ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE NOMINATIVE

(A à I)

établie par le Service des Archives de l'Assemblée nationale

Du 2 avril 1993 au 23 décembre 1993

10e législature

Seconde session ordinaire de 1992-1993	Du 2 avril au 1er juillet 1993.
Deuxième session extraordinaire de 1992-1993 .	Du 1er juillet au 13 juillet 1993.
Troisième session extraordinaire de 1992-1993 ..	Du 28 septembre au 1er octobre 1993.
Première session ordinaire de 1993-1994	Du 2 octobre au 20 décembre 1993.
Première session extraordinaire de 1993-1994 ...	Du 21 décembre au 23 décembre 1993.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

	Pages
I. - **Composition de l'Assemblée nationale au 2 avril 1993 :**	
1. Liste des députés par circonscription	V
2. Liste alphabétique des députés	X
II. - **Composition de l'Assemblée nationale du 2 avril 1993 au 31 décembre 1993 :**	
1. Modifications	XVII
A. - Elections	XVII
a) Contestation d'élections et décisions du Conseil constitutionnel	XVII
b) Elections partielles	XXII
c) Démissions d'office de députés	XXII
B. - Députés nommés membres du Gouvernement	XXII
C. - Députés décédés	XXII
D. - Démission d'un député	XXII
E. - Suppléants devenus députés	XXII
F. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par ordre alphabétique	XXIII
G. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par circonscription	XXIV
2. Missions temporaires	XXV
III. - **Groupes politiques**	XXVII
IV. - **Bureau de l'Assemblée nationale**	XXXI
V. - **Commissions permanentes**	XXXIII
VI. - **Commissions mixtes paritaires**	XXXVII
VII. - **Commission « ad hoc »**	XXXIX
VIII. - **Commissions d'enquête**	XLI
IX. - **Délégations parlementaires :**	
1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes	XLIII
2. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques	XLIII
3. Délégation de l'Assemblée nationale pour la planification	XLIII
X. - **Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques**	XLV
XI. - **Représentants de l'Assemblée nationale au sein d'assemblées internationales**	XLVII
XII. - **Représentants de l'Assemblée nationale au sein d'organismes extra-parlementaires**	IL
XIII. - **Haute Cour de justice**	LV
XIV. - **Cour de justice de la République**	LVII
XV. - **Sessions**	LIX
XVI. - **Congrès du Parlement**	LXI
XVII. - **Table chronologique des débats**	LXIII
XVIII. - **Liste des rubriques utilisées dans la table des matières**	LXV
XIX. - **Liste des documents déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale par ordre des dépôts et concordance avec les rubriques de la table**	LXVII
XX. - **Composition du Gouvernement de M. Edouard Balladur**	LXXV
1. Par ordre alphabétique	LXXV
2. Par ministère	LXXV
XXI. - **Tableau de concordance**	LXXVII

I. – COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 2 AVRIL 1993

1. LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTION

I. – DÉPARTEMENTS DE LA MÉTROPOLE

01 – Ain

1re circonscription. M. Boyon (Jacques).
2e – M. Guichon (Lucien).
3e – M. Millon (Charles).
4e – M. Voisin (Michel).

02 – Aisne

1re circonscription. M. Lamant (Jean-Claude).
2e – M. Baur (Charles).
3e – M. Balligand (Jean-Pierre).
4e – Mme Bouquillon (Emmanuelle).
5e – M. Rossi (André).

03 – Allier

1re circonscription. M. Périssol (Pierre-André).
2e – M. Gravier (Jean).
3e – M. Coulon (Bernard).
4e – M. Malhuret (Claude).

04 – Alpes-de-Haute-Provence

1re circonscription. M. Rinaldi (Pierre).
2e – M. Delmar (Pierre).

05 – Hautes-Alpes

1re circonscription. Mme Martinez (Henriette).
2e – M. Ollier (Patrick).

06 – Alpes-Maritimes

1re circonscription. M. Ehrmann (Charles).
2e – M. Estrosi (Christian).
3e – M. Salles (Rudy).
4e – M. Aubert (Emmanuel).
5e – M. Franco (Gaston).
6e – Mme Sauvaigo (Suzanne).
7e – M. Merli (Pierre).
8e – Mme Moreau (Louise).
9e – M. Bachelet (Pierre).

07 – Ardèche

1re circonscription. M. Imbert (Amédée).
2e – M. Arnaud (Henri-Jean).
3e – M. Roux (Jean-Marie).

08 – Ardennes

1re circonscription. M. Vuibert (Michel).
2e – M. Mathot (Philippe).
3e – M. Vissac (Claude).

09 – Ariège

1re circonscription. M. Bonrepaux (Augustin).
2e – M. Trigano (André).

10 – Aube

1re circonscription. M. Micaux (Pierre).
2e – M. Galley (Robert).
3e – M. Baroin (François).

11 – Aude

1re circonscription. M. Larrat (Gérard).
2e – M. Madalle (Alain).
3e – M. Arata (Daniel).

12 – Aveyron

1re circonscription. M. Briane (Jean).
2e – M. Roques (Serge).
3e – M. Godfrain (Jacques).

13 – Bouches-du-Rhône

1re circonscription. M. Blum (Roland).
2e – M. Mattei (Jean-François).
3e – M. Roatta (Jean).
4e – M. Hermier (Guy).
5e – M. Muselier (Renaud).
6e – M. Teissier (Guy).
7e – M. Leccia (Bernard).
8e – M. Masse (Marius).
9e – M. Tardito (Jean).
10e – M. Tapie (Bernard).
11e – M. Kert (Christian).
12e – M. d'Attilio (Henri).
13e – M. Darrason (Olivier).
14e – M. Raimond (Jean-Bernard).
15e – M. Vachet (Léon).
16e – Mme Aillaud (Thérèse).

14 – Calvados

1re circonscription. M. Saint-Ellier (Francis).
2e – M. Mexandeau (Louis).
3e – M. Fanton (André).
4e – Mme Ameline (Nicole).
5e – M. d'Harcourt (François).
6e – M. Garrec (René).

15 – Cantal

1re circonscription. M. Coussain (Yves).
2e – M. Marleix (Alain).

16 – Charente

1re circonscription. M. Chavanes (Georges).
2e – M. Houssin (Pierre-Rémy).
3e – M. de Richemont (Henri).
4e – M. Beauchaud (Jean-Claude).

17 – Charente-Maritime

1re circonscription. M. Léonard (Jean-Louis).
2e – M. Branger (Jean-Guy).
3e – M. de Roux (Xavier).
4e – M. Bussereau (Dominique).
5e – M. de Lipkowski (Jean).

18 - Cher

1re circonscription.	M. Deniau (Jean-François).
2e -	M. Thomas-Richard (Franck).
3e -	M. Lepeltier (Serge).

19 - Corrèze

1re circonscription.	M. Aubert (Raymond-Max).
2e -	M. Murat (Bernard).
3e -	M. Chirac (Jacques).

20A - Corse-du-Sud

1re circonscription.	M. Rossi (José).
2e -	M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

20B - Haute-Corse

1re circonscription.	M. Zuccarelli (Emile).
2e -	M. Pasquini (Pierre).

21 - Côte-d'Or

1re circonscription.	M. Poujade (Robert).
2e -	M. de Broissia (Louis).
3e -	M. Brenot (Lucien).
4e -	M. Sauvadet (François).
5e -	M. Suguenot (Alain).

22 - Côtes-d'Armor

1re circonscription.	M. Daniel (Christian).
2e -	M. Josselin (Charles).
3e -	M. Le Fur (Marc).
4e -	M. Pennec (Daniel).
5e -	M. Bonnot (Yvon).

23 - Creuse

1re circonscription.	M. de Froment (Bernard).
2e -	M. Auclair (Jean).

24 - Dordogne

1re circonscription.	M. Roussel (François).
2e -	M. Garrigue (Daniel).
3e -	M. de Saint-Sernin (Frédéric).
4e -	M. de Peretti (Jean-Jacques).

25 - Doubs

1re circonscription.	M. Girard (Claude).
2e -	M. Jacquemin (Michel).
3e -	Mme Rousseau(Monique).
4e -	M. Geney (Jean).
5e -	M. Vuillaume (Roland).

26 - Drôme

1re circonscription.	M. Labaune (Patrick).
2e -	M. Cornillet (Thierry).
3e -	M. Mariton(Hervé).
4e -	M. Durand (Georges).

27 - Eure

1re circonscription.	M. Debré (Jean-Louis).
2e -	Mme Nicolas (Catherine).
3e -	M. Poniatowski (Ladislas).
4e -	M. Leroy (Bernard).
5e -	M. Asphe (Jean-Claude).

28 - Eure-et-Loir

1re circonscription.	M. Cornu (Gérard).
2e -	M. Hamel (Gérard).
3e -	M. Hoguet (Patrick).
4e -	M. Dousset (Maurice).

29 - Finistère

1re circonscription.	M. Angot (André).
2e -	M. Cousin (Bertrand).
3e -	M. Goasduff (Jean-Louis).
4e -	M. Cazin d'Honincthun (Arnaud).
5e -	M. Miossec (Charles).
6e -	M. Cozan (Jean-Yves).
7e -	M. Guellec (Ambroise).
8e -	M. Le Pensec (Louis).

30 - Gard

1re circonscription.	M. Bousquet (Jean).
2e -	M. André (Jean-Marie).
3e -	M. Baumet (Gilbert).
4e -	M. Roustan (Max).
5e -	M. Danilet (Alain).

3 - Haute-Garonne

1re circonscription.	M. Baudis (Dominique).
2e -	M. Huguenard (Robert).
3e -	M. Didier (Serge).
4e -	M. Diebold (Jean).
5e -	M. Carneiro (Grégoire).
6e -	Mme de Veyrinas (Françoise).
7e -	M. Bastiani (Jean-Pierre).
8e -	M. Idiart (Jean-Louis).

32 - Gers

1re circonscription.	M. Rispat (Yves).
2e -	M. de Montesquiou (Aymeri).

33 - Gironde

1re circonscription.	M. Valleix (Jean).
2e -	M. Chaban-Delmas (Jacques).
3e -	M. Castagnéra (Gérard).
4e -	M. Garmendia (Pierre).
5e -	M. Pintat (Xavier).
6e -	M. Favre (Pierre).
7e -	M. Ducout (Pierre).
8e -	M. Cazalet (Robert).
9e -	M. Dubourg (Philippe).
10e -	M. Bireau (Jean-Claude).
11e -	M. Picotin (Daniel).

34 - Hérault

1re circonscription.	M. Diméglio (Willy).
2e -	M. Serrou (Bernard).
3e -	M. Couveinhes (René).
4e -	M. Saumade (Gérard).
5e -	M. Roques (Marcel).
6e -	M. Couderc (Raymond).
7e -	M. Marchand (Yves).

35 - Ille-et-Vilaine

1re circonscription.	M. Boucheron (Jean-Michel).
2e -	M. Jacob (Yvon).
3e -	M. Fréville (Yves).
4e -	M. Madelin (Alain).
5e -	M. Méhaignerie (Pierre).
6e -	Mme Boisseau (Marie-Thérèse).
7e -	M. Couanau (René).

36 - Indre

1re circonscription.	M. Blondeau (Michel).
2e -	M. Forissier (Nicolas).
3e -	M. Chabot (René).

37 - Indre-et-Loire

1re circonscription.	M. Royer (Jean).
2e -	M. Debré (Bernard).
3e -	M. Descamps (Jean-Jacques).
4e -	M. Novelli (Hervé).
5e -	M. Briand (Philippe).

38 - Isère

1re	circonscription.	M. Carignon (Alain).
2e	-	M. Biessy (Gilbert).
3e	-	M. Destot (Michel).
4e	-	M. Migaud (Didier).
5e	-	M. Langenieux-Villard (Philippe).
6e	-	M. Moyne-Bressand (Alain).
7e	-	M. Colombier (Georges).
8e	-	M. Saugey (Bernard).
9e	-	M. Hannoun (Michel).

39 - Jura

1re	circonscription.	M. Pélissard (Jacques).
2e	-	M. Charroppin (Jean).
3e	-	M. Barbier (Gilbert).

40 - Landes

1re	circonscription.	M. Lauga (Louis).
2e	-	M. Lalanne (Henri).
3e	-	M. Emmanuelli (Henri).

41 - Loir-et-Cher

re	1circonscription.	M. Lang (Jack).
2e	-	M. Martin-Lalande (Patrice).
3e	-	M. Desanlis (Jean).

42 - Loire

1re	circonscription.	M. Philibert (Jean-Pierre).
2e	-	M. Cabal (Christian).
3e	-	M. Rochebloine (François).
4e	-	M. Mandon (Daniel).
5e	-	M. Nicolin (Yves).
6e	-	M. Clément (Pascal).
7e	-	M. Chossy (Jean-François).

43 - Haute-Loire

1re	circonscription.	M. Barrot (Jacques).
2e	-	M. Proriol (Jean).

44 - Loire-Atlantique

1re	circonscription.	Mme Papon (Monique).
2e	-	Mme Hubert (Elisabeth).
3e	-	M. Ayrault (Jean-Marc).
4e	-	M. Floch (Jacques).
5e	-	M. Landrain (Edouard).
6e	-	M. Hunault (Michel).
7e	-	M. Guichard (Olivier).
8e	-	M. Garnier (Etienne).
9e	-	M. Hériaud (Pierre).
10e	-	M. Poignant (Serge).

45 - Loiret

1re	circonscription.	M. Carré (Antoine).
2e	-	M. Doligé (Eric).
3e	-	M. Bernard (Jean-Louis).
4e	-	M. Deniau (Xavier).
5e	-	M. Charié (Jean-Paul).

46 - Lot

1re	circonscription.	M. Charles (Bernard).
2e	-	M. Malvy (Martin).

47 - Lot-et-Garonne

1re	circonscription.	M. Chollet (Paul).
2e	-	M. Richard (Georges).
3e	-	M. Soulage (Daniel).

48 - Lozère

1re	circonscription.	M. Delmas (Jean-Jacques).
2e	-	M. Blanc (Jacques).

49 - Maine-et-Loire

1re	circonscription.	Mme Bachelot(Roselyne).
2e	-	M. Grimault(Hubert).
3e	-	M. Alphandéry (Edmond).
4e	-	M. Bégault (Jean).
5e	-	M. Ligot (Maurice).
6e	-	M. de Charette (Hervé).
7e	-	M. Laffineur (Marc).

50 - Manche

1re	circonscription.	M. Lemoine (Jean-Claude).
2e	-	M. André (René).
3e	-	M. Cousin (Alain).
4e	-	M. Gatignol (Claude).
5e	-	M. Bonnet (Yves).

51 - Marne

1re	circonscription.	M. Falala (Jean).
2e	-	M. Etienne (Jean-Claude).
3e	-	M. Thomas (Jean-Claude).
4e	-	M. Bourg-Broc (Bruno).
5e	-	M. du Buisson de Courson (Charles-Amédée).
6e	-	M. Martin (Philippe).

52 - Haute-Marne

1re	circonscription.	M. Fèvre (Charles).
2e	-	M. Cornut-Gentille (François).

53 - Mayenne

1re	circonscription.	M. d'Aubert (François).
2e	-	M. de Gastines (Henri).
3e	-	M. Lestas (Roger).

54 - Meurthe-et-Moselle

1re	circonscription.	M. Rossinot (André).
2e	-	M. Léonard (Gérard).
3e	-	M. Gaillard (Claude).
4e	-	M. Guillaume (François).
5e	-	M. Geoffroy (Aloys).
6e	-	M. Le Déaut (Jean-Yves).
7e	-	M. Durieux (Jean-Paul).

55 - Meuse

1re	circonscription.	M. Longuet (Gérard).
2e	-	M. Lux (Arsène).

56 - Morbihan

1re	circonscription.	M. Marcellin (Raymond).
2e	-	M. Kerguéris (Aimé).
3e	-	M. Cavaillé (Jean-Charles).
4e	-	M. Bouvard (Loïc).
5e	-	M. Godard (Michel).
6e	-	M. Le Nay (Jacques).

57 - Moselle

1re	circonscription.	M. Grosdidier (François).
2e	-	M. Jacquat (Denis).
3e	-	M. Masson (Jean-Louis).
4e	-	M. Warhouver (Aloyse).
5e	-	M. Seitlinger (Jean).
6e	-	M. Lang (Pierre).
7e	-	M. Berthol (André).
8e	-	M. Kiffer (Jean).
9e	-	M. Demange (Jean-Marie).
10e	-	M. Bourgasser (Alphonse).

58 - Nièvre

1re	circonscription.	M. Bérégovoy (Pierre).
2e	-	M. Béguin (Didier).
3e	-	Mme Rignault (Simone).

59 – Nord

1re	circonscription.	Mme Codaccioni (Colette).
2e	–	M. Derosier (Bernard).
3e	–	M. Dhinnin (Claude).
4e	–	M. Daubresse (Marc-Philippe).
5e	–	M. Davoine (Bernard).
6e	–	M. Lazaro (Thierry).
7e	–	M. Ghysel (Michel).
8e	–	M. Vignoble (Gérard).
9e	–	M. Charles (Serge).
10e	–	M. Vanneste (Christian).
11e	–	Mme Hostalier (Françoise).
12e	–	M. Fauchoit (Régis).
13e	–	M. Dewees (Emmanuel).
14e	–	M. Deblock (Gabriel).
15e	–	Mme Gournay (Marie-Fanny).
16e	–	M. Hage (Georges).
17e	–	M. Vernier (Jacques).
18e	–	M. Pringalle (Claude).
19e	–	M. Carpentier (René).
20e	–	M. Bocquet (Alain).
21e	–	M. Borloo (Jean-Louis).
22e	–	M. Bataille (Christian).
23e	–	M. Decagny (Jean-Claude).
24e	–	M. Poyart (Alain).

60 – Oise

1re	circonscription.	M. Dassault (Olivier).
2e	–	M. Mancel (Jean-François).
3e	–	M. Chénière (Ernest).
4e	–	M. Dehaine (Arthur).
5e	–	M. Degauchy (Lucien).
6e	–	M. Gonnot (François-Michel).
7e	–	M. Braine (Jean-Pierre).

61 – Orne

1re	circonscription.	M. Deniaud (Yves).
2e	–	M. Lenoir (Jean-Claude).
3e	–	M. Bassot (Hubert).

62 – Pas-de-Calais

1re	circonscription.	M. Defontaine (Jean-Pierre).
2e	–	M. Gheerbrant (Charles).
3e	–	M. Vasseur (Philippe).
4e	–	M. Deprez (Léonce).
5e	–	M. Pont (Jean-Pierre).
6e	–	M. Dupilet (Dominique).
7e	–	M. Demassieux (Claude).
8e	–	M. Delvaux (Jean-Jacques).
9e	–	M. Mellick (Jacques).
10e	–	M. Janquin (Serge).
11e	–	M. Auchedé (Rémy).
12e	–	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13e	–	M. Bois (Jean-Claude).
14e	–	M. Urbaniak (Jean).

63 – Puy-de-Dôme

1re	circonscription.	M. Fanget (Michel).
2e	–	M. Cartaud (Michel).
3e	–	M. Giscard d'Estaing (Valéry).
4e	–	M. Pascallon (Pierre).
5e	–	M. Chartoire (Jean-Marc).
6e	–	M. Boche (Gérard).

64 – Pyrénées-Atlantiques

1re	circonscription.	M. Gougy (Jean).
2e	–	M. Bayrou (François).
3e	–	M. Labarrère (André).
4e	–	M. Inchauspé (Michel).
5e	–	M. Lamassoure (Alain).
6e	–	M. Mme Alliot-Marie (Michèle).

65 – Hautes-Pyrénées

1re	circonscription.	M. Trémège (Gérard).
2e	–	M. Douste-Blazy (Philippe).
3e	–	M. Clavany (Jean).

66 – Pyrénées-Orientales

1re	circonscription.	M. Barate (Claude).
2e	–	M. Bascou (André).
3e	–	M. Calvet (François).
4e	–	M. Sicre (Henri).

67 – Bas-Rhin

1re	circonscription.	M. Lapp (Harry).
2e	–	M. Reymann (Marc).
3e	–	M. Muller (Alfred).
4e	–	M. Durr (André).
5e	–	M. Gengenwin(Germain).
6e	–	M. Ferry (Alain).
7e	–	M. Zeller (Adrien).
8e	–	M. Loos (François).
9e	–	M. Schreiner (Bernard).

68 – Haut-Rhin

1re	circonscription.	M. Meyer (Gilbert).
2e	–	M. Fuchs (Jean-Paul).
3e	–	M. Reitzer (Jean-Luc).
4e	–	M. Ueberschlag (Jean).
5e	–	M. Klifa (Joseph).
6e	–	M. Weber (Jean-Jacques).
7e	–	M. Habig (Michel).

69 – Rhône

1re	circonscription.	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).
2e	–	M. Noir (Michel).
3e	–	M. Dubernard (Jean-Michel).
4e	–	M. Barre (Raymond).
5e	–	M. Rigaud (Jean).
6e	–	M. Fraysse (Marc).
7e	–	M. Calvel (Jean-Pierre).
8e	–	M. Mayoud (Alain).
9e	–	M. Perrut (Francisque).
10e	–	M. Besson (Jean).
11e	–	M. Bahu (Jean-Claude).
12e	–	M. Terrot (Michel).
13e	–	Mme David (Martine).
14e	–	M. Gérin (André).

70 – Haute-Saône

1re	circonscription.	M. Bergelin (Christian).
2e	–	M. Michel (Jean-Pierre).
3e	–	M. Legras (Philippe).

71 – Saône-et-Loire

1re	circonscription.	M. Voisin (Gérard).
2e	–	M. Nesme (Jean-Marc).
3e	–	M. Anciaux (Jean-Paul).
4e	–	M. Mathus (Didier).
5e	–	M. Perben (Dominique).
6e	–	M. Beaumont (René).

72 – Sarthe

1re	circonscription.	M. Hellier (Pierre).
2e	–	M. Geveaux (Jean-Marie).
3e	–	M. Joly (Antoine).
4e	–	M. Fillon (François).
5e	–	M. Gascher (Pierre).

73 – Savoie

1re	circonscription.	M. Ferrari (Gratien).
2e	–	M. Barnier (Michel).
3e	–	M. Bouvard (Michel).

74 – Haute-Savoie

1re	circonscription.	M. Accoyer (Bernard).
2e	–	M. Bosson (Bernard).
3e	–	M. Meylan (Michel).
4e	–	M. Birraux (Claude).
5e	–	M. Mazeaud (Pierre).

75 – Paris

1re	circonscription.	M. Dominati (Laurent).
2e	–	M. Tiberi (Jean).
3e	–	M. Roussin (Michel).
4e	–	M. Kaspereit (Gabriel).
5e	–	M. Marcus (Claude-Gérard).
6e	–	M. Sarre (Georges).
7e	–	M. Devaquet (Alain).
8e	–	M. de Gaulle (Jean).
9e	–	Mme Couderc (Anne-Marie).
10e	–	M. Toubon (Jacques).
11e	–	Mme Catala (Nicole).
12e	–	M. Balladur (Edouard).
13e	–	M. Galy-Dejean (René).
14e	–	M. Mesmin (Georges).
15e	–	M. Gantier (Gilbert).
16e	–	M. Pons (Bernard).
17e	–	Mme de Panafieu (Françoise).
18e	–	M. Juppé (Alain).
19e	–	M. Pierre-Bloch (Jean-Pierre).
20e	–	M. Féron (Jacques).
21e	–	M. Bariani (Didier).

76 – Seine-Maritime

1re	circonscription.	Mme Bonvoisin (Jeanine).
2e	–	M. Albertini (Pierre).
3e	–	M. Grandpierre (Michel).
4e	–	M. Fabius (Laurent).
5e	–	M. Bateux (Jean-Claude).
6e	–	M. Merville (Denis).
7e	–	M. Rufenacht (Antoine).
8e	–	M. Colliard (Daniel).
9e	–	M. Revet (Charles).
10e	–	M. Trassy-Paillogues (Alfred).
11e	–	M. Leveau (Edouard).
12e	–	M. Le Vern (Alain).

77 – Seine-et-Marne

1re	circonscription.	M. Mignon (Jean-Claude).
2e	–	M. Julia (Didier).
3e	–	M. Hyest (Jean-Jacques).
4e	–	M. Peyrefitte (Alain).
5e	–	M. Drut (Guy).
6e	–	M. Quillet (Pierre).
7e	–	M. Cova (Charles).
8e	–	M. Jeffray (Gérard).
9e	–	M. Cognat (Jean-Pierre).

78 – Yvelines

1re	circonscription.	M. Pinte (Etienne).
2e	–	M. Borotra (Franck).
3e	–	M. Tenaillon (Paul-Louis).
4e	–	M. Lequiller (Pierre).
5e	–	M. Myard (Jacques).
6e	–	M. Péricard (Michel).
7e	–	M. Cardo (Pierre).
8e	–	M. Bédier (Pierre).
9e	–	M. Cuq (Henri).
10e	–	Mme Boutin (Christine).
11e	–	M. Fourgous (Jean-Michel).
12e	–	M. Masdeu-Arus (Jacques).

79 – Deux-Sèvres

1re	circonscription.	M. Brossard (Jacques).
2e	–	Mme Royal (Ségolène).
3e	–	M. Morisset (Jean-Marie).
4e	–	M. Paillé (Dominique).

80 – Somme

1re	circonscription.	M. Gremetz (Maxime).
2e	–	M. de Robien (Gilles).
3e	–	M. Bignon (Jérôme).
4e	–	M. Hart (Joël).
5e	–	M. Audinot (Gautier).
6e	–	M. Gest (Alain).

81 – Tarn

1re	circonscription.	M. Quilès (Paul).
2e	–	M. Bonnecarrère (Philippe).
3e	–	M. Limouzy (Jacques).
4e	–	M. Carayon (Bernard).

82 – Tarn-et-Garonne

1re	circonscription.	M. Cave (Jean-Pierre).
2e	–	M. Briat (Jacques).

83 – Var

1re	circonscription.	M. Colin (Daniel).
2e	–	M. Colombani (Louis).
3e	–	Mme Piat (Yann).
4e	–	M. Couve (Jean-Michel).
5e	–	M. Léotard (François).
6e	–	M. Falco (Hubert).
7e	–	M. Paecht (Arthur).

84 – Vaucluse

1re	circonscription.	Mme Roig (Marie-Josée).
2e	–	M. Rousset-Rouard (Yves).
3e	–	M. Ferrand (Jean-Michel).
4e	–	M. Mariani (Thierry).

85 – Vendée

1re	circonscription.	M. Préel (Jean-Luc).
2e	–	M. Mestre (Philippe).
3e	–	M. Guédon (Louis).
4e	–	M. de Villiers (Philippe).
5e	–	M. Sarlot (Joël).

86 – Vienne

1re	circonscription.	M. Duboc (Eric).
2e	–	M. Chamard (Jean-Yves).
3e	–	M. Lepercq (Arnaud).
4e	–	M. Abelin (Jean-Pierre).

87 – Haute-Vienne

1re	circonscription.	M. Marsaud (Alain).
2e	–	Mme Guilhem (Evelyne).
3e	–	M. Faure (Jacques-Michel).
4e	–	M. Rodet (Alain).

88 – Vosges

1re	circonscription.	M. Séguin (Philippe).
2e	–	M. Cherpion (Gérard).
3e	–	M. Vannson (François).
4e	–	M. Thomas (Jean-Pierre).

89 – Yonne

1re	circonscription.	M. Soisson (Jean-Pierre).
2e	–	M. Van Haecke (Yves).
3e	–	M. Auberger (Philippe).

90 – Territoire de Belfort

1re	circonscription.	M. Rosselot (Jean).
2e	–	M. Chevènement (Jean-Pierre).

91 – Essonne

1re	circonscription.	M. Guyard (Jacques).
2e	–	M. Dugoin (Xavier).
3e	–	M. de Boishue (Jean).
4e	–	M. Wiltzer (Pierre-André).
5e	–	M. Pelchat (Michel).
6e	–	Mme Moirin (Odile).
7e	–	M. Marsaudon (Jean).
8e	–	M. Berson (Michel).
9e	–	M. Tron (Georges).
10e	–	M. Dray (Julien).

92 - Hauts-de-Seine

1re	circonscription.	M. Brunhes (Jacques).
2e	-	M. Taittinger (Frantz).
3e	-	M. Haby (Jean-Yves).
4e	-	M. Dupuy (Christian).
5e	-	M. Balkany (Patrick).
6e	-	M. Sarkozy (Nicolas).
7e	-	M. Baumel (Jacques).
8e	-	M. Guillet (Jean-Jacques).
9e	-	M. Gorse (Georges).
10e	-	M. Santini (André).
11e	-	Mme Jambu (Janine).
12e	-	M. Foucher (Jean-Pierre).
13e	-	M. Devedjian (Patrick).

93 - Seine-Saint-Denis

1re	circonscription.	M. Béteille (Raoul).
2e	-	M. Braouezec (Patrick).
3e	-	Mme Jacquaint (Muguette).
4e	-	M. Pierna (Louis).
5e	-	M. Gayssot (Jean-Claude).
6e	-	M. Bartolone (Claude).
7e	-	M. Brard (Jean-Pierre).
8e	-	M. Pandraud (Robert).
9e	-	Mme Neiertz (Véronique).
10e	-	M. Abrioux (Jean-Claude).
11e	-	M. Asensi (François).
12e	-	M. Raoult (Eric).
13e	-	M. Demuynck (Christian).

94 - Val-de-Marne

1re	circonscription.	M. Beaumont (Jean-Louis).
2e	-	M. Cathala (Laurent).
3e	-	M. Schwartzenberg (Roger-Gérard).
4e	-	M. Jegou (Jean-Jacques).
5e	-	M. Giraud (Michel).
6e	-	M. Vivien (Robert-André).
7e	-	M. Nungesser (Roland).
8e	-	M. Griotteray (Alain).
9e	-	M. Mercieca (Paul).
10e	-	M. Lefort (Jean-Claude).
11e	-	M. Marchais (Georges).
12e	-	M. Dell'Agnola (Richard).

95 - Val-d'Oise

1re	circonscription.	M. Houillon (Philippe).
2e	-	M. Gourmelen (Christian).
3e	-	M. Bardet (Jean).
4e	-	M. Delattre (Francis).
5e	-	M. Mothron (Georges).
6e	-	M. Delalande (Jean-Pierre).
7e	-	M. Lamontagne (Raymond).
8e	-	M. Lellouche (Pierre).
9e	-	M. Porcher (Marcel).

II. - DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe

1re	circonscription.	M. Jalton (Frédéric).
2e	-	M. Moutoussamy (Ernest).
3e	-	M. Chammougon (Edouard).
4e	-	Mme Michaux-Chevry (Lucette).

Guyane

1re	circonscription.	Mme Taubira-Delannon (Christiane).
2e	-	M. Bertrand (Léon).

Martinique

1re	circonscription.	M. Turinay (Anicet).
2e	-	M. Petit (Pierre).
3e	-	M. Darsières (Camille).
4e	-	M. Lesueur (André).

La Réunion

1re	circonscription.	M. Annette (Gilbert).
2e	-	M. Vergès (Paul).
3e	-	M. Thien Ah Koon (André).
4e	-	M. Pihouée (André-Maurice).
5e	-	M. Virapoullé (Jean-Paul).

III. - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mayotte

Circonscription unique. M. Jean-Baptiste (Henry).

Saint-Pierre-et-Miquelon

Circonscription unique. M. Grignon (Gérard).

IV. - TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie et dépendances

1re	circonscription.	M. Lafleur (Jacques).
2e	-	M. Nénou-Pwataho (Maurice).

Polynésie Française

1re	circonscription.	M. Juventin (Jean).
2e	-	M. Flosse (Gaston).

Wallis-et-Futuna

Circonscription unique. M. Gata (Kamilo).

2. LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

MM.	Abelin (Jean-Pierre)	Vienne.
	Abrioux (Jean-Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Accoyer (Bernard)	Haute-Savoie.
Mme	Aillaud (Thérèse)	Bouches-du-Rhône.
M.	Albertini (Pierre)	Seine-Maritime.
Mme	Alliot-Marie (Michèle)	Pyrénées-Atlantiques.
M.	Alphandéry (Edmond)	Maine-et-Loire.
Mme	Ameline (Nicole)	Calvados.
MM.	Anciaux (Jean-Paul)	Saône-et-Loire.
	André (Jean-Marie)	Gard.
	André (René)	Manche.
	Angot (André)	Finistère.
	Annette (Gilbert)	La Réunion.
	Arata (Daniel)	Aude.
	Arnaud (Henri-Jean)	Ardèche.
	Asensi (François)	Seine-Saint-Denis.
	Asphe (Jean-Claude)	Eure.
	d'Attilio (Henri)	Bouches-du-Rhône.
	Auberger (Philippe)	Yonne.
	Aubert (Emmanuel)	Alpes-Maritimes.
	d'Aubert (François)	Mayenne.
	Aubert (Raymond-Max)	Corrèze.

	Auchedé (Rémy)	Pas-de-Calais.
	Auclair (Jean)	Creuse.
	Audinot (Gautier)	Somme.
	Ayrault (Jean-Marc)	Loire-Atlantique.
	Bachelet (Pierre)	Alpes-Maritimes.
Mme	Bachelot (Roselyne)	Maine-et-Loire.
MM.	Bahu (Jean-Claude)	Rhône.
	Balkany (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Balladur (Edouard)	Paris.
	Balligand (Jean-Pierre)	Aisne.
	Barate (Claude)	Pyrénées-Orientales.
	Barbier (Gilbert)	Jura.
	Bardet (Jean)	Val-d'Oise.
	Bariani (Didier)	Paris.
	Barnier (Michel)	Savoie.
	Baroin (François)	Aube.
	Barre (Raymond)	Rhône.
	Barrot (Jacques)	Haute-Loire.
	Bartolone (Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Bascou (André)	Pyrénées-Orientales.
	Bassot (Hubert)	Orne.
	Bastiani (Jean-Pierre)	Haute-Garonne.
	Bataille (Christian)	Nord.
	Bateux (Jean-Claude)	Seine-Maritime.
	Baudis (Dominique)	Haute-Garonne.
	Baumel (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Baumet (Gilbert)	Gard.
	Baur (Charles)	Aisne.
	Bayrou (François)	Pyrénées-Atlantiques.
	Beauchaud (Jean-Claude)	Charente.
	Beaumont (Jean-Louis)	Val-de-Marne.
	Beaumont (René)	Saône-et-Loire.
	Bédier (Pierre)	Yvelines.
	Bégault (Jean)	Maine-et-Loire.
	Béguin (Didier)	Nièvre.
	Bérégovoy (Pierre)	Nièvre.
	Bergelin (Christian)	Haute-Saône.
	Bernard (Jean-Louis)	Loiret.
	Berson (Michel)	Essonne.
	Berthol (André)	Moselle.
	Bertrand (Léon)	Guyane.
	Besson (Jean)	Rhône.
	Béteille (Raoul)	Seine-Saint-Denis.
	Biessy (Gilbert)	Isère.
	Bignon (Jérôme)	Somme.
	Bireau (Jean-Claude)	Gironde.
	Birraux (Claude)	Haute-Savoie.
	Blanc (Jacques)	Lozère.
	Blondeau (Michel)	Indre.
	Blum (Roland)	Bouches-du-Rhône.
	Boche (Gérard)	Puy-de-Dôme.
	Bocquet (Alain)	Nord.
	Bois (Jean-Claude)	Pas-de-Calais.
	de Boishue (Jean)	Essonne.
Mme	Boisseau (Marie-Thérèse)	Ille-et-Vilaine.
MM.	Bonnecarrère (Philippe)	Tarn.
	Bonnet (Yves)	Manche.
	Bonnot (Yvon)	Côtes-d'Armor.
	Bonrepaux (Augustin)	Ariège.
Mme	Bonvoisin (Jeanine)	Seine-Maritime.
MM.	Borloo (Jean-Louis)	Nord.
	Borotra (Franck)	Yvelines.
	Bosson (Bernard)	Haute-Savoie.
	Boucheron (Jean-Michel)	Ille-et-Vilaine.
Mme	Bouquillon (Emmanuelle)	Aisne.
MM.	Bourgasser (Alphonse)	Moselle.
	Bourg-Broc (Bruno)	Marne.
	Bousquet (Jean)	Gard.
Mme	Boutin (Christine)	Yvelines.
MM.	Bouvard (Loïc)	Morbihan.
	Bouvard (Michel)	Savoie.
	Boyon (Jacques)	Ain.
	Braine (Jean-Pierre)	Oise.
	Branger (Jean-Guy)	Charente-Maritime.
	Braouezec (Patrick)	Seine-Saint-Denis.
	Brard (Jean-Pierre)	Seine-Saint-Denis.
	Brenot (Lucien)	Côte-d'Or.
	Briand (Philippe)	Indre-et-Loire.
	Briane (Jean)	Aveyron.
	Briat (Jacques)	Tarn-et-Garonne.
	de Broissia (Louis)	Côte-d'Or.
	Brossard (Jacques)	Deux-Sèvres.
	Brunhes (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	du Buisson de Courson (Charles-Amédée)	Marne.
	Bussereau (Dominique)	Charente-Maritime.
	Cabal (Christian)	Loire.
	Calvel (Jean-Pierre)	Rhône.
	Calvet (François)	Pyrénées-Orientales.
	Carayon (Bernard)	Tarn.
	Cardo (Pierre)	Yvelines.
	Carignon (Alain)	Isère.
	Carneiro (Grégoire)	Haute-Garonne.
	Carpentier (René)	Nord.
	Carré (Antoine)	Loiret.
	Cartaud (Michel)	Puy-de-Dôme.
	Castagnéra (Gérard)	Gironde.
Mme	Catala (Nicole)	Paris.
MM.	Cathala (Laurent)	Val-de-Marne.
	Cavaillé (Jean-Charles)	Morbihan.
	Cave (Jean-Pierre)	Tarn-et-Garonne.
	Cazalet (Robert)	Gironde.
	Cazin d'Honincthun (Arnaud)	Finistère.
	Chaban-Delmas (Jacques)	Gironde.
	Chabot (René)	Indre.
	Chamard (Jean-Yves)	Vienne.
	Chammougon (Edouard)	Guadeloupe.
	de Charette (Hervé)	Maine-et-Loire.
	Charié (Jean-Paul)	Loiret.
	Charles (Bernard)	Lot.
	Charles (Serge)	Nord.
	Charroppin (Jean)	Jura.
	Chartoire (Jean-Marc)	Puy-de-Dôme.
	Chavanes (Georges)	Charente.
	Chénière (Ernest)	Oise.
	Cherpion (Gérard)	Vosges.
	Chevènement (Jean-Pierre)	Territoire de Belfort.
	Chirac (Jacques)	Corrèze.
	Chollet (Paul)	Lot-et-Garonne.
	Chossy (Jean-François)	Loire.
	Clément (Pascal)	Loire.
Mme	Codaccioni (Colette)	Nord.
MM.	Cognat (Jean-Pierre)	Seine-et-Marne.
	Colin (Daniel)	Var.

	Colliard (Daniel)	Seine-Maritime.
	Colombani (Louis)	Var.
	Colombier (Georges)	Isère.
	Cornillet (Thierry)	Drôme.
	Cornu (Gérard)	Eure-et-Loir.
	Cornut-Gentille (François)	Haute-Marne.
	Couanau (René)	Ille-et-Vilaine.
Mme	Couderc (Anne-Marie)	Paris.
MM.	Couderc (Raymond)	Hérault.
	Coulon (Bernard)	Allier.
	Cousin (Alain)	Manche.
	Cousin (Bertrand)	Finistère.
	Coussain (Yves)	Cantal.
	Couve (Jean-Michel)	Var.
	Couveinhes (René)	Hérault.
	Cova (Charles)	Seine-et-Marne.
	Cozan (Jean-Yves)	Finistère.
	Cuq (Henri)	Yvelines.
	Daniel (Christian)	Côtes-d'Armor.
	Danilet (Alain)	Gard.
	Darrason (Olivier)	Bouches-du-Rhône.
	Darsières (Camille)	Martinique.
	Dassault (Olivier)	Oise.
	Daubresse (Marc-Philippe)	Nord.
Mme	David (Martine)	Rhône.
MM.	Davoine (Bernard)	Nord.
	Deblock (Gabriel)	Nord.
	Debré (Bernard)	Indre-et-Loire.
	Debré (Jean-Louis)	Eure.
	Decagny (Jean-Claude)	Nord.
	Defontaine (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Degauchy (Lucien)	Oise.
	Dehaine (Arthur)	Oise.
	Delalande (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Delattre (Francis)	Val-d'Oise.
	Dell'Agnola (Richard)	Val-de-Marne.
	Delmar (Pierre)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Delmas (Jean-Jacques)	Lozère.
	Delvaux (Jean-Jacques)	Pas-de-Calais.
	Demange (Jean-Marie)	Moselle.
	Demassieux (Claude)	Pas-de-Calais.
	Demuynck (Christian)	Seine-Saint-Denis.
	Deniau (Jean-François)	Cher.
	Deniau (Xavier)	Loiret.
	Deniaud (Yves)	Orne.
	Deprez (Léonce)	Pas-de-Calais.
	Derosier (Bernard)	Nord.
	Desanlis (Jean)	Loir-et-Cher.
	Descamps (Jean-Jacques)	Indre-et-Loire.
	Destot (Michel)	Isère.
	Devaquet (Alain)	Paris.
	Devedjian (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Dewees (Emmanuel)	Nord.
	Dhinnin (Claude)	Nord.
	Didier (Serge)	Haute-Garonne.
	Diebold (Jean)	Haute-Garonne.
	Diméglio (Willy)	Hérault.
	Doligé (Eric)	Loiret.
	Dominati (Laurent)	Paris.
	Dousset (Maurice)	Eure-et-Loir.
	Douste-Blazy (Philippe)	Hautes-Pyrénées.
	Dray (Julien)	Essonne.
	Drut (Guy)	Seine-et-Marne.
	Dubernard (Jean-Michel)	Rhône.
	Duboc (Eric)	Vienne.
	Dubourg (Philippe)	Gironde.
	Ducout (Pierre)	Gironde.
	Dugoin (Xavier)	Essonne.
	Dupilet (Dominique)	Pas-de-Calais.
	Dupuy (Christian)	Hauts-de-Seine.
	Durand (Georges)	Drôme.
	Durieux (Jean-Paul)	Meurthe-et-Moselle.
	Durr (André)	Bas-Rhin.
	Ehrmann (Charles)	Alpes-Maritimes.
	Emmanuelli (Henri)	Landes.
	Estrosi (Christian)	Alpes-Maritimes.
	Etienne (Jean-Claude)	Marne.
	Fabius (Laurent)	Seine-Maritime.
	Falala (Jean)	Marne.
	Falco (Hubert)	Var.
	Fanget (Michel)	Puy-de-Dôme.
	Fanton (André)	Calvados.
	Fauchoit (Régis)	Nord.
	Faure (Jacques-Michel)	Haute-Vienne.
	Favre (Pierre)	Gironde.
	Féron (Jacques)	Paris.
	Ferrand (Jean-Michel)	Vaucluse.
	Ferrari (Gratien)	Savoie.
	Ferry (Alain)	Bas-Rhin.
	Fèvre (Charles)	Haute-Marne.
	Fillon (François)	Sarthe.
	Floch (Jacques)	Loire-Atlantique.
	Flosse (Gaston)	Polynésie française.
	Forissier (Nicolas)	Indre.
	Foucher (Jean-Pierre)	Hauts-de-Seine.
	Fourgous (Jean-Michel)	Yvelines.
	Franco (Gaston)	Alpes-Maritimes.
	Fraysse (Marc)	Rhône.
	Fréville (Yves)	Ille-et-Vilaine.
	de (Froment (Bernard)	Creuse.
	Fuchs (Jean-Paul)	Haut-Rhin.
	Gaillard (Claude)	Meurthe-et-Moselle.
	Galley (Robert)	Aube.
	Galy-Dejean (René)	Paris.
	Gantier (Gilbert)	Paris.
	Garmendia (Pierre)	Gironde.
	Garnier (Etienne)	Loire-Atlantique.
	Garrec (René)	Calvados.
	Garrigue (Daniel)	Dordogne.
	Gascher (Pierre)	Sarthe.
	de Gastines (Henri)	Mayenne.
	Gata (Kamilo)	Wallis-et-Putuna.
	Gatignol (Claude)	Manche.
	de Gaulle (Jean)	Paris.
	Gayssot (Jean-Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Geney (Jean)	Doubs.
	Gengenwin (Germain)	Bas-Rhin.
	Geoffroy (Aloys)	Meurthe-et-Moselle.
	Gérin (André)	Rhône.
	Gest (Alain)	Somme.
	Geveaux (Jean-Marie)	Sarthe.
	Gheerbrant (Charles)	Pas-de-Calais.
	Ghysel (Michel)	Nord.

	Girard (Claude)	Doubs.
	Giraud (Michel)	Val-de-Marne.
	Giscard d'Estaing (Valéry)	Puy-de-Dôme.
	Glavany (Jean)	Hautes-Pyrénées.
	Goasduff (Jean-Louis)	Finistère.
	Godard (Michel)	Morbihan.
	Godfrain (Jacques)	Aveyron.
	Gonnot (François-Michel)	Oise.
	Gorse (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Gougy (Jean)	Pyrénées-Atlantiques.
	Gourmelen (Christian)	Val-d'Oise.
Mme	Gournay (Marie-Fanny)	Nord.
MM.	Grandpierre (Michel)	Seine-Maritime.
	Gravier (Jean)	Allier.
	Gremetz (Maxime)	Somme.
	Grignon (Gérard)	Saint-Pierre-et-Miquelon.
	Grimault (Hubert)	Maine-et-Loire.
	Griotteray (Alain)	Val-de-Marne.
	Grosdidier (François)	Moselle.
	Guédon (Louis)	Vendée.
	Guellec (Ambroise)	Finistère.
	Guichard (Olivier)	Loire-Atlantique.
	Guichon (Lucien)	Ain.
Mme	Guilhem (Evelyne)	Haute-Vienne.
MM.	Guillaume (François)	Meurthe-et-Moselle.
	Guillet (Jean-Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Guyard (Jacques)	Essonne.
	Habig (Michel)	Haut-Rhin.
	Haby (Jean-Yves)	Hauts-de-Seine.
	Hage (Georges)	Nord.
	Hamel (Gérard)	Eure-et-Loir.
	Hannoun (Michel)	Isère.
	d'Harcourt (François)	Calvados.
	Hart (Joël)	Somme.
	Hellier (Pierre)	Sarthe.
	Hériaud (Pierre)	Loire-Atlantique.
	Hermier (Guy)	Bouches-du-Rhône.
	Hoguet (Patrick)	Eure-et-Loir.
Mme	Hostalier (Françoise)	Nord.
MM.	Houillon (Philippe)	Val-d'Oise.
	Houssin (Pierre-Rémy)	Charente.
Mme	Hubert (Elisabeth)	Loire-Atlantique.
MM.	Huguenard (Robert)	Haute-Garonne.
	Hunault (Michel)	Loire-Atlantique.
	Hyest (Jean-Jacques)	Seine-et-Marne.
	Idiart (Jean-Louis)	Haute-Garonne.
	Imbert (Amédée)	Ardèche.
	Inchauspé (Michel)	Pyrénées-Atlantiques.
Mme	Isaac-Sibille (Bernardette)	Rhône.
M.	Jacob (Yvon)	Ille-et-Vilaine.
Mme	Jacquaint (Muguette)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Jacquat (Denis)	Moselle.
	Jacquemin (Michel)	Doubs.
	Jalton (Frédéric)	Guadeloupe.
Mme	Jambu (Janine)	Hauts-de-Seine.
MM.	Janquin (Serge)	Pas-de-Calais.
	Jean-Baptiste (Henry)	Mayotte.
	Jeffray (Gérard)	Seine-et-Marne.
	Jegou (Jean-Jacques)	Val-de-Marne.
	Joly (Antoine)	Sarthe.
	Josselin (Charles)	Côtes-d'Armor.
	Julia (Didier)	Seine-et-Marne.
	Juppé (Alain)	Paris.
	Juventin (Jean)	Polynésie française.
	Kaspereit (Gabriel)	Paris.
	Kerguéris (Aimé)	Morbihan.
	Kert (Christian)	Bouches-du-Rhône.
	Kiffer (Jean)	Moselle.
	Klifa (Joseph)	Haut-Rhin.
	Kucheida (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Labarrère (André)	Pyrénées-Atlantiques.
	Labaune (Patrick)	Drôme.
	Laffineur (Marc)	Maine-et-Loire.
	Lafleur (Jacques)	Nouvelle-Calédonie.
	Lalanne (Henri)	Landes.
	Lamant (Jean-Claude)	Aisne.
	Lamassoure (Alain)	Pyrénées-Atlantiques.
	Lamontagne (Raymond)	Val-d'Oise.
	Landrain (Édouard)	Loire-Atlantique.
	Lang (Jack)	Loir-et-Cher.
	Lang (Pierre)	Moselle.
	Langenieux-Villard (Philippe)	Isère.
	Lapp (Harry)	Bas-Rhin.
	Larrat (Gérard)	Aude.
	Lauga (Louis)	Landes.
	Lazaro (Thierry)	Nord.
	Leccia (Bernard)	Bouches-du-Rhône.
	Le Déaut (Jean-Yves)	Meurthe-et-Moselle.
	Leforr (Jean-Claude)	Val-de-Marne.
	Le Fur (Marc)	Côtes-d'Armor.
	Legras (Philippe)	Haute-Saône.
	Lellouche (Pierre)	Val-d'Oise.
	Lemoine (Jean-Claude)	Manche.
	Le Nay (Jacques)	Morbihan.
	Lenoir (Jean-Claude)	Orne.
	Léonard (Gérard)	Meurthe-et-Moselle.
	Léonard (Jean-Louis)	Charente-Maritime.
	Léotard (François)	Var.
	Lepeltier (Serge)	Cher.
	Le Pensec (Louis)	Finistère.
	Lepercq (Arnaud)	Vienne.
	Lequiller (Pierre)	Yvelines.
	Leroy (Bernard)	Eure.
	Lestas (Roger)	Mayenne.
	Lesueur (André)	Martinique.
	Leveau (Edouard)	Seine-Maritime.
	Le Vern (Alain)	Seine-Maritime.
	Ligot (Maurice)	Maine-et-Loire.
	Limouzy (Jacques)	Tarn.
	de Lipkowski (Jean)	Charente-Maritime.
	Longuet (Gérard)	Meuse.
	Loos (François)	Bas-Rhin.
	Lux (Arsène)	Meuse.
	Madalle (Alain)	Aude.
	Madelin (Alain)	Ille-et-Vilaine.
	Malhuret (Claude)	Allier.
	Malvy (Martin)	Lot.
	Mancel (Jean-François)	Oise.
	Mandon (Daniel)	Loire.
	Marcellin (Raymond)	Morbihan.
	Marchais (Georges)	Val-de-Marne.
	Marchand (Yves)	Hérault.
	Marcus (Claude-Gérard)	Paris.
	Mariani (Thierry)	Vaucluse.

	Mariton (Hervé)	Drôme.
	Marleix (Alain)	Cantal.
	Marsaud (Alain)	Haute-Vienne.
	Marsaudon (Jean)	Essonne.
	Martin (Philippe)	Marne.
Mme	Martinez (Henriette)	Hautes-Alpes.
MM.	Martin-Lalande (Patrice)	Loir-et-Cher.
	Masdeu-Arus (Jacques)	Yvelines.
	Masse (Marius)	Bouches-du-Rhône.
	Masson (Jean-Louis)	Moselle.
	Mathot (Philippe)	Ardennes.
	Mathus (Didier)	Saône-et-Loire.
	Mattei (Jean-François)	Bouches-du-Rhône.
	Mayoud (Alain)	Rhône.
	Mazeaud (Pierre)	Haute-Savoie.
	Méhaignerie (Pierre)	Ille-et-Vilaine.
	Mellick (Jacques)	Pas-de-Calais.
	Mercieca (Paul)	Val-de-Marne.
	Merli (Pierre)	Alpes-Maritimes.
	Merville (Denis)	Seine-Maritime.
	Mesmin (Georges)	Paris.
	Mestre (Philippe)	Vendée.
	Mexandeau (Louis)	Calvados.
	Meyer (Gilbert)	Haut-Rhin.
	Meylan (Michel)	Haute-Savoie.
	Micaux (Pierre)	Aube.
Mme	Michaux-Chevry (Lucette)	Guadeloupe.
MM.	Michel (Jean-Pierre)	Haute-Saône.
	Migaud (Didier)	Isère.
	Mignon (Jean-Claude)	Seine-et-Marne.
	Millon (Charles)	Ain.
	Miossec (Charles)	Finistère.
Mme	Moirin (Odile)	Essonne.
M.	de Montesquiou (Aymeri)	Gers.
Mme	Moreau (Louise)	Alpes-Maritimes.
MM.	Morisset (Jean-Marie)	Deux-Sèvres.
	Mothron (Georges)	Val-d'Oise.
	Moutoussamy (Ernest)	Guadeloupe.
	Moyne-Bressand (Alain)	Isère.
	Muller (Alfred)	Bas-Rhin.
	Murat (Bernard)	Corrèze.
	Muselier (Renaud)	Bouches-du-Rhône.
	Myard (Jacques)	Yvelines.
Mme	Neiertz (Véronique)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Nénou-Pwataho (Maurice)	Nouvelle-Calédonie.
	Nesme (Jean-Marc)	Saône-et-Loire.
Mme	Nicolas (Catherine)	Eure.
MM.	Nicolin (Yves)	Loire.
	Noir (Michel)	Rhône.
	Novelli (Hervé)	Indre-et-Loire.
	Nungesser (Roland)	Val-de-Marne.
	Ollier (Patrick)	Hautes-Alpes.
	Paecht (Arthur)	Var.
	Paillé (Dominique)	Deux-Sèvres.
Mme	de Panafieu (Françoise)	Paris.
M.	Pandraud (Robert)	Seine-Saint-Denis.
Mme	Papon (Monique)	Loire-Atlantique.
MM.	Pascallon (Pierre)	Puy-de-Dôme.
	Pasquini (Pierre)	Haute-Corse.
	Pelchat (Michel)	Essonne.
	Pélissard (Jacques)	Jura.
	Pennec (Daniel)	Côtes-d'Armor.
	Perben (Dominique)	Saône-et-Loire.
	de Peretti (Jean-Jacques)	Dordogne.
	Péricard (Michel)	Yvelines.
	Périssol (Pierre-André)	Allier.
	Perrut (Francisque)	Rhône.
	Petit (Pierre)	Martinique.
	Peyrefitte (Alain)	Seine-et-Marne.
	Philibert (Jean-Pierre)	Loire.
Mme	Piat (Yann)	Var.
MM.	Picotin (Daniel)	Gironde.
	Pierna (Louis)	Seine-Saint-Denis.
	Pierre-Bloch (Jean-Pierre)	Paris.
	Pihouée (André-Maurice)	La Réunion.
	Pintat (Xavier)	Gironde.
	Pinte (Etienne)	Yvelines.
	Poignant (Serge)	Loire-Atlantique.
	Poniatowski (Ladislas)	Eure.
	Pons (Bernard)	Paris.
	Pont (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Porcher (Marcel)	Val-d'Oise.
	Poujade (Robert)	Côte-d'Or.
	Poyart (Alain)	Nord.
	Préel (Jean-Luc)	Vendée.
	Pringalle (Claude)	Nord.
	Proriol (Jean)	Haute-Loire.
	Quilès (Paul)	Tarn.
	Quillet (Pierre)	Seine-et-Marne.
	Raimond (Jean-Bernard)	Bouches-du-Rhône.
	Raoult (Eric)	Seine-Saint-Denis.
	Reitzer (Jean-Luc)	Haut-Rhin.
	Revet (Charles)	Seine-Maritime.
	Reymann (Marc)	Bas-Rhin.
	Richard (Georges)	Lot-et-Garonne.
	de Richemont (Henri)	Charente.
	Rigaud (Jean)	Rhône.
Mme	Rignault (Simone)	Nièvre.
MM.	Rinaldi (Pierre)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Rispat (Yves)	Gers.
	Roatta (Jean)	Bouches-du-Rhône.
	de Robien (Gilles)	Somme.
	de Rocca (Serra (Jean-Paul)	Corse-du-Sud.
	Rochebloine (François)	Loire.
	Rodet (Alain)	Haute-Vienne.
Mme	Roig (Marie-Josée)	Vaucluse.
MM.	Roques (Marcel)	Hérault.
	Roques (Serge)	Aveyron.
	Rosselot (Jean)	Territoire de Belfort.
	Rossi (André)	Aisne.
	Rossi (José)	Corse-du-Sud.
	Rossinot (André)	Meurthe-et-Moselle.
Mme	Rousseau (Monique)	Doubs.
MM.	Roussel (François)	Dordogne.
	Rousset-Rouard (Yves)	Vaucluse.
	Roussin (Michel)	Paris.
	Roustan (Max)	Gard.
	Roux (Jean-Marie)	Ardèche.
	de Roux (Xavier)	Charente-Maritime.
Mme	Royal (Ségolène)	Deux-Sèvres.
MM.	Royer (Jean)	Indre-et-Loire.
	Rufenacht (Antoine)	Seine-Maritime.
	Saint-Ellier (Francis)	Calvados.

	de Saint-Sernin (Frédéric)	Dordogne.
	Salles (Rudy)	Alpes-Maritimes.
	Santini (André)	Hauts-de-Seine.
	Sarkozy (Nicolas)	Hauts-de-Seine.
	Sarlot (Joël)	Vendée.
	Sarre (Georges)	Paris.
	Saugey (Bernard)	Isère.
	Saumade (Gérard)	Hérault.
	Sauvadet (François)	Côte-d'Or.
Mme	Sauvaigo (Suzanne)	Alpes-Maritimes.
MM.	Schreiner (Bernard)	Bas-Rhin.
	Schwartzenberg (Roger-Gérard)	Val-de-Marne.
	Séguin (Philippe)	Vosges.
	Seitlinger (Jean)	Moselle.
	Serrou (Bernard)	Héraulr.
	Sicre (Henri)	Pyrénées-Orientales.
	Soisson (Jean-Pierre)	Yonne.
	Soulage (Daniel)	Lot-et-Garonne.
	Suguenot (Alain)	Côte-d'Or.
	Taittinger (Frantz)	Hauts-de-Seine.
	Tapie (Bernard)	Bouches-du-Rhône.
	Tardito (Jean)	Bouches-du-Rhône.
Mme	Taubira-Delannon (Christiane)	Guyane.
MM.	Teissier (Guy)	Bouches-du-Rhône.
	Tenaillon (Paul-Louis)	Yvelines.
	Terrot (Michel)	Rhône.
	Thien Ah Koon (André)	La Réunion.
	Thomas (Jean-Claude)	Marne.
	Thomas (Jean-Pierre)	Vosges.
	Thomas-Richard (Franck)	Cher.
	Tiberi (Jean)	Paris.
	Toubon (Jacques)	Paris.
	Trassy-Paillogues (Alfred)	Seine-Maritime.
	Trémège (Gérard)	Hautes-Pyrénées.
	Trigano (André)	Ariège.
	Tron (Georges)	Essonne.
	Turinay (Anicet)	Martinique.
	Ueberschlag (Jean)	Haut-Rhin.
	Urbaniak (Jean)	Pas-de-Calais.
	Vachet (Léon)	Bouches-du-Rhône.
	Valleix (Jean)	Gironde.
	Van Haecke (Yves)	Yonne.
	Vanneste (Christian)	Nord.
	Vannson (François)	Vosges.
	Vasseur (Philippe)	Pas-de-Calais.
	Vergès (Paul)	La Réunion.
	Vernier (Jacques)	Nord.
Mme	de Veyrinas (Françoise)	Haute-Garonne.
MM.	Vignoble (Gérard)	Nord.
	de Villiers (Philippe)	Vendée.
	Virapoullé (Jean-Paul)	La Réunion.
	Vissac (Claude)	Ardennes.
	Vivien (Robert-André)	Val-de-Marne.
	Voisin (Gérard)	Saône-et-Loire.
	Voisin (Michel)	Ain.
	Vuibert (Michel)	Ardennes.
	Vuillaume (Roland)	Doubs.
	Warhouver (Aloyse)	Moselle.
	Weber (Jean-Jacques)	Haut-Rhin.
	Wiltzer (Pierre-André)	Essonne.
	Zeller (Adrien)	Bas-Rhin.
	Zuccarelli (Emile)	Haute-Corse.

II. – COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 2 AVRIL AU 31 DECEMBRE 1993

1. Modifications

A. – ÉLECTIONS

a) Contestations d'élections par circonscription et décisions du Conseil constitutionnel

Métropole

Ain (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques BOYON par M. Jean LEFER et Mme BONNEFOI [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9492).

Alpes-de-Haute-Provence (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre RINALDI par M. René FINE [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) ; démission d'office à la suite de la déclaration de son inéligibilité [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871).

Alpes-de-Haute-Provence (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre DELMAR par Mme Suzanne MIENVILLE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8348).

Alpes-maritimes (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Christian ESTROSI par M. Joseph FIGUERAS [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; annulation de l'élection [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17699).

Alpes-maritimes (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gaston FRANCO par M. Jean ICART [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de cette requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Alpes-maritimes (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre MERLI par MM. Charles-Louis CRÉPIN et Robert CRÉPIN [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8348).

Ardennes (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Michel VUIBERT par M. Pierre VASSAL [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8348).

Ariège (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. André TRIGANO par M. Pierre LAJOURNADE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Aude (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain MADALLE par M. Bernard NAUDY [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Bouches-du-Rhône (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Renaud MUSELIER par M. Ronald PERDOMO [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8348).

Bouches-du-Rhône (10e circonscription) : contestation de l'élection de M. Bernard TAPIE par M. Hervé FABRE-AUBRESPY [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16887).

Bouches-du-Rhône (12e circonscription) : contestation de l'élection de M. Henri d'ATTILIO par M. Bruno MEGRET [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 octobre 1993] (p. 14157).

Bouches-du-Rhône (13e circonscription) : contestation de l'élection de M. Olivier DARRASON par M. Jean FLAHAUT [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8348).

Bouches-du-Rhône (14e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Bernard RAIMOND par M. Jean-Pierre GAIGNE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Calvados (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Francis SAINT-ELLIER par Mme Josette BENARD [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Cantal (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain MARLEIX par Mme Valérie FERRENTI [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Charente (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Georges CHAVANES par M. René CHAUFFOUR [*J.O.* du 12 mai 1993] (p. 7276) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Charente (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Henri de RICHEMONT par M. Jérôme LAMBERT [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Haute-Corse (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Emile ZUCCARELLI par M. Max SIMEONI [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Côte d'Or (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Robert POUJADE par Mme Geneviève MARTIN [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9492).

Côte d'Or (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Lucien BRENOT par M. Roland CARRAZ [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13977).

Doubs (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Claude GIRARD par Mme Pierrette HONNIN [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Doubs (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean GENEY par Mme Christine GOSSEAU [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9492).

Eure (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Bernard LEROY par M. Alain MAROIS [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Eure-et-Loir (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gérard HAMEL par Mme Marie-France STIRBOIS [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Finistère (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Bertrand COUSIN par M. Yvon BERTHOU [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Finistère (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Yves COZAN par M. Alfred CORNE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; non-lieu à statuer [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Gard (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Marie ANDRÉ par M. Robert BERENGUIER [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5971) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Gard (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain DANILET par M. Jean CARRIÈRE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 6251).

Haute-Garonne (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Louis IDIART par M. Alain ROULEAU [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Gironde (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques CHABAN-DELMAS par M. Yves DESCUBES [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5971) et par M. Pierre HURMIC [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Gironde (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gérard CASTAGNÈRA (1)par MM. Noël MAMÈRE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) et Francis VERDIÈRE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Gironde (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre DUCOUT par M. Louis PROST [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Hérault (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Yves MARCHAND par Mme Gisèle SCALA [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Isère (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain CARIGNON par M. Gilles MOURONVALLE [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Landes (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Louis LAUGA par MM. Jean-Marc CARITÉ et Bernard LAUGA [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; non-lieu à statuer [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Landes (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Henri EMMANUELLI par M. Bernard LAUGA [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; non-lieu à statuer [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Loir-et-Cher (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Jack LANG par Mme Jacqueline GOURAULT [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; démission d'office à la suite de la déclaration de son inéligibilité [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17210).

Loire-Atlantique (1re circonscription) : contestation de l'élection de Mme Monique PAPON par M. Yves ROGER [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5971) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Loire-Atlantique (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Olivier GUICHARD par M. Philippe LEVENNE [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Loire-Atlantique (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Etienne GARNIER par MM. Rémi LESTIEN et Daniel COUTANT [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) et par Mme Juliette LEPORT, M. Joseph le PEHUN, Mmes Françoise LECALLO, Gisèle PINEAU, Pierrette BOUCHET, MM. Roger BERGER, Jacques KUBIS, Jean SEILLER [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; annulation de l'élection [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

(1) Décédé, remplacé par M. Jean-Claude BARRAN, à partir du 3 septembre 1993.

Lot (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Bernard CHARLES par M. Lanouar DRIDI [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13977).

Lot-et-Garonne (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Daniel SOULAGE par M. Michel GONELLE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17820).

Maine-et-Loire (1re circonscription) : contestation de l'élection de Mme Roselyne BACHELOT par M. Bruno BOURRINET [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Manche (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. René ANDRÉ par M. Jean-Philippe MALLET [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Manche (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Yves BONNET par M. Serge JARRIGE [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Manche (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Yves BONNET par M. Jean-Pierre CHOUBRAC [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Marne (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Bruno BOURG-BROC par M. Pascal ERRÉ [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972). ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Marne (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Philippe MARTIN par M. Bernard STASI [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; annulation de l'élection [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13977).

Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Yves Le DÉAUT par M. Daniel BOURGUIGNON [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 octobre 1993] (p. 14157).

Meuse (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Gérard LONGUET par M. Jean-Luc BOURGEOIS [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Morbihan (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques LE NAY par M. Michel MORVANT [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Moselle (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Louis MASSON par M. René VIGREUX [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) et M. Gérard-Marie MULLER [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9492).

Nord (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Bernard DAVOINE par M. Marcel DERAEDT [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Nord (16e circonscription) : contestation de l'élection de M. Georges HAGE par M. Patrick VAN ANDREUWELT [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Nord (21e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Louis BORLOO par M. Robert HIRSOUX [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Nord (22e circonscription) : contestation de l'élection de M. Christian BATAILLE par MM. Gérard JOËL, Bernard BAUDUIN, Mme Monique DELSARTE, MM. Gilbert DELSARTE, Joachim DENOYELLE, Mme Julienne NOTEBAERT, M. Albert NOTEBAERT, Mmes Marie-Antoinette DENOYELLE-RICHEZ, Michelle RICHEZ, M. Jacques LOUVION, Mme Marie-Josée LOUVION, M. Christian PETELOT [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) et par MM. Régis

LOCOCHE, Jean-Marie DENEUBOURG, Mmes Marcelle DEFOSSEZ-LEDIEU, Nadine CENEZ, Isabelle CENEZ, Béatrice LEFEVRE, MM. Edmond BAILLEUX, Thierry BUISSÉ, Fernand PLICHON, Mmes Lucette MENET-DUFRÊNE, Mauricette CREPIN-LECOCHE, MM. Ghislain MARTEL, Patrice BAILLEUX, Jean-Claude POIRETTE, Léon BRIASTRE, Mme Carmen BRICOUT, MM. Raymond BRACQ, Michel LEDIEU, Mme Nicole BARDOUX-DUPONT, M. Jean-Marie LEMAIRE [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9492 et 9493).

Oise (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Lucien DEGAUCHY par M. Jean-Paul LETOURNEUR [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) et par MM. Michel FRANÇAIX et François FERRIEUX [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Orne (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Yves DENIAUD par M. Richard HUARD de JORNA [*J.O.* du 24 avril 1993] (p. 6623) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Pas-de-Calais (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Philippe VASSEUR par Mme Cécile LOCQUEVILLE [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Pas-de-Calais (10e circonscription) : contestation de l'élection de M. Serge JANQUIN par M. Bernard DELBREUF [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Pas-de-Calais (14e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean URBANIAK par M. Simon PAPAJAK [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Puy-de-Dôme (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Valéry GISCARD D'ESTAING par M. Marcel DUQUENNE et Mme Marie-Hélène NICOLON DE GUÉRINES [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Pyrénées-Atlantiques (6e circonscription) : contestation de l'élection de Mme Michèle ALLIOT-MARIE par M. Christian BEAU [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929) ; rejet de la requête [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16887).

Hautes-Pyrénées (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean GLAVANY par M. Jean JOURNÉ [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15426).

Pyrénées-Orientales (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Claude BARATE par M. Jean-Paul ALDUY [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Pyrénées-Orientales (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Henri SICRE par M. Jean MADRENAS [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Bas-Rhin (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Harry LAPP par M. Philippe PETIT [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6159) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Bas-Rhin (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Marc REYMANN par Mme Yvelyne MOEGLEN [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6159) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Bas-Rhin (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alfred MULLER par Mme Brigitte HOERMANN [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Bas-Rhin (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. André DURR par M. Denis MAURER [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Haut-Rhin (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean UEBERSCHLAG par M. Jean-Bernard FORESTIER [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Rhône (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Michel NOIR par MM. Gilles BUNA et Gérard BERTHET [*J.O.* du 14 avril 1993] (p. 6280) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Rhône (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Michel DUBERNARD par M. André SOULIER [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871).

Rhône (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean RIGAUD par M. Etienne TETE [*J.O.* du 14 avril 1993] (p. 6280) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Rhône (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Marc FRAYSSE par MM. Pierre VIAL [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951), Pierre BOUQUET [*J.O.* du 14 avril 1993] (p. 6280) et Jean-Paul BRET [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Rhône (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre CALVEL par M. Jean-Jacques QUEYRANNE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Rhône (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain MAYOUD (1)par M. Marc JEDLICZKA [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Rhône (12e circonscription) : contestation de l'élection de M. Michel TERROT par M. Bernard CHAMBON [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 octobre 1993] (p. 14157).

Rhône (13e circonscription) : contestation de l'élection de Mme Martine DAVID par M. François WOLF [*J.O.* du 14 avril 1993] (p. 6280) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Rhône (14e circonscription) : contestation de l'élection de M. André GERIN par M. Louis ROUX [*J.O.* du 14 avril 1993] (p. 6280) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Paris (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Laurent DOMINATI par MM. Gabriel LAGOUGE et Brice LALONDE [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Paris (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean TIBÉRI par M. André DUPONT [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Paris (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gabriel KASPEREIT par M. Guy DORCHIES [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Paris (13e circonscription) : contestation de l'élection de M. René GALY-DEJEAN par M. Marc MOSSE [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 13729).

Paris (15e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gilbert GANTIER par Mme Elisabeth GOMBERT [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871).

Paris (18e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain JUPPÉ par M. Christophe CARESCHE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

---

(1) Décédé ; remplacé par M. Michel MERCIER à partir du 24 mai 1993.

Paris (19e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre PIERRE-BLOCH par M. Christian METZGER [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; démission d'office à la suite de la déclaration de son inéligibilité [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Paris (20e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques FÉRON par M. Jean-Christophe CAMBADÉLIS [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Paris (21e circonscription) : contestation de l'élection de M. Didier BARIANI par Mme Nicole JOBELET [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Seine-Maritime (1re circonscription) : contestation de l'élection de Mme Jeanine BONVOISIN par Mme Irène PERGENT [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Seine-Maritime (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Laurent FABIUS par M. Jean TRICOT [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Seine-et-Marne (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Claude MIGNON par Mme Marie-Angèle GERBERON [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Seine-et-Marne (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Jacques HYEST par M. Robert DOMENECH [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Seine-et-Marne (9e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre COGNAT par Mme Marie RAYE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Vosges (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gérard CHERPION par M. Christian PIERRET [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; désistement du requérant [*J.O.* du 9 octobre 1993] (p. 14157).

Yvelines (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Etienne PINTE par Mme Albertine MANDALES [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Yvelines (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Franck BOROTRA par MM. Dominique JULIEN-LABRUYÈRE [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) et Jean-François CORDET [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Yvelines (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Paul-Louis TENAILLON par M. François RUDLOFF [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Yvelines (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre LEQUILLER par Mme Dominique HOEL [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Yvelines (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques MYARD par M. Stéphane DIEMERT et Mme Marie-Thérèse BOUFFARD [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 27 novembre 1993] (p. 16417).

Yvelines (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Michel PÉRICARD par M. Marc HONNIN [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5972) ; rejet de la requête [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Yvelines (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre CARDO par M. Michel LEFEBVRE [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9493).

Yvelines (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Pierre BÉDIER par M. Stéphane GASNOT [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Yvelines (9e circonscription) : contestation de l'élection de M. Henri CUQ par M. Jacky GUIDEZ [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Yvelines (10e circonscription) : contestation de l'élection de Mme Christine BOUTIN par Mme Fernande WUIOT-VERDIERE [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Yvelines (11e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Michel FOURGOUS par M. Gérard COPEDE [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) et M. Maurice PROSTD [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698)

Yvelines (12e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques MASDEU-ARUS par MM. Sylvain DANDONNEAU [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) et Gilbert DEBROSSE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Somme (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Maxime GREMETZ par M. Jean BOULY et par Mme Martine GUEBELS [*J.O.* des 10 et 11 avril 1993] (p. 6210 et 6251) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16887).

Somme (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Gilles de ROBIEN par Mme Jeanine FUNGHINI [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6251) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Somme (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Alain GEST par Mme Anne BOUTELOUP [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Tarn-et-Garonne (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre CAVE par M. Freddy SEREZO [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Essonne (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Xavier DUGOIN par M. Christian JOUBERT [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Essonne (10e circonscription) : contestation de l'élection de M. Julien DRAY par M. Antoine CHARRIN [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

Hauts-de-Seine (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Frantz TAITTINGER par M. Aït YOUCEF [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Hauts-de-Seine (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Nicolas SARKOZY par M. Jean-Michel GRANGER, M. Jean-Noël BOUTIN et Mme Sylvie GUÉRIN ; rejet de la requête [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13977).

Hauts-de-Seine (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Jacques GUILLET par M. Harry MARGUERITES ; [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Hauts-de-Seine (10e circonscription) : contestation de l'élection de M. André SANTINI par M. Jean PEYNAUD [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Hauts-de-Seine (12e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre FOUCHER par M. Jurgen DUNG [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Hauts-de-Seine (13e circonscription) : contestation de l'élection de M. Patrick DEVEDJIAN par Mme Florence ROUSSARIE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Seine-Saint-Denis (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Louis PIERNA par M. André VEYSSIERE [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; désistement du requérant [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Seine-Saint-Denis (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Claude GAYSSOT par M. Jean-Christophe LAGARDE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Seine-Saint-Denis (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Claude BARTOLONE par M. Alain MEYET [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Seine-Saint-Denis (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre BRARD par M. Max GUYON [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) et M. Marc GAULIN [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Seine-Saint-Denis (11e circonscription) : contestation de l'élection de M. François ASENSI par M. Jacques OUDOT [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; désistement du requérant [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Val-de-Marne (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Roger-Gérard SCHWARTZENBERG par M. Jean-Marie POIRIER [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) et MM. Bernard-Claude SAVY et Roger GRESIL [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Val-de-Marne (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Roland NUNGESSER par M. Jacques HEURTAUD [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) ; rejet de la requête [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17820).

Val-de-Marne (9e circonscription) : contestation de l'élection de M. Paul MERCIECA par M. Fernand SAAL [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9493).

Val-de-Marne (10e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Claude LEFORT par M. Jean-Michel André TANGUY [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Val-de-Marne (12e circonscription) : contestation de l'élection de M. Richard DELL'AGNOLA par Mme Huguette LADAME [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Val-d'Oise (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Philippe HOUILLON par M. Christian DEBROSSE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Val-d'Oise (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Christian GOURMELEN par Mme Véronique LACROIX [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Val-d'Oise (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean BARDET par M. Gérard LADAME [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Val-d'Oise (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. Francis DELATTRE par M. François GAYET [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) et Mme Simone GUYON [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Val-d'Oise (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Georges MOTHRON par Mme Brigitte MIDOUX [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610)

Val-d'Oise (6e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Pierre DELALANDE par M. Nicolas DELABARRE [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6160) et M. Franck LANDOUCH [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Val-d'Oise (7e circonscription) : contestation de l'élection de M. Raymond LAMONTAGNE par Mme Lucette OLLIER [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Val-d'Oise (9e circonscription) : contestation de l'élection de M. Marcel PORCHER par M. Jacques GIRARD [*J.O.* du 11 avril 1993] (p. 6252) ; rejet de la requête [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Départements d'outre-mer

Guadeloupe (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Ernest MOUTOUSSAMY par M. Léopold DEHERLESAINT [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) et par M. Claude AREKIAN [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Guadeloupe (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. Edouard CHAMMOUGON par M. Dominique LARIFLA [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Guyane (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Léon BERTRAND par Mme Marie-Louise NIORD et M. Jean-Elie PANNELLE [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de ces requêtes [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Martinique (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. André LESUEUR par M. Jean-Pierre ELISE [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Réunion (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Paul VERGÈS par M. Jean-François BOSVIEL [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Réunion (3e circonscription) : contestation de l'élection de M. André THIEN AH KOON par M. Philippe BERNE [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6210) ; rejet de la requête [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13729).

Réunion (4e circonscription) : contestation de l'élection de M. André-Maurice PIHOUÉE par M. Elie HOARAU [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16887).

Réunion (5e circonscription) : contestation de l'élection de M. Jean-Paul VIRAPOULLÉ par M. Camille SUDRE [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 6 novembre 1993] (p. 15426).

Territoires d'outre-mer

Mayotte : contestation de l'élection de M. Henry JEAN-BAPTISTE [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Nouvelle-Calédonie et dépendances (1re circonscription) : contestation de l'élection de M. Jacques LAFLEUR par M. Claude SARRAN [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6560) ; rejet de la requête [*J.O.* du 22 octobre 1993] (p. 14698).

Nouvelle-Calédonie et dépendances (1re et 2e circonscriptions) : contestation de l'élection de MM. Jacques LAFLEUR et Maurice NÉNOU-PWATAHO par M. Emmanuel LEMARCHAND [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9493).

Nouvelle-Calédonie et dépendances (2e circonscription) : contestation de l'élection de M. Maurice NÉNOU-PWATAHO par M. Joseph MOINDOU [*J.O.* du 2 avril 1993] (p. 5951) ; rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9493).

Wallis-et-Futuna : contestation de l'élection de M. Kamilo GATA par M. Clovis LOGOLOGOFOLAU [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) : rejet de la requête [*J.O.* du 3 juillet 1993] (p. 9493).

b) **Elections partielles**

- 19 septembre 1993 : élection de M. Henri EMMANUELLI (Landes, 3e circonscription) [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150) ; élection de M. Etienne GARNIER (Loire-Atlantique, 8e circonscription) [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150).

- 12 décembre 1993 : élection de M. Philippe MARTIN (Marne, 6e circonscription) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17380).

c) **Démissions d'office de députés**

M. Pierre RINALDI [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871).

M. Jean-Pierre PIERRE-BLOCH [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

M. Jack LANG [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17210).

B. - DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Mme Michèle ALLIOT-MARIE : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Edmond ALPHANDERY : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Edouard BALLADUR : décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

M. Michel BARNIER : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. François BAYROU : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Bernard BOSSON : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Alain CARIGNON : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Hervé de CHARETTE : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Pascal CLÉMENT : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Philippe DOUSTE-BLAZY : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. François FILLON : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Michel GIRAUD : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Alain JUPPÉ : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Alain LAMASSOURE : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. François LÉOTARD : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Gérard LONGUET : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Alain MADELIN : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Pierre MÉHAIGNERIE : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Philippe MESTRE : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Dominique PERBEN : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. André ROSSINOT : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Michel ROUSSIN : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Nicolas SARKOZY : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

M. Jacques TOUBON : décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

C. - DÉPUTÉS DÉCÉDÉS

M. Pierre BÉRÉGOVOY, décédé le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6928).

M. Alain MAYOUD, décédé le 23 mai 1993 [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738).

M. Gérard CASTAGNÉRA, décédé le 2 septembre 1993 [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481).

D. - DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

M. Henri EMMANUELLI [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

E. - SUPPLÉANTS DEVENUS DÉPUTÉS

M. Léon AIMÉ, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe MESTRE, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

Mme Martine AURILLAC, devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel ROUSSIN, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jean-Claude BARRAN, devenu député le 3 septembre 1993, en remplacement de M. Gérard CASTAGNÉRA, décédé le 2 septembre 1993 [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481).

M. Jean-Gilles BERTHOMMIER, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain MADELIN, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jean-Marie BERTRAND, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François LÉOTARD, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6928).

M. Didier BOULAUD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre BÉRÉGOVOY, décédé le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jean-François CALVO, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe DOUSTE-BLAZY, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Gilles CARREZ, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel GIRAUD, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Richard CAZENAVE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain CARIGNON, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Charles CECCALDI-RAYNAUD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Nicolas SARKOZY, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Philippe CHAULET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY, nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jacques CYPRÈS, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pascal CLÉMENT, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. André DROITCOURT, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Gérard LONGUET, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

Mme Danielle DUFEU, devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre MÉHAIGNERIE, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jean-Paul EMORINE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Dominique PERBEN, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Hervé GAYMARD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel BARNIER, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Claude GOASGUEN, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Jacques TOUBON, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Philippe GOUJON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edouard BALLADUR, nommé Premier ministre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6928).

M. Jean GRENET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain LAMASSOURE, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Pierre HÉRISSON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Bernard BOSSON, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Pierre LAGUILHON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François BAYROU, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Pierre LEFEBVRE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François FILLON, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Alain LEVOYER, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Hervé de CHARETTE, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Christian MARTIN, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edmond ALPHANDÉRY, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Michel MERCIER, devenu député le 24 mai 1993, en remplacement de M. Alain MAYOUD, décédé le 23 mai 1993 [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738).

M. Daniel POULOU, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Michèle ALLIOT-MARIE, nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Jean-Marie SCHLERET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. André ROSSINOT, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

M. Yves VERWAERDE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain JUPPÉ, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

F. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

M. Léon AIMÉ, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe MESTRE, nommé membre du Gouvernement.

Mme Michèle ALLIOT-MARIE, nommée membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Edmond ALPHANDÉRY, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

Mme Martine AURILLAC, devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel ROUSSIN, nommé membre du Gouvernement.

M. Edouard BALLADUR, nommé Premier ministre le 29 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Michel BARNIER, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Jean-Claude BARRAN, devenu député le 3 septembre 1993, en remplacement de M. Gérard CASTAGNÉRA, décédé le 2 septembre 1993.

M. François BAYROU, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Pierre BÉRÉGOVOY, décédé le 1er mai 1993.

M. Jean-Gilles BERTHOMMIER, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain MADELIN, nommé membre du Gouvernement.

M. Jean-Marie BERTRAND, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François LÉOTARD, nommé membre du Gouvernement.

M. Bernard BOSSON, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Didier BOULAUD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre BÉRÉGOVOY, décédé le 1er mai 1993.

M. Jean-François CALVO, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe DOUSTE-BLAZY, nommé membre du Gouvernement.

M. Alain CARIGNON, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Gilles CARREZ, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel GIRAUD, nommé membre du Gouvernement.

M. Gérard CASTAGNÉRA, décédé le 2 septembre 1993.

M. Richard CAZENAVE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain CARIGNON, nommé membre du Gouvernement.

M. Charles CECCALDI-RAYNAUD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Nicolas SARKOZY, nommé membre du Gouvernement.

M. Hervé de CHARETTE, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Philippe CHAULET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY, nommée membre du Gouvernement.

M. Pascal CLÉMENT, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Jacques CYPRÈS, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pascal CLÉMENT, nommé membre du Gouvernement.

M. Philippe DOUSTE-BLAZY, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. André DROITCOURT, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Gérard LONGUET, nommé membre du Gouvernement.

Mme Danielle DUFEU, devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre MÉHAIGNERIE, nommé membre du Gouvernement.

M. Jean-Paul EMORINE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Dominique PERBEN, nommé membre du Gouvernement.

M. Henri EMMANUELLI, démissionnaire le 8 juillet 1993 ; réélu député le 19 septembre 1993.

M. Christian ESTROSI, annulation de son élection le 18 décembre 1993.

M. François FILLON, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Etienne GARNIER, annulation de son élection le 9 juillet 1993 ; réélu député le 19 septembre 1993.

M. Hervé GAYMARD, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel BARNIER, nommé membre du Gouvernement.

M. Michel GIRAUD, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Claude GOASGUEN, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Jacques TOUBON, nommé membre du Gouvernement.

M. Philippe GOUJON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edouard BALLADUR, nommé Premier ministre.

M. Jean GRENET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain LAMASSOURE, nommé membre du Gouvernement.

M. Pierre HÉRISSON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Bernard BOSSON, nommé membre du Gouvernement.

M. Alain JUPPÉ, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Pierre LAGUILHON, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François BAYROU, nommé membre du Gouvernement.

M. Alain LAMASSOURE, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Jack LANG, démission d'office le 10 décembre 1993 en conséquence de la décision n° 93-1328 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993.

M. Pierre LEFEBVRE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François FILLON, nommé membre du Gouvernement.

M. François LÉOTARD, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Alain LEVOYER, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Hervé de CHARETTE, nommé membre du Gouvernement.

M. Gérard LONGUET, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Alain MADELIN, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Christian MARTIN, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edmond ALPHANDÉRY, nommé membre du Gouvernement.

M. Philippe MARTIN, annulation de son élection le 7 octobre 1993 ; réélu député le 14 décembre 1993.

M. Alain MAYOUD, décédé le 23 mai 1993.

M. Pierre MÉHAIGNERIE, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Michel MERCIER, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain MAYOUD, décédé le 23 mai 1993.

M. Philippe MESTRE, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY, nommée membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Dominique PERBEN, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Jean-Pierre PIERRE-BLOCH, démission d'office le 25 novembre 1993 en conséquence de la décision n° 93-1321 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993.

M. Daniel POULOU, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Michèle ALLIOT-MARIE, nommée membre du Gouvernement.

M. Pierre RINALDI, démission d'office le 16 novembre 1993 en conséquence de la décision n° 93-1316 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible pendant un an à compter du 28 mars 1993.

M. André ROSSINOT, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Michel ROUSSIN, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Nicolas SARKOZY, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Jean-Marie SCHLERET, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. André ROSSINOT, nommé membre du Gouvernement.

M. Jacques TOUBON, nommé membre du Gouvernement le 30 mars 1993. Cessation de son mandat le 1er mai 1993.

M. Yves VERWAERDE, devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain JUPPÉ, nommé membre du Gouvernement.

G. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR CIRCONSCRIPTION

Départements de la métropole :

Alpes-de-Haute-Provence (1re circonscription) : M. Pierre RINALDI jusqu'au 16 novembre 1993.

Alpes-Maritimes (2e circonscription) : M. Christian ESTROSI jusqu'au 18 décembre 1993.

Gironde (3e circonscription) : M. Gérard CASTAGNÉRA jusqu'au 2 septembre 1993 ; M. Jean-Claude BARRAN à partir du 3 septembre 1993.

Ille-et-Vilaine (4e circonscription) : M. Alain MADELIN jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean-Gilles BERTHOMMIER à partir du 2 mai 1993.

Ille-et-Vilaine (5e circonscription) : M. Pierre MÉHAIGNERIE jusqu'au 1er mai 1993 ; Mme Danielle DUFEU, à partir du 2 mai 1993.

Isère (1re circonscription) : M. Alain CARIGNON jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Richard CAZENAVE à partir du 2 mai 1993.

Landes (3e circonscription) : M. Henri EMMANUELLI jusqu'au 8 juillet 1993 ; M. Henri EMMANUELLI à partir du 19 septembre 1993.

Loir-et-Cher (1re circonscription) : M. Jack LANG jusqu'au 9 décembre 1993 ;

Loire (6e circonscription) : M. Pascal CLÉMENT jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jacques CYPRÈS à partir du 2 mai 1993.

Loire-Atlantique (8e circonscription) : M. Etienne GARNIER jusqu'au 9 juillet 1993 ; M. Etienne GARNIER à partir du 19 septembre 1993.

Maine-et-Loire (3e circonscription) : M. Edmond ALPHANDÉRY jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Christian MARTIN à partir du 2 mai 1993.

Maine-et-Loire (6e circonscription) : M. Hervé de CHARETTE jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Alain LEVOYER à partir du 2 mai 1993.

Marne (6e circonscription) : M. Philippe MARTIN jusqu'au 7 octobre 1993, puis à partir du 14 décembre 1993.

Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) : M. André ROSSINOT jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean-Marie SCHLERET à partir du 2 mai 1993.

Meuse (1re circonscription) : M. Gérard LONGUET jusqu'au 1er mai 1993 ; M. André DROITCOURT à partir du 2 mai 1993.

Nièvre (1re circonscription) : M. Pierre BÉRÉGOVOY jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Didier BOULAUD à partir du 2 mai 1993.

Paris (3e circonscription) : M. Michel ROUSSIN jusqu'au 1er mai 1993 ; Mme Martine AURILLAC à partir du 2 mai 1993.

Paris (10e circonscription) : M. Jacques TOUBON jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Claude GOASGUEN à partir du 2 mai 1993.

Paris (12e circonscription) : M. Edouard BALLADUR jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Philippe GOUJON à partir du 2 mai 1993.

Paris (18e circonscription) : M. Alain JUPPÉ jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Yves VERWAERDE à partir du 2 mai 1993.

Paris (19e circonscription) : M. Jean-Pierre PIERRE-BLOCH jusqu'au 24 novembre 1993 ;

Pyrénées-Atlantiques (2e circonscription) : M. François BAYROU jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Pierre LAGUILHON à partir du 2 mai 1993.

Pyrénées-Atlantiques (5e circonscription) : M. Alain LAMASSOURE jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean GRENET à partir du 2 mai 1993.

Pyrénées-Atlantiques (6e circonscription) : Mme Michèle ALLIOT-MARIE jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Daniel POULOU à partir du 2 mai 1993.

Hautes-Pyrénées (2e circonscription) : M. Philippe DOUSTE-BLAZY jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean-François CALVO à partir du 2 mai 1993.

Rhône (8e circonscription) : M. Alain MAYOUD jusqu'au 23 mai 1993 ; M. Michel MERCIER à partir du 24 mai 1993.

Saône-et-Loire (5e circonscription) : M. Dominique PERBEN jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean-Paul EMORINE à partir du 2 mai 1993.

Sarthe (4e circonscription) : M. François FILLON jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Pierre LEFEBVRE à partir du 2 mai 1993.

Savoie (2e circonscription) : M. Michel BARNIER jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Hervé GAYMARD à partir du 2 mai 1993.

Haute-Savoie (2e circonscription) : M. Bernard BOSSON jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Pierre HÉRISSON à partir du 2 mai 1993.

Var (5e circonscription) : M. François LÉOTARD jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Jean-Marie BERTRAND à partir du 2 mai 1993.

Vendée (2e circonscription) : M. Philippe MESTRE jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Léon AIMÉ à partir du 2 mai 1993.

Hauts-de-Seine (6e circonscription) : M. Nicolas SARKOZY jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Charles CECCALDI-RAYNAUD à partir du 2 mai 1993.

Val-de-Marne (5e circonscription) : M. Michel GIRAUD jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Gilles CARREZ à partir du 2 mai 1993.

Départements d'Outre-Mer :

Guadeloupe (4e circonscription) : Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY jusqu'au 1er mai 1993 ; M. Philippe CHAULET à partir du 2 mai 1993.

2. Missions temporaires

Mme Colette CODACIONNI, chargée d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7585).

M. Jean-Yves CHAMARD, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7588).

M. Jacques GODFRAIN, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7584).

M. Thierry MARIANI, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7728).

M. Jean-François MATTEI, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre délégué à la santé [*J.O.* du 15 juin 1993] (p. 8509).

M. Patrick BALKANY, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire [*J.O.* du 2 juillet 1993] (p. 9413).

M. Alain MARSAUD, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 2 juillet 1993] (p. 9413).

M. Jacques LAFLEUR, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 21 juillet 1993] (p. 10271).

M. Christian BATAILLE, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur [*J.O.* du 17 août 1993] (p. 11653).

M. Willy DIMEGLIO, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur [*J.O.* du 8 septembre 1993] (p. 12601).

M. Hervé GAYMARD, chargé d'une mission temporaire en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral auprès du ministre de l'agriculture et de la pêche [9 octobre 1993] (p. 14136).

M. Richard CAZENAVE, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de la coopération [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15812).

M. Jean de BOISHUE, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16874).

M. Jean de GAULLE, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17804).

III. - GROUPES POLITIQUES

I. - Groupe du Rassemblement pour la République

a) *Membres de ce groupe* (245) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975). - Président : Bernard Pons. - MM. Jean-Claude Abrioux, Bernard Accoyer, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Jean-Paul Anciaux, René André, André Angot, Daniel Arata, Henri-Jean Arnaud, Jean-Claude Asphe, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Raymond-Max Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Jean-Claude Bahu, Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Jean Bardet, Michel Barnier, François Baroin, André Bascou, Jacques Baumel, Pierre Bédier, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean Besson, Raoul Béteille, Jérôme Bignon, Jean-Claude Bireau, Jean de Boishue, Philippe Bonnecarrère, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Michel Bouvard, Jacques Boyon, Philippe Briand, Louis de Broissia, Christian Cabal, Bernard Carayon, Alain Carignon, Grégoire Carneiro, Gérard Castagnera, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaillé, Jacques Chaban-Delmas, René Chabot, Jean-Yves Chamard, Edouard Chammougon, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Ernest Chénière, Jacques Chirac, Mme Colette Codaccioni, MM. Jean-Pierre Cognat, Gérard Cornu, François Cornut-Gentille, Mme Anne-Marie Couderc, MM. Alain Cousin, Bertrand Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Charles Cova, Henri Cuq, Christian Daniel, Alain Danilet, Olivier Dassault, Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Lucien Degauchy, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Richard dell'Agnola, Pierre Delmar, Jean-Jacques Delvaux, Jean-Marie Demange, Claude Demassieux, Christian Demuynck, Xavier Deniau, Yves Deniaud, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Emmanuel Dewees, Claude Dhinnin, Jean Diebold, Eric Doligé, Guy Drut, Philippe Dubourg, Xavier Dugoin, Christian Dupuy, André Durr, Christian Estrosi, Jean-Claude Etienne, Jean Falala, André Fanton, Jacques-Michel Faure, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Gaston Flosse, Jean-Michel Fourgous, Gaston Franco, Marc Fraysse, Bernard de Froment, Robert Galley, René Galy-Dejean, Etienne Garnier, Daniel Garrigue, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Jean Geney, Jean-Marie Geveaux, Michel Ghysel, Claude Girard, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Jean Gougy, Mme Marie-Fanny Gournay, MM. François Grosdidier, Louis Guédon, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Mme Evelyne Guilhem, MM. François Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Michel Habig, Gérard Hamel, Michel Hannoun, Joël Hart, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Robert Huguenard, Michel Hunault, Michel Inschauspé, Antoine Joly, Didier Julia, Alain Juppé, Jean Juventin, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, Patrick Labaune, Jacques Lafleur, Jean-Claude Lamant, Raymond Lamontagne, Philippe Langenieux-Villard, Louis Lauga, Thierry Lazaro, Bernard Leccia, Marc Le Fur, Philippe Legras, Pierre Lellouche, Jean-Claud Lemoine, Gérard Léonard, Jean-Louis Léonard, Serge Lepeletier, Arnaud Lepercq, André Lesueur, Edouard Leveau, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Thierry Mariani, Alain Marleix, Alain Marsaud, Jean Marsaudon, Mme Henriette Martinez, MM. Patrice Martin-Lalande, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Denis Merville, Gilbert Meyer, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Mme Odile Moirin, MM. Georges Mothron, Bernard Murat, Renaud Muselier, Jacques Myard, Maurice Nénou-Pwataho, Mme Catherine Nicolas, MM. Roland Nungesser, Patrick Ollier, Mme Françoise de Panafieu, MM. Robert Pandraud, Pierre Pascallon, Pierre Pasquini, Jacques Pélissard, Dominique Perben, Jean-Jacques de Peretti, Michel Péricard, Pierre-André Périssol, Pierre Petit, Alain Peyrefitte, André-Maurice Pihouée, Etienne Pinte, Serge Poignant, Bernard Pons, Marcel Porcher, Robert Poujade, Alain Poyart, Claude Pringalle, Pierre Quillet, Jean-Bernard Raimond, Eric Raoult, Jean-Luc Reitzer, Georges Richard, Henri de Richemont, Mme Simone Rignault, MM. Pierre Rinaldi, Jean-Paul de Rocca Serra, Mme Marie-Josée Roig, M. Jean Rosselot, Mme Monique Rousseau, MM. François Roussel, Michel Roussin, Jean-Marie Roux, Antoine Rufenacht, Frédéric de Saint-Sernin, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Bernard Serrou, Alain Suguenot, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Alfred Trassy-Paillogues, Georges Tron, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Yves Van Haecke, Christian Vanneste, Jacques Vernier, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

b) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (12) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975) : MM. Jean Auclair, Gérard Cherpion, Gabriel Deblock, Jean-Michel Dubernard, Jacques Féron, Yvon Jacob, Arsène Lux, Daniel Pennec, Yves Rispat, Anicet Turinay, François Vannson, Claude Vissac.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de ce groupe [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982) : Mme Martine Aurillac, MM. Jean-Marie Bertrand, Jean-François Calvo, Gilles Carrez, Richard Cazenave, Charles Ceccaldi-Raynaud, Philippe Chaulet, Hervé Gaymard, Philippe Goujon, Pierre Laguilhon, Pierre Lefebvre ; [*J.O.* du 16 septembre 1993] (p. 12968) : M. Jean-Claude Barran ; [*J.O.* du 23 septembre 1993 (p. 13245) : M. Etienne Garnier.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) : M. Edouard Chammougon ; [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929) : Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Edouard Balladur, Michel Barnier, Alain Carignon, François Fillon, Michel Giraud, Alain Juppé, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Dominique Perben, Michel Roussin, Nicolas Sarkozy, Jacques Toubon ; [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Etienne Garnier ; [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481) : M. Gérard Castagnéra, (décédé le 2 septembre 1993) ; [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871) : M. Pierre Rinaldi ; [*J.O.* du 17 décembre 1993] (p. 17699) : M. Christian Estrosi.

S'apparentent à ce groupe [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : M. Lucien Brenot ; [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) : M. Frantz Taittinger ; [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982) : M. Jean Grenet.

II. - Groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre

a) *Membres de ce groupe* (213) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976). - Président : Charles Millon. - MM. Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Edmond Alphandéry, Mme Nicole Ameline, MM. Jean-Marie André, François d'Aubert, Gilbert Barbier, Didier Bariani, Raymond Barre, Jacques Barrot, Hubert Bassot, Jean-Pierre Bastiani, Dominique Baudis, Charles Baur, François Bayrou, Jean-Louis Beaumont, René Beaumont, Jean Bégault, Didier Béguin, Jean-Louis Bernard, Claude Birraux, Jacques Blanc, Michel Blondeau, Roland Blum, Gérard Boche, Yves Bonnet, Yvon Bonnot, Mme Jeanine Bonvoisin, M. Bernard Bosson, Mme Emmanuelle Bouquillon, M. Jean Bousquet, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Jacques Briat, Jacques Brossard, Dominique Bussereau, Jean-Pierre Calvel,

François Calvet, Pierre Cardo, Antoine Carré, Michel Cartaud, Jean-Pierre Cave, Robert Cazalet, Arnaud Cazin d'Honincthun, Hervé de Charette, Jean-Marc Chartoire, Georges Chavanes, Paul Chollet, Jean-François Chossy, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier, Thierry Cornillet, René Couanau, Raymond Couderc, Bernard Coulon, Charles de Courson, Yves Coussain, Jean-Yves Cozan, Olivier Darrason, Marc-Philippe Daubresse, Jean-Claude Decagny, Francis Delattre, Jean-Jacques Delmas, Jean-François Deniau, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Jean-Jacques Descamps, Serge Didier, Willy Diméglio, Laurent Dominati, Maurice Dousset, Philippe Douste-Blazy, Eric Duboc, Georges Durand, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Michel Fanget, Pierre Favre, Gratien Ferrari, Charles Fèvre, Nicolas Forissier, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, Germain Gengenwin, Aloys Geoffroy, Alain Gest, Charles Gheerbrant, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Godard, François-Michel Gonnot, Christian Gourmelen, Jean Gravier, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Alain Griotteray, Ambroise Guellec, Jean-Yves Haby, François d'Harcourt, Pierre Hellier, Pierre Hériaud, Patrick Hoguet, Mme Françoise Hostalier, MM. Philippe Houillon, Jean-Jacques Hyest, Amédée Imbert, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Denis Jacquat, Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Gérard Jeffray, Jean-Jacques Jegou, Aimé Kerguéris, Christian Kert, Joseph Klifa, Marc Laffineur, Henri Lalanne, Alain Lamassoure, Edouard Landrain, Pierre Lang, Harry Lapp, Gérard Larrat, François Léotard, Pierre Lequiller, Bernard Leroy, Roger Lestas, Maurice Ligot, Gérard Longuet, François Loos, Alain Madelin, Claude Malhuret, Daniel Mandon, Raymond Marcellin, Yves Marchand, Hervé Mariton, Philippe Mathot, Jean-François Mattei, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaux, Charles Millon, Aymeri de Montesquiou, Mme Louise Moreau, MM. Jean-Marie Morisset, Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Yves Nicolin, Hervé Novelli, Arthur Paecht, Dominique Paillé, Mme Monique Papon, MM. Michel Pelchat, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Daniel Picotin, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Xavier Pintat, Ladislas Poniatowski, Jean-Pierre Pont, Jean-Luc Préel, Jean Proriol, Charles Revet, Marc Reymann, Jean Rigaud, Jean Roatta, Gilles de Robien, François Rochebloine, Marcel Roques, Serge Roques, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Yves Rousset-Rouard, Max Roustan, Xavier de Roux, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Joël Sarlot, Bernard Saugey, François Sauvadet, Jean Seitlinger, Daniel Soulage, Guy Teissier, Paul-Louis Tenaillon, Jean-Pierre Thomas, Franck Thomas-Richard, Gérard Trémège, André Trigano, Philippe Vasseur, Mme Françoise de Veyrinas, MM. Gérard Vignoble, Philippe de Villiers, Jean-Paul Virapoullé, Gérard Voisin, Michel Voisin, Michel Vuibert, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer, Adrien Zeller.

b) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (2) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976) : Mme Marie-Thérèse Boisseau, M. Alphonse Bourgasser.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de ce groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929) : MM. Léon Aimé, Jean-Gilles Berthommier, Jacques Cyprès, André Droitcourt, Mme Danielle Dufeu, MM. Jean-Paul Emorine, Claude Goasguen, Pierre Hérisson, Alain Levoyer, Christian Martin, Daniel Poulou, Jean-Marie Schléret, Yves Verwaerde ; [*J.O.* du 29 mai 1993] (p. 7948) : M. Michel Mercier.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : MM. Raymond Barre, André Trigano ; [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : M. Jean-Marie André ; [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929) : MM. Edmond Alphandéry, François Bayrou, Bernard Bosson, Hervé de Charette, Pascal Clément, Philippe Douste-Blazy, Alain Lamassoure, François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin, Pierre Méhaignerie, Philippe Mestre, André Rossinot ; [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738) : M. Alain Mayoud (décédé le 23 mai 1993) ; [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275) : M. Jean-Pierre Pierre-Bloch.

S'apparentent à ce groupe [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : MM. Raymond Barre, André Trigano ; [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : M. Jean-Marie André.

III. - Groupe socialiste

a) *Membres de ce groupe* (52) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976). - Président : Martin Malvy. - MM. Henri d'Attilio, Jean-Marc Ayrault, Jean-Pierre Balligand, Claude Bartolone, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Pierre Bérégovoy, Michel Berson, Jean-Claude Bois, Augustin Bonrepaux, Jean-Michel Boucheron, Jean-Pierre Braine, Laurent Cathala, Jean-Pierre Chevènement, Mme Martine David, MM. Bernard Davoine, Bernard Derosier, Michel Destot, Julien Dray, Pierre Ducout, Dominique Dupilet, Jean-Paul Durieux, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Jacques Floch, Pierre Garmendia, Jean Glavany, Jacques Guyard, Jean-Louis Idiart, Frédéric Jalton, Serge Janquin, Charles Josselin, Jean-Pierre Kucheida, André Labarrère, Jack Lang, Jean-Yves Le Déaut, Louis Le Pensec, Alain Le Vern, Martin Malvy, Marius Masse, Didier Mathus, Jacques Mellick, Louis Mexandeau, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Mme Véronique Neiertz, MM. Paul Quilès, Alain Rodet, Mme Ségolène Royal, MM. Georges Sarre, Henri Sicre.

b) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (5) [J.O. du 3 avril 1993] (p. 5976) : MM. Gilbert Annette, Camille Darsières, Jean-Pierre Defontaine, Kamilo Gata, Roger-Gérard Schwartzenberg.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de ce groupe [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Didier Boulaud ; [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340) : M. Henri Emmanuelli.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 4 mai 1993 (p. 6929) : M. Pierre Bérégovoy (décédé le 1er mai 1993) ; [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Henri Emmanuelli ; [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415) : M. Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel, Georges Sarre ; [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 17211) : M. Jack Lang.

S'apparentent à ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415) : MM. Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel, Georges Sarre.

IV. - Groupe communiste

a) *Membres de ce groupe* (22) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976). - Président : Alain Bocquet. - MM. François Asensi, Rémy Auchedé, Gilbert Biessy, Alain Bocquet, Patrick Braouezec, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René Carpentier, Daniel Colliard, Jean-Claude Gayssot, André Gérin, Michel Grandpierre, Maxime Gremetz, Georges Hage, Guy Hermier, Mmes Muguette Jacquaint, Janine Jambu, MM. Jean-Claude Lefort, Georges Marchais, Paul Mercieca, Louis Pierna, Jean Tardito.

b) *Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparenté à ce groupe (1) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976) : M. Ernest Moutoussamy.

V. - Groupe République et Liberté

a) *Membres de ce groupe* (23) [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822). - Président : Jean Royer. - Mme Thérèse Aillaud, MM. Gilbert Baumet, Jean-Louis Borloo, Edouard Chammougon, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Alain Ferry, Pierre Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Alain Madalle, Philippe Martin, Alfred Muller, Jean Royer, Gérard Saumade, Jean-Pierre Soisson, Bernard Tapie, Mme Christiane Taubira-Delannon, MM. André Thien Ah Koon, Jean Urbaniak, Paul Vergès, Aloyse Warhouver, Emile Zuccarelli.

b) *Modifications de sa composition :*

Devient membre de ce groupe [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524) : M. Philippe Martin.

Cesse d'être membre de ce groupe [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13977) : M. Philippe Martin.

VI. – Liste des députés n'appartenant à aucun groupe

a) *Députés non inscrits* (25) [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976) : Mme Thérèse Aillaud, MM. Gilbert Baumet, Jean-Louis Borloo, Lucien Brenot, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Alain Ferry, Pierre Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Alain Madalle, Philippe Martin, Alfred Muller, Michel Noir, Jean Royer, Gérard Saumade, Jean-Pierre Soisson, Frantz Taittinger, Bernard Tapie, Mme Christiane Taubira-Delannon, MM. André Thien Ah Koon, Jean Urbaniak, Paul Vergès, Aloyse Warhouver, Emile Zuccarelli.

b) *Modifications de sa composition :*

Deviennent députés non inscrits [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) : M. Edouard Chammougon ; [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929) : Mme Martine Aurillac, MM. Jean-Marie Bertrand, Didier Boulaud, Jean-François Calvo, Gilles Carrez, Richard Cazenave, Charles Ceccaldi-Raynaud, Philippe Chaulet, Hervé Gaymard, Philippe Goujon, Jean Grenet, Pierre Laguilhon, Pierre Lefebvre ; [*J.O.* du 25 mai 1993] (p. 7738) : M. Michel Mercier ; [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481) : M. Jean-Claude Barran ; [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150) : MM. Henri Emmanuelli, Etienne Garnier ; [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17380) : M. Philippe Martin.

Cessent d'être députés non inscrits [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : M. Lucien Brenot ; [*J.O.* du 22 avril 1993] (p. 6510) : M. Frantz Taittinger ; [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822) : Mme Thérèse Aillaud, MM. Gilbert Baumet, Jean-Louis Borloo, Edouard Chammougon, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Alain Ferry, Pierre Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Alain Madalle, Philippe Martin, Alfred Muller, Jean Royer, Gérard Saumade, Jean-Pierre Soisson, Bernard Tapie, Mme Christiane Taubira-Delannon, MM. André Thien Ah Koon, Jean Urbaniak, Paul Vergès, Aloyse Warhouver, Emile Zuccarelli ; [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982) : Mme Martine Aurillac, MM. Jean-Marie Bertrand, Jean-François Calvo, Gilles Carrez, Richard Cazenave, Charles Ceccaldi-Raynaud, Philippe Chaulet, Hervé Gaymard, Philippe Goujon, Jean Grenet, Pierre Laguilhon, Pierre Lefebvre ; [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Didier Boulaud ; [*J.O.* du 29 mai 1993] (p. 7948) : M. Michel Mercier ; [*J.O.* du 16 septembre 1993] (p. 12968) : M. Jean-Claude Barran ; [*J.O.* du 23 septembre 1993] (p. 13245) : M. Etienne Garnier ; [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340) : M. Henri Emmanuelli ; [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524) : M. Philippe Martin.

IV. – BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1. Bureau d'âge [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5971) :

Président d'âge : M. Charles Ehrmann.

Secrétaires d'âge : MM. François Baroin, Yves Nicolin, François Vannson, Mme Emmanuelle Bouquillon, MM. François Grosdidier, Nicolas Forissier.

2. Bureau de l'Assemblée nationale, nominations des 2 et 7 avril 1993 :

Nomination du Président [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) : M. Philippe Séguin.

Nomination des six vice-présidents [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) : MM. Gilles de Robien, Pierre Mazeaud, Loïc Bouvard, Mme Nicole Catala, MM. Pierre-André Wiltzer, Jacques Brunhes.

Nomination des trois questeurs [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) : MM. Jacques Godfrain, Ladislas Poniatowski, Bernard Derosier.

Nomination des douze secrétaires [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107) : MM. René André, Jean Besson, Thierry Cornillet, Léonce Deprez, Hubert Falco, Jean de Gaulle, Philippe Legras, Arnaud Lepercq, Michel Meylan, Mme Monique Papon, MM. Jean Proriol, Roger-Gérard Schwartzenberg.

3. Bureau de l'Assemblée nationale, nomination du 14 avril 1993 :

Nomination d'un vice-président [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : M. Eric Raoult en remplacement de M. Pierre Mazeaud.

A la suite de cette nomination, le Bureau se trouve ainsi composé (p. 6321) :

Président : M. Philippe Séguin.

Vice-présidents : M. Gilles de Robien, Mme Nicole Catala, MM. Loïc Bouvard, Eric Raoult, Pierre-André Wiltzer, Jacques Brunhes.

Questeurs : MM. Jacques Godfrain, Ladislas Poniatowski, Bernard Derosier.

Secrétaires : MM. René André, Jean Besson, Thierry Cornillet, Léonce Deprez, Hubert Falco, Jean de Gaulle, Philippe Legras, Arnaud Lepercq, Michel Meylan, Mme Monique Papon, MM. Jean Proriol, Roger-Gérard Schwartzenberg.

V. - COMMISSIONS PERMANENTES

I. - Commission des affaires culturelles, familiales et sociales

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : M. Bernard Accoyer, Mme Thérèse Aillaud, MM. Jean-Paul Anciaux, Jean-Marie André, André Angot, Gilbert Annette, Henri d'Attilio, Gautier Audinot, Mme Roselyne Bachelot, MM. Jean-Claude Bahu, Gilbert Barbier, Jean Bardet, Claude Bartolone, Jean-Claude Bateux, François Bayrou, Jean-Claude Beauchaud, Jean-Louis Beaumont, Pierre Bédier, Jean-Louis Bernard, Michel Berson, Jean de Boishue, Mme Emmanuelle Bouquillon, MM. Bruno Bourg-Broc, Jean Bousquet, Mme Christine Boutin, MM. Patrick Braouezec, Lucien Brenot, Louis de Broissia, Jacques Brossard, Jean-Pierre Calvel, Pierre Cardo, Gérard Castagnéra, Laurent Cathala, Jean-Charles Cavaillé, Jean-Pierre Cave, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Bernard Charles, Jean-Marc Chartoire, Gérard Cherpion, Jean-François Chossy, Mme Colette Codaccioni, MM. Georges Colombier, Gérard Cornu, François Cornut-Gentille, René Couanau, Mme Anne-Marie Couderc, MM. Bernard Coulon, Alain Cousin, Alain Danilet, Mme Martine David, MM. Bernard Davoine, Bernard Debré, Jean-Jacques Delvaux, Claude Demassieux, Bernard Derosier, Alain Devaquet, Emmanuel Dewees, Philippe Douste-Blazy, Julien Dray, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Eric Duboc, Jean-Paul Durieux, André Durr, Jean-Claude Etienne, Jean Falala, Hubert Falco, Michel Fanget, Alain Ferry, Jean-Pierre Foucher, Gaston Franco, Marc Fraysse, Jean-Paul Fuchs, Kamilo Gata, Jean-Claude Gayssot, Aloys Geoffroy, Jean-Marie Geveaux, Charles Gheerbrant, Michel Ghysel, Mme Marie-Fanny Gournay, MM. Gérard Grignon, Jean-Yves Haby, Joël Hart, Pierre Hellier, Mmes Bernadette Isaac-Sibille, Muguette Jacquaint, M. Denis Jacquat, Mme Janine Jambu, MM. Gérard Jeffray, Christian Kert, Jacques Lafleur, Henri Lalanne, Jean-Claude Lamant, Edouard Landrain, Philippe Langenieux-Villard, Harry Lapp, Thierry Lazaro, Bernard Leccia, Philippe Legras, Bernard Leroy, André Lesueur, François Loos, Claude Malhuret, Daniel Mandon, Georges Marchais, Yves Marchand, Jean-François Mattei, Mme Odile Moirin, MM. Renaud Muselier, Maurice Nénou-Pwataho, Mme Catherine Nicolas, MM. Michel Pelchat, Michel Péricard, Francisque Perrut, Pierre Petit, Mme Yann Piat, MM. André-Maurice Pihouée, Serge Poignant, Jean-Luc Préel, Pierre Quillet, Jean-Luc Reitzer, François Rochebloine, Mme Marie-Josée Roig, MM. Serge Roques, André Rossinot, Mme Monique Rousseau, MM. Rudy Salles, Gérard Saumade, Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Bernard Serrou, Henri Sicre, Bernard Tapie, Franck Thomas-Richard, Jean Ueberschlag, Jean Urbaniak, Christian Vanneste, Mme Françoise de Veyrinas, MM. Philippe de Villiers, Michel Vuibert.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. Michel Péricard ; vice-présidents : MM. Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Durieux, Jean-Paul Fuchs, Denis Jacquat ; secrétaires : MM. Pierre Bédier, Jean Bousquet, Michel Ghysel, Francisque Perrut.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6211) : M. Edouard Chammougon ; [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : MM. Jean Glavany, Didier Mathus ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Bernard Saugey ; [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983) : Mme Danielle Dufeu, MM. Jean-Gilles Berthommier, Jean-Marie Schléret ; [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033) : MM. Philippe Goujon, Pierre Lefebvre ; [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132) : M. Etienne Garnier ; [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Georges Tron ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 6211) : M. Léon Aimé ; [*J.O.* du 22 septembre 1993] (p. 13189) : M. Jean-Claude Barran ; [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604) : Mme Jeanine Bonvoisin.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : MM. Bernard Derosier, Julien Dray ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Claude Malhuret ; [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132) : M. François Cornut-Gentille ; [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Philippe Goujon ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Eric Duboc ; [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604) : M. Yves Marchand.

II. - Commission des affaires étrangères

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : MM. René André, Henri-Jean Arnaud, Pierre Bachelet, Claude Barate, Didier Bariani, Raymond Barre, Hubert Bassot, Jacques Blanc, Roland Blum, Alain Bocquet, Bernard Bosson, René Chabot, Serge Charles, Georges Chavanes, Louis Colombani, Jean-Claude Decagny, Pierre Delmar, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Willy Diméglio, Charles Ehrmann, Jean-Michel Ferrand, Pierre Garmendia, Pierre Gascher, Valéry Giscard d'Estaing, Georges Gorse, Olivier Guichard, François Guillaume, Michel Habig, Georges Hage, François d'Harcourt, Amédée Imbert, Henry Jean-Baptiste, Antoine Joly, Didier Julia, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, André Labarrère, Patrick Labaune, Marc Laffineur, Jack Lang, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Claude Lefort, Pierre Lequiller, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Philippe Mathot, Alain Mayoud, Georges Mesmin, Jean-Claude Mignon, Charles Millon, Aymeri de Montesquiou, Mme Louise Moreau, MM. Jacques Myard, Roland Nungesser, Dominique Paillé, Robert Pandraud, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Claude Pringalle, Jean-Bernard Raimond, Marc Reymann, Yves Rousset-Rouard, Mme Ségolène Royal, MM. Georges Sarre, Roger-Gérard Schwartzenberg, Jean Seitlinger, Frantz Taittinger, Mme Christiane Taubira-Delannon, MM. Michel Terrot, Aloyse Warhouver.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. Valéry Giscard d'Estaing ; vice-présidents : MM. François Guillaume, Aymeri de Montesquiou, Roger-Gérard Schwartzenberg ; secrétaires : MM. Xavier Deniau, Charles Ehrmann, Claude-Gérard Marcus.

c) *Modifications de sa composition ;*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* 5 mai 1993] (p. 6983) : M. Pierre Hérisson ; [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033) : Mme Martine Aurillac, M. Richard Cazenave ; [*J.O.* du 30 mai 1993] (p. 6211) : M. Michel Mercier ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 6211) : M. Yves Verwaerde ; [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 6211) : M. Arsène Lux.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 mai 1993] (p. 7782) : M. Henri-Jean Arnaud ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Michel Mercier ; [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134) : M. Robert Pandraud ; [*J.O.* du 10 décembre 1993] (p. 16275) : M. Jack Lang.

III. - Commission de la défense nationale et des forces armées

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : MM. Daniel Arata, Jean-Claude Asphe, Jacques Baumel, André Berthol, Yves Bonnet, Jean-Michel Boucheron, Loïc Bouvard, Jacques Boyon, Jean-Pierre Braine, Jean-Guy Branger, Philippe Briand,

Jean Briane, Antoine Carré, Michel Cartaud, Robert Cazalet, Jacques Chirac, Paul Chollet, Daniel Colin, Thierry Cornillet, Bertrand Cousin, Charles Cova, Jean-Yves Cozan, Olivier Darrason, Jean-François Deniau, Jean Diebold, Dominique Dupilet, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Pierre Favre, René Galy-Dejean, Daniel Garrigue, Henri de Gastines, Michel Godard, Jacques Godfrain, Jean Gougy, Michel Grandpierre, Guy Hermier, Robert Huguenard, Pierre Lellouche, Jean-Louis Léonard, François Léotard, Gérard Longuet, Jean Marsaudon, Patrice Martin-Lalande, Marius Masse, Jacques Mellick, Paul Mercieca, Pierre Merli, Philippe Mestre, Gilbert Meyer, Charles Miossec, Alain Moyne-Bressand, Michel Noir, Arthur Paecht, Pierre Pascallon, Xavier Pintat, Bernard Pons, Robert Poujade, Jean Roatta, Jean-Marie Roux, Guy Teissier, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. Jacques Boyon ; vice-présidents : MM. Jacques Baumel, Daniel Colin, Marius Masse ; secrétaires : MM. Jean Briane, Robert Cazalet, Pierre Lellouche.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371) : M. Bernard Saugey ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Edmond Alphandéry ; [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983) : MM. Léon Aimé, André Droitcourt, Jean-Paul Emorine, Christian Martin ; [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033) : MM. Jean-Marie Bertrand, Jean-François Calvo, Philippe Chaulet, Jean Grenet, Pierre Laguilhon ; [*J.O.* du 26 mai 1993] (p. 7782) : M. Henri-Jean Arnaud ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : M. Jean-Marc Ayrault ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (pp. 8654, 8655) : M. Louis Lauga ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Eric Duboc ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : M. Didier Boulaud.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371) : M. Arthur Paecht ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Bernard Saugey ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : M. Henri Emmanuelli ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (pp. 8654, 8655) : M. Pierre Laguilhon ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Léon Aimé ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : M. Laurent Fabius.

IV. - Commission des finances de l'économie générale et du Plan

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108) : MM. Philippe Auberger, François d'Aubert, Jean-Marc Ayrault, Patrick Balkany, Jean-Pierre Balligand, Jacques Barrot, Dominique Baudis, Charles Baur, Pierre Bérégovoy, Christian Bergelin, Augustin Bonrepaux, Jean-Pierre Brard, Charles-Amédée du Buisson de Courson, Bernard Carayon, Jean-Pierre Chevènement, Olivier Dassault, Marc-Philippe Daubresse, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Yves Deniaud, Jean-Jacques Descamps, Patrick Devedjian, Maurice Dousset, Xavier Dugoin, Jacques Féron, Gaston Flosse, Jean-Michel Fourgous, Yves Fréville, Bernard de Froment, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, Jean de Gaulle, Claude Girard, Alain Griotteray, Michel Hannoun, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Michel Jacquemin, Jean-Jacques Jegou, Charles Josselin, Raymond Lamontagne, Maurice Ligot, Jean-François Mancel, Raymond Marcellin, Denis Merville, Louis Mexandeau, Mme Françoise de Panafieu, MM. Jean-Jacques de Peretti, Louis Pierna, Ladislas Poniatowski, Jean Proriol, Eric Raoult, Yves Rispat, Gilles de Robien, Jean-Paul de Rocca Serra, Alain Rodet, André Rossi, José Rossi, Jean Royer, Antoine Rufenacht, Bernard Saugey, Jean-Pierre Soisson, Jean Tardito, Jean-Pierre Thomas, Gérard Trémège, Anicet Turinay, Philippe Vasseur, Robert-André Vivien, Adrien Zeller.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. Jacques Barrot ; rapporteur général : M. Philippe Auberger ; vice-présidents : Mme Elisabeth Hubert, MM. Augustin Bonrepaux, Gilbert Gantier ; secrétaires : MM. Bernard Carayon, Michel Jacquemin, Raymond Lamontagne.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371) : M. Arthur Paecht ; [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033) : MM. Gilles Carrez, Charles Ceccaldi-Raynaud, Hervé Gaymard ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : MM. Henri Emmanuelli, Didier Migaud ; [*J.O.* du 26 septembre 1993] (p. 13392) : M. Henri Emmanuelli.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 avril 1993] (p. 6371) : M. Bernard Saugey ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : M. Jean-Marc Ayrault ; [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17699) : M. Christian Estrosi.

V. - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109) : MM. Pierre Albertini, Edmond Alphandéry, Mme Nicole Ameline, MM. Emmanuel Aubert, Raymond-Max Aubert, François Baroin, Jean-Pierre Bastiani, Léon Bertrand, Raoul Béteille, Jérôme Bignon, Philippe Bonnecarrère, Mme Jeanine Bonvoisin, MM. Jean-Louis Borloo, Jacques Brunhes, Dominique Bussereau, Mme Nicole Catala, MM. Arnaud Cazin d'Honincthun, Hervé de Charette, Ernest Chénière, Pascal Clément, Henri Cuq, Camille Darsières, Jean-Louis Debré, Francis Delattre, Richard Dell'Agnola, Christian Demuynck, Serge Didier, Christian Dupuy, Georges Durand, Christian Estrosi, André Fanton, Jacques Floch, André Gérin, Alain Gest, Jean Glavany, Jean-Jacques Guillet, Philippe Houillon, Pierre-Rémy Houssin, Michel Hunault, Jean-Jacques Hyest, Frédéric Jalton, Jean Juventin, Alain Lamassoure, Gérard Larrat, Jacques Le Nay, Gérard Léonard, Jacques Limouzy, Alain Madelin, Alain Marsaud, Didier Mathus, Pierre Mazeaud, Pierre Méhaignerie, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Ernest Moutoussamy, Pierre Pasquini, Jacques Pélissard, Jean-Pierre Philibert, Daniel Picotin, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Jean-Pierre Pont, Marcel Porcher, Marcel Roques, Jean Rosselot, Xavier de Roux, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Alain Suguenot, Paul-Louis Tenaillon, André Thien Ah Koon, Jean Tiberi, Georges Tron, Paul Vergès, Jean-Paul Virapoullé.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. Pierre Mazeaud ; vice-présidents : MM. Jacques Floch, Jean-Jacques Hyest, Jacques Limouzy ; secrétaires : MM. Alain Marsaud, Jean-Pierre Philibert, Xavier de Roux.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : MM. Bernard Derosier, Julien Dray ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Claude Malhuret ; [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983) : MM. Jacques Cyprès, Claude Goasguen, Alain Levoyer, Daniel Poulou, Yves Verwaede ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : M. Didier Boulaud ; [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Philippe Goujon ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Michel Mercier ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : Mme Véronique Neiertz ; [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604) : M. Yves Marchand.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : MM. Jean Glavany, Didier Mathus ; [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664) : M. Edmond Alphandéry ; [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349) : M. Didier Migaud ; [[*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734) : M. Georges Tron ; [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700) : M. Yves Verwaerde ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : M. Didier Boulaud ; [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604) : Mme Jeanine Bonvoisin ; [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275) : M. Jean-Pierre Pierre-Bloch.

VI. - Commission de la production et des échanges

a) *Membres* [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109) : MM. Jean-Pierre Abelin, Jean-Claude Abrioux, François Asensi, Rémy Auchedé, Jean Auclair, André Bascou, Christian Bataille, Gilbert Baumet, René Beaumont, Jean Bégault, Didier Béguin, Jean Besson, Gilbert Biessy, Jean-Claude Bireau, Claude Bir-

raux, Michel Blondeau, Gérard Boche, Jean-Claude Bois, Mme Marie-Thérèse Boisseau, MM. Yvon Bonnot, Franck Borotra, Alphonse Bourgasser, Michel Bouvard, Jacques Briat, Christian Cabal, François Calvet, Grégoire Carneiro, René Carpentier, Jean-Paul Charié, Jean Charroppin, Jean-Pierre Cognat, Daniel Colliard, Raymond Couderc, Yves Coussain, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Christian Daniel, Gabriel Deblock, Jean-Pierre Defontaine, Lucien Degauchy, Jean-Jacques Delmas, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Michel Destot, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Laurent Dominati, Philippe Dubourg, Pierre Ducout, Régis Fauchoit, Jacques-Michel Faure, Gratien Ferrari, Charles Fèvre, Nicolas Forissier, Claude Gaillard, Robert Galley, Etienne Garnier, Jean Geney, Germain Gengenwin, Jean-Louis Goasduff, François-Michel Gonnot, Christian Gourmelen, Jean Gravier, Maxime Gremetz, Hubert Grimault, François Grosdidier, Louis Guédon, Ambroise Guellec, Lucien Guichon, Mme Evelyne Guilhem, MM. Jacques Guyard, Gérard Hamel, Pierre Hériaud, Patrick Hoguet, Mme Françoise Hostalier, MM. Jean-Louis Idiart, Yvon Jacob, Serge Janquin, Aimé Kerguéris, Joseph Klifa, Jean-Pierre Kucheida, Pierre Lang, Louis Lauga, Marc Le Fur, Jean-Claude Lemoine, Jean-Claude Lenoir, Serge Lepeltier, Louis Le Pensec, Arnaud Lepercq, Roger Lestas, Edouard Leveau, Alain Le Vern, Arsène Lux, Alain Madalle, Martin Malvy, Thierry Mariani, Hervé Mariton, Alain Marleix, Philippe Martin, Mme Henriette Martinez, MM. Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Michel Meylan, Pierre Micaux, Jean-Marie Morisset, Georges Mothron, Alfred Muller, Bernard Murat, Mme Véronique Neiertz, MM. Jean-Marc Nesme, Yves Nicolin, Hervé Novelli, Patrick Ollier, Mme Monique Papon, MM. Daniel Pennec, Pierre-André Périssol, Alain Poyart, Paul Quilès, Charles Revet, Georges Richard, Henri de Richemont, Jean Rigaud, Mme Simone Rignault, MM. Pierre Rinaldi, François Roussel, Max Roustan, Francis Saint-Ellier, Frédéric de Saint-Sernin, André Santini, Joël Sarlot, François Sauvadet, Daniel Soulage, Jean-Claude Thomas, Alfred Trassy-Paillogues, André Trigano, Léon Vachet, Jean Valleix, Yves Van Haecke, François Vannson, Jacques Vernier, Gérard Vignoble, Claude Vissac, Gérard Voisin, Roland Vuillaume, Emile Zuccarelli.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160). - Président : M. André Santini ; vice-présidents : MM. Jean-Paul Charié, Jean-Pierre Defontaine, François-Michel Gonnot, Patrick Ollier ; secrétaires : MM. Grégoire Carneiro, Pierre Ducout, Ambroise Guellec, Jacques Vernier.

c) *Modifications de sa composition :*

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132) : M. François Cornut-Gentille ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (pp. 8654, 8655) : M. Pierre Laguilhon-Pémoulié ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : M. Laurent Fabius ; [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134) : M. Robert Pandraud ; [*J.O.* du 17 décembre 1993] (p. 17647) : M. Philippe Martin.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132) : M. Etienne Garnier ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (pp. 8654, 8655) : M. Louis Lauga ; [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861) : Mme Véronique Neiertz ; [*J.O.* du 7 octobre 1993] (p. 13974) : M. Philippe Martin ; [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15871) : M. Pierre Rinaldi ; [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17134) : M. Arsène Lux.

VII. - Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes

a) *Membres* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160) : MM. François d'Aubert, Didier Bariani, Augustin Bonrepaux, Jean-Guy Branger, Henri Cuq, Arthur Dehaine, Xavier Deniau, Yves Fréville, Henri de Gastines, Roland Nungesser, Robert Pandraud, Michel Péricard, Jean Tardito, Gérard Trémège, Michel Voisin.

b) *Bureau* [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161). - Président : M. François d'Aubert ; vice-présidents : MM. Henri Cuq, Arthur Dehaine ; secrétaires : MM. Yves Fréville, Michel Voisin.

VI. - COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

Constituées pour l'examen :

- du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

- du projet de loi relatif au statut de la banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

- du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

- du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

- du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

- du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

- du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

- du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

- du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

- du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

- du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

- du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17822).

- du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

- du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

- du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

- du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

- du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

- du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

- du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

- du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

- du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

VII. – COMMISSION « AD HOC »

Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 806)

Membres [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650) : MM. Raymond-Max Aubert, Raoul Béteille, Philippe Bonnecarrère, Jean-Guy Branger, Louis de Broissia, Dominique Bussereau, Ernest Chénière, Philippe Houillon, Edouard Landrain, Jack Lang, Jean-Claude Lefort, Jacques Limouzy, Philippe Mathot, Jean-Luc Reitzer, Gérard Vignoble.

Bureau [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951) : Président : M. Jacques Limouzy. Vice-présidents : MM. Philippe Houillon, Jack Lang. Secrétaires : MM. Ernest Chénière, Jean-Claude Lefort. Rapporteur : M. Dominique Bussereau.

Voir *Parlement* 13.

VIII. - COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques

Membres [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877) : Mme Roselyne Bachelot, MM. Franck Borotra, Jean-Pierre Calvel, Jean-Yves Chamard, Georges Chavanes, Yves Coussain, Jean Desanlis, Jean-Jacques Descamps, Jean Diebold, Eric Doligé, Pierre Ducout, Robert Galley, Etienne Garnier, Claude Gatignol, Michel Hannoun, Mme Janine Jambu, MM. Jean-Yves Le Déaut, Alain Le Vern, Jacques Masdeu-Arus, Hervé Novelli, Eric Raoult, Antoine Rufenacht, Francis Saint-Ellier, Paul-Louis Tenaillon, Paul Vergès.

Bureau [*J.O.* du 25 juin 1993] (p. 9001). - Président : M. Franck Borotra ; vice-président : M. Etienne Garnier ; secrétaire : M. Francis Saint-Ellier ; rapporteur : M. Georges Chavanes.

Nomination de vice-présidents [*J.O.* du 10 septembre 1993] (p. 12687) : M. Pierre Ducout ; M. Antoine Rufenacht, en remplacement de M. Etienne Garnier ; M. Etienne Garnier, en remplacement de M. Antoine Rufenacht [*J.O.* du 5 octobre 1993] (p. 13977).

Nomination d'un secrétaire [*J.O.* du 10 septembre 1993] (p. 12687) : Mme Janine Jambu.

Cesse d'appartenir à cette commission : [*J.O.* du 9 juillet 1993] : M. Etienne Garnier.

Devient membre de cette commission : [*J.O.* du 1er octobre 1993] (p. 13663) : M. Etienne Garnier.

Commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle

Membres [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275) : MM. Jean-Paul Anciaux, Claude Barate, Michel Berson, Bruno Bourg-Broc, René Carpentier, Mme Nicole Catala, MM. Georges Colombier, René Couanau, Mme Martine David, MM. Jean-Pierre Delalande, Claude Demassieux, Jean-Michel Fourgous, Robert Galley, Etienne Garnier, Germain Gengenwin, Claude Goasguen, Michel Hunault, Serge Janquin, Jean-Jacques Jegou, Joseph Klifa, Pierre Lang, Bernard Leroy, Jean de Lipkowski, François Loos, Pierre Pascallon, Jean-Jacques de Peretti, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Jean Royer, Jean Ueberschlag.

Bureau [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083). - Président : M. Jean Ueberschlag ; vice-présidents : MM. Jean-Paul Anciaux, Germain Gengenwin ; secrétaires : MM. Michel Berson, Georges Colombier ; rapporteur : M. Claude Goasguen.

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 223 décembre 1993] (p. 17941) : M. Jean-Pierre Delalande.

Devient membre de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17941) : M. Jérôme Bignon.

Commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F.

Membres [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867) : MM. Daniel Arata, Michel Bouvard, Lucien Brenot, Dominique Bussereau, Henri Cuq, Jean-Pierre Delalande, Jean-Jacques Delvaux, Jean-Marie Demange, Léonce Deprez, Charles Fèvre, Claude Gatignol, Alain Gest, Michel Grandpierre, Ambroise Guellec, Pierre Hérisson, Jean-Louis Idiart, Michel Inchauspé, Michel Jacquemin, Jean-Pierre Kucheida, Philippe Legras, François Loos, Alain Marleix, Hervé Mariton, Jean-Louis Masson, Pierre Micaux, Bernard Murat, Patrick Ollier, Georges Sarre, Bernard Serrou, Emile Zuccarelli.

Bureau : voir *Table* **1994.**

IX. - DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES

1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes

Membres [*J.O.* du 15 avril 1993] p. (6321) : Mme Nicole Ameline, MM. Didier Bariani, Charles Baur, Philippe Bonnecarrère, Franck Borotra, Bernard Carayon, Mme Nicole Catala, MM. Paul Chollet, Yves Coussain, Camille Darsières, Charles Ehrmann, Henri Emmanuelli, André Fanton, Gaston Flosse, François Guillaume, Patrick Hoguet, Charles Josselin, Christian Kert, Jean-Claude Lefort, Pierre Lellouche, Alain Le Vern, Maurice Ligot, Jean de Lipkowski, Pierre Mazeaud, Jacques Myard, Robert Pandraud, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Jean Proriol, Jean-Bernard Raimond, Marcel Roques, Mme Monique Rousseau, MM. François Roussel, Frédéric de Saint-Sernin, Yves Van Haecke, Gérard Vignoble.

Bureau [*J.O.* du 21 avril 1993] p. (6472). - Président : M. Robert Pandraud ; vice-présidents : MM. Maurice Ligot, Paul Chollet, Mme Nicole Catala, M. Charles Josselin ; secrétaires : Mme Nicole Ameline, M. Jean de Lipkowski.

Deviennent membres de cette délégation [*J.O.* du 23 avril 1993] p. (6561) : M. Joseph Klifa ; [*J.O.* du 11 juin 1993] p. (8381) : M. Bernard Saugey ; [*J.O.* du 30 juillet 1993] (pp. 10759) : MM. François d'Aubert, José Rossi.

Cessent d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 23 avril 1993] p. (6561) : M. Charles Baur ; [*J.O.* du 11 juin 1993] p. (8381) : M. Jean-Pierre Philibert ; [*J.O.* du 30 juillet 1993] (pp. 10759) : MM. Charles Ehrmann, Bernard Saugey.

2. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques

Membres désignés par l'Assemblée nationale [*J.O.* du 15 avril 1993] p. (6321) : Mme Roselyne Bachelot, MM. Jean-Louis Beaumont, Jean-Louis Bernard, Bruno Bourg-Broc, Louis de Broissia, Christian Cabal, Bernard Debré, Michel Ghysel, Michel Godard, Mmes Bernadette Isaac-Sibille, Janine Jambu, M. Jean-François Mattei, Mme Véronique Neiertz, M. Francisque Perrut, Mme Monique Rousseau.

3. Délégation de l'Assemblée nationale pour la planification

Membres [*J.O.* du 30 avril 1993] (pp. 6822) : MM. André Angot, Jean-Pierre Balligand, Charles Baur, Jean-Pierre Brard, Yves Deniaud, Maurice Dousset, Jean-Michel Fourgous, Bernard de Froment, René Garrec, Aloys Geoffroy, Michel Hannoun, Jean de Lipkowski, Jean-Louis Masson, Hervé Novelli, Michel Voisin.

X. – OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Membres désignés par l'Assemblée nationale

Membres titulaires [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : Mme Roselyne Bachelot, MM. Claude Birraux, Jean-Marie Demange, Robert Galley, Jean-Yves Le Déaut, Jean-François Mattei, Michel Pelchat, Serge Poignant.

Membres suppléants [*J.O.* du 15 avril 1993] p. (6321) : M. Jean-Yves Chamard, Mme Marie-Thérèse Boisseau, MM. Jean-Michel Dubernard, Jean-Louis Léonard, Christian Bataille, Marc Laffineur, François-Michel Gonnot, Michel Péricard.

Devient membre suppléant [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) : M. Charles Fèvre.

Cesse d'être membre suppléant [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343) : M. François-Michel Gonnot.

Membres du Bureau [*J.O.* du 29 avril 1993 et du 14 octobre 1993] (p. 6780 et 14367) : Vice-président : M. Robert Galley ; secrétaires : MM. Claude Birraux, Michel Pelchat ; délégué aux relations avec le réseau européen des offices parlementaires d'évaluation : M. Jean-Yves Le Déaut.

XI. - REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SEIN D'ASSEMBLÉES INTERNATIONALES

1. Représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Représentants titulaires [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322) : MM. Jacques Baumel, Claude Birraux, Georges Colombier, René Couveinhes, Jacques Floch, Robert Galley, Aloys Geoffroy, Denis Jacquat, Gabriel Kaspereit, Bernard Schreiner, Jean Seitlinger, Jean Valleix.

Représentants suppléants [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322) : MM. René André, Augustin Bonrepaux, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Christian Daniel, Xavier Deniau, Charles Ehrmann, Jean de Gaulle, Joseph Klifa, Jean de Lipkowski, Jean-Louis Masson, Jean Proriol.

Devient représentant titulaire [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381) : M. Jean-Michel Boucheron.

Cesse d'être représentant titulaire : [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381) : M. Jacques Floch.

Deviennent représentants suppléants : [*J.O.* du 28 avril 1993] (p. 6740) : M. Jean-Claude Decagny ; [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822) : M. Michel Hunault ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (p. 8654) : M. Jean-Claude Mignon.

Cessent d'être représentants suppléants : [*J.O.* du 28 avril 1993] (p. 6740) : M. Joseph Klifa ; [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822) : M. Jean de Gaulle ; [*J.O.* du 18 juin 1993] (p. 8654) : M. René André.

2. Représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.)

Membres désignés par l'Assemblée nationale [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091) : MM. Jean-Louis Borloo, Jean-Michel Boucheron, Jacques Boyon, Jean-Claude Lefort, Pierre Lellouche, Jean de Lipkowski, Arthur Paecht, Michel Voisin.

Membres du Bureau [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091). - Premier vice-président : M. Jean de Lipkowski ; vice-présidents : MM. Jacques Boyon, Pierre Lellouche.

XII. – REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SEIN D'ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics

Membres titulaires [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Jacques Féron, Louis Pierna.

Membres suppléants [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Bernard Carayon, Alain Griotteray.

Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Raymond Couderc, Jacques-Michel Faure.

Comité consultatif du Fonds national des abattoirs

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. René Beaumont.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Arnaud Lepercq.

Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé

Membre [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Jean-François Mattei.

Comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Jean-Jacques de Peretti, Yves Van Haecke.

Comité de contrôle du Fonds forestier national

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Jean Charroppin, Nicolas Forissier.

Comité de l'éthique du loto sportif

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Guy Drut.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Edouard Landrain.

Comité des finances locales

Membres titulaires [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Arthur Dehaine, Paul-Louis Tenaillon.

Membres suppléants [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Augustin Bonrepaux, Christian Demuynck.

Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Richard Cazenave, Jean-Pierre Thomas, Ambroise Guellec.

Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM)

Membres [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8087) : MM. André-Maurice Pihouée, Philippe Chaulet, Gérard Grignon, Léon Bertrand, Jean-Paul Virapoullé, Frédéric Jalton.

Comité directeur du Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES-TOM)

Membres titulaires [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : MM. Jacques Lafleur, Gaston Flosse, Jean-Paul Virapoullé.

Membres suppléants [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : MM. Maurice Nénou-Pwataho, Jean Juventin, Kamilo Gata.

Comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Denis Merville, Jean-Pierre Kucheida.

Comité de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Edouard Landrain.

Comité de liaison pour le transport des personnes handicapées

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Georges Colombier.

Comité des prix de revient des fabrications d'armement

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Michel Voisin, Patrick Balkany.

Comité national de l'organisation sanitaire et sociale

Membre titulaire [*J.O.* du 20 mai 1993] (p. 7626) : M. Jean-Yves Chamard.

Membre suppléant [*J.O.* du 20 mai 1993] (p. 7626) : M. Pierre Hellier.

Comité national des retraités et des personnes âgées

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Denis Jacquat.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Jean-Paul Angot.

Commission centrale de classement des débits de tabac

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) ; [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524) : MM. Yves Deniaud, Claude Gatignol.

Commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord

Membres titulaires [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : MM. Michel Meylan, Christian Cabal, Jean-Luc Reitzer, Jean-Paul Durieux, Régis Fauchoit ; [*J.O.* du 13 juillet 1993] (p. 9919) : M. Bernard Schreiner.

Membres suppléants [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : MM. Georges Colombier, François Rochebloine, Jean-Jacques Delmas, Philippe Legras, Paul Mercieca.

Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation des jeux

Membre [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Léonce Deprez.

Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension

Membres titulaires [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : MM. Christian Cabal, Jean-Luc Reitzer, François Rochebloine, Michel Meylan, Georges Colombier, Bernard Davoine, Maxime Gremetz ; [*J.O.* du 13 juillet 1993] (p. 9919) : M. Bernard Schreiner.

Membres suppléants [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : Mme Odile Moirin, MM. Bernard Schreiner, Henri de Gastines, Jean-Marie Schléret, Gilbert Barbier, Jean-Claude Bateux, Régis Fauchoit ; [*J.O.* du 15 septembre 1993] (p. 12903) : M. Jean-Marie Demange.

Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Serge Didier.

Commission consultative pour la production de carburants de substitution

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Jean-Louis Masson, Charles Revet.

Commission d'accès aux documents administratifs

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Raoul Béteille.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Jacques Floch.

Commission des comptes de la sécurité sociale

Membres [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : Mme Elisabeth Hubert, MM. Jean-Yves Chamard, Jean-Luc Préel, Claude Bartolone.

Commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Jean-Yves Le Déaut.

Commission de génie génétique

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Jean-François Mattei.

Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations

Membres [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822) : MM. Dominique Baudis, Jean-Pierre Delalande, Alain Griotteray.

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

Membres titulaires [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Claude Demassieux, M. Ernest Chenière.

Membres suppléants [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : Mmes Christine Boutin, Nicole Ameline.

Commission générale du Conseil supérieur du cheval

Membre titulaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Jean Bégault.

Membre suppléant [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Christian Daniel.

Commission nationale consultative des droits de l'homme

Membre [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Claude Malhuret.

Commission nationale consultative des gens du voyage

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Gérard Jeffray.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : Mme Martine David.

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Membres [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898) : MM. Christian Dupuy, Philippe Houillon et [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524) : M. Jean-Pierre Michel.

Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Jean-Bernard Raimond, Jean-Pierre Foucher.

Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité

Membre [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826) : M. Bernard Derosier.

Commission supérieure de codification

Membre titulaire [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7590) : M. Pierre Albertini.

Membre suppléant [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7590) : M. Philippe Bonnecarrère.

Commission supérieure du service public des postes et télécommunications

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Jean Proriol, Jean Besson, Christian Cabal, Grégoire Carneiro, Gérard Vignoble, Jacques Guyard.

Commission supérieure des sites

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Jean-Jacques Delvaux, Joël Hart.

Commission supérieure du Crédit maritime mutuel

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : Mme Elisabeth Hubert, MM. Léonce Deprez, Jean-Louis Goasduff, Louis Guédon, Aimé Kerguéris, Louis Le Pensec.

Conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Jacques Vernier.

Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : Mme Anne-Marie Couderc.

Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : Mme Marie-Thérèse Boisseau.

Conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Marc Laffineur.

Conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécialement destiné à l'accueil des personnes incarcérées

Membre titulaire [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Jean Bardet.

Membre suppléant [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Laurent Cathala.

Conseil d'administration de l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : M. Michel Berson.

Conseil d'administration de l'Etablissement public Autoroutes de France

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Hervé Mariton.

Conseil d'administration de l'Etablissement public de la Cité des sciences et de l'industrie

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : Mme Marie-Thérèse Boisseau.

Conseil d'administration de France 2

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Michel Péricard.

Conseil d'administration de France 3

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Bernard Saugey.

Conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Denis Jacquat.

Conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. François Rochebloine.

Conseil d'administration de Radio France

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Michel Pelchat.

Conseil d'administration de Radio France internationale

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Louis de Broissia.

Conseil d'administration de Radio-télévision France Outre-mer

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Pierre Petit.

Conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts

Membre [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330) : Mme Muguette Jacquaint.

Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Membres titulaires [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Emmanuel Aubert, Dominique Bussereau, Ambroise Guellec.

Membres suppléants [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : Mme Nicole Ameline, MM. Jérôme Bignon, René Couveinhes.

Conseil de surveillance de la Caisse française de développement

Membres titulaires [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Georges Chavanes, Gaston Flosse.

Membres suppléants [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Patrick Labaune, Jean-Pierre Thomas.

Conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993 (p. 7700) : MM. Christian Cabal, Jean Proriol.

Conseil national d'aménagement du territoire

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Yves Coussain.

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

Membre titulaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Jean-Michel Dubernard.

Membre suppléant [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Jean-Louis Beaumont.

Conseil national de l'habitat

Membre titulaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Daniel Pennec.

Membre suppléant [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Hubert Grimault.

Conseil national de l'information statistique

Membre titulaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Yves Fréville.

Membre suppléant [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Gilles Carrez.

Conseil national de la montagne

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Hubert Falco, Hervé Gaymard, Michel Meylan, Patrick Ollier.

Conseil national des assurances

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Gilles de Robien.

Conseil national des fondations

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : M. Christian Vanneste.

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Membre titulaire [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610) : M. Ernest Chénière.

Membre suppléant [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610) : Mme Bernadette Isaac-Sibille.

Conseil national des services publics départementaux et communaux

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Raymond-Max Aubert, Georges Durand, Jacques Pelissard, Daniel Picotin.

Conseil national des transports

Membres titulaires [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Charles Fèvre, Serge Lepeltier.

Membres suppléants [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Bernard Murat, Gilbert Biessy.

Conseil national du bruit

Membre [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : M. Pierre Ducout.

Conseil national du crédit

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Michel Inchauspé, Jean-Marc Ayrault.

Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA)

Membre [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Bernard Debré.

Conseil national du tourisme

Membre titulaire [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Jean-Michel Couve.

Membre suppléant [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827) : M. Michel Meylan.

Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Bruno Bourg-Broc, Jean-Paul Fuchs, Olivier Dassault.

Conseil supérieur de l'adoption

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : Mme Christine Boutin.

Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393) : MM. Eric Raoult, Raoul Béteille, Jean-Pierre Pierre-Bloch.

Démission d'office : Jean-Pierre Pierre-Bloch [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Conseil supérieur de l'aviation marchande

Membre titulaire [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Jean-Marc Nesme.

Membre suppléant [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Christian Daniel.

Conseil supérieur de la coopération

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Jean-Pierre Thomas, Serge Janquin.

Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers

Membre titulaire [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Alain Marleix.

Membre suppléant [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Jean-Marc Nesme.

Conseil supérieur de la mutualité

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Pierre Quillet.

Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires

Membre [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : M. Claude Birraux.

Conseil supérieur de l'électricité et du gaz

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. René Garrec, Grégoire Carneiro, Pierre Micaux.

Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Yves Marchand, Jean Glavany.

Conseil supérieur des prestations sociales agricoles

Membres titulaires [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Philippe Langenieux-Villard, Yves Rispat, Frédéric de Saint-Sernin.

Membres suppléants [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : MM. Franck Thomas-Richard, Philippe Vasseur, Germain Gengenwin.

Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés

Membres [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700) : Mme Roselyne Bachelot, M. Francisque Perrut.

Haut Conseil du secteur public

Membres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392) : MM. Pierre Pascallon, Patrick Devedjian, Alain Griotteray, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Masdeu-Arus, Hervé Novelli.

XIII. - HAUTE COUR DE JUSTICE

Membres élus par l'Assemblée nationale

Juges titulaires [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : Mme Nicole Catala, MM. Jean-François Deniau, Alain Griotteray, Georges Hage, Jean-Jacques Hyest, Jacques Limouzy, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Patrick Ollier, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Mme Suzanne Sauvaigo.

Juges suppléants [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321) : MM. Xavier Deniau, Claude Dhinnin, André Gérin, Henry Jean-Baptiste, Georges Mesmin, Roger-Gérard Schwartzenberg.

Prestation de serment des juges titulaires et des juges suppléants le 28 avril 1993 [*J.O. débats* du 28 avril 1993] (p. 217).

Juge titulaire [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133) : M. Didier Bariani (en remplacement de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, démissionnaire d'office).

Prestation de serment de M. Didier Bariani le 15 décembre 1993 [*J.O. débats* du 15 décembre 1993] (p. 7665).

XIV. – COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE

Membres élus par l'Assemblée nationale

Juges titulaires [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133) : MM. Raoul Béteille, Xavier Deniau, Georges Durand, Georges Hage, Jean-Jacques Hyest, Didier Migaud.

Juges suppléants [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133) : Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Louis de Broissia, Georges Mesmin, André Gerin, Jean-Claude Decagny, Roger-Gérard Schwartzenberg.

Prestation de serment des juges titulaires et des juges suppléants le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

XV. - SESSIONS

Seconde session ordinaire de 1992-1993 : ouverture le 2 avril 1993 [*J.O.* débats du 2 avril 1993] (p. 3) ; clôture le 1er juillet 1993 [*J.O.* débats du 1er juillet 1993] (p. 2827).

Deuxième session extraordinaire de 1992-1993 : ouverture le 1er juillet 1993 (décret du 30 juin 1993) [*J.O.* du 1er juillet 1993] (p. 9329) ; clôture le 13 juillet 1993 (décret du 13 juillet 1993) [*J.O.* du 14 juillet 1993] (p. 9944).

Troisième session extraordinaire de 1992-1993 : ouverture le 28 septembre 1993 (décret du 13 septembre 1993) [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12831) ; clôture le 1er octobre 1993 (décret du 1er octobre 1993) [*J.O.* du 2 octobre 1993] (p. 13695).

Première session ordinaire de 1993-1994 : ouverture le 2 octobre 1993 [*J.O.* débats du 2 octobre 1993] (p. 3679) ; clôture le 20 décembre 1993 [*J.O.* débats du 20 décembre 1993] (p. 8004).

Première session extraordinaire de 1993-1994 : ouverture le 21 décembre 1993 (décret du 20 décembre 1993) [*J.O.* du 20 décembre 1993] (p. 17768) ; clôture le 23 décembre 1993 (décret du 23 décembre 1993) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 17968).

XVI. – CONGRÈS DU PARLEMENT

Ouverture le 19 juillet 1993 (décret du 13 juillet 1993) [*J.O.* du 14 juillet 1993] (p. 9944) ; clôture le 19 juillet 1993 [*J.O. du Congrès* du 19 juillet 1993] (p. 19).

Ouverture le 19 novembre 1993 (décret du 16 novembre 1993) [*J.O.* du 17 novembre 1993] (p. 15846) ; clôture le 19 novembre 1993 [*J.O. du Congrès* du 19 novembre 1993] (p. 14).

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DÉBATS

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
2 avril 1993	Unique	Ehrmann (Charles) (Président d'âge).	Ouverture de la dixième législature. Allocution de M. le président d'âge. Election du Président de l'Assemblée nationale.	Allocutions 1.
		Séguin (Philippe) (P.).	Allocution de M. le président.	Allocutions 2.
7 avril 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Nomination des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires de l'Assemblée nationale	Voir pages préliminaires
8 avril 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Déclaration de politique générale du Gouvernement. Engagement de responsabilité (art. 49, alinéa premier, de la Constitution). Vote par scrutin public à la tribune.	Politique générale 1.
14 avril 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Haute Cour de justice (élection des douze juges titulaires et des six juges suppléants.	Voir pages préliminaires.
			Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
16 avril 1993	Unique	Catala (Nicole) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
21 avril 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
23 avril 1993	Unique	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
27 avril 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Débat d'orientation sur la ville et les banlieues	Ville 1.
28 avril 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Débat d'orientation sur la ville et les banlieues *(suite)*	Ville 1.
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		de Robien (Gilles) (V.-P.)	Prestation de serment des juges de la Haute Cour de justice.	Voir pages préliminaires.
			Débat d'orientation sur la ville et les banlieues *(suite).*	Ville 1.
	Troisième	de Robien (Gilles) (V.-P.)	Débat d'orientation sur la ville et les banlieues *(suite).*	Ville 1.
29 avril 1993	Unique	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.)	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
4 mai 1993.	Unique	de Robien (Gilles) (V.-P.)	Annonce du décès d'un député (M. Pierre Bérégovoy) et de son remplacement.	Voir pages préliminaires.
			Annonce de la cessation du mandat des députés nommés membres du Gouvernement et de leur remplacement	Voir pages préliminaires.
5 mai 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.)	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Vote par procuration des retraités (première lecture).	Elections et référendums 4.
6 mai 1993	Unique	Brunhes (Jacques) (V.-P.)	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
11 mai 1993	Unique	Bouvard (Loïc) (V.-P.)	Droit de nationalité (première lecture).	Français : nationalité française 1.
12 mai 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		de Robien (Gilles) (V.-P.).	Droit de la nationalité (première lecture) *(suite).*	Français : nationalité française 1.
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Droit de la nationalité (première lecture) *(suite).*	Français : nationalité française 1.
13 mai 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Droit de la nationalité (première lecture) *(suite).*	Français : nationalité française 1.
18 mai 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Eloge funèbre de M. Pierre Bérégovoy.	Voir pages préliminaires.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement sur l'Europe.	Europe 3.
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement sur l'Europe *(suite)*.	Europe 3.
19 mai 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement sur l'Europe *(suite)*.	Europe 3.
25 mai 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Annonce du décès d'un député (M. Alain Mayoud) et de son remplacement.	Voir pages préléminaires.
			Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture).	Lois de finances rectificatives 1.
	Deuxième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
26 mai 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Raoult (Eric) (V.-P.)	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.)	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
27 mai 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.). Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Bruhnes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.)	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
	Quatrième	Raoult (Eric) (V.-P.)	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture) *(suite)*.	Lois de finances rectificatives 1.
1er juin 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement et débat sur le développement rural.	Aménagement du territoire 1.
	Deuxième	Séguin (Philippe) (V.-P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		de Robien (Gilles) (V.-P.).	Débat sur le développement rural *(suite)*.	Aménagement du territoire 1.
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Débat sur le développement rural *(suite)*.	Aménagement du terrritoire 1.
2 juin 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Débat sur le développement rural *(suite)*.	Aménagement du territoire 1.
3 juin 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.)	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.)	Convention France-Mongolie sur les investissements (première lecture).	Traités et conventions 7.
			Convention de coopération France-Yémen (première lecture).	Traités et conventions 9.
			Convention d'extradition France-Monaco (première lecture).	Traités et conventions 2.
			Convention d'entraide judiciaire France-Mongolie (première lecture).	Traités et conventions 3.
			Convention fiscale France-Vénézuela (première lecture).	Traités et conventions 5.
			Traité d'entente France-Lituanie (première lecture).	Traités et conventions 10.
			Traité d'entente France-Bulgarie (première lecture).	Traités et conventions 6.
			Traité sur le régime « ciel ouvert » (première lecture).	Traités et conventions 8.
			Convention sur les substances cancérigènes (première lecture).	Traités et conventions 11.
			Accord domanial France-Vanuatu (première lecture).	Traités et conventions 4.
			Inspection des forces armées en Europe (première lecture).	Défense 2.
8 juin 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Statut de la Banque de France (première lecture).	Banques et établissements financiers 2.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Rappels au règlement. Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Statut de la Banque de France (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **2.**
	Quatrième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Statut de la Banque de France *(suite)* (première lecture).	Banques et établissements financiers **2.**
9 juin 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Statut de la Banque de France *(suite)* (première lecture).	Banques et établissements financiers **2.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Statut de la Banque de France *(suite)* (première lecture).	Banques et établissements financiers **2.**
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Statut de la Banque de France *(suite)* (première lecture).	Banques et établissements financiers **2.**
10 juin 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Contrôle d'identité (première lecture)	Ordre public. **1.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Contrôle d'identité (première lecture) *(suite).*	Ordre public **1.**
11 juin 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Société par actions simplifiée (première lecture).	Sociétés. **2.**
			Ateliers hors sol (première lecture).	Agriculture **2.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Pupilles de la nation (première lecture).	Pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre **3.**
			Loi de finances rectificative pour 1993 (C.M.P.).	Lois de finances rectificatives **1.**
			Statut de la Banque de France (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **2.**
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Statut de la Banque de France (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **2.**
14 juin 1993	Unique	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Transparence du prix du gaz et de l'électricité (première lecture).	Energie **1.**
			Code de la consommation (partie législative) (première lecture).	Consommation **1.**
15 juin 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Eloge funèbre d'un député (M. Alain Mayoud).	Voir pages préliminaires.
		Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Maîtrise de l'immigration (première lecture).	Etrangers **6.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
16 juin 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
17 juin 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
18 juin 1993		Catala (Nicole) (V.-P.).	Communication du Gouvernement.	Assemblée nationale.
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Déclarations à l'étranger d'activités économiques.	Politique économique et sociale **3.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (première lecture) *(suite).*	Etrangers **6.**
21 juin 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Emploi et apprentissage (première lecture).	Emploi **3.**
	Deuxième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Emploi et apprentissage (première lecture) *(suite).*	Emploi **3.**
	Troisième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Emploi et apprentissage (première lecture) *(suite).*	Emploi **3.**
22 juin 1993	Première	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Schéma départemental de la coopération intercommunale (première lecture).	Communes **3.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième		Révision de la Constitution (première lecture).	Constitution **2.**
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **2.**
23 juin 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Règlement définitif du budget (première lecture).	Lois de règlement **1.**
	Deuxième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **2.**
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Révision de la Constitution (première lecture) *(suite).*	Constitution **2.**
24 juin 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Surtaxes temporaires perçues par la S.N.C.F. (première lecture).	Transports **3.**
			Droit de la nationalité (deuxième lecture).	Français : nationalité française **1.**
			Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (première lecture).	Enseignement supérieur **2.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.). Catala (Nicole) (V.-P.).	Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (première lecture) *(suite).*	Enseignement supérieur **2.**
25 juin 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Fonds structurels.	Europe **2, 5** et **6.**
			Traitement de données à caractère personnel (première lecture).	Droits de l'homme et libertés publiques **1** et **2.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Convention sur la protection du Rhin (première lecture).	Traités et conventions **12.**
			Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (première lecture) *(suite).*	Enseignement supérieur **2.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (première lecture) *(suite).*	Enseignement supérieur **2.**
	Quatrième	Séguin (Philippe) (P.).	Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (première lecture) *(suite).*	Enseignement supérieur **2.**
26 juin 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Recevabilité de la proposition de loi relative à l'aide aux investissements des établissements d'enseignements privés.	Enseignement privé **6.**
			Etablissements d'enseignement privés (première lecture).	Enseignement privé **6.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.). Bouvard (Loïc) (V.-P.). Séguin (Philippe) (P.).	Etablissements d'enseignement privés (première lecture) *(suite).*	Enseignement privé **6.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Etablissements d'enseignement privés (première lecture) *(suite).*	Enseignement privé **6.**
27 juin 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.). Raoult (Eric) (V.-P.).	Etablissements d'enseignement privés (première lecture) *(suite).*	Enseignement privé **6.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Etablissements d'enseignement privés (première lecture) *(suite).*	Enseignement privé **6.**
28 juin 1993	Unique	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Privatisation (première lecture).	Politique économique et sociale **6.**
29 juin 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Convention avec la Banque de France (première lecture).	Banques et établissements financiers **3.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Convention avec la Banque de France (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **3.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Convention avec la Banque de France (première lecture) *(suite).*	Banques et établissements financiers **3.**
30 juin 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Privatisation (première lecture) *(suite).*	Politique économique et sociale **6.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Allocution de M. le président.	Allocution **3.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Dépôt du rapport de la Cour des comptes.	
			Privatisation : engagement de la responsabilité du Gouvernement (première lecture).	Politique économique et sociale **6.**
1re juillet 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Clôture de la deuxième session ordinaire de 1992-1993.	
			Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1992-1993.	
			Réforme de la procédure pénale (première lecture).	Procédure pénale **4.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **4.**
	Troisième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Réforme de la procédure pénale (première lecture) *(suite).*	Procédure pénale **4.**
5 juillet 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Nouveau code pénal (première lecture).	Droit pénal **3.**
		Séguin (Philippe) (P.).	Discussion d'une motion de censure (application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution).	Motions de censure **1.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Explication de vote et vote sur la motion de censure.	Motions de censure **1.**
6 juillet 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.). Raoult (Eric) (V.-P.).	Pensions de retraite et protection sociale (première lecture).	Sécurité sociale **3.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Pensions de retraite et protection sociale (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **3.**
7 juillet 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Pensions de retraite et protection sociale (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Transparence du prix du gaz et de l'électricité (deuxième lecture).	Energie **1**
			Révision de la Constitution (deuxième lecture).	Constitution **2.**
			Pensions de retraite et protection sociale (première lecrure) *(suite).*	Sécurité sociale **3.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Pensions de retraite et protection sociale (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **3.**
8 juillet 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Pupille de la nation (première lecture).	Pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre **3.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Livre III du code rural (partie législative) (première lecture).	Chasse et pêche **2.**
			Livre VII du code rural (partie législative) (première lecture).	Enseignement agricole **1.**
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Banque de France (C.M.P.).	Banques et établissements financiers.**2.**
			Privatisation (C.M.P.).	Politique économique et sociale **6.**
9 juillet 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Convention sur la C.S.C.E. (première lecture).	Traités et conventions **13.**
			Accord européen avec la Pologne (première lecture).	Traités et conventions **14.**
			Accord européen avec la Hongrie (première lecture).	Traités et conventions **15.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Rémunération des artistes-interprètes (première lecture).	Propriété intellectuelle **3.**
			Emploi et apprentissage (C.M.P.).	Emploi **3.**
			Pensions de retraite et protection sociale (C.M.P.).	Sécurité sociale **3.**
13 juillet 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Réforme de la procédure pénale (deuxième lecture).	Procédure pénale **4.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Maîtrise de l'immigration (C.M.P.).	Etrangers **6.**
		Séguin (Philippe) (P.).	Convocation du Parlement en congrès.	Voir pages préliminaires.
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Code de la consommation (partie législative) (deuxième lecture).	Consommation **1.**
			Clôture de la session extraordinaire.	
28 septembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1992-1993.	
			Annonce du décès d'un député : M. Gérard Castagnera et de son remplacement.	
			Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture).	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite).*	Politique économique et sociale **8.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
29 septembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
30 septembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
1er octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
			Clôture de la troisième session extraordinaire de 1992-1993.	
2 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Ouverture de la première session ordinaire de 1993-1994.	
			Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Quatrième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
3 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale **8.**
5 octobre 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Eloge funèbre de M. Gérard Castagnera.	Voir pages préliminaires.
			Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Loi quinquennale sur l'emploi (première lecture) : explications de vote et vote.	Politique économique et sociale **8.**
6 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.). Raoult (Eric) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Cour de justice de la République (première lecture).	Cour de justice **1.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Cour de justice de la République (première lecture) *(suite)*.	Cour de justice **1.**
7 octobre 1993	Unique	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
8 octobre 1993	Unique	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Défense commerciale de l'Europe.	Europe **8.**
12 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
13 octobre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
14 octobre 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.) Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
15 octobre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.) Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.) Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie *(suite)*.	Lois de finances **3.**
19 octobre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : première partie : seconde délibération.	Lois de finances **3.**
			Loi de finances pour 1994 (première lecture) : tourisme.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Loi de finances pour 1994 (première lecture) : légion d'honneur et ordre de la libération justice.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : justice.	Lois de finances **3.**
20 octobre 1993	Première	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : fonction publique.	Lois de finances **3.**
		Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : départements et territoires d'outre-mer.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : départements et territoires d'outre-mer *(suite)*.	Lois de finances **3.**
21 octobre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : agriculture.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : agriculture *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.) Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : agriculture *(suite)*.	Lois de finances **3.**
22 octobre 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) coopération : aménagement du territoire.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) coopération : aménagement du territoire *(suite)*.	Lois de finances **3.**
25 octobre 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) industrie : postes et télécommunications et commerce extérieur.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) industrie : postes et télécommunications et commerce extérieur *(suite)*.	Lois de finances **3.**
26 octobre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : anciens combattants.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) industrie : postes et télécommunications et commerce extérieur *(suite)*, environnement.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : environnement *(suite)*.	Lois de finances **3.**
27 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi constitutionnelle.	Etrangers **10.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Loi constitutionnelle *(suite)*.	Etrangers **10.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi constitutionnelle *(suite)*.	Etrangers **10.**
28 octobre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : affaires européennes.	Loi de finances **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : affaires étrangères.	Loi de finances **3.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
29 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : affaires sociales et santé.	Loi de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : affaires sociales et santé *(suite)*.	Loi de finances **3.**
30 octobre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : intérieur.	Loi de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Loi constitutionnelle : explications de vote et vote.	Etrangers **10.**
			Loi de finances pour 1994 (première lecture) : intérieur *(suite)*.	Loi de finances **3.**
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : intérieur *(suite)*.	Loi de finances **3.**
31 octobre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : équipements et transports, aviation civile.	Loi de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : équipements et transports, aviation civile *(suite)*.	Lois de finances **3.**
4 novembre 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : éducation nationale.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : éducation nationale *(suite)*, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : entreprises et développement économique, commerce et artisanat *(suite)*.	Lois de finances **3.**
5 novembre 1993	Première	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : jeunesse et sport.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : ville.	Lois de finances **3.**
6 novembre 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : travail, emploi et formation professionnelle.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : travail, emploi et formation professionnelle *(suite)*.	Lois de finances **3.**
8 novembre 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Sécurité des manifestations sportives (première lecture).	Sport **6.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : logement.	Lois de finances **3.**
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : culture et francophonie.	Lois de finances **3.**
9 novembre 1993	Unique	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : défense.	Lois de finances **3.**
10 novembre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : défense *(suite)*.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
15 novembre 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : communication.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : enseignement supérieur et recherche.	Lois de finances **3.**
16 novembre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : Premier ministre : services généraux, S.G.D.N., conseil économique et social, plan ; rapatriés ; journaux officiels.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : enseignement supérieur et recherche *(suite)*, économie et budget : charges communes, services financiers, Imprimerie nationale, monnaie et médailles, comptes spéciaux du Trésor et taxes parafiscales.	Lois de finances **3.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
17 novembre 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.) de Robien (Gilles) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : articles non rattachés.	Lois de finances **3.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.) Catala (Nicole) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : articles non rattachés *(suite).*	Lois de finances **3.**
	Troisième	Raoult (Eric) (V.-P.) Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : articles non rattachés *(suite).*	Lois de finances **3.**
18 novembre 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Loi de finances pour 1994 (première lecture) : explications de vote et vote.	Lois de finances **3.**
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi quinquennale sur l'emploi (C.M.P.).	Politique économique et sociale **8.**
19 novembre 1993	Unique	Catala (Nicole) (V.-P.).	Imprimerie nationale (première lecture)	Presse, édition et imprimerie **3.**
			Commission d'enquête sur la formation professionnelle.	Formation professionnelle et promotion sociale **7.**
22 novembre 1993	Unique	Raoult (Eric) (V.-P.).	Société par actions simplifiée (deuxième lecture).	Sociétés **2.**
			Accord sur l'espace économique européen.	Traités et conventions **24.**
			Diverses dispositions sur l'espace économique européen (discussion générale commune).	Europe **18.**
			Adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Convention d'application de l'accord de Schengen.	Traités et conventions **17** et **18.**
			Port de Strasbourg.	Transports **6.**
			Accord Strasbourg-Kehl.	Traités et conventions **23.**
23 novembre 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Difficultés des entreprises (première lecture).	Difficultés des entreprises **4** et **5.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Raoult (Eric) (V.-P.).	Difficultés des entreprises (première lecture) *(suite).*	Difficultés des entreprises **4** et **5.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Difficultés des entreprises (première lecture) *(suite).*	Difficultés des entreprises **4** et **5.**
24 novembre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Difficultés des entreprises (première lecture) *(suite).*	Difficultés des entreprises **4** et **5.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Sécurité des manifestations sportives (C.M.P.).	Sports **6.**
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Difficultés des entreprises (première lecture) *(suite).*	Difficultés des entreprises **4** et **5.**
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Statut de la magistrature, conseil supérieur de la magistrature. Discussion générale commune (première lecrure).	Magistrature **5.** Magistrature **4.**
25 novembre 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen.	Déclarations du Gouvernement.
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P).	Maîtrise de l'immigration (première lecture).	Etrangers **19.**
26 novembre 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Sécurité dans le bâtiment et génie civil (première lecture).	Travail **14.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Patrimoine monumental (première lecture).	Patrimoine **2.**
			Protection juridique des programmes d'ordinateur (première lecture).	Propriété intellectuelle **2.**
29 novembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Santé publique et protection sociale (première lecture).	Santé publique **10.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Santé publique et protection sociale (première lecture) *(suite)*.	Santé publique **10.**
			Annonce du décès d'un ancien député : M. Claude Labbé.	
	Troisième	Séguin (Philippe) (P.).	Santé publique et protection sociale (première lecture) *(suite)*.	Santé publique **10.**
30 novembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Santé publique et protection sociale (première lecture) *(suite)*.	Santé publique **10.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
		Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Santé publique et protection sociale (première lecture) *(suite)*.	Santé publique **10.**
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Urbanisme et construction (première lecture).	Urbanisme **6.**
1er décembre 1993	Première	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Urbanisme et construction (première lecture) *(suite)*.	Urbanisme **6.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Urbanisme et construction (première lecture) *(suite)*.	Urbanisme **6.**
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture).	Collectivités locales **8.**
2 décembre 1993	Première	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite)*.	Collectivités locales **8.**
		de Robien (Gilles) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite)*.	Collectivités locales **8.**
3 décembre 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen (première lecture).	Elections et référendums **37.**
			Liberté de communication (première lecture).	Audiovisuel **3.**
	Deuxième	Raoult (Eric) (V.-P.).	Liberté de communication (première lecture) *(suite)*.	Audiovisuel **3.**
4 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Liberté de communication (première lecture) *(suite)*.	Audiovisuel **3.**
	Deuxième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Liberté de communication (première lecture) *(suite)*.	Audiovisuel **3.**
6 décembre 1993	Unique	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.). Raoult (Eric) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1993 (première lecture).	Lois de finances rectificatives **2.**
7 décembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Hommage à la mémoire du président Houphouet-Boigny.	
			Demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie.	Parlement **13.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Maîtrise des finances publiques (première lecture).	Finances publiques **1.**
8 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Election à la Cour de justice de la République et à la Haute Cour de justice.	Voir pages préliminaires.
			Adoption simplifiée de l'approbation :	Traités et conventions **20.**
			– d'une convention d'entraide judiciaire France-Australie.	
			– d'une convention fiscale France-Inde.	Traités et conventions **16.**
			– d'une convention de sécurité sociale France-Sénégal.	Traités et conventions **22.**
			– d'une convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international.	Traités et conventions **21.**
			Testament international (première lecture).	Successions et libéralités **4.**
			Convention fiscale France-Vietnam.	Traités et conventions. **19**
			Fonds européen d'investissement.	Traités et conventions **25.**
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Election à la Cour de justice de la République et à la Haute Cour de justice (résultats du vote).	Voir pages préléminaires.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Code pénal (première lecture).	Procédure pénale 5, Droit pénal 1 et 2.
9 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*.	Procédure pénale 5, Droit pénal 1 et 2.
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*.	Procédure pénale 5, Droit pénal 1 et 2.
13 décembre 1993	Première	Séguin (Philippe) (P.).	Fonction publique (première lecture).	Fonctionnaires et agents publics 5.
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Professions judiciaires et juridiques (première lecture).	Professions juridiques et judiciaires.
			Renouvellement des conseillers généraux (première lecture).	Elections et référendums 32.
			Maîtrise de l'immigration (C.M.P.).	Etrangers 9.
	Troisième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Garantie des métaux précieux (première lecture).	Impôts et taxes 13.
14 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Convention France-Bahrein.	Traités et conventions 26.
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Communication hebdomadaire du Gouvernement.	Communications hebdomadaires du Gouvernement.
			Répression de la contrefaçon (première lecture).	Propriété intellectuelle 4 et 5.
	Troisième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Répression de la contrefaçon (première lecture) *(suite)*.	Propriété intellectuelle 4 et 5.
	Quatrième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Répression de la contrefaçon (première lecture) *(suite)*.	Propriété intellectuelle 4 et 5.
15 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre financier (première lecture).	Politique économique et sociale 11.
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Déclaration de politique générale du Gouvernement (application de l'article 49, alinéa 1, de la Constitution).	Déclaration de politique générale du Gouvernement.
			Prestation de serment des juges de la Cour de justice de la République et d'un juge de la Haute Cour de justice.	Voir pages préliminaires.
	Troisième	Wiltzer (Pierre-André) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre financier (première lecture) *(suite)*.	Politique économique et sociale 11.
16 décembre 1993	Première	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1994 (C.M.P.).	Loi de finances 3.
			Diverses dispositions d'ordre financier (première lecture).	Politique économique et sociale 11.
			Code des assurances (première lecture).	Assurances 2.
			Dividentes majorés (première lecture).	Sociétés 3.
17 décembre 1993	Première	Raoult (Eric) (V.-P.).	Relations de la communauté avec l'Europe centrale et orientale.	Europe 22.
			Téléphonie vocale.	Télécommunications 3.
	Deuxième	Brunhes (Jacques) (V.-P.).	Santé publique et protection sociale (deuxième lecture).	Santé publique 10.
20 décembre 1993	Première	Catala (Nicole) (V.-P.).	Grand stade (première lecture).	Sports 7.
			Commission d'enquête sur la S.N.C.F.	Transports 9.
			Santé publique et protection sociale (C.M.P.)	Santé publique 10.
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Allocution de M. le président.	Allocution 4.
			Loi de finances rectificative pour 1993 (C.M.P.)	Lois de finances rectificatives 2.
		Catala (Nicole) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (deuxième lecture).	Collectivités locales 8.
	Troisième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (deuxième lecture) *(suite)*.	Collectivités locales 8.
			Clôture de la première session ordinaire de 1993-1994.	
21 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Ouverture de la première session extraordinaire de 1993-1994.	
			Dotation globale de fonctionnement (deuxième lecture) *(suite)*.	Collectivités locales 8.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Conseil supérieur de la magistrature (deuxième lecture).	Magistrature **4.**
			Statut de la magistrature (deuxième lecture).	Magistrature **5.**
22 décembre 1993	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Qualité des produits agricoles et alimentaires (première lecture).	Agroalimentaire **1.**
			Dispositions agricoles (première lecture).	Agriculture **13.**
	Deuxième	Séguin (Philippe) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).		
	Troisième	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Urbanisme et construction (deuxième lecture).	Urbanisme **6.**
23 décembre 1993	Première	de Robien (Gilles) (V.-P.).	Conseil supérieur de la magistrature (C.M.P.).	Magistrature **4.**
			Statut de la magistrature (C.M.P.).	Magistrature **5.**
			Nouveau code pénal (C.M.P.).	Procédure pénale **5.**
			Sociétés par actions simplifiées (C.M.P.).	Sociétés **2.**
			Liberté de communication (C.M.P.).	Audiovisuel **3.**
			Urbanisme et construction (C.M.P.).	Urbanisme **6.**
	Deuxième	Catala (Nicole) (V.-P.).	Qualité des produits agricoles (C.M.P.).	Agroalimentaire **1.**
			Diverses dispositions d'ordre financier (C.M.P.).	Politique économique et sociale **11.**
			Clôture de la première session extraordinaire de 1993-1994.	
			CONGRÈS DU PARLEMENT	
12 juillet 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Constitution du Parlement en Congrès.	Voir pages préliminaires.
			Révision de la Constitution.	Constitution **2** et table du Congrès.
19 novembre 1993	Unique	Séguin (Philippe) (P.).	Constitution du Parlement en Congrès.	Voir pages préliminaires.
			Révision de la Constitution.	Etrangers **10** et table du Congrès.

XVIII. – LISTE DES RUBRIQUES UTILISÉES DANS LA TABLE DES MATIÈRES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE
ADMINISTRATION
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
ALLOCUTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
AMNISTIE
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
ANIMAUX
ARMES
ARTS ET SPECTACLES
ASSEMBLÉE NATIONALE
ASSOCIATIONS
ASSURANCE INVALIDITÉ DÉCÈS
ASSURANCE MALADIE MATERNITÉ
ASSURANCE VIEILLESSE GÉNÉRALITÉS
ASSURANCES
AUDIOVISUEL
AUTOMOBILES ET CYCLES
BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
BAUX
BOIS ET FORÊTS
BOISSONS ET ALCOOLS
CÉRÉMONIES PUBLIQUES ET FÊTES LÉGALES
CHASSE ET PÊCHE
CHÔMAGE : INDEMNISATION
COLLECTIVITÉS LOCALES
COMMERCE ET ARTISANAT
COMMERCE EXTÉRIEUR
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
COMMUNES
COMMUNICATION
CONSEIL CONSTITUTIONNEL
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
CONSOMMATION
CONSTITUTION
COOPÉRATION ET DÉVÉLOPPEMENT
COPROPRIÉTÉ
CORSE
COUR DE JUSTICE
COUR DES COMPTES
COURS D'EAU, ÉTANGS ET LACS
CRÉANCES ET PRIVILÈGES
CULTES
CULTURE
CULTURES RÉGIONALES
DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT
DÉCORATIONS
DÉFENSE
DÉLINQUANCE ET CRIMINALITÉ
DÉPARTEMENTS
DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES
DIVORCE
DOMAINE PUBLIC ET DOMAINE PRIVÉ
DOM-TOM
DOUANES
DROGUE
DROIT CIVIL
DROIT PÉNAL
DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS PUBLIQUES
EAU
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS
EMPLOI
ÉNERGIE
ENFANTS
ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
ENTREPRISES
ENVIRONNEMENT
ÉPARGNE
ESPACE
ÉTAT CIVIL
ÉTRANGERS
EUROPE
EXPROPRIATION
FAILLITE, REDRESSEMENT ET LIQUIDATION JUDICIAIRE
FAMILLE
FEMMES
FILIATION
FINANCES LOCALES
FINANCES PUBLIQUES
FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
FRANÇAIS, NATIONALITÉ FRANÇAISE
FRONTALIERS
HANDICAPÉS
HEURE LÉGALE
HÔPITAUX ET CLINIQUES
HÔTELLERIE ET RESTAURATION
IMPÔT SUR LE REVENU
IMPÔTS ET TAXES
IMPÔTS LOCAUX
INDUSTRIE
INFORMATIQUE
JEUNES
JEUX ET PARIS
JUSTICE
LANGUE FRANÇAISE
LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES
LOGEMENT ET HABITAT

LOIS
LOIS DE FINANCES
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES
LOIS DE RÈGLEMENT
MAGISTRATURE
MARCHÉS FINANCIERS
MARCHÉS PUBLICS
MARIAGE ET RÉGIMES MATRIMONIAUX
MER ET LITTORAL
MINES ET CARRIÈRES
MOTIONS DE CENSURE
MOYENS DE PAIEMENT
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
MUTUELLES
OBJETS D'ART, COLLECTIONS, ANTIQUITÉS
ORDRE PUBLIC
ORDRES PROFESSIONNELS
PARLEMENT
PARTICIPATION
PATRIMOINE
PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE
PERSONNES ÂGÉES
PHARMACIE
PLAN
POLICE
POLICE DE LA ROUTE ET CIRCULATION ROUTIÈRE
POLITIQUE ÉCONOMIQUE
POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
POLITIQUE GÉNÉRALE
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PRESSE, ÉDITION ET IMPRIMERIE
PRESTATIONS FAMILIALES
PRIX ET CONCURRENCE
PROCÉDURE CIVILE
PROCÉDURE PÉNALE
PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES
PROFESSIONS MÉDICALES
PROFESSIONS PARAMÉDICALES
PROPRIÉTÉ
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
PUBLICITÉ
QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT
RAPATRIÉS
RAPPELS AU RÈGLEMENT
RECHERCHE
RÉGIONS
RENTES VIAGÈRES
RESPONSABILITÉ CIVILE
RETRAITES COMPLÉMENTAIRES
RETRAITES : FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES
RETRAITES : GÉNÉRALITES
RETRAITES : RÉGIMES AUTONOMES ET SPÉCIAUX
RISQUES NATURELS
RISQUES PROFESSIONNELS
SALAIRES
SANTÉ PUBLIQUE
SECTEUR PUBLIC
SÉCURITÉ CIVILE
SÉCURITÉ SOCIALE
SERVICE NATIONAL
SOCIÉTÉS
SONDAGES ET ENQUÊTES
SPORTS
SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS
SYSTÈME PÉNITENTIAIRE
TABAC
TOURISME ET LOISIRS
TRAITÉS ET CONVENTIONS
TRANSPORTS
TRAVAIL
TVA
URBANISME
VIE, MÉDECINE ET BIOLOGIE
VIE PUBLIQUE
VILLE
VOIRIE

XIX. - LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE DES DÉPÔTS ET CONCORDANCE AVEC LES RUBRIQUES DE LA TABLE

1 Allocutions **1**
2 Allocutions **2**
3 Communicarion **1**
4 Constitution **1**
5 Elections et référendums **1**
6 Parlement **1**
7 Politique générale **1**
8 Travail **1**
9 Elections et référendums **2**
10 Elections et référendums **3**
11 Département **1**
12 Droit pénal **1**
13 Anciens combattants et victimes de guerre **1**
14 Police **1**
15 Heure légale **1**
16 Français, nationalité française **1**
17 Département **2**
18 Fonction publique territoriale **1**
19 Elections et référendums **4**
20 Etrangers **1**
21 Politique économique et sociale **1**
22 Sociétés **1**
23 Elections et référendums **5**
24 Police **2**
25 Français de l'étranger **1**
26 Tourisme et loisirs **1**
27 Agriculture **1**
28 Responsabilité civile **1**
29 Fonctionnaires et agents publics **1**
30 Communes **1**
31 Divorce **1**
32 Vie publique **1**
33 Lois de finances **1**
34 Langue française **1**
35 Energie **1**
36 Anciens combattants et victimes de guerre **2**
37 Etrangers **2**
38 Communes **2**
39 Environnement **1**
40 Français, nationalité française **2**
41 Procédure pénale **1**
42 Elections et référendums **6**
43 Elections et référendums **7**
44 Impôts et taxes **1**
45 Santé publique **1**
46 Magistrature **1**
47 Administration **1**
48 Anciens combattants et victimes de guerre **3**
49 Etrangers **3**
50 Etrangers **4**
51 Parlement **2**
52 Energie **2**
53 Bâtiment et travaux publics **1**
54 Energie **3**
55 Mutualité sociale agricole **1**
56 Elections et référendums **8**
57 Tourisme et loisirs **2**
58 Enseignement privé **1**
59 Sondages et enquêtes **1**
60 Procédure pénale **2**
61 Amnistie **1**
62 Domaine public et privé **1**
63 Fonction publique territoriale **2**
64 Elections et référendums **9**
65 Coopération et développement **1**
66 Logement et habitat **1**
67 Postes et télécommunications **1**
68 Anciens combattants et victimes de guerre **4**
69 Droit pénal **2**
70 Elections et référendums **10**
71 Banques et établissements financiers **1**
72 Enseignement supérieur **1**
73 Prix et concurrence **1**
74 Formation professionnelle et promotion sociale **1**
75 Assurance vieillesse : généralités **1**
76 TVA **1**
77 Elections et référendums **11**
78 Enseignement technique et professionnel **1**
79 Enseignement privé **2**
80 Anciens combattants et victimes de guerre **5**
81 Enseignement privé **3**
82 Propriété intellectuelle **1**
83 Faillite, redressement et liquidation juridique **1**
84 Difficultés des entreprises **1**
85 Politique économique et sociale **2**
86 Fonctionnaires et agents publics **2**
87 Assurances **1**
88 Elections et référendums **12**
89 Successions et libéralités **1**
90 Personnes âgées **1**
91 Impôts et taxes **2**
92 Agriculture **2**
93 Handicapés **1**
94 Handicapés **2**
95 Commerce et artisanat **1**
96 Impôts locaux **1**
97 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **1**
98 Arts et spectacles **1**
99 Agriculture **3**
100 Elections et référendums **13**
101 Environnement **2**
102 Elections et référendums **14**
103 Police de la route et circulation routière **1**
104 Action sociale et solidarité nationale **1**
105 Successions et libéralités **2**
106 Chasse et pêche **1**
107 Procédure pénale **3**
108 Transports **1**
109 Urbanisme **1**
110 Anciens combattants et victimes de guerre **6**
111 Défense 1
112 Police de la route et circulation routière **2**
113 Mer et littoral **1**
114 Mer et littoral **2**
115 Mer et littoral **3**
116 Mer et littoral **4**
117 Droits de l'homme et libertés publiques **1**
118 Ville **1**
119 Elections et référendums **4, 6, 7, 10, 12**

120 Défense **2**
121 Traités et conventions **1**
122 Traités et conventions **2**
123 Traités et conventions **3**
124 Industrie 1
125 Français : nationalité française **1**
126 Transports **2**
127 Elections et référendums **15**
128 Famille **1**
129 Logement et habitat **2**
130 Vie, médecine et biologie **1**
131 Logement et habitat **3**
132 Mariage et régimes matrimoniaux **1**
133 Enseignement privé **4**
134 Sports **1**
135 Logement et habitat **4**
136 Copropriété **1**
137 Collectivités locales **1**
138 Successions et libéralités **3**
139 Marchés financiers **1**
140 Impôts et taxes **3**
141 Créances et privilèges **1**
142 Impôt sur le revenu **1**
143 Europe **1**
144 Sociétés **2**
145 Traités et conventions **4**
146 Traités et conventions **5**
147 Traités et conventions **6**
148 Traités et conventions **7**
149 Traités et conventions 8
150 Traités et conventions 9
151 Traités et conventions **10**
152 Traités et conventions **11**
153 Drogue **1**
154 Participation **1**
155 Amnistie **2**
156 Europe **2**
157 Lois de finances rectificatives **1**
158 Banques et établissements financiers **2**
159 Urbanisme **2**
160 Difficultés des entreprises **2**
161 Police **3**
162 Retraites : généralités 1
163 Sports **2**
164 Santé publique **2**
165 Travail **2**
166 Rapatriés **1**
167 Urbanisme **3**
168 Handicapés **3**
169 Défense **3**
170 Anciens combattants et victimes de guerre **7**
171 Travail **3**
172 Travail **4**
173 Travail **5**
174 Cérémonies publiques et fêtes légales **1**
175 Coopération et développement **2**
176 Travail **6**
177 Anciens combattants et victimes de guerre **8**
178 Retraites : généralités **2**
179 DOM-TOM **1**
180 Logement et habitat **5**
181 Etat civil **1**
182 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre **2**
183 Sécurité sociale **1**
184 Energie **1**
185 Français, nationalité française **3**
186 Magistrature **2**
187 Lois de finances **1**
188 Traités et conventions **8**
189 Traités et conventions **11**
190 Traités et conventions **5**
191 Transports **9**
192 Lois de finances rectificatives **1**
193 Anciens combattants et victimes de guerre **9**
194 Conseil constitutionnel **1**
195 Bâtiments et travaux publics **2**
196 Parlement **3**
197 Enseignement **1**
198 Logement et habitat **6**
199 Retraites : généralités **3**
200 Santé publique **3**
201 Transports **4**
202 Salaires **1**
203 Anciens combattants et victimes de guerre **10**
204 Assurance maladie-maternité **1**
205 Europe **3**
206 Lois de finances rectificatives **1**
207 Lois de finances rectificatives **1**
208 Lois de règlement **1**
209 Parlement 4
210 Lois de finances rectificatives **1**
211 Ordre public **1**
212 Traités et conventions **12**
213 Président de la République **1**
214 Traités et conventions **2**
215 Traités et conventions **10**
216 Traités et conventions **9**
217 Traités et conventions **8**
218 Traités et conventions **3**
219 Traités et conventions **7**
220 Traités et conventions **4**
221 Europe **4**
222 Europe **5**
223 Politique économique et sociale **3**
224 Agriculture **2**
225 Transports **3**
226 Propriété intellectuelle **2**
227 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre **3**
228 Défense **2**
229 Traités et conventions **8**
230 Transports **2**
231 Europe **2**
232 Constitution **2**
233 Consommation **1**
234 Aménagement du territoire **1**
235 Elections et référendums **16**
236 Etrangers **5**
237 Procédure civile **1**
238 Baux **1**
239 Santé publique **4**
240 Impôt sur le revenu **2**
241 Mariage et régimes matrimoniaux 2
242 Anciens combattants et victimes de guerre **11**
243 Bois et forêts **1**
244 Logement et habitat **7**
245 Emploi **1**
246 Elections et référendums **17**
247 Action sociale et solidarité nationale **2**
248 Agriculture **4**
249 Formation professionnelle et promotion sociale **2**
250 Tabac **1**
251 Environnement **3**
252 Personnes âgées **2**
253 Elections et référendums **18**
254 Emploi **2**
255 Travail **7**
256 Boissons et alcools **1**
257 Mutualité sociale agricole **2**
258 Sociétés **2**
259 Ordre public **1**
260 Impôts et taxes **4**
261 Pharmacie **1**
262 Magistrature **3**
263 Lois de finances **2**
264 Droits de l'homme et libertés publiques **2**
265 Europe **6**
266 Emploi **3**
267 Etrangers **6**

268 Procédure pénale **4**
269 Pensions militaires d'invalidité **3**
270 Banques et établissements financiers **2**
271 Communes **3**
272 Conseil économique et social **1**
273 Impôts et taxes **5**
274 Assurance maladie maternité **2**
275 Coopération et développement **3**
276 Agriculture **5**
277 Retraites : généralités **4**
278 Cérémonies publiques et fêtes légales **2**
279 Travail **8**
280 Anciens combattants et victimes de guerre **12**
281 Anciens combattants et victimes de guerre **13**
282 Difficultés des entreprises **2**
283 Droits de l'homme et libertés publiques **3**
284 Risques professionnels **1**
285 Energie **4**
286 Impôt sur le revenu **3**
287 Sports **3**
288 Action sociale et solidarité nationale **3**
289 Femmes **1**
290 Travail **9**
291 Bois et forêts **2**
292 Anciens combattants et victimes de guerre **14**
293 Chômage : indemnisations **1**
294 Communes **4**
295 Cérémonies publiques et fêtes légales **3**
296 Travail **10**
297 Procédure civile **2**
298 Politique économique et sociale **4**
299 Mariage et régimes matrimoniaux **3**
300 Communes **5**
301 Commerce et artisanat **2**
302 Rentes viagères **1**
303 Elections et référendums **19**
304 Etrangers **7**
305 Etrangers **8**
306 DOM-TOM **2**
307 Logement et habitat **6**
308 Elections et référendums **20**
309 Bâtiment et travaux publics **3**
310 Difficultés des entreprises **4**
311 Enseignement supérieur **2**
312 Enseignement privé **5**
313 DOM-TOM **3**
314 Elections et référendums **21**
315 Bâtiments et travaux publics **4**
316 Difficultés des entreprises **5**
317 Bâtiments et travaux publics **5**
318 Consommations **1**
319 Postes et télécommunications **2**
320 Postes et télécommunivcations **3**
321 Europe **5, 6**
322 Politique économique et sociale **3**
323 Conseil économique et social **2**
324 Parlement **5**
325 Energie **5**
326 Etrangers **6**
Etrangers **2, 3, 4**
Action sociale et solidarité nationale **1**
Mariage et régimes matrimoniaux
327 Lois de finances rectificatives **1**
328 Droit de l'homme et liberté publique **1** et **2**
329 Marchés financiers **2**
330 Lois de finances rectificatives **1**
331 Impôt sur le revenu **4**
332 Enseignement maternel et primaire **1**
333 Elections et référendums **22**
334 Régions **1**
335 Assurance vieillesse : généralités **2**
336 Impôts et taxes **6**
337 Logement et habitat **9**
338 Médiateur de la République **1**
339 Heure légale **2**
340 Drogue **2**
341 Sécurité sociale **2**
342 Politique économique et sociale **5**
343 Divorce **2**
344 Formation professionnelle et promotion sociale **3**
345 Politique économique et sociale **6**
346 Secteur public **1**
347 Europe **7**
348 Commerce extérieur **1**
349 Lois de règlement **1**
350 Emploi **3**
351 Banques et établissements financiers **3**
352 Lois de règlement **1**
353 Postes et télécommunications **4**
354 Europe **8**
355 Communes **3**
356 Constitution **2**
357 Français, nationalité française **1**
358 Elections et référendums **23**
359 Traités et conventions **12**
360 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre **3**
361 Français, nationalité française **1**
362 Collectivités locales **2**
363 Parlement **6**
364 Vie, médecine et biologie **2**
365 Handicapés **4**
366 Communes **6**
367 Enseignement privé **6**
368 Urbanisme **4**
369 Lois **1**
370 Enseignement privé **1, 2, 3, 5**
371 Enseignement supérieur **2**
372 Français, nationalité française **3**
373 Drogue **1**
374 Sécurité sociale **3**
375 Procédure pénale **4**
376 Europe **9**
377 Elections et référendums **24**
378 Europe **10**
379 Ordres professionnels **1**
380 Energie **1**
381 Banques et établissements financiers **3**
382 Industrie **1**
383 Mutualité sociale agricole **3**
384 Mutualité sociale agricole **4**
385 Recherche **1**
386 Ordre public **2**
387 Affaires étrangères **1**
388 Formation professionnelle et promotion sociale **4**
389 Agriculture **6**
390 Enseignement agricole **1**
391 Europe **11**
392 Politique économique et sociale **6**
393 Traités et conventions **13**
394 Enseignement privé **6**
395 Propriété intellectuelle **3**
396 Droit pénal **3**
397 Conseil économique et social **3**
398 Marchés financiers **2**
399 Impôts et taxes **5**
400 Publicité **1**
401 Langue française **1**
402 Enseignement agricole **1**
403 Sécurité sociale **3**
404 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre **3**
405 Energie **1**
406 Sports **4**
407 Finances publiques **1**
408 Traités et conventions **14**
409 Traités et conventions **15**
410 Energie **6**
411 Difficultés des entreprises **4, 5**
412 Droit pénal **3**

413 Traités et conventions **13**
414 Constitution **2**
415 Défense **4**
416 Banques et établissements financiers **2**
417 Constitution **2**
418 Emploi **3**
419 Propriété intellectuelle **3**
420 Elections et référendums **25**
421 Service national **1**
422 Finances publiques **2**
423 Patrimoine **1**
424 Agriculture **1**
425 Urbanisme **5**
426 Enseignement **2**
427 Anciens combattants et victimes de guerre **15**
428 Anciens combattants et victimes de guerre **16**
429 Anciens combattants et victimes de guerre **17**
430 Voirie **1**
431 Commerce et artisanat **3**
432 Action sociale et solidarité nationale **4**
433 Politique économique et sociale **7**
434 Santé publique **5**
435 Communes **7**
436 Drogue **3**
437 Travail **11**
438 Hôtellerie et restauration **1**
439 Enseignement privé **7**
440 Boissons et alcools **2**
441 Droit civil **1**
442 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
443 Tabac **2**
444 Police **4**
445 Chômage : indemnisation **2**
446 Politique économique et sociale **6**
447 Transports **5**
448 Europe **8**
449 Emploi **3**
450 Agriculture **6**
451 Automobiles et cycles **1**
452 Banques et établissements financiers **2**
453 Postes et télécommunications **3**
454 Impôts et taxes **7**
455 Europe **11**
456 Traités et conventions **14**
457 Traités et conventions **15**
458 Sécurité sociale **3**
459 Allocutions **3**
460 Etrangers **6**
461 Etrangers **6**
462 Parlement **7**
463 Consommation **1**
464 Procédure pénale **4**
465 Consommation **1**
466 Procédure pénale **4**
467 Corse **1**
468 Europe **12**
469 Responsabilité civile **2**
470 Divorce **3**
471 Presse, édition et imprimerie **1**
472 Aménagement du territoire **2**
473 Collectivités locales **3**
474 Fonction publique territoriale **3**
475 Copropriété **2**
476 Communes **8**
477 Assurance invalidité – décès **1**
478 Expropriation **1**
479 Défense **5**
480 Anciens combattants et victimes de guerre **18**
481 Anciens combattants et victimes de guerre **19**
482 Filiation **1**
483 Elections et référendums **26**
484 Logement et habitat **10**
485 Impôts et taxes **8**
486 Impôts et taxes **9**
487 Action sociale et solidarité nationale **5**
488 Santé publique **6**
489 Droit pénal **4**
490 Emploi **4**
491 Anciens combattants et victimes de guerre **20**
492 Elections et référendums **27**
493 Handicapés **5**
494 Enseignement privé **8**
495 Audiovisuel **1**
496 Agriculture **8**
497 Objets d'art, collections, antiquités **1**
498 Frontaliers **1**
499 Parlement **8**
500 Traités et conventions **16**
501 Traités et conventions **17**
502 Traités et conventions **18**
503 Traités et conventions **19**
504 Cour de justice **1**
505 Politique économique et sociale **8**
506 Anciens combattants et victimes de guerre **21**
507 Défense **6**
508 Bois et forêts **3**
509 Sécurité civile **1**
510 Travail **12**
511 Sécurité civile **2**
512 Elections et référendums **28**
513 Elections et référendums **29**
514 Professions paramédicales **1**
515 Collectivités locales **4**
516 Formation professionnelle et promotion sociale **6**
517 Ordre public **3**
518 Elections et référendums **30**
519 Professions médicales **1**
520 Langue française **2**
521 Ordre public **4**
522 Difficultés des entreprises **6**
523 Handicapés **6**
524 Objets d'art, collections, antiquités **2**
525 Retraites : régimes autonomes et spéciaux **1**
526 Heures légales **3**
527 Mutualité sociale agricole **5**
528 Famille **2**
529 Créances et privilèges **2**
530 Impôts et taxes **10**
531 Ordre public **5**
532 Agriculture **9**
533 Sécurité sociale **4**
534 Ordre public **6**
535 Presse, éditions et imprimerie **2**
536 Lois de finances **3**
537 Audiovisuel **2**
538 Enseignement supérieur **3**
539 Enseignement supérieur **4**
540 Français, nationalité française **4**
541 Entreprises **1**
542 Collectivités locales **5**
543 Propriété **1**
544 Prestations familiales **1**
545 Chasse et pêche **2**
546 Propriété intellectuelle **4**
547 Politique économique et sociale **8**
548 Travail **13**
549 Parlement **9**
550 Cour de justice **1**
551 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
552 Défense **7**
553 Traités et conventions **20**
554 Magistrature **4**
555 Magistrature **5**
556 Famille **3**
557 Arts et spectacles **2**
558 Logement et habitat **11**
559 Fonctionnaires et agents publics **2**
560 Emploi **5**

561 Anciens combattants et victimes de guerre **22**
562 Logement et habitat **12**
563 Bâtiment et travaux publics **6**
564 TVA **2**
565 Communes **9**
566 Police **5**
567 Communes **10**
568 Famille **4**
569 Drogue **4**
570 Anciens combattants et victimes de guerre **23**
571 Anciens combattants et victimes de guerre **24**
572 Santé publique **7**
573 Handicapés **7**
574 Coopération et développement **4**
575 Défense **8**
576 Bois et forêts **4**
577 Communes **11**
578 Régions **2**
579 Agriculture **10**
580 Lois de finances **3**
581 Lois de finances **3**
582 Lois de finances **3**
583 Lois de finances **3**
584 Lois de finances **3**
585 Lois de finances **3**
586 Energie **7**
587 Parlement **10**
588 Parlement **11**
589 Sociétés **3**
590 Assurances **2**
591 Europe **13**
592 Europe **14**
593 Constitution **3**
594 Europe **15**
595 Europe **16**
596 Conseil économique et social **4**
597 Etrangers **9**
598 Traités et conventions **21**
599 Successions et libéralités **4**
600 Europe **17**
601 Parlement **12**
602 Affaires étrangères **2**
603 Travail **14**
604 Commerce et artisanat **4**
605 Parlement **13**
606 Urbanisme **6**
607 Emploi **6**
608 Commerce extérieur **2**
609 Bâtiment et travaux publics **7**
610 Boissons et alcools **3**
611 Boissons et alcools **4**
612 Moyens de paiement **1**
613 Santé publique **8**
614 Sports **5**
615 Droit pénal **5**
616 Collectivités locales **6**
617 Retraites : régimes autonomes et spéciaux **2**
618 Droit pénal **6**
619 Sécurité sociale **5**
620 Retraites : régimes autonomes et spéciaux **3**
621 Baux **2**
622 Environnement **4**
623 Logement et habitat **13**
624 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre **4**
625 Urbanisme **7**
626 Impôts et taxes **11**
627 Elections et référendums **31**
628 Emploi **7**
629 Pharmacie **2**
630 Drogue **5**
631 Plan **1**
632 Urbanisme **8**
633 Fonctionnaires et agents publics **4**
634 Chasse et pêche **3**
635 Santé publique **9**
636 Enseignement **3**
637 Animaux **1**
638 Parlement **14**
639 Politique économique et sociale **9**
640 Assurance maladie maternité **3**
641 Collectivités locales **7**
642 Impôts et taxes **12**
643 Energie **5**
644 Presse, édition et imprimerie **3**
645 Etrangers **10**
646 Etrangers **10**
647 Marchés publics **1**
648 Sports **6**
649 Sociétés **2**
650 Transports **6**
651 Traités et conventions **22**
652 Traités et conventions **23**
653 Traités et conventions **24**
654 Europe **18**
655 Santé publique **10**
656 Fonctionnaires et agents publics **5**
657 Patrimoine **2**
658 Traités et conventions **25**
659 Sports **6**
660 Sports **4**
661 Pharmacie **1**
662 Collectivités locales **8**
663 Collectivités locales **9**
664 Handicapés **8**
665 Sécurité sociale **6**
666 Cultes **1**
667 Commerce et artisanat **5**
668 Marchés publics **2**
669 Prestations familiales **2**
670 Collectivités locales **10**
671 Tabac **3**
672 Boissons et alcools **5**
673 Service national **2**
674 Emploi **8**
675 Publicité **2**
676 Bâtiment et travaux publics **8**
677 Enseignement **4**
678 Anciens combattants et victimes de guerre **25**
679 Commerce extérieur **3**
680 Environnement **5**
681 Traités et conventions **26**
682 Traités et conventions **27**
683 Propriété intellectuelle **5**
684 Traités et conventions **28**
685 Impôts et taxes **13**
686 Travail **15**
687 Hôtellerie et restauration **2**
688 Sociétés **2**
689 Europe **19**
690 Energie **6**
691 Corse **1**
692 Patrimoine **2**
693 Etrangers **9**
694 Logement et habitat
695 Europe **20**
696 Europe **21**
697 Europe **15**
698 Europe **16**
699 Conseil économique et social **5**
700 Audiovisuel **3**
701 Agriculture **11**
702 Transports **7**
703 Commerce et artisanat **6**
704 Parlement **15**
705 Europe **22**
706 Formation professionnelle et promotion sociale **7**
707 Politique économique et sociale **8**
708 Politique économique et sociale **8**

709 Professions juridiques et judiciaires **1**
710 Presse, édition et imprimerie **3**
711 Elections et référendums **32**
712 Animaux **2**
713 Formation professionnelle et promotion sociale **8**
714 Sports **6**
715 Transports **6**
716 Ordres professionnels **1**
717 Risques naturels **1**
718 Automobiles et cycles **2**
719 Environnement **6**
720 Agriculture **12**
721 Environnement **7**
722 Parlement **13**
723 Travail **14**
724 Propriété intellectuelle **2**
725 Magistrature **4, 5**
726 Elections et référendums **33**
727 Difficultés des entreprises **4, 5**
728 Collectivités locales **11**
729 Elections et référendums **34**
730 Enfants **1**
731 Famille **5**
732 Environnement **8**
733 Anciens combattants et victimes de guerre **26**
734 Commerce et artisanat **7**
735 Environnement **9**
736 Décorations **1**
737 Travail **16**
738 Politique économique et sociale **10**
739 Urbanisme **9**
740 Bois et forêts **5**
741 Epargne **1**
742 Successions et libéralités **5**
743 Impôts et taxes **14**
744 Droits de l'homme et libertés publiques **4**
745 Successions et libéralités **6**
746 Culture **1**
747 Sécurité sociale **7**
748 Traités et conventions **23**
749 Traités et conventions **17**
750 Traités et conventions **18**
751 Traités et conventions **24** et Europe **18**
752 Politique économique et sociale **11**
753 Procédure pénale **5**
754 Assurances **2**
755 Santé publique **10**
756 Lois de finances rectificatives **2**
757 Impôts et taxes **13**
758 Europe **23**
759 Traités et conventions **22**
760 Traités et conventions **21**
761 Traités et conventions **20**
762 Traités et conventions **19**
763 Traités et conventions **16**
764 Collectivités locales **8**
765 Urbanisme **6**
766 Fonctionnaires et agents publics **5**
767 Energie **8**
768 Environnement **10**
769 Politique économique et sociale **11**
770 Traités et conventions **29**
771 Elections et référendums **35**
772 Elections et référendums **36**
773 Elections et référendums **37**
774 Commerce extérieur **4**
775 Finances publiques **1**
776 Sécurité sociale **8**
777 Douanes **1**
778 Travail **13**
779 Audiovisuel **3**
780 Elections et référendums **37**
781 Politique économique et sociale **3**
782 Lois de finances rectificatives **2**
783 Lois de finances rectificatives **3**
784 Douanes **2**
785 Propriété intellectuelle **5, 4**
786 Procédure pénale **5, 1,** Droit pénal **2**
787 Successions et libéralités **4**
788 Europe **22**
789 Traités et conventions **25**
790 Parlement **16**
791 Elections et référendums **38**
792 Impôts et taxes **13**
793 Associations **1**
794 Aménagement du territoire **3**
795 Prestations familiales **3**
796 Transports **8**
797 Elections et référendums **39**
798 Elections et référendums **40**
799 Associations **2**
800 Successions et libéralités **7**
801 Procédure pénale **6**
802 Politique économique et sociale **12**
803 Postes et télécommunications **5**
804 Europe **24**
805 Europe **25**
806 Elections et référendums **41**
807 Commerce et artisanat **8**
808 Elections et référendums **42**
809 Collectivités locales **12**
810 Mutualité sociale agricole **6**
811 Administration **2**
812 Elections et référendums **43**
813 Domaine public et domaine privé **2**
814 Droit pénal **7**
815 Elections et référendums **44**
816 Elections et référendums **45**
817 Sécurité civile **3**
818 Elections et référendums **46**
819 Droit civil **2**
820 Impôts et taxes **15**
821 Entreprises **2**
822 Logemenr et habitat **14**
823 Epargne **2**
824 Sociétés **3**
825 Professions juridiques et judiciaires **1**
826 Elections et référendums **32**
827 Formation professionnelles et promotion sociale **8**
828 Emploi **6**
829 Europe **26**
830 Europe **27**
831 Marchés publics **1**
832 Etrangers **9**
833 Traités et conventions **26**
834 Traités et conventions **28**
835 Traités et conventions **27**
836 Prix et concurrence **2**
837 Europe **28**
838 Europe **29**
839 Transports **9**
840 Lois de finances **3**
841 Sports **7**
842 Santé publique **10**
843 Lois de finances **3**
844 Postes et télécommunications **3**
845 Défense **9**
846 Europe **30**
847 Défense **10**
848 Europe **31**
849 Europe **32**
850 Traités et conventions **30**
851 Commerce extérieur **5**
852 Entreprises **3**
853 DOM-TOM **4**
854 Magistrature **4**
855 Magistrature **5**
856 Santé publique **10**

857 Collectivités locales **8**
858 Parlement **17**
859 Enseignement privé **9**
860 Agroalimentaire **1**
861 Agriculture **13**
862 Magistrature **4, 5**
863 Collectivités locales **8**
864 Agroalimentaire **1**
865 Sports **7**
866 Transports **9**
867 Impôts et taxes **13**
868 Lois de finances rectificatives **2**
869 Santé publique **10**
870 Procédure pénale **5**
871 Assurance vieillesse : généralités **3**
872 Lois de finances rectificatives **2**
873 Allocutions **4**
874 Agriculture **13**
875 Procédure pénale **5**
876 Impôts et taxes **13**
877 Audiovisuel **3**
878 Elections et référendums **47**
879 Elections et référendums **48**
880 Droit civil **3**
881 Logement et habitat **15**
882 Famille **6**
883 Droits de l'homme et libertés publiques **5**
884 Langues et cultures étrangères **1**
885 Environnement **11**
886 Affaires étrangères **3**
887 Cultures régionales **1**
888 Travail **17**
889 Ordre public **7**
890 Entreprises **4**
891 Postes et télécommunications **6**
892 Commerce et artisanat **9**
893 Commerce et artisanat **10**
894 Service national **3**
895 Prestations familiales **4**
896 Famille **7**
897 Personnes âgées **3**
898 Emploi **9**
899 Famille **8**
900 Emploi **10**
901 Retraites : fonctionnaires civils et militaires **1**
902 Police de la route et circulation routière **3**
903 Europe **33**
904 Urbanisme **6**
905 Urbanisme **6**
906 Audiovisuel **3**
907 Magistrature **4**
908 Magistrature **5**
909 Politique économique et sociale **11**
910 Sociétés **2**
911 Procédure pénale **5**
912 Sociétés **3**
913 Sociétés **2**
914 Lois de règlement **2**
915 Traités et conventions **31**
916 Politique économique et sociale **13**
917 Urbanisme **6**
918 Agroalimentaire **1**

XX. – COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE M. ÉDOUARD BALLADUR

Décrets des 29 et 30 mars 1993 [*J.O.* des 30 et 31 mars 1993] (p. 5542, 5773)

1. Par ordre alphabétique

M. Edouard BALLADUR, Premier ministre.
Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la jeunesse et des sports.
MM. Edmond ALPHANDÉRY, ministre de l'économie.
Michel BARNIER, ministre de l'environnement.
François BAYROU, ministre de l'éducation nationale.
Bernard BOSSON, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.
Alain CARIGNON, ministre de la communication.
Hervé de CHARETTE, ministre du logement.
Pascal CLÉMENT, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec l'Assemblée nationale.
Philippe DOUSTE-BLAZY, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, chargé de la santé.
François FILLON, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Michel GIRAUD, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
Daniel HOEFFEL, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales.
Alain JUPPE, ministre des affaires étrangères.
Alain LAMASSOURE, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.
François LÉOTARD, ministre d'Etat, ministre de la défense.
Gérard LONGUET, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur.
Alain MADELIN, ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat.
Pierre MÉHAIGNERIE, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.
Philippe MESTRE, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.
Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire et des droits de l'homme.
MM. Charles PASQUA, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.
Dominique PERBEN, ministre des départements et territoires d'outre-mer.
Jean PUECH, ministre de l'agriculture et de la pêche.
Roger ROMANI, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Sénat et des rapatriés.
André ROSSINOT, ministre de la fonction publique.
Michel ROUSSIN, ministre de la coopération.
Nicolas SARKOZY, ministre du budget, porte-parole du Gouvernement.
Jacques TOUBON, ministre de la culture et de la francophonie.
Mme Simone VEIL, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

2. Par ministère

Premier ministre	Edouard BALLADUR.
Ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville	Simone VEIL.
Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire	Charles PASQUA.
Ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice	Pierre MÉHAIGNERIE.
Ministre d'Etat, ministre de la défense	François LÉOTARD.
Ministre des affaires étrangères	Alain JUPPÉ.
Ministre de l'éducation nationale	François BAYROU.
Ministre de l'économie	Edmond ALPHANDÉRY.
Ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur	Gérard LONGUET.
Ministre de l'équipement, des transports et du tourisme	Bernard BOSSON.
Ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat	Alain MADELIN.
Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	Michel GIRAUD.
Ministre de la culture et de la francophonie	Jacques TOUBON.
Ministre du budget, porte-parole du Gouvernement	Nicolas SARKOZY.
Ministre de l'agriculture et de la pêche	Jean PUECH.
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	François FILLON.
Ministre de l'environnement	Michel BARNIER.
Ministre de la fonction publique	André ROSSINOT.
Ministre du logement	Hervé de CHARETTE.
Ministre de la coopération	Michel ROUSSIN.
Ministre des départements et territoires d'outre-mer	Dominique PERBEN.
Ministre de la jeunesse et des sports	Michèle ALLIOT-MARIE.
Ministre de la communication	Alain CARIGNON.
Ministre des anciens combattants et victimes de guerre	Philippe MESTRE.

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec l'Assemblée nationale ..... Pascal CLÉMENT.

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Sénar et des rapatriés ..... Roger ROMANI.

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, chargé de la santé..... Philippe DOUSTE-BLAZY.

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales..... Daniel HOEFFEL.

Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire et des droits de l'homme..... Lucette MICHAUX-CHEVRY.

Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes ..... Alain LAMASSOURE.

XXI. – TABLEAU DE CONCORDANCE

de la date des séances avec la date de la publication, la pagination, les numéros des débats et les numéros des microfiches

(Compte rendu)

ANNÉE 1993

DATE des séances	DATE de la publication	PAGINATION	N° des débats	NUMÉROS des microfiches
2 avril	3 avril	1 à 24	1	1
7 avril	8 avril	25 à 30	2	2
8 avril	9 avril	31 à 66	3	3
14 avril	15 avril	67 à 92	4	4
16 avril	17 avril	93 à 102	5	5
21 avril	22 avril	103 à 128	6	6
23 avril	24 avril	129 à 146	7	7
27 avril	28 avril	147 à 176	8	8
28 avril	29 avril	177 à 258	9	9
29 avril	30 avril	259 à 280	10	10
4 mai	5 mai	281 à 288	11	11
5 mai	6 mai	289 à 320	12	12
6 mai	7 mai	323 à 342	13	13
11 mai	12 mai	343 à 370	14	14
12 mai	13 mai	371 à 432	15	15
13 mai	14 mai	433 à 522	16	16
18 mai	19 mai	523 à 570	17	17
19 mai	20 mai	571 à 610	18	18
25 mai	26 mai	611 à 668	19	19
26 mai	27 mai	669 à 736	20	20
27 mai	28 mai	737 à 932	21	21
1er juin	2 juin	933 à 1004	22	22
2 juin	3 juin	1005 à 1054	23	23
3 juin	4 juin	1055 à 1102	24	24
8 juin	9 juin	1103 à 1200	25	25
9 juin	10 juin	1201 à 1312	26	26
10 juin	11 juin	1313 à 1404	27	27
11 juin	12 juin	1405 à 1532	28	28
14 juin	15 juin	1533 à 1596	29	29
15 juin	16 juin	1597 à 1650	30	30
16 juin	17 juin	1651 à 1726	31	31
17 juin	18 juin	1727 à 1830	32	32
18 juin	19 juin	1831 à 1874	33	33
21 juin	22 juin	1875 à 2004	34	34
22 juin	23 juin	2005 à 2070	35	35
23 juin	24 juin	2071 à 2160	36	36
24 juin	25 juin	2161 à 2266	37	37
25 juin	26 juin	2267 à 2416	38	38
26 juin	27 juin	2417 à 2524	39	39
27 juin	28 juin	2525 à 2648	40	40
28 juin	29 juin	2649 à 2670	41	41
29 juin	30 juin	2671 à 2770	42	42
30 juin	1er juillet	2771 à 2824	43	43
1er juillet	2 juillet	2825 à 2920	44	44
5 juillet	6 juillet	2921 à 2962	45	45
6 juillet	7 juillet	2963 à 3024	46	46
7 juillet	8 juillet	3025 à 3122	47	47
8 juillet	9 juillet	3123 à 3212	48	48
9 juillet	10 juillet	3213 à 3258	49	49
13 juillet	14 juillet	3259 à 3306	50	50
28 septembre	29 septembre	3307 à 3392	51	51
29 septembre	30 septembre	3393 à 3486	52	52
30 septembre	1er octobre	3487 à 3582	53	53
1er octobre	2 octobre	3583 à 3676	54	54
2 octobre	3 octobre	3677 à 3794	55	55
3 octobre	4 octobre	3795 à 3902	56	56
5 octobre	6 octobre	3903 à 3926	57	57
6 octobre	7 octobre	3927 à 3988	58	58
7 octobre	8 octobre	3989 à 4022	59	59
8 octobre	9 octobre	4023 à 4054	60	60
12 octobre	13 octobre	4055 à 4120	61	61
13 octobre	14 octobre	4121 à 4186	62	62
14 octobre	15 octobre	4187 à 4288	63	63
15 octobre	16 octobre	4289 à 4448	64	64
19 octobre	20 octobre	4449 à 4540	65	65
20 octobre	21 octobre	4541 à 4630	66	66
21 octobre	22 octobre	4631 à 4720	67	67
22 octobre	23 octobre	4721 à 4794	68	68
25 octobre	26 octobre	4795 à 4854	69	69
26 octobre	27 octobre	4855 à 4950	70	70
27 octobre	28 octobre	4951 à 5048	71	71
28 octobre	29 octobre	5049 à 5118	72	72
29 octobre	30 octobre	5119 à 5186	73	73
2 novembre	3 novembre	5187 à 5256	74	74
3 novembre	4 novembre	5257 à 5352	75	75
4 novembre	5 novembre	5353 à 5446	76	76
5 novembre	6 novembre	5447 à 5510	77	77
6 novembre	7 novembre	5511 à 5568	78	78
8 novembre	9 novembre	5569 à 5666	79	79
9 novembre	10 novembre	5667 à 5702	80	80
10 novembre	11 novembre	5703 à 5752	81	81
15 novembre	16 novembre	5753 à 5830	82	82
16 novembre	17 novembre	5831 à 5918	83	83
17 novembre	18 novembre	5919 à 6062	84	84
18 novembre	19 novembre	6063 à 6104	85	85
19 novembre	20 novembre	6105 à 6130	86	86
22 novembre	23 novembre	6131 à 6162	87	87
23 novembre	24 novembre	6163 à 6246	88	88
24 novembre	25 novembre	6247 à 6362	89	89
25 novembre	26 novembre	6363 à 6470	90	90
26 novembre	27 novembre	6471 à 6524	91	91
29 novembre	30 novembre	6525 à 6632	92	92
30 septembre	1er décembre	6633 à 6736	93	93
1er décembre	2 décembre	6737 à 6846	94	94
2 décembre	3 décembre	6847 à 7022	95	95
3 décembre	4 décembre	7023 à 7086	96	96
4 décembre	5 décembre	7087 à 7158	97	97
6 décembre	7 décembre	7159 à 7226	98	98
7 décembre	8 décembre	7227 à 7290	99	99
8 décembre	9 décembre	7291 à 7354	100	100
9 décembre	10 décembre	7355 à 7446	101	101
13 décembre	14 décembre	7447 à 7536	102	102
14 décembre	15 décembre	7537 à 7614	103	103
15 décembre	16 décembre	7615 à 7704	104	104
16 décembre	17 décembre	7705 à 7814	105	105
17 décembre	18 décembre	7815 à 7906	106	106
20 décembre	21 décembre	7907 à 8004	107	107
21 décembre	22 décembre	8005 à 8056	108	108
22 décembre	23 décembre	8057 à 8122	109	109
23 décembre	24 décembre	8123 à 8148	110	110

TABLE NOMINATIVE

A

ABELIN (Jean-Pierre)

Député de la Vienne

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer et organiser la **profession d'herboriste (n° 629)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 136,** posée le 15 juin 1993 : **matériels de manutention et de travaux publics (Domine SA – emploi et activité – Naintré)** (p. 1648). Appelée le 17 juin 1993 : relance du secteur des travaux publics : perspectives (p. 1741, 1742).

– **n° 216,** posée le 29 novembre 1993 : **marché du champignon** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : fruits et légumes : champignons : organisation de la production ; soutien du marché ; concurrence étrangère ; aide de la Communauté européenne ; Poitou-Charentes (p. 6867 à 6869).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (p. 4707).

Exploitations agricoles : successions et transmissions (p. 4706).

ABRIOUX (Jean-Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(10e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi visant à **accélérer la possibilité pour le propriétaire d'un logement locatif de retrouver rapidement la jouissance de son bien après avoir obtenu un jugement définitif ou une ordonnance d'expulsion (n° 337)** [15 juin 1993].

Proposition de loi visant à modifier l'article 16, alinéa 3, du code de procédure pénale afin que la **qualité d'officier de police judiciaire soit conférée sans restriction aux inspecteurs de la police nationale (n° 444)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réorganisation de la police nationale :** inspecteurs de police : statut ; ministère de l'intérieur : crédits [9 juin 1993] (p. 1235, 1236).

orales sans débat :

– **n° 37,** posée le 4 mai 1993 : **transports urbains (politique et réglementation – utilisation des véhicules privés – Ile-de-France)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : transports collectifs : incitations à l'utilisation ; péage urbain : création (p. 335, 336).

– **n° 208,** posée le 29 novembre 1993 : **structures d'accueil des enfants inadaptés** (p. 6733). Appelée le 2 décembre 1993 : centres de rééducation : capacités d'accueil (p. 6855).

ACCOYER (Bernard)

Député de la Haute-Savoie

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation au Burundi :** Burundi : droits de l'homme : violation ; réfugiés ; aide de la France [10 novembre 1993] (p. 5741, 5742).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Enseignement : enfants handicapés : intégration scolaire (p. 5163).

Santé publique : sida : lutte contre (p. 5162).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 147 soutenu par M. Michel Bouvard (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité rurale ne peuvent être inférieurs à 680 millions de francs) : retiré (p. 6954).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 152 soutenu par M. Michel Bouvard (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : retiré (p. 6978) ;

– *son* amendement n° 153 soutenu par M. Michel Bouvard (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) : retiré (p. 6986).

AILLAUD (Thérèse)

Député des Bouches-du-Rhône

(16e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à organiser la **lutte contre les termites (n° 609)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation des harkis : pensions de retraite et de reversion ; mesures d'indemnisation ; mesures d'accueil local [12 mai 1993] (p. 384, 385).

– Industrie papetière : concurrence étrangère ; préférence communautaire : mise en œuvre : perspectives ; industrie du bois : secteur essentiel [23 juin 1993] (p. 2097).

– Inondations en Camargue : inondations : Camargue : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : indemnisation ; ouvrages de protection : coût d'entretien : prise en charge [27 octobre 1993] (p. 4988, 4989).

orales sans débat :

– n° 26, posée le 27 avril 1993 : **élevage (taureaux – fièvre aphteuse – vaccination obligatoire – suppression – Camargue)** (p. 173, 174). Appelée le 29 avril 1993 : bétail sauvage de Camargue : vaccinations (p. 277, 278).

– n° 103, posée le 8 juin 1993 : **céréales (blé dur – aide à la production – conséquences pour les producteurs traditionnels)** (p. 1195). Appelée le 10 juin 1993 : céréaliers du Centre : blé dur : production excessive ; Midi : concurrence : aggravation ; politique agricole commune (P.A.C.) : aménagement (p. 1331, 1332).

– n° 248, posée le 13 décembre 1993 : **intégration des exploitants et salariés agricoles dans le régime général de droit commun :** politique et réglementation : disparités avec le régime général (p. 7610) ; non appelée.

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Système pénitentiaire :

– administration pénitentiaire : gardiens : effectifs, sécurité, conditions de travail (p. 4525) ;

– détenus condamnés à perpétuité : établissement pénitentiaire spécialisé (p. 4525).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : délinquance urbaine et juvénile : constat, prévention, répression (p. 5204).

Etrangers : immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 5204).

Ordre public : sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5204).

Police :

– auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5204) ;

– Compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) (p. 5204) ;

– formation professionnelle (p. 5204) ;

– informatique et transmissions (p. 5204).

Sécurité civile : inondations en Corse et dans le Sud-Est : moyens d'action et hommage aux victimes (p. 5204).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision : Arte (p. 5775).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6413).

Communautés européennes : accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6414).

Electricité : tarification, « péréquation » (p. 6414).

Environnement :

– généralités (p. 6414) ;

– déchets nucléaires (p. 6414) ;

– paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6414).

Politique énergétique : indépendance énergétique (p. 6414).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6414).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Télévision :

- Arte (p. 7058) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7058, 7059) ;
- programmes (p. 7059).

- Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 231).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (p. 231).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 32 :

- *son* sous-amendement n° 78 (suspend ces poursuites) à l'amendement n° 33 rectifié de Gérard Larrat (précise que les poursuites exercées contre les agriculteurs endettés sont suspendues de plein droit) (p. 273) : rejeté (p. 274) ;
- *son* sous-amendement n° 79 à l'amendement n° 33 rectifié de Gérard Larrat (suspend aussi les procédures d'exécution) (p. 273) : rejeté (p. 274) ;
- *son* sous-amendement n° 80 à l'amendement n° 33 rectifié de Gérard Larrat (suspend de plein droit les poursuites) (p. 273) : rejeté (p. 274) ;
- *son* sous-amendement n° 81 à l'amendement n° 33 rectifié de Gérard Larrat (engage le Gouvernement à déposer une loi de programme applicable au 1er janvier 1995 qui déterminera les modalités de prise en charge et de résorption des difficultés des exploitants agricoles) (p. 273) : rejeté (p. 274).

AIME (Léon)

Député de la Vendée

(2e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe Mestre, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

ALBERTINI (Pierre)

Député de la Seine-Maritime

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission supérieure de codification [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réglementer le paiement en matière de marchés de travaux (n° 688)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Axe routier Nord-Sud atlantique : axe routier Nord-Sud atlantique : perspectives : tronçon Rouen-Alençon [20 octobre 1993] (p. 4574).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Impôts locaux :

- liaison des taux : assouplissement (p. 5249) ;
- réforme et différenciation (p. 5248).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

- *son* amendement n° 5 corrigé (autorise les communes et les départements à majorer leur taux de taxe professionnelle dans la limite de 5 p. 100 du taux moyen national même si le taux moyen pondéré des trois autres taxes est inférieur à celui des collectivités de même nature) (p. 6014) : rejeté (p. 6017) ;

Collectivités locales : libre administration (p. 6017).

- Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/CEE du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Communautés européennes : directive n° 91/250/CEE relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur : contenu, portée et conséquences pour le droit français (p. 6515).

Informatique : logiciels :

- auteur : droit moral (p. 6516) ;
- « décompilation » des programmes : autorisation (p. 6516) ;
- projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6516) ;
- protection : application des règles relatives au droit d'auteur : intérêt et problèmes (p. 6516) ;
- protection : nécessité économique et industrielle (p. 6515, 6516).

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : villes universitaires ou à vocation universitaire : spécificités et nécessaire solidarité financière (p. 6896, 6897).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6896).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6896) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6896).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6896).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6896).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

- *son* amendement n° 135 soutenu par M. Michel Bouvard (majore, pour les communes dans lesquelles le nombre d'étudiants excède 15 p. 100 de la population totale, la population prise en compte d'un habitant pour cinq étudiants) (p. 6931) : rejeté (p. 6932).

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Communautés européennes : citoyenneté européenne (p. 7029, 7030).

Ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité :
- élections européennes : droit de vote et d'éligibilité : portée et conséquences de la proposition de directive n° E-143 ; électeurs potentiellement concernés (p. 7029, 7030) ;
- élections municipales : droit de vote et d'éligibilité : mise en place (p. 7030) ;
- inscription dans une commune française au titre d'une résidence secondaire : risques de double vote : dérogation prévue par le traité (p. 7030) ;
- inscription en France : liberté de choix (p. 7030).

ALLIOT-MARIE (Michèle)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(6e circonscription)

R.P.R.

puis ministre de la jeunesse et des sports

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommée ministre de la jeunesse et des sports. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– *Dugoin (Xavier)* : grand stade de Melun-Sénart : football : grand stade : implantation ; financement : solutions à l'étude [28 avril 1993] (p. 210, 211).

– *Myard (Jacques)* : application de la loi Evin : loi n° 91-32 du 10 février 1991 : application stricte ; conséquences ; manifestations sportives : recettes publicitaires de substitution [19 mai 1993] (p. 581).

– *Cathala (Laurent)* : crédits du ministère de la jeunesse et des sports : crédits : réduction ; loi de finances rectificative : nécessité [19 mai 1993] (p. 586, 587).

– *Grimault (Hubert)* : situation du football français : football : football amateur : garanties [1er décembre 1993] (p. 6776, 6777).

orales sans débat de :

– *Rossi (José)* (n° 31) : éducation physique et sportive (enseignement supérieur – centre régional d'éducation physique et sportive de Montry – délocalisation) : solidarité de l'Etat à l'égard de la Corse ; aménagement du territoire : volonté du Gouvernement [29 avril 1993] (p. 264).

– *Mesmin (Georges)* (n° 34) : sports (installations sportives : football, grand stade, agrandissement du Parc des Princes) : environnement citadin : respect [29 avril 1993] (p. 263, 264).

– *Ferry (Alain)* (n° 43) : santé publique (alcoolisme – loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 – application – associations et clubs sportifs – financement) : vente de boissons alcoolisées dans les stades : interdiction ; pénalisation pour les petits clubs [6 mai 1993] (p. 326, 327).

– *Gravier (Jean)* (n° 193) : sport de haut niveau dans l'Allier : politique du sport : jeunes : pratique du sport de haut niveau ; perspectives [25 novembre 1993] (p. 6371).

– *Biondeau (Michel)* (n° 194) : concours interne d'inspecteur de la jeunesse et des sports : jeunesse et sports : personnel ; inspecteurs : recrutement : accès au concours interne ; fonctionnaires de catégorie B [25 novembre 1993] (p. 6371, 6372).

– *Barlani (Didier)* (n° 219) : football français : football : politique et réglementation [2 décembre 1993] (p. 6872 à 6874).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Entreprises : partenariat avec l'Etat (p. 250).

Famille : associations familiales : rôle (p. 250).

Politique de la ville :
- associations : subventions (p. 250) ;
- associations et bénévoles : rôle (p. 250).

Sports :
- clubs ruraux (p. 251) ;
- pratique scolaire (p. 251) ;
- pratiques sportives : intégration (p. 250).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] (p. 4495) :

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire (p. 4495, 4501).

Assemblée nationale : circonscriptions : Seine-Saint-Denis (1re) (p. 4500).

Communes : Paris (p. 4500, 4501).

Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) (p. 4495).

Compétitions sportives :
- coupe du monde de football 1998 (p. 4495, 4496) ;
- jeux Olympiques de Sydney (p. 4501).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 4496, 4501).

Environnement : grand stade : intégration dans le site (p. 4495, 4500, 4501).

Fédérations sportives (p. 4495, 4501).

Grand stade :
- coûts et financement (p. 4495, 4496, 4500, 4501) ;
- équipements (p. 4495) ;
- site de Melun-Sénart : avantages et inconvénients (p. 4495, 4496, 4501) ;
- site de Saint-Denis : avantages et inconvénients (p. 4495, 4496).

Groupements sportifs et clubs professionnels : Paris-Saint-Germain (P.S.G.) (p. 4495).

Lois de finances :
- comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4501) ;
- crédits budgétaires : jeunesse et sports : stades (p. 4501).

Politique sportive : moralisation (p. 4500).

Régions : Ile-de-France (p. 4496, 4501).

Ville : politique de la ville (p. 4495).

Villes nouvelles : Melun-Sénart (p. 4495).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Associations :
- bénévoles : hommage (p. 5462) ;
- clubs : petits clubs : soutien (p. 5462) ;
- Fondation du bénévolat : création (p. 5462) ;
- subventions : délais de versement, montant et contrôles (p. 5460).

Collectivités locales : compétences et dépenses sportives (p. 5459).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale :
- fonds national pour le développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 5460) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5459, 5461, 5463, 5464).

Enfants : sports et rythmes scolaires (p. 5461, 5463).

Enseignement : sélection (p. 5462).

Impôts et taxes :
- droits de consommation sur les tabacs (p. 5464) ;
- prélèvements sur le loto, le P.M.U. et les loteries (p. 5464).

Jeunes :
- conventions locales d'animation et plans locaux d'animation sportive (p. 5460) ;
- information jeunesse (p. 5461) ;
- insertion sociale (p. 5462).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (Loi Evin) : réforme (p. 5461).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- administration centrale : implantation : coût (p. 5463) ;
- agents : hommage (p. 5463) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5459, 5460, 5462, 5463) ;
- informatisation (p. 5463) ;
- services déconcentrés (p. 5463).

Sports :
- emploi sportif (p. 5462) ;
- emploi sportif : formation et contrats d'apprentissage (p. 5463) ;
- équipements sportifs en milieu rural (p. 5461, 5462) ;
- fédérations sportives : cadres techniques : maintien des emplois (p. 5461) ;
- fonds de compensation des recettes des sports mécaniques (« fonds-tabac ») (p. 5459, 5461, 5463) ;
- politique sportive : bilan, carences et renouveau (p. 5459, 5461, 5462) ;
- sports de haut niveau : soutien (p. 5461).

Réponses aux questions :

Associations :
- associations locales : aides (M. Charles Revet) (p. 5474) ;
- bénévolat (MM. Alain Madalle, Michel Blondeau, Didier Bariani) (p. 5464, 5466, 5472).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (MM. Charles Ehrmann, Frantz Taittinger, Jacques Blanc) (p. 5467 à 5469, 5471).

Enfants : aménagement du temps de l'enfant : crédits (M. Jean-Claude Beauchaud) (p. 5467).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (M. Jean-Yves Haby, Jean-Marie Geveaux) (p. 5472, 5474).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits budgétaires (M. Charles Ehrmann) (p. 5465).

Politique de la ville : sports : rôle (M. Eric Raoult) (p. 5470).

Sports :
- emploi sportif : centres de formation aux métiers du sport : Bretagne (M. Christian Daniel) (p. 5469) ;
- équipements sportifs de proximité (MM. Charles Ehrmann, Jean-Claude Beauchaud, Laurent Cathala) (p. 5465, 5467, 5468) ;
- fédérations : cadres techniques (M. Jean-Marie Geveaux) (p. 5469, 5470) ;
- sportifs : « joueurs promotionnels » : statut (M. Didier Bariani) (p. 5473).

Vote des crédits :

Article 35 *(comptes d'affectation spéciale-opérations définitives-mesures nouvelles) :*

– *ses observations* sur les amendements n°s 88 rectifié de M. Jacques Blanc, 43 de la commission des finances, 36 de M. Xavier Dugoin (réduisent de 15 millions de F les autorisations de programme et du même montant les crédits de paiement applicables aux comptes d'affectation spéciale pour refuser la participation du fonds national de développement du sports – F.N.D.S. – au financement de la coupe du monde de football de 1998) (p. 5476).

Après l'article 35 :

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jacques Blanc (institue, à compter du 1er janvier 1995, un prélèvement de 4 p. 100 sur toutes les sommes misées aux jeux organisés par la société Française des jeux ; diminue, à due concurrence, le prélèvement de l'Etat sur les sommes misées au Loto national ; augmente, à due concurrence, le prélèvement effectué sur ces dernières sommes au profit du fonds national de développement du sport – F.N.D.S.) (p. 5477).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5582).

Délinquance et criminalité :

- manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5574, 5582, 5583) ;
- peines de substitution et remises de peine : intérêt (p. 5583).

France : société : aggravation de la violence : nécessité d'un débat national (p. 5582, 5583).

Sport : vocation et déviations (p. 5582).

Stades : sécurité :

- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5575, 5583) ;
- peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5575) ;
- politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5574, 5575, 5582, 5583) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale : amendement de la commission des lois (p. 5575, 5583) ;
- projet de loi : caractère préventif et répressif (p. 5575) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5574, 5575).

Discussion des articles [8 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Georges Hage (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5585) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (porte à 50 000 F le montant maximum de l'amende encourue pour violation de l'interdiction d'accès à une enceinte sportive en état d'ivresse) (p. 5585) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (porte à 100 000 F le montant maximum de l'amende encourue par une personne qui, ayant pénétré en état d'ivresse dans une enceinte sportive, s'y est rendue coupable de violence) (p. 5585).

Article 42-5 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'introduction de boissons alcoolisées lors d'une manifestation sportive) :

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission des affaires culturelles (incrimine également la tentative d'introduction de boissons alcoolisées par force ou par fraude) (p. 5585) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (porte à 50 000 F le montant maximum de l'amende prévue par l'article) (p. 5585).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission des affaires culturelles (porte à 200 000 F le montant maximum de l'amende prévue par l'article) (p. 5586) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 5586) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission des affaires culturelles (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, munies d'insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe, ont pénétré ou tenté de pénétrer par force ou par fraude dans une enceinte sportive pendant le déroulement d'une manifestation sportive) (p. 5587) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (punit de 100 000 F d'amende et d'un an de prison l'introduction, le port ou l'exhibition dans une enceinte sportive, lors d'une manifestation sportive, d'insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587, 5588) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de Mme Véronique Neiertz (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, dans une enceinte sportive, tentent d'introduire, détiennent ou exhibent, seules ou en groupe, des insignes, signes ou symboles faisant référence ou rappelant une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Georges Hage (interdit l'accès à une enceinte sportive, lors d'une manifestation sportive, à toute personne portant des insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5587).

Après l'article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de M. Guy Drut (réglemente les retransmissions simultanées de manifestations sportives par murs d'images, écrans géants et autres systèmes de diffusion ; punit d'une amende de 100 000 F le non-respect des dispositions prévues par cette réglementation) (p. 5589).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-8 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'introduire des fusées, des artifices ou des armes dangereuses) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (précise que les armes mentionnées par l'article correspondent à la définition de l'arme donnée par l'article 132-75 du code pénal) (p. 5590) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (punit des peines prévues par l'article la tentative d'introduction de fusées, artifices ou armes, quelles que soient les conditions) (p. 5590).

Article 42-10 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction de pénétrer sur l'aire de compétition) :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de Mme Véronique Neiertz (limite l'incrimination aux personnes qui, en pénétrant sur le terrain, ont tout à la fois troublé le déroulement de la manifestation et porté atteinte à la sécurité des personnes ou des biens) (p. 5590).

Article 42-11 de la loi du 16 juillet 1984 (peines complémentaires).

- *favorable* à l'amendement n° 38 rectifié de la commission (de coordination) (p. 5591) ;
- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) (p. 5591) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (porte à 200 000 F l'amende prévue en cas de non respect de l'obligation de comparution) (p. 5592) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Christian Estrosi (dispose que l'interdiction de pénétrer dans une enceinte sportive peut être levée par la juridiction qui l'a prononcée ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 5592) ;
- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (de précision) (p. 5593).

Article 3 *bis* nouveau *(dispositions transitoires applicables dans l'attente de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

- *favorable* aux amendements nos 11, 12, 13 rectifié et 14 de la commission (de coordination) (p. 5593) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de précision) (p. 5593) ;
- *favorable* aux amendements nos 16 à 20 de la commission (de coordination) (p. 5593).

Article 4 *(substitution des références applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (de coordination) (p. 5594).

Son intervention à l'issue du vote : remercie les rapporteurs et l'ensemble des intervenants pour la qualité du débat et souhaite une rapide réunion de la commission mixte paritaire (p. 5594).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 6292).

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 6292).

Manifestations sportives : retransmission simultanée sur écrans géants : interdiction (p. 6292).

Stades : sécurité :

- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 6292) ;
- peines complémentaires : portée dissuasive (p. 6292) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale (p. 6292) ;
- projet de loi : caractère dissuasif et répressif (p. 6292, 6293) ;
- projet de loi : contenu, intérêt, nécessité (p. 6292).

Texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de forme) : adopté (p. 6294).

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Premiere lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Communes : Saint-Denis (p. 7915 à 7917).

Environnement : grand stade : « réhabilitation » du site (p. 7917).

Grand stade :

- construction, équipement et exploitation : concession ; appels d'offre : concours ; délais (p. 7916) ;
- sécurité (p. 7917) ;
- société d'économie mixte : mise en place et rôle (p. 7916, 7917).

Manifestations sportives : coupe du monde de football de 1998 (p. 7915, 7917).

Politique sportive : stades parisiens : devenir (p. 7917).

Transports : transports en commun (p. 7916, 7917).

Urbanisme :

- expropriation et relogement (p. 7916, 7917) ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation (p. 7916).

Ville : politique de la ville (p. 7916).

Villes nouvelles : Melun-Sénart : compensation (p. 7916, 7917).

Voirie : accès routiers et autoroutiers (p. 7916).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 4 *(désignation d'un concédant unique pour la construction et l'exploitation du grand stade) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Patrick Braouezec (définit dans la loi le contenu des cahiers des charges des concessions de construction et d'exploitation du grand stade) (p. 7919).

ALPHANDERY (Edmond)

Député du Maine-et-Loire

(3e circonscription)

U.D.F.

puis ministre de l'économie

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'économie. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 25 avril 1993] (p. 6664).

DEPOTS

Projet de loi relatif au **statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158)** [10 mai 1993].

Projet de loi approuvant **une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351)** [16 juin 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Barrot (Jacques) :*** **difficultés des P.M.E.** : liquidation et redressement judiciaires ; lutte et prévention ; comité interministériel de restructuration industrielle ; taux de base bancaire [5 mai 1993] (p. 294).

– ***Borloo (Jean-Louis) :*** **situation de l'économie** : relance économique ; épargne et investissements ; taux d'intérêt ; concurrence étrangère [5 mai 1993] (p. 303).

– ***Garmendia (Pierre) :*** **privatisations** : ressources de privatisations et lutte contre le chômage [26 mai 1993] (p. 672).

– ***Valleix (Jean) :*** **aéroport de Bordeaux-Mérignac** : extension ; financement ; contribution de l'Etat [26 mai 1993] (p. 677, 678).

– ***Griotteray (Alain) :*** **privatisation du Crédit local de France** : recettes de privatisations : comptabilisation ; acquisition de titres du Crédit local de France par les collectivités locales [9 juin 1993] (p. 1227).

– ***Bonnet (Yves) :*** **exportations d'armement** : arsenal de Cherbourg : exportation de sous-marins à destination du Pakistan [9 juin 1993] (p. 1228).

– ***Aubert (François d') :*** **attitude de la France à l'égard de la B.E.R.D.** : Banque européenne de reconstruction et de développement (B.E.R.D.) : frais de fonctionnement ; comité d'audit : rapport [16 juin 1993] (p. 1660).

– ***Le Pensec (Louis) :*** **non-revalorisation des pensions et du S.M.I.C.** : S.M.I.C. et retraites : montants ; déficit budgétaire : réduction : nécessité [23 juin 1993] (p. 2104, 2105).

– ***Idiart (Jean-Louis) :*** **privatisations et aménagement du territoire** : grands groupes nationalisés situés en Haute-Garonne : privatisation ; développement régional ; recettes de privatisations : utilisation au profit de la relance de l'économie [23 juin 1993] (p. 2105, 2106).

– ***Hage (Georges)*** : **privatisations** : projet de loi de privatisation : examen : report : opportunité ; indépendance et emploi en France : garantie ; déficits ; marge de manœuvre : étroitesse [30 juin 1993] (p. 2801, 2802).

– ***Brard (Jean-Pierre)*** : **délocalisations** : Philip Morris-General Food : délocalisation ; emploi et activité en France [30 juin 1993] (p. 2802).

– ***Migaud (Didier)*** : **privatisation de la BNP** : Banque nationale de Paris : privatisation : évaluation du prix des titres [6 octobre 1993] (p. 3937).

– ***Ayrault (Jean-Marc)*** : **privatisations** : privatisations : B.N.P. : prix initial des actions [20 octobre 1993] (p. 4568, 4569).

– ***Bastiani (Jean-Pierre)*** : **délais de paiement imposés par la grande distribution** : grande distribution : fonctionnement : pratique du crédit fournisseur : conséquences sur les petites et moyennes entreprises [20 octobre 1993] (p. 4572, 4573).

– ***Gérin (André)*** : **privatisation de Rhône-Poulenc** : chimie : Rhône-Poulenc : privatisation [27 octobre 1993] (p. 4995).

– ***Thomas (Jean-Pierre)*** : **relations entre les banques et les entreprises** : emprunts : attitude des banques : crédit aux P.M.E. ; SOFARIS [10 novembre 1993] (p. 5747).

– ***Branger (Jean-Guy)*** : **situation des P.M.E.** : emprunts : P.M.E. : financement : incitations fiscales [10 novembre 1993] (p. 5748, 5749).

– ***Migaud (Didier)*** : **privatisation de Rhône-Poulenc** : chimie : Rhône-Poulenc : privatisation ; prix des actions ; vente aux particuliers ; investisseurs étrangers [17 novembre 1993] (p. 5960, 5961).

– ***Virapoullé (Jean-Paul)*** : **économie des départements d'outre-mer** : entreprises : charges sociales : réduction ; bas salaires ; T.V.A. sociale ; crise économique ; projet de loi d'orientation pour les D.O.M.-T.O.M. [8 décembre 1993] (p. 7306, 7307).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Chômage : progression (p. 628).

Epargne : orientation (p. 629).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 628) ;
- « emprunt Balladur » (p. 628, 629) ;
- politique suivie depuis 1989 (p. 628).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 628).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 628, 629).

Sécurité sociale : déficit (p. 628).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Son intervention (p. 1108).

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1126).

Ses interruptions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1116, 1121, 1131, 1132).

Son interruption sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1162, 1163).

Son intervention sur la demande de vérification du quorum de : *Malvy (Martin)* (p. 1174).

Ses interruptions (p. 1185, 1210).

Principaux thèmes développés :

Banque de France :

- historique (p. 1109, 1110) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 1109, 1113, 1187, 1188, 1246) ;
- personnels (p. 1113).

Banques centrales étrangères (p. 1111, 1112, 1116, 1243).

Chômage (p. 1110, 1127).

Communautés européennes :

- Institut monétaire européen (p. 1245) ;
- monnaie unique (p. 1112) ;
- système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1126, 1245).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1112, 1113, 1245).

Conseil général (p. 1113, 1114).

Consommation : ménages surendettés (p. 1187, 1188).

Constitution :

- article 16 (pouvoirs de crise du Président de la République) (p. 1120) ;
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1112, 1244).

Gouvernement : M. Jean-Pierre Chevènement : participation (p. 1126, 1127).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1112, 1113, 1244).

Gouvernement Bérégovoy : tentatives pour réformer le statut de la Banque de France (p. 1111, 1126, 1163).

Maastricht (p. 1111, 1112).

Maastricht : critères de convergence (p. 1185).

Marchés financiers (p. 1163).

Parlement :

- Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1174) ;
- contrôle et information (p. 1114, 1244).

Partis et mouvements politiques : majorité : désaccords (p. 1210).

Politique économique :

- croissance – récession (p. 1244) ;
- franc et politique de change (p. 1112, 1113, 1126, 1243, 1244) ;
- inflation (p. 1110, 1113, 1126, 1244, 1245) ;
- politique monétaire (p. 1110, 1111, 1112) ;
- taux d'intérêt (p. 1108, 1111, 1114, 1163, 1245).

Politique générale :

- décentralisation des responsabilités et libéralisme (p. 1111) ;
- démocratie (p. 1127, 1246).

Projet de loi :

- adaptation ultérieure de la loi (p. 1112, 1244) ;
- opportunité (p. 1110, 1244).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1252, 1253, 1254).

Bundesbank (p. 1253).

Constitution :
– article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1253) ;
– article 55 (traités) (p. 1253).
Partis et mouvements politiques :
– majorité : plateforme UDF-RPR de 1986 (p. 1253) ;
– parti socialiste : construction européenne et refus du libéralisme (p. 1252).
Politique économique :
– franc et politique de change (p. 1253) ;
– inflation (p. 1252).

– ***Observations sur le rappel au règlement de :*** *Mazeaud (Pierre)* (p. 1254).

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et assigne le plein emploi comme objectif à la Banque de France) (p. 1256).
Politique économique : franc et mark : comparaison.

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et énumère les missions de la Banque de France) (p. 1257) ;
Banque de France : « métiers » exercés.
Monnaie : billets : émission.

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Daniel Garrigue (supprime la référence à la stabilité des prix) (p. 1266) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1267, 1268) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1270) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Alain Rodet (assigne à la Banque de France la mission de veiller sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 1272, 1273) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Gilbert Gantier (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des intérêts économiques de la Nation et non dans le cadre de la politique générale du Gouvernement) (p. 1274) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Daniel Garrigue (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1274) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1275) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1277).
Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi.

– *favorable* à l'amendement n° 162 de M. Pierre Mazeaud (rédactionnel) (p. 1280).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18, relatives à l'émission des billets) (p. 1281).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *ses observations* (p. 1282, 1283).
Maastricht : union économique et monétaire : monnaie unique (p. 1283).
Politique économique : franc (p. 1283).

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (précise que les intérêts produits par les réserves de change sont inscrits au compte de résultat de la Banque de France) (p. 1283).
Banque de France : convention passée avec l'Etat.

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (précise les opérations que la Banque de France peut réaliser sur les marchés de l'or et des devises) (p. 1284).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1286).
Maastricht.

– *ses observations* sur l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (étend aux organismes ou entreprises privés, à l'exception des établissements de crédit, l'interdiction faite à la Banque de France d'autoriser des découverts ou d'accorder tout autre type de crédit) (p. 1288).
Banque de France : fonds de retraite : acquisition de titres.

– *défavorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise la Banque de France à employer ses fonds propres à l'achat de titres de la dette de l'Etat ou du secteur public) (p. 1289).
Banque de France : fonds de retraite (p. 1289).
Gouvernement : engagement à étudier la question de l'emploi des sommes affectées aux fonds de retraite des personnels de la Banque de France (p. 1289, 1290).

Article 4 *(fonctionnement des systèmes de paiement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et s'assure de la sécurité des moyens de paiement) (p. 1290) ;

– *soutient* l'amendement n° 155 du Gouvernement (précise que la Banque de France mène toute action en vue de la sécurité des systèmes de paiement) ; rectifié (substitution du terme « veille » aux mots « mène toute action ») : adopté (p. 1291) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de comptes et précise que toute personne physique ou morale peut y détenir un compte) (p. 1291).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1293).
Banque de France :
– missions autres que la politique monétaire (p. 1293, 1294) ;
– personnels (p. 1293, 1294).

Article 5 *(droit de communication) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Aloyse Warhouver (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics et que, dans ce but, elle gère plusieurs grands fichiers de renseignements) (p. 1455) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1455).
Banque de France : missions autres que la politique monétaire.

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (supprime la possibilité pour la Banque de France d'entrer directement en relation avec les entreprises et les groupements professionnels disposés à participer à ses enquêtes) (p. 1456) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 143 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique, gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements et peut assurer la gestion de services collectifs) (p. 1457) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1457).

Constitution : article 34 : domaine de la loi.

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France établit la balance des paiements, élabore les statistiques monétaires, participe à l'établissement des comptes nationaux et favorise la diffusion de l'information monétaire et financière) (p. 1458).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France peut entreprendre toutes les activités utiles au bon fonctionnement du système monétaire et au maintien de la qualité de la monnaie) (p. 1458).

Article 6 *(statut de la Banque de France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France est une institution financière indépendante dont les actions sont en totalité détenues par l'Etat) (p. 1459).

Banque de France : nature juridique.

Article 7 *(compétences du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire est responsable de la définition et du bon accomplissement des missions fondamentales de la Banque de France mentionnées au chapitre Ier sous réserve des dispositions de l'article 2 relatives à la politique de change) (p. 1460, 1461, 1462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 150 de M. Charles de Courson (dispose que le conseil de la politique monétaire définit les politiques relatives au fonctionnement des systèmes de paiement et au droit de communication) (p. 1462) ;

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire surveille l'évolution des contreparties de la masse monétaire) (p. 1463) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire détermine la nature et l'étendue des garanties dont doivent être assortis les prêts consentis par la Banque) (p. 1463) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 156 du Gouvernement (précise qu'il s'agit des prêts consentis dans le cadre de la conduite de la politique monétaire) à l'amendement n° 17 de la commission : adopté (p. 1463) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (limite l'intervention du comité de la réglementation bancaire à la seule définition du cadre comptable des réserves obligatoires) (p. 1464) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Charles de Courson (précise que les délégations temporaires de pouvoir consenties au gouverneur par le conseil de la politique monétaire sont limitées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 1464).

Conseil de la politique monétaire : limitation des délégations à l'intervalle séparant deux réunions du conseil.

– *favorable* aux amendements s n°s 19 de la commission, 1 corrigé de M. Michel Hannoun et 100 de M. Pierre Mazeaud (suppriment le dernier alinéa de l'article relatif au rapport présenté au Président de la République pour en transférer les dispositions dans une section créée au chapitre II du titre premier) (p. 1465).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 101 de M. Pierre Mazeaud et 2 de M. Michel Hannoun (proposent une nouvelle rédaction de l'article ayant pour objet de conférer la nomination d'un membre du conseil de la politique monétaire à chacun des présidents des assemblées parlementaires, les quatre autres étant nommés par décret en Conseil des ministres à partir d'une liste établie conjointement par le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président du Conseil économique et social et les premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes) (p. 1474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Gilbert Gantier (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire ne doit pas comprendre un nombre de noms triple de celui des membres à désigner mais un nombre éventuellement supérieur) (p. 1477) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire doit comprendre un nombre de noms double – et non pas triple – de celui des membres à désigner) (p. 1477) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 114 de M. Gilbert Gantier et 147 de M. Yves Fréville (suppriment l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1478, 1479) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux assemblées et le président du Conseil économique et social) (p. 1480, 1481) ;

– *favorable* à l'amendement n° 90 de M. Philippe Auberger (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux Assemblées, le président du Conseil économique et social et le vice-président du Conseil d'Etat) (p. 1480, 1481).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : vice-président : non-participation aux formations de jugement sur certains contentieux (p. 1481, 1482).

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Alain Rodet (fixe une limite d'âge à soixante-cinq ans pour l'exercice des fonctions de membre du conseil de la politique monétaire) (p. 1483) ;

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1483) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 65 rectifié de M. Louis Pierna (élargit le critère de compétence et d'expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire au domaine social et à la représentativité des salariés et des usagers du système bancaire) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 1483) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 157 du Gouvernement (supprime la publicité de l'avis du conseil de la politique monétaire) à l'amendement n° 26 de la commission (dispose que les listes établies pour le renouvellement des membres du conseil de la politique monétaire sont soumises pour avis à ce conseil préalablement à leur transmission au Gouvernement et que cet avis est rendu public) (p. 1484) : adopté (p. 1485).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de la commission (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le Premier ministre ou le ministre de l'économie et des finances) (p. 1487, 1488) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 107 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1487, 1488) ;

– *soutient* l'amendement n° 152 corrigé du Gouvernement (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1486) : devenu sans objet (p. 1488) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Alain Rodet (supprime la mention « sans voix délibérative » pour la participation du ministre chargé de l'économie et des finances aux séances du conseil de la politique monétaire) (p. 1488, 1489) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Alain Griotteray (organise une procédure de règlement des conflits entre le conseil de la politique monétaire et le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1489) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Philippe Auberger (permet au conseil de la politique monétaire de demander au ministre chargé de l'économie et des finances de désigner un représentant pour assister aux séances du conseil) (p. 1489, 1490) ;

– *soutient* l'amendement n° 153 du Gouvernement (autorise le ministre chargé de l'économie et des finances à se faire représenter au conseil de la politique monétaire par une personne nommément désignée et spécialement habilitée à cet effet) (p. 1487, 1490) : adopté (p. 1490).

Gouvernement : sa représentation au conseil de la politique monétaire et niveau de celle-ci (p. 1490).

Article 10 *(statut des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de la commission (autorise les membres du conseil de la politique monétaire à exercer des activités publiques ou privées, rémunérées ou non avec l'accord du conseil de la politique monétaire) (p. 1491) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de la commission (précise que les membres du conseil de la politique monétaire peuvent cumuler leur rémunération en cette qualité avec leurs droits à pension) (p. 1492, 1493).

Gouvernement : engagement à étudier la question soulevée par l'amendement (p. 1493).

– *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (ramène de trois ans à un an la période pendant laquelle les membres du conseil de la politique monétaire autres que le gouverneur et les sous-gouverneurs perçoivent leur traitement d'activité après l'expiration de leurs fonctions) (p. 1493).

Article 11 *(le conseil général : compétences, composition et délibération) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean-Pierre Thomas (confère au conseil général la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire, en détermine les modalités et la limite au double du traitement afférent à la deuxième catégorie des emplois de l'Etat classés hors échelle) (p. 1494).

Gouvernement : engagement à ne pas modifier les règles relatives à la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire (p. 1494).

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de la commission (confère au conseil général la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire et en détermine les modalités) (p. 1494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (précise que le représentant des salariés de la Banque au conseil général ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat) (p. 1495) ;

– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (fixe à cinq ans la durée du mandat du représentant des salariés de la Banque au conseil général) (p. 1496) ;

– *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (dispose que le conseil général désigne un commissaire aux comptes qui peut participer sans voix délibérative à ses travaux lorsqu'ils concernent directement la Banque et prévoit la transmission des comptes aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat) (p. 1496) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 158 du Gouvernement (prévoit la nomination de deux commissaires aux comptes participant sans voix délibérative aux séances du conseil consacrées à l'examen des comptes) à l'amendement n° 39 de la commission : adopté (p. 1496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Alain Rodet (supprime le droit de veto du censeur ou de son représentant sur les décisions du conseil général) (p. 1497).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *défavorable* aux amendements n°s 67 de M. Louis Pierna et 132 de M. Alain Rodet (disposent qu'un des deux sous-gouverneurs est issu du personnel de la Banque) (p. 1498) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (porte de six à neuf ans la durée du mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs et de soixante-cinq à soixante-huit ans l'âge limite pour l'exercice de ces fonctions, rend leur mandat non renouvelable et dispose qu'un des sous-gouverneurs doit être issu du personnel de la Banque) (p. 1498, 1499) ;

– *soutient* l'amendement n° 159 du Gouvernement (rend renouvelable une fois le mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs) (p. 1499) : adopté (p. 1500).

Après l'article 13 :

– *défavorable* aux amendements n°s 3 corrigé de M. Michel Hannoun et 102 de M. Pierre Mazeaud (disposent que le gouverneur de la Banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1501, 1502) ;

– *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque adresse un rapport annuel au Président de la République) (p. 1502) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 123 rectifié de M. Alain Rodet (dispose que le rapport est également adressé au Parlement) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 1502) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 rectifié de M. Louis Pierna (dispose que le gouverneur de la Banque est entendu au moins deux fois par an par les commissions des finances du Parlement) (p. 1502).

Avant l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 168 du Gouvernement (intitule le chapitre III « autres missions d'intérêt général et autres activités ») : adopté (p. 1504).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements n°s 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1504, 1505, 1506) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de la commission (dispose que les conventions conclues entre la Banque et l'Etat sont soumises à l'approbation du Parlement) (p. 1507).

Parlement : contrôle.

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *ses observations* (p. 1508) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 69 de M. Louis Pierna et 154 de M. Alain Rodet (suppriment le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1509) ;

– *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (complète l'article par un septième alinéa étendant le droit de détenir un compte à tout organisme ou personne sur autorisation expresse du conseil général) (p. 1510).

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 12 rectifié de la commission (précise les opérations que la Banque peut réaliser sur les marchés de l'or et des devises) (p. 1510) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Louis Pierna (précise les missions des succursales de la Banque, les conditions de leur création ou de leur fermeture et institue un conseil local de la monnaie et du crédit auprès de chaque succursale) (p. 1511).

Article 20 *(compétences du conseil national du crédit) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1513).

Article 21 *(présidence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 48 de la commission et 76 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1514).

Article 22 *(compétence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de la commission (donne compétence au comité de la réglementation bancaire pour établir la réglementation concernant les instruments du crédit et non pas les instruments de la politique du crédit) (p. 1515).

Article 28 *(compétence du président de la commission bancaire pour la mise en œuvre de la solidarité de place) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque de France, président de la commission bancaire « organise » et non « peut organiser » la solidarité de place envers les établissements de crédit) (p. 1517, 1518) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 161 de M. Jacques Barrot (précise que le Gouverneur de la Banque de France organise la solidarité de place le cas échéant) à l'amendement n° 50 de la commission (p. 1518).

Après l'article 31 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 163 de M. Yves Fréville (dispose que la situation hebdomadaire de la Banque de France est publiée au *Journal officiel*) (p. 1519).

Article 33 *(entrée en vigueur) :*

– *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 1520) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 160 du Gouvernement (fixe au 1er janvier 1994 la date limite d'installation des nouvelles institutions de la Banque) à l'amendement n° 51 de la commission (p. 1519) : adopté (p. 1520).

Sa demande de seconde délibération (p. 1520).

Seconde délibération :

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions fondamentales de la Banque de France) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa de l'article soumettant à l'approbation du Parlement les conventions conclues entre la Banque et l'Etat) : adopté (p. 1520).

Banque de France : convention avec l'Etat pour la mise en œuvre de la politique de change.

Son intervention (p. 1522, 1523).

Assemblée nationale : qualité du débat et amélioration du texte (p. 1523).

Banque de France : convention avec l'Etat pour la mise en œuvre de la politique de change (p. 1522, 1523).

Gouvernement : projets de loi : « fuites » dans la presse (p. 1522).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 et 30 juin 1993] :

Banques et établissements financiers : privatisations : Crédit local de France (p. 2669, 2788).

Défense : industries : Aérospatiale, S.N.E.C.M.A., Thomson, S.N.P.E. et G.I.A.T. Industries (p. 2667, 2668).

Etat (p. 2667).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 2669).

Jeux et paris : Française des jeux (p. 2667).

Marchés financiers (p. 2668, 2669, 2788).

Parlement (p. 2670).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste et précédents gouvernements : privatisations : évolution (p. 2666).

Politique économique : capitalisme populaire, intéressement, participation et petits porteurs (p. 2669).

Projet de loi :

– action spécifique (p. 2668) ;
– actions : paiement échelonné (p. 2669) ;
– calendrier des privatisations (p. 2670) ;
– champ (p. 2666, 2667) ;
– commission de la privatisation (p. 2667) ;
– dirigeants des sociétés privatisables : nomination, rôle et déclarations : (p. 2667, 2668).

Secteur public :

– exemples étrangers : privatisations (p. 2666) ;
– privatisations de 1986 – 1988 : bilan (p. 2667).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 2773).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Etat :

– fonds de stabilisation des changes (p. 2676, 2677) ;
– réserves en or et en devises (p. 2676) ;
– Trésor public : avances consenties par la Banque de France (p. 2676, 2677) ;
– Trésor public : couverture des pertes enregistrées par la Banque de France sur l'or et les devises (p. 2676).

Parlement (p. 2685).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2676).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France : conditions de discussion (p. 2685).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 et 13 octobre 1993] :

Agriculture (p. 4070).

Chômage (p. 4070).

Emploi :
- emplois familiaux et travaux liés à l'habitat : déductibilité du revenu imposable (p. 4179) ;
- loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4070, 4179).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4070).

Epargne : fiscalité et orientation (p. 4071, 4179).

Famille : allocation de rentrée scolaire (p. 4070).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4070, 4071, 4179) ;
- dépenses (p. 4071) ;
- « emprunt Balladur » (p. 4070) ;
- fonds d'action conjoncturelle (p. 4179).

Impôt sur le revenu (p. 4071, 4180).

Logement et habitat (p. 4070, 4071).

Plus-values : imposition (p. 4071).

Politique économique :
- consommation (p. 4071) ;
- crise économique : réalité et diagnostic (p. 4179, 4180) ;
- croissance – récession (p. 4070 à 4072, 4179) ;
- environnement international (p. 4070, 4071) ;
- franc (p. 4071) ;
- pouvoir d'achat (p. 4180).

Prévisions et projections économiques (p. 4071).

Sécurité sociale : déficit (p. 4070, 4180).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *ses observations* (p. 5927) ;

Epargne :
- fiscalité (p. 5927, 5928) ;
- plans d'épargne populaire (p. 5927).

Plus-values : imposition (p. 5927, 5928).

Sicav monétaires (p. 5927, 5928).

– *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte du 1er janvier au 1er mars 1994 la date d'abaissement à 100 000 F du seuil d'imposition des cessions) (p. 5930) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Didier Migaud (anticipe au 1er janvier 1994 l'abaissement à 50 000 F du seuil d'imposition des cessions) (p. 5931) ;

Epargne : fiscalité.

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de la commission (exonère du dispositif de l'article les O.P.C.V.M. ne distribuant pas intégralement leurs produits et dont l'actif est constitué à plus de 60 p. 100 d'obligations ou de titres de créances négociables émis par des entreprises) (p. 5932) ;

Entreprises : financement.

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5934, 5935) ;

Banques et établissements financiers :
- entreprises : financement (p. 5934, 5935) ;
- réseaux : centralisation excessive (p. 5935).

Entreprises : P.M.E. (p. 5934, 5935).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5934).

– *soutient* l'amendement n° 263 du Gouvernement (supprime le prélèvement libératoire au taux de 35 p. 100) : adopté (p. 5936) ;

Entreprises : P.M.E. : financement.

– *favorable* aux amendements identiques nos 134 de la commission et 201 de M. Jean-Jacques Jegou (étendent le bénéfice du prélèvement libératoire au taux de 15 p. 100 aux fonds déposés pendant au moins cinq ans sur les comptes courants d'associés) (p. 5936) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 245 de M. Jacques Barrot (supprime la condition relative à la durée de dépôt) à l'amendement n° 134 de la commission (p. 5936).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5937, 5938) ;

Epargne : fiscalité (p. 5937, 5938).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5938).

– *ses observations* sur l'amendement n° 203 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (majore de 25 p. 100 le montant de l'abattement sur les revenus des valeurs mobilières) (p. 5938) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jacques Barrot (exclut du dispositif de l'article les produits bancaires dont l'échéance est inférieure à deux ans) (p. 5940) ;

Banques et établissements financiers : entreprises : financement (p. 5939, 5940).

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de la commission (étend le dispositif de l'article aux comptes bloqués individuels et aux fonds laissés en compte courant d'associés pour une durée supérieure à cinq ans) (p. 5941) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Gérard Trémège (étend le dispositif de l'article aux comptes courants d'associés) (p. 5941) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 de la commission (exclut les Sicav monétaires du dispositif de l'article) (p. 5942) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Jacques Barrot (institue un abattement supplémentaire sur les revenus des titres participatifs, des valeurs mobilières à revenu fixe et des actions) (p. 5943).

Epargne : orientation.

Politique économique : taux d'intérêt.

Retraites : fonds de pension.

Après l'article 47 :

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5945, 5946, 5948) ;

Parlement : information et contrôle (p. 5945, 5946).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7624).

Son interruption (p. 7629) et sa *réponse* (p. 7673).

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 7680).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7681, 7682).

Banque de France : statut, Conseil de la politique monétaire et missions (p. 7625, 7673, 7674).

Banques et établissements financiers (p. 7673).

Chômage : UNEDIC : emprunts : garantie de l'Etat (p. 7674).

Communautés européennes :

- système monétaire européen (p. 7681) ;
- Union économique et monétaire (p. 7625, 7674).

Constitution :

- Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7673, 7681) ;
- traités : articles 55 et 88-2 de la Constitution (p. 7673).

Entreprises : financement et investissements (p. 7673).

Gouvernement :

- gouvernements précédents (p. 7629) ;
- M. Jean-Pierre Chevènement : sa démission en 1983 (p. 7682).

Marchés financiers (p. 7673, 7681).

Parlement : conditions d'examen des dispositions relatives au statut de la Banque de France (p. 7681).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste (p. 7625).

Politique économique :

- conjoncture : évolution favorable (p. 7625, 7626, 7629, 7630, 7674) ;
- de 1981 à 1983 (p. 7682) ;
- effets : délai (p. 7625) ;
- franc et lien franc-mark (p. 7681) ;
- taux d'intérêt (p. 7625, 7681).

Prévisions et projections économiques (p. 7629, 7630).

Régions : emprunts : avantages fiscaux pour les souscripteurs (p. 7674).

Retraites : fonds de pension (p. 7674).

Sociétés : sociétés civiles de placement immobilier (S.C.P.I.) (p. 7673).

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du Conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 20 de M. Jean Tardito et 31 de M. Jean-Pierre Chevènement (de suppression) (p. 7685) ;

Politique générale : démocratie.

– *défavorable* aux amendements identiques nos 12 de M. Alain Rodet et 32 de M. Jean-Pierre Chevènement (fixent la date d'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1997) (p. 7686) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean Tardito (supprime la définition de la politique monétaire par la Banque de France et dispose que cette politique a pour buts la croissance et l'emploi) (p. 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Rodet (supprime l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) (p. 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 corrigé de M. Jean-Pierre Chevènement (ajoute la croissance et l'emploi à l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) (p. 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France veille sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 7688) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Alain Rodet (supprime le paragraphe II de l'article disposant que les membres du Conseil de la politique monétaire ne peuvent solliciter ou recevoir d'instructions du Gouvernement ou de toute personne) (p. 7688) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Pierre Mazeaud (supprime l'incompatibilité de tout mandat électif avec les fonctions de membre du Conseil de la politique monétaire et la limite aux postes de président de conseil régional ou de conseil général et au mandat de maire d'une commune de plus de 10 000 habitants) (p. 7689) ;

Conseil économique et social : nomination de membres du Conseil de la politique monétaire.

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit, qu'avant cette date, l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette Union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du Parlement français) (p. 7692 à 7695) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7695) ;

Constitution : traités : articles 52, 53, 55 et 88-2 et sommet européen d'Edimbourg (p. 7692 à 7695).

– *défavorable* aux amendements identiques nos 1 de la commission et 34 de M. Jean-Pierre Chevènement (soumettent à un vote du Parlement français le passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire et ce, quelle que soit la date retenue pour l'éligibilité de la France à la monnaie unique) (p. 7692 à 7695) ;

Constitution : Parlement : article 88-4 (p. 7693, 7695).

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean Tardito (dispose qu'il ne peut y avoir passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire sans accord préalable du Parlement) (p. 7692, 7695).

Article 3 *(contrôle des établissements de crédit, agréés en France, filiales d'établissements de crédit installés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (précise que, seule la commission bancaire peut prononcer des sanctions) (p. 7765).

Article 4 *(renforcement de la sécurité juridique des paiements interbancaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant la limitation, introduite par le Sénat, aux seules conventions – cadre de l'irrévocabilité du paiement interbancaire) (p. 7765) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 corrigé de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant la limitation, introduite par le Sénat, aux seuls paiements en continu de l'irrévocabilité des paiements interbancaires) (p. 7765).

Article 4 ter nouveau *(conditions d'opposabilité des cessions ou nantissements de créances professionnelles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 7766).

Entreprises : financement : « loi Dailly ».

Article 5 *(assouplissement des conditions dans lesquelles les sociétés peuvent émettre des emprunts obligataires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 7767).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (dispose que la procédure du titre au porteur identifiable prévoit la communication de l'année de naissance des détenteurs de titres ou de l'année de constitution des sociétés détentrices) (p. 7767).

Article 6 *(marchés à terme) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en réintégrant dans le champ d'application de la loi les marchés de gré à gré qui en avaient été exclus par le Sénat) (p. 7768) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 37 de M. Yves Deniaud (supprime l'impôt de bourse) (p. 7768) ;

– *favorable* à l'amendement n° 40 de M. Michel Jacquemin (supprime l'impôt de bourse pour les non-résidents) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7768).

Après l'article 7 :

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (autorise les agents généraux de compagnies d'assurance privatisées à faire gérer les titres des sociétés dont ils sont mandataires par un fonds commun de placement d'entreprise) (p. 7769) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Gilbert Gantier (étend aux fonds communs de placement en valeurs intermédiaires les règles fiscales applicables aux fonds de capital-risque) (p. 7770) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Gilbert Gantier (dispose que l'actif des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires doit être constitué pour au moins les deux tiers de valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé français ou d'un Etat membre de l'Union européenne et fixe des conditions relatives à l'émetteur) (p. 7770) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 30 de M. Gilbert Gantier (fixe les règles de composition des actifs et de détention des titres des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires) (p. 7770).

Article 8 *(pension des titres) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jean Tardito (supprime le paragraphe III de l'article assimilant la pension de titres à une opération bancaire) (p. 7771).

Article 10 *(sociétés anonymes de crédit immobilier : pouvoirs de contrôle de la chambre syndicale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 7772).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Alain Rodet (de suppression) (p. 7772) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Alain Rodet (autorise le débiteur à s'opposer à la cession de la créance) (p. 7773) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (dispose que la faculté de cession de la créance doit être prévue dans les contrats de prêts conclus à partir du 1er janvier 1995) : adopté (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Alain Rodet (dispose qu'un nouveau contrat de prêt est rédigé à l'occasion de la cession de la créance et que le débiteur peut alors renégocier les conditions de son prêt) (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Alain Rodet (dispose que les contrats de prêts en cours pouvant faire l'objet d'une cession doivent comporter une clause mentionnant cette possibilité) (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean Tardito (dispose que les opérations de transfert de créances réalisées par la Caisse des dépôts font l'objet d'une annexe à son rapport annuel d'activité) (p. 7774).

Article 11 *bis* nouveau *(conditions de retrait obligatoire des actionnaires minoritaires des sociétés inscrites à la cote officielle et au second marché) :*

– *favorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Jacques Hyest (fixe les règles d'évaluation des titres détenus par les actionnaires minoritaires) (p. 7774) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (étend les dispositions de l'article aux titres négociés au marché hors cote à condition qu'ils aient été antérieurement inscrits à la cote officielle ou au second marché) (p. 7775).

Avant l'article 12 A :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (propose un dispositif réduisant les risques de fraude sur les cartes grises des véhicules déclarés épaves) (p. 7775).

Article 12 A nouveau *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7776) : adopté (p. 7777).

Article 12 *(effets de la réquisition de services sur les contrats d'assurance) :*

– *soutient* l'amendement n° 42 du Gouvernement (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant l'assimilation en matière d'assurances – introduite par le Sénat – du régime de réquisition de services à celui des transports maritimes) : adopté (p. 7778).

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 43 rectifié du Gouvernement (insère un titre X relatif à l'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts contractés par l'UNEDIC) : adopté (p. 7779) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 du Gouvernement (autorise les régions à émettre, en vue du financement d'infrastructures, des emprunts assortis d'avantages en nature et dispose que ces derniers sont exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve que, sur la durée de vie de l'emprunt, ils n'excèdent pas 5 p. 100 du prix d'émission) ; rectifié par le rapporteur (insère un titre XI : « Emprunts régionaux ») (p. 7780) : adopté (p. 7781).

Collectivités locales : extension du dispositif aux départements et aux communes (p. 7780, 7781).

– Projet de loi modifiant le code des assurances (partie législative) en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1993] :

Assurances :

– réassurance : spécificité du régime de contrôle français (p. 7787) ;

– secteur : importance et dynamisme (p. 7784).

Communautés européennes :

– harmonisation législative et fiscale dans le secteur des assurances (p. 7785, 7787) ;

– marché unique de l'assurance et « agrément unique » (p. 7784).

Consommation : information et protection des souscripteurs de contrats d'assurance (p. 7784, 7787).

Etat : pouvoirs à l'égard des entreprises d'assurance (p. 7784).

Europe : Espace économique européen et Suisse (p. 7784).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : arrêt Arizona Tobacco Products et Philip Morris France (p. 7785).

Mutuelles et organismes de prévoyance (p. 7787).

Parlement : rôle (p. 7785).

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 3 *(reclassement de dispositions du livre III en fonction des nouveaux champs d'application définis par le projet de loi) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (rédactionnel) (p. 7788).

Article 4 *(coordination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) (p. 7788).

Article 6 *(renvoi de la définition des grands risques au livre Ier) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de précision) (p. 7788).

Article 7 *(coordination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 7789).

Article 19 *(agrément des entreprises d'un Etat de l'Espace économique européen non communautaire et de la Suisse – agrément des entreprises hors de l'Espace économique européen et de la Suisse) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Rodet (rédactionnel) (p. 7792).

Article 22 *(contrôle de l'actionnariat) :*

– *favorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Pierre Thomas (précise que le régime de déclaration ou d'autorisation préalables s'applique aux prises, extensions ou cessions de participation dans les holdings d'assurances ayant leur siège social en France) (p. 7792) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que le dispositif d'information de la Commission des Communautés européennes par le ministre de l'économie en matière de prise de participation prévu par l'article L. 322-4 du code des assurances concerne les seules entreprises ayant leur siège social en France) (p. 7793).

Article 24 *(transfert de portefeuilles par des entreprises cédantes soumises au contrôle des autorités françaises) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Alain Rodet (dispose que le ministre de l'économie approuve le transfert de portefeuille s'il lui paraît conforme aux intérêts des créanciers et des assurés et non pas seulement s'il lui paraît ne pas porter préjudice à ces intérêts) (p. 7794).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 deuxième rectification de M. Alain Rodet (dispose que la totalité – et non 85 p. 100 – des produits des actifs est affectée à la participation des assurés après le transfert d'un portefeuille de contrats d'assurance-vie) (p. 7794).

Article 32 *(libre établissement et libre prestation de services communautaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de précision) (p. 7798).

Article 33 *(adaptations du code des assurances – mesures de coordination) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) (p. 7798).

Article 34 *(droit du contrat – amélioration de l'information des preneurs d'assurance) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de M. Alain Rodet (précise que certaines mentions figurant sur la police d'assurance doivent être imprimées en caractères très apparents) (p. 7799).

Consommation : contrats d'assurance : lisibilité et rédaction : contrôle du ministre de l'économie.

Constitution : domaine réglementaire.

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime le paragraphe IV *bis* de l'article introduit par le Sénat et ajoutant une nouvelle information du souscripteur sous forme de spécimen sur les valeurs de rachat des contrats d'assurance-vie) (p. 7799).

Après l'article 42 :

– *favorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que les commissaires contrôleurs des assurances sont mis à la disposition de la commission de contrôle des institutions de prévoyance pour le contrôle de ces dernières) (p. 7801).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Dividende majoré :

– abus : risques et nécessité d'une réglementation : appréciation (p. 7804, 7805) ;

– opportunité, intérêt économique et financier (p. 7804) ;

– personnes physiques : bénéficiaires exclusifs : justification ou extension aux personnes morales (p. 7804) ;

– plafonnement (p. 7804) ;

– proposition de loi : contenu et opportunité : appréciation (p. 7804, 7805) ;

– proposition de loi : rejet par la commission des lois (p. 7804).

Privatisations : distribution de dividendes majorés aux « actionnaires stables » : « soupçons » de l'opinion publique (p. 7804, 7805).

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 7806 à 7808).

Actionnaires : principe d'égalité : préservation (p. 7809).

Assemblée nationale : « inflation législative » (p. 7808).

Dividende majoré :

– contentieux : rôle des tribunaux et de la jurisprudence (p. 7808, 7809) ;

– exclusion des personnes morales (p. 7809) ;

– interdiction (p. 7810) ;

– utilité et nécessité d'un encadrement législatif (p. 7808, 7810).

Privatisations : distribution de dividendes majorés à certains actionnaires « stables » : « soupçons » de l'opinion publique (p. 7808).

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest (propose une nouvelle rédaction de l'article qui limite les majorations de dividende à 10 p. 100 par action et, pour un même actionnaire, à un nombre de titres égal à 1 p. 100 du capital social ; supprime toute distinction entre personnes physiques et personnes morales) (p. 7811).

Son intervention : remercie l'Assemblée pour la qualité des débats (p. 7811).

AMELINE (Nicole)

Député du Calvados

(4e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Secrétaire de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Membre suppléant du conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Négociations du G.A.T.T. : négociations du G.A.T.T. et attitude française ; sommet de Copenhague ; préférence communautaire : affirmation des partenaires européens ; pacte de sécurité : stabilité des frontières et respect des minorités ; Bosnie : embargo : maintien ; politique économique : réduction des déficits publics et baisse des taux d'intérêt [23 juin 1993] (p. 2094, 2095).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution :
- principe d'égalité (p. 313) ;
- suffrage personnel et secret (p. 313).

Tourisme et loisirs : tourisme du troisième âge : développement (p. 313).

Vote par procuration :
- conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 313) ;
- étudiants (p. 313) ;
- information du citoyen (p. 313) ;
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 313) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 313).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Affaires étrangères : coopération franco-allemande (p. 5063).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round, pré-accord de Blair House, date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 5063).

Constitution : article 88-4 : mise en œuvre (p. 5064).

Europe : Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne (p. 5064).

Institutions communautaires : démocratisation ; rôle des parlements nationaux (p. 5064).

Ministère : crédits (p. 5063).

Union européenne :
- accords de Schengen : droit d'asile, coopération intergouvernementale et renforcement des contrôles aux frontières (p. 5063, 5064) ;
- conceptions et finalités (p. 5063) ;
- subsidiarité : principe : mise en œuvre (p. 5064).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adaptation dudit accord (n° 653) et projet de loi portant modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'Espace économique européen (n° 654).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 novembre 1993] :

Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) (p. 6148, 6149) :
- droit communautaire européen : prise en compte dans les législations nationales ;
- zone de libre-échange et absence de structures juridiques et politiques.

Commerce extérieur (p. 6148, 6149) :
- Accord de libre-échange Nord-Américain (A.L.E.N.A.) ;
- agriculture, bois, pêche, vins et alcools ;
- Communauté européenne et A.E.L.E. : échanges commerciaux : évolution ;
- France et A.E.L.E. : échanges commerciaux.

Communautés européennes (p. 6148, 6149) :
- Cour de justice : avis du 14 décembre 1991 ;
- élargissement ;
- Fonds de cohésion : financement ;
- Institutions : réforme ; Conférence intergouvernementale sur les institutions : 1996.

Espace économique européen (p. 6148, 6149, 6150) :
- Autriche, Suède, Finlande, Norvège : adhésion ;
- Traité de Porto : genèse, contenu, objectifs ;
- Traité de Porto : ratification : opportunité.

Europe centrale et de l'Est : relations avec la Communauté européenne et l'Espace économique européen (p. 6150).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6150).

ANCIAUX (Jean-Paul)

Député de la Saône-et-Loire

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Agriculture : fiscalité et charges sociales des agriculteurs (p. 1028).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1027, 1028).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1028).

Travail : pluriactivité (p. 1027, 1028).

Zones rurales : désertification (p. 1027, 1028).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Entreprises : formation professionnelle : rôle (p. 1927, 1928).

Formation professionnelle :
- décentralisation (p. 1928) ;
- formation en alternance (p. 1928).

Formation professionnelle : apprentissage :
- formateurs et maîtres (p. 1927) ;
- rôle (p. 1927, 1928).

Jeunes : contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1928).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 1949).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 68 de M. Jean-Yves Chamard (donne un caractère « expérimental » à la dotation exceptionnelle de l'Etat pour financer les actions engagées en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement de juillet 1993 à juin 1994) à l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que l'Etat versera cette dotation aux régions en 1993) (p. 1977).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi : chômage : exclusion et assistanat (p. 3402, 3403).

Formation professionnelle :
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3402) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3402).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3402).

Régions :
- bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3402).
- compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3402).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2 octobre 1993] :

Avant l'article 9 :

– *son* amendement n° 608 : non soutenu (p. 3561).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 965 : non soutenu (p. 3757).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Formation professionnelle et promotion sociale :
- crédit formation individualisé (p. 5544) ;
- maisons de l'information sur la formation (p. 5551).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5544).

ANDRE (Jean-Marie)

Député du Gard

(2e circonscription)

U.D.F.

puis apparenté U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Contrats emploi-solidarité : communes : embauches des « contrats-emploi-solidarité » : augmentation ; financement : prise en charge par l'Etat : taux [16 juin 1993] (p. 1660, 1661).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Beauvais (p. 224).

Emploi : chômage : exclusion (p. 224).

Etat civil : mariages blancs (p. 224).

Etrangers :
- immigration (p. 223) ;
- intégration et société pluriculturelle (p. 224) ;
- regroupement familial (p. 224).

Français, nationalité française : code de la nationalité (p. 224).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 224).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1675) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1675) ;
- « immigration zéro » (p. 1676) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1675).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1675, 1676).

Regroupement familial (p. 1676).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. :

– cotisation sociales : mode de calcul : réforme (p. 4677) ;

– retraites : revalorisation (p. 4677).

Communautés européennes : préférence communautaire : réaffirmation (p. 4677).

Pêche : prix minima et quotas communautaires (p. 4677).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : département du Gard : accroissement de l'insécurité et de l'immigration clandestine : renforcement des moyens de police (p. 5230, 5231).

Communication. – *Vote des crédits* [15 novembre 1993] :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 159 de M. Ladislas Poniatowski (diminue de 40 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 4 millions de francs, par France 2 de 10 millions de francs, par France 3 de 20 millions de francs et par Radio France de 6 millions de francs) (p. 5782) : rejeté (p. 5785).

ANDRE (René)

Député de la Manche

(2e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Bulgarie (n° 147) [6 mai 1993].

Rapporteur d'information sur les activités de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale [27 mai 1993].

Cesse d'être représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 18 juin 1993] (p. 8654).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 147), autorisant la **ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération** entre la **République française** et la **République de Bulgarie (n° 188)** [13 mai 1993].

Proposition de loi relative à la **fixation de l'heure légale (n° 339)** [15 juin 1993].

Proposition de loi relative à la **distillation, en franchise de droits d'une partie de la production des récoltants producteurs de fruits (n° 440)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **protéger les enfants contre les agressions sexuelles et à permettre la poursuite pénale des personnes morales qui y concourent de quelque manière que ce soit (n° 730)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Evénements de Russie : Russie : événements d'octobre 1993 : aides de la France [6 octobre 1993] (p. 3932).

orales sans débat :

– n° 91, posée le 1er juin 1993 : **environnement (baie du Mont-Saint-Michel – protection)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : patrimoine : protection (p. 1003).

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Bulgarie (n° 147).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Bulgarie :

– situation économique et politique (p. 1085) ;

– minorité turcophone (p. 1085) ;

– position sur la question macédonienne (p. 1085).

Communautés européennes : relations avec les pays de l'Est (p. 1085, 1086).

Coopération culturelle (p. 1085).

Coopération économique (p. 1086).

Coopération scientifique et technique : centrale nucléaire de Kozloduy : remise en état et sécurité (p. 1085, 1086).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

– *Son intervention :*

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement réduisant le montant de la contribution française au budget des Communautés européennes (p. 4228).

Communautés européennes : « exceptions » bénéficiant à certains pays membres (p. 4229).

Europe de l'Est (p. 4228).

Institutions communautaires (p. 4228, 4229).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Elevage : quotas laitiers (p. 4676).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4681).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Boissons et alcools : bouilleurs de cru (p. 7748).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 7747).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7747).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E 64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères :

- fondation France-Pologne (p. 7828) ;
- mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) : suppression (p. 7828).

Communautés européennes :

- programmes P.H.A.R.E. : crédits et orientation (p. 7827, 7828) ;
- programme T.A.C.I.S. (p. 7827, 7828).

ANGOT (André)

Député du Finistère

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre suppléant du comité national des retraités et des personnes âgées [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Quotas laitiers : quotas de production alloués à la France : augmentation ; répartition au profit des jeunes agriculteurs ; gestion départementalisée des quotas laitiers : mise en place [30 juin 1993] (p. 2804).

ANNETTE (Gilbert)

Député de la Réunion

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Créance de proratisation du R.M.I. dans les D.O.M. : fonds destinés au revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : prélèvement d'une partie au profit du logement social ; versement par l'Etat de la créance de 1992 [12 mai 1993] (p. 380).

orales sans débat :

– n° 29, posée le 27 avril 1993 : **D.O.M. (Réunion : police – commissariats – création – Saint-Denis)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : délinquance : progression ; commissariat de police : implantation (p. 261, 262).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Communes : Saint-Denis-de-la-Réunion (p. 169).

D.O.M.-T.O.M.

- équipements publics : retard (p. 169) ;
- logement social minimum : création (p. 169) ;
- spécificité (p. 169).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : pesonnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 402).

Etrangers : intégration (p. 402).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 401, 402) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 402) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 402) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 401, 402).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4606).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

- généralités, crise économique et sociale (p. 4607) ;
- effort budgétaire global (p. 4606) ;
- Etat : rôle et place (p. 4606) ;
- insertion et coopération régionale (p. 4607) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4606).

Emploi et formation professionnelle :

- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4606) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4607).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4606, 4607).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4606, 4607).

Réunion (p. 4606, 4607).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 4607).

Questions :

Revenu minimum d'insertion : créance de proratisation pour 1992 : distribution (p. 4624).

ARATA (Daniel)

Député de l'Aude

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sommet de Bonn et G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : sommet de Bonn du 30 novembre 1993 ; U.E.O. [1er décembre 1993] (p. 6780 à 6782).

orales sans débat :

– **n° 212**, posée le 29 novembre 1993 : **pensions de réversion dans le régime agricole** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : retraités : pensions de réversion : cumul avec un avantage personnel de retraite (p. 6869, 6870).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Entreprises : entreprises françaises de fournitures aux armées : préférence nationale (p. 5717).

ARNAUD (Henri-Jean)

Député de l'Ardèche

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 mai 1993] (p. 7782).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 26 mai 1993] (p. 7782).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier le code de l'urbanisme, et à inclure la nécessité de la lutte contre la désertification rurale dans les principes d'aménagement et de protection en zone de montagne (n° 739)** [18 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : article L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 988 : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 11 rectifié (permet les constructions à usage individuel dans les zones de montagne en voie de dépeuplement) (p. 6811) : devenu sans objet (p. 6812).

ASENSI (François)

Député de la Seine-Saint-Denis

(11e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : transports aériens et météorologie : transports aériens) [12 mai 1993].

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **situation des personnes sans domicile fixe (n° 181)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **renforcer la responsabilité des personnes morales et de leurs dirigeants en cas de règlement judiciaire (n° 282)** [8 juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IX : **Equipement, transports et tourisme : transports aériens et météorologie : transports aériens (n° 585)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative aux **successions (n° 742)** [18 novembre 1993].

Proposition de loi relative à la **vignette automobile (n° 743)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Air France** : équilibre financier ; plan de redressement ; personnel : grèves ; statuts ; Air Inter : avenir ; construction aéronautique [20 octobre 1993] (p. 4576, 4577).

INTERVENTIONS

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Communautés européennes : transports aériens (p. 2949, 2950).

Délinquance et criminalité (p. 2949).

Enseignement privé (p. 2949).

G.A.T.T. (p. 2949).

Partis et mouvements politiques :

- majorité : expression et divisions (p. 2949, 2950) ;
- U.P.F. : engagements électoraux (p. 2949).

Politique économique : Gouvernement Balladur : bilan (p. 2949).

Transports aériens :

- Air France (p. 2949, 2950) ;
- British Airways (p. 2950) ;
- déréglementation (p. 2949) ;
- négociations internationales (p. 2949, 2950).

Le groupe communiste vote la censure (p. 2950).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Avant l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 202 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la réintégration dans son ancienne entreprise, dans le même emploi ou un emploi équivalent, du salarié ayant achevé sa période de service national) : rejeté (p. 3562) ;

– *soutient* l'amendement n° 410 corrigé de M. Maxime Gremetz (interdit le travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 3563) ;

– *soutient* l'amendement n° 413 corrigé de M. Maxime Gremetz (fixe le régime applicable au travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 3564) ;

– *soutient* l'amendement n° 416 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que l'employeur ne peut imposer à une salariée un travail de nuit hormis dans les services de santé) (p. 3564) : rejeté (p. 3565) ;

– *soutient* l'amendement n° 419 corrigé de M. Maxime Gremetz (dispose qu'« une convention ou un accord collectif étendu ne peut être conclu que s'il est plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur ») : rejeté (p. 3565).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *défavorable* (p. 3566).

– *soutient* l'amendement n° 204 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3567) ;

– *soutient* l'amendement n° 205 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui dénomme « stages d'accès à l'entreprise » les stages d'adaptation à l'emploi lorsqu'ils s'adressent à des demandeurs d'emploi) : rejeté (p. 3567) ;

– *soutient* l'amendement n° 206 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui institue les stages d'insertion et de formation à l'emploi – S.I.F.E.) : rejeté (p. 3567).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Constitution : principe d'égalité devant la loi pénale (p. 3955).

Cour de justice de la République : partie civile : constitution : interdiction (p. 3955).

Commission des requêtes : saisine directe par le citoyen, composition et attributions : (p. 3955).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3954, 3955).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3954).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 152 de M. Jean-Pierre Brard (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location des logements vacants depuis plus de deux ans pour le bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties) (p. 4387) : rejeté (p. 4388).

Logement et habitat :

- logements vacants : réquisition (p. 4387) ;
- logements vacants en Ile-de-France : nombre (p. 4388).

Deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4593).

Communautés européennes :

- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. et respect de leur spécificité (p. 4593) ;
- Union européenne : conséquences pour l'outre-mer (p. 4593).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

- généralités, crise économique et sociale (p. 4593) ;
- Français d'outre-mer : accueil et insertion en métropole (p. 4593) ;
- statuts et institutions : modernisation et réformes (p. 4593).

Emploi et formation professionnelle :

- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4594) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4593).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires ressortissants d'outre-mer : congés bonifiés (p. 4594).

Impôts et taxes : octroi de mer (p. 4593).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4593).

Politique économique et sociale : égalité sociale : garantie (p. 4593).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour les transports aériens [3 novembre 1993] :

Communautés européennes : transport aérien : politique européenne (p. 5267).

Industrie : construction aéronautique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5267, 5268).

Transports aériens :
- Air France (p. 5267) ;
- Air Inter (p. 5267) ;
- aviation civile : budget annexe : montant, évolution, répartition (p. 5266, 5268) ;
- ciel européen : « ouverture » en 1997 (p. 5267, 5268) ;
- Communautés européennes : harmonisation du droit social et du travail : nécessité (p. 5267) ;
- déréglementation internationale (p. 5266, 5267).

Questions :

Commerce extérieur : aéronautique : extension de l'accord C.E.E.-Etats-Unis et négociations du G.A.T.T. (p. 5311).

Industrie : industrie aéronautique : relance : moyens (p. 5311).

ASPHE (Jean-Claude)

Député de l'Eure

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Personnels de la Défense) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IX : **Défense : Personnels de la Défense (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crédits de la gendarmerie** : zones rurales : sécurité ; budget d'investissement des armées : maintien [9 juin 1993] (p. 1236, 1237).

- **Justice et délinquance** : application des peines ; prévention de la récidive ; crimes sexuels ; banlieues : délinquance des jeunes [24 novembre 1993] (p. 6278, 6279).

orales sans débat :

- **n° 9**, posée le 21 avril 1993 : **agriculture (gel des terres - conséquences - épandage des boues)** (p. 125). Appelée le 23 avril 1993 : entretien des jachères ; réglementation communautaire : interdiction de la repousse des céréales (p. 132).

- **n° 106**, posée le 8 juin 1993 : **enseignement maternel et primaire (élèves - inscriptions - dérogations - conséquences - zones rurales)** (p. 1196). Appelée le 10 juin 1993 : secteurs scolaires : souplesse ; école à classe unique : réhabilitation (p. 1317, 1318).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour les personnels de la défense [9 novembre 1993] :

Armée de terre :
- effectifs : déflation : pause (p. 5684) ;
- engagés volontaires : nombre : évolution (p. 5684) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5684) ;
- professionnalisation (p. 5685).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5684) ;
- Fonds pour la restructuration de la défense (F.R.E.D.) : dotation (p. 5685) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5685) ;
- personnels civils : déflation (p. 5684).

Retraites militaires : « seconde carrière » : règles de cumul avec les allocations de chômage (p. 5685).

Service national :
- appelés : solde : revalorisation (p. 5684, 5685) ;
- appelés : volontaires servant en Yougoslavie : permissions : prise en charge des billets d'avion (p. 5685) ;
- durée (p. 5685) ;
- formes « civiles » : progression, diversification et statut (p. 5685).

ATTILIO (Henri d')

Député des Bouches-du-Rhône

(12e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Société Eurocopter** : premier constructeur européen d'hélicoptères ; plan de charge : incertitudes ; emploi et activité [30 juin 1993] (p. 2800, 2801).

AUBERGER (Philippe)

Député de l'Yonne

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur général de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [12 mai 1993].

Rapporteur de sa proposition de résolution relative aux propositions de règlement concernant les fonds à finalité structurelle (n° 156) [19 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de MM. Philippe Auberger et Michel Inchauspé relative à la proposition de directive concernant le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux transports de personnes (n° 126) [19 mai 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Rapporteur du projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351) [24 juin 1993].

Rapporteur de sa proposition de résolution relative à la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/CEE portant coordination des dispositions législatives réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) (E-62) (n° 329) [24 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur de sa proposition de résolution relative à la proposition de décision du Conseil concernant la discipline budgétaire, la proposition de règlement (CEE/EURATOM) du Conseil instituant un fonds de garantie, la proposition de règlement (CECA, CEE, EURATOM) du Conseil modifiant le règlement financier du 21 décembre 1977 applicable au budget général des Communautés européennes et à la proposition de règlement (CEE, EURATOM) du Conseil modifiant le règlement (CEE, EURATOM) n° 1552/89 portant application de la décision 88/376/CEE, EURATOM, relative au système des ressources propres des Communautés (n° E-60) (n° 391) [7 juillet 1993].

Rapporteur du projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407) [9 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17528).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de résolution relative à la **proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux transports de personnes (n° E-41) (n° 126)** [29 avril 1993].

Proposition de résolution relative à la proposition de règlement (CEE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 2052/88 concernant les **missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71)**, et à la proposition de règlement (CEE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (CEE) n° 2052/88 en ce qui concerne la **coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 156)** [7 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 210)** [19 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la proposition de résolution (n° 126) relative à la **proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux transports de personnes (n° E-41) (n° 230)** [27 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur sa proposition de résolution relative aux **propositions de règlement (C.E.E.) du Conseil concernant les Fonds à finalité structurelle (n° 231)** [27 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 158) relatif au **statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 270)** [3 juin 1993].

Proposition de résolution relative à la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/CEE portant coordination des dispositions législatives réglementaires et administratives concernant **certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.)** (E-62) **(n° 329)** [10 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de **finances rectificative pour 1993 (n° 330)** [10 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 208) portant **règlement définitif du budget de 1991 (n° 349)** [16 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 351) approuvant **une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 381)** [24 juin 1993].

Proposition de résolution relative à la proposition de décision du Conseil concernant la discipline budgétaire, la proposition de règlement (CEE/EURATOM) du Conseil instituant un fonds de garantie, la proposition de règlement (CECA, CEE, EURATOM) du Conseil modifiant le règlement financier du 21 décembre 1977 applicable au budget général des Communautés européennes et à la proposition de règlement (CEE, EURATOM) du Conseil modifiant le règlement (CEE, EURATOM) n° 1552/89 portant application de la décision 88/376/CEE, EURATOM, relative au **système des ressources propres des Communautés** (n° E-60) **(n° 391)** [24 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur sa proposition de résolution (n° 329) relative à la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/CEE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains **organismes de placement collectif en valeurs mobilières** (O.P.C.V.M.) (E-62) **(n° 398)** [30 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements** de crédit **(n° 452)** [6 juillet 1993].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie général et du Plan sur l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois de finances adoptées depuis 1989, dans la loi du 26 juillet 1991 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier et dans la loi du 16 juillet 1992 relative au **plan d'épargne en actions (n° 454)** [7 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 407) d'**orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 775)** [30 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782)** [1er décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1994 (n° 843)** [14 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 **(n° 872)** [20 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Négociations agricoles : oléagineux : accord ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; jachère industrielle : progression [9 juin 1993] (p. 1233, 1234).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25, 26 et 27 mai 1993] :

Sa présentation du rapport (p. 622) et *son intervention* sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 730).

Principaux thèmes développés :

Agriculture (p. 623).

Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 730).

Communautés européennes : Maastricht : critères : déficits publics (p. 623).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 28 décembre 1990 relative à la contribution sociale généralisée (p. 625).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 625).

D.O.M.-T.O.M. : investissements : défiscalisation : lois Pons (p. 624).

Equipement et grands travaux (p. 623).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 622, 623) ;
- dépenses (p. 622) ;
- dépenses : réductions (p. 623) ;
- dette publique (p. 622, 623) ;
- « emprunt Balladur » (p. 626).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 624).

Impôts et taxes : majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 623).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 624).

Logement et habitat (p. 623, 624).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 622) ;
- taux d'intérêt (p. 624, 626).

Prévisions et projections économiques (p. 622).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 626).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 623) ;
- déficit (p. 625).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 623, 766).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 195 de M. Germain Gengenwin (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 772).

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *favorable* (p. 776, 777).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 776).

Entreprises : trésorerie (p. 776).

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 777) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de M. Jacques Barrot (fixe la déduction de référence à la moyenne mensuelle des déductions ayant pris naissance entre juillet 1992 et juin 1993) (p. 778) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de précision) : adopté (p. 779) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Gilbert Gantier (dispose que la créance peut être cédée en garantie) (p. 779) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la créance est annulée de plein droit si le redevable n'a pas engagé la négociation de la réduction de la durée du travail dans la perspective des trente-cinq heures hebdomadaires) (p. 781) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Patrick Braouezec (dispose que les créances seront remboursées si les redevables prennent l'engagement de négocier avec les syndicats pour que 10 p. 100 du temps de travail soit consacré à la formation professionnelle) (p. 783) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de précision) : adopté (p. 783) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que la créance est annulée si le redevable a procédé à des licenciements économiques en violation de la législation en vigueur) (p. 783, 784).

Entreprises : licenciements : S.K.F. et I.V.E.C.O. : déclaration du Premier ministre.

– *soutient* l'amendement n° 15 rectifié de la commission (fixe un rythme annuel minimum de remboursement à hauteur de 5 p. 100 du montant de la créance) : adopté après modifications (p. 784) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 221 du Gouvernement (précise qu'il s'agit de la créance constatée pour l'ensemble des redevables) à l'amendement n° 15 rectifié de la commission (p. 784) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Gilbert Gantier (précise que le montant de la déduction de référence est remboursé à l'assujetti en cas de cessation d'activité avant la naissance de la créance) (p. 785) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (fixe à 4,5 p. 100 le taux d'intérêt de la créance) : rejeté (p. 785) ;

– *défavorable* aux amendements nos 116 de M. Gilbert Gantier et 179 de M. Gérard Trémège (disposent que les intérêts perçus au titre de la créance ne sont pas pris en compte pour la détermination du résultat imposable) (p. 786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Gérard Trémège (assujettit les intérêts perçus au titre de la créance au taux forfaitaire de taxation des plus-values mobilières) (p. 786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de Mme Janine Jambu (dispose qu'aucune créance n'est attribuée aux entreprises procédant à des délocalisations) (p. 787).

Communautés européennes.

– *ses observations* sur l'amendement n° 180 de M. Gérard Trémège (porte de 10 000 F à 15 000 F le plafond de remboursement immédiat des créances) (p. 787) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (modifie le régime des sanctions et précise le régime des prescriptions) (p. 787) : adopté (p. 788) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (applique la prescription de droit commun – trois ans – pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) (p. 788) : rejeté (p. 789) ;

– *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 788) ;

– *favorable* à l'amendement n° 219 du Gouvernement (ramène de dix à six ans le délai de prescription pour la vérification de l'existence, du montant et des modalités de soustraction de la déduction de référence) (p. 788, 789) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Augustin Bonrepaux (applique l'article aux seules entreprises qui ne réduisent pas leurs effectifs) (p. 789, 790).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois et supprime diverses dispositions relatives aux provisions que peuvent constituer des sociétés) (p. 790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. André Gérin (rend éligibles les dépenses de fonctionnement des collectivités locales au fonds de compensation de la T.V.A. et supprime diverses dispositions fiscales) (p. 791) ;

Hôpitaux : remboursement de la T.V.A.

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes de moins de 3 000 habitants concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792).

Zones rurales.

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 793) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Michel Grandpierre (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés et le réduit à 34 p. 100 pour les entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements économiques et ayant investi en France à hauteur de 1 p. 100 de leur chiffre d'affaires) (p. 794)

Article 2 *(allègement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le relèvement à 700 000 F de la limite supérieure de la seconde tranche du barème) (p. 795) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commision (compense à 80 p. 100 la perte de recettes subie par les collectivités locales) : rejeté (p. 797) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année à partir de la cinquième année d'exploitation pour les plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 797).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Maxime Gremetz (institue une surtaxe de 5 p. 100 sur les revenus financiers ou immobiliers supérieurs à 150 000 F) (p. 803, 804).

Anciens combattants : Afrique du Nord.

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Pierre Brard (institue un fonds de transition en faveur des communes ayant perdu le bénéfice du fonds de solidarité Ile-de-France et en assure le financement par la réduction de l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de taxe professionnelle) (p. 804, 805).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 167 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 805) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Daniel Colliard (soumet les plus-values sur valeurs mobilières à une taxation progressive) (p. 806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier (plafonne le montant de l'impôt de bourse à 4 000 F par opération) (p. 807).

Après l'article 3 :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) (p. 810) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 168 de M. Augustin Bonrepaux (limite la mesure prévue par l'amendement aux terres agricoles faisant partie d'une exploitation et dispose qu'elle doit bénéficier à l'exploitant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 811) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 10 de M. Yves Fréville (supprime la part de financement de l'exonération à la charge des départements pour 1994 et majore à due concurrence les droits sur le tabac et les alcools) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de Mme Muguette Jacquaint (exonère de la T.V.A. les produits sanguins et leurs dérivés et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 824).

Communautés européennes : harmonisation fiscale.

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (exonère de la T.V.A. les opérations portant sur les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 825).

Presse : aide de 150 millions de F à la presse d'opinion.

– *défavorable* à l'amendement n° 137 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 826) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit jusqu'au 31 décembre 1996 les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 826) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Guy Hermier (rétablit l'assujettisement des produits de l'horticulture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 826).

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Pierre-Rémy Houssin (réduit l'augmentation prévue et majore les droits sur les vins et les produits intermédiaires) (p. 828) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (reporte à 1995 l'augmentation du droit de consommation sur les crèmes de cassis) : rejeté (p. 829).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 828).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. André Gérin (institue une taxe de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et impose aux non-résidents acquéreurs de F pour un montant supérieur à une somme fixée par décret d'en déposer 5 p. 100 sur un compte bloqué) (p. 830) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Daniel Colliard (institue un prélèvement exceptionnel de 1 p. 100 sur les produits des Sicav et des F.C.P.) (p. 830) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 831) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la revalorisation du barème de l'I.S.F. de sorte que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 832) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (majore les taux des trois dernières tranches du barème de l'I.S.F. et crée une tranche au taux de 2,1 p. 100) (p. 832).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Augustin Bonrepaux (réduit la majoration des taxes prévue par l'article) (p. 835) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Gilbert Gantier (supprime la majoration de taxe prévue pour le fioul domestique) (p. 835, 836) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Gilbert Gantier (ramène au minimum communautaire la taxe sur le gaz de pétrole liquéfié utilisé dans les chariots élévateurs et les moteurs fixes) (p. 836).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 205 corrigé du Gouvernement (autorise l'émission de « l'emprunt Balladur » et en définit les caractéristiques) (p. 837) ;

– *favorable* à l'amendement n° 206 du Gouvernement (affecte le produit des privatisations au budget général à hauteur de 18 milliards de francs) (p. 837, 838).

Secteur public : entreprises publiques : dotations en capital (p. 838).

Après l'article 1er (amendement précédemment réservé) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 840, 841).

Collectivités locales : compte d'avances (p. 841, 842).

Avant l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 842).

Sports : sports mécaniques et Grand Prix de France.

Tabac : S.E.I.T.A.

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *favorable* à l'amendement n° 229 du Gouvernement (modifie les évaluations de recettes et de dépenses) (p. 852).

Seconde délibération des articles 3 et 6 et de l'état A :

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jacques Barrot (supprime le plafonnement à 4 000 F par transaction du montant de l'impôt de bourse) : adopté (p. 853).

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (de coordination) (p. 858).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *favorable* à l'amendement n° 207 du Gouvernement (majore de 670 millions de francs les crédits du budget du ministère de l'agriculture et de la forêt) (p. 861) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 208 du Gouvernement (majore de 10 milliards de francs les crédits du budget des charges communes pour financer les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi) (p. 862) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 225 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la majoration des crédits à 5 milliards de francs) à l'amendement n° 208 du Gouvernement (p. 862) ;

– *favorable* à l'amendement n° 226 du Gouvernement (majore de 300 millions de francs les crédits du budget des charges communes pour financer la mesure relative au plafonnement de la taxe professionnelle) (p. 862).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *favorable* à l'amendement n° 212 du Gouvernement (majore de 1,9 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement pour financer la relance des travaux publics) (p. 864) ;

– *favorable* à l'amendement n° 209 du Gouvernement (majore de 30 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'agriculture pour financer les concours supplémentaires à la filière agro-alimentaire) (p. 864) ;

– *favorable* à l'amendement n° 211 du Gouvernement (majore de 5,2 milliards de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du budget des charges communes pour financer la politique de la ville et la réalisation d'équipements administratifs) (p. 864).

Finances publiques : nomenclature budgétaire : charges communes.

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Jean-Jacques Jegou (réduit de 1 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement) (p. 865).

Logement : P.A.P.

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Claude Lefort (réduit de 100 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'industrie) (p. 866) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Augustin Bonrepaux (réduit de 150 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'intérieur) (p. 866).

Collectivités locales :

– communes de montagne en difficulté ;

– crédits : recentralisation.

Avant l'article 13 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 223 de M. Yves Fréville (maintient la fiscalité propre des groupements de communes traditionnels en cas d'instauration d'une taxe professionnelle d'agglomération) (p. 868).

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 870) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Alain Griotteray (repousse du 1er juillet 1994 au 1er juillet 1995 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) (p. 871) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 corrigé de la commission (repousse du 1er juillet au 31 décembre 1994 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) (p. 870) : adopté (p. 871) ;

– *soutient* l'amendement n° 217 de la commission (dispose que l'acte peut être signé entre le 15 mai 1993 et le 31 décembre 1994) : adopté après modifications (p. 871) ;

– *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (dispose que l'acte peut être signé à compter du 1er juin 1993 et supprime le financement de l'amendement) (p. 871) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (subordonne l'exonération à la seule affectation à usage de résidence principale pendant cinq ans) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 872).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *défavorable* aux amendements nos 203 de M. Charles de Courson et 152 corrigé de M. Gilbert Gantier (rétablissent l'ensemble des droits à l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global pour les nus-propriétaires) (p. 875) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (ramène à 80 p. 100 le pourcentage minimum de surface affectée à l'habitation permettant aux sociétés dont l'actif est constitué d'immeubles de bénéficier de la mesure prévue par l'article) : devenu sans objet (p. 877) ;

– *favorable* à l'amendement n° 224 du Gouvernement (ramène la durée minimale de location à trois ans et précise les modalités de reprise de l'avantage fiscal) (p. 878).

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 46 de M. Jacques Barrot (ramène de neuf à six ans l'engagement de location et majore de 20 p. 100 les plafonds de loyers et de ressources des locataires pour les opérations relevant de la loi Malraux) (p. 879) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 35 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 880).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (porte la déduction forfaitaire à 12 p. 100 à compter de l'imposition des revenus de 1994) : rejeté (p. 881).

Après l'article 16 :

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (porte l'abattement sur les plus-values immobilières de 3,33 à 5 p. 100 par année de détention au-delà de la deuxième) (p. 881) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 882) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (majore les plafonds de prise en compte des intérêts pour la réduction d'impôt au titre de l'acquisition de la résidence principale) (p. 882) : rejeté (p. 883) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Proriol (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation) (p. 883) ;

– *favorable* à l'amendement n° 95 de M. Yves Fréville (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation, situé dans une commune de moins de 5 000 habitants) (p. 883) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Michel Meylan (assujettit au taux réduit de la T.V.A. les prestations liées au traitement des ordures ménagères) (p. 884).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *favorable* à l'amendement n° 228 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) ; rectifié par le Gouvernement (correction d'une erreur matérielle) (p. 886).

Après l'article 17 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (propose une nouvelle rédaction des articles 199 undecies et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 890) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 222 de M. Christian Vanneste (applique le dispositif de l'amendement aux navires de plaisance de moins de 20 mètres) à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (p. 891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Charles Millon (institue les sociétés civiles de placement immobilier à but social dont les souscriptions au capital ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 20 p. 100 de leur montant dans la limite de 300 000 F pour un célibataire et de 600 000 F pour un couple) (p. 892) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (étend aux jeunes agriculteurs exploitants en société civile le bénéfice de l'article 1647.00 *bis* du code général des impôts relatif au degrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 892).

Avant l'article 18 :

– *favorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (porte de 20 à 30 p. 100 le taux de la déduction pour investissement que les agriculteurs peuvent opérer sur leur bénéfice et en élève le plafond de 30 000 F à 45 000 F) (p. 893).

– *son* amendement n° 106 (autorise l'emploi de la déduction pour investissement des agriculteurs à l'achat de parts de sociétés coopératives agricoles) : retiré (p. 893).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 896).

Après l'article 20 :

– *défavorable* à l'amendement n° 91 rectifié de M. Jean-Luc Reitzer (dispose que les frais de transport du domicile au lieu de travail sont pris en compte au titre des frais réels dans une zone de 60 kilomètres) (p. 897).

Constitution : domaine réglementaire.

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 80 de M. Maxime Gremetz et 175 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 898, 899).

Constitution : constitutionnalité de la C.S.G. déductible.

– *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Jacques Barrot (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et élargit de 1,4 p. 100 les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 901) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Yves Fréville (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et réduit de 0,9 p. 100 pour les revenus de 1993 puis de 0,5 p. 100 pour ceux de 1994 les taux des tranches du barème de l'impôt sur le revenu à l'exception des deux dernières) (p. 901) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de précision) ; rectifié : adopté (p. 902).

Après l'article 21 :

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Antoine Rufenacht (supprime l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des plus-values réalisées moins d'un an après la levée de l'option sur les titres acquis dans le cadre des plans d'achat d'actions) (p. 903, 904) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 232 du Gouvernement (assujettit à l'impôt sur le revenu le rabais consenti sur le prix des actions) à l'amendement n° 114 de M. Antoine Rufenacht (p. 903, 904) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (porte de 15 000 F à 20 000 F par apprenti les dépenses prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt apprentissage et l'assied sur le volume des dépenses et non plus sur leur accroissement) (p. 904) : rejeté (p. 905) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Brard (institue un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les propriétaires occupant des biens dont la valeur locative est inférieure au double de la moyenne nationale, acquittant moins de 15 944 F d'impôt sur le revenu et dont la taxe foncière excède 3 p. 100 du revenu et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'I.S.F.) (p. 906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 189 de M. Charles Revet (autorise les communes à exonérer les terres mises en jachère de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 906) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Etienne Pinte (prévoit qu'au regard de l'assujettissement à la C.S.G. la preuve de la non domiciliation fiscale en France peut être apportée par les intéressés eux-mêmes ou par l'entreprise qui les emploie) (p. 906).

Constitution : domaine réglementaire.

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Jean-Jacques Descamps (exonère de la C.S.G. les cotisations de sécurité sociale des travailleurs indépendants pour la fraction excédant celles des salariés) (p. 907) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 corrigé de la commission (autorise les agriculteurs à calculer leurs cotisations sociales sur la base du revenu de l'année en cours) : retiré (p. 907).

Seconde délibération des articles 13 et 17 bis :

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que la déclaration d'achèvement des travaux doit être déposée avant le 1er juillet 1994) (p. 908, 909).

Article 17 bis *(défiscalisation des investissements effectués outre-mer) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article qui rétablit la loi Pons et en élargit le champ) (p. 913).

Son intervention lors des explications de vote (p. 915) :

Logement et accession à la propriété.

Politique économique.

Sécurité sociale : déficit.

Taxe professionnelle : plafonnement : modalités de calcul.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

Collectivités locales (p. 1437).

D.O.M.-T.O.M. : investissements : défiscalisation (p. 1438).

Impôts et taxes : impôt de bourse (p. 1437).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers et réductions d'impôt afférentes à la résidence principale (p. 1437).

Logement (p. 1437, 1438).

Parlement :

– contrôle (p. 1437) ;

– Sénat et commission mixte paritaire : modifications apportées au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (p. 1437, 1438).

Secteur public : entreprises publiques : dotations en capital (p. 1437).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 juin 1993] :

– *favorable à* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le financement de l'extension de l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global à l'ensemble des locaux donnés en location) (p. 1454).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Sa présentation du rapport et *son intervention sur la motion de renvoi en commission* de : *Bocquet (Alain)* (p. 1242).

Principaux thèmes développés :

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1108).

Banques centrales étrangères (p. 1106, 1108).

Communautés européennes :

– monnaie unique (p. 1106) ;

– système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1106, 1107, 1108).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1107, 1108).

Conseil général (p. 1107).

Constitution :

– article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1108) ;

– article 55 (traités internationaux) (p. 1108).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1106).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1107, 1108).

Maastricht (p. 1106, 1107, 1108).

Parlement :

– Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 1242) ;

– contrôle et information (p. 1108).

Politique économique :

– franc et politique de change (p. 1105, 1106, 1108) ;

– inflation (p. 1105) ;

– politique monétaire (p. 1106, 1107) ;

– système monétaire international (p. 1105).

Politique générale : démocratie (p. 1108).

Projet de loi : opportunité (p. 1105, 1106).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1250, 1251).

Communautés européennes : conseil des ministres (p. 1251).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1250).

Parlement (p. 1250, 1251).

Politique économique :

– franc et politique de change (p. 1250) ;

– politique monétaire (p. 1250).

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et assigne le plein emploi comme objectif à la Banque de France) (p. 1255) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et énumère les missions de la Banque de France) (p. 1256, 1257) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Daniel Garrigue (supprime la référence à la stabilité des prix) (p. 1266) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1267, 1269) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1269) : rejeté (p. 1271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Alain Rodet (assigne à la Banque de France la mission de veiller sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 1272, 1273) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi.

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Gilbert Gantier (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des intérêts économiques de la Nation et non dans le cadre de la politique générale du Gouvernement) (p. 1274) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Daniel Garrigue (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1273, 1274) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1275) : rejeté (p. 1276) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1279) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (p. 1276) : rejeté au scrutin public (p. 1280).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18, relatives à l'émission des billets) (p. 1280, 1281).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *ses observations* (p. 1282) :

Maastricht : union économique et monétaire : monnaie unique.

Politique économique : franc.

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (précise que les intérêts produits par les réserves de change sont inscrits au compte de résultat de la Banque de France (p. 1283) ;

Banque de France : convention passée avec l'Etat.

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) (p. 1283) : adopté (p. 1284) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (précise que la convention passée entre l'Etat et la Banque de France est soumise à l'approbation du Parlement et non pas approuvée par ce dernier) : adopté (p. 1284) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise les opérations que la Banque de France peut réaliser sur les marchés de l'or et des devises) (p. 1284) ; réservé jusqu'après l'article 17 : adopté (p. 1510).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1285, 1286) ;

Maastricht.

– *ses observations* sur l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (étend aux organismes ou entreprises privés, à l'exception des établissements de crédit, l'interdiction faite à la Banque de France d'autoriser des découverts ou d'accorder tout autre type de crédit) (p. 1288) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise la Banque de France à employer ses fonds propres à l'achat de titres de la dette de l'État ou du secteur public) (p. 1288) ; retiré ; repris par M. Henri Emmanuelli (p. 1289) ;

Banque de France : fonds de retraite (p. 1289).

Article 4 *(fonctionnement des systèmes de paiement) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et s'assure de la sécurité des moyens de paiement) (p. 1290) : rejeté (p. 1291) ;

– *ses observations à titre personnel* sur ce même amendement (p. 1290) ;

– *favorable* à l'amendement n° 155 du Gouvernement (précise que la Banque de France mène toute action en vue de la sécurité des systèmes de paiement) ; rectifié (substitution du terme « veille » aux mots « mène toute action ») (p. 1291) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de comptes et précise que toute personne physique ou morale peut y détenir un compte) (p. 1291).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France participe à la gestion de la dette publique en organisant les adjudications de valeurs du Trésor et en assurant la tenue des comptes courants de bons) (p. 1292) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1293) ;

Banque de France : missions autres que la politique monétaire.

Article 5 *(droit de communication) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Aloyse Warhouver (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics et que, dans ce but, elle gère plusieurs grands fichiers de renseignements) (p. 1455) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article reprenant ses dispositions et ajoute que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1455) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (supprime la possibilité pour la Banque de France d'entrer directement en relation avec les entreprises et les groupements professionnels disposés à participer à ses enquêtes) : rejeté (p. 1456) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 143 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique, gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements et peut assurer la gestion de services collectifs) (p. 1456) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information et à celle des pouvoirs publics) (p. 1457) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi.

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France établit la balance des paiements, élabore les statistiques monétaires, participe à l'établissement des comptes nationaux et favorise la diffusion de l'information monétaire et financière) (p. 1458).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque de France peut entreprendre toutes les activités utiles au bon fonctionnement du système monétaire et au maintien de la qualité de la monnaie) (p. 1458).

Article 6 *(statut de la Banque de France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France est une institution financière indépendante dont les actions sont en totalité détenues par l'État) (p. 1459).

Banque de France : nature juridique.

Article 7 *(compétences du conseil de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire est responsable de la définition et du bon accomplissement des missions fondamentales de la Banque de France mentionnées au chapitre Ier sous réserve des dispositions de l'article 2 relatives à la politique de change) (p. 1460) : rejeté (p. 1463) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire surveille l'évolution des contreparties de la masse monétaire) : adopté (p. 1463) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (dispose que le conseil de la politique monétaire détermine la nature et l'étendue des garanties dont doivent être assortis les prêts consentis par la Banque) : adopté après modifications (p. 1463) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 156 du Gouvernement (précise qu'il s'agit des prêts consentis dans le cadre de la conduite de la politique monétaire) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 1463) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (limite l'intervention du comité de la réglementation bancaire à la seule définition du cadre comptable des réserves obligatoires) (p. 1463) : adopté (p. 1464) ;

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : rejet de la formule « dans le cadre » (p. 1464).

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Charles de Courson (précise que les délégations temporaires de pouvoir consenties au gouverneur par le conseil de la politique monétaire sont limitées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 1464) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime le dernier alinéa de l'article relatif au rapport présenté au Président de la République pour en transférer les dispositions dans une section créée au chapitre II du titre premier) : adopté (p. 1465).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 101 de M. Pierre Mazeaud et 2 de M. Michel Hannoun (proposent une nouvelle rédaction de l'article ayant pour objet de conférer la nomination d'un membre du conseil de la politique monétaire à chacun des présidents des assemblées parlementaires, les quatre autres étant nommés par décret en Conseil des ministres à partir d'une liste établie conjointement par le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président du Conseil économique et social et les premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes) (p. 1474) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Louis Pierna (précise que les membres du conseil de la politique monétaire sont de nationalité française) (p. 1475) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime dans le premier alinéa la référence aux compétences dans le domaine économique et monétaire afin de la transférer au troisième alinéa) : adopté (p. 1475) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 1476) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que les membres du conseil de la politique monétaire sont désignés à la proportionnelle des groupes représentés au Parlement) (p. 1476) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Gilbert Gantier (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire ne doit pas comprendre un nombre de noms triple de celui des membres à désigner mais un nombre éventuellement supérieur) (p. 1477) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire doit comprendre un nombre de noms double – et non pas triple – de celui des membres à désigner) (p. 1477) : adopté (p. 1478) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de précision) (p. 1478) : rejeté (p. 1480) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 114 de M. Gilbert Gantier et 147 de M. Yves Fréville (suppriment l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1478) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux assemblées et le président du Conseil économique et social) (p. 1480) : rejeté (p. 1482) ;

– *son* amendement n° 90 (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux Assemblées, le président du Conseil économique et social et le vice-président du Conseil d'Etat) (p. 1480) : adopté (p. 1482) ;

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : vice-président : non participation aux formations de jugement sur certains contentieux (p. 1482).

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Alain Rodet (fixe une limite d'âge à soixante-cinq ans pour l'exercice des fonctions de membre du conseil de la politique monétaire) (p. 1482, 1483) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1483) : adopté après modifications (p. 1484) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 65 rectifié de M. Louis Pierna (élargit le critère de compétence et d'expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire au domaine social et à la représentativité des salariés et des usagers du système bancaire) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 1483) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (dispose que les listes établies pour le renouvellement des membres du conseil de la politique monétaire sont soumises pour avis à ce conseil préalablement à leur transmission au Gouvernement et que cet avis est rendu public) (p. 1484) : adopté après modifications (p. 1485) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 157 du Gouvernement (supprime la publicité de l'avis du conseil de la politique monétaire) à l'amendement n° 26 de la commission (p. 1484) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1485) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (précise que le remplacement des membres du conseil de la politique monétaire intervient au moins huit jours avant l'expiration de leurs fonctions) : adopté (p. 1485).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire et leur confère un droit de veto sur l'ensemble des décisions pouvant être adoptées) (p. 1485) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire) (p. 1486) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le Premier ministre ou le ministre de l'économie et des finances) (p. 1486) : adopté (p. 1488) ;

– *favorable* à l'amendement n° 107 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1487) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Alain Rodet (supprime la mention « sans voix délibérative » pour la participation du ministre chargé de l'économie et des finances aux séances du conseil de la politique monétaire) (p. 1488) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Alain Griotteray (organise une procédure de règlement des conflits entre le conseil de la politique monétaire et le ministre chargé de l'économie et des finances) (p. 1489) ;

– *son* amendement n° 146 (permet au conseil de la politique monétaire de demander au ministre chargé de l'économie et des finances de désigner un représentant pour assister aux séances du conseil) (p. 1489) : rejeté (p. 1490) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 153 du Gouvernement (autorise le ministre chargé de l'économie et des finances à se faire représenter au conseil de la politique monétaire par une personne nommément désignée et spécialement habilitée à cet effet) (p. 1489).

Article 10 *(statut des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Louis Pierna (supprime le troisième alinéa de l'article relatif à l'interdiction d'activités professionnelles applicable aux membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1491) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (autorise les membres du conseil de la politique monétaire à exercer des activités publiques ou privées, rémunérées ou non avec l'accord du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1491) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de la commission (précise que les membres du conseil de la politique monétaire peuvent cumuler leur rémunération en cette qualité avec leurs droits à pension) (p. 1492) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (ramène de trois ans à un an la période pendant laquelle les membres du conseil de la politique monétaire autres que le gouverneur et les sous-gouverneurs perçoivent leur traitement d'activité après l'expiration de leurs fonctions) : adopté (p. 1493).

Article 11 *(le conseil général : compétences, composition et délibération) :*

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (confère au conseil général la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire et en détermine les modalités) (p. 1493) : retiré (p. 1494) ;

– *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 1493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Alain Rodet (porte de un à trois le nombre de représentants des salariés de la Banque au conseil général) (p. 1495) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (précise que le représentant des salariés de la Banque au conseil général ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat) (p. 1495) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (fixe à cinq ans la durée du mandat du représentant des salariés de la Banque au conseil général) : adopté (p. 1496) ;

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (dispose que le censeur et son suppléant ne peuvent siéger simultanément au conseil général) : adopté (p. 1496) ;

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (dispose que le conseil général désigne un commissaire aux comptes qui peut participer sans voix délibérative à ses travaux lorsqu'ils concernent directement la Banque et prévoit la transmission des comptes aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat) : adopté après modifications (p. 1496) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 158 du Gouvernement (prévoit la nomination de deux commissaires aux comptes participant sans voix délibérative aux séances du conseil consacrées à l'examen des comptes) à l'amendement n° 39 de la commission (p. 1496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Alain Rodet (supprime le droit de veto du censeur ou de son représentant sur les décisions du conseil général) (p. 1496, 1497).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1497) ;

– *défavorable* aux amendements n^{os} 67 de M. Louis Pierna et 132 de M. Alain Rodet (disposent qu'un des deux sous-gouverneurs est issu du personnel de la Banque) (p. 1498) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (porte de six à neuf ans la durée du mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs et de soixante-cinq à soixante-huit ans l'âge limite pour l'exercice de ces fonctions, rend leur mandat non renouvelable et dispose qu'un des sous-gouverneurs doit être issu du personnel de la Banque) (p. 1498) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (réduit de six à cinq ans la durée du mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs et le rend renouvelable une fois) (p. 1499) : rejeté (p. 1500) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Alain Rodet (précise que le mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs n'est pas renouvelable) (p. 1500).

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de forme) : adopté (p. 1500) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 3 corrigé de M. Michel Hannoun et 102 de M. Pierre Mazeaud (disposent que le gouverneur de la Banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1501, 1502) ;

Maastricht (p. 1502).

– *favorable* au sous-amendement n° 166 de Mme Nicole Catala (supprime la précision selon laquelle le rapport est présenté au nom du conseil de la politique monétaire) à l'amendement n° 102 de M. Pierre Mazeaud (p. 1502) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 167 de Mme Nicole Catala (supprime la possibilité de débat sur le rapport) à l'amendement n° 102 de M. Pierre Mazeaud (p. 1502) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque adresse un rapport annuel au Président de la République) (p. 1501) : devenu sans objet (p. 1503) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 123 rectifié de M. Alain Rodet (dispose que le rapport est également adressé au Parlement) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 1501) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (dispose qu'un vote intervient chaque année au Parlement sur l'action menée par le conseil de la politique monétaire et qu'en cas de désapprobation le conseil est dissous) (p. 1503, 1504).

Avant l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 168 du Gouvernement (intitule le chapitre III « autres missions d'intérêt général et autres activités ») (p. 1504).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements n^os^ 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1504, 1506) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (dispose que la Banque peut continuer à exercer ses activités qui ne se rattachent pas directement aux missions énumérées au chapitre I^er^) (p. 1506) : adopté (p. 1507) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (dispose que les conventions conclues entre la Banque et l'Etat sont soumises à l'approbation du Parlement) : adopté (p. 1507) ; supprimé en seconde délibération (p. 1520) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi (p. 1507).

Parlement : contrôle (p. 1507).

Article 16 *(établissement de la balance des paiements) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Aloyse Warhouver (supprime la référence à l'article 15) (p. 1508).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n^os^ 69 de M. Louis Pierna et 154 de M. Alain Rodet (suppriment le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1509) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n^os^ 70 de M. Louis Pierna et 134 corrigé de M. Alain Rodet (suppriment dans le sixième alinéa la condition de détention d'un compte à la date de la publication de la loi) (p. 1510) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (complète l'article par un septième alinéa étendant le droit de détenir un compte à tout organisme ou personne sur autorisation expresse du conseil général) (p. 1509) : adopté (p. 1510).

Après l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 12 rectifié de la commission (précise les opérations que la Banque peut réaliser sur les marchés de l'or et des devises) : adopté (p. 1510) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Louis Pierna (précise les missions des succursales de la Banque, les conditions de leur création ou de leur fermeture et institue un conseil local de la monnaie et du crédit auprès de chaque succursale) (p. 1511) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 136 de Mme Véronique Neiertz (dispose que la Banque gère seule les fichiers des chèques irréguliers, des chèques sans provision ainsi que celui relatif aux incidents de remboursement des crédits accordés aux personnes physiques) (p. 1512) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de Mme Véronique Neiertz (dispose que la prévention et le règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers font partie des missions de service public de la Banque) (p. 1512).

Article 18 *(émission des billets) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Louis Pierna (dispose que la Banque est seule habilitée à émettre les pièces reçues comme monnaie légale) (p. 1512) ;

Moyens de paiement : Monnaies et médailles.

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Louis Pierna (précise que la Banque veille à la bonne qualité de la circulation fiduciaire à travers toutes les caisses de l'ensemble de son réseau de succursales) (p. 1513).

Article 20 *(compétences du conseil national du crédit) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1513).

Article 21 *(présidence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1514) et *soutient* l'amendement identique n° 48 de la commission (p. 1514) : rejeté (p. 1514).

Article 22 *(compétence du comité de la réglementation bancaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (donne compétence au comité de la réglementation bancaire pour établir la réglementation concernant les instruments du crédit et non pas les instruments de la politique du crédit) : rejeté (p. 1515).

Article 25 *(secrétariat général de la commission bancaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1516).

Article 26 *(rôle du secrétariat général et concours apporté par la Banque de France) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1516) ;

– *défavorable* aux amendements n^os^ 80 de M. Louis Pierna et 137 de M. Alain Rodet (suppriment la faculté accordée à la commission bancaire de faire appel à toute personne étrangère au personnel de la Banque pour la réalisation des contrôles qu'elle doit effectuer) (p. 1517).

Article 28 *(compétence du président de la commission bancaire pour la mise en œuvre de la solidarité de place) :*

– *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque de France, président de la commission bancaire « organise » et non « peut organiser » la solidarité de place envers les établissements de crédit) (p. 1517) : rejeté (p. 1518) ;

– *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 1518) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 161 de M. Jacques Barrot (précise que le Gouverneur de la Banque de France organise la solidarité de place le cas échéant) à l'amendement n° 50 de la commission (p. 1517) : rejeté (p. 1518).

Après l'article 29 :

– *défavorable* à l'amendement n° 82 rectifié de M. Louis Pierna (applique les peines prévues à l'article 373 du code pénal aux personnes chargées du recouvrement de créances qui communiquent le nom de débiteurs à la Banque de France ou à tout autre organisme) (p. 1518).

Article 31 *(décret d'application) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Louis Pierna (définit les ressources de la Banque et prévoit que le conseil général procède à leur affectation) (p. 1519) ;

Constitution : article 34 : domaine de la loi.

Après l'article 31 :

– *favorable* à l'amendement n° 163 de M. Yves Fréville (dispose que la situation hebdomadaire de la Banque de France est publiée au *Journal officiel*) (p. 1519).

Article 33 *(entrée en vigueur) :*

– *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 1519) : adopté après modifications (p. 1520) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 160 du Gouvernement (fixe au 1^er^ janvier 1994 la date limite d'installation des nouvelles institutions de la Banque) à l'amendement n° 51 de la commission (p. 1520).

Seconde délibération :

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions fondamentales de la Banque de France) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa de l'article soumettant à l'approbation du Parlement les conventions conclues entre la Banque et l'Etat) (p. 1520) ;

Banque de France : convention avec l'Etat pour la mise en œuvre de la politique de change.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Banque de France :

- missions autres que la politique monétaire (p. 3163) ;
- nature juridique (p. 3163) ;
- rapport annuel sur l'activité (p. 3163) ;
- situation hebdomadaire : publication (p. 3164).

Banques et établissements financiers : commission bancaire (p. 3164).

Conseil de la politique monétaire (p. 3163).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 3163, 3164).

Texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que le conseil de la politique monétaire définit les obligations que la politique monétaire peut conduire – et non conduit – à imposer aux établissements de crédit) (p. 3180) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la Banque de France peut continuer à exercer les activités qui ne se rattachent pas à ses missions fondamentales) (p. 3180, 3181).

Parlement : rôle (p. 3181).

– *défavorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les prestations effectuées par la Banque de France doivent l'être à la demande ou avec l'accord de l'Etat) (p. 3182) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (réintroduit l'article 26 relatif à la commission bancaire, supprimé par la commission mixte paritaire) (p. 3183).

Conseil constitutionnel.

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Chômage (p. 2073).

Collectivités locales : relations financières avec l'Etat (p. 2074).

Commerce extérieur (p. 2073).

Défense :

- dépenses (p. 2074) ;
- guerre du Golfe (p. 2074).

Finances publiques :

- crédits : annulations, réductions et ouvertures (p. 2074) ;
- crédits : reports (p. 2074) ;
- déficit budgétaire (p. 2073 à 2075) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2074) ;
- dette publique (p. 2074) ;
- fonds de concours (p. 2074) ;
- recettes non fiscales (p. 2074). ;
- recettes : prévisions, surévaluations, moins-values (p. 2073, 2074).

Lois de règlement : objet (p. 2073, 2075).

Politique économique :

- croissance, récession (p. 2073) ;
- inflation (p. 2073).

Prévisions et projections économiques (p. 2073).

Sécurité sociale (p. 2074).

T.V.A. (p. 2073).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (prévoit le dépôt, à partir de 1996, d'un rapport annexé au projet de loi de règlement présentant la ventilation des dégrèvements et remboursements de contributions directes et taxes assimilées entre impôts d'Etat et des collectivités locales par département et selon leur origine) (p. 2088) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la ventilation des dégrèvements et remboursements est effectuée par nature d'impôt et non par département et selon leur origine) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 2089).

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Rapporteur de la proposition de résolution n° 156.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire :

- politiques européenne, nationale et régionale : compatibilité, contradictions, interférences (p. 2270) ;
- zones sensibles, industrielles et rurales (p. 2270).

Assemblée nationale :
- commission des finances et commission de la production et des échanges (p. 2269) ;
- délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes (p. 2269).

Communautés européennes :
- commission : pouvoirs (p. 2270) ;
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2270) ;
- fonds structurels : action : évaluation et contrôle (p. 2270) ;
- fonds structurels : aides : critères d'attribution (p. 2270) ;
- fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2270) ;
- principes de partenariat, de subsidiarité et d'additionnalité (p. 2270) ;
- régions riches-régions pauvres : évolution (p. 2270).

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique et perspectives (p. 2269).

D.O.M.-T.O.M. : départements d'outre mer : accès aux aides européennes (p. 2270).

Régions :
- Champagne-Ardenne (p. 2270) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 2270).

Discussion de l'article unique :

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Yves Van Haecke (précise que la détermination des zones de territoire national pour lesquelles un soutien est demandé ne doit pas reposer sur les seules limites administratives, départementales ou régionales) : adopté (p. 2282) ;

– *son* amendement n° 3 soutenu par M. Yves Van Haecke (demande que soient transmises à l'Assemblée nationale diverses précisions concernant les moyens alloués au titre des objectifs 2, 3, 4 et 5b et ce, dès leur présentation par la commission) : adopté (p. 2283) ;

– *son* amendement n° 4 soutenu par M. Yves Van Haecke (souligne la nécessité de renforcer les contrôles des politiques structurelles) : adopté (p. 2283) ;

– *son* amendement n° 5 soutenu par M. Yves Van Haecke (invite le Gouvernement à présenter à l'Assemblée nationale un bilan des actions conduites en France depuis 1989 avec le financement des fonds structurels européens) : adopté (p. 2283) ;

– *son* amendement n° 6 soutenu par M. Yves Van Haecke (prévoit le dépôt à l'Assemblée nationale avant le 30 septembre 1993 d'un rapport gouvernemental sur les cas de fraudes et irrégularités constatées depuis 1989 dans l'utilisation des fonds structurels ainsi que les suites qui leur ont été données par la commission et les Etats membres) (p. 2284) : adopté (p. 2284).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Banque de France : réserves de change de l'Etat : intérêts portés au compte de résultats de la Banque (p. 2674).

Etat :
- fonds de stabilisation des changes (p. 2674) ;
- réserves en or et en devises (p. 2674) ;
- Trésor public : avances consenties par la Banque de France (p. 2674) ;
- Trésor public : couverture des pertes enregistrées par la Banque de France sur l'or et les devises (p. 2674).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2673).

Discussion des articles [29 juin 1993] :

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (abroge la loi n° 73-1121 du 21 décembre 1973 approuvant la précédente convention entre l'Etat et la Banque de France) (p. 2715) : adopté au scrutin public (p. 2716).

Article 2 *(application dans le temps) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 2716) : adopté au scrutin public (p. 2717).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Rapporteur général.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12, 13 octobre 1993] :

Sa présentation du rapport (p. 4064) *et son intervention sur la motion de renvoi en commission* de : *Malvy (Martin)* (p. 4184).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 4184).

Bâtiment et travaux publics (p. 4066).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4065, 4066) ;
- investissements (p. 4066).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4065).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4065).

Entreprises :
- investissements et soutien à l'investissement (p. 4064) ;
- petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4066).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4064, 4065) ;
- dépenses (p. 4064) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4066) ;
- dépenses : services votés : révision (p. 4064) ;
- fonds d'action conjoncturelle (p. 4066).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4064).

Impôt sur le revenu (p. 4065, 4066).

Logement et habitat (p. 4066).

Plus-values : imposition (p. 4066).

Politique économique :
- consommation (p. 4064, 4065) ;
- croissance – récession (p. 4064, 4067) ;
- environnement international (p. 4064) ;
- taux d'intérêt (p. 4064, 4065).

Prévisions et projections économiques (p. 4064).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations (p. 4065) ;
- privatisations : produit : affectation (p. 4065).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 4066, 4067).

Observations sur le rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 4137).

Observations sur le rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* (p. 4158).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15, 19 octobre 1993].

Observations sur le rappel au règlement de : *Tardito (Jean)* (p. 4192).

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *favorable* (p. 4197, 4198) ;

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4197, 4198).

Politique économique : consommation (p. 4198).

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Louis Pierna (propose un nouveau barème exonérant les revenus inférieurs à 50 000 F pour deux parts et comportant un taux marginal de 80 p. 100, accorde une demi-part supplémentaire aux ménages de salariés, institue une surtaxe sur les revenus financiers et fonciers et supprime l'avoir fiscal) (p. 4199) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^os^ 219 de M. Jean-Pierre Thomas et 315 de M. Gilbert Gantier (ramènent le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4200) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 359 rectifié de M. Didier Migaud (réintroduit un mécanisme de minorations s'appliquant au montant des cotisations d'impôt) (p. 4202) ;

Impôt sur le revenu : progressivité.

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Brard (supprime le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4203, 4204) ;

– *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4204, 4205) ;

Démographie : natalité (p. 4204).

– *ses observations* sur l'amendement n° 220 de M. Gérard Trémège (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril) (p. 4206) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 F pour le tiers provisionnel et à 500 F pour les mensualités) (p. 4206) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4207) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 385 du Gouvernement (remplace le taux de 10 p. 100 par celui de 6 p. 100 et double le montant des plafonds prévus par l'amendement) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 4207) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Augustin Bonrepaux (permet le cumul des demi-parts supplémentaires attribuées lorsqu'un des conjoints est âgé de plus de 75 ans et titulaire de la carte du combattant et que l'autre est titulaire de la carte d'invalidité) (p. 4208) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Didier Migaud (revalorise le montant de la réduction d'impôt pour dépenses de scolarité) (p. 4209).

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture :

– dépenses (p. 4213, 4214) ;

– politique agricole commune (p. 4213).

Communautés européennes : difficultés (p. 4213).

Constitution : article 88-4 (p. 4213).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4213, 4214).

Fonds structurels : dépenses (p. 4213).

Fraude (p. 4214).

Gouvernement : délai de transmission de l'avant-projet de budget pour 1994 (p. 4213).

Institutions communautaires (p. 4214).

Lois : proposition de loi organique « Alphandéry – Le Garrec » (p. 4213).

Parlement : contrôle (p. 4213).

Parlement européen (p. 4214).

Soldes budgétaires : report (p. 4214).

Système monétaire européen : conséquences des réajustements de parités (p. 4214).

– *défavorable* à l'amendement n° 272 de M. Charles de Courson (de suppression) (p. 4232) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4234, 4236).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Louis Pierna (prévoit qu'un rapport retraçant l'ensemble des dépenses effectuées en France au niveau des différents ministères par la Communauté européenne est annexé à la loi de finances) (p. 4237, 4238).

Article 2 (suite) *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 296 de M. Etienne Pinte (supprime le plafond de 25 000 F pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4240) ;

Emploi : emplois familiaux : bilan (p. 4242).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4240).

Sécurité sociale : allocations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4240, 4242).

– *défavorable* à l'amendement n° 380 de M. Jean de Gaulle (porte de 25 000 F à 62 500 F le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4240) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 297 de M. Etienne Pinte (porte de 25 000 à 35 000 F le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) ; rectifié (plafond porté à 26 000 F) (p. 4240) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (porte de 25 000 à 37 500 F, pour les contribuables ayant trois ou quatre enfants à charge, et à 50 000 F pour ceux en ayant plus de cinq, le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4240) : rejeté (p. 4243).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 138 de M. André Fanton (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail) (p. 4244) ;

Constitution : domaine de la loi.

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail dans la limite de 50 kilomètres et dispose qu'il est tenu compte des circonstances particulières liées à l'emploi lorsque la distance est supérieure) (p. 4244) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4246) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 384 de M. Adrien Zeller (réduit la limite à 40 kilomètres mais dispose que la déduction porte au moins sur les 40 premiers kilomètres lorsque la distance est supérieure) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 4244) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 260 de M. Charles de Courson (accorde trois parts de quotient familial aux couples mariés ayant eu un ou plusieurs enfants à charge) (p. 4246).

Impôt sur le revenu : mariage : pénalisation.

Avant l'article 3 :

– *défavorable* aux amendements identiques nos 340 de M. Gérard Trémège et 368 de M. Ladislas Poniatowski (portent de 25 000 à 60 000 F le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4248) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Louis Pierna (accorde une demi-part supplémentaire de quotient familial aux couples mariés dont l'un des membres se trouve dans un établissement de long séjour ou une section de cure médicale et crée une surtaxe au taux de 5 p. 100 sur les revenus mobiliers et immobiliers excédant 150 000 F) (p. 4248) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 350 de M. Pierre Lequiller (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 corrigé de M. Serge Lepeltier (porte de 25 à 33 p. 100 le taux de la réduction d'impôt sur les intérêts des emprunts contractés entre le 1er octobre 1993 et le 31 décembre 1995 pour la construction ou l'acquisition de logements neufs) (p. 4251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux travaux courants) (p. 4252).

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux dons reçus par les associations agréées de bienfaisance mentionnées au 3 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4256, 4257) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 308 de Mme Muguette Jacquaint (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux donc reçus par les associations d'intérêt général mentionnées au 2 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4258).

Associations : harmonisation fiscale.

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 258 de M. Charles de Courson (institue un plafond unique pour la déductibilité des cotisations versées par les fonctionnaires et les agents publics aux régimes de retraite complémentaire) (p. 4259) ;

Constitution : domaine de la loi.

– *défavorable* à l'amendement n° 300 de M. Michel Hannoun (autorise les entreprises à constituer des provisions destinées à la recherche sur le SIDA, la maladie d'Alzheimer et le cancer) (p. 4260).

Recherche : régime fiscal.

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean Tardito (prévoit la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune de manière que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 4261, 4262) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Louis Pierna (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 F) (p. 4262) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (assujettit les objets d'art et de collection à l'impôt de solidarité sur la fortune lorsqu'ils ont été créés depuis plus de quinze ans ou lorsque leur valeur globale excède 1 200 000 F) (p. 4262).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème déclenchant la taxation à partir de 4 300 000 F et comportant une tranche taxée à 2 p. 100) (p. 4263, 4264) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 les taux des tranches du barème) (p. 4263, 4264) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Gilbert Gantier (réintroduit la revalorisation des tranches prévue pour 1993 mais rejetée à la suite d'un incident de séance) (p. 4263, 4264).

Après l'article 5 :

– *défavorable* aux amendement nos 179 et 313 de M. Gilbert Gantier (instituent des abattements, respectivement de 900 000 et de 500 000 F sur la résidence principale, majorés de 100 000 F par personne à charge) (p. 4265) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 310 de M. Gilbert Gantier (exclut les plans d'épargne en actions de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4266) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Gérard Trémège (exclut les participations des salariés au capital de leur entreprise de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4266) ;

Plus-values : imposition : « stock options ».

– *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 10 de la commission soutenu par M. Charles de Courson (double les limites des tranches pour les contribuables mariés et finance cette mesure par la majoration des taux du barème) (p. 4267) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Tardito (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport sur l'inclusion des œuvres d'art et de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4269, 4279) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 392 de M. Laurent Dominati (porte la réduction d'impôt de 25 à 50 p. 100) à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (p. 4279) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 275 rectifié de M. François Rochebloine (institue une réduction d'impôt au taux de 50 p. 100 pour les versements effectués – dans la limite de 20 000 F – à des fonds communs de placement à vocation caritative) (p. 4271).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 11 de la commission soutenu par Mme Elisabeth Hubert (étend le bénéfice de la mesure aux plus-values réalisées à compter du 22 juin 1993) (p. 4272) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Pierre Balligand (limite le bénéfice de la mesure à l'acquisition ou à la construction d'immeubles affectés à l'habitation principale) (p. 4273) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission soutenu par Mme Elisabeth Hubert (étend le bénéfice de la mesure aux dépenses de gros travaux) (p. 4273) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 388 du Gouvernement (précise qu'il s'agit des travaux de reconstruction ou d'agrandissement) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 4273) ;

Logement et habitat : travaux de grosses réparations, de restauration et de réhabilitation.

– *ses observations* sur l'amendement n° 292 de M. Léonce Deprez (étend le bénéfice de la mesure aux acquisitions de parts sociales d'une entreprise) (p. 4275) ;

– *son* amendement n° 133 (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions à la constitution ou à l'augmentation de capital des sociétés civiles de placement immobilier dites « Méhaignerie ») (p. 4275) : retiré (p. 4276) ;

Banques et établissements financiers (p. 4276).

Epargne : investissement dans l'immobilier (p. 4276).

Marchés financiers : privatisations (p. 4276).

– *défavorable* à l'amendement n° 302 de M. Jean-Louis Beaumont (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts des sociétés civiles de placement immobilier dites « Méhaignerie ») (p. 4275) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts de sociétés civiles de placement immobilier dont l'immobilier d'habitation constitue plus de 75 p. 100 de l'actif) (p. 4275) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Jean-Pierre Balligand (exclut du bénéfice de la mesure les opérations ayant fait l'objet d'une promesse de vente signée avant le 1er octobre 1993) (p. 4277) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 115 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure à l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel sous réserve du dépôt du permis de construire avant le 30 septembre 1994) (p. 4277) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 116 de M. Pierre-André Périssol (étend le bénéfice de la mesure au-delà du 30 septembre 1994 en cas de paiement fractionné des travaux) (p. 4277, 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Didier Migaud (soumet le bénéfice de la mesure à un engagement de location pour une durée de six ans à des personnes de revenus modestes ou moyens et pour des loyers réglementés) (p. 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Augustin Bonrepaux (réduit de moitié les plafonds des montants des cessions exonérées) (p. 4278) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Eric Raoult (étend le bénéfice de la mesure aux départements et territoires d'outre-mer) (p. 4278, 4279).

Après l'article 6 :

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission soutenu par M. Jacques Barrot (exonère les plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux transférés sur des comptes individuels bloqués ou investis en augmentation de capital) (p. 4280, 4281) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Serge Lepeltier (soumet les plus-values immobilières au taux d'imposition des plus-values mobilières) (p. 4281) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (améliore le régime des réductions d'impôts afférentes aux emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale) (p. 4281) : rejeté (p. 4282) ;

Banques et établissements financiers (p. 4282).

Logement et habitat : accession à la propriété (p. 4282).

– *défavorable* à l'amendement n° 338 de M. Gérard Larrat (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux résidences secondaires situées dans des communes de moins de 2 000 habitants) (p. 4284) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean Tardito (institue la déductibilité des intérêts du livret A des caisses d'épargne du revenu imposable et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4285) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 347 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de droits de mutation les acquisitions et les donations de logements s'ils sont ensuite affectés pendant plus de cinq ans à la résidence principale) (p. 4286).

Collectivités locales : droits de mutation (p. 4286).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxation spécifique des plus-values sur valeurs mobilières, au taux de 16 p. 100 pour leur fraction comprise entre 8 000 et 300 000 F et au taux de 25 p. 100 au-delà de 300 000 F) (p. 4287).

Article 8 *(déblocage des fonds de plans d'épargne populaire des titulaires non imposables et suppression de la prime d'épargne pour les nouveaux plans)* :

– *favorable* (p. 4294) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Jean-Pierre Balligand (autorise le retrait de la moitié des fonds épargnés, intérêts et primes et maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4294) ;

Politique économique : consommation.

– *ses observations* sur l'amendement n° 215 de M. Jean-Pierre Balligand (précise que le déblocage des fonds n'entraînera l'application d'aucune pénalité) (p. 4294) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Jean-Pierre Balligand (étend le bénéfice de la mesure aux plans ouverts entre le 25 août et le 22 septembre 1993) (p. 4295) ;

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4295) : rejeté (p. 4296).

Après l'article 8 :

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (exonère les banques et les compagnies d'assurance de l'imposition des plus-values immobilières dégagées à l'occasion de la réévaluation de leurs bilans sous condition de leur réinvestissement dans l'immobilier locatif) (p. 4298) ;

– *ses observations* sur les amendements nos 343 et 344 de M. Jean-Jacques Jégou (portent de 10 p. 100 à respectivement 15 et 12 p. 100 le taux de l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 4300) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Jean-Jacques Jegou (taxe au taux de 33,33 p. 100 les bénéfices non distribués des entreprises individuelles) (p. 4301) ;

Impôt sur le revenu : réforme.

– *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 17 de la commission et à l'amendement n° 222 corrigé de M. Gérard Trémège (instituent – sous condition de leur réemploi – une exonération des plus-values réalisées par les petites et moyennes entreprises) (p. 4302) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 341 de M. Jean-Jacques Jegou (aligne les modalités de calcul des plus-values sur fonds de commerce sur le régime des plus-values immobilières) (p. 4303) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 345 de M. Jean-Jacques Jegou (supprime la distinction entre les intérêts d'emprunt et les autres charges pour l'imputation des déficits fonciers) (p. 4303) ;

Impôt sur le revenu : revenus fonciers : intérêts d'emprunt : montages permettant la déduction totale des charges et l'imputation des déficits sur le revenu global : initiative législative.

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (porte de 453 000 à 550 000 F le montant du bénéfice faisant l'objet de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés et supprime tout plafond pour l'application de l'abattement de 10 p. 100) : retiré (p. 4304) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (institue – à hauteur de 20 000 F – la déductibilité du revenu imposable pour l'épargne investie en fonds propres des entreprises) (p. 4304) : retiré (p. 4305) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 363 de Mme Elisabeth Hubert (multiplie par 10 les plafonds de la réduction d'impôt pour l'achat de parts de navires de charge ou de pêche neufs et en double le taux) (p. 4306) ;

– *favorable* aux amendements nos 139 deuxième rectification de M. André Fanton et 146 deuxième rectification de M. Jean Tardito (appliquent le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4307) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Germain Gengenwin (ramène de 4,8 à 1 p. 100 le taux du droit applicable sur les cessions d'actions d'établissements de crédit mutualistes ou coopératifs) (p. 4310) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les droits perçus au profit de l'administration par les huissiers de justice sont versés au Trésor dans les dix jours du mois suivant leur encaissement et porte de 50 à 70 F le tarif mentionné à l'article 843 du code général des impôts) (p. 4310) : adopté (p. 4311) : supprimé en seconde délibération [19 octobre 1993] (p. 4469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean Tardito (crée un livret d'épargne populaire automobile et finance l'amendement par le relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4312).

Article 9 *(allégement des droits d'enregistrement dus par les sociétés au titre de l'incorporation à leur capital de bénéfices, réserves ou provisions)* :

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission soutenu par M. Gilbert Gantier (applique la mesure aux actes signés à compter du 22 septembre 1993) (p. 4313) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 393 du Gouvernement (applique la mesure aux opérations réalisées à compter du 15 octobre 1993) à l'amendement n° 21 de la commission (p. 4313).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Gilbert Gantier (ajoute la référence de la moyenne annuelle des taux moyens pondérés publiés par la Banque de France pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) (p. 4313) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (permet de déduire du résultat des entreprises individuelles ou des sociétés non cotées les droits de mutation à titre gratuit et les intérêts des emprunts contractés en vue du règlement de ces droits) (p. 4314) : rejeté (p. 4315) ;

Entreprises : transmission (p. 4314).

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (porte de 65 000 à 90 000 F le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315) ;

Automobile : difficultés (p. 4315, 4316).

– *favorable* à l'amendement 397 du Gouvernement (porte de 65 000 à 75 000 F le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières dont la première mise en circulation est intervenue à compter du 1er novembre 1993) (p. 4316) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. Patrick Ollier (dispose que les dépenses afférentes aux véhicules à usage non exclusivement professionnel peuvent être déterminées par application du barème forfaitaire publié chaque année pour les salariés) (p. 4317) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (précise que les constructions mobiles de chantier sont éligibles à l'amortissement dégressif) ; *défavorable à titre personnel* à cet amendement (p. 4317) : rejeté (p. 4318) ;

Loi : rôle (p. 4317).

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Brard (institue un amortissement sur douze mois pour les matériels de retraitement des déchets et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4318) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Brard (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les véhicules électriques acquis ou fabriqués entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995 et relève à due concurrence le montant de la taxe sur les véhicules des sociétés) (p. 4319) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Gérard Trémège (calcule l'amortissement des biens corporels sur 110 p. 100 de leur valeur pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur aux plafonds mentionnés à l'article 302 *septies* A du code général des impôts) (p. 4319) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Germain Gengenwin (anticipe au 1er janvier 1994 l'alignement du taux du prélèvement libératoire applicable aux produits bancaires sur celui de droit commun) (p. 4319, 4320) ;

Politique économique : consommation.

– *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année au-delà de la cinquième pour la taxation des plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, commerciale, artisanale ou libérale) (p. 4320) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 261 corrigé de M. Charles de Courson (supprime le régime particulier d'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de droits sociaux par les détenteurs de plus de 25 p. 100 du capital d'une société) (p. 4321) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 262 de M. Charles de Courson (permet aux associés détenant plus de 25 p. 100 du capital d'une société d'imputer les moins-values subies à l'occasion de cessions de droits sociaux sur des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou durant les cinq années suivantes) (p. 4321) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (ramène le délai de restitution du crédit d'impôt-recherche de trois ans à un an) (p. 4321) : rejeté (p. 4322) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 175 de M. Gilbert Gantier (permet l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices ultérieurs) (p. 4322) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 176 de M. Gilbert Gantier (prévoit l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices des cinq années suivantes) (p. 4322) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Gérard Trémège (porte le plafond du montant des comptes courants d'associés ouvrant droit à rémunération d'une fois et demie à trois fois celui du capital social) (p. 4323) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Gilbert Gantier (ramène de cinq à deux ans le délai de remboursement de la créance née de l'imputation en arrière du déficit) (p. 4324) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Gérard Trémège (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire) (p. 4328, 4329) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Gérard Trémège (exonère de l'imposition forfaitaire les sociétés en redressement judiciaire dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 F) (p. 4328, 4329) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Gilbert Gantier (impute les dépenses de mécénat sur le résultat et non sur le bénéfice imposable afin que les entreprises déficitaires aient avantage à consentir ces dons) (p. 4329) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Thomas (porte de 40 à 60 millions de francs le plafond des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt-recherche) (p. 4330) ;

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (permet aux entreprises ayant renoncé au dispositif du crédit d'impôt-recherche d'en bénéficier à nouveau) (p. 4330) ;

– *favorable* à l'amendement n° 394 du Gouvernement (permet aux entreprises ayant renoncé au dispositif du crédit d'impôt-recherche d'en bénéficier à nouveau si elles ne l'ont pas utilisé depuis plus de cinq ans) (p. 4331) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un crédit d'impôt pour investissement basé sur l'accroissement de ce type de dépenses réalisées par les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4331) ;

Politique économique : crise : relance par l'investissement ou par la consommation.

– *défavorable* à l'amendement n° 337 de M. Valéry Giscard d'Estaing (institue un crédit d'impôt pour investissement dans le domaine immobilier basé sur l'accroissement de ce type de dépenses dans les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4332) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (institue un abattement de 20 p. 100 sur la valeur vénale de certaines entreprises pour le calcul des droits de mutation en cas de transmission par décès) (p. 4333, 4334) : retiré (p. 4335) ;

Entreprises : transmission.

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (porte de 25 à 30 p. 100 et de 15 à 20 p. 100 les taux des réductions d'impôt sur les mutations à titre gratuit faisant l'objet d'une donation-partage) : rejeté (p. 4336) ;

Entreprises : transmission (p. 4336).

– *défavorable* à l'amendement n° 367 de M. Louis Pierna (exonère les chauffeurs de taxi salariés de la taxe intérieure sur les produits pétroliers à hauteur de 5 000 litres par an) (p. 4337) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Bastiani (institue une taxe de 15 p. 100 sur les bénéfices financiers réalisés par les entreprises de grande distribution sur les marchés financiers) (p. 4337) ;

Commerce et artisanat : grandes surfaces : délais de paiement.

– *défavorable* à l'amendement n° 291 de M. Gérard Trémège (autorise, de manière fiscalement neutre, la réévaluation des actifs immobiliers des personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale, industrielle, arrisanale, agricole ou libérale) (p. 4339) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un plan d'épargne entreprise retraite) (p. 4340).

Avant l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Francisque Perrut (institue une taxe de 50 centimes sur les disques et cassettes dont le produit serait affecté à un fonds spécial de solidarité en faveur des handicapés) (p. 4342).

Finances publiques : recettes : principe de non-affectation.

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean Tardito (applique la T.V.A. au taux de 1 p. 100 sur les opérations concernant les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4345) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la T.V.A. les produits dérivés du sang et du plasma et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4345).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 64 de M. Louis Pierna et 194 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 4347) ;

Impôts et taxes : justice sociale.

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (supprime le mécanisme d'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 4349) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4350) ;

Bois et forêts :

– fiscalité ;

– fonds forestier national : niveau et utilisation des ressources.

– *défavorable* aux amendements n[os] 312 de M. Gilbert Gantier et 113 de M. Jacques Masdeu-Arus (ramènent le relèvement de la taxe intérieure sur le gas-oil au taux prévisionnel de la hausse des prix) (p. 4353).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Patrick Ollier (exonère de la taxe intérieure sur les produits péttoliers le gaz naturel utilisé pour le chauffage des serres abritant des productions végétales) (p. 4354).

Article 12 *(reconduction et aménagement du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 172 de M. Gilbert Gantier (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements en mer) (p. 4355) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Gilbert Gantier (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements à faible production) (p. 4355).

Après l'article 12 :

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (supprime les redevances sur les gisements d'hydrocarbures en mer) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4356) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Jean Tardito (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le débroussaillement des forêts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4356).

Article 13 *(reconduction de la majoration pour frais d'assiette et de recouvrement des impôts directs locaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de suppression) : rejeté (p. 4357).

Article 14 *(exonération de la taxe sur les objets d'art, de collection et d'antiquité pour les ventes aux services d'archives) :*

– *favorable* à l'amendement n° 395 du Gouvernement (de coordination) (p. 4358) ;

– *favorable* à l'amendement n° 396 du Gouvernement (fixe l'application de la mesure au 15 octobre 1993) (p. 4358).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Patrick Ollier (institue la déductibilité de toutes les dépenses d'amélioration ou de reconstruction d'éléments ou de bâtiments destinés à l'exploitation agricole) (p. 4359) ;

– *favorable* à l'amendement n° 246 rectifié de M. Yves Van Haecke (autorise le propriétaire donnant en location son ancien domicile à déduire de son revenu imposable le loyer de son nouveau domicile si son changement de résidence a été rendu obligatoire pour des raisons professionnelles) (p. 4360) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (étend le bénéfice de l'amortissement exceptionnel sur douze mois aux améliorations apportées aux bâtiments d'élevage et aux nouvelles constructions édifiées pour satisfaire aux obligations résultant des nouvelles dispositions relatives à la protection de l'environnement) (p. 4361) : retiré (p. 4362) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (supprime l'assujettissement obligatoire au régime transitoire d'imposition pour les exploitants agricoles dont les recettes sont comprises entres 500 000 et 750 000 F) : retiré (p. 4362) ;

– *favorable* à l'amendement n° 398 du Gouvernement (supprime l'assujettissement obligatoire au régime transitoire d'imposition pour les exploitants agricoles devant être soumis pour la première fois à un régime réel d'imposition) (p. 4362) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (étend le bénéfice du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture aux exploitations individuelles assujetties au régime transitoire et aux sociétés agricoles relevant du forfait et porte de 200 000 à 300 000 F la limite de chiffre d'affaires des activités non agricoles) (p. 4369) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4370) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 402 du Gouvernement (supprime l'augmentation de la limite de chiffre d'affaires ; rédactionnel pour le surplus) à l'amendement n° 34 de la commission (p. 4370) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. Philippe Vasseur (supprime la réduction des bases d'amortissement appliquée lorsque la déduction est utilisée à l'acquisition ou à la création d'immobilisations amortissables) (p. 4370) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (étend le bénéfice de la déduction pour investissement aux acquisitions de titres de sociétés coopératives agricoles) : retiré (p. 4371) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (dispose que l'abattement de 50 p. 100 sur le bénéfice imposable des agriculteurs attributaires des prêts à moyen terme spéciaux ou de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs, s'applique à l'année d'octroi de ces prêts ou de cette dotation et aux quatre années suivantes) (p. 4371) : retiré (p. 4372) ;

– *défavorable* aux amendements n[os] 237 de M. Philippe Vasseur et 265 de M. Charles de Courson (disposent que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) (p. 4372) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Gilbert Gantier (porte de 25 à 27 F par repas le plafond de la participation patronale déductible pour la restauration des salariés) (p. 4372) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (porte de 100 000 à 150 000 F le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) : retiré (p. 4373) ;

– *favorable* à l'amendement n° 399 du Gouvernement (porte de 100 000 à 110 000 F le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) ; rectifié (plafond porté à 115 000 F) (p. 4373) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 245 de M. Yves Van Haecke (institue la déductibilité, plafonnée à 5 000 F, sur leurs revenus ultérieurs, des intérêts des emprunts contractés par les étudiants pour financer leurs études) (p. 4374) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. Patrick Ollier (étend aux exploitants agricoles la réduction d'impôt accordée aux chefs d'entreprises individuelles relevant des bénéfices industriels et commerciaux au titre de leurs dépenses de formation professionnelle) (p. 4374) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 405 de M. Gilbert Gantier (autorise les élus locaux à opter pour l'imposition de leurs indemnités de fonction à l'impôt sur le revenu suivant le régime des traitements et salaires) (p. 4375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 332 de M. Yves Rousset-Rouard (étend la possibilité de financement par les S.O.F.I.C.A. aux œuvres destinées à une diffusion sur support optique) (p. 4375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 150 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt-apprentissage) (p. 4376) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Gilbert Gantier (aligne le régime des droits de mutation à titre onéreux applicable aux établissements hôteliers sur celui des immeubles destinés à l'habitation) (p. 4376) ;

– *favorable* à l'amendement n° 328 de M. Denis Merville (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) (p. 4377) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 349 de M. Charles Revet (exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers les produits élaborés dans des unités de production de carburants de substitution) (p. 4377) ;

– *favorable* à l'amendement n° 289 de M. Gérard Trémège (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de matériels agricoles par les entreprises de travaux agricoles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 F) (p. 4378) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 401 du Gouvernement (subordonne l'exonération aux conditions mentionnées à l'article 151 septies du code général des impôts) à l'amendement n° 289 de M. Gérard Trémège (p. 4378) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Brard (institue une réduction de 5 000 F sur le prix des véhicules électriques vendus aux particuliers ou aux collectivités locales) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Charles de Courson (rétablit le régime fiscal du crédit-bail antérieur à 1990) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Louis Pierna (institue un prélèvement au taux de 1 p. 100 sur les produits distribués en 1992 par les S.I.C.A.V. et fonds communs de placement) (p. 4379) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur l'ensemble des revenus financiers provenant de titres émis en France et sur les revenus fonciers et en exonère pendant cinq ans les plans d'épargne populaires en cours) (p. 4380) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et oblige les non-résidents à déposer sur un compte bloqué 5 p. 100 du montant de leurs acquisitions de francs si le montant de celles-ci est supérieur à un plafond fixé par décret) (p. 4380) ;

Marchés financiers : place de Paris.

– *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 50 p. 100 pendant deux années le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises bénéficiaires qui procèdent à des licenciements économiques ou sans cause réelle et sérieuse) (p. 4381) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Louis Pierna (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour celles qui n'ont pas procédé à des créations nettes d'emplois à durée déterminée ou n'ont pas effectué un montant minimum d'investissements par rapport à leur chiffre d'affaires) (p. 4381) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Louis Pierna (institue un prélèvement au taux de 20 p. 100 sur le bénéfice réalisé par les entreprises d'hydrocarbures au titre de la vente des produits extraits de gisements exploités en France et réduit le taux de ce prélèvement en fonction des activités de recherche réalisées en France par ces entreprises ou de l'accroissement de la production de leurs gisements) (p. 4382) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Patrick Ollier (rend déductibles les frais occasionnés par un second remembrement) (p. 4382).

Article 15 *(taxe sur les salaires payée par La Poste) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Emile Zuccarelli (de suppression) (p. 4384).

Après l'article 15 :

– *défavorable à titre personnel* aux amendements identiques n[os] 38 de la commission et 2 rectifié de M. Edouard Landrain (instituent une taxe additionnelle au taux de 1,8 p. 100 sur le prix de vente des paquets de cigarettes afin d'améliorer le financement du sport) (p. 4386) ;

Sports : sports mécaniques.

– *défavorable* à l'amendement n° 96 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe sur les salaires les organismes de tourisme social à but non lucratif et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 4387) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Jean-Pierre Brard (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location des logements vacants depuis plus de deux ans pour le bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties) (p. 4387).

Après l'article 16 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 353 de M. Hervé Gaymard (aligne sur l'année civile la période de référence pour la perception de la taxe additionnelle au droit de bail) (p. 4388) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Pierre Mazeaud (institue un droit de timbre de 150 F par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionelle) (p. 4389) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Louis Pierna (institue un impôt au taux de 10 p. 100 sur le rachat de sociétés étrangères par des sociétés françaises) (p. 4391) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Augustin Bonrepaux (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée et en affecte le produit au budget général) (p. 4392) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 306 de M. Bernard Murat (institue une taxe au taux de 5 p. 100 sur les produits importés en provenance des pays à faible protection sociale) (p. 4395).

Avant l'article 17 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 307 de M. Charles de Courson (majore de 14 p. 100 et affecte au budget de l'Etat le produit des redevances d'exploitation acquittées par les installations nucléaires) (p. 4393).

Parlement : contrôle.

Après l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (étend la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures à l'ensemble des carburants destinés à l'usage automobile et en ramène le montant de 0,90 à 0,45 F par hectolitre) : rejeté (p. 4395) ;

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 40 de la commission et 1 rectifié de M. Xavier Dugoin (soumettent les sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux à des prélèvements supplémentaires de sorte que le volume global du prélèvement représente 4 p. 100 des enjeux) (p. 4396) ;

Jeux et paris : Française des jeux : taxation des différents jeux.

Sports : fonds national pour le développement du sport :

– ressources : montant ;

– ressources : utilisation.

– *ses observations* sur l'amendement n° 379 de M. Didier Migaud (majore les taux de la taxe affectée au fonds forestier national) (p. 4398).

Bois et forêts : fonds forestier national : baisse des recettes et garantie de ressources (p. 4398).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 103 de M. Louis Pierna et 197 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4399) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 248 de M. Jacques Barrot (ramène le montant de l'affectation au budget général de 50 à 45 milliards de francs et compense la perte de recettes par la cession d'une partie des titres détenus par l'Etat dans l'U.A.P.) (p. 4401, 4402).

Après l'article 19 :

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (prend en compte les déficits pour la détermination de l'assiette des cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles) (p. 4403) ;

– *favorable* à l'amendement n° 370 de M. Philippe Legras (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur les produits des exploitations forestières au titre de la première transformation du bois) (p. 4404) ;

– *favorable* à l'amendement n° 369 de M. Philippe Legras (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4406).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 104 de M. Louis Pierna et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4409) ;

– *son* amendement n° 134 rectifié (prévoit une régularisation de la dotation globale de fonctionnement pour 1994 si la hausse des prix constatée dépasse les prévisions et fixe les modalités d'évolution de la dotation pour les années ultérieures en se référant pour partie au taux d'évolution du produit intérieur brut en volume sous réserve que celui-ci soit positif) (p. 4411) : retiré (p. 4413) ;

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (limite la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4413) : vote réservé (p. 4414) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 373 de M. Yves Fréville (majore le taux d'indexation de la dotation globale de fonctionnement à partir de 1995 à concurrence des deux tiers du taux de croissance du produit intérieur brut en volume de l'année en cours et de la moyenne des taux des quatre années antérieures) (p. 4414) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (de conséquence) (p. 4413, 4415) : vote réservé (p. 4416) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *favorable* à l'amendement n° 240 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (dispose qu'à partir de 1995 la dotation globale de fonctionnement est indexée sur la somme du taux de prévision de hausse des prix à la consommation et de la moitié du dernier taux d'évolution du produit intérieur brut en volume si celui-ci est positif) (p. 4416).

Article 21 *(suppression de l'indexation de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4416, 4417).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) (p. 4417) ; vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : éligibilité (p. 4418).

Logement social : financement par les collectivités locales (p. 4418, 4419).

– *favorable* à l'amendement n° 242 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte l'application de l'article au 1[er] janvier 1996) (p. 4419).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle en fonction du taux global de taxe professionnelle voté l'année précédente, le plafonne à 16 p. 100 et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 de M. Charles de Courson (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal par habitant rapporté au potentiel fiscal moyen national par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4425) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 374 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle des entreprises ayant acquitté l'année précédente un montant de taxe inférieur à 2 p. 100 de leur valeur ajoutée et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4425) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement sur les bases de la taxe professionnelle en fonction des taux pratiqués, le plafonne à 12 p. 100, le supprime dans les communes où le taux cumulé est inférieur à 50 p. 100 du taux de la strate démographique et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de M. Patrick Ollier (limite l'application de l'article à l'année 1994) (p. 4426) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 269 de M. Charles de Courson (n'applique pas la réduction de la compensation au fonds départemental de la taxe professionnelle) (p. 4426) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4427) : vote réservé (p. 4428) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* sous-amendement n° 390 (majore deux des trois taux de réduction de la compensation) à l'amendement n° 45 de la commission (p. 4426) : vote réservé (p. 4428) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* sous-amendement n° 391 (applique une réduction lorsque le produit a augmenté de plus de 20 p. 100 et réduit le plafond de la tranche d'augmentation du produit faisant l'objet du plus faible taux de réduction) à l'amendement n° 45 de la commission (p. 4426) : vote réservé (p. 4428) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 383 de M. Jacques Barrot (applique une réduction de la compensation égale à 30 p. 100 de l'augmentation des bases de la taxe professionnelle) (p. 4428) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Brard (retient la progression en francs constants du produit des bases de la taxe professionnelle) (p. 4429) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 377 de M. Louis Pierna (plafonne le pourcentage de perte de recettes au double du pourcentage moyen national de réduction des concours de l'Etat et exclut les contribuables assujettis à la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de l'ensemble des déductions prévues à l'article 2 du projet de loi) (p. 4429) ;

– *favorable* à l'amendement n° 404 de M. Yves Fréville (plafonne le montant de la réduction à deux points de fiscalité) (p. 4430) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Jean-Pierre Thomas (module la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal rapporté au potentiel fiscal moyen des collectivités appartenant à la même strate démographique et ne l'applique pas à celles dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4430) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes bénéficiaires d'une des dotations de solidarité urbaine ou satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4431) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean-Pierre Brard (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4431).

Après l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 406 du Gouvernement (limite à un milliard de francs le montant du dégrèvement de la taxe professionnelle accordé à un contribuable au titre du plafonnement par rapport à la valeur ajoutée) (p. 4432).

Article 25 et état A *(équilibre général du budget) :*

– *Son intervention* (p. 4466) :

Assemblée nationale : travaux.

Parlement : rôle.

Seconde délibération.

Article 8 bis *(délai de reversement au Trésor des droits perçus par les huissiers de justice et majoration du droit fixe) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 4451).

Article 25 et état A *(équilibre général du budget) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (de conséquence) (p. 4451).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Energie : biocarburants et diester (p. 4684).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Voirie : autoroute A 160 Sens – Courtenay ; inscription au schéma directeur autoroutier (p. 5338).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte du 1er janvier au 1er mars 1994 la date d'abaissement à 100 000 F du seuil d'imposition des cessions) (p. 5930) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Didier Migaud (anticipe au 1er janvier 1994 l'abaissement à 50 000 F du seuil d'imposition des cessions) (p. 5931) ;

– *favorable* à l'amendement n° 133 de la commission (exonère du dispositif de l'article les O.P.C.V.M. ne distribuant pas intégralement leurs produits et dont l'actif est constitué à plus de 60 p. 100 d'obligations ou de titres de créances négociables émis par des entreprises) (p. 5931, 5932) ;

Entreprises : financement.

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5933, 5934) ;

Banques et établissements financiers :

– entreprises : financement (p. 5933, 5934) ;

– réseaux : centralisation excessive (p. 5934).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5933).

– *favorable* à l'amendement n° 263 du Gouvernement (supprime le prélèvement libératoire au taux de 35 p. 100) (p. 5935) ;

– *soutient* l'amendement n° 134 de la commission (étend le bénéfice du prélèvement libératoire au taux de 15 p. 100 aux fonds déposés pendant au moins cinq ans sur les comptes courants d'associés) (p. 5935) : retiré (p. 5936) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 245 de M. Jacques Barrot à l'amendement n° 134 de la commission (supprime la condition relative à la durée de dépôt) (p. 5936).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5937) ;

Epargne : fiscalité.

– *défavorable* à l'amendement n° 203 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (majore de 25 p. 100 le montant de l'abattement sur les revenus des valeurs mobilières) (p. 5938) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jacques Barrot (exclut du dispositif de l'article les produits bancaires dont l'échéance est inférieure à deux ans) (p. 5939) ;

Banques et établissements financiers : entreprises : financement.

– *soutient* l'amendement n° 135 de la commission (étend le dispositif de l'article aux comptes bloqués individuels et aux fonds laissés en compte courant d'associés pour une durée supérieure à cinq ans) (p. 5940) : retiré (p. 5941) ;

– *soutient* l'amendement n° 136 de la commission (exclut les S.I.C.A.V. monétaires du dispositif de l'article) (p. 5941) : retiré (p. 5942) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Jacques Barrot (institue un abattement supplémentaire sur les revenus des titres participatifs, des valeurs mobilières à revenu fixe et des actions) (p. 5943).

Epargne : orientation.

Après l'article 47 :

– *favorable* à l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5945, 5946) ;

Parlement : information et contrôle.

– *ses observations* sur l'amendement n° 251 de M. Gilbert Gantier (porte de 10 à 11 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 5969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 262 de M. Adrien Zeller (institue un amortissement exceptionnel de 25 p. 100 la première année sur les constructions édifiées ou acquises par les entreprises pour les besoins de leur activité) (p. 5970) ;

Bâtiment et travaux publics.

Entreprises : investissements : effet des aides fiscales et de la demande.

– *soutient* l'amendement n° 137 de la commission (étend le bénéfice du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture aux exploitations dont le chiffre d'affaires total excède 2 000 000 F lorsque les activités accessoires n'excèdent pas 10 p. 100 du montant de ce dernier) ; *défavorable à titre personnel* à ce même amendement ; retiré ; repris par M. Didier Migaud : rejeté (p. 5971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Didier Migaud (ramène de 75 ans à 65 ans l'âge à partir duquel les anciens combattants bénéficient d'une demi-part supplémentaire) (p. 5971) ;

– *soutient* l'amendement n° 138 corrigé de la commission (applique le mécanisme de la décote de l'impôt sur le revenu à chaque part de quotient familial) (p. 5971) : retiré (p. 5972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 261 de M. Jean-Pierre Thomas (supprime le taux à 56,8 p. 100 du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 5972) ;

Impôt sur le revenu : réforme.

– *soutient* l'amendement n° 139 de la commission (institue une réduction d'impôt au titre des intérêts des emprunts contractés pour le financement d'études supérieures) : retiré (p. 5973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Didier Migaud (exonère de la taxe sur les salaires les associations agréées pour l'aide à domicile) (p. 5974) ;

– *soutient* l'amendement n° 140 de la commission (institue une provision pour investissement en faveur des titulaires de bénéfices non commerciaux) (p. 5974) : retiré (p. 5976).

Article 48 *(aménagement du régime fiscal des groupes) :*

– *soutient* l'amendement n° 141 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations de fusion intervenues à compter du 22 septembre 1993) (p. 5977) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 5977) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement oral du Gouvernement (retient la date du 17 novembre 1993) (p. 5977, 5978) ;

– *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (de précision) : adopté (p. 5978) ;

– *soutient* l'amendement n° 143 de la commission (applique le dispositif de l'article aux opérations d'acquisition intervenues à compter du 22 septembre 1993) ; rectifié (date du 17 novembre 1993) (p. 5978) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 5979) ;

– *soutient* l'amendement n° 144 de la commission (substitue une présomption de détention à 95 p. 100 à la procédure de demande motivée de dérogation à la condition que les sociétés concernées indiquent à l'administration les modalités de l'opération et ses justifications juridiques, économiques ou sociales) : adopté (p. 5979) ;

– *soutient* l'amendement n° 145 de la commission (de précision) : adopté (p. 5979) ;

– *favorable* à l'amendement n° 260 de M. Gilbert Gantier (institue la déductibilité des déficits ou moins-values de la société mère des résultats ou plus-values des sociétés membres de l'ancien groupe en cas d'absorption de la société mère ou de détention de 95 p. 100 ou plus de son capital) (p. 5980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Gilbert Gantier (autorise la vérification par l'administration des seuls déficits ou moins-values nettes à long terme et non des résultats ou plus-values nettes à long terme qui concourent à la détermination d'un déficit d'ensemble ou à une moins-value d'ensemble) (p. 5981).

Après l'article 49 :

– *défavorable* à l'amendement n° 242 de M. Gilbert Gantier (ajoute la référence du taux annuel monétaire pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) (p. 5982) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 147 de la commission (étend le champ d'application de la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) (p. 5984) ;

– *soutient* l'amendement n° 148 de la commission (étend aux opérations de scission la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) et *ses observations à titre personnel* sur cet amendement : retiré (p. 5984) ;

– *favorable* à l'amendement n° 149 de la commission (institue une obligation d'incorporation progressive d'esters et d'alcool éthylique dans les carburants) (p. 5985) ;

Agriculture : jachère industrielle.

– *favorable* à l'amendement n° 235 de M. Gérard Voisin (assujettit à la T.V.A. les produits de la pêche fluviale) (p. 5987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Gilbert Gantier (rend la créance de T.V.A. cessible et négociable) (p. 5988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Léonce Deprez (assujettit les prestations fournies par les centres équestres et les poneys-clubs au taux réduit de la T.V.A.) (p. 5988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. Gilbert Gantier (dispose que les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques ne sont pas pris en compte pour le calcul des impôts directs locaux) (p. 5989) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5989, 5990) ;

Banques et établissements financiers.

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que toute société bénéficiaire qui procède à une fermeture d'établissement, sans l'accord du comité d'entreprise ou de la majorité des salariés de l'établissement, demeure assujettie pendant six ans à la taxe professionnelle afférente audit établissement, sauf reconstitution de ce dernier avec les mêmes emplois à moins de vingt kilomètres du site initial) (p. 5991, 5992).

Entreprises : délocalisations.

Après l'article 50 :

– *favorable* à l'amendement n° 255 de M. Harry Lapp (substitue les organes délibérants des groupements de communes aux conseils municipaux pour décider de l'exonération des entreprises de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (p. 5997) ;

– *favorable* à l'amendement n° 264 du Gouvernement (autorise les régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion à affecter au rétablissement de leur équilibre budgétaire jusqu'à 50 p. 100 de la dotation régionale provenant de la taxe spéciale sur les carburants) (p. 5997) ;

– *favorable* à l'amendement n° 265 du Gouvernement (institue, au profit des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, une taxe sur les transports publics au départ des régions d'outre-mer) (p. 5997) ;

– *favorable* à l'amendement n° 266 du Gouvernement (autorise les conseils régionaux à porter de 1 à 2,5 p. 100 le taux du droit additionnel à l'octroi de mer) (p. 5997).

Article 51 *(conditions d'octroi de l'abattement spécial à la base en matière de taxe d'habitation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Augustin Bonrepaux (autorise les communes à majorer le taux des abattements à la base et augmente à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6000) ;

– *favorable* à l'amendement n° 210 de M. Jean-Marie Schléret (autorise les conseils municipaux à ramener immédiatement ou progressivement au niveau maximum – et non plus sur cinq ans – les abattements sur les bases de la taxe d'habitation supérieurs à ce niveau) (p. 6000).

Après l'article 51 :

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Louis Pierna (dispose que les remboursements du fonds de compensation de la T.V.A. interviennent dans le délai d'un mois après la réalisation de la dépense et supprime diverses mesures fiscales favorables aux entreprises ainsi que le prélèvement libératoire sur les produits de placement à revenu fixe) (p. 6001) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Jean-Pierre Brard (institue le dégrèvement de la partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties excédant 3 p. 100 du revenu imposable des contribuables ayant acquitté moins de 16 390 F d'impôt sur le revenu au titre de 1993, plafonne ce dégrèvement à 50 p. 100 du montant de l'imposition supérieure à 1 563 F et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6002) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Louis Pierna (exonère de la taxe d'habitation les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6002, 6003) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 6003).

– *défavorable* à l'amendement n° 186 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus d'une année à la date du 1er janvier dans les communes de plus de 3 500 habitants) (p. 6003) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Louis Pierna (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 7 500 F d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-Pierre Brard (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2,5 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 15 000 F d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 6004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) (p. 6005) ;

– *défavorable* aux amendements nos 165, 166, 167 de M. Jean-Pierre Brard (réduisent de 3,4 p. 100 à respectivement 2,5 p. 100, 2,6 p. 100 et 2,8 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et suppriment l'avoir fiscal) (p. 6006, 6007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de M. Didier Migaud (réduit de 3,4 p. 100 à 3 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts, applique le dégrèvement à partir de 1 000 F de cotisation au lieu de 1 563 F et majore à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jean-Pierre Brard (réduit de 3,4 p. 100 à 3,2 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 6008) ;

– *favorable* à l'amendement n° 158 de M. François Rochebloine (institue le remboursement des exonérations de taxe professionnelle obtenues durant les cinq dernières années, au titre de la création d'entreprise ou de l'implantation dans des quartiers dégradés, pour les entreprises qui cessent volontairement leur activité) (p. 6008) ;

– *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (limite la mesure aux seules entreprises nouvelles) à l'amendement n° 158 de M. François Rochebloine (p. 6009) ;

– *soutient* l'amendement n° 150 de la commission (exclut les rémunérations des titulaires de contrats d'insertion ou de qualification des bases de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6009, 6010) ;

– *soutient* l'amendement n° 151 de la commission (exonère les établissements créés après le 30 juin de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante) : rejeté (p. 6011) ;

– *favorable* à l'amendement n° 211 de M. Gérard Boche (exonère les établissements nouvellement créés de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante et prolonge d'une année l'exonération bénéficiant aux professionnels de la santé s'installant en milieu rural) (p. 6012) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Adrien Zeller (autorise les communautés de villes et les communautés de communes à percevoir la taxe sur certaines fournitures d'électricité prévue à l'article 233-1 du code des communes) (p. 6013) ;

– *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 230 de M. Didier Migaud (supprime la taxe de 1,3 p. 100 perçue au profit du B.A.P.S.A. sur le produit des exploitations forestières et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A. et prévue par l'article 1614 du code général des impôts) (p. 6013) ;

Bois et forêts et Fonds forestier national.

– *défavorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Adrien Zeller (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6014, 6015) ;

– *favorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission soutenu par M. Yves Fréville (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6014, 6015) ; *défavorable à titre personnel* à ce même amendement (p. 6017) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 267 de M. Jacques Barrot (plafonne la majoration à 4 p. 100 et la soumet à la double condition que le taux de la taxe professionnelle soit inférieur d'au moins un tiers au taux national moyen et que celui de la taxe d'habitation soit supérieur d'au moins un tiers à celui de la taxe professionnelle) à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (p. 6014, 6015) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 corrigé de M. Pierre Albertini (autorise les communes et les départements à majorer leur taux de taxe professionnelle dans la limite de 5 p. 100 du taux moyen national même si le taux moyen pondéré des trois autres taxes est inférieur à celui des collectivités de même nature) (p. 6017) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 189 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (actualise et prévoit la revalorisation annuelle des seuils d'assujettissement aux prélèvements sur les bases de la taxe d'habitation prévus par l'article 1641 du code général des impôts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6018) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6018) ;

– *favorable* à l'amendement n° 238 de M. Gilles Carrez (prévoit les modalités de réduction de l'écart des taux de taxe professionnelle entre un groupement de communes et une commune qui y adhère) (p. 6019, 6020) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Louis Pierna (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demie le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) (p. 6020) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6020) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 244 de M. Gilbert Gantier (réduit les taux plafonds du versement transport) (p. 6024) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Serge Lepeltier (autorise les communes à prélever une taxe forfaitaire sur les logements non habités) (p. 6025) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de M. Léon Bertrand (rend publics les rapports annuels établis par les chambres régionales des comptes) et *ses observations au nom de la commission :* rejeté (p. 6025).

Avant l'article 52 :

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Claude Gatignol (autorise les communes comptant un établissement exceptionnel à majorer – sous conditions – leur taux de taxe professionnelle) (p. 6026).

Taxe professionnelle : fonds départementaux de péréquation.

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (de suppression) (p. 6029) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045).

Allocation aux adultes handicapés : C.O.T.O.R.E.P. (p. 6029).

Constitution : conformité (p. 6029, 6032).

Handicapés : allocation compensatrice (p. 6029).

Après l'article 52 :

– *soutient* l'amendement n° 154 de la commission (institue la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6033) : adopté (p. 6034) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,95 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) (p. 6035) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 172 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,65 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) (p. 6035) ;

– *soutient* l'amendement n° 155 de la commission (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source et prévoit que les sommes provenant de la surtaxe excédant le montant des ressources ordinaires d'une commune sont reversées au département) (p. 6035) ; *ses observations à titre personnel :* rejeté (p. 6036) ;

– *soutient* l'amendement n° 156 de la commission (limite à 2 p. 100 le taux du droit de mutation pour les acquisitions d'immeubles faisant suite à un déménagement pour raisons professionnelles) : rejeté (p. 6036) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 95 deuxième rectification de M. Christian Dupuy (autorise les collectivités locales -en dérogation avec le principe de la liaison des taux– à modifier en 1994 les taux des quatre principaux impôts locaux dans une limite de 3 p. 100 sous réserve de ne pas créer ou aggraver un écart de plus de 7 p. 100 entre ces impôts ni dépasser les taux moyens nationaux des collectivités de même type) (p. 6037) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 190 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (dispose que la nullité d'une procédure fiscale ne peut être prononcée que lorsque la violation des formes prescrites par la loi ou la méconnaissance d'une formalité substantielle a porté atteinte aux intérêts des contribuables) (p. 6037) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 191 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés) (p. 6038) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 192 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les taxes sur le chiffre d'affaires) (p. 6038) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 193 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les droits d'enregistrement) (p. 6038) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 195 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (supprime le seuil de dix salariés pour l'assujettissement des entreprises à l'effort de construction) (p. 6040) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de M. Hervé Mariton (dispose que les communes sinistrées bénéficient des attributions du fonds de compensation de la T.V.A. dans le délai de six mois pour leurs investissements de remise en état d'équipements publics) (p. 6040, 6041) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 199 corrigé de M. Charles de Courson (asseoit les cotisations sociales agricoles sur les revenus de l'année en cours) (p. 6041, 6042) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Jean Ueberschlag (permet aux branches professionnelles ayant adopté des plans de développement de l'apprentissage, d'utiliser pour leur financement jusqu'à 50 p. 100 – et non plus 25 p. 100 – des fonds déposés par les entreprises au titre de la formation en alternance) (p. 6043) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de M. Charles de Courson (dispose que l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances comprend une récapitulation des montants des fonds de concours dits « par assimilation » pour l'année précédente, l'année en cours et l'année à venir) (p. 6044) ;

– *favorable* à l'amendement n° 249 de M. Jacques Barrot (dispose qu'un état des relations financières entre la France et les Communautés européennes est annexé au projet de loi de finances) (p. 6044).

Seconde délibération :

– *favorable* aux amendements n°s 1 à 41 du Gouvernement (majorent les crédits, les autorisations de programme et les crédits de paiement) ; à l'amendement n° 42 du Gouvernement (majore le déficit de 1 387 millions de francs) ; et à l'amendement n° 43 du Gouvernement (supprime l'article 52 *bis* instituant la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6051, 6057).

Finances publiques : déficit budgétaire.

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Sa présentation du rapport et son intervention sur *l'exception d'irrecevabilité* soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7741).

Principaux thèmes développés :

Agriculture (p. 7742).

Bois et forêts : Fonds forestier national (p. 7737).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 7737, 7738).

Finances publiques : recettes non fiscales (p. 7737).

Impôts locaux : taxe professionnelle : taux : faculté de majoration (p. 7738).

Parlement : Sénat et commission mixte paritaire : travaux (p. 7737).

Postes et télécommunications : La Poste : taxe sur les salaires (p. 7737).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des finances : rejet de quatre articles du projet de loi (p. 7164).

Communautés européennes : prélèvement à leur profit (p. 7164).

Défense : opérations extérieures (p. 7164).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7164).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7163) ;

– dépenses : annulations et crédits supplémentaires (p. 7163, 7164) ;

– dépenses : maîtrise (p. 7163) ;

– dette publique (p. 7163, 7164) ;

– « emprunt Balladur » (p. 7163, 7164) ;

– projet de loi quinquennale sur la maîtrise des finances publiques (p. 7163) ;

– recettes (p. 7163, 7164).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7163).

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 7164).

Politique économique :

– croissance-récession (p. 7163) ;

– taux d'intérêt (p. 7164).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7163).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 1er *(transposition en droit interne de la directive européenne portant simplifications en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *soutient* les amendements n°s 1 et 2 de la commission (rédactionnels) (p. 7185) : adoptés (p. 7185, 7186) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (applique au 1er janvier 1993 toutes les dispositions de l'article et non pas seulement celles relatives aux biens placés sous régime douanier suspensif) (p. 7185) : adopté (p. 7186).

Article 3 *(modalités d'imposition des produits des titres comportant une prime de remboursement) :*

– *son* amendement n° 75 (de précision) : adopté (p. 7186).

Article 6 *(prélèvement exceptionnel sur l'excédent de la taxe dite « taxe sur les grandes surfaces » et élargissement du champ d'application du Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 7187).

Article 8 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 7194) ;

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge.

Article 19 *(exonération en matière de T.V.A. de certains travaux et expertises portant sur des biens meubles corporels et de certains transports nationaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 7199).

Article 21 *(exonération de T.V.A. de certains psychothérapeutes non médecins) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (maintient le bénéfice de l'exonération pour les praticiens titulaires de diplômes qui, lors de leur délivrance, donnaient accès à la fonction publique hospitalière) : adopté (p. 7199).

Article 24 *(adaptation des modalités de perception du droit spécifique sur les boissons non alcoolisées) :*

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de précision) : adopté (p. 7200).

Après l'article 29 :

– *favorable* à l'amendement n° 80 du Gouvernement (réserve le bénéfice du régime fiscal des biocarburants aux produits obtenus sur jachère, à l'exception de la betterave jusqu'au 1er janvier 1995, l'accorde à l'incorporation d'ester dans le fioul domestique, plafonne l'avantage fiscal obtenu et prévoit la signature de conventions entre l'Etat et les producteurs pour le lancement de nouvelles unités de production) (p. 7202) ;

– *son* sous-amendement n° 84 (précise que le plafonnement de l'avantage fiscal intervient au 1er janvier 1994) à l'amendement n° 80 du Gouvernement : adopté (p. 7203).

Article 30 *(motivation des redressements en matière de droits d'enregistrement) :*

– *défavorable* à titre personnel à l'amendement n° 8 de la commission soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 7204) ;

– *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Gilbert Gantier (applique les dispositions de l'article aux notifications de redressement et non aux redressements) (p. 7204).

Après l'article 31 :

– *favorable* à l'amendement n° 81 du Gouvernement (proroge trois mesures d'exonération fiscale applicables à la Corse) (p. 7204).

Article 33 *(conséquences de l'exclusion de certains amortissements pour la détermination du résultat imposable) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Gilbert Gantier (dispose que ne sont pas considérés comme des revenus distribués les amortissements passés au titre de l'acquisition des biens somptuaires définis au 4 de l'article 39 du code général des impôts) (p. 7205).

Après l'article 33 :

– *défavorable* à titre personnel aux amendements identiques nos 9 de la commission soutenu par M. Gilbert Gantier et 28 de M. Gilbert Gantier (étendent aux sociétés de capital risque l'aide fiscale bénéficiant à l'épargne de proximité et la suppriment pour les « sociétés intermédiaires ») (p. 7205, 7206) ;

Entreprises : financement : capital risque : projet de loi (p. 7206).

Article 34 *(régime fiscal des plus-values de cession d'un fonds de commerce mis en location-gérance) :*

– *défavorable* à titre personnel à l'amendement n° 10 de la commission soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 7206) ;

– *favorable* à l'amendement n° 57 corrigé de M. Gilbert Gantier (maintient l'exonération pour les contribuables qui en remplissaient les conditions à la date de mise en location-gérance) (p. 7207).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (assujettit à l'impôt sur les plus-values, au taux proportionnel de 16 p. 100, les cessions de titres rachetés par les entreprises de presse auprès d'actionnaires physiques détenant moins de 10 p. 100 de leur capital et cédant l'ensemble des parts qu'ils détiennent) (p. 7207) : retiré (p. 7208) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. François Guillaume (exonère les plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. investis en titres de taux lorsqu'elles sont employées à l'acquisition de terres agricoles exploitées en direct) ; rectifié (extension de la mesure aux terres faisant l'objet d'un bail à long terme) (p. 7208).

Article 35 *(unification du régime fiscal des sociétés de personnes) :*

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (précise que l'article s'applique aux sociétés cessant totalement ou partiellement d'être soumises au régime fiscal des sociétés de personnes) (p. 7209) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 7210) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 7209) : adopté (p. 7210) ;

– *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Gilbert Gantier (autorise les sociétés de personnes issues de la transformation de sociétés de capitaux intervenue depuis plus de quinze ans à opter pour le régime des sociétés de capitaux) (p. 7210).

Après l'article 36 :

– *favorable* à l'amendement n° 82 du Gouvernement (ramène de vingt ans à dix ans la durée d'amortissement des œuvres originales d'artistes vivants acquises par les entreprises) (p. 7210).

Après l'article 36 :

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Didier Migaud (applique l'article aux avoirs fiscaux se rattachant à l'ensemble des dividendes distribués en 1993 et non pas seulement à ceux perçus à partir du 24 novembre 1993) (p. 7211) ;

Lois : rétroactivité.

Article 41 *(paiement par virement des impôts directs dus par les entreprises) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) et ses *observations* à titre personnel : retiré (p. 7212) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de précision) : adopté (p. 7213) ;

– *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit que les dispositions de l'article entreront en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995 et au plus tard le 1er janvier 1996) (p. 7212, 7213).

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Gilbert Gantier (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles dans la limite de deux emplacements par foyer et avec un plafond d'emprunt de 200 000 F par emplacement) (p. 7214) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Didier Migaud (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt, bénéficiant aux contribuables mariés, au titre de l'hébergement d'un des conjoints en établissement de long séjour et relève de 13 000 F à 26 000 F le plafond des dépenses prises en compte) (p. 7214) ;

Personnes âgées : dépendance : projet de loi.

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Didier Migaud (porte de 150 000 F à 300 000 F la limite de chiffre d'affaires pour l'application de la décote en matière de T.V.A.) (p. 7215) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Didier Migaud (porte les limites de chiffres d'affaires pour l'application du régime du forfait de 150 000 F à 300 000 F en matière de bénéfices industriels et de 500 000 F à 800 000 F en matière de bénéfices commerciaux) (p. 7215, 7216) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Didier Migaud (autorise les communes à porter à 25 p. 100 le taux de l'abattement facultatif à la base de la taxe d'habitation et finance cette mesure par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7216) ;

– *défavorable* aux amendements nos 50, 49, 48, 47, 46 et 45 de M. Didier Migaud (réduisent à respectivement 2,8 p. 100, 2,9 p. 100, 3 p. 100, 3,1 p. 100, 3,2 p. 100 et 3,3 p. 100 le taux du plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu et à respectivement 800 F, 900 F, 1 000 F, 1 100 F, 1 200 F et 1 300 F le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement de 50 p. 100 au titre de ce plafonnement pour les contribuables acquittant moins de 16 390 F d'impôt sur le revenu, réduisent à respectivement 800 F, 900 F, 1 000 F, 1 100 F, 1 200 F et 1 300 F le montant de taxe au-delà duquel est opéré le dégrèvement total ou à 50 p. 100 selon que le contribuable est exonéré de l'impôt sur le revenu ou acquitte une cotisation inférieure à 1 694 F et finance ces mesures par la majoration du tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7218) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Gérard Boche (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 7218, 7219) ;

– *défavorable* aux amendements nos 51, 52, 53 et 54 de M. Augustin Bonrepaux (instituent une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle égale à respectivement 2 p. 100, 1,5 p. 100, 1 p. 100 et 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7220) ;

Entreprises : charges (p. 7220).

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Augustin Bonrepaux (maintient la péréquation de taxe professionnelle sans écrêtement des bases en cas de transformation d'un syndicat intercommunal en structure intercommunale dotée d'une fiscalité de zone) (p. 7221) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Augustin Bontepaux (majore de 5 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle prévue à l'article 1648 D du code général des impôts) (p. 7222).

Avant l'article 42 :

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. François Guillaume (soumet les taux de fermage des biens agricoles du domaine public appartenant aux collectivités publiques et mis en location à titre précaire au barème fixé par arrêté préfectoral) (p. 7223).

Après l'article 44 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 83 de M. André Berthol (exonère les stations de relevage des eaux, destinées à compenser les effets de l'activité minière sur le réseau hydrographique, des taxes et redevances perçues au profit de Voies navigables de France) (p. 7224) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (modifie le calcul de la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques perçue au profit de Voies navigables de France) : retiré (p. 7225).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire :

Collectivités locales : Fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7944, 7946).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Collectivités locales : relations financières avec l'Etat et baisse des dotations (p. 7251).

Communautés européennes : Maastricht (p. 7251).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7251) ;

– dépenses : maîtrise (p. 7251) ;

– dette publique (p. 7250) ;

– programmation à moyen terme : exemples étrangers (p. 7250, 7251).

Gouvernements précédents (p. 7252).

Prévisions et projections économiques (p. 7250, 7251).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7251).

Sécurité sociale : déficit (p. 7251).

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit les revenus financiers à l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que ceux du travail et prévoit la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs) (p. 7272) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Yves Fréville (n'applique pas la norme aux dépenses en capital) (p. 7273).

Article 3 *(rapport annexé au projet de loi de finances de l'année) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le rapport comporte également une projection par titre des dépenses de l'Etat et une projection des prélèvements obligatoires) (p. 7275) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le rapport comporte également une présentation des politiques budgétaires suivies par les Etats membres de l'Union européenne) (p. 7276, 7277).

Article 4 *(approbation du rapport sur les orientations budgétaires à moyen terme annexé au projet de loi) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (modifie les projections budgétaires en fonction de la loi de finances pour 1994 et de la deuxième loi de finances rectificative pour 1993) (p. 7279).

AUBERT (Emmanuel)

Député des Alpes-Maritimes

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 288).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme :

– généralités (p. 2857) ;

– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2857, 2858) ;

– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2857, 2858) ;

– tentatives antérieures (p. 2857).

Détention provisoire : usage abusif (p. 2858).

Instruction : inculpation : rétablissement de fait (p. 2858).

Justice :

– « crise », lenteurs et dysfonctionnements (p. 2857) ;

– indépendance : réforme constitutionnelle (p. 2857).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* (p. 2866).

Avocat : présence dès le début de la garde à vue.

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2868).

Garde à vue : présence de l'avocat et bon déroulement de l'enquête.

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *ses observations* (p. 2887).

Inculpation : critique et rétablissement de fait.

– *son* amendement n° 37 (précise que, pour justifier une mise en examen, les indices dont dispose le juge d'instruction doivent être « graves et concordants ») : rejeté (p. 2889).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 115 (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué) (p. 2896) : rejeté au scrutin public (p. 2897).

Article 15 *(art. 187-1 [nouveau] du code de procédure pénale : référé-liberté) :*

– *défavorable* (p. 2898).

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (dispose que la demande en référé est présentée au président de la chambre d'accusation ; précise que celui-ci statue dans les trois jours au vu du dossier par une ordonnance non motivée et non susceptible de recours ; définit les motifs pour lesquels il peut être sursis au placement en détention provisoire) (p. 2900) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 98 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2901) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 99 du Gouvernement (précise qu'il est sursis à la mise en détention provisoire lorsque celle-ci est manifestement infondée au regard de l'article 144 du code de procédure pénale) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2901).

Article 31 *(art. 227, 228, 231 à 236, 238 et 241 à 244 de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 : abrogations dans la loi du 4 janvier 1993) :*

– *son* amendement n° 38 (de coordination) : devenu sans objet (p. 2908).

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 39 (de coordination) : devenu sans objet (p. 2909).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 (dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :

Article L 600-1du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *son amendement* n° 85 (maintient la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations des personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu, ou lorsqu'il n'y a pas eu mise à disposition du public des schémas directeurs ou en cas d'absence ou d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques) : adopté après modifications (p. 6750).

AUBERT (François d')

Député de la Mayenne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (affaires étrangères : affaires européennes) [29 avril 1993].

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 juillet 1993] (p. 10759).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Carayon sur la proposition de réglement (CEE-Euratom) du Conseil modifiant le règlement du Conseil 1552/89 portant application de la décision 88/376/CEE-Euratom relative au système des ressources propres des Communautés (E 91) (n° 594) [9 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi visant à **créer une délégation parlementaire dénommée « Office parlementaire d'étude sur la criminalité » (n° 196)** [18 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 2 : **affaires étrangères : affaires européennes (n° 580)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la **proposition de résolution de M. Bernard Carayon (n° 595)** sur la **proposition de règlement (CEE-Euratom) du Conseil modifiant le règlement du Conseil 1552/89 portant application de la décision 88/376/CEE-Euratom relative au système des ressources propres des Communautés** (E 91) **(n° 697)** [10 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Attitude de la France à l'égard de la B.E.R.D. : frais de fonctionnement ; comité d'audit : rapport [16 juin 1993] (p. 1660).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *son* amendement n° 114 soutenu par M. Philippe de Villiers (de suppression) : rejeté (p. 417).

Article 6 *(art. 33 du code de la nationalité : exception à la règle du double droit du sol pour les enfants d'agents diplomatiques ou consulaires) :*

– *son* amendement n° 115 soutenu par M. Philippe de Villiers (retire aux enfants de diplomates étrangers nés en France la possibilité d'acquérir la nationalité française par une manifestation individuelle de volonté) : rejeté (p. 420).

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *son* amendement n° 116 soutenu par M. Philippe de Villiers (supprime la possibilité d'acquérir par mariage la nationalité française) (p. 421) : rejeté (p. 422).

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *son* amendement n° 117 soutenu par M. Hubert Falco (de conséquence) (p. 465) : rejeté (p. 466).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *son* amendement n° 118 soutenu par M. Philippe de Villiers (supprime l'article 44 du code de la nationalité qui reconnaît la nationalité française aux majeurs de dix-huit ans nés en France de parents étrangers et ayant résidé sur le territoire français durant les cinq dernières années) (p. 467) : rejeté (p. 470).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *son* amendement n° 119 (de coordination) : devenu sans objet (p. 473).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *son* amendement n° 120 (de coordination) : devenu sans objet (p. 477).

Article 12 *(art. 47 du code de la nationalité : démarches valant manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française) :*

– *son* amendement n° 121 (de coordination) (p. 478) : devenu sans objet (p. 479).

Article 13 *(art. 48 du code de la nationalité : démarches emportant l'acquisition de la nationalité française par un étranger né en France de parents étrangers) :*

– *son* amendement n° 122 (de coordination) : devenu sans objet (p. 479).

Article 14 *(art. 57-1 du code de la nationalité : suppression de l'opposition à l'acquisition de la nationalité française par les personnes jouissant de la possession d'état de Français) :*

– *son* amendement n° 123 (de suppression) : retiré (p. 479).

Article 16 *(art. 64 du code de la nationalité : dispense du stage conditionnant la demande de naturalisation) :*

– *son* amendement n° 124 (de coordination) : retiré (p. 482).

Article 17 *(art. 64-1 du code de la nationalité : dispense du stage pour la naturalisation des personnes justifiant d'une scolarisation de cinq années dans un établissement enseignant en langue française) :*

– *son* amendement n° 125 (de suppression) : retiré (p. 482).

Article 18 *(art. 66 du code de la nationalité : condition d'âge pour être naturalisé) :*

– *son* amendement n° 126 (de suppression) : retiré (p. 482).

Article 19 *(art. 79 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité ou par décision de l'autorité publique ou à la réintégration dans cette nationalité)* :

– *son* amendement n° 127 soutenu par M. Francis Delattre (dispose que nul ne peut acquérir la nationalité française ou être réintégré dans celle-ci si il a été condamné à une peine de prison ferme) : rejeté (p. 483).

Article 20 *(art. 84 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité) :*

– *son* amendement n° 128 soutenu par M. Francis Delattre (dispose que pour l'enfant mineur l'acquisition de la nationalité française ne se fait pas de plein droit) : rejeté (p. 485).

Article 22 *(art. 97-6 du code de la nationalité : effet collectif de la réintégration) :*

– *son* amendement n° 129 (de suppression) : retiré (p. 486).

Article 25 *(art. 105 du code de la nationalité : refus d'enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *son* amendement n° 130 (de suppression) : devenu sans objet (p. 490).

Article 26 *(art. 106 du code de la nationalité : oppositions à l'acquisition de la nationalité) :*

– *son* amendement n° 131 : devenu sans objet (p. 490).

Article 27 *(art. 107 du code de la nationalité : acceptation implicite de la déclaration et recours contre une déclaration enregistrée) :*

– *son* amendement n° 132 : devenu sans objet (p. 491).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *son* amendement n° 133 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : rejeté (p. 491).

Article 32 *(art. 144 du code de la nationalité : déclaration expresse de nationalité française pour les Français de l'étranger) :*

– *son* amendement n° 134 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : adopté (p. 494).

Article 34 *(art. 157 du code de la nationalité : déclaration de réintégration) :*

– *son* amendement n° 135 (de suppression) : devenu sans objet (p. 496).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *son* amendement n° 136 soutenu par M. Francis Delattre (dispose que les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance bénéficient de la nationalité française dès leur naissance si celle-ci est antérieure au 1er janvier 1994) (p. 496) : adopté au scrutin public (p. 497).

Article 36 *(art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : attribution de la carte de résident) :*

– *son* amendement n° 137 (de suppression) : devenu sans objet (p. 500).

Article 37 *(art. 16 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : carte de résident renouvelable de plein droit) :*

– *son* amendement n° 138 (de suppression) : devenu sans objet (p. 501).

Article 38 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 139 (de suppression) : devenu sans objet (p. 501).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2476).

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2471).

Enseignement : élèves : inégalités (p. 2471).

Lois :

– loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2470) ;

– loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2470) ;

– proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2471).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (CEE) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Audiovisuel : « exception » culturelle (p. 4040).

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon sur l'importation de voitures japonaises (p. 4040).

Commerce extérieur :

– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round : date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 4041) ;

– partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4040) ;

– pré-accord de Blair House (p. 4038, 4040).

Communautés européennes :

– axe franco-allemand : renforcement (p. 4041) ;

– Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4041) ;

– Commission : rôle et encadrement (p. 4040) ;

– Cour de justice des Communautés européennes : arrêts (p. 4038, 4039) ;

– douanes : contrôles aux frontières extérieures de la Communauté (p. 4041) ;

– droit commercial européen : plaintes des Etats membres : recevabilité immédiate : perspectives (p. 4040) ;

– instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme, perspectives (p. 4038, 4040) ;

– préférence communautaire : devenir (p. 4040, 4041) ;

– quotas d'importation communautaires : établissement : perspectives (p. 4541) ;

– quotas d'importation nationaux : devenir (p. 4041) ;

– zone commerciale « ouverte » (p. 4041).

Etats-Unis : « Section 301 » de la loi sur le commerce et « buy american act » relatif aux marchés publics (p. 4038).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Rapporteur spécial de la commission des finances.

Son intervention :

Affaires étrangères : Allemagne : contribution et réunification (p. 4216).

Affaires étrangères : Grande-Bretagne : contribution (p. 4216).

Agriculture :

– dépenses (p. 4217) ;

– politique agricole commune (p. 4216).

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement réduisant le montant de la contribution française au budget des Communautés européennes (p. 4215 à 4217).

Commerce extérieur : préférence communautaire (p. 4216).

Communautés européennes : recettes (p. 4216).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4216).

Départements :

– Aisne (p. 4217) ;

– Seine-Saint-Denis (p. 4217).

Fonds structurels :

– dépenses (p. 4216, 4217) ;

– éligibilité (p. 4217).

Fraude (p. 4216, 4217).

– *son* amendement n° 153 corrigé (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4233) : retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 4236) : rejeté (p. 4237).

Communautés européennes : recettes et dépenses : fraudes et gaspillages (p. 4233, 4234).

Parlement : contrôle (p. 4234).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [28 octobre 1993] :

Agroalimentaire : Etats-Unis : monopolisation du marché (p. 5052).

Budget communautaire :

– actions structurelles : programmes d'initiatives communautaires, fonds structurels et fonds de cohésion : rôle et contrôle (p. 5052) ;

– contribution française : montant, évolution et répartition (p. 5051) ;

– fraudes (p. 5053) ;

– programmes transeuropéens de transport (p. 5052) ;

– projet pour 1994 : montant, évolution, répartition (p. 5051).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round, pré-accord de Blair House, date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 5052).

Institutions communautaires :

– dépenses administratives : contrôle : nécessité (p. 5051) ;

– Parlement européen : siège (Bruxelles – Strasbourg) (p. 5051).

Politique agricole commune (P.A.C.) (p. 5052).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision : programmes : violence et drogue (p. 5774).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7062).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : « exception culturelle » (p. 7062).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7062).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7062).

Politique audiovisuelle (p. 7062, 7064).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7063).

Radiodiffusion : réseaux radiophoniques (p. 7062).

Redevance (p. 7062).

Système audiovisuel : organisation et évolution (p. 7063).

Télévision :

- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7062) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7063, 7064) ;
- France Télévision et présidence commune (p. 7062, 7063) ;
- France 3 (p. 7062, 7063) ;
- M 6 (p. 7063) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7062).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7096).

– *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Laurent Dominati (de suppression) (p. 7100) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Didier Mathus (interdit la participation de personnes privées dans le capital de la chaîne) (p. 7104) ;

– *favorable* à l'amendement n° 105 de M. Michel Pelchat (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7109).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 71 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme) (p. 7116).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Laurent Dominati (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7132) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 73 de M. Laurent Dominati (de précision) (p. 7134).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : article 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7135).

Après l'article 7 :

– *son* sous-amendement n° 111 (supprime la référence aux heures d'écoute significative) (p. 7139) à l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française ») (p. 7139) : adopté (p. 7140).

Après l'article 10 :

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (impose une normalisation des caractéristiques techniques des signaux numérisés) (p. 7147) ;

– *soutient* l'amendement n° 74 de M. Laurent Dominati (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7150) : rejeté (p. 7155).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7151).

AUBERT (Raymond-Max)

Député de la Corrèze

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil national des services publics départementaux et communaux [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711) [25 novembre 1993]. Démissionnaire [8 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes :

- accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5009) ;
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5009).

Conseil constitutionnel :

- contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5008) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5008, 5009).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5008).

Droit d'asile :

- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5008, 5009) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5008 à 5010) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5010) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5009).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5010).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5010).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5008) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5008).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5009).

Partis et mouvements politiques : partis socialiste et communiste : discours sur l'immigration et le droit d'asile (p. 5009).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle (p. 5009).

Explications de vote [2 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : conséquences (p. 5223).

Droit d'asile :

- demandes : risque d'explosion (p. 5223) ;
- projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité (p. 5223).

Etrangers : flux migratoires : maîtrise (p. 5223).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 5223).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T. -Industries) : site de Tulle : opérations de reconversion : perspectives ; information et concertation locales : Institut universitaire de technologie (I.U.T.) : installation dans les locaux du G.I.A.T. (p. 5731).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Abstentions (p. 7488).

Conseils généraux :

- élections cantonales : mode de scrutin et conditions de maintien des candidats au deuxième tour (p. 7488, 7489) ;
- exécutifs : stabilité et responsabilité : renouvellement tous les six ans (p. 7488) ;
- loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans : motivations et conséquences (p. 7488) ;
- projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7488, 7489) ;
- renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7488, 7489).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Commission mixte paritaire [13 décembre 1993] :

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 7502).

AUCHEDE (Rémy)

Député du Pas-de-Calais

(11e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **sauvegarde et au développement de l'agriculture française et à la revitalisation de l'espace rural (n° 248)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant au **rétablissement de la vaccination obligatoire des bovins contre la fièvre aphteuse (n° 276)** [8 juin 1993].

Proposition de loi sur la **retraite des stagiaires de la formation professionnelle qui sont anciens combattants d'Afrique du Nord (n° 481)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative au **droit pour les anciens pupilles de l'Etat de connaître leurs parents naturels (n° 482)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **garantir, en toute période, le caractère de libertés publiques fondamentales à l'affichage et à la diffusion d'opinion (n° 483)** [13 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Tarifs et horaires du TGV-Nord : tarifs et horaires ; système de réservation Socrate ; dysfonctionnements [28 avril 1993] (p. 209, 210).

– Fermeture d'établissements hospitaliers : fermeture d'établissements de proximité ; Bully-les-Mines : décision le 19 juin 1993 [2 juin 1993] (p. 1009).

– Société Carpi : accédants à la propriété en difficulté ; S.A. d'H.L.M. Carpi ; Crédit foncier : perspectives [8 décembre 1993] (p. 7299).

orales sans débat :

– n° 27, posée le 27 avril 1993 : **logement (amélioration de l'habitat – cités minières des houillères – rénovation – Nord - Pas-de-Calais)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : charbonnages : déficits ; patrimoine immobilier : rénovations (p. 267, 268).

– **n° 184**, posée le 22 novembre 1993 : **patrimoine immobilier des houillères du Nord - Pas-de-Calais** (p. 6243). Appelée le 25 novembre 1993 : logement et habitat : réhabilitation des cités minières : société SOGINORPA : gestion : Nord - Pas-de-Calais (p. 6380 à 6382).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 942, 943).

Agriculture :
- aides et prêts (p. 942) ;
- crise agricole (p. 941, 942) ;
- fiscalité et charges sociales des agriculteurs (p. 943) ;
- revenu agricole et endettement (p. 942).

Agroalimentaire : difficultés : (p. 943).

Aménagement rural : approche globale ville – campagne (p. 941).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 943) ;
- ressources fiscales (p. 943).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 941, 942).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 941, 942).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 941).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 943).

Logement et habitat (p. 942).

Zones de montagne (p. 943).

Zones rurales :
- désertification (p. 943) ;
- tourisme (p. 943).

– **Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors-sol (n° 92).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification : nécessité (p. 1421).

Communautés européennes :
- Allemagne : entreprise Pohlmann : projet d'implantation d'un « super poulailler » en France (p. 1421, 1422) ;
- ateliers hors-sol : réglementation : nécessiré (p. 1421, 1422).

Départements : Marne (p. 1421)

Elevage : élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1421).

Environnement : respect (p. 1421).

Emploi : implantation d'ateliers hors sol : conséquences (p. 1421).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1421).

Discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Article unique *(proroge jusqu'au 30 juin 1996 l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles établi par la loi 92-613 du 6 juillet 1992 pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol) :*

– *ses observations* (p. 1423) ;

– *son* amendement n° 1 (supprime le caractère transitoire de cette disposition) (p. 1422) : rejeté (p. 1423).

Vote pour du groupe communiste (p. 1423).

– **Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
- capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 1410, 1411) ;
- projet de loi : intérêt et opportunité (p. 1410) ;
- sociétés actionnaires : capital propre, pouvoirs et obligations (p. 1411).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-19 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée (S.A.S.) :*

Article 262-1 : constitution et caractéristiques de la S.A.S. :

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. André Gérin (précise que le capital minimum exigé des sociétés fondatrices doit être entièrement libéré) : retiré (p. 1413).

Article 262-2 : libération du capital :

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. André Gérin (dispose que le capital de la S.A.S. ne peut être inférieur à 1 500 000 F) (p. 1413) : rejeté (p. 1414).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **Evolution du G.A.T.T.** [22 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce international : « sommet » de Copenhague (p. 2022).

Communautés européennes : politique commerciale internationale :
- cohésion européenne : restauration : nécessité (p. 2023) ;
- relations avec l'Asie (p. 2022) ;
- relations avec les Etats-Unis (p. 2022, 2023).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 2022).

G.A.T.T. :
- réforme : nécessité (p. 2022, 2023) ;
- volet agricole : accords de Blair House (p. 2022, 2023).

Industrie :
- aéronautique (p. 2023) ;
- télécommunications (p. 2023).

– **Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : justifie l'attitude de l'opposition et ses demandes de suspension de séance (p. 2684).

Soutient la motion de renvoi en commission de M. Alain Bocquet (p. 2712) ; rejetée au scrutin public (p. 2714).

Principaux thèmes développés :

Banque de France :
- comptabilité (p. 2712) ;
- relations financières internationales (p. 2713) ;
- réserves de change de l'Etat : intérêts portés au compte de résultats de la Banque (p. 2713).

Communautés européennes : Maastricht (p. 2712).

Etat :
- fonds de stabilisation des changes (p. 2713) ;
- réserves en or et en devises (p. 2712, 2713) ;
- Trésor public : couverture des pertes enregistrées par la Banque de France sur l'or et les devises (p. 2713).

Politique économique : franc (p. 2713).

Projet de loi : inopportunité (p. 2712).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2847).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : question préalable : opportunité (p. 2847).

Code de procédure pénale : réforme :

- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2848) ;
- proposition de loi : recul de l'Etat de droit (p. 2848).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : généralités (p. 2848, 2849).

Détention provisoire : décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2847, 2848).

Garde à vue :

- conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2847, 2848) ;
- mineurs de treize ans (p. 2847, 2848).

Justice :

- « crise », lenteurs et dysfonctionnements (p. 2848, 2849) ;
- indépendance : réforme constitutionnelle (p. 2849).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 76 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les associations de lutte contre la toxicomanie régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à exercer les droits reconnus à la partie civile) : rejeté (p. 2861) ;

– *soutient* l'amendement n° 77 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les collectivités locales à exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les affaires de drogue et de trafic de stupéfiants) (p. 2861) : rejeté (p. 2862).

Article 2 *(art. 63, 63-1, 63-2 et 63-3 du code de procédure pénale : modalités de la garde à vue) :*

– *son* amendement n° 100 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) (p. 2864) : rejeté (p. 2865).

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* (p. 2867).

Avocat : présence dès le début de la garde à vue.

– *son* amendement n° 101 soutenu par M. Michel Grandpierre (dispose que la personne peut s'entretenir pendant une demi-heure avec un avocat dès le début de la garde à vue) : retiré (p. 2882) ;

– *son* amendement n° 102 (supprime la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) : rejeté (p. 2883).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *son* amendement n° 103 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) : rejeté (p. 2888).

Article 7 *(art. 86 du code de procédure pénale : ouverture d'une information sur plainte avec constitution de partie civile) :*

– *son* amendement n° 104 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) : rejeté (p. 2890).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *son* amendement n° 105 soutenu par M. Michel Grandpierre (de suppression) (p. 2906) : rejeté (p. 2907).

– Rappel au règlement : dénonce l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution pour couper court à la discussion du projet de loi de privatisation et constate l'absence du ministre concerné par le texte qui va être discuté [1er juillet 1993] (p. 2829).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3068) : rejeté au scrutin public (p. 3070) ;

Article L 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *soutient* l'amendement n° 3 de Mme Janine Jambu (supprime les droits de consommation sur les boissons alcoolisées dans les recettes du Fonds) : rejeté (p. 3073).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 5 de Mme Janine Jambu (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurance et des banques) (p. 3075) : rejeté au scrutin public (p. 3076) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de Mme Janine Jambu (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») : rejeté (p. 3086).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de Mme Janine Jambu (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3092) : rejeté (p. 3093).

Article 5 *(durée d'application, modalités de l'ajustement éventuel prévu en 1996 et validation de la revalorisation de 1993) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de Mme Janine Jambu (de suppression) : rejeté (p. 3097).

Article 6 *(codification des dispositions législatives relatives à la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* (p. 3102).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre, 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 158 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le contrat de travail à durée indéterminée est de droit commun) : rejeté (p. 3464) ;

– *soutient* l'amendement n° 164 de Mme Muguette Jacquaint (interdit toute recherche de la responsabilité des syndicats pour faits relatifs à l'exercice du droit de grève ou du droit syndical) (p. 3466) : rejeté (p. 3467).

Rappel au règlement : demande le respect de l'article 27 de la Constitution qui interdit à un député de recevoir plus d'une délégation de vote (p. 3475).

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise)* :

– *défavorable* (p. 3476, 3477).

Entreprises : démocratisation.

Politique économique.

Après l'article 44 :

– *soutient* l'amendement n° 711 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimum de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) : rejeté (p. 3847).

Article 45 *(crédit d'impôt formation)* :

– *soutient* l'amendement n° 588 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt pour dépenses de formation et d'apprentissage) : rejeté (p. 3848).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : article L. 961-12 du code du travail)* :

– *défavorable* (p. 3852).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes)* :

– *défavorable* (p. 3859).

– *défavorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les signataires et le contenu des conventions de coopération ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3861).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle)* :

– *soutient* le sous-amendement n° 712 de Mme Muguette Jacquaint (exclut le contrôle des demandeurs d'emplois du champ des conventions départementales conclues entre les services déconcentrés de l'État, de l'A.N.P.E et les ASSEDIC compétentes afin de coordonner les actions de placement, d'indemnisation et de contrôle des demandeurs d'emplois) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (prévoit la signature de ces conventions et crée un conseil d'orientation et de surveillance des initiatives locales de concertation et de coordination) : rejeté (p. 3871).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale)* :

– *ses observations* (p. 3877).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise)* :

– *soutient* l'amendement n° 173 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit l'allégement progressif des cotisations d'allocations familiales) : rejeté (p. 3888).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Agriculture française (p. 3912).

Audiovisuel : « exception culturelle » (p. 3912).

Communautés européennes :

- politique commerciale internationale : concurrence déloyale : mesures de sauvegarde (p. 3912) ;
- politique commerciale internationale : relations avec les Etats-Unis (p. 3912) ;
- préférence communautaire (p. 3912).

Etats-Unis : domination économique et culturelle (p. 3912).

G.A.T.T. :

- négociations de l'Uruguay round : date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 3912) ;
- organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 3912) ;
- pré-accord de Blair House (p. 3912).

Transports : accord « ciel-ouvert » entre l'Allemagne et les Etats-Unis (p. 3912).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [21 octobre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles, pré-accord de Blair House (p. 4649).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4649).

Coopération et développement : aide humanitaire : rôle de l'agriculture (p. 4649).

Elevage : crise et remèdes ; prime à l'herbe (p. 4649).

Exploitations agricoles : gel des terres et jachère (p. 4649).

Questions :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4679).

Enseignement agricole (p. 4672).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Electricité :

- Compagnie nationale du Rhône : rapprochement avec le groupe Pechiney (p. 6414, 6415) ;
- électricité hydraulique : prix de revient (p. 6415) ;
- tarification, « péréquation » (p. 6415).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6450).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 6451).

Droit d'asile : restriction (p. 6451).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 6451) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 6450, 6451) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6450) ;
- projet de loi : caractère dangereux et logique d'exclusion (p. 6450, 6451).

Immigration clandestine : travailleurs clandestins : sanction des employeurs (p. 6451).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6451).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6451).

Politique générale : lois relatives à la nationalité, aux contrôles d'identité, à l'immigration et au droit d'asile : gage à la droite « sécuritaire » (p. 6450).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6451).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6451).

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière).*

– *soutient* l'amendement n° 6 de M. André Gérin (de suppression) : rejeté (p. 6457).

Article 2 *(art. 35* bis *de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative).*

– *soutient* l'amendement n° 7 de M. André Gérin (de suppression) : rejeté (p. 6460).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de M. André Gérin (de suppression) : rejeté (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6464) : rejeté (p. 6465).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 2 *(suppression d'une sous-section) :*

– *soutient* l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (indexe la dotation globale de fonctionnement sur les recettes nettes prévisionnelles de T.V.A., aux taux constants de 1979) (p. 6930) : rejeté (p. 6931).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 164 de M. Jacques Brunhes (inclut dans la population prise en compte les étudiants fréquentant quotidiennement les domaines universitaires implantés sur le territoire de la commune) (p. 6931) : rejeté (p. 6932).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 166 de M. André Gérin (dispose qu'en 1994 chaque commune reçoit une dotation minimale garantie dont le taux de progression ne peut être inférieur à celui de l'inflation) : rejeté (p. 6937).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Nouvelle-Calédonie : suivi des accords de Matignon [14 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Nouvelle-Calédonie (p. 7554) :

– accords de Matignon : application : bilan et conclusions du cinquième comité du suivi ;
– rééquilibrage des provinces ;
– statut : aménagements et choix définitif en 1998.

AUCLAIR (Jean)

Député de la Creuse

(2e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Prime à l'herbe : conditions d'attribution [19 mai 1993] (p. 581, 582).

– Artisans, commerçants et grandes surfaces : grande distribution : implantation : politique et réglementation ; extension d'une grande surface à Aubusson [3 novembre 1993] (p. 5297, 5298).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Agriculture :

– aides et prêts (p. 1025).
– élevage (p. 1024, 1025).
– transmission des exploitations (p. 1025).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1025).

Départements : Creuse : (p. 1024, 1025).

Zones sensibles (p. 1024, 1025).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Après l'article 26 :

– *son* amendement n° 17 : non soutenu (p. 7003).

AUDINOT (Gautier)

Député de la Somme

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7073, 7074).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7073).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7074).

Presse, édition et imprimerie : presse : T.V.A. : taux zéro (p. 7074).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7074).

Télévision :

- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7073) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7073).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : article 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7137).

AURILLAC (Martine)

Député de Paris

(3e circonscription)

non inscrit

puis R.P.R.

Devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel Roussin, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 125, posée le 15 juin 1993 : **impôts et taxes (politique fiscale – transformation de bureaux en logements)** (p. 1646). Appelée le 17 juin 1993 : centres-villes : « désertification » ; offre locative privée de logements : augmentation : opportunité ; loi de finances rectificative pour 1993 : dépenses ouvrant droit à réduction d'impôt (p. 1752, 1753).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Afrique : endettement : dette : annulation ou rééchelonnement (p. 4738).

Communautés européennes : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : accords de Lomé IV (p. 4738).

Coopération financière : conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales et présentation de plans d'ajustement structurels (p. 4738).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Paris : classes maternelles et élémentaires : fermetures (p. 5399).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5621).

Epargne : épargne-logement : règles : assouplissement (p. 5621).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Français : langue : francophonie : sommet de l'île Maurice (p. 5662).

AYRAULT (Jean-Marc)

Député de la Loire-Atlantique

(3e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre du Conseil national du crédit [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Cesse d'appartenir la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Politique de la ville : jeunes laissés à l'abandon ; allocations familiales : suppression en cas de délinquance [14 avril 1993] (p. 74, 75).

– Privatisations : privatisations : B.N.P. : prix initial des actions [20 octobre 1993] (p. 4568, 4569).

– Dotations aux collectivités locales : collectivités territoriales : finances : dotations de l'Etat : réduction ; dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A.) ; dotation spéciale pour le logement des instituteurs ; dotation de compensation de la taxe professionnelle [17 novembre 1993] (p. 5962, 5963).

orales sans débat :

– n° 221, posée le 29 novembre 1993 : **fermeture de l'entreprise Chantelle à Saint-Herblain** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : textile et habillement : Chantelle : emploi et activité ; délocalisations ; Saint-Herblain (p. 6850, 6851).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4105).

Communautés européennes : système monétaire européen et coordination des politiques économiques et monétaires (p. 4105).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 4105) ;
- loi de finances pour 1994 : sincérité ou « budget truqué » (p. 4105).

Gouvernement : capacité à choisir une politique (p. 4106).

Politique économique :

- croissance – récession (p. 4105) ;
- franc (p. 4105).

Prévisions et projections économiques (p. 4105).

B

BACHELET (Pierre)

Député des Alpes-Maritimes

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

BACHELOT (Roselyne)

Député du Maine-et-Loire

(1re circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales) [8 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Gilles de Robien tendant à créer une commission d'enquête sur le partage du travail (n° 548) [23 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**activité minimum d'insertion (n° 85)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier l'article L. 113-1 et à supprimer l'article L. 132-7 du code des assurances en ce qui concerne les risques garantis par l'assurance-vie en cas de décès par suicide (n° 87)** [20 avril 1993].

Proposition de loi sur la **dépendance (n° 90)** [20 avril 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome III : **Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales (n° 581)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 548) de M. Gilles de Robien tendant à créer une **commission d'enquête sur le partage du travail (n° 778)** [1er décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sans-abri** : personnes sans domicile fixe : hébergement ; perspectives [24 novembre 1993] (p. 6277, 6278).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 juillet 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2983).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2988).

Son intervention (p. 3001).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3039).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

- exceptions d'irrecevabilité (p. 2983) ;
- questions préalables (p. 3001).

Assurance maladie maternité (p. 3002, 3003).

Constitution : préambule de 1946 (p. 2983).

Famille : politique familiale (p. 3003).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux : nombre de lits (p. 3002).

Impôts et taxes :

- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3002) ;
- droits sur les alcools (p. 3002).

Lois : ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 3002, 3003).

Personnes âgées : dépendance (p. 3002).

Politique générale (p. 3002).

Professions médicales (p. 3002).

Régime général : financement :

- avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 3003) ;
- projections 1993-1994 (p. 3001, 3039).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3002, 3003) ;
- Livre blanc sur les retraites (p. 2983, 3002, 3039) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3002) ;
- prestations non contributives (p. 3003) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3003) ;
- régimes par répartition (p. 3002) ;
- revalorisation des pensions (p. 3002) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2989, 3002).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3003).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *ses observations* (p. 3066).

Article L. 135-1 du code de la sécurité sociale (missions et statut juridique du fonds) :

– *son* sous-amendement n° 104 (prévoit la présence de parlementaires au sein du conseil d'administration du fonds) à l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) : devenu sans objet (p. 3071).

Explications de vote :

Caisses de sécurité sociale : gestion financière séparée (p. 3110).

Famille : politique familiale : loi-cadre (p. 3110).

Parlement : contrôle : comptes sociaux (p. 3110).

Personnes âgées : dépendance : dépôt d'un projet de loi (p. 3110).

Régime général : financement : retraites (p. 3110).

Retraites : généralités :

– pensions : revalorisation (p. 3110) ;

– prestations contributives et non contributives (p. 3110).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3110).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3409).

Entreprises : cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3408).

Handicapés :

– fonds national d'insertion professionnelle des personnes handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) : rôle : réforme (p. 3408) ;

– COTOREP : réforme (p. 3408) ;

– créations d'entreprises : aides (p. 3408) ;

– insertion professionnelle et sociale : C.A.T. et ateliers protégés : droits sociaux et conditions de travail (p. 3408).

Jeunes : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3409).

Lois : loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (p. 3408).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3409).

Discussion des articles [30 septembre, 1er et 2 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *son* amendement n° 634, précédemment réservé, soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (prévoit l'accord de l'employeur pour l'utilisation du « ticket-service ») (p. 3532) : retiré (p. 3533).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : article L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 635 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (inclut dans le rapport unique l'information sur les actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) : adopté (p. 3627).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 636 (prévoit que les « associations représentatives des personnes handicapées gestionnaires des centres de formation professionnelle » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les affaires sociales [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5123) ;

– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5123).

Aménagement du territoire (p. 5124).

Cour des comptes : rapports (p. 5124).

Etrangers : Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 5124).

Gouvernement : structures gouvernementales : rationalisation (p. 5124).

Ministère des affaires sociales et de la santé :

– administration sanitaire et sociale : dysfonctionnements et réforme (p. 5123, 5124) ;

– crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5123) ;

– effectifs : suppressions d'emplois et mises à disposition (p. 5123, 5124) ;

– inspection des affaires sanitaires et sociales (p. 5124) ;

– modernisation : informatisation (p. 5124) ;

– services déconcentrés : moyens, rôle et réforme (p. 5123, 5124).

Parlement : débat sur la santé publique (p. 5123).

Plan : XIe Plan : commission n° 4 « Cohésion sociale et prévention de l'exclusion » (p. 5124).

Santé publique :

– Agence française du médicament (p. 5124) ;

– Agence française du sang (p. 5124) ;

– prévention et veille sanitaire (p. 5123) ;

– SIDA : lutte contre (p. 5123) ;

– toxicomanie : lutte contre (p. 5123).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Communautés européennes : directives : préparation et transposition (p. 6555).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6557).

Hôpitaux et cliniques :

– autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6557) ;

– fonds d'aide à la restructuration hospitalière (p. 6557) ;

– lits : reconversion (p. 6556).

Médicaments :

– Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6556) ;

– dispositifs médicaux (p. 6556) ;

– homéopathie (p. 6556) ;

– publicité et profession de visiteur médical (p. 6555, 6556).

Pharmacie : pharmaciens (p. 6556).

Professions médicales : convention médicale (p. 6557).

Sécurité sociale :

– assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6555, 6557) ;

– politique générale : évolution (p. 6556).

Sénat : texte adopté (p. 6555).

SIDA : lutte contre :

– dépistage (p. 6555) ;

– politique et rapport Montagnier (p. 6555).

Système pénitentiaire : détenus :

– protection sociale (p. 6555) ;

– soins médicaux (p. 6555).

Tuberculose : lutte contre (p. 6555).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *soutient son* amendement n° 33 et l'amendement n° 52 deuxième rectification de M. Bernard Charles (excluent du champ de l'article : la correspondance nécessaire pour répondre à une question précise sur un médicament, certaines informations de nature pharmacologique et sur les conditions de vente ainsi que les informations relatives à la santé humaine) (p. 6593) : adoptés (p. 6594).

Article L. 551-3 du code de la santé publique (médicaments pouvant faire l'objet de publicité auprès du public) :

– *son* amendement n° 34 (supprime l'obligation d'un message de renvoi à la consultation d'un médecin en cas de publicité pour un médicament : adopté (p. 6594).

Article L. 551-5 du code de la santé publique (visa de publicité auprès du public) :

– *son* amendement n° 35 (exclut du champ d'application les campagnes de publicité pour les vaccinations auprès des professionnels de la santé) : devenu sans objet (p. 6594).

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *son* amendement n° 36 (prévoit la consultation des ordres des pharmaciens et des médecins pour établir la liste des diplômes permettant l'accès à la profession de visiteur médical) : rejeté (p. 6595).

Article L. 551-8 du code de la santé publique (délivrance d'échantillons gratuits de médicaments) :

– *son* amendement n° 37 (interdit de remettre des échantillons gratuits aux médecins) : rejeté (p. 6596).

Article 7 *bis* nouveau *(modification de l'article L 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 38 (prévoit que l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des entreprises organisatrices de manifestations de promotion ou à caractère professionnel sans qu'ils aient l'obligation de conclure une convention relative à l'hospitalité et de la soumettre avant son application à l'avis du conseil départemental de l'ordre) : devenu sans objet (p. 6598).

Article 13 *quater* nouveau *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : article L 571 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* (p. 6605).

Article 18 *(régime de certaines taxes ou redevances) :*

– *son* amendement n° 39 (supprime l'attribution à l'autorité administrative de la compétence pour certifier qu'un établissement pharmaceutique possède l'autorisation d'exporter un médicament) : retiré (p. 6617).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : article L 595-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 41 (autorise l'activité de pharmacies intérieures dans les services de santé des collectivités territoriales) : rejeté (p. 6638).

– *son* amendement n° 42 : non soutenu (p. 6638).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6642, 6643).

Collectivités locales : compétences.

Cour des comptes : rapports.

Handicapés :

- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) ;
- allocation compensatrice ;
- complément forfaitaire pour l'autonomie ;
- insertion professionnelle ;
- maintien à domicile.

SIDA : malades : attribution de l'allocation aux adultes handicapés.

Après l'article 38 nouveau :

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6660) ;

– *son* sous-amendement n° 43 (supprime le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine et la sanction pénale pour non-respect de ce plafonnement) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) : rejeté (p. 6684) ;

– *son* sous-amendement n° 44 (porte à 3,5 p. 100 le taux du plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmaciens d'officine) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (p. 6683) : rejeté (p. 6684).

Explications de vote (p. 6687) :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés.

Hôpitaux et cliniques : autorisations tacites et retraits d'autorisations.

Médicaments :

- Agence du médicament ;
- dispositifs médicaux ;
- publicité et profession de visiteur médical.

Pharmacie : pharmaciens.

Professions médicales : convention médicale.

Sécurité sociale : assurance maladie : dossier médical : création et tenue.

Système pénitentiaire : détenus : protection sociale.

Tuberculose : lutte contre.

Vote pour du groupe R.P.R.

Deuxième lecture

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Administration : ministère des affaires sociales (p. 7852).

Hôpitaux et cliniques : autorisations tacites et retraits s'autorisations : (p. 7852).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique : (p. 7582).

Sécurité sociale : assurance maladie :

- dépenses : maîtrise médicalisée : (p. 7852) ;
- dossier médical : création et tenue (p. 7852).

Sécurité sociale : financement (p. 7851).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 7852).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 7 bis *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 85 (prévoit que les conventions relatives aux avantages offerts à des professionnels de santé à l'occasion d'activités de recherche ou d'évaluation scientifique et les conventions relatives à l'hospitalité offerte à ces mêmes professionnels lors de manifestations de promotion ou lors de manifestations à caractère exclusivement professionnel et scientifique peuvent être transmises aux instances ordinales par l'entreprise avec l'accord du professionnel de santé concerné) : devenu sans objet (p. 7868) ;

– *son* amendement n° 86 (prévoit que l'absence de réponse des instances ordinales dans les quinze jours vaut avis favorable de leur part) : devenu sans objet (p. 7868).

Article 30 *bis* nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*

– *défavorable* (p. 7883).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (prévoit l'établissement d'un dossier médical pour toute personne qui en fait la demande ; rédactionnel pour le surplus) (p. 7892).

Explications de vote (p. 7902) :

Handicapés : allocation compensatrice.

Hôpitaux et cliniques : autorisations : refus tacite.

Médicaments : Agence du médicament : recours hiérarchique.

Personnes âgées : dépendance : préparation d'un projet de loi.

Sécurité sociale :

– assurance maladie : dossier médical : création ;

– financement.

SIDA : lutte contre : dépistage.

Vote pour du groupe R.P.R.

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [20 décembre 1993] (p. 7933, 7934) :

Handicapés

– allocation compensatrice ;

– commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP).

Hôpitaux et cliniques : autorisation : refus tacite.

Médicaments : Agence du médicament : recours hiérarchique.

Personnes âgées : dépendance : préparation d'un projet de loi.

SIDA : lutte contre : dépistage.

Vote pour du groupe R.P.R.

BAHU (Jean-Claude)

Député du Rhône

(11e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Transporteurs routiers** : taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) : augmentation ; conséquences pour les transporteurs routiers ; « contrat de progrès » avec la profession ; politique communautaire : réforme [16 juin 1993] (p. 1656, 1657).

BALKANY (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : fonctionnement) [29 avril 1993].

Membre du comité des prix de revient des fabrications d'armement [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 114 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire [*J.O.* du 2 juillet 1993] (p. 9413).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier les conditions du regroupement familial (n° 236)** [1er juin 1993].

Proposition de loi relative au **droit des élus d'assister aux adjudications (n° 237)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à **modérer les augmentations de loyers lors des renouvellements de baux commerciaux (n° 238)** [1er juin 1993].

Proposition de loi relative à l'**indemnisation des victimes de transfusions de produits sanguins (n° 239)** [1er juin 1993].

Proposition de loi relative au **calcul du quotient familial applicable à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (n° 240)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à **confier aux officiers d'état civil les moyens de prévenir les fraudes au mariage (n° 241)** [1er juin 1993].

Proposition de loi visant à accroître les **compétences des maires en matière de certificats d'hébergement (n° 304)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser la connaissance du marché de l'emploi et la définition de quotas professionnels d'immigration en France (n° 305)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **renforcer la sécurité des personnes et des biens (n° 386)** [24 juin 1993].

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la **politique militaire de la France et son financement (n° 415)** [2 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à modifier le code de la santé publique en ce qui concerne l'**organisation de réunions tendant à l'information des professions médicales (n° 519)** [16 septembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 40 : Défense : fonctionnement (n° 580) [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement de :

– **Police municipale** : statut : projet de loi : dépôt [21 avril 1993] (p. 112, 113).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes :

- Chatenay-Malabry (p. 188) ;
- Le Plessis-Robinson (p. 188) ;
- Levallois (p. 187) ;
- Suresnes (p. 188).

Départements : Hauts-de-Seine (p. 188).

Finances locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 188).

Logement et habitat : logement social : réhabilitation et restructuration (p. 188).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense [9 novembre 1993] : rapporteur spécial de la commission des finances pour le fonctionnement : suppléé par : *Paecht (Arthur)* (p. 5569).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire, les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) (p. 6804).

BALLADUR (Edouard)

Député de Paris

(12e circonscription)

R.P.R.

puis Premier ministre

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé Premier ministre. Décret du 29 mars 1993 [*J.O.* du 30 mars 1993] (p. 5542).

DEPOTS

Projet de loi portant **code de la communication (partie législative) (n° 3)** [7 avril 1993].

Déclaration du Gouvernement (n° 7) [8 avril 1993].

Projet de loi portant **transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communeutaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35)** [15 avril 1993].

Déclaration du Gouvernement sur la **ville et les banlieues (n° 118)** [27 avril 1993].

Projet de loi relatif à la **conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120)** [28 avril 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'amendements à la convention du 2 février 1971** relative aux **zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux, adoptés par la conférence extraordinaire réunie à Régina, Canada le 28 mai 1987 (n° 121)** [28 avril 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse sérénissime le Prince de Monaco (n° 122)** [28 avril 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Mongolie,** relative à l'**entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile (n° 123)** [28 avril 1993].

Projet de loi instituant la **société par actions simplifiée (n° 144)** [5 mai 1993].

Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [10 mai 1993].

Projet de loi relatif au **statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158)** [10 mai 1993].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1991 (n° 208)** [19 mai 1993].

Projet de loi relatif aux **contrôles d'identité (n° 211)** [19 mai 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un protocole additionnel à la convention** relative à la **protection du Rhin contre la pollution par les chlorures,** signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) **(n° 212)** [19 mai 1993].

Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la **protection juridique des programmes d'ordinateur** et modifiant le **code de la propriété intellectuelle (n° 226)** [26 mai 1993].

Projet de loi portant **extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation** et modifiant le **code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre** (première partie : législative) **(n° 227)** [26 mai 1993].

Projet de loi relatif au **développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 286)** [2 juin 1993].

Projet de loi relatif à la **maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267)** [2 juin 1993].

Projet de loi approuvant **une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351)** [16 juin 1993].

Projet de loi modifiant la loi n° 46-942 du 7 mai 1946 instituant l'**ordre des géomètres-experts (n° 379)** [23 juin 1993].

Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407) [30 juin 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissant une association** entre les **Communautés européennes et leurs Etats membres,** d'une part, et de la **République de Pologne,** d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, un acte final, quinze déclarations communes, un accord sous forme d'échange de lettres relatif

à certains arrangements dans le secteur des porcs et de la volaille, un échange de lettres concernant l'article 67, deux déclarations de la Communauté européenne et deux déclarations de la Pologne), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 **(n° 408)** [30 juin 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissant une association** entre les **Communautés européennes et leurs Etats membres**, d'une part, et la **République de Hongrie**, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991 **(n° 409)** [30 juin 1993].

Projet de loi relatif à l'**exploitation commerciale des voies navigables (n° 447)** [6 juillet 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde** en vue d'**éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 500)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 501)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion du Royaume d'Espagne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985** entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes** signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle a adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 **(n° 502)** [5 août 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam** en vue d'**éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 503)** [5 août 1993].

Projet de loi organique sur la **Cour de justice de la République (n° 504)** [10 septembre 1993].

Projet de loi quinquennale relatif au **travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505)** [14 septembre 1993].

Projet de loi de finances pour **1994 (n° 536)** [22 septembre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention d'entraide judiciaire en matière pénale** entre le Gouvernement de la **République française et le Gouvernement de l'Australie (n° 553)** [6 octobre 1993]

Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant **loi uniforme sur la forme d'un testament international** (ensemble une annexe) faite à Washington le 26 octobre 1973 **(n° 598)** [13 octobre 1993].

Projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international faite à Washington le 26 octobre 1973, et **désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599)** [13 octobre 1993].

Projet de loi constitutionnelle relatif aux **accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645)** [21 octobre 1993].

Projet de loi relatif à certaines modalités de **nomination dans la fonction publique de l'Etat** et aux modalités d'**accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656)** [27 octobre 1993].

Projet de loi de programme relatif au **patrimoine monumental (n° 657)** [27 octobre 1993].

Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la **Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un Fonds européen d'investissement (n° 658)** [27 octobre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Bahrein en vue d'éviter les doubles impositions (n° 681)** [3 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** sous forme d'échange de lettres **entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar, portant interprétation de la convention fiscale du 4 décembre 1990 en vue d'éviter les doubles impositions (n° 682)** [3 novembre 1993].

Projet de loi sur la **répression de la contrefaçon (n° 683)** [3 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **amendement de la convention établissant l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques « EUMETSAT » (n° 684)** [3 novembre 1993].

Projet de loi portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux (n° 685)** [3 novembre 1993].

Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la **liberté de communication (n° 700)** [10 novembre 1993].

Projet de loi modifiant la loi n° 87-550 du 16 juillet 1987 modifiée relative aux **juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie (n° 703)** [10 novembre 1993].

Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756) [24 novembre 1993].

Lettre rectificative au **projet de loi** (n° 685) portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 757)** [24 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation de la décision 93/81/Euratom, C.E.C.A., C.E.E. modifiant l'acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel direct** annexé à la décision 76/787/C.E.C.A., C.E.E., Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 **(n° 758)** [24 novembre 1993].

Projet de loi autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 770)** [30 novembre 1993].

Projet de loi portant **extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de l'article L. 71 du code électoral** tel qu'il résulte de l'article unique de la loi n° 93-894 du 6 juillet 1993 **(n° 771)** [30 novembre 1993].

Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale en ce qui concerne notamment les **institutions de prévoyance** et portant transposition des directives n° 92/49 et 92/96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes **(n° 776)** [1er décembre 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification de la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques adoptée le 9 mai 1992 et signée par la France le 13 juin 1992 (n° 850)** [15 décembre 1993].

Déclaration du Gouvernement (n° 851) [15 décembre 1993].

Projet de loi relatif à **l'initiative et à l'entreprise individuelle (n° 852)** [15 décembre 1993].

Projet de loi définissant les orientations de **l'aide de l'Etat en faveur du développement économique, social et culturel du territoire de la Polynésie française (n° 853)** [15 décembre 1993].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1992 (n° 914)** [22 décembre 1993].

Projet de loi autorisant la **ratification d'un accord européen établissement une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Roumanie, d'autre part (n° 915)** [22 décembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Chavanes (Georges) :*** **situation des entreprises françaises face au mouvement des monnaies** : dévaluations compétitives des monnaies européennes ; entreprises françaises : pénalisation à l'exportation ; différentiel d'intérêt avec l'Allemagne : réduction [14 avril 1993] (p. 80).

- ***Laffineur (Marc) :*** **délocalisations** : rééquilibrage au profit de la province ; équilibre financier des services publics [21 avril 1993] (p. 107, 108).

- ***Ollier (Patrick) :*** **services publics en milieu rural** : zones rurales ; désertification ; fermetures de classes et de services publics [21 avril 1993] (p. 110, 111).

- ***Falala (Jean) :*** **mesures de relance** : tissu économique français : dévitalisation ; crédits pour les petites et moyennes entreprises ; faillites : réforme de la loi [21 avril 1993] (p. 111).

- ***Bocquet (Alain) :*** **financement de la sécurité sociale** : protection sociale : maintien ; cotisation sociale généralisée (C.S.G.) : taux : progression [21 avril 1993] (p. 113, 114).

- ***Mexandeau (Louis) :*** **délocalisations** : mesures décidées par le précédent Gouvernement : mise en œuvre [21 avril 1993] (p. 116).

- ***Guillaume (François) :*** **pollution et agriculture** : normes antipollution : respect ; conséquences financières pour les exploitants [5 mai 1993] (p. 300, 301).

- ***Bergelin (Christian) :*** **négociations du G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire ; négociations du G.A.T.T. ; préaccord de Blair House : position de la France ; protection sociale française : maintien : souci du Gouvernement ; Europe : « personnalité » : renforcement ; sécurité et stabilité du continent européen : inscription à l'ordre du jour du sommet de Copenhague [16 juin 1993] (p. 1653, 1654, 1655, 1656).

- ***Ameline (Nicole) :*** **négociations du G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. et attitude française ; sommet de Copenhague ; préférence communautaire : affirmation des partenaires européens ; pacte de sécurité : stabilité des frontières et respect des minorités ; Bosnie : embargo : maintien ; politique économique : réduction des déficits publics et baisse des taux d'intérêt [23 juin 1993] (p. 2094, 2095).

- ***Rossi (José) :*** **G.A.T.T. : négociations du G.A.T.T.** : attitude de la France ; exception culturelle ; volet agricole : accord de Blair House ; stabilité monétaire [13 octobre 1993] (p. 4125 à 4127).

- ***Boyon (Jacques) :*** **moratoire sur les essais nucléaires** : essais nucléaires : moratoire ; explosion en Chine : conséquences ; expériences en matière de simulation ; livre blanc sur la défense [13 octobre 1993] (p. 4132, 4133).

- ***Arata (Daniel) :*** **sommet de Bonn et G.A.T.T.** : commerce extra-communautaires : négociations du G.A.T.T. : sommet de Bonn du 30 novembre 1993 ; U.E.O. [1er décembre 1993] (p. 6780 à 6782).

- ***Emmanuelli (Henri) :*** **G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole : produits de substitution aux céréales ; exception culturelle ; organisation mondiale du commerce : audiovisuel ; textile ; aéronautique ; engagement de responsabilité du Gouvernement ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7294 à 7296).

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat et vote sur cette déclaration (n° 7).**

Principaux thèmes développés [8 avril 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités et respect des acquis sociaux (p. 40, 41).

Affaires étrangères :
- conjoncture internationale : place et rôle de la France (p. 34, 43, 44) ;
- Système monétaire international (S.M.I.) : stabilisation (p. 44).

Agriculture : perspectives, politique agricole commune et négociations du G.A.T.T. (p. 42).

Aménagement du territoire : décentralisation et équilibre du territoire (p. 42).

Assemblée nationale :
- majorité : missions et charges : soutien au Gouvernement (p. 33, 34, 54, 56) ;
- opposition : participation au débat (p. 55) ;
- Président Philippe Séguin : hommage (p. 34) ;
- vote de confiance : article 49, alinéa 1, de la Constitution (p. 45, 56).

Communauté européenne :
- actes communautaires : Parlement français : contrôle (p. 43) ;
- construction européenne : France : rôle (p. 43, 44) ;
- Système monétaire européen (S.M.E.) (p. 43).

Constitution : réforme (p. 37).

Coopération et développement : mission de la France (p. 44).

Culture : accès : démocratisation (p. 41).

Défense : politique de défense (p. 34, 44).

Délinquance et criminalité : insécurité : réduction et prévention (p. 36, 37).

Départements et territoires d'outre-mer (p. 42).

Drogue : lutte contre (p. 37).

Education : perspectives de réforme (p. 34, 41).

Emploi : situation actuelle, priorité gouvernementale, loi quinquennale (p. 37, 39, 40, 55, 56).

Enfants : pupilles de la Nation : enfants de policiers, gendarmes, magistrats ou fonctionnaires pénitentiaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions (p. 37).

Entreprises :
- charges sociales : allégement (p. 38) ;
- participation et intéressement (p. 41) ;
- petites et moyennes entreprises : soutien (p. 38, 39).

Epargne (p. 40).

Etat :
- Etat « républicain » et « impartial » : raffermissement (p. 35, 36) ;
- « train de vie » : réduction (p. 38).

Etrangers :
- immigration : politique : conditions d'entrée et de séjour (p. 37) ;
- immigration clandestine : répression (p. 37).

Europe :
- Europe centrale et orientale : conflits : conférence internationale de paix (p. 44) ;
- Europe centrale et orientale : démocratisation et développement économique (p. 43, 44).

Finances publiques :
- Banque de France : autonomie (p. 38) ;
- déficit budgétaire et dépenses publiques : maîtrise (p. 39, 54) ;
- loi de finances rectificative : objectifs et contenu (p. 38, 56) ;
- politique monétaire : franc fort et parité franc-mark (p. 37, 38).

Fonctionnaires et agents publics : nominations et tour extérieur : apolitisme (p. 36).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 41).

Français, nationalité française : code de la nationalité (p. 37).

France : crise économique, sociale et morale : généralités (p. 34, 45).

Gouvernement :
- composition, missions et programme de réforme (p. 34, 35, 45, 56) ;
- gouvernements socialistes : bilan (p. 55) ;
- prérogatives constitutionnelles (p. 35, 56).

Justice : Haute Cour de justice (p. 37).

Logement et habitat : aide à la construction et logement social (p. 38).

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature (p. 35, 37) ;
- indépendance et statut des magistrats (p. 36).

Parlement : droits : respect (p. 35).

Politique économique et sociale :
- situation actuelle et perspectives d'action (p. 39, 55) ;
- Caisse des dépôts et consignation (p. 40) ;
- privatisations (p. 39) ;
- programmation quinquennale (p. 35, 39, 56) ;
- taux d'intérêt : baisse (p. 56).

Président de la République : Georges Pompidou : hommage (p. 45).

Prestations familiales : fiscalisation (p. 41).

Procédure pénale : loi 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme du code de procédure pénale : révision (p. 36).

Sécurité sociale : déficits et équilibre à long terme (p. 40).

Ville : crise des banlieues (p. 43).

Son intervention à l'issue du vote : remercie l'Assemblée nationale de son large soutien et l'assure de la coopération du Gouvernement (p. 57).

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Administration : déconcentration (p. 150).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 149, 150).

Fonctionnaires et agents publics : conditions de travail : amélioration (p. 150).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 149) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 149, 150) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 149, 150) ;
- objectifs (p. 149, 150) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 149).

– Hommage à la mémoire de M. Pierre Bérégovoy et observation d'une minute de silence [5 mai 1993] (p. 292).

– Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Pierre Bérégovoy [18 mai 1993] (p. 527).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 et 26 mai 1993] :

Assemblée nationale : versement spontané de deux milliards de francs au budget de l'Etat (p. 619).

Chômage : progression (p. 620).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 620).

Emploi : politique (p. 619, 620).

Entreprises :
- investissements (p. 620) ;
- licenciements (p. 621) ;
- salaires : réduction : compensation par l'Etat (p. 621).

Equipement et grands travaux (p. 620).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 619, 620) ;
- dette publique (p. 619) ;
- « emprunt Balladur » (p. 621, 622).

Fonctionnaires et agents publics (p. 719).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 620).

G.A.T.T. (p. 621).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 619) ;
- taux d'intérêt (p. 619).

Politique générale (p. 619).

Prévisions et projections économiques (p. 619).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 620).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 620).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 620) ;
- assurance-maladie (p. 620) ;
- déficit (p. 619) ;
- retraites (p. 620).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 620).

Ville (p. 620).

– Allocution prononcée par M. Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale (n° 459) [30 juin 1993] :

Son intervention (p. 2815).

Assemblée nationale :
- contrôle du Gouvernement : questions d'actualité, communication hebdomadaire du Gouvernement et questions orales sans débat (p. 2815) ;
- travaux : bilan (p. 2814, 2815).

Chômage (p. 2815).

Communautés européennes (p. 2815).

Constitution : révision (p. 2815).

Etrangers (p. 2815).

Gouvernement : programme pour l'automne (p. 2815).

Politique économique et sociale (p. 2815).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Assemblée nationale :

- commissions : amendements apportés au projet de privatisation (p. 2942) ;
- dépôt d'amendements : obstruction (p. 2942).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 2941).

Elections et référendums : résultats des élections législatives de 1993 (p. 2941).

Emploi : politique (p. 2941).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 2941) ;
- « emprunt Balladur » (p. 2941).

G.A.T.T. (p. 2941).

Projet de loi de privatisation :

- action spécifique (p. 2941) ;
- commission de privatisation (p. 2941) ;
- investisseurs extra-européens : limitation (p. 2941) ;
- paiement échelonné (p. 2941).

Sécurité sociale : déficit (p. 2941).

Sénat : examen du projet de loi de privatisation (p. 2942).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 2818).

Assemblée nationale : amendements : dépôt de plus de 3 600 amendements sur le projet (p. 2818).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : amendements (p. 3328).

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3328).

Emploi : chômage :

- commission Mattéoli (p. 3328) ;
- évolution : aggravation (p. 3327, 3328) ;
- exclusion et assistanat (p. 3328).

Entreprises :

- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3327, 3328) ;
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3327) ;
- organisation du travail (p. 3327).

Famille : loi cadre : préparation (p. 3328).

Finances publiques : emprunt (p. 3327).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 3327).

Impôts et taxes : T.V.A. : suppression du décalage d'un mois (p. 3327).

Logement et habitat : B.T.P. : relance (p. 3327).

Lois :

- loi n° 93-859 du 22 juin 1993 portant loi de finances rectificative pour 1993 (p. 3327) ;
- loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 3327) ;
- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3327, 3328).

Personnes âgées : dépendance : préparation d'un projet de loi (p. 3328).

Politique de l'emploi (p. 3328).

Politique générale (p. 3329).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3328).

Sécurité sociale :

- allocations familiales : budgétisation (p. 3328) ;
- protection sociale : préparation d'un projet de loi quinquennale (p. 3328, 3329).

Syndicats : organisations patronales et de salariés : dialogue social (p. 3327, 3328, 3329).

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat sur cette déclaration (n° 851).

Son intervention [15 décembre 1993] (p. 7635).

Principaux thèmes développés :

Action sociale et solidarité nationale (p. 7635).

Affaires étrangères : pacte de stabilité (p. 7637).

Agriculture :

- aides françaises (p. 7663) ;
- Comité de suivi des accords du G.A.T.T. (p. 7644, 7663) ;
- loi d'orientation (p. 7663, 7664).

Aménagement du territoire :

- loi d'orientation (p. 7644) ;
- villes (p. 7636).

Assemblée nationale : information de la représentation nationale : questions d'actualité consacrées aux négociations du G.A.T.T. (p. 7661, 7663).

Audiovisuel : exception culturelle : respect (p. 7640).

Banques et établissements financiers :

- Banque de France : statut (p. 7636) ;
- Caisse des dépôts et consignations : réforme (p. 7643).

Bâtiment et travaux publics : relance : moyens (p. 7636).

Commerce extérieur :

- Etats-Unis : loi sur le commerce : section 301 (p. 7662) ;
- France : quatrième exportateur mondial, deuxième puissance agricole mondiale (p. 7638, 7640, 7641, 7662) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; pré-accord de Blair House (p. 7635, 7636, 7638 à 7642, 7661, 7663) ;
- G.A.T.T. : Organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 7639, 7640, 7664).

Communautés européennes :

- Commission : rôle (p. 7639, 7642) ;
- Conseil européen : rôle : réaffirmation (p. 7642, 7662) ;

- Conseil des ministres : « ratification » des accords du G.A.T.T. (p. 7661) ;
- initiative européenne de croissance (p. 7637) ;
- instruments de défense commerciale : mise en œuvre (p. 7640, 7642, 7662 à 7664) ;
- politique agricole commune : pérennité (p. 7640, 7663) ;
- préférence communautaire : réaffirmation (p. 7640) ;
- solidarité européenne (p. 7639, 7642) ;
- système monétaire européen, crise et calendrier d'Union monétaire (p. 7637, 7664).

Défense :
- dividendes de la paix et évolution des dépenses militaires (p. 7662) ;
- dissuasion nucléaire : maintien (p. 7644) ;
- Livre blanc et loi de programmation militaire (p. 7644).

D.O.M. -T.O.M. (p. 7644).

Emploi :
- A.N.P.E. : mobilisation et restructuration (p. 7643) ;
- chômage : aggravation (p. 7635, 7637, 7662) ;
- emplois de proximité (p. 7643) ;
- emplois peu qualifiés (p. 7663) ;
- loi quinquennale sur l'emploi n° 93-953 du 27 juillet 1993 (p. 7636) ;
- petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : rôle (p. 7643, 7663) ;
- temps partiel (p. 7643).

Enseignement privé : proposition de loi de révision de la loi Falloux : ordre du jour du Sénat : opportunité (p. 7662).

Enseignement technique : apprentissage, formation professionnelle (p. 7636, 7643).

Entreprises : loi sur les faillites : réforme (p. 7644).

Environnement : respect (p. 7642, 7644).

Etrangers : immigration : maîtrise (p. 7636).

Finances publiques : maîtrise (p. 7635, 7636).

France :
- crise morale et politique (p. 7635, 7637, 7645, 7664) ;
- hommage aux ministres négociateurs des accords du G.A.T.T. (p. 7664).

Impôts et taxes :
- fiscalité : réforme (p. 7644) ;
- T.V.A. : remboursement aux entreprises du décalage d'un mois (p. 7636).

Industrie : industrie française : avenir ; « accès aux marchés » (p. 7639, 7640).

Justice :
- loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 (p. 7636, 7637) ;
- loi d'orientation sur la justice : projet de loi au printemps 1994 (p. 7643).

Lois sociales : projets de lois sur la famille, le temps partiel, la dépendance et sur la participation et l'intéressement (p. 7643).

Moyens de paiement :
- dumping monétaire (p. 7642) ;
- système monétaire international : crise ; réforme : perspectives (p. 7664) ;
- taux d'intérêt français : évolution (p. 7636).

Police : sécurité (p. 7636).

Politique économique et sociale :
- crise économique (p. 7635, 7637, 7662) ;
- « grand emprunt » de juillet 1993 (p. 7636).

Prestations familiales : cotisations : budgétisation pour les bas salaires (p. 7636, 7663).

Propriété intellectuelle : protection (p. 7639).

Recherche (p. 7644).

Régions : Corse (p. 7644).

Retraites : généralités (p. 7636).

Secteur public : privatisations (p. 7636, 7643).

Sécurité sociale :
- cotisations d'assurance maladie sur les bas salaires : budgétisation (p. 7663) ;
- protection sociale française (p. 7635, 7662).

Travail : dumping social (p. 7642).

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 1er, de la Constitution (p. 7644).

- Réponse à l'allocution de fin de session, prononcée par M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale (n° 873).

Principaux thèmes développés [20 décembre 1993] :

Assemblée nationale :
- contrôle du Gouvernement : questions d'actualité, communication hebdomadaire du Gouvernement et questions orales sans débat : renforçement (p. 7943) ;
- règlement : projet de réforme : objectifs et contenu (p. 7943) ;
- session d'automne : bilan (p. 7943).

Communautés européennes : contrôle par le Parlement français : application de l'article 88-4 de la Constitution (p. 7944).

Gouvernement : programme de la session extraordinaire de janvier (p. 7944).

Parlement : rôle et prérogatives : respect par le Gouvernement (p. 7943).

BALLIGAND (Jean-Pierre)

Député de l'Aisne

(3e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Services du Premier ministre : Services généraux, Conseil économique et social, Plan et journaux officiels) [12 mai 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 34 : Services du Premier ministre : Services généraux, Conseil économique et social, Plan et Journaux officiels (n° 580) [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Mesures concernant la fonction publique : réduction des effectifs ; déconcentration [2 juin 1993] (p. 1013, 1014).

– **Hôpitaux ruraux** : carte sanitaire ; hôpitaux de proximité : maintien ; zones rurales : place dans la société française [30 juin 1993] (p. 2800).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Agriculture :
- crise agricole (p. 949, 951).
- élevage (p. 951).
- France rurale : image positive ou négative (p. 949).

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 951).

Aménagement rural :
- approche globale ville – campagne (p. 949).
- planification (p. 950, 951).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 950, 951).
- ressources fiscales (p. 950).
- ressources fiscales : taxe professionnelle (p. 950).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 951).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 951).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 951).

Régions : Picardie (p. 951).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 950).

Zones rurales : population (p. 949).

Zones sensibles (p. 950).

– **Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire :
- politiques européenne, nationale et régionale : compatibilité, contradictions, interférences (p. 2276) ;
- primes d'aménagement du territoire (p. 2276).

Communautés européennes :
- Commission : pouvoirs (p. 2276) ;
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2276).

Communautés européennes : fonds structurels :
- action : évaluation et contrôle (p. 2276) ;
- aides : critères d'attribution (p. 2275, 2276) ;
- budget global et part de la France (p. 2275).

Régions :
- Champagne-Ardenne (p. 2276) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 2276) ;
- Picardie (p. 2276).

– **Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117) et proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) : pouvoirs de contrôle et conséquences de l'introduction de la directive E-48 en droit interne (p. 2289).

Communautés européennes :
- Accord de Schengen : dispositions relatives à l'échange de données personnalisées (p. 2289) ;
- droit communautaire : domaines d'intervention : légitimité d'une directive relative aux libertés publiques (p. 2289) ;
- projet de directive E-48 : contenu, évolution et majorité requise pour son adoption (p. 2289).

Données à caractère personnel :
- fichiers : publicité (p. 2289) ;
- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2289) ;
- nature juridique (p. 2289) ;
- niveau de protection : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et projet de directive E-48 : comparaison (p. 2289).

Informatique : généralités (p. 2288).

– **Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : article 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*
- *défavorable* (p. 2309).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4146).

Finances publiques :
- dépenses (p. 4144, 4145) ;
- dette publique (p. 4145) ;
- « emprunt Balladur » (p. 4145) ;
- loi de finances pour 1994 : sincérité ou « budget truqué » (p. 4144, 4145) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4146).

Gouvernement : capacité à choisir une politique (p. 4146).

Impôts et taxes :
- justice sociale (p. 4145, 4146) ;
- taxe intérieure sur les produits pétroliers (p. 4145).

Impôt sur le revenu (p. 4145).

Marchés financiers (p. 4147).

Politique économique :
- consommation (p. 4146) ;
- crise économique : réalité et diagnostic (p. 4146) ;
- pouvoir d'achat (p. 4146).

Prévisions et projections économiques (p. 4145).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4145).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 210 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (limite le bénéfice de la mesure à l'acquisition ou à la construction d'immeubles affectés à l'habitation principale) (p. 4272) : rejeté (p. 4273) ;

– *son* amendement n° 211 soutenu par M. Didier Migaud (exclut du bénéfice de la mesure les opérations ayant fait l'objet d'une promesse de vente signée avant le 1er octobre 1993) : rejeté (p. 4277).

Article 8 *(déblocage des fonds de plans d'épargne populaire des titulaires non imposables et suppression de la prime d'épargne pour les nouveaux plans) :*

– *défavorable :* suppléé par : *Migaud (Didier)* (p. 4292, 4293) ;

Finances publiques : dépenses à caractère social : réduction (p. 4293).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4293).

– *son* amendement n° 214 soutenu par M. Didier Migaud (autorise le retrait de la moitié des fonds épargnés, intérêts et primes et maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4293) : rejeté (p. 4294) ;

– *son* amendement n° 215 soutenu par M. Didier Migaud (précise que le déblocage des fonds n'entraînera l'application d'aucune pénalité) : retiré (p. 4294) ;

– *son* amendement n° 216 soutenu par M. Didier Migaud (étend le bénéfice de la mesure aux plans ouverts entre le 25 août et le 22 septembre 1993) (p. 4294) : rejeté (p. 4295) ;

– *son* amendement n° 213 rectifié soutenu par M. Augustin Bonrepaux (maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4295) : rejeté (p. 4296).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *son* amendement n° 194 soutenu par M. Didier Migaud (de suppression) (p. 4346) : rejeté (p. 4348) ;

– *son* amendement n° 378 soutenu par M. Didier Migaud (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,3 à 1,9 p. 100) (p. 4349) : rejeté (p. 4353).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les services généraux, le Conseil économique et social, le Plan et le budget annexe des Journaux officiels [16 novembre 1993] :

Administration : services publics : délocalisations (p. 5834).

Aménagement du territoire : Délégation à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) : crédits ; suivi des contrats de plan Etat-régions (p. 5835).

Conseil économique et social :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5833) ;
- Palais d'Iéna : entretien, rénovation, extension (p. 5833).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 5835).

Journaux officiels :
- abonnements et ventes au numéro : facturation (p. 5833) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5833) ;
- photocomposition : conséquences sur les effectifs (p. 5833).

Plan :
- Commissariat général du Plan : crédits (p. 5834, 5835) ;
- contrats de plan Etat-régions : bilan et perspectives (p. 5834, 5835) ;
- planification nationale : devenir (p. 5834, 5835).

Services généraux du Premier ministre :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5833) ;
- Documentation française : crédits, délocalisation à Aubervilliers (p. 5834).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 245 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 14 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 246 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 13 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 247 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 12 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 248 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 11 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 249 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 10 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : rejeté (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 223 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6915) : rejeté (p. 6917) ;

– *son* amendement n° 224 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6917) : rejeté (p. 6918) ;

– *son* amendement n° 225 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918).

– *son* amendement n° 226 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918) ;

– *son* amendement n° 227 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918) ;

– *son* amendement n° 228 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6918) : rejeté (p. 6919) ;

– *son* amendement n° 229 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,4 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *son* amendement n° 230 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,3 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *son* amendement n° 231 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *son* amendement n° 232 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6919) : rejeté (p. 6920) ;

– *son* amendement n° 233 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *son* amendement n° 234 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *son* amendement n° 235 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *son* amendement n° 236 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6920) : rejeté (p. 6921) ;

– *son* amendement n° 237 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6921) ;

– *son* amendement n° 218 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (propose que la révision des valeurs locatives résultant de la loi du 30 juillet 1990 soit prise en compte à dater du 1er janvier 1994) (p. 6926) : retiré (p. 6927).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 250 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (crée une « strate » démographique spécifique pour les communes de plus d'un million d'habitants) (p. 6933) : rejeté (p. 6934).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 254 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (supprime les dispositions qui précisent les règles d'évolution annuelle de la dotation forfaitaire et « gèlent » le montant de cette dotation pour 1994) : rejeté (p. 6937) ;

– *ses* amendements nos 259, 260, 264 et 268 : devenus sans objet (p. 6940).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 274 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que la répartition de la dotation d'aménagement est précédée d'un avis du comité des finances locales) : retiré (p. 6950) ;

– *son* amendement n° 277 : devenu sans objet (p. 6951) ;

– *son* amendement n° 281 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1700 millions de francs) : rejeté (p. 6953).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *ses* amendements nos 310, 312, 320 à 326 : devenus sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 376 : réservé jusqu'à l'examen des amendements nos 175 corrigé et 42 (p. 6963) ;

– *son* amendement n° 376 précédemment réservé soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 25 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social et à 25 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement) : rejeté (p. 6969) ;

– *son* amendement n° 380 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les quatre catégories dans lesquelles sont classées les communes en fonction de leur indice synthétique ne comportent pas forcément un nombre égal de communes) : rejeté (p. 6970) ;

– *son* amendement n° 388 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 15 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976) ;

– *son* amendement n° 389 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 10 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976) ;

– *son* amendement n° 390 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (majore de 5 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976).

– *son* amendement n° 405 (prévoit que la répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale en 1994 sera précédée de l'avis du comité des finances locales) : retiré (p. 6987).

Article 19 *(art. L. 262-1 du code des communes : dispositions du code des communes applicables aux communes des départements d'outre-mer) :*

– *son* amendement n° 204 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (de suppression) : rejeté (p. 6993).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *son* amendement n° 205 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 6993).

Article 21 *(art. L. 262-10 du code des communes : dispositions du code des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

– *son* amendement n° 206 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 6994).

Article 22 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 207 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (de suppression) : rejeté (p. 6994).

Article 23 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 208 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (de suppression) : rejeté (p. 6995).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *son* amendement n° 209 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (de suppression) : rejeté (p. 6995).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *ses* amendements n°s 343 à 348 : devenus sans objet (p. 6998).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 359 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont répartis après avis du comité des finances locales) : rejeté (p. 7010) ;

– *son* amendement n° 362 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 3 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 366 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 7 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013).

– *son* amendement n° 370 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que la dotation de développement rural est attribuée sous forme de subvention et sur présentation d'un programme pluriannuel de développement global concerté dans le cadre communal afin de réaliser des projets de développement économique et social, d'organisation des services publics ou d'actions en faveur des espaces naturels) (p. 7013) : rejeté (p. 7014).

BARATE (Claude)

Député des Pyrénées-Orientales

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre la création de « Chartes de participation » dans les collectivités territoriales et à déterminer les modalités de l'intéressement des agents de ces collectivités (n° 63)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre l'attribution éventuelle de primes d'intéressement aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités territoriales (n° 86)** [20 avril 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4688).

Départements : Pyrénées-Orientales (p. 4688).

Impôts et taxes : provisions pour aléas climatiques (p. 4689).

Equipement, transports et tourisme : équipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports ferroviaires : T.G.V. Sud-Ouest : prolongement jusqu'en Espagne (p. 5333, 5334).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] (p. 5628) :

Aides :

– aide personnalisée au logement ;

– location-accession à la propriété : relance : perspectives ;

– prêts d'accession à la propriété (P.A.P.).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; niveau de confort ; acquisition par les locataires.

BARBIER (Gilbert)

Député du Jura

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 14).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **élections municipales (n° 420)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à modifier et à compléter l'article L. 10 du code du service national afin de **permettre aux étudiants en médecine, art vétérinaire, pharmacie et art dentaire de bénéficier d'un report légal d'incorporation jusqu'à l'âge de vingt-huit ans et d'un report supplémentaire d'incorporation d'un an pour obtenir un diplôme terminal (n° 421)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **instaurer une déchéance quadriennale en matière de recouvrement des créances de l'Etat, étrangères à l'impôt et au domaine (n° 422)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier l'article 231 du code civil** et à **abréger le délai de réflexion postérieur à l'audience de conciliation pour permettre aux époux de réitérer leur requête dans le cadre du divorce par consentement mutuel sur requête conjointe (n° 470)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à modifier les articles 131-14, 222-12 et 222-13 du code pénal pour **lutter contre la violence dans les lieux publics, en particulier lors des manifestations à caractère sportif, culturel ou de fête (n° 531)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à l'abrogation des articles 3 à 7 de la loi n° 91-722 du 7 août 1991 relative au **congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles** et au **contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 793)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 239**, posée le 6 décembre 1993 : **tracé de l'autoroute entre Dole et Bourg-en-Bresse** (p. 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : autoroute A 39 : construction : tracé (p. 7359, 7360).

BARDET (Jean)

Député du Val-d'Oise

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécialement destiné à l'accueil des personnes incarcérées [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [2 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 655), relatif à la **santé publique et à la protection sociale (n° 755)** [23 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 842), relatif à la **santé publique et à la protection sociale (n° 856)** [16 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale **(n° 869)** [20 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5141) ;

– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 5141, 5142).

Etrangers : intégration (p. 5142).

Handicapés :

– allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5142) ;

– centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5142).

Hôpitaux et cliniques : excédents de lits (p. 5142).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : égalité fiscale (p. 5142).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5141, 5142).

Parlement : information et débat sur les comptes sociaux (p. 5142).

Personnes âgées : hospices : humanisation (p. 5142).

Professions médicales : convention médicale (p. 5142).

Santé publique :

– sida : lutte contre (p. 5142) ;

– toxicomanie : lutte contre (p. 5142) ;

– tuberculose (p. 5142).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Communautés européennes : directives : préparation et transposition (p. 6528).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6529).

Hépatite B ou C (p. 6528).

Hôpitaux et cliniques :
- autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6528, 6529) ;
- fonds d'aide à la restructuration hospitalière (p. 6529) ;
- lits : reconversion (p. 6528, 6529).

Médicaments :
- Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6527, 6528) ;
- publicité et profession de visiteur médical (p. 6527, 6528).

Mer et littoral : armateurs : charges sociales (p. 6529).

Mutuelles : mutuelles étudiantes (p. 6527).

Pharmacie : pharmaciens (p. 6528).

Professions médicales :
- convention médicale (p. 6529) ;
- médecins (p. 6528).

Sécurité sociale : assurance maladie :
- Alsace-Moselle : régime local (p. 6529) ;
- dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6529, 6531, 6532) ;
- non-salariés : maintien des droits (p. 6527, 6529).

Sénat : texte adopté (p. 6527).

Sida : lutte contre :
- débat parlementaire (p. 6528) ;
- dépistage (p. 6527, 6528).

Système pénitentiaire : détenus :
- protection sociale (p. 6527, 6528) ;
- soins médicaux (p. 6528).

Tabagisme : prévention (p. 6527).

Tuberculose : lutte contre (p. 6527).

Vie, médecine et biologie : prélèvements, importations et exportations d'organes (p. 6529).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de Mme Muguette Jacquaint (taxe les « bénéfices réalisés dans l'industrie pharmaceutique » à due concurrence du taux nécessaire à compenser les dépenses de vaccination antituberculeuse des services de vaccination) (p. 6575) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 corrigé du Gouvernement (limite la compétence des dispensaires antituberculeux à la seule délivrance de médicaments) (p. 6575) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 137 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 5 corrigé du Gouvernement : adopté (p. 6575).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Louis Beaumont (impose la déclaration des cas de contamination par le virus de l'immunodéficience dès qu'ils sont constatés) (p. 6578).

Article 2 *(prise en charge sanitaire des détenus par le service public hospitalier : article L 711-3 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Philippe Houillon (précise que les établissements privés d'hospitalisation peuvent participer à la mission du service public hospitalier en milieu pénitentiaire) (p. 6580).

Article 2 bis nouveau *(participation financière des établissements hospitaliers à la protection sociale des détenus) :*

– *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (de suppression compte tenu de l'insertion de son dispositif à l'article 3) : adopté (p. 6580).

Article 3 *(protection sociale des détenus et financement de leur prise en charge sanitaire) :*

Article L. 381-30 du code de la sécurité sociale (affiliation des détenus à l'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale) :

– *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6581).

Article L. 381-30-1 du code de la sécurité sociale (prestations en nature versées aux détenus et à leurs ayants droit) :

– *défavorable* à l'amendement n° 256 de M. Claude Bartolone (maintient le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie aux ayants droit d'un étranger incarcéré en situation irrégulière et l'ensemble des droits pour lui-même et ses ayants droit à sa libération) (p. 6582).

Article L. 381-30-2 du code de la sécurité sociale (participation de l'Etat au financement de la protection sociale des détenus) :

– *défavorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (supprime la référence à l'évolution des dépenses de santé de la population carcérale pour fixer le montant de la participation de l'Etat) (p. 6582).

Article L. 381-30-5 du code de la sécurité sociale (modalités de prise en charge des dépenses relatives à la protection sociale des détenus) :

– *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6582).

Article L. 380-30-6 du code de la sécurité sociale (nature des dépenses prises en charge par l'Etat) :

– *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (rédactionnel) (p. 6582) : adopté (p. 6583).

Article 4 *(dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (diminue le montant de la cotisation individuelle due par l'Etat pour chaque détenu pendant la période au cours de laquelle sa prise en charge sanitaire n'est pas assurée par le service public hospitalier sauf cas d'hospitalisation) (p. 6583).

Article 5 bis nouveau *(personnels de santé exerçant en milieu pénitentiaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles intervient le reclassement professionnel des personnels infirmiers des établissements pénitentiaires) (p. 6584).

Article 6 bis nouveau *(proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience dans les établissements pénitentiaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6591).

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *soutient* les amendements nos 92 de la commission et 153 de M. Michel Hannoun (excluent du champ de l'article l'information dispensée au sein de l'hôpital par les pharmaciens hospitaliers) : adoptés (p. 6593) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 33 de Mme Roselyne Bachelot et 52 deuxième rectification de M. Bernard Charles (excluent du champ de l'article : la correspondance nécessaire pour répondre à une question précise sur un médicament, certaines informations de nature pharmacologique et sur les conditions de vente ainsi que les informations relatives à la santé humaine) (p. 6594).

Article L. 551-3 du code de la santé publique (médicaments pouvant faire l'objet de publicité auprès du public) :

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Roselyne Bachelot (supprime l'obligation d'un message de renvoi à la consultation d'un médecin en cas de publicité pour un médicament) (p. 6594).

Article L. 551-5 du code de la santé publique (visa de publicité auprès du public) :

– *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Bernard Charles (exclut du champ d'application les campagnes de publicité pour les vaccinations auprès des professionnels de la santé) (p. 6594).

Article L. 551-6 du code de la santé publique (dépôt de publicité auprès des professionnels de santé) :

– *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (porte à quinze jours le délai dans lequel la publicité pour un médicament diffusée auprès de professionnels de santé est déposée à l'Agence du médicament) : adopté (p. 6594).

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 36 de Mme Roselyne Bachelot et 152 de M. Michel Hannoun (prévoient la consultation des ordres des pharmaciens et des médecins pour établir la liste des diplômes permettant l'accès à la profession de visiteur médical) (p. 6595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de Mme Muguette Jacquaint (précise que l'obligation faite aux employeurs des visiteurs médicaux de veiller à l'actualisation de leurs connaissances est remplie au titre de la formation continue) (p. 6595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 146 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (rédactionnel) (p. 6595).

Article L. 551-8 du code de la santé publique (délivrance d'échantillons gratuits de médicaments) :

– *défavorable* aux amendements n°s 37 de Mme Roselyne Bachelot et 50 de M. Bernard Charles (interdisent de remettre des échantillons gratuits aux médecins) (p. 6596) ;

– *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Bernard Charles (précise que l'interdiction de donner des échantillons de médicaments contenant des substances classées comme psychotropes ou stupéfiants s'entend par référence aux classements « des conventions internationales ») (p. 6596) ;

– *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (précise que les échantillons gratuits sont identiques aux spécialités pharmaceutiques concernées et portent la mention de leur gratuité) : adopté (p. 6596) ;

– *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (interdit la promotion de médicaments auprès de médecins ou de pharmaciens par l'attribution d'un quelconque avantage) : adopté (p. 6596).

Article L. 551-10 du code de la santé publique (publicité en faveur de certains produits) :

– *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (exclut de la réglementation sur la publicité des médicaments les produits bénéfiques pour la santé qui ne sont pas des médicaments au sens de l'article L. 511 du code de la santé publique) : adopté (p. 6597).

Article 8 *(coordination)* (p. 6598) :

– *défavorable* à l'amendement n° 162 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (porte à 250 000 F et 500 000 F en cas de récidive le montant de l'amende pour infraction aux règles sur la publicité pharmaceutique et la profession de visiteur médical ; supprime l'amende pour infraction à l'interdiction de publicité ou de propagande pour les objets, appareils et méthodes visés à l'article L. 552 du code de la santé publique) (p. 6599) ;

– *favorable* à l'amendement n° 189 du Gouvernement (porte à 250 000 F et 500 000 F en cas de récidive le montant maximum de l'amende pour infraction aux règles sur la publicité pharmaceutique ou à l'interdiction de publicité ou de propagande pour les objets, appareils et méthodes visés à l'article L. 552 du code de la santé publique) (p. 6599).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (dispense de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission, les visiteurs médicaux en exercice depuis moins de trois ans) : adopté (p. 6599).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6600) ;

– *favorable* à l'amendement n° 186 de M. Bernard Charles (de précision) (p. 7600) ;

– *favorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean Ueberschlag (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6602) ;

– *favorable* à l'amendement n° 148 de M. Claude Birraux (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6602) ;

– *favorable* aux amendements identiques n°s 142 de M. Jean Ueberschlag et 149 de M. Claude Birraux (de conséquence) (p. 7602) ;

– *favorable* aux amendements identiques 143 de M. Jean Ueberschlag et 151 de M. Claude Birraux (de conséquence) (p. 6602) ;

– *favorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Bernard Charles (précise que les règles propres aux essais des médicaments homéopathiques qui font l'objet d'une autorisation de mise sur le marché prennent en compte « la spécificité du médicament homéopathique et un usage généralement lié à la tradition ») (p. 6603).

Article 12 *(dispositions transitoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (supprime l'obligation de déposer dans les six mois de l'entrée en vigueur des dispositions d'application de l'article 10 de la loi les demandes d'enregistrement ou d'autorisation des médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la lois) : adopté (p. 6604) ;

– *favorable* à l'amendement n° 229 rectifié de M. Denis Jacquat (reporte au 31 décembre 1996 le terme du délai dans lequel les médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la loi doivent faire l'objet d'une demande d'enregistrement ou d'autorisation) (p. 6604).

Article 13 *quater* nouveau *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : article L. 571 du code de la santé publique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6607).

Article 13 *septies* nouveau *(services de garde et d'urgence : article L. 588-1 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Henri Cuq (supprime l'obligation faite au pharmacien qui ouvre son officine sans être de service de tenir cette dernière ouverte durant tout le service considéré) (p. 6608).

Après l'article 13 *septies* nouveau :

– *favorable* à l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise les pharmaciens d'officine à dispenser personnellement une commande au domicile des patients dont la situation le requiert) (p. 6608) ;

– *son* sous-amendement n° 277 à l'amendement n° 166 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de mise en œuvre de cette autorisation) : adopté (p. 6609).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 168 de M. Bernard Charles (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) (p. 6611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Michel Hannoun (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) (p. 6611) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 155 de M. Michel Hannoun et 169 de M. Jean-Pierre Foucher (excluent l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) (p. 6611).

Article L. 665-4 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 156 de M. Michel Hannoun (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical interne aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer « d'une personne qualifiée ») (p. 6612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Foucher (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical interne aux exigences de sécurité et de santé s'il dispose « d'une personne qualifiée ») (p. 6612).

Article L. 665-7 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 190 du Gouvernement (punit d'un emprisonnement de quatre ans et d'une amende de 500 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement la méconnaissance de l'obligation de déclaration prévue au premier alinéa de l'article L. 665-6 du code de la santé publique et prévoit, premièrement, que les personnes visées à l'article L. 658-8 du même code sont qualifiées pour rechercher et constater les infractions aux règles applicables aux dispositifs médicaux, deuxièmement, que les dispositions de la loi du 1[er] août 1905 sur la répression des fraudes s'appliquent à ces mêmes infractions) (p. 6612).

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6612).

Article 16 *(renforcement du dispositif de lutte contre le tabagisme) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Germain Gengenwin (reporte au 30 juin 1996 la date jusqu'à laquelle peuvent être commercialisées les unités de conditionnement, autres que les paquets de cigarettes, ne portant pas un message spécifique de caractère sanitaire) (p. 6613).

Article 17 : *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 du Gouvernement (permet un recours hiérarchique contre les décisions du directeur général de l'Agence) (p. 6614) ;

– *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (permet au ministre de la santé de se subsistuer au directeur général de l'Agence en cas de menace grave pour la santé publique) : adopté (p. 6614) ;

– *favorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (exclut de la compétence de l'Agence l'autorisation d'ouvrir un établissement pharmaceutique se livrant à l'exportation de médicaments) (p. 6615).

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 17 deuxième rectification du Gouvernement (donne compétence à l'Agence pour contrôler la qualité des analyses de biologie médicale et prévoit une procédure d'enregistrement des réactifs auprès de l'Agence) (p. 6616).

Article 18 *(régime de certaines taxes ou redevances) :*

– *favorable* à l'amendement n° 191 du Gouvernement (prévoit que la taxe pour les demandes d'autorisation administrative d'exploitation d'eau minérale est recouvrée par l'Agence selon les modalités prévues pour les créances des établissements publics administratifs de l'Etat) (p. 6617).

Après l'article 18 :

– *défavorable* à l'amendement n° 160 corrigé de M. François Roussel (précise que l'autorisation dérogatoire d'utiliser, lorsque la situation sanitaire l'exige, des médicaments vétérinaires n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché peut être suspendue ou retirée si les circonstances qui l'ont justifiée ont disparu ; prévoit que l'autorisation d'un médicament vétérinaire vaut autorisation de l'importer) (p. 6618).

Après l'article 18 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (porte à trois le nombre de conseillers d'Etat suppléants qui assistent le Conseil national de l'ordre des médecins) : retiré (p. 6618).

Avant l'article 19 :

– *favorable* à l'amendement n° 195 du Gouvernement (permet aux établissements de santé publics et privés de créer et de gérer des établissements d'hébergement pour personnes âgées) (p. 6619).

Article 19 *(autorisations tacites : article L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 112 de la commission (de suppression)(p. 6621) : adopté (p. 6622) ;

– *son* amendement n° 140 (prévoit que l'autorisation est réputée acquise en l'absence de réponse pendant un mois à une demande de communication des motifs du rejet tacite) : devenu sans objet (p. 6622).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6624) ;

– *favorable* à l'amendement n° 178 de M. Jean-Pierre Foucher (précise que le niveau des activités de soins justifiant un retrait d'autorisation est « apprécié selon des critères identiques entre établissements publics et privés ») (p. 6625) ;

– *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (supprime la consultation du Conseil supérieur des hôpitaux sur le projet de décret fixant la période à prendre en compte pour apprécier le niveau des activités de soins) : adopté (p. 6625) ;

– *soutient* l'amendement n° 114 de la commission (impose de motiver la décision de retrait ; précise qu'avant d'être saisi le comité d'organisation sanitaire consulté obtient communication « de l'ensemble des éléments de la procédure contradictoire » et porte à six mois le délai pendant lequel l'établissement en cause peut présenter ses observations) (p. 6625) : adopté (p. 6626) ;

– *favorable* à l'amendement n° 161 de M. Adrien Zeller (précise que le comité d'organisation sanitaire consulté examine si, compte tenu de la carte et du schéma d'organisation sanitaire, l'établissement pour lequel un retrait d'autorisation est envisagé peut bénéficier du transfert de services d'un établissement public de santé) (p. 6626) ;

– *favorable* à l'amendement n° 192 du Gouvernement (prévoit que dans le cas où un retrait d'autorisation diminue les moyens au-delà de l'excédent constaté qui l'a justifié, aucune autorisation ne peut être accordée avant la révision des indices de besoins correspondants) (p. 6627) ;

– *favorable* à l'amendement n° 179 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat règle la situation des praticiens hospitaliers titulaires dont le service fait l'objet d'une reconversion) (p. 6627).

Article 21 *(expérimentations)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6629).

Article 21 *bis* nouveau *(regroupements : article L. 712-11 du code de la santé publique)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6631).

Après l'article 22 :

– *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (permet la reconstitution en services, de structures médicales qui ne prennent pas en charge des malades) (p. 6632).

Article 23 *(fonction publique hospitalière)* :

– *soutient* l'amendement n° 116 de la commission (impose d'obtenir l'accord des établissements de santé concernés avant que le plus grand d'entre eux organise un concours de recrutement commun) (p. 6636) : rejeté (p. 6637) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement et *soutient* l'amendement identique n° 117 rectifié de la commission (rétablissent le paragraphe V de l'article qui porte à 0,15 p. 100 le taux de la cotisation pour financement des congés de formation professionnelle des personnels hospitaliers) : adoptés (p. 6637).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : article L. 595-1 du code de la santé publique)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6637) ;

– *soutient* son amendement n° 159 et l'amendement identique n° 41 de Mme Roselyne Bachelot (autorisent l'activité de pharmacies intérieures dans les services de santé des collectivités territoriales) : rejetés (p. 6638).

Article 28 *(distribution des produits stables)* :

– *soutient* l'amendement n° 118 de la commission (supprime l'exclusivité de la distribution des produits stables autorisés avant la date de promulgation de la loi du 4 janvier 1993 par les établissements de transfusion sanguine) (p. 6638) : rejeté (p. 6639).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *favorable* à l'amendement n° 21 du Gouvernement (prévoit que les établissements de santé autorisés à prélever et greffer des organes peuvent les importer ou les exporter, les établissements pratiquant uniquement des prélèvements ne pouvant que les exporter ; soumet à l'autorisation du ministre de la santé l'importation et l'exportation des tissus et cellules issus du corps humain) (p. 6641) ;

– *favorable* à l'amendement n° 136 corrigé de M. Jean-Paul Virapoullé (institue un comité d'observation de la santé publique dans chaque département d'outre-mer) (p. 6641) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. Georges Colombier (supprime la fixation par la convention nationale entre les caisses d'assurance maladie et les infirmiers de conditions en matière d'expérience professionnelle en milieu hospitalier, de sanctions pour faits liés à l'exercice professionnel et de suivi d'actions de formation) (p. 6641).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant)* :

– *ses observations* (p. 6644).

Handicapés :

– allocation aux adultes handicapés ;

– complément forfaitaire pour l'autonomie.

– *soutient* l'amendement n° 119 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6645) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (limite le bénéfice du complément d'allocation aux handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 80 p. 100) : adopté (p. 6645).

Après l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 120 de la commission (limite la dispense d'avance des frais d'examens de laboratoires aux bénéficiaires d'une aide médicale gratuite ou d'une prise en charge totale à des dépenses importantes résultant d'une longue maladie ainsi qu'aux assurés qui gardent à leur charge un montant de dépenses dépassant un plafond fixé par décret) : adopté (p. 6646) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 184 de M. Jean-Luc Préel (limite la dispense d'avance des frais d'examens de laboratoires aux bénéficiaires d'une aide médicale gratuite ou d'une prise en charge totale) (p. 6646).

Article 33 *(report de la date limite de validation des actes pris en application de la convention médicale de 1990)* :

– *son* amendement n° 203 (reporte cette date au 28 novembre 1993) : adopté (p. 6646).

Après l'article 33 :

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié du Gouvernement (étend l'assiette de la cotisation d'assurance personnelle aux revenus perçus à l'étranger, ou provenant de l'étranger, ou versés par une organisation internationale) (p. 6647) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 du Gouvernement (prévoit que la contribution annuelle aux unions des médecins exerçant à titre libéral fait l'objet d'un versement unique au plus tard le 15 mai de l'année en cours) (p. 6647) ;

– *son* sous-amendement n° 202 (corrige une erreur matérielle) à l'amendement n° 24 du Gouvernement (p. 6647) : adopté (p. 6648).

Article 34 *(validation de dispositions relatives au régime local d'assurance maladie)* :

– *son* amendement n° 205 (de précision) : adopté (p. 6649) ;

– *favorable* à l'amendement n° 25 du Gouvernement (étend aux salariés agricoles la validation du précompte de la cotisation d'assurance maladie versée par le salarié au régime local) (p. 6649) ;

– *son* sous-amendement n° 204 (étend la validation à la part patronale de la cotisation) à l'amendement n° 25 du Gouvernement : adopté (p. 6649) ;

– *son* amendement n° 206 (de coordination) : adopté (p. 6650) ;

– *son* amendement n° 207 (donne une base légale à la part patronale de la cotisation d'assurance maladie versée au régime local au titre des salariés agricoles) : adopté (p. 6650) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de Mme Muguette Jacquaint (donne un caractère obligatoire à la cotisation des salariés agricoles au régime local d'assurance maladie) (p. 6650) ;

– *son* amendement n° 208 (de coordination) : adopté (p. 6650).

Après l'article 35 :

– *soutient* l'amendement n° 123 rectifié de la commission (de coordination et étend aux ayants droit de la victime d'un accident du travail qui a le caractère d'un accident de la circulation impliquant un véhicule conduit par l'employeur ou un de ses préposés, la possibilité de mettre en cause la responsabilité de l'auteur de l'accident dans les conditions du droit commun) : adopté (p. 6653) ;

– *soutient* l'amendement n° 124 de la commission (généralise l'assiette forfaitaire de calcul des cotisations sociales dues par les particuliers au titre de leurs employés de maison) (p. 6653) : adopté (p. 6654).

Article 36 *(extension facultative du « maintien des droits » aux non-salariés non agricoles après liquidation judiciaire)* :

– *ses observations* (p. 6654).

– *favorable* à l'amendement n° 193 du Gouvernement (précise que le défaut de versement des cotisations d'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles ne suspend le bénéfice des prestations qu'à l'expiration d'un délai de trente jours à compter de la date d'échéance de ces cotisations) (p. 6654) ;

– *soutient* l'amendement n° 126 de la commission (de précision) (p. 6654) : adopté (p. 6655).

Après l'article 36 :

– *soutient* l'amendement n° 127 de la commission (donne compétence à la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés en matière de prévention, d'éducation et d'information sanitaires) : adopté (p. 6655).

Article 36 *bis* nouveau *(extension facultative du « maintien des droits » aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles après liquidation judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 128 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6655).

Après l'article 36 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 129 de la commission (autorise les gérants minoritaires des sociétés à responsabilité limitée de s'affilier aux régimes de protection sociale des professions indépendantes) (p. 6665) : retiré (p. 6656).

Article 37 *(modalités de fixation de la contribution patronale au régime de retraite des marins) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6657).

Article 38 nouveau *(unification du taux de remises de gestion accordées aux mutuelles étudiantes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 6657) ;

– *favorable* à l'amendement n° 27 du Gouvernement (précise que le montant de la remise de gestion est unifié au terme d'une période transitoire d'une durée maximum de trois ans ; renvoie la fixation des conditions d'application à un arrêté des ministres de la sécurité sociale et du budget) (p. 6658) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 130 de la commission (fixe au 31 décembre 1995 le terme de cette période transitoire) à l'amendement n° 27 du Gouvernement : adopté (p. 6658).

Après l'article 38 nouveau :

– *favorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6659) ;

– sur les sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement :

– *défavorable* au sous-amendement n° 234 de M. Claude Bartolone (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) (p. 6661) ;

– *favorable* au sous amendement n° 279 du Gouvernement (précise que le dossier médical appartient au patient, est couvert par le secret médical et que le médecin chargé de sa tenue porte à la connaissance du patient, dans le respect des règles déontologiques, les informations qu'il contient) (p. 6662) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 133 de la commission (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste sauf dans les cas prévus par un décret en Conseil d'Etat) : retiré (p. 6663) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 236 de M. Claude Bartolone (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat la détermination des médecins ayant qualité pour tenir le dossier médical selon les catégories de patients concernés) (p. 6664) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 213 de M. Georges Sarre (dispose que « le dossier médical ne peut être détenu par le malade » et que « nulle copie ne peut lui en être donnée ») (p. 6665) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 212 de M. Georges Sarre (précise que « tout malade peut retirer la tenue de son dossier médical à un médecin pour le confier à un autre ») (p. 6665) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 173 rectifié de M. Pierre Hellier (précise que le choix du médecin qui tient le dossier médical peut être modifié sur demande du patient ou du médecin) (p. 6665, 6666) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 174 de M. Pierre Hellier (rédactionnel) (p. 6666) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 239 de M. Claude Bartolone (supprime le carnet de liaison) (p. 6667) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 240 de M. Claude Bartolone (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la fixation des modalités d'application des articles relatifs au dossier de suivi médical et au carnet de liaison) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 241 de M. Claude Bartolone (de conséquence) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 243 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 216 de M. Georges Sarre (supprime la mise en œuvre progressive du dossier de suivi médical en fonction de catégories de patients et fixe au 31 décembre 1998 la date limite de cette généralisation) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 244 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite au médecin d'informer tout patient, et le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont il relève, qu'il appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur) (p. 6678) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 177 de M. Pierre Hellier (impose au médecin de recueillir l'accord du patient qui appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur avant d'informer de ce fait le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève ce patient) (p. 6678) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 245 de M. Claude Bartolone (soumet la décision de constituer un dossier de suivi médical à l'accord du service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève le patient) (p. 6678).

– *favorable* à l'amendement n° 223 du Gouvernement (autorise le fonds de solidarité vieillesse à recruter des agents de droit privé régis par les conventions collectives applicables au personnel des organismes de sécurité sociale) (p. 6679) ;

– *favorable* à l'amendement n° 253 de M. Jean-Pierre Foucher (donne aux commissions régionales et à la Commission nationale du contentieux technique de la sécurité sociale la dénomination respectivement de tribunaux du contentieux de l'incapacité et de Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail et modifie la composition des commissions régionales) (p. 6679) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 272 de Mme Elisabeth Hubert (prévoit la transmission par les caisses d'assurance maladie aux unions professionnelles de médecins des données résultant du codage des actes effectués, des prestations servies et des pathologies diagnostiquées) (p. 6680) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 du Gouvernement (impose aux médecins conventionnés exerçant à titre libéral de faire parvenir à l'union professionnelle des médecins dont ils relèvent les informations nécessaires au codage des actes effectués, des prestations servies et des pathologies diagnostiquées sans caractère nominatif) (p. 6680) ;

– *favorable* à l'amendement n° 32 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit qu'à compter du 1er juillet 1994, l'assiette des cotisations sociales des artistes auteurs dont les revenus ne sont pas assimilés fiscalement à des traitements et salaires est constituée du montant des revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 20 p. 100 ; fixe le régime applicable à l'organisme unique de gestion du régime des artistes auteurs qui est institué à compter du 1er janvier 1995) (p. 6681) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) ;

– *défavorable* aux sous-amendements identiques nos 170 de M. Jean-Pierre Foucher et 226 de M. Bernard Debré (fixent le taux de la contribution des grossistes-répartiteurs à 1,35 p. 100 si la croissance du chiffre d'affaires moyen du dernier trimestre de 1993 et des trois premiers trimestres de 1994 croît de moins de 6 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente, ramènent ce taux à 1,2 p. 100 si la croissance précitée est comprise entre 2 p. 100 et 5 p. 100, à 1 p. 100 si cette même croissance est inférieure à 2 p. 100) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (p. 6683) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 rectifié du Gouvernement (fixe les règles de calcul de la prime de difficultés particulières des personnels des organismes de sécurité sociale du régime général dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et valide ce mode de calcul à compter du 1er décembre 1983 sauf décisions de justice devenues définitives) (p. 6685).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Hôpitaux et cliniques : autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 7850).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 7850).

Sécurité sociale : assurance maladie :

– dossier médical : création et tenue (p. 7850) ;

– remboursements : présentation du dossier médical (p. 7850).

Sénat : texte adopté (p. 7849).

SIDA : lutte contre :

– débat parlementaire (p. 7849) ;

– dépistage (p. 7849).

Vie, médecine et biologie : greffes d'organes (p. 7850).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (limite la compétence des dispensaires antituberculeux à la seule délivrance de médicaments) : adopté (p. 7862) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7862).

Article 6 *ter* nouveau *(proposition systématique de dépistage du SIDA) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7864).

Après l'article 6 *ter* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Louis Beaumont (impose de déclarer auprès de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales tout cas de contamination par le virus H.I.V.) (p. 7864) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jean-Louis Beaumont (impose de dépister la contamination par le virus H.I.V. « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 7865).

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Foucher (exclut du champ de l'article l'information dispensée, dans l'exercice de leurs fonctions, par les pharmaciens gérant une pharmacie à usage intérieur) (p. 7866).

Article L. 551-6 du code de la santé publique (dépôt de publicité auprès des professionnels de santé) :

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui fixe à quinze jours le délai dans lequel la publicité pour un médicament qui a été diffusée auprès de professionnels de santé est déposée à l'Agence du médicament) : adopté (p. 7867).

Article L. 551-11 du code de la santé publique (publicité en faveur des établissements pharmaceutiques) :

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de règles relatives à la publicité pour les officines de pharmacie) : adopté (p. 7867).

Article 7 *bis* *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel) (p. 7868).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispense les visiteurs médicaux en exercice depuis moins de trois ans à la date de la promulgation de la loi de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission dont la composition est fixée par accord interprofessionnel) : retiré (p. 7869) ;

– *favorable* à l'amendement n° 76 du Gouvernement (dispense les personnes qui exercent l'activité de visiteur médical depuis moins de trois ans à la date de promulgation de la loi de satisfaire, dans un délai de quatre ans à partir de cette même date, aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique si elles satisfont, dans le même délai, à des obligations de formation définies par l'autorité administrative) (p. 7869).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Bernard Charles (exclut les dépenses de personnel des réseaux de visiteurs médicaux de l'assiette de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 7870) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (ramène à 7 p. 100 le taux de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) : vote réservé (p. 7871) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7902).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission soutenu par M. Jean Ueberschlag (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie otale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 7872).

Article 13 *octies* 1 nouveau *(dispositions transitoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7874).

Article 13 *decies* *(collecte de médicaments) :*

– *favorable* à l'amendement n° 78 du Gouvernement (supprime le régime d'autorisation préalable du ministre de la santé après avis de l'ordre national des pharmaciens pour les collectes de médicaments inutilisés) (p. 7875).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-4 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer « d'une personne qualifiée ») : adopté (p. 7875) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de qualification requises du personnel permettant à un organisme autre que le fabricant de certifier la conformité d'un dispositif médical aux exigences de sécurité et de santé) : adopté (p. 7876).

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui permet au ministre de la santé de se substituer au directeur général de l'Agence en cas de menace grave pour la santé publique) : adopté (p. 7876) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 79 du Gouvernement (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut de la compétence de l'Agence l'autorisation d'ouvrir un établissement pharmaceutique se livrant à l'exportation de médicaments) (p. 7876).

Article 17 *bis* *(contrôle et sécurité des réactifs) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (supprime le paragraphe V de l'article qui prévoit une procédure d'enregistrement des réactifs auprès de l'Agence du médicament) (p. 7877).

Article 19 A *(établissements d'hébergement pour personnes âgées crées ou gérés par des établissements de santé) :*

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 7878) : retiré (p. 7879).

Lois : loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales : article 19 (p. 7878).

Article 19 *(autorisations tacites : article L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 7879) : rejeté (p. 7880) ;

– *son* amendement n° 65 (supprime le délai de trois mois accordé à l'administration pour répondre à une demande de motivation du refus tacite d'autorisation) : adopté (p. 7880) ;

– *son* amendement n° 66 (prévoit que l'autorisation est réputée acquise en l'absence de réponse dans un délai d'un mois à une demande de communication des motifs du rejet tacite) : adopté (p. 7881).

Article 22 ter nouveau *(élaboration de la carte sanitaire : article L. 712-5 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 7881) : adopté (p. 7882).

Article 30 *bis* nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*

– *favorable* aux amendements identiques n^{os} 19 de la commission et 67 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7883).

Après l'article 30 *bis* nouveau :

– *favorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean-Yves Chamard (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles le service de l'allocation compensatrice est interrompu si son bénéficiaire ne reçoit pas l'aide effective d'une tierce personne) (p. 7884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la récupération sur succession du montant de l'allocation compensatrice d'une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire) (p. 7884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean-Yves Chamard (subordonne l'attribution de l'allocation compensatrice à une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire à la condition qu'elle recoure aux services d'une tierce personne rémunérée) (p. 7884).

Article 31 *bis* *(limitation de la dispense d'avance de frais pour les dépenses de biologie médicale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7885) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (précise que la dispense d'avance des frais intervient compte tenu du montant total des actes de biologie en cause) (p. 7885) : adopté (p. 7886).

Article 35 *bis* A nouveau *(application rétroactive des nouvelles procédures de reconnaissance des maladies professionnelles) :*

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7886).

Article 36 *bis* *(extension facultative du maintien des droits aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles après liquidation judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7886).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *ses observations* (p. 7889).

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Claude Bartolone (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) (p. 7889) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que le patient a accès au contenu de son dossier médical par l'intermédiaire du médecin choisi pour tenir ce dossier) : adopté (p. 7889) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Claude Bartolone (supprime la possibilité de confier la tenue du dossier médical à un médecin autre que généraliste) (p. 7890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Claude Bartolone (supprime le carnet médical) (p. 7891) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) (p. 7891) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le service du contrôle médical de l'organisme d'assurance maladie dispose d'un mois pour approuver la constitution du dossier médical ; supprime l'obligation faite au médecin qui tient le dossier de suivi médical d'informer le patient que les conditions qui ont justifié l'attribution du dossier ne sont plus satisfaites) (p. 7892) : retiré (p. 7893).

Article 43 *(sécurité sociale des artistes auteurs) :*

– *favorable* à l'amendement n° 46 du Gouvernement (prévoit, à compter du 1er janvier 1995, l'élection des membres du conseil d'administration de chaque organisme agréé de gestion du régime de sécurité sociale des artistes auteurs) (p. 7895).

Article 43 *bis* nouveau *(abrogation de l'article 49 de la loi du 27 janvier 1993) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7895) ;

– *son* amendement n° 69 corrigé (supprime l'abrogation des dispositions de l'article 49 précité relatives à la réassurance des mutuelles et à l'émission de titres participatifs par ces dernières) : adopté (p. 7895).

Article 46 *(reconduction de la contribution exceptionnelle des grossistes répartiteurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de précision) (p. 7896) : rejeté (p. 7898).

– *ses observations* sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (fixe à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie et supprime sa modulation trimestrielle) (p. 7897).

Après l'article 48 :

– *favorable* à l'amendement n° 81 du Gouvernement (réduit le taux des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées par les entreprises d'insertion conventionnées ; prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation de cette réduction) (p. 7899) ;

– *favorable* à l'amendement n° 82 du Gouvernement (institue une assiette forfaitaire de cotisation et un taux réduit de cotisation patronale d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les rémunérations versées aux personnes accueillies dans les organismes de réinsertion socio-professionnelle) (p. 7899).

Article 50 nouveau *(pensions de retraite des élus locaux) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 du Gouvernement (étend à tous les élus locaux qui ont acquis des droits à pension de retraite avant l'entrée en vigueur de la loi du 3 février 1992 la possibilité de continuer à cotiser auprès des institutions ou organismes redevables de ces avantages) (p. 7901).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Rapporteur suppléé par : *Péricard (Michel)* (p. 7924).

BARIANI (Didier)

Député de Paris

(21e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères) [6 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi sur les contrôles d'identité (n° 211) [27 mai 1993].

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O.débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **Affaires étrangères n° 582** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Mariages de complaisance** : lutte et prévention : réglementation ; immigration clandestine [28 avril 1993] (p. 214).

orales sans débat :

– **n° 219**, posée le 29 novembre 1993 : **football français** (p. 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : football : politique et réglementation (p. 6872 à 6874).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] (p. 189) :

Professions sociales : animateurs et éducateurs.

Sports :
- infrastructures de proximité ;
- partenariat Etat, collectivités locales, fédérations ;
- pratique scolaire ;
- pratiques sportives : intégration.

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] (p. 407, 408) :

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression.

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation ;
- acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression ;
- acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité.

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen :
- entrée en vigueur (p. 1345) ;
- suppression des contrôles aux frontières : conséquences (p. 1344, 1345).

Contrôles d'identité :
- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1344, 1345) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1344).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1345).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Communes : maire : officier de police et d'état civil : étendue de ses pouvoirs : lien avec le projet de loi (p. 1701, 1702).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1701).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1701) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1701).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- étrangers en situation irrégulière : mariage en France : interdiction (p. 1702) ;
- mariages de complaisance : lutte contre (p. 1702).

Regroupement familial (p. 1701).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1701).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1993] (p. 1837) :

Commerce extérieur :
- activités économiques : délocalisations : évolution et développement ;
- protectionnisme, libéralisme ou troisième voie.

Communautés européennes : protection communautaire contre les délocalisations : portée et limites.

Emploi : chômage : conséquence des délocalisations.

Entreprises :
- compétitivité : coûts de production : disparités ;
- compétitivité : main d'œuvre : qualification.

Parlement : Sénat : rapport de M. Arthuis.

Pays en voie de développement : systèmes économiques et sociaux.

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1837).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2060) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2060) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2060).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2061) ;
- jugement : possibilité de cassation (p. 2061) ;
- objectifs et vocation (p. 2061) ;
- saisine : directe ou indirecte : création d'une Commission des requêtes (p. 2060) ;
- saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2061).

Justice : crise et dysfonctionnements (p. 2060).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 2061).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble : (p. 2060, 2061).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : article L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 571 de M. Jean Bousquet (généralise l'application de l'article) (p. 3624) : retiré (p. 3625).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 854 de M. Claude Malhuret (rédactionnel) (p. 3660) ;

– *soutient* l'amendement n° 574 de M. Jean Bousquet (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3658) : retiré (p. 3660).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] (p. 4151) :

Collectivités locales :
- concours de l'Etat ;
- relations financières avec l'Etat : clarification.

Contribution sociale généralisée (C.S.G.).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation logement.

Etat : missions.

Finances publiques : dette publique.

Impôt sur le revenu.

Impôt sur le revenu : taux marginal.

Parlement.

Deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères [28 octobre 1993] :

Français de l'étranger : aides et protection du ministère (p. 5084).

France : place dans le monde (p. 5085).

Ministère des affaires étrangères :
- Comité interministériel de l'action extérieure (p. 5084) ;
- communication entre le ministère et son administration : amélioration : nécessité (p. 5083, 5084) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5084) ;
- informatique : schéma directeur : mise en place (p. 5084) ;
- Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 5084) ;
- personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5084) ;
- Politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) : « rattachement » à un secrétaire général adjoint : opportunité (p. 5084) ;
- structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5083, 5084).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Associations : bénévolat (p. 5471).

Sports : sportifs : « joueurs promotionnels » : statut (p. 5472).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5578).

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5578).

France : société : aggravation de la violence : nécessité d'un débat national (p. 5578).

Sport : vocation et déviations (p. 5578).

Stades : sécurité :

- législation actuelle : insuffisance (p. 5578) ;
- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5578) ;
- peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5578) ;
- politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5579) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5579).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] (p. 6452) :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences.

Immigration :

- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels ;
- projet de loi : contenu et nécessité : appréciation.

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet.

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration.

Regroupement familial.

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] (p. 7457) :

Fonction publique : principes directeurs : neutralité, impartialité et obligation de réserve : renforcement.

Hauts fonctionnaires :

- départ vers le secteur privé : encadrement et moralisation ;
- statut et fonctions : dégradation et effort de revalorisation.

Tour extérieur :

- intérêt pour les grands corps ;
- réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection ;
- règles actuelles et politisation des nominations.

BARNIER (Michel)

Député de la Savoie

(2e circonscription)

R.P.R.

puis ministre de l'environnement

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'environnement. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Gaillard (Claude)* : nuage radioactif** : Russie : complexe militaro-industriel de Tomsk : accident ; conséquences [14 avril 1993] (p. 79, 80).

– ***Darrason (Olivier)* : pollution de l'étang de Berre** : pollution : lutte et prévention ; comité d'experts scientifiques : étude en cours [5 mai 1993] (p. 294, 295).

– ***Guillaume (François)* : pollution et agriculture** : normes antipollution : respect ; conséquences financières pour les exploitants [5 mai 1993] (p. 300, 301).

– ***Picotin (Daniel)* : chasse** : Aquitaine : chasse à la tourterelle ; protection des espèces [26 mai 1993] (p. 680, 681).

– ***Moyne-Bressand (Alain)* : surgénérateur de Creys-Malville et politique énergétique** : enquête publique : prolongation ; vieillissement des centrales nucléaires ; débat national sur l'énergie en France [26 mai 1993] (p. 682, 683).

– ***Rignault (Simone)* : forêt du Morvan** : politique forestière : préservation de la diversité des forêts : rôle des parcs naturels régionaux : Morvan [27 octobre 1993] (p. 4991).

– ***Galley (Robert)* : maîtrise des pollutions agricoles** : eau : qualité : lutte contre les pollutions agricoles : plan de maîtrise : financement [3 novembre 1993] (p. 5298).

– ***Bataille (Christian)* : déchets nucléaires** : énergie nucléaire : déchets radioactifs : stockage : immersion en mer : convention de Londres : attitude de la France [10 novembre 1993] (p. 5744, 5745).

– ***Richemont (Henri de)* : stockage des déchets nucléaires** : déchets radioactifs : stockage : laboratoires de recherches sur le stockage souterrain : implantation : Charroux ; Civray ; Confolens ; Champagne-Mouton [8 décembre 1993] (p. 7304).

– ***Le Nay (Jacques)* : rejets de détonateurs sur le littoral** : pollution et nuisances : pesticides ; détonateurs ; lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8100, 8101).

orales sans débat de :

– ***Bouvard (Michel) (n° 52)* : électricité et gaz (lignes à haute tension – pollution et nuisances – Rhône-Alpes)** : parc électronucléaire : surcapacité ; ligne transfrontière à haute tension : mission d'information ; développement touristique : pénalisation [13 mai 1993] (p. 446, 447, 448).

– ***Merville (Denis) (n° 57)* : mer et littoral (estuaires – protection de l'environnement – Seine-Maritime)** : estuaire de la Seine : protection ; concertation ; schémas globaux d'aménagement : instauration [13 mai 1993] (p. 448, 449).

– ***Bernard (Jean-Louis) (n° 116)*** : **cours d'eau, étangs et lacs (Loire – aménagement – barrages)** : travaux d'entretien et d'aménagement ; comité de bassin : rôle [10 juin 1993] (p. 1332, 1338).

– ***Gengenwin (Germain) (n° 120)*** : **ordures et déchets (décharges – implantation – conséquences – nappe phréatique – Bas-Rhin)** : plan départemental de gestion des déchets ; Bergheim : centre de tri et de stockage ; Commission de surveillance : mise en place [10 juin 1993] (p. 1333, 1334).

– ***Taubira-Delannon (Christiane) (n° 121)*** : **D.O.M. (Guyane : environnement – protection, conséquences – développement économique)** : forêt tropicale primaire : protection ; comité de pilotage ; barrage de Petit-Saut : impact sur l'environnement ; ressources minières : respect du code minier [17 juin 1993] (p. 1747, 1748, 1749).

– ***Blessy (Gilbert) (n° 247)*** : **risques d'éboulements dans la vallée de la Romanche** : glissements de terrain : lieudit l'Ile Falcon : lutte et prévention ; Isère [16 décembre 1993] (p. 7711 à 7714).

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) (n° 212).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Affaires étrangères : Suisse (p. 2300, 2301).

Communautés européennes : relations avec les pays riverains du Rhin :
- Allemagne (p. 2300, 2301) ;
- Luxembourg (p. 2300) ;
- Pays-Bas (p. 2300, 2301) ;
- Suisse (p. 2300, 2301).

Convention de Bonn et protocole additionnel : historique des négociations (p. 2300).

Cours d'eau, étangs et lacs : Rhin :
- protection contre la pollution (p. 2300, 2301, 2304) ;
- saumon et poissons migrateurs : frayères : réhabilitation (p. 2301).

Environnement :
- agences financières de bassin : actions (p. 2301, 2304) ;
- chlorures : stockage et élimination : modalités et financement (p. 2300, 2301) ;
- pollution du Rhin par les chlorures ; salinité de l'eau (p. 2300, 2301, 2304) ;
- pollution du Rhin : pollutions chimiques et thermiques (p. 2301) ;
- risques technologiques : accidents industriels : prévention (p. 2301).

Entreprises : mines de potasse d'Alsace : responsabilité ; contentieux ; stockage des déchets : améliorations ; concurrence étrangère : emploi (p. 2300, 2301, 2304).

Gouvernement : ministère de l'environnement : politique de lutte contre la pollution : actions du précédent Gouvernement (p. 2300, 2301).

Régions : Alsace (p. 2302).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie.

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : suites (p. 4914).

Agriculture : bâtiments d'élevage : mise aux normes ; pollution agricole (p. 4911).

Air : pollution, couche d'ozone (p. 4914).

Bruit : lutte contre (p. 4912).

Collectivités locales et Etat : compétences respectives : projet de loi (p. 4910, 4911, 4913).

Communautés européennes :
- aide à l'Europe de l'Est et à l'ex-U.R.S.S. : programmes PHARE et TACIS (p. 4914) ;
- aide aux pays du Sud : conservatoire méditerranéen du rivage et du littoral : création (p. 4914) ;
- normes et directives : respect (p. 4914) ;
- programme « Life » (p. 4914).

Coopération et développement : coopération Nord-Sud (p. 4914).

Cours d'eau, étangs et lacs : fleuves et rivières : protection et restauration (p. 4912, 4915).

Déchets :
- déchets ménagers : collecte et traitement : financement ; cas du département de l'Hérault (p. 4916) ;
- « points noirs », sites pollués orphelins (p. 4916).

Eau : agences de l'eau : moyens financiers : sixième programme (1992-1996) (p. 4912).

Ecocitoyenneté (p. 4913).

Emploi : politique de l'environnement et lutte contre le chômage (p. 4910, 4912).

Energie :
- énergie nucléaire : généralités (p. 4915, 4916) ;
- énergie nucléaire : centrales d'Europe de l'Est (p. 4914) ;
- piles et pyralène : recyclage (p. 4912).

Enseignement : progammes : intégration des problèmes de l'environnement (p. 4913).

Industrie : environnement : débouchés pour les entreprises françaises (p. 4915).

Jeunes : opération « 1000 défis pour ma planète » (p. 4913).

Lois :
- code de l'environnement : perspectives (p. 4912) ;
- lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4911 à 4913).

Mines et carrières : loi n° 93-3 du 4 janvier 1993 relative aux carrières : substitution au code minier : schéma départemental des carrières : décret : parution (p. 4911).

Ministère de l'environnement :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4910, 4912) ;
- direction des relations internationales : suppression (p. 4909, 4910) ;
- directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : effectifs et investissements immobiliers (p. 4911) ;
- historique et missions (p. 4909, 4915) ;
- services centraux : emménagement dans les nouveaux locaux du 20, avenue de Ségur (p. 4910).

Ministère des affaires étrangères : cellule environnement et mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale (M.I.C.E.C.O.) : suppression (p. 4909, 4910, 4914).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4915, 4916) ;
- Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4915) ;
- Institut français de l'environnement (I.F.E.N.) (p. 4914).

Parcs naturels régionaux et réserves naturelles (p. 4915).

Parlement : débat sur l'énergie : session de printemps 1994 (p. 4916).

Recherche : recherche sur l'environnement : moyens (p. 4914).

Risques naturels : prévention et protection : plans d'exposition aux risques (P.E.R.) : cas des départements de l'Ardèche et du Vaucluse (p. 4915).

Service national : service national de l'environnement dès 1994 (p. 4913).

Sites : paysages :

- enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (p. 4912) ;
- protection et restauration (p. 4912).

Urbanisme :

- lois sur le littoral, la montagne, les paysages (p. 4913) ;
- plans d'occupation des sols : révision (p. 4915).

Ville : écologie urbaine (p. 4912).

Voirie :

- autoroute Nantes-Niort (p. 4913) ;
- tunnel du Sômport (p. 4913).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement : suites (MM. Michel Destot, Roland Nungesser) (p. 4930, 4940).

Agriculture :

- bâtiments d'élevage : mise aux normes (M. Marc Le Fur) (p. 4943) ;
- pollution agricole (M. Guy Drut) (p. 4932) ;
- remembrement agricole : modalités (M. Aloyse Warhouver) (p. 4925).

Air : pollution :

- effet de serre (M. Michel Destot) (p. 4930) ;
- Strasbourg : usines de pâte à papier et d'incinération des ordures ménagères (M. Marc Reymann) (p. 4937).

Bois et forêts :

- lutte contre les incendies : département des Bouches-du-Rhône (M. Olivier Darrason) (p. 4942) ;
- Office national des forêts (O.N.F.) : rôle (M. Yves Van Haecke) (p. 4931).

Chasse et pêche : chasse aux appelants (M. Hervé Mariton) (p. 4927).

Cours d'eau, étangs et lacs : Loire : aménagement (M. Jean Gravier) (p. 4934).

Déchets :

- décharges : création en région Rhône-Alpes (M. Michel Destot) (p. 4929) ;
- décharges : sites pollués orphelins : cas de Saint-Avold et de Forbach : recyclage des papiers usagés (M. Pierre Lang) (p. 4926) ;
- déchets hospitaliers (M. Michel Destot) (p. 4929) ;
- déchets industriels « spéciaux » : traitement (M. Jean-Pierre Philibert) (p. 4935) ;
- déchets : valorisation : papiers et cartons : crise (M. Thierry Lazaro) (p. 4941).

D.O.M.-T.O.M. : Guyane (Mme Christiane Taubira-Delannon) (p. 4923).

Eau :

- agences de l'eau (M. Hervé Mariton) (p. 4941) ;
- qualité : amélioration : situation dans les Côtes-d'Armor (MM. Jacques Le Nay, Christian Daniel et Hervé Mariton) (p. 4925, 4940, 4941).

Jeunes : opération « 1000 défis pour ma planète » (M. Claude Girard) (p. 4937).

Lois : loi de programmation pour l'environnement (M. Olivier Darrason) (p. 4938).

Ministère : directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : rôle et moyens (M. Christian Daniel) (p. 4940).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits (MM. Michel Destot, Jean-Pierre Philibert) (p. 4929, 4934).

Parcs naturels :

- parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (MM. Roger Lestas, Pierre Hérisson, Yves Van Haecke, Patrick Ollier, Yves Rousset-Rouard) (p. 4927, 4928, 4931, 4936, 4939) ;
- parcs naturels nouveaux : parc du Verdon (M. Jean-Marie Bertrand) (p. 4935).

Régions :

- contrats de plan Etat-région (M. Pierre Hérisson) (p. 4928) ;
- Rhône-Alpes (M. Jean-Pierre Philibert) (p. 4934).

Service national : service national de l'environnement (M. Michel Destot) (p. 4931).

Sites : paysages : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (MM. Yves Rousset-Rouard, Jean-Paul Fuchs) (p. 4939, 4942).

Transports : transport automobile et transports en commun (M. Michel Destot) (p. 4930).

Urbanisme :

- conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) : rôle et financement (M. Jean-Marie Bertrand) (p. 4932) ;
- urbanisation : maîtrise : région d'Ile-de-France (M. Paul-Louis Tenaillon) (p. 4933).

Vote des crédits :

Après l'article 58 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 rectifié de M. Charles de Courson (précise les critères de répartition du produit de la redevance additionnelle à la redevance sur la chasse) (p. 4945) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4946).

BAROIN (François)

Député de l'Aube

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2060) ;
- jugement : possibilité de cassation (p. 2060) ;
- objectifs et vocation (p. 2060) ;
- saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2060).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2059).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 2059).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2059).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-2 de la Constitution :

– *son* amendement n° 73 : devenu sans objet (p. 2147).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Agriculture : exploitations agricoles : évolution et statut juridique (p. 3131).

Code rural : droit rural et autres droits (p. 3131).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 3131).

Explications de vote [8 juillet 1993] :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3131).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Agriculture (p. 4107, 4108).

Aménagement du territoire (p. 4107, 4108).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4108).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4107).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4107).

Etat : missions (p. 4107).

Finances publiques :
- dépenses (p. 4107) ;
- dette publique (p. 4107).

G.A.T.T. (p. 4107).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4106).

BARRAN (Jean-Claude)

Député de la Gironde

(3e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 3 septembre 1993, en remplacement de M. Gérard Castagnéra, décédé le 2 septembre 1993 [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 16 septembre 1993] (p. 12968).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 22 septembre 1993] (p. 13189).

BARRE (Raymond)

Député du Rhône

(4e circonscription)

U.D.F.

puis apparenté U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

BARROT (Jacques)

Député de la Haute-Loire

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur pour avis de la proposition de loi organique, modifiée par le Sénat, modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur la participation de la France au budget des Communautés européennes (n° 33) [27 mai 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Président de cette commission [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Président de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Carayon sur le projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1994 (E-124) (n° 595) [9 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Président de cette commission [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17528).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Président de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la **prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316)** [8 juin 1993].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur l'**utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551)** [5 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la **proposition de résolution de M. Bernard Carayon** (n° 595) **sur le projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1994** (E-124) **(n° 698)** [10 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Difficultés des P.M.E.** : liquidation et redressement judiciaires ; lutte et prévention ; comité interministériel de restructuration industrielle ; taux de base bancaire [5 mai 1993] (p. 294).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 626).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 626, 627).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 627).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 627).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 627).

Impôt sur le revenu :
- réforme (p. 627) ;
- revenus fonciers (p. 627).

Logement et habitat (p. 627).

Plus-values : imposition (p. 627).

Politique économique : croissance – récession (p. 626).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 627).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *son* amendement n° 45 (fixe la déduction de référence à la moyenne mensuelle des déductions ayant pris naissance entre juillet 1992 et juin 1993) (p. 777) : retiré (p. 778).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes de moins de 3 000 habitants concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792).

Après l'article 3 :

Observations sur les rappels au règlement de : *Bocquet (Alain)* et *Bonrepaux (Augustin)* (p. 822).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 840).

Seconde délibération des articles 3 et 6 et de l'état A :

Son intervention sur la demande de seconde délibération de l'article 3 (p. 852).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. Philippe Auberger (supprime le plafonnement à 4 000 F par transaction du montant de l'impôt de bourse) : adopté (p. 853).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Janine Jambu (fait varier la participation des employeurs à l'effort de construction en instituant des taux régionaux compris entre 0,45 et 0,95 p. 100 de la masse salariale selon le pourcentage de demandeurs de logement dans chaque région) (p. 874).

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 46 (ramène de neuf à six ans l'engagement de location et majore de 20 p. 100 les plafonds de loyers et de ressources des locataires pour les opérations relevant de la loi Malraux) (p. 878) ; rectifié par le Gouvernement (suppression des dispositions relatives aux loyers et aux ressources des locataires) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 879).

Après l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (porte l'abattement sur les plus-values immobilières de 3,33 à 5 p. 100 par année de détention au-delà de la deuxième) (p. 882).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *son* amendement n° 197 (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et élargit de 1,4 p. 100 les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 900) : retiré (p. 902).

Gouvernement : engagement de produire les éléments chiffrés d'une réforme de l'impôt sur le revenu lors de la préparation de la loi de finances pour 1994 (p. 901, 902).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 900, 901, 902).

– *soutient* l'amendement n° 198 de M. Yves Fréville (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et réduit de 0,9 p. 100 pour les revenus de 1993 puis de 0,5 p. 100 pour ceux de 1994 les taux des tranches du barème de l'impôt sur le revenu à l'exception des deux dernières) : retiré (p. 902).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 200 rectifié (demande au Gouvernement de faire figurer dans le projet de loi de finances pour 1994 un nouveau barème de l'impôt sur le revenu comportant au plus sept tranches et intégrant les minorations de cotisations en vigueur) : retiré (p. 902).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Jean-Pierre Chevènement (p. 1127).

Son intervention sur la demande de vérification du quorum de M. Martin Malvy (p. 1173).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :

- construction européenne : conceptions (p. 1129) ;
- monnaie unique (p. 1129) ;

Conseil constitutionnel : décisions des 9 avril et 2 septembre 1992 (p. 1127, 1128).

Constitution :

- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1128) ;
- article 21 (exercice du pouvoir réglementaire) (p. 1128, 1129) ;
- article 34 (domaine de la loi) (p. 1129) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1127, 1128).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1128, 1129).

Maastricht (p. 1127, 1128).

Parlement : Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1173).

Politique économique :

- croissance – récession (p. 1130) ;
- franc et politique de change (p. 1130) ;
- inflation (p. 1129, 1130) ;
- taux d'intérêt (p. 1130).

Politique générale :

- décentralisation des responsabilités et libéralisme (p. 1130) ;
- démocratie (p. 1130).

Projet de loi : opportunité (p. 1128, 1129).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1251) :

Communautés européennes : conseil des ministres.

Conseil constitutionnel.

Constitution :

- article 20 (rôle du Gouvernement) ;
- article 34 (domaine de la loi).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : construction européenne et refus du libéralisme.

– *défavorable* aux amendements nos 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1279) ;

Observations sur le rappel au règlement de M. Augustin Bonrepaux (p. 1279, 1280).

Article 28 *(compétence du président de la commission bancaire pour la mise en œuvre de la solidarité de place) :*

– *son* sous-amendement n° 161 soutenu par M. Philippe Auberger (précise que le Gouverneur de la Banque de France organise la solidarité de place le cas échéant) (p. 1517) à l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque de France, président de la commission bancaire « organise » et non « peut organiser » la solidarité de place envers les établissements de crédit) : rejeté (p. 1518).

Commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la Banque de France peut continuer à exercer les activités qui ne se rattachent pas à ses missions fondamentales) (p. 3181).

Parlement : rôle.

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 67 soutenu par M. Jean-Paul Fuchs (prévoit d'affecter les crédits du fonds national de l'emploi sur proposition d'un comité régional de représentants des élus locaux lorsque les objectifs poursuivis par le Fonds « paraissent devoir être mieux atteints par la mise en œuvre d'actions de caractère local ») : réservé (p. 1971) : retiré (p. 1976).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses interventions (p. 2420, 2421).

Assemblée nationale : initiative parlementaire : recevabilité financière : principes et procédures (p. 2420, 2421, 2422).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Assemblée nationale : commission des finances : examen des amendements, auditions et rapport (p. 2665).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin)* (p. 2652).

– ***Observations*** lors du dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1993 [30 juin 1993] (p. 2817).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Famille :

- allocations familiales : fiscalisation (p. 3031) ;
- politique familiale (p. 3031).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3031).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3030).

Personnes âgées : dépendance (p. 3031, 3032).

Régime général : financement : avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 3030).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3030) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3031) ;
– prestations non contributives (p. 3031) ;
– régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3032) ;
– revalorisation des pensions (p. 3031).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3031).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *son* amendement n° 97 (prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions ou rentes d'invalidité suivent l'évolution moyenne des salaires) : retiré (p. 3090).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *son* amendement n° 98 (prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions de vieillesse suivent l'évolution moyenne des salaires) : retiré (p. 3094).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– G.A.T.T. [5 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce international :
– « importations sauvages » (p. 3909) ;
– textile : accord multifibres (p. 3910).

Communautés européennes :
– politique commerciale internationale : concurrence déloyale : mesures de sauvegarde (p. 3909, 3910) ;
– politique commerciale internationale : relations avec l'Asie (p. 3909) ;
– politique commerciale internationale : relations avec les Etats-Unis (p. 3909) ;
– préférence communautaire (p. 3909).

Etats-Unis : « section 301 » de la loi sur le commerce et pratiques unilatérales (p. 3909).

G.A.T.T. :
– négociations de l'Uruguay Round : position du gouvernement français (p. 3909) ;
– organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 3910).

Industrie (p. 3910).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12, 13 octobre 1993] :

Son intervention (p. 4067).

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 4183).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 4183).

Assemblée nationale : motions de procédure : détournement (p. 4183).

Collectivités locales :
– concours de l'Etat (p. 4069) ;
– relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4069).

Entreprises :
– investissements et soutien à l'investissement (p. 4067) ;
– petites et moyennes entreprises : fonds propres, financement, fiscalité et transmission (p. 4068).

Epargne : fiscalité et orientation (p. 4068).

Equipement et grands travaux (p. 4069).

Finances publiques :
– dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4069) ;
– dépenses : services votés : révision (p. 4069) ;
– dette publique (p. 4067, 4068).

Fonctionnaires et agents publics (p. 4067).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4067).

Impôt sur le revenu (p. 4068).

Logement et habitat (p. 4068).

Parlement (p. 4069).

Plus-values : imposition (p. 4068).

Politique économique :
– croissance – récession (p. 4068) ;
– environnement international (p. 4067) ;
– taux d'intérêt (p. 4068).

Prévisions et projections économiques (p. 4068).

Sécurité sociale :
– allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 4069) ;
– déficit (p. 4069).

Observations sur le rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 4137).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Son intervention :

Assemblée nationale :
– amendements : recevabilité : examen en première ou en deuxième partie de la loi de finances (p. 4189, 4190) ;
– commission des finances : président : M. Dominique Strauss-Kahn (p. 4189, 4190).

Parlement : droits (p. 4190).

Observations sur le rappel au règlement de : *Tardito (Jean)* (p. 4193).

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : dépenses (p. 4215).

Communautés européennes : recettes (p. 4215).

Constitution : article 88-4 (p. 4215).

Gouvernement : délai de transmission de l'avant-projet de budget pour 1994 (p. 4215).

Parlement : contrôle (p. 4215).

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4233) ;

Communautés européennes : recettes et dépenses : fraudes et gaspillages (p. 4234).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (exonère les plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux transférés sur des comptes individuels bloqués ou investis en augmentation de capital) ; rectifié par le Gouvernement (suppression de financement de l'amendement) : adopté (p. 4280) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 347 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de droits de mutation les acquisitions et les donations de logements s'ils sont ensuite affectés pendant plus de cinq ans à la résidence principale) (p. 4286) ;

Emploi : politique : mobilité géographique.

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (exonère les banques et les compagnies d'assurances de l'imposition des plus-values immobilières dégagées à l'occasion de la réévaluation de leurs bilans sous condition de leur réinvestissement dans l'immobilier locatif) (p. 4298, 4299) : retiré (p. 4300).

Après l'article 9 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (institue un abattement de 20 p. 100 sur la valeur vénale de certaines entreprises pour le calcul des droits de mutation en cas de transmission par décès) (p. 4334, 4335) ;

Entreprises : transmission (p. 4334).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : droits de succession : réforme (p. 4334, 4335).

– *ses observations* sur l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Bastiani (institue une taxe de 15 p. 100 sur les bénéfices financiers réalisés par les entreprises de grande distribution sur les marchés financiers) (p. 4337, 4338) ;

Commerce et artisanat : grandes surfaces : délais de paiement.

– *ses observations* sur l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un plan d'épargne entreprise retraite) (p. 4340) ;

Retraites.

Article 10 *(pérennisation du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Didier Migaud (porte le prélèvement à 2 p. 100) (p. 4344).

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et oblige les non-résidents à déposer sur un compte bloqué 5 p. 100 du montant de leurs acquisitions de francs si le montant de celles-ci est supérieur à un plafond fixé par décret) (p. 4380) ;

Marchés financiers : place de Paris.

Après l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 161 de M. Pierre Mazeaud (institue un droit de timbre de 150 F par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionelle) (p. 4389) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean-Pierre Brard (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport analysant les effets sur l'emploi des dépenses fiscales en faveur du développement économique et du renforcement des fonds propres des entreprises) (p. 4390).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *son* amendement n° 248 (ramène le montant de l'affectation au budget général de 50 à 45 milliards de francs et compense la perte de recettes par la cession d'une partie des titres détenus par l'Etat dans l'U.A.P.) (p. 4400) : retiré (p. 4403) ;

Bâtiment et travaux publics (p. 4401).

Finances publiques :

– dépenses d'investissement : budget des routes (p. 4400 à 4402) ;

– fonds de développement économique et social (p. 4401).

Transports : routes à deux fois deux voies (p. 4401).

Après l'article 19 :

– *défavorable* à l'amendement n° 369 de M. Philippe Legras (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4406, 4407) ;

Boissons et alcools : alcoolisme (p. 4407).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 383 (applique une réduction de la compensation égale à 30 p. 100 de l'augmentation des bases de la taxe professionnelle) (p. 4426) : vote réservé (p. 4428) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 25 et état A *(équilibre général du budget) :*

Son intervention :

Assemblée nationale : travaux (p. 4447).

Finances publiques : prélèvements obligatoires : réforme (p. 4447).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *soutient* l'amendement n° 133 de la commission (exonère du dispositif de l'article les O.P.C.V.M. ne distribuant pas intégralement leurs produits et dont l'actif est constitué à plus de 60 p. 100 d'obligations ou de titres de créances négociables émis par des entreprises) : retiré (p. 5931) ;

Entreprises : financement (p. 5931 à 5933).

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 263 du Gouvernement (supprime le prélèvement libératoire au taux de 35 p. 100) (p. 5937) ;

– *son* sous-amendement n° 245 (supprime la condition relative à la durée de dépôt) à l'amendement n° 134 de la commission (étend le bénéfice du prélèvement libératoire au taux de 15 p. 100 aux fonds déposés pendant au moins cinq ans sur les comptes courants d'associés) (p. 5936) : retiré (p. 5937) ;

Banques et établissements financiers : entreprises : financement (p. 5936).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 246 (exclut du dispositif de l'article les produits bancaires dont l'échéance est inférieure à deux ans) (p. 5938) : retiré (p. 5940) ;

Banques et établissements financiers : entreprises : financement (p. 5938 à 5940).

– *son* amendement n° 247 (institue un abattement supplémentaire sur les revenus des titres participatifs, des valeurs mobilières à revenu fixe et des actions) (p. 5942) : retiré (p. 5944) ;

Epargne : orientation (p. 5943).

Retraites : fonds de pension (p. 5944).

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 236 (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5944) ; retiré ; repris par M. Didier Migaud : rejeté (p. 5949) ;

Parlement : information et contrôle (p. 5944, 5945, 5949).

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 de la commission (institue une réduction d'impôt au titre des intérêts des emprunts contractés pour le financement d'études supérieures) (p. 5974).

Après l'article 49 :

– *favorable* à l'amendement n° 146 de la commission (rétablit la déduction du résultat pour les intérêts afférents aux avances consenties par une société mère à ses filiales) (p. 5982) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Gilbert Gantier (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques) (p. 5983).

Après l'article 51 :

– *son* sous-amendement n° 267 (plafonne la majoration à 4 p. 100 et la soumet à la double condition que le taux de la taxe professionnelle soit inférieur d'au moins un tiers au taux national moyen et que celui de la taxe d'habitation soit supérieur d'au moins un tiers à celui de la taxe professionnelle) à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6014) : rejeté (p. 6017) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6020, 6021) ;

Tourisme et loisirs : Villages Vacances Famille (V.V.F.).

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 153 de la commission, 55 de M. Philippe Langenieux-Villard, 20 de M. Jean-Pierre Delalande, 170 de M. Jean-Pierre Brard et 233 de M. Serge Janquin (de suppression) (p. 6032) ;

Handicapés : allocation compensatrice.

Après l'article 52 :

– *favorable* à l'amendement n° 154 de la commission (institue la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6034) ;

– *son* amendement n° 249 (dispose qu'un état des relations financières entre la France et les Communautés européennes est annexé au projet de loi de finances) : retiré (p. 6044).

Explications de vote :

Handicapés (p. 6050, 6051).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6202) ;

– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6202) ;

– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6202, 6204).

Difficultés des entreprises : prévention :

– intérêt et nécessité (p. 6202, 6203) ;

– procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6202, 6203) ;

– tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6203).

Entreprises : crédit interentreprises et délais de paiement : risques potentiels : encadrement (p. 6204).

Justice : tribunaux de commerce : renforcement des moyens, compétences, départementalisation (p. 6203).

Redressement et liquidation judiciaires :

– administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs : profession : modernisation et encadrement (p. 6204) ;

– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6203) ;

– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6203, 6204) ;

– créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6203) ;

– dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6204) ;

– plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6204).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 32 :

– *son* amendement n° 102 (dispose que l'option d'achat prévue par les contrats de crédit-bail ne peut être levée qu'après le paiement intégral des loyers dus, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à la cession ; prévoit une possibilité de paiement échelonné des arriérés) (p. 6305) : adopté (p. 6306).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *son* amendement n° 103 (dispose que le commissaire aux comptes fait rapport à diverses reprises au juge-commissaire de l'exécution des dispositions du plan de cession) (p. 6306) : retiré (p. 6307).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 22 :

– *son* amendement n° 16 : non soutenu (p. 7200).

Texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

– *son intervention :*

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7949).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 7683, 7684) ;

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement soumettant le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire à un vote du Parlement (p. 7683, 7684).

Constitution : articles 55 et 88-4 : traités (p. 7683).

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit, qu'avant cette date, l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du parlement français) (p. 7692) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 1 de la commission et 34 de M. Jean-Pierre Chevènement (soumettent à un vote du parlement français le passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, et ce, quelle que soit la date retenue pour l'éligibilité de la France à la monnaie unique) (p. 7692) ;

Constitution : Parlement : article 88-4 de la Constitution.

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean Tardito (dispose qu'il ne peut y avoir passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire sans accord préalable du Parlement) (p. 7692).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] (p. 7257) :

Assemblée nationale : commission des finances : rôle.

Finances publiques :
- déficit budgétaire ;
- dette publique ;
- prélèvements obligatoires ;
- services votés : révision.

Fonctionnaires et agents publics.

Politique économique :
- franc ;
- taux d'intérêt.

Sécurité sociale : santé : dépenses : maîtrise.

BARTOLONE (Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(6e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission des comptes de la sécurité sociale [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Contribution sociale généralisée : déficit budgétaire et déficit des comptes sociaux ; C.S.G. : montant ; partie déductible [12 mai 1993] (p. 378, 379).

orales sans débat :

– n° 236, posée le 6 décembre 1993 : **remise en état des sites des houillères du nord** (p. 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : charbon : Charbonnages de France : remise en état des sites ; code minier : réforme (p. 7363, 7364).

– n° 237, posée le 6 décembre 1993 : **hébergement des sans domicile fixe en région parisienne** (p. 7287, 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : personnes sans domicile fixe : hébergement : rachat de l'hôtel Europark par l'Armée du Salut : Les Lilas (p. 7364 à 7366).

INTERVENTIONS

– Communication du Gouvernement sur la lutte contre le SIDA.

Principaux thèmes développés [25 mai 1993] :

Drogue :
- produits de substitution : métadone (p. 616) ;
- toxicomanes (p. 616).

Enseignement : établissements scolaires : prévention du SIDA (p. 615).

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 615, 616).

Recherche médicale (p. 615).

Sida :
- information (p. 616) ;
- prévention : plan triennal (p. 615, 616).

Système pénitentiaire : détenus (p. 615).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 645) ; rejetée au scrutin public (p. 650).

Principaux thèmes développés :

Constitution :
- Conseil constitutionnel : décision du 28 décembre 1990 relative à la contribution sociale généralisée (p. 645, 646) ;
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (p. 645).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 645, 646).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : opposition : attitude lors de son institution (p. 645).

Impôts et taxes : justice fiscale (p. 646).

Personnes âgées : dépendance (p. 646, 647).

Politique générale (p. 648).

Prévisions et projections économiques (p. 648).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 647) ;
- assurance maladie (p. 647, 648) ;
- retraites (p. 647).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 647).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Contrôles d'identité :
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1370) ;
- législation actuelle : loi n° 56-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application et limites (p. 1369) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1369).

Drogue : lutte contre (p. 1369).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1369, 1370).

Police :
- « bavures » (p. 1370) ;
- missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1369).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : « gages » à la droite « sécuritaire » (p. 1370).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1369).

SIDA : toxicomanes contaminés : prévention et contrôles d'identité : contradiction (p. 1369).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 17 *(art. 27* bis *et 27* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : pays d'éloignement) :*

– *reprend* l'amendement n° 60 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (dispose que le recours contentieux contre la décision fixant le pays de renvoi est suspensif d'exécution) (p. 1784) : rejeté (p. 1785).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *soutient* l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1788, 1789) : rejeté (p. 1790).

– *favorable* aux amendements identiques n°s 67 de M. Claude Malhuret et 127 de M. Laurent Cathala (suppriment la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) (p. 1791, 1792).

Article 32 *(art. L. 115-6 et L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1 et L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 73 de M. Claude Malhuret et 123 de M. Jean Glavany (suppriment les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1853) ;

Sécurité sociale : assurés étrangers : ayants droit mineurs en situation irrégulière : bénéfice des prestations.

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* le sous-amendement n° 1950 de M. Jean Glavany (impose aux collectivités locales de décider leurs interventions en faveur des établissements d'enseignement privés à l'unanimité de leur organe délibérant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2502) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* les sous-amendements n°s 1906, 1910 et 1913 de M. Jean Glavany (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 2 p. 100, 10 p. 100, et 25 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502 à 2506) : votes réservés (p. 2503 à 2506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* les sous-amendements n°s 1929 et 1932 de M. Jean Glavany (étendent aux communes respectivement de moins de 75 000 et 30 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2507, 2508) ; votes réservés (p. 2507 et 2510) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1936 de M. Jean Glavany (étend aux communes de moins de 10 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2510) : adopté au scrutin public (p. 2511).

– *soutient* le sous-amendement n° 1956 de M. Jean Glavany (prévoit la consultation préalable du conseil de l'éducation nationale institué dans chaque académie sur les aides aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2530) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1953 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « conduire à une diminution des aides accordées aux établissements publics situés sur le territoire de la collectivité concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2531) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1960 de M. Jean Glavany (interdit de prélever les aides aux établissements privés sur les montants reçus au titre de la dotation régionale d'équipement scolaire – D.R.E.S. – ou de la dotation départementale des collèges – D.D.E.C.) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2532) : vote réservé (p. 2533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1961 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « doit respecter strictement la liberté de conscience ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1962 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « accueillent tous les enfants sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) : vote réservé (p. 2536) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1966 de M. Jean Glavany (prévoit le remboursement des aides à l'investissement en cas de cessation totale ou partielle de l'activité d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2537) : vote réservé (p. 2538) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1959 de M. Jean Glavany (précise que le décret d'application de l'article prévoit les contreparties attendues des bénéficiaires de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

Rappel au règlement : condamne les jugements portés par le ministre sur la façon dont l'opposition exerce ses droits au cours du débat (p. 2542).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *soutient* l'amendement n° 60 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 2546, 2547) : adopté au scrutin public (p. 2553) ;

Enseignement : élèves : inégalités (p. 2546, 2547).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 127 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte La Fraternité blanche universelle) (p. 2575) ;

– *soutient* les amendements nos 128, 130, 131 et 133 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2576, 2577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 138 à 150 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2577 à 2579) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 276 et 277 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2579) : votes réservés (p. 2579, 2580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 183 de M. Jean Glavany (impose le respect de la liberté de conscience des élèves par les établissements d'enseignement subventionnés gérés par la secte Le Mouvement) (p. 2586) : vote réservé (p. 2587) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 228 à 234, 240 et 244 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte successivement visée la participation de ses établissements d'enseignement subventionnés à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : votes réservés (p. 2590 à 2592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *son* sous-amendement n° 3069 soutenu par M. Christian Bataille (limite aux établissements secondaires bénéficiant d'une aide à l'investissement versée par une collectivité publique l'obligation de faire participer les parents d'élèves aux conseils d'administration et de classe) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2592) : vote réservé (p. 2593) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *ses* sous-amendements nos 3070, 3071, 3072 soutenus par M. Jacques Guyard (de précision) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany : votes réservés (p. 2593, 2594) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3073 soutenu par M. Julien Dray (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements secondaires sous contrat veillent au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2595) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3075 soutenu par M. Michel Berson (dispose que les parents d'élèves de l'enseignement privé subventionné sont libres d'adhérer à l'association de parents d'élèves de leur choix) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *ses* sous-amendements nos 3076 et 3077 soutenus par M. Jacques Guyard (de précision) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2596) : vote réservé (p. 2597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3078 (dispose que les associations de parents d'élèves veillent à l'absence de discrimination dans l'accueil des enfants) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3079 soutenu par M. Jacques Guyard (limite le champ d'application du respect de la liberté de conscience aux établissements d'enseignement secondaire qui bénéficient d'aide à l'investissement de la part des collectivités locales) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) : vote réservé (p. 2598) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3080 soutenu par M. Julien Dray (rédactionnel) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2598) ; vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3081 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que le caractère propre des établissements ne peut être opposé au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* sous-amendement n° 3082 soutenu par M. Julien Dray (dispose que l'enseignement des établissements secondaires sous contrat respecte les mêmes programmes que celui dispensé dans les établissements publics) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

– *Soutient* la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2984) : rejetée au scrutin public (p. 2990).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : incidents : fait personnel (p. 2989).

Impôts et taxes :

– contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2985) ;

– droits sur les alcools (p. 2985) ;

– revenus des capitaux : taxation (p. 2985).

Lois : projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 2985).

Personnes âgées : dépendance (p. 2985, 2986).

Politique générale (p. 2987, 2988).

Régime général : financement : avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2985).

Retraites : généralités :

– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2984, 2985) ;

– livre blanc sur les retraites (p. 2984, 2986) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 2987) ;

– prestations non contributives (p. 2985) ;

– régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 2984) ;
– revalorisation des pensions (p. 2986, 2987) ;
– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2984).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 2986).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*
– *défavorable* (p. 3067, 3068) ;
– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3069).

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du Fonds) :
– *son* amendement n° 61 soutenu par M. Laurent Cathala (prévoit que la base de calcul des sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse est déterminée après avis conforme des conseils d'administration de ces caisses) : rejeté (p. 3072).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :
– *son* amendement n° 64 soutenu par M. Laurent Cathala (limite les possibilités de révision à la baisse de la base forfaitaire de calcul de certains versements du fonds de solidarité aux régimes d'assurance vieillesse) (p. 3073) : retiré (p. 3074).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*
– *défavorable* (p. 3087).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*
– *défavorable* (p. 3093) ;
– *son* amendement n° 65 (dispose que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions de vieillesse suivent l'évolution du salaire moyen des assurés ; prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux pensions déjà liquidées suivent un indice déterminé sur proposition des caisses des régimes de retraite de base) (p. 3095) : rejeté (p. 3096) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Jean-Yves Chamard (de coordination) (p. 3096).

Article 5 *(durée d'application, modalités de l'ajustement éventuel prévu en 1996 et validation de la revalorisation de 1993) :*
– *son* amendement n° 66 (tend à revaloriser les pensions de 1,3 p. 100 au 1er juillet 1993) (p. 3097) : rejeté au scrutin public (p. 3098).

Article 7 *(conséquences de la codification prévue à l'article 6) :*
– *ses observations* sur les amendements nos 37 de la commission et 93 de M. Jean-Yves Chamard (prévoient que le débat sur le rapport annuel au Parlement sur la protection sociale a lieu au cours de la session d'automne avant l'adoption définitive du projet de loi de finances pour l'année suivante) (p. 3104).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Politique économique et sociale (p. 3249).

Retraites : généralités :
– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3250) ;
– régimes par capitalisation et par répartition (p. 3250) ;
– revalorisation des pensions (p. 3249, 3250).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 3250).

Vote contre du groupe socialiste (p. 3250).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Explications de vote [9 juillet 1993] :

Justice : Conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences (p. 3240).

Lois : loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle (p. 3240).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Entreprises : cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 3243, 3244).

Formation professionnelle : alternance sous statut scolaire (p. 3244).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 3243, 3244).

Lois : projet de loi quinquennale (p. 3244).

Politique économique et sociale (p. 3244).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3244).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 15 *(institution d'une aide de l'Etat en vue de soutenir les actions conduites par les collectivités locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes) :*
– *ses observations* (p. 3587).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
– associations : moyens et rôle (p. 5141) ;
– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5140) ;
– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5139, 5140).

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 5139).

Cour des comptes : rapports (p. 5140).

Départements : Seine-Saint-Denis : « hôtel social 93 » (p. 5140).

Handicapés :
– allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5140) ;
– centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5140).

Lois : loi n° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relative à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle : conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (p. 5141).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5139).

Plan : XIe Plan : commission n° 4 « Cohésion sociale et prévention de l'exclusion » (p. 5141).

Professions médicales : convention médicale (p. 5141).

Santé publique :
– alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5141) ;

– SIDA : lutte contre (p. 5139, 5141) ;
– toxicomanie : lutte contre (p. 5141) ;
– tuberculose (p. 5139).

Service national : objecteurs de conscience (p. 5141).

Vie, médecine et biologie : bioéthique : législation (p. 5139).

Questions :

Santé publique : SIDA : lutte contre (p. 5167).

Sécurité sociale : maîtrise des dépenses de santé et convention médicale (p. 5160).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6538) : rejetée (p. 6543).

Principaux thèmes développés :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6542).

Hôpitaux et cliniques :
– autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6539) ;
– fonction publique hospitalière (p. 6539, 6540) ;
– lits : reconversion (p. 6539).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 6541).

Lois : loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière (p. 6538, 6539).

Pharmacie : pharmacie hospitalière (p. 6539, 6540, 6542).

Professions médicales :
– convention médicale (p. 6540, 6541) ;
– médecins (p. 6541).

Sécurité sociale :
– assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6538, 6540, 6541) ;
– politique générale : évolution (p. 6538, 6541, 6542).

SIDA : lutte contre :
– débat parlementaire (p. 6542) ;
– dépistage (p. 6542) ;
– politique et rapport Montagnier (p. 6542).

Système pénitentiaire : détenus : soins médicaux (p. 6541, 6542).

Tuberculose : lutte contre (p. 6541, 6542).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *son* amendement n° 225 (supprime le paragraphe V de l'article qui impose aux personnes atteintes d'une tuberculose évolutive de se soumettre au dépistage du virus de l'immunodéficience) (p. 6576) : adopté (p. 6577).

Article 2 *(prise en charge sanitaire des détenus par le service public hospitalier : art. L. 711-3 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* (p. 6579).

Article 3 *(protection sociale des détenus et financement de leur prise en charge sanitaire) :*

Article L 381-30-1 du code de la sécurité sociale (prestations en nature versées aux détenus et à leurs ayants droit) :

– *son* amendement n° 256 (maintient le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie aux ayants droit d'un étranger incarcéré en situation irrégulière et l'ensemble des droits pour lui-même et ses ayants droit à sa libération) (p. 6581) : rejeté (p. 6582).

Article 4 *(dispositions transitoires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (diminue le montant de la cotisation individuelle due par l'Etat pour chaque détenu pendant la période au cours de laquelle sa prise en charge sanitaire n'est pas assurée par le service public hospitalier sauf cas d'hospitalisation) (p. 6583).

Article 6 *bis* nouveau *(proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience dans les établissements pénitentiaires) :*

– *son* amendement n° 257 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) : adopté (p. 6591).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* (p. 6620).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *défavorable* (p. 6623).

Article 23 *(fonction publique hospitalière) :*

– *son* amendement n° 231 : non soutenu (p. 6636) ;

– *ses* amendements n° 232, 259 et 233 : non soutenus (p. 6637).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6643, 6644) ;

Collectivités locales : compétences.

Cour des comptes : rapports.

Handicapés ;
– allocation aux adultes handicapés ;
– complément forfaitaire pour l'autonomie.

SIDA : malades : attribution de l'allocation aux adultes handicapés.

Article 38 nouveau *(unification du taux de remises de gestion accordées aux mutuelles étudiantes) :*

– *son* amendement n° 260 (de suppression) (p. 6657) : rejeté (p. 6658)

Après l'article 38 nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6660).

– *ses* sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement :
– sous-amendement n° 234 (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) (p. 6661) : rejeté (p. 6662) ;
– sous-amendement n° 235 (prévoit que le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste) (p. 6663) : devenu sans objet (p. 6664) ;
– sous-amendement n° 236 (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la détermination des médecins ayant qualité pour tenir le dossier médical selon les catégories de patients concernés) : rejeté (p. 6664) ;
– sous-amendement n° 237 (supprime l'obligation faite à l'assuré social d'informer le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont il relève, du nom du médecin auquel il a confié la tenue de son dossier de suivi médical) : rejeté (p. 6666) ;
– sous-amendement n° 238 (de conséquence) : rejeté (p. 6666) ;
– sous-amendement n° 239 (supprime le carnet de liaison) (p. 6666) : rejeté (p. 6667) ;

– sous-amendement n° 240 soutenu par M. Georges Sarre (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la fixation des modalités d'application des articles relatifs au dossier de suivi médical et au carnet de liaison) : rejeté (p. 6677) ;

– sous-amendement n° 241 soutenu par M. Georges Sarre (de conséquence) : rejeté (p. 6677) ;

– sous-amendement n° 243 soutenu par M. Georges Sarre (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) : rejeté (p. 6677) ;

– sous-amendement n° 244 (supprime l'obligation faite au médecin d'informer tout patient, et le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont il relève, qu'il appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur) (p. 6677) : rejeté (p. 6678) ;

– sous-amendement n° 245 (soumet la décision de constituer un dossier de suivi médical à l'accord du service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève le patient) : rejeté (p. 6678) ;

– *son* amendement n° 258 (définit l'exercice d'un emploi comme « la pratique régulière et rétribuée d'un travail exécuté auprès d'un ou de plusieurs employeurs pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales ») (p. 6682) : rejeté (p. 6683).

Explications de vote (p. 6686) :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés.

Hôpitaux et cliniques :

– lits : reconversion ;

– politique hospitalière.

Professions médicales : convention médicale.

Sécurité sociale : assurance maladie : dossier médical : création et tenue.

SIDA : lutte contre :

– débat parlementaire ;

– dépistage.

Système pénitentiaire : détenus : protection sociale.

Tuberculose : lutte contre.

Vote contre du groupe socialiste.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 7855).

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7854).

Hôpitaux et cliniques :

– autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 7854) ;

– lits : reconversion (p. 7854).

Impôts et taxes : « T.V.A. sociale » (p. 7853).

Lois : projet de loi quinquennale sur la protection sociale (p. 7855).

Mutuelles :

– caisse mutualiste de garantie (p. 7854) ;

– centres mutualistes p. 7854).

Personnes âgées : dépendance (p. 7854).

Professions médicales : convention médicale (p. 7853).

Sécurité sociale :

– dépenses : maîtrise médicalisée (p. 7853) ;

– financement (p. 7853) ;

– politique générale (p. 7852, 7854).

Sécurité sociale : assurance maladie :

– dispense d'avance des frais (p. 7854) ;

– dossier médical : création et tenue (p. 7853, 7854) ;

– remboursements : présentation du dossier médical (p. 7853).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 7854).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Avant l'article 6 *ter* nouveau :

– *son* amendement n° 49 corrigé (supprime la division du chapitre II *bis* et son intitulé) : réservé (p. 7863) : adopté (p. 7866).

Article 6 *ter* nouveau *(proposition systématique de dépistage du SIDA) :*

– *défavorable* (p. 7863) ;

– *son* amendement n° 48 (de suppression) : adopté (p. 7864).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* (p. 7879) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 7880).

Article 30 *bis* nouveau *(modification des règles d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne) :*

– *défavorable* (p. 7853) ;

– *son* amendement n° 67 (de suppression) : adopté (p. 7883).

Article 31 *bis* *(limitation de la dispense d'avance de frais pour les dépenses de biologie médicale) :*

– *défavorable* (p. 7885) ;

– *son* amendement n° 50 (de suppression) : rejeté (p. 7885).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *ses observations* (p. 7888) ;

– *son* amendement n° 51 (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) : rejeté (p. 7889) ;

– *son* amendement n° 52 (supprime la possibilité de confier la tenue du dossier médical à un médecin autre que généraliste) : rejeté (p. 7890) ;

– *son* amendement n° 53 (de conséquence) : rejeté (p. 7890) ;

– *son* amendement n° 54 (supprime le carnet médical) (p. 7890) : rejeté (p. 7891) ;

– *son* amendement n° 55 (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la fixation des modalités d'application des articles relatifs au dossier de suivi médical et au carnet médical) : rejeté (p. 7891) ;

– *son* amendement n° 56 (de conséquence) : rejeté (p. 7891) ;

– *son* amendement n° 57 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions selon lesquelles le dispositif conventionnel de formation médicale continue est prolongé en l'absence de convention médicale) : rejeté (p. 7891) ;

– *son* amendement n° 58 (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) : rejeté (p. 7891) ;

– *son* amendement n° 68 (supprime l'obligation faite au médecin d'informer le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève un patient pour lequel les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur) : rejeté (p. 7892).

Article 43 *(sécurité sociale des artistes auteurs) :*

– *défavorable* (p. 7893).

Article 43 *bis* nouveau *(abrogation de l'article 49 de la loi du 27 janvier 1993) :*

– *défavorable* (p. 7895) ;

– *son* amendement n° 59 (de suppression) : rejeté (p. 7895).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7058).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (loi Léotard) (p. 7058).

Politique audiovisuelle (p. 7057, 7058).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7057, 7058).

Télévision :

- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7057) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7057) ;
- France Télévision et présidence commune (p. 7057) ;
- programmes (p. 7057) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7058) ;
- T.F. 1 (p. 7058).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Didier Mathus (interdit la participation de personnes privées dans le capital de la chaîne) (p. 7104) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Michel Pelchat (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7109).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *soutient* les amendements nos 54 à 61 de M. Didier Mathus (fixent respectivement à 35, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7143) : rejetés (p. 7144) ;

– *soutient* l'amendement n° 53 de M. Didier Mathus (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7145) : rejeté (p. 7146).

Après l'article 10 :

– *soutient* l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les magazines d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *favorable* au sous-amendement oral de M. Michel Pelchat (vise les temps d'intervention dans les « émissions d'information ») (p. 7148) à l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (p. 7149) ;

– *soutient* l'amendement n° 63 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les journaux et flashes d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les autres émissions du programme » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) : rejeté (p. 7149) ;

– *soutient* l'amendement n° 65 de M. Didier Mathus (impose au C.S.A. d'enjoindre au président d'un organisme du secteur public de l'audiovisuel de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser tout manquement grave aux dispositions d'un cahier des charges ou aux décrets en Conseil d'Etat pris pour l'application de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986) (p. 7148) ; rejeté (p. 7149) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7154).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite.

BASCOU (André)

Député des Pyrénées-Orientales

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 53-1 du code des débits de boissons, relatif au **transfert des débits de boissons de quatrième catégorie, de façon à rétablir l'égalité entre les différentes collectivités locales (n° 872)** [2 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter l'article 793 *bis* du code général des impôts de façon à ce que les bénéficiaires, exploitants agricoles, qui prennent leur retraite, puissent vendre tout ou partie de leur exploitation, sans perdre l'avantage de l'exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit (n° 820)** [7 décembre 1993].

BASSOT (Hubert)

Député de l'Orne

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 393).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères : relations Est-Ouest (p. 3217, 3218).

Communautés européennes :

- Europe centrale et de l'Est : association et adhésion à la Communauté européenne (p. 3218) ;
- traité de Rome : base de la construction européenne (p. 3217).

Défense : réduction des forces militaires (p. 3218).

Europe :

- conférence d'Helsinki de 1975 (p. 3217, 3218) ;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : groupe de travail pour le règlement pacifique des conflits et proposition franco-allemande (p. 3216) ;
- Conseil de l'Europe : sommet de Vienne des 8 et 9 octobre 1993 (p. 3218) ;
- contenu du concept « Europe » (p. 3217) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : Etats signataires (p. 3217) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : intérêt et limites (p. 3217) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : ratification par la France (p. 3218) ;
- Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : origines, création, composition, rôle et siège (p. 3216, 3217, 3218) ;
- Europe centrale et de l'Est : différends : recrudescence (p. 3216).

Ex-Yougoslavie : guerre civile (p. 3217).

BASTIANI (Jean-Pierre)

Député de la Haute-Garonne

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à moraliser les **pratiques commerciales de la grande distribution et des donneurs d'ordre en situation de monopole (n° 667)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Délais de paiement imposés par la grande distribution : grande distribution : fonctionnement : pratique du crédit fournisseur : conséquences sur les petites et moyennes entreprises [20 octobre 1993] (p. 4572, 4573).

orales sans débat :

– n° 169, posée le 6 octobre 1993 : **situation de l'emploi dans les établissements de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : ONERA : centre du Fauga-Mauzac : emploi et activité ; délocalisation du site de Meudon-la-Forêt (p. 4007 à 4009).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 736 de M. Marc-Philippe Daubresse (supprime l'abrogation du contrat d'adaptation) (p. 3813) : rejeté (p. 3814) ;

– *soutient* l'amendement n° 737 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) : rejeté (p. 3823).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 231 (institue une taxe de 15 p. 100 sur les bénéfices financiers réalisés par les entreprises de grande distribution sur les marchés financiers) (p. 4337) : retiré (p. 4338) ;

Commerce et artisanat : grandes surfaces : délais de paiement (p. 4337).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4688).

Impôts et taxes : taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : niveau des remboursements forfaitaires (p. 4688).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Commerçants et artisans : entreprise individuelle : statut (p. 5430).

Entreprises commerciales et artisanales : délais de paiement (p. 5436) (en son nom personnel et au nom de M. Jean-Pierre Cave).

Impôts, taxes et charges sociales (p. 5430).

BATAILLE (Christian)

Député du Nord

(22e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur [*J.O.* du 17 août 1993] (p. 11653).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Accord sur les oléagineux** : accord sur les oléagineux : ratification par la France ; négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; information au Parlement [9 juin 1993] (p. 1231).

– **Déchets nucléaires** : énergie nucléaire : déchets radioactifs : stockage : immersion en mer : convention de Londres : attitude de la France [10 novembre 1993] (p. 5744, 5745).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Emploi en milieu rural : chômage (p. 991).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 990).

Zones rurales : désertification (p. 991).

– **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* le sous-amendement n° 1958 de M. Jean Glavany (précise que les parents d'élèves des établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) (p. 2533) : vote réservé (p. 2534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *ses observations* (p. 2545).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 127 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte La Fraternité blanche universelle) (p. 2574) : vote réservé (p. 2576) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 288, 292, 294 et 299 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2581 à 2583) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les amendements nos 157, 160 et 163 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2584, 2585) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 222 de M. Jean Glavany (impose la participation des établissements d'enseignement subventionnés gérés par la secte des Témoins de Jéhovah à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : vote réservé (p. 2590) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2592) : vote réservé (p. 2596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 3069 de M. Claude Bartolone (limite aux établissements secondaires bénéficiant d'une aide à l'investissement versée par une collectivité publique l'obligation de faire participer les parents d'élèves aux conseils) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2592) : vote réservé (p. 2593) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

BATEUX (Jean-Claude)

Député de la Seine-Maritime

(5e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Projet d'accord sur les oléagineux** : accord de Blair House : volet oléagineux ; négociations du G.A.T.T. [2 juin 1993] (p. 1014).

orales sans débat :

– **n° 200**, posée le 22 novembre 1993 : **versement aux enseignants de l'indemnité de première affectation** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : enseignement : personnel : rémunérations : indemnités de première affectation : conditions d'attribution (p. 6373, 6374).

– **n° 234**, posée le 6 décembre 1993 : **postes de documentalistes dans les établissements scolaires** (p. 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : enseignement secondaire : fonctionnement : effectifs de personnel : documentalistes (p. 7376, 7377).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *soutient* l'amendement n° 126 de M. Laurent Cathala (maintient une durée d'un an pour le délai préalable de séjour régulier en France exigé de l'étranger souhaitant demander le regroupement familial) : rejeté (p. 1787).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement secondaire : collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5386).

Enseignement technique et professionnel : formation en alternance et préapprentissage (p. 5386).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 9 *(art. L. 243-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 7982).

Article 9 bis *(coefficient d'intégration fiscale moyen des districts et communautés de communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 7982).

Après l'article 32 :

– *soutient* l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8000) : rejeté (p. 8002) ;

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux : accroissement des charges locales et de l'inégalité d'accès à l'enseignement (p. 8000).

– *soutient* l'amendement n° 25 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que les sanctions discriminatoires à l'encontre d'un enseignant pour des raisons tirées de sa vie privée sont interdites) : rejeté (p. 8003) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté d'association des parents d'élèves) (p. 8007) : rejeté (p. 8008) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent privilégier dans leurs enseignements une doctrine professée par un culte particulier) : rejeté (p. 8008) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8009) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) (p. 8010) ;

Assemblée nationale : règlement : article 54-6 : lien entre les interventions et le sujet des débats (p. 8010).

– *soutient* l'amendement n° 37 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa religion) : rejeté (p. 8010) ;

– *soutient* l'amendement n° 42 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de ses convictions philosophiques) : retiré (p. 8011) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent intégrer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes) : rejeté (p. 8012) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent favoriser l'apprentissage de la tolérance mutuelle) : rejeté (p. 8013).

BAUDIS (Dominique)

Député de la Haute-Garonne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Appelés dans la police : affectation : îlotage ; financement ; formation et encadrement [28 avril 1993] (p. 215).

BAUMEL (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Dissuasion nucléaire) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IV : **Défense : Dissuasion nucléaire (n° 583)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3869).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la dissuasion nucléaire [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères :

– armes nucléaires : prolifération (p. 5674) ;

– contexte géopolitique : évolution (p. 5674).

Armements classiques : porte-avions à propulsion nucléaire (p. 5675).

Armements nucléaires stratégiques :

– défense antimissiles : opportunité (p. 5675) ;

– dissuasion nucléaire : doctrine (p. 5674, 5675) ;

– essais nucléaires : suspension (p. 5675, 5676) ;

– sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5675).

Armements nucléaires d'ultime avertissement : missile Hadès (p. 5675).

Etats-Unis : présence en Europe (p. 5674).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5675).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision :

– chaîne éducative : émissions régionales (p. 5776) ;

– F.R. 3 : émissions régionales (p. 5776) ;

– réseaux câblés (p. 5778).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Affaires étrangères : droit international : communication audiovisuelle (p. 7071).

Collectivités locales : compétences (p. 7070).

Politique audiovisuelle (p. 7070).

Télévision :

– Arte (p. 7071) ;

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7070, 7071) ;

– cinquième réseau hertzien : programme temporaire : « forum pour l'emploi » (p. 7070) ;

– programmes (p. 7070, 7071).

BAUMET (Gilbert)

Député du Gard

(3e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

– Aide sociale et solidarité nationale : aide sociale et R.M.I. : départements méditerrannéens : progression des charges ; aménagement du territoire et solidarité nationale ; contrats de plan Etat-départements : volet social : perspectives [1er décembre 1993] (p. 6778, 6779).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Organisation du marché viticole : vin et viticulture : organisation du marché communautaire ; marché unique : conditions monétaires ; désendettement des agriculteurs [13 octobre 1993] (p. 4123).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignants : instituteurs : intégration dans le corps des professeurs des écoles (p. 5391).

Fonctionnaires et agents publics : frais de déplacement : remboursement (p. 5391).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5414, 5415).

Commerçants et artisans : aide à la reconversion (p. 5415).

Entreprises commerciales et artisanales :

– entreprise individuelle : statut (p. 5415) ;

– sous-traitance : projet de loi (p. 5415).

Formation professionnelle et promotion sociale : artisans et commerçants : formation initiale ; formation continue (p. 5415).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5415).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) (p. 5415).

Secteur public : maintien en milieu rural ; opérations « point-service » (p. 5415).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5414).

BAUR (Charles)

Député de l'Aisne

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Cesse d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 23 avril 1993] (p. 6561).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Agriculture : crise agricole (p. 979).

Aménagement rural : planification (p. 980).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 979, 980).

Régions : Picardie (p. 979, 980).

BAYROU (François)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(2e circonscription)

U.D.F.

puis ministre de l'éducation nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'éducation nationale. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Schwartzenberg (Roger-Gérard)* : réforme des lycées** : rénovation des lycées ; commission d'évaluation : composition [14 avril 1993] (p. 76, 77).

– ***Hyest (Jean-Jacques)* : collectivités locales et enseignement privé** : établissements du premier et du second degré : investissements : financement par les collectivités territoriales : projet de loi [21 avril 1993] (p. 105, 106).

– ***Lenoir (Jean-Claude)* : enseignement privé** : constructions scolaires : financement par les collectivités locales : projet de loi [21 avril 1993] (p. 116, 117).

– ***Vivien (Robert-André)* : libération de la France en 1944** : débarquement de Provence : commémoration ; programmes scolaires ; production audiovisuelle [5 mai 1993] (p. 299, 300).

– ***Urbaniak (Jean)* : enseignement de la lecture** : détection des handicaps ; amélioration de la maîtrise de la lecture et méthodes d'apprentissage [12 mai 1993] (p. 384).

– ***Delmar (Pierre)* : écoles rurales** : zones rurales : maintien des écoles à classe unique [26 mai 1993] (p. 679).

– ***Chénière (Ernest)* : laïcité** : enseignement : respect de la laïcité : port du foulard islamique ; Conseil d'Etat : avis du 27 novembre 1989 [20 octobre 1993] (p. 4565, 4566).

– ***Warhouver (Aloyse)* : langues régionales** : langues régionales : défense : signature par la France de la charte européenne des langues régionales et minoritaires ; enseignement [27 octobre 1993] (p. 4986, 4990).

– ***Pandraud (Robert)* : sécurité à l'école** : établissements scolaires ; lutte contre la violence ; respect de la discipline ; interdiction du port d'insignes religieux, raciaux ou politiques ; dossier d'inscription scolaire : contrôle de l'identité et du droit au séjour en France [3 novembre 1993] (p. 5294, 5295).

– ***Haby (Jean-Yves)* : réforme du collège** : collège unique : réforme ; consultation des personnes concernées ; parents d'élèves [24 novembre 1993] (p. 6285, 6286).

– ***Colliard (Daniel)* : révision de la loi Falloux** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8087, 8088).

– ***Lazaro (Thierry)* : réforme des collèges** : collèges : collège unique ; réforme : consultation des personnes [22 décembre 1993] (p. 8091).

– ***Derosier (Bernard)* : financement de l'enseignement privé** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8094, 8095).

– ***Emmanuelli (Henri)* : loi Falloux – finances locales** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8095, 8096).

– ***Soisson (Jean-Pierre)* : aide aux établissements d'enseignement privés** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8101).

orales sans débat de :

– ***Labarrère (André) (n° 66)* : enseignement technique et professionnel (lycée Saint-Cricq – effectifs de personnel – enseignants – enseignements artistiques – Pau)** : enseignement des arts plastiques : suppression du poste [13 mai 1993] (p. 437, 438).

– ***Schléret (Jean-Marie) (n° 119)* : enseignement secondaire (baccalauréat – réforme – conséquences)** : orientation des élèves ; formation des professeurs [10 juin 1993] (p. 1316, 1317).

– ***Asphe (Jean-Claude) (n° 106)* : enseignement maternel et primaire (élèves – inscriptions – dérogations – conséquences – zones rurales)** : secteurs scolaires : souplesse ; école à classe unique : réhabilitation [10 juin 1993] (p. 1317, 1318).

– ***Drut (Guy) (n° 162)* : suppression de l'indemnité de première affectation aux enseignants de Seine-et-Marne** : personnel enseignant : insuffisance ; Seine-et-Marne : indemnité de première affectation : maintien nécessaire [7 octobre 1993] (p. 3993).

– ***Panafieu (Françoise de) (n° 163)* : ouverture d'un lycée international à Paris** : lycée international : création : Paris : lycée Honoré-de-Balzac : aménagement [7 octobre 1993] (p. 3993, 3994).

– ***Gonnot (François-Michel) (n° 172)* : port du foulard islamique** : Noyon : école Alain-Fournier : respect de la laïcité : position de l'inspection académique [7 octobre 1993] (p. 3994, 3995).

– ***Poyart (Alain) (n° 165)* : mesures d'adaptation de la carte scolaire aux zones d'éducation prioritaires** : zones d'éducation prioritaires : périodicité ; concordance avec la révision de la carte scolaire ; commune d'Hautmont [7 octobre 1993] (p. 3995, 3996).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Enseignement :
- bâtiments scolaires : réhabilitation (p. 247) ;
- chefs d'établissement et enseignants : affectations (p. 246, 247) ;
- collège unique (p. 246) ;
- école primaire (p. 246) ;
- établissements scolaires : sécurité (p. 246) ;
- pédagogie : réforme (p. 246) ;
- zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 247).

Jeunes :
- apprentissage et formation qualifiante (p. 247) ;
- opérations « prévention-été » et « école ouverte » : maintien (p. 247).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Rénovation du lycée [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : ministère de l'éducation nationale :
- commission Septours (p. 1601) ;
- enseignants : effectifs (p. 1602).

Baccalauréat :
- mentions : rôle (p. 1602) ;
- réforme : contenu et conséquences (p. 1601).

Collèges : réforme (p. 1607).

Education physique et sportive : création d'emplois (p. 1606).

Enseignement supérieur :
- baccalauréats non scientifiques : accès aux études médicales et aux écoles commerciales (p. 1602, 1607) ;
- continuité enseignement secondaire-enseignement supérieur (p. 1601, 1602).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : apprentissage (p. 1607).

Lois de finances rectificatives : annulations et gels de crédits : éducation nationale (p. 1607).

Lycées :
- baccalauréat : contraintes d'organisation (p. 1606) ;
- classes de secondes : réforme (p. 1601, 1602, 1607) ;
- information des élèves (p. 1601) ;
- programmes : modules, options et spécialités (p. 1602, 1606, 1607) ;
- programmes : séries générales : place des mathématiques et équivalence des séries (p. 1601, 1603, 1606, 1607) ;
- rentrées scolaires 1993 et 1994 (p. 1601).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Son intervention (p. 2424).

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2434, 2438).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2424, 2425, 2426).

Constitution :
- article 72 (p. 2424) ;
- principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2424).

Contrats d'association (p. 2425, 2426, 2427, 2438).

Enseignants : création de postes et prise en charge par l'Etat (p. 2425).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2425, 2438) ;
- rôle (p. 2427) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2426) ;
- zones prioritaires (p. 2426).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2427).

Etablissements : affectation des biens subventionnés (p. 2427).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2424) ;
- loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2424) ;
- loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2424, 2425, 2426) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2424, 2425, 2434) ;
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2426).

Lois de finances : crédits budgétaires : éducation (p. 2434).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2425).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Son intervention (p. 2486) :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : amendements de l'opposition.

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean Glavany (précise que les établissements d'enseignement privés hors contrat « relèvent des lois Falloux, Ferry et Astier », les établissements sous contrat relevant « de la loi Debré modifiée ») (p. 2488).

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1901 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2489) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean Glavany (précise que les collectivités territoriales, dans le domaine de leurs compétences respectives, apportent leur concours aux établissements d'enseignement privés dans les conditions prévues par la loi) (p. 2490).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de M. Jean Glavany (précise que les établissements privés ou subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec l'Eglise catholique doivent respecter le principe de laïcité de l'enseignement) (p. 2491).

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 8 à 13, 127 à 155, 14 à 20, 276 à 305, 21 à 27, 156 à 185, 28 à 34, 186 à 215, 35 à 41, 216 à 245, 42 à 48, 246 à 275 (p. 2491).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1902 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2493).

Demande la réserve du vote sur les amendements à l'article 2 (p. 2493).

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean Glavany (étend aux établissements privés d'enseignement secondaire sous contrat les règles de mise en œuvre du schéma prévisionnel des formations et du programme prévisionnel des investissements applicables aux établissements d'enseignement publics) (p. 2494) ;

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 2 corrigé de M. Marc Le Fur et 126 de M. Claude Demassieux (rédactionnels) (p. 2494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean Glavany (vise à mettre fin aux avantages consentis à certains établissements privés techniques ou agricoles bénéficiant de fonds publics supérieurs à ce qui est dépensé pour les établissements publics ; interdit d'imputer les aides à l'investissement des établissements secondaires privés sur la D.R.E.S. – dotation régionale d'équipement scolaire – ou la D.D.E.C. – dotation départementale d'équipement des collèges) (p. 2494) ;

– *défavorable* aux amendements n[os] 410 à 504 de M. René Carpentier (excluent respectivement chaque département de métropole du champ d'application de l'article) (p. 2499).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

Après l'article 1[er] (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) (p. 2499, 2500) : adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2540) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1946 de M. Jean Glavany (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2500).

Demande la réserve du vote sur tous les sous-amendements à l'amendement n° 1 (p. 2500).

– *défavorable* au sous-amendement n° 1945 de M. Jean Glavany (supprime la mention du respect du caractère propre des établissements privés d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1947 de M. Jean Glavany (précise que l'aide des collectivités locales intervient dans les conditions de la loi Falloux) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1948 de M. Jean Glavany (supprime la libre fixation par les collectivités locales, dans les limites de l'aide apportée aux établissements publics, des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1949 de M. Jean Glavany (supprime la libre fixation par les collectivités locales des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502).

– *défavorable* au sous-amendement n° 1950 de M. Jean Glavany (impose aux collectivités locales de décider leurs interventions à l'unanimité de leur organe délibérant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502) ;

– *défavorable* aux sous-amendements n[os] 1905 à 1914 de M. Jean Glavany (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 1 p. 100, 2 p. 100, 3 p. 100, 4 p. 100, 5 p. 100, 10 p. 100, 15 p. 100, 20 p. 100, 25 p. 100 et 50 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2503 à 2506) ;

– *défavorable* aux sous-amendements n[os] 1926 à 1935 de M. Jean Glavany (étendent aux communes respectivement de moins de 500 000, 200 000, 100 000, 75 000, 50 000, 40 000, 30 000, 25 000, 20 000 et 15 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2507 à 2510) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1936 de M. Jean Glavany (étend aux communes de moins de 10 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2510) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1951 de M. Jean Glavany (de précision) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2529) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1968 de M. Jean Glavany (précise que les établissements privés visés à l'article sont soumis aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2530) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1956 de M. Jean Glavany (prévoit la consultation préalable du conseil de l'éducation nationale institué dans chaque académie sur les aides aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2530) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1955 de M. Jean Glavany (interdit aux établissements d'enseignement privés de recevoir des subventions publiques pendant leurs cinq premières années d'activité) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2531).

– *défavorable* au sous-amendement n° 1953 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « conduire à une diminution des aides accordées aux établissements publics situés sur le territoire de la collectivité concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2531) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1952 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « aboutir à une augmentation de la pression fiscale dans la collectivité territoriale concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2532) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1960 de M. Jean Glavany (interdit de prélever les aides aux établissements privés sur les montants reçus au titre de la D.R.E.S. ou de la D.D.E.C.) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2533) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1957 de M. Jean Glavany (limite le bénéfice des aides à l'investissement aux établissements d'enseignement privés qui justifient de « cinq années d'existence ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2533) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1958 de M. Jean Glavany (précise que les parents d'élèves des établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1961 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « doit respecter strictement la liberté de conscience ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1962 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « accueillent tous les enfants sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534, 2535, 2536) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1963 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « ont la liberté d'adhérer à l'association de leur choix ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2536) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1964 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de nouvelles classes de l'enseignement privé tant que l'effectif moyen de ces classes est inférieur à celui des classes correspondantes des établissements publics dans le département) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2537) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1966 de M. Jean Glavany (prévoit le remboursement des aides à l'investissement en cas de cessation totale ou partielle de l'activité d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1967 de M. Jean Glavany (prévoit la signature d'une convention précisant l'affectation de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1954 de M. Jean Glavany (étend le champ d'application de l'article aux établissements techniques et agricoles privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1959 de M. Jean Glavany (précise que le décret d'application de l'article prévoit les contreparties attendues des bénéficiaires de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1965 de M. Jean Glavany (précise que les formations dispensées par les établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement respectent le schéma prévisionnel des formations et le programme prévisionnel des investissements applicables dans la région) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean Glavany (dispose que les aides de toute nature apportées par les collectivités publiques à des établissements d'enseignement privés ne peuvent excéder le montant des dépenses correspondantes effectuées pour les établissement d'enseignement public) (p. 2500).

Après l'article 2 :

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 51 à 56 (p. 2540).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *ses observations* (p. 2542, 2543, 2544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (précise que, en cas de cessation totale ou partielle d'activité, de résiliation du contrat ou de changement d'affectation des locaux, l'aide attribuée fait l'objet d'un remboursement au moins égal à la valeur vénale des investissements qu'elle a financés) (p. 2545).

Après l'article 3 :

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 58 et 59 (p. 2545).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 60, 407 et 1903 (de suppression) (p. 2546, 2547, 2549, 2550) ;

Contrats d'association (p. 2549).

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2546, 2547, 2548) ;

– schémas prévisionnels de formation (p. 2549).

Enseignement public : sectorisation (p. 2550, 2551, 2552, 2553).

Après l'article 4 :

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 607 à 1900, 1969 à 3049 et 3050 à 3068 (p. 2554).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* (p. 2555) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2557).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 408 du Gouvernement (étend le champ d'application de la proposition de loi aux collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon : retiré (p. 2559) ; repris (p. 2572) ; adopté au scrutin public (p. 2573).

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 406, 63 à 77, 79 à 95, 97 à 124, 306 à 355, 356 à 403 (p. 2559).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur les amendements nos 8 à 13 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque confession successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2573) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte La Fraternité blanche universelle) (p. 2574, 2576).

Demande la réserve du vote sur les amendements après l'article 1er (p. 2576).

– *défavorable* aux amendements nos 128 à 133 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2577) ;

– *défavorable* aux amendements nos 276 à 281 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2580).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2592).

Demande la réserve du vote de tous les amendements et sous-amendements après l'article 2 (p. 2592).

– *défavorable* au sous-amendement n° 3069 de M. Claude Bartolone (limite le champ d'application de l'amendement aux établissements secondaires bénéficiant d'une aide à l'investissement versée par une collectivité publique) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2593).

– *défavorable* aux sous-amendements nos 3070, 3071, 3072 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2593, 2594) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3073 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements visés veillent au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2595) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3074 de M. Didier Mathus (dispose que les parents d'élèves élus dans ces mêmes conseils doivent obligatoirement donner leur avis sur les projets de subventions publiques) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2596) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3075 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves de l'enseignement privé subventionné sont libres d'adhérer à l'association de parents d'élèves de leur choix) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2597) ;

– *défavorable* aux sous-amendements n°s 3076 et 3077 (de précision) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (p. 2597) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3078 de M. Claude Bartolone (dispose que les associations de parents d'élèves veillent à l'absence de discrimination dans l'accueil des enfants) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (p. 2597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3079 de M. Claude Bartolone (limite le champ d'application de l'amendement aux établissements d'enseignement secondaire qui bénéficient d'aide à l'investissement de la part des collectivités locales) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3080 de M. Claude Bartolone (rédactionnel) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3081 de M. Claude Bartolone (dispose que le caractère propre des établissements ne peut être opposé au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2599) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3082 de M. Claude Bartolone (dispose que l'enseignement des établissements en cause respecte les mêmes programmes que celui dispensé dans les établissements publics) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2599) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement dispensé dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2600) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions tant que l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des classes ou divisions correspondantes des établissements publics situés dans le même département) (p. 2600) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Glavany (limite la perception de la taxe d'apprentissage par certains établissements privés ; crée des fonds régionaux de péréquation de cette taxe entre les établissements scolaires et un fonds national de péréquation de son produit entre les régions) (p. 2601).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Glavany (prévoit l'avis conforme des conseils académiques de l'éducation nationale sur le respect des conditions d'attribution de l'aide des collectivités locales) (p. 2602) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement secondaire sous contrat subventionnés aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) (p. 2603).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

Demande la réserve de la discussion des amendements n°s 607 à 1900, 1969 à 3049, 3050 à 3068 (p. 2603).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 406 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'activité aux établissements d'enseignement privés pour recevoir une subvention publique) (p. 2604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean Glavany (abroge l'article 69 de la loi Falloux hormis pour les travaux exigés par les commissions départementales de sécurité) (p. 2604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean Glavany (dispose que les investissements des établissements d'enseignement privés respectent les schémas prévisionnels de formation et tiennent compte des programmes de construction des établissements d'enseignement publics) (p. 2605) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la nation garantit l'égal accès des enfants à l'instruction) (p. 2605) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Glavany (dispose que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat) (p. 2606) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean Glavany (dispose que, en cas de fermeture de classes en zone rurale, l'école publique est sauvegardée en priorité) (p. 2606) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés sont tenus de se conformer aux principes de la laïcité républicaine) (p. 2607) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés assurent les missions de service public de l'éducation nationale) (p. 2607) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean Glavany (précise que les missions de service public qui s'imposent aux établissements privés subventionnés sont notamment l'accueil de tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2608) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement privé hors contrat subventionné est soumis aux obligations du service public de l'éducation) (p. 2608) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux obligations de formation des enseignants qui incombent au service public de l'éducation) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux mêmes obligations de programme que celles du service public de l'éducation) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean Glavany (garantit l'égalité de traitement des associations de parents d'élèves) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement d'enseignement privé sous contrat respecte dans son projet éducatif les principes constitutionnels qui s'imposent au service public de l'enseignement) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour bénéficier d'une aide publique) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour conclure un contrat d'association) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Jean Glavany (précise que, en ce qui concerne les classes des écoles maternelles et les classes enfantines, le contrat d'association fixe la participation de la commune dans laquelle ces classes sont implantées, sans qu'elle puisse dépasser le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe) (p. 2611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux classes d'écoles maternelles privées ne peuvent excéder ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux établissements privés du second degré par les collectivités territoriales ne peuvent excéder 5 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean Glavany (impose aux mêmes établissements de présenter une demande spécialement motivée auprès du maire de la commune) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du second degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et, chacun pour sa compétence, du président du conseil général ou du président du conseil régional) (p. 2613) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 rectifié de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du second degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée au président du conseil général ou du conseil régional pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) (p. 2613) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du premier degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et du maire) (p. 2614) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (fixe les conditions auxquelles l'autorité académique soumet l'agrément d'un établissement d'enseignement privé) (p. 2614) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires, enfantines ou maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2614) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2615) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2616) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes du second degré aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2617) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean Glavany (précise les conditions mises à la conclusion d'un contrat d'association) (p. 2618) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jean Glavany (autorise les collectivités territoriales à organiser et prendre en charge, au titre du contrat d'association, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement sous réserve que les avantages ainsi accordés n'excèdent pas ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 95 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la dotation d'emplois affectée pour l'enseignement aux établissements privés sous contrat est déterminée chaque année par la loi de finances, par référence aux effectifs des élèves accueillis, par degré et cycle d'enseignement et par type de formation, dans les établissements d'enseignement publics, compte tenu des contraintes spécifiques des établissements d'enseignement publics liées aux conditions démographiques, sociales, linguistiques ou climatiques) (p. 2620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre toutes les communes intéressées et fixe le mode de calcul de ces dépenses par référence à l'enseignement public) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean Glavany (précise la rémunération des personnels enseignants et les dépenses pédagogiques prises en charge dans les classes sous contrat) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean Glavany (dispose que les ressources publiques d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent avoir pour résultat de le placer dans une situation portant atteinte « au principe d'égalité de tous devant l'éducation ») (p. 2622) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions lorsque l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des établissements publics d'enseignement du département pour des classes ou divisions correspondantes) (p. 2623) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean Glavany (fixe la composition des commissions d'agrément et d'emploi) (p. 2623) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Jean Glavany (fixe la composition et la compétence de commissions d'harmonisation) (p. 2624) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions publiques ne doivent pas aboutir à un enrichissement de la personne propriétaire de l'établissement privé sous contrat) (p. 2625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 105 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que les personnes propriétaires d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent s'enrichir indûment à l'occasion notamment de la fermeture d'un tel établissement) (p. 2627) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (dispose que « les aides allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas nuire au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics ») (p. 2628) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean Glavany (dispose que « les subventions publiques allouées aux associations ne peuvent être détournées de leur fin en vue d'être reversées aux établissements d'enseignement privés ») (p. 2629) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à l'augmentation de la pression fiscale des collectivités territoriales ni à la diminution des subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2630) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à augmenter la pression fiscale des collectivités territoriales) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à diminuer les subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur la prévention sanitaire) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur le respect de l'obligation scolaire) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur les locaux et installations) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (prévoit l'extinction du contrat d'association si l'établissement d'enseignement privé n'est plus rattaché à un établissement d'intérêt public) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (prévoit un régime d'extinction du contrat simple applicable dans les six années suivant la promulgation de la loi) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (permet à la commune de subordonner sa participation financière aux classes sous contrat à la condition que l'enseignement soit assuré, à l'expiration d'une période de huit années, par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (prévoit la représentation des parents d'élèves aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements privés subventionnés) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves exercent librement leur choix à l'égard des établissements d'enseignement privés en fonction de leur projet éducatif) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (dispose que tout parent qui souhaite inscrire un élève dans un établissement d'enseignement privé sous contrat reçoit le projet éducatif dudit établissement) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean Glavany (reconnaît aux candidats admis à un concours de l'enseignement public qui demandent à exercer dans un établissement privé sous contrat la possibilité de choisir entre la qualité de titulaire de l'enseignement public et celle de contractuel de droit public) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (précise que le caractère propre de l'établissement ne peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement ni un motif de sanction fondé sur des comportements relevant de la vie privée des enseignants) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean Glavany (dispose que « les réunions tenues dans les locaux d'établissements d'enseignement sous contrat restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public ») (p. 2636) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (dispose qu'« il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les établissements d'enseignement primaire et secondaire sous contrat ») (p. 2636) ;

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

Demande l'application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution aux amendements nos 607 à 1900, 1969 à 3049, 3050 à 3068 (p. 2637).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : vote unique sur l'ensemble de la proposition de loi compte tenu des votes déjà intervenus à l'exclusion de tout autre amendement et sous-amendement (p. 2637).

Son intervention lors des explications de vote (p. 2640) :

Constitution :

– article 72 ;

– principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement.

Enseignement public : désectorisation.

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3755) ;

Communes : Pau (p. 3755).

Enseignement : baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 3756).

Enseignement secondaire :

– collèges (p. 3756) ;

– lycées professionnels (p. 3756).

Formation professionnelle :

– apprentissage (p. 3756) ;

– formation en alternance et préapprentissage (p. 3755, 3756).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3755).

– *défavorable* aux amendement identiques nos 286 de Mme Muguette Jacquaint et 378 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3754) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3767).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3773) ;

Enseignement :

– diplômes nationaux (p. 3774) ;

– service public : missions (p. 3774).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3773, 3774).

– *défavorable* à l'amendement n° 289 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 525 de M. Michel Berson (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3775) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 970 de M. Patrice Martin-Lalande (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées quel que soit le niveau d'enseignement général de son bénéficiaire) (p. 3775) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 86 de la commission, 137 de la commission de la production et 600 de M. Jean Ueberschlag (précisent que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3775) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 466 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du sytème éducatif) (p. 3776) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 290 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la référence aux formations spécifiques inscrites dans les plans régionaux de formation dans la définition des filières de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3777).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 291 de Mme Muguette Jacquaint et 526 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3779) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 704 de Mme Nicole Catala (impose l'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage) (p. 3779).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 292 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 293 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'obligation d'informer les élèves sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage) (p. 3780) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de la commission (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information des élèves est « confiée de façon prioritaire aux chefs d'entreprise et formateurs » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 602 de M. René Couanau (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs concernés par ces formations » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781) ;

– *soutient* l'amendement n° 470 du Gouvernement (prévoit que les élèves bénéficient d'une information sur les professions et les formations qui y préparent à temps plein, en alternance et en apprentissage, en vue de faciliter le choix d'un avenir professionnel, de la voie et de la méthode d'éducation qui y conduisent) : adopté (p. 3782) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 527 de M. Michel Berson (prévoit que les élèves bénéficient d'une information sur l'évolution des métiers et des qualifications, les filières de formation générales, technologiques et professionnelles dont les dispositifs de formation en alternance et en apprentissage) (p. 3782) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 295 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui abroge l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement technologique du 16 juillet 1971 relatif à la documentation sur les voies d'enseignement et les professions) (p. 3783).

Après l'article 37 :

– *défavorable* à l'amendement n° 700 de Mme Nicole Catala (modifie la composition des conseils d'administration des lycées professionnels) (p. 3784).

Avant l'article 38 :

– *défavorable* à l'amendement n° 298 de Mme Muguette Jacquaint (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ou V *bis* ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) (p. 3785).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 300 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 138 rectifié de la commission de la production (prévoit la possibilité de créer, par convention entre la région et des organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentatives, « un organisme de droit privé assimilable à un centre de formation d'apprentis ») (p. 3788) ;

– *soutient* l'amendement n° 1028 du Gouvernement (prévoit que les enseignements dispensés aux apprentis peuvent l'être dans des établissements de formation et de recherche relevant du ministre chargé de la jeunesse et des sports) : adopté (p. 3788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 90 de la commission (subordonne la création de sections d'apprentissage au sein des établissements d'enseignement à leur inscription dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) (p. 3789) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de la commission (prévoit la possibilité d'ouvrir des classes d'enseignement technologique dans tous les établissements de formation conventionnés par la région) (p. 3789) ;

– *soutient* l'amendement n° 1029 du Gouvernement (prévoit que le diplôme d'ingénieur peut être préparé par l'apprentissage dans les établissements de formation et de recherche relevant du ministère de la jeunesse et des sports) : adopté (p. 3789).

Après l'article 38 :

– *défavorable* à l'amendement n° 304 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée du contrat d'apprentissage est toujours égale à celle du cyle de formation qui fait l'objet du contrat) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension du contrat d'apprentissage si l'apprenti est appelé au service national et la « poursuite du contrat d'apprentissage » si le maître d'apprentissage est appelé au service national) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 301 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour une entreprise habilitée d'assurer en son sein une partie des formations technologiques et pratiques normalement dispensées par le centre de formation d'apprentis) (p. 3790) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 302 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour un centre de formation d'apprentis de conclure une convention avec un établissement habilité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé en vue de faire assurer par cet établissement tout ou partie des enseignements normalement dispensés par le centre de formation d'apprentis) (p. 3791) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 428 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis comprend des représentants des organisations syndicales représentatives des entreprises et des apprentis) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 303 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée minimale de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis est égale à 500 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat d'apprentissage) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 429 de Mme Janine Jambu (supprime l'obligation de tenir compte des orientations prévues par les conventions ou les accords de branches pour fixer la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis) (p. 3792) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 431 de M. Maxime Gremetz (impose de mentionner dans le contrat d'apprentissage l'interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit) (p. 3793) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 432 de M. Maxime Gremetz (rédactionnel) (p. 3793).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Glavany (Jean) :* condamne l'attitude dont témoignait son intervention dans la discussion générale (p. 5379).

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5379).

Audiovisuel : télévision : chaîne éducative (p. 5377).

Bourses et allocations d'études : bourses (p. 5378).

Centre national d'enseignement à distance (C.N.E.D.) (p. 5377, 5378).

Coopération et développement (p. 5377, 5383).

Enseignants :
- effectifs et création d'emplois (p. 5374) ;
- formation continue et formation et innovation pédagogiques (p. 5375, 5384, 5385) ;
- revalorisation (p. 5373).

Enseignement maternel et primaire :
- élèves : encadrement (p. 5374) ;
- lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5374, 5375).

Enseignement privé :
- aide de l'Etat (p. 5373) ;
- dépenses d'investissement : régime et mission Vedel (p. 5383) ;
- protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 5373).

Enseignement secondaire :
- baccalauréat (p. 5376) ;
- baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5376) ;
- collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5374 à 5376) ;
- lycées : premières et terminales (p. 5376) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 5376, 5384).

Enseignement supérieur :
- écoles commerciales : accès : bacheliers littéraires (p. 5376) ;
- études médicales : accès : bacheliers littéraires (p. 5376).

Enseignement technique et professionnel :
- contenu, moyens et portée (p. 5376, 5377, 5384) ;
- formation en alternance et préapprentissage (p. 5376).

Etablissements scolaires :
- chefs d'établissement (p. 5374, 5378, 5379, 5383, 5385) ;
- « établissements sensibles » (p. 5378) ;
- laïcité : respect (p. 5383, 5384) ;
- préretraités et salariés en chômage partiel : activités d'éducation (p. 5378) ;
- rythmes scolaires : aménagement (p. 5385).

Fonctionnaires et agents publics :
- affectations et mutations : régime, bonifications indiciaires et remboursements de frais (p. 5374, 5378, 5379) ;
- agents non titulaires (p. 5384).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 5377, 5384).

Ministère de l'éducation nationale :
- administration centrale : réforme (p. 5378) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5372, 5373) ;
- services déconcentrés (p. 5378).

Personnel non enseignant :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5378) ;
- maîtres d'internat et surveillants d'externat (p. 5384, 5385).

Politique de la ville (p. 5378).

Politique de l'éducation : contenu et évolution (p. 5373, 5374, 5379).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5378, 5384, 5385).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (M. Didier Mathus, Mme Henriette Martinez) (p. 5387, 5388, 5399).

Elèves : enfants en difficulté et échecs scolaires (M. Patrick Braouezec, Mme Simone Rignault, M. Jérôme Bignon, Mme Marie-Thérèse Boisseau) (p. 5389, 5390, 5393, 5403, 5404).

Enseignants :
- instituteurs : intégration dans le corps des professeurs des écoles (M. Gilbert Baumet) (p. 5392) ;
- recrutements (M. Louis Pierna) (p. 5398) ;
- second degré : accès à la hors classe (M. Didier Mathus) (p. 5396, 5397).

Enseignement :
- langues étrangères (MM. Jean-Marie Schléret et Pierre Lequiller) (p. 5395, 5401) ;
- langues régionales (M. Jean-Marie Schléret) (p. 5395, 5396) ;
- vacances scolaires (M. Marc Le Fur) (p. 5399, 5400).

Enseignement maternel et primaire :
- école maternelle (Mme Muguette Jacquaint) (p. 5397) ;
- lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (Mme Martine David, M. Jérôme Bignon, Mme Marie-Thérèse Boisseau) (p. 5386, 5402, 5404).

Enseignement privé :
- maîtres auxiliaires : titularisation (M. Claude Demassieux) (p. 5392, 5393) ;
- mission Vedel : suites (M. Marc Le Fur) (p. 5400).

Enseignement secondaire :
- collèges : moyens et rénovation pédagogique (M. Jean-Claude Bateux) (p. 5387) ;
- enseignants : heures supplémentaires (M. Michel Vuibert) (p. 5402) ;
- orientation scolaire et professionnelle (Mme Nicole Catala, M. Jean-Pierre Cave) (p. 5394, 5404).

Enseignement technique et professionnel :
- formation en alternance et préapprentissage (M. Jean-Claude Bateux) (p. 5387) ;
- moyens (M. Jean-Yves Haby) (p. 5401).

Fonctionnaires et agents publics : frais de déplacement : remboursement (M. Gilbert Baumet) (p. 5391).

Ministère de l'éducation nationale : services déconcentrés : centres de responsabilité (M. Michel Vuibert) (p. 5402).

Paris : classes maternelles et élémentaires : fermetures (Mme Martine Aurillac) (p. 5399).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (M. Guy Drut) (p. 5403).

Politique de l'éducation (M. Jean-Claude Gayssot) (p. 5388, 5389).

Professions médicales :
- médecine scolaire : réorganisation (Mme Bernadette Isaac-Sibille) (p. 5394, 5395) ;
- médecins scolaires (M. Jean-Claude Gayssot) (p. 5390, 5391).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (M. Paul Chollet) (p. 5396).

Vote des crédits :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Claude Gayssot (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 2,3 milliards de francs afin d'obtenir la création d'emplois d'enseignants titulaires) (p. 5406) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 54 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. René Carpentier (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 50 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406).

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de M. Serge Lepeltier (exonère les établissements d'enseignement privés du versement pour dépassement du plafond légal de densité ; gage cette mesure, pour les communes et les départements, par une augmentation de leur attribution de dotation globale de fonctionnement ; gage cette dernière augmentation, pour l'Etat, par une majoration des droits de consommation sur le tabac) (p. 5407).

BEAUCHAUD (Jean-Claude)

Député de la Charente

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Enfants : aménagement du temps de l'enfant : crédits (p. 5467).

Sports : équipements sportifs de proximité (p. 5467).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Politique de la ville : plan de relance : crédits : attribution (p. 5499).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. Alain Le Vern (autorise le dépôt de listes d'un ou deux candidats pour l'élection des délégués du deuxième collège) (p. 264) : rejeté (p. 265).

BEAUMONT (Jean-Louis)

Député du Val-de-Marne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **abroger le monopole de la sécurité sociale et à encourager la participation personnelle des Français à la gestion de leur assurance maladie (n° 665)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Sécurité de la transfusion sanguine : sélection des donneurs : perspective ; tests de dépistage plus performants : mise en place [12 mai 1993] (p. 382).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] (p. 222) :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat.

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation.

Politique de la ville : urbanisation : ampleur, diversité et conséquences.

Urbanisme : code de l'urbanisme : révision.

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Après l'article 5 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4271).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 388 du Gouvernement (précise qu'il s'agit des travaux de reconstruction ou d'agrandissement) à l'amendement n° 12 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux dépenses de gros travaux) (p. 4274) ;

Logement et habitat : travaux de grosses réparations, de restauration et de réhabilitation (p. 4274).

– *favorable* à l'amendement n° 133 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions à la constitution ou à l'augmentation de capital des sociétés civiles de placement immobilier dites Méhaignerie) (p. 4276) ;

Epargne : investissement dans l'immobilier.

Marchés financiers : privatisations.

– *son* amendement n° 302 (étend le bénéfice de la mesure aux souscriptions de parts des sociétés civiles de placement immobilier dites Méhaignerie) (p. 4275) : retiré (p. 4276).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4349) : retiré (p. 4350).

– Projet de loi relatif à la santé pubilque et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Professions médicales : convention médicale (p. 6565).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6565).

SIDA : lutte contre : politique et rapport Montagnier (p. 6564, 6565).

Système pénitentiaire : détenus : soins médicaux (p. 6565).

Tuberculose : lutte contre (p. 6565).

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 6572) ;

SIDA : dépistage obligatoire.

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 70 (impose le dépistage de la contamination par le virus de l'immunodéficience « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 6577) : rejeté (p. 6578) ;

– *son* amendement n° 69 (impose la déclaration des cas de contamination par le virus de l'immunodéficience dès qu'ils sont constatés) (p. 6578) : rejeté (p. 6579).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses observations* (p. 7862).

Santé publique : vaccination : B.C.G.

Article 6 ter nouveau *(proposition systématique de dépistage du sida)* :

– *ses observations* (p. 7863).

Après l'article 6 *ter* nouveau :

– *son* amendement n° 30 (impose de déclarer auprès de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales tout cas de contamination par le virus H.I.V.) (p. 7864) : rejeté (p. 7865) ;

– *son* amendement n° 31 (impose de dépister la contamination par le virus H.I.V. « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 7865) : rejeté (p. 7866).

BEAUMONT (René)

Député de la Saône-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [12 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Logement) [12 mai 1993].

Membre titulaire du comité consultatif du fonds national des abattoirs [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'exploitation commerciale des voies navigables (n° 447) [7 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 192)** [18 mai 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XV : **Logement (n° 585)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à la **transparence et** à la **concurrence dans l'attribution des conventions de transport routier non urbain de personnes (n° 796)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Compagnie nationale du Rhône : énergie hydroélectrique : Compagnie nationale du Rhône : statut ; contentieux avec E.D.F. ; éventualité d'autres partenaires industriels : Pechiney ; voies navigables [10 novembre 1993] (p. 5745).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Agriculture (p. 644, 645).

Aménagement du territoire (p. 642, 643).

Entreprises :

- défaillances (p. 642) ;
- délais de paiement (p. 642) ;
- financement (p. 642) ;
- petites et moyennes entreprises (p. 641, 642) ;
- transmission (p. 642).

Equipement et grands travaux (p. 644).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 641).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (p. 643, 644).

Logement et habitat (p. 643).

Logement et habitat : blocage des barèmes des aides personnalisées (p. 644).

Plus-values : imposition (p. 644).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 642).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 642).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 18 :

– *son* amendement n° 161 (autorise l'emploi de la déduction pour investissement des agriculteurs à l'achat de parts de sociétés coopératives agricoles) : retiré (p. 893).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 977).

Logement et habitat (p. 976, 977).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [8 novembre 1993] :

Aides :
- allocation de logement sociale (A.L.S.) : étudiants : article 63 du projet de loi de finances (p. 5602, 5603) ;
- bail « à réhabilitation » et programme social thématique (p. 5603, 5626) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5602) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5602, 5603) ;
- primes à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) (p. 5602, 5603).

Aménagement du territoire : zones rurales : habitat (p. 5603).

Banques et établissements financiers : livret d'épargne pour le logement social : extension à l'ensemble du secteur bancaire (p. 5603).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance (p. 5601).

D.O.M.-T.O.M. : aide au logement, chômage, revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5602).

Epargne :
- épargne mobilière et immobilière (p. 5601, 5602) ;
- livret A (p. 5603).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5602, 5603) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) (p. 5602) ;
- taxe de « non-habitation » : création (p. 5603).

Logement social : généralités (p. 5603).

Loi de finances rectificative : juin 1993 : crédits pour le logement (p. 5602).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5602, 5603).

Régions : Ile-de-France (p. 5602).

Questions :

Logement social : « bail à la réhabilitation » (p. 5626).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance (p. 6720).

Communes : maires : compétences (p. 6720).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6720) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6720).

Environnement : constructions : respect des paysages (p. 6720).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6720).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6720).

Lois : loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6721).

Politique foncière :
- droit de préemption (p. 6721) ;
- permis de construire (p. 6721) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6720).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6764, 6765).

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) : retiré (p. 6804) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) (p. 6805) ;

Transports : transports scolaires.

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 119 (permet aux organismes H.L.M. de publier leurs barèmes de loyer et leurs délibérations dans le département du siège de l'organisme H.L.M. et dans le département où sont situés les logements) : adopté (p. 6813) ;

– *son* amendement n° 84 (met en concordance les procédures de défrichement et les autorisations de Z.A.C.) : retiré (p. 6814).

Explications de vote [1er décembre 1993] (p. 6817) :

Lois « littoral », « paysage », « montagne », « Sapin » : remise en cause ou aménagements.

Urbanisme : code : réforme : calendrier.

Vote pour du groupe U.D.F (p. 6817).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8110).

Bâtiment et travaux publics : relance (p. 8110).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 8110) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 8110).

Environnement : respect (p. 8110).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 8110).

Lois : loi anticorruption, loi « littoral », loi « montagne », loi « paysages » : aménagements (p. 8110).

Politique foncière : plans d'occupation des sols (P.O.S.) : formalités : importance et respect (p. 8110).

Presse, édition et imprimerie : rôle des médias dans la perception du projet de loi (p. 8110).

Transports : transports scolaires : dévolution des marchés (p. 8110).

Ville : tissu urbain : aménagement « équilibré » (p. 8110).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 238).

Communautés européennes :

- agence européenne pour l'évaluation des médicaments à usage humain et vétérinaire (p. 238) ;
- directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 237, 238).

Douanes : agents des douanes : contrôles sur les échanges intracommunautaires (p. 238).

Organismes et structures : Agence du médicament vétérinaire (p. 237, 238).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 237, 238).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 238).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 1er *(code de la santé publique : Agence du médicament vétérinaire) :*

Article L. 617-4 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (affirme que seuls les ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation peuvent diligenter les missions d'inspection demandées par le directeur général du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires) (p. 248).

Avant l'article 2 :

Articles 215-1 et 283-1 du code rural :

- *son* amendement n° 15 (habilite les vétérinaires sanitaires assermentés à constater les infractions aux dispositions des articles 214 à 252 du code rural relatifs à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 248) : adopté (p. 250) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 75 du Gouvernement (habilite les vétérinaires sanitaires qui se seront vu attribuer la qualification de vétérinaire officiel à constater les infractions aux dispositions du code rural relatives à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 249, 250).

Article 215-9 du code rural :

- *son* amendement n° 85 (attribue une carte d'identité aux vétérinaires sanitaires où est portée la mention du serment prêté par ces derniers) : retiré (p. 250).

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

- *favorable* (p. 251) ;
- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 251) : retiré (p. 253).

Après l'article 4 :

Article 259 du code rural :

- *son* amendement n° 62 (rédactionnel) : adopté (p. 254).

Article 6 *(art. 275-1 à 275-12 du code rural : régime des échanges) :*

- *son* amendement n° 61 (précise que les contrôles frontaliers sont effectués par des fonctionnaires et agents contractuels) : retiré (p. 257).

Après l'article 33 :

- *favorable* à l'amendement n° 76 du Gouvernement (permet aux agents non titulaires de l'Etat en fonction dans un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de la pêche de se voir reconnaître la qualité d'agent non titulaire de la collectivité qui les emploie) (p. 274) ; rectifié (fixe les dates relatives à la formulation de la demande et de son acceptation respectivement aux 1er janvier 1995 et 1er juillet 1996).

BEDIER (Pierre)

Député des Yvelines

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur de la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551) [2 novembre 1993]

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la **proposition de résolution (n° 551)** de M. Jacques Barrot tendant à **créer une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 706)** [12 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Commerce et artisanat :

- artisans et commerces de détail : implantation (p. 235) ;
- grandes surfaces (p. 236).

Finances locales : taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 235).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] (p. 3236) :

Justice : Conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences.

Lois : proposition de loi n° 395 : cessation d'application.

Propriété littéraire et artistique : utilisation des phonogrammes : licence légale.

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] (p. 3251) :

Politique économique et sociale.

Retraites : généralités : livre blanc sur les retraites.

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3251).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 472 (prévoit que les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et les chambres d'agriculture peuvent être autorisées à collecter les contributions des employeurs à la formation professionnelle ; prévoit qu'elles peuvent percevoir auprès des entreprises les fonds destinés à des actions de formation professionnelle en application de conventions de formation) : adopté (p. 3854).

Après l'article 50 :

– *son* amendement n° 1006 (crée un conseil d'orientation et de surveillance des institutions chargées du placement, de l'indemnisation et du contrôle des demandeurs d'emploi) : retiré (p. 3872).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4167, 4168).

Politique économique : consommation (p. 4168).

Premier ministre : M. Michel Rocard (p. 4167).

Deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Police : commune de Mantes-la-Jolie : commissariat : baisse des effectifs (p. 5245).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : opérations « prévention été » (p. 5486).

Etat : missions : restauration et réforme (p. 5487).

Politique de la ville :

- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5486) ;
- définition et priorités (p. 5487) ;
- évaluation (p. 5487) ;
- loi de programme (p. 5487) ;
- moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5486) ;
- moyens et procédures : simplification (p. 5486, 5487) ;
- plan de relance (p. 5486) ;
- quartiers en difficulté : commerces et entreprises (p. 5487).

Questions :

Emploi : chômage (p. 5505).

Politique de la ville : quartiers en difficulté : commerces (p. 5507).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête :

- pouvoirs (p. 6124) ;
- recevabilité : poursuites judiciaires sur des faits ayant motivé la proposition (p. 6124).

Formation professionnelle :

- entreprises de formation professionnelle : nombre et caractéristiques (p. 6124) ;
- évaluation et contrôle (p. 6124) ;
- secteur : importance économique (p. 6124).

BEGAULT (Jean)

Député du Maine-et-Loire

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission générale du conseil supérieur du cheval [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 32, posée le 27 avril 1993 : **T.V.A. (taux – horticulture)** (p. 174). Appelée le 29 avril 1993 : soutien au secteur de l'horticulture ; taux moyen de T.V.A. au niveau communautaire (p. 268, 269).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Horticulture :

- cotisations sociales : alourdissement (p. 4670) ;
- difficultés : causes (p. 4671) ;
- taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : relèvement : conséquences (p. 4670).

BEGUIN (Didier)

Député de la Nièvre

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Energie : biocarburants et diester (p. 4700).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : petites villes et villes moyennes : problèmes spécifiques et rôle dans l'aménagement du territoire (p. 5247, 5248).

BEREGOVOY (Pierre)

Député de la Nièvre

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Décédé le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6928).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

– **Hommage à sa mémoire** et observation d'une minute de silence [5 mai 1993] (p. 292).

– **Son éloge funèbre** est prononcé le 18 mai 1993 [18 mai 1993] (p. 525).

BERGELIN (Christian)

Député de la Haute-Saône

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Négociations du G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire ; négociations du G.A.T.T. ; préaccord de Blair House : position de la France ; protection sociale française : maintien : souci du Gouvernement ; Europe : « personnalité » : renforcement ; sécurité et stabilité du continent européen : inscription à l'ordre du jour du sommet de Copenhague [16 juin 1993] (p. 1653, 1654, 1655, 1656).

BERNARD (Jean-Louis)

Député du Loiret

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer des suppléants pour les conseillers généraux (n° 726)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Autoroute A 160** : autoroute A 160 : tronçon Courtenay-Artenay : construction ; R.N. 60 ; schéma directeur autoroutier ; XIe Plan ; Orléans : difficultés de circulation [8 décembre 1993] (p. 7308).

orales sans débat :

– **n° 116,** posée le 8 juin 1993 : **cours d'eau, étangs et lacs (Loire – aménagement – barrages)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : travaux d'entretien et d'aménagement ; comité de bassin : rôle (p. 1332, 1338).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Santé publique :

– SIDA : lutte contre (p. 5177) ;

– urgences médicales (p. 5176).

– **Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).**

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 9 (propose que toute élection d'un conseiller général soit assortie de l'élection d'un suppléant) (p. 7493) : rejeté (p. 7494).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 10 : devenu sans objet (p. 7496).

BERSON (Michel)

Député de l'Essonne

(8e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil d'administration de l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la taxe professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique économique et sociale du Gouvernement :** salaires, retraites, prestations familiales : blocage ; S.M.I.C. : revalorisation minimale ; contribution sociale généralisée (C.S.G.) : augmentation ; efforts : répartition [30 juin 1993] (p. 2799, 2800).

- **Emploi des jeunes :** politique de l'emploi : projet de loi quinquennale de 1993 : création des contrats d'insertion professionnelle ; préapprentissage [6 octobre 1993] (p. 3937, 3938).

orales sans débat :

- **n° 264**, posée le 13 décembre 1993 : **projets autoroutiers dans le nord de l'Essonne** (p. 7613). Appelée le 16 décembre 1993 : raccordement A 6-N 6 : construction : tracé : traversée de Crosne en souterrain ; Essonne (p. 7729, 7730).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Chômage : situation : aggravation (p. 1923).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1921) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1921) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1921) ;
- formation professionnelle : rôle (p. 1922).

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 1922).

Formation professionnelle : apprentissage :
- formateurs et maîtres (p. 1922) ;
- rôle (p. 1922).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 1922).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 1922) ;
- revenus du patrimoine : taxation (p. 1922).

Jeunes : contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1922).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1922).

Travail :
- négociation collective (p. 1921) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 1921).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 54 (punit d'une amende de 1 000 F à 15 000 F l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié) (p. 1951) : rejeté au scrutin public (p. 1952).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 55 (impose d'ouvrir des négociations par branche professionnelle sur les mesures propres à favoriser le maintien ou la création d'emplois dans les trois mois de la promulgation de la loi) (p. 1962) : rejeté (p. 1963) ;

- *son* amendement n° 56 (augmente les taux de la participation au développement de la formation professionnelle continue des employeurs bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) : rejeté (p. 1963) ;

- *son* amendement n° 60 (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,70 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. pour les entreprises bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1964) : rejeté (p. 1965).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244-quater C du code général des impôts) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1965) : rejeté au scrutin public (p. 1967).

Après l'article 4 :

- *son* sous-amendement n° 58 (scinde le versement de l'aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994, en deux échéances, la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue cette aide) (p. 1967) : rejeté (p. 1968) ;

- *son* amendement n° 61 (précise que l'organisation du temps de travail d'un bénéficiaire de contrat emploi-solidarité doit lui permettre de suivre une formation) (p. 1970) : rejeté (p. 1971) ;

- *son* amendement n° 66 (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 1971) : rejeté (p. 1972) ;

- *son* amendement n° 63 (prévoit l'avis du comité d'entreprise sur les conditions de mise en œuvre des actions de formation dispensées pendant le temps de travail aux bénéficiaires de contrats de retour à l'emploi) : rejeté (p. 1972) ;

- *son* amendement n° 64 (impose d'informer le comité d'entreprise du montant des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage, du montant du crédit d'impôt au titre de ces dépenses, des aides forfaitaires de l'Etat et des actions et moyens supplémentaires rendus possibles par ces aides) : rejeté (p. 1973) ;

- *son* amendement n° 62 (prévoit que la durée des actions d'orientation professionnelle dispensées au titulaire d'un contrat d'orientation pendant le temps de travail ne peut être inférieure à trente-deux heures par mois) (p. 1973) : rejeté au scrutin public (p. 1974) ;

- *son* amendement n° 59 (permet de suspendre toute aide de l'Etat à une entreprise qui « ne permettrait pas de maintenir les emplois, de créer des emplois nouveaux, de développer l'investissement productif ») : rejeté (p. 1975) ;

- *son* amendement n° 65 (précise le contenu des contrats d'objectifs signés entre les préfets et les organisations patronales en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel ou technologique) (p. 1977) : rejeté (p. 1978).

Explications de vote (p. 1980) :

Chômage : lutte contre.

Entreprises :
- aides : coût ;
- négociation collective.

Vote contre du groupe socialiste (p. 1980).

- Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* le sous-amendement n° 3075 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves de l'enseignement privé subventionné sont libres d'adhérer à l'association de parents d'élèves de leur choix) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) : vote réservé (p. 2596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 55 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions tant que l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des classes ou divisions correspondantes des établissements publics situés dans le même département) (p. 2600) ; vote réservé (p. 2601) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 59 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement secondaire sous contrat subventionnés aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) (p. 2602) : vote réservé (p. 2603) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 74 de M. Jean Glavany (garantit l'égalité de traitement des associations de parents d'élèves) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 75 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement d'enseignement privé sous contrat respecte dans son projet éducatif les principes constitutionnels qui s'imposent au service public de l'enseignement) (p. 2609) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du second degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et, chacun pour sa compétence, du président du conseil général ou du président du conseil régional) (p. 2612) : vote réservé (p. 2613) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2616) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 98 de M. Jean Glavany (précise la rémunération des personnels enseignants et les dépenses pédagogiques prises en charge dans les classes sous contrat) : vote réservé (p. 2621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à l'augmentation de la pression fiscale des collectivités territoriales ni à la diminution des subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2629) : vote réservé (p. 2630) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur la prévention sanitaire) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur les locaux et installations) (p. 2632) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3424).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3424) ;
- exclusion et assistanat (p. 3424).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3424) ;
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3424) ;
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3424, 3425) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3424) ;
- organisation du travail (p. 3425) ;
- représentants du personnel : négociation annuelle (p. 3424) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 3425).

Formation professionnelle : décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3425, 3426).

Jeunes :
- chômage et intégration professionnelle (p. 3426) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3426).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3424).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3425, 3426).

Travail :
- négociation collective (p. 3425) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3425).

Rappel au règlement : souligne les conditions difficiles dans lesquelles les députés exercent leur droit d'amendement sur le projet de loi (p. 3459).

Discussion des articles [29, 30 septembre, 1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 776 soutenu par M. Laurent Fabius (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) (p. 3470) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3471) : rejeté au scrutin public (p. 3472) ;

– *son* amendement n° 645 (punit d'une amende de 1 000 F à 15 000 F l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié ») (p. 3473) : rejeté au scrutin public (p. 3474).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 329 (prévoit le dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur la compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales) (p. 3491) : rejeté (p. 3492) ;

– *son* amendement n° 330 (porte respectivement à 1,9 p. 100 et à 0,5 p. 100 des salaires qui ouvrent droit à l'exonération des cotisations d'allocations familiales les taux de la participation des entreprises à la formation professionnelle continue et aux contrats d'insertion en alternance) (p. 3496) : réservé (p. 3497) ; rejeté (p. 3498) ;

– *son* amendement n° 331 (fixe à 0,7 p. 100 le taux de la taxe d'apprentissage pour les salaires qui ouvrent droit à l'exonération de cotisation d'allocations familiales) : rejeté (p. 3497).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *son* amendement n° 332 (de suppression) : rejeté (p. 3501) ;

– *son* amendement n° 333 (prévoit le dépôt d'un rapport sur la réforme de la taxe professionnelle) (p. 3501) : rejeté (p. 3502) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 39 de la commission et 122 de la commission de la production (précisent que le rapport évaluera les effets sur l'emploi d'une suppression des contributions qui pèsent sur les entreprises) (p. 3502) ;

– *son* amendement n° 334 (exclut la participation des employeurs à l'effort de construction des contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) : rejeté (p. 3504) ;

– *son* amendement n° 335 (exclut le versement destiné au financement des transports collectifs du champ du rapport) (p. 3504) : rejeté (p. 3505) ;

– *son* amendement n° 336 (exclut la taxe d'apprentissage du champ du rapport) (p. 3505) : rejeté (p. 3506) ;

– *son* amendement n° 337 (exclut la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue du champ du rapport) : rejeté (p. 3506) ;

– *son* amendement n° 338 (exclut la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507) : rejeté (p. 3508).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 339 (supprime l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) : rejeté (p. 3511) ;

– *son* amendement n° 340 (de conséquence) : rejeté (p. 3512) ;

– *son* amendement n° 341 (fixe à dix-huit mois la durée d'exonération pour l'embauche d'un premier salarié pour une durée déterminée, par cohérence avec l'article L. 122-1-2 du code du travail) : adopté (p. 3512) ;

– *son* amendement n° 342 (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur le coût des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié et sur la compensation versée à ce titre par l'Etat aux organismes d'assurance sociale) : rejeté (p. 3517).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *défavorable* (p. 3526) ;

Emploi : emplois de proximité et de service :

– contrats de travail : régime juridique (p. 3526) ;

– « ticket-service » : création et expérimentation (p. 3526).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : réduction d'impôt pour emplois familiaux (p. 3526).

– *son* amendement n° 343 précédemment réservé (retient l'appellation de « chèque-service ») : adopté (p. 3532) ;

– *son* amendement n° 484 précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3533, 3535, 3536) : adopté au scrutin public (p. 3537) ;

– *son* amendement n° 344 précédemment réservé (précise que la convention nationale des employés de maison s'applique aux emplois de service) : rejeté (p. 3540) ;

– *son* amendement n° 485 (prévoit qu'une convention collective ou un accord national organise les garanties des salariés qui occupent des emplois de service) : rejeté (p. 3542).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *défavorable* (p. 3544).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 486 corrigé (impose d'informer les institutions représentatives du personnel de l'entreprise de son adhésion à un groupement d'employeurs) : adopté (p. 3560).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *favorable* (p. 3566).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *ses observations* (p. 3568).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 346 (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3570) : rejeté (p. 3572) ;

– *son* amendement n° 347 (prévoit la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de formation des bénéficiaires des C.R.E.) : rejeté (p. 3572).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *soutient* l'amendement n° 59 de la commission et son amendement identique n° 349 (prévoient qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'accueil, de suivi et de formation des bénéficiaires d'un C.E.S.) (p. 3573) : adoptés (p. 3574) ;

– *son* amendement n° 350 prévoit que l'organisation du temps de travail du bénéficiaire d'un C.E.S. doit lui permettre de suivre une formation) : retiré (p. 3574) ;

– *son* amendement n° 348 précédemment réservé (prévoit que les jeunes de dix-huit à vingt-six ans connaissant des difficultés particulières d'insertion bénéficient des C.E.S.) (p. 3574) : adopté (p. 3576).

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3577) ;

– *son* sous-amendement n° 1014 (supprime la possibilité d'un cumul avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (p. 3578) : rejeté (p. 3579).

Après l'article 12 :

– *son* amendement n° 352 (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.E.S) (p. 3579) : rejeté (p. 3580).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *son* amendement n° 354 (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés » et prévoit une possibilité de prise en charge par l'Etat des frais de formation professionnelle pour les titulaires de ces emplois) : rejeté (p. 3581) ;

– *son* amendement n° 353 (supprime l'extension du champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés ») : rejeté (p. 3581) ;

– *son* amendement n° 355 (prévoit la prise en compte des bénéficiaires d'un « emploi consolidé » pour déterminer l'effectif minimal des salariés pour l'application des dispositions relatives aux institutions représentatives du personnel) (p. 3581) : rejeté (p. 3582).

Article 14 *(mise en place d'un dispositif d'accompagnement social en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ; art. L. 322-4-17 nouveau du code du travail) :*

– *ses observations* (p. 3585).

Article 15 *(institution d'une aide de l'Etat en vue de soutenir les actions conduites par les collectivités locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3586) ;

– *son* amendement n° 487 (de suppression) (p. 3588, 3589) : rejeté (p. 3589).

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 356 (prévoit la suspension ou le remboursement de l'aide versée par l'Etat à une entreprise qui ne permet pas « de maintenir les emplois, de créer des emplois nouveaux, de développer l'investissement productif ») : rejeté (p. 3591).

Avant l'article 16 :

– *son* amendement n° 488 : réservé (p. 3492).

– *son* amendement n° 357 (prévoit l'engagement d'une négociation entre partenaires sociaux sur l'organisation de la représentation des salariés des petites et moyennes entreprises) (p. 3597, 3598) : rejeté (p. 3598).

Rappel au règlement : demande que le Premier ministre vienne expliquer la portée des dispositions du chapitre III qui « portent gravement atteinte à des années d'acquis sociaux » (p. 3600).

Rappel au règlement : réitère sa demande d'entendre le Premier ministre (p. 3600).

Demande une suspension de séance, compte tenu des propos du président de séance (p. 3601).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *défavorable* (p. 3602) ;

– *son* amendement n° 358 (de suppression) (p. 3609) : rejeté au scrutin public (p. 3611) ;

– *son* amendement n° 490 (fixe au début du dernier mandat de délégué du personnel le point de départ de la période de référence retenue pour apprécier la condition d'effectifs pour la mise en place des délégués du personnel) (p. 3611) : rejeté (p. 3612) ;

– *son* amendement n° 489 (supprime le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximal d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3612) : rejeté au scrutin public (p. 3614).

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 359 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3615) ;

Assemblée nationale : règlement : articles 43 et 61 : vérification du quorum.

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 360 (de suppression) (p. 3616) : rejeté au scrutin public (p. 3617) ;

– *son* amendement n° 491 (prévoit que la décision de mise en place de la « délégation unique » est prise conjointement par le chef d'entreprise, les délégués du personnel et les représentants du personnel au sein du comité d'entreprise) (p. 3617) : rejeté au scrutin public (p. 3618) ;

– *son* amendement n° 492 (impose au chef d'entreprise d'obtenir l'accord des délégués du personnel et, s'il existe, du comité d'entreprise sur la décision de constituer la « délégation unique ») (p. 3619) : rejeté au scrutin public (p. 3620) ;

– *son* amendement n° 493 (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation du nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») : rejeté (p. 3620) ;

– *son* amendement n° 494 (fixe le nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») (p. 3620) : rejeté au scrutin public (p. 3621) ;

– *son* amendement n° 495 (précise que les seuls représentants du personnel au comité d'entreprise membres de la « délégation unique » conservent l'ensemble de leurs attributions au titre du comité d'entreprise) : retiré (p. 3621) ;

– *son* amendement n° 496 (précise que les réunions respectives au titre de délégués du personnel et de comité d'entreprise se tiennent au moins une fois par mois sur convocation du chef d'entreprise) : adopté (p. 3621) ;

– *son* amendement n° 497 (supprime le plafonnement à vingt heures par mois du temps de délégation pour l'exercice des attributions dévolues aux délégués du personnel et au comité d'entreprise) (p. 3621) : rejeté (p. 3622) ;

– *son* amendement n° 639 (fixe à trente-cinq heures par mois la durée maximale du temps de délégation) : rejeté au scrutin public (p. 3622) ;

– *son* amendement n° 640 (fixe à trente heures par mois la durée maximale du temps de délégation) : rejeté (p. 3622).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 361 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3624) ;

– *son* amendement n° 498 corrigé (rédactionnel) : rejeté (p. 3625) ;

– *son* amendement n° 499 (exclut du rapport unique le bilan du travail à temps partiel réalisé dans l'entreprise) : rejeté (p. 3625) ;

– *son* amendement n° 500 (exclut du rapport unique l'information sur l'évolution de l'emploi, des qualifications dans l'entreprise et les actions en faveur des salariés âgés ou exposés particulièrement aux conséquences de l'évolution technologique) (p. 3625) : rejeté (p. 3626).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 501 (exclut du rapport unique la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise) : rejeté (p. 3626) ;

– *son* amendement n° 502 (exclut du rapport unique l'information sur l'activité de l'entreprise et sa situation financière, l'évolution de la rémunération moyenne, les perspectives économiques, les modifications de l'équipement et des méthodes de production et d'exploitation) : rejeté (p. 3626) ;

– *son* amendement n° 503 (exclut du rapport unique l'information sur la situation de l'emploi, l'évolution des effectifs et la qualification des salariés) : rejeté (p. 3626) ;

– *son* amendement n° 504 (dispose que les membres du comité d'entreprise reçoivent le rapport annuel quinze jours avant la réunion de consultation du comité d'entreprise) : adopté (p. 3627).

Article 22 *(réunions du comité d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 362 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3628) ;

– *son* amendement n° 505 (permet à la majorité des membres du comité d'entreprise de décider la réunion de ce dernier) : rejeté (p. 3628).

Avant l'article 16 :

– *son* amendement n° 488 précédemment réservé (supprime l'intitulé du chapitre III du projet de loi) : devenu sans objet (p. 3628).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 363 soutenu par Mme Martine David (supprime le paragraphe IV de l'article qui supprime le registre des travailleurs à domicile) : rejeté (p. 3633).

Avant l'article 24 :

– *son* amendement n° 364 (intitule le chapitre Ier : « Incitation à la négociation de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ») : rejeté (p. 3647) ;

– *son* amendement n° 641 rectifié (prévoit l'ouverture de négociations par branche sur une réduction « significative et programmée de la durée du travail pour atteindre selon des voies diversifiées l'objectif d'une durée hebdomadaire de trente-cinq heures applicable dès 1998 » ; enjoint au Gouvernement de déposer, avant le 31 décembre 1994, un projet de loi modifiant la durée légale du travail) (p. 3648) : rejeté (p. 3649).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *défavorable* (p. 3656, 3657) ;

Entreprises : organisation du travail.

Travail :

– négociation collective ;

– temps de travail : réduction et contreparties salariales.

– *son* amendement n° 365 (prévoit que l'annualisation du temps de travail résultant d'une convention ou d'un accord de branche étendu doit être assortie d'une réduction du temps de travail) : rejeté au scrutin public (p. 3658) ;

– *son* amendement n° 366 corrigé (dispose que la répartition du travail sur tout ou partie de l'année ne peut résulter que des conventions ou accords de branche étendus) : rejeté (p. 3662) ;

– *son* amendement n° 367 (précise que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année est assortie d'une réduction de la durée effective du temps de travail des salariés) (p. 3665) : rejeté (p. 3666).

Article 25 *(négociation sur le capital de temps de formation : art. L. 932-2 nouveau du code du travail) :*

– *favorable* (p. 3690) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de la commission (vise à élargir les dispositions relatives au capital de temps de formation à toutes les actions de formation visées par le livre IX du code du travail) (p. 3691) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (précise le contenu des accords relatifs au capital de temps de formation) (p. 3692) ;

– *défavorable* aux sous-amendements nos 717 et 718 de M. Denis Jacquat (rédactionnels) à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (p. 3692).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 506 (prévoit l'application du « repos compensateur de remplacement » pour le personnel d'encadrement) : devenu sans objet (p. 3697) ;

– *son* amendement n° 507 (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement) (p. 3697) : rejeté (p. 3698) ;

– *son* amendement n° 508 (prévoit que le décret qui fixe les conditions d'application du « repos compensateur de droit commun » dans les entreprises ne relevant pas d'un accord conclu dans ce domaine détermine des modalités particulières au personnel d'encadrement) : rejeté (p. 3698) ;

– *son* amendement n° 509 (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement dans l'agriculture) : rejeté (p. 3698).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *défavorable* (p. 3701) ;

– *son* amendement n° 368 (supprime le paragraphe I de l'article qui élargit la définition du travail à temps partiel afin d'y inclure les modalités de durée du travail qui répondent actuellement à la définition du travail intermittent) : rejeté (p. 3702) ;

– *son* amendement n° 369 (supprime le paragraphe II de l'article qui modifie le contenu et les conditions d'exécution du contrat de travail à temps partiel compte tenu de l'institution du travail à temps partiel annualisé) (p. 3702) : rejeté (p. 3703) ;

– *son* amendement n° 370 (supprime le paragraphe III de l'article qui abroge les dispositions relatives au travail intermittent) : rejeté (p. 3705) ;

– *son* amendement n° 510 (supprime le 2° du paragraphe VI qui modifie la durée hebdomadaire du travail prévue au contrat de travail à temps partiel ouvrant droit à l'abattement de cotisations sociales) (p. 3706) : rejeté (p. 3707) ;

– *son* amendement n° 371 (supprime le 3° du paragraphe VI qui fait bénéficier le travail à temps partiel annualisé de l'abattement de cotisations sociales) : rejeté (p. 3707).

Après l'article 28 :

– *son* amendement n° 373 (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des abattements de cotisations sociales applicables au travail à temps partiel) (p. 3708) : rejeté (p. 3709).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 511 (supprime le paragraphe I de l'article qui permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des commerces dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle) : rejeté (p. 3715) ;

– *son* amendement n° 374 (supprime la possibilité de fixer par décret en Conseil d'Etat les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques) : devenu sans objet (p. 3723) ;

– *son* amendement n° 375 (supprime la possibilité de fixer par décret en Conseil d'Etat les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques dans l'agriculture) : rejeté (p. 3723).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *défavorable* (p. 3732, 3733) ;

Formation professionnelle : décentralisation et rôle de l'Etat.

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.).

Régions :

– compétences : formation professionnelle : élargissement ;

– Ile-de-France ;

– Nord - Pas-de-Calais ;

– Provence, Alpes - Côte d'Azur.

– *son* amendement n° 512 (de suppression) (p. 3735) : rejeté (p. 3737) ;

– *son* amendement n° 513 corrigé (limite au « suivi de l'exécution des parcours de formation » le transfert aux régions de compétences à l'égard du réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes) (p. 3741) : rejeté (p. 3742) ;

– *son* amendement n° 514 (rectifie une erreur matérielle) : devenu sans objet (p. 3743) ;

– *son* amendement n° 515 (dispose que « en matière d'accompagnement social des jeunes, les attributions des missions locales et des permanences d'accueil, d'insertion et d'orientation restent sous la responsabilité de l'Etat ») : rejeté (p. 3743).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3748) ;

– *son* amendement n° 376 (de suppression) : rejeté (p. 3749) ;

– *ses* amendements n[os] 517 et 518 (de coordination) : devenus sans objet (p. 3749).

Article 33 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 377 (de suppression) (p. 3751, 3752) : rejeté (p. 3752).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 378 (de suppression) (p. 3755) : rejeté (p. 3756) ;

– *son* amendement n° 521 (rédactionnel) (p. 3762) : adopté (p. 3763) ;

– *son* amendement n° 522 soutenu par M. Jean Glavany (dispose que le plan régional de développement des formations professionnellles des jeunes « définit un plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation » et « prévoit les échanges d'information entre les professionnels éducatifs et les usagers ») (p. 3763) : adopté après modifications (p. 3764) ;

– *son* amendement n° 523 (prévoit la consultation du conseil académique de l'éducation nationale) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *son* amendement n° 524 (rédactionnel) : retiré (p. 3768).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 525 soutenu par M. Jean Glavany (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3774) : rejeté (p. 3775).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 526 soutenu par M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 3778) : rejeté (p. 3779).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *son* amendement n° 527 (prévoit que les élèves bénéficient d'une information sur l'évolution des métiers et des qualifications, les filières de formation générales, technologiques et professionnelles dont les dispositifs de formation en alternance et en apprentissage) : retiré (p. 3782).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 528 (de suppression) (p. 3799) : rejeté (p. 3800).

Après l'article 39 :

– *son* amendement n° 379 (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 3808) : rejeté (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art.L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3810) ;

– *son* amendement n° 529 (de suppression) (p. 3811) : rejeté (p. 3812) ;

– *son* amendement n° 530 (supprime le paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1[er] juillet 1994) (p. 3812) : rejeté (p. 3813) ;

– *son* amendement n° 531 (prévoit que la durée du contrat d'insertion est comprise entre trois mois et six mois) : rejeté (p. 3814) ;

– *soutient* l'amendement n° 92 de la commission et son amendement identique n° 532 (imposent au contrat d'insertion de prévoir un temps de formation au moins égal à 10 p. 100 de sa durée) (p. 3815) : adoptés au scrutin public (p. 3816) ;

– *son* amendement n° 533 (fixe à 15 p. 100 de la durée du contrat d'insertion la durée minimale du temps de formation) : rejeté (p. 3816) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3818, 3821) ;

– *son* sous-amendement n° 1032 (donne au contrat précité la dénomination de « contrat junior » pour les jeunes diplômés qui rencontrent des « difficultés d'accès à l'emploi » et prévoit que la réalisation du « projet professionnel » est assortie d'une formation) à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (p. 3816, 3817) : rejeté au scrutin public (p. 3823) ;

– *favorable* à l'amendement n° 459 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le contrat d'insertion peut être rompu avant l'échéance à l'initiative du salarié lorsque la rupture a pour objet de permettre de suivre une formation qualifiante) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit d'imputer les dépenses de formation en faveur des bénéficiaires des contrats d'insertion professionnelle sur la participation des employeurs à la formation professionnelle au titre des formations en alternance) (p. 3824) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 538 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) à l'amendement n° 9 du Gouvernement (p. 3824).

Après l'article 40 :

– *son* amendement n° 382 (scinde le versement de l'aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation et d'orientation conclus entre le 1[er] juillet 1993 et le 30 juin 1994, en deux échéances, la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) : rejeté (p. 3832) ;

– *son* amendement n° 381 (prévoit le dépôt annuel d'un rapport au Parlement sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par contrat de qualification ou d'insertion) (p. 3832) : rejeté (p. 3833).

Après l'article 41 :

– *favorable* à l'amendement n° 95 corrigé de la commission (crée un « contrat de perfectionnement des cadres » qui prévoit une période de formation professionnelle au bénéfice des diplômés de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles âgés de moins de vingt-six ans) (p. 3835) ;

– *son* sous-amendement n° 1033 (prévoit que le temps de formation intervient dans la première année d'exécution du contrat) à l'amendement n° 95 corrigé de la commission (p. 3835) : rejeté (p. 3836) ;

– *son* sous-amendement n° 1034 (précise que le temps de formation contribue à réaliser « un projet professionnel ») à l'amendement n° 95 corrigé de la commission (p. 3835) : rejeté (p. 3836).

Après l'article 42 :

– *favorable* à l'amendement n° 96 de la commission (prévoit de sanctionner la formation du maître d'apprentissage par un diplôme à compter du 1[er] janvier 1998) (p. 3839) ;

– *son* amendement n° 535 (prévoit l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle nationale entre partenaires sociaux sur les différentes mesures de formation sous contrat de travail en faveur des jeunes) : rejeté (p. 3840).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *soutient* l'amendement n° 383 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3849) : rejeté (p. 3850).

Après l'article 45 :

– *son* amendement n° 384 (impose d'informer le comité d'entreprise du montant des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage, du montant du crédit d'impôt au titre de ces dépenses, des aides forfaitaires de l'Etat et des actions et moyens supplémentaires rendus possibles par ces aides) (p. 3850) : retiré (p. 3851) ;

– *son* amendement n° 385 (précise le contenu des contrats d'objectifs signés entre les préfets et les organisations patronales en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel ou technologique) : rejeté (p. 3851).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *défavorable* (p. 3858) ;

– *son* amendement n° 780 (de suppression) : retiré (p. 3859) ;

– *son* sous-amendement n° 782 (précise que le « guichet unique » s'adresse aux jeunes de moins de vingt-six ans « qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à un emploi » et offre des services « en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion sociale ») à l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les signataires et le contenu des conventions de coopération ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3859) : rejeté (p. 3862) ;

– *son* sous-amendement n° 783 (fixe les modalités de l'extension du réseau des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (p. 3860) : rejeté (p. 3862).

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 781 (crée une instance représentative du bassin d'emploi chargée d'établir un programme de développement de la formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique et d'aménagement du temps de travail) (p. 3862) : rejeté (p. 3863).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *son* amendement n° 386 (dispose que « le rapport analysera les effets sur l'emploi en termes de maintien et de développement de l'emploi des différentes mesures, notamment des mesures d'allégement de charges sociales, les contreparties aux aménagements du temps de travail, de réduction du temps de travail ou de temps de formation accordées aux salariés et les effets de la décentralisation de la formation professionnelle des jeunes sur le développement de celle-ci ») : rejeté (p. 3879) ;

– *son* amendement n° 387 (prévoit « un bilan chiffré des différentes mesures d'exonération de charges sociales précisant notamment le montant total annuel de chacune des exonérations et le nombre de bénéficiaires ou de salariés concernés par ces mesures ») : rejeté (p. 3880) ;

– *son* amendement n° 536 (dispose que le rapport présentera « l'évolution des prestations d'allocations familiales et des actions sociales financées par les caisses d'allocations familiales à compter du 1er juillet 1993 ») : rejeté (p. 3880).

Article 1er (précédemment réservé) *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 324 (de suppression) (p. 3883) : rejeté (p. 3884) ;

– *son* amendement n° 637 (subordonne le bénéfice de l'exonération de cotisations d'allocations familiales à des obligations en matière de maintien et de développement des emplois « qui portent notamment sur le temps de formation, la réduction du temps de travail pour les salariés concernés ») (p. 3889) : rejeté (p. 3890) ;

– *son* amendement n° 325 (prévoit que le rapport sur les effets de l'exonération de cotisations d'allocations familiales analysera les contreparties de cette exonération pour les salariés « notamment la réduction du temps de travail, le temps de formation et l'incidence de ces exonérations en termes de création d'emplois ») : rejeté (p. 3890) ;

– *son* amendement n° 326 (prévoit que ce même rapport « portera également sur le développement des actions sociales financées par les caisses d'allocations familiales à compter du 1er juillet 1993 ») : rejeté (p. 3890) ;

– *son* amendement n° 327 (impose à la négociation annuelle d'entreprise de porter sur les contreparties, en matière de formation ou de réduction du temps de travail, à l'exonération de cotisations d'allocations familiales) (p. 3890) : rejeté (p. 3891) ;

– *son* amendement n° 482 (prévoit d'informer chaque année les sections syndicales des répercussions financières des exonérations de cotisations d'allocations familiales) : rejeté (p. 3891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1035 du Gouvernement (prévoit le dépôt d'un rapport sur les modalités de financement d'une filière de formation en alternance) (p. 3894).

Après l'article 1er (suite) :

– *son* amendement n° 330 précédemment réservé (porte respectivement à 1,9 p. 100 et à 0,5 p. 100 des salaires qui ouvrent droit à l'exonération de cotisations d'allocations familiales les taux de la participation des entreprises à la formation professionnelle continue et aux contrats d'insertion en alternance) : rejeté (p. 3894).

Seconde délibération [3 octobre 1993] :

Article 40 *(contrat d'insertion : art.L. 981-9-1 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (pévoit que le contrat d'insertion peut comprendre un temps de formation au moins égal à 15 p. 100 de la durée totale du contrat) (p. 3899).

Explications de vote [5 octobre 1993] :

Acquis sociaux (p. 3916).

Assemblée nationale : débats : qualité (p. 3916).

Commerce extérieur : environnement économique mondial (p. 3917).

Enseignement : échec scolaire (p. 3916).

Entreprises : charges sociales : allégements : contreparties (p. 3916, 3917).

Formation professionnelle :

– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3917) ;

– formation en alternance et préapprentissage (p. 3916).

Jeunes :

– contrat d'insertion professionnelle (p. 3916) ;

– insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3916) ;

– jeunes diplômés : chômage (p. 3916).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 3916).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3917).

Vote contre du groupe socialiste (p. 3917).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Administration : Centre d'études des revenus et des coûts (C.E.R.C.) et Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (p. 6079).

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 6077).

Entreprises : coûts salariaux : niveau et structure (p. 6079).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 6079).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : portée (p. 6079).

Politique de l'emploi (p. 6077, 6078).

Politique économique (p. 6077).

S.M.I.C. (p. 6079).

Syndicats : organisations patronales et de salariés : dialogue social (p. 6078).

Travail : négociation collective (p. 6078).

Travail : temps de travail :
- durée : réduction : expérimentation : dispositif (p. 6077, 6078) ;
- durée : réduction : trente-deux heures (p. 6077) ;
- organisation (p. 6078).

Vote contre du groupe socialiste (p. 6079).

– Rappel au règlement : demande que l'Assemblée ne siège pas le dimanche 3 octobre en raison de l'usage établi pour les sessions ordinaires et compte tenu de l'effort déjà fourni par les députés assidus au débat sur le projet de loi quinquennale et par le personnel de l'Assemblée [1er octobre 1993] (p. 3608).

– Rappel au règlement : s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'examen du budget du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a lieu un samedi [6 novembre 1993] (p. 5513).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Son intervention (p. 5528) et *son interruption* (p. 5533) ;

Administration : service public de l'emploi : Agence nationale pour l'emploi : missions, moyens et effectifs (p. 5530).

Emploi :
- emplois de proximité et de service (p. 5530) ;
- conventions de conversion et aides aux restructurations (p. 5530) ;
- préretraites (p. 5530).

Emploi : chômage :
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5529, 5530) ;
- évolution : aggravation (p. 5528) ;
- exclusion et insertion professionnelle (p. 5531).

Entreprises : charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5531).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 5530) ;
- crédit formation individualisé (p. 5529) ;
- crédits (p. 5529, 5530) ;
- évaluation et contrôle (p. 5530).

Handicapés : insertion professionnelle : reclassement (p. 5530).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5529) ;
- chômage et exclusion (p. 5529) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5529).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5530, 5531).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5528, 5530).

Politique de l'emploi (p. 5529 à 5531).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5530).

Questions :

Formation professionnelle et promotion sociale : crédit formation individualisé (p. 5548).

Inspection du travail : effectifs (p. 5548).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5547).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

– *son* amendement n° 120 (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'augmenter les crédits de fonctionnement et d'investissement de l'A.F.P.A.) (p. 5557) : rejeté (p. 5558) ;

– *son* amendement n° 121 (réduit les crédits de 170 millions de francs afin d'augmenter les crédits de fonctionnement des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation – P.A.I.O.) : rejeté (p. 5558) ;

– *son* amendement n° 122 (réduit les crédits de 240 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés à la réalisation du programme national de formation professionnelle, à la politique contractuelle de gestion prévisionnelle des emplois et à la formation professionnelle des détenus, des handicapés et des illettrés) : rejeté (p. 5558) ;

– *son* amendement n° 123 (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés à l'organisation de stages au bénéfice des cadres demandeurs d'emplois) (p. 5558) : rejeté (p. 5559) ;

– *son* amendement n° 124 (réduit les crédits de 500 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés au reclassement professionnel des travailleurs handicapés) : rejeté (p. 5559) ;

– *son* amendement n° 125 (réduit les crédits de 140 millions de francs afin de souligner le caractère contestable de la méthode d'établissement de l'annexe générale – « jaune » – sur la formation professionnelle) : rejeté (p. 5559) ;

– *son* amendement n° 126 (réduit les crédits de 180 millions de francs afin d'augmenter les crédits d'aide aux associations créant des emplois familiaux et de proximité) : rejeté (p. 5560) ;

Jeunes : préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5560).

Economie, finances et budget : Charges communes. – *Vote des crédits* [16 novembre 1993] :

Etat B, titre IV :

– *son* amendement n° 237 soutenu par M. Didier Migaud (réduit de 9 milliards de francs les crédits finançant les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle) (p. 5892) : rejeté (p. 5893).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Conventions en matière de formation en alternance [30 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : communications hebdomadaires du Gouvernement (p. 6673).

Assurances : compagnies d'assurances (p. 6674).

Banques et établissements financiers (p. 6674).

Enseignement : enseignement professionnel (p. 6673).

Entreprises :
- charges fiscales et sociales : allégement (p. 6673, 6674) ;
- licenciements (p. 6674).

Formation en alternance et préapprentissage (p. 6673).

Industrie (p. 6674).

Jeunes :

– chômage et insertion professionnelle (p. 6673, 6674) ;

– contrat d'insertion (p. 6674).

S.M.I.C. (P. 6674).

Télécommunications (p. 6674).

Transports (p. 6674).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : démission du rapporteur initialement désigné (p. 7487).

Conseils généraux :

– compétences et mission : renforcement (p. 7487) ;

– exécutifs : stabilité et responsabilité : renouvellement tous les six ans (p. 7487) ;

– loi du 11 décembre 1990 : renouvellement intégral tous les six ans : motivations et conséquences (p. 7486) ;

– projet de loi : allongement à sept ans du mandat des conseillers généraux élus en 1994 : justification et constitutionnalité (p. 7487) ;

– projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7486, 7487) ;

– renouvellement intégral en deux séries : amendement de la commission des lois (p. 7487).

Elections locales : regroupement aux mêmes dates : intérêt et limites (p. 7486, 7487).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

– *son* amendement n° 11 (de suppression) (p. 7489) : rejeté (p. 7490).

Article 3 *(art. L. 218 du code électoral : convocation des collèges électoraux) :*

– *son* amendement n° 14 (de suppression) (p. 7495) : retiré (p. 7496).

Article 6 *(art. L. 336 du code électoral : date des élections régionales) :*

– *son* amendement n° 17 (de suppression) : retiré (p. 7496).

BERTHOL (André)

Député de la Moselle

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à témoigner la reconnaissance de la nation aux **anciens combattants du premier conflit mondial, titulaires de la carte du combattant (n° 733)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 251, posée le 13 décembre 1993 : **Centre mobilisateur de Saint-Avold** (p. 7610, 7611). Appelée le 16 décembre 1993 : armée : restructuration et réforme des réserves : conséquences : centre mobilisateur n° 64 de Saint-Avold (p. 7708, 7709).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Armée de terre : professionnalisation, force d'action rapide (F.A.R.) (p. 5725).

Ministère de la défense : opérations extérieures : financement (p. 5726).

Service militaire : conscription : devenir, valorisation des tâches (p. 5725).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 44 :

– *son* amendement n° 83 (exonère les stations de relevage des eaux, destinées à compenser les effets de l'activité minière sur le réseau hydrographique, des taxes et redevances perçues au profit de Voies navigables de France) (p. 7224) : retiré (p. 7225).

BERTHOMMIER (Jean-Gilles)

Député d'Ille-et-Vilaine

(4e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain Madelin, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes (n° 92-57 en date du 24 juin 1992) (n° 603) [2 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 164-5 du code des communes relatif aux **membres du conseil de district (n° 366)** [22 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 603), adopté par le Sénat, modifiant les **dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 723)** [17 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Emplois à temps non complet : fonction publique territoriale : recrutement : emplois à temps non complet : réglementation [17 novembre 1993] (p. 5958).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 628 : non soutenu (p. 3510).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Personnes âgées : dépendance (p. 5156).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Communautés européennes : directive du Conseil n° 92-57 du 24 juin 1992 (p. 6473, 6474).

Risques professionnels :
- accidents du travail (p. 6473) ;
- conseil supérieur des risques professionnels (p. 6473).

Risques professionnels : bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :
- accidents du travail (p. 6473) ;
- artisans (p. 6473, 6474) ;
- collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail : création (p. 6473) ;
- coordonnateurs : désignation et rôle (p. 6473, 6474) ;
- maître d'ouvrage et maître d'œuvre : obligations (p. 6473, 6474) ;
- sanctions pénales (p. 6473, 6474).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Maxime Gremetz (fixe les droits du salarié d'une entreprise d'intérim victime d'un accident du travail et les obligations de cette entreprise à son égard) (p. 6481) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Maxime Gremetz (ramène à trente-cinq heures la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6482) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Maxime Gremetz (ramène à huit heures la durée quotidienne légale du travail) (p. 6482) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes) (p. 6483).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Maxime Gremetz (abroge la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail) (p. 6484) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Maxime Gremetz (précise les obligations du chef d'établissement en matière de prévention des risques professionnels) (p. 6485).

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre II du code du travail) :*

Article L. 235-1 du code du travail (obligation de mise en œuvre des principes généraux de prévention par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonnateurs) :

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (limite la possibilité de déléguer la réalisation des obligations du maître d'ouvrage en matière de sécurité aux seules communes de moins de 5 000 habitants et à destination du seul maître d'œuvre) (p. 6486) : adopté après modifications (p. 6487) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 19 de Mme Danielle Dufeu (étend cette possibilité de délégation aux groupements de communes de moins de 5 000 habitants) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 6487) ;

– *défavorable* au sous-amendement oral de M. Julien Dray (limite cette possibilité de délégation aux communes de moins de 2 000 habitants) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 6487).

Article L. 235-2 du code du travail (obligation d'une déclaration préalable avant l'ouverture de certains chantiers) :

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Maxime Gremetz (prévoit de transmettre la déclaration préalable à l'ouverture de chantier aux secrétaires des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des entreprises réalisant l'ouvrage) (p. 6488).

Article L. 235-7 du code du travail (élaboration d'un plan particulier de sécurité et de protection de la santé) :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Maxime Gremetz (prévoit la consultation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sur les plans particuliers de sécurité adressés au maître d'ouvrage ou au coordonnateur par les entreprises intervenant sur un chantier) (p. 6488).

Article L. 235-11 du code du travail (constitution d'un collège interentreprises) :

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Maxime Gremetz (donne voix délibérative aux représentants des salariés au sein du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail) (p. 6488) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation aux travaux du collège interentreprises d'un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise intervenante) (p. 6489).

Article 4 bis *(modification des règles de quorum fixées par l'article L. 615-20 du code de la sécurité sociale) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (limite aux seules prestations supplémentaires portant sur l'octroi d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accident du travail la dérogation à la règle de majorité posée par l'article L. 615-20 du code de la sécurité sociale) : adopté (p. 6489).

Article 6 *(saisine du juge des référés par l'inspection du travail : article L. 263-1 du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise concernée à la réunion des maîtres d'ouvrages décidée par le juge des référés en cas de non-respect de l'obligation de concertation entre ces derniers lorsqu'ils interviennent sur le même site) (p. 6490).

Article 8 *(peines encourues par les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs en cas de violation des obligations nouvelles définies par le projet de loi : art. L. 263-10 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 18 (de coordination) : adopté (p. 6491).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Maxime Gremetz (dispose que les décrets d'application des articles 2, 3 et 4 de la loi sont préparés « en concertation avec les organisations représentatives de salariés et d'employeurs ») (p. 6491).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 40 : non soutenu (p. 254).

BERTRAND (Jean-Marie)

Député du Var

(5e circonscription)

non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. François Léotard, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Parcs naturels : parcs naturels nouveaux : parc du Verdon : perspectives (p. 4935).

Urbanisme : conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) : rôle et financement (p. 4932).

BERTRAND (Léon)

Député de la Guyane

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Départements et territoires d'outre-mer : Départements d'outre-mer) [10 juin 1993].

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **Départements et Territoires d'outre-mer : Départements d'outre-mer (n° 584)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni : Guyane : hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni : fonctionnement ; concours de l'Etat [9 juin 1993] (p. 1236).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :

– conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 408, 409) ;

– immigration : statistiques et généralités (p. 408, 409).

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression (p. 408).

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 408, 409) ;

– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 408).

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 31 :

– *son* sous-amendement n° 164 (étend à la Guyane le dispositif de l'amendement) à l'amendement n° 103 de M. Henry Jean-Baptiste (dispose que la nationalité française des personnes nées à Mayotte et majeures au 1er janvier 1994 est tenue pour établie lorsque ces personnes ont joui de façon constante de la possession d'état de Français) (p. 493) : retiré (p. 494).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] (p. 987, 988) :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.).

D.O.M.-T.O.M. :

– filières canne à sucre, banane, rhum ;

– Guyane.

Emploi en milieu rural : chômage.

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois (D.O.M.) [20 octobre 1993] :

Administration : services déconcentrés dans les D.O.M. : rééquilibrage (p. 4581).

Aménagement du territoire : plans d'urbanisme et d'équipement, politique de la ville (p. 4580, 4581).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4581).

Communautés européennes :

– fonds structurels européens, dont Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 4580) ;

– intégration économique des D.O.M.-T.O.M. et respect de leur spécificité (p. 4580) ;

– marché unique : préférence communautaire et protection des productions locales d'outre-mer (p. 4580).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4580, 4606) ;
- effort budgétaire global (p. 4581) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4580, 4582).

Emploi et formation professionnelle : Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4580).

Etrangers : immigration clandestine dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 4582).

Guyane : situation générale (p. 4581, 4605, 4606).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4581).

Mayotte (p. 4582).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :
- budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4580, 4582) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4580).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4581) ;
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4581, 4582) ;
- Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 4580, 4581).

Saint-Pierre-et-Miquelon : situation générale (p. 4582).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4582).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 19 soutenu par M. Philippe Auberger (rend publics les rapports annuels établis par les chambres régionales des comptes) (p. 6025) : rejeté (p. 6026).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 30 (accorde aux préfets le pouvoir d'assigner à résidence les étrangers faisant l'objet d'une décision d'expulsion) (p. 6458) : adopté (p. 6459).

BESSON (Jean)

Député du Rhône

(10e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proclamer immédiatement élu le candidat aux élections législatives resté seul à l'issue du premier tour (n° 308)** [8 juin 1993].

Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 35 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relatif à la **commission supérieure du service public des postes et télécommunications (n° 353)** [16 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisation des emplois dans le textile** : concurrence étrangère ; salon « Rencontres et partenariat » ; délocalisations dans les pays à faible coût social [5 mai 1993] (p. 299).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 246 rectifié de M. Yves Van Haecke (autorise le propriétaire donnant en location son ancien domicile à déduire de son revenu imposable le loyer de son nouveau domicile si son changement de résidence a été rendu obligatoire pour des raisons professionnelles) (p. 4360).

Article 15 *(taxe sur les salaires payée par La Poste) :*

– *défavorable* (p. 4382, 4383) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4383).

Secteur public : service public (p. 4383).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Parlement : propositions de lois organiques relatives à la commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 4844).

Postes et télécommunications :
- La Poste : aide à la presse (p. 4843) ;
- La Poste : statut, missions, situation financière, contrat de plan, personnel (p. 4843).

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320) :

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Commission supérieure du service des postes et télécommunications : avis des 10 février 1993 et 17 novembre 1993 (p. 7836, 7837).

Communautés européennes :
- accès des tiers au réseau ou « open network provision » (O.N.P.) : projet de directive (p. 7837) ;
- Conseil des ministres des télécommunications du 16 juin 1993 : résolution relative à la libéralisation des services des télécommunications (p. 7837) ;
- Conseil des ministres des télécommunications du 7 décembre 1993 (p. 7837) ;
- subsidiarité : mise en œuvre en matière de télécommunications (p. 7838) ;
- zone commerciale ouverte et préférence communautaire (p. 7837).

Télécommunications :
- accès spéciaux et sécurité des réseaux (p. 7837) ;
- livre vert de juin 1987 (p. 7837) ;
- missions de service public (p. 7837) ;
- tarifs (p. 7837).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1 de M. Ambroise Guellec (de précision) à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) (p. 7841) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Joseph Klifa (souhaite que le régulateur communautaire se préoccupe aussi de la stratégie industrielle de la Communauté) (p. 7842).

BETEILLE (Raoul)

Député de la Seine-Saint-Denis

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre titulaire de la commission d'accès aux documents administratifs [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Rapporteur du projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, faite à Washington le 26 octobre 1973, et désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599) [28 octobre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Mazeaud relative au sort des contrefaçons d'œuvres artistiques saisies et déposées au greffe des scellés (n° 546) [10 novembre 1993].

Rapporteur du projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683) [10 novembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* Débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur :

1° Le projet de loi (n° 683) sur la **répression de la contrefaçon ;**

2° La proposition de loi (n° 546) de M. Pierre Mazeaud relative au **sort des contrefaçons d'œuvres artistiques saisies et déposées au greffe des scellés (n° 785)** [2 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 599) pris en application de la convention portant **loi uniforme sur la forme d'un testament international**, faite à Washington le 26 octobre 1973, **et désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 787)** [2 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sanctions prises à l'encontre de fonctionnaires de police :** fonctionnaires : neutralité politique ; sanctions disciplinaires ; révocation de l'inspecteur Gaudino : annulation [2 juin 1993] (p. 1011, 1012).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1351).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1351, 1352).

Constitution : projet de loi : constitutionnalité (p. 1352).

Contrôles d'identité : projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1351).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1691, 1692) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1691) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1692, 1693).

Seconde délibération [18 juin 1993] :

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la durée maximale de trois ans prévue pour l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre de l'étranger qui se serait soustrait à une mesure d'éloignement ou bien aurait pénétré à nouveau, sans autorisation, sur le territoire français) (p. 1864).

Commission mixte paritaire :

Avant le texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3285).

Principaux thèmes développés :

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion.

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :
- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2044) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2043, 2044).

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 2045) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2045, 2046) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2045) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2045) ;
- présidence : Président de la République : garant de l'indépendance de la magistrature (p. 2045).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2044) ;
- jugement : possibilité de cassation (p. 2044) ;
- jugement : pourvoi en révision (p. 2044) ;
- saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2044).

Haute Cour de justice : fonctionnement impossible : exemple de l'« affaire du sang contaminé » : nécessité d'une réforme (p. 2044).

Justice :
- « affaire Nucci » (p. 2044) ;
- crise et dysfonctionnements (p. 2044) ;
- institution judiciaire : place dans l'Etat et dans l'équilibre des pouvoirs (p. 2045).

Magistrature :
- indépendance : garantie et accroissement (p. 2044, 2045) ;
- parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2045).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2046).

Explications de vote [23 juin 1993] (p. 2150) :

Conseil supérieur de la magistrature : réforme et indépendance de la justice.

Projet de loi : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble.

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2150).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *soutient* l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (dispose que l'avocat appelé en garde à vue est désigné par le bâtonnier, qui organise à cet effet un tableau de permanence) : rejeté (p. 2882) ;

– *soutient* l'amendement n° 89 de Mme Nicole Catala (rédactionnel) : adopté (p. 2883).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de M. Christian Estrosi (exclut du bénéfice de la nationalité française les étrangers qui emploient des travailleurs clandestins) (p. 2206) : rejeté (p. 2207).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 110 de la commission des lois (rédactionnel) : adopté (p. 3763).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Cour de justice de la République :
- composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3949) ;
- jugement : pourvoi en cassation (p. 3949, 3950) ;
- jugement : procédure applicable (p. 3949) ;
- siège (p. 3949).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : circonscriptions : Seine-Saint-Denis (1re) (p. 4496, 4497).

Associations : Association des amis du grand stade (p. 4497).

Communes :
- Paris (p. 4497) ;
- Saint-Denis (La Plaine-Saint-Denis) (p. 4497).

Compétitions sportives : coupe du monde de football 1998 (p. 4496).

Environnement : grand stade : intégration dans le site (p. 4497).

Grand stade :
- coûts et financement (p. 4497) ;
- équipements (p. 4497).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice : plan quinquennal (p. 4535).

Ministère de la justice : informatisation (p. 4534).

Fonction publique. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Administration :
- déconcentration : premier bilan (p. 4558) ;
- services publics : présence et maintien dans les quartiers en difficulté (p. 4559).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Drogue : drogues douces : consommation : dépénalisation : débat (p. 5245).

Police : commune d'Epinay : policiers auxiliaires : maintien des effectifs (p. 5245).

– Projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, faite à Washington, le 26 octobre 1973, et désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Testaments :

- formes actuellement possibles (p. 7311) ;
- forme internationale : intérêt, conditions requises et personnes habilitées à instrumenter en la matière (p. 7311).

Traités et conventions : convention de Washington du 26 octobre 1993, convention de Bâle du 16 mai 1972 et convention de La Haye du 5 octobre 1967 : droit international en matière testamentaire (p. 7311).

Discussion des articles [8 décembre 1993] :

Titre :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (propose que le texte s'intitule « Projet de loi désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testament international ») : adopté (p. 7312).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* (p. 7404, 7405) ;

Peine de mort.

Peine perpétuelle et modification apportée par le Sénat en première lecture : « grâce judiciaire ».

– *son* sous-amendement n° 60 (supprime la spécification relative aux récidivistes) à l'amendement n° 42 de M. Roland Nungesser (dispose que la cour d'assises peut également prononcer la peine de mort, notamment lorsque l'accusé est un récidiviste) : devenu sans objet (p. 7407).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7557).

Contrefaçons :

- ampleur et conséquences économiques (p. 7555) ;
- délit : définition et sanctions (p. 7555, 7556, 7557) ;
- personnes morales : responsabilité pénale (p. 7556) ;
- sanctions : fermeture de l'établissement contrefacteur (p. 7556, 7557).

Douanes :

- retenues et infractions douanières (p. 7556) ;
- services douaniers : effectifs et moyens (p. 7557).

Industrie : textile et habillement (p. 7556).

Lois :

- code de la propriété intellectuelle (p. 7555) ;
- proposition de loi n° 546 relative au sort des contrefaçons d'œuvres artistiques saisies et déposées au greffe des scellés (p. 7556, 7557).

Modèles et dessins : dépôt simplifié (p. 7557).

Police :

- direction centrale de la police judiciaire : moyens (p. 7557) ;
- officiers de police judiciaire : compétences (p. 7556, 7557).

Procédure pénale : contrefaçons : saisies et confiscations (p. 7556, 7557).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 63 (crée un titre Ier du projet de loi intitulé « Dispositions relatives à la répression de la contrefaçon ») : adopté (p. 7592) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de violation d'un droit voisin du droit d'auteur leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7592).

Article 1er *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon des droits d'auteur : art. L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon des droits d'auteur avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7593).

Article 2 *(aggravation des amendes frappant les atteintes aux droits voisins du droit d'auteur : art. L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (harmonise les peines applicables à ces atteintes avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7593).

Article 3 *(fermeture de l'établissement pour contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins : art. L. 335-5 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) (p. 7594) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 67 rectifié de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) à l'amendement n° 45 du Gouvernement : adopté (p. 7594) ;

– *favorable* à l'amendement n° 46 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) (p. 7594) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 68 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 46 du Gouvernement : adopté (p. 7594).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (de conséquence) (p. 7594) : adopté (p. 7595).

Article 4 *(répression de la contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :*

Article L. 335-9 du code de la propriété intellectuelle (sanctions pénales en cas de récidive en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission des finances (double la peine si le délinquant est ou a été lié par contrat avec la partie lésée) (p. 7595).

Article L. 335-10 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons en matière de droits d'auteur ou de droits voisins) :

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de la commission des finances (supprime l'obligation faite au demandeur d'une mesure de retenue douanière d'assortir sa demande de justifications de son droit) (p. 7595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission des finances (fixe à vingt-quatre heures le délai maximal dans lequel l'administration douanière informe de la retenue le procureur de la République, le demandeur, le déclarant ou le détenteur de la marchandise) (p. 7596) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) (p. 7596) : adopté (p. 7597).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Germain Gengenwin (prévoit que l'exercice de la profession d'avocat est compatible avec celui de conseil en propriété industrielle) (p. 7597) ;

– *favorable* à l'amendement n° 44 rectifié du Gouvernement (prévoit des formalités de dépôt simplifiées pour les dessins et modèles des industries qui renouvellent fréquemment leurs produits en raison des exigences de la mode) (p. 7597).

Article 5 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de dessins et modèles : art. L. 521-3-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de dessins et modèles leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7598).

Article 6 *(aggravation des sanctions pénales des contrefaçons de dessins et modèles et fermeture de l'établissement : art. L. 521-4 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon de dessins et modèles avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7598) ;

– *favorable* à l'amendement n° 48 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) (p. 7598) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 71 de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) à l'amendement n° 48 du Gouvernement : adopté (p. 7598) ;

– *favorable* à l'amendement n° 49 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pécuniaire pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) (p. 7599) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 49 du Gouvernement : adopté (p. 7599).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Tardito (prévoit que les produits contrefaits saisis qui « concernent des moyens vitaux d'existence » sont remis à des associations d'utilité publique en vue de leur redistribution) (p. 7599).

Article 7 *(responsabilité pénale des personnes morales et retenue douanière de contrefaçons des dessins et modèles) :*

Article L. 521-6 du code de la propriété intellectuelle (sanctions en cas de récidive des infractions aux règles protégeant les dessins et modèles) :

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission des finances (étend le champ d'application de l'article aux délits commis par les sous-traitants) (p. 7600).

Article L. 521-7 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons de dessins et modèles) :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) : adopté (p 7600).

Article 8 *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon des brevets : art. L. 615-14 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (harmonise les peines applicables à ces contrefaçons avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7601).

Article 9 *(retenue douanière des contrefaçons de marques : art. L. 716-8 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de la commission des finances (de précision) (p. 7601) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission des finances (de coordination) (p. 7601) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) : adopté (p. 7602) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) (p. 7602).

Article 10 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de marques enregistrées : art. L. 716-8-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de marques enregistrées leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7602).

Article 11 *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon de marques : art. L. 716-9 du code de le propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (harmonise les peines applicables à ces contrefaçons avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7602) ;

– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission des finances (de précision) (p. 7602).

Article 12 *(fermeture de l'établissement et responsabilité des personnes morales en cas de contrefaçon de marques) :*

– *favorable* à l'amendement n° 50 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) (p. 7603) ;

– *soutient* l'amendement n° 74 rectifié de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) : adopté (p. 7603) ;

– *favorable* à l'amendement n° 51 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pécuniaire pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) (p. 7603) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 75 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 51 du Gouvernement : adopté (p. 7603).

Article 13 *(délits douaniers : art. 38, paragraphe 4, et 428 du code des douanes)* :

Article 38 du code des douanes (restrictions de circulation) :

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission des finances (de précision) (p. 7604).

Article 428 du code des douanes (importation sans déclaration de marchandises prohibées) :

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (interdit l'importation de marchandises contrefaites quel que soit leur régime douanier) : adopté (p. 7604).

Après l'article 15 :

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (maintient, dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte, le régime actuel des sanctions pénales de la contrefaçon jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal dans ces territoires) : adopté (p. 7604).

Avant l'article 16 :

– *son* amendement n° 64 (crée un titre II du projet de loi intitulé « Dispositions modifiant certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle ») : adopté (p. 7605).

Article 16 *(application du code de la propriété intellectuelle aux territoires d'outre-mer et à Mayotte : art. L. 811-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* les amendements n°s 18 et 19 de la commission (de coordination avec la loi d'adaptation du nouveau code pénal) : adoptés (p. 7605).

Après l'article 16 :

– *ses* amendements n°s 52 à 62 (corrigent des omissions de transcription du droit antérieur ou de coordination survenues lors de la mise en forme du code de la propriété intellectuelle, et de précision) : adoptés (p. 7605, 7606) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon d'œuvres d'art avec les dispositions du nouveau code pénal) : adopté (p. 7606) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (accorde à la juridiction de jugement, dans le cas de non-lieu ou de relaxe, le pouvoir de confisquer la contrefaçon d'œuvres d'art ou de la remettre au plaignant) : adopté (p. 7606) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (précise que les contrefaçons d'œuvres d'art confisquées et remises au service des domaines ne peuvent être vendues lorsqu'elles sont susceptibles d'être placées dans les musées nationaux) : adopté (p. 7607) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit que la décision de détruire les contrefaçons d'œuvres d'art ou de les déposer dans les musées nationaux est prise après avis du ministre de la culture) : adopté (p. 7607) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 76 corrigé du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 7607).

Titre :

– *son* amendement n° 65 (intitule le projet de loi « Projet de loi relatif à la répression de la contrefaçon et modifiant certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle ») : adopté (p. 7608).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 janvier 1994] (p. 465) :

Contrefaçons :
- délits : définition et sanctions ;
- sanctions : fermeture de l'établissement contrefacteur : protection des salariés.

Douanes : retenues et infractions douanières.

Lois : proposition de loi n° 546 relative au sort des contrefaçons d'œuvres artistiques saisies et déposées au greffe des scellés.

Modèles et dessins : dépôt simplifié.

Police : officiers de police judiciaire : compétences.

Sénat : texte adopté.

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] (p. 7911, 7912) :

Communes : Saint-Denis.

Environnement : grand stade : « réhabilitation » du site.

Grand stade : construction, équipement et exploitation : concession ; appels d'offres : concours.

Ordre public : implantation d'une caserne de gendarmerie à Dugny.

Urbanisme :
- expropriation et relogement ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation ;
- zone d'aménagement concerté : site de Cornillon-Nord.

BIESSY (Gilbert)

Député de l'Isère

(2e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du Conseil national des transports [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **forêts où s'exerce un droit d'usage (n° 291)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer aux communes le remboursement des exonérations trentenaires (n° 300)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à la **majoration des rentes viagères en fonction de la variation constatée de l'indice des prix à la consommation (n° 302)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **attribuer aux communes les biens vacants et sans maître ayant un caractère d'immeuble (n° 476)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat aux élections législatives, sénatoriales ou présidentielles (n° 791)** [3 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat à un mandat électif (n° 808)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Relance de l'économie et de l'emploi : négociations du G.A.T.T. ; durée du travail ; contrôle des fonds publics ; baisse des taux d'intérêt au niveau communautaire ; Communauté européenne : contribution financière [23 juin 1993] (p. 2103, 2104).

– Economie et emploi : emploi : loi quinquennale sur l'emploi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 [22 décembre 1993] (p. 8088, 8089).

orales sans débat :

– n° 104, posée le 8 juin 1993 : **voirie (R.N. 85 et 91 – desserte des stations de sports d'hiver de l'Oisans – déviation de Jarrie – Champ-sur-Drac)** (p. 1195, 1196). Appelée le 10 juin 1993 : travaux publics : plan de redressement : mise en œuvre ; « Plan – Oisans » : poursuite au titre du prochain contrat de plan (p. 1319, 1320 et 1321).

– n° 247, posée le 13 décembre 1993 : **risques d'éboulements dans la vallée de la Romanche** (p. 7610). Appelée le 16 décembre 1993 : glissements de terrain : lieudit l'Ile Falcon : lutte et prévention ; Isère (p. 7711 à 7714).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Agriculture :
- aides et prêts (p. 978) ;
- élevage (p. 978) ;
- transmission des exploitations (p. 978).

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 978).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 978).

Travail : pluriactivité (p. 978).

Zones de montagne (p. 978).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assurance maladie maternité (p. 3016).

Hôpitaux et cliniques : forfait hospitalier (p. 3016).

Impôts et taxes : revenus des capitaux : taxation (p. 3017).

Professions médicales (p. 3016).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Enseignement : Ecole nationale des ponts et chaussées (p. 5277).

Impôts et taxes :
- taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) (p. 5277) ;
- « versement transport » : assiette (p. 5277).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5276).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5277).

Transports :
- politique globale des transports : coordination entre les divers moyens de transport, « intermodalité » (p. 5276, 5277) ;
- transports collectifs : promotion : nécessité (p. 5276).

Transports ferroviaires :
- S.N.C.F. : directions nationales : cloisonnement (p. 5276) ;
- T.G.V. : lignes et financement (p. 5276).

Transports fluviaux : voies navigables : généralités et crédits (p. 5277).

Voirie :
- autoroutes (p. 5277) ;
- pistes cyclables : extension (p. 5277).

– Rappel au règlement : demande que l'ordre du jour du mercredi 15 décembre comprenne la séance de questions au Gouvernement [14 décembre 1993] (p. 7567).

BIGNON (Jérôme)

Député de la Somme

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de résolution de MM. Pierre Mazeaud et Robert Pandraud sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 117) [13 mai 1993].

Membre suppléant du conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur du projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91-250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Claude Lefort relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264) [10 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17941).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310)** [8 juin 1993].

Rapport commun fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République **(n° 328)** [10 juin 1993] sur les propositions de résolution :

– **n° 117** de MM. Robert Pandraud et Pierre Mazeaud sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la **protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) ;**

– **n° 264** de M. Jean-Claude Lefort relative à la proposition modifiée de directive du conseil relative à la **protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48).**

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République **sur le projet de loi** (n° 226) **portant mise en œuvre de la directive n° 91-250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 724)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– G.A.T.T. : négociations du G.A.T.T. : mission d'une délégation parlementaire ; position de la France [20 octobre 1993] (p. 4565).

INTERVENTIONS

– Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 117) et **proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264).**

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Constitution : article 88-4 : examen par le Parlement des propositions d'actes communautaires contenant des dispositions législatives (p. 2285).

Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) : pouvoirs de contrôle et conséquences de l'introduction de la directive E-48 en droit interne (p. 2286).

Communautés européennes :

- Commission : pouvoir réglementaire : limitation (p. 2286) ;
- droit communautaire : domaines d'intervention : légitimité d'une directive relative aux libertés publiques (p. 2285) ;
- projet de directive E-48 : contenu, évolution et majorité requise pour son adoption (p. 2285, 2286).

Données à caractère personnel :

- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2287) ;
- nature juridique (p. 2285) ;
- niveau de protection : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et projet de directive E-48 : comparaison (p. 2286) ;
- proposition de résolution : objectifs et contenu (p. 2287).

Discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Article unique *(proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Maurice Ligot (ajoute un quatrième considérant qui souligne la nécessité d'instaurer un niveau de protection et de contrainte juridique équivalent au sein de la Communauté afin de prévenir tout risque de délocalisation) (p. 2291) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit également maintenir le niveau de protection prévu en droit français en matière de publicité des traitements exonérés de notification à l'autorité de contrôle) (p. 2291) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Maurice Ligot (dispose que la directive doit prévoir un régime obligatoire d'autorisation préalable pour le traitement des données sensibles) (p. 2292).

– Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *son* amendement n° 797 deuxième rectification soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (prévoit le renouvellement des C.E.S. lorsqu'il n'est pas possible de conclure un contrat « emploi consolidé ») (p. 3580) : adopté (p. 3581).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Risques naturels : littoral des Bas-Champs (département de la Somme) : protection contre la mer (p. 5307).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Elèves : enfants en difficulté et échecs scolaires (p. 5402).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5402).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Difficultés des entreprises :

- généralités et statistiques (p. 6183) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6183) ;
- proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6182, 6183) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6182, 6183).

Difficultés des entreprises : prévention : procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6183).

Redressement et liquidation judiciaires :

- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6184) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6184) ;
- créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6184) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6183) ;
- plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6184) ;
- procédures : allégement et simplification (p. 6183).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 F le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6237).

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *favorable* à l'amendement n° 127 du Gouvernement (dispose que le Parquet est consulté avant la radiation de l'entreprise par le tribunal de commerce) : (p. 6239).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des administrateurs judiciaires ainsi que le mode de calcul de ces émoluments) (p. 6255).

Après l'article 32 :

– *favorable* à l'amendement n° 102 de M. Jacques Barrot (dispose que l'option d'achat prévue par les contrats de crédit-bail ne peut être levée qu'après le paiement intégral des loyers dus, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à la cession ; prévoit une possibilité de paiement échelonné des arriérés) (p. 6305).

Après l'article 53 :

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 144 du Gouvernement et 124 de Mme Véronique Neiertz (punissent des peines prévues par le deuxième alinéa de l'article 408 du code pénal tout contrôleur se portant acquéreur des biens du débiteur dans le cadre d'un plan de cession) (p. 6320).

Explications de vote (p. 6321) :

Assemblée nationale : élaboration du texte et travail en séance publique.

Difficultés des entreprises : proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation.

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6321).

– Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Communautés européennes : directive n° 91-250/C.E.E. relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur : contenu, portée et conséquences pour le droit français (p. 6511, 6512).

Informatique : logiciels :

- auteur : droit moral (p. 6511) ;
- « décompilation » des programmes : autorisation (p. 6511, 6512) ;
- droit d'exploitation : nantissement (p. 6512) ;
- projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6511, 6512) ;
- protection : application des règles relatives au droit d'auteur : intérêt et problèmes (p. 6511) ;
- protection : nécessité économique et industrielle (p. 6511).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 112-2 du code de la propriété intellectuelle : définition du logiciel) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime la disposition qui précise que les logiciels sont des œuvres littéraires ; dispose que le matériel de conception préparatoire est également protégé) : adopté (p. 6517).

Article 2 *(art. L. 113-9 du code de la propriété intellectuelle : dévolution des droits patrimoniaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le contenu de celui-ci) : adopté (p. 6517).

Article 3 *(art. L. 121-7 du code de la propriété intellectuelle : droits moraux) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que la modification du logiciel ne peut être opérée que par le cessionnaire des droits ; rédactionnel pour le surplus) : adopté (p. 6518).

Article 4 *(art. L. 122-6 du code de la propriété intellectuelle : droits d'exploitation du logiciel) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6518) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 6518) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 6518) : adopté (p. 6519) ;

– *son* amendement n° 17 (adapte le contenu de l'article à l'accord de libre échange conclu entre les Etats européens membres de l'Espace économique européen) : adopté (p. 6519) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 6519).

Article 5 *(art. L. 122-7 et L. 122-8 du code de la propriété intellectuelle : exceptions au droit d'exploitation) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 corrigé de la commission (de forme) : adopté (p. 6520) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6520) ;

– *son* amendement n° 18 (de coordination) : adopté (p. 6520) ;

– *soutient* les amendements n^{os} 11 et 12 corrigés de la commission (de forme) : adoptés (p. 6520) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6520).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que ce sont les droits portant sur un logiciel qui peuvent faire l'objet d'une cession et non le logiciel lui-même) (p. 6520) : adopté (p. 6521).

Article 6 *(art. L. 132-34 du code de la propriété intellectuelle : contrat de nantissement du droit d'exploitation des logiciels) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (supprime le délai fixé pour l'inscription du nantissement) : adopté (p. 6521).

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (renforce les moyens dont dispose le Centre national de la cinématographie pour lutter contre la contrefaçon des vidéogrammes) : adopté (p. 6521).

BIREAU (Jean-Claude)

Député de la Gironde

(10^{e} circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Programme d'action signé à Washington sur l'ex-Yougoslavie** : déclaration de Washington ; sanctions : maintien ; zones de sécurité avec respect du cessez-le-feu [26 mai 1993] (p. 676).

orales sans débat :

– n° **70**, posée le 25 mai 1993 : **jeux et paris (paris mutuels – sociétés de courses de lévriers – moyens financiers – prélèvements sur les sommes engagées – taux)** (p. 662). Appelée le 27 mai 1993 : difficultés des sociétés de course ; prélèvement complémentaire (p. 756, 757).

BIRRAUX (Claude)

Député de la Haute-Savoie

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 29 avril 1993] (p. 6780).

Membre du conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **sûreté nucléaire (n° 52)** [20 avril 1993].

Proposition de loi visant à **modifier les conditions de délivrance de permis de construire pour les installations nucléaires de base (n° 53)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à la **création de commissions départementales d'information et de surveillance des sites nucléaires civils (n° 54)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **créer un minimum contributif pour les retraites agricoles (n° 55)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **faire bénéficier les véhicules équipés d'un convertisseur catalytique d'une réduction des tarifs de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur (n° 485)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à l'**harmonisation du régime fiscal des couples mariés et des couples en état de concubinage (n° 486)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre en compte les ressources du concubin notoire pour l'attribution des prestations d'aide sociale (n° 487)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative au **développement du climatisme et de la climatothérapie (n° 488)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une incrimination pénale en matière d'usage abusif de carte bancaire (n° 489)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **favoriser l'emploi des jeunes (n° 490)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **honorer les anciens combattants de la Grande Guerre (n° 491)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative à l'**élection des conseillers municipaux (n° 492)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **inclure dans le quota obligatoire d'emploi de travailleurs handicapés les salariés dont le poste de travail a fait l'objet d'une adaptation (n° 493)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **autoriser certains établissements d'enseignement supérieur privés à conclure avec l'Etat des conventions relatives aux formations qu'ils assurent (n° 494)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **favoriser l'utilisation de fréquences publiques à des fins de radiocommunication particulière (n° 495)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **promouvoir l'utilisation non alimentaire des produits agricoles (n° 496)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **moraliser le marché de l'estampe et de la lithographie (n° 497)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **prévoir des dispositions relatives au contrat de qualification exécuté dans une zone frontalière (n° 498)** [13 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Travailleurs frontaliers** : chômage : indemnisation ; Suisse : contribution versée à l'U.N.E.D.I.C. [5 mai 1993] (p. 295).

orales sans débat :

– n° **195**, posée le 22 novembre 1993 : **participation de la France aux actions concernant Tchernobyl** (p. 6244, 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : Communauté des Etats indépendants : risque nucléaire : accident de Tchernobyl : conséquences ; santé publique (p. 6378 à 6380).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Montagne : stations de moyenne altitude : plan de soutien : reconduction et modalités (p. 4488).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : réorganisation (p. 5819).

Recherche : recherche industrielle (p. 5821).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6412).

Communautés européennes :

– politique énergétique (p. 6412, 6413) ;
– programme « Phare » (p. 6413).

Electricité : tarification, « péréquation » (p. 6412).

Energie : spécificité (p. 6412).

Energie nucléaire :

- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6412) ;
- Direction de la sûreté des installations nucléaires : restructuration (p. 6412).

Environnement : pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6413).

Parlement :

- débat sur la politique énergétique (p. 6413) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : travaux (p. 6413).

Secteur public :

- électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6412) ;
- service public et nationalisations de 1946 (p. 6412).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *son* amendement n° 148 (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6601) : devenu sans objet (p. 6602) ;

– *ses* amendements n^os^ 149 et 151 (de conséquence) : adoptés (p. 6602) ;

Article 11 *(adaptation des dispositions de l'article 17 de la loi n° 92-1477 du 31 décembre 1992) :*

– *son* amendement n° 150 corrigé (de conséquence) : adopté (p. 6603).

BLANC (Jacques)

Député de la Lozère

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] (p. 564) :

Communautés européennes :

- clauses de sauvegarde ;
- commerce intracommunautaire et préférence communautaire ;
- Europe sociale ;
- système monétaire européen (S.M.E.).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1031).

Agriculture : aides et prêts (p. 1030).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 1030).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1030).

Départements : Lozère (p. 1030).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1031).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5471).

Vote des crédits :

Article 35 *(comptes d'affectation spéciale-opérations définitives-mesures nouvelles) :*

– *son* amendement n° 88 rectifié (réduit de 15 millions de francs les autorisations de programme et du même montant les crédits de paiement applicables aux comptes d'affectation spéciale pour refuser la participation du fonds national de développement du sports – F.N.D.S. – au financement de la coupe du monde de football de 1998) (p. 5475) : retiré (p. 5476).

Après l'article 35 :

– *son* amendement n° 89 (institue, à compter du 1er janvier 1995, un prélèvement de 4 p. 100 sur toutes les sommes misées aux jeux organisés par la société Française des jeux ; diminue, à due concurrence, le prélèvement de l'Etat sur les sommes misées au Loto national ; augmente, à due concurrence, le prélèvement effectué sur ces dernières sommes au profit du fonds national de développement du sport – F.N.D.S.) (p. 5476) : retiré (p. 5477).

Après l'article 62 :

– *son* amendement n° 90 (institue une taxe additionnelle de 1,8 p. 100 aux droits de consommation sur les tabacs dont le produit est apporté au groupement d'intérêt public « sport d'élite et préparation olympique ») : retiré (p. 5477).

BLONDEAU (Michel)

Député de l'Indre

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 81, posée le 25 mai 1993 : **aménagement du territoire (politique et réglementation – A 20 – R.N. 143 et 151 – aéroport de Châteauroux-Déols, Indre)** (p. 663). Appelée le 25 mai 1993 : sécurité routière et contournement de Châteauroux ; aéroport : classement : perspectives (p. 750, 751).

– **n° 137**, posée le 15 juin 1993 : **entreprises (aides – subventions du F.R.I. – paiement – Indre)** (p. 1648). Appelée le 17 juin 1993 : fonds de redéveloppement industriel (F.R.I.) : subventions : montant et calendrier de versement (p. 1735, 1736).

– **n° 194**, posée le 22 novembre 1993 : **concours interne d'inspecteur de la jeunesse et des sports** (p. 6244). Appelée le 25 novembre 1993 : jeunesse et sports : personnel ; inspecteurs : recrutement : accès au concours interne ; fonctionnaires de catégorie B (p. 6371, 6372).

– **n° 259**, posée le 13 décembre 1993 : **statut du personnel du ministère de l'équipement** (p. 7612). Appelée le 16 décembre 1993 : personnels administratifs des services extérieurs du ministère de l'équipement des transports et du tourisme (PASSE) : statut : amélioration : perspectives (p. 7728, 7729).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Associations : bénévolat (p. 5466).

BLUM (Roland)

Député des Bouches-du-Rhône

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur de la proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (nos E-64, 66, 82, 88, 117 et 128), présentée par M. Jean de Lipkowski, rapporteur de la Délégation pour les Communautés européennes (n° 705) [18 novembre 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la décision 93/81 Euratom, C.E.C.A., C.E.E. modifiant l'Acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel direct annexé à la décision 76/787/C.E.C.A., C.E.E., Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 (n° 758) [1er décembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur la proposition de résolution (n° 705) de M. Jean de Lipkowski sur les propositions d'actes communautaires concernant les **relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale** (nos E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) **(n° 788)** [2 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères : politique étrangère et de sécurité commune ; pacte de stabilité (p. 7819, 7820).

Assemblée nationale :

– approbation des accords de la Communauté (p. 7820) ;

– suivi des actes communautaires : application de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution (p. 7820).

Commerce extérieur :

– échanges commerciaux entre la Communauté européenne et l'Europe centrale et de l'Est : évolution et solde (p. 7817) ;

– produits agricoles de l'Europe centrale et de l'Est : exportation vers les pays de l'ex-Union soviétique (p. 7820).

Communautés européennes :

– institutions : réforme : calendrier (p. 7819) ;

– préférence communautaire : réaffirmation pour les secteurs « sensibles » ; clauses de sauvegarde : mise en œuvre (p. 7818, 7820) ;

– programmes P.H.A.R.E. : crédits et orientation (p. 7818).

Europe centrale et de l'Est :

– association avec les Etats membres de la C.E.E. : accords « intérimaires » de libre échange : calendrier et secteurs concernés (p. 7817 à 7820) ;

– coopération régionale ; Organisation de la coopération de l'Europe centrale et orientale : création (p. 7818) ;

– entreprises : fonds propres : apports de capitaux communautaires (p. 7820) ;

– intégration à l'Espace économique européen : opportunité (p. 7819, 7820) ;

– intégration à l'Union européenne : perspectives et calendrier (p. 7819).

Traités et conventions : accord intérimaire avec la Bulgarie : entrée en vigueur (p. 7818, 7820).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié de M. Jean de Lipkowski (supprime la référence à l'accord intérimaire pour le commerce et aux mesures d'accompagnement entre la Communauté européenne et la C.E.C.A., d'une part, et la Bulgarie, d'autre part) (p. 7830) ;

– *son* amendement n° 4 corrigé (de conséquence) : adopté (p. 7831).

BOCHE (Gérard)

Député du Puy-de-Dôme

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Finances publiques : dette publique (p. 5889).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 5889).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 211 (exonère les établissements nouvellement créés de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante et prolonge d'une année l'exonération bénéficiant aux professionnels de la santé s'installant en milieu rural) (p. 6011) : rejeté (p. 6013).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 217 (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 6035) : rejeté (p. 6036).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 35 soutenu par M. Jean Proriol (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 7218) : retiré (p. 7219).

BOCQUET (Alain)

Député du Nord

(20e circonscription)

Communiste

Président du groupe communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste. Président de ce groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur le trafic de stupéfiants en provenance des pays de la Communauté européenne (n° 153)** [6 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer l'exercice sans restriction du droit de grève (n° 171)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **prendre des mesures urgentes pour l'emploi et la croissance (n° 245)** [1er juin 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **garantir l'indépendance de la justice et à démocratiser le Conseil supérieur de la magistrature (n° 262)** [2 juin 1993].

Proposition de résolution relative à la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71) (n° 285)** [2 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer le remboursement de la T.V.A. payée par le personnel des Houillères nationales pour le combustible qui lui est attribué (n° 285)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer comme critère obligatoire de validité pour toutes conventions et accords collectifs de travail la représentation majoritaire des salariés (n° 290)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative à des **mesures d'urgence pour lutter contre les délocalisations (n° 342)** [15 juin 1993].

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics attribués à la Corse (n° 467)** [12 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951, les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail » et à modifier, en conséquence, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (n° 480)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative à des **mesures d'urgence en matière de fiscalité et de finances locales (n° 728)** [18 novembre 1993].

Proposition de loi relative à la **reconnaissance des crimes contre l'humanité commis par le régime de Vichy (n° 744)** [18 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à fixer à **35 heures sans réduction de salaire la durée hebdomadaire de travail (n° 1187)** [28 avril 1994].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Financement de la sécurité sociale** : protection sociale : maintien ; cotisation sociale généralisée (C.S.G.) : taux : progression [21 avril 1993] (p. 113, 114).

– **Patronat et emploi** : patronat et insertion des jeunes [9 juin 1993] (p. 1230, 1231).

– **Journée d'action du 12 octobre** : politique économique et sociale : bilan et perspectives ; journée d'action syndicale du 12 octobre 1993 ; négociations du G.A.T.T. [13 octobre 1993] (p. 4128).

– **G.A.T.T. et droit de veto** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; exception culturelle ; aéronautique ; audiovisuel ; textile ; services ; droit de veto ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7298, 7299).

INTERVENTIONS

– Déclaration de politique générale du Gouvernement (n° 7) présentée par M. Édouard Balladur, Premier ministre ; débat et vote sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [8 avril 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

– généralités et respect des acquis sociaux (p. 52, 53) ;

– Revenu minimum d'insertion (p. 53).

Affaires étrangères : conjoncture internationale : place et rôle de la France (p. 54).

Assemblée nationale :
- groupe communiste : vocation (p. 52, 54) ;
- majorité : missions et charges : soutien au Gouvernement (p. 52).

Communauté européenne : Traité de Maastricht (p. 52).

Coopération et développement : mission de la France (p. 54).

Education : perspectives de réforme (p. 53).

Emploi : situation actuelle, priorité gouvernementale, loi quinquennale (p. 52, 53).

Entreprises : droits des salariés (p. 54).

Europe :
- conceptions et définitions (p. 54) ;
- Europe centrale et orientale : conflits : conférence internationale de paix (p. 54).

Finances publiques : politique monétaire : franc fort et parité franc-mark (p. 53).

Français, nationalité française : code de la nationalité (p. 54).

France : crise économique, sociale et morale : généralités (p. 52).

Gouvernement : composition, missions et programme de réforme (p. 52).

Logement et habitat : aide à la construction et logement social (p. 53).

Partis et mouvements politiques : gauche et parti socialiste : échec et effrondrement (p. 52).

Politique économique et sociale :
- situation actuelle et perspectives d'action (p. 53) ;
- croissance économique : politique de relance (p. 53) ;
- privatisations (p. 53).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Sa question préalable (p. 650) : rejetée au scrutin public (p. 658).

Principaux thèmes développés :

Agriculture (p. 656).

Banques et établissements financiers :
- Banque de France : réforme (p. 652, 653) ;
- investissements dans l'immobilier (p. 653).

Chômage :
- progression (p. 654) ;
- U.N.E.D.I.C. (p. 652).

Communautés européennes : Maastricht : traité (p. 652, 653, 654).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 652, 653).

Défense : crédits (p. 653).

Emploi : fonds publics : contrôle de leur utilisation (p. 655).

Entreprises :
- charges salariales et fiscales (p. 653) ;
- investissements (p. 651, 655) ;
- investissements à l'étranger (p. 653) ;
- licenciements (p. 651, 652, 655) ;
- petites et moyennes entreprises (p. 655) ;
- profits (p. 653).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 653).

G.A.T.T. (p. 651).

Impôts et taxes :
- justice fiscale (p. 651) ;
- majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 652).

Industrie (p. 651).

Logement et habitat (p. 656).

Marchés financiers (p. 651, 653, 655).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière économique et fiscale (p. 655, 656).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 651, 654) ;
- pouvoir d'achat (p. 651, 652, 654).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 655) ;
- créances sur l'Etat et les entreprises (p. 654) ;
- déficit (p. 653, 654) ;
- retraites (p. 654) ;
- revenus financiers : cotisations (p. 654).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

Rappel au règlement : demande la **vérification du quorum** pour le vote du sous-amendement n° 168 de M. Augustin Bonrepaux à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 811).

Rappel au règlement : s'élève contre l'adoption de l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier à l'article 3 plafonnant l'impôt de bourse et demande que l'Assemblée en revienne à la position de la commission des finances qui avait rejeté cette disposition (p. 822).

Demande de seconde délibération de l'article 3 (p. 852).

Après l'article 17 :

Rappel au règlement : reproche au président de séance d'avoir fait remarquer l'absence de M. Ernest Moutoussamy (p. 891).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*

– *soutient* l'amendement n° 79 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 895) : rejeté (p. 896).

– Rappel au règlement : condamne le projet de loi de privatisation [26 mai 1993] (p. 683).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 1238) ; rejetée (p. 1243).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 3164) : rejetée au scrutin public (p. 3172).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Braouezec (Patrick)* (p. 1381, 1384) : rejetée au scrutin public (p. 1384).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

– *sa question préalable* soutenue par : *Hage (Georges)* (p. 1630) : rejetée au scrutin public (p. 1637).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Gremetz (Maxime)* (p. 1881) : rejetée au scrutin public (p. 1895).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Carpentier (René)* (p. 2235) : rejetée au scrutin public (p. 2240).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 2439, 2444) : rejetée au scrutin public (p. 2445).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Gérin (André)* (p. 2676) ; vote réservé dans l'attente de la vérification du quorum (p. 2686) : rejetée au scrutin public (p. 2689).

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Auchedé (Rémy)* (p. 2712) : rejetée au scrutin public (p. 2714).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 2734) : rejetée au scrutin public (p. 2766).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : nouvel ordre économique mondial (p. 2757).

Assemblée nationale :
- commission des finances : examen des amendements, auditions et rapport (p. 2737) ;
- députés : MM. Philippe Vasseur et François d'Aubert : leurs inquiétudes sur la pénétration du capital étranger (p. 2737) ;
- députés : M. Dominique Baudis : Aérospatiale (p. 2736) ;
- Président : déclarations sur la distinction à opérer entre la création de richesses et le profit, sur le chômage et sur le secteur public (p. 2738, 2755).

Banques et établissements financiers (p. 2737, 2741, 2754, 2755).

Banques et établissements financiers : Banque de France : réforme du statut (p. 2741).

Chômage (p. 2736, 2750 à 2752, 2755).

Commerce extérieur :
- importations (p. 2758) ;
- Sir James Goldsmith : déclarations (p. 2746).

Communautés européennes :
- Commission et Conseil des ministres (p. 2744 à 2747) ;
- droit de veto : utilisation par la France (p. 2757) ;
- Maastricht (p. 2743, 2744, 2757).
- système monétaire européen (p. 2757).

Constitution :
- article 3 : souveraineté nationale (p. 2739) ;
- article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sur le vote d'un texte (p. 2736) ;

Coopération et développement (p. 2757).

Cultes :
- Mgr Collini : archevêque de Toulouse : déclaration sur la privatisation (p. 2737) ;
- Jean-Paul II : encyclique *Centesimus annus* (p. 2758).

Défense : industries : Aérospatiale, S.N.E.C.M.A., Thomson, S.N.P.E. et G.I.A.T. Industries (p. 2736, 2737, 2740, 2752, 2753).

Emploi : politique (p. 2748, 2749 à 2752, 2757).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales (p. 2748, 2750 à 2752) ;
- coopérations entre entreprises françaises (p. 2753) ;
- coopérations franco-étrangères (p. 2739, 2744, 2757) ;
- coûts salariaux (p. 2749) ;
- délocalisations (p. 2737, 2745, 2746, 2757) ;
- entreprises étrangères installées en France et entreprises françaises sous contrôle étranger (p. 2741) ;
- licenciements (p. 2738, 2739) ;
- profits (p. 2755).

Etat (p. 2751, 2756).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 2751, 2752) ;
- dette publique (p. 2752) ;
- « emprunt Balladur » (p. 2752)

Fonctionnaires et agents publics (p. 2749).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2756).

Industrie : Rhône-Poulenc (p. 2740, 2741).

Jeux et paris : Française des jeux (p. 2740).

Marchés financiers (p. 2747, 2757).

Parlement (p. 2742).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière de politique économique et sur la fiscalité des revenus financiers (p. 2747,2753, 2757).

Politique économique :
- capitalisme populaire, intéressement, participation et petits porteurs (p. 2747, 2756) ;
- consommation (p. 2749) ;
- croissance - récession (p. 2736, 2750, 2752, 2753) ;
- pouvoir d'achat (p. 2755).

Postes et télécommunications : France-Télécom (p. 2741).

Premier ministre : déclaration sur la privatisation de l'Aérospatiale (p. 2736) ;

Président de la République : lettre adressée par les députés communistes lui demandant de ne pas inscrire le projet à l'ordre du jour de la session extraordinaire (p. 2735).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 2740, 2742) ;
- commission de la privatisation (p. 2742) ;
- dirigeants des sociétés privatisables : nomination, rôle et déclarations (p. 2736).

Secteur public :
- exemples étrangers : privatisations (p. 2748, 2749).
- Général de Gaulle : conception (p. 2736, 2739) ;

– nationalisations : bilan (p. 2748, 2751, 2754).
– politique suivie depuis 1988 (p. 2739, 2740) ;
– privatisations de 1986 – 1988 : bilan (p. 2737, 2738) ;
– rôle (p. 2753, 2754, 2756).

Tabacs : S.E.I.T.A. (p. 2742, 2743).

Travail : durée (p. 2755, 2756).

Rappel au règlement : constate la faiblesse de la représentation de la majorité dans l'hémicycle (p. 2652).

Rappel au règlement : s'élève contre les propos tenus par M. Charles de Courson sur l'attitude du parti communiste et de son secrétaire général en 1939-1940 et demande la saisine du bureau de l'Assemblée nationale (p. 2765, 2766).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Gremetz (Maxime)* (p. 3185) : rejetée (p. 3191).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Jambu (Janine)* (p. 2977) : rejetée (p. 2983).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Sa question préalable (p. 3347) : rejetée au scrutin public (p. 3358).

Principaux thèmes développés :

Acquis sociaux (p. 3350).

Administration :
– service public de l'emploi : guichet unique (p. 3353) ;
– service public de l'emploi : réforme (p. 3353).

Agriculture : exploitations agricoles : jachères (p. 3349).

Assemblée nationale : fait personnel (p. 3356).

Chômage : indemnisation : Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3351).

Commerce extérieur : négociations commerciales internationales (p. 3349, 3355).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 3353, 3354).

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3349).

Emploi : chômage :
– commission Martéoli (p. 3350, 3352) ;
– contrats emploi – solidarité (C.E.S.) (p. 3352, 3354) ;
– évolution : aggravation (p. 3350) ;
– exclusion et assistanat (p. 3348) ;

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3351).

Entreprises :
– charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3350, 3354) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3350, 3355) ;
– créations d'entreprises : aides (p. 3351) ;
– « délocalisations » (p. 3351, 3355) ;
– licenciements (p. 3347, 3348, 3349) ;
– progrès technologiques : conséquences (p. 3348, 3355) ;
– représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3352) ;
– travail à temps partiel : incitations (p. 3351).

Femmes : travail de nuit : interdiction (p. 3355).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3352, 3353) ;
– décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3353) ;
– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3355) ;
– organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3353).

Impôts et taxes :
– impôt sur les sociétés : taux : diminution (p. 3350) ;
– revenus financiers et exportations de capitaux : taxation (p. 3354) ;
– T.V.A. : suppression du décalage d'un mois (p. 3354).

Industrie :
– industrie automobile (p. 3349) ;
– construction aéronautique (p. 3349).

Jeunes : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3353).

Lois :
– loi n° 92-1446 du 31 décembre 1992 relative à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance chômage (p. 3351) ;
– loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : articles 60 et 61 (p. 3354) ;
– loi n° 93-936 du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (p. 3348).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3349).

Régions :
– compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3353) ;
– Nord - Pas-de-Calais (p. 3347, 3448).

Secteur public : entreprises publiques :
– Air France (p. 3349) ;
– Renault (p. 3350).

Secteur public : services publics : maintien en zones rurales et qualité (p. 3355).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3351, 3354).

S.M.I.C. (p. 3352).

Travail : contrats de travail : contrats à durée déterminée (p. 3352).

Travail : temps de travail :
– durée et organisation (p. 3351, 3355) ;
– repos hebdomadaire et dominical (p. 3348, 3351, 3352, 3355).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Sa question préalable soutenue par : *Colliard (Daniel)* (p. 4089) : rejetée (p. 4093).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Gérin (André)* (p. 4962) : rejetée (p. 4968).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Braouezec (Patrick)* (p. 7334) : rejetée (p. 7336).

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre et débat sur cette déclaration (n° 851).

Principaux thèmes développés [15 décembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 7659).

Agriculture : productions mondiale et française : évolution probable et lutte contre la faim dans le monde (p. 7659).

Audiovisuel : exception culturelle : respect (p. 7659).

Banques et établissements financiers : investissements immobiliers : opportunité (p. 7660).

Commerce extérieur :
- échanges mondiaux : évolution (p. 7658).
- Etats-Unis : loi sur le commerce : section 301 (p. 7658) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; pré-accord de Blair House (p. 7657 à 7659) ;
- G.A.T.T. : Organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 7659).

Communautés européennes :
- Commission : rôle (p. 7657) ;
- politique agricole commune : réforme : opportunité du calendrier (p. 7658).

Coopération et développement : coopération Nord-Sud (p. 7659).

Elections et référendums : référendum sur l'accord du G.A.T.T. : perspectives (p. 7661).

Emploi : chômage : aggravation (p. 7658 à 7660).

Enseignement privé : proposition de loi de révision de la loi Falloux : ordre du jour du Sénat : opportunité (p. 7660).

Environnement : respect (p. 7659).

France : crise morale et politique (p. 7659).

Impôts et taxes : T.V.A. : remboursement aux entreprises du décalage d'un mois (p. 7660).

Industrie :
- délocalisations internationales (p. 7659) ;
- industrie française : avenir ; « accès aux marchés » (p. 7659).

Politique économique et sociale : crise économique (p. 7658).

Procédure pénale : code pénal : réforme : opportunité (p. 7660).

Retraites : généralités (p. 7660).

Secteur public : privatisations (p. 7660).

Sécurité sociale :
- cotisation sociale généralisée : augmentation (p. 7660) ;
- protection sociale française (p. 7660).

Travail :
- dumping social (p. 7660) ;
- durée hebdomadaire (p. 7660) ;
- mouvements sociaux (p. 7660).

Vote contre du groupe communiste (p. 7661).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Jacquaint (Muguette)* (p. 6534) : rejetée (p. 6538).

BOIS (Jean-Claude)

Député du Pas-de-Calais

(13e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie.

Aménagement du territoire [22 octobre 1993] :

Rappel au règlement : regrette l'absence des députés de la majorité lors de l'ouverture du débat de la loi de finances consacrée à l'aménagement du territoire (p. 4750).

Questions :

Communautés européennes : fonds structurels : éligibilité de la Bretagne et de l'Aquitaine (p. 4774).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : revitalisation économique ; fonds d'industrialisation du bassin minier (F.I.B.M.) : crédits : répartition (p. 4774).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Universités : université d'Artois (p. 5816).

BOISHUE (Jean de)

Député de l'Essonne

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657) [3 novembre 1993].

Chargé d'une mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche [*J.O.* du 4 décembre 1993] (p. 16874).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de programme** (n° 657) **relatif au patrimoine monumental (n° 692)** [10 novembre 1993].

Proposition de loi modifiant le code de l'urbanisme et permettant **la consultation des associations agréées pour la protection de l'environnement lors de l'élaboration des schémas directeurs et de secteur (n° 732)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Université** : plan Université 2000 : mise en œuvre ; relations entre collectivités locales et universités : « contractualisation » [26 mai 1993] (p. 675).

orales sans débat :

– **n° 141**, posée le 22 juin 1993 : **communes (finances : aides et prêts)** (p. 2067). Appelée le 24 juin 1993 : collectivités locales : financement externe : progression et risques ; projet de loi sur l'aménagement du territoire et dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : refonte ; communes : rôle dans la relance de l'économie (p. 2180, 2181).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2224) et *son intervention* (p. 2248).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 2248).

Enseignement technologique (p. 2249).

Lois :

– loi n° 68-978 d'orientation de l'enseignement supérieur (loi Edgar Faure) (p. 2224) ;

– loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2224).

Régions : plan universités 2000 (p. 2224, 2250).

Universités :

– autonomie (p. 2249) ;

– conseils et président d'université (p. 2224) ;

– dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2249) ;

– universités nouvelles : expérience (p. 2224, 2249).

Explications de vote [25 juin 1993] (p. 2381) :

Enseignement : service public.

Universités :

– autonomie ;

– échecs universitaires et formation.

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2381).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 5647, 5648).

Collectivités locales : contrats de plan et conventions de développement (p. 5648).

Français : langue : francophonie (p. 5647, 5648).

Lois :

– loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques (p. 5648) ;

– projet de loi de programme n° 657 relatif au patrimoine monumental (p. 5648).

Ministère de la culture et de la francophonie :

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5647) ;

– déconcentration (p. 5648).

Patrimoine : archéologie (p. 5648).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5647, 5648).

Politique générale (p. 5647).

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision : Arte (p. 5777).

– **Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Communautés européennes : directive n° 91/250/C.E.E. relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur : contenu, portée et conséquences pour le droit français (p. 6515).

Délinquance et criminalité : contrefaçon de logiciel : sanction (p. 6515).

Informatique : logiciels :

– « décompilation » des programmes : autorisation (p. 6515) ;

– droit d'exploitation : nantissement (p. 6515) ;

– projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6514) ;

– protection : nécessité économique et industrielle (p. 6515).

– **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 6497).

Collectivités territoriales : patrimoine historique : protection (p. 6497).

Culture : politique culturelle : priorités et rôle (p. 6497).

Finances publiques : situation et priorités (p. 6497).

Grands travaux (p. 6496).

Impôts et taxes : patrimoine historique : transmission (p. 6497).

Lois : loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (loi Léotard) :

– exécution (p. 6496, 6497) ;

– objectifs et portée (p. 6496, 6497).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :

– champ d'application (p. 6497) ;

– exécution : suivi (p. 6497) ;

– programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6497).

Lois de finances : crédits budgétaires : entretien du patrimoine :

– évolution (p. 6496) ;

– régulation budgétaire : annulations et transferts (p. 6496).

Monuments historiques : inventaire général (p. 6497).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 1er *(objectifs de la loi de programme)* (p. 6508) :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 6508) : devenu sans objet (p. 6509) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (supprime le deuxième alinéa de l'article qui énumère les actions de conservation entrant dans le champ d'application de la loi) (p. 6509).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (étend l'exonération des droits de mutation à titre gratuit des immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques aux parts de sociétés civiles dont l'actif immobilisé est constitué à plus de 90 p. 100 d'immeubles classés ou inscrits à cet inventaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 6509) : rejeté (p. 6510).

Article 3 *(rapport sur l'exécution de la loi de programmation) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise le contenu du rapport annuel sur l'exécution de la loi) : adopté (p. 6510).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 58 (permet aux associations locales d'usagers d'être consultées pour l'élaboration des schémas directeurs et de secteur et des plans d'occupation des sols) ; rectifié (dispose qu'un décret précisera les conditions de consultation des associations d'usagers) : adopté (p. 6811) ;

– *son amendement* n° 59 (de conséquence) : adopté (p. 6811).

BOISSEAU (Marie-Thérèse)

Député d'Ille-et-Vilaine

(6e circonscription)

Apparenté U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Membre du conseil d'administration de l'établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Siège du Parlement européen : Parlement européen : implantation à Strasbourg ; construction d'un hémicycle ; T.G.V. Est [3 novembre 1993] (p. 5301, 5302).

orales sans débat :

– n° 133, posée le 15 juin 1993 : **emploi (contrats emploi solidarité – prolongation)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : sortie des stages ; contrats de retour à l'emploi : aide forfaitaire de l'Etat : doublement ; grand service de l'emploi : réponse au problème (p. 1735).

– n° 215, posée le 29 novembre 1993 : **changement de destination des locaux commerciaux** (p. 6734, 6735). Appelée le 2 décembre 1993 : grande distribution : implantation ; consultation des commissions départementales d'équipement commercial ; réglementation (p. 6866, 6867).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Commerce extérieur : concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 600).

Communautés européennes :

– clauses de sauvegarde (p. 601) ;

– finalité (p. 600).

Etats-Unis : législation fédérale : section 301 du « trade act » (p. 601).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29, 30 septembre, 3 octobre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3475, 3476) :

Entreprises :

– charges sociales : allégements ;

– charges sociales : bas salaires : allégements ;

– charges sociales : exonérations : complexité des dispositifs.

Famille : politique familiale : financement.

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation.

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *favorable* (p. 3499).

Article 46 *(garantie de la qualité de la formation professionnelle continue) :*

– *ses observations* (p. 3851).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *ses observations* (p. 3875).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 774 (supprime l'allocation parentale d'éducation à compter du 1er janvier 1994) (p. 3892) : retiré (p. 3893).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : femmes agricultrices : préretraite (p. 4707).

Exploitations agricoles : successions et transmissions (p. 4707).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Elèves : enfants en difficulté et échecs scolaires (p. 5404).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5403).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 5439).

Entreprises commerciales et artisanales : défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5439).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Organismes et structures :

– Agence du médicament vétérinaire (p. 235, 236) ;

– Centre national des études vétérinaires et alimentaires (p. 235).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 235, 236).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 1er *(code de la santé publique : Agence du médicament vétérinaire) :*

Article L. 617-4 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 21 (précise la date à partir de laquelle les fonds seront versés au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires pour être affectés à l'Agence du médicament vétérinaire) : adopté (p. 247).

Article L. 617-14 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (affirme que seuls les ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation peuvent diligenter les missions d'inspection demandées par le directeur général du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires) (p. 248).

BONNECARRERE (Philippe)

Député du Tarn

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur les projets communautaires concernant l'économie sociale [5 mai 1993].

Membre suppléant de la commission supérieure de codification [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7590).

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Route nationale 88 : voirie : R.N. 88 Toulouse-Lyon : tracé : financement [17 novembre 1993] (p. 5967, 5968).

orales sans débat :

– n° 228, posée le 6 décembre 1993 : **liaison routière Toulouse-Castres-Mazamet** (p. 7286). Appelée le 9 décembre 1993 : routes : liaison Toulouse-Albi-Castres-Mazamet (p. 7357, 7358).

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *défavorable* (p. 3973) :

Cour de justice de la République :

– droits de la défense : respect ;

– légitimité ;

– pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton.

– *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (dispose que la Cour de cassation doit statuer dans les trois mois qui suivent sa saisine) (p. 3978).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention (p. 4227, 4228) :

Affaires étrangères : Allemagne : contribution.

Agriculture :

– dépenses ;

– politique agricole commune.

Constitution : article 88-4.

Contribution française : montant, solde et « juste retour ».

Cour des comptes.

Europe de l'Est.

Fonds structurels : dépenses.

G.A.T.T.

Institutions communautaires.

Système monétaire européen : conséquences des réajustements de parités.

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5022).

Conseil constitutionnel :

– contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5023) ;

– décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5022).

Constitution :
- fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 5023) ;
- révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5023).

Droit d'asile :
- généralités et historique (p. 5021) ;
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5022) ;
- coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 5021, 5022) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5021) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5022) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5023) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5022, 5023) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5021).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5022, 5023).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5023).

BONNET (Yves)

Député de la Manche

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Marine) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VII : **Défense : Marine (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Exportations d'armement : arsenal de Cherbourg : exportation de sous-marins à destination du Pakistan [9 juin 1993] (p. 1228).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Délinquance et criminalité :
- augmentation et nouvelles formes (p. 201) ;
- insécurité (p. 201).

Jeunes : délinquance (p. 201).

Police :
- autorité hiérarchique (p. 202) ;
- effectifs et redéploiements (p. 201) ;
- ilôtage et police de proximité (p. 202) ;
- protection des fonctionnaires et déontologie (p. 202).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Expulsions : critères juridiques, procédure d'exception, pays de renvoi et voies de recours (p. 1697).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1697).

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1697) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1697) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1697).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Banques et établissements financiers : centres de décision financiers : implantation dans les villes moyennes (p. 4777).

Collectivités locales : concertation avec l'Etat : amélioration (p. 4776).

Transports : relations aériennes : rééquilibrage (p. 4777).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Coopération communale : regroupements de communes ou fusions : incitation et passage d'une structure à une autre (p. 5248).

Drogue : trafic de stupéfiants : blanchiment : lutte contre (p. 5248).

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour la marine [9 novembre 1993] :

Armements classiques :
- avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5680) ;
- frégates : construction, modernisation (p. 5680) ;
- hélicoptères Tigre et NH 90 (p. 5680) ;
- porte-avions à propulsion nucléaire (p. 5680).

Armements nucléaires stratégiques :
- Force océanique stratégique (F.O.S.T.) (p. 5680) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5680, 5681).

Etats-Unis :
- crédits militaires : évolution (p. 5679) ;
- marine : réduction des crédits ; zones de déploiement (p. 5679, 5680).

Industries d'armement : commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5681).

Loi de programmation militaire (p. 5679).

Marine :

- bâtiments de surface : protection : renforcement (p. 5681) ;
- crédits : montant et évolution (p. 5679) ;
- effectifs : réduction (p. 5679) ;
- retraites : maintien du régime (p. 5679).

BONNOT (Yvon)

Député des Côtes-d'Armor

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1036).

Agriculture : crise agricole (p. 1036, 1037).

Entreprises :

- petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1036) ;
- grandes surfaces et petits commerces (p. 1036).

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1036).

Transports :

- transports ferroviaires (p. 1036) ;
- transports routiers : routes (p. 1036).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 1036).

Zones rurales :

- animation sociale et culturelle (p. 1037) ;
- tourisme (p. 1036).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. - *Questions* [19 octobre 1993] :

Tourisme littoral (p. 4488).

Vacances scolaires : calendrier (p. 4488).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. - *Questions* [4 novembre 1993] :

Entreprises commerciales et artisanales : défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5438).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

- *favorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes - en dérogation avec le principe de liaison des taux - à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016).

- Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

- Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Bâtiments et travaux publics : marchés privés : garanties de paiement du prestataire de service : réserve de propriété (p. 6208, 6209).

Difficultés des entreprises :

- généralités et statistiques (p. 6208) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6208).

Entreprises : soutien : allègement des contraintes : politique du gouvernement actuel (p. 6208).

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 91 (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution, l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6233) : adopté (p. 6235) ;
- *son* amendement n° 92 (dispose que l'entrepreneur demeure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'à l'entier paiement de sa prestation) : retiré (p. 6235).

BONREPAUX (Augustin)

Député de l'Ariège

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre suppléant du comité des finances locales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instituer une **garantie du paiement du locateur d'ouvrage dans les marchés privés (n° 676)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Respect des accords salariaux concernant la fonction publique** : accords salariaux passés : respect ; état des finances publiques ; efforts des fonctionnaires [28 avril 1993] (p. 206, 207).

orales sans débat :

– **n° 223**, posée le 29 novembre 1993 : **liaison routière entre Toulouse et l'Espagne par le tunnel du Puymorens** (p. 6736). Appelée le 2 décembre 1993 : autoroutes et routes : liaison Toulouse-frontière espagnole (p. 6862 à 6864).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 et 26 mai 1993] :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin que le groupe socialiste puisse étudier les modifications apportées à la politique économique du Gouvernement (p. 658).

Rappel au règlement : indique qu'il a reçu délégation du président du groupe socialiste pour le représenter pendant la discussion du projet de loi de finances rectificative (p. 658).

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 727) ; retirée (p. 730).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : information insuffisante par le Gouvernement (p. 727, 728).

Collectivités locales : communes de montagne (p. 728).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 729).

Finances publiques :
- dépenses : réductions (p. 728, 729) ;
- dette publique (p. 728) ;
- « emprunt Balladur » (p. 728).

Impôts et taxes :
- justice fiscale (p. 728, 729) ;
- majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 729).

Logement et habitat : blocage des barèmes des aides personnalisées (p. 729).

Politique économique : croissance – récession (p. 728).

Prévisions et projections économiques (p. 727).

Recherche (p. 728).

Sécurité sociale : assurance maladie (p. 729).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *ses observations* (p. 775) :

Emploi.

Entreprises : charges sociales et fiscales.

– *son* amendement n° 165 soutenu par M. Didier Migaud (applique l'article aux seules entreprises qui ne réduisent pas leurs effectifs) (p. 789) : rejeté (p. 790).

Article 2 *(allègement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *ses observations* (p. 794).

– *son* amendement n° 166 (supprime le relèvement à 700 000 F de la limite supérieure de la seconde tranche du barème) : rejeté (p. 795) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 20 de la commission et 124 de M. Jean-Pierre Thomas (compensent à 80 p. 100 la perte de recettes subie par les collectivités locales) (p. 796, 797).

Collectivités locales : dotations de l'Etat.

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

Rappel au règlement : condamne l'attitude de certains députés de la majorité qui n'ont pas voté contre l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier et qui l'avaient repoussé en commission (p. 808).

Après l'article 3 :

– *son* sous-amendement n° 168 (limite la mesure prévue par l'amendement aux terres agricoles faisant partie d'une exploitation et dispose qu'elle doit bénéficier à l'exploitant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) (p. 810) : vote réservé dans l'attente de la vérification du quorum (p. 811) ; rejeté (p. 823).

Rappel au règlement : demande qu'une seconde délibération permette de revenir sur l'adoption de l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier à l'article 3 (p. 822).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 169 corrigé soutenu par M. Didier Migaud (majore les taux des trois dernières tranches du barème de l'I.S.F. et crée une tranche au taux de 2,1 p. 100) : rejeté (p. 832).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *ses observations* (p. 834).

– *son* amendement n° 170 (réduit la majoration des taxes prévue par l'article) : rejeté (p. 835).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 205 corrigé du Gouvernement (autorise l'émission de « l'emprunt Balladur » et en définit les caractéristiques) (p. 837).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 841).

Entreprises : charges fiscales : allègements entre 1988 et 1992.

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *défavorable* (p. 848) :

Enseignement.

Finances publiques : dépenses : réductions.

Fonctionnaires et agents publics.

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 860).

Sécurité sociale : allocations familiales : fiscalisation des cotisations.

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *son* amendement n° 171 (réduit de 150 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'intérieur) : rejeté (p. 866).

Collectivités locales :

– communes de montagne en difficulté ;

– crédits : recentralisation.

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *défavorable* (p. 868, 869) :

Logement.

– *son* amendement n° 172 (de suppression) : rejeté (p. 870).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *son* amendement n° 173 (de suppression) : rejeté (p. 875).

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (porte l'abattement sur les plus-values immobilières de 3,33 à 5 p. 100 par année de détention au-delà de la deuxième) (p. 882).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *soutient* l'amendement n° 174 de M. Didier Migaud (de suppression) : rejeté (p. 886).

Après l'article 17 :

– *défavorable* à l'amendement n° 204 deuxième rectification de M. Gaston Flosse (propose une nouvelle rédaction des articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 890).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*

– *défavorable* (p. 895).

– *soutient* l'amendement n° 194 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 895) : rejeté (p. 896).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* (p. 897, 898) :

Sécurité sociale :

– assurance maladie : maîtrise des dépenses ;

– réformes réalisées et proposées par le précédent Gouvernement.

– *son* amendement n° 175 (de suppression) (p. 898) : rejeté au scrutin public (p. 899).

Seconde délibération des articles 13 et 17 bis :

Article 17 *bis* *(défiscalisation des investissements effectués outre-mer) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article qui rétablit la loi Pons et en élargit le champ) (p. 913).

Explications de vote (p. 917) :

Impôts et taxes : justice fiscale.

Logement et barème de l'A.P.L.

Politique économique : récession.

Vote contre du groupe socialiste (p. 917).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Collectivités locales :

– coopération intercommunale : intercommunalité (p. 974).

– ressources fiscales (p. 974, 975).

Emploi en milieu rural : rôle des nouvelles technologies de communication (p. 974).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 975).

Transports :

– transports ferroviaires (p. 974) ;

– transports routiers : routes (p. 974).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 120 de M. Alain Rodet (supprime le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1276) : rejeté au scrutin public (p. 1280).

Constitution : article 20 : rôle du Gouvernement (p. 1277).

Rappel au règlement : estime que M. Pierre Mazeaud ne peut plus déposer son amendement [9 juin 1993] (p. 1279).

Commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la Banque de France peut continuer à exercer les activités qui ne se rattachent pas à ses missions fondamentales) (p. 3181).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

– *ses observations* (p. 2012, 2013) :

Coopération intercommunale :

– intérêt, nécessité ;

– modalités ;

– rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt.

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Commerce extérieur (p. 2080).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 2080) ;

– dépenses : niveau et évolution (p. 2080) ;

– dette publique (p. 2081).

Loi de finances rectificative pour 1993 (p. 2081).

Politique économique :
- croissance, récession (p. 2080, 2081) ;
- Gouvernement Bérégovoy : bilan (p. 2080) ;
- inflation (p. 2080) ;
- pouvoir d'achat (p. 2081).

Politique générale : justice sociale (p. 2081).

Prévisions et projections économiques (p. 2080).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28, 29 et 30 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2764).

Son interruption sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2781).

Principaux thèmes :

Assemblée nationale : députés : M. Dominique Baudis : Aérospatiale (p. 2764, 2781).

Défense : industries : Aérospatiale, S.N.E.C.M.A., Thomson, S.N.P.E. et G.I.A.T. Industries (p. 2764).

Gouvernement : absence de réponse aux questions posées par les députés (p. 2764).

Projet de loi : personnels : (p. 2765).

Secteur public :
- exemples étrangers : privatisations (p. 2764) ;
- nationalisations : bilan (p. 2765).

Rappel au règlement : indique que la commission des finances n'a pas examiné les amendements de l'opposition, demande que l'Assemblée entende le ministre de l'industrie et regrette que la commission des affaires culturelles n'ait pas été saisie pour avis (p. 2652).

Rappel au règlement : souhaite que la commission de la production se réunisse afin d'examiner le projet (p. 2653).

Rappel au règlement : demande que la commission des finances se réunisse afin d'examiner l'ensemble des amendements (p. 2654).

Rappel au règlement : demande que la commission des finances examine l'ensemble des amendements et que la commission de la production soit saisie pour avis (p. 2658).

Rappel au règlement : estime que le ministre de l'économie n'a développé aucun argument dans son intervention (p. 2758).

Rappel au règlement : estime « inconvenant, inadmissible et méprisant pour le Parlement » que ni la commission ni le Gouvernement ne s'expriment sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Alain Bocquet (p. 2760).

Rappel au règlement : regrette que les questions posées au Gouvernement par le groupe socialiste n'aient pas reçu de réponse et demande le renvoi du débat à la session d'automne (p. 2773).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3191) et *son intervention* (p. 3198).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel (p. 3191).

Constitution : article 3 : souveraineté nationale (p. 3191).

Défense : Aérospatiale, Thomson, S.N.E.C.M.A. (p. 3198).

Départements : Ariège (p. 3198).

Gouvernement : questions posées par les parlementaires : absence de réponse (p. 3198, 3199).

Industrie :
- Pechiney (p. 3198) ;
- Usinor - Sacilor (p. 3198).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 3191) ;
- commission de la privatisation et prix de cession (p. 3191) ;
- investisseurs extra-communautaires : limite de 20 p. 100 du capital des sociétés privatisables (p. 3191) ;
- personnels des sociétés privatisables (p. 3199).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 3198, 3199).

Secteur public : nationalisations : bilan (p. 3198).

Rappel au règlement : demande que le ministre de l'économie réponde aux questions posées par les députés du groupe socialiste (p. 3183).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin d'examiner les arguments en faveur de l'exception d'irrecevabilité (p. 2683).

Soutient la question préalable opposée par M. Martin Malvy (p. 2704) : rejetée au scrutin public (p. 2709).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : conseil économique et financier franco-allemand : ajournement par le ministre des finances allemand (p. 2704).

Banque de France :
- missions (p. 2706, 2707) ;
- personnels (p. 2707).

Banques centrales étrangères (p. 2706, 2707).

Communautés européennes : Maastricht (p. 2704, 2705).

Conseil de la politique monétaire (p. 2706).

Conseil général de la Banque de France (p. 2706).

Constitution :
- article 20 : Gouvernement : rôle (p. 2705) ;
- article 55 : traités (p. 2704).

Emploi : politique (p. 2704).

Entreprises : charges (p. 2704).

Marchés financiers (p. 2705).

Partis et mouvements politiques : majorité : divisions (p. 2706).

Politique économique :
- bilan du précédent gouvernement (p. 2704) ;
- croissance - récession (p. 2704), 2705) ;
- franc (p. 2705) ;
- inflation - déflation (p. 2704) ;
- libéralisme économique et monétarisme (p. 2705) ;
- pouvoir d'achat (p. 2705) ;
- taux d'intérêt (p. 2705).

Politique générale :
- démocratie (p. 2706) ;
- justice sociale (p. 2704).

Projet de loi : inopportunité (p. 2704, 2707).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2704 à 2706).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 2704, 2707).

Discussion des articles [29 juin 1993] :

Article 1er et annexe *(approbation de la convention) :*

– *défavorable* (p. 2715).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (abroge la loi n° 73-1121 du 21 décembre 1973 approuvant la précédente convention entre l'Etat et la Banque de France) (p. 2715) : adopté au scrutin public (p. 2716).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Rappel au règlement : souhaite connaître les raisons pour lesquelles la séance débute à vingt-deux heures (p. 2997).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 4180) : rejetée (p. 4184).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire (p. 4183).

Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 4183).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4180, 4182, 4183).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 4180, 4181) ;
- dépenses (p. 4181) ;
- dépenses d'investissement et budget des routes (p. 4180, 4182, 4183) ;
- dette publique (p. 4181) ;
- loi de finances pour 1994 : sincérité ou « budget truqué » (p. 4181) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4181).

Impôts et taxes :

- justice sociale (p. 4180 à 4182) ;
- taxe intérieure sur les produits pétroliers (p. 4181).

Impôt sur le revenu (p. 4181).

Jeunesse et sports : réduction des crédits (p. 4182).

Logement et habitat (p. 4182).

Politique économique : croissance – récession (p. 4180, 4182).

Prévisions et projections économiques (p. 4180).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 4183).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4180, 4181).

Sécurité sociale :

- assurance maladie : maîtrise des dépenses de santé : professions médicales (p. 4181) ;
- déficit (p. 4181).

Rappels au règlement : s'insurge contre l'irrecevabilité opposée à des amendements du groupe socialiste tendant à réformer la fiscalité locale [13 octobre 1993] (p. 4157, 4158).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Rappel au règlement : condamne la décision du Président de la commission des finances sur la recevabilité d'amendements du groupe socialiste et estime que la majorité retarde les travaux de l'Assemblée [14 octobre 1993] (p. 4190, 4193).

Article 1er *(autorisation de percevoir les impôts existants) :*

– *ses observations* (p. 4194).

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *ses observations* (p. 4196) ;

Impôts et taxes : justice sociale.

Politique économique : franc.

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4205) ;

Assemblée nationale : députés : défense de certaines catégories sociales.

– *son* amendement n° 205 (permet le cumul des demi-parts supplémentaires attribuées lorsqu'un des conjoints est âgé de plus de 75 ans et titulaire de la carte du combattant et que l'autre est titulaire de la carte d'invalidité) : rejeté (p. 4208).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux plus-values réalisées à compter du 22 juin 1993) (p. 4272) ;

– *soutient* l'amendement n° 210 de M. Jean-Pierre Balligand (limite le bénéfice de la mesure à l'acquisition ou à la construction d'immeubles affectés à l'habitation principale) : rejeté (p. 4272) ;

– *son* amendement n° 209 (réduit de moitié les plafonds des montants des cessions exonérées) : rejeté (p. 4278).

Article 8 *(déblocage des fonds de plans d'épargne populaire des titulaires non imposables et suppression de la prime d'épargne pour les nouveaux plans) :*

– *soutient* l'amendement n° 213 rectifié de M. Jean-Pierre Balligand (maintient la prime d'épargne pour les nouveaux plans) (p. 4295) : rejeté (p. 4296).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance pour protester contre le caractère « spécieux » des arguments du Gouvernement et le fait qu'il n'ait pu y répondre [15 octobre 1993] (p. 4297).

Rappel au règlement : s'interroge sur l'utilité du travail en commission à la suite du rejet de l'amendement n° 15 de la commission par la majorité [15 octobre 1993] (p. 4297).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (exonère les banques et les compagnies d'assurance de l'imposition des plus-values immobilières dégagées à l'occasion de la réévaluation de leurs bilans sous condition de leur réinvestissement dans l'immobilier locatif) (p. 4299).

Impôts et taxes : justice sociale.

Après l'article 9 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 397 du Gouvernement (porte de 65 000 à 75 000 F le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières dont la première mise en circulation est intervenue à compter du 1er novembre 1993) (p. 4317).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4351).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4351).

Article 13 *(reconduction de la majoration pour frais d'assiette et de recouvrement des impôts directs locaux) :*

– *ses observations* (p. 4356, 4357) :

Impôts locaux : valeurs locatives : révision : application.

– *son* amendement n° 195 (de suppression) : rejeté (p. 4358).

Après l'article 14 :

Rappel au règlement : constate que l'amendement n° 387 visant à alléger la taxe professionnelle a été appelé alors que l'irrecevabilité avait été opposée à un amendement du groupe socialiste tendant à réduire la taxe d'habitation [15 octobre 1993] (p. 4382).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 198 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée et en affecte le produit au budget général) (p. 4391) : rejeté (p. 4392).

Après l'article 17 :

Rappel au règlement : regrette que le Gouvernement n'ait pas répondu aux questions posées par M. Didier Migaud sur le fonds national pour le développement du sport et sur le fonds forestier national [15 octobre 1993] (p. 4395).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *son* amendement n° 197 (de suppression) (p. 4399) : rejeté (p. 4400).

Finances publiques : déficit et dette publique (p. 4399).

Politique économique : franc (p. 4399).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *défavorable* (p. 4408, 4409) :

Collectivités locales :

– croissance et emploi : rôle ;

– décentralisation.

Impôts locaux.

– *son* amendement n° 200 soutenu par M. Didier Migaud (de suppression) (p. 4409) : rejeté (p. 4411) ;

Partis et mouvements politiques : majorité : indexation de la dotation globale de fonctionnement : déclarations (p. 4410).

– *favorable* aux amendements n^{os} 42 de la commission et 188 de M. Patrick Ollier (limitent la modification de l'indexation à la seule année 1994) (p. 4415) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 373 de M. Yves Fréville (majore le taux d'indexation de la dotation globale de fonctionnement à partir de 1995 à concurrence des deux tiers du taux de croissance du produit intérieur brut en volume de l'année en cours et de la moyenne des taux des quatre années antérieures) (p. 4415).

Article 21 *(suppression de l'indexation de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs) :*

– *ses observations* (p. 4416) :

Collectivités locales : communes rurales.

– *son* amendement n° 201 (de suppression) (p. 4416) : vote réservé (p. 4417) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *défavorable* (p. 4417) ;

– *son* amendement n° 202 (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 4422) :

Aménagement du territoire.

Collectivités locales : décentralisation.

– *son* amendement n° 203 (de suppression) : vote réservé (p. 4423) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Intérieur. – *Vote des crédits* [2 novembre 1993] :

Article 62 *(fixation pour 1994 des montants de la D.G.E. (Dotation globale d'équipement), de la D.R.E.S. (Dotation régionale d'équipement scolaire) et de la D.D.E.C. (dotation départementale d'équipement des collèges) :*

– *son* amendement n° 66 (maintient pour 1994 l'indexation de la dotation globale d'équipement sur le taux de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques) (p. 5251) : rejeté (p. 5253).

Collectivités locales : ressources : réduction (p. 5251, 5252).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Monnaies et médailles :

– effectifs, investissements et politique commerciale (p. 5891) ;

– pièces de 20 F et 100 F (p. 5891) ;

– retraités (p. 5892) ;

– statut (p. 5891).

Charges communes : *vote des crédits :*

Etat B, titre IV :

– *son* amendement n° 220 (réduit les crédits de 10 millions de francs) (p. 5893) : retiré (p. 5894).

Collectivités locales : caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 5893).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993] :

Article 45 *(aménagement du seuil des cessions de parts ou d'actions d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux) :*

– *soutient* l'amendement n° 224 de M. Didier Migaud (anticipe au 1er janvier 1994 l'abaissement à 50 000 F du seuil d'imposition des cessions) (p. 5930) : rejeté (p. 5931).

Article 47 *(extension de l'abattement sur les revenus de valeurs mobilières) :*

– *soutient* l'amendement n° 226 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5937) : rejeté (p. 5938) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5937).

Politique économique : consommation (p. 5937).

Après l'article 49 :

– *favorable* à l'amendement n° 163 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5990).

Article 51 *(conditions d'octroi de l'abattement spécial à la base en matière de taxe d'habitation) :*

– *son* amendement n° 232 (autorise les communes à majorer le taux des abattements à la base et augmente à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 5999) : rejeté (p. 6000) ;

Impôts et taxes : justice sociale (p. 5999, 6000).

Après l'article 51 :

– *favorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016) ;

– *soutient* l'amendement n° 231 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6018) : rejeté (p. 6019).

Après l'article 52 :

– *favorable* à l'amendement n° 155 de la commission (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source et prévoit que les sommes provenant de la surtaxe excédant le montant des ressources ordinaires d'une commune sont reversées au département) (p. 6036).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [16 décembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7738) : rejetée (p. 7742).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 7741) ;
- principe de libre administration (p. 7739 à 7741).

Constitution et préambule de la Constitution : article 2 (principe d'égalité) et organisation de l'enseignement public (p. 7741).

Contribution sociale généralisée (p. 7739).

Enseignement : enseignement secondaire public : bâtiments scolaires : conditions de sécurité (p. 7740).

Enseignement privé :
- aides (p. 7741) ;
- loi Falloux : révision (p. 7739 à 7741).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : financement (p. 7738).

Finances publiques : généralités (p. 7739).

Gouvernement : absence de sincérité et « comportement de voyou » (p. 7738 à 7741).

Impôt sur le revenu (p. 7739).

Politique économique : politique de la demande : pouvoir d'achat et consommation (p. 7739).

Premier ministre : déclarations (p. 7739).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 7739).

Sécurité sociale :
- déficit et « T.V.A. sociale » (p. 7739) ;
- dépenses de santé : maîtrise (p. 7739).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er et 2 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6834) : rejetée (p. 6841).

Son intervention (p. 6894).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6837).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6836, 6837).

Coopération intercommunale :
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6839) ;
- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6840) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6835, 6837, 6839, 6840, 6895).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 6840).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6835, 6838 à 6840, 6895).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6837, 6839) ;
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6837, 6838) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6835) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6838, 6839, 6895) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6838) ;
- garantie de progression minimale : effets pervers et réforme : inclusion dans la dotation forfaitaire (p. 6835, 6839) ;
- historique : vocation, composition, critères de calcul et d'attribution : évolution (p. 6835) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6835, 6836, 6838, 6839) ;
- montants et statistiques (p. 6835) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6834, 6840, 6895) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6834, 6835).

Finances locales :
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6835, 6836, 6894) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6836) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6836).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6837, 6895).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6834 à 6838, 6840).

Rappel au règlement : souligne qu'il a soutenu la question préalable présentée par son groupe de façon constructive et sérieuse et souhaite qu'on lui réponde de même (p. 6841).

Rappel au règlement : propose que la discussion de la proposition de résolution prévue pour le 3 au matin soit reportée à l'après-midi afin de discuter du projet de loi sur la dotation globale de fonctionnement de façon continue (p. 6877)

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 219 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que le projet entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995) (p. 6902) : rejeté (p. 6903) ;

– *son* amendement n° 220 (soumet l'entrée en vigueur du projet de loi à l'approbation du Parlement au cours de l'année 1994, après examen d'un rapport du Gouvernement sur les conséquences financières de la réforme) (p. 6903) : retiré (p. 6904) ;

– *son* amendement n° 239 (majore de 20 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6904) : retiré (p. 6906) ;

– *son* amendement n° 240 (majore de 19 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6904) : retiré (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 245 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 14 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 246 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 13 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 247 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 12 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 248 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 11 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : retiré (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 249 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 10 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905) : rejeté (p. 6906) ;

– *soutient* l'amendement n° 223 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6915) : rejeté (p. 6917) ;

– *soutient* l'amendement n° 224 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6917) : rejeté (p. 6918) ;

– *soutient* l'amendement n° 225 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918) ;

– *soutient* l'amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918) ;

– *soutient* l'amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6918) ;

– *soutient* l'amendement n° 228 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6918) : rejeté (p. 6919) ;

– *soutient* l'amendement n° 229 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,4 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *soutient* l'amendement n° 230 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,3 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *soutient* l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6919) ;

– *soutient* l'amendement n° 232 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6919) : rejeté (p. 6920) ;

– *soutient* l'amendement n° 233 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *soutient* l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *soutient* l'amendement n° 235 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6920) ;

– *soutient* l'amendement n° 236 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6920) : rejeté (p. 6921) ;

– *soutient* l'amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6921) ;

– *son* amendement n° 238 (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) : rejeté (p. 6921) ;

– *soutient* l'amendement n° 222 de M. Bernard Derosier (autorise les conseils municipaux à instituer des abattements de 15, 20 ou 25 p. 100 sur les bases de taxe d'habitation acquittée au titre de la résidence principale ; dispose que les pertes de recettes sont compensées par un relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6921) : rejeté (p. 6922) ;

– *soutient* l'amendement n° 218 de M. Jean-Pierre Balligand (propose que la révision des valeurs locatives résultant de la loi du 30 juillet 1990 soit prise en compte à dater du 1er janvier 1994) (p. 6926) : retiré (p. 6927).

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 309 (dispose que le montant de la régularisation est réparti après avis du comité des finances locales) : rejeté (p. 6929) ;

– *son* amendement n° 307 (propose qu'une fraction de la régularisation puisse être notifiée par anticipation dès le début de l'année où elle intervient) : retiré (p. 6930).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 250 de M. Jean-Pierre Balligand (crée une « strate » démographique spécifique pour les communes de plus d'un million d'habitants) (p. 6933) : rejeté (p. 6934).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 191 de M. Bernard Derosier (de suppression) : rejeté (p. 6936) ;

– *son* amendement n° 253 soutenu par M. Bernard Derosier (supprime le 1er alinéa de l'article qui institue la dotation forfaitaire) : rejeté (p. 6936) ;

– *soutient* l'amendement n° 254 de M. Jean-Pierre Balligand (supprime les dispositions qui précisent les règles d'évolution annuelle de la dotation forfaitaire et « gèlent » le montant de cette dotation pour 1994) : rejeté (p. 6937) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 de la commission (prévoit l'identification des dotations aux communes touristiques au sein de la dotation forfaitaire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6939, 6940) ;

– *ses* amendements nos 256 rectifié, 257, 472, 263 et 267 : devenus sans objet (p. 6940) ;

– *son* amendement n° 258 (précise que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941) : devenu sans objet (p. 6942).

Rappel au règlement *:* considère que l'amendement n° 58 a été adopté et demande qu'il soit procédé à une vérification du scrutin (p. 6945).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *soutient* l'amendement n° 192 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6946) : rejeté (p. 6947) ;

– *soutient* l'amendement n° 271 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») : rejeté (p. 6948).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 273 : devenu sans objet (p. 6949) ;

– *son* amendement n° 275 : devenu sans objet (p. 6950).

Rappel au règlement *:* s'interroge sur l'organisation de la suite de la discussion et la façon dont seront examinés les amendements relatifs à la dotation d'aménagement (p. 6951).

– *ses* amendements nos 276 et 278 : devenus sans objet (p. 6951) ;

– *son* amendement n° 280 soutenu par M. Laurent Cathala (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 800 millions de francs) : rejeté (p. 6952).

Observations sur le rappel au règlement de : *Derosier (Bernard)* (p. 6952).

– *son* amendement n° 284 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 400 millions de francs) : rejeté (p. 6953) ;

– *son* amendement n° 285 soutenu par M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 300 millions de francs) (p. 6953) : rejeté (p. 6954) ;

– *ses* amendements nos 286 et 287 : devenus sans objet (p. 6954).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* amendement n° 194 (de suppression) : rejeté (p. 6955) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le montant minimum de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994 et le mode d'évolution de son montant total pour les années suivantes, la répartition de celui-ci entre les différentes catégories de groupements, les mécanismes de garantie et les conséquences d'un changement de périmètre et donc de population) (p. 6958) ;

– *son* sous-amendement n° 484 (porte à 3 900 millions le montant minimum de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958) : devenu sans objet (p. 6959) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 477 du Gouvernement (précise que le taux minimum d'évolution annuelle de la dotation globale de fonctionnement n'est pas applicable aux districts et aux communautés de communes dont le coefficient d'intégration fiscale est déjà très élevé ; applique à la dotation globale de fonctionnement destinée à ces groupements un taux de progression au moins égal à celui de la dotation forfaitaire) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6959) ;

– *son* sous-amendement n° 485 (dispose que le seuil d'écrêtement de la dotation globale de fonctionnement peut être porté de 120 à 140 p. 100 de la dotation antérieure pour les communautés de communes et les districts dont le taux d'intégration fiscale dépasse 20 p. 100) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958) : devenu sans objet (p. 6959) ;

– *ses* amendements nos 317, 327 à 337 : devenus sans objet (p. 6959).

Après l'article 9 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 415 du Gouvernement (précise que, pour la première année d'application du présent projet, le coefficient d'intégration fiscale pris en compte pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement des groupements est égal au coefficient moyen d'intégration fiscale des communautés de communes et des districts pour 1993) (p. 6960).

Article 10 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 195 (de suppression) : rejeté (p. 6960).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 196 (de suppression) : rejeté (p. 6961) ;

– *son* amendement n° 375 (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement sur les communes de plus de 10 000 habitants disposant d'un potentiel fiscal supérieur à la moyenne nationale et faisant peu d'effort en matière de logements sociaux) (p. 6962) : rejeté (p. 6963) ;

– *soutient* l'amendement n° 377 de M. Bernard Derosier (dispose que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) : retiré (p. 6966) ;

– *soutient* l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 25 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social et à 25 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement) : rejeté (p. 6969) ;

– *soutient* l'amendement n° 380 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les quatre catégories dans lesquelles sont classées les communes en fonction de leur indice synthétique ne comportent pas forcément un nombre égal de communes) : rejeté (p. 6970) ;

– *son* amendement n° 379 (propose que les communes présentant les plus hauts potentiels fiscaux et une proportion de logements sociaux peu élevée soient réunies dans la catégorie des communes non bénéficiaires) : rejeté (p. 6970) ;

– *favorable* à l'amendement n° 112 de M. Adrien Zeller (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale à certains chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants) (p. 6972) ;

Aménagement du territoire : « bourg-centre » : rôle en milieu rural.

– *soutient* l'amendement n° 381 de M. Bernard Derosier (étend le bénéfice de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants et qui répondent à certains des critères d'éligibilité prévus pour l'attribution de la dotation) (p. 6972) : devenu sans objet (p. 6973) ;

– *son* amendement n° 382 (dispose que les communes bénéficiaires en 1993 de la dotation aux communes touristiques ne peuvent être également allocataires de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) : retiré (p. 6973) ;

– *son* amendement n° 383 (dispose que les communes bénéficiaires en 1993 de la dotation particulière ville-centre ne peuvent être également allocataires de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) : retiré (p. 6973) ;

– *soutient* l'amendement n° 384 de M. Bernard Derosier (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) : rejeté (p. 6974) ;

– *soutient* l'amendement n° 385 de M. Didier Migaud (dispose que, pour l'attribution de la première fraction de la dotation de solidarité rurale, la population des chefs-lieux d'arrondissement n'est prise en compte que dans la limite de 10 000 habitants) : devenu sans objet (p. 6975) ;

– *soutient* l'amendement n° 387 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) (p. 6975) : rejeté (p. 6976) ;

– *soutient* l'amendement n° 388 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 15 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976) ;

– *soutient* l'amendement n° 389 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 10 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976) ;

– *soutient* l'amendement n° 390 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 5 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) : rejeté (p. 6976) ;

– *son* amendement n° 386 (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : retiré (p. 6978) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 77 de la commission (de conséquence) (p. 6978, 6979) ;

– *son* amendement n° 402 (propose que l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale se fonde sur le potentiel fiscal superficiaire des communes) (p. 6979) : retiré (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 391 de M. Bernard Derosier (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 392 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,1 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 393 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,2 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 394 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 395 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,4 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) : rejeté (p. 6981) ;

– *soutient* l'amendement n° 396 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *soutient* l'amendement n° 397 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,6 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *soutient* l'amendement n° 398 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,7 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *soutient* l'amendement n° 399 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,8 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *soutient* l'amendement n° 400 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,9 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) : rejeté (p. 6981) ;

– *son* amendement n° 401 (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) : rejeté (p. 6982) ;

– *soutient* l'amendement n° 454 de Mme Ségolène Royal (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) : rejeté (p. 6986) ;

– *son* amendement n° 403 (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) : retiré (p. 6986) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 481 de M. Gilles Carrez (précise que les pondérations fixées peuvent être modulées de plus ou moins cinq points dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985).

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6984, 6985).

– *son* amendement n° 406 (de conséquence) : retiré (p. 6987) ;

– *soutient* l'amendement n° 404 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui, pour 1994, réserve le bénéfice de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes de moins de 3 500 habitants) : retiré (p. 6987).

Article 12 *(modification de la numérotation de la sous-section « dispositions communes aux diverses sortes d'attributions ») :*

– *son* amendement n° 197 (de suppression) : retiré (p. 6990).

Article 13 *(dotations « permanents syndicaux » et « frais de fonctionnement du comité des finances locales ») :*

– *son* amendement n° 198 (de suppression) : rejeté (p. 6990).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 199 (de suppression) : rejeté (p. 6991) ;

– *soutient* l'amendement n° 340 de M. Bernard Derosier (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements mensuels) : rejeté (p. 6991).

Article 15 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 200 (de suppression) : rejeté (p. 6992).

Article 16 *(modification de la numérotation de la sous-section « comité des finances locales ») :*

– *son* amendement n° 201 (de suppression) : rejeté (p. 6992).

Article 17 *(répartition de la dotation globale de fonctionnement par le comité des finances locales) :*

– *son* amendement n° 202 (de suppression) : rejeté (p. 6992).

Article 18 *(suppression d'une sous-section) :*

– *son* amendement n° 203 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (de suppression) (p. 6992) : rejeté (p. 6993).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *soutient* l'amendement n° 205 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6993) ;

– *son* amendement n° 341 (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») : rejeté (p. 6993).

Article 21 *(art. L. 262-10 du code des communes : dispositions du code des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

– *soutient* l'amendement n° 206 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6994).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *son* amendement n° 342 (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») : rejeté (p. 6995).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *soutient* l'amendement n° 210 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 6996) : rejeté (p. 6997) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose qu'en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements sera destinée à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) (p. 6997).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 211 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 6998) ;

– *soutient* l'amendement n° 349 de M. Didier Migaud (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : adopté (p. 7001) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 7000).

Après l'article 26 :

– *soutient* l'amendement n° 350 de M. Bernard Derosier (supprime les dispositions de la loi du 29 novembre 1985 qui organisent le régime particulier de la dotation globale de fonctionnement destinée à la région Ile-de-France) (p. 7003) : rejeté (p. 7004).

Avant l'article 27 :

– *son* amendement n° 351 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7004) ;

– *son* amendement n° 352 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 950 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005) ;

– *son* amendement n° 353 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 900 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005) ;

– *son* amendement n° 354 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 850 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005) ;

– *son* amendement n° 355 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 800 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005) ;

– *son* amendement n° 356 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 750 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005) ;

– *son* amendement n° 357 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7005).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *soutient* l'amendement n° 212 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 7006) : rejeté (p. 7007) ;

– *son* amendement n° 371 (précise que les groupements et communes situés en zone de montagne bénéficient d'une majoration de 20 p. 100 de la dotation de développement rural) : rejeté (p. 7007).

– *son* amendement n° 372 (précise que les groupements et communes situés en zone de montagne bénéficient d'une majoration de 15 p. 100 de la dotation de développement rural) : retiré (p. 7007) ;

– *ses* amendements n^os^ 373 et 374 : retirés (p. 7007) ;

– *soutient* l'amendement n° 358 de M. Bernard Derosier (propose une nouvelle définition des critères d'attribution de la dotation de développement rural) : rejeté (p. 7008) ;

– *soutient* l'amendement n° 455 de Mme Ségolène Royal (attribue également la dotation de développement rural aux communautés de communes et aux groupements à fiscalité propre exerçant une compétence en matière d'environnement) (p. 7008) : rejeté (p. 7009) ;

– *favorable* à l'amendement n° 436 de M. Jean Briane (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux communes) (p. 7009) ;

– *soutient* l'amendement n° 359 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont répartis après avis du comité des finances locales) : rejeté (p. 7010) ;

– *soutient* l'amendement n° 360 de M. Bernard Derosier (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 1 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 361 de M. Didier Migaud (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 2 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 362 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 3 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 363 (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 4 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 364 de M. Bernard Derosier (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 5 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 365 de M. Didier Migaud (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 6 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 366 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 7 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 367 (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 8 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 368 de M. Bernard Derosier (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 9 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 369 de M. Didier Migaud (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *favorable* aux amendements identiques n^os^ 27 de la commission de la production et 48 de la commission des finances (disposent que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 30 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7012).

Dotation de développement rural : réduction progressive de la part réservée aux communes par rapport à celle des groupements : amendement n° 31 de la commission de la production.

– *soutient* l'amendement n° 370 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la dotation de développement rural est attribuée sous forme de subvention et sur présentation d'un programme pluriannuel de développement global concerté dans le cadre communal afin de réaliser des projets de développement économique et social, d'organisation des services publics ou d'actions en faveur des espaces naturels) (p. 7013) : rejeté (p. 7014) ;

– *soutient* l'amendement n° 456 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'existence d'espaces protégés est également un critère d'évaluation pour l'attribution de la dotation de développement rural) : rejeté (p. 7014) ;

– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission de la production (dispose que la part de dotation de développement rural réservée aux communes est, à partir de 1995, diminuée de dix points chaque année) (p. 7012) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 482 de M. Patrick Ollier (précise que la diminution de dix points est seulement opérante en 1995 et prévoit que le rapport d'application de la présente loi étudiera les conséquences d'une disparition progressive de la dotation de développement rural attribuée aux communes) à l'amendement n° 31 de la commission de la production (p. 7012).

Article 28 *(attribution exceptionnelle à certaines communes bénéficiaires de la dotation de développement rural en 1993) :*

– *soutient* l'amendement n° 213 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 7015).

Article 29 *(art. L. 263-14 et L. 263-15 du code des communes : coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 214 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 7017).

Article 30 *(art. 42 de la loi du 29 novembre 1985 : coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 215 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 7017).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *soutient* l'amendement n° 216 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 7018).

Article 32 *(conditions d'application de la loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 217 de M. Didier Migaud (de suppression) : retiré (p. 7019).

Explications de vote :

Aménagement du territoire : prise en compte dans le projet de loi (p. 7019).

Coopération intercommunale : incitation, quote-part de dotation globale de fonctionnement (p. 7019, 7020).

Dotation de développement rural : réforme proposée, part réservée aux groupements (p. 7019).

Dotation globale de fonctionnement :

– dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale : contenu et portée (p. 7019) ;

– dotation forfaitaire : composition, montant, critère de progression : « blocage » en 1994 (p. 7020) ;

- dotation aux communes touristiques (p. 7019) ;
- indexation : « blocage » en 1994 et évolution dans les années suivantes (p. 7020) ;
- projet de loi : objectifs, contenu, conséquences : appréciation (p. 7020).

Vote contre du groupe socialiste (p. 7020).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7952) : rejetée au scrutin public (p. 7958).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire :
- priorité gouvernementale : discours et prise en compte dans le projet de loi (p. 7954, 7957) ;
- zones rurales : priorité (p. 7954).

Coopération intercommunale : regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 7957).

Décentralisation et libre administration : remise en cause (p. 7955, 7957).

Dotation de développement rural : vocation, réforme proposée et part réservée aux groupements (p. 7957).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 7953) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 7953, 7956).

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux :
- charges des collectivités locales : accroissement et modes de financement envisagés (p. 7954 à 7956) ;
- laïcité et principe d'égalité : remise en cause : réouverture de la « guerre scolaire » (p. 7954, 7956) ;
- méthode utilisée : précipitation, caractère « électoraliste » et provocateur (p. 7954, 7955) ;
- « rapport Vedel » sur la sécurité dans les établissements privés : contestation (p. 7954).

Enseignement public : établissements : travaux et réparations : urgence (p. 7955).

Finances locales :
- compensation de la T.V.A. : réduction (p. 7953, 7954) ;
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7953, 7956, 7957) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 7956, 7957) ;
- difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7956) ;
- transferts de charges et compensation financière : inadéquation (p. 7953, 7954, 7957).

Finances publiques : prélèvements obligatoires : accroissement (p. 7956).

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Rappel au règlement : constate qu'une partie des amendements déposés par le groupe socialiste n'est pas portée sur la feuille de séance ; souhaite que la séance soit suspendue et que la commission puisse les examiner (p. 7971).

Avant l'article 1er :

– *ses* amendements nos 3 à 6 : non soutenus (p. 7972).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 8 (fixe le montant de la dotation globale de fonctionnement pour 1994 ; dispose qu'à compter de 1995, la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et d'une fraction du taux d'évolution du produit intérieur brut) : rejeté (p. 7974).

Assemblée nationale : amendements du groupe socialiste : examen par la commission des lois et sort en séance publique (p. 7973, 7974).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 9 soutenu par M. Jacques Floch (de suppression) : rejeté (p. 7975) ;

– *son* amendement n° 10 corrigé (dispose que la dotation forfaitaire des groupements de communes progresse chaque année de la totalité du taux d'évolution de l'ensemble des ressources destinées à la dotation globale de fonctionnement) : retiré (p. 7975) ;

– *son* amendement n° 59 (propose qu'en cas de fusion de communes auparavant membres d'un groupement à fiscalité propre, la dotation forfaitaire soit égale à la somme des dotations des anciennes communes membres et de la dotation globale de fonctionnement attribuée au groupement) : rejeté (p. 7976) ;

– *son* amendement n° 60 (propose qu'en cas de fusion de communes auparavant membres d'un groupement à fiscalité propre, la commune issue de la fusion perçoive pendant dix ans la dotation globale de fonctionnement attribuée au groupement l'année précédant la fusion) (p. 7976) : rejeté (p. 7977) ;

– *son* amendement n° 61 (propose qu'en cas de fusion de communes auparavant membres d'un groupement à fiscalité propre, la commune issue de la fusion perçoive pendant six ans la dotation globale de fonctionnement attribuée au groupement l'année précédant la fusion) : rejeté (p. 7977).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* amendement n° 11 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (de suppression) : rejeté (p. 7982).

Article 9 bis *(coefficient d'intégration fiscale moyen des districts et communautés de communes) :*

– *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (de suppression) : rejeté (p. 7982).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 13 soutenu par M. Jacques Floch (de suppression) (p. 7984) : rejeté (p. 7985) ;

– *son* amendement n° 14 (précise que la dotation de solidarité rurale peut également être attribuée à certains chefs-lieux de département) (p. 7986) : rejeté (p. 7987) ;

– *son* amendement n° 15 (de coordination) : rejeté (p. 7987) ;

– *son* amendement n° 64 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le premier critère de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) : rejeté (p. 7987) ;

– *son* amendement n° 65 (dispose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale sont répartis en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal superficiaire de la commune) (p. 7988) : rejeté (p. 7989) ;

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne : soutien (p. 7988).

– *son* amendement n° 16 (supprime la disposition qui limite à 10 p. 100 au maximum de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale la prise en compte du potentiel fiscal superficiaire) (p. 7989) : rejeté (p. 7990) ;

– *son* amendement n° 66 (de coordination) : rejeté (p. 7990).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *son* amendement n° 17 soutenu par M. Jacques Floch (de suppression) (p. 7990) : retiré (p. 7992).

Avant l'article 27 :

– *son* amendement n° 18 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7992) : rejeté (p. 7993) ;

– *son* amendement n° 19 (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) : rejeté (p. 7993).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 20 soutenu par M. Jacques Floch (de suppression) : retiré (p. 7994) ;

– *son* amendement n° 21 (affecte la totalité des crédits de la doration de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7996) : retiré (p. 7998) ;

Coopération intercommunale : soutien et encouragement (p. 7996).

– *son* amendement n° 23 (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 20 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7998) : retiré (p. 7999) ;

– *son* amendement n° 22 (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7999) ;

– *son* amendement n° 24 (dispose que la part de la dotation de développement rural réservée aux communes est ramenée à 20 p. 100 des crédits en 1995 et à 10 p. 100 en 1996) (p. 7999) : rejeté (p. 8000).

Après l'article 32 :

– *son* amendement n° 52 (dispose qu'à compter d'un an après la promulgation de la présente loi le Gouvernement déposera un rapport annuel devant le Parlement évaluant les incidences financières pour les collectivités locales de la loi réformant les conditions d'aide à l'investissement des établissements d'enseignement privés) : rejeté (p. 8000) ;

– *son* amendement n° 58 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (dispose qu'à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8000) : rejeté (p. 8002) ;

– *son* amendement n° 54 (dispose que le comité des finances locales émet un avis annuel sur la répartition des subventions attribuées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement publics et privés) : rejeté (p. 8002) ;

– *son* amendement n° 53 soutenu par M. Jacques Floch (dispose que l'Etat peut accorder des subventions aux communes pour la construction et la réfection d'établissements publics d'enseignement primaire ou technique) (p. 8002) : rejeté (p. 8003) ;

– *son* amendement n° 25 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que les sanctions discriminatoires à l'encontre d'un enseignant pour des raisons tirées de sa vie privée sont interdites) : rejeté (p. 8003) ;

– *son* amendement n° 26 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent assurer l'éducation sexuelle de leurs élèves) : rejeté (p. 8004) ;

Enseignement privé : établissements sous contrat : contraintes liées à leur mission de service public.

– *son* amendement n° 27 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent participer aux campagnes de prévention des maladies sexuellement transmissibles) : rejeté (p. 8007) ;

– *son* amendement n° 28 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté d'association des parents d'élèves) (p. 8007) : rejeté (p. 8008) ;

– *son* amendement n° 29 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté de conscience de chaque élève) : rejeté (p. 8008) ;

– *son* amendement n° 30 sourenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève séropositif) : rejeté (p. 8008) ;

– *son* amendement n° 31 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent privilégier dans leurs enseignements une doctrine professée par un culte particulier) : rejeté (p. 8008) ;

– *son* amendement n° 32 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent respecter le principe de séparation des Eglises et de l'Etat) (p. 8008) : rejeté (p. 8009) ;

– *son* amendement n° 33 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter les convictions philosophiques des familles de leurs élèves) : rejeté (p. 8009) ;

– *son* amendement n° 34 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations relatives à son milieu familial) : rejeté (p. 8009) ;

– *son* amendement n° 35 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8009) ;

– *son* amendement n° 36 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) : rejeté (p. 8010) ;

– *son* amendement n° 37 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa religion) : rejeté (p. 8010) ;

– *son* amendement n° 38 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa langue maternelle) : rejeté (p. 8010) ;

– *son* amendement n° 39 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter le principe constitutionnel de laïcité) (p. 8010) : rejeté (p. 8011) ;

– *son* amendement n° 41 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser de nommer un enseignant pour des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *son* amendement n° 42 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de ses convictions philosophiques) : retiré (p. 8011) ;

– *son* amendement n° 43 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un enseignant en se fondant sur le caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *son* amendement n° 44 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *son* amendement n° 45 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de son état civil) (p. 8011) : rejeté (p. 8012) ;

– *son* amendement n° 46 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de sa religion) : rejeté (p. 8012) ;

– *son* amendement n° 47 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent intégrer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes) : rejeté (p. 8012) ;

– *son* amendement n° 48 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent contraindre aucun élève à suivre des enseignements religieux) : rejeté (p. 8012) ;

– *son* amendement n° 49 (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent exclure toute manifestation d'intolérance religieuse) (p. 8012) : rejeté (p. 8013) ;

– *son* amendement n° 50 soutenu par M. Jean-Claude Bateux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent favoriser l'apprentissage de la tolérance mutuelle) : rejeté (p. 8013) ;

– *son* amendement n° 51 soutenu par M. Jacques Floch (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements ne doivent pas comporter d'éléments de nature à développer des croyances irrationnelles chez les élèves) : rejeté (p. 8013).

Explications de vote [21 décembre 1993] (p. 8013) :

Assemblée nationale : modifications du projet de loi en première lecture.

Collectivités locales : accroissement des charges et réduction des dotations de l'Etat : « asphyxie » financière.

Dotation globale de fonctionnement : montant en 1994 et indexation.

Projet de loi : ambition et moyens : insuffisance.

Sénat : modification du projet de loi en deuxième lecture.

Vote contre du groupe socialiste (p. 8013).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 7183) : rejetée (p. 7184).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des finances : rejet de quatre articles du projet de loi (p. 7183).

Chômage (p. 7184).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7183, 7184).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7183) ;

– dette publique (p. 7183) ;

– « emprunt Balladur » (p. 7183) ;

– prélèvements obligatoires (p. 7184).

Gouvernement : bilan (p. 7184).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7184).

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 7183).

Impôt sur le revenu (p. 7184).

Politique économique : croissance – récession : (p. 7184).

Premier ministre : déclarations (p. 7184).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7183).

Sécurité sociale : dette : reprise par l'Etat (p. 7183, 7184).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression : prise en charge (p. 7183).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Rappel au règlement : souhaite que tous les amendements soient distribués avant d'être examinés et demande si des amendements du groupe socialiste ont été déclarés irrecevables et – le cas échéant – pour quelles raisons (p. 7187).

Article 8 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 7194) :

Action sociale et solidarité nationale : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) : financement.

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge.

Après l'article 29 :

– *favorable* à l'amendement n° 80 du Gouvernement (réserve le bénéfice du régime fiscal des biocarburants aux produits obtenus sur jachère, à l'exception de la betterave jusqu'au 1er janvier 1995, l'accorde à l'incorporation d'ester dans le fioul domestique, plafonne l'avantage fiscal obtenu et prévoit la signature de conventions entre l'Etat et les producteurs pour le lancement de nouvelles unités de production) (p. 7202, 7203) ;

Assemblée nationale : amendements : amendement du Gouvernement non examiné par la commission.

Article 30 *(motivation des redressements en matière de droits d'enregistrement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) (p. 7204) ;

– *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Gilbert Gantier (applique les dispositions de l'article aux notifications de redressement et non aux redressements) (p. 7204).

Après l'article 41 :

– *ses* amendements n^os^ 51, 52, 53 et 54 (instituent une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle égale à respectivement 2 p. 100, 1,5 p. 100, 1 p. 100 et 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7219 à 7221) ; amendement n° 51 : retiré (p. 7220) ; amendements n^os^ 52, 53 et 54 : rejetés (p. 7221) ;

Aménagement du territoire (p. 7220).

Entreprises : charges (p. 7221).

– *son* amendement n° 76 (maintient la péréquation de taxe professionnelle sans écrêtement des bases en cas de transformation d'un syndicat intercommunal en structure intercommunale dotée d'une fiscalité de zone) (p. 7221) : retiré (p. 7222) ;

– *ses* amendements n^os^ 44, 43 et 42 : retirés (p. 7222) ;

– *son* amendement n° 41 (majore de 5 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle prévue à l'article 1648 D du code général des impôts) : rejeté (p. 7222).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 7945).

Chômage (p. 7945, 7946).

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7945).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 7946).

Famille : allocation de rentrée scolaire : majoration : financement (p. 7945).

Politique économique :
- croissance, récession (p. 7945, 7946) ;
- politique de l'offre ou de la demande (p. 7946).

Premier ministre : déclarations (p. 7945).

T.V.A. : augmentation (p. 7946).

Explications de vote (p. 7949) :

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité.

Vote contre du groupe socialiste (p. 7950).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : relations financières avec l'Etat et baisse des dotations (p. 7260).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 7259).

Etat : rôle dans le domaine économique (p. 7259).

Famille : allocation de rentrée scolaire : financement de la majoration (p. 7259, 7260, 7272).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7259, 7260) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7259, 7260) ;
- dette publique (p. 7259, 7260) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7260).

Gouvernement : « erreurs et échecs » (p. 7259).

Gouvernements précédents (p. 7259).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 7260).

Politique économique :
- croissance, récession (p. 7259) ;
- politique de l'offre ou de la demande (p. 7259).

Politique économique et sociale : justice sociale (p. 7260).

Premier ministre : déclarations (p. 7259).

Secteur public :
- entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7260, 7261) ;
- entreprises publiques : privatisations : « bradage » (p. 7260).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 7259, 7260, 7272) ;
- santé : dépenses : maîtrise (p. 7260, 7272).

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de M. Yves Fréville (n'applique pas la norme aux dépenses en capital) (p. 7275).

Article 3 *(rapport annexé au projet de loi de finances de l'année) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Thomas (dispose que le rapport comporte également une projection par titre des dépenses de l'État et une projection des prélèvements obligatoires) ; le reprend : rejeté (p. 7276).

Finances publiques : projet de loi de finances pour 1994 : contradiction avec le projet de loi d'orientation quinquennale.

Article 4 *(approbation du rapport sur les orientations budgétaires à moyen terme annexé au projet de loi) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (modifie les projections budgétaires en fonction de la loi de finances pour 1994 et de la deuxième loi de finances rectificative pour 1993) (p. 7279, 7280).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit.

Explications de vote (p. 7280) :

Finances publiques : prélèvements obligatoires.

Impôts et taxes : justice sociale.

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit.

Sécurité sociale :
- déficit ;
- santé : maîtrise des dépenses.

Vote contre du groupe socialiste (p. 7280).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7569) ; rejetée au scrutin public (p. 7580).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales (p. 7572, 7573, 7574).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7569, 7572, 7573, 7574).

Enseignement : enseignement privé (p. 7570, 7571, 7572).

Industrie : contrefaçons : textile et habillement (p. 7569).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Article 1^er^ *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon des droits d'auteur : art. L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *ses observations* (p. 7592) :

Commerce extérieur : G.A.T.T.

Enseignement privé.

Industrie : textile et habillement : collections.

Explications de vote (p. 7608) :

Collectivités locales.

Commerce extérieur : G.A.T.T.

Enseignement :

- enseignement privé ;
- enseignement public.

BONVOISIN (Jeanine)

Député de la Seine-Maritime

(1re circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 20 octobre 1993] (p. 14604).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Retraites des veuves civiles** : veuves : allocations et ressources ; pensions de reversion ; assurance veuvage [3 novembre 1993] (p. 5301).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. - *Questions* [5 novembre 1993] :

Associations : financement (p. 5500).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [6 novembre 1993] :

Formation professionnelle et promotion sociale : crédit formation individualisé (p. 5549).

Travail : temps de travail : « trente-deux heures » (p. 5541).

BORLOO (Jean-Louis)

Député du Nord

(21e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aides communautaires à la région du Hainaut** : zone en grande difficulté ; Hainaut belge, Hainaut français : aides : disparité [14 avril 1993] (p. 82, 83).

- **Situation de l'économie** : relance économique ; épargne et investissements ; taux d'intérêt ; concurrence étrangère [5 mai 1993] (p. 303).

- **Lutte contre l'exclusion** : insertion locale : quartiers difficiles : emploi ; délégation interministérielle de lutte contre l'exclusion : projet [17 novembre 1993] (p. 5954).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] (p. 705, 706) :

Chômage : progression.

Etat.

Finances publiques : déficit budgétaire.

Politique économique :

- croissance, récession ;
- franc.

- Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

- *ses observations* (p. 3477) :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat sur l'exclusion sociale.

Collectivités locales : emplois.

Emploi : chômage : situation et exclusion.

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Communautés européennes : aides communautaires : zones éligibles (p. 4759).

Culture : Grande Bibliothèque (p. 4760).

Départements : Nord (p. 4760).

Emploi : fuite des cadres et élites (p. 4760).

Enseignement supérieur : universités et grandes écoles : implantation (p. 4760).

Fonctionnaires et agents publics : redéploiement en province : perspectives (p. 4760).

Logement et habitat : zones rurales et zones urbaines en difficultés : aides au logement et à l'amélioration de l'habitat (p. 4760).

Ministère : restructuration : « grand ministère » : perspectives (p. 4760).

Organismes et structures : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 4759).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : perspectives de croissance (p. 4760).

Sports : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4760).

Transports : S.N.C.F. : réseau T.G.V. (p. 4760).

Zones minières (p. 4759, 4760).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Logement et habitat : logements : réhabilitation (p. 5502).

Politique de la ville :

– contrats de ville (p. 5501) ;

– Valenciennes (p. 5501).

BOROTRA (Franck)

Député des Yvelines

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition de directive du Conseil relative aux emballages et aux déchets d'emballages (n° E-23) [5 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : Industrie) [12 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Pons tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223) [3 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de directive du Conseil sur la reconnaissance mutuelle des licences et autres autorisations nationales de services de télécommunications, l'établissement d'une licence unique communautaire de télécommunications et la création d'un Comité communautaire des télécommunications (C.T.C.) (n° E-18) [2 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean de Lipkowski sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354) [24 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Président de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1993] (p. 9001).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 223) tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 322)** [9 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 354) sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à **l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière** (n° E-3) **(n° 448)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XI : **Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : Industrie (n° 585)** [7 octobre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de directive du Conseil relative aux emballages et aux déchets d'emballages** (n° E-23) **(n° 719)** [17 novembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de directive du Conseil relative aux emballages et aux déchets d'emballages** (n° E-23) **(n° 721)** [17 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les **délocalisations à l'étranger d'activités économiques (n° 781)** [1er décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Participation des entreprises à capitaux publics au plan national pour l'emploi** : plan national pour la relance de l'emploi ; entreprises du secteur public : participation : nécessité [21 avril 1993] (p. 109, 110).

orales sans débat :

– **n° 38,** posée le 4 mai 1993 : **construction aéronautique (SOCHATA – emploi et activité)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : usines indépendantes de réparation des moteurs d'avions ; priorité donnée aux entreprises françaises : respect (p. 336, 337, 338).

– **n° 51,** posée le 11 mai 1993 : **enseignement agricole (E.N.S.H. et E.N.S.P. – implantation – Versailles)** (p. 364). Appelée le 13 mai 1993 : école supérieure d'horticulture de Versailles : maintien (p. 449, 450).

INTERVENTIONS

Communication du Gouvernement :

– **Politique en matière de francophonie** [1er juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

– Cambodge (p. 961) ;

– Vietnam (p. 961).

Enseignement : établissements scolaires français à l'étranger (p. 960).

Francophonie : moyens (p. 961).

Langue et culture anglo-américaines : hégémonie (p. 960).

Lois : projets de loi : projet de loi sur la langue française : dépôt (p. 960).

– **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les délocalisations d'activités économiques au plan international (n° 223).**

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1993] :

Commerce extérieur :

– activités économiques : délocalisations : évolution et développement (p. 1834) ;

– Etats-Unis (p. 1834) ;
– G.A.T.T. (p. 1834) ;
– Japon (p. 1834) ;
– protectionnisme, libéralisme ou troisième voie (p. 1834).

Communautés européennes :
– Grande-Bretagne (p. 1834) ;
– Portugal (p. 1834) ;
– protection communautaire contre les délocalisations : portée et limites (p. 1834).

Emploi : chômage : conséquence des délocalisations (p. 1834).

Entreprises :
– compétitivité : coûts de production : disparités (p. 1834) ;
– compétitivité : main-d'œuvre : qualification (p. 1834) ;
– compétitivité : parités monétaires : distorsions (p. 1834) ;
– Hoover : transfert d'une usine en Ecosse (p. 1834) ;
– Thomson ; condamnation par la cour d'appel de Lyon (p. 1834) ;
– Volkswagen – Ford : implantation au Portugal ; suppression d'emplois en Allemagne (p. 1834).

Parlement :
– Assemblée nationale : délégation pour les Communautés européennes : rapport de M. de Lipkowski (p. 1834) ;
– Sénat : rapport de M. Arthuis (p. 1834).

Pays en voie de développement :
– coopération économique : modalités (p. 1834) ;
– systèmes économiques et sociaux (p. 1834).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Chine : monnaie : parité (p. 4026).

Commerce extérieur :
– dumping monétaire (p. 4026) ;
– échanges mondiaux : évolution et rôle (p. 4026) ;
– G.A.T.T. : négociations monétaires : nécessité (p. 4026) ;
– partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4025).

Communautés européennes :
– commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4027) ;
– finalité (p. 4028) ;
– instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme, perspectives (p. 4026 à 4028) ;
– préférence communautaire : devenir (p. 4026) ;
– zone commerciale « ouverte » (p. 4026).

Industrie : délocalisations internationales (p. 4025).

Travail : coût du travail et dumping social (p. 4026).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour l'industrie [25 et 26 octobre 1993] :

Agroalimentaire : rattachement au ministère de l'industrie (p. 4801).

Automobiles et cycles : atouts et difficultés (p. 4802).

Bois et forêts : filière bois et industries papetières (p. 4802).

Commerce extérieur :
– concurrence internationale : exacerbation (p. 4801) ;
– délocalisations internationales (p. 4802) ;
– distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4801, 4802) ;
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 4802).

Communautés européennes :
– Commission et Cour de Justice : politique de concurrence : services publics : dérégulation (dont A.T.R. – accès des tiers au réseau) (p. 4802) ;
– défense commerciale et préférence communautaire (p. 4802) ;
– politique industrielle : définition : perspectives (p. 4802).

Défense : industrie d'armement : « cotutelle » du ministère de l'industrie : perspectives (p. 4800).

Energie :
– énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4802) ;
– E.D.F.-G.D.F. : statut, missions (p. 4802).

Entreprises : marchés financiers : accès : taux d'intérêt (p. 4801, 4802).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits : évolution (p. 4801).

Impôts, taxes et charges sociales des entreprises :
– aménagements récents (p. 4800) ;
– T.V.A. sociale : création : perspectives (p. 4801).

Industrie :
– généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4801, 4802) ;
– industrie aéronautique (p. 4802) ;
– textile et habillement : devenir (p. 4800).

Ministère :
– crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 4800) ;
– restructuration (p. 4800, 4801).

Moyens de paiement : parités monétaires (p. 4801, 4802).

Politique industrielle :
– Etat : rôle (p. 4802) ;
– Fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. (p. 4800).

Recherche industrielle et développement technologique (dont l'Agence nationale de valorisation de la recherche – A.N.V.A.R.) (p. 4800, 4801).

Travail : protection sociale (p. 4801, 4802).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : commandes publiques : plan de charge (p. 5732).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Communautés européennes : accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6417, 6418).

Electricité :
– Electricité de France : statut juridique (p. 6417, 6418) ;
– tarification, « péréquation » (p. 6417 à 6419).

Gaz :
- Elf : rôle (p. 6418) ;
- Gaz de France : statut juridique (p. 6417, 6418).

Secteur public :
- électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6418) ;
- service public et nationalisations de 1946 (p. 6417, 6419).

BOSSON (Bernard)

Député de la Haute-Savoie

(2e circonscription)

U.D.F.

puis ministre de l'équipement, des transports et du tourisme

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'équipement, des transports et du tourisme. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 46-942 du 7 mai 1946 instituant l'**ordre des géomètres-experts (n° 379)** [23 juin 1993].

Projet de loi relatif à l'**exploitation commerciale des voies navigables (n° 447)** [6 juillet 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Reitzer (Jean-Luc) :*** **T.G.V.-Est** : liaison Baudrecourt-Strasbourg ; réalisation : perspective [14 avril 1993] (p. 71, 72).

- ***Labarrère (André) :*** **axe européen Bordeaux-Toulouse-Pau-Saragosse** : tunnel du Somport : nouvelle étude d'impact ; liaison Bordeaux-Toulouse-Pau-Saragosse : réalisation [21 avril 1993] (p. 115).

- ***Auchedé (Rémy) :*** **tarifs et horaires du T.G.V.-Nord** : tarifs et horaires ; système de réservation Socrate ; dysfonctionnements [28 avril 1993] (p. 209, 210).

- ***Bussereau (Dominique) :*** **grèves dans le secteur public** : secteur public : droit de grève ; règle du trentième indivisible : inconstitutionnalité [12 mai 1993] (p. 380, 381).

- ***Marchand (Yves) :*** **compétitivité de nos ports** : concurrence étrangère ; tarifs ; réforme portuaire [12 mai 1993] (p. 382, 383).

- ***Warhouver (Aloyse) :*** **connexions ferroviaires interrégionales** : transports voyageurs : services d'été ; trains express régionaux ; relations Etat – régions – S.N.C.F. [19 mai 1993] (p. 578).

- ***Fèvre (Charles) :*** **S.N.C.F.** : lignes classiques, expresses et rapides : missions de service public ; contrat de plan Etat-S.N.C.F. ; aménagement du territoire [2 juin 1993] (p. 1016).

- ***Briand (Philippe) :*** **organisation administrative de la S.N.C.F.** : projets de réorganisation : directions interrégionales : sièges ; gestion distincte des infrastructures et de la circulation des trains : réflexion et concertation à poursuivre [16 juin 1993] (p. 1656).

- ***Bahu (Jean-Claude) :*** **transporteurs routiers** : taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) : augmentation ; conséquences pour les ttransporteurs routiers ; « contrat de progrès » avec la profession ; politique communautaire : réforme [16 juin 1993] (p. 1656, 1657).

- ***Gayssot (Jean-Claude) :*** **avenir de la S.N.C.F.** : S.N.C.F. : restructuration : conséquences [6 octobre 1993] (p. 3930, 3931).

- ***Diebold (Jean) :*** **industrie aéronautique** : aérospatiale : emploi et activité : concurrence étrangère : flotte d'Air-Inter [13 octobre 1993] (p. 4134).

- ***Rosselot (Jean) :*** **G.E.C.-Alsthom** : matériels ferroviaires : G.E.C.-Alsthom : emploi et activité : plan social ; commandes de la S.N.C.F. ; T.G.V. [20 octobre 1993] (p. 4564, 4565).

- ***Delattre (Francis) :*** **transports en commun de la région parisienne** : Ile-de-France : transports en commun : situation des usagers : retards, grèves ; moyens de financement ; régionalisation du syndicat des transports parisiens ; R.A.T.P. : statut ; Air France : plan de redressement [20 octobre 1993] (p. 4572).

- ***Albertini (Pierre) :*** **axe routier Nord-Sud atlantique** : axe routier Nord-Sud atlantique : tronçon Rouen-Alençon [20 octobre 1993] (p. 4574).

- ***Asensi (François) :*** **Air France** : Air France : équilibre financier ; plan de redressement ; personnel : grèves ; statuts ; Air Inter : avenir ; construction aéronautique [20 octobre 1993] (p. 4576, 4577).

- ***Jacquemin (Michel) :*** **Air France** : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement : personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4986).

- ***Gremetz (Maxime) :*** **conflits sociaux** : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement ; personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4994).

- ***Cathala (Laurent) :*** **avenir d'Air France** : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement : privatisation ; personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4995, 4996).

- ***Merciaca (Paul) :*** **ateliers ferroviaires de Vitry-sur-Seine** : transports ferroviaires : S.N.C.F. : emploi et activité : ateliers de Vitry-sur-Seine : transfert d'activité à Tours [3 novembre 1993] (p. 5291, 5292).

- ***Voisin (Michel) :*** **transport de marchandises par route** : transports routiers : transport international : produits alimentaires : réglementation [3 novembre 1993] (p. 5299, 5300).

- ***Daniau (Xavier) :*** **voies navigables de France** : voies navigables de France : fonctionnement ; usine élévatoire de Briare [10 novembre 1993] (p. 5739, 5740).

- ***Colombier (Georges) :*** **sécurité routière** : sécurité routière : accidents : lutte et prévention ; poids lourds : contrat de progrès ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; équilibre rail-route [17 novembre 1993] (p. 5956, 5957).

- ***Tardito (Jean) :*** **sécurité routière** : sécurité routière : accidents : lutte et prévention : poids lourds : contrat de progrès ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; équilibre rail-route [17 novembre 1993] (p. 5959).

- ***Masson (Jean-Louis) :*** **transports routiers et ferroviaires** : transports routiers et ferroviaires : sécurité routière : poids lourds ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; transport ferroviaire : développement [17 novembre 1993] (p. 5966).

- ***Bonnecarrère (Philippe) :*** **route nationale 88** : voirie : R.N. 88 Toulouse-Lyon : tracé : financement [17 novembre 1993] (p. 5967, 5968).

– ***Braouezec (Patrick)*** : **gratuité des transports pour les chômeurs** : chômeurs : frais de recherche d'emploi : transports S.N.C.F. et R.A.T.P. : gratuité [24 novembre 1993] (p. 6289).

– ***Fauchoit (Régis)*** : **canal Seine-Nord** : transports fluviaux : canal Seine-Nord : construction ; tracé : port de Dunkerque ; grands chantiers [1er décembre 1993] (p. 6779).

– ***Bernard (Jean-Louis)*** : **autoroute A 160** : autoroute A 160 : tronçon Courtenay–Artenay : construction ; R.N. 60 ; schéma directeur autoroutier ; XIe Plan ; Orléans : difficultés de circulation [8 décembre 1993] (p. 7308).

– ***Porcher (Marcel)*** : **nuisances de l'aéroport de Roissy** : aéroports : aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle : bruit : lutte et prévention [22 décembre 1993] (p. 8093).

– ***Pont (Jean-Pierre)*** : **port de Boulogne-sur-Mer** : ports de la Manche : Boulogne ; Calais ; Dunkerque ; Dieppe ; emploi et activité ; Fonds de développement du littoral : création [22 décembre 1993] (p. 8097, 8098).

orales sans débat de :

– ***Mercieca (Paul) (n° 14)*** : **transports ferroviaires (ateliers – emploi et activité – Béziers – Vitry-sur-Seine)** : ateliers S.N.C.F. : devenir [23 avril 1993] (p. 136, 137).

– ***Martin-Lalande (Patrice) (n° 12)*** : **voirie (A 85 – Tours–Vierzon – construction)** : liaison autoroutière : retard [23 avril 1993] (p. 137, 138).

– ***Roussel (François) (n° 11)*** : **secteur public (entreprises nationales – implantation)** : concentration en région parisienne et aménagement du territoire [23 avril 1993] (p. 142, 143).

– ***Fauchoit (Régis) (n° 7)*** : **transports maritimes (ports autonomes – emploi et activité – concurrence étrangère)** : véhicules Renault à destination de la Grande-Bretagne : embarquement à Dunkerque [23 avril 1993] (p. 143, 144).

– ***Demuynck (Christian) (n° 71)*** : **voirie (A 103 – tracé – bruit – construction en souterrain – Seine-Saint-Denis)** : schéma directeur d'Ile-de-France : confirmation du projet ; environnement : respect ; emprises foncières [27 mai 1993] (p. 746, 747).

– ***Daniel (Christian) (n° 72)*** : **tourisme et loisirs (navigation de plaisance – réglementation – carte mer – conditions d'attribution)** : permis ; pratique du pilotage ; observatoire du suivi de la réforme [27 mai 1993] (p. 747, 748).

– ***Lenoir (Jean-Claude) (n° 75)*** : **transports ferroviaires (fonctionnement – perspectives)** : lignes classiques : dégradation du service public ; aménagement du territoire [27 mai 1993] (p. 748, 749, 750).

– ***Blondeau (Michel) (n° 81)*** : **aménagement du territoire (politique et réglementation – A 20 – R.N. 143 et 151 – aéroport de Châteauroux-Déols, Indre)** : sécurité routière et contournement de Châteauroux ; aéroport : classement [27 mai 1993] (p. 750, 751).

– ***Blessy (Gilbert) (n° 104)*** : **voirie (R.N. 85 et 91 – desserte des stations de sports d'hiver de l'Oisans – déviation de Jarrie Champ-sur-Drac)** : travaux publics : plan de redressement : mise en œuvre ; « Plan – Oisans » : poursuite au titre du prochain contrat de plan [10 juin 1993] (p. 1319, 1320 et 1321).

– ***Demuynck (Christian) (n° 108)*** : **aéroports (aéroport de Lognes-Emerainville – bruit – lutte et prévention)** : ouverture au trafic aérien international ; écoles de pilotage : nuisance et dangerosité [10 juin 1993] (p. 1321, 1322).

– ***Lagulhon (Pierre) (n° 112)*** : **transports aériens (liaison Pau–Paris – retards – conséquences)** : liaison aérienne : horaires : respect [10 juin 1993] (p. 1322, 1323).

– ***Delvaux (Jean-Jacques) (n° 107)*** : **voirie (R.N. 42 – liaison Méteren–Saint-Omer – aménagement)** : Nord - Pas-de-Calais : infrastructures routières intra-régionales ; XIe Plan : options [10 juin 1993] (p. 1323, 1324, 1325).

– ***Descamps (Jean-Jacques) (n° 118)*** : **transports ferroviaires (S.N.C.F. – structures administratives – réforme – conséquences)** : projets de réorganisation ; directions interrégionales : sièges ; gestion distincte des infrastructures et de la circulation des trains : réflexion et concertation à poursuivre [10 juin 1993] (p. 1325, 1326).

– ***Royal (Ségolène) (n° 158)*** : **voirie (autoroute Nantes–Niort–Bordeaux – construction)** : tracé d'origine : hostilité de la population ; nouveau tracé : étude en cours [24 juin 1993] (p. 2183, 2184, 2185).

– ***Diméglio (Willy) (n° 155)*** : **urbanisme (P.O.S. – annulation – conséquences – Montpellier)** : construction de la faculté de droit et des sciences économiques : poursuite ; risque d'inondations : prise en compte dans la construction [24 juin 1993] (p. 2185, 2186).

– ***Le Fur (Marc) (n° 143)*** : **voirie (R.N. 12 – aménagement – Côtes d'Armor)** : écoulement du trafic de transit ; mise aux normes autoroutières et construction d'échangeurs ; irrigation des territoires traversés : maintien ; Lamballe : desserte par deux ou trois échangeurs [24 juin 1993] (p. 2186, 2187).

– ***Lipkowski (Jean de) (n° 209)*** : **carte Vermeil** : transports ferroviaires : tarifs réduits : carte Vermeil : périodes de validité [2 décembre 1993] (p. 6856, 6857).

– ***Migaud (Didier) (n° 222)*** : **liaison autoroutière Ambérieu–Grenoble–Sisteron** : autoroutes : liaison Ambérieu-Grenoble–Sisteron : construction [2 décembre 1993] (p. 6857 à 6859).

– ***Couve (Jean-Michel) (n° 210)*** : **accès routier au golfe de Saint-Tropez** : routes : desserte du golfe de Saint-Tropez [2 décembre 1993] (p. 6859 à 6861).

– ***Léonard (Jean-Louis) (n° 211)*** : **financement des liaisons ferroviaires régionales** : transports ferroviaires : train express régional (T.E.R.) : financement ; difficultés ; société G.E.C.-Alsthom : répercussions ; collectivités locales : rôle [2 décembre 1993] (p. 6861, 6862).

– ***Bonrepaux (Augustin) (n° 223)*** : **liaison routière entre Toulouse et l'Espagne par le tunnel du Puymorens** : autoroutes et routes : liaison Toulouse–frontière espagnole [2 décembre 1993] (p. 6862 à 6864).

– ***Bonnecarrère (Philippe) (n° 228)*** : **liaison routière Toulouse–Castres–Mazamet** : routes : liaison Toulouse–Albi–Castres–Mazamet [9 décembre 1993] (p. 7357, 7358).

– ***Guillet (Jean-Jacques) (n° 231)*** : **tronçon Ouest de l'autoroute A 86** : A 86 : tronçon Ouest : tracé : Ile-de-France [9 décembre 1993] (p. 7358, 7659).

– ***Barbier (Gilbert) (n° 239)*** : **tracé de l'autoroute entre Dole et Bourg-en-Bresse** : autoroute A 39 : construction : tracé [9 décembre 1993] (p. 7359, 7360).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] (p. 245) :

Administration : ministère de l'équipement : aide aux collectivités locales.

Communes :

– Chanteloup-les-Vignes ;

– Toulouse.

Lois : loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville.

Transports :

- grands équipements : nuisances ;
- transports en commun : désenclavement.

– Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion des articles [24 juin 1993] :

Collectivités locales : rapports financiers avec la S.N.C.F. (p. 2195, 2199).

S.N.C.F. :

- déficit : (p. 2195) ;
- gares : rôle dans la vie locale (p. 2195, 2196) ;
- tarifs : inégalités, opacité (p. 2194) ;
- tarifs : système informatique Socrate (p. 2195) ;
- tutelle de l'Etat : rapports avec la S.N.C.F. (p. 2195).

Taxes locales : surtaxes locales temporaires sur les titres de transport S.N.C.F. : régime en vigueur et modifications envisagées (p. 2194, 2195).

Discussion des articles [24 juin 1993] :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Hervé Mariton (supprime la surtaxe dans le cas où le lieu d'émission est une gare située dans une commune de moins de 10 000 habitants non concernée par des travaux ainsi financés) (p. 2198).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espace rural : protection et revitalisation par le « tourisme vert » (p. 4478, 4482).

Commerce extérieur : balance des échanges touristiques (p. 4478).

Communes :

- activités plurisaisonnières : soutien (p. 4481) ;
- rôle et moyens (p. 4481).

Emploi :

- tourisme et créations d'emplois (p. 4478) ;
- tourisme et emplois saisonniers (p. 4481).

Entreprises : agences de voyages (p. 4480).

Equipements d'hébergement : meublés, camping, caravaning (p. 4479).

Formation professionnelle et promotion sociale : nécessité, moyens engagés (p. 4481).

Hôtellerie et restauration :

- hôtellerie : création d'une catégorie exceptionnelle de « 5 étoiles » (p. 4479) ;
- hôtellerie indépendante : modernisation (p. 4479, 4480).

Loisirs : changement des comportements (p. 4478).

Ministère :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4478, 4479, 4482) ;
- direction du tourisme : réforme (p. 4483).

Organismes et structures :

- Agence française de l'ingénierie touristique (p. 4482, 4483) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4478) ;
- organisation territoriale du tourisme : répartition des compétences : Etat, collectivités locales (p. 4482, 4483).

Politique économique et sociale : conjoncture et tourisme (p. 4478).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 4482).

Tourisme :

- sports d'hiver (p. 4479, 4481) ;
- tourisme : connaissances statistiques : amélioration (p. 4483) ;
- tourisme social (p. 4479, 4483).

Transports : sécurité routière (p. 4480).

Vacances scolaires : calendrier (p. 4480).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : Gironde : ouvrage de franchissement (M. Xavier Pintat) (p. 4487).

Baux commerciaux : communes touristiques : baux de courte durée : inconvénients (Mme Louise Moreau) (p. 4486).

Emplois touristiques : formation professionnelle hors saison : aide financière (M. Jean-François Calvo) (p. 4484).

Montagne : stations de moyenne altitude : plan de soutien : reconduction et modalités (MM. Patrick Ollier, Didier Migaud, Claude Birraux) (p. 4484, 4486, 4488).

Régions : contrats Etat-régions (M. Patrick Ollier) (p. 4484).

Stations thermales : modernisation et rôle dans l'aménagement du territoire (Mme Simone Rignault, M. Jean-Louis Idiart) (p. 4485, 4486).

Tourisme littoral (M. Yvon Bonnot) (p. 4488).

Traités et conventions : convention alpine : mise en œuvre (M. Patrick Ollier) (p. 4485).

Transports : S.N.C.F. : petites lignes : maintien (Mme Simone Rignault) (p. 4485).

Vacances scolaires : calendrier (MM. Xavier Pintat, André Trigano, Yvon Bonnot) (p. 4487, 4488).

Vote des crédits :

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Louis Pierna (propose de réduire les crédits de « Maison de la France » de 32 millions de francs pour les affecter au tourisme social) (p. 4489).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Aéroports : aéroport de Paris : Roissy-Charles-de-Gaulle : troisième piste (p. 5284).

Communes :

- Dunkerque (p. 5282) ;
- Rennes (p. 5281).

Domaine public : adaptation des règles dans les zones portuaires (p. 5282).

Enseignement :

- école des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (Vaulx-en-Velin) et école des techniciens de l'équipement (Valenciennes) (p. 5283) ;
- école nationale des ponts et chaussées (p. 5284).

Environnement : respect (p. 5284).

Impôts et taxes :

- budget annexe de l'aviation civile : redevances de navigation aérienne et taxe de sécurité et de sûreté (p. 5283) ;
- « versement transport » : assiette (p. 5281).

Industrie : construction aéronautique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5282).

Marine marchande :
- charges sociales : allégements (p. 5281) ;
- Etablissement national des invalides de la matine (E.N.I.M.) : subvention de l'Etat : évolution (p. 5282) ;
- flotte : modernisation (p. 5281) ;
- flotte : rôle dans l'économie française (p. 5281) ;
- pavillon national, immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) ou « pavillon des Kerguelen » (p. 5281).

Ministère :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5279, 5283) ;
- services déconcentrés de l'équipement : dialogue avec les collectivités locales (p. 5283).

Organismes et structures :Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : décisions ; réforme (p. 5280).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5282).

Ports maritimes :
- crédits budgétaires (p. 5282) ;
- réforme de la manutention portuaire (p. 5282) ;
- rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5282).

Régions :
- contrats de plan Etat-régions (p. 5279, 5280) ;
- Ile-de-France : transports en commun : participation de l'Etat : évolution ; contribution des usagers (p. 5281).

Transports :
- politique globale des transports : coordination entre les divers moyens de transport, « intermodalité » (p. 5285) ;
- transports collectifs urbains de province : financement (p. 5281).

Transports aériens :
- Air France (p. 5284) ;
- Air Inter (p. 5285) ;
- aviation civile : budget annexe : montant, évolution, répartition (p. 5283) ;
- ciel européen : « ouverture » en 1997 (p. 5284, 5285) ;
- Communautés européennes : harmonisation du droit social et du travail : nécessité (p. 5284) ;
- dérèglementation internationale (p. 5284, 5285).

Transports ferroviaires :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5279) ;
- dessertes régionales et interrégionales : maintien ; collectivités locales : participation (p. 5280) ;
- réservations : système Socrate (p. 5283) ;
- S.N.C.F. : déficit d'exploitation, endettement et financement des investissements (p. 5286) ;
- S.N.C.F. : politique commerciale : redynamisation (p. 5283) ;
- T.G.V. : lignes et financement (p. 5281, 5286).

Transports fluviaux :
- liaison Seine-Nord : réalisation : perspectives (p. 5285, 5286) ;
- voies navigables : généralités et crédits (p. 5285, 5286) ;
- Voies Navigables de France (V.N.F.) : ressources (p. 5286).

Transports maritimes :
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (C.R.O.S.S.) (p. 5283) ;
- mer : budget : montant, évolution (p. 5282) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5283).

Urbanisme :
- agences d'urbanisme : crédits (p. 5284) ;
- architectes : formation : école de Marne-la-Vallée (p. 5284).

Voirie :
- autoroutes (p. 5280) ;
- routes nationales (p. 5280).

Réponses aux questions :

Collectivités locales :
- directions départementales de l'équipement (D.D.E.) : soutien aux élus locaux (p. 5322, 5340) ;
- investissements routiers : financement : fonds d'intervention exceptionnel pour les projets d'équipement : création : perspectives (M. Michel Jacquemin) (p. 5314).

Commerce extérieur : aéronautique : extension de l'accord C.E.E.-Etats-Unis et négociations du G.A.T.T. (MM. François Asensi, Jean Diebold) (p. 5311, 5316, 5317).

Communes :
- Besançon (M. Michel Jacquemin) (p. 5314) ;
- Marseille (p. 5320) ;
- Montpellier (M. Gérard Saumade) (p. 5306) ;
- Royan (M. Jean de Lipkowski) (p. 5331, 5332) ;
- Les Sables d'Olonne (M. Louis Guédon) (p. 5336) ;
- Strasbourg (M. Harry Lapp) (p. 5315) ;
- Toulouse (M. Robert Huguenard) (p. 5324).

Départements :
- Ain (M. Jacques Boyon) (p. 5342) ;
- Aisne (M. André Rossi) (p. 5303) ;
- Hautes-Alpes (Mme Henriette Martinez) (p. 5337) ;
- Creuse (M. Bernard de Froment) (p. 5345) ;
- Dordogne (M. François Roussel) (p. 5344) ;
- Hérault (M. Gérard Saumade) (p. 5306) ;
- Loire (M. Daniel Mandon) (p. 5333) ;
- Nord (M. Serge Charles) (p. 5309) ;
- Orne (M. Jean-Claude Lenoir) (p. 5308) ;
- Vendée (M. Louis Guédon) (p. 5335) ;
- Yonne (M. Yves Van Haecke) (p. 5331) ;
- Seine-Saint-Denis (MM. Jean-Pierre Brard, Christian Demuynck) (p. 5310, 5343).

Impôts et taxes : « versement transport » : devenir (M. Robert Huguenard) (p. 5323, 5324).

Industrie : industrie aéronautique : relance : moyens (MM. François Asensi, Jean Diebold) (p. 5311, 5316).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) : redressement : moyens (M. Daniel Colliard) (p. 5318) ;
- distorsions de concurrence : pavillons de complaisance et contrôle européen des navires en sous-normes ; pavillon des Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) ou « Kerguelen » ; pavillon communautaire « Euros » (M. Louis Le Pensec) (p. 5313) ;
- Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) : ressources et allègement des charges sociales (MM. Louis Le Pensec, Daniel Colliard) (p. 5313, 5318) ;
- relations maritimes franco-africaines : sanctions européennes (M. Louis Le Pensec) (p. 5313) ;
- trafic transmanche : pavillon français : devenir (M. Claude Demassieux) (p. 5316).

Organismes et structures : Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : rôle (M. Maurice Ligot) (p. 5323).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière ; poids lourds : responsabilisation des routiers professionnels (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 5305).

Port autonome de Paris : Gennevilliers : voie de transport en commun : « Météor » : option Nord et option Sud (M. Jacques Brunhes) (p. 5310).

Ports maritimes : modernisation : crédits (MM. Jean-Pierre Brard, Edouard Leveau) (p. 5319, 5320, 5344).

Régions :
- Alsace (MM. Gilbert Meyer, François Guillaume, Jean-Luc Reitzer) (p. 5309, 5336) ;
- Auvergne (M. Daniel Mandon) (p. 5315) ;
- Basse-Normandie (M. Yves Deniaud) (p. 5339) ;
- Centre (MM. Alain Marsaud, Patrice Martin-Lalande) (p. 5324, 5343) ;
- Franche-Comté (M. Michel Jacquemin) (p. 5314) ;
- Ile-de-France : Syndicat des transports parisiens (S.T.P.) : réforme ; R.A.T.P. : statut (M. Georges Sarre) (p. 5321) ;
- Ile-de-France : transports en commun de la banlieue-Est : priorité (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5310) ;
- Limousin (MM. Alain Rodet, Alain Marsaud) (p. 5321, 5324) ;
- Midi-Pyrénées (MM. Daniel Mandon, Alain Rodet) (p. 5315, 5321) ;
- Normandie (M. Jean-Louis Debré) (p. 5340) ;
- Poitou-Charentes (M. Maurice Ligot) (p. 5323) ;
- Rhône-Alpes (MM. Rudy Salles, Michel Bouvard) (p. 5322, 5329).

Risques naturels :
- Grande Camargue : travaux de rénovation des digues (p. 5324) ;
- littoral des Bas-Champs (département de la Somme) : protection contre la mer (M. Jérôme Bignon) (p. 5307).

Transports :
- fraudes à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F. : remèdes (M. Ladislas Poniatowski) (p. 5341) ;
- « plurimodalité » : priorité (MM. Marc-Philippe Daubresse, Gilbert Meyer, Serge Charles) (p. 5304, 5308, 5309).

Transports aériens :
- aéroport de Strasbourg-Entzheim : devenir (M. Harry Lapp) (p. 5315) ;
- Air France : redressement : moyens (M. Jean-Pierre Defontaine) (p. 5311, 5312) ;
- Air Inter : liaison Paris-Saint-Agnant : perspectives (M. Jean de Lipkowski) (p. 5332).

Transports ferroviaires :
- dessertes régionales : financement (M. Yves Deniaud) (p. 5308, 5340) ;
- liaison transversale Lyon-Nantes : maintien (M. Serge Lepeltier en son nom personnel et au nom de M. Pierre-André Périssol (p. 5333) ;
- ligne Bourg-en-Bresse-Genève : électrification (M. Jacques Boyon) (p. 5342) ;
- ligne Paris-Granville : électrification (M. Jean-Louis Debré) (p. 5340) ;
- S.N.C.F. : réforme administrative et territoriale : opportunité (M. Henri Cuq) (p. 5334, 5335) ;
- S.N.C.F. : politique commerciale (MM. Rudy Salles, Yves Deniaud) (p. 5308, 5322, 5339, 5340) ;
- T.G.V. Est : tracé et réalisations (MM. André Rossi, Gilbert Meyer, Harry Lapp, Jean-Luc Reitzer) (p. 5303, 5308, 5314, 5338) ;
- T.G.V. : Marseille-Aix-en-Provence (M. Rudy Salles) (p. 5322) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône : études et financement (MM. Gilbert Meyer, Jean-Luc Reitzer, Jacques Pélissard, Jacques Boyon) (p. 5308, 5338, 5339, 5342) ;
- T.G.V. transalpin : Lyon-Milan (M. Michel Bouvard) (p. 5309, 5329, 5330, 5342) ;
- T.G.V. Sud-Est : arrêt dans l'Yonne (M. Yves Van Haecke) (p. 5330) ;
- T.G.V. Sud-Est : liaison Mâcon-Bourg-en-Bresse-Genève : opportunité (M. Jacques Boyon) (p. 5342) ;
- T.G.V. Sud-Ouest : prolongement jusqu'en Espagne (MM. Gérard Saumade, Claude Barate) (p. 5306, 5334).

Transports fluviaux :
- Compagnie nationale du Rhône : rôle ; rapprochement avec Péchiney (M. Georges Sarre) (p. 5320) ;
- liaisons Seine-Nord et Seine-Est (MM. Jacques Brunhes, Roland Nungesser, Jacques Vernier) (p. 5310, 5318, 5341) ;
- voies navigables : travaux de restauration (MM. Michel Bouvard, Jacques Vernier) (p. 5324, 5341).

Transports maritimes :
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (C.R.O.S.S.) (p. 5313) ;

Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (MM. Gérard Saumade, Roland Nungesser, Edouard Leveau) (p. 5306, 5318, 5344).

Urbanisme :
- agences d'urbanisme : crédits (M. Jean-Pierre Calvel) (p. 5322) ;
- architectes : formation ; projet « Architecture 2000 » (M. Marc-Philippe Daubresse) (p. 5304).

Voirie :
- autoroute A 1 : engorgement (M. Serge Charles) (p. 5309) ;
- autoroute A 9 : doublement (M. Gérard Saumade) (p. 5306) ;
- autoroute A 20 : section Vierzon-Brive-Montauban (M. Alain Marsaud) (p. 5324, 5325) ;
- autoroute A 28 : section Le Mans-Alençon : construction (MM. Jean-Claude Lenoir, Yves Deniaud) (p. 5307, 5339) ;
- autoroute A 51 Grenoble-Sisteron via Gap : tracé (Mme Henriette Martinez) (p. 5337) ;
- autoroute A 75 : échangeurs dans le département de l'Hérault (M. Gérard Saumade) (p. 5306) ;
- autoroute A 85 Vierzon-Tours (M. Patrice Martin-Lalande) (p. 5343) ;
- autoroute A 87 Angers-Cholet-La Roche-sur-Yon : tracé et réalisation (MM. Maurice Ligot, Louis Guédos) (p. 5323, 5335) ;
- autoroute A 89 Bordeaux-Clermont-Ferrand : calendrier (M. François Roussel) (p. 5344) ;
- autoroute A 103 en Seine-Saint-Denis : opportunité (M. Christian Demuynck) (p. 5343) ;
- autoroute A 160 Sens-Courtenay ; inscription au schéma directeur autoroutier (M. Philippe Auberger) (p. 5338) ;
- autoroute Nantes-Niort (M. Louis Guédon) (p. 5335) ;
- autoroute Paris-Bordeaux : raccordement avec Royan (M. Jean de Lipkowski) (p. 5331, 5332) ;
- autoroute Troyes-Auxerre : réalisation (M. Yves Van Haecke) (p. 5331) ;
- autoroutes : financement ; péages : modulation et péage urbain (MM. Marc-Philippe Daubresse, Serge Lepeltier) (p. 5304, 5332) ;
- priorités nationales : route des Estuaires, route Centre-Europe-Atlantique, R.N. 88 : Lyon-Toulouse : aménagement (MM. Daniel Mandon, Maurice Ligot) (p. 5315, 5322) ;
- route nationale 20 : reclassement en autoroute (M. Alain Rodet) (p. 5321) ;
- route nationale 145 : aménagement pour la Creuse (M. Bernard de Froment) (p. 5345) ;
- route nationale 154 : Evreux-Nonancourt : aménagement (M. Jean-Louis Debré) (p. 5340) ;
- route nationale 415 (M. Gilbert Meyer) (p. 5308) ;

- routes nationales 4, 59 et 66 : aménagements (MM. François Guillaume, François Vannson, Jean-Luc Reitzer) (p. 5336 à 5338) ;
- routes nationales 12 et 26 : aménagements (M. Jean-Claude Lenoir) (p. 5307) ;
- routes nationales 82, 86 et 88 : aménagements (M. Daniel Mandon) (p. 5332).

Vote des crédits :

Après l'article 51 :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Adrien Zeller (permet aux communes de majorer le 500 pour cent - au lieu de 200 pour cent - la valeur locative cadastrale des terrains non bâtis situés dans les zones urbaines délimitées par un plan d'occupation des sols afin d'inciter à leur mise en vente) (p. 5347).

Après l'article 60 :

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. André Santini (remplace la taxe hydraulique finançant Voies Navigables de France par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5348) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Michel Inchauspé (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à deux députés et deux sénateurs lorsque le conseil traite des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires et fluviales) (p. 5350) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 65 de M. Olivier Darrason (invite le Gouvernement à déposer avant le 1er juillet 1994 sur le bureau de chacune des deux assemblées un rapport concernant les mesures prises ou à prendre pour favoriser l'utilisation de la flotte de commerce sous pavillon français et l'emploi de marins français) (p. 5351).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- Transport aérien [26 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Air France :
- dirigeants et Gouvernement : rôle respectif (p. 4894, 4895) ;
- personnel : effectifs (p. 4889, 4890, 4894) ;
- personnel : salaires et primes (p. 4890) ;
- plan de redressement : contenu et appréciation (p. 4889, 4890, 4894, 4895).

Air France - Air Inter :
- dirigeants : choix (p. 4890, 4894, 4895) ;
- situation commerciale et financière (p. 4889, 4890, 4896).

Commerce extérieur : déréglementation internationale, « ouverture » du ciel européen et concurrence loyale (p. 4889, 4891, 4895).

Etat : apurement des dettes d'Air France : perspectives et modalités (p. 4889, 4895).

Transports aériens : crise mondiale et réponses gouvernementales (p. 4889, 4890, 4895).

Travail :
- conflit d'octobre 1993 : déroulement et causes (p. 4890, 4895) ;
- dialogue social : nécessité (p. 4891, 4896).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Sarre (Georges) :* regrette l'absence du ministre de l'environnement pour la discussion du projet de loi sur l'urbanisme (p. 6695).

Principaux thèmes développés :

Architecture : architectes des bâtiments de France (p. 6727).

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance (p. 6695, 6697).

Communes :
- maires : compétences (p. 6728) ;
- Fabrègues (p. 6727) ;
- Saint-Quentin-en-Yvelines (p. 6728) ;
- Toulon (p. 6698).

D.O.M.-T.O.M. : assemblées régionales : consultation lors des opérations d'aménagement en zone littorale ; schéma d'aménagement régional (p. 6698).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6699, 6727) ;
- déféré préfectoral (p. 6698, 6717) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6727, 6728) ;
- participations d'urbanisme : régime juridique (p. 6699).

Environnement :
- constructions : respect des paysages (p. 6701, 6729) ;
- stations d'épuration en zones côtières (p. 6698, 6714).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 6699).

Justice :
- auteurs des recours : information : organisation (p. 6696) ;
- contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6728).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6728).

Lois :
- loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6698, 6729) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6697, 6715, 6728).

Politique foncière :
- aérodromes : urbanisation dans les zones de bruit (p. 6729) ;
- droit de préemption (p. 6696 à 6698, 6728) ;
- permis de construire (p. 6696 à 6699, 6728) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6695 à 6697, 6728) ;
- publicité des lotissements (p. 6699).

Tourisme et loisirs :
- châlets d'alpage (p. 6729) ;
- hôtellerie : modernisation (p. 6728).

Ville : loi d'orientation n° 91-662 du 13 juillet 1991 : report de certaines dispositions ; programmes de référence : remise en cause (p. 6698).

Voirie : autoroute Nantes-Niort : tracé (p. 6714).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de Mme Ségolène Royal (réaffirme la nécessité de la protection des paysages, de la montagne et du littoral) (p. 6741) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de Mme Ségolène Royal (demande que le principe de précaution soit appliqué dans toutes les décisions publiques) (p. 6741) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 144 de Mme Ségolène Royal (dispose que nul intérêt privé ne peut se substituer à celui des générations futures) (p. 6742).

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *favorable* aux amendements identiques nos 12 de la commission et 60 rectifié de M. René Carpentier (réintègrent les schémas directeurs dans le dispositif prévoyant que la déclaration d'illégalité d'un P.O.S. a pour effet de remettre en vigueur le document en tenant lieu, immédiatement antérieur et rendu public) (p. 6742) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 13 de la commission et 100 de M. René Carpentier (de conséquence) (p. 6742) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Gilles Carrez (rappelle qu'en cas d'annulation d'un P.O.S., le règlement national d'urbanisme s'applique) (p. 6743) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Vernier (permet au Préfet, dans un délai de deux mois à compter de l'annulation d'un P.O.S. et dans le cas où le P.O.S. antérieur est obsolète de revenir au règlement national d'urbanisme) (p. 6743) ; rectifié (accorde ce droit au conseil municipal après délibération motivée) (p. 6743, 6744).

Article 2 *(validation d'actes réglementaires et non réglementaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise que les actes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi, sur le fondement d'un P.O.S. immédiatement antérieur à un P.O.S. annulé ou déclaré illégal, ne sont pas illégaux) : adopté (p. 6744).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 145 rectifié de Mme Ségolène Royal (réaffirme le rôle et les possibilités d'action des associations pour la défense du cadre de vie) (p. 6745).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

– *favorable* (p. 6747).

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *défavorable* à l'amendement n° 62 rectifié de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6748) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 rectifié de M. Jacques Guyard (de suppression)(p. 6748) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. René Carpentier (ordonne la notification à son auteur de l'illégalité d'un schéma directeur, d'un P.O.S. ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu et oblige l'autorité compétente à élaborer sans délai un nouveau document) (p. 6748) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (supprime la référence à l'illégalité pour vice de forme) (p. 6748) ;

– *favorable* à l'amendement n° 105 de M. Gilles Carrez (porte le délai de recours à l'exception d'illégalité fondée sur un vice de forme ou de procédure de quatre à six mois) (p. 6749) ;

– *favorable* à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (maintient la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité pour vice de forme sans limitation de délai lorsque les consultations des personnes publiques prévues par la loi n'ont pas eu lieu, ou lorsqu'il n'y a pas eu mise à disposition du public des schémas directeurs ou en cas d'absence ou d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques) (p. 6750) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 150 de M. Pierre-André Périssol (supprime l'absence de consultation des communes ou des personnes publiques et organismes prévus par la loi du champ des cas ouvrant sans limitations de délai la possibilité d'invoquer l'exception d'illégalité) à l'amendement n° 85 de M. Emmanuel Aubert (p. 6750) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 151 de M. Pierre-André Périssol (rédactionnel) (p. 6750) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 152 de M. Pierre-André Périssol (rédactionnel) (p. 6750).

Article L. 600-2 du code de l'urbanisme (sanction des refus abusifs de permis de construire) :

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. René Carpentier (dispose que, lorsqu'une autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol a fait l'objet d'une annulation, toute nouvelle demande présentée par le même pétitionnaire pour le même terrain et dans un délai d'un an devra être instruite sur le fondement des dispositions en vigueur à la date du dépôt de la première demande) (p. 6751) ;

– *favorable* aux amendements identiques n° 17 de la commission et n° 106 de M. Gilles Carrez (suppriment la référence aux annulations pour détournement de forme) (p. 6751) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 6751).

Article L. 600-3 du code de l'urbanisme (obligation de notification des recours) :

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. René Carpentier (affirme le caractère automatique du sursis à exécution demandé au tribunal administratif) (p. 6751) ;

– *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 6752) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. René Carpentier (limite la notification du recours au bénéficiaire de l'autorisation d'occuper le sol) (p. 6752) ;

– *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (étend l'obligation de notification des recours aux procédures d'appel et de cassation) (p. 6752).

Article L. 600-4 (nouveau) du code de l'urbanisme (motivation des décisions ordonnant un sursis à exécution) :

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 6752 à 6754).

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (permet au juge unique du tribunal administratif d'octroyer ou de refuser le sursis à exécution) (p. 6754) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jacques Myard (institue la possiblité du recours à l'expertise) (p. 6755) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jacques Myard (permet au juge administratif d'octroyer un délai supplémentaire pour compléter les documents d'urbanisme) (p. 6755) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 107 de M. Gilles Carrez (autorise le juge administratif à condamner une partie à payer à l'autre partie une somme qu'il détermine au titre des frais exposés et non compris dans les dépens) (p. 6756) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Myard (institue un droit de timbre de 300 francs pour toute requête présentée devant le tribunal administratif) (p. 6757).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6758) ;

– *favorable* à l'amendement n° 109 de M. Gilles Carrez (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6758) (p. 6759) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Gilles Carrez (porte à deux ans à compter de la décision juridictionnelle le délai pendant lequel le titulaire du droit de préemption ne peut exercer à nouveau son droit) (p. 6759) ;

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (permet au propriétaire libre de vendre son bien et de fixer de nouvelles conditions) (p. 6760).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la « loi Sapin »)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6761) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6761).

Après l'article 5 :
– *défavorable* à l'amendement n° 146 de Mme Ségolène Royal (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application des lois « littoral », « montagne » et « paysage » dans un délai d'un an) (p. 6761) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 147 de Mme Ségolène Royal (engage le Gouvernement à publier les textes d'application de la loi de lutte contre le bruit dans un délai de six mois) (p. 6762).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6764) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6765, 6766) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6765, 6766) ;
– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) (p. 6766) ;
– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application de la loi « paysage » dans un délai de six mois) (p. 6766) ;
– *ses observations* sur l'amendement n° 139 de M. Christian Estrosi (soumet la délivrance du permis de construire dans les zones à risques à l'avis conforme du préfet) (p. 6767) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jacques Myard (de suppression partielle) (p. 6767) ;
– *favorable* à l'amendement n° 26, deuxième correction de la commission (réintroduit un dispositif de validation des permis de construire délivrés avant la publication des décrets d'application de la loi « paysage ») (p. 6768) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Léonce Deprez (permet à l'autorité compétente, en cas de rejet d'un permis de construire pour mauvaise insertion dans l'environnement, de contraindre les propriétaires des parcelles contiguës de s'entendre sur un projet commun et à défaut d'exproprier) (p. 6769) ;
– *soutient* l'amendement n° 137 du Gouvernement (rédactionnel) : retiré (p. 6789) ;
– *favorable* à l'amendement n° 103 de M. Jacques Vernier (rédactionnel) (p. 6789).

***Observations sur le rappel au règlement de** : Royal (Ségolène)* (p. 6789).
– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jacques Guyard (remet en vigueur les programmes de référence) (p. 6790) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6790) ;
– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (supprime les programmes de référence dans les quartiers d'urbanisation récente ne faisant pas partie d'une Z.U.P.) (p. 6790) ;
– *favorable* à l'amendement n° 149 de M. Jean-Jacques Hyest (reporte au 1er janvier 1995 le délai de mise en place de la taxe dite « participation à la diversité de l'habitat ») (p. 6790).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6794) ;
– *favorable* à l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6796).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer)* :
– *ses observations* sur l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6798) ;
– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (encadre de façon stricte les installations de stations d'épuration d'eaux usées avec rejet en mer, non liées à une opération d'urbanisation nouvelle, par l'autorisation conjointe des ministres de l'urbanisme et de l'environnement) (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral »)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6800) ;
– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (rédactionnel) (p. 6800) ;
– *soutient* l'amendement n° 138 du Gouvernement (permet aux ministres concernés de fonder leur accord sur des critères préalablement définis par le Conseil d''Etat) : adopté (p. 6800) ;
– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Anicet Turinay (précise que l'absence de réponse conjointe motivée des ministres dans le délai de trois mois vaut accord) (p. 6800) ;
– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (rend obligatoire la consultation de l'assemblée régionale avant l'autorisation ministérielle et incite les régions à élaborer les schémas régionaux d'aménagement) (p. 6801) ;
– *favorable* à l'amendement n° 32 de la commission (de conséquence) (p. 6801).

Après l'article 6 *quater* :
– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Yves Nicolin (introduit l'installation d'ascenseurs dans le champ de la loi n° 67-561 du 12 juillet 1967 relative à l'amélioration de l'habitat) (p. 6801).

Article 6 *quinquies* nouveau *(non-prorogation du délai de recours contentieux en cas de déféré préfectoral)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6802) ;
– *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (maintient les pouvoirs reconnus au préfet en matière de contrôle de légalité) (p. 6802).

Article 7 *(prorogation de la durée de validité de certains permis de construire)* :
– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (étend la prorogation exceptionnelle d'un an de la validité des permis de construire aux arrêtés de lotir) (p. 6803) ;
– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (étend la prorogation d'un an des permis de construire arrivant à échéance entre la date de publication de la présente loi et le 31 décembre 1994) (p. 6803) ;
– *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) (p. 6803).

Article 8 *(différé du paiement de certaines contributions d'urbanisme)* :
– *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6804) ;
– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (de conséquence) (p. 6804).

Après l'article 8 :
– *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire, les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) (p. 6804) ;

– *défavorable et ses observations sur* l'amendement n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) (p. 6805, 6806).

Transports : transports scolaires (p. 6805).

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Yves Nicolin (de précision) (p. 6806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Jacques Boyon (soumet aux principes de publicité et met en concurrence les sociétés d'économie mixte exerçant l'activité de construction ou de réhabilitation de logements sociaux) (p. 6807) ;

– *soutient* l'amendement n° 140 du Gouvernement (accorde la possibilité aux collectivités locales d'accorder des remises de majorations ou d'intérêts de retard des taxes d'urbanisme) : adopté (p. 6807).

Article 9 nouveau *(abrogation de l'article 51 de la loi « Sapin »)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6808) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6808) ;

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (permet de valider les ventes de terrains à construire et de droits à construire faites par les collectivités locales et intervenues entre la publication de la « loi Sapin » et la date d'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 6808).

Article 10 nouveau *(publicité pour les lotissements)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6809) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6809).

Article 11 nouveau *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme)* :

– *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (met à la charge des constructeurs la seule partie du coût de l'équipement public qui correspond à l'intérêt des usagers) (p. 6811).

Après l'article 11 :

– *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean de Boishue (permet aux associations locales d'usagers d'être consultées pour l'élaboration des schémas directeurs et de secteur et des plans d'occupation des sols) ; rectifié (dispose qu'un décret précisera les conditions de consultation des associations d'usagers) (p. 6811) ;

– *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean de Boishue (de conséquence) (p. 6811) ;

– *favorable* à l'amendement n° 153 de M. Patrick Ollier (permet la restauration, la reconstruction et l'extension des châlets d'alpage destinés à une activité professionnelle et après avis de la commission départementale des sites) (p. 6812) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Henri-Jean Arnaud (permet les constructions à usage individuel dans les zones de montagne en voie de dépeuplement) (p. 6812) ;

– *favorable* à l'amendement n° 119 de M. René Beaumont (permet aux organismes H.L.M. de publier leurs barèmes de loyer et leurs délibérations dans le département du siège de l'organisme H.L.M. et dans le département où sont situés les logements) (p. 6813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. René Beaumont (met en concordance les procédures de défrichement et les autorisations de Z.A.C.) (p. 6814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Denis Merville (encourage Electricité de France à enfouir les lignes basse et moyenne tensions et France Télécom à enfouir les lignes téléphoniques) (p. 6814, 6815) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Denis Merville (renforce les droits des administrés lorsqu'un pylône est implanté en violation des règles d'urbanisme) (p. 6815) ;

– *favorable* à l'amendement n° 127 de M. Etienne Pinte (propose que chaque syndicat d'agglomération nouvelle soit administré par un comité composé de membres élus en son sein par les conseils municipaux) (p. 6816) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 128 de M. Etienne Pinte (délimite les compétences de la communauté ou du syndicat d'agglomération nouvelle) (p. 6816).

Son intervention lors des explications de vote :

Voirie : autoroute Nantes–Niort : tracé (p. 6818).

– ***Observations sur le rappel au règlement*** de : *Royal (Ségolène)* [1er décembre 1993] (p. 6740).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8110 à 8112).

Bâtiment et travaux publics : marchés publics : projet de loi au printemps 1994 (p. 8111).

Communes :

– maires : compétences (p. 8113) ;

– Toulon (p. 8113).

Droit de l'urbanisme :

– exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 8111, 8112) ;

– sécurité juridique : amélioration (p. 8111, 8112) ;

– transactions non conformes : validation législative (p. 8112).

Environnement : stations d'épuration en zone côtière (p. 8113).

Justice :

– contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 8111, 8112) ;

– juge administratif : notification des requêtes et motivation des décisions (p. 8111).

Logement et habitat : logements sociaux : insuffisance du parc ; prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 8113).

Lois : loi anti-corruption, loi « littoral », loi « montagne », loi « paysages » : aménagements (p. 8111, 8113).

Presse, édition et imprimerie : rôle des médias dans la perception du projet de loi (p. 8111).

Transports : transports scolaires : dévolution des marchés (p. 8111).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme)* :

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *favorable* à l'amendement n° 5 de M. Pierre-André Périssol (permet au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale d'appliquer les règles générales de l'urbanisme prévues au code de l'urbanisme en cas d'annulation définitive d'un P.O.S. et si le précédent P.O.S. est lui-même devenu illégal) (p. 8114).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 8115) ;

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (permet le recours – sans limitation de délai – par voie d'exception pour vice de forme, en cas d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques des schémas directeurs et des P.O.S.) (p. 8115).

Après l'article 8 *bis* :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Jacques Hyest (précise le dispositif de remise gracieuse des pénalités levées par les collectivités locales en matière de taxes d'urbanisme) (p. 8116).

Article 11 *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (limite les participations des constructeurs à la part de l'équipement proportionnel à l'intérêt des usagers) (p. 8116).

Article 12 *(consultation des associations pour l'élaboration des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (permet aux associations agréées de consulter sans frais de dossier les documents d'élaboration des schémas directeurs et des P.O.S.) (p. 8117).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Associations (p. 8138).

Son intervention lors des explications de vote :

Syndicats d'agglomération : administrateurs actuels : terme du mandat (p. 8138).

BOUCHERON (Jean-Michel)

Député d'Ille-et-Vilaine

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : espace et communication) [12 mai 1993].

Représentant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome V : **Défense : espace et communication (n° 583)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour l'espace et la communication [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères :

– armes nucléaires : prolifération (p. 5696) ;
– contexte géopolitique : évolution (p. 5696).

Armée de terre :

– force d'action rapide (F.A.R.) (p. 5697) ;
– professionnalisation (p. 5697).

Armements classiques : avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5697).

Armements nucléaires stratégiques :

– défense anti-missiles : opportunité (p. 5697) ;
– dissuasion nucléaire (p. 5696) ;
– essais nucléaires : suspension (p. 5696) ;
– missiles balistiques M 45 et M 5 (p. 5696) ;
– plateau d'Albion : devenir (p. 5696) ;
– sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5696).

Communauté des Etats indépendants (C.E.I.) :

– Républiques de l'ancienne Union soviétique : constitution de forces nationales indépendantes et multiplication des conflits (p. 5696) ;
– Russie : « empire » : reconstruction : tentatives (p. 5696) ;
– Russie : navettes spatiales : devenir (p. 5676).

Espace :

– coopération internationale (p. 5676) ;
– programmes « Syracuse », « Spot », « Hélios », « Osiris », « Zénon » (p. 5676, 5677, 5697).

Etats-Unis :

– crédits militaires : évolution (p. 5696) ;
– défense stratégique : « protection globale contre les attaques limitées » (G.P.A.L.S.) : système anti-missiles balistique (p. 5696) ;
– navette spatiale : devenir (p. 5676).

Europe :

– défense européenne (p. 5697) ;
– politique spatiale : programme Hermès, station Colombus, Ariane 5 et lanceurs de micro-satellites (p. 5676) ;
– Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : rôle et moyens (p. 5697).

Industries d'armement : coopération européenne : nécessité (p. 5677).

Loi de programmation militaire (p. 5697, 5698).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5677, 5697).

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : missions, zones de compétence (p. 5697).

BOULAUD (Didier)

Député de la Nièvre

(1re circonscription)

Non inscrit

puis socialiste

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre Bérégovoy, décédé le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Evolution du chômage** : politique de l'emploi : croissance : jeunes ; formation [22 décembre 1993] (p. 8093, 8094).

orales sans débat :

– **n° 180**, posée le 6 octobre 1993 : **aides au développement des véhicules électriques** ; suppléé par : *Derosier (Bernard)* (p. 3923).

– **n° 199**, posée le 22 novembre 1993 : **subventions versées par le Fonds national des abattoirs** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : viandes : abattage ; abattoirs : financement (p. 6385 à 6387).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 588).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 587).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 587).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) ; prix de référence ; plafonds de ressources (p. 5624).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5624).

– **Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commission des finances : amendements adoptés (p. 7511).

Communautés européennes :

– accords de Schengen : convention d'application (p. 7511, 7512) ;
– marché unique (p. 7511).

Conseil constitutionnel (p. 7512).

Douanes : agents : pouvoirs (p. 7511, 7512).

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations (p. 7511).

Poids et mesures : poinçon garantissant le titre des métaux précieux :

– ouvrages relevant de la garantie d'Etat (p. 7511) ;
– ouvrages titrant 14 ou 9 carats (p. 7511) ;
– titres légaux : élargissement de la gamme (p. 7511).

Projet de loi : lettre rectificative relative au pouvoir de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (p. 7511).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 4 *(modalités de l'apposition des poinçons et effets juridiques de la garantie – modification de l'article 524 du code général des impôts) :*

– *son* amendement n° 65 (étend – sous certaines conditions – à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats) (p. 7517) : retiré (p. 7518).

Article 13 *(obligations d'apport à la marque – modification de l'article 535 du code général des impôts) :*

– *son* amendement n° 66 : non soutenu (p. 7526).

Explications de vote (p. 7534) :

Projet de loi : lettre rectificative relative aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes.

Vote pour du groupe socialiste.

BOUQUILLON (Emmanuelle)

Député de l'Aisne

(4e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire d'âge

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

BOURG-BROC (Bruno)

Député de la Marne

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur des propositions de loi :

(n° 58) de M. René Couanau tendant à autoriser les collectivités territoriales à financer les investissements des établissements d'enseignement privé sous contrat ;

(n° 79) de M. Bernard Pons tendant à compléter la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, afin de permettre aux collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés ;

(n° 81) de M. Charles Millon tendant à autoriser les collectivités locales à concourir aux dépenses d'investissement des établissements privés sous contrats ;

(n° 312) de M. Pierre Lequiller relative à l'aide des collectivités territoriales aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat.

[16 juin 1993]

Rapporteur de sa proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367) [25 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l' utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367)** [22 juin 1993].

Rapport (n° 370) fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les propositions de loi :

(n° 58) tendant à autoriser les **collectivités territoriales à financer les investissements des établissements d'enseignement privé sous contrat** ;

(n° 79) tendant à compléter la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, afin de permettre aux **collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés** ;

(n° 81) tendant à **autoriser les collectivités locales à concourir aux dépenses d'investissement des établissements privés sous contrats** ;

(n° 312) relative à l'**aide des collectivités territoriales aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat.**

[22 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 367) relative **aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 394)** [25 juin 1993].

Proposition de loi tendant à prévoir des **statuts** particuliers pour les **psychologues exerçant dans la fonction publique (n° 633)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à abroger l'article L. 18 du code de la route relatif à la **suspension du permis de conduire (n° 902)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Allocation logement pour les étudiants** : allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution aux étudiants [3 novembre 1993] (p. 5295, 5296).

orales sans débat :

– **n° 89**, posée le 1er juin 1993 : **ordures et déchets (stockage – perspectives – Fagnières)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : importations illégales de déchets allemands ; rapatriement : calendrier (p. 1066, 1067).

– **n° 87**, posée le 1er juin 1993 : **patrimoine (politique du patrimoine – habitat rural – protection)** (p. 1002). Appelée le 3 juin 1993 : habitat en zones rurales : améliorations : aides ; patrimoine paysager : restauration et gestion (p. 1071, 1072).

– **n° 252**, posée le 13 décembre 1993 : **desserte aérienne de la terre Adélie** (p. 7611). Appelée le 16 décembre 1993 : terres australes et antarctiques françaises : piste aérienne de terre Adélie : finition et mise en service (p. 7709, 7710).

INTERVENTIONS

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Rénovation du lycée [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : ministère de l'éducation nationale : réforme : contrôles et évaluation (p. 1604).

Baccalauréat : réforme : contenu et conséquences (p. 1603, 1604).

Enseignement supérieur :

– baccalauréats non scientifiques : accès aux études médicales et aux écoles commerciales (p. 1603) ;

– instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 1603).

Lycées :

– baccalauréat : contraintes d'organisation (p. 1604) ;

– programmes : séries générales : place des mathématiques et équivalence des séries (p. 1603) ;

– rentrées scolaires 1993 et 1994 (p. 1603).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Son intervention (p. 2243) et *ses explications de vote* sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 2259).

Principaux thèmes développés :

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) :

– droits d'inscription (p. 2244) ;

– ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2243, 2244)

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2243).

Lois : loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2259).

Unités de formation et de recherche (U.F.R) (p. 2244).

Universités :

– autonomie (p. 2243, 2244) ;

– dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2243, 2244) ;

– dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2243, 2244) ;

– liens avec les collectivités locales (p. 2243) ;

– liens avec les entreprises (p. 2243, 2244).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : article 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *son* amendement n° 3 corrigé soutenu par M. Michel Péricard (exclut toute possibilité de déroger à l'article 38-1 de la loi du 26 janvier 1984 qui prévoit l'inéligibilité aux conseils des établissements publics d'enseignement supérieur des personnes condamnées pour crime ou certains délits) : adopté (p. 2355).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Sa présentation du rapport (p. 2422) et *son intervention* sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2441).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2442).

Conseil constitutionnel :

– décision n° 77-87 DC du 23 novembre 1977 (p. 2422) ;

– décision n° 84-185 DC du 18 janvier 1985 (p. 2422).

Constitution :

– article 72 (p. 2423) ;

– principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2422, 2442).

Contrats d'association (p. 2442).

Enseignement :

– querelle scolaire (p. 2423) ;

– rôle (p. 2424).

Justice : Conseil d'Etat : arrêt du 6 avril 1990, département de l'Ille-et-Vilaine (p. 2422).

Lois :

– loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2422, 2424, 2442) ;

– proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2423) ;

– proposition de loi n° 367 : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2423).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2424).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean Glavany (précise que les établissements d'enseignement privés hors contrat « relèvent des lois Falloux, Ferry et Astier », les établissements sous contrat relevant « de la loi Debré modifiée ») (p. 2488).

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1901 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2489) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean Glavany (précise que les collectivités territoriales, dans le domaine de leurs compétences respectives, apportent leur concours aux établissements d'enseignement privés dans les conditions prévues par la loi) (p. 2490).

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de M. Jean Glavany (précise que les établissements privés ou subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec l'Eglise catholique doivent respecter le principe de laïcité de l'enseignement) (p. 2491).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1902 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean Glavany (étend aux établissements privés d'enseignement secondaire sous contrat les règles de mise en œuvre du schéma prévisionnel des formations et du programme prévisionnel des investissements applicables aux établissements d'enseignement publics) (p. 2494) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 2 corrigé de M. Marc Le Fur et 126 de M. Claude Demassieux (rédactionnels) (p. 2494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean Glavany (vise à mettre fin aux avantages consentis à certains établissements privés techniques ou agricoles bénéficiant de fonds publics supérieurs à ce qui est dépensé pour les établissements publics ; interdit d'imputer les aides à l'investissement des établissements secondaires privés sur la D.R.E.S. – dotation régionale d'équipement scolaire – ou la D.D.E.C. – dotation départementale d'équipement des collèges) (p. 2494) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 125 rectifié de M. Claude Demassieux et 606 de M. Marc Le Fur (prévoient la participation de représentants des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation) (p. 2495) ;

– *défavorable* aux amendements nos 410 à 504 de M. René Carpentier (excluent respectivement chaque département de métropole du champ d'application de l'article) (p. 2499).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) (p. 2500) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1946 de M. Jean Glavany (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2500) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1945 de M. Jean Glavany (supprime la mention du respect du caractère propre des établissements privés d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1947 de M. Jean Glavany (précise que l'aide des collectivités locales intervient dans les conditions de la loi Falloux) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1948 de M. Jean Glavany (supprime la libre fixation par les collectivités locales, dans les limites de l'aide apportée aux établissements publics, des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1949 de M. Jean Glavany (supprime la libre fixation par les collectivités locales des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1950 de M. Jean Glavany (impose aux collectivités locales de décider leurs interventions à l'unanimité de leur organe délibérant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502) ;

– *défavorable* aux sous-amendements nos 1905 à 1914 de M. Jean Glavany (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 1 p. 100, 2 p. 100, 3 p. 100, 4 p. 100, 5 p. 100, 10 p. 100, 15 p. 100, 20 p. 100, 25 p. 100 et 50 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2503 à 2506) ;

– *défavorable* aux sous-amendements nos 1926 à 1935 de M. Jean Glavany (étendent aux communes respectivement de moins de 500 000, 200 000, 100 000, 75 000, 50 000, 40 000, 30 000, 25 000, 20 000 et 15 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2507 à 2510) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1936 de M. Jean Glavany (étend aux communes de moins de 10 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2510) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1951 de M. Jean Glavany (de précision) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2529) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1968 de M. Jean Glavany (précise que les établissements privés visés à l'article sont soumis aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2530) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1956 de M. Jean Glavany (prévoit la consultation préalable du conseil de l'éducation nationale institué dans chaque académie sur les aides aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2530) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1955 de M. Jean Glavany (interdit aux établissements d'enseignement privés de recevoir des subventions publiques pendant leurs cinq premières années d'activité) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2531) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1953 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « conduire à une diminution des aides accordées aux établissements publics situés sur le territoire de la collectivité concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2531) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1952 de M. Jean Glavany (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « aboutir à une augmentation de la pression fiscale dans la collectivité territoriale concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2532) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1960 de M. Jean Glavany (interdit de prélever les aides aux établissements privés sur les montants reçus au titre de la D.R.E.S. ou de la D.D.E.C.) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2533) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1957 de M. Jean Glavany (limite le bénéfice des aides à l'investissement aux établissements d'enseignement privés qui justifient de « cinq années d'existence ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2533) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1958 de M. Jean Glavany (précise que les parents d'élèves des établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1961 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « doit respecter strictement la liberté de conscience ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1962 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « accueillent tous les enfants sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2535) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1963 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « ont la liberté d'adhérer à l'association de leur choix ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2536) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1964 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de nouvelles classes de l'enseignement privé tant que l'effectif moyen de ces classes est inférieur à celui des classes correspondantes des établissements publics dans le département) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2537) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1966 de M. Jean Glavany (prévoit le remboursement des aides à l'investissement en cas de cessation totale ou partielle de l'activité d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1967 de M. Jean Glavany (prévoit la signature d'une convention précisant l'affectation de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1954 de M. Jean Glavany (étend le champ d'application de l'article aux établissements techniques et agricoles privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1959 de M. Jean Glavany (précise que le décret d'application de l'article prévoit les contreparties attendues des bénéficiaires de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1965 de M. Jean Glavany (précise que les formations dispensées par les établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement respectent le schéma prévisionnel des formations et le programme prévisionnel des investissements applicables dans la région) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2539) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean Glavany (dispose que les aides de toute nature apportées par les collectivités publiques à des établissements d'enseignement privés ne peuvent excéder le montant des dépenses correspondantes effectuées pour les établissement d'enseignement public) (p. 2500).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (précise qu'en cas de cessation totale ou partielle d'activité, de résiliation du contrat ou de changement d'affectation des locaux, l'aide attribuée fait l'objet d'un remboursement au moins égal à la valeur vénale des investissements qu'elle a financés) (p. 2545).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 60 de M. Jean Glavany, 407 de M. René Couanau et 1903 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2549).

Contrats d'association.

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2556) ;

– *son* amendement n° 409 : devenu sans objet (p. 2559).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 408 du Gouvernement (étend le champ d'application de la proposition de loi aux collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 2572).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* aux amendements nos 128 à 133 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2577) ;

– *défavorable* aux amendements nos 288 à 305 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2582).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2592) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3069 de M. Claude Bartolone (limite le champ d'application de l'amendement aux établissements secondaires bénéficiant d'une aide à l'investissement versée par une collectivité publique) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2593) ;

– *défavorable* aux sous-amendements nos 3070, 3071, 3072 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2593, 2594) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3073 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements visés veillent au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2595) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3074 de M. Didier Mathus (dispose que les parents d'élèves élus dans ces mêmes conseils doivent obligatoirement donner leur avis sur les projets de subventions publiques) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2596) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3075 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves de l'enseignement privé subventionné sont libres d'adhérer à l'association de parents d'élèves de leur choix) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2597) ;

– *défavorable* aux sous-amendements n[os] 3076 et 3077 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (p. 2597) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3078 de M. Claude Bartolone (dispose que les associations de parents d'élèves veillent à l'absence de discrimination dans l'accueil des enfants) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (p. 2597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3079 de M. Claude Bartolone (limite le champ d'application de l'amendement aux établissements d'enseignement secondaire qui bénéficient d'aide à l'investissement de la part des collectivités locales) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3080 de M. Claude Bartolone (rédactionnel) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3081 de M. Claude Bartolone (dispose que le caractère propre des établissements ne peut être opposé au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2599) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3082 de M. Claude Bartolone (dispose que l'enseignement des établissements en cause respecte les mêmes programmes que celui dispensé dans les établissements publics) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2599) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement dispensé dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2600) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions tant que l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des classes ou divisions correspondantes des établissements publics situés dans le même département) (p. 2600) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Glavany (limite la perception de la taxe d'apprentissage par certains établissements privés ; crée des fonds régionaux de péréquation de cette taxe entre les établissements scolaires et un fonds national de péréquation de son produit entre les régions) (p. 2601).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Glavany (prévoit l'avis conforme des conseils académiques de l'éducation nationale sur le respect des conditions d'attribution de l'aide des collectivités locales) (p. 2602) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement secondaire sous contrat subventionnés aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) (p. 2603).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 406 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'activité aux établissements d'enseignement privés pour recevoir une subvention publique) (p. 2604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean Glavany (abroge l'article 69 de la loi Falloux hormis pour les travaux exigés par les commissions départementales de sécurité) (p. 2604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean Glavany (dispose que les investissements des établissements d'enseignement privés respectent les schémas prévisionnels de formation et tiennent compte des programmes de construction des établissements d'enseignement publics) (p. 2605) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la Nation garantit l'égal accès des enfants à l'instruction) (p. 2605) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Glavany (dispose que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat) (p. 2606) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean Glavany (dispose qu'en cas de fermeture de classes en zone rurale, l'école publique est sauvegardée en priorité) (p. 2606) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés sont tenus de se conformer aux principes de la laïcité républicaine) (p. 2607) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés assurent les missions de service public de l'éducation nationale) (p. 2607) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean Glavany (précise que les missions de service public qui s'imposent aux établissements privés subventionnés sont notamment l'accueil de tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2608) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement privé hors contrat subventionné est soumis aux obligations du service public de l'éducation) (p. 2608) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux obligations de formation des enseignants qui incombent au service public de l'éducation) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux mêmes obligations de programme que celles du service public de l'éducation) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean Glavany (garantit l'égalité de traitement des associations de parents d'élèves) (p. 2609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement d'enseignement privé sous contrat respecte dans son projet éducatif les principes constitutionnels qui s'imposent au service public de l'enseignement) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour bénéficier d'une aide publique) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour conclure un contrat d'association) (p. 2610) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Jean Glavany (précise qu'en ce qui concerne les classes des écoles maternelles et les classes enfantines, le contrat d'association fixe la participation de la commune dans laquelle ces classes sont implantées, sans qu'elle puisse dépasser le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe) (p. 2611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux classes d'écoles maternelles privées ne peuvent excéder ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux établissements privés du second degré par les collectivités territoriales ne peuvent excéder 5 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) ; rectifié (plafond de 6 p. 100) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 rectifié de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du second degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée au président du conseil général ou du conseil régional pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) (p. 2613) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du premier degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et du maire) (p. 2613) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (fixe les conditions auxquelles l'autorité académique soumet l'agrément d'un établissement d'enseignement privé) (p. 2614) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires, enfantines ou maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2614) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2615) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2616) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes du second degré aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2617) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean Glavany (précise les conditions mises à la conclusion d'un contrat d'association) (p. 2618) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jean Glavany (autorise les collectivités territoriales à organiser et prendre en charge, au titre du contrat d'association, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement sous réserve que les avantages ainsi accordés n'excèdent pas ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 95 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la dotation d'emplois affectée pour l'enseignement aux établissements privés sous contrat est déterminée chaque année par la loi de finances, par référence aux effectifs des élèves accueillis, par degré et cycle d'enseignement et par type de formation, dans les établissements d'enseignement public, compte tenu des contraintes spécifiques des établissements d'enseignement public liées aux conditions démographiques, sociales, linguistiques ou climatiques) (p. 2620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre toutes les communes intéressées et fixe le mode de calcul de ces dépenses par référence à l'enseignement public) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean Glavany (précise la rémunération des personnels enseignants et les dépenses pédagogiques prises en charge dans les classes sous contrat) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean Glavany (dispose que les ressources publiques d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent avoir pour résultat de le placer dans une situation portant atteinte « au principe d'égalité de tous devant l'éducation ») (p. 2622) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions lorsque l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des établissements publics d'enseignement du département pour des classes ou divisions correspondantes) (p. 2623) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean Glavany (fixe la composition des commissions d'agrément et d'emploi) (p. 2623) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Jean Glavany (fixe la composition et la compétence de commissions d'harmonisation) (p. 2624) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions publiques ne doivent pas aboutir à un enrichissement de la personne propriétaire de l'établissement privé sous contrat) (p. 2625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 105 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que les personnes propriétaires d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent s'enrichir indûment à l'occasion notamment de la fermeture d'un tel établissement) (p. 2627) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (dispose que « les aides allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas nuire au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics ») (p. 2628) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean Glavany (dispose que « les subventions publiques allouées aux associations ne peuvent être détournées de leur fin en vue d'être reversées aux établissements d'enseignement privés ») (p. 2629) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à l'augmentation de la pression fiscale des collectivités territoriales ni à la diminution des subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2629) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à augmenter la pression fiscale des collectivités territoriales) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à diminuer les subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur la prévention sanitaire) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur le respect de l'obligation scolaire) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur les locaux et installations) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (prévoit l'extinction du contrat d'association si l'établissement d'enseignement privé n'est plus rattaché à un établissement d'intérêt public) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (prévoit un régime d'extinction du contrat simple applicable dans les six années suivant la promulgation de la loi) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (permet à la commune de subordonner sa participation financière aux classes sous contrat à la condition que l'enseignement soit assuré, à l'expiration d'une période de huit années, par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (prévoit la représentation des parents d'élèves aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements privés subventionnés) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves exercent librement leur choix à l'égard des établissements d'enseignement privés en fonction de leur projet éducatif) (p. 2634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (dispose que tout parent qui souhaite inscrire un élève dans un établissement d'enseignement privé sous contrat reçoit le projet éducatif dudit établissement) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean Glavany (reconnaît aux candidats admis à un concours de l'enseignement public qui demandent à exercer dans un établissement privé sous contrat la possibilité de choisir entre la qualité de titulaire de l'enseignement public et celle de contractuel de droit public) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (précise que le catactère propre de l'établissement ne peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement ni un motif de sanction fondé sur des comportements relevant de la vie privée des enseignants) (p. 2635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean Glavany (dispose que « les réunions tenues dans les locaux d'établissement d'enseignement sous contrat restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public ») (p. 2636) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (dispose qu'« il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les établissements d'enseignement primaire et secondaire sous contrat ») (p. 2636).

Après l'article 4 (amendements précédemment réservés) :

Son intervention à la suite de la demande d'application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution par le Gouvernement : amendements non examinés par la commission (p. 2637).

Son intervention lors des explications de vote :

Constitution :
- article 72 (p. 2640) ;
- principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2640).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : déconcentration (p. 3406).

Enseignement :
- échec scolaire (p. 3407) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 3406).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3406) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3407) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3407).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3406).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3406).

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 35 corrigé : non soutenu (p. 3777).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 36 rectifié : non soutenu (p. 3788).

Après l'article 43 :

– *son* amendement n° 473 : non soutenu (p. 3844).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5369).

Audiovisuel : télévision : chaîne éducative (p. 5369).

Bourses et allocations d'études : bourses (p. 5369).

Education physique et sportive (p. 5369).

Enseignants : revalorisation (p. 5369).

Enseignement privé :
- aide de l'Etat (p. 5369) ;
- dépenses d'investissement : régime et mission Vedel (p. 5369).

Enseignement secondaire : collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5370).

Enseignement technique et professionnel :
- contenu, moyens et portée (p. 5369) ;
- lycées professionnels (p. 5369).

Enseignements artistiques (p. 5369).

Etablissements scolaires :
- chefs d'établissements (p. 5369) ;
- laïcité : respect (p. 5369, 5370).

Famille : allocation de rentrée scolaire (p. 5369).

Jeunes : formation : contenu et rôle (p. 5369).

Lois :
- loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques (p. 5369) ;
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 5369) ;
- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 5369).

Ministère de l'éducation nationale : direction de l'évaluation et de la prospective (p. 5369).

Personnel non enseignant :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5369) ;
- psychologues et rééducateurs : effectifs et statut (p. 5369).

Politique de l'éducation :
- contenu et évolution (p. 5368) ;
- dépense nationale d'éducation : évolution (p. 5368).

Professions médicales et para-médicales : médecine scolaire : prévention (p. 5369).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5369).

Vote des crédits :

Après l'article 51 :

– *soutient* l'amendement n° 17 de M. Serge Lepeltier (exonère les établissements d'enseignement privés du versement pour dépassement du plafond légal de densité ; gage cette mesure, pour les communes et les départements, par une augmentation de leur attribution de dotation globale de fonctionnement ; gage cette dernière augmentation, pour l'Etat, par une majoration des droits de consommation sur le tabac) (p. 5407) : retiré (p. 5408).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Universités : universités nouvelles (p. 5818).

BOURGASSER (Alphonse)

Député de la Moselle

(10e circonscription)

Apparenté U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Pierre Lang, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur la stratégie industrielle en matière d'exploitation charbonnière et plus particulièrement sur les perspectives du bassin houiller lorrain (n° 325) [24 juin 1993].

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de l'**emploi dans les régions frontalières** au regard de la construction européenne **(n° 607)** [19 octobre 1993].

Rapport sur la proposition de résolution (n° 325), de M.Pierre Lang, tendant à la constitution d'une **commission d'enquête sur la stratégie industrielle en matière d'exploitation charbonnière** et plus particulièrement sur les perspectives du **bassin houiller lorrain (n° 643)** [20 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Après l'article 42 :

– *son* amendement n° 648 : non soutenu (p. 3840).

BOUSQUET (Jean)

Député du Gard

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Communautés européennes :

– Europe sociale (p. 3436) ;

– harmonisation fiscale (p. 3436).

Entreprises :

– organisation du travail (p. 3436) ;

– rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3436).

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3436).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3436).

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : article L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 571 soutenu par M. Didier Bariani (généralise l'application de l'article) (p. 3624) : retiré (p. 3625) ;

– *son* amendement n° 572 (exclut du rapport unique l'information sur les modifications de l'équipement et des méthodes de production et d'exploitation) : retiré (p. 3626).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 573 : retiré (p. 3628).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 574 soutenu par M. Didier Bariani (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3658) : retiré (p. 3660) ;

– *son* amendement n° 575 (dispose que la convention ou l'accord collectif étendu peut prévoir un allongement collectif de la durée du travail) : retiré (p. 3661).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 576 : non soutenu (p. 3697).

BOUTIN (Christine)

Député des Yvelines

(10e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre du conseil supérieur de l'adoption [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Rapporteur d'information sur la relation enfants-télévision [17 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **améliorer l'information des conseillers municipaux (n° 362)** [22 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **organiser l'information des parlementaires sur les avant-projets de loi soumis à une procédure consultative (n° 363)** [22 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer le respect de l'intégrité de la personne (n° 364)** [22 juin 1993].

Proposition de loi relative à **l'affiliation à l'assurance maladie des étudiants handicapés (n° 365)** [22 juin 1993].

Proposition de loi assurant le maintien des **prestations familiales** aux **grands enfants** des **familles nombreuses (n° 544)** [23 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Budgétisation des prestations familiales** : mise en œuvre ; masse affectée aux caisses ; budget annexe : création [19 mai 1993] (p. 576).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Démographie (p. 1930).

Entreprises :

- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1929) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1929).

Famille : politique familiale (p. 1930, 1931).

Sécurité sociale :

- allocations familiales : budgétisation (p. 1929 à 1931) ;
- C.N.A.F. : budget annexe : création (p. 1930) ;
- C.N.A.F. : exonérations de cotisation : compensation (p. 1929) ;
- C.N.A.F. : résultats financiers (p. 1930).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : articles L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *ses observations* (p. 1953) :

Lois : projet de loi-cadre sur le financement des allocations familiales.

Lois de finances : budgets annexes : financement des allocations familiales.

Prestations familiales : allocations familiales : budgétisation : compensation et conséquences.

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 47 (prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur les subventions accordées par l'État à la Caisse nationale d'allocations familiales en contrepartie de la budgétisation de prestations familiales) : adopté après rectification (p. 1958).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que l'Etat versera aux régions, en 1993, une dotation exceptionnelle pour financer les actions engagées en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement de juillet 1993 à juin 1994) (p. 1976).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1993] :

Après l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de M. Jean Glavany (précise que les établissements privés ou subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec l'Eglise catholique doivent respecter le principe de laïcité de l'enseignement) (p. 2491).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Démographie : natalité (p. 3004).

Emploi : préretraites (p. 3003).

Famille :

- politique familiale (p. 3004, 3005) ;
- prestations familiales : évolution (p. 3005).

Femmes : retraites : carrières courtes, majorations et validations pour enfants (p. 3005).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3005).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3003 à 3005) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3003) ;
- régimes par répartition (p. 3004, 3005) ;
- revalorisation des pensions (p. 3005) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3004).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3003).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *ses observations* (p. 3067).

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (exclut du fonds les dépenses afférentes aux majorations de pensions accordées en fonction du nombre d'enfants) : retiré (p. 3072).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *son* amendement n° 57 (ramène à 0,9 p. 100 le taux de la contribution sociale généralisée dont le produit est affecté au fonds) : devenu sans objet (p. 3073).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 58 (affecte une part du produit des contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement à la couverture des charges de l'assurance vieillesse) : devenu sans objet (p. 3075).

Avant l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 59 corrigé de M. Etienne Pinte (prévoit un dispositif de revalorisation des prestations familiales en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix à la consommation et comprenant une régularisation en fonction de l'évolution des prix constatée) (p. 3102) : vote réservé (p. 3102) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3110).

Article 12 nouveau *(rapport au Parlement sur les dépenses non contributives de retraite) :*

– *son* amendement n° 60 (prévoit le dépôt d'un rapport bisannuel sur la situation des familles nombreuses au regard des régimes de retraite) : adopté (p. 3108).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 956 du Gouvernement (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou troisième salarié aux entreprises des zones rurales des départements d'outre-mer et des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradés définis en application de l'article 26 de la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991) (p. 3513).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 946 : non soutenu (p. 3719).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : article L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 149 rectifié : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 15 :

– *ses* amendements n°s 248, 249 et 250 : non soutenus (p. 6612).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7069, 7070).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : « exception culturelle » (p. 7069).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7069, 7070).

Radiodiffusion : réseaux radiophoniques (p. 7069).

Télévision : chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7069).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* :

– *favorable* (p. 7097).

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Alain Griotteray (impose à la chaîne une obligation de défense de la langue française et de la francophonie) (p. 7103).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7115).

Article 48-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *son* amendement n° 83 (permet aux associations familiales reconnues par l'Union nationale des associations familiales de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) : adopté (p. 7118).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : article 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7135).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 86 (impose aux services de radiodiffusion de programmer des œuvres musicales et des chansons pour 40 p. 100 au moins créées ou interprétées par des auteurs, compositeurs et artistes français ou francophones) (p. 7138) : retiré (p. 7139) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française ») (p. 7139).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : article 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* aux amendements n°s 88 de M. Michel Pelchat et 101 de M. Robert-André Vivien (portent ce même plafond à 150 millions d'habitants) (p. 7144).

Après l'article 10 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7153).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite.

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] (p. 7395) :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble.

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution ;

– peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France.

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions relatives à la « grâce judiciaire ») (p. 7408).

Article 13 *(abrogations) :*

– *ses observations* (p. 7432, 7433).

Femmes : auto-avortement : pénalisation par le nouveau code pénal puis dépénalisation dans la loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : rétablissement de la pénalisation.

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 41 (rétablit la pénalisation de l'auto-avortement) (p. 7434) : rejeté (p. 7435).

BOUVARD (Loïc)

Député du Morbihan

(4e circonscription)

U.D.F.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre),* sur sa demande d'obtenir du Gouvernement qu'il reçoive les présidents de groupe avant la signature, par la France, de l'accord sur les oléagineux [8 juin 1993] (p. 1148).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assemblée nationale : incidents : fait personnel (p. 2989).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin),* sur l'irrecevabilité opposée à certains amendements du groupe socialiste [13 octobre 1993] (p. 4157).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier),* sur l'irrecevabilité opposée à certains amendements du groupe socialiste [13 octobre 1993] (p. 4158).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin),* demandant une suspension de séance [15 octobre 1993] (p. 4297).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget :

Son intervention : poursuite du débat jusqu'à son terme au cours de la présente séance [16 novembre 1993] (p. 5888, 5889).

Répond au rappel au règlement de : *Chevènement (Jean-Pierre),* sur sa demande de modification de l'ordre du jour, afin d'organiser un débat sur l'union monétaire [26 octobre 1993] (p. 4897).

Répond au rappel au règlement de : *Garrigue (Daniel) :* reconnaît qu'il est difficile d'arriver dans les cinq minutes suivant l'annonce d'un scrutin public, en venant du 101, rue de l'Université ou du 233, boulevard Saint-Germain [26 octobre 1993] (p. 4897).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Briane (Jean) :* rappelle la nécessité d'examiner la proposition de résolution relative à la proposition de directive communautaire sur le vote des citoyens de l'Union européenne aux élections européennes avant le Conseil des ministres de l'Union européenne du 6 décembre prochain (p. 6877).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin),* sur sa demande de report de la discussion sur la proposition de résolution précitée (p. 6877).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick),* sur son regret du retrait du projet de loi de l'ordre du jour (p. 8103).

En qualité de député :

– Projet de loi portant transposition de la directive du conseil n° 90/377/C.E.E. du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité (n° 35).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique de l'énergie : rôle (p. 1542).

Centrales nucléaires : parc (p. 1542).

Electricité et gaz : monopole et droit communautaire (p. 1542).

Environnement : politique de l'énergie : rôle (p. 1542).

Politique énergétique : débat national, débat parlementaire : nécessité (p. 1542).

Projet de loi : portée et limites (p. 1543).

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 4 (prévoit la communication par E.D.F. à l'autorité administrative française des conditions de ses contrats à l'exportation) (p. 1545) : adopté (p. 1546).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Elevage : crise et remèdes (p. 4696).

Régions : Bretagne (p. 4696).

BOUVARD (Michel)

Député de la Savoie

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Transitaires** : transitaires et commissionnaires en douane : reconversion ; plan social : salaires et primes aux entreprises ; congés de formation ; financement : Etat et Communauté européenne [23 juin 1993] (p. 2100).

– **Régions victimes des intempéries** : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : politique de prévention : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3933, 3934).

orales sans débat :

– **n° 52,** posée le 11 mai 1993 : **électricité et gaz (lignes à haute tension – pollution et nuisances – Rhône-Alpes)** (p. 364). Appelée le 13 mai 1993 : parc électronucléaire : surcapacité ; ligne transfrontière à haute tension : mission d'information ; développement touristique : pénalisation (p. 446, 447, 448).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 990)

Logement et habitat (p. 989).

Zones rurales : désertification (p. 990).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Commerce extérieur : balance des échanges touristiques (p. 4473).

Communes : rôle et moyens (p. 4474).

Emploi : tourisme et créations d'emplois (p. 4473).

Formation professionnelle et promotion sociale : nécessité, moyens engagés (p. 4474).

Hôtellerie et restauration : hôtellerie indépendante : modernisation (p. 4473).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4473).

Organismes et structures :
- Agence française de l'ingénierie touristique (p. 4474) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4474).

Politique économique et sociale : conjoncture et tourisme (p. 4473).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 4474).

Tourisme :
- sports d'hiver (p. 4474) ;
- tourisme associatif : moyens (p. 4474) ;
- tourisme : connaissances statistiques : amélioration (p. 4474) ;
- tourisme culturel (p. 4474) ;
- tourisme rural : rôle et moyens (p. 4474).

Vacances scolaires : calendrier (p. 4474).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Rhône-Alpes (p. 5329).

Transports ferroviaires : T.G.V. transalpin : Lyon-Milan (p. 5329).

Transports fluviaux : voies navigables : travaux de restauration (p. 5324).

– **Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).**

Première lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (modifie les articles 33, 34 et 35 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 8081).

– **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 6898, 6899).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6897).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6897, 6898) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6897).

Finances locales : transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6898).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6897).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 135 de M. Pierre Albertini (majore, pour les communes dans lesquelles le nombre d'étudiants excède 15 p. 100 de la population totale, la population prise en compte d'un habitant pour cinq étudiants) (p. 6931) : rejeté (p. 6932).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *favorable* à l'amendement n° 54 rectifié de la commission (inclut dans l'effort fiscal le montant des exonérations de taxe d'habitation consenties par la commune) (p. 6935).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 167 de M. André Gérin et 192 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6947).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *soutient* l'amendement n° 147 de M. Bernard Accoyer (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité rurale ne peuvent être inférieurs à 680 millions de francs) : retiré (p. 6954).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *soutient* l'amendement n° 152 de M. Bernard Accoyer (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : retiré (p. 6978) ;

– *soutient* l'amendement n° 153 de M. Bernard Accoyer (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) : retiré (p. 6986).

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6984).

Article 15 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 141 (dispose que la population prise en compte pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement est, pour les communes de moins de 9 000 habitants, majorée d'un habitant pour quatre étudiants régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de la commune) : retiré (p. 6992).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de M. Michel Inchauspé (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : devenu sans objet (p. 7001) ;

– *son* amendement n° 14 (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7001) : rejeté (p. 7002).

Avant l'article 27 :

Rappel au règlement : fait part de son sentiment que des erreurs ont été commises dans le décompte des votes sur certains amendements (p. 7006).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7991).

Départements : solidarité et crédits réservés à la dotation minimale.

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7998).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'Etat peut accorder des subventions aux communes pour la construction et la réfection d'établissements publics d'enseignement primaire ou technique) (p. 8003) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) (p. 8010) ;

Assemblée nationale : règlement : article 54-6 : lien entre les interventions et le sujet des débats.

– *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de ses convictions philosophiques) (p. 8011).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6426).

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6427).

Communautés européennes : accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6426, 6427).

Electricité :

– Compagnie nationale du Rhône : rapprochement avec le groupe Péchiney (p. 6427) ;

– tarification, « péréquation » (p. 6426).

Emploi (p. 6427).

Energie : spécificité (p. 6426).

Energie nucléaire (p. 6427).

Environnement : paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6427).

Politique énergétique :

– généralités et contexte international (p. 6426) ;

– énergies renouvelables (p. 6426) ;

– indépendance énergétique (p. 6427).

Secteur public : électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6426, 6427).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Agriculture : agriculture de montagne (p. 6726, 6727).

Environnement : lignes à haute tension (p. 6705).

Lois : loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985 et loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 (p. 6726, 6727).

Tourisme et loisirs :

– châlets d'alpage (p. 6726) ;

– parcs nationaux et régionaux (p. 6726).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 53 (permet la construction et l'amélioration des chalets d'alpage exclusivement destinés aux activités agricoles) (p. 6811) : retiré (p. 6812) ;

– *son amendement* n° 49 (permet la restauration, la construction et l'extension des chalets d'alpage utilisés pour l'exercice d'une activité professionnelle) (p. 6811) : retiré (p. 6812) ;

– *son amendement* n° 50 (permet l'achèvement des constructions autorisées préalablement à l'entrée en vigueur de la loi « montagne » mais qui n'ont pu être achevées compte tenu des difficultés d'accès ou de circonstances climatiques défavorables) : retiré (p. 6812) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Denis Merville (renforce les droits des administrés lorsqu'un pylône est implanté en violation des règles d'urbanisme) (p. 6815).

BOYON (Jacques)

Député de l'Ain

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Vice-président de cette assemblée [*J.O.* du 3 juin 1993] (p. 8091).

Rapporteur pour avis du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208) [9 juin 1993].

DEPOTS

Avis déposé au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 208) portant **règlement définitif du budget de 1991 (n° 352)** [16 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Industrie française du poids lourd : emploi et activité ; accord Renault-Volvo ; Rhône-Alpes et Bourg-en-Bresse : sites de production essentiels [2 juin 1993] (p. 1012).

– Moratoire sur les essais nucléaires : essais nucléaires : moratoire ; explosion en Chine : conséquences ; expériences en matière de simulation ; livre blanc sur la défense [13 octobre 1993] (p. 4132, 4133).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 14 :

– *favorable* à l'amendement n° 154 de la commission (dispose que les Français par filiation appartenant à la deuxième génération née à l'étranger peuvent acquérir la nationalité française par déclaration ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 481) ;

– *son* sous-amendement n° 155 (étend le dispositif de l'amendement aux conjoints survivants d'anciens combattants des armées françaises ou alliées) à l'amendement n° 154 de la commission (p. 480) : adopté (p. 481).

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Article 2 *(procédure normale d'inspection) :*

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 10 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (introduit, dans le cas d'une demande d'inspection portant sur un lieu privé, la notion de « délais compatibles avec ceux fixés à la section 8 du protocole sur l'inspection ») (p. 1100).

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Rapporteur pour avis de la commission de la défense.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Défense :
- dépenses (p. 2075) ;
- dépenses d'équipement (p. 2075, 2076) ;
- opérations extérieures (p. 2076).

Finances publiques :
- crédits : répartition : modification (p. 2075, 2076) ;
- crédits : reports (p. 2076).

Lois de règlement : objet (p. 2075).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4685).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4685).

Recherche : recherche publique : pôles de recherche ; rapport de M. Pierre Feillet (p. 4686).

Régions : Rhône-Alpes (p. 4686).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Français : langue : action culturelle : moyens (p. 5109).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Ain (p. 5341, 5342).

Transports ferroviaires :
- ligne Bourg-en-Bresse – Genève : électrification (p. 5342) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône : études et financement (p. 5342) ;
- T.G.V. Sud-Est : liaison Mâcon – Bourg-en-Bresse – Genève : opportunité (p. 5342).

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5690).

Armée de l'air : effectifs : réduction (p. 5690).

Armée de terre : professionnalisation (p. 5690).

Armements classiques : avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5690).

Armements nucléaires stratégiques :
- dissuasion nucléaire : doctrine (p. 5690) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5690).

Industries d'armement :
- commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5691) ;
- coopération européenne : nécessité (p. 5691) ;
- entreprises publiques : recapitalisation : rôle de l'Etat actionnaire (p. 5691) ;
- Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.-Industries) : difficultés et restructurations (p. 5691).

Lois de finances : lois de finances et mesures de régulation budgétaire ultérieures : contrôle du Parlement (p. 5691).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5690) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5691).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Enseignement technologique : plasturgie (p. 5824).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *son amendement* n° 125 (soumet aux principes de publicité et met en concurrence les sociétés d'économie mixte exerçant l'activité de construction ou de réhabilitation de logements sociaux) (p. 6806) : rejeté (p. 6807).

BRAINE (Jean-Pierre)

Député de l'Oise

(7e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

BRANGER (Jean-Guy)

Député de la Charente-Maritime

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Soutien des Forces) [12 mai 1993].

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome X : **Défense : Soutien des Forces (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation des P.M.E.** : emprunts : P.M.E. : financement : incitations fiscales [10 novembre 1993] (p. 5748, 5749).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (améliore le régime des réductions d'impôts afférentes aux emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale) (p. 4283).

Logement et habitat : accession à la propriété.

Avant l'article 10 :

– *soutient* l'amendement n° 192 de M. Francisque Perrut (institue une taxe de 50 centimes sur les disques et cassettes dont le produit serait affecté à un fonds spécial de solidarité en faveur des handicapés) (p. 4341, 4342) : retiré (4343).

Deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour le soutien des forces [9 novembre 1993] :

« Livre blanc » sur la défense (p. 5686).

Ministère de la défense :

– service des essences des armées : restructuration (p. 5686) ;
– Service d'information et de relations publiques des armées (S.I.R.P.A.) (p. 5686) ;
– service de santé des armées (p. 5685, 5686).

BRAOUEZEC (Patrick)

Député de la Seine-Saint-Denis

(2e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : relations culturelles internationales) [8 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **garantir l'emploi des travailleurs victimes d'une maladie prolongée (n° 176)** [11 mai 1993].

Proposition de loi relative aux **annuités d'assurance des pères de famille ayant élevé seuls un ou plusieurs enfants (n° 277)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **reconnaître aux communes le droit de moduler les tarifs des écoles municipales de musique et de danse en fonction des ressources des usagers (n° 294)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux collectivités locales de se constituer partie civile dans le cadre des affaires de drogue (n° 436)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **Affaires étrangères : relations culturelles internationales (n° 581)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat aux élections législatives, sénatoriales ou présidentielles (n° 791)** [3 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat à un mandat électif (n° 808)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Volet culturel du G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. et audiovisuel ; droits d'auteur : exception générale [19 mai 1993] (p. 584).

- **Gratuité des transports pour les chômeurs** : chômeurs : frais de recherche d'emploi : transports S.N.C.F. et R.A.T.P. : gratuité [24 novembre 1993] (p. 6289).

orales sans débat :

- **n° 58**, posée le 11 mai 1993 : **Plan (XI° Plan – élaboration)** (p. 365). Appelée le 13 mai 1993 : débat public : organisation ; régions : association (p. 445, 446).

- **n° 77**, posée le 25 mai 1993 : **drogue (lutte et prévention – poursuites judiciaires – constitution de partie civile par les maires)** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : association des citoyens à la lutte contre la drogue ; projet de loi (p. 755, 756).

- **n° 130**, posée le 15 juin 1993 : **produits de luxe (Christofle – emploi et activité – Saint-Denis)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : délocalisation au Brésil ; consommation : baisse (p. 1740, 1741).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Administration : services publics : implantation (p. 170).

Aménagement du territoire : schéma directeur de l'Ile-de-France (p. 170).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 170).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 170).

Communes :
- La Plaine-Saint-Denis (p. 170) ;
- Le Raincy (p. 170) ;
- Neuilly (p. 170).

Finances locales : taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 170).

Logement et habitat :
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 170) ;
- logement social : offre et définition (p. 170).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 170) ;
- crédits : montant et déconcentration (p. 170) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 170) ;
- objectifs (p. 170) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 169, 170).

- **Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1992] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 358).

Principaux thèmes développés :

Etrangers : intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 358).

Nationalité :
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 358) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 358).

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*
- *défavorable* (p. 466).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français)* :
- *défavorable* (p. 476, 477).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*
- *son* amendement n° 48 soutenu par M. René Carpentier (dispose que les créances seront remboursées si les redevables prennent l'engagement de négocier avec les syndicats pour que 10 p. 100 du temps de travail soit consacré à la formation professionnelle) (p. 782) : rejeté (p. 783).

Article 20 *(barème de l'aide personnalisée au logement) :*
- *son* amendement n° 79 (de suppression) (p. 895) : rejeté (p. 896).

- **Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Bocquet (Alain)* (p. 1381, 1384) : rejetée au scrutin public (p. 1384).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Etats-Unis : contrôles d'identité et répression de la délinquance (p. 1382).

Assemblée nationale : règlement : motion de renvoi en commission : signification et détournement de procédure (p. 1384).

Conseil constitutionnel : décisions des 19 et 20 janvier 1981 et du 26 août 1986 (p. 1382).

Contrôles d'identité :
- généralités et historique (p. 1382) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1382) ;
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1382) ;
- législation actuelle : loi n° 56-1004 du 3 septembre 1986 dite « loi Pasqua » : application et limites (p. 1382).

Délinquance et criminalité :
- généralités et statistiques (p. 1383) ;
- prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1382).

Drogue : lutte contre (p. 1383).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté d'aller et de venir (p. 1382) ;
- projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1382).

Etrangers : projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1382, 1383).

France : crise économique et sociale : choix politiques du Gouvernement (p. 1382, 1383).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1382).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1382).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : « gages » à la droite « sécuritaire » (p. 1383).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1382, 1383).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *soutient* l'amendement n° 19 de M. André Gérin (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du Procureur de la République) (p. 1386) : rejeté (p. 1387).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 76 rectifié soutenu par M. Rémy Auchedé (autorise les associations de lutte contre la toxicomanie régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à exercer les droits reconnus à la partie civile) : rejeté (p. 2861) ;

– *son* amendement n° 77 rectifié soutenu par M. Rémy Auchedé (autorise les collectivités locales à exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les affaires de drogue et de trafic de stupéfiants) (p. 2861) : rejeté (p. 2862).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : articles L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 739 corrigé soutenu par M. Michel Grandpierre (permet à l'inspecteur du travail d'exiger, « pour mener les enquêtes contre les discriminations de tous ordres », la production des mêmes documents qu'en cas de contrôle en matière de travail clandestin) : rejeté (p. 3632).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* (p. 3777).

– *soutient* l'amendement n° 291 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3778) : rejeté (p. 3779).

Après l'article 38 :

– *soutient* l'amendement n° 428 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis comprend des représentants des organisations syndicales représentatives des entreprises et des apprentis) (p. 3791) : rejeté (p. 3792) ;

– *soutient* l'amendement n° 303 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée minimum de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis est égale à 500 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat d'apprentissage) : rejeté (p. 3792) ;

– *soutient* l'amendement n° 431 de M. Maxime Gremetz (impose de mentionner dans le contrat d'apprentissage l'interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit) (p. 3792) : rejeté (p. 3793).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 738 (supprime la possibilité de conclure des conventions de collaboration entre l'A.N.P.E. et le réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes ; crée une instance représentative du bassin d'emploi chargée d'établir un programme de développement de la formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique et d'aménagement du temps de travail) : devenu sans objet (p. 3862).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 315 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de consulter les comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi sur les contrats de progrès quinquennaux conclus entre l'Etat, l'A.N.P.E. et l'A.F.P.A.) : rejeté (p. 3870).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés (p. 4496) :

Aménagement du territoire.

Communes : Saint-Denis (La Plaine-Saint-Denis).

Environnement : grand stade : intégration dans le site.

Fédérations sportives.

Grand stade : site de Melun-Sénart : avantages et inconvénients.

Politique sportive : moralisation.

Villes : politique de la ville.

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les relations culturelles internationales [28 octobre 1993] :

Coopération et développement : collectivités locales : rôle (p. 5090).

Enseignement :

- Agence pour l'enseignement français à l'étranger (p. 5090) ;
- agents culturels : statut (p. 5089) ;
- bourses scolaires (p. 5090).

Lois de finances : lois de finances et arrêtés de régulation budgétaire ultérieurs : contrôle du Parlement : perspectives (p. 5089).

Ministère des affaires étrangères :

- action culturelle extérieure et francophonie : crédits (p. 5089, 5090) ;
- Mission interministérielle de coordination pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) (p. 5090) ;
- personnel : effectifs, rémunération, statut, formation (p. 5089).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Elèves : enfants en difficulté et échecs scolaires (p. 5389).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 5491).

Assemblée nationale : débat d'orientation sur la ville et les banlieues des 27 et 28 avril 1993 (p. 5490, 5491).

Collectivités locales :
- dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) (p. 5490) ;
- dotations de l'Etat (p. 5490).

Communes : Saint-Denis (p. 5490).

Lois : projet de loi n° 662 portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (p. 5490).

Politique de la ville :
- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5490) ;
- définition et priorités (p. 5490, 5491) ;
- équipements et services publics (p. 5491) ;
- moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5491).

Urbanisme : aménagement urbain (p. 5491).

- Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Conseil économique et social : avis (p. 6502).

Culture : politique culturelle : métiers d'art (p. 6502).

Lois : loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques (p. 6501).

Lois : loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (loi Léotard) :
- exécution (p. 6501, 6502) ;
- objectifs et portée (p. 6501, 6502).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :
- champ d'application (p. 6501) ;
- objectifs et portée (p. 6502) ;
- programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6501, 6502).

Monuments historiques :
- inventaire général (p. 6501) ;
- restauration : maîtrise d'ouvrage et taux de subvention (p. 6502) ;
- Saint-Denis : basilique (p. 6502).

Tourisme et loisirs : tourisme culturel (p. 6502).

Abstention du groupe communiste (p. 6502).

- Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 7334) : rejetée (p. 7336).

Principaux thèmes développés :

Délinquance et criminalité :
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7334, 7335) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7335) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7335) ;
- peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7335, 7336).

Projet de loi :
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7334) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7334) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7334).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7335).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

- *défavorable* (p. 7405) ;

Prévention : effort financier et médical.

- *soutient* l'amendement n° 21 de M. André Gérin (de suppression) (p. 7406) : rejeté (p. 7407) ;

Criminels sexuels : traitement psychiatrique (p. 7406).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

- *ses observations* (p. 7413).

Criminels sexuels : suivi psychiatrique.

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Brard (propose que l'application des dispositions relatives à la peine incompressible applicable aux auteurs de crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans fassent tous les trois ans l'objet d'un rapport au Parlement) (p. 7418) : rejeté (p. 7419).

Article 2 précédemment réservé *(art. 16 du code de procédure pénale : conditions d'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux gendarmes et aux inspecteurs de police) :*

- *son* amendement n° 20 (de suppression) : non soutenu (p. 7425).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de M. André Gérin (de suppression) (p. 7438) : rejeté (p. 7439).

- Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : comité interministériel d'aménagement du territoire (p. 7913).

Communes : Saint-Denis (p. 7913).

Environnement : grand stade : « réhabilitation » du site (p. 7913).

Grand stade : construction, équipement et exploitation : concession ; appels d'offre : concours ; délais (p. 7913).

Manifestations sportives : coupe du monde de football de 1998 (p. 7913)

Parlement : Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7914).

Urbanisme :
- expropriation et relogement (p. 7914) ;
- « projet urbain » : définition et respect (p. 7913, 7914) ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation (p. 7913, 7914).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 4 *(désignation d'un concédant unique pour la construction et l'exploitation du grand stade) :*

– *son amendement* n° 1 (définit dans la loi le contenu des cahiers des charges des concessions de construction et d'exploitation du grand stade) (p. 7918) : rejeté (p. 7919).

BRARD (Jean-Pierre)

Député de la Seine-Saint-Denis

(7e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **assurer la revalorisation des pensions de retraite deux fois par an, en prenant en compte l'évolution des salaires bruts (n° 178)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant, **en cas de décès d'un contribuable, à faire bénéficier ses héritiers de l'étalement de droit du paiement de l'impôt sur le revenu du défunt (n° 286)** [8 juin 1993].

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur les conditions d'exploitation et de maintenance des centrales nucléaires (n° 410)** [1er juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat aux élections législatives, sénatoriales ou présidentielles (n° 791)** [3 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une limite d'âge pour être candidat à un mandat électif (n° 808)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi relative au **mode de scrutin pour l'élection des députés (n° 878)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Plan de relance** : soutien accordé aux entreprises ; reconstitution de leur trésorerie [12 mai 1993] (p. 385, 386).

– **Délocalisations** : Philip Morris-General Food : délocalisation : perspectives ; emploi et activité en France [30 juin 1993] (p. 2802).

– **Droit au logement** : logement social : construction : financement ; perspectives ; mal-logés ; aides aux plus démunis [10 novembre 1993] (p. 5738).

orales sans débat :

– **n° 105,** posée le 8 juin 1993 : **formation professionnelle (A.F.P.A. – perspectives)** (p. 1196). Appelée le 10 juin 1993 : association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : éclatement de ses moyens dans les régions ; formation : décentralisation (p. 1328, 1329, 1330).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *défavorable* (p. 464, 465) ;

Etrangers : immigration : politique.

– *défavorable* à l'amendement n° 151 de la commission (dispose que seul le Gouvernement peut s'opposer, par décret en Conseil d'Etat, à l'acquisition de la nationalité française à la suite d'un mariage ; précise les conditions dans lesquelles ce refus peut s'exercer) (p. 465).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Chômage : progression (p. 695).

Collectivités locales :

– crise économique : conséquences (p. 695, 696) ;

– projet de loi : conséquences (p. 696) ;

– transferts de charges (p. 696).

Entreprises : licenciements (p. 696).

Logement et habitat (p. 696, 697).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 195 de M. Germain Gengenwin (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 772) ;

Taxe professionnelle : mode de calcul du plafonnement et institution d'un plancher.

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 117 de M. Gilbert Gantier (dispose que la créance peut être cédée en garantie) (p. 780) ;

Emploi.

– *favorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la créance est annulée de plein droit si le redevable n'a pas engagé la négociation de la réduction de la durée du travail dans la perspective des trente-cinq heures hebdomadaires) (p. 781) ;

Communautés européennes (p. 781, 782).

– *son* amendement n° 145 (dispose que la créance est annulée si le redevable a procédé à des licenciements économiques en violation de la législation en vigueur) (p. 783) : rejeté (p. 784) ;

Entreprises : licenciements : S.K.F. et I.V.E.C.O. : déclaration du Premier ministre (p. 783, 784).

Après l'article 1er :

– *reprend* l'amendement n° 87 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A les dépenses concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792) : rejeté (p. 793) ;

– *reprend* l'amendement n° 88 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A les dépenses exposées par les communes de moins de 3 000 habitants concernant les immobilisations cédées ou mises à la disposition de tiers non éligibles à ce fonds) (p. 792) : rejeté (p. 793) ;

– *son* amendement n° 52 (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 793) : rejeté (p. 794) ;

Assurances (p. 793).

Banques et établissements financiers (p. 793).

– *favorable* à l'amendement n° 112 de M. Michel Grandpierre (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés et le réduit à 34 p. 100 pour les entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements économiques et ayant investi en France à hauteur de 1 p. 100 de leur chiffre d'affaires) (p. 794).

Article 2 *(allégement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 20 de la commission et 124 de M. Jean-Pierre Thomas (compensent à 80 p. 100 la perte de recettes subie par les collectivités locales) (p. 796) ;

Collectivités locales : transferts de charges.

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. André Fanton (institue un abattement de 5 p. 100 par année à partir de la cinquième année d'exploitation pour les plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 798).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 56 (institue un fonds de transition en faveur des communes ayant perdu le bénéfice du fonds de solidarité Ile-de-France et en assure le financement par la réduction de l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de taxe professionnelle) (p. 804) : rejeté (p. 805).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Gilbert Gantier (plafonne le montant de l'impôt de bourse à 4 000 F par opération) (p. 807) ;

Marchés financiers.

Rappel au règlement : estime que l'article 3 avait été rejeté à mains levées et condamne la politique fiscale du Gouvernement (p. 808).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 63 (assujettit les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 831) ;

– *son* amendement n° 64 (soumet les banques à un prélèvement exceptionnel de 0,1 p. 100 sur le montant de leurs dépôts) : rejeté (p. 833) ;

Banques : investissements dans l'immobilier.

Après l'article 1[er] (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1[er] décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 841) ;

Collectivités locales : compte d'avances.

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *ses observations* (p. 869, 870).

Enseignement maternel et primaire : formation des instituteurs (p. 869).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 74 (prend en compte la réduction d'impôt afférente à la résidence principale pour la détermination de la cotisation d'impôt permettant de bénéficier de dégrèvements de la taxe d'habitation et majore à due concurrence le tarif de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 873).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *ses observations* (p. 874).

Urbanisme : agences d'urbanisme : baisse des crédits (p. 874, 875).

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 113 (porte à 35 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : rejeté (p. 880).

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 83 soutenu par M. Louis Pierna (institue un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les propriétaires occupant des biens dont la valeur locative est inférieure au double de la moyenne nationale, acquittant moins de 15 944 F d'impôt sur le revenu et dont la taxe foncière excède 3 p. 100 du revenu et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'I.S.F.) (p. 905) : rejeté (p. 906) ;

– *son* amendement n° 84 soutenu par M. Louis Pierna (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demie le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) : rejeté (p. 907).

– ***Rappel au règlement :*** demande la réunion immédiate de la conférence des présidents afin de prévoir une séance où le Gouvernement rende compte devant l'Assemblée nationale avant de signer l'accord sur les oléagineux ; demande, à défaut, une suspension de séance [8 juin 1993] (p. 1145).

– ***Rappel au règlement :*** demande que les présidents de groupes soient reçus par le Gouvernement avant la signature de l'accord sur les oléagineux ; s'inquiète de la signification des réactions de satisfaction du gouvernement britannique face à l'acceptation de cet accord par la France [8 juin 1993] (p. 1147, 1148).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1131).

Son interruption (p. 1180).

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Bocquet (Alain)* (p. 1238, 1242) : rejetée (p. 1243).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 1240).

Banques centrales étrangères (p. 1239, 1240, 1241).

Banque de France : personnels (p. 1242).

Chômage (p. 1239, 1241).

Communautés européennes : système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1240).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1239, 1240).

Constitution :

– article 3 (souveraineté nationale) (p. 1131, 1132, 1241).

– article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1240).

Cultes : Jean-Paul II : encyclique *Centisimus annus* (p. 1239).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1238, 1239, 1240, 1242).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1240, 1242).

Maastricht (p. 1131).

Marchés financiers (p. 1132).

Parlement :

- Assemblée nationale : commission des finances : travaux (p. 1242) ;
- Assemblée nationale : vérification du quorum et obstruction (p. 1174) ;
- contrôle et information (p. 1239).

Politique économique :

- croissance – récession (p. 1239) ;
- franc et politique de change (p. 1241) ;
- inflation (p. 1239, 1241) ;
- libéralisme économique et système capitaliste (p. 1238, 1239).

Projet de loi :

- adaptation ultétieure de la loi (p. 1241) ;
- contradictions (p. 1240).

Rappel au règlement : approuve la demande de vérification du quorum formulée par le président du groupe socialiste [8 juin 1993] (p. 1174).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1249, 1252).

Constitution : article 3 (souveraineté nationale) (p. 1249, 1252).

Politique économique ; inflation (p. 1249).

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article et énumère les missions de la Banque de France) (p. 1257) ;

Monnaie : billets : émission.

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1270) ;

– *favorable* à l'amendement n° 118 de M. Alain Rodet (assigne à la Banque de France la mission de veiller sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 1272) ;

Banque de France : « métiers » exercés (p. 1272).

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Gilbert Gantier (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des intérêts économiques de la nation et non dans le cadre de la politique générale du Gouvernement) (p. 1274) ;

– *favorable* à l'amendement n° 85 de M. Daniel Garrigue (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1274).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18 relatives à l'émission des billets) (p. 1281) ;

Banque de France : personnels.

Maastricht : émission des billets.

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *soutient* l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1285) : rejeté (p. 1288) ;

Maastricht (p. 1285, 1287).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 139 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que les membres du conseil de la politique monétaire sont désignés à la proportionnelle des groupes représentés au Parlement) (p. 1476) : rejeté (p. 1477).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 141 soutenu par M. Louis Pierna (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire et leur confère un droit de veto sur l'ensemble des décisions pouvant être adoptées) (p. 1485) : rejeté (p. 1486) ;

– *son* amendement n° 140 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que le Premier ministre ou à défaut le ministre de l'économie et des finances participe sous peine de nullité aux délibérations du conseil de la politique monétaire) : rejeté (p. 1486).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 138 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose qu'un vote intervient chaque année au Parlement sur l'action menée par le conseil de la politique monétaire et qu'en cas de désapprobation le conseil est dissous) (p. 1503) : rejeté (p. 1504).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3164) : rejetée au scrutin public (p. 3172).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne :

- conseil économique et financier franco-allemand : ajournement par le ministre des finances allemand (p. 3165) ;
- domination (p. 3165, 3166, 3168).

Banque de France :

- historique (p. 3167) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 3170 à 3172) ;
- rapport annuel sur l'activité (p. 3170).

Banques centrales étrangères (p. 3168 à 3170).

Chômage (p. 3168).

Communautés européennes :

- construction européenne : conceptions (p. 3166) ;
- Maastricht (p. 3166, 3167, 3171) ;
- monnaie unique (p. 3165, 3166) ;
- système monétaire européen et monnaies européennes (p. 3168).

Conseil de la politique monétaire (p. 3166 à 3168).

Constitution :

- article 20 : rôle du Gouvernement (p. 3167) ;
- article 55 : traités (p. 3166) ;
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : article III : souveraineté (p. 3165 à 3168).

Coopération et développement : franc C.F.A. (p. 3171).

Elections et référendums : résultats des élections législatives de mars 1993 (p. 3165).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 3166 à 3168).

Parlement :

- Assemblée nationale : commission des finances : auditions (p. 3170) ;
- Assemblée nationale : ordre du jour : modifications (p. 3164).

Politique économique : inflation (p. 3168 à 3170).

Projet de loi :

- contradictions (p. 3170) ;
- opportunité (p. 3166, 3170, 3171).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *son* sous-amendement n° 131 rectifié (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil scientifique) à l'amendement n° 38 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives aux conseils et au président d'université) (p. 2345) : rejeté au scrutin public (p. 2346) ;

– *son* sous-amendement n° 132 rectifié (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au conseil des études et de la vie universitaire) à l'amendement n° 47 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 qui déterminent les composantes de l'université) : rejeté (p. 2347) ;

– *son* sous-amendement n° 133 (supprime la possibilité de déroger aux dispositions des articles 34 à 46 de la loi du 26 janvier 1984) à l'amendement n° 48 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil d'administration) (p. 2348) : rejeté au scrutin public (p. 2349).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2362) : rejeté au scrutin public (p. 2363).

Explications de vote (p. 2381) :

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : ressources et règles de la comptabilité publique.

Lois : loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale.

Universités :

– décentralisation et régionalisation ;

– professionnalisation.

Vote contre du groupe communiste (p. 2381).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2439, 2444) : rejetée au scrutin public (p. 2445).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales :

– dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2440, 2441, 2444) ;

– dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2439, 2440, 2441).

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2440).

Enseignants : création de postes et prise en charge par l'Etat (p. 2440).

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2440) ;

– querelle scolaire (p. 2439, 2444) ;

– zones prioritaires (p. 2440).

Enseignement public : rôle, historique, situation et moyens (p. 2441).

Lois : loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2439).

Politique générale (p. 2440).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 60 de M. Jean Glavany, 407 de M. René Couanau et 1903 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2552).

Enseignement public : sectorisation (p. 2553).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2558).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 408 du Gouvernement (étend le champ d'application de la proposition de loi aux collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 2572).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses observations* sur les amendements nos 8 à 13 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque confession successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2574).

Rappel au règlement : souhaite entendre le président de la commission des lois sur la constitution d'une commission d'enquête sur les sectes (p. 2580).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* aux sous-amendements nos 3070, 3071, 3072 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2593, 2594) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances) (p. 2596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean Glavany (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions tant que l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des classes ou divisions correspondantes des établissements publics situés dans le même département) (p. 2600).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Glavany (prévoit l'avis conforme des conseils académiques de l'éducation nationale sur le respect des conditions d'attribution de l'aide des collectivités locales) (p. 2602).

Après l'article 5 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2615, 2616) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes du second degré aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2617) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jean Glavany (autorise les collectivités territoriales à organiser et prendre en charge, au titre du contrat d'association, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement sous réserve que les avantages ainsi accordés n'excèdent pas ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 97 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre toutes les communes intéressées et fixe le mode de calcul de ces dépenses par référence à l'enseignement public) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean Glavany (précise la rémunération des personnels enseignants et les dépenses pédagogiques prises en charge dans les classes sous contrat) (p. 2621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Jean Glavany (fixe la composition et la compétence de commissions d'harmonisation) (p. 2624).

Rappel au règlement : proteste contre les conditions de travail imposées à l'Assemblée nationale (p. 2626).

Rappel au règlement : condamne l'appréciation portée par le rapporteur sur l'attitude des députés de l'opposition (p. 2627).

Demande la parole pour un rappel au règlement (p. 2628).

Rappel au règlement : souhaite la mise aux voix de sa demande de suspension de séance en application de l'article 58, alinéa 3 du règlement : mise aux voix et rejet (p. 2629).

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à l'augmentation de la pression fiscale des collectivités territoriales ni à la diminution des subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2630).

Rappel au règlement : demande l'arrêt de la discussion et sa reprise ultérieure eu égard à la fatigue des personnels et des députés (p. 2632).

Explications de vote :

Collectivités locales :

– concours financiers de l'Etat (p. 2637) ;

– dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2638).

Enseignement : querelle scolaire (p. 2637).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2638).

Lois :

– loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 2638) ;

– proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (p. 2638).

Vote contre du groupe communiste (p. 2638).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : regrette l'absence du président de la commission des finances, estime que « le débat est mené à la sauvette » et demande une suspension de séance (p. 2760).

Rappel au règlement : estime que le Gouvernement veut faire adopter son projet « à l'esbroufe » (p. 2761).

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (n° 393).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [9 juillet 1993] :

Affaires étrangères :

– Conseil de coopération Nord-Atlantique (C.O.C.O.N.A.) (p. 3219) ;

– Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Japon et Allemagne : membres permanents du Conseil de sécurité : perspectives (p. 3219) ;

– Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : extension de ses zones d'intervention (p. 3219) ;

– relations Est-Ouest (p. 3219).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 3219).

Défense :

– « Eurocorps » : création et rôle (p. 3219) ;

– réduction des forces militaires (p. 3219).

Etats-Unis :

– rôle au sein de l'O.T.A.N. et de la C.S.C.E. (p. 3218, 3219, 3220) ;

– relations avec l'Europe (p. 3219, 3220).

Europe :

– Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : groupe de travail pour le règlement pacifique des conflits et proposition franco-allemande (p. 3218) ;

– contenu du concept « Europe » (p. 3218, 3219) ;

– Cour européenne de conciliation et d'arbitrage : convention : intérêt et limites (p. 3218).

Ex-Yougoslavie : reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie par l'Allemagne : opportunité (p. 3218).

France : retour au sein du commandement intégré de l'O.T.A.N. (p. 3219).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 545 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un droit à réintégration du salarié après un arrêt de travail prolongé pour maladie ou accident ; prévoit une adaptation de l'emploi du salarié ainsi réintégré avec maintien de sa rémunération antérieure) : rejeté (p. 3470).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *soutient* l'amendement n° 207 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3568) : rejeté (p. 3569) ;

– *soutient* l'amendement n° 208 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui porte à vingt-quatre mois la durée maximale des contrats de retour à l'emploi – C.R.E. – qui sont à durée déterminée) : rejeté (p. 3569) ;

– *soutient* l'amendement n° 209 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui augmente les durées d'exonération de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3569) : rejeté (p. 3570).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3766) ;

– *soutient* l'amendement n° 287 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes est subordonné à l'accord du préfet de région et des autorités académiques) : rejeté (p. 3768) ;

– *soutient* l'amendement n° 288 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'approbation par le conseil régional des conventions annuelles d'application du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : rejeté (p. 3768).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3771) ;

Formation professionnelle : apprentissage.

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation.

Régions : plans régionaux de développement.

– *soutient* l'amendement n° 289 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3773) : rejeté (p. 3774) ;

– *soutient* l'amendement n° 466 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du sytème éducatif) : rejeté (p. 3776) ;

– *soutient* l'amendement n° 290 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la référence aux formations spécifiques inscrites dans les plans régionaux de formation dans la définition des filières de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3776) : rejeté (p. 3777).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 292 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3780) ;

– *soutient* l'amendement n° 293 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'obligation d'informer les élèves sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage) : rejeté (p. 3780) ;

– *reprend* l'amendement n° 527 de M. Michel Berson (prévoit que les élèves bénéficient d'une information sur l'évolution des métiers et des qualifications, les filières de formation générales, technologiques et professionnelles dont les dispositifs de formation en alternance et en apprentissage) : devenu sans objet (p. 3782) ;

– *soutient* l'amendement n° 295 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui abroge l'article 3 de la loi d'orientation sur l'enseignement technologique du 16 juillet 1971 relatif à la documentation sur les voies d'enseignement et les professions) (p. 3782) : rejeté (p. 3783).

Après l'article 37 :

– *favorable* à l'amendement n° 700 de Mme Nicole Catala (modifie la composition des conseils d'administration des lycées professionnels) (p. 3783) : rejeté (p. 3784).

Avant l'article 38 :

– *soutient* l'amendement n° 298 de Mme Muguette Jacquaint (définit l'apprentissage comme une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technologique de niveau V ou V *bis* ayant valeur nationale et délivré par l'éducation nationale) (p. 3784) : rejeté (p. 3785) ;

– *soutient* l'amendement n° 296 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'obtenir par l'apprentissage des titres homologués de l'enseignement technologique) : rejeté (p. 3785) ;

– *soutient* l'amendement n° 297 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter la durée du contrat d'apprentissage en fonction du niveau initial de compétence de l'apprenti) (p. 3785) : rejeté (p. 3786) ;

– *soutient* l'amendement n° 299 de Mme Muguette Jacquaint (définit la mission des centres de formation d'apprentis et prévoit que le temps passé par l'apprenti au centre de formation représente au minimum 50 p. 100 du temps consacré à l'ensemble des activités exercées au titre du contrat d'apprentissage) : rejeté (p. 3786).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *soutient* l'amendement n° 300 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3787) : rejeté (p. 3788) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1028 du Gouvernement (prévoit que les enseignements dispensés aux apprentis peuvent l'être dans des établissements de formation et de recherche relevant du ministre chargé de la jeunesse et des sports) (p. 3788) ;

– *défavorable* amendement n° 91 de la commission (prévoit la possibilité d'ouvrir des classes d'enseignement technologique dans tous les établissements de formation conventionnés par la région) (p. 3789).

Après l'article 38 :

– *soutient* l'amendement n° 304 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la durée du contrat d'apprentissage est toujours égale à celle du cyle de formation qui fait l'objet du contrat) (p. 3789) : rejeté (p. 3790) ;

– *soutient* l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension du contrat d'apprentissage si l'apprenti est appelé au service national et la « poursuite du contrat d'apprentissage » si le maître d'apprentissage est appelé au service national) : rejeté (p. 3790) ;

– *soutient* l'amendement n° 301 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour une entreprise habilitée d'assurer en son sein une partie des formations technologiques et pratiques normalement dispensées par le centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3790) ;

– *soutient* l'amendement n° 302 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour un centre de formation d'apprentis de conclure une convention avec un établissement habilité à délivrer un titre d'ingénieur diplômé en vue de faire assurer par cet établissement tout ou partie des enseignements normalement dispensés par le centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3791) ;

– *soutient* l'amendement n° 429 de Mme Janine Jambu (supprime l'obligation de tenir compte des orientations prévues par les conventions ou les accords de branches pour fixer la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3792) ;

– *soutient* l'amendement n° 432 de M. Maxime Gremetz (rédactionnel) : rejeté (p. 3793).

Article 48 *(contrôle de l'emploi des fonds et des financements de la formation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3855) ;

– *soutient* l'amendement n° 707 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui abroge le régime de sanction administrative en cas de manquements par un organisme de formation professionnelle à ses obligations) (p. 3855) : rejeté (p. 3856).

Avant l'article 49 :

– *soutient* l'amendement n° 568 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les usagers des organismes paritaires qui exercent une mission de service public peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 3857) : rejeté (p. 3858).

Après l'article 49 :

– *soutient* l'amendement n° 321 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit une réunion des commissions départementales sur l'emploi et la formation) : rejeté (p. 3863).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3868).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Chômage (p. 4094).

Collectivités locales :

- concours de l'Etat (p. 4094, 4095) ;
- personnels (p. 4095) ;
- ralentissement économique et modification des modes de vie : conséquences sur leurs dépenses et sur leurs ressources (p. 4094) ;
- relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4095) ;
- situation financière (p. 4095).

Cultes : commission sociale de l'épiscopat : déclaration (p. 4094).

Impôts locaux : augmentation (p. 4095).

Logement et habitat (p. 4095, 4096).

Politique économique : croissance – récession (p. 4095).

Prévisions et projections économiques (p. 4094).

Rappels au règlement : s'insurge contre l'irrecevabilité opposée à des amendements du groupe communiste tendant à réformer la fiscalité locale [13 octobre 1993] (p. 4136, 4137, 4158).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 47 soutenu par M. Jean Tardito (supprime le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4203) : rejeté (p. 4204).

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

– *reprend* l' amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4236) : rejeté (p. 4237).

Après l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 149 de M. Louis Pierna (prévoit qu'un rapport retraçant l'ensemble des dépenses effectuées en France au niveau des différents ministères par la Communauté européenne est annexé à la loi de finances) (p. 4237) : rejeté (p. 4238) ;

Communautés européennes :

- commission : Sir Leon Brittan (p. 4237) ;
- recettes et dépenses (p. 4237).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 366 de M. Louis Pierna (permet aux victimes de catastrophes naturelles de bénéficier de la réduction d'impôt au titre des dépenses de grosses réparations afférentes à leur résidence principale quelle que soit sa date d'achèvement) (p. 4247) : retiré (p. 4248).

Avant l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 350 de M. Pierre Lequiller (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 corrigé de M. Serge Lepeltier (porte de 25 à 33 p. 100 le taux de la réduction d'impôt sur les intérêts des emprunts contractés entre le 1er octobre 1993 et le 31 décembre 1995 pour la construction ou l'acquisition de logements neufs) (p. 4251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Serge Lepeltier (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations aux travaux courants) (p. 4252).

Après l'article 3 :

– *reprend* l'amendement n° 300 de M. Michel Hanoun soutenu par M. Adrien Zeller (autorise les entreprises à constituer des provisions destinées à la recherche sur le SIDA, la maladie d'Alzheimer et le cancer) : rejeté (p. 4260).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 54 de M. Jean Tardito (prévoit la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune de manière que le produit de l'impôt soit égal aux dépenses engagées l'année précédente au titre du R.M.I.) (p. 4261) : rejeté (p. 4262).

Après l'article 5 :

– *reprend* l'amendement n° 10 de la commission (double les limites des tranches pour les contribuables mariés et finance cette mesure par la majoration des taux du barème) : rejeté (p. 4268) ;

– *soutient* l'amendement n° 56 de M. Jean Tardito (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport sur l'inclusion des œuvres d'art et de collection dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4268) : rejeté (p. 4269) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : réforme (p. 4268).

Après l'article 6 :

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (améliore le régime des réductions d'impôts afférentes aux emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale) (p. 4283, 4284) ;

Logement et habitat : accession à la propriété (p. 4283).

– *soutient* l'amendement n° 71 de M. Jean Tardito (institue la déductibilité des intérêts du livret A des caisses d'épargne du revenu imposable et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 4285) ;

Logement et habitat : logement social.

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Louis Pierna (institue une taxation spécifique des plus-values sur valeurs mobilières au taux de 16 p. 100 pour leur fraction comprise entre 8 000 et 300 000 F et au taux de 25 p. 100 au-delà de 300 000 F) (p. 4286) : rejeté (p. 4287).

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 146 deuxième rectification de M. Jean Tardito (applique le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4306 à 4309) : rejeté (p. 4310) ;

Agriculture : horticulture (p. 4309).

Communautés européennes : Cour de justice (p. 4307).

Gouvernement : direction générale des impôts : liste de produits de l'horticulture bénéficiant du taux réduit (p. 4309).

Après l'article 9 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 280 de M. Dominique Paillé (porte de 65 000 à 100 000 F le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4317) ;

Automobile : véhicules électriques.

– *son* amendement n° 83 (institue un amortissement sur douze mois pour les matériels de retraitement des déchets et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : rejeté (p. 4318) ;

– *son* amendement n° 84 (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les véhicules électriques acquis ou fabriqués entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995 et relève à due concurrence le montant de la taxe sur les véhicules des sociétés) (p. 4318) : retiré (p. 4319) ;

Automobile (p. 4318).

– *défavorable* à l'amendement n° 337 de M. Valéry Giscard d'Estaing (institue un crédit d'impôt pour investissement dans le domaine immobilier basé sur l'accroissement de ce type de dépenses dans les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4333) ;

Entreprises : investissements : aides fiscales : bilan.

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Thomas (institue un plan d'épargne entreprise retraite) (p. 4341) ;

Retraites.

Après l'article 10 :

– *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jean Tardito (applique la T.V.A. au taux de 1 p. 100 sur les opérations concernant les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4344) : rejeté (p. 4345) ;

– *son* amendement n° 62 (exonère de la T.V.A. les produits dérivés du sang et du plasma et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) : rejeté (p. 4345) ;

Communautés européennes.

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 64 de M. Louis Pierna et 194 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 4347, 4348) ;

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 4347, 4348).

Impôts et taxes : justice sociale (p. 4348).

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Michel Jacquemin (porte le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,30 à 2,32 p. 100 afin d'abonder les ressources du fonds forestier national) (p. 4352) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 378 de M. Jean-Pierre Balligand (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers de 2,3 à 1,9 p. 100) (p. 4352).

Article 12 *(reconduction et aménagement du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

Rappel au règlement : constate que des députés de la majorité retirent leurs amendements et leur demande d'en « faire la toilette » afin d'accélérer les débats [15 octobre 1993] (p. 4355).

Après l'article 12 :

– *soutient* l'amendement n° 147 de M. Jean Tardito (applique le taux réduit de la T.V.A. aux opérations portant sur le débroussaillement des forêts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 4356).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 67 (institue une réduction de 5 000 F sur le prix des véhicules électriques vendus aux particuliers ou aux collectivités locales) (p. 4378) : rejeté (p. 4379) ;

– *soutient* l'amendement n° 88 de M. Jean Tardito (institue une taxe au taux de 14,5 p. 100 sur l'ensemble des revenus financiers provenant de titres émis en France et sur les revenus fonciers et en exonère pendant cinq ans les plans d'épargne populaires en cours) : rejeté (p. 4380) ;

– *son* amendement n° 80 (porte à 50 p. 100 pendant deux années le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises bénéficiaires qui procèdent à des licenciements économiques ou sans cause réelle et sérieuse) (p. 4380) : rejeté (p. 4381) ;

– *soutient* l'amendement n° 145 de M. Louis Pierna (institue un prélèvement au taux de 20 p. 100 sur le bénéfice réalisé par les entreprises d'hydrocarbures au titre de la vente des produits extraits de gisements exploités en France et réduit le taux de ce prélèvement en fonction des activités de recherche réalisées en France par ces entreprises ou de l'accroissement de la production de leurs gisements) : rejeté (p. 4382).

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 96 corrigé soutenu par M. Louis Pierna (exonère de la taxe sur les salaires les organismes de tourisme social à but non lucratif et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 4387) ;

– *son* amendement n° 152 soutenu par M. François Asensi (porte de six à neuf ans la durée de l'engagement de location des logements vacants depuis plus de deux ans pour le bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties) (p. 4387) : rejeté (p. 4388).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 86 (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport analysant les effets sur l'emploi des dépenses fiscales en faveur du développement économique et du renforcement des fonds propres des entreprises) (p. 4389) : rejeté (p. 4391) ;

Impôt sur le revenu : réforme : justice sociale (p. 4390).

Politique économique : relance : consommation (p. 4391).

– *reprend* l'amendement n° 306 de M. Bernard Murat (institue une taxe au taux de 5 p. 100 sur les produits importés en provenance des pays à faible protection sociale) (p. 4392) : rejeté (p. 4393).

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *soutient* l'amendement n° 103 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 4399) : rejeté (p. 4400) ;

Marchés financiers (p. 4399).

Politique économique : franc (p. 4399).

Secteur public : entreprises privatisables : licenciements (p. 4399).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 104 de M. Louis Pierna et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4410) ;

Collectivités locales : dépenses : augmentation induite par le ralentissement de l'économie (p. 4410).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 106 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

Logement social : financement par les collectivités locales (p. 4419).

– *son* amendement n° 107 (n'applique pas l'article aux communes bénéficiant d'une des dotations de solidarité urbaine ou satisfaisant à certains critères sociaux) : vote réservé (p. 4421) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 108 (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) : vote réservé (p. 4421) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 109 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4423) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 110 soutenu par M. Louis Pierna (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle en fonction du taux global de taxe professionnelle voté l'année précédente, le plafonne à 16 p. 100 et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) : vote réservé (p. 4423) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 374 (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimant l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle des entreprises ayant acquitté l'année précédente un montant de taxe inférieur à 2 p. 100 de leur valeur ajoutée et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) : vote réservé (p. 4425) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *soutient* l'amendement n° 375 de M. Jean Tardito (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant l'abattement sur les bases de la taxe professionnelle en fonction des taux pratiqués, le plafonne à 12 p. 100, le supprime dans les communes où le taux cumulé est inférieur à 50 p. 100 du taux de leur strate démographique et recalcule en conséquence la compensation bénéficiant aux collectivités concernées) (p. 4425) : vote réservé (p. 4426) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4427) ;

Villes : politique de la ville.

– *son* amendement n° 376 soutenu par M. Louis Pierna (retient la progression en francs constants du produit des bases de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4429) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 111 (n'applique pas l'article aux communes bénéficiaires d'une des dotations de solidarité urbaine ou satisfaisant à certains critères sociaux) (p. 4430) : vote réservé (p. 4431) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 112 soutenu par M. Louis Pierna (n'applique pas l'article aux communes satisfaisant à certains critères sociaux) : vote réservé (p. 4431) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Environnement. – *Vote des crédits* [26 octobre 1993] :

Après l'article 58 :

– *reprend* l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4948) : rejeté (p. 4948).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Impôts locaux : abaissement du plafond pour la taxe d'habitation et les taxes foncières et création d'un plancher pour la taxe professionnelle (p. 5232).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 5310).

Ports maritimes : modernisation : crédits (p. 5319).

Régions : Ile-de-France : transports en commun de la banlieue Est : priorité (p. 5310).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5622).

Epargne : livret A : rémunération (p. 5623).

Logement social : logement des plus démunis : centres d'hébergement d'urgence ; « Formule 1 » (p. 5622).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 163 (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5989) : rejeté (p. 5990) ;

Banques et établissements financiers (p. 5989).

Collectivités locales : fiscalité (p. 5989).

– *son* amendement n° 164 soutenu par M. Jean Tardito (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5990) : rejeté (p. 5991) ;

– *son* amendement n° 162 (dispose que toute société bénéficiaire qui procède à une fermeture d'établissement, sans l'accord du comité d'entreprise ou de la majorité des salariés de l'établissement, demeure assujettie pendant six ans à la taxe professionnelle afférente audit établissement, sauf reconstitution de ce dernier avec les mêmes emplois à moins de 20 kilomètres du site initial) (p. 5991) : rejeté (p. 5992) ;

Entreprises : délocalisations (p. 5991, 5992).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 184 (institue le dégrèvement de la partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties excédant 3 p. 100 du revenu imposable des contribuables ayant acquitté moins de 16 390 F d'impôt sur le revenu au titre de 1993, plafonne ce dégrèvement à 50 p. 100 du montant de l'imposition supérieure à 1 563 F et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6001) : rejeté (p. 6002) ;

Logement et habitat : droit à la propriété (p. 6002).

– *son* amendement n° 186 corrigé (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus d'une année à la date du 1er janvier dans les communes de plus de 3 500 habitants) : rejeté (p. 6003) ;

Epargne : caisses d'épargne : livret A : abaissement du taux d'intérêt à 3 p. 100.

– *son* amendement n° 77 (institue le dégrèvement de la partie de la taxe d'habitation excédant 2,5 p. 100 du revenu imposable pour les contribuables acquittant moins de 15 000 F d'impôt sur le revenu et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 6004) ;

– *son* amendement n° 187 corrigé soutenu par M. Jean Tardito (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) (p. 6004) : rejeté (p. 6005) ;

– *ses* amendements nos 165, 166, 167 (réduisent de 3,4 p. 100 à respectivement 2,5 p. 100, 2,6 p. 100 et 2,8 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et suppriment l'avoir fiscal) (p. 6005, 6006) : rejetés (p. 6006, 6007) ;

– *son* amendement n° 168 (réduit de 3,4 p. 100 à 3 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : rejeté (p. 6007) ;

– *son* amendement n° 169 soutenu par M. Jean Tardito (réduit de 3,4 p. 100 à 3,2 p. 100 le plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : rejeté (p. 6008) ;

– *défavorable* aux amendements nos 14 de Mme Elisabeth Hubert et 150 de la commission (excluent les rémunérations des titulaires de contrats d'insertion ou de qualification des bases de la taxe professionnelle) (p. 6010) ;

Taxe professionnelle : comités départementaux.

– *favorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Adrien Zeller (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6016) ;

– *favorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016) ;

– *son* amendement n° 189 corrigé soutenu par M. Jean Tardito (actualise et prévoit la revalorisation annuelle des seuils d'assujettissement aux prélèvements sur les bases de la taxe d'habitation prévus par l'article 1641 du code général des impôts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 6018) ;

– *son* amendement n° 69 soutenu par M. Jean Tardito (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) : rejeté (p. 6019) ;

– *soutient* l'amendement n° 79 de M. Louis Pierna (modifie le calcul du prélèvement au titre de la dotation de solidarité Ile-de-France en réduisant de trois fois à deux fois et demie le potentiel fiscal moyen pour l'application du taux de 10 p. 100 et exonère de tout prélèvement les communes dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population excède 11 p. 100) : rejeté (p. 6020).

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *son* amendement n° 170 soutenu par M. Jean Tardito (de suppression) (p. 6029) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 171 corrigé (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,95 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) : rejeté (p. 6035) ;

– *son* amendement n° 172 corrigé (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,65 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) : rejeté (p. 6035) ;

– *reprend* l'amendement n° 95 deuxième rectification de M. Christian Dupuy (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de la liaison des taux – à modifier en 1994 les taux des quatre principaux impôts locaux dans une limite de 3 p. 100 sous réserve de ne pas créer ou aggraver un écart de plus de 7 p. 100 entre ces impôts ni dépasser les taux moyens nationaux des collectivités de même type) : rejeté (p. 6037) ;

– *son* amendement n° 190 corrigé (dispose que la nullité d'une procédure fiscale ne peut être prononcée que lorsque la violation des formes prescrites par la loi ou la méconnaissance d'une formalité substantielle a porté atteinte aux intérêts des contribuables) (p. 6037) : rejeté (p. 6038) ;

– *son* amendement n° 191 corrigé (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 6038) ;

– *son* amendement n° 192 soutenu par M. Jean Tardito corrigé (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les taxes sur le chiffre d'affaires) : rejeté (p. 6039) ;

– *son* amendement n° 193 corrigé (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les droits d'enregistrement) : rejeté (p. 6039) ;

– *son* amendement n° 195 soutenu par M. Jean Tardito corrigé (supprime le seuil de dix salariés pour l'assujettissement des entreprises à l'effort de construction) (p. 6039) : rejeté (p. 6040) ;

– *son* amendement n° 196 soutenu par M. Jean Tardito corrigé (limite à six le nombre d'enfants pris en compte dans le barème de l'aide personnalisée au logement) : rejeté (p. 6040).

Seconde délibération :

– *ses observations* sur les amendements n°s 1 à 41 du Gouvernement (majorent les crédits, les autorisations de programme et les crédits de paiement) (p. 6051 à 6054), l'amendement n° 42 du Gouvernement (majore le déficit de 1 387 millions de francs) (p. 6054 à 6056) et l'amendement n° 43 du Gouvernement (supprime l'article 52 *bis* instituant la déductibilité des revenus fonciers pour les primes d'assurance loyer) (p. 6057) ;

Finances publiques : déficit budgétaire.

– ***Rappel au règlement :*** regrette que l'éviction du directeur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie n'ait pas été portée à la connaissance de la représentation nationale lors du débat budgétaire [3 novembre 1993] (p. 5303).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Son intervention (p. 5004).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 5042).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :

– accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5004, 5042) ;

– construction européenne : orientation (p. 5004).

Conseil constitutionnel : contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5005).

Constitution : fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 5005).

Coopération et développement : aide au développement démocratique du Sud et de l'Est (p. 5005, 5042).

Droit d'asile : abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5004).

France : « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 5004 à 5006).

Immigration :

– communauté musulmane : intégration (p. 5005) ;

– immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5004, 5042) ;

– immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 5004, 5042).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité et moyens (p. 5042).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 5004, 5005, 5042).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 270 de M. Didier Migaud (dispose que, en cas d'augmentation de la population communale, la dotation forfaitaire se voit appliquer un taux d'augmentation égal au taux d'accroissement de la population) (p. 6943) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de la commission (propose que, en cas de fusion de communes, la dotation forfaitaire soit égale au produit de la plus élevée des attributions par habitant perçues antérieurement par les communes fusionnées par la population de la nouvelle commune) (p. 6944).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *soutient* l'amendement n° 167 de M. André Gérin (de suppression) (p. 6946) : rejeté (p. 6947) ;

Dotation particulière de solidarité urbaine : disparition (p. 6947).

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 168 de M. André Gérin (intègre les actifs financiers immobiliers des sociétés dans les bases de calcul de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6948) ;

– *soutient* l'amendement n° 169 de M. Jacques Brunhes (instaure une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe) (p. 6948) : rejeté (p. 6949).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 170 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 6955).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 174 de M. Jacques Brunhes (modifie les critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants) : rejeté (p. 6962) ;

– *soutient* l'amendement n° 172 de M. Jacques Brunhes (insère dans l'article la définition des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6963) : rejeté (p. 6964) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *soutient* l'amendement n° 462 de M. Michel Grandpierre (dispose que le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du R.M.I. que compte la commune est également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6966) : rejeté (p. 6967) ;

– *soutient* l'amendement n° 463 de M. Jean Tardito (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968) ;

– *soutient* l'amendement n° 479 de M. André Gérin (dispose que le revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968) ;

– *son* amendement n° 175 corrigé (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 6969) : rejeté (p. 6970) ;

– *soutient* l'amendement n° 173 de M. Jacques Brunhes (réserve 5 p. 100 de la dotation de solidarité urbaine à l'attribution d'une dotation spécifique aux communes les plus endettées) (p. 6970) : rejeté (p. 6971) ;

– *soutient* l'amendement n° 178 de M. Jacques Brunhes (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement complémentaire sur les plus-values foncières et immobilières réalisées par les particuliers) : rejeté (p. 6971) ;

– *soutient* l'amendement n° 177 de M. Jacques Brunhes (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) : rejeté (p. 6986).

Après l'article 11 :

– *son* amendement n° 470 (majore le prélèvement effectué sur les communes possédant un potentiel fiscal particulièrement élevé au profit du fonds d'égalisation des charges de la région Ile-de-France) (p. 6989) : rejeté (p. 6990).

Article 13 *(dotations « permanents syndicaux » et « frais de fonctionnement du comité des finances locales ») :*

– *soutient* l'amendement n° 179 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 6990).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 181 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 6991) ;

– *soutient* l'amendement n° 180 de M. Jacques Brunhes (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements d'acomptes semestriels) : rejeté (p. 6991).

Article 15 *(abrogations) :*

– *soutient* l'amendement n° 182 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 6992).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *soutient* l'amendement n° 183 de M. Jacques Brunhes (propose que la progression minimale de la dotation globale de fonctionnement des communes des départements d'outre-mer soit égale au double de la progression moyenne de cette dotation) (p. 6993) : rejeté (p. 6994).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *soutient* l'amendement n° 184 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 6996) : rejeté (p. 6997).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Michel Bouvard (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 4 de M. Michel Inchauspé, 102 de M. José Rossi et 433 de M. Jean Briane (modifient les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002).

Explications de vote (p. 7020) :

Aménagement du territoire : prise en compte dans le projet de loi.

Dotation globale de fonctionnement :

– indexation : « blocage » en 1994 et évolution dans les années suivantes ;

– projet de loi : objectifs, contenu, conséquences : appréciation.

Finances locales : budgets locaux : difficultés.

Vote contre du groupe communiste (p. 7020).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 1 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 7985) : rejeté (p. 7986).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Chômage (p. 7172).

Collectivités locales : réduction des concours de l'Etat et rôle économique et social (p. 7174).

Contribution sociale généralisée : nouvelle augmentation (p. 7175).

Coopération et développement : annulation de dettes : report (p. 7173).

Défense : opérations extérieures (p. 7175).

Entreprises : charges : allégements (p. 7172, 7173).

Epargne : livret A : taux d'intérêt abaissé à 3 p. 100 (p. 7174).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7173) ;
– dette publique (p. 7173, 7174) ;
– projet de loi de finances rectificative : sincérité (p. 7173).

Gouvernements précédents : héritage (p. 7173).

Impôt sur le revenu (p. 7175).

Impôt sur le revenu : taux marginal (p. 7175).

Logement et habitat (p. 7174).

Marchés financiers (p. 7175).

Politique économique :

– consommation (p. 7172) ;
– crise économique : réalité et diagnostic (p. 7172, 7175) ;
– croissance – récession (p. 7175) ;
– franc (p. 7175) ;
– taux d'intérêt (p. 7175).

Premier ministre : déclarations (p. 7173).

Prévisions et projections économiques (p. 7173).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7173).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression : prise en charge (p. 7173).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 41 :

– *ses observations* sur les amendements n°s 51, 52, 53 et 54 de M. Augustin Bonrepaux (instituent une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle égale à respectivement 2 p. 100, 1,5 p. 100, 1 p. 100 et 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7221) ;

Banques et établissements financiers.

Explications de vote (p. 7226) :

Emploi.

Epargne : livret A : taux abaissé à 3 p. 100.

Vote contre du groupe communiste (p. 7226).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relatif à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Louis Pierna (assujettit les revenus financiers à l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que ceux du travail et prévoit la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs) : rejeté (p. 7272).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 61 soutenu par M. Patrick Braouezec (propose que l'application des dispositions relatives à la peine incompressible applicable aux auteurs de crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans fassent tous les trois ans l'objet d'un rapport au Parlement) (p. 7418) : rejeté (p. 7419).

BRENOT (Lucien)

Député de la Côte-d'Or

(3e circonscription)

Non inscrit

puis apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 541 (prévoit que les associations familiales participent à l'élaboration du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *son* amendement n° 542 : non soutenu (p. 3839).

Après l'article 42 :

– *son* amendement n° 543 : non soutenu (p. 3839).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *ses* amendements nos 219 et 220 : non soutenus (p. 6575).

BRIAND (Philippe)

Député de l'Indre-et-Loire

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Forces terrestres) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VI : **Défense : Forces terrestres (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Organisation administrative de la S.N.C.F.** : projets de réorganisation : directions interrégionales : sièges ; gestion distincte des infrastructures et de la circulation des trains : réflexion et concertation à poursuivre [16 juin 1993] (p. 1656).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour les forces terrestres [9 novembre 1993] :

Armée de terre :

- effectifs : déflation : pause (p. 5677) ;
- engagés volontaires : nombre : évolution (p. 5677) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5678) ;
- professionnalisation (p. 5677) ;
- rôle humanitaire (p. 5677).

Armements classiques :

- char Leclerc (p. 5678) ;
- hélicoptères Tigre et NH 90 (p. 5678) ;
- programme antichars (p. 5678).

Etats-Unis : présence en Europe (p. 5677).

Industries d'armement : commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5678).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5677).

Loi de programmation militaire (p. 5677).

Ministère de la défense :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5677, 5678) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5678).

Service national : appelés : encadrement :(p. 5678).

BRIANE (Jean)

Député de l'Aveyron

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réglementation de la C.B.** : usage à bord des véhicules automobiles : réglementation et déontologie [12 mai 1993] (p. 381, 382).

orales sans débat :

– **n° 241**, posée le 6 décembre 1993 : **rôle et moyens des comités de massif** (p. 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : montagne : comités de massif : fonctionnement (p. 7373, 7374).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 1022).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 1022).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1022).

Logement et habitat (p. 1022).

Zones rurales : désertification (p. 1022).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2106) ; rectifié (substitue le verbe « reconnaît » au verbe « protège ») (p. 2108).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5631, 5634).

Vote des crédits [16 novembre 1993] :

Etat B, titre IV :

Rappel au règlement : estime que le rappel au règlement de Mme Janine Jambu n'en est pas un et indique que M. Jacques Barrot était associé à la dernière question qu'il a posée (p. 5635).

Etat C, titre VI :

– *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (réduit les crédits de 100 millions de francs pour inciter le Gouvernement à maintenir une ligne budgétaire « qualités de services ») (p. 5637) ;

A.N.A.H. et taxe additionnelle au droit de bail.

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *ses observations* (p. 6793).

– *ses observations* sur l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6795).

Article 6 ter nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6797).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Rappel au règlement : souhaite que la discussion du projet de loi sur la dotation globale de fonctionnement se déroule de façon continue et atteigne son terme avant que d'autres projets soient mis en discussion (p. 6877).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Pierre Albertini (majore, pour les communes dans lesquelles le nombre d'étudiants excède 15 p. 100 de la population totale, la population prise en compte d'un habitant pour cinq étudiants) (p. 6932).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 445 (propose que les dotations particulières comprises dans la dotation forfaitaire demeurent juridiquement identifiables) : retiré (p. 6937) ;

– *ses* amendements nos 423 et 422 : devenus sans objet (p. 6940) ;

– *son* amendement n° 424 (précise que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6940) : adopté (p. 6942).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 425 (maintient les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) : devenu sans objet (p. 6947) ;

– *son* amendement n° 447 (maintient les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) : devenu sans objet (p. 6947).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 426 : devenu sans objet (p. 6949) ;

– *son* amendement n° 446 : devenu sans objet (p. 6951) ;

– *son* amendement n° 427 (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité rurale ne peuvent être inférieurs à 680 millions de francs) : retiré (p. 6954).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *ses* amendements nos 428 et 429 : devenus sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 430 (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) : retiré (p. 6978) ;

– *son* amendement n° 448 (propose que l'écart de potentiel fiscal soit estimé à partir du potentiel fiscal moyen des communes de moins de 10 000 habitants) (p. 6981) : retiré (p. 6982) ;

– *son* amendement n° 431 (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) : retiré (p. 6986) ;

– *son* amendement n° 473 (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) : retiré (p. 6986) ;

– *son* sous-amendement n° 449 (précise qu'il s'agit du potentiel fiscal superficiaire) à l'amendement n° 79 de la commission (propose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale soient répartis en fonction du potentiel fiscal par hectare de la commune) (p. 6983) : devenu sans objet (p. 6985) ;

– *son* amendement n° 474 (de conséquence) (p. 6983) : devenu sans objet (p. 6986) ;

– *son* amendement n° 475 (modifie le premier critère de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6984) : devenu sans objet (p. 6986) ;

– *son* amendement n° 442 (dispose que, pour 1994, la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale ne peut être inférieure à 680 millions de francs) : retiré (p. 6987) ;

– *son* amendement n° 432 (dispose que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6897) : retiré (p. 6988).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *son* sous-amendement n° 443 (porte le pourcentage à 30 p. 100) à l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose que, en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements seront destinés à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) : rejeté (p. 6997).

Article 26 *(art. 34 bis de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *son* amendement n° 434 (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : devenu sans objet (p. 7001) ;

– *son* sous-amendement n° 444 rectifié (précise que la dotation de fonctionnement minimale bénéficie d'au moins 75 p. 100 des sommes dégagées) à l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 6998) : retiré (p. 7000) ;

– *son* amendement n° 433 (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7001) : rejeté (p. 7002).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 435 (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux groupements de communes à fiscalité propre) : retiré (p. 7008) ;

– *son* amendement n° 436 (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux communes) (p. 7009) : retiré (p. 7010) ;

– *son* amendement n° 437 (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne ; supprime la disposition qui réserve 40 p. 100 des crédits aux communes) (p. 7010) : retiré (p. 7011) ;

– *son* amendement n° 438 (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'organisation ou de maintien des services publics) : devenu sans objet (p. 7014) ;

– *son* amendement n° 439 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 7014) ;

– *son* amendement n° 440 (supprime les dispositions relatives aux bourgs-centres et à la composition de la commission d'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7014) : retiré (p. 7015).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 441 (propose une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) (p. 7018) : adopté (p. 7019).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7984) ;

Solidarité intercommunale (p. 7984).

Dotation globale de fonctionnement : dotation de solidarité rurale : extension du bénéfice aux bourgs-centres (p. 7984, 7985).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7995) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7997) ;

Coopération intercommunale : soutien et encouragement.

BRIAT (Jacques)

Député du Tarn-et-Garonne

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

BROISSIA (Louis de)

Député de la Côte-d'Or

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur les dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatives aux prestations de publicité [12 mai 1993].

Membre du conseil d'administration de Radio France internationale [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O.débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **moduler les cotisations d'assurance vieillesse en fonction des charges familiales (n° 335)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **exonérer de la vignette automobile les familles ayant au moins quatre enfants (n° 336)** [15 juin 1993].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatives aux **prestations de publicité (n° 400)** [30 juin 1993].

Proposition de loi visant à **restaurer les ressources du fonds forestier national (n° 740)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Prestations familiales** : déficit démographique et familial ; prestations familiales : revalorisation ; cotisations : budgétisation et préservation de la masse affectée à la branche famille ; logement social : priorité [12 mai 1993] (p. 375, 376).

orales sans débat :

– **n° 13,** posée le 21 avril 1993 : **tabac (S.E.I.T.A. – emploi et activité – Dijon)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : fermeture du site industriel de la S.E.I.T.A. de Dijon ; conséquences sociales (p. 135, 136).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 818 soutenu par M. Patrice Martin-Lalande (institue une procédure suspensive des « délocalisations » d'entreprises à l'initiative des représentants du personnel) : retiré (p. 3549).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources :
- publicité et parrainage (p. 5762) ;
- redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5762).

Lois : projet de loi n° 700 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5762).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- plan d'urgence (p. 5763) ;
- structures : réforme (p. 5763).

Publicité : marché publicitaire : crise (p. 5763).

Radiodiffusion : radios locales privées (p. 5763).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5762) ;
- Canal Plus (p. 5763) ;
- chaîne éducative : création (p. 5762) ;
- fonds de soutien à la production (p. 5762) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5762) ;
- réseaux câblés (p. 5762).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Administration : simplifications administratives (p. 6504).

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 6504).

Associations : rôle (p. 6504).

Audiovisuel (p. 6505).

Culture : politique culturelle : métiers d'art (p. 6504, 6505).

Enseignement : classes du patrimoine (p. 6504).

Fonctionnaires et agents publics :
- architectes des bâtiments de France (p. 6504) ;
- architectes en chef des monuments historiques (p. 6504).

Fondation du patrimoine : création (p. 6505).

Grands travaux (p. 6504).

Impôts et taxes : patrimoine historique : incitations fiscales (p. 6504).

Lois : loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (loi Léotard) : exécution (p. 6504).

Lois de finances : crédits budgétaires : entretien du patrimoine : effet de levier (p. 6504).

Patrimoine rural (p. 6504).

Tourisme et loisirs : tourisme culturel (p. 6504).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (étend l'exonération des droits de mutation à titre gratuit des immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques aux parts de sociétés civiles dont l'actif immobilisé est constitué à plus de 90 p. 100 d'immeubles classés ou inscrits à cet inventaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 6509, 6510).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6505).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : pespectives et moyens (p. 6726).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6726) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6725, 6726).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6725).

Politique foncière :
- permis de construire (p. 6726) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6725, 6726).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7060).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7060).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7060).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard) (p. 7059).

Politique audiovisuelle (p. 7059, 7060).

Secteur public : évolution, financement et spécificités (p. 7060).

Télévision :
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7060) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7060) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7060).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 80 (prévoit le dépôt d'un rapport du Gouvernement sur le marché publicitaire et sur le système audiovisuel) (p. 7091) : retiré (p. 7093).

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* aux amendements nos 6 de la commission et 34 de M. Didier Mathus (précisent que les émissions de la chaîne favorisent l'accès à l'emploi) (p. 7101) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des associations de téléspectateurs dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7107).

Article 2 *(extension du pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel aux sociétés nationales de programme et à la chaîne du savoir : art. 48-1 à 48-10 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

Article 48-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *défavorable* à l'amendement nº 45 de M. Didier Mathus (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7118).

Avant l'article 4 :

– *son* sous-amendement nº 85 (dispense les services de radiodiffusion qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale de demander une autorisation distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximale de trois heures quotidiennes) (p. 7120) à l'amendement nº 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximale de trois heures quotidiennes) : retiré (p. 7121) ;

– *soutient* le sous-amendement nº 78 de M. Christian Kert (étend cette même dispense aux services de radiodiffusion) (p. 7120) à l'amendement nº 15 de la commission : retiré (p. 7121) ;

– *soutient* le sous-amendement nº 79 de M. Christian Kert (interdit la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des décrochages locaux) à l'amendement nº 15 de la commission (p. 7120) : adopté (p. 7121) ;

– *son* sous-amendement nº 84 (interdit la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des décrochages locaux) à l'amendement nº 15 de la commission (p. 7120) : devenu sans objet (p. 7121).

Article 6 *(autorisations temporaires d'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore ou de télévision par voie hertzienne terrestre sans appel à candidatures : art. 26-3 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *soutient* l'amendement nº 32 de M. Michel Inchauspé (permet le renouvellement des autorisations temporaires et leur attribution à des émetteurs « de la Communauté européenne » (p. 7130) : retiré (p. 7131).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement nº 72 de M. Laurent Dominati (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7132).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* aux amendements nºs 88 de M. Michel Pelchat et 101 de M. Robert-André Vivien (portent à 150 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7144).

Après l'article 10 :

– *ses observations* sur l'amendement nº 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7153) ;

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite.

– *son* amendement nº 90 : non soutenu (p. 7155).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (nº 605).

Avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Ses *explications de vote* sur la motion de renvoi en commission de M. Jean-Pierre Soisson (p. 7234).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission : opportunité : appréciation (p. 7235).

Député : Bernard Tapie : poursuites judiciaires : objet et historique (p. 7235).

Commission *ad hoc* : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7234, 7235).

Immunité parlementaire : levée :

– nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7235) ;

– procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7234) ;

– procedure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7235).

– *Rappel au règlement :* regrette la modification précipitée de l'ordre du jour avec report du matin à l'après-midi de la discussion du projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale avec le Viet-Nam [8 décembre 1993] (p. 7309).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (nº 503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Anciens combattants et victimes de guerre : pensionnés vietnamiens : droit à pension : respect par les autorités vietnamiennes (p. 7315).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par le Viet-Nam ; convention d'entraide judiciaire : perspectives (p. 7315).

Politique économique et sociale : développement économique vietnamien (p. 7315).

BROSSARD (Jacques)

Député des Deux-Sèvres

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

BRUNHES (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(1re circonscription)

Communiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (nº 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **porter le salaire minimum de croissance à 7 500 F (n° 202)** [18 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des députés (n° 246)** [1er juin 1993].

Proposition de loi tendant à **créer une délégation aux libertés (n° 283)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **démocratiser le contrôle des citoyens sur les opérations de vote (n° 303)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Importations de voitures japonaises : automobiles : importations en provenance du Japon ; accord d'autolimitation : renégociation [21 avril 1993] (p. 114).

– Situation de la société Chausson : Chausson : emploi et activité : redressement judiciaire ; plan social ; sites de Creil et de Gennevilliers ; Peugeot et Renault ; rôle [1er décembre 1993] (p. 6783, 6784).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

– Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre),* sur sa demande de consacrer une séance supplémentaire au débat sur le développement rural [27 mai 1993] (p. 782).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Léonard (Gérard),* sur les propos de M. Charles Josselin à l'égard de M. Willy Diméglio : signale à l'orateur que son intervention n'est pas un rappel au règlement (p. 1683).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier),* sur sa demande d'interprétation de l'article 88 du Règlement (p. 2662).

Son intervention (p. 2665).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Répond au rappel au règlement de : *Migaud (Didier),* sur sa demande d'interrompre le débat [12 octobre 1993] (p. 4110).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Répond au rappel au réglement de : *Sarre (Georges),* sur son regret de l'absence du ministre de l'environnement pour la discussion du projet de loi sur l'urbanisme (p. 6695).

Répond au rappel au réglement de : *Malvy (Martin),* sur l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la proposition de réforme de la loi Falloux [14 décembre 1993] (p. 7550).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Dray (Julien) :* refuse de suspendre la séance afin que le groupe socialiste étudie le rapport Vedel (p. 7561).

Sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* : ses observations (p. 7570, 7573) ; fait droit à la **demande de vérification du quorum** présentée par son auteur et *prononce le report du vote* (p. 7576).

Ses observations sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 7590, 7591).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : règlement : article 54, alinéa 6 (p. 7570, 7573, 7590, 7591).

– Répond aux rappels au règlement de : *Biessy (Gilbert),* sur l'ordre du jour du mercredi 15 décembre 1993 et de : *Hage (George)* et *Dray (Julien),* sur les conditions de discussion de la proposition de réforme de la loi Falloux [14 décembre 1993] (p. 7569).

En qualité de député :

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Politique en matière de francophonie [1er juin 1993] :

Principaux thèmes développés (p. 961) :

Administration : emploi du français.

Assemblée nationale : commissions d'enquête : VIe législature : commission d'enquête sur la langue française.

Audiovisuel : télévision : programmes.

Enseignement :

- établissements scolaires français à l'étranger ;
- crise.

Langue et culture anglo-américaines : hégémonie.

Politique économique : conséquences.

Politique étrangère.

Recherche : publications.

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : information par le Gouvernement : accord sur les oléagineux (p. 1153).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2053) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2053).

Conseil supérieur de la magistrature :

- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2052) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2052) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 2052) ;
- présidence : Président de la République : garant de l'indépendance de la magistrature (p. 2052) ;
- réforme : opportunité et efficacité : appréciation (p. 2052).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2051) ;
- objectifs et vocation (p. 2051) ;
- saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2051).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2050 à 2052).

Haute Cour de justice :
- fonctionnement impossible : exemple de l'« affaire du sang contaminé » : nécessité d'une réforme (p. 2051) ;
- jugement du Président de la République pour haute trahison : maintien du dispositif (p. 2051).

Justice :
- crise et dysfonctionnements (p. 2052, 2053) ;
- institution judiciaire : place dans l'Etat et dans l'équilibre des pouvoirs (p. 2052) ;
- moyens de fonctionnement : renforcement (p. 2052).

Magistrature :
- indépendance : garantie et accroissement (p. 2052) ;
- parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2052).

Partis et mouvements politiques : fonction démocratique (p. 2050).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2050, 2053).

Révision de la Constitution : réforme d'ensemble : adaptation de la loi fondamentale aux évolutions de la société : propositions (p. 2053).

Vie publique : déviation : « loi de l'argent » (p. 2051).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 67 (précise, à l'article 55 de la Constitution, qu'une loi postérieure à un traité ou à un accord international est réputée lui être conforme) : rejeté (p. 2110) ;

– *son* amendement n° 68 (intitule le titre VII de la Constitution « du contrôle de la constitutionnalité ») : rejeté (p. 2110) ;

Conseil constitutionnel : composition et pouvoirs : réforme (p. 2110, 2111).

Article 1er supprimé par le Sénat *(art. 56 de la Constitution : suppression de la qualité de membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel conférée aux anciens Présidents de la République) :*

– *son* amendement n° 69 (substitue, à l'article 56 de la Constitution, une commission constitutionnelle composée de parlementaires à l'actuel Conseil constitutionnel) : rejeté (p. 2111).

Article 2 : supprimé par le Sénat *(art. 57 de la Constitution : régime des incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) :*

– *son* amendement n° 70 (de conséquence) : rejeté (p. 2112).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 71 corrigé (de conséquence) : devenu sans objet (p. 2112) ;

– *son* amendement n° 74 (dispose, à l'article 61 de la Constitution, que le président d'un groupe parlementaire peut également saisir la commission constitutionnelle) : rejeté (p. 2112).

Article 6 *(intitulé du titre VIII de la Constitution) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 2114) ;

– *son* amendement n° 26 : devenu sans objet (p. 2114).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2114, 2115) ;

Justice : indépendance et statut.

– *son* amendement n° 27 : devenu sans objet (p. 2116).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *son* amendement n° 28 soutenu par M. Daniel Colliard (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de dix-sept membres dont huit magistrats élus, huit personnalités désignées par l'Assemblée nationale et une par le Président de la République ; précise que son président est élu parmi ses membres ; investit le Conseil supérieur de la magistrature d'un pouvoir de proposition en matière d'avancement et de nomination pour les magistrats du siège et d'un pouvoir disciplinaire pour les magistrats du siège et du parquet) : rejeté au scrutin public (p. 2117).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 29 soutenu par M. Daniel Colliard (précise, à l'article 66 de la Constitution, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles) (p. 2132) : rejeté au scrutin public (p. 2133).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-1 de la Constitution :

– *son* amendement n° 30 soutenu par M. Daniel Colliard (dispose que les membres du Gouvernement sont jugés pour les crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions dans les conditions du droit commun) (p. 2135) : rejeté (p. 2136).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : membres : mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 3057) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 3057).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 3057).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité, justification : appréciation d'ensemble (p. 3056, 3057).

Révision de la Constitution : réforme d'ensemble : propositions du groupe communiste (p. 3057).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *défavorable* (p. 3061) ;

Gouvernement : membres du Gouvernement pénalement mis en cause : soumission au droit commun.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Vote contre du groupe communiste (p. 3299).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3868) ;

– *soutient* l'amendement n° 314 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3869) : rejeté (p. 3870) ;

– *soutient* l'amendement n° 320 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui supprime les commissions départementales de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage) : rejeté (p. 3872).

Après l'article 52 :

– *soutient* l'amendement n° 322 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'établissement d'une nouvelle nomenclature des classifications salariales) : rejeté (p. 3882) ;

– *soutient* l'amendement n° 323 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'organisation d'un débat annuel sur les statistiques d'infractions au code du travail, d'autorisations de licenciements économiques et de licenciements de représentants du personnel) : rejeté (p. 3882).

Article 1er (précédemment réservé) *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 172 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3883) : rejeté (p. 3884).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Constitution : principe d'égalité devant la loi pénale (p. 3950).

Cour de justice de la République :

– commission d'instruction : compétences et procédure applicable (p. 3951) ;

– composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3950, 3951) ;

– jugement : pourvoi en cassation (p. 3951) ;

– jugement : procédure applicable (p. 3951) ;

– partie civile : constitution : interdiction (p. 3951).

Commission des requêtes : saisine directe par le citoyen, composition et attributions (p. 3951).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3950).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3950, 3952).

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 1er *(constitution de la Cour de justice de la République) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les juges parlementaires de la Cour de justice de la République sont élus au scrutin majoritaire) (p. 3956) ;

Cour de justice de la République : juges parlementaires : nombre.

Article 12 *(conditions de recevabilité des plaintes) :*

– *son* amendement n° 29 (dispose que la constitution de partie civile est de droit devant la commission des requêtes, la commission d'instruction et la Cour de justice de la République) (p. 3959) : rejeté (p. 3960).

Article 22 *(clôture de l'information) :*

– *son* amendement n° 28 (dispose que le plaignant est également informé de la clôture de l'information) : rejeté (p. 3964).

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3973) ;

Cour de justice de la République : pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton.

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique.

Vote des groupes :

Vote contre du groupe communiste (p. 3980).

– Rappel au règlement : demande au Gouvernement de rétablir le dialogue social avec le personnel d'Air France et de tenir l'Assemblée nationale au courant de l'évolution du conflit [22 octobre 1993] (p. 4757).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Collectivités locales : rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4759).

Communautés européennes :

– G.A.T.T. : préaccord de Blair-House (p. 4759) ;

– politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4759).

Départements : Hauts-de-Seine (p. 4759).

Paris (p. 4759).

Politique économique et sociale :

– crise économique : aggravation (p. 4758) ;

– privatisations (p. 4759).

Régions : Ile-de-France (p. 4759).

Zones défavorisées, zones urbaines en difficulté, zones « sensibles » (p. 4759).

Zones rurales : déclin, revitalisation (p. 4758, 4759).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : concours financiers de l'Etat : montant, évolution, répartition (p. 5206).

Délinquance et criminalité :

– généralités et statistiques (p. 5205) ;

– délinquance urbaine et juvénile : constat, prévention, répression (p. 5205).

Drogue : trafic et toxicomanie : lutte contre (p. 5205).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5205).

Ordre public : sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5205).

Police :

– auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5205) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5205) ;

– effectifs : absence de créations de postes, répartition, utilisation (p. 5205) ;

– formation professionnelle (p. 5205) ;

– « îlotage » et police de proximité : renforcement de la présence policière dans les quartiers difficiles (p. 5205) ;

– polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (p. 5205, 5206) ;

– traitements et statuts (p. 5205).

Sécurité civile : crédits : montants, évolution, répartition (p. 5206).

Ville : politique (p. 5206).

Questions :

Collectivités locales et finances locales : fonction publique territoriale : régime de retraite (p. 5232, 5233).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Port autonome de Paris : Gennevilliers : voie de transport en commun : « Météor » : option nord et option sud (p. 5309, 5310).

Transports fluviaux : liaisons Seine-Nord et Seine-Est (p. 5309).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Logement et habitat : logements sociaux : attribution (p. 5503).

Politique de la ville : contrats de ville (p. 5502).

Transports : Gennevilliers : prolongement de la ligne METEOR (p. 5502).

Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 3 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *son* amendement n° 13 corrigé : non soutenu (p. 6349).

Article 7 *(statut des membres) :*

– *son* amendement n° 14 soutenu par M. André Fanton (dispose que les membres magistrats du Conseil supérieur de la magistrature sont de droit, à leur demande, soit mis en position de détachement, soit déchargés partiellement d'activité de service) (p. 6351) : rectifié (vise tous les membres du Conseil supérieur) (p. 6352) : adopté (p. 6353).

Article 10 *(secrétariat administratif) :*

– *son* amendement n° 15 : non soutenu (p. 6353).

Article 12 *(convocations) :*

– *son* amendement n° 16 : non soutenu (p. 6354).

Article 21 *(missions d'information et rapport d'activité) :*

– *son* amendement n° 17 : non soutenu (p. 6356).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 2 *(suppression d'une sous-section) :*

– *son* amendement n° 163 soutenu par M. Rémy Auchedé (indexe la dotation globale de fonctionnement sur les recettes nettes prévisionnelles de T.V.A., aux taux constants de 1979) (p. 6930) : rejeté (p. 6931).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 164 soutenu par M. Rémy Auchedé (inclut dans la population prise en compte les étudiants fréquentant quotidiennement les domaines universitaires implantés sur le territoire de la commune) (p. 6931) : rejeté (p. 6932).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *son* amendement n° 165 : devenu sans objet (p. 6935).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 169 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (instaure une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe) (p. 6948) : rejeté (p. 6949).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* amendement n° 170 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 6955).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 174 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (modifie les critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants) : rejeté (p. 6962) ;

– *son* amendement n° 172 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (insère dans l'article la définition des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6963) : rejeté (p. 6964) ;

– *son* amendement n° 173 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (réserve 5 p. 100 de la dotation de solidarité urbaine à l'attribution d'une dotation spécifique aux communes les plus endettées) (p. 6970) : rejeté (p. 6971) ;

– *son* amendement n° 178 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement complémentaire sur les plus-values foncières et immobilières réalisées par les particuliers) : rejeté (p. 6971) ;

– *son* amendement n° 177 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) : rejeté (p. 6986) ;

– *son* amendement n° 176 : non soutenu (p. 6987).

Article 13 *(dotations « permanents syndicaux » et « frais de fonctionnement du comité des finances locales ») :*

– *son* amendement n° 179 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 6990).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 181 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 6991) ;

– *son* amendement n° 180 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements d'acomptes semestriels) : rejeté (p. 6991).

Article 15 *(abrogations) :*

– *son* amendement n° 182 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 6992).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *son* amendement n° 183 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (propose que la progression minimale de la dotation globale de fonctionnement des communes des départements d'outre-mer soit égale au double de la progression moyenne de cette dotation) (p. 6993) : rejeté (p. 6994).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *son* amendement n° 184 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 6996) : rejeté (p. 6997).

BUSSEREAU (Dominique)

Député de la Charente-Maritime

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Fonction publique) [10 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, précisant certaines dispositions du code électoral relatives au financement et au plafond des dépenses électorales (n° 358) [1er juillet 1993].

Membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à permettre aux résidents secondaires de participer aux consultations locales (n° 627) [16 décembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **cessation de travail** dans les **services publics de transports terrestres de voyageurs (n° 559)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative aux **polices municipales (n° 566)** [7 octobre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome III : **Fonction publique (n° 584)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux résidents secondaires de participer aux consultations locales (n° 627)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la **demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, député des Bouches-du-Rhône (n° 722)** [17 novembre 1993].

Proposition de loi relative aux **décorations à attribuer aux anciens combattants de la guerre 1914-1918 (n° 736)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Grèves dans le secteur public** : secteur public : droit de grève ; règle du trentième indivisible : inconstitutionnalité [12 mai 1993] (p. 380, 381).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Parlement : propositions de loi inscrites à l'ordre du jour : accroissement (p. 310).

Tourisme et loisirs :

- tourisme du troisième âge : développement (p. 310) ;
- vacances : étalement (p. 310).

Vote par procuration :

- conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 310, 311) ;
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 310) ;
- régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 310) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 310) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 310).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *son* sous-amendement n° 4 (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) : adopté (p. 316).

– Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion des articles [24 juin 1993] :

Collectivités locales : rapports financiers avec la S.N.C.F (p. 2197).

Sénat : commission d'enquête sur la S.N.C.F. : rapport Haenel-Belot (p. 2197).

S.N.C.F. :

- déficit (p. 2197) ;
- privatisations au sein du groupe : perspectives (p. 2197) ;
- structures administratives et aménagement du territoire (p. 2196) ;
- tarifs : inégalités, opacité (p. 2196) ;
- tarifs : système informatique Socrate (p. 2196) ;
- tutelle de l'Etat : rapports avec la S.N.C.F. (p. 2197).

Taxes locales : surtaxes locales temporaires sur les titres de transport S.N.C.F. : régime en vigueur et modifications envisagées (p. 2196, 2197).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2198).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Nouvelle-Calédonie : application des accords de Matignon et question des seuils électoraux (p. 4624, 4625).

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois [20 octobre 1993] :

Administration :

- déconcentration et décentralisation (p. 4546) ;
- délocalisations : principe et mise en œuvre (p. 4547) ;
- délocalisations : annulations par le Conseil d'Etat (p. 4547) ;
- procédures administratives : allégement et simplification (p. 4546).

Fonctionnaires et agents publics :

- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4546) ;
- effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4546) ;
- fonction publique : politisation : remèdes (p. 4546) ;
- formation professionnelle (p. 4546) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4545, 4546) ;
- rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4546).

Hauts fonctionnaires :

- carrière et rémunération : revalorisation (rapport Prada) (p. 4546, 4547) ;
- départs vers le secteur privé : accroissement : encadrement (p. 4546) ;
- Ecole nationale d'administration (E.N.A.) : délocalisation à Strasbourg (p. 4547) ;
- « tour extérieur » : nominations : encadrement (p. 4546).

– Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée nationale (n° 605).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant le texte de la proposition de résolution [7 décembre 1993] :

Député : Bernard Tapie :

- « affaire Testut » : description et analyse (p. 7229, 7230) ;
- poursuites judiciaires : objet et historique (p. 7229, 7230, 7233).

Commission *ad hoc* : mission, durée, travaux et conclusions (p. 7230, 7231).

Immunité parlementaire : levée :

- nécessité judiciaire ou choix politique et médiatique (p. 7231) ;
- procédure : durée et date d'aboutissement (p. 7231) ;
- procédure : souhait de réforme (p. 7231) ;
- procédure applicable et critères de décision : caractère « sérieux, loyal et sincère » de la demande (p. 7230, 7231).

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 3 *(contrôle du passage des hauts fonctionnaires dans le secteur privé) :*

– *son* amendement n° 7 : non soutenu (p. 7466).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Nouvelle-Calédonie : suivi des accords de Matignon [14 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés (p. 7553) :

Nouvelle-Calédonie :

- accords de Matignon : application : bilan et conclusions du cinquième comité du suivi ;
- finances locales : versement des dotations de l'Etat : retard ;
- statut : aménagements et choix définitif en 1998.

C

CABAL (Christian)

Député de la Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre aux pupilles de la Nation d'être ressortissants de l'Office national des anciens combattants, sans condition d'âge (n° 110)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre la réinsertion professionnelle, dans la vie civile, des militaires admis d'office ou sur leur demande à la position statutaire de retraite, avant l'âge fixé par la loi pour bénéficier de la pension de vieillesse du régime général de la sécurité sociale (n° 111)** [27 avril 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Anciens combattants d'Afrique du Nord** : anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications [6 octobre 1993] (p. 3932, 3933).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Système pénitentiaire : patrimoine immobilier : insuffisance (p. 4535).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4872).

CALVEL (Jean-Pierre)

Député du Rhône

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227) [1er juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 227) portant **extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation** et modifiant le **code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre** (première partie : législative) **(n° 269)** [3 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 360) portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) **(n° 404)** [30 juin 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 96**, posée le 1er juin 1993 : **successions et libéralités (droits de succession – calcul – immeubles – adjudication – conséquences)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : nouvelles bases d'évaluation (p. 1060, 1061).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] (p. 226) :

Communes :

- Bron ;
- Rillieux-la-Pape ;
- Vaulx-en-Velin.

Délinquance et criminalité : insécurité.

Etat : missions : restauration.

Politique de la ville :

- associations et bénévoles : rôle ;
- intervenants : multiplicité et coordination.

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Assemblée nationale :

- amendements : recevabilité financière (p. 1429) ;
- commissions des affaires culturelles : travaux (p. 1429).

Délinquance et criminalité :

- lutte contre (p. 1428) ;
- Neuilly-sur-Seine : prise d'otages de l'école Commandant Charcot (p. 1429).

Fonction publique territoriale (p. 1429).

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir :
- définition (p. 1428, 1429) ;
- hommage (p. 1428).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1428).

Pupilles de la Nation :
- qualité (p. 1429) ;
- régime juridique : évolution (p. 1428).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(extension du bénéfice de la qualité de pupille de la Nation aux enfants de certains agents de l'Etat tués dans des circonstances particulières lors de l'accomplissement de leur devoir) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1436).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : victimes du devoir :
- définition (p. 3125) ;
- démineurs (p. 3125).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 3125).

Pupilles de la Nation : qualité (p. 3125).

Sénat : texte adopté (p. 3125).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Administration : services publics : présence et maintien dans les quartiers en difficulté (p. 4559).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Urbanisme : agences d'urbanisme : crédits (p. 5321).

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5604) ;
- prêts à l'accession sociale (P.A.S.) (p. 5604) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5604, 5605).

Epargne : épargne mobilière et immobilière (p. 5604).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5604).

Logement privé : parc locatif privé (p. 5604).

Logement social :
- généralités (p. 5604) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5604) ;
- logement des plus démunis ; « sans domicile fixe » (p. 5605).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5604).

– Projet de loi modifiant le code des assurances (partie législative) en vue notamment de la transposition des directives n° 92-49 et 92-96 des 18 juin et 10 novembre 1992 du Conseil des Communautés européennes (n° 590).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1993] :

Assurances :
- réassurance : spécificité du régime de contrôle français (p. 7785) ;
- secteur : importance et dynamisme (p. 7785).

Communautés européennes : harmonisation législative et fiscale dans le secteur des assurances (p. 7785, 7786).

Consommation : information et protection des souscripteurs de contrats d'assurance (p. 7785).

Mutuelles et organismes de prévoyance (p. 7785).

CALVET (François)

Député des Pyrénées-Orientales

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : article L. 961-12 du code du travail) :*

– *ses* amendement nos 995 et 996 : non soutenus (p. 3854).

CALVO (Jean-François)

Député des Hautes-Pyrénées

(2e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Philippe Douste-Blazy, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Exportation d'avions-écoles : construction aéronautique : entreprise SOCATA : emploi et activité ; avions d'entraînement militaire : commandes de l'Etat : concurrence étrangère [10 novembre 1993] (p. 5742).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Emplois touristiques : formation professionnelle hors saison : aide financière : perspectives (p. 4483).

Entreprises : charges sociales : prise en charge par l'Etat (p. 4483).

CARAYON (Bernard)

Député du Tarn

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégarion de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Industrie, Postes et télécommunications et commerce extérieur : Industrie, Postes et télécommunications) [29 avril 1993].

Rapporteur de l'avant-projet de budget général des Communautés européennes pour 1994 et des propositions communautaires concernant les réformes budgétaires (n° E-60) [5 mai 1993].

Membre suppléant du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur de la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/C.E.E. portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) (E-62) [2 juin 1993].

Rapporteur pour avis de la proposition de résolution de M. Philippe Auberger relative à la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/C.E.E. portant coordination des dispositions législatives réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) (E-62) (n° 329) [15 juin 1993].

Rapporteur de l'avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire n° 1/1993. Section III – Commission (E-74) [15 juin 1993].

Rapporteur d'information de la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 85/611/C.E.E. portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) (E-62) [15 juin 1993].

Rapporteur d'information du projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1994 (n° E-124) [12 octobre 1993].

Rapporteur d'information sur les importations de métaux non ferreux en provenance des anciens pays de l'Est [12 octobre 1993].

Rapporteur d'information de la proposition de règlement (C.E.E. EURATOM) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E. EURATOM) du Conseil n° 1552/89 portant application de la décision 88/376/C.E.E., EURATOM, relative au système des ressources propres de la Communauté (n° E-146) [24 novembre 1993].

Rapporteur d'information de la proposition de décision du Conseil relative au système des ressources propres des Communautés (n° E-147) [24 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur le **projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1994** (n° E-124) et sur la **proposition de règlement concernant les paiements du F.E.O.G.A. Section « Garantie » (proposition de règlement** C.E.E. EURATOM) du Conseil modifiant le règlement du Conseil 1552/89 portant application de la décision 88/376/C.E.E. EURATOM **relative au système des ressources propres des Communautés** (n° E-91) **(n° 592)** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de règlement (C.E.E. EURATOM)** du Conseil modifiant le règlement du Conseil 1552/89 portant application de la décision 88/376/C.E.E. EURATOM **relative au système des ressources propres des Communautés** (n° E-91) **(n° 594)** [7 octobre 1993].

Proposition de résolution sur le **projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1994** (n° E-124) **(n° 595)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 26 : **Industrie, Postes et télécommunications et commerce extérieur : Industrie, Postes et télécommunications (n° 580)** [7 octobre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 145 du Règlement, **sur l'organisation du libre échange (n° 774)** [30 novembre 1993].

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires relatives aux ressources propres des Communautés :**

– **proposition de règlement (C.E.E. EURATOM)** du Conseil modifiant le règlement (C.E.E. EURATOM) du Conseil n° 1552/89 portant application de la décision 88/376/C.E.E. EURATOM **relative au système des ressources propres des Communautés** (n° E-146) ;

– **proposition de décision du Conseil relative au système des ressources propres des Communautés** (n° E-147) ; **(n° 848)** [15 décembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de règlement (C.E.E. EURATOM)** du Conseil modifiant le règlement (C.E.E. EURATOM) du Conseil n° 1552/89 portant application de la décision 88/376/C.E.E. EURATOM **relative au système des ressources propres des Communautés** (n° E-146) **(n° 848)** [15 décembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de décision** du Conseil relative au **système des ressources propres des Communautés** (n° E-147) **(n° 849)** [15 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4093) et *son intervention* (p. 4111).

Principaux thèmes développés :

Culture : grands travaux (p. 4111).

Etat :
- missions (p. 4111) ;
- réforme (p. 4111, 4112).

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 4111).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4093).

Impôts et taxes : réforme fiscale (p. 4111, 4112).

Impôt sur le revenu (p. 4111, 4112).

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : dépenses (p. 4224).

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement réduisant le montant de la contribution française au budget des Communautés européennes (p. 4224).

Constitution : article 88-4 (p. 4223).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4222, 4223).

Coopération et développement (p. 4223).

Europe de l'Est (p. 4223).

Fraude (p. 4223, 4224).

Gouvernement : délai de transmission de l'avant-projet de budget pour 1994 (p. 4223).

Parlement : contrôle (p. 4223).

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4235).

Communautés européennes : recettes et dépenses : fraudes et gaspillages.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4712).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'industrie et les postes et télécommunications et rapporteur spécial pour le commerce extérieur (suppléant Dassault Olivier) [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle de l'industrie (P.M.I.) (p. 4798).

Automobiles et cycles : atouts et difficultés (p. 4798).

Commerce extérieur :
- balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4798, 4805, 4806) ;
- concurrence internationale : exacerbation (p. 4798, 4805) ;
- délocalisations internationales (p. 4798) ;
- distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4799) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 4799, 4800, 4806) ;
- libre-échange ou protectionnisme (p. 4799, 4800) ;
- libre-échange par « zones concentriques » et stratégies d'alliances régionales ou sectorielles (p. 4800) ;
- services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France (D.R.C.E.), postes d'expansion économique (P.E.E.), Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.) et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (A.C.T.I.M.) (p. 4804 à 4806) ;
- Société Total : aide à l'implantation d'entreprises françaises à l'étranger (p. 4804).

Communautés européennes :
- Commission et Cour de Justice : politique de concurrence : services publics : dérégulation (dont A.T.R. – accès des tiers au réseau) (p. 4798, 4799) ;
- défense commerciale et préférence communautaire (p. 4798) ;
- politique industrielle : définition : perspectives (p. 4798).

Départements : Tarn : situation de l'industrie textile, du délainage et de la mégisserie (p. 4798, 4800).

Emploi : emplois industriels : évolution (p. 4797).

Energie : E.D.F.-G.D.F. : statut, missions (p. 4798).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits : évolution (p. 4799).

Impôts, taxes et charges sociales des entreprises : aménagements récents (p. 4798).

Industrie :
- généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4797, 4798, 4806) ;
- compétitivité (p. 4798, 4806) ;
- sidérurgie (p. 4798, 4799) ;
- textile et habillement : devenir (p. 4798).

Ministère :
- crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 4805, 4806) ;
- restructuration (p. 4799, 4804).

Moyens de paiement : parités monétaires (p. 4797, 4805).

Politique industrielle :
- directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (D.R.I.R.E.) : rôle (p. 4798) ;
- Etat : rôle (p. 4797 à 4799, 4804).

Postes et télécommunications :
- La Poste et France-Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4799) ;
- télécommunications : réseaux de base : dérégulation (p. 4806).

Recherche industrielle et développement technologique (dont l'Agence nationale de valorisation de la recherche – A.N.V.A.R.) (p. 4797, 4798).

Secteur public : domaine : privatisations (p. 4798, 4799).

Questions :

Commerce extérieur : industrie de la mégisserie : distorsions de concurrence : protection de l'environnement et de la santé publique : hygiène et sécurité des produits : mesures de sauvegarde nationales (p. 4838, 4839).

Départements : Tarn : situation de l'industrie textile et de la mégisserie : aides publiques (p. 4838).

CARDO (Pierre)

Député des Yvelines

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : ville) [8 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VII : **Affaires sociales, santé et ville : ville (n° 581)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Aménagement du territoire : équilibre Ile-de-France – Province (p. 192).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 191).

Délinquance et criminalité : sanctions (p. 192).

Drogue : trafic : répression (p. 193).

Emploi :
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 193) ;
- jeunes (p. 192).

Famille : responsabilité éducative (p. 193).

Jeunes :
- apprentissage et formation qualifiante (p. 192) ;
- diversité des situations et suivi individualisé (p. 192).

Justice : juge des enfants (p. 193).

Logement et habitat :
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 192) ;
- logement social : offre et définition (p. 192).

Lois de finances : dépenses publiques : éducation, justice, logement : augmentation (p. 193).

Police :
- ilôtage et police de proximité (p. 193) ;
- police municipale (p. 193).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 193) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 192) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 192).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 193).

Transports : transports en commun : désenclavement (p. 192).

Travail : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 192).

– Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre et 1er octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* (p. 3527) :

Administration : simplifications administratives.

Associations : créations d'emplois.

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses.

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création et expérimentation.

– *ses observations* sur l'amendement n° 957 du Gouvernement (étend le champ d'application du dispositif de « ticket-service » aux « résidences » des particuliers) (p. 3533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *ses observations* (p. 3603).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 6083).

Commerce et artisanat : commerces : ouverture dominicale (p. 6082).

Emploi : emplois de proximité et de service : « chèque service » : création (p. 6083).

Famille :
- politique familiale (p. 6083) ;
- salaire parental (p. 6083).

Retraites : cumuls emploi-retraite (p. 6083).

Travail : temps de travail :
- durée : réduction : trente-deux heures (p. 6083) ;
- repos quotidien, hebdomadaire et dominical (p. 6083).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 19 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 369 de M. Philippe Legras (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4407).

Boissons et alcools : alcoolisme.

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 242 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1996) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) (p. 4419, 4420).

Villes : politique de la ville.

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4429).

Communes : cas de celles n'ayant perçu aucune taxe professionnelle en 1987.

Deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : travailleurs sociaux : formation (p. 5182).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [5 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : travailleurs sociaux (p. 5483, 5484).

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses (p. 5483).

Collectivités locales : situation financière (p. 5483, 5484).

Emploi :
- chômage (p. 5483) ;
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 5483, 5484) ;
- préretraités (p. 5483).

Enseignement : échec scolaire (p. 5483).

Fonctionnaires et agents publics : affectations : bonifications indiciaires (p. 5483, 5484).

Jeunes : marginalisation et délinquance (p. 5484).

Politique de la ville :
- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5483, 5484) ;
- définition et priorités (p. 5483) ;
- évaluation (p. 5484) ;
- moyens et procédures : contrats de ville et contrats de sortie des conventions de développement social des quartiers (p. 5483) ;
- moyens et procédures : simplification (p. 5484) ;
- plan de relance (p. 5483) ;
- quartiers en difficulté : commerces et entreprises (p. 5485).

Retraites : généralités : retraités : travail social (p. 5483).

Travail : travail clandestin (p. 5483).

Questions :

Politique de la ville : humanisation : « habitants relais » (p. 5506).

Santé publique : exclusion sociale : conséquences sanitaires (p. 5505).

CARIGNON (Alain)

Député de l'Isère

(1re circonscription)

R.P.R.

puis ministre de la communication

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de la communication. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi portant **code de la communication (partie législative) (n° 3)** [7 avril 1993].

Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la **liberté de communication (n° 700)** [10 novembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Hage (Georges)* : difficultés de la presse** : emploi et activité ; fonds de soutien : financement ; liberté de la presse [5 mai 1993] (p. 293, 294).

– ***Pelchat (Michel)* : presse écrite** : syndicat du Livre ; Nouvelles messageries de la presse parisienne : monopole : conséquences [5 mai 1993] (p. 296).

– ***Briane (Jean)* : réglementation de la C.B.** : usage à bord des véhicules automobiles : réglementation et déontologie [12 mai 1993] (p. 381, 382).

– ***Dominati (Laurent)* : secteur public de l'audiovisuel** : réforme ; charte du secteur public [19 mai 1993] (p. 577).

– ***Péricard (Michel)* : publicité pendant les retransmissions sportives** : chaînes publiques ; manifestations sportives ; retransmission des matchs de Roland Garros ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : cahier des charges : respect [2 juin 1993] (p. 1009).

– ***Chevènement (Jean-Pierre)* : avenir de la chaîne culturelle « Arte »** : télévision : chaîne Arte : financement [13 octobre 1993] (p. 4131, 4132).

– ***Urbaniak (Jean)* : industrie cinématographique et audiovisuelle** : commerce extracommunautaire : négociations du G.A.T.T. : exception culturelle ; audiovisuel ; cinéma [20 octobre 1993] (p. 4575, 4576).

– ***Hostalier (Françoise)* : violence à la télévision** : télévision : programmes : images de violence ; pornographie : lutte et prévention ; C.S.A. [1er décembre 1993] (p. 6775).

orales sans débat de :

– ***Chammougon (Edouard)* (n° 102) : D.O.M. (Guadeloupe : télévision – autorisations d'émettre – réglementation – respect)** : paysage audiovisuel en Guadeloupe : organisation ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : décisions ; pluralisme : sauvegarde [10 juin 1993] (p. 1334).

– ***Zeller (Adrien)* (n° 170) : zone de diffusion de la future chaîne éducative** : télévision : future chaîne éducative : réception des émissions : zones rurales ; coût de la couverture totale du territoire [7 octobre 1993] (p. 4005, 4006).

– ***Pihouée (André-Maurice)* (n° 187) : projet de télévision éducative à la Réunion** : La Réunion : télévision : chaîne éducative nationale [25 novembre 1993] (p. 6390, 6391).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : politique audiovisuelle (p. 5770, 5771).

Audiovisuel : secteur public : ressources :
- publicité et parrainage (p. 5771) ;
- redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5770).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 5770).

Lois : projet de loi n° 700 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5770).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- aides : évolution et adaptation (p. 5771) ;
- plan d'urgence (p. 5771) ;
- Société française de garantie des financements des petites et moyennes entreprises (SOFARIS) : garanties d'emprunts (p. 5771) ;
- structures : réforme (p. 5771).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5769, 5770) ;
- Canal Plus (p. 5769, 5770) ;

- chaîne éducative : création (p. 5769, 5770) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5769) ;
- réception par satellite, télévision interactive et compression numérique : conséquences (p. 5769) ;
- réseaux câblés (p. 5769) ;
- Télédiffusion de France (T.D.F.) (p. 5770).

Réponses aux questions :

Audiovisuel : secteur public : redevance et ressources publicitaires (MM. Michel Pelchat, Christian Kert) (p. 5774, 5780).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : exception culturelle (M. Franck Thomas-Richard) (p. 5779).

Radiodiffusion : R.F.O. (MM. Pierre Petit, Christian Kert) (p. 5772, 5773, 5779).

Télévision :
- Arte (Mme Thérèse Aillaud, MM. Jean de Boishue, Alain Griotteray) (p. 5775 à 5777, 5780) ;
- chaîne éducative : émissions régionales (M. Jacques Baumel) (p. 5776, 5777) ;
- FR 3 : émissions régionales (M. Jacques Baumel) (p. 5776) ;
- programme : violence et drogue (M. François d'Aubert) (p. 5775) ;
- réseaux câblés (M. Jacques Baumel) (p. 5778) ;
- télévision « à la séance » *(pay per view)* : diffusion de films (M. Olivier Dassault) (p. 5773) ;
- Télévision de France (T.D.F.) : zones d'ombre : résorption (M. Yves Coussain) (p. 5773) ;
- télévision numérique (M. Olivier Dassault) (p. 5772).

Vote des crédits :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *ses observations* (p. 5782).

Télévision : FR 3.

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission des finances (diminue de 400 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 50 millions de francs, par France 2 de 100 millions de francs, par France 3 de 200 millions de francs et par Radio France de 50 millions de francs) (p. 5785) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Ladislas Poniatowski (diminue de 40 millions de francs la part du produit de la redevance perçue par la société européenne de programmes de télévision et augmente celles perçues : par l'I.N.A. de 4 millions de francs, par France 2 de 10 millions de francs, par France 3 de 20 millions de francs et par Radio France de 6 millions de francs) (p. 5785).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Ses interventions (p. 7038, 7075).

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7046).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : droit international : communication audiovisuelle (p. 7079).

Arts et spectacles :
- chanson française (p. 7039, 7041, 7079) ;
- cinéma : compte de soutien (p. 7076).

Banques et établissements financiers : Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.) (p. 7078).

Collectivités locales : compétences (p. 7077).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : « exception culturelle » (p. 7039, 7041, 7076).

Communautés européennes : directive « télévision sans frontières » (p. 7076, 7079).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7039 à 7041).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7038, 7039, 7041).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard) (p. 7075).

Politique audiovisuelle (p. 7038, 7039, 7042, 7043, 7047, 7076, 7077, 7080).

Publicité : marché publicitaire (p. 7042).

Radiodiffusion :
- Radio France Outre-mer (R.F.O.) (p. 7075) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7041) ;
- services de radiodiffusion : catégories (p. 7078).

Redevance (p. 7042, 7078, 7080).

Secteur public :
- évolution, financement et spécificités (p. 7039) ;
- rapport Campet (p. 7039, 7077).

Système audiovisuel : organisation et évolution (p. 7038).

Technologie : évolution (p. 7038).

Télévision :
- Arte (p. 7076, 7080) ;
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7039, 7042, 7077 à 7080) ;
- Canal Plus (p. 7039, 7041, 7042, 7047, 7077 à 7079) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7039, 7040, 7042, 7047, 7076 à 7080) ;
- cinquième réseau hertzien : programme temporaire : « forum pour l'emploi » (p. 7040) ;
- France Télévision et présidence commune (p. 7077, 7079) ;
- France 3 (p. 7039, 7040, 7079) ;
- programmes (p. 7038, 7039, 7042, 7076 à 7078) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7041, 7076) ;
- T.F. 1 (p. 7075).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Georges Hage (modifie la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7090) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les conséquences de la deuxième coupure publicitaire, de la présidence commune, de la réglementation sur la publicité des boissons faiblement alcoolisées, de la séparation entre la production et la diffusion, de l'institution des quotas, de la réglementation concernant la publicité et le parrainage et du régime du câble) (p. 7092) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Louis de Broissia (prévoir le dépôt d'un rapport du Gouvernement sur le marché publicitaire et sur le système audiovisuel) (p. 7092).

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7099).

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Laurent Dominati (de suppression) (p. 7100) ;

– *favorable* aux amendements nos 6 de la commission et 34 de M. Didier Mathus (précisent que les émissions de la chaîne favorisent l'accès à l'emploi) (p. 7100) ;

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (précise que la chaîne programme ses émissions sur l'ensemble du territoire) (p. 7101) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Alain Griotteray (impose à la chaîne une obligation de défense de la langue française et de la francophonie) (p. 7102) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Alain Griotteray (supprime l'obligation d'une participation publique majoritaire dans le capital de la chaîne) (p. 7103) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Didier Mathus (interdit la participation de personnes privées dans le capital de la chaîne) (p. 7104, 7105) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Alain Griotteray (impose à la société nationale France 3 de participer au capital de la chaîne) (p. 7105) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Georges Hage (prévoit une approbation législative des statuts de la chaîne) (p. 7106) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des enseignants dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7107) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des associations de parents d'élèves dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7107) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Didier Mathus (impose la présence d'un représentant des associations de téléspectateurs dans le conseil d'administration de la chaîne) (p. 7107) ;

– *ses observations* sur les amendements nos 10 rectifié de la commission et 44 corrigé de M. Didier Mathus (autorisent les établissements d'enseignement à enregistrer les émissions de la chaîne pour les rediffuser, dans leur enceinte, à des fins pédagogiques) (p. 7107) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Didier Mathus (interdit le parrainage et la publicité dans les ressources de la chaîne) (p. 7108) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Michel Pelchat (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7108) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Laurent Dominati (supprime l'attribution prioritaire de fréquences hertziennes à la chaîne) (p. 7110) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Laurent Dominati (prévoit de diffuser les programmes de la chaîne et ceux d'Arte sur les seuls réseaux câblés dans le délai de deux ans à compter de la promulgation de la loi) (p. 7111) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (limite à cinq ans la durée d'attribution d'une fréquence hertzienne à la chaîne) (p. 7111) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. François Loos (prévoit que les cahiers des charges des chaînes publiques fixent les modalités techniques de production et de diffusion « en qualité vidéo haute définition ») (p. 7112) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Georges Hage (supprime le renvoi à un décret de la fixation des cahiers des charges des chaînes publiques de télévision) (p. 7113) ;

– *soutient* l'amendement n° 108 du Gouvernement (soumet la chaîne aux obligations du dépôt légal) : adopté (p. 7113).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (prévoit la possibilité pour chaque assemblée parlementaire de produire et faire diffuser, sous le contrôle de son Bureau, un programme de présentation et de compte rendu de ses travaux) (p. 7113) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7115) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme) (p. 7116).

Article 2 *(extension du pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel aux sociétés nationales de programme et à la chaîne du savoir : art. 48-1 à 48-10 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* :

Article 48-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Didier Mathus (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7118) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 83 de Mme Christine Boutin (permet aux associations familiales reconnues par l'Union nationale des associations familiales de demander au C.S.A. de mettre les sociétés nationales de programme en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7118).

Article 48-2 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (permet au C.S.A. de suspendre temporairement une partie du programme d'une société nationale de programme) (p. 7119).

Article 48-6 de la loi du 30 septembre 1986 :

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) (p. 7119).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (institue une présidence commune des sociétés nationales France 2, France 3 et Radio France Outre-mer) (p. 7119).

Avant l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispense les services de télévision qui bénéficient d'une autorisation de diffusion nationale « en clair » de demander une autorisation d'usage des fréquences distincte pour effectuer des décrochages locaux d'une durée maximum de trois heures quotidiennes) (p. 7121) ;

– *favorable* aux sous-amendements nos 79 de M. Christian Kert et 84 de M. Louis de Broissia (interdisent la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des décrochages locaux) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 7121).

Article 4 *(présomption de renouvellement des autorisations des services de communication audiovisuelle : art. 28-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7127) ;

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (corrige une erreur matérielle) (p. 7128) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (fixe à un an avant le terme de l'autorisation d'usage de fréquences par un service de radiodiffusion la date à laquelle le C.S.A. statue sur la possibilité de reconduire cette autorisation sans appel à candidatures) (p. 7128) ;

– *favorable* aux amendements nos 18 et 19 de la commission (de coordination) (p. 7128).

Après l'article 5 :

– *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire par les services pratiquant le paiement à la séance) (p. 7129) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 107 de M. Langenieux-Villard (prévoit que cette diffusion intervient en premier lieu au moyen des services pratiquant le paiement à la séance et sous forme de supports destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé) à l'amendement n° 20 de la commission (p. 7129, 7130).

Article 6 *(autorisations temporaires d'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore ou de télévision par voie hertzienne terrestre sans appel à candidatures : art. 26-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Michel Inchauspé (permet le renouvellement des autorisations temporaires et leur attribution à des émetteurs « de la Communauté européenne ») (p. 7131).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Laurent Dominati (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7132) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Laurent Dominati (de précision) (p. 7133, 7134).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7136).

– *soutient* l'amendement n° 106 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 7138).

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française) (p. 7139) : adopté après modifications (p. 7140) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 111 de M. François d'Aubert (supprime la référence aux heures d'écoute significative dans la définition du quota de diffusion) à l'amendement n° 87 du Gouvernement (p. 7140) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Didier Mathus (permet à certaines associations de téléspectateurs de demander au C.S.A. de mettre les titulaires d'une autorisation d'exploiter un service de communication audiovisuelle en demeure de respecter leurs obligations) (p. 7140).

Article 8 *(possibilité de mise en location-gérance d'entreprises de communication audiovisuelle : art. 42-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7141).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* aux amendements n^{os} 31 de M. Georges Hage et 49 de M. Didier Mathus (de suppression) (p. 7142) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Didier Mathus (fixe à 33 p. 100 le plafond de détention du capital) (p. 7143).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* aux amendements n^{os} 54 à 61 de M. Didier Mathus (fixent respectivement à 35, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par les réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7144) ;

– *ses observations* sur les amendements n^{os} 88 de M. Michel Pelchat et 101 de M. Robert-André Vivien (portent ce même plafond à 150 millions d'habitants) (p. 7144) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. François Loos (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7145) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Didier Mathus (réserve les ressources de publicité locale aux radios assurant des émissions d'intérêt local) (p. 7146).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Robert-André Vivien (prévoit que le président du C.S.A. est élu par ses membres après chaque renouvellement) (p. 7146, 7147) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (impose une normalisation des caractéristiques techniques des signaux numérisés) (p. 7147) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les magazines d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les journaux et flashes d'information » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 64 de M. Didier Mathus (prévoit la communication mensuelle, par le C.S.A., aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux responsables des partis représentés au Parlement, d'un « relevé des temps d'intervention des personnalités politiques dans les autres émissions du programme » des sociétés nationales de programme) (p. 7148) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (prévoit que le C.S.A. remettra au Parlement, dans un délai de deux ans, un rapport sur l'usage des fréquences affectées à la radiodiffusion sonore par voie hertzienne) (p. 7149) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Robert-André Vivien (supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par décret en conseil des ministres et peut être révoqué, sur proposition du C.S.A., pour manquement grave de la société en cause à ses obligations) (p. 7149, 7150) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7152, 7154).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite.

Seconde délibération à la demande du Gouvernement [4 décembre 1993] (p. 7155).

Article 11 *(désignation du président du C.S.A.) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 7155).

Son intervention après les explications de vote (p. 7157) :

Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration.

Politique audiovisuelle.

Secteur public : évolution, financement et spécificités.

Télévision :

– Canal Plus ;

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion.

CARNEIRO (Grégoire)

Député de la Haute-Garonne

(5^{e} circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre du conseil supérieur de l'électricité et du gaz [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Administration :

– déconcentration et décentralisation (p. 4551, 4552) ;

– modernisation (p. 4552).

Fonctionnaires et agents publics :

– généralités et politique du Gouvernement Balladur (p. 4552) ;

– action sociale interministérielle (p. 4551) ;

– effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4551) ;

– ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4551) ;

– rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4551) ;

– temps partiel (p. 4552).

Hauts fonctionnaires : « tour extérieur » : nominations : encadrement (p. 4552).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6424).

Electricité : Electricité de France :

– désendettement (p. 6425) ;

– politique de diversification : opportunité (p. 6425) ;

– statut juridique (p. 6424) ;

– tarification, « péréquation » (p. 6425).

Emploi (p. 6425).

Energie nucléaire : généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6425).

Europe centrale et de l'Est : parc nucléaire : modernisation (p. 6425).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6425).

CARPENTIER (René)

Député du Nord

(19e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur l' utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **reconnaître officiellement le caractère de journée nationale du souvenir et du recueillement à la journée du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu survenu en Algérie en 1962 (n° 174)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à la **protection des femmes victimes de violences (n° 289)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Application de la loi du 27 janvier 1993 concernant l'emploi : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application [28 avril 1993] (p. 208, 209).

– Négociations du G.A.T.T. : France : refus du volet agricole [16 juin 1993] (p. 1664).

– Handicapés : politique à l'égard des handicapés : structures d'accueil ; montant de l'allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) ; allocation pour le maintien à domicile de certains handicapés adultes ; accès aux établissements publics [13 octobre 1993] (p. 4128, 4129).

orales sans débat :

– n° 233, posée le 6 décembre 1993 : **aide économique dans la région du Valenciennois** (p. 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : aménagement du territoire : politique et réglementation : Valenciennois ; Nord (p. 7361 à 7363).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *soutient* l'amendement n° 48 de M. Patrick Braouezec (dispose que les créances seront remboursées si les redevables prennent l'engagement de négocier avec les syndicats pour que 10 p. 100 du temps de travail soit consacré à la formation professionnelle) (p. 782) : rejeté (p. 783).

Emploi (p. 783).

Article 2 *(allègement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *ses observations* (p. 795) :

Collectivités locales :

– caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ;

– transferts de charges.

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 85 soutenu par M. Louis Pierna (porte de 0,5 à 0,8 p. 100 la taxe d'apprentissage sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de 10 salariés) : rejeté (p. 904).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2226).

Soutient la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2235) ; rejetée au scrutin public (p. 2240).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 2226, 2235).

Diplômes : caractère national (p. 2236).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) : ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2236).

Fonctionnaires et agents publics : statut : universitaires (p. 2236).

Lois :

- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2235, 2236) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2235) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : concertation (p. 2235, 2237).

Universités : universités nouvelles : expérience (p. 2236).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2309) : rejeté au scrutin public (p. 2310).

– Proposition de résolution n° 156 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants (n° E-71), et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71), proposition de résolution n° 222 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leurs interventions entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E 71) et proposition de résolution n° 265 relative à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 2052/88 concernant les missions des Fonds à finalité structurelle, leur efficacité ainsi que la coordination de leur intervention entre elles et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants et à la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil modifiant le règlement (C.E.E.) n° 4253/88 du Conseil, du 19 décembre 1988, portant dispositions d'application du règlement (C.E.E.) n° 2052/88 en ce qui concerne la coordination entre les interventions des différents Fonds structurels, d'une part, et entre celles-ci et celles de la Banque européenne d'investissement et des autres instruments financiers existants, d'autre part (n° E-71).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique des propositions de résolution adoptées par la commission de la production et par la commission des finances [25 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politiques européenne, nationale et régionale : comptabilité, contradictions, interférences (p. 2278).

Assemblée nationale : commission des finances et commission de la production et des échanges (p. 2277).

Communautés européennes :

- commission : pouvoirs (p. 2277, 2278) ;
- délocalisations intracommunautaires : Hainaut belge et zones françaises limitrophes (p. 2278) ;
- fonds structurels : budget global et part de la France (p. 2277) ;
- régions riches-régions pauvres : évolution (p. 2278).

Constitution : article 88-4 : première application en séance publique (p. 2277).

D.O.M.-T.O.M. : départements d'outre mer : accès aux aides européennes (p. 2278).

Emploi : aides européennes : rôle (p. 2278).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 2278).

– Proposition de résolution sur la proposition modifiée de directive du Conseil des Communautés européennes relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (n° E-48) (n° 117) et proposition de résolution relative à la proposition modifiée de directive du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (E-48) (n° 264).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Constitution : domaine de la loi et souveraineté nationale : respect (p. 2289, 2290).

Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) : pouvoirs de contrôle et conséquences de l'introduction de la directive E-48 en droit interne (p. 2290).

Communautés européennes :

- droit communautaire : domaines d'intervention : légitimité d'une directive relative aux libertés publiques (p. 2290) ;
- projet de directive E-48 : contenu, évolution et majorité requise pour son adoption (p. 2290).

Données à caractère personnel :

- fichiers : publicité (p. 2290) ;
- libre circulation entre pays membres de la C.E.E. : protections et garanties juridiques : encadrement et harmonisation (p. 2290) ;
- niveau de protection : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et projet de directive E-48 : comparaison (p. 2290) ;
- proposition de résolution : objectifs et contenu (p. 2289).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Rappel au règlement : souligne l'irrecevabilité financière de la proposition de loi et demande son retrait de l'ordre du jour (p. 2420 et erratum, *J.O.*, Débats du 7 juillet 1993, p. 3023).

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2437).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : recevabilité financière : principes et procédures (p. 2420 et erratum *J.O.* du 7 juillet 1993 p. 3023).

Constitution : article 40 (p. 2437).

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

– *son* amendement n° 1901 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (de suppression) (p. 2488) : rejeté (p. 2489).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *son* amendement n° 1902 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (de suppression) : vote réservé (p. 2493) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *ses* amendements nos 410 à 504 soutenus par M. Jean-Claude Lefort (excluent respectivement chaque département de métropole du champ d'application de l'article) (p. 2495 à 2498) : vote réservé (p. 2499) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *son* amendement n° 1903 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 2549) : adopté au scrutin public (p. 2553).

– *ses* amendements nos 505 à 604 : devenus sans objet (p. 2553).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *son* amendement n° 1904 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) (p. 2556) : retiré (p. 2558) ; repris par M. Michel Péricard (p. 2558) ; adopté au scrutin public (p. 2559).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : demande que soient retirés des propos tenus pendant le déroulement du scrutin (p. 2716).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 et 7 juillet 1993] :

Son intervention (p. 2997) et *ses explications de vote* sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3039).

Principaux thèmes développés :

Handicapés :

- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 2997) ;
- allocation compensatrice (p. 2997) ;
- retraite anticipée (p. 2997).

Hôpitaux et cliniques :

- forfait hospitalier (p. 2977) ;
- hôpitaux : nombre de lits (p. 2997).

Personnes âgées :

- aides ménagères (p. 2998) ;
- dépendance (p. 2998).

Politique générale (p. 3039).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3341) et *son intervention* (p. 3370).

Principaux thèmes développés :

Acquis sociaux (p. 3370).

Assemblée nationale : exceptions d'irrecevabilité (p. 3341).

Entreprises : représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3370, 3371).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 151 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'ouverture de discussions communautaires afin de fixer des quotas d'importation et prendre des mesures fiscales et douanières pour lutter contre les distorsions de concurrence ; dispose que les « entreprises qui procèdent à des délocalisations ne doivent pas recevoir d'aides européennes ») : rejeté (p. 3460) ;

– *soutient* l'amendement n° 155 de Mme Muguette Jacquaint (autorise la France à prendre, en cas de carence communautaire, des mesures de sauvegarde contre l'importation de produits à bas prix en raison du « différentiel social ») : rejeté (p. 3462) ;

– *soutient* l'amendement n° 160 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le S.M.I.C. est identique pour toutes les catégories de salariés et fixe son régime) : rejeté (p. 3465) ;

– *soutient* l'amendement n° 162 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute clause conventionnelle instituant un préavis ou une quelconque restriction au libre usage du droit de grève est réputée non écrite ») : rejeté (p. 3466) ;

– *soutient* l'amendement n° 170 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 3468) : rejeté (p. 3469).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 175 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») : rejeté (p. 3493) ;

– *soutient* l'amendement n° 546 de Mme Muguette Jacquaint (autorise le juge à ordonner toute mesure d'instruction en vue de se prononcer sur la réalité de l'inaptitude qui a motivé le licenciement d'un salarié) : rejeté (p. 3494) ;

– *soutient* l'amendement n° 548 de Mme Muguette Jacquaint (ajoute l'emploi des travailleurs handicapés à l'objet de la négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise) : rejeté (p. 3495) ;

– *soutient* l'amendement n° 553 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'habilitation des organismes de formation professionnelle qui ne peuvent accueillir des handicapés) : rejeté (p. 3496) ;

– *soutient* l'amendement n° 180 de Mme Muguette Jacquaint (institue « un impôt sur l'achat des sociétés étrangères par des sociétés françaises au taux de 10 p. 100 ») (p. 3497) : rejeté (p. 3498) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 181 de Mme Muguette Jacquaint (crée un livret d'épargne populaire automobile dont l'exonération fiscale est gagée par une augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3499).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *défavorable* (p. 3500).

– *soutient* l'amendement n° 186 de Mme Muguette Jacquaint (exclut la participation des employeurs à l'effort de construction des contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) : rejeté (p. 3504) ;

– *soutient* l'amendement n° 188 de Mme Muguette Jacquaint (exclut la taxe d'apprentissage du champ du rapport) (p. 3505) : rejeté (p. 3506) ;

– *soutient* l'amendement n° 190 de Mme Muguette Jacquaint (exclut la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507) : rejeté (p. 3508).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *soutient* l'amendement n° 192 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) : rejeté (p. 3511).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : assistants du service social (p. 5365).

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5365).

Bourses et allocations d'études :
- bourses (p. 5366) ;
- fournitures scolaires (p. 5366).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5365).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 5365).

Enseignants :
- effectifs et créations d'emplois (p. 5365, 5366) ;
- formation continue et formation et innovation pédagogiques (p. 5365, 5366) ;
- instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) et allocations de pré-recrutement (p. 5366).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5365).

Enseignement privé :
- aide de l'Etat (p. 5366) ;
- dépenses d'investissement : régime et mission Vedel (p. 5366).

Enseignement secondaire :
- collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5366) ;
- lycées : premières et terminales (p. 5366).

Enseignement technique et professionnel :
- contenu, moyens et portée (p. 5366) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 5366) ;
- lycées professionnels (p. 5366).

Etablissements scolaires : chefs d'établissements (p. 5366).

Finances publiques : crédits militaires : diminution (p. 5364).

Fonctionnaires et agents publics : agents non titulaires (p. 5366).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 5366).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5364).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5366).

Politique de l'éducation :
- contenu et évolution (p. 5365) ;
- dépense nationale d'éducation : évolution (p. 5365, 5366) ;
- service public de l'éducation (p. 5365, 5366).

Professions médicales et para-médicales :
- médecine scolaire : prévention (p. 5365) ;
- médecins et infirmières scolaires (p. 5365).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5366).

Syndicats d'enseignants (p. 5364, 5365).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5365).

Vote des crédits :

– *son* amendement n° 85 (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 50 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5405) : rejeté (p. 5407).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5412).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5412).

Commerçants et artisans : conjoints : rémunération et imposition (p. 5412).

Entreprises commerciales et artisanales :
- commerces de proximité : rôle (p. 5413) ;
- entreprise individuelle : statut (p. 5412).

Formation professionnelle et promotion sociale : artisans et commerçants : formation initiale ; formation continue (p. 5412).

Grandes surfaces : implantations (p. 5412).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5412).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5412).

Risques naturels : calamités : indemnisation des P.M.E. (p. 5413).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– L'Islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés (p. 6195) :

Affaires étrangères : Turquie : Kurdes.

Coopération et développement : crise des pays en développement et mise en place d'un nouvel ordre international : rôle de la France.

Islam : étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales.

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) : sous-traitance (p. 6477).

Communautés européennes : directive du Conseil n° 92-57 du 24 juin 1992 (p. 6478).

Risques professionnels :
- accidents du travail (p. 6477) ;
- prévention (p. 6478).

Risques professionnels : Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :
- accidents du travail (p. 6477) ;
- artisans (p. 6478).

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 11 de M. Maxime Gremetz (ramène à trente-cinq heures la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6481) : rejeté (p. 6482) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 6483).

Après l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 2 de M. Maxime Gremetz (précise les obligations du chef d'établissement en matière de prévention des risques professionnels) (p. 6484) : rejeté (p. 6485).

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre deuxième du code du travail) :*

Article L. 235-2 du code du travail (obligation d'une déclaration préalable avant l'ouverture de certains chantiers) :

– *soutient* l'amendement n° 3 de M. Maxime Gremetz (prévoit de transmettre la déclaration préalable à l'ouverture de chantier aux secrétaires des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des entreprises réalisant l'ouvrage) : rejeté (p. 6488).

Article L. 235-7 du code du travail (élaboration d'un plan particulier de sécurité et de protection de la santé) :

– *soutient* l'amendement n° 4 de M. Maxime Gremetz (prévoit la consultation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sur les plans particuliers de sécurité adressés au maître d'ouvrage ou au coordonnateur par les entreprises intervenant sur un chantier) : rejeté (p. 6488).

Article L. 235-11 du code du travail (constitution d'un collège interentreprises) :

– *soutient* l'amendement n° 5 de M. Maxime Gremetz (donne voix délibérative aux représentants des salariés au sein du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail) : rejeté (p. 6488) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation aux travaux du collège interentreprises d'un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise intervenante) : rejeté (p. 6489).

Article 6 *(saisine du juge des référés par l'inspection du travail : art. L. 263-1 du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise concernée à la réunion des maîtres d'ouvrages décidée par le juge des référés en cas de non-respect de l'obligation de concertation entre ces derniers lorsqu'ils interviennent sur le même site) : rejeté (p. 6490).

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 15 de M. Maxime Gremetz (dispose que les décrets d'application des articles 2, 3 et 4 de la loi sont préparés « en concertation avec les organisations représentatives de salariés et d'employeurs ») : rejeté (p. 6491).

Vote contre du groupe communiste (p. 6478).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Son intervention : demande la levée de la séance compte tenu du retard du ministre (p. 6496).

– Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Affaires étrangères : Etats-Unis : biens soumis aux droits de propriété intellectuelle : domination technique et commerciale (p. 6514).

Commerce extérieur : négociations du G.A.T.T. : volet « propriété intellectuelle » : enjeux et conséquences économiques (p. 6513, 6514).

Communautés européennes : directive n° 91/250/C.E.E. relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur : contenu, portée et conséquences pour le droit français (p. 6513, 6514).

Informatique : logiciels :

– auteur : droit moral (p. 6514) ;

– projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6514) ;

– projet de loi n° 2953 présenté en 1992 par le Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy et projet actuel : similitude (p. 6513) ;

– protection : application des règles relatives au droit d'auteur : intérêt et problèmes (p. 6514) ;

– protection : nécessité économique et industrielle (p. 6514).

Propriété intellectuelle et droits d'auteurs : conception française : défense (p. 6514).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 5 *(art. L. 122-7 et L. 122-8 du code de la propriété intellectuelle : exceptions au droit d'exploitation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) (p. 6520).

Article 6 *(art. L. 132-34 du code de la propriété intellectuelle : contrat de nantissement du droit d'exploitation des logiciels) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (supprime le délai fixé pour l'inscription du nantissement) (p. 6521).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (renforce les moyens dont dispose le Centre national de la cinématographie pour lutter contre la contrefaçon des vidéogrammes) (p. 6521).

Vote des groupes :

Abstention du groupe communiste (p. 6522).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *son* amendement n° 60 rectifié (réintègre les schémas directeurs dans le dispositif prévoyant que la déclaration d'illégalité d'un P.O.S. a pour effet de remettre en vigueur le document en tenant lieu, immédiatement antérieur et rendu public) : adopté (p. 6742) ;

– *son* amendement n° 100 (de conséquence) : adopté (p. 6742).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme (limitation des possibilités de recours par voie d'exception pour vice de forme) :

– *son* amendement n° 62 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito (p. 6747) : rejeté (p. 6748) ;

– *son amendement* n° 63 soutenu par M. Jean Tardito (ordonne la notification à son auteur de l'illégalité d'un schéma directeur, d'un P.O.S. ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu et oblige l'autorité compétente à élaborer, sans délai un nouveau document) (p. 6747) : rejeté (p. 6748) ;

– *son amendement* n° 64 soutenu par M. Jean Tardito (supprime la référence à l'illégalité pour vice de forme) : rejeté (p. 6748).

Article L. 600-2 du code de l'urbanisme (sanction des refus abusifs de permis de construire) :

– *son* amendement n° 65 soutenu par M. Jean Tardito (dispose que lorsqu'une autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol a fait l'objet d'une annulation, toute nouvelle demande présentée par le même pétitionnaire pour le même terrain et dans un délai d'un an devra être instruite sur le fondement des dispositions en vigueur à la date du dépôt de la première demande) (p. 6750) : rejeté (p. 6751).

Article L. 600-3 du code de l'urbanisme (obligation de notification des recours) :

– *son* amendement n° 66 soutenu par M. Jean Tardito (affirme le caractère automatique du sursis à exécution demandé au tribunal administratif) (p. 6751) : rejeté (p. 6752) ;

– *son amendement* n° 67 soutenu par M. Jean Tardito (limite la notification du recours au bénéficiaire de l'autorisation d'occuper le sol) : rejeté (p. 6752).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la loi « Sapin ») :*

– *son* amendement n° 68 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito (p. 6760) : rejeté (p. 6760).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son* amendement n° 69 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito (p. 6764) : rejeté (p. 6765) ;

– *son amendement* n° 70 (de suppression partielle) soutenu par M. Jean Tardito : rejeté (p. 6765).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *son* amendement n° 72 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito : rejeté (p. 6793).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *son* amendement n° 73 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito (p. 6797) : rejeté (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral ») :*

– *son* amendement n° 74 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito : rejeté (p. 6800).

Article 6 *quinquies* nouveau *(non-prorogation du délai de recours contentieux en cas de déféré préfectoral) :*

– *son* amendement n° 75 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito : rejeté (p. 6802).

Article 8 *(différé du paiement de certaines contributions d'urbanisme) :*

– *son* amendement n° 76 (de suppression) soutenu par M. Michel Grandpierre : rejeté (p. 6804).

Article 9 nouveau *(abrogation de l'art. 51 de la loi « Sapin ») :*

– *son* amendement n° 77 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito : rejeté (p. 6808).

Article 10 nouveau *(publicité pour les lotissements) :*

– *son* amendement n° 78 (de suppression) soutenu par M. Jean Tardito (p. 6809).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : importance de la récidive et de la prévention (p. 8031, 8032) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » : justification (p. 8031, 8032) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 8032) ;

– peine perpétuelle : caractère inhumain et négation de toute possibilité de réinsertion (p. 8031, 8032).

Garde à vue : mineurs de treize ans (p. 8032).

Projet de loi :

– préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 8031) ;

– « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 8031).

CARRE (Antoine)

Député du Loiret

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 994 : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Horticulture :

– bénéfice imposable : réforme (p. 4706) ;

– taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) ; relèvement : conséquences (p. 4705).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Europe : Eurocorps : création et commandement (p. 5729).

CARREZ (Gilles)

Député du Val-de-Marne

(5e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel Giraud, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre suppléant du conseil national de l'information statistique [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur pour avis du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le Code des communes et le Code général des impôts (n° 662) [9 novembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réduire à un an le délai de remboursement par l'Etat de la T.V.A. sur investissement acquittée par les communes**, leurs regroupements ainsi que leurs établissements publics **(n° 564)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **S.D.A.U. de la région Ile-de-France** : schéma directeur de la région Ile-de-France : révision : calendrier ; objectifs : réduction [30 juin 1993] (p. 2805).

orales sans débat :

– **n° 86**, posée le 1er juin 1993 : **politique sociale (quartiers défavorisés : perspectives)** (p. 1002). Appelée le 3 juin 1993 : interventions sociales ; rénovation urbaine ; services publics et transports : renforcement (p. 1057, 1058).

– **n° 250**, posée le 13 décembre 1993 : **Fonds de solidarité pour le logement dans le Val-de-Marne** (p. 7610). Appelée le 16 décembre 1993 : Fonds départementaux de solidarité pour le logement (F.S.L.) : fonctionnement ; Val-de-Marne (p. 7714, 7715).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Assemblée nationale : commission des finances : auditions (p. 3196).

Etat : rôle (p. 3197).

Finances publiques :
- « emprunt Balladur » (p. 3197) ;
- privatisations : produit : affectation (p. 3197).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 3196, 3197) ;
- commission de la privatisation et prix de cession (p. 3196) ;
- dirigeants des sociétés privatisables : nomination (p. 3196) ;
- investisseurs extra-communautaires : limite de 20 p. 100 du capital des sociétés privatisables (p. 3196).

Secteur public :
- dotations en capital : Etat actionnaire (p. 3196, 3197) ;
- privatisations de 1986 – 1988 (p. 3197) ;
- sociétés privatisables : situation financière (p. 3197).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12, 13 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 4088) et *son intervention* (p. 4161).

Principaux thèmes développés :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 4088).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4162) ;
- relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4162).

Finances publiques :
- généralités (p. 4088, 4162) ;
- loi de finances pour 1994 : sincérité ou « budget truqué » (p. 4088).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4088).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4162).

Politique économique : généralités (p. 4088).

Prévisions et projections économiques (p. 4088).

Sécurité sociale : déficit (p. 4088).

Deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Logement et habitat : logement social en Ile-de-France : réalisation (p. 4780).

Régions : Ile-de-France : schéma directeur : adoption d'un nouveau schéma (p. 4780).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : commune du Perreux : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5234).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 238 (prévoit les modalités de réduction de l'écart des taux de taxe professionnelle entre un groupement de communes et une commune qui y adhère) (p. 6019) : adopté (p. 6020).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance (p. 6722).

Droit de l'urbanisme :
- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6722) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6722).

Environnement : constructions : respect des paysages (p. 6723).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 6723).

Justice :

- auteurs des recours : information : organisation (p. 6722) ;
- contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6722).

Logement et habitat : constructions : régression ; logements sociaux : demande (p. 6722, 6723).

Lois :

-loi anti-corruption dite loi « Sapin » n° 93-122 du 29 janvier 1993 : aménagements (p. 6722) ;
- loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6723).

Politique foncière :

- droit de préemption (p. 6722) ;
- permis de construire (p. 6722, 6723) ;
- plans d'occupation des sols (p. 6722).

Ville : loi d'orientation n° 91-662 du 13 juillet 1991 : report de certaines dispositions ; programmes de référence : remise en cause (p. 6723).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 1er (règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *son* amendement n° 104 (rappelle qu'en cas d'annulation d'un P.O.S., le réglement national d'urbanisme s'applique) : retiré (p. 6743).

Article 3 (dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :

– *Ses observations* (p. 6746) :

Justice : sursis à exécution : justification par la production de « moyens sérieux » par le juge.

– *son* amendement n° 105 (porte le délai de recours à l'exception d'illégalité fondée sur un vice de forme ou de procédure de quatre à six mois) : adopté (p. 6749) ;

– *son* amendement n° 106 (supprime la référence aux annulations pour détournement de forme) : adopté (p. 6751) ;

– *son* amendement n° 107 (autorise le juge administratif à condamner une partie à payer à l'autre partie une somme qu'il détermine au titre des frais exposés et non compris dans les dépenses) (p. 6755) : retiré (p. 6756) ;

– *son* amendement n° 108 (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756) : retiré (p. 6757).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *son* amendement n° 109 (autorise le préempté à disposer de son bien en cas d'annulation de la décision de préemption) (p. 6758) : adopté (p. 6759) ;

– *son* amendement n° 110 (porte à deux ans à compter de la décision juridictionnelle le délai pendant lequel le titulaire du droit de préemption ne peut exercer à nouveau son droit) : retiré (p. 6759).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *son* amendement n° 111 (remplace la notion de hameau par celle d'unité touristique nouvelle et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) : retiré (p. 6795).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Article L. 600-1 du code de l'urbanisme :

– *son* sous-amendement n° 6 (permet le recours – sans limitation de délai – par voie d'exception pour vice de forme, en cas d'absence du rapport de présentation ou des documents graphiques des schémas directeurs et des P.O.S.) à l'amendement n° 1 de la commission (permet le recours – sans limitation de délai – par voie d'exception pour vice de forme, en cas d'insuffisance manifeste du rapport de présentation ou des documents graphiques des schémas directeurs et des P.O.S.) : retiré (p. 8115).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Rapporteur pour avis de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1993] :

Aménagement du territoire :

- petites villes et bourgs centres : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6825, 6826) ;
- priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6825, 6826).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6825, 6826) ;
- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6825) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6825).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 6826).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6826).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6825, 6826) ;
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6826) ;
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6825) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6825) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6825) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6825) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6825, 6826) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6825, 6826) ;
- projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6826) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6825).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6825, 6826).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission des finances (précise que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941) : devenu sans objet (p. 6942).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la répartition de la dotation d'aménagement est précédée d'un avis du comité des finances locales) (p. 6950).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *son* sous-amendement n° 480 (supprime les dispositions qui fixent un montant minimum pour la dotation globale de fonctionnement des groupements en 1994 et précisent son mode d'accroissement pour les années suivantes) à l'amendement n° 63 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le montant minimum de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994 et le mode d'évolution de son montant total pour les années suivantes, la répartition de celui-ci entre les différentes catégories de groupements, les mécanismes de garantie et les conséquences d'un changement de périmètre et donc de population) (p. 6957) : adopté (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission des finances (de conséquence) (p. 6968) : adopté (p. 6969) ;

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission des finances (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 20 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social, à 20 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement et à 10 p. 100 de l'indice représentant le niveau de revenu ; précise les possibilités de modulation de cette pondération) (p. 6969) : adopté (p. 6970) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 384 de M. Bernard Derosier (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) (p. 6974) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission de la production (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6983) ; rectifié (p. 6986) : adopté après modifications (p. 6986) ;

– *son* sous-amendement n° 481 (précise que les pondérations fixées peuvent être modulées de plus ou moins cinq points dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État) à l'amendement n° 43 de la commission des finances : rectifié (p. 6983) ; adopté (p. 6986).

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6985).

– *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission des finances soutenu par M. Yves Fréville (définit la notion de potentiel financier d'une commune ; institue pour 1994, à titre exceptionnel, une dotation de potentiel financier minimal, prélevée sur la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale, de façon à assurer une péréquation entre communes bénéficiaires) (p. 6989).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission des finances (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet d'un versement annuel avant la fin du troisième trimestre de l'exercice au titre duquel elles sont versées) : rectifié par le Gouvernement (levée du gage) (p. 6991) : adopté (p. 6992).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission des finances (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998) : adopté (p. 7001) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 7000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Michel Bouvard (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 4 de M. Michel Inchauspé, 102 de M. José Rossi et 433 de M. Jean Briane (modifient les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002).

Après l'article 26 :

– *défavorable* à l'amendement n° 350 de M. Bernard Derosier (supprime les dispositions de la loi du 29 novembre 1985 qui organisent le régime particulier de la dotation globale de fonctionnement destinée à la région Ile-de-France) (p. 7004).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *soutient* l'amendement n° 48 de la commission des finances (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 30 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7011) : retiré (p. 7013) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 de la commission des finances (supprime les dispositions qui attribuent une part de la dotation de développement rural, sous certains critères, aux bourgs-centres ou à d'autres communes, au titre de dépenses de fonctionnement ou d'équipement) : adopté (p. 7015).

Après l'article 30 :

– *soutient* l'amendement n° 185 de M. Jacques Boyon (autorise les districts renonçant à percevoir une fiscalité directe propre à se transformer en syndicat de communes) : adopté (p. 7018).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7997).

CARTAUD (Michel)

Député du Puy-de-Dôme

(2^{e} circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Contrats emploi-solidarité** : contrats emploi-solidarité : conditions d'attribution : jeunes [22 décembre 1993] (p. 8097).

CASTAGNERA (Gérard)

Député de la Gironde

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Décédé le 2 septembre 1993 [*J.O.* du 4 septembre 1993] (p. 12481).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

– **Hommage à sa mémoire** et observation d'une minute de silence [28 septembre 1993] (p. 3509).

– **Son éloge funèbre** est prononcé le 5 octobre 1993 (p. 3905).

CATALA (Nicole)

Député de Paris

(11e circonscription)

R.P.R.

Vice-président de l'Assemblée nationale

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommée vice-président de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Vice-présidente de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Rapporteur d'information sur le comité d'entreprise européen et les droits des salariés en cas de transferts d'entreprises [5 mai 1993].

Rapporteur d'information sur la protection communautaire des droits d'auteur [5 mai 1993].

Rapporteur de sa proposition de loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux (n° 469) [12 juillet 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi quinquennale n° 505 relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [22 septembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **modernisation de l'enseignement professionnel et au développement des formations en alternance (n° 78)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **responsabilité du fait des produits défectueux (n° 469)** [13 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Traitement social du chômage** : contrats emploi-solidarité et stages : statistiques ; mesures d'insertion [21 avril 1993] (p. 111, 112).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Michel (Jean-Pierre),* sur l'organisation des débats [12 mai 1993] (p. 423).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Communication : tenue vestimentaire des députés [9 juin 1993] (p. 1254, 1255).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre),* sur la climatisation de l'hémicycle [9 juin 1993] (p. 1255).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre),* sur les conditions de travail des parlementaires [11 juin 1993] (p. 1465).

– **Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Son intervention : fait observer que M. Martin Malvy vient de rejoindre l'hémicycle pour demander la vérification du quorum sur le vote de l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Alain Bocquet (p. 2686).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin),* sur l'irrecevabilité de certains amendements des députés socialistes [14 octobre 1993] (p. 4192, 4193).

Répond au rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin),* sur l'irrecevabilité opposée à certains amendements [15 octobre 1993] (p. 4382).

Première lecture, deuxième partie.

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Bois (Jean-Claude),* sur le faible nombre des députés présents (p. 4750).

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre),* sur le remplacement du directeur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [3 novembre 1993] (p. 5303).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Royal (Ségolène),* sur la participation au débat du ministre de l'environnement (p. 6789).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 101 de M. Patrick Ollier (remplace la notion de hameau par celle d'opération d'urbanisation et précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6794) ; rectifié (précise qu'il s'agit de plans d'eau préexistants) (p. 6795).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick),* sur les voix favorables à la motion de renvoi en commission : constate que certaines clés ont dû être tournées irrégulièrement (p. 7971).

Prononce la clôture de la première session extraordinaire de 1993-1994 [23 décembre 1993] (p 8147).

En qualité de député :

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 403).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 402) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 403) ;
- acquisition d'origine : double droit du sol : parents nés dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer : suppression (p. 403) ;
- acquisition d'origine : filiation et double droit du sol (art. 17 et 23 du code) (p. 403) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 402) ;
- droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 402) ;
- mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 403) ;
- plurinationalité (p. 403, 404).

Service national : doubles-nationaux (p. 403).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 156).

Première lecture :

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 102 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le gouverneur de la Banque de France adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1501, 1502, 1503) : adopté après modifications (p. 1503) ;

Maastricht (p. 1501, 1502, 1503).

– *son* sous-amendement n° 166 (supprime la précision selon laquelle le rapport est présenté au nom du conseil de la politique monétaire) à l'amendement n° 102 de M. Pierre Mazeaud : adopté (p. 1503) ;

– *son* sous-amendement n° 167 (supprime la possibilité de débat sur le rapport) à l'amendement n° 102 de M. Pierre Mazeaud : adopté (p. 1503).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *ses observations* sur les amendements nos 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1505, 1506).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen : conséquence sur l'immigration (p. 1671).

Expulsions : critères juridiques, procédure d'exception, pays de renvoi et voies de recours (p. 1672).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1671).

Immigration :

- droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1672) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1671) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1671) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1671).

Mariages et régimes matrimoniaux :

- mariages de complaisance : lutte contre (p. 1671) ;
- polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1671).

Regroupement familial (p. 1671).

Regroupement familial : législation des Etats membres de la Communauté européenne : harmonisation (p. 1671, 1672).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 2054) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2054, 2055) ;
- réforme : opportunité et efficacité : appréciation (p. 2053, 2054, 2055).

Justice : institution judiciaire : place dans l'Etat et dans l'équilibre des pouvoirs (p. 2054).

Magistrature :

- indépendance : garantie et accroissement (p. 2054) ;
- parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2054).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2053).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2119, 2120) ;

Magistrature : unité et soumission hiérarchique du parquet au garde des sceaux (p. 2120).

– *son* amendement n° 60 (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de onze membres ; précise que cinq de ces membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire, désignés dans des conditions fixées par la loi organique) (p. 2121) : devenu sans objet (p. 2122).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2238, 2239).

Principaux thèmes développés :

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : indépendance des professeurs d'université.

Lois : loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale.

Universités :

- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat ;
- échecs universitaires et formation ;
- liens avec les collectivités locales ;
- liens avec les entreprises.

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter le conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2846).

Principaux thèmes développés :

Audience de jugement : procédure contradictoire : suppression (p. 2858).

Code de procédure pénale : réforme :

- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2847, 2858) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2858) ;
- proposition de loi : recul de l'Etat de droit (p. 2847).

Détention provisoire : décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2858).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2847, 2859).

Instruction : juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2858).

Justice : fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2847, 2858).

Nullités (p. 2858).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : intervention en garde à vue : indemnisation (p. 2859).

Sénat : proposition de loi « Larché » : contenu et amendement (p. 2858).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *son* amendement n° 86 soutenu par M. Raoul Béteille (dispose que l'avocat appelé en garde à vue est désigné par le bâtonnier, qui organise à cet effet un tableau de permanence) : rejeté (p. 2882) ;

– *ses* amendements nos 87 et 88 : devenus sans objet (p. 2882) ;

– *son* amendement n° 89 soutenu par M. Raoul Béteille (rédactionnel) : adopté (p. 2883) ;

– *son* amendement n° 90 : devenu sans objet (p. 2884).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *son* amendement n° 91 (précise que, pour justifier une mise en examen, les indices dont dispose le juge d'instruction doivent être « graves et concordants ») : rejeté (p. 2889).

Article 21 *(art. 178 et 179 du code de procédure pénale : ordonnance de renvoi et pouvoirs de la chambre d'accusation) :*

– *son* amendement n° 92 : devenu sans objet (p. 2905).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Rapporteur pour avis de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions : travaux et propositions (p. 3319).

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3320).

Délinquance et criminalité : responsabilité pénale : personnes morales (p. 3320).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3319).

Entreprises :

- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3319) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3319) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3319) ;
- créations d'entreprises : chômeurs (p. 3319) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3319).

Etrangers : travailleurs étrangers : emploi irrégulier : sanctions (p. 3320).

Formation professionnelle :

- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3319, 3321) ;
- services de contrôle : pouvoirs (p. 3320).

Lois :

- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : évaluation : rapport au Parlement (p. 3319) ;
- technique législative : dégradation (p. 3319).

Régions :
- bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3320) ;
- compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3319, 3320, 3321).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3319).

Travail :
- inspection du travail : rôle et pouvoirs (p. 3320) ;
- négociation collective (p. 3319) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3319) ;
- travail clandestin : sanctions (p. 3319, 3320) ;

Discussion des articles [30 septembre et 1er, 2, 3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *son* amendement n° 705 précédemment réservé soutenu par M. Eric Raoult (autorise les chômeurs bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise à utiliser le « ticket-service » pendant les six premiers mois d'activité) (p. 3539) : retiré (p. 3540).

Avant l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 102 de la commission des lois (retient la dénomination de « travail illégal » dans l'intitulé du chapitre) (p. 3628) : adopté (p. 3629) ;

– *soutient* l'amendement n° 103 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives au travail clandestin en cohérence avec le nouveau code pénal) : adopté (p. 3629) ;

– *soutient* l'amendement n° 104 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives à l'emploi de main d'œuvre étrangère en cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 3629) : adopté (p. 3630).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 105 de la commission des lois (de coordination) : adopté (p. 3631) ;

– *soutient* l'amendement n° 106 de la commission des lois (de coordination) : adopté (p. 3631) ;

– *soutient* l'amendement n° 107 de la commission des lois (prévoit que l'inspecteur du travail peut se faire présenter les documents par lesquels une entreprise s'est assurée que son cocontractant s'acquitte de ses obligations légales, sociales et fiscales) (p. 3632) : adopté (p. 3633).

Après l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 24 rectifié du Gouvernement (dispose que les salariés détachés temporairement par une entreprise non établie en France pour y effectuer une prestation de service sont soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables aux salariés employés par les entreprises établies en France en matière de sécurité sociale, de rémunération, de durée du travail et de conditions de travail) (p. 3634).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *ses observations* (p. 3656) :

Banques et établissements financiers.

Entreprises : licenciements.

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales.

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3373, 3374) :

Emploi : préretraite.

Enseignement :
- alternance sous statut scolaire ;
- dysfonctionnements ;
- enseignement technologique : diplômes.

Enseignement secondaire : lycées professionnels.

Etrangers : intégration.

Formation professionnelle : apprentissage : développement.

Jeunes : chômage et intégration professionnelle.

– *son* amendement n° 68 corrigé (substitue au transfert de l'Etat aux régions, à l'issue d'une période de cinq ans, de compétences en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes, la possibilité pour l'Etat de conclure immédiatement des conventions avec les régions en vue de concourir au financement des actions en ce domaine) (p. 3739, 3740, 3741) : rejeté (p. 3741).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 69 (de coordination) : devenu sans objet (p. 3749).

Article 33 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 70 (de suppression) (p. 3751, 3752) : rejeté (p. 3752).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 108 corrigé de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3756) : adopté (p. 3757) ;

– *soutient* l'amendement n° 109 de la commission des lois (rédactionnel) : rejeté (p. 3757) ;

– *soutient* l'amendement n° 112 de la commission des lois (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes vaut schéma prévisionnel d'apprentissage) : adopté (p. 3768).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 113 de la commission des lois (crée un comité national d'évaluation des politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle continue) : adopté (p. 3769).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *favorable* (p. 3773) ;

Enseignement : diplômes nationaux.

Enseignement secondaire : lycées professionnels.

Formation professionnelle : formation en alternance.

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation.

Régions : plans régionaux de développement.

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 704 (impose l'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage) : adopté (p. 3779).

Après l'article 37 :

– *son* amendement n° 700 (modifie la composition des conseils d'administration des lycées professionnels) (p. 3783) : rejeté (p. 3784).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 701 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (précise que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si elle n'a pas conclu un nouveau contrat d'apprentissage dans les cinq années qui suivent cet engagement) (p. 3801) : adopté (p. 3802).

Article 48 *(contrôle de l'emploi des fonds et des financements de la formation professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 114 de la commission des lois (supprime le paragraphe I de l'article qui abroge le régime de sanction administrative en cas de manquements par un organisme de formation professionnelle à ses obligations) (p. 3855) : rejeté (p. 3856) ;

– *soutient* l'amendement n° 118 de la commission des lois (supprime les sixième, septième, huitième et neuvième alinéas du paragraphe IV qui énumèrent les pouvoirs dont disposent les inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle pour rechercher et constater les infractions aux règles et obligations en matière de formation professionnelle) (p. 3856) : rejeté (p. 3857) ;

– *son* amendement n° 1001 (de coordination) : adopté (p. 3857).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 706 (de précision) : adopté (p. 3891).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice :

– carte judiciaire : regroupement des juridictions et départementalisation : rapport Haenel-Arthuis (p. 4532) ;

– justice de proximité, maisons de justice et médiation : développement : rapport Haenel-Arthuis (p. 4532).

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon sur les importations d'automobiles (p. 5062).

Commerce extérieur :

– Communauté européenne : espace économique « ouvert » (p. 5062) ;

– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round, préaccord de Blair House, date « butoir » du 15 décembre 1993 (p. 5061, 5062) ;

– G.A.T.T. : transformation : organisation mondiale du commerce (p. 5063) ;

– instruments de défense commerciale de la Communauté : instauration et mise en œuvre (p. 5063).

Communauté européenne : élargissement (p. 5062).

Emploi : chômage : aggravation (p. 5062).

Europe : crises (p. 5061).

Institutions communautaires :

– Conseil et Commission : compétences respectives et réforme (p. 5061, 5062) ;

– Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 (p. 5061).

Politique agricole commune (P.A.C.) (p. 5062).

Système monétaire européen : crise et calendrier d'union monétaire (p. 5061, 5062).

Union européenne : traité de Maastricht : entrée en vigueur au 1er novembre 1993 (p. 5061).

Ex-Yougoslavie : guerre civile, rôle de la Communauté européenne (p. 5061, 5062).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement secondaire : orientation scolaire et professionnelle (p. 5393).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Administration : Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) (p. 5488).

Aménagement du territoire (p. 5488).

Associations : rôle et aides (p. 5488).

Collectivités locales : dotations de l'Etat (p. 5488).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 5488).

Entreprises publiques : La Poste (p. 5488).

Etrangers : situation (p. 5488).

Logement et habitat : charge foncière (p. 5488).

Politique de la ville :

– crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5487) ;

– définition et priorités (p. 5487, 5488) ;

– plan de relance (p. 5487).

Régions : Ile-de-France : schéma directeur d'aménagement (p. 5488).

Questions :

Collectivités locales : action sociale et politique de la ville : dépenses (p. 5499).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Cycles universitaires :

– filière courte professionnalisée : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 5819) ;

– premier cycle : rénovation (p. 5819).

Universités : instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (p. 5817).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5027).

Conseil constitutionnel :

– contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5026, 5027) ;

– décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5027).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5027).

Droit d'asile :

– demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5027) ;

– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5027) ;

– projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5027).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5027).

Immigration : flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5026).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 6334) ;
- composition : magistrats et représentants de l'extérieur (p. 6334) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet : « double collège » (p. 6334) ;
- membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6334, 6335) ;
- secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 6334).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6334).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6334).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 13 *(art. 29 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : prise en compte de la situation de famille pour la nomination des magistrats) :*

– *son* amendement n° 21 : retiré (p. 6340).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir : Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [24 novembre 1993].

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 4 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux)*

– *son* amendement n° 1 (propose que les magistrats appelés à siéger au sein du Conseil supérieur de la magistrature soient désignés par tirage au sort parmi les magistrats élus par les cours et les tribunaux) : rejeté (p. 6350).

Article 22 *(abrogation et dispositions transitoires) :*

– *son* amendement n° 22 (supprime les dispositions qui prévoient le régime transitoire applicable au Conseil supérieur de la magistrature) : rejeté (p. 6356).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 7684) ;

Assemblée nationale : commission des finances : adoption d'un amendement soumettant le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire à un vote du Parlement.

Constitution : articles 55 et 88-4 : traités.

– *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Chevènement (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit qu'avant cette date l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du parlement français) (p. 7693, 7694, 7696) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7693, 7694, 7696) ;

Constitution : traités : articles 52, 53, 55 et 88-2 et sommet européen d'Edimbourg (p. 7693, 7694).

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320).

– Proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (O.N.P) (n° E-31).

– Communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Assemblée nationale : article 88-4 : mise en œuvre (p. 7833, 7834).

Communautés européennes :

- accès des tiers au réseau ou « open network provision » (O.N.P.) : projet de directive (p. 7834) ;
- codécision (p. 7833) ;
- Conseil des ministres des télécommunications du 16 juin 1993 : résolution relative à la libéralisation des services des télécommunications (p. 7834) ;
- réserve d'examen parlementaire : invocation par la France lors des conseils (p. 7834) ;
- subsidiarité : mise en œuvre en matière de télécommunications (p. 7834) ;
- zone commerciale ouverte et préférence communautaire (p. 7834).

Postes : services postaux communautaires : projet de résolution du Conseil (p. 7834).

Télécommunications : missions de service public (p. 7835).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1 de M. Ambroise Guellec (de précision) à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) (p. 7841).

CATHALA (Laurent)

Député du Val-de-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécialement destiné à l'accueil des personnes incarcérées [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Crédits du ministère de la jeunesse et des sports : crédits : réduction ; loi de finances rectificative : nécessité [19 mai 1993] (p. 586, 587).

– Avenir d'Air France : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement : privatisation ; personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4995, 4996).

– Restructuration hospitalière : hôpitaux publics : restructuration hospitalière : nombre de lits : budget : rapport Steg [1er décembre 1993] (p. 6787, 6788).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation et modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (première partie : législative) (n° 227).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] (p. 1433) :

Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière.

Délinquance et criminalité :
- lutte contre ;
- prévention.

Fonction publique territoriale.

Pupilles de la nation : qualité.

Sécurité civile : agents.

Traités et conventions : convention internationale des droits de l'enfant.

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(extension du bénéfice de la qualité de pupille de la nation aux enfants de certains agents de l'Etat tués dans des circonstances particulières lors de l'accomplissement de leur devoir) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (reconnaît la qualité de pupille de la nation aux enfants des personnes qui, sans être agents de l'Etat, sont décédées au cours ou à la suite de certaines missions auxquelles elles ont participé sous la responsabilité des agents de l'Etat visés au présent article) (p. 1436).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 1436).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 et 16 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1637) ;

Son intervention (p. 1688).

Principaux thèmes développés :

Communes : maire : officier de police et d'état civil : étendue de ses pouvoirs : lien avec le projet de loi (p. 1691).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1689).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1689).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1690).

Immigration :
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1637, 1688, 1689) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1689, 1690) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1637, 1689 à 1691).

Mariages et régimes matrimoniaux : polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1690).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1688, 1689).

Regroupement familial (p. 1690).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1690, 1691).

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 1691).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1689, 1690).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *soutient* l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1770).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *soutient* l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1772) ;

– *soutient* l'amendement n° 110 de M. Jean Glavany (maintient l'attribution de plein droit d'une carte de résident aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant cinq ans) : rejeté (p. 1773).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Christian Vanneste (dispose qu'une carte de résident délivrée à un étranger polygame est obligatoirement retirée) (p. 1774).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1776).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (maintient la commission départementale du séjour des étrangers mais limite sa compétence à un rôle consultatif en matière de reconduite à la frontière) (p. 1779).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *son* amendement n° 126 (maintient une durée d'un an pour le délai préalable de séjour régulier en France exigé de l'étranger souhaitant demander le regroupement familial) (p. 1787) : rejeté (p. 1788) ;

– *son* amendement n° 116 soutenu par M. Claude Bartolone (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1788) : rejeté (p. 1790) ;

– *son* amendement n° 127 soutenu par M. Julien Dray (supprime la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) (p. 1791) : rejeté au scrutin public (p. 1792).

Article 22 *(art. 31, 31* bis *, 31* ter*, 32, 32* bis*, 32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *soutient* l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1806) : rejeté (p. 1808).

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences (p. 1806).

Article 25 *(art. 35* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *soutient* l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1817).

Article 26 *(art. 36 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : régime de circulation des ressortissants étrangers résidant en France) :*

– *soutient* l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1819).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *défavorable* au sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur la politique d'immigration) (p. 1820).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *soutient* l'amendement n° 120 de M. Jean Glavany (abaisse à dix jours le délai imparti au procureur de la République pour se prononcer sur la célébration d'un mariage que l'on soupçonne d'être de complaisance) : rejeté (p. 1824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1827, 1828) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Alain Marsaud (dispose que, en cas de doute sur la régularité de la présence sur le territoire français d'un étranger qui souhaite s'y marier, l'officier d'état civil avise le préfet ; précise que s'il constate une irrégularité le préfet saisit le procureur de la République qui seul peut autoriser le mariage) (p. 1828).

Article 29 *(art. 131-30 et 222-48 du code pénal : interdiction du territoire français dans les cas prévus par le code pénal) :*

– *soutient* l'amendement n° 121 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire à certaines personnes limitativement énumérées la garantie d'une protection absolue contre l'interdiction du territoire) : rejeté (p. 1842).

Article 32 *(art. L. 115-6 et L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1 et L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Claude Malhuret (permet l'accès aux assurances sociales aux étrangers dont la situation sur le territoire est en cours d'examen ou en instance de régularisation) : retiré (p. 1848) ;

– *soutient* l'amendement n° 123 de M. Jean Glavany (supprime les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1850, 1853) : rejeté au scrutin public (p. 1854).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de pouvoir entendre Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, sur la partie du projet de loi qui la concerne (p. 1851).

– *soutient* l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (supprime les dispositions qui abrogent l'article L. 374-1 du code de la sécurité sociale relatif à l'action récursoire de la sécurité sociale contre les employeurs de travailleurs clandestins) : adopté (p. 1854).

Seconde délibération [18 juin 1993] :

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la durée maximale de trois ans prévue pour l'interdiction du territoire prononcée à l'encontre de l'étranger qui se serait soustrait à une mesure d'éloignement ou bien aurait pénétré à nouveau, sans autorisation, sur le territoire français) (p. 1863, 1864) ;

Ordre public : contrôles d'identité : « amendement Marsaud ».

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [13 juillet 1993] (p. 3298) :

Immigration :

– « immigration zéro » ;

– immigré : « bouc émissaire » de la crise ;

– projet de loi : logique d'exclusion.

Vote contre du groupe socialiste (p. 3298).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Handicapés : allocation compensatrice (p. 3018).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3017).

Logement et habitat : allocations de logement (p. 3018, 3019).

Lois : projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 3017).

Personnes âgées :

– dépendance (p. 3018, 3019) ;

– hospices : humanisation (p. 3019).

Retraites : généralités :

– livre blanc sur les retraites (p. 3018) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3018) ;

– régimes par répartition (p. 3018) ;

– revalorisation des pensions (p. 3017, 3018).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

– *soutient* l'amendement n° 61 de M. Claude Bartolone (prévoit que la base de calcul des sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse est déterminée après avis conforme des conseils d'administration de ces caisses) : rejeté (p. 3072) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de M. Claude Bartolone (limite les possibilités de révision à la baisse de la base forfaitaire de calcul de certains versements du fonds de solidarité aux régimes d'assurance vieillesse) (p. 3073) : retiré (p. 3074).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Jean-Yves Chamard (crée une commission technique consultative des pensions) (p. 3089).

Explications de vote :

Départements : compétences : aide sociale (p. 3111).

Lois : projet de loi n° 374 : absence de concertation avec les partenaires sociaux (p. 3110).

Personnes âgées : dépendance : dépôt d'un projet de loi (p. 3111).

Retraites : généralités : régimes par capitalisation et par répartition (p. 3111).

Vote contre du groupe socialiste (p. 3111).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 64 de la commission et 130 de la commission de la production (visent à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3619).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3624).

– *favorable* à l'amendement n° 498 corrigé de M. Michel Berson (rédactionnel) (p. 3625).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de la commission des lois (prévoit que l'inspecteur du travail peut se faire présenter les documents par lesquels une entreprise s'est assurée que son cocontractant s'acquitte de ses obligations légales, sociales et fiscales) (p. 3633).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 945 de M. Christian Dupuy (de conséquence) ; repris par le Gouvernement après rectification (de coordination) (p. 3720).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Famille : allocations familiales : budgétisation : compensations versées à la Caisse nationale d'allocations familiales (C.N.A.F.) (p. 5160).

Personnes âgées : dépendance (p. 5161).

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] (p. 5457) :

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.).

Enfants : sports et rythmes scolaires.

Ministère de la jeunesse et des sports :

– crédits : montant, évolution, répartition ;

– emplois : suppression.

Politique de la ville : sports : rôle.

Sports : politique sportive : bilan, carences et renouveau.

Questions :

Sports : équipements sportifs de proximité (p. 5468).

Rappel au règlement *:* constate que l'état récapitulatif de l'effort financier consacré à la politique de la ville ne correspond pas à la présentation des crédits consacrés aux sports faite par le ministre de la jeunesse et des sports (p. 5475).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Entreprises : bas salaires : charges sociales : allégements (p. 6553).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 6554).

Hôpitaux et cliniques :

– autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6554) ;

– politique hospitalière (p. 6554).

Lois :

– loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière (p. 6554) ;

– projet de loi quinquennale sur la protection sociale : préparation (p. 6553).

Personnes âgées : dépendance : « allocation dépendance » (p. 6554).

Prestations familiales : allocation de rentrée scolaire : financement (p. 6553).

Professions médicales : convention médicale (p. 6554).

Sécurité sociale :

– financement (p. 6553) ;

– politique générale : évolution (p. 6553).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6553, 6554).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 6555).

Système pénitentiaire : détenus : protection sociale (p. 6554, 6555).

Tuberculose : lutte contre (p. 6554).

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 6 *bis* nouveau *(proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience dans les établissements pénitentiaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 257 de M. Claude Bartolone (de suppression) : adopté (p. 6591).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 rectifié de la commission (inclut dans l'effort fiscal le montant des exonérations de taxe d'habitation consenties par la commune) (p. 6935).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 464 (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes réalisant un programme de logements d'insertion représentant 3 à 5 p. 100 du parc communal de logements sociaux) : rejeté (p. 6942) ;

– *son* amendement n° 465 rectifié soutenu par M. Bernard Derosier (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes présentant une capacité d'accueil d'un lit pour 1 000 habitants en centre d'hébergement temporaire ou d'urgence) : rejeté (p. 6946).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *soutient* l'amendement n° 280 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 800 millions de francs) : rejeté (p. 6952).

CAVAILLE (Jean-Charles)

Député du Morbihan

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

CAVE (Jean-Pierre)

Député du Tarn-et-Garonne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2, 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 922 (prévoit que les « compagnies consulaires » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 992 : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement secondaire : orientation scolaire et professionnelle (p. 5404).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Communes : Montauban (p. 5431).

Entreprises commerciales et artisanales : concurrence : distorsions : projet de loi sur la concurrence (en son nom personnel et au nom de M. Jean-Pierre Bastiani) (p. 5431, 5432).

CAZALET (Robert)

Député de la Gironde

(8e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

CAZENAVE (Richard)

Député de l'Isère

(1re circonscription)

Non inscrit puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain Carignon, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre du comité directeur du fonds d'aide et de coopération [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Chargé d'une mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de la coopération [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15812).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un avenant n° 1 à la convention générale de sécurité sociale du 29 mars 1974 entre la France et le Sénégal (n° 651) [17 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer une garantie de paiement du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 309)** [8 juin 1993].

Proposition de loi constitutionnelle visant à **permettre l'inscription, à l'ordre du jour des Assemblées, des propositions de loi ayant recueilli deux tiers de cosignatures (n° 499)** [28 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à créer un revenu mensuel au profit des **parents au foyer**, dénommé **« salaire parental » (n° 556)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi constitutionnelle visant à **permettre l'inscription à l'ordre du jour des Assemblées, des propositions de loi ayant recueilli deux tiers de cosignatures des membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat (n° 704)** [10 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 651), adopté par le Sénat, autorisant **l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention générale de sécurité sociale du 29 mars 1974 entre la France et le Sénégal (n° 759)** [25 novembre 1993].

Proposition de loi visant à **retenir pour les élections régionales le mode de scrutin en vigueur pour l'élection des conseillers municipaux dans les communes de 3 500 habitants et plus (n° 798)** [7 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 86 : non soutenu (p. 1825).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Afrique :
- continent en crise (p. 4728) ;
- démographie (p. 4729).

Coopération financière :
- aide à l'investissement ou au fonctionnement (p. 4729) ;
- aide française : montant, évolution, comparaison avec les autres pays (p. 4728, 4729) ;
- Caisse française de développement (p. 4729) ;
- conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4729) ;
- Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4729) ;
- zone franc (p. 4729).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4729).

Elections et référendums : « appui logistique » de la France lors des opérations électorales (p. 4730).

France :
- crise économique (p. 4728) ;
- place économique et diplomatique dans le monde (p. 4728).

Lois : proposition de loi « survie » (p. 4729).

Ministère de la coopération : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4728).

Pays hors champ : aide (p. 4729).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4729).

Service national : volontaires du service national actif (V.S.N.A.) et volontaires du service national en entreprises (V.S.N.E.) (p. 4729).

Vote des crédits (p. 4743).

Après l'article 57 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (annexe au projet de budget de la coopération un tableau décomposant par ministère l'aide publique au développement) (p. 4745).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide et association à la Communauté européenne : perspectives (p. 5114).

Ministère des affaires étrangères : représentation extérieure de la France : restructuration (p. 5112).

CAZIN D'HONINCTHUN (Arnaud)

Député du Finistère

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur chargé du suivi de l'application des lois [10 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662) [4 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 662), adopté par le Sénat, portant **réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 764)** [25 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 857), adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture, portant **réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 863)** [17 décembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 101, posée le 1er juin 1993 : **tabac (S.E.I.T.A. – privatisation – conséquences)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : calendrier de privatisation ; domaines d'activité ; expansion internationale (p. 1067, 1068).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 594).

Communautés européennes :
- Europe sociale (p. 595) ;
- finalité (p. 594) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 594) ;
- subsidiarité : application du principe (p. 595) ;
- système monétaire européen (S.M.E.) (p. 595).

Mer et littoral : pêches maritimes (p. 594).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 595).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :
- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2063) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2062 à 2064) ;
- historique (p. 2063).

Projet de loi constitutionnelle : origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2062).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2062).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 3 supprimé par le Sénat *(institution d'une procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 31 (rétablit l'article 3 supprimé par le Sénat) : retiré (p. 2113).

Article 4 supprimé par le Sénat *(effet des déclarations d'inconstitutionnalité par le Conseil consitutionnel) :*

– *son* amendement n° 32 (rétablit l'article 4 supprimé par le Sénat) : devenu sans objet (p. 2113).

Article 5 supprimé par le Sénat *(renvoie à la loi organique pour définir la procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 33 (rétablit l'article 5 supprimé par le Sénat) : devenu sans objet (p. 2113).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2115).

Article 13 supprimé par le Sénat *(art. 93 de la Constitution : champ d'application du contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception) :*

– *son* amendement n° 34 : devenu sans objet (p. 2148).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 25 de la commission (supprime la référence à la commission d'instruction) à l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République ; dispose que les plaintes sont déposées auprès d'une commission des requêtes qui, soit ordonne leur classement, soit les transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 3063) ;

Constitution : refus d'y insérer des dispositions relevant de la loi organique.

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 816 : non soutenu (p. 3859).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : dotation globale d'équipement : perspectives pour 1994 et intégration dans le fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5250).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 6109).

Imprimerie nationale :

- adaptation entreprise depuis 1986 (p. 6109) ;
- capital : personnes détentrices (p. 6110) ;
- compétitivité (p. 6109, 6110) ;
- missions de souveraineté (p. 6110) ;
- patrimoine (p. 6110) ;
- personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6110) ;
- statut (p. 6109, 6110).

Postes et télécommunications : relations commerciales avec l'Imprimerie nationale (p. 6109).

Tabac : S.E.I.T.A. (p. 6109).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives aux fonctionnaires techniques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Georges Hage (supprime l'intéressement et la participation des fonctionnaires techniques aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat) (p. 6121).

Explications de vote (p. 6122, 6123) :

Imprimerie nationale : capital : personnes détentrices.

Secteur public : entreprises publiques : privatisation.

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6122).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er décembre 1993] :

Aménagement du territoire :

- petites villes et bourgs centres : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6824) ;
- priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6823).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6823, 6824) ;
- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6821, 6822) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6824).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 6823).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6823).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6823) ;
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6823) ;
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6823, 6824) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6822, 6823, 6824) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6822, 6824) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6822, 6824) ;
- garantie de progression minimale : effets pervers et réforme : inclusion dans la dotation forfaitaire (p. 6822) ;
- historique : vocation, composition, critères de calcul et d'attribution : évolution (p. 6821, 6823) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6823) ;
- montants et statistiques (p. 6821, 6822) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6822, 6823, 6824) ;

– projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6824) ;
– système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6822, 6823).

Finances locales : concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6823, 6824).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6829).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6822, 6823).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le projet entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995) (p. 6903) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 220 de M. Augustin Bonrepaux (soumet l'entrée en vigueur du projet de loi à l'approbation du Parlement au cours de l'année 1994, après examen d'un rapport du Gouvernement sur les conséquences financières de la réforme) (p. 6903) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Derosier (propose que les dispositions du projet de loi soient appliquées progressivement sur cinq ans) (p. 6904) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 14 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 13 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 12 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 248 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 11 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 249 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 10 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,4 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 230 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,3 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Bernard Derosier (autorise les conseils municipaux à instituer des abattements de 15, 20 ou 25 p. 100 sur les bases de taxe d'habitation acquittée au titre de la résidence principale ; dispose que les pertes de recettes sont compensées par un relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6922) ;

– *défavorable* aux amendements nos 288 à 305 de M. Didier Migaud (accroissent, par voie de réduction d'impôt ou de plafonnement, les allégements de taxe d'habitation accordés aux contribuables peu ou pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu) (p. 6923) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Jean-Pierre Balligand (propose que la révision des valeurs locatives résultant de la loi du 30 juillet 1990 soit prise en compte à dater du 1er janvier 1994) (p. 6927).

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6928) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 308 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6928) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 309 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le montant de la régularisation est réparti après avis du comité des finances locales) (p. 6929) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 306 de M. Bernard Derosier (précise que la régularisation ne peut conduire à une réduction du montant initial de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6929, 6930) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 307 de M. Augustin Bonrepaux (propose qu'une fraction de la régularisation puisse être notifiée par anticipation dès le début de l'année où elle intervient) (p. 6930).

Article 2 *(suppression d'une sous-section) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 187 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6930) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (indexe la dotation globale de fonctionnement sur les recettes nettes prévisionnelles de T.V.A., aux taux constants de 1979) (p. 6931).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 188 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6931) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Jacques Brunhes (inclut dans la population prise en compte les étudiants fréquentant quotidiennement les domaines universitaires implantés sur le territoire de la commune) (p. 6931) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Pierre Albertini (majore, pour les communes dans lesquelles le nombre d'étudiants excède 15 p. 100 de la population totale, la population prise en compte d'un habitant pour cinq étudiants) (p. 6932) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) (p. 6932) : adopté (p. 6933) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 250 de M. Jean-Pierre Balligand (crée une strate démographique spécifique pour les communes de plus d'un million d'habitants) (p. 6933).

Article 4 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 189 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6934).

Article 4 *(coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (propose une nouvelle définition du potentiel fiscal d'une commune qui s'obtient par l'application, aux bases des quatre taxes directes locales, du taux moyen national d'imposition à chaque taxe) : adopté (p. 6934) ;

– *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6934).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 190 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6935) ;

– *soutient* l'amendement n° 54 rectifié de la commission (inclut dans l'effort fiscal le montant des exonérations de taxe d'habitation consenties par la commune) : adopté (p. 6935).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Bernard Derosier (dispose que la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et des deux tiers du taux d'évolution du produit intérieur brut) (p. 6935) ;

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de M. Bernard Detosier (de suppression) (p. 6936) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 253 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le premier alinéa de l'article qui institue la dotation forfaitaire) (p. 6936) ;

– *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (de forme) : adopté (p. 6936) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 445 de M. Jean Briane (propose que les dotations particulières comprises dans la dotation forfaitaire demeurent identifiables juridiquement) (p. 6937) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 254 de M. Jean-Pierre Balligand (supprime les dispositions qui précisent les règles d'évolution annuelle de la dotation forfaitaire et « gèlent » le montant de cette dotation pour 1994) (p. 6937) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. André Gérin (dispose que, en 1994 chaque commune reçoit une dotation minimale garantie dont le taux de progression ne peut être inférieur à celui de l'inflation) (p. 6937) ;

– *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (prévoit l'identification des dotations aux communes touristiques au sein de la dotation forfaitaire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6938) : adopté après modifications (p. 6940).

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 483 de M. Yves Fréville (dispose que la dotation forfaitaire progresse chaque année d'un taux égal aux deux tiers du taux d'inflation et au tiers du taux d'évolution de l'ensemble des ressources affectées à la dotation globale de fonctionnement) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 6939, 6940) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 412 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 6940) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 424 de M. Jean Briane (précise que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (précisent que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 464 de M. Laurent Cathala (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes réalisant un programme de logements d'insertion représentant 3 à 5 p. 100 du parc communal de logements sociaux) (p. 6942) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 de M. Didier Migaud (dispose que, en cas d'augmentation de la population communale, la dotation forfaitaire se voit appliquer un taux d'augmentation égal au taux d'accroissement de la population) (p. 6942, 6943) ;

– *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (de précision) : adopté (p. 6943) ;

– *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (propose qu'en cas de fusion de communes la dotation forfaitaire soit égale au produit de la plus élevée des attributions par habitant perçues antérieurement par les communes fusionnées par la population de la nouvelle commune) (p. 6943) : retiré (p. 6944) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de M. Anicet Turinay (propose que la dotation forfaitaire versée aux communes d'outre-mer en 1994 soit égale à la somme des dotations que ces communes auraient perçues en 1993 si elles avaient, à cette date, bénéficié des mécanismes de calcul applicables en métropole) (p. 6945) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 465 rectifié de M. Laurent Cathala (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes présentant une capacité d'accueil d'un lit pour 1 000 habitants en centre d'hébergement temporaire ou d'urgence) (p. 6946).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 167 de M. André Gérin et 192 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6947) ;

Dotation particulière de solidarité urbaine : disparition.

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 94 de M. José Rossi, 120 de M. Alain Marleix, 145 de M. Michel Hannoun, 425 de M. Jean Briane et 466 de M. Michel Inchauspé (maintiennent les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) (p. 6947) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 95 de M. José Rossi, 121 de M. Alain Marleix, 146 de M. Michel Hannoun, 447 de M. Jean Briane et 467 de M. Michel Inchauspé (maintiennent les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) (p. 6947) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 271 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6948).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 168 de M. André Gérin (intègre les actifs financiers immobiliers des sociétés dans les bases de calcul de la taxe professionnelle) (p. 6948) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jacques Brunhes (instaure une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe) (p. 6949).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 193 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6949) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 272 corrigé de M. Didier Migaud (de conséquence) (p. 6949) ;

– *soutient* l'amendement n° 59 deuxième correction de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6949) ;

– *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6950) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la répartition de la dotation d'aménagement est précédée d'un avis du comité des finances locales) (p. 6950) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 corrigé de M. Anicet Turinay (dispose que la quote-part destinée aux communes d'outre-mer est prélevée avant répartition de la dotation d'aménagement ; précise le mode d'évolution de cette quote-part) (p. 6950) ;

– *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6951) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 279 de M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 900 millions de francs) (p. 6951) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 800 millions de francs) (p. 6951) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 281 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 700 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 283 de M. Didier Migaud (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 500 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 284 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 400 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 285 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 300 millions de francs) (p. 6953).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 170 de M. Jacques Brunhes et 194 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6955) ;

– *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le montant minimal de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994 et le mode d'évolution de son montant total pour les années suivantes, la répartition de celui-ci entre les différentes catégories de groupements, les mécanismes de garantie et les conséquences d'un changement de périmètre et donc de population) (p. 6955) : adopté après modifications (p. 6959) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 480 de M. Gilles Carrez (supprime les dispositions qui fixent un montant minimal pour la dotation globale de fonctionnement des groupements en 1994 et précisent son mode d'accroissement pour les années suivantes) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 484 de M. Augustin Bonrepaux (porte à 3 900 millions le montant minimal de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 485 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le seuil d'écrêtement de la dotation globale de fonctionnement peut être porté de 120 à 140 p. 100 de la dotation antérieure pour les communautés de communes et les districts dont le taux d'intégration fiscale dépasse 20 p. 100) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958).

Après l'article 9 :

– *favorable* à l'amendement n° 415 du Gouvernement (précise que, pour la première année d'application du présent projet, le coefficient d'intégration fiscale pris en compte pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement des groupements est égal au coefficient moyen d'intégration fiscale des communautés de communes et des districts pour 1993) (p. 6960).

Article 10 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6960).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6961) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 rectifié de la commission (de coordination) (p. 6961) : adopté (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jacques Brunhes (modifie les critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants) (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 452 de Mme Ségolène Royal (propose que l'effort écologique, tel qu'il est défini par décret en Conseil d'Etat, soit un critère de répartition de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Augustin Bonrepaux (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement sur les communes de plus de 10 000 habitants disposant d'un potentiel fiscal supérieur à la moyenne nationale et faisant peu d'effort en matière de logements sociaux) (p. 6963) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 111 de M. Yves Fréville (propose que le potentiel fiscal pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine soit pondéré par l'effort fiscal de la commune ; précise le mécanisme d'application de cette pondération) (p. 6963) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 172 de M. Jacques Brunhes (insère dans l'article la définition des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) ;

– *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (précise que seuls les logements sociaux en accession à la propriété dont le nombre est au moins égal à cinq par opération sont pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : adopté (p. 6964) ;

– *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (dispose que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) : retiré (p. 6966) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 462 de M. Michel Grandpierre (dispose que le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du R.M.I. que compte la commune est également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6966) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 407 de M. Eric Raoult (propose que la part relative des ménages de plus de cinq personnes dans la population de la commune soit également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine ; précise que la population prise en compte est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) (p. 6967) ; rectifié (les mots « ou complémentaires » sont supprimés) : adopté (p. 6968) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 479 de M. André Gérin (dispose que le revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6968) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 457 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'importance des espaces naturels protégés par rapport au territoire de la commune est également prise en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6968) ;

– *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (de conséquence) (p. 6968) : adopté (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 25 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social et à 25 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement) (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 175 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 6970) ;

– *favorable* à l'amendement n° 42 de la commission des finances (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 20 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social, à 20 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement et à 10 p. 100 de l'indice représentant le niveau de revenu ; précise les possibilités de modulation de cette pondération) (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 380 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les quatre catégories dans lesquelles sont classées les communes en fonction de leur indice synthétique ne comportent pas forcément un nombre égal de communes (p. 6970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Augustin Bonrepaux (propose que les communes présentant les plus hauts potentiels fiscaux et une proportion de logements sociaux peu élevée soient réunies dans la catégorie des communes non bénéficiaires) (p. 6970) ;

– *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (propose que les calculs pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine prennent en compte l'effort fiscal réel de la commune, dans une limite de 1,4) : adopté (p. 6970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Jacques Brunhes (réserve 5 p. 100 de la dotation de solidarité urbaine à l'attribution d'une dotation spécifique aux communes les plus endettées) (p. 6971) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 178 de M. Jacques Brunhes (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement complémentaire sur les plus-values foncières et immobilières réalisées par les particuliers) (p. 6971) ;

– *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (de forme) : adopté (p. 6971) ;

– *favorable* à l'amendement n° 112 de M. Adrien Zeller (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale à certains chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants) (p. 6972) ;

Aménagement du territoire : « bourgs-centres » : rôle en milieu rural.

– *ses observations* sur l'amendement n° 381 de M. Bernard Derosier (étend le bénéfice de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants et qui répondent à certains des critères d'éligibilité prévus pour l'attribution de la dotation) (p. 6973) ;

– *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (de simplification) : adopté (p. 6973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les communes bénéficiaires en 1993 de la dotation aux communes touristiques ne peuvent être également allocataires de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6973) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (autorise le cumul de la dotation de solidarité urbaine et de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) : adopté (p. 6973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 384 de M. Bernard Derosier (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) (p. 6974) ;

– *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (exclut du bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale les communes dont le potentiel fiscal par habitant est le double de la moyenne nationale pour les communes de moins de 10 000 habitants) : adopté (p. 6974) ;

– *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, à l'exception de ceux qui, soit sont situés dans une agglomération urbaine, soit bénéficient d'un potentiel fiscal particulièrement élevé, soit ont été attributaires de la dotation « ville-centre » en 1993) (p. 6974) : adopté (p. 6975) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 113 de M. Adrien Zeller (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, à l'exception de ceux qui sont en même temps chefs-lieux de département) (p. 6975) ;

– *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (dispose que, pour l'attribution de la première fraction de la dotation de solidarité rurale, la population des chefs-lieux d'arrondissement n'est prise en compte que dans la limite de 10 000 habitants) : adopté (p. 6975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 387 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) (p. 6975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 453 de Mme Ségolène Royal (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission de la production (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6977) ;

– *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6978) ;

– *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (de conséquence) (p. 6978) : adopté (p. 6979) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 402 de M. Augustin Bonrepaux (propose que l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale se fonde sur le potentiel fiscal superficiaire des communes) (p. 6979) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 391 de M. Bernard Derosier (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 392 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,1 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 393 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,2 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 394 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 395 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,4 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 396 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 397 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,6 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 398 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,7 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 399 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,8 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 400 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,9 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même « strate » démographique) (p. 6980) ;

– *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6981) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 448 de M. Jean Briane (propose que l'écart de potentiel fiscal soit estimé à partir du potentiel fiscal moyen des communes de moins de 10 000 habitants) (p. 6981) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Augustin Bonrepaux (dipose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) ;

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission de la production (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985) ;

– *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 481 de M. Gilles Carrez (précise que les pondérations fixées peuvent être modulées de plus ou moins cinq points dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 43 de la commission des finances (p. 6985) ;

– *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (propose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale soient répartis en fonction du potentiel fiscal par hectare de la commune) (p. 6983) : retiré (p. 6985) ;

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6985).

– *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui, pour 1994, réserve le bénéfice de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes de moins de 3 500 habitants) (p. 6987) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 442 de M. Jean Briane (dispose que, pour 1994, la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale ne peut être inférieure à 680 millions de francs) (p. 6987) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n^{os} 24 de la commission de la production, 100 de M. José Rossi, 126 de M. Alain Marleix et 432 de M. Jean Briane (disposent que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6988).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 470 de M. Jean-Pierre Brard (majore le prélèvement effectué sur les communes possédant un potentiel fiscal particulièrement élevé au profit du fonds d'égalisation des charges de la région Ile-de-France) (p. 6989).

Article 13 *(dotations « permanents syndicaux » et « frais de fonctionnement du comité des finances locales ») :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 179 de M. Jacques Brunhes et 198 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6990).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 181 de M. Jacques Brunhes et 199 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Jacques Brunhes (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements d'acomptes semestriels) (p. 6991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 340 de M. Bernard Derosier (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements mensuels) (p. 6991) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission des finances (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet d'un versement annuel avant la fin du troisième trimestre de l'exercice au titre duquel elles sont versées) ; rectifié par le Gouvernement (levée du gage) (p. 6991).

Article 15 *(abrogations) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 182 de M. Jacques Brunhes et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 16 *(modification de la numérotation de la sous-section « comité des finances locales ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 17 *(répartition de la dotation globale de fonctionnement par le comité des finances locales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 18 *(suppression d'une sous-section) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6993).

Article 19 *(art. L. 262-1 du code des communes : dispositions du code des communes applicables aux communes des départements d'outre-mer) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 204 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6993).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6993) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 341 de M. Augustin Bonrepaux (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») (p. 6993) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Jacques Brunhes (propose que la progression minimale de la dotation globale de fonctionnement des communes des départements d'outre-mer soit égale au double de la progression moyenne de cette dotation) (p. 6994).

Article 21 *(art. L. 262-10 du code des communes : dispositions du code des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6994) ;

– *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6994).

Article 22 *(abrogations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6994).

Article 23 *(abrogations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6995).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6995) ;

– *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (de précision) : adopté (p. 6995) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Augustin Bonrepaux (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») (p. 6995) ;

– *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (de précision) (p. 6995) : adopté (p. 6996).

Après l'article 24 :

– *favorable* à l'amendement n° 471 du Gouvernement (majore de 30 millions de francs le montant total de la dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement attribuée en 1994 aux communes des départements et territoires d'outre-mer et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 6996).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 184 de M. Jacques Brunhes et 210 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 6996) ;

– *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose que, en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements seront destinés à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) (p. 6997) : adopté (p. 6999).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 46 de la commission des finances et 349 de M. Didier Migaud (disposent que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6999, 7001) ;

– *défavorable* aux amendements nos 3 de M. Michel Inchauspé, 101 de M. José Rossi et 434 de M. Jean Briane (disposent que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6999) ;

– *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées, dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 6999) : devenu sans objet (p. 7001).

Après l'article 26 :

– *favorable* à l'amendement n° 417 du Gouvernement (dispose que, dans le calcul du revenu fiscal retenu pour la répartition de la dotation de péréquation des départements, sont également prises en compte les exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties entrées en vigueur en 1993) (p. 7003) ;

– *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7003) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 350 de M. Bernard Derosier (supprime les dispositions de la loi du 29 novembre 1985 qui organisent le régime particulier de la doration globale de fonctionnement destinée à la région Ile-de-France) (p. 7003, 7004).

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 351 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 351 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 352 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 950 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 353 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 900 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 354 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 850 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 355 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 800 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 356 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 750 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 357 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 7007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 371 de M. Augustin Bonrepaux (précise que les groupements et communes situés en zone de montagne bénéficient d'une majoration de 20 p. 100 de la dotation de développement rural) (p. 7007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Bernard Derosier (propose une nouvelle définition des critères d'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7008) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 435 de M. Jean Briane (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7008) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 455 de Mme Ségolène Royal (attribue également la dotation de développement rural aux communautés de communes et aux groupements à fiscalité propre exerçant une compétence en matière d'environnement) (p. 7009) ;

– *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (de précision) : adopté (p. 7009) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 47 de la commission des finances (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7009) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 436 de M. Jean Briane (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux communes) (p. 7009) ;

– *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (de précision) : adopté (p. 7010) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 359 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont répartis après avis du comité des finances locales) (p. 7010) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 437 de M. Jean Briane (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne ; supprime la disposition qui réserve 40 p. 100 des crédits aux communes) (p. 7010, 7011) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 de M. Patrick Ollier (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne) (p. 7010, 7011) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 27 de la commission de la production et 48 de la commission des finances (disposent que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 30 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7012) ;

Dotation de développement rural : réduction progressive de la part réservée aux communes par rapport à celle des groupements : amendement n° 31 de la commission de la production.

– *favorable* à l'amendement n° 370 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la dotation de développement rural est attribuée sous forme de subvention et sur présentation d'un programme pluriannuel de développement global concerté dans le cadre communal afin de réaliser des projets de développement économique et social, d'organisation des services publics ou d'actions en faveur des espaces naturels) (p. 7014) ;

– *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission des finances (dispose que la dotation de développement rural est attribuée, sous forme de subvention, aux groupements en vue de la réalisation de projets de développement économique et social ou d'actions en faveur des espaces naturels et aux communes pour la réalisation d'investissement locaux) (p. 7014) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission de la production (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, en vue de réaliser des actions de maintien ou de création de services publics ou en faveur des espaces naturels) (p. 7014) ;

– *favorable* à l'amendement n° 438 de M. Jean Briane (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'organisation ou de maintien des services publics) (p. 7014) ;

– *favorable* à l'amendement n° 33 de M. Marc Le Fur (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'entretien et de valorisation du patrimoine historique) (p. 7014) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission de la production (de coordination) (p. 7014) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 456 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'existence d'espaces protégés est également un critère d'évaluation pour l'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7014) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 439 de M. Jean Briane (de conséquence) (p. 7014) ;

– *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (supprime les dispositions qui attribuent une part de la dotation de développement rural, sous certains critères, aux bourgs-centres ou à d'autres communes, au titre de dépenses de fonctionnement ou d'équipement) (p. 7014) : adopté (p. 7015) ;

– *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 7015) ;

– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission de la production (dispose que la part de dotation de développement rural réservée aux communes est, à partir de 1995, diminuée de dix points chaque année) (p. 7012) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 482 de M. Patrick Ollier (précise que la diminution de dix points est seulement opérante en 1995 et prévoit que le rapport d'application de la présente loi étudiera les conséquences d'une disparition progressive de la dotation de développement rural attribuée aux communes) à l'amendement n° 31 de la commission de la production (p. 7012).

Après l'article 30 :

– *favorable* aux amendements n^{os} 418 et 419 rectifié du Gouvernement (de coordination) (p. 7018) ;

– *favorable* à l'amendement n° 185 de M. Jacques Boyon (autorise les districts renonçant à percevoir une fiscalité directe propre à se transformer en syndicat de communes) (p. 7018).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n^{os} 2 de M. Michel Inchauspé, 108 de M. José Rossi, 134 de M. Alain Marleix et 441 de M. Jean Briane (proposent une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) (p. 7019).

Après l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (dispose que les groupements de communes touristiques bénéficient de la dotation globale de fonctionnement, qu'ils possèdent ou non une fiscalité propre) : retiré (p. 7019).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Rapporteur suppléé par : *Mazeaud (Pierre).*

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7982).

Article 9 bis *(coefficient d'intégration fiscale moyen des districts et communautés de communes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7982).

Article 11 *(art. L 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7984, 7985) ;

Solidarité intercommunale (p. 7984).

Dotation globale de fonctionnement : dotation de solidarité rurale : extension du bénéfice aux bourgs-centres (p. 7985).

– *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 7985) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (propose de déplafonner l'effort fiscal pris en compte dans l'indice synthétique pour les communes à faible potentiel fiscal) (p. 7986) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Augustin Bonrepaux (précise que la dotation de solidarité rurale peut également être attribuée à certains chefs-lieux de département) (p. 7986, 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Augustin Bonrepaux (de coordination) (p. 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Augustin Bonrepaux (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le premier critère de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale sont répartis en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal superficiaire de la commune) (p. 7988) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Augustin Bonrepaux (supprime la disposition qui limite à 10 p. 100 au maximum de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale la prise en compte du potentiel fiscal superficiaire) (p. 7989) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Augustin Bonrepaux (de coordination) (p. 7990).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7991) ;

Départements : solidarité et crédits réservés à la dotation minimale.

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7992) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7993).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7995) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7996) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 20 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la part de la dotation de développement rural réservée aux communes est ramenée à 20 p. 100 des crédits en 1995 et à 10 p. 100 en 1996) (p. 7999).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter d'un an après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement déposera un rapport annuel devant le Parlement évaluant les incidences financières pour les collectivités locales de la loi réformant les conditions d'aide à l'investissement des établissements d'enseignement privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le comité des finances locales émet un avis annuel sur la répartition des subventions attribuées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement publics et privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'Etat peut accorder des subventions aux communes pour la construction et la réfection d'établissements publics d'enseignement primaire ou technique) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que les sanctions discriminatoires à l'encontre d'un enseignant pour des raisons tirées de sa vie privée sont interdites) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent assurer l'éducation sexuelle de leurs élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent participer aux campagnes de prévention des maladies sexuellement transmissibles) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté d'association des parents d'élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté de conscience de chaque élève) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève séropositif) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent privilégier dans leurs enseignements une doctrine professée par un culte particulier) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent respecter le principe de séparation des Eglises et de l'Etat) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter les convictions philosophiques des familles de leurs élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations relatives à son milieu familial) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) (p. 8000, 8009) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa religion) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa langue maternelle) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter le principe constitutionnel de laïcité) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser de nommer un enseignant pour des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de ses convictions philosophiques) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un enseignant en se fondant sur le caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison du caractère propre de l'établissement) (p. 8011) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de son état civil) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de sa religion) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent intégrer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent contraindre aucun élève à suivre des enseignements religieux) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent exclure toute manifestation d'intolérance religieuse) (p. 8012) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent favoriser l'apprentissage de la tolérance mutuelle) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements ne doivent pas comporter d'éléments de nature à développer des croyances irrationnelles chez les élèves) (p. 8000).

CECCALDI-RAYNAUD (Charles)

Député des Hauts-de-Seine

(6e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Nicolas Sarkozy, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 287).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 17 *(art. 27* bis *et 27* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : pays d'éloignement) :*

– *son* amendement n° 60 (dispose que le recours contentieux contre la décision fixant le pays de renvoi est suspensif d'exécution) (p. 1784) : retiré ; repris par M. Claude Bartolone : rejeté (p. 1785).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *son* amendement n° 61 corrigé (dispose que, lorsque l'occupant refuse de laisser les agents de l'O.M.I. vérifier les conditions de logement permettant le regroupement familial, celles-ci sont réputées non remplies) (p. 1792) : adopté (p. 1793).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1, 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 62 corrigé (précise que, en cas de silence du procureur, le mariage doit être célébré s'il n'existe pas d'autres raisons de s'y opposer) (p. 1824) : retiré (p. 1825).

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] (p. 2078) :

Finances publiques :

– dépenses : niveau et évolution ;

– recettes : prévisions, surévaluations, moins-values.

Lois de règlement : objet.

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1er *(art. L. 192 du code électoral : renouvellement triennal par moitié des conseils généraux) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (dispose que les conseils généraux sont renouvelés intégralement tous les six ans, pour la moitié d'entre eux en même temps que les conseils municipaux, et pour l'autre moitié en même temps que les conseils régionaux) (p. 7491, 7492) ;

Conseils généraux : renouvellement triennal par moitié : conséquences néfastes sur l'exécutif départemental et caractère antidémocratique (p. 7491).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Avant l'article 12 A :

– *son* amendement n° 27 soutenu par M. Michel Inchauspé (propose un dispositif réduisant les risques de fraude sur les cartes grises des véhicules déclarés épaves) (p. 7775) : adopté (p. 7776).

CHABAN-DELMAS (Jacques)

Député de la Gironde

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

CHABOT (René)

Député de l'Indre

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

CHAMARD (Jean-Yves)

Député de la Vienne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7588).

Membre titulaire du comité national de l'organisation sanitaire et sociale [*J.O.* du 20 mai 1993] (p. 7626).

Membre de la commission des comptes de la sécurité sociale [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [23 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Rapporteur d'une mission d'information sur la réduction du temps de travail dans les pays développés [17 novembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 374), relatif aux **pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 403)** [30 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 et 26 mai 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 649).

Principaux thèmes développés :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 707).

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 707).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 28 décembre 1990 relative à la contribution sociale généralisée (p. 650).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 707, 708).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : opposition : attitude lors de son institution (p. 650).

Emploi : politique (p. 706, 707).

Entreprises :

– délocalisations (p. 706) ;

– licenciements (p. 706).

Sécurité sociale :
- assurance maladie (p. 650, 708) ;
- déficit (p. 649, 707) ;
- retraites (p. 708).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *son* amendement n° 142 rectifié (autorise la Banque de France à employer ses fonds propres à l'achat de titres de la dette de l'Etat ou du secteur public) (p. 1288) ; retiré ; repris par M. Henri Emmanuelli : rejeté (p. 1290).

Banque de France :
- fonds de retraite (p. 1288, 1289) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 1289).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1294).

Article 5 *(droit de communication :*

– *son* amendement n° 143 rectifié soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que la Banque de France effectue toutes études et analyses utiles à son information, à celle des pouvoirs publics et au suivi de la conjoncture économique, gère dans ce but plusieurs grands fichiers de renseignements et peut assurer la gestion de services collectifs) (p. 1456) ; retiré ; repris par M. Louis Pierna (p. 1457) : rejeté (p. 1458).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *son* amendement n° 144 (p. 1509) : non soutenu (p. 1510).

Article 18 *(émission des billets) :*

– *son* amendement n° 145 (p. 1512) : non soutenu (p. 1513).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1913) et *son intervention* (p. 1936).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : négociations commerciales (p. 1937).

Chômage :
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1913) ;
- situation : aggravation (p. 1936).

Chômage : indemnisation :
- dépenses : réorientation (p. 1913) ;
- U.N.E.D.I.C. (p. 1937).

Entreprises :
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1913, 1936) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1914, 1936) ;
- délocalisations (p. 1938) ;
- progrès technologique : conséquences (p. 1938).

Finances publiques : prélèvements obligatoires (p. 1913).

Formation professionnelle :
- décentralisation (p. 1920, 1937) ;
- éducation nationale (p. 1937).

Lois :
- projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 1937) ;
- projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1937).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1913, 1936).

Retraites : généralités : revalorisation (p. 1936).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : budgétisation (p. 1936) ;
- C.N.A.F. : exonérations de cotisation : compensation (p. 1936) ;
- financement : T.V.A. (p. 1937) ;
- séparation des branches (p. 1937)

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 1913).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : articles L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *ses observations* (p. 1954) :

Lois : ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale.

Prestations familiales : allocations familiales :
- autonomie de la branche famille : respect ;
- budgétisation : compensation et conséquences.

Travail : licenciements : procédure.

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (retient un plafond unique de rémunération de 1,2 fois le S.M.I.C. qui ouvre droit à une exonération totale de cotisation d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-250 du 29 janvier 1983) (p. 1956) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit de calculer les plafonds d'exonération de cotisation d'allocations familiales sur une base supérieure à 169 heures pour les professions dans lesquelles le S.M.I.C. est réglementairement calculé sur une telle base ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 1957) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 de M. Jean Ueberschlag (étend le champ d'application de l'exonération aux salariés recrutés par contrat à durée déterminée et aux salariés des entreprises de travail temporaire ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) : adopté après rectification (supprime le gage) (p. 1957).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 47 de Mme Christine Boutin (prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur les subventions accordées par l'Etat à la Caisse nationale d'allocations familiales en contrepartie de la budgétisation de prestations familiales) (p. 1958).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 21 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1964) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Berson (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,70 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. pour les entreprises bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1964).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244-quater C du code général des impôts) :*

– *ses observations* (p. 1965).

Après l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue une aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) (p. 1968) ;

– *son* sous-amendement n° 68 (donne un caractère « expérimental » à la dotation exceptionnelle de l'Etat pour financer les actions engagées en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement de juillet 1993 à juin 1994) à l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que l'Etat versera cette dotation aux régions en 1993) (p. 1976) : adopté (p. 1977).

Seconde délibération :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales – art. L. 241-6, L. 241-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (de cohérence) (p. 1979).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3241).

Entreprises : cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 3240).

Finances publiques : emprunt (p. 3241).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 3240, 3241).

Jeunes :

– contrats de qualification : durée de formation (p. 3241) ;

– « Exo-jeunes » (p. 3241) ;

– premier emploi (p. 3241).

Logement et habitat : logement social (p. 3241).

Lois : projet de loi quinquennale (p. 3241, 3242).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3240).

Sénat : texte adopté (p. 3240, 3241).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat annuel sur la protection sociale (p. 2969).

Assurance maladie maternité (p. 2965, 2969).

Caisses de sécurité sociale : Caisse nationale des allocations familiales (C.N.A.F.) (p. 2969).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 2969).

Impôts et taxes :

– contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2965, 2966, 2967, 2969) ;

– droits sur les alcools (p. 2967).

Lois :

– ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 2969) ;

– loi n° 93-8 du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie (p. 2966).

Personnes âgées : dépendance (p. 2969).

Régime général : financement :

– avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 2966, 2967) ;

– conditions (p. 2965) ;

– projections 1993-1994 (p. 2965).

Retraites : généralités :

– commission consultative des retraites : création (p. 2965) ;

– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 2966, 2967) ;

– livre blanc sur les retraites (p. 2966, 2967) ;

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 2967, 2969) ;

– prestations non contributives (p. 2966) ;

– régimes par répartition (p. 2967) ;

– revalorisation des pensions (p. 2967, 2968, 2969) ;

– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2965)

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de la commission des finances (intitule le titre Ier du projet de loi : « Fonds de solidarité et de sauvegarde de la protection sociale ») (p. 3065) ;

– *son* amendement n° 94 (complète l'intitulé du titre Ier du projet de loi par les mots « et de sauvegarde de la protection sociale ») (p. 3064) : adopté (p. 3065).

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

– *ses observations* (p. 3068).

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3069).

Avant l'article L. 135-1 du code de la sécurité sociale :

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3070).

Article L. 135-1 du code de la sécurité sociale (missions et statut juridique du fonds) :

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3070) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) (p. 3070) : retiré (p. 3071).

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission soutenu par Mme Christine Boutin (exclut du fonds les dépenses afférentes aux majorations de pensions accordées en fonction du nombre d'enfants) (p. 3072) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Charles de Courson (prévoit que les sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse sont calculées sur une base réelle) (p. 3072) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Claude Bartolone (prévoit que la base de calcul des sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse est déterminée après avis conforme des conseils d'administration de ces caisses) (p. 3072).

Article L. 135-3 du code de la sécurité sociale (recettes et équilibre financier du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (supprime la C.S.G. et les contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement dans les recettes du fonds) (p. 3073) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Janine Jambu (supprime les droits de consommation sur les boissons alcoolisées dans les recettes du fonds) (p. 3073) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Claude Bartolone (limite les possibilités de révision à la baisse de la base forfaitaire de calcul de certains versements du fonds de solidarité aux régimes d'assurance vieillesse) (p. 3074).

Article L. 135-6 du code de la sécurité sociale (frais d'assiette et de recouvrement des prélèvements affectés au financement du fonds) :

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Charles de Courson (prévoit que ne sont pas à la charge du fonds de solidarité les frais d'assiette et de recouvrement de la part du produit de la contribution sociale généralisée et des contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement qu'il perçoit) (p. 3074).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de Mme Janine Jambu (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurances et des banques) (p. 3076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de Mme Janine Jambu (assujettit tous les revenus financiers provenant de titres émis en France à une contribution sociale de 14,5 p. 100) (p. 3076) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Janine Jambu (assujettit les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe « à une contribution sociale de 14,5 p. 100 ») (p. 3086) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de Mme Janine Jambu (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») (p. 3086).

Article 2 *(entrée en vigueur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3087) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3087).

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3088) ;

– *son* amendement n° 100 (crée une commission technique consultative des pensions) (p. 3088) : adopté (p. 3089) ;

– *son* amendement n° 101 rectifié (prévoit une régularisation de la revalorisation des pensions en cas de différence entre le taux prévisionnel de revalorisation et l'évolution constatée des prix à la consommation) (p. 3091) : adopté au scrutin public (p. 3092) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de Mme Janine Jambu (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3092) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3093).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3094) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Claude Bartolone (dispose que les coefficients de revalorisation applicables aux salaires et aux cotisations servant de base au calcul des pensions de vieillesse suivent l'évolution du salaire moyen des assurés ; prévoit que les coefficients de revalorisation applicables aux pensions déjà liquidées suivent un indice déterminé sur proposition des caisses des régimes de retraite de base) (p. 3095) ;

– *son* amendement n° 102 (de coordination) (p. 3095) : adopté (p. 3096) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (prévoit une indexation des pensions vieillesse sur l'évolution des prix de l'année en cours) (p. 3095) : adopté (p. 3096) ;

– *son* amendement n° 103 rectifié (prévoit une régularisation de la revalorisation des pensions en cas de différence entre le taux prévisionnel de revalorisation et l'évolution constatée des prix à la consommation) (p. 3096) : adopté (p. 3097) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de Mme Janine Jambu (exclut les pensionnés du régime local d'Alsace-Lorraine du champ d'application des nouvelles règles de revalorisation) (p. 3097) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3097).

Article 5 *(durée d'application, modalités de l'ajustement éventuel prévu en 1996 et validation de la revalorisation de 1993) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3097) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Claude Bartolone (tend à revaloriser les pensions de 1,3 p. 100 au 1er juillet 1993) (p. 3097).

Article 5 *bis* nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3099).

Avant l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 59 corrigé de M. Etienne Pinte (prévoit un dispositif de revalorisation des prestations familiales en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix à la consommation et comprenant une régularisation en fonction de l'évolution des prix constatée) (p. 3102).

Article 6 *(codification des dispositions législatives relatives à la contribution sociale généralisée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3103).

Article 7 *(conséquences de la codification prévue à l'article 6) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3103) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3103) ;

– *son* amendement n° 92 (prévoit que le rapport annuel au Parlement sur la protection sociale porte également sur la politique familiale) (p. 3103) : adopté (p. 3104) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission et *son* amendement identique n° 93 (prévoient que le débat sur le rapport annuel au Parlement sur la protection sociale a lieu au cours de la session d'automne avant l'adoption définitive du projet de loi de finances pour l'année suivante) : adoptés (p. 3104) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3104).

Article 8 *(conséquences de la création du fonds sur le financement des régimes sociaux régis par le code de la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3105) ;

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3105).

Article 9 *(conséquence de la création du fonds sur le financement et le service de l'allocation spéciale et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3106) ;

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rétablit l'action sociale parmi la liste des dépenses prises en charge par le service de l'allocation spéciale) : adopté (p. 3106).

Article 10 *(conséquences de la création du fonds sur le financement du budget annexe des prestations agricoles) :*

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (harmonise la rédaction des dispositions concernant les versements du fonds au régime des non-salariés agricoles avec les dispositions du projet de loi et apporte des précisions) (p. 3016) : adopté (p. 3107).

Article 11 *(coordination terminologique) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3107).

Article 12 nouveau *(rapport au Parlement sur les dépenses non contributives de retraite) :*

– *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Adrien Zeller (prévoit la communication trimestrielle aux commissions des finances des assemblées de l'état des avances consenties par le Trésor au régime général de sécurité sociale) (p. 3107).

Après l'article 12 :

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (prévoit la séparation financière des différentes branches du régime général) (p. 3108) : retiré (p. 3109) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport sur la réforme des conditions de prise en charge des personnes âgées dépendantes) (p. 3109) : retiré (p. 3110).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Assurance maladie maternité : convention médicale : négociation (p. 3247).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 3247).

Retraites : généralités :

- commission technique consultative des retraites : création (p. 3247, 3248) ;
- prestations non contributives : validation de la durée du service national (p. 3247) ;
- revalorisation des pensions (p. 3248).

Retraites complémentaires (p. 3247).

– Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3340).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : exceptions d'irrecevabilité (p. 3341).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3340).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3340).

Politique de l'emploi (p. 3340).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3340).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3340).

Rappel au règlement : souligne le caractère manifestement excessif du dépôt de près de 900 amendements sur le projet de loi [29 septembre 1993] (p. 3460).

Discussion des articles [29, 30 septembre, 1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 776 de M. Michel Berson (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3472).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *son* amendement n° 618 (inclut les cotisations d'assurance maladie parmi les contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) (p. 3503) : retiré (p. 3504).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *favorable* à l'amendement n° 71 de M. Charles Gheerbrant (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les départements dont le taux de chômage est supérieur d'au moins 10 p. 100 à la moyenne nationale ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 3514).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* (p. 3525) ;

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création et expérimentation.

Travail : temps de travail : durée et organisation.

– *soutient* l'amendement n° 827 corrigé de Mme Françoise Hostalier, précédemment réservé (précise que le montant de l'assiette forfaitaire des cotisations sociales est à la charge de l'employeur) : devenu sans objet (p. 3541).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 909 de M. Henri de Richemont (précise que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de M. Michel Hannoun (prévoit le cumul de l'aide et d'une indemnisation plafonnée du chômage pendant la première année d'attribution de l'aide) : rejeté (p. 3547).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *son* amendement n° 694 (allonge la durée d'exonération de cotisations sociales des C.R.E. en instituant une période d'exonération partielle) : retiré (p. 3570).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3571).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *son* amendement n° 619 précédemment réservé (supprime le *a* du paragraphe I qui définit les catégories de bénéficiaires des C.E.S.) : retiré (p. 3574) ;

– *son* amendement n° 620 précédemment réservé (reporte au 1er juillet 1995 l'entrée en vigueur de la nouvelle définition des catégories de bénéficiaires des C.E.S.) : retiré (p. 3574) ;

– *son* amendement n° 621 précédemment réservé (prévoit que les femmes de dix-huit à vingt-six ans rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi bénéficient des C.E.S.) (p. 3574, 3575) : retiré (p. 3576).

Après l'article 15 :

– *son* amendement n° 15 corrigé (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3589) : adopté après modifications (p. 3590).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 16 : non soutenu (p. 3631).

Après l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3679) : rejeté (p. 3685) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1018 de M. Laurent Fabius (précise que cette mesure s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (p. 3682) ;

– *son* amendement n° 625 (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) : retiré (p. 3681).

Article 25 *(négociation sur le capital de temps de formation : art. L. 932-2 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 477 (précise le contenu des accords relatifs au capital de temps de formation) (p. 3691) : adopté après modifications (p. 3692).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 19 corrigé (précise, dans le cas où la nature de l'activité ne permet pas de fixer dans l'année avec précision les périodes travaillées et la répartition des heures de travail au sein de ces périodes, que le délai d'information préalable du salarié est de sept jours, ce dernier pouvant refuser deux fois la période de travail ou la répartition des horaires proposées en cas de respect de la durée annuelle fixée au contrat, quatre fois en cas de dépassement de cette durée) (p. 3703) : adopté (p. 3704).

Après l'article 28 :

– *son* amendement n° 624 : non soutenu (p. 3707).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *favorable* (p. 3713) ;

– *son* amendement n° 20 (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques par convention ou accord collectif étendu ou par accord d'entreprise ou d'établissement) : retiré (p. 3722) ;

– *son* amendement n° 21 (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise, selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722) : adopté après modifications (p. 3723).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 23 (dispose que le plan régional est élaboré en concertation avec l'Etat, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les chambres consulaires, au niveau régional, et soumis pour avis au conseil économique et social régional) (p. 3764) : retiré (p. 3766) ;

– *son* amendement n° 695 (prévoit que les associations familiales participent à l'élaboration du plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : devenu sans objet (p. 3767).

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 22 (prévoit la consultation du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue sur les plans régionaux de développement des formations des jeunes et les progammes annuels d'action en leur faveur) : retiré (p. 3769).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *favorable* (p. 3770) :

Formation professionnelle :

– apprentissage ;

– formation en alternance.

Jeunes : chômage et intégration professionnelle.

– *soutient* l'amendement n° 970 de M. Patrice Martin-Lalande (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées quel que soit le niveau d'enseignement général de son bénéficiaire) (p. 3775) : rejeté (p. 3776).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *son* amendement n° 696 : non soutenu (p. 3839).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Personnes âgées : maisons de retraite : médicalisation (p. 5176).

Professions de santé : démographie médicale (p. 5174).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Travail : temps de travail : « trente-deux heures » (p. 5544).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6543) et *son intervention* (p. 6561).

Principaux thèmes développés :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6562).

Hôpitaux et cliniques :

– fonds d'aide à la restructuration hospitalière (p. 6562) ;

– lits : reconversion (p. 6562) ;

– politique hospitalière (p. 6561, 6562).

Impôts et taxes : « T.V.A. sociale » (p. 6563).

Prestations familiales : allocation de rentrée scolaire : financement (p. 6562).

Professions médicales : convention médicale (p. 6543, 6562).

Sécurité sociale :

– assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6543, 6562) ;

– financement (p. 6562, 6563).

SIDA : lutte contre : débat parlementaire (p. 6561).

Système pénitentiaire : détenus : soins médicaux (p. 6561).

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 3 *(protection sociale des détenus et financement de leur prise en charge sanitaire) :*

Article L. 381-30-1 du code de la sécurité sociale (prestations en nature versées aux détenus et à leurs ayants droit) :

– *défavorable* à l'amendement n° 256 de M. Claude Bartolone (maintient le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie aux ayants droit d'un étranger incarcéré en situation irrégulière et l'ensemble des droits pour lui-même et ses ayants droit à sa libération) (p. 6582).

Article 7 *bis* nouveau *(modification de l'art. L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* (p. 6597).

Article 16 *(renforcement du dispositif de lutte contre le tabagisme) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 67 de M. Germain Gengenwin (reporte au 30 juin 1996 la date jusqu'à laquelle peuvent être commercialisées les unités de conditionnement, autres que les paquets de cigarettes, ne portant pas un message spécifique de caractère sanitaire) (p. 6613).

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 rectifié de la commission (supprime la possibilité pour l'Agence de recourir à l'emprunt) (p. 6615).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 273 (exclut les demandes de regroupement ou de reconversion du champ d'application du rejet tacite) : devenu sans objet (p. 6622).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *favorable* (p. 6624).

– *son* amendement n° 254 (prévoit que le point de départ de la période à prendre en compte pour apprécier le niveau des activités de soins ne peut être antérieur au 1er juin 1993) : retiré (p. 6625) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 115 de la commission (subordonne le retrait de l'autorisation à l'accord de l'Etat, des caisses de sécurité sociale et du conseil général sur la prise en charge des personnes relevant de l'aide sociale) (p. 6627).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7860).

Personnes âgées : dépendance (p. 7860).

Sécurité sociale : assurance maladie :

– dépenses : maîtrise médicalisée (p. 7859, 7860) ;

– dossier médical : création et tenue (p. 7859, 7860).

Sécurité sociale : financement (p. 7859).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 7 *bis* *(modification de l'art. L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel) (p. 7868).

Article 19 A *(établissements d'hébergement pour personnes âgées créés ou gérés par des établissements de santé) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 7878).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques : reconversion.

Lois : loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales : article 19.

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* (p. 7879).

Après l'article 29 :

– *soutient* l'amendement n° 87 de Mme Elisabeth Hubert (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) : adopté (p. 7882).

Après l'article 30 *bis* nouveau :

– *son* amendement n° 73 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions dans lesquelles le service de l'allocation compensatrice est interrompu si son bénéficiaire ne reçoit pas l'aide effective d'une tierce personne) : adopté (p. 7884) ;

– *son* amendement n° 91 (prévoit la récupération sur succession du montant de l'allocation compensatrice d'une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire) : retiré (p. 7884) ;

– *son* amendement n° 92 (subordonne l'attribution de l'allocation compensatrice à une personne qui n'en bénéficiait pas avant son soixante-dixième anniversaire à la condition qu'elle recoure aux services d'une tierce personne rémunérée) : retiré (p. 7884).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *ses observations* (p. 7888).

CHAMMOUGON (Edouard)

Député de la Guadeloupe

(3e circonscription)

R.P.R.

puis non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 10 avril 1993] (p. 6211).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Entreprises de la Guadeloupe :** Guadeloupe : petites et moyennes entreprises ; charges fiscales et sociales : retards de paiement ; contrats emploi-solidarité : prolongation [30 juin 1993] (p. 2803, 2804).

orales sans débat :

- **n° 76,** posée le 25 mai 1993 : **D.O.M. (prestations familiales – allocation de restauration scolaire – financement)** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : égalité sociale avec la métropole ; période transitoire ; liens contractuels entre les communes et la caisse d'allocations familiales (p. 739).

- **n° 102,** posée le 8 juin 1993 : **D.O.M. (Guadeloupe : télévision – autorisations d'émettre – réglementation – respect)** (p. 1195). Appelée le 10 juin 1993 : paysage audiovisuel en Guadeloupe : organisation ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : décisions ; pluralisme : sauvegarde (p. 1334).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Agriculture :
- banane antillaise : production et exportation (p. 4614) ;
- filière « canne-sucre-rhum » (p. 4615).

Bâtiment et travaux publics : crise (p. 4615).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4614).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4614) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4614).

Emploi et formation professionnelle :
- Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 4615) ;
- chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4614, 4615).

Guadeloupe (p. 4614, 4615).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4614).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4615).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4614, 4615).

CHARETTE (Hervé de)

Député du Maine-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

puis ministre du logement

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre du logement. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Proriol (Jean) :* logement** : régression des mises en chantier ; accession à la propriété ; plan d'urgence pour le logement social [21 avril 1993] (p. 106).

- ***Urbaniak (Jean) :* expulsions** : relogement des expulsés : réglementation ; fonds de solidarité pour le logement : rénovation [28 avril 1993] (p. 216, 217).

- ***Gremetz (Maxime) :* saisies et expulsions** : statistiques ; réglementation ; exemple d'Amiens ; préfets : rôle ; fonds départementaux [28 avril 1993] (p. 208).

- ***Pasquini (Pierre) :* contentieux du permis de construire** : délais des jugements ; droit de recours [28 avril 1993] (p. 213, 214).

- ***Dupuy (Christian) :* logement social** : aides et prêts : conditions d'attribution ; financement : réduction de la part à la charge des collectivités locales : perspectives [26 mai 1993] (p. 678, 679).

- ***Gascher (Pierre) :* logement** : prêts P.A.P. : plafond de ressources : relèvement : perspectives ; revenu foncier : déduction forfaitaire : montant [23 juin 1993] (p. 2097, 2098).

- ***Brard (Jean-Pierre) :* droit au logement** : logement social : construction : financement ; perspectives ; mal logés ; aides aux plus démunis [10 novembre 1993] (p. 5738).

- ***Auchedé (Rémy) :* société Carpi** : accédants à la propriété en difficulté ; S.A. d'H.L.M. Carpi ; Crédit foncier [8 décembre 1993] (p. 7299).

- ***Meyer (Gilbert) :* conditions d'accès au logement** : logement social : logements H.L.M. : plafond de ressources ; surloyer ; vente [22 décembre 1993] (p. 8090, 8091).

orales sans débat de :

- ***Couderc (Anne-Marie)* (n° 69) : baux d'habitation (H.L.M. – tour Abeille – locataires – revendications – Paris)** : augmentation des loyers : accord préfectoral de 1991 ; recours contentieux des locataires devant le tribunal administratif de Paris [27 mai 1993] (p. 743, 744, 745).

- ***Périssol (Pierre-André)* (n° 146) : logement : aides et prêts (P.A.H. et P.A.S. – conditions d'attribution – plafond de ressources)** : politique globale d'accession à la propriété sociale ; prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) et prêt d'accession sociale (P.A.S.) : plafonds : relèvement [24 juin 1993] (p. 2164, 2165).

- ***Derosier (Bernard)* (n° 178) : accès des familles à revenus moyens aux logements sociaux** : logement social : conditions d'attribution : ménages à revenus intermédiaires ; nécessité d'augmenter les plafonds de ressources [7 octobre 1993] (p. 4003 à 4005).

- ***Carrez (Gilles)* (n° 250) : fonds de solidarité pour le logement dans le Val-de-Marne** : fonds départementaux de solidarité pour le logement (F.S.L.) : fonctionnement ; Val-de-Marne [16 décembre 1993] (p. 7714, 7715).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 249).

Logement et habitat :
- accession sociale à la propriété (p. 250) ;
- charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 250) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 249, 250) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 249).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides :
- aide à la personne, aide à la pierre (p. 5614) ;
- allocation de logement sociale (A.L.S.) : étudiants : article 63 du projet de loi de finances (p. 5613) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5611) ;
- prêts à l'accession sociale (P.A.S.) (p. 5612, 5613) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5613, 5615) ;
- primes à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) (p. 5614) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5611).

Aménagement du territoire : zones rurales : habitat (p. 5614, 5615).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance (p. 5615).

D.O.M.-T.O.M. : aide au logement, chômage, revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5615).

Epargne :
- épargne mobilière et immobilière (p. 5612) ;
- livret A (p. 5614).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5612) ;
- taxe de « non-habitation » : création (p. 5615).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5614).

Logement privé :
- loyers : évolution, impayés, sécurité juridique des bailleurs et règlement des difficultés des locataires (p. 5612, 5613) ;
- parc locatif privé (p. 5611, 5612).

Logement social :
- généralités (p. 5613) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5613 à 5615) ;
- logement des plus démunis ; « sans domicile fixe » (p. 5615).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5615).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5614).

Régions : Ile-de-France (p. 5610, 5611).

Squatt (p. 5613).

Ville : politique de la ville ; politique foncière (p. 5612).

Réponses aux questions :

Aides :
- aide personnalisée au logement (MM. Jacques Guyard, Claude Barate, Charles Gheerbrant) (p. 5623, 5628, 5630) ;
- location-accession à la propriété : relance (MM. Charles Revet, Claude Barate) (p. 5617, 5628) ;
- opérations programmées d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) (MM. Alain Ferry, Arnaud Lepercq, Jean-Jacques Delvaux) (p. 5619, 5631, 5633) ;
- prêts à l'accession sociale (P.A.S.) (MM. Serge Lepeltier, Georges Mesmin) (p. 5629, 5630) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (Mme Martine Aurillac, MM. Jean-Pierre Brard, Claude Barate, Serge Lepeltier, Georges Mesmin, Christian Demuynck, Charles Gheerbrant) (p. 5621, 5623, 5624, 5629, 5630, 5633, 5634) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) ; prix de référence ; plafonds de ressources (MM. Michel Pelchat, Alain Ferry, Christian Dupuy, Didier Boulaud, Arnaud Lepercq) (p. 5618 à 5620, 5630, 5632) ;
- primes à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) : augmentation et relèvement du plafond de ressources (M. Pierre-André Périssol) (p. 5629) ;
- 1 p. 100 logement : mobilisation (MM. Alain Ferry, Jacques Guyard) (p. 5619).

Communes :
- Ivry-sur-Seine : ensemble H.L.M. : réhabilitation : aide de l'Etat (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5622) ;
- Paris : logements sociaux : terrains de l'Etat : libération (M. Laurent Dominati) (p. 5628) ;
- Paris : parc locatif privé : augmentation (M. Laurent Dominati) (p. 5627).

D.O.M.-T.O.M. :
- La Réunion (M. André-Maurice Pihouée) (p. 5620, 5621) ;
- maîtrise foncière ; circuits financiers ; taux d'intérêt ; créance de proratisation au titre du R.M.I. (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 5626) ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon (M. Gérard Grignon) (p. 5627).

Epargne :
- épargne-logement : règles : assouplissement (Mme Martine Aurillac) (p. 5621) ;
- livret A : rémunération (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5623).

Impôts et taxes : déficits fonciers : prise en compte des intérêts financiers (M. Serge Lepeltier) (p. 5632).

Logement social :
- « bail à la réhabilitation » (M. René Beaumont) (p. 5626) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; niveau de confort ; acquisition par les locataires (MM. Michel Pelchat, Alain Ferry, Claude Barate) (p. 5618, 5619, 5623, 5628) ;
- logement des plus démunis : centres d'hébergement d'urgence ; « Formule 1 » (MM. Jean-Pierre Brard, Jacques Guyard) (p. 5623, 5625) ;
- prix de revient des constructions (M. Jacques Guyard) (p. 5623).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (MM. Jean Desanlis, Jean-Paul Fuchs, Jean Briane, Arnaud Lepercq) (p. 5616, 5617, 5626, 5631, 5634) ;
- Fonds de solidarité logement (F.S.L.) (M. Jacques Guyard) (p. 5625).

Régions : Ile-de-France (MM. Michel Pelchat, Christian Dupuy) (p. 5618, 5620).

Vote des crédits [16 novembre 1993] :

Demande la réserve du vote des crédits de l'Etat B, titre IV en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5635).

Etat C, titre VI :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de M. Charles Revet (réduit les crédits de 4,5 milliards de francs dans le but de remplacer les prêts locatifs aidés (P.L.A.) par une diminution à due concurrence du taux de T.V.A. pour les constructions concernées) (p. 5636) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Jacques Guyard (réduit les crédits de 100 millions de francs pour inciter le Gouvernement à maintenir une ligne budgétaire « qualités de services ») (p. 5636, 5637).

CHARIE (Jean-Paul)

Député du Loiret

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Entreprises, développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat) [12 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233) [3 juin 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au code de commerce (partie législative) (n° 604) [10 novembre 1993].

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 87-550 du 16 juillet 1987 modifiée relative aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie (n° 703) [23 novembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 463), relatif au **code de la consommation** (partie législative) **(n° 465)** [12 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VI : **Entreprises, développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat (n° 585)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Code de la consommation :

– genèse (p. 1546, 1547) ;

– intérêt, limites et perspectives d'évolution (p. 1547).

Lois : abrogations, corollaire de la codification (p. 1546).

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 114-1 (transcription du paragraphe I de l'art. 3 de la loi n° 92-60 du 18 janvier 1992) :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (définit, pour les seuls contrats de vente d'un bien meuble ou de fourniture d'une prestation de services, les sommes versées d'avance comme arrhes) : adopté (p. 1553).

Article L. 114-2 (transcription du paragraphe I de l'art. 3 de la loi n° 92-60 du 18 janvier 1992) :

– *soutient* l'amendement n° 2 corrigé de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1553).

Article L. 115-10 (protection juridictionnelle des appellations d'origine : procédure de jugement) :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (tire les conséquences, dans la rédaction de cet article, de la refonte du code de procédure civile substituant au jugement en matière sommaire la procédure à jour fixe) : adopté (p. 1554).

Article L. 115-11 (protection juridictionnelle des appellations d'origine : représentation du demandeur) :

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (remplace dans la rédaction de cet article le terme d'« avoué » par celui de « représentant » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile supprimant la constitution d'avoué auprès du tribunal de grande instance, mais maintenant cette procédure devant la cour d'appel) (p. 1554) : adopté (p. 1555) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 du Gouvernement (remplace, dans la rédaction de l'article, le terme d'« avoué » par celui de « conseil » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile) (p. 1555).

Article L. 115-20 :

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (remplace le contenu de l'article L. 115-19 du code de la consommation par celui de l'article L. 115-20 définissant la composition de l'Institut national des appellations d'origine) : adopté (p. 1556) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (remplace le contenu de l'article L. 115-20 du code de la consommation par celui de l'article L. 115-19 définissant les compétences de l'Institut national des appellations d'origine et en simplifie la rédaction) (p. 1556) : adopté après modifications (p. 1557) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 30 de M. Jacques Vernier (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1557).

Article L. 121.3 (cessation d'une publicité par décision de justice) :

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1559).

Article L. 121-14-1 (sanctions pénales et pouvoirs de juge en matière d'infraction aux dispositions interdisant certaines publicités commerciales) :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (corrige une erreur matérielle) : adopté (p. 1560).

Article L. 121-23 (obligation d'établissement d'un contrat) :

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1561).

Article L. 122-10 (sanctions pour abus de faiblesse) :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (corrige une erreur de transcription) : adopté (p. 1564).

Article L. 132-4 (suppression ou modification des clauses abusives) :

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) (p. 1564) : adopté (p. 1565).

Article L. 213-5 (définition de la récidive légale) :

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime, dans l'article relatif à la récidive légale, les cinquième à huitième alinéas) : adopté (p. 1568).

Article L. 215-6 (saisies dans le cadre de la répression des fraudes) :

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (vise à respecter le principe de codification à droit constant en rétablissant dans la rédaction de cet article les termes originaux du décret du 22 janvier 1919 modifié : adopté (p. 1570).

Article L. 311-10 (contenu de l'offre préalable de crédit) :

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de simplification) : adopté (p. 1576).

Article L. 311-13 (conditions d'établissement de l'offre préalable de crédit) :

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 1577).

Article L. 311-14 (interdiction de certaines offres préalables) :

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1577).

Article L. 311-35 (sanctions pénales) :

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 1579).

Article L. 311-37 (compétences du tribunal d'instance) :

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1579).

Article L. 312-10 (délais et modalités d'acceptation) :

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (tient compte des dispositions de l'art. 22, paragraphe XI de la loi n° 89 1010 du 31 décembre 1989 en précisant que l'acceptation de l'offre d'un crédit immobilier doit être faite par lettre transitant par la poste) (p. 1580) : adopté (p. 1581).

Article L. 312-24 (dispositions applicables aux contrats) :

– *soutient* l'amendement n° 20 rectifié de la commission (de correction) : adopté (p. 1582).

Article L. 312-27 (délais et modalités d'acceptation) :

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 1582).

Article L. 332-1 (conditions d'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire civil) :

– *soutient* l'amendement n° 22 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1586).

Article L. 531-1 (modalités de fonctionnement de l'Institut national de la consommation) :

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1589).

Article L. 561-1 (le laboratoire d'essais) :

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel et de précision) : adopté (p. 1590).

Article 5 *(harmonisation de dispositions non codifiées) :*

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1592).

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de cohérence avec le nouveau code pénal) : adopté (p. 1592).

– *soutient* l'amendement n° 28 rectifié de la commission (prévoit le dépôt sur le bureau des assemblées parlementaires d'un rapport du Gouvernement sur l'état des modifications intervenues dans le code de la consommation avec en annexe ledit code – parties législative et réglementaire – mis à jour) (p. 1592, 1593, 1594) : adopté (p. 1594).

Parlement : rapports d'information (p. 1592, 1593, 1594).

Seconde délibération :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 213-5 du code de la consommation :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de retour au texte initial) (p. 1594).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Parlement : travail accompli par l'Assemblée nationale et le Sénat (p. 3299).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4871).

Service du travail obligatoire (S.T.O.) : réfractaires (p. 4878).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplifications (p. 5412).

Banques et établissements financiers :

– crédits aux entreprises : restrictions (p. 5411) ;

– prêts bonifiés (p. 5411).

Entreprises commerciales et artisanales :

– concurrence : exacerbation ; distorsions (p. 5411, 5412) ;

– défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5411) ;

– délais de paiement (p. 5411).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5411).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5411).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) (p. 5411).

Politique économique et sociale :

– crise économique : P.M.E.-P.M.I. : situation (p. 5411) ;

– subventions et aides publiques aux P.M.E. : opportunité (p. 5411).

Travail : travail noir (p. 5411).

Vote des crédits :

Article 57 *(actualisation du montant de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (porte à 551 F le montant maximum du droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5440, 5441) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 corrigé (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat et transfère aux chambres de métiers les trois quarts des ressources susceptibles de l'alimenter) (p. 5442) ;

– *son* amendement n° 91 (étend aux actions de promotion les compétences du Fonds national de développement de l'artisanat) (p. 5441) : adopté (p. 5443).

CHARLES (Bernard)

Député du Lot

(1re circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **revaloriser les retraites des professions artisanales, industrielles et commerciales (n° 525)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi relative à la **fixation de l'heure légale (n° 526)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **créer un minimum contributif pour les retraites agricoles (n° 527)** [16 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Bioéthique** : projets de loi sur la bioéthique : inscription à l'ordre du jour ; dons d'organes [5 mai 1993] (p. 303).

– **Recherche sur le SIDA** : recherche : financement et organisation [30 juin 1993] (p. 2802, 2803).

orales sans débat :

– **n° 245**, posée le 6 décembre 1993 : **associations syndicales autorisées pour l'aménagement agricole du Lot** (p. 7289). Appelée le 9 décembre 1993 : financement ; Lot : associations d'irrigation : endettement (p. 7374).

INTERVENTIONS

– **Communication hebdomadaire du Gouvernement : Lutte contre le SIDA** [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Drogue : produits de substitution : métadone (p. 616, 617).

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 617).

SIDA :
- assurance maladie maternité : prise en charge : forfaits (p. 617) ;
- dépistage (p. 616) ;
- lutte contre (p. 616, 617) ;
- pays pauvres : aide humanitaire (p. 617).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Nord (p. 5309).

Transports : « plurimodalité » : priorité (p. 5309).

Voirie : autoroute A1 : engorgement (p. 5309).

– **Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : directives : préparation et transposition (p. 6545).

Départements : action sociale (p. 6545).

Hôpitaux et cliniques
- lits : reconversion (p. 6546) ;
- politique hospitalière (p. 6545, 6546).

Médicaments :
- Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6544) ;
- dispositif médicaux (p. 6545) ;
- homéopathie (p. 6545) ;
- politique du médicament (p. 6545) ;
- publicité et profession de visiteur médical (p. 6544).

Personnes âgées : dépendance : « allocation dépendance » (p. 6545).

Pharmacie : pharmaciens (p. 6545).

Professions médicales : médecins (p. 6544).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6546).

SIDA : lutte contre :
- débat parlementaire (p. 6544) ;
- dépistage (p. 6544).

Système pénitentiaire : détenus : soins médicaux (p. 6543).

Tuberculose : lutte contre (p. 6543, 6544).

Vie, médecine et biologie : bioéthique : législation (p. 6544).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Louis Beaumont (impose la déclaration des cas de contamination par le virus de l'immunodéficience dès qu'ils sont constatés) (p. 6579).

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551-1 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *son* amendement n° 52 deuxième rectification soutenu par Mme Roselyne Bachelot (exclut du champ de l'article : la correspondance nécessaire pour répondre à une question précise sur un médicament, certaines informations de matière pharmacologique et sur les conditions de vente ainsi que les informations relatives à la santé humaine) (p. 6593) : adopté (p. 6594).

Article L. 551-5 du code de la santé publique (visa de publicité auprès du public) :

– *son* amendement n° 53 (exclut du champ d'application les campagnes de publicité pour les vaccinations auprès des professionnels de la santé) : adopté (p. 6594).

Article L. 551-6 du code de la santé publique (dépôt de publicité auprès des professionnels de santé) :

– *son* amendement n° 54 (porte à quinze jours le délai dans lequel la publicité pour un médicament diffusée auprès de professionnels de santé est déposée à l'Agence du médicament) (p. 6594) : adopté (p. 6595).

Article L. 551-8 du code de la santé publique (délivrance d'échantillons gratuits de médicaments) :

– *son* amendement n° 50 (interdit de remettre des échantillons gratuits aux médecins) : rejeté (p. 6596) ;

– *son* amendement n° 55 (précise que l'interdiction de donner des échantillons de médicaments contenant des substances classées comme psychotropes ou stupéfiants s'entend par référence aux classements « des conventions internationales ») : rejeté (p. 6596).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *favorable* à l'amendement n° 99 de la commission (dispense de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission, les visiteurs médicaux en exercice depuis moins de trois ans) (p. 6599) ;

– *son* amendement n° 58 (dispense les visiteurs médicaux en exercice de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique) : retiré (p. 6599).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *son* amendement n° 186 (de précision) : adopté (p. 6601) ;

– *son* amendement n° 187 corrigé (précise que les règles propres aux essais des médicaments homéopathiques qui font l'objet d'une autorisation de mise sur le marché prennent en compte « la spécificité du médicament homéopathique et un usage généralement lié à la tradition ») (p. 6602) : adopté (p. 6603).

Article 12 *(dispositions transitoires)* (p. 6603) :

– *son* amendement n° 60 rectifié (fixe à deux années après l'entrée en vigueur des dispositions d'application de l'article 10 de la loi, le terme du délai dans lequel les médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la loi doivent faire l'objet d'une demande d'enregistrement ou d'autorisation) : retiré (p. 6603).

Article 13 septies nouveau *(services de garde et d'urgence : art. L. 588-1 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Henri Cuq (supprime l'obligation faite au pharmacien qui ouvre son officine sans être de service de tenir cette dernière ouverte durant tout le service considéré) (p. 6608).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 168 (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) : adopté (p. 6611) ;

– *soutient* l'amendement n° 169 de M. Jean-Pierre Foucher (exclut l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) : rejeté (p. 6611).

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 15 du Gouvernement et à l'amendement identique n° 171 de M. Jean-Pierre Foucher (permettent un recours hiérarchique contre les décisions du directeur général de l'Agence) (p. 6614).

Article 25 *(pharmacies à usage intérieur des syndicats interhospitaliers : art. L. 595-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 64 : non soutenu (p. 6638).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Départements : action sociale (p. 7857).

Hôpitaux et cliniques :
- autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 7858) ;
- politique hospitalière (p. 7857).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 7857).

Personnes âgées : dépendance (p. 7856, 7857).

Pharmacie : pharmaciens (p. 7857).

Sécurité sociale : assurance maladie :
- dépenses : maîtrise médicalisée (p. 7857) ;
- dossier médical : création et tenue (p. 7857).

Sécurité sociale : financement (p. 7857).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 7856).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 7 bis *(modification de l'art. L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 37 rectifié (prévoit que l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des entreprises organisatrices de manifestations d'information portant sur un médicament sans qu'ils aient l'obligation de conclure une convention relative à l'hospitalité et de la soumettre avant son application à l'avis du conseil de l'ordre ; supprime la transmission par les entreprises aux instances ordinales des conventions relatives aux avantages offerts à des professionnels de santé et prévoit que l'absence de réponse dans les quinze jours vaut avis favorable de leur part) : devenu sans objet (p. 7868).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *son* amendement n° 38 (prévoit qu'un décret fixe les conditions d'application de l'article 9) : retiré (p. 7870).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 39 (exclut les dépenses de personnel des réseaux de visiteurs médicaux de l'assiette de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 7870) : retiré (p. 7871) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (ramène à 7 p. 100 le taux de la contribution des entreprises de préparation de médicaments à la caisse nationale de l'assurance maladie ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 7870).

Article 13 quater *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Arsène Lux (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que les critères d'appréciation des autorisations dérogatoires comprennent les caractéristiques d'âge et de dépendance des populations concernées) (p. 7874).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *son* amendement n° 40 : non soutenu (p. 7889) ;

– *ses* amendements n° 41, 42 et 43 : non soutenus (p. 7890) ;

– *son* amendement n° 44 : non soutenu (p. 7891).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *son* amendement n° 82 (limite l'assouplissement de la « loi Evin » à la seule propagande en faveur des vins) (p. 275) : devenu sans objet (p. 281).

CHARLES (Serge)

Député du Nord

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Suite des événements de Tourcoing : violences exercées par la police ; insécurité dans les villes et les quartiers ; fracture sociale [14 avril 1993] (p. 71).

– Protection et libéralisation des échanges : commerce extracommunautaire : concurrence des pays tiers : textile et habillement : label européen ; négociations du G.A.T.T. [20 octobre 1993] (p. 4567, 4568).

orales sans débat :

– n° 147, posée le 22 juin 1993 : **personnes âgées (soins et maintien à domicile – aide ménagère – financement)** (p. 2068). Appelée le 24 juin 1993 : prestations d'aide ménagère et de garde à domicile : rôle dans la politique de maintien à domicile ; financement (p. 2172, 2173).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Tourisme et loisirs :
- tourisme du troisième âge : développement (p. 312) ;
- vacances : étalement (p. 312).

Vote par procuration :
- régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 312) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 312) ;
- retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 313).

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L.71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 317).

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Elections et référendums : Danemark : second référendum de ratification du Traité de Maastricht (p. 597).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 597, 598).

Russie : évolution démocratique et aide de l'Europe (p. 598).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Attestations d'accueil et certificats d'hébergement : délivrance : règles (p. 1681).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1680).

Immigration :
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1681) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1680) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1680) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1680).

Immigration clandestine : conséquences sur l'intégration (p. 1680).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1681).

Visas touristiques : vecteurs d'immigration : renforcement des contrôles (p. 1681).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *ses* amendements nos 847, 848 corrigé et 849 rectifié : non soutenus (p. 3617).

– *son* amendement n° 850 corrigé : non soutenu (p. 3618).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 882 : non soutenu (p. 3659) ;

– *son* amendement n° 883 : non soutenu (p. 3662).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 884 : non soutenu (p. 3697).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 829 : non soutenu (p. 3704).

– *ses* amendements nos 885 et 886 : non soutenus (p. 3705).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 873 : non soutenu (p. 3814).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Police : personnels : motivation, revalorisation et meilleure utilisation (p. 5233, 5234).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6188).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6187) ;
- proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6187) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6187, 6188).

Difficultés des entreprises : prévention : règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6187).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6188) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6188) ;
- salaires : assurance de garantie des créances des salariés (A.G.S.) : priorité absolue (p. 6187, 6188).

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *ses observations* (p. 6223) :

Difficultés des entreprises : prévention :
- mandataire « ad hoc » ;
- règlement amiable : procédure proposée par la commission des lois : caractère public et suspension des poursuites.

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* amendement n° 53 (étend la procédure de règlement amiable aux entreprises éprouvant des difficultés d'ordre juridique ou économique) (p. 6225) : adopté (p. 6226) ;

– *son* amendement n° 180 (dispose que le conciliateur doit justifier auprès du président du tribunal d'une assurance professionnelle de responsabilité civile) (p. 6227) : rejeté (p. 6228).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* amendement n° 54 (dispose que le conciliateur a pour but de permettre la conclusion d'un accord, non pas avec tous les créanciers, mais seulement avec les principaux d'entre eux) : rejeté (p. 6228) ;

– *son* amendement n° 55 (supprime les dispositions qui organisent le caractère public de la procédure ainsi que la suspension provisoire des poursuites) : retiré (p. 6229).

Article 5 *(art. 2 de la loi du 25 janvier 1985 : champ d'application) :*

– *son* amendement n° 56 (dispose que le régime général du redressement judiciaire est applicable à toutes les entreprises de plus de neuf salariés) : rejeté (p. 6238).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (autorise les contrôleurs à demander directement au tribunal le remplacement des mandataires de justice) (p. 6252).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 57 corrigé (abaisse à trois le nombre maximum de contrôleurs) (p. 6252) : rejeté (p. 6253) ;

– *son* amendement n° 58 (supprime la possibilité donnée au contrôleur de se faire représenter) : retiré (p. 6253) ;

– *son* amendement n° 59 (interdit aux contrôleurs de faire des offres pour le rachat de l'entreprise) : rejeté (p. 6254).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *son* amendement n° 60 (dispose que, en cas de résiliation de contrat postérieure au jugement d'ouverture, les indemnités de rupture ne constituent pas des créances prioritaires et font l'objet d'une déclaration au passif) : retiré (p. 6257).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *ses observations* (p. 6261, 6262).

Redressement et liquidation judiciaires : ordre de paiement des créances ;

– créances salariales et assurance de garantie (A.G.S.) : priorité absolue (p. 6261) ;

– créances publiques (Trésor, sécurité sociale) : garanties (p. 6262) ;

– *son* amendement n° 181 (définit l'ordre de paiement des créances en précisant le mode de traitement des créances salariales) (p. 6262) : devenu sans objet (p. 6263).

Article 1er précédemment réservé *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *son* amendement n° 52 : devenu sans objet (p. 6267).

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 62 (précise la nature des créances réputées antérieures au jugement d'ouverture) : rejeté (p. 6296).

Après l'article 22 :

– *soutient* l'amendement n° 174 rectifié de M. Christian Vanneste (supprime l'interdiction d'inscrire postérieurement au jugement d'ouverture du redressement judiciaire les actes et décisions judiciaires translatifs ou constitutifs de droits réels) (p. 6299) : rejeté (p. 6300).

Article 39 *(art. 115 de la loi du 25 janvier 1985 : revendication des biens meubles) :*

– *son* amendement n° 63 (précise que les biens dont la propriété est litigieuse ou n'a pas été définitivement transférée doivent faire l'objet d'une revendication dans le délai fixé par l'article) : rejeté (p. 6311).

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 139 du Gouvernement (précise que des marchandises ayant été incorporées peuvent malgré tout être revendiquées lorsque leur reprise peut s'effectuer sans dommage) (p. 6313) ;

– *son* amendement n° 64 : devenu sans objet (p. 6313).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 5 *(art. 12-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pièces relatives à la situation administrative des magistrats) :*

– *son* amendement n° 23 : devenu sans objet (p. 6336).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 21 *(missions d'information et rapport d'activité) :*

– *ses* amendements nos 23 et 24 : non soutenus (p. 6356).

CHARROPPIN (Jean)

Député du Jura

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du comité de contrôle du Fonds forestier national [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proclamer immédiatement élu le candidat aux élections législatives resté seul à l'issue du premier tour (n° 308)** [8 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 63 : non soutenu (p. 6025).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones en difficulté et zones de montagne (p. 8063).

Commercialisation : appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8063, 8064).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8063).

Organismes et structures : *Codex alimentarius* : présence française : renforcement (p. 8063, 8064).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 4 (précise que les dispositions de l'article 10-1 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence sont applicables aux labels agricoles) : retiré (p. 8077).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Premiere lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 235).

Vin et viticulture : crise (p. 235).

CHARTOIRE (Jean-Marc)

Député du Puy-de-Dôme

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

CHAULET (Philippe)

Député de la Guadeloupe

(4e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de Mme Lucette Michaux-Chevry, nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

INTERVENTIONS

Communication du Gouvernement :

– Départements et territoires d'outre-mer [8 juin 1993] :

Principaux thèmes développés (p. 1154) :

D.O.M.-T.O.M. :

– Guadeloupe ;

– situation économique et sociale.

Emploi : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage.

Logement et habitat : aides : politique d'aide aux mal-logés des D.O.M.-T.O.M.

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Agriculture : filière « canne-sucre-rhum » (p. 4610).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) : objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4610).

Guadeloupe (p. 4610).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4610).

Pêche (p. 4610).

Politique économique et sociale : développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4610).

CHAVANES (Georges)

Député de la Charente

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la caisse française de développement [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1993] (p. 9001).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation des entreprises françaises face au mouvement des monnaies : dévaluations compétitives des monnaies européennes ; entreprises françaises : pénalisation à l'exportation ; différentiel d'intérêt avec l'Allemagne : réduction [14 avril 1993] (p. 80).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques **(n° 781)** [1er décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : préfets et sous-préfets chargés de la ville (p. 182).

Communes : Angoulême (p. 182).

Emploi :
- chômage : exclusion (p. 182) ;
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 182).

Entreprises : P.M.E. (p. 182).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 182) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 182).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 182).

Service national : appelés : affectation dans les quartiers en difficulté (p. 182).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture : aides et prêts (p. 973).

Zones rurales :
- désertification (p. 972).
- population (p. 972).

Zones sensibles (p. 973).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *son* amendement n° 757 soutenu par M. Germain Gengenwin (prévoit une actualisation, compte tenu de l'évolution du contexte économique, des zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan dans lesquelles est accordé le bénéfice de l'exonération pour embauche d'un deuxième ou troisième salarié) : adopté (p. 3513).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 760 soutenu par M. Germain Gengenwin (précise que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546) ;

– *son* amendement n° 761 (prévoit la participation éventuelle de l'Etat au financement d'actions d'accompagnement du bénéficiaire de l'aide) : rejeté (p. 3546).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *son* amendement n° 763 soutenu par M. Germain Gengenwin (supprime le paragraphe B de l'article qui relève le plafond de la provision lorsque l'entreprise nouvelle ou reprise prend la forme d'une société) : rejeté (p. 3557).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 764 rectifié : non soutenu (p. 3559).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* amendement n° 765 : non soutenu (p. 3775).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *ses* amendement nos 766 et 767 : non soutenus (p. 3782).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 768 : non soutenu (p. 3789) ;

– *son* amendement n° 769 : non soutenu (p. 3789).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 770 : non soutenu (p. 3800).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 772 (prévoit que les organismes consulaires peuvent être parties aux conventions qui fixent les conditions dans lesquelles le réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes prend en charge des missions déléguées par l'A.N.P.E.) : devenu sans objet (p. 3862).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales : loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : disposition relative à la transparence des comptes locaux : modalités d'application (p. 5231).

CHENIERE (Ernest)

Député de l'Oise

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951)

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Laïcité : enseignement : respect de la laïcité : port du foulard islamique ; Conseil d'Etat : avis du 27 novembre 1989 [20 octobre 1993] (p. 4565, 4566).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration(n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Enseignement :
- bâtiments scolaires : réhabilitation (p. 180) ;
- diplômes : revalorisation (p. 180) ;
- échec scolaire (p. 179) ;
- éducation civique et républicaine (p. 180) ;
- enseignants : hommage et sélection (p. 180) ;
- établissements scolaires : sécurité (p. 180) ;
- laïcité : avis du Conseil d'Etat du 27 novembre 1989 (p. 180) ;
- laïcité : réaffirmation (p. 179) ;
- pédagogie : réforme (p. 180).

Jeunes : apprentissage et formation qualifiante (p. 180).

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation : article 10 (p. 180).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 358).

Principaux thèmes développés :

Nationalité :
- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 359) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 359) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 359) ;
- Commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 359).

Ordre public : manifestations contre la proposition de loi (p. 359).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Contrôles d'identité :
- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du Procureur de la République (p. 1368) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1368).

Délinquance et criminalité :
- généralités et statistiques (p. 1368) ;
- prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1368).

Drogue : lutte contre (p. 1368).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1368).

Etrangers :
- identité et régularité de la présence sur le territoire français : contrôle conjoint (p. 1368) ;
- immigration clandestine et travail clandestin : répression : projet de loi en préparation (p. 1368) ;
- immigrés : conflits de voisinage et difficultés d'intégration (p. 1367, 1368) ;
- projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1368).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1368).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Santé publique : SIDA : lutte contre (p. 5170, 5178).

CHERPION (Gérard)

Député des Vosges

(2e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 29 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973, dite « loi Royer » et de l'article 32 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, dite « loi Sapin » et tendant à **modifier les règles relatives à l'installation des grandes surfaces commerciales (n° 893)** [21 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 1941).

Formation professionnelle : apprentissage :
- fonds national interconsulaire de compensation (F.N.I.C.) (p. 1941) ;
- rôle (p. 1941).

Régions : Lorraine (p. 1941).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 693 (prévoit que les compagnies consulaires dotées de conseils *ad hoc* d'orientation paritaires pourront être agréées pour collecter les contributions des employeurs au titre de la formation professionnelle) : retiré (p. 3853).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Commerce et artisanat : commerce : distribution (p. 7585).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7586).

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 7585).

Industrie : contrefaçons : textile et habillement (p. 7585, 7586).

Modèles et dessins : dépôt simplifié (p. 7586).

CHEVENEMENT (Jean-Pierre)

Député du Territoire de Belfort

(2e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cesse d'être membre de ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415).

S'apparente à ce groupe [*J.O.* du 15 octobre 1993] (p. 14415).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre du Haut Conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **assurer la sécurité des occupants d'immeubles face aux risques d'incendie (n° 368)** [22 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **interdire l'accès des stades à tout individu ou groupe ayant un comportement mettant en cause l'ordre public et pouvant aller jusqu'à se prévaloir d'idéologies racistes et xénophobes (n° 534)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **rétablir l'autorisation administrative de licenciement (n° 560)** [7 octobre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 145 du Règlement, **sur l'organisation du libre échange (n° 774)** [30 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **soumettre le passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire à un vote du Parlement français (n° 805)** [7 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à créer un **contrat d'union civile (n° 880)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Avenir de la chaîne culturelle Arte** : télévision : chaîne Arte : financement ; perspectives [13 octobre 1993] (p. 4131, 4132).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon : renégociation : perspectives (p. 561).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 562).

Communautés européennes :

- Conseil européen : pouvoirs et contrôle (p. 562) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 562).

Politique économique : récession française et européenne (p. 561).

– **Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 1114) ; rejetée au scrutin public (p. 1133).

Ses interruptions (p. 1126, 1206).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 1124).

Banque de France :

- historique (p. 1114, 1115) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 1120, 1121, 1122).

Banques centrales étrangères (p. 1116, 1121, 1122, 1125).

Chômage (p. 1115, 1123, 1126).

Communautés européennes :

- construction européenne : conceptions (p. 1117, 1124) ;
- monnaie unique (p. 1117, 1124).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1116, 1119, 1120).

Constitution :

- article 2 (indivisibilité de la République) (p. 1116, 1117) ;
- article 3 (souveraineté nationale) (p. 1115, 1116, 1117, 1122, 1124, 1125) ;
- article 16 (pouvoirs de crise du Président de la République) (p. 1121) ;
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1117, 1118) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1119).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1114, 1116, 1117, 1122, 1126).

Europe : confédération de l'Atlantique à la Russie (p. 1125).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1115, 1118, 1121, 1122).

Gouvernement : M. Jean-Pierre Chevènement : participation (p. 1126).

Industrie (p. 1120).

Maastricht (p. 1116, 1117, 1118, 1119).

Marchés financiers (p. 1121, 1124).

Parlement : contrôle et information (p. 1119).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1206).

Politique économique :

- croissance – récession (p. 1116, 1122, 1123) ;
- franc et politique de change (p. 1121, 1124) ;
- inflation (p. 1115, 1116, 1120) ;
- monétarisme (p. 1121, 1122, 1123) ;
- politique monétaire (p. 1119, 1121) ;
- système monétaire international (p. 1125) ;
- taux d'intérêt (p. 1122, 1123, 1124).

Politique générale : démocratie (p. 1115, 1119, 1122, 1123).

Projet de loi :

- contradictions (p. 1118) ;
- opportunité (p. 1118, 1119).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 1124).

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1251, 1252).

Constitution : article 34 (domaine de la loi).

– *favorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1275, 1276).

Parlement (p. 1276).

– *favorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1278).

– ***Rappel au règlement :*** demande au Gouvernement, à la suite de la décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe concernant le traité de Maastricht, de modifier l'ordre du jour afin de permettre au Parlement de débattre de l'union monétaire avant le Conseil européen du 29 octobre 1993 [26 octobre 1993] (p. 4896).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur *l'exception d'irrecevabilité* soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7623).

Sa motion de renvoi en commission (p. 7675) : rejetée (p. 7682).

Son interruption (p. 7682).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- Algérie (p. 7679) ;
- Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7623, 7675, 7677 à 7680).

Banque de France : statut, Conseil de la politique monétaire et missions (p. 7675, 7677, 7678).

Chômage (p. 7677, 7678).

Communautés européennes :
- initiative de croissance et livre blanc de la Commission (p. 7679) ;
- Maastricht (p. 7623, 7676 à 7679) ;
- système monétaire européen (p. 7675) ;
- Union économique et monétaire (p. 7676, 7678 à 7680).

Constitution :
- Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7623, 7675) ;
- souveraineté nationale : article 3 de la Constitution (p. 7676, 7680) ;
- traités : articles 55 et 88-2 de la Constitution (p. 7679, 7680).

Etat : démantèlement ; souveraineté (p. 7676, 7677).

Europe : conceptions (p. 7678 à 7680).

Finances publiques : « imprégnation par la logique de Maastricht » (p. 7677, 7678).

Gouvernement :
- sa démission en 1983 du Gouvernement Pierre Mauroy (p. 7682) ;
- ministre de l'économie : déclarations (p. 7675).

Marchés financiers (p. 7678).

Parlement :
- conditions d'examen des dispositions relatives au statut de la Banque de France (p. 7675) ;
- rôle (p. 7677, 7680).

Politique économique :
- « capitalisme rentier » (p. 7678) ;
- de 1981 à 1983 (p. 7682) ;
- franc et lien franc-mark (p. 7675, 7677, 7678) ;
- politique monétaire : rôle (p. 7675, 7677) ;
- taux d'intérêt (p. 7677, 7679).

Discussion des articles [15 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du Conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* (p. 7683) ;

Politique économique suivie de 1981 à 1983.

– *son* amendement n° 31 (de suppression) (p. 7684) : rejeté (p. 7685) ;

– *son* amendement n° 32 (fixe la date d'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1997) (p. 7685) : rejeté (p. 7686) ;

Banques centrales : exemples étrangers (p. 7685).

– *son* amendement n° 33 corrigé (ajoute la croissance et l'emploi à l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) : rejeté (p. 7687) ;

– *son* amendement n° 35 (dispose que le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire avant le 1er janvier 1997 et prévoit qu'avant cette date l'éventualité de la poursuite de la mise en œuvre de cette union et du passage de la France à sa troisième phase est soumise à un vote du parlement français) : retiré ; repris par M. Pierre Mazeaud (p. 7690) : rejeté (p. 7697) ;

– *soutient son* amendement n° 34 et l'amendement identique n° 1 de la commission (soumette à un vote du parlement français le passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire et ce quelle que soit la date retenue pour l'éligibilité de la France à la monnaie unique) (p. 7690) : rejetés (p. 7697).

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7691, 7692, 7696, 7697).

Constitution : Parlement : article 88-4 (p. 7697).

CHIRAC (Jacques)

Député de la Corrèze

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **compléter l'article L. 1er du code de la route afin d'étendre, sous certaines conditions, les mesures relatives à la lutte contre l'alcoolisme au volant, à la conduite automobile sous l'influence de drogues illicites (n° 103)** [27 avril 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat sur cette déclaration [15 décembre 1993] (n° 851).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Russie : instabilité (p. 7655).

Agriculture :
- loi d'orientation (p. 7656) ;
- productions mondiale et française : évolution probable et lutte contre la faim dans le monde (p. 7656, 7662).

Aménagement du territoire : loi d'orientation (p. 7656).

Audiovisuel : exception culturelle : respect (p. 7654, 7656, 7657).

Bois et forêts : filière bois : avenir (p. 7655).

Commerce extérieur :
- Etats-Unis : loi sur le commerce : section 301 (p. 7654) ;
- France : quatrième exportateur mondial, deuxième puissance agricole mondiale (p. 7654) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 7654 à 7657) ;
- G.A.T.T. : Organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 7655).

Communautés européennes :
- commission : rôle (p. 7656) ;
- instruments de défense commerciale : mise en œuvre (p. 7655) ;
- politique agricole commune : pérennité (p. 7655) ;
- politique agricole commune : réforme : opportunité du calendrier (p. 7654) ;
- préférence communautaire : réaffirmation (p. 7655) ;
- première puissance commerciale mondiale (p. 7655).

Environnement : respect (p. 7655).

Industrie : industrie française : avenir ; « accès aux marchés » (p. 7655).

Moyens de paiement : système monétaire international : crise ; réforme (p. 7655).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 7657).

CHOLLET (Paul)

Député du Lot-et-Garonne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Vice-président de cette délégation [*J.O.* du 21 avril 1993] (p. 6472).

Rapporteur d'information sur la répartition du trafic de marchandises entre les différents modes de transport en Europe [5 mai 1993].

Rapporteur des propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 1er au 31 mai 1993 (E-73 à 81) [2 juin 1993].

DEPOTS

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **propositions d'actes communautaires soumises par le Gouvernement à l'Assemblée nationale du 1er mai au 10 juin 1993 (n° E-73 à E-81) (n° 347)** [15 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Accord sur les oléagineux : oléagineux : accord ; volet agricole du G.A.T.T. ; variétés hybrides : progression [9 juin 1993] (p. 1226, 1227).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Famille : politique familiale (p. 5164).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5396).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 44 : non soutenu (p. 7414).

CHOSSY (Jean-François)

Député de la Loire

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5181).

Hôpitaux et cliniques :
- centres hospitaliers généraux (C.H.G.) (p. 5173) ;
- Montbrison : centre hospitalier (p. 5173).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Formation professionnelle : apprentissage : secteur public (p. 5542).

CLEMENT (Pascal)

Député de la Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

puis ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec l'Assemblée nationale. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Delmas (Jean-Jacques)* : prime à l'herbe** : élevage : prime à l'herbe : conditions d'attribution : montant : Lozère [6 octobre 1993] (p. 3939, 3940).

- ***Daniiet (Alain)* : sécurité routière** : sécurité routière : politique et réglementation : accidents ; délinquance ; prévention ; police de la circulation : effectifs de personnel [27 octobre 1993] (p. 4992, 4993).

- ***Jacquaint (Muguette)* : politique de l'emploi** : politique de l'emploi : durée du travail : réduction : conséquences sur les salaires [3 novembre 1993] (p. 5292).

- ***Gascher (Pierre)* : exonération des charges sociales pour les jeunes agriculteurs** : cotisations : exonération des jeunes agriculteurs ; budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) [17 novembre 1993] (p. 5955).

- ***Michel (Jean-Pierre)* : mutation de magistrats** : magistrats : procureurs et procureurs généraux : mutations [17 novembre 1993] (p. 5961, 5962).

- ***Saint-Sernin (Frédéric de)* : retraités agricoles** : retraites : montant ; conjoints d'exploitants ; veuves [17 novembre 1993] (p. 5964).

orales sans débat de :

- ***Hunault (Michel)* (n° 4) : agriculture (politique agricole – P.A.C. – G.A.T.T.)** : négociations commerciales multilatérales : fermeté de la France [16 avril 1993] (p. 95, 96).

- ***Mathot (Philippe)* (n° 6) : sidérurgie (emploi et activité – sous-traitance – Ardennes)** : baisse d'activité ; mutations technologiques ; stabilité monétaire européenne : nécessité [16 avril 1993] (p. 96, 97).

- ***Raoult (Eric)* (n° 5) : enseignement (fonctionnement – sécurité dans les établissements scolaires)** : violence dans les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis [16 avril 1993] (p. 98, 99, 100).

- ***Lipkowski (Jean de)* (n° 8) : enseignement maternel et primaire (fermeture de classes – Charente-Maritime)** : suppressions de classes et de services publics en zone rurale [23 avril 1993] (p. 133, 134, 135).

- ***Broissia (Louis de)* (n° 13) : tabac (S.E.I.T.A. – emploi et activité – Dijon)** : fermeture du site industriel de la S.E.I.T.A. de Dijon ; conséquences sociales [23 avril 1993] (p. 135, 136).

- ***Rochebloine (François)* (n° 17) : politique extérieure (Arménie – Haut-Karabakh)** : Caucase : guerre civile ; risque d'embrasement général [23 avril 1993] (p. 138, 139, 140).

- ***Serre (Georges)* (n° 20) : procédure pénale (instruction – affaire Papon)** : magistrat de la cour d'appel de Bordeaux chargé de l'instruction ; lenteur de la procédure [23 avril 1993] (p. 140, 141).

- ***Dupuy (Christian)* (n° 10) : étrangers (gens du voyage – stationnement – Nanterre)** : campements sauvages ; retours dans le pays d'origine [23 avril 1993] (p. 141, 142).

- ***Gantier (Gilbert)* (n° 18) : famille (politique familiale)** : mariages et naissances : diminution ; prestations familiales : revalorisation ; quotient familial : plafonnement : pénalisation des familles [23 avril 1993] (p. 144, 145).

- ***Fanton (André)* (n° 23) : automobiles et cycles (équipement dispositifs antivol)** : délinquance et criminalité : augmentation importante ; protection des véhicules : dispositifs fiables : nécessité [29 avril 1993] (p. 264, 265, 266).

- ***Migaud (Didier)* (n° 28) : charbon (houillères du Dauphiné – emploi et activité)** : houillères du Dauphiné : fermeture progressive ; plan d'accompagnement social [29 avril 1993] (p. 266, 267).

- ***Auchedé (Rémy)* (n° 27) : logement (amélioration de l'habitat – cités minières des houillères – rénovation – Nord - Pas-de-Calais)** : charbonnages : déficits ; patrimoine immobilier : rénovations [29 avril 1993] (p. 267, 268).

- ***Perrut (Francisque)* (n° 35) : politique sociale (quartiers défavorisés, délinquance des jeunes, lutte et prévention)** : initiatives locales : encouragement ; animateurs et éducateurs : création de postes [29 avril 1993] (p. 271, 272, 273).

- ***Migaud (Didier)* (n° 30) : voirie (autoroutes : liaison Ambérieux-Grenoble-Sisteron, construction)** : axe Nord-Sud : réalisation ; concertation sur l'ensemble du projet [29 avril 1993] (p. 273, 274).

- ***Ollier (Patrick)* (n° 21) : tourisme et loisirs (stations de montagne : emploi et activité)** : crise des stations de moyenne altitude ; Plan montagne de 1990 [29 avril 1993] (p. 274, 275).

- ***Lipkowski (Jean de)* (n° 24) : agriculture (gel des terres – primes – revalorisation)** : jachères ; négociations du G.A.T.T. ; consolidation des dettes des agriculteurs ; retraites agricoles [29 avril 1993] (p. 275, 276, 277).

- ***Aillaud (Thérèse)* (n° 26) : élevage (taureaux – fièvre aphteuse – vaccination obligatoire – suppression – Camargue)** : bétail sauvage de Camargue : vaccinations [29 avril 1993] (p. 277, 278).

- ***Duboc (Eric)* (n° 47) : animaux (faune sauvage – protection – entretien des jachères)** : faune sauvage : protection ; jachères : période de fauche : report [6 mai 1993] (p. 327, 328).

- ***Pascallon (Pierre)* (n° 36) : aménagement du territoire – politique et réglementation – désenclavement – Auvergne)** : développement économique ; alternative au couloir rhodanien [6 mai 1993] (p. 328, 329, 330).

- ***Marchand (Yves)* (n° 45) : transports maritimes (ports – politique et réglementation)** : réforme portuaire : mise en œuvre ; politique foncière dans les ports : mise en place [6 mai 1993] (p. 330, 331).

- ***Jacquemin (Michel)* (n° 46) : textile et habillement (emploi et activité – concurrence étangère)** : concurrence des pays à bas salaire ; importations frauduleuses ; Communauté européenne : clauses de sauvegarde et clauses anti-dumping : perspectives [6 mai 1993] (p. 333, 334).

- ***Lipkowski (Jean de)* (n° 40) : travail (travail clandestin – contrôle – chômeurs et bénéficiaires du R.M.I.)** : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : rôle ; travail au noir :

« fléau » économique ; services de contrôle départementaux ; emplois familiaux : encouragement [6 mai 1993] (p. 334, 335).

– ***Abrioux (Jean-Claude)*** **(n° 37) : transports urbains (politique et réglementation – utilisation des véhicules privés – Ile-de-France)** : transports collectifs : incitations à l'utilisation ; péage urbain : création [6 mai 1993] (p. 335, 336).

– ***Borotra (Franck)*** **(n° 38) : construction aéronautique (SOCHATA – emploi et activité)** : usines indépendantes de réparation des moteurs d'avions ; priorité donnée aux entreprises françaises : respect [6 mai 1993] (p. 336, 337, 338).

– ***Michel (Jean-Pierre)*** **(n° 42) : enseignement primaire et secondaire (Z.E.P. – fermeture de classes)** : encadrement des élèves en banlieue ; répartition nationale des moyens : rééquilibrage [6 mai 1993] (p. 338, 339).

– ***Malhuret (Claude)*** **(n° 63) : santé publique (accès aux soins – admission dans les hôpitaux)** : aide médicale hospitalière : élargissement de la couverture assurance maladie [13 mai 1993] (p. 439, 440).

– ***Rossi (André)*** **(n° 61) : personnes âgées (maison de retraite du centre hospitalier de Château-Thierry – prix de journée)** : prix de journée ; avance de trésorerie consentie à l'établissement [13 mai 1993] (p. 440, 441).

– ***Reymann (Marc)*** **(n° 60) : santé publique (hépatite C – transfusés – indemnisation)** : loi d'indemnisation [13 mai 1993] (p. 441).

– ***Lepeltier (Serge)*** **(n° 55) : communes (coopération intercommunale – loi n° 92-125 du 6 février 1992 – application)** : communautés de communes ; schémas départementaux ; inquiétude des maires [13 mai 1993] (p. 444, 445).

– ***Braouezec (Patrick)*** **(n° 58) : Plan (XI^e^ Plan – élaboration)** : débat public : organisation ; régions : association [13 mai 1993] (p. 445, 446).

– ***Borotra (Franck)*** **(n° 51) : enseignement agricole (E.N.S.H. et E.N.S.P. – implantation – Versailles)** : école supérieure d'horticulture de Versailles : maintien [13 mai 1993] (p. 449, 450).

– ***Maxandeau (Louis)*** **(n° 67) : sidérurgie (société métallurgique de Normandie – emploi et activité – Caen)** : filiale d'Usinor-Sacilor de Caen : fermeture ; Basse-Normandie : réindustrialisation : nécessité [13 mai 1993] (p. 450, 451).

– ***Hannoun (Michel)*** **(n° 54) : pharmacie (Johnson and Johnson – emploi et activité – Saint-Jean-de-Moirans)** : fermeture d'une unité du groupe ; restructurations et position des pouvoirs publics ; délocalisation à Sézanne [13 mai 1993] (p. 451, 452, 453).

– ***Sarre (Georges)*** **(n° 68) : culture (politique culturelle – négociations du G.A.T.T.)** : exception culturelle pour le cinéma et l'audiovisuel ; identité culturelle : protection [13 mai 1993] (p. 454, 455).

– ***Mathus (Didier)*** **(n° 80),** suppléé par : *Gantier (Gilbert)* : **aménagement du territoire (montagne – urbanisme – réglementation)** : loi « montagne » et urbanisation ; respect des sites et des équilibres naturels [27 mai 1993] (p. 745).

– ***Pierre-Bloch (Jean-Pierre)*** **(n° 85) : poste (bureau de poste du quartier de la porte d'Aubervilliers – ouverture à plein temps – Paris)** : renforcement des moyens en personnel [27 mai 1993] (p. 751, 752).

– ***Revet (Charles)*** **(n° 82) : secteur public (établissements publics : représentation des assemblées élues)** : élus désignés aux conseils d'administration d'organismes publics : limite d'âge : application [27 mai 1993] (p. 752, 753).

– ***Masson (Jean-Louis)*** **(n° 50) : lois (application – loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 – conséquences)** : financement des partis politiques : loi du 29 janvier 1993 ; implantations commerciales nouvelles ; protection des commerces en centre ville et en milieu rural [27 mai 1993] (p. 753, 754, 755).

– ***Braouezec (Patrick)*** **(n° 77) : drogue (lutte et prévention – poursuites judiciaires – constitution de partie civile par les maires)** : association des citoyens à la lutte contre la drogue ; projet de loi [27 mai 1993] (p. 755, 756).

– ***Bireau (Jean-Claude)*** **(n° 70) : jeux et paris (paris mutuels – sociétés de courses de lévriers – moyens financiers – prélèvements sur les sommes engagées – taux)** : difficultés des sociétés de course ; prélèvement complémentaire [27 mai 1993] (p. 756, 757).

– ***Mathus (Didier)*** **(n° 79) : charbon (houillères du Centre-Midi – unité d'exploitation du bassin de Blanzy – emploi et activité)** : reconversion des hommes : concertation avec les élus locaux et les représentants du personnel [27 mai 1993] (p. 757, 758).

– ***Fanton (André)*** **(n° 73) : politiques communautaires (agroalimentaire – aliments du bétail – importations des Etats-Unis – composition – réglementation)** : corn gluten feed : importations de sous-produits du maïs en provenance des Etats-Unis : fraudes dans la composition ; accord de Blair House : memorandum français déposé à Bruxelles [27 mai 1993] (p. 758, 759).

– ***Rousset-Rouard (Yves)*** **(n° 84) : agroalimentaire (cerises confites ou au sirop – concurrence étrangère)** : mauvaises récoltes ; concurrence étrangère ; amélioration de la qualité ; flux d'importation : contrôle communautaire [27 mai 1993] (p. 759, 760).

– ***André (René)*** **(n° 91) : environnement (baie du Mont-Saint-Michel – protection)** : patrimoine : protection [3 juin 1993] (p. 1003).

– ***Calvel (Jean-Pierre)*** **(n° 96) : successions et libéralités (droits de succession – calcul – immeubles – adjudication – conséquences)** : nouvelles bases d'évaluation : perspectives [3 juin 1993] (p. 1060, 1061).

– ***Demange (Jean-Marie)*** **(n° 92) : ministères et secrétariats d'Etat (industrie et P. et T. : structures administratives)** : Thionville : implantation du groupement d'intérêt public des Postes et télécommunications [3 juin 1993] (p. 1061, 1062).

– ***Marleix (Alain)*** **(n° 88) : élevage (aides – paiement – calendrier)** : aides communautaires : versement : calendrier annuel [3 juin 1993] (p. 1062, 1063).

– ***Micaux (Pierre)*** **(n° 97) : Bois et forêts (scieries – emploi et activité)** : Concurrence des pays scandinaves ; taxe B.A.P.S.A. sur les produits forestiers : report du paiement ; Communauté européenne : clause de sauvegarde : mise en œuvre ; entreprises : aides de trésorerie [3 juin 1993] (p. 1063, 1064).

– ***Sarre (Georges)*** **(n° 95) : sports (manifestations sportives – incidents et violences – Marseille)** : Marseille : violences aux abords du stade-vélodrome ; sécurité durant les manifestations sportives [3 juin 1993] (p. 1064, 1065).

– ***Salles (Rudy)*** **(n° 100) : police (fonctionnement – effectifs de personnel – Nice)** : délinquance ; tourisme : protection [3 juin 1993] (p. 1065, 1066).

– ***Bourg-Broc (Bruno)*** **(n° 89) : ordures et déchets (stockage – perspectives – Fagnières)** : importations illégales de déchets allemands ; rapatriement : calendrier [3 juin 1993] (p. 1066, 1067).

– ***Cazin d'Honincthun (Arnaud)*** **(n° 101) : tabac (S.E.I.T.A. – privatisation – conséquences)** : calendrier de privatisation ; domaines d'activité ; expansion internationale [3 juin 1993] (p. 1067, 1068).

– ***Mazeaud (Pierre)*** **(n° 90) : importations des pays de l'Est ; fermeture de l'usine du Giffre** : plan social ; coût pour la collectivité nationale [3 juin 1993] (p. 1068, 1069, 1070).

– ***Lapp (Harry)*** **(n° 99) : aéroports (aéroport de Strasbourg – Entzheim – emploi et activité** : départ de l'armée de l'air : conséquences ; transferts à l'aviation civile : équipements techniques ; personnels ; Strasbourg : capitale européenne [3 juin 1993] (p. 1070, 1071).

– ***Rosselot (Jean)*** **(n° 87),** suppléé par : *Bourg-Broc (Bruno)* : **patrimoine (politique du patrimoine – habitat rural – protection** : habitat en zones rurales : améliorations : aides ; patrimoine paysager : restauration et gestion [3 juin 1993] (p. 1071, 1072).

– ***Hyest (Jean-Jacques)*** **(n° 98) : enseignement secondaire (Maison des Ailes – fermeture – Echouboulains** : coût de fonctionnement ; solution de regroupement à Grenoble ; enseignants : reclassement et formation [3 juin 1993] (p. 1073, 1074).

– ***Roux (Xavier de)*** **(n° 117) : lait et produits laitiers (ONILAIT – pouvoir de fixer le montant d'une amende – principe de la légalité des délits et des peines** : sanctions : type ; droits de la défense : préservation [10 juin 1993] (p. 1330, 1331).

– ***Allaud (Thérèse)*** **(n° 103) : céréales (blé dur – aide à la production – conséquences pour les producteurs traditionnels** : céréaliers du Centre : blé dur : production excessive ; Midi : concurrence : aggravation ; politique agricole commune (P.A.C.) : aménagement [10 juin 1993] (p. 1331, 1332).

– ***Dugoin (Xavier)*** **(n° 111) : politique extérieure (République dominicaine – lycée français – construction** : crédits nécessaires : redéploiement [10 juin 1993] (p. 1334, 1335).

– ***Saint-Ellier (Francis)*** **(n° 115) : ministères et secrétariats d'Etat (Industrie et P. et T. : structures administratives – service d'études, de stratégie et de statistiques industrielles – délocalisation – Caen** : constructions nouvelles : nécessité ; crédits budgétaires : rythme [10 juin 1993] (p. 1335, 1336).

– ***Deniaud (Yves)*** **(n° 109) : impôts locaux (taxes foncières – assiette – valeur locative – révision** : foncier bâti et non bâti : bases d'imposition : révision ; immeubles : recensement général : perspectives [10 juin 1993] (p. 1336, 1337).

– ***Urbaniak (Jean)*** **(n° 122) : métaux (emploi et activité – concurrence étrangère)** : métaux non ferreux : conjoncture défavorable ; dégradation des cours ; Communautés européennes : mesures de sauvegarde [17 juin 1993] (p. 1742, 1743, 1744).

– ***Darsières (Camille)*** **(n° 138) : D.O.M. (retraites : régimes autonomes et spéciaux – C.A.R.M.F. – adhésion des médecins d'outre-mer** : caisse autonome de retraite des médecins français (C.A.R.M.F.) : affiliation obligatoire ; retards de paiement des cotisations ; pourparlers [17 juin 1993] (p. 1744, 1745).

– ***Darsières (Camille)*** **(n° 139) : D.O.M. (Martinique : hôpitaux – C.H.U. de Fort-de-France – fonctionnement** : contrat pluriannuel de remise à niveau : perspectives de conclusion ; apurement des dettes : objectif prioritaire [17 juin 1993] (p. 1745).

– ***Demassieux (Claude)*** **(n° 124) : transports maritimes (trafic transmanche – perspectives)** : pavillon français : maintien [17 juin 1993] (p. 1746, 1747).

– ***Coussain Yves*** **(n° 132) : voirie (R.N. 122 – aménagement – Cantal)** : desserte et désenclavement du département ; Col du Lioran : nouveau tunnel : programmation [17 juin 1993] (p. 1749, 1750).

– ***Delmas (Jean-Jacques)*** **(n° 135) : voirie (A 75 et R.N. 88 – construction et aménagement – Lozère)** : Massif central : désenclavement ; négociations préparatoires au prochain contrat de Plan [17 juin 1993] (p. 1750, 1751).

– ***Nelertz (Véronique)*** **(n° 140) : voirie (A 86 – couverture – Seine-Saint-Denis)** : environnement : protection ; bruit : réduction ; région d'Ile-de-France : participation financière [17 juin 1993] (p. 1751, 1752).

– ***Colliard (Daniel)*** **(n° 131) : politiques communautaires (pêche maritime – concurrence des pays tiers)** : frontières communautaires : perméabilité ; dispositifs de sauvegarde : mise en œuvre [17 juin 1993] (p. 1753, 1754, 1755).

– ***Cuq (Henri)*** **(n° 144) : transports ferroviaires (lignes Paris-Dreux et Paris-Mantes – fonctionnement – Yvelines)** : augmentation du trafic ; hétérogénéité du matériel roulant ; modernisation progressive des trains et des gares ; liaison Aubergenville–Epône : troisième voie : réalisation [24 juin 1993] (p. 2166, 2167).

– ***Reymann (Marc)*** **(n° 150) : T.V.A. (taux – gazole – flotte rhénane)** : bateaux de commerce naviguant sur le Rhin : taxation du gazole ; T.V.A. : récupération et suppression du décalage d'un mois [24 juin 1993] (p. 2175, 2176).

– ***Lapp (Harry)*** **(n° 152) : police (fonctionnement – effectifs de personnel – Strasbourg)** : crimes et délits : augmentation ; effectifs de police : renforcement ; commissariats de quartiers : ouverture [24 juin 1993] (p. 2178, 2179).

– ***Geoffroy (Aloys)*** **(n° 151) : communes (coopération intercommunale – politique et réglementation)** : schémas départementaux de coopération intercommunale : mise en place ; « périmètres de coopération » et respect de la volonté des communes [24 juin 1993] (p. 2179, 2180).

– ***Boishue (Jean de)*** **(n° 141) : communes (finances : aides et prêts)** : collectivités locales : financement externe : progression et risques ; projet de loi sur l'aménagement du territoire et dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : refonte ; communes : rôle dans la relance de l'économie [24 juin 1993] (p. 2180, 2181).

– ***Warhouver (Aloyse)*** **(n° 156) : bois et forêts (politique forestière – perspectives)** : forêt française : fonctions économiques, sociales et environnementales : respect ; fonds forestier national : équilibre financier : restauration ; communes forestières : aide financière : nécessité et mise en place des dispositifs [24 juin 1993] (p. 2181, 2182).

– ***Mattei (Jean-François)*** **(n° 154) : sports (politique du sport – centre de Marseille-Saint-Giniez – fermeture – conséquences)** : centres permanents d'entraînement et de formation (C.P.E.F.) : non remise en cause ; équipes nationales sportives : regroupement à terme [24 juin 1993] (p. 2182, 2183).

– ***Martin (Philippe)*** **(n° 160) : propriété intellectuelle (politique et réglementation – appellation : Champagne – utilisation pour désigner un parfum)** : appellations d'origine : respect ; droits antérieurs : respect ; protection internationale des appellations d'origine : enjeu des négociations du G.A.T.T. [24 juin 1993] (p. 2188, 2189).

– ***Martin-Lalande (Patrice)*** **(n° 161) : crise dans l'industrie de l'armement français** : armement : emploi et activité : commandes de l'Etat ; plans sociaux des entreprises du secteur de l'armement [7 octobre 1993] (p. 4006, 4007).

– ***Bastiani (Jean-Pierre)*** **(n° 169) : situation de l'emploi dans les établissements de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales** : O.N.E.R.A. : centre du Fauga-Mauzac : emploi et activité ; délocalisation du site de Meudon-la-Forêt [7 octobre 1993] (p. 4007 à 4009).

– ***Glavany (Jean)*** **(n° 179) : suppression d'emplois dans les établissements du G.I.A.T. à Tarbes** : armement : G.I.A.T.-industries ; emploi et activité ; établissement de Tarbes [7 octobre 1993] (p. 4009, 4010).

– ***Le Fur (Marc)*** **(n° 167) : récolte 1993 du maïs** : calamités agricoles : maïs : indemnisation : Bretagne [7 octobre 1993] (p. 4010, 4011).

– ***Morisset (Jean-Marie)*** **(n° 171) : situation des exploitations situées dans des communes non classées en zone agricole défavorisée** : élevage : ovins : primes : conditions d'attribution : zones défavorisées [7 octobre 1993] (p. 4011, 4012).

- ***Thien Ah Koon (André)*** **(n° 176) : université de la Réunion :** la Réunion : enseignement supérieur : fonctionnement : effectifs de personnel ; étudiants : hébergement [7 octobre 1993] (p. 4012, 4013).

- ***David (Martine)*** **(n° 177) : contrôle des dépenses électorales :** campagnes électorales : comptes de campagne : contrôle ; contestation ; bilan de l'application de la loi du 15 janvier 1990 [7 octobre 1993] (p. 4013, 4014).

- ***Meyer (Gilbert)*** **(n° 164) : aides fiscales aux entreprises en faveur de la protection de l'environnement :** taxe professionnelle : exonération : investissements pour la protection de l'environnement [7 octobre 1993] (p. 4014, 4015).

- ***Goasduff (Jean-Louis)*** **(n° 281) : situation des éleveurs de porcs :** élevage de porcs : soutien du marché : exportations vers les pays de l'Est ; aide [20 octobre 1993] (p. 4566, 4567).

- ***Revet (Charles)*** **(n° 293) : développement des biocarburants :** biocarburants : filière [20 octobre 1993] (p. 4574, 4575).

- ***Vannson (François)*** **(n° 190) : financement de la rénovation des collèges de type « Pailleron » :** constructions scolaires : collèges et lycées de type Pailleron : reconstruction : financement ; aides de l'Etat [25 novembre 1993] (p. 6373).

- ***Bataux (Jean-Claude)*** **(n° 200) : versement aux enseignants de l'indemnité de première affectation :** enseignement : personnel ; rémunérations : indemnités de première affectation : conditions d'attribution [25 novembre 1993] (p. 6373, 6374).

- ***Birraux (Claude)*** **(n° 195) : participation de la France aux actions concernant Tchernobyl :** Communauté des Etats indépendants : risque nucléaire : accident de Tchernobyl : conséquences ; santé publique [25 novembre 1993] (p. 6378 à 6380).

- ***Auchedé (Rémy)*** **(n° 184) : patrimoine immobilier des houillères du Nord - Pas-de-Calais :** logement et habitat : réhabilitation des cités minières : société SOGINORPA : gestion : Nord - Pas-de-Calais [25 novembre 1993] (p. 6380 à 6382).

- ***Gérin (André)*** **(n° 185) : restructuration du secteur recherche d'Usinor-Sacilor :** sidérurgie : Usinor-Sacilor : emploi et activité [25 novembre 1993] (p. 6382 à 6384).

- ***Urbaniak (Jean)*** **(n° 203) : patrimoine immobilier des houillères du Nord - Pas-de-Calais :** logement et habitat : réhabilitation des cités minières : société SOGINORPA : gestion : Nord - Pas-de-Calais [25 novembre 1993] (p. 6384, 6385).

- ***Boulaud (Didier)*** **(n° 199) : subventions versées par le Fonds national des abattoirs :** viandes : abattage ; abattoirs : financement [25 novembre 1993] (p. 6385 à 6387).

- ***Masson (Jean-Louis)*** **(n° 186) : tracé du T.G.V.-Est : transports ferroviaires : T.G.V.-Est :** tracé ; construction ; Moselle [25 novembre 1993] (p. 6377, 6378, 6389).

- ***Haga (Georges)*** **(n° 214) : application de l'accord sur Gaza et Jéricho :** Palestine et Gaza : accord Gaza-Jéricho ; aide de la France [2 décembre 1993] (p. 6864, 6865).

- ***Mariton (Hervé)*** **(n° 217) : retards dans la mobilisation des financements communautaires :** fonds structurels communautaires : versements : retards : réforme des procédures [2 décembre 1993] (p. 6865, 6866).

- ***Madaille (Alain)*** **(n° 206) : financement d'une gendarmerie dans l'Aude :** collectivités locales : construction de gendarmeries ; dépenses inéligibles au fonds de compensation de la T.V.A. ; département de l'Aude [2 décembre 1993] (p. 6866).

- ***Boisseau (Marie-Thérèse)*** **(n° 215) : changement de destination des locaux commerciaux :** grande distribution : implantation ; consultation des commissions départementales d'équipement commercial ; réglementation [2 décembre 1993] (p. 6866, 6867).

- ***Saint-Sernin (Frédéric de)*** **(n° 213) : fermeture de classes dans les lycées professionnels de l'académie de Bordeaux :** fonctionnement : fermeture de classes ; Aquitaine [2 décembre 1993] (p. 6872).

- ***Royal (Ségolène)*** **(n° 220) : fermeture d'une classe à l'école de Sauze-Vaussais :** fermeture de classes : zones rurales ; Sauze-Vaussais [2 décembre 1993] (p. 6870 à 6872).

- ***Jacquaint (Muguette)*** **(n° 232),** suppléée par : *Colliard (Daniel)* **: situation de l'emploi dans l'usine Montbard Inox :** sidérurgie : Vallourec : site de Montbard : emploi et activité [9 décembre 1993] (p. 7360, 7361).

- ***Carpentier (René)*** **(n° 233) : aide économique dans la région du Valenciennois :** aménagement du territoire : politique et réglementation : Valenciennois ; Nord [9 décembre 1993] (p. 7361 à 7363).

- ***Kucheida (Jean-Pierre)*** **(n° 236),** suppléé par : *Bartolone (Claude)* **: remise en état des sites des houillères du nord : charbon :** Charbonnages de France : remise en état des sites ; code minier : réforme [9 décembre 1993] (p. 7363, 7364).

- ***Masson (Jean-Louis)*** **(n° 225) : modification du code électoral :** élections municipales : date des prochaines élections ; vote des ressortissants de l'Union européenne ; élections régionales : mode de scrutin [9 décembre 1993] (p. 7368 à 7370).

- ***Fanton (André)*** **(n° 226) : travail clandestin dans les industries du textile :** textile et habillement : politique et réglementation : travail clandestin : lutte et prévention [9 décembre 1993] (p. 7370, 7371).

- ***Lemoine (Jean-Claude)*** **(n° 230) : gestion des quotas de production laitière :** lait et produits laitiers : quotas de production ; références ; répartition ; Manche [9 décembre 1993] (p. 7371 à 7373).

- ***Briane (Jean)*** **(n° 241) : rôle et moyens des comités de massif :** montagne : comités de massif : fonctionnement [9 décembre 1993] (p. 7373, 7374).

- ***Charles (Bernard)*** **(n° 245) : associations syndicales autorisées pour l'aménagement agricole du Lot :** financement ; Lot : associations d'irrigation : endettement [9 décembre 1993] (p. 7374).

- ***Guillaume (François)*** **(n° 227) : marchés internationaux de matières premières :** relations Nord-Sud : marchés internationaux de matières premières : cacao, café et caoutchouc ; organisation ; franc C.F.A. : cours [9 décembre 1993] (p. 7374 à 7376).

- ***Bataux (Jean-Claude)*** **(n° 234) : postes de documentalistes dans les établissements scolaires :** enseignement secondaire : fonctionnement : effectifs de personnel : documentalistes [9 décembre 1993] (p. 7376, 7377).

- ***Daubresse (Marc-Philippe)*** **(n° 238) : décrets d'application de la loi relative à la lutte contre le bruit :** bruit : loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 : décrets d'application : publication [9 décembre 1993] (p. 7377, 7378).

- ***Lenoir (Jean-Claude)*** **(n° 244) : situation financière des petites et moyennes entreprises :** financement : fonds propres ; crédits bancaires [9 décembre 1993] (p. 7378 à 7380).

- ***Sarre (Georges)*** **(n° 235) : usage de la langue française par l'agence France-Presse :** défense et usage : Agence France-Presse (A.F.P.)[9 décembre 1993] (p. 7380, 7381).

- ***Barthol (André)*** **(n° 251) : centre mobilisateur de Saint-Avold : armée :** restructuration et réforme des réserves : conséquences : centre mobilisateur n° 64 de Saint-Avold [16 décembre 1993] (p. 7708, 7709).

– ***Fèvre (Charles)*** **(n° 258) : liquidation de la retraite complémentaire** : retraite complémentaire des salariés : liquidation entre soixante et soixante-cinq ans : conditions et financement : association pour la structure financière (A.S.F.) [16 décembre 1993] (p. 7716, 7717).

– ***Daniiet (Alain)*** **(n° 256) : conditions de délivrance de la carte d'invalidité** : enfants handicapés ; carte d'invalidité : délivrance ; modalités ; conséquences [16 décembre 1993] (p. 7718).

– ***Lazaro (Thierry)*** **(n° 253) : production des endives** : fruits et légumes : endives : crise : causes et remèdes : dispositifs national et communautaire [16 décembre 1993] (p. 7718 à 7720).

– ***Michel (Jean-Pierre)*** **(n° 265) : tribunal de grande instance de Lure** : rénovation [16 décembre 1993] (p. 7720, 7721).

– ***Zeller (Adrien)*** **(n° 261) : mariage forcé de mineures étrangères** : politique et réglementation : étrangers épousant des mineures ayant vocation à acquérir la nationalité française [16 décembre 1993] (p. 7721, 7722).

– ***Lenay (Jacques)*** **(n° 249) : création de l'université de Bretagne-Sud** : Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) du 3 octobre 1991 : suites : université de Bretagne-Sud : création [16 décembre 1993] (p. 7724).

– ***Gougy (Jean)*** **(n° 255) : infrastructures routières dans l'agglomération de Pau** : agglomération de Pau : pont : construction [16 décembre 1993] (p. 7724, 7725).

– ***Mathot (Philippe)*** **(n° 260) : projets de la S.N.C.F. dans les Ardennes** : transports ferroviaires : ateliers et lignes ; Ardennes [16 décembre 1993] (p. 7725 à 7727).

– ***Gantier (Gilbert)*** **(n° 262) : voitures âgées de plus de dix ans** : épaves : politique et réglementation [16 décembre 1993] (p. 7727, 7728).

– ***Blondeau (Michel)*** **(n° 259) : statut du personnel du ministère de l'équipement** : personnels administratifs des services extérieurs du ministère de l'équipement des transports et du tourisme (PASSE) : statut : amélioration [16 décembre 1993] (p. 7728, 7729).

– ***Berson (Michel)*** **(n° 264) : projets autoroutiers dans le nord de l'Essonne** : raccordement A 6-N 6 : construction : tracé : traversée de Crosne en souterrain ; Essonne [16 décembre 1993] (p. 7729, 7730).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 14 :

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Janine Jambu (fait varier la participation des employeurs à l'effort de construction en instituant des taux régionaux compris entre 0,45 et 0,95 p. 100 de la masse salariale selon le pourcentage de demandeurs de logement dans chaque région) (p. 874).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *défavorable* aux amendements n^os^ 203 de M. Charles de Courson et 152 corrigé de M. Gilbert Gantier (rétablissent l'ensemble des droits à l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global pour les nus-propriétaires) (p. 875).

– ***Observations sur le rappel au règlement*** de : *Debré (Jean-Louis),* sur l'accord sur les oléagineux [8 juin 1993] (p. 1140).

– ***Observations sur le rappel au règlement*** de : *Malvy (Martin),* sur l'accord sur les oléagineux [8 juin 1993] (p. 1143, 1144, 1145).

– ***Observations sur le rappel au règlement*** de : *Brard (Jean-Pierre),* sur l'accord sur les oléagineux [8 juin 1993] (p. 1148).

– Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 juin 1993] :

Clauses abusives : lutte contre (p. 1547, 1551).

Banques et établissements financiers : chèques : impayés (p. 1551).

Code de la consommation :

– genèse (p. 1547) ;
– intérêt, limites et perspectives d'évolution (p. 1547).

Communautés européennes :

– projets de directives et droit français (p. 1550) ;
– litiges transfrontaliers (p. 1552).

Consommateurs :

– associations (p. 1547, 1548) ;
– crédit : surendettement des ménages (p. 1551).

Lois :

– abrogations, corollaire de la codification (p. 1547) ;
– codification : principes et méthodes (p. 1547).

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Article 1^er^ et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 114-1 :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (définit, pour les seuls contrats de vente d'un bien meuble ou de fourniture d'une prestation de services, les sommes versées d'avance comme arrhes) (p. 1553).

Article L. 114-2 :

– *favorable* à l'amendement n° 2 corrigé de la commission (de conséquence) (p. 1553).

Article L. 115-10 (protection juridictionnelle des appellations d'origine : procédure de jugement) :

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (tire les conséquences, dans la rédaction de cet article, de la refonte du code de procédure civile substituant au jugement en matière sommaire la procédure à jour fixe) (p. 1554).

Article L. 115-11 (protection juridictionnelle des appellations d'origine : représentation du demandeur) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (remplace dans la rédaction de cet article le terme d'« avoué » par celui de « représentant » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile supprimant la constitution d'avoué auprès du tribunal de grande instance, mais maintenant cette procédure devant la cour d'appel) (p. 1555) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (remplace, dans la rédaction de l'article, le terme d'« avoué » par celui de « conseil » afin de tenir compte de la refonte du code de procédure civile) : devenu sans objet (p. 1555).

Article L. 115-20 :

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (remplace le contenu de l'article L. 115-19 du code de la consommation par celui de l'article L. 115-20 définissant la composition de l'Institut national des appellations d'origine) (p. 1556) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (remplace le contenu de l'article L. 115-20 du code de la consommation par celui de l'article L. 115-19 définissant les compétences de l'Institut national des appellations d'origine et en simplifie la rédaction) (p. 1556) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 30 de M. Jacques Vernier (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1557).

Article L. 121-3 (cessation d'une publicité par décision de justice) :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) (p. 1559).

Article L. 121-14-1 (sanctions pénales et pouvoirs de juge en matière d'infraction aux dispositions interdisant certaines publicités commerciales) :

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (corrige une erreur matérielle) (p. 1560).

Article L. 121-23 (obligation d'établissement d'un contrat) :

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) (p. 1561).

Article L. 122-10 (sanctions pour abus de faiblesse) :

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (corrige une erreur de transcription) (p. 1564).

Article L. 132-4 (suppression ou modification des clauses abusives) :

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) (p. 1564).

Article L. 213-5 (définition de la récidive légale) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (supprime, dans l'article relatif à la récidive légale, les cinquième à huitième alinéas) (p. 1568).

Article L. 215-6 (saisies dans le cadre de la répression des fraudes) :

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (vise à respecter le principe de codification à droit constant en rétablissant dans la rédaction de cet article les termes originaux du décret du 22 janvier 1919 modifié) (p. 1570).

Article L. 311-10 (contenu de l'offre préalable de crédit) :

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de simplification) (p. 1576).

Article L. 311-13 (conditions d'établissement de l'offre préalable de crédit) :

– *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de cohérence) (p. 1577).

Article L. 311-14 (interdiction des certaines offres préalables) :

– *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 1577).

Article L. 311-35 (sanctions pénales) :

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de cohérence) (p. 1579).

Article L. 311-37 (compétences du tribunal d'instance) :

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 1579).

Article L. 312-10 (délais et modalités d'acceptation) :

– *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (tient compte des dispositions de l'article 22, paragraphe XI de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 en précisant que l'acceptation de l'offre d'un crédit immobilier doit être faite par lettre transitant par la poste) (p. 1580).

Article L. 312-24 (dispositions applicables aux contrats) :

– *favorable* à l'amendement n° 20 rectifié de la commission (de correction) (p. 1582).

Article L. 312-27 (délais et modalités d'acceptation) :

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (d'harmonisation) (p. 1582).

Article L. 332-1 (conditions d'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire civil) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 corrigé de la commission (rédactionnel) (p. 1586).

Article L. 531-1 (modalités de fonctionnement de l'Institut national de la consommation) :

– *favorable* à l'amendement 23 de la commission (rédactionnel) (p. 1589).

Article L. 561-1 (le laboratoire d'essais) :

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel et de précision) (p. 1590).

Article 5 *(harmonisation de dispositions non codifiées) :*

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (de coordination) (p. 1592).

Après l'article 6 :

– *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 1592).

– *défavorable* à l'amendement n° 28 rectifié de la commission (prévoit le dépôt sur le bureau des assemblées parlementaires d'un rapport du Gouvernement sur l'état des modifications intervenues dans le code de la consommation avec en annexe ledit code – parties législative et réglementaire – mis à jour) (p. 1592, 1593, 1594).

Parlement : rapports d'information.

Seconde délibération :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 213-5 du code de la consommation :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de retour au texte initial) : adopté (p. 1595).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] (p. 3299) :

Lois : codification : principes et méthode.

Parlement : travail accompli par l'Assemblée nationale et le Sénat.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1772) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1772).

Commission mixte paritaire :

Avant le texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3284).

Principaux thèmes développés (p. 3284) :

Immigration :

– immigrés en situation régulière : situation : précarisation ;

– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion.

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière.

Texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime les dispositions modifiant le droit applicable en matière de demandes d'asile présentées à la frontière) (p. 3296) : adopté (p. 3297) ;

– *soutient* les amendements nos 2, 3, 4 et 5 du Gouvernement (de coordination) : adoptés (p. 3297).

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 206).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Cour des comptes (p. 2077).

Lois de règlement : objet (p. 2076, 2077).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Après l'article 14 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (prévoit le dépôt, à partir de 1996, d'un rapport annexé au projet de loi de règlement présentant la ventilation des dégrèvements et remboursements de contributions directes et taxes assimilées entre impôts d'Etat et des collectivités locales par département et selon leur origine) (p. 2088) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la ventilation des dégrèvements et remboursements est effectuée par nature d'impôt et non par département et selon leur origine) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 2088) : adopté (p. 2089).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Son intervention lors de la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2846).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

– commission des lois : travaux et auditions sur la proposition de loi (p. 2834, 2859) ;

– question préalable : opportunité (p. 2846).

Audience de jugement : procédure contradictoire : suppression (p. 2834, 2859).

Chambre d'accusation : fonctionnement : moyens (p. 2836).

Code de procédure pénale : réforme :

– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2834) ;

– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2837, 2846, 2859).

Détention provisoire :

– décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2835, 2836, 2846, 2860) ;

– « référé-liberté » (p. 2836, 2837, 2860) ;

– statistiques : conséquences de la réforme (p. 2846).

Garde à vue :

– conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2834, 2835, 2859, 2860) ;

– mineurs de treize ans (p. 2835, 2846).

Instruction :

– juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2834, 2835) ;

– nouvelle procédure : critiques et défense : allègement (p. 2835, 2846).

Justice :

– fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2835) ;

– moyens et crédits : accroissement (p. 2860).

Ministère public (parquet) : instructions écrites du garde des sceaux : versement au dossier (p. 2834).

Nullités (p. 2835).

Professions juridiques et judiciaires : avocats :

– déontologie (p. 2859) ;

– intervention en garde à vue : indemnisation (p. 2836) ;

– secret professionnel : garantie (p. 2835).

Sénat : proposition de loi « Larché » : contenu et amendement (p. 2834).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 76 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les associations de lutte contre la toxicomanie régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à exercer les droits reconnus à la partie civile) (p. 2861) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 rectifié de M. Patrick Braouezec (autorise les collectivités locales à exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les affaires de drogue et de trafic de stupéfiants) (p. 2862) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 40 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les inspecteurs de police judiciaire possèdent la qualification d'officiers de police judiciaire dès leur titularisation) (p. 2862) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 41 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les limites territoriales dans lesquelles peuvent agir les officiers de police judiciaire par référence aux ressorts judiciaires) (p. 2863) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 42 rectifié de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le procureur de la République territorialement compétent donne son avis sur les affectations de fonctionnaires à un emploi d'officier de police judiciaire) (p. 2863).

Article 2 *(art. 63, 63-1, 63-2 et 63-3 du code de procédure pénale : modalités de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2865) ;

– *favorable* à l'amendement n° 93 de la commission (précise que les simples témoins ne peuvent être gardés à vue que le temps nécessaire à leur déposition ; rédactionnel pour le surplus) (p. 2865) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que la notification de ses droits à la personne gardée à vue doit être effectuée par un officier de police judiciaire) (p. 2865) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) (p. 2866).

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que l'avocat ne peut être appelé qu'après vingt heures de garde à vue) (p. 2867, 2868).

Garde à vue : présence de l'avocat et bon déroulement de l'enquête (p. 2867).

– *Observations sur le rappel au règlement* de : *Auchedé (Rémy)*, dénonçant l'utilisation de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, sur le projet de loi de privatisation [1er juillet 1993] : rappelle que le projet de loi de privatisation a fait l'objet d'une première lecture au Sénat au cours de laquelle de très nombreux amendements ont été déposés et justifie le choix du Gouvernement d'éviter le renouvellement de cette obstruction à l'Assemblée nationale ; explique l'absence du garde des sceaux, alors que l'Assemblée va discuter de la procédure pénale, par le fait qu'il est retenu au Sénat pour la discussion du projet de loi constitutionnelle ; renvoie aux groupes d'opposition et à l'obstruction pratiquée depuis huit jours la responsabilité de la mauvaise organisation de l'ordre du jour (p. 2829, 2830).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Code pénal : réforme :
- entrée en vigueur : report : justification technique (p. 2924, 2926) ;
- modification (p. 2926).

Délinquance et criminalité : contraventions : suppression des peines d'emprisonnement (p. 2924).

Justice :
- informatique judiciaire : nouveau code pénal : adaptation (p. 2924, 2927) ;
- moyens matériels : nouveau code pénal : adapration (p. 2924).

Procédure pénale : réforme : conséquences sur l'organisation judiciaire (p. 2924, 2927).

Discussion de l'article unique :

Article unique *(entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. André Gérin (limite le principe de la responsabilité pénale des personnes morales aux seules personnes morales à but lucratif) (p. 2928).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] (p. 3164) :

Banque de France : missions autres que la politique monétaire.

Banques et établissements financiers : commission bancaire.

Conseil de la politique monétaire.

Gouvernement : amendement.

Parlement : débat : améliorations apportées au projet de loi.

Texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que le conseil de la politique monétaire définit les obligations que la politique monétaire peut conduire – et non conduit – à imposer aux établissements de crédit) : adopté (p. 3180).

Demande la réserve des votes sur les amendements (p. 3182).

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (dispose que la Banque de France peut continuer à exercer les activités qui ne se rattachent pas à ses missions fondamentales) (p. 3180) ; vote réservé (p. 3182) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3183) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispose que les prestations effectuées par la Banque de France doivent l'être à la demande ou avec l'accord de l'Etat) ; rectifié : vote réservé (p. 3182) : adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3183) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (réintroduit l'article 26 relatif à la commission bancaire, supprimé par la commission mixte paritaire) (p. 3182) ; vote réservé : adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3183).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3183).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Assemblée nationale : amendements : dépôt en première lecture : nombre (p. 3184, 3185).

Banques et établissements financiers : actions : droits de garde (p. 3185).

Gouvernement : amendements et suggestions d'origine parlementaire : prise en compte (p. 3185).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 3185).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 3185, 3187) ;
- commission de la privatisation et prix de cession (p. 3185) ;
- investisseurs extra-communautaires : limite de 20 p. 100 du capital des sociétés privatisables (p. 3185, 3187).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15, 19 octobre 1993].

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux plus-values réalisées à compter du 22 juin 1993) (p. 4272).

Après l'article 17 :

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Didier Migaud (majore les taux de la taxe affectée au fonds forestier national) (p. 4398).

Bois et forêts : fonds forestier national : baisse des recettes et garantie de ressources.

Article 18 *(affectation au budget général des recettes de privatisation) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 103 de M. Louis Pierna et 197 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 4399, 4400).

Audiovisuel : Arte (p. 4400).

Finances publiques : déficit et dette publique (p. 4399, 4400).

Seconde délibération :

Article 8 bis *(délai de reversement au Trésor des droits perçus par les huissiers de justice et majoration du droit fixe) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 4451) : vote réservé (p. 4452) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4469).

Gouvernement : absence du ministre du budget (p. 4451).

Article 25 et état A *(équilibre général du budget) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (de conséquence) (p. 4464) : vote réservé (p. 4466) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4469).

Son intervention :

Assemblée nationale : travaux (p. 4468, 4469).

Finances publiques : projet de loi de finances : « budget truqué » (p. 4468).

Partis et mouvements politiques :
- parti communiste (p. 4468) ;
- parti socialiste (p. 4468).

Politique économique : consommation (p. 4469).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Administration : services publics : délocalisations (p. 5845).

Aménagement du territoire :
- débat national et moyens : perspectives (p. 5845) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) : crédits ; suivi des contrats de plan Etat-régions (p. 5845).

Conseil économique et social :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5844) ;
- Palais d'Iéna : entretien, rénovation, extension (p. 5844).

Défense : Livre blanc (p. 5846).

Journaux officiels : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5845).

Plan :
- Commissariat général du Plan : crédits (p. 5845) ;
- contrats de plan Etat-régions : bilan et perspectives (p. 5845) ;
- planification nationale : devenir (p. 5845).

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5846) ;
- moyens immobiliers : bâtiment des Invalides (p. 5846) ;
- programme civil de défense (p. 5846) ;
- rapport annuel : communication au Parlement : perspectives (p. 5846).

Services généraux du Premier ministre :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5845) ;
- fondations politiques Jean-Jaurès et Robert-Schuman : crédits (p. 5845).

Réponses aux questions :

Plan : planification nationale : devenir (M. Daniel Garrigue) (p. 5856).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

- *défavorable* à l'amendement n° 189 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (actualise et prévoit la revalorisation annuelle des seuils d'assujettissement aux prélèvements sur les bases de la taxe d'habitation prévus par l'article 1641 du code général des impôts et majore à due concurrence le taux de la dernière tranche de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6018) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6018, 6019).

Après l'article 52 :

- *défavorable* à l'amendement n° 171 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,95 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) (p. 6035) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 172 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (fait varier le taux de la cotisation des employeurs à l'effort de construction de 0,45 p. 100 à 0,65 p. 100 de la masse salariale en fonction du pourcentage de demandeurs de logements dans chaque région) (p. 6035) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 155 de la commission (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source et prévoit que les sommes provenant de la surtaxe excédant le montant des ressources ordinaires d'une commune sont reversées au département) (p. 6036) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 217 de M. Gérard Boche (dispose qu'au-delà d'un prélèvement annuel de 300 millions de litres, la moitié du produit de la surtaxe sur les eaux minérales est attribuée, au prorata de leur population, aux communes incluses dans le même schéma d'aménagement et de gestion des eaux que les communes d'implantation de la source) (p. 6036) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 156 de la commission (limite à 2 p. 100 le taux du droit de mutation pour les acquisitions d'immeubles faisant suite à un déménagement pour raisons professionnelles) (p. 6036) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 95 deuxième rectification de M. Christian Dupuy (autorise les collectivités locales - en dérogation avec le principe de la liaison des taux - à modifier en 1994 les taux des quatre principaux impôts locaux dans une limite de 3 p. 100 sous réserve de ne pas créer ou aggraver un écart de plus de 7 p. 100 entre ces impôts ni dépasser les taux moyens nationaux des collectivités de même type) (p. 6036) ; retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 6037) ;

  Entreprises : charges (p. 6037).
- *défavorable* à l'amendement n° 190 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (dispose que la nullité d'une procédure fiscale ne peut être prononcée que lorsque la violation des formes prescrites par la loi ou la méconnaissance d'une formalité substantielle a porté atteinte aux intérêts des contribuables) (p. 6038) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 191 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés) (p. 6038) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 192 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les taxes sur le chiffre d'affaires) (p. 6039) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 193 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (rétablit l'exercice du droit de reprise de l'administration jusqu'à la fin de la quatrième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due pour les droits d'enregistrement) (p. 6039) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 195 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (supprime le seuil de dix salariés pour l'assujettissement des entreprises à l'effort de construction) (p. 6040) ;

  Entreprises : charges.

- Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 novembre 1993] :

Coopération industrielle internationale : alliances et groupes : développement (p. 6136).

Marchés financiers : présomption d'action de concert : extension aux S.A.S. (p. 6137).

Sénat : modification du projet de loi en première lecture (p. 6137).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
- capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 6136, 3137) ;
- organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 6136, 6137) ;
- projet de loi : intérêt et opportunité (p. 6136) ;
- représentation à l'égard des tiers (p. 6137).

Discussion des articles [22 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-21 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne les règles relatives aux sociétés anonymes et applicables aux sociétés par actions simplifiées) (p. 6139) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le montant minimum du capital de la société par actions simplifiée) (p. 6139) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime les dispositions relatives à la dissolution d'une société par actions simplifiée en cas de diminution du capital d'une de ses sociétés actionnaires) (p. 6139, 6140) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne la représentation de la société par actions simplifiée à l'égard des tiers ; de précision pour le surplus) (p. 6140) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne la responsabilité civile et pénale des dirigeants d'une société par actions simplifiée) (p. 6140) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de coordination) (p. 6141) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (supprime les dispositions qui précisent les conditions dans lesquelles les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société par actions simplifiée) (p. 6141) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (supprime les dispositions qui précisent les conditions de rachat des actions par la société par actions simplifiée) (p. 6141) ;

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (de simplification) (p. 6141) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (de simplification) (p. 6141).

Article 1er bis nouveau *(art. 406 et 415 de la loi du 24 juillet 1966 : nomination du liquidateur et décisions des associés) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) (p. 6141).

Article 2 *(art. 356-1-3 de la loi du 24 juillet 1966 : présomption d'action de concert) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 6142).

– *Observations sur le rappel au règlement* de : *Broissia (Louis de)*, sur les modifications de l'ordre du jour [8 décembre 1993] (p. 7309).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de M. Julien Dray (dispose que l'interdiction du territoire est prononcée par le tribunal correctionnel) (p. 6457).

– Projet de loi pris en application de la convention portant loi uniforme sur la forme d'un testement international, faite à Washington, le 26 octobre 1973, et désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testaments internationaux (n° 599).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Testaments :

- formes actuellement possibles (p. 7311) ;
- forme internationale : intérêt, conditions requises et personnes habilitées à instrumenter en la matière (p. 7311, 7312).

Discussion des articles [8 décembre 1993] :

Titre :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (propose que le texte s'intitule « projet de loi désignant les personnes habilitées à instrumenter en matière de testament international ») (p. 7312).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Commerce extérieur : échanges commerciaux franco-vietnamiens ; investissements français au Viet-Nam (p. 7314).

Droits de l'homme et libertés publiques : respect par le Viet-Nam ; convention d'entraide judiciaire : perspectives (p. 7314, 7315).

Impôt sur le revenu (p. 7314).

Impôts et taxes : dividendes : retenue à la source : taux ; « clause de la nation la plus favorisée » (p. 7314).

Politique économique et sociale : développement économique vietnamien : (p. 7314).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :

- Commission : initiative de la proposition de révision des statuts de la Banque (p. 7320) ;
- Conseil européen d'Edimbourg du 10 décembre 1992 (p. 7319) ;
- initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du fonds (p. 7319).

Fonds européen d'investissement : capital, statuts, interventions, immunité des membres et du personnel (p. 7319, 7320).

– Proposition de loi modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 709).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] (p. 7475) :

Avocats :

- barreaux de plus de cinq cents membres : conseils de l'ordre : autorisation à statuer en formations restreintes ;
- sociétés d'exercice libéral : règles de constitution : assouplissement.

Conseils juridiques : dispense de diplôme ou de stage pour intégrer la profession de notaire : délai d'obtention : prorogation.

Proposition de loi : contenu, intérêt, nécessité.

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Bernard (propose que toute élection d'un conseiller général soit assortie de l'élection d'un suppléant) (p. 7493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (porte de 10 à 12,5 p. 100 du nombre des électeurs inscrits le nombre de suffrages qu'un candidat doit recueillir au premier tour des élections cantonales pour pouvoir se maintenir au second tour) (p. 7494).

Elections cantonales et élections législatives : taux de participation : différences.

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Francis Delattre (dispose que dans chaque département, et préalablement au renouvellement du conseil général, un aménagement territorial des cantons est réalisé afin que le rapport de population entre le canton le plus peuplé et le canton le moins peuplé ne soit pas supérieur à trois) (p. 7495).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 1 deuxième rectification de la commission (crée un Titre Ier intitulé : « Ouvrages en alliage d'or, d'argent ou de platine ») (p. 7514).

Article 1er *(champ d'application de la législation sur les ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 521 du code général des impôts) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (supprime la distinction entre les ouvrages d'or ou contenant de l'or et introduit la notion d'ouvrages en alliage d'or) (p. 7515).

Article 2 *(gamme des titres légaux – modification de l'article 522 du code général des impôts) :*

– *favorable* aux amendements nos 3, 4, 5, 6 et 7 de la commission (rédactionnels) (p. 7515, 7516).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 67 du Gouvernement (dispose que seuls les ouvrages en alliage d'or dont le titre est supérieur ou égal à 18 carats peuvent bénéficier de l'appellation « or ») (p. 7516) : adopté (p. 7517) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Bernard de Froment (dispose que, pour pouvoir bénéficier de l'appellation « or », les ouvrages en alliage d'or titrant moins de 18 carats doivent être vendus avec l'indication de leur titre en or) (p. 7517).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 décembre 1993] (p. 8048) :

Communautés européennes.

Douanes : agents : pouvoirs.

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations.

Parlement : commission mixte paritaire : travaux.

Poids et mesures :

– poinçon de garantie du titre des ouvrages en métaux précieux : conditions d'insculpation ;

– titres légaux : dénomination.

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 63 de M. Raoul Béteille (crée un titre premier du projet de loi intitulé « dispositions relatives à la répression de la contrefaçon ») (p. 7592) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de violation d'un droit voisin du droit d'auteur leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7592).

Article 1er *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon des droits d'auteur : art. L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon des droits d'auteur avec les dispositions du nouveau code pénal) (p. 7593).

Article 2 *(aggravation des amendes frappant les atteintes aux droits voisins du droit d'auteur : art. L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (harmonise les peines applicables à ces atteintes avec les dispositions du nouveau code pénal) (p. 7593).

Article 3 *(fermeture de l'établissement pour contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins : art. L. 335-5 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) (p. 7593) : adopté après modifications (p. 7594) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 67 rectifié de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) à l'amendement n° 45 du Gouvernement (p. 7594) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) : adopté après modifications (p. 7594) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 68 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 46 du Gouvernement (p. 7594).

Après l'article 3 :

– *favorable* à l'amendement n° 69 de la commission (de conséquence) (p. 7594).

Article 4 *(répression de la contrefaçon en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :*

Article L. 335-9 du code de la propriété intellectuelle (sanctions pénales en cas de récidive en matière de droits d'auteur et de droits voisins) :

– *favorable* à l'amendement n° 25 de la commissions des finances (double la peine si le délinquant est ou a été lié par contrat avec la partie lésée) (p. 7595, 7596).

Article L. 335-10 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons en matière de droits d'auteurs ou de droits voisins) :

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de la commission des finances (supprime l'obligation faite au demandeur d'une mesure de retenue douanière d'assortir sa demande de justifications de son droit) (p. 7595, 7596) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (prévoit que les conditions dans lesquelles est apportée cette justification sont fixées « par voie réglementaire ») : adopté après modification (p. 7596) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission des finances (fixe à vingt-quatre heures le délai maximum dans lequel l'administration douanière informe de la retenue le procureur de la République, le demandeur, le déclarant ou le détenteur de la marchandise) (p. 7596) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) (p. 7597) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) (p. 7597).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Germain Gengenwin (prévoit que l'exercice de la profession d'avocat est compatible avec celui de conseil en propriété industrielle) (p. 7597) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 rectifié du Gouvernement (prévoit des formalités de dépôt simplifiées pour les dessins et modèles des industries qui renouvellent fréquemment leurs produits en raison des exigences de la mode) (p. 7597) : adopté et reporté après l'article 16 (p. 7597).

Article 5 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de dessins et modèles : art. L. 521-3-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de dessins et modèles leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7598).

Article 6 *(aggravation des sanctions pénales des contrefaçons de dessins et modèles et fermeture de l'établissement : art. L. 521-4 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon de dessins et modèles avec les dispositions du nouveau pénal) (p. 7598) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 du Gouvernement (prévoit la possibilité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) (p. 7598) : adopté après modifications (p. 7598) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 71 de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) à l'amendement n° 48 du Gouvernement (p. 7598) ;

– *soutient* l'amendement n° 49 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pécuniaire pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) (p. 7598) : adopté après modifications (p. 7599) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 49 du Gouvernement (p. 7599).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Tardito (prévoit que les produits contrefaits saisis qui « concernent des moyens vitaux d'existence » sont remis à des associations d'utilité publique en vue de leur redistribution) (p. 7599).

Article 7 *(responsabilité pénale des personnes morales et retenue douanière de contrefaçons des dessins et modèles) :*

Article L. 521-6 du code de la propriété intellectuelle (sanctions en cas de récidive des infractions aux règles protégeant les dessins et modèles) :

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission des finances (étend le champ d'application de l'article aux délits commis par les sous-traitants) (p. 7600).

Article L. 521-7 du code de la propriété intellectuelle (retenue douanière de contrefaçons de dessins et modèles) :

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) (p. 7600).

Article 8 *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon des brevets : art. L. 615-14 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (harmonise les peines applicables à ces contrefaçons avec les dispositions du nouveau code pénal) (p. 7601).

Article 9 *(retenue douanière des contrefaçons de marques : art. L. 716-8 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission des finances (de précision) (p. 7601) ;

– *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission des finances (de coordination) (p. 7601) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (prévoit que court à compter de la notification de la retenue le délai dans lequel le demandeur de cette dernière doit obtenir du juge des mesures conservatoires ou s'être pourvu par la voie civile ou correctionnelle et avoir constitué les garanties requises) (p. 7602) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission des finances (prévoit que ce même délai court à compter de la date de notification de la retenue) (p. 7602).

Article 10 *(saisie par les officiers de police judiciaire des contrefaçons de marques enregistrées : art. L. 716-8-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission des finances (substitue à l'énumération des biens pouvant être saisis par les officiers de police judiciaire en cas de contrefaçons de marques enregistrées leur définition par les termes généraux de « produits incriminés » et de « matériels spécialement installés en vue de tels agissements ») (p. 7602).

Article 11 *(aggravation des amendes frappant la contrefaçon de marques : art. L. 716-9 du code de le propriété intellectuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (harmonise les peines applicables à ces contrefaçons avec les dispositions du nouveau code pénal) (p. 7602) ;

– *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission des finances (de précision) (p. 7602).

Article 12 *(fermeture de l'établissement et responsabilité des personnes morales en cas de contrefaçon de marques) :*

– *soutient* l'amendement n° 50 du Gouvernement (prévoit la possiblité d'une fermeture partielle de l'établissement en cause, rédactionnel pour le surplus) adopté après modifications (p. 7608) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 74 rectifié de la commission (prévoit, en harmonie avec le nouveau code pénal, que la fermeture temporaire ne peut excéder cinq ans) à l'amendement n° 50 du Gouvernement (p. 7603) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 du Gouvernement (précise que la fermeture temporaire n'entraîne ni rupture, ni suspension du contrat de travail, ni préjudice pécuniaire pour les salariés et que la fermeture définitive donne lieu au versement de dommages et intérêts pour rupture du contrat de travail en plus des indemnités de licenciement) : adopté après modifications (p. 7603) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 75 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 51 du Gouvernement (p. 7603).

Article 13 *(délits douaniers : art. 38, paragraphe 4, et 428 du code des douanes)* (p. 7603) :

Article 38 du code des douanes (restrictions de circulation) :

– *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission des finances (de précision) (p. 7604).

Article 428 du code des douanes (importation sans déclaration de marchandises prohibées) :

– *favorable* aux amendements identiques n°s 16 de la commission et 39 de la commission des finances (interdisent l'importation de marchandises contrefaites quel que soit leur régime douanier) (p. 7604).

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (maintient, dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte, le régime actuel des sanctions pénales de la contrefaçon jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal dans ces territoires) (p. 7604).

Avant l'article 16 :

– *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Raoul Béteille (crée un titre II du projet de loi intitulé « dispositions modifiant certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle ») (p. 7605).

Article 16 *(application du code de la propriété intellectuelle aux territoires d'outre-mer et à Mayotte : art. L. 811-1 du code de la propriété intellectuelle) :*

– *favorable* aux amendements n^os^ 18 et 19 de la commission (de coordination avec la loi d'adaptation du nouveau code pénal) (p. 7605).

Après l'article 16 :

– *favorable* aux amendements n^os^ 52 à 62 de M. Raoul Béteille (corrigent des omissions de transcription du droit antérieur ou de coordination survenues lors de la mise en forme du code de la propriété intellectuelle, et de précision) (p. 7605) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (harmonise les peines applicables à la contrefaçon d'œuvres d'art avec les dispositions du nouveau code pénal) (p. 7606) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (accorde à la juridiction de jugement, dans le cas de non-lieu ou de relaxe, le pouvoir de confisquer la contrefaçon d'œuvres d'art ou de la remettre au plaignant) (p. 7606) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (précise que les contrefaçons d'œuvres d'art confisquées et remises au service des domaines ne peuvent être vendues lorsqu'elles sont susceptibles d'être placées dans les musées nationaux) (p. 7607) ;

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit que la décision de détruire les contrefaçons d'œuvres d'art ou de les déposer dans les musées nationaux est prise après avis du ministre de la culture) (p. 7607) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 76 corrigé du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission : rejeté (p. 7607).

Titre :

– *favorable* à l'amendement n° 65 de M. Raoul Béteille (intitule le projet de loi « projet de loi relatif à la répression de la contrefaçon et modifiant certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle ») (p. 7608).

– Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 647).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Communautés européennes :

– directive n° 92-13 du 25 février 1992 relative à la passation de marchés publics : transposition en droit interne (p. 7541) ;

– marché unique : mise en œuvre et ouverture des marchés publics nationaux (p. 7541, 7542).

Justice : recours relatifs aux contrats de droit privé ou de droit public : juge compétent et procédure : astreinte et suspension-annulation (p. 7541, 7542).

Lois : loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution (p. 7542).

Mines et carrières : entreprises détentrices de titres miniers : exclusion du dispositif de mise en concurrence (p. 7545).

Secteur public : continuité (p. 7541)

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] (p. 8132) :

Arts et spectacles : chanson française.

Commerce extérieur : G.A.T.T. : « exception culturelle ».

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration.

Parlement : commission mixte paritaire : accord.

Politique audiovisuelle.

Télévision :

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion ;

– programmes : aide à la production.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] (p. 8144) :

Assurances :

– réquisition de services par l'Etat ;

– vol de véhicules : indemnisation de tous les passagers : « loi Badinter ».

Parlement : commission mixte paritaire : travaux.

Sociétés : actionnaires minoritaires.

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Annonce le retrait de l'ordre du jour (p. 8102).

Observations sur le rappel au règlement de : *Ollier (Patrick),* sur le retrait du projet de loi de l'ordre du jour (p. 8103).

– Observations sur les rappels au règlement de : *Malvy (Martin)* et *Labarrère (André),* demandant un débat sur les problèmes scolaires : rappellent que le Premier ministre et le ministre de l'éducation nationale vont recevoir les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants [18 janvier 1994] (p. 220).

CODACCIONI (Colette)

Député du Nord

(1re circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Chargée d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7585).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales : famille) [8 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. François d'Harcourt, tendant à créer un revenu mensuel au profit des mères au foyer, dénommé « salaire maternel » (n° 128) [1er décembre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Pascallon, tendant à créer un salaire parental de libre choix (n° 528) [1er décembre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Richard Cazenave, tendant à créer un revenu mensuel au profit des parents au foyer, dénommé « salaire parental » (n° 556) [1er décembre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre-André Wiltzer, tendant à créer, dès le premier enfant, un salaire parental versé à celui des deux parents qui choisirait de renoncer à l'exercice d'une activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation de son ou ses enfants (n° 568) [1er décembre 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de MM. Frédéric de Saint-Sernin et Alain Marleix, tendant à créer une allocation parentale de libre choix (n° 669) [1er décembre 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IV : **Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales : famille (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Politique familiale** : allocation parentale de libre choix : création ; logement social [22 décembre 1993] (p. 8089).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : effort budgétaire et action des départements : coordination (p. 4527).

Justice : médiation familiale (p. 4526).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (famille) [29 octobre 1993] :

Démographie :

- comportements matrimoniaux (p. 5133, 5134) ;
- natalité (p. 5133, 5134).

Famille :

- Caisse nationale d'allocations familiales (C.N.A.F.) : ressources : compensations (p. 5134) ;
- familles monoparentales et familles nombreuses (p. 5134) ;
- projet de loi cadre (p. 5134).

Femmes : activité et égalité professionnelles (p. 5134).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 5153).

Questions :

Action sociale et solidarité nationale :

- aide sociale à l'enfance (A.S.E.) (p. 5175) ;
- enfance maltraitée (p. 5179).

Adoption : adoption internationale (p. 5175).

Famille : obligation alimentaire (p. 5175).

COGNAT (Jean-Pierre)

Député de la Seine-et-Marne

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

COLIN (Daniel)

Député du Var

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Restructuration dans le secteur de la défense** : unités : départs et réduction ; programme « Formation et mobilité » : accompagnement social ; Fonds de restructuration de la défense : crédits : doublement ; fonds européen (Ronver) [2 juin 1993] (p. 1018, 1019).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers : conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 400, 401).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 400) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 400) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 400) ;
- droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 400).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1356).

Principaux thèmes développés :

Contrôles d'identité :

- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (p. 1356).
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1356).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1356).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1357).

Etrangers :
- immigration clandestine et travail clandestin : répression : projet de loi en préparation (p. 1357).
- projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1357).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1356).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1357).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1357).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1692).

Droit d'asile : abus (p. 1693).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1692) ;
- intégration : difficultés actuelles et proposition (p. 1692) ;
- politique de l'immigration : rapport annuel au Parlement (p. 1693) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1692).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1692).

Logement et habitat : « squats » : répression (p. 1693).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- mariages de complaisance : lutte contre (p. 1693) ;
- polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1693).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : discours sur l'immigration (p. 1692).

Regroupement familial (p. 1692).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1693, 1701).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1693).

Visas touristiques : vecteurs d'immigration : renforcement des contrôles (p. 1693).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1993] :

Armée de terre :
- effectifs : déflation : pause (p. 5698) ;
- personnels militaires : rémunérations : revalorisation (p. 5699) ;
- professionnalisation (p. 5698).

Armements nucléaires stratégiques :
- dissuasion nucléaire : doctrine (p. 5699) ;
- essais nucléaires : suspension (p. 5700) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5699).

Chine : essais nucléaires : reprise (p. 5700).

Entraînement (p. 5699).

Espace : programmes « Syracuse », « Spot », « Hélios », « Osiris », « Zénon » (p. 5700).

Etats-Unis : crédits militaires : évolution (p. 5700).

Gendarmerie : effectifs (p. 5698).

Industries d'armement :
- commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5700) ;
- coopération européenne : nécessité (p. 5700) ;
- exportations : nécessité (p. 5700) ;

« Livre blanc » sur la défense (p. 5699).

Loi de programmation militaire (p. 5699).

Ministère de la défense :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5698, 5699) ;
- opérations extérieures : financement (p. 5700) ;
- personnels civils : déflation (p. 5698) ;
- service de santé des armées (p. 5699).

Service national :
- conscription : devenir 5698) ;
- formes « civiles » : progression, diversification et statut (p. 5698).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 ter nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *ses observations* (p. 6796, 6797).

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6797).

COLLIARD (Daniel)

Député de la Seine-Maritime

(8e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962 des anciens combattants pour une retraite anticipée (n° 177)** [11 mai 1993].

Proposition de loi portant **diverses dispositions en matière de procédure civile (n° 297)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Emploi** : délocalisations ; licenciements ; Seine-Maritime : situation critique [14 avril 1993] (p. 82).

– **Révision de la loi Falloux** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8087, 8088).

orales sans débat :

– **n° 131**, posée le 15 juin 1993 : **politiques communautaires (pêche maritime – concurrence des pays tiers)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : frontières communautaires : perméabilité ; dispositifs de sauvegarde : mise en œuvre (p. 1753, 1754, 1755).

– **n° 232**, posée le 6 décembre 1993 : **situation de l'emploi dans l'usine Montbard Inox** (p. 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : sidérurgie : Vallourec : site de Montbard : emploi et activité (p. 7360, 7361).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 57 (soumet les plus-values sur valeurs mobilières à une taxation progressive) (p. 806) : rejeté (p. 807).

Marchés financiers (p. 806).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 62 (institue un prélèvement exceptionnel de 1 p. 100 sur les produits des S.I.C.A.V. et des F.C.P.) (p. 830) : rejeté (p. 831).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *défavorable* (p. 834, 835).

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 835).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 77 (institue la déductibilité du revenu imposable pour les intérêts du livret A des caisses d'épargne) : rejeté (p. 884).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1173).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 1184).

Banque de France :
- historique (p. 1184) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 1185, 1186) ;
- personnels (p. 1185, 1186).

Communautés européennes :
- construction européenne : conceptions (p. 1185) ;
- système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1185, 1186).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1184).

Consommation : ménages surendettés (p. 1185, 1186).

Constitution : article 3 (souveraineté nationale) (p. 1173).

G.A.T.T. (p. 1185).

Maastricht (p. 1184).

Maastricht : critères de convergence (p. 1184, 1186).

Marchés financiers (p. 1184, 1185).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions sur le rôle et le fonctionnement de la Banque de France (p. 1186).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 1184) ;
- franc et politique de change (p. 1184) ;
- libéralisme économique et système capitaliste (p. 1185).

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1276).

Maastricht.

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Louis Pierna (supprime le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1276) : rejeté au scrutin public (p. 1280).

Maastricht (p. 1276).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 59 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1292) : rejeté (p. 1294).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1292, 1293).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *soutient* l'amendement n° 28 de M. Jacques Brunhes (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de dix-sept membres dont huit magistrats élus, huit personnalités désignées par l'Assemblée nationale et une par le Président de la République ; précise que son président est élu parmi ses membres ; investit le Conseil supérieur de la magistrature d'un pouvoir de proposition en matière d'avancement et de nomination pour les magistrats du siège et d'un pouvoir disciplinaire pour les magistrats du siège et du parquet) (p. 2116) : rejeté au scrutin public (p. 2117).

Après l'article 8 :

– *soutient* l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 66 de la Constitution, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles) (p. 2132) : rejeté au scrutin public (p. 2133).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-1 de la Constitution :

– *soutient* l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres du Gouvernement sont jugés pour les crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions dans les conditions du droit commun) (p. 2135) : rejeté (p. 2136).

Explications de vote (p. 2149) :

Conseil de la magistrature : réforme et indépendance de la justice.

Cour de justice de la République : mise en place.

Projet de loi : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble.

Réforme constitutionnelle : propositions communistes.

Vote contre du groupe communiste (p. 2149).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 3287).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 3287).

Immigration :

- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale (p. 3286) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 3286).

Ordre public : contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3286).

Politique générale : réforme des contrôles d'identité, du droit de la nationalité et des conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français : logique d'ensemble répressive et « gage » au Front national (p. 3286).

Travail : travail clandestin : lutte contre (p. 3286, 3287).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3445).

Principaux thèmes développés :

Acquis sociaux.

Entreprises : charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme.

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation.

Discussion des articles [29 septembre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 154 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout projet de délocalisation à l'accord du comité de groupe, du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et à l'agrément des ministres de l'économie et des finances et de l'industrie) (p. 3461) : rejeté (p. 3462).
- *soutient* l'amendement n° 157 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le droit du travail est garanti à chacun ; précise son contenu ; interdit toute sanction pour l'usage des droits qu'il reconnaît) (p. 3463) : rejeté (p. 3464) ;
- *soutient* l'amendement n° 159 de Mme Muguette Jacquaint (fixe les conditions de forme et les conditions de représentativité des signataires d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3464) : rejeté (p. 3465) ;
- *soutient* l'amendement n° 168 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « tout licenciement dépourvu de motif réel et sérieux est nul ») (p. 3467) : rejeté (p. 3468).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4089) : rejetée (p. 4093).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Etats-Unis : impérialisme (p. 4089 à 4091).

Audiovisuel (p. 4090).

Collectivités locales :

- caisse de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 4092) ;
- concours de l'Etat (p. 4092) ;
- ralentissement économique et modification des modes de vie : conséquences sur leurs dépenses et sur leurs ressources (p. 4092).

Communautés européennes :

- commerce extérieur : protection et « T.V.A. sociale » (p. 4090) ;
- construction européenne : conceptions (p. 4091) ;
- idéologie libérale (p. 4090) ;
- Maastricht et marché unique (p. 4090) ;
- politique agricole commune (p. 4089).

Coopération et développement (p. 4090).

Emploi :

- fonds publics : contrôle de leur utilisation (p. 4091) ;
- loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4091).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4091).

Finances publiques : généralités (p. 4091).

G.A.T.T. (p. 4089, 4090).

Impôts locaux : réforme (p. 4092).

Impôt sur le revenu (p. 4091).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions pour les finances des collectivités locales (p. 4092).

Politique économique :

- consommation (p. 4091) ;
- crise économique : réalité et diagnostic (p. 4091) ;
- croissance – récession (p. 4091) ;
- franc (p. 4091).

Prévisions et projections économiques (p. 4091).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : préférence communautaire : réaffirmation (p. 4671).

Pêche :

- cotisations sociales (p. 4673) ;
- crédits budgétaires ; moyens du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche (F.I.O.M.) (p. 4671, 4673) ;
- endettement (p. 4673) ;
- prix minima et quotas communautaires (p. 4671).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 octobre 1993] :

Industrie : construction navale française : aide publique ; chantiers de La Ciotat et chantiers de l'Atlantique (p. 4835).

Postes et télécommunications :

- France Télécom : statut, missions, situation financière, ouverture du capital, personnel (p. 4836) ;
- La Poste : statut, missions, situation financière, contrat de plan, personnel (p. 4836, 4837).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Marine marchande :

– Compagnie générale maritime (C.G.M.) : redressement : moyens (p. 5318) ;

– Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) : ressources et allègement des charges sociales (p. 5318).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Son intervention (p. 5527) et *son interruption* (p. 5537).

Emploi : chômage :

– contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 5527) ;

– contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5527) ;

– évolution : aggravation (p. 5527).

Enseignement : formation en alternance, préapprentissage et plans régionaux de développement des formations (p. 5527).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de logement sociale (p. 5527).

Entreprises :

– aides publiques : réforme (p. 5528) ;

– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5526) ;

– coûts salariaux : niveau et structure (p. 5527, 5528) ;

– « délocalisations » (p. 5527) ;

– G.E.C.-Alsthom : usine du Havre (p. 5527) ;

– licenciements : prévention (p. 5527) ;

– représentants du personnel : simplification (p. 5527).

Formation professionnelle et promotion sociale :

– évaluation et contrôle (p. 5528) ;

– nécessité et développement (p. 5528).

Impôts et taxes :

– revenus financiers et exportations de capitaux : taxation (p. 5527) ;

– « T.V.A. sociale » (p. 5528).

Jeunes : chômage et exclusion (p. 5527).

Lois : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : article 61 (p. 5528).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5526, 5527).

Politique de l'emploi (p. 5537).

Politique économique (p. 5527).

S.M.I.C. (p. 5528).

Travail :

– temps de travail : durée : réduction et organisation (p. 5526, 5527) ;

– travail de nuit et du dimanche (p. 5527, 5528).

Questions :

Chômage : indemnisation : chômeurs : transports : gratuité (p. 5546).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 46 *(réduction du taux de prélèvement libératoire sur les produits bancaires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 225 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 5935) ;

Banques et établissements financiers : entreprises : financement.

Après l'article 47 :

– *favorable* à l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5949) ;

Parlement : information et contrôle.

– ***Rappel au règlement :*** souligne l'inutilité de rappels au règlement des députés de la majorité qui ont voté un budget qui ignore les revendications des anciens combattants [18 novembre 1993] (p. 6072).

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Viet-Nam en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Commerce extérieur :

– blocus américain (p. 7316) ;

– riz : Viet-Nam : troisième exportateur mondial (p. 7316).

Politique économique et sociale : développement économique vietnamien (p. 7316).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un Fonds européen d'investissement (n° 658).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :

– Conseil européen d'Edimbourg du 10 décembre 1992 (p. 7320, 7321) ;

– initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du fonds (p. 7321).

Politique économique :

– déréglementation internationale ; ultralibéralisme (p. 7320, 7321).

– relations financières internationales (p. 7321) ;

– salaires (p. 7320).

Industrie :

– aéronautique : relance (p. 7321) ;

– électronique : relance (p. 7321).

– ***Rappel au règlement :*** rappelle qu'il avait, lors des questions au Gouvernement du 22 décembre dernier, demandé une nouvelle lecture de la « loi Bayrou » ainsi qu'un collectif budgétaire pour faire face aux besoins de l'éducation nationale [18 janvier 1994] (p. 221, 222).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] *:*

Article 30 *: (art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *défavorable* (p. 269).

COLOMBANI (Louis)

Député du Var

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

COLOMBIER (Georges)

Député de l'Isère

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Anciens combattants et victimes de guerre) [8 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l' utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **contribution de la France à la lutte contre la faim et pour le développement des régions très défavorisées (n° 275)** [8 juin 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **instituer une session parlementaire unique (n° 462)** [10 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **accorder une retraite anticipée à taux plein à cinquante-cinq ans aux anciens combattants demandeurs d'emploi en fin de droits (n° 506)** [16 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VIII : **Anciens combattants et victimes de guerre (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Sécurité routière** : sécurité routière : accidents : lutte et prévention ; poids lourds : contrat de progrès ; accident de l'autoroute A 10 de novembre 1993 ; équilibre rail-route [17 novembre 1993] (p. 5956, 5957).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur le développement rural (n° 234).

Principaux thèmes développés [1er juin 1993] :

Collectivités locales :

– coopération intercommunale : intercommunalité (p. 993, 994).

– ressources fiscales (p. 993, 994).

Zones rurales : désertification (p. 993).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4714).

Commerce extérieur : importations extracommunautaires : limitation : perspectives (p. 4695).

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle :

– « malgré nous » (p. 4859) ;

– patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4859).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

– carte du combattant (p. 4860) ;

– fonds de solidarité (p. 4860) ;

– retraite anticipée (p. 4860).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : budget des anciens combattants : rejet (p. 4860).

Carte du combattant : attribution : volontaires de la Résistance (p. 4860).

Mémoire et souvenir : mission du Cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4859).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre :

– crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4859) ;

– rétablissement, effectifs et modernisation (p. 4859).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4859).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4859).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :

– « cristallisation » et plafonnement (p. 4859, 4860) ;

– rapport constant (p. 4859) ;

– régime des suffixes (p. 4859) ;

– retraite mutualiste (p. 4859, 4860).

Vote des crédits :

Avant l'article 53 :

– *soutient* l'amendement n° 54 de la commission des affaires culturelles (charge la commission tripartite donnant un avis sur la valeur du point de pension militaire d'invalidité de présenter, avant le 1er juillet 1994, des propositions de modifications des règles de calcul du rapport constant) (p. 4884) : vote réservé (p. 4885) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 novembre 1993] (p. 6045).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *son* amendement n° 182 (supprime la fixation par la convention nationale entre les caisses d'assurance maladie et les infirmiers de conditions en matière d'expérience professionnelle

en milieu hospitalier, de sanctions pour faits liés à l'exercice professionnel et de suivi d'actions de formation) : retiré (p. 6641).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 29 bis nouveau *(modification de l'article 1003-12 du code rural : déduction des déficits de l'assiette des cotisations sociales agricoles) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (modifie les modalités de calcul des cotisations pour les exploitants soumis au régime réel ou transitoire d'imposition qui optent pour le calcul de leurs cotisations sur une base annuelle) (p. 266, 267) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 du Gouvernement (autorise, à titre exceptionnel, les exploitants à revoir le choix exercé en 1993 entre l'option annuelle et la moyenne triennale avec déduction des déficits) : rectifié (fixe la date de l'option au 31 mars 1994) (p. 266, 267).

CORNILLET (Thierry)

Député de la Drôme

(2e circonscription).

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Retraites :** durée de cotisation ; salaire de référence ; mise en œuvre progressive de la réforme ; retraites liquidées : droits acquis [12 mai 1993] (p. 383, 384).

CORNU (Gérard)

Député de l'Eure-et-Loir

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rendre facultative la participation à la formation professionnelle continue pour les travailleurs indépendants, les membres des professions libérales et des professions non salariées, qui n'emploient aucun salarié (n° 442)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à modifier l'article 29 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973, dite « loi Royer » et de l'article 32 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, dite « loi Sapin » et tendant à **modifier les règles relatives à l'installation des grandes surfaces commerciales (n° 893)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 53,** posée le 11 mai 1993 : **entreprises (fonctionnement – formalités administratives – simplification)** (p. 364, 365). Appelée le 13 mai 1993 : petites et moyennes entreprises : formalités fiscales : simplification : perspectives (p. 443, 444).

CORNUT-GENTILLE (François)

Député de la Haute-Marne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132).

COUANAU (René)

Député d'Ille-et-Vilaine

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Education nationale) [8 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **autoriser les collectivités territoriales à financer les investissements des établissements d'enseignement privé sous contrat (n° 58)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **créer une procédure de recours administratif contre les décisions des architectes des Bâtiments de France (n° 159)** [11 mai 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XI : **Education nationale (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Aides aux pêcheurs** : crise de la pêche ; prix minima ; préférence communautaire [14 avril 1993] (p. 78, 79).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2225) et *son intervention* (p. 2247).

Principaux thèmes développés :

Diplômes : caractère national (p. 2247).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) :
- droits d'inscription (p. 2247) ;
- ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2247).

Lois :
- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2225, 2246) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2225, 2247, 2248).

Régions : plan Université 2000 (p. 2247).

Universités :
- autonomie (p. 2225, 2247) ;
- démographie universitaire : évolution et conséquences (p. 2247) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2225, 2247) ;
- dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2248) ;
- échecs universitaires et formation (p. 2247) ;
- liens avec les collectivités locales (p. 2247) ;
- liens avec les entreprises (p. 2247) ;
- universités nouvelles : expérience (p. 2225, 2247).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

Rappel au règlement (art. 92 du règlement) : demande que le bureau de la commission des finances examine la recevabilité financière de la proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2354).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *son* amendement n° 4 (rédactionnel) : adopté (p. 2376).

Explications de vote (p. 2381) :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : légitimité ;

Universités :
- décentralisation et régionalisation ;
- dérogations statutaires : évaluation.

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2381).

– **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2443) et *son intervention* (p. 2465).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales :
- concours financiers de l'Etat (p. 2467) ;
- dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2466, 2467).

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2443, 2465).

Contrats d'association (p. 2443, 2467).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2443, 2466, 2467) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2467).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2467).

Etablissements : obligations de service public (p. 2467).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2443, 2466) ;
- loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2466) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2466) ;

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2466).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*
- *ses observations* (p. 2543).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *son* amendement n° 407 (de suppression) (p. 2548) : adopté au scrutin public (p. 2553).

Contrats d'association (p. 2548).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2557).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *défavorable* au sous-amendement n° 3073 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements secondaires sous contrat veillent au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2595) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3074 de M. Didier Mathus (dispose que les parents d'élèves élus dans ces mêmes conseils doivent obligatoirement donner leur avis sur les projets de subventions publiques) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (p. 2596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 3082 de M. Claude Bartolone (dispose que l'enseignement des établissements précités respecte les mêmes programmes que celui dispensé dans les établissements publics) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (p. 2599).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 406 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'activité aux établissements d'enseignement privés pour recevoir une subvention publique) (p. 2604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires, enfantines ou maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2614).

Explications de vote :

Assemblée nationale : initiative parlementaire (p. 2639).

Constitution :
- article 72 (p. 2639) ;
- principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2639).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2640) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2640).

Lois :
- n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés (loi Debré) (p. 2640) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (p. 2639).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2640).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3400).

Emploi : chômage :
- commission Mattéoli (p. 3399) ;
- contrats emploi – solidarité (C.E.S.) (p. 3400) ;
- exclusion et assistanat (p. 3399).

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3399).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3399, 3400) ;
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3399) ;
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3400) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3399) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3400) ;
- licenciements (p. 3399).

Formation professionnelle :
- A.F.P.A. : réforme (p. 3400) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3400).

Impôts et taxes : « T.V.A. sociale » (p. 3404).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3400).

Politique de l'emploi (p. 3399, 3400).

Politique économique (p. 3399).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3400).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 3400).

Travail :
- négociation collective (p. 3400) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3399).

Discussion des articles [30 septembre, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 190 de Mme Muguette Jacquaint et 338 de M. Michel Berson (excluent la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *reprend* l'amendement n° 479 de M. Michel Péricard (précise que les contrats à durée déterminée conclus pour une durée inférieure à 480 heures annuelles n'ouvrent pas droit à l'exonération) : rejeté (p. 3512) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 956 du Gouvernement (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou troisième salarié aux entreprises des zones rurales des départements d'outre-mer et des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradés définis en application de l'article 26 de la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991) (p. 3513) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 799 de M. Jean-Paul Virapoullé (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les zones rurales des départements d'outre-mer ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle aux droits sur les tabacs) (p. 3515) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (prolonge le versement de l'allocation de garde des enfants à domicile – A.G.E.D. – jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant à charge ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 3515) : retiré (p. 3516) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile à l'accueil d'un stagiaire aide familial ressortissant d'un pays de la C.E.E. ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) : retiré (p. 3516) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (augmente le montant de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile pour les contribuables qui ont au moins trois enfants à charge ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) : retiré (p. 3516) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (supprime la condition d'emploi d'une assistante maternelle agréée ou de placement dans une crèche agréée pour bénéficier de la réduction d'impôt au titre des frais de garde des jeunes enfants ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et alcools) : retiré (p. 3516).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3532).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* : n'accepte pas les jugements abrupts portés sur le travail effectué par la commission des affaires culturelles (p. 3536).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *favorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3576, 3578) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1014 de M. Michel Berson (supprime la possibilité d'un cumul avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (p. 3579).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *son* amendement n° 949 (ramène à deux ans le délai dans lequel sont transférées aux régions les compétences pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et pour l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) : retiré (p. 3741) ;

– *son* amendement n° 950 (de conséquence) : retiré (p. 3743).

Après l'article 32 :

– *son* amendement n° 917 (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conditions d'un transfert aux régions des compétences de l'Etat à l'égard de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes – A.F.P.A.) (p. 3750) : rejeté (p. 3751).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3766).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *favorable* (p. 3770) :

Enseignement :

– baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge ;

– échec scolaire.

Enseignement secondaire : lycées professionnels.

Formation professionnelle :

– apprentissage ;

– formation en alternance.

Régions : plans régionaux de développement.

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de la commission (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information des élèves est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781).

Assemblée nationale : règlement : réforme : travaux des commissions.

– *son* amendement n° 602 (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs concernés par ces formations » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781) : rejeté (p. 3782).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3820).

Après l'article 50 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 1036 du Gouvernement (supprime la référence à une fusion de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) à l'amendement n° 99 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur la coordination ou la fusion des instances nationales et régionales de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) (p. 3874).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme : mise à l'étude (p. 6083).

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 6083).

Emploi : emplois de proximité et de service : « chèque service » : création (p. 6082).

Enseignement : formation qualifiante (p. 6082).

Entreprises :

– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 6082) ;

– cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 6082) ;

– P.M.E.-P.M.I. (p. 6083) ;

– travail à temps partiel (p. 6083).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 6082).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : portée (p. 6082).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 6082).

Travail : temps de travail :

– durée : réduction : expérimentation : dispositif (p. 6082) ;

– durée : réduction : trente-deux heures (p. 6082) ;

– organisation (p. 6082).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6082).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5359).

Enseignants :

– effectifs et créations d'emplois (p. 5359) ;

– revalorisation (p. 5359).

Enseignement maternel et primaire :

– élèves : encadrement (p. 5358, 5359) ;

– lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5360) ;

– rôle (p. 5360).

Enseignement privé :

– aide de l'Etat (p. 5358, 5359) ;

– dépenses d'investissement : régime et mission Vedel (p. 5361) ;

– protocole d'accord du 11 janvier 1993 (p. 5359).

Enseignement secondaire :

– collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5360) ;

– lycées : premières et terminales (p. 5359, 5360) ;

– orientation scolaire et professionnelle (p. 5361).

Enseignement technique et professionnel :

– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 5361) ;

– lycées professionnels (p. 5361).

Etablissements scolaires : chefs d'établissements (p. 5360).

Fonctionnaires et agents publics : affectations et mutations : régime, bonifications indiciaires et remboursements de frais (p. 5359).

Français : langue : francophonie (p. 5360).

Lois :

- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 5361) ;
- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 (p. 5361).

Ministère de l'éducation nationale :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5358) ;
- direction de l'évaluation et de la prospective (p. 5362).

Personnel non enseignant :

- maîtres d'internat et surveillants d'externat (p. 5360) ;
- psychologues et rééducateurs : effectifs et statut (p. 5360).

Politique de la ville (p. 5359).

Politique de l'éducation : contenu et évolution (p. 5358).

Professions médicales et para-médicales :

- médecine scolaire : prévention (p. 5359, 5360) ;
- médecins et infirmières scolaires (p. 5359).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5361).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5360).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5359).

Vote des crédits :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Claude Gayssot (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 2,3 milliards de francs afin d'obtenir la création d'emplois d'enseignants titulaires) (p. 5406) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 54 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. René Carpentier (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 50 millions de francs afin d'augmenter les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406).

Après l'article 51 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de M. Serge Lepeltier (exonère les établissements d'enseignement privés du versement pour dépassement du plafond légal de densité ; gage cette mesure, pour les communes et les départements, par une augmentation de leur attribution de dotation globale de fonctionnement ; gage cette dernière augmentation, pour l'Etat, par une majoration des droits de consommation sur le tabac) (p. 5407).

COUDERC (Anne-Marie)

Député de Paris

(9e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail [*J.O.* du 13 mai 1993] (p. 7330).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Communication) [8 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395) [6 juillet 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 395), fixant les **modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services de radiodiffusion sonore (n° 419)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IX : **Communication (n° 581)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Erythrée et Somalie** : opération : « rendre l'espoir » [9 juin 1993] (p. 1234, 1235).

orales sans débat :

- **n° 69**, posée le 25 mai 1993 : **baux d'habitation (H.L.M. – tour Abeille – locataires – revendications – Paris)** (p. 661, 662). Appelée le 27 mai 1993 : augmentation des loyers : accord préfectoral de 1991 ; recours contentieux des locataires devant le tribunal administratif de Paris (p. 743, 744, 745).

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976 (ensemble quatre annexes) (n° 212).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [25 juin 1993] :

Cours d'eau, étangs et lacs : Rhin : protection contre la pollution (p. 2303, 2304).

Environnement :

- chlorures : stockage et élimination : modalités et financement (p. 2303, 2304) ;
- pollution du Rhin par les chlorures ; salinité de l'eau (p. 2303, 2304).

Entreprises : mines de potasse d'Alsace : responsabilité ; contentieux ; stockage des déchets : améliorations ; concurrence étrangère : emploi (p. 2304).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2303).

– Proposition de loi fixant les modalités de calcul de la rémunération due aux artistes-interprètes et aux producteurs de phonogrammes par les services privés de radiodiffusion sonore (n° 395).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 juillet 1993] :

Justice : conseil d'Etat : arrêt du 14 mai 1993 : conséquences (p. 3233).

Lois :
- loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle (p. 3233) ;
- proposition de loi n° 395 : cessation d'application (p. 3233) ;
- proposition de loi n° 395 : constitutionnalité (p. 3233) ;
- validations législatives (p. 3233).

Propriété littéraire et artistique :
- protection (p. 3233) ;
- utilisation des phonogrammes : licence légale (p. 3233, 3234).

Sénat : texte adopté (p. 3233).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Après l'article 50 :

– *son* amendement n° 1007 : non soutenu (p. 3872).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources :
- montant et évolution (p. 5759) ;
- publicité et parrainage (p. 5759) ;
- redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5759).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5759).

Lois : projet de loi n° 700 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (p. 5760).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- aides : évolution et adaptation (p. 5758, 5759) ;
- fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (p. 5758) ;
- plan d'urgence (p. 5758) ;
- structures : réforme (p. 5758) ;
- T.V.A. : taux zéro (p. 5759).

Radiodiffusion :
- Radio-France : France Info (p. 5759) ;
- Radio-France : radios locales (p. 5759).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5759, 5760) ;
- Canal Plus (p. 5759) ;
- chaîne éducative : création (p. 5759) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5759, 5760) ;
- M 6 : situation (p. 5759) ;
- réception par satellite, télévision interactive et compression numérique : conséquences (p. 5760) ;
- réseaux câblés (p. 5760) ;
- service public : spécificités et rapport Campet (p. 5759, 5760) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 5759) ;
- T.F. 1 (p. 5759).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Secteur public :
- évolution, financement et spécificités (p. 7064) ;
- rapport Campet (p. 7064, 7065).

Télévision :
- Arte (p. 7065) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7064, 7065) ;
- cinquième réseau hertzien : programme temporaire : « forum pour l'emploi » (p. 7065) ;
- France 3 (p. 7065).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7097).

COUDERC (Raymond)

Député de l'Hérault

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre l'accès à l'apprentissage à partir de l'âge de 14 ans (n° 344)** [15 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Volet agricole du G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : volet agricole [6 octobre 1993] (p. 3940, 3941).

orales sans débat :

– **n° 19,** posée le 21 avril 1993 : **politiques communautaires (vin et viticulture – distillation obligatoire – vins de pays)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : viticulture française : pénalisation par la réglementation européenne (p. 132, 133).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1029).

Départements : Hérault (p. 1028).

Emploi en milieu rural : rôle des nouvelles technologies de communication (p. 1029).

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1029).

Régions : Languedoc-Roussillon (p. 1029).

Transports :

- transports ferroviaires (p. 1029).
- transports routiers : routes (p. 1029).

Zones rurales : population (p. 1029).

– Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *son* amendement n° 971 : non soutenu (p. 3779).

COULON (Bernard)

Député de l'Allier

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

– *son* amendement n° 19 rectifié (introduit le scrutin majoritaire à un tour et abaisse le nombre minimum de candidats pour l'élection des délégués du collège des salariés agricoles) (p. 264) : retiré (p. 265).

COURSON (Charles de)

Député de la Marne

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Fonction publique) [29 avril 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92)** [20 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 25 : **Fonction publique (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Négociations du G.A.T.T. : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : attitude de la France [1er décembre 1993] (p. 6777).

orales sans débat :

– n° 15, posée le 21 avril 1993 : **santé publique (alcoolisme – loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 – application – conséquences – vin)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : loi Evin n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application ; publicité pour les alcools : limitation ; conséquences pour la viticulture (p. 131, 132).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *son* amendement n° 162 : non soutenu (p. 497).

Après l'article 38 :

– *son* sous-amendement n° 109 (dispose que seront dénoncées les conventions internationales prévoyant la possibilité pour les Français doubles-nationaux d'effectuer leur service militaire dans un autre pays que la France) à l'amendement n° 68 rectifié de la commission (dispose que, lorsqu'un Français possède simultanément une autre nationalité et réside habituellement sur le territoire français, il doit accomplir son service national en France) (p. 502) : rejeté (p. 503).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] (p. 718) :

Agriculture.

Impôt sur le revenu : revenus fonciers.

Logement et habitat.

Logement et habitat : habitat rural.

Plus-values : imposition.

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* sous-amendement n° 107 corrigé (supprime la part de financement de l'exonération à la charge des départements et des régions à partir de 1994 et majore à due concurrence les droits sur le tabac) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) : retiré (p. 824).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *son* amendement n° 203 soutenu par M. Yves Fréville (rétablit l'ensemble des droits à l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global pour les nus-propriétaires) (p. 875) : retiré (p. 876).

Avant l'article 18 :

– *son* amendement n° 110 corrigé (porte de 10 à 20 p. 100 le taux de la déduction complémentaire pour investissement que les agriculteurs peuvent opérer sur leur bénéfice compris entre 150 000 F et 450 000 F) (p. 892) : retiré (p. 893).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1171) et *son intervention* (p. 1189).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : domination (p. 1190).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1190).

Communautés européennes : système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1190).

Conseil constitutionnel : décisions des 9 avril et 2 septembre 1992 (p. 1189).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1190).

Conseil général (p. 1190).

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1189).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1190).

Maastricht (p. 1189).

Marchés financiers (p. 1173).

Parlement : contrôle et information (p. 1190)

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1171, 1172).

Politique économique :
- inflation (p. 1172) ;
- taux d'intérêt (p. 1172, 1190).

Projet de loi : opportunité (p. 1189).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1254).

Constitution : article 3 (souveraineté nationale).

Rappel au règlement : estime que les représentants du peuple peuvent déléguer la souveraineté nationale [9 juin 1993] (p. 1254).

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Daniel Garrigue (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1274, 1275) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des traités) (p. 1276) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 9 de la commission, 52 de M. Louis Pierna et 120 de M. Alain Rodet (suppriment le second alinéa de l'article relatif aux instructions que pourraient solliciter ou accepter les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1278, 1279).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18, relatives à l'émission des billets) (p. 1284).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1287).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet.

– *son* amendement n° 148 (étend aux organismes ou entreprises privés, à l'exception des établissements de crédit, l'interdiction faite à la Banque de France d'autoriser des découverts ou d'accorder tout autre type de crédit) : retiré (p. 1288).

Banque de France : fonds de retraite : acquisition de titres.

– *ses observations* sur l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise la Banque de France à employer ses fonds propres à l'achat de titres de la dette de l'État ou du secteur public) (p. 1289).

Banque de France : fonds de retraite.

Article 6 *(statut de la Banque de France) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 112 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France est une institution financière indépendante dont les actions sont en totalité détenues par l'État) (p. 1459).

Banque de France : nature juridique.

Article 7 *(compétences du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 150 (dispose que le conseil de la politique monétaire définit les politiques relatives au fonctionnement des systèmes de paiement et au droit de communication) (p. 1460) : retiré (p. 1463) ;

– *son* amendement n° 149 (précise que les délégations temporaires de pouvoir consenties au gouverneur par le conseil de la politique monétaire sont limitées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État) (p. 1464) : retiré (p. 1465) ;

Conseil de la politique monétaire : limitation des délégations à l'intervalle séparant deux réunions du conseil (p. 1464).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* sur les amendements nos 114 de M. Gilbert Gantier et 147 de M. Yves Fréville (suppriment l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1479) ;

– *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire est établie par les présidents des deux assemblées et le président du Conseil économique et social) (p. 1480, 1481).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le Premier ministre ou le ministre de l'économie et des finances) (p. 1487) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 du Gouvernement (autorise le ministre chargé de l'économie et des finances à se faire représenter au conseil de la politique monétaire par une personne nommément désignée et spécialement habilitée à cet effet) (p. 1490).

Article 10 *(statut des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (précise que les membres du conseil de la politique monétaire peuvent cumuler leur rémunération en cette qualité avec leurs droits à pension) (p. 1492) : retiré (p. 1493).

Article 11 *(le conseil général : compétences, composition et délibération) :*

– *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (confère au conseil général la fixation de la rémunération des membres du conseil de la politique monétaire et en détermine les modalités) (p. 1494) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (précise que le représentant des salariés de la Banque au conseil général ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat) (p. 1495) : rejeté (p. 1496) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 158 du Gouvernement (prévoit la nomination de deux commissaires aux comptes participant sans voix délibérative aux séances du conseil consacrées à l'examen des comptes) à l'amendement n° 39 de la commission (dispose que le conseil général désigne un commissaire aux comptes qui peut participer sans voix délibérative à ses travaux lorsqu'ils concernent directement la Banque et prévoit la transmission des comptes aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat) (p. 1496).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *ses observations* sur les amendements n°s 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1505) ;

– *son* amendement n° 151 (dispose que les activités de la Banque autres que celles relevant de la définition et de la mise en œuvre de la politique monétaire doivent être financièrement équilibrées) : retiré (p. 1507) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 46 de la commission (dispose que les conventions conclues entre la Banque et l'Etat sont soumises à l'approbation du Parlement) (p. 1507).

Constitution : article 34 : domaine de la loi.

Article 28 *(compétence du président de la commission bancaire pour la mise en œuvre de la solidarité de place) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le gouverneur de la Banque de France, président de la commission bancaire « organise » et non « peut organiser » la solidarité de place envers les établissements de crédit) (p. 1518).

Marchés financiers : place de Paris : création d'un fonds de garantie.

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1522).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Coopération industrielle internationale : alliances et groupes : développement (p. 1410).

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 1410).

Holdings : implantation en France : incitation juridique (p. 1410).

Impôts et taxes : fiscalité des entreprises : harmonisation européenne (p. 1410).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) : projet de loi : intérêt et opportunité (p. 1410).

– Proposition de loi tendant à proroger l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol (n° 92).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : politique : lutte contre la désertification : nécessité (p. 1418, 1419).

Communautés européennes :

– Allemagne : entreprise Pohlmann : projet d'implantation d'un « super poulailler » en France (p. 1418, 1419) ;

– ateliers hors sol : réglementation : nécessité (p. 1418, 1419).

Départements : Marne (p. 1418, 1419).

Elevage :

– élevage avicole : capacité ; marché ; taille des entreprises (p. 1418, 1419) ;

– élevage porcin : capacité ; marché ; protection (p. 1419).

Environnement : respect (p. 1419).

Emploi : implantation d'ateliers hors sol : conséquences (p. 1419).

Régions : Champagne-Ardenne (p. 1418, 1419).

Structures agricoles : taille des exploitations : caractère familial ou industriel (p. 1418, 1419).

Discussion de l'article unique [11 juin 1993] :

Article unique *(proroge jusqu'au 30 juin 1996 l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles établi par la loi 92-613 du 6 juillet 1992 pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors sol) :*

– *ses observations* (p. 1423) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Rémy Auchedé (supprime le caractère transitoire de cette disposition) (p. 1423).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Avant l'article 36 :

– *son* sous-amendement n° 83 rectifié (précise que lorsque l'étranger fournit de faux documents, les agents de l'A.N.P.E. les retiennent et avertissent sans délai les autorités de police judiciaire compétentes) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que lors dé l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1856) : rejeté (p. 1858).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 84 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 F d'amende) (p. 1862) : retiré (p. 1863).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 77 (supprime l'article 17 de la Constitution qui attribue un droit de grâce au Président de la République) (p. 2108) : retiré (p. 2109) ;

– *son* amendement n° 76 (précise, à l'article 40 de la Constitution, qu'en matière de charges publiques seuls sont irrecevables les amendements d'origine parlementaire qui aggravent ces charges) (p. 2109) : retiré (p. 2110).

Article 3 supprimé par le Sénat *(institution d'une procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 78 (rétablit l'article 3 supprimé par le Sénat) : retiré (p. 2113).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature est consulté sur les grâces) (p. 2124, 2125) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) (p. 2125).

Magistrature : Cour des comptes et Conseil d'état : membres : statut constitutionnel.

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-2 de la Constitution :

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2138) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure, lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2145, 2146).

Cour de justice de la République : saisines : tri : rôle du Procureur de la République et de la Commission des requêtes (p. 2145).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : déclare que des députés socialistes ont fait voter contre des parlementaires ayant indiqué être favorables au projet (p. 2716).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2761).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : amendements : dépôt de plus de 3 600 amendements sur le projet (p. 2761).

Partis et mouvements politiques :

– parti communiste : attitude de ce parti et de son secrétaire général en 1939-1940 (p. 2763, 2765) ;

– parti communiste : statuts (p. 2762, 2763) ;

– parti socialiste et précédents gouvernements : privatisations : évolution (p. 2762) ;

– parti socialiste : statuts de 1972 et de 1990 (p. 2762).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bocquet (Alain)* (p. 2766).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 1er *(création d'un fonds de solidarité) :*

Article L. 135-2 du code de la sécurité sociale (dépenses à la charge du fonds) :

– *son* amendement n° 50 soutenu par M. Adrien Zeller (prévoit que les sommes représentatives de la prise en compte des périodes de service national et de chômage par les régimes d'assurance vieillesse sont calculées sur une base réelle) : rejeté (p. 3072).

Article L. 135-6 du code de la sécurité sociale (frais d'assiette et de recouvrement des prélèvements affectés au financement du fonds) :

– *son* amendement n° 51 soutenu par M. Adrien Zeller (prévoit que ne sont pas à la charge du fonds de solidarité les frais d'assiette et de recouvrement de la part du produit de la contribution sociale généralisée et des contributions sociales sur les revenus du patrimoine et les produits de placement qu'il perçoit) (p. 3074) : rejeté (p. 3074).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 664 soutenu par M. Yves Marchand (prévoit un abattement sur le montant des avantages de vieillesse en cas de cumul avec un revenu d'activité) : rejeté (p. 3558).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *son* amendement n° 665 : non soutenu (p. 3560).

Après l'article 23 :

– *son* amendement n° 666 rectifié : non soutenu (p. 3635).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 669 (prévoit que les « compagnies consulaires » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767).

Après l'article 38 :

– *son* amendement n° 977 : non soutenu (p. 3793).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 663 : non soutenu (p. 3853).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 867 : non soutenu (p. 3888).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Agriculture (p. 4160, 4161).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4161).

Finances publiques : dépenses : services votés : révision (p. 4160).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4160).

Logement et habitat (p. 4160).

Politique économique : croissance – récession (p. 4160).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 385 du Gouvernement (remplace le taux de 10 p. 100 par celui de 6 p. 100 et double le montant des plafonds prévus par l'amendement) à l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 francs pour le tiers provisionnel et à 500 francs pour les mensualités) (p. 4207).

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

Son intervention :

Agriculture : dépense (p. 4225, 4226).

Constitution : article 88-4 (p. 4225).

Contribution française : montant, solde et « juste retour » (p. 4225).

Fonds structurels : dépenses (p. 4225).

Lois : proposition de loi organique « Alphandéry - Le Garrec » (p. 4225).

Parlement : contrôle (p. 4225, 4226).

Parlement européen (p. 4225).

– *son* amendement n° 272 (de suppression) (p. 4232) : retiré (p. 4233).

Communautés européennes : prélèvement à leur profit : nature juridique (p. 4232).

Conseil Constitutionnel (p. 4232).

Cour des comptes (p. 4232).

Parlement : contrôle (p. 4232).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 260 (accorde trois parts de quotient familial aux couples mariés ayant eu un ou plusieurs enfants à charge) (p. 4246) : retiré (p. 4247).

Impôt sur le revenu : mariage : pénalisation (p. 4246, 4247).

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 252 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux dons reçus par les associations agréées de bienfaisance mentionnées au 3 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4257).

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 258 (institue un plafond unique pour la déductibilité des cotisations versées par les fonctionnaires et les agents publics aux régimes de retraite complémentaire) (p. 4258) : retiré (p. 4259).

Constitution : domaine de la loi.

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (double les limites des tranches pour les contribuables mariés et finance cette mesure par la majoration des taux du barème) (p. 4267) ; retiré : repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 4268) ;

– *soutient* l'amendement n° 275 rectifié de M. François Rochebloine (institue une réduction d'impôt au taux de 50 p. 100 pour les versements effectués – dans la limite de 20 000 francs – à des fonds communs de placement à vocation caritative) : rejeté (p. 4271).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 261 corrigé soutenu par M. Yves Fréville (supprime le régime particulier d'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de droits sociaux par les détenteurs de plus de 25 p. 100 du capital d'une société) (p. 4320) : retiré (p. 4321) ;

– *son* amendement n° 262 soutenu par M. Yves Fréville (permet aux associés détenant plus de 25 p. 100 du capital d'une société d'imputer les moins-values subies à l'occasion de cessions de droits sociaux sur des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou durant les cinq années suivantes) : retiré (p. 4321).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 264 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte de 200 000 à 400 000 francs la limite de chiffre d'affaires des activités non agricoles pour l'application du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture) (p. 4369) : retiré (p. 4370) ;

– *son* amendement n° 265 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) : retiré (p. 4372) ;

– *son* amendement n° 266 : non soutenu (p. 4372) ;

– *son* amendement n° 263 soutenu par M. Yves Fréville (rétablit le régime fiscal du crédit-bail antérieur à 1990) : retiré (p. 4379).

Avant l'article 17 :

– *son* amendement n° 307 soutenu par M. Yves Fréville (majore de 14 p. 100 et affecte au budget de l'Etat le produit des redevances d'exploitation acquittées par les installations nucléaires) (p. 4393) : rejeté (p. 4394).

Après l'article 19 :

– *ses* amendements n°s 268 et 299 corrigé : non soutenus (p. 4404).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 270 soutenu par M. Yves Fréville (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal par habitant rapporté au potentiel fiscal moyen national par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4423) : vote réservé (p. 4425) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 321 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction de la base de taxe professionnelle par habitant rapportée à la base moyenne nationale par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont la base est inférieure à 60 p. 100 de cette dernière) (p. 4424) : vote réservé (p. 4425) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *son* amendement n° 269 soutenu par M. Yves Fréville (n'applique pas la réduction de la compensation au fonds départemental de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4426) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances [20 octobre 1993] :

Administration :

- déconcentration et décentralisation (p. 4545) ;
- délocalisations : principe et mise en œuvre (p. 4545) ;
- délocalisations : annulations par le Conseil d'Etat (p. 4545) ;
- modernisation (p. 4543) ;
- services publics : relations avec l'usager et égalité d'accès (p. 4545).

Fonctionnaires et agents publics :

- carrières et statuts : rénovation (plan Durafour) (p. 4544) ;
- effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4543, 4544) ;
- fonction publique : politisation : remèdes (p. 4543, 4544) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4543) ;
- recrutement : statistiques (p. 4544) ;
- rémunération et avancement au mérite (p. 4544) ;
- rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4544).

Hauts fonctionnaires :

- carrière et rémunération : revalorisation (rapport Prada) (p. 4544) ;
- départs vers le secteur privé : accroissement : encadrement (p. 4544) ;
- Ecole nationale d'administration (E.N.A.) : délocalisation à Strasbourg (p. 4545).

Retraites : fonctionnaires civils et militaires (p. 4544, 4545).

Questions :

Son interruption (p. 4558).

Fonctionnaires et agents publics : catégorie C : recrutement : niveau élevé des candidats.

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : cotisation sociales : mode de calcul : réforme (p. 4670).

Environnement. – *Vote des crédits* [26 octobre 1993] :

Après l'article 58 :

– *son* amendement n° 22 rectifié (précise les critères de répartition du produit de la redevance additionnelle à la redevance sur la chasse) (p. 4944) : retiré (p. 4945).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Vote des crédits* [4 novembre 1993] :

Après l'article 57 :

– *son* amendement n° 24 soutenu par M. Charles Gheerbrant (permet aux chambres de commerce et d'industrie de fixer le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle dans la limite d'un plafond de 2 p. cent) (p. 5443) : retiré (p. 5444).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5947) ;

Parlement : information et contrôle.

– *favorable* à l'amendement n° 138 corrigé de la commission (applique le mécanisme de la décote de l'impôt sur le revenu à chaque part de quotient familial) (p. 5972).

Après l'article 49 :

– *soutient* l'amendement n° 149 de la commission (institue une obligation d'incorporation progressive d'esters et d'alcool éthylique dans les carburants) (p. 5985) : retiré (p. 5987) ;

Agriculture : jachère industrielle (p. 5985, 5986).

Communautés européennes (p. 5986).

Après l'article 51 :

– *favorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Adrien Zeller (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle de 5 p. 100 ou de 3 p. 100 selon qu'il est inférieur de plus d'un tiers ou de moins d'un tiers au taux national moyen) (p. 6016) ;

– *favorable* à l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 199 corrigé (asseoit les cotisations sociales agricoles sur les revenus de l'année en cours) (p. 6041) : rejeté (p. 6042) ;

– *son* amendement n° 21 (dispose que l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances comprend une récapitulation des montants des fonds de concours dits « par assimilation » pour l'année précédente, l'année en cours et l'année à venir) : retiré (p. 6044).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *son* amendement n° 148 (dispose qu'un créancier fournisseur peut demander au tribunal le paiement de sa créance juste après les créances salariales lorsque il démontre que le respect de l'ordre légal des paiements entraînera des conséquences graves pour la poursuite de son activité et le maintien des emplois dans son entreprise) (p. 6263) : rejeté (p. 6265).

Après l'article 17 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Gérard Trémège (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable aux organismes de sécurité sociale) (p. 6266).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *son amendement* n° 141 (précise que les dispositions relatives à l'implantation de « hameaux nouveaux » sont applicables aux « plans d'eau artificiels antérieurs ») : devenu sans objet (p. 6796).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 94 de M. Jacques Guyard (de suppression) (p. 6797, 6798).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 140 (p. 6971) : non soutenu (p. 6972).

Avant l'article 29 :

– *ses* amendements n°s 139, 136, 137 et 138 : non soutenus (p. 7015 à 7017).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 5 *(démantèlement des taxes fiscales sur les céréales et les oléagineux perçues au profit du B.A.P.S.A.) :*

– *son* amendement n° 72 : non soutenu (p. 7187).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 63 : non soutenu (p. 7213).

– *son* amendement n° 73 : non soutenu (p. 7216).

– *son* amendement n° 62 : non soutenu (p. 7222).

Après l'article 46 :

– *ses* amendements n°s 60 et 61 : non soutenus (p. 7226).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 de M. Yves Fréville (n'applique pas la norme aux dépenses en capital) (p. 7274, 7275).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7274) ;

– dépenses : inertie (p. 7274) ;

– dette publique (p. 7274) ;

– recettes : dépenses fiscales (p. 7274).

Gouvernement : ministres dépensiers (p. 7274).

Transports : R.A.T.P. : augmentation des tarifs (p. 7274).

Article 4 *(approbation du rapport sur les orientations budgétaires à moyen terme annexé au projet de loi) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (modifie les projections budgétaires en fonction de la loi de finances pour 1994 et de la deuxième loi de finances rectificative pour 1993) (p. 7280).

Collectivités locales : prélèvements : évolution.

Communautés européennes : prélèvement : évolution.

– Projet de loi relatif à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et aux modalités d'accès de certains fonctionnaires ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées (n° 656).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Fonction publique :

– généralités et égalité d'accès (p. 7456) ;

– principes directeurs : neutralité, impartialité et obligation de réserve : renforcement (p. 7455 à 7457).

Tour extérieur :

– réforme proposée : objectifs, portée et limitation aux corps de contrôle et d'inspection (p. 7456, 7457) ;

– règles actuelles et politisation des nominations (p. 7456).

Discussion des articles [13 décembre 1994] :

Article 1er *(tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 du Gouvernement (de cohérence) (p. 7458) ;

– *son* sous-amendement n° 33 (supprime la possibilité d'écarter par décret en Conseil d'Etat certains corps du contrôle de la commission des nominations) à l'amendement n° 17 du Gouvernement : retiré (p. 7459) ;

– *son* amendement n° 11 (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) : adopté (p. 7459) ;

– *son* amendement n° 8 rectifié (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ne prend effet qu'à la troisième nomination au tour extérieur suivant sa publication, et après un délai minimum d'un an) ; deuxième rectification (substitue le mot « deuxième » au mot « troisième ») (p. 7459) : retiré (p. 7460) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose que toute modification des statuts particuliers relative au tour extérieur ouvre un nouveau cycle de nominations pour lequel la première vacance est obligatoirement pourvue par voie interne) (p. 7459).

Article 2 *(nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'Etat et les inspections générales interministérielles) :*

– *son* amendement n° 12 (élargit la portée de l'article aux corps d'inspecteurs des finances, d'inspecteurs de l'administration et d'inspecteurs de l'inspection générale des affaires sociales) (p. 7460) ; vote réservé (p. 7461) : retiré (p. 7462) ;

– *son* amendement n° 13 (donne compétence au bureau du Conseil d'Etat et au bureau de la Cour des comptes, toutes chambres réunies, pour se prononcer sur les nominations au tour extérieur dans leur corps respectif) (p. 7460) ; vote réservé (p. 7461) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7463) ;

– *son* amendement n° 14 (dispose que l'avis sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) (p. 7460) ; vote réservé (p. 7461) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7463) ;

– *son* amendement n° 15 (de conséquence) (p. 7461) ; vote réservé (p. 7462) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7463) ;

– *son* amendement n° 16 (institue une commission de sélection pour les nominations au tour extérieur des maîtres des requêtes au Conseil d'Etat) (p. 7461) ; vote réservé (p. 7462) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7463).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 10 (étend les règles applicables aux nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'Etat et les inspections générales interministérielles, aux corps diplomatique et préfectoral) : retiré ; repris par Mme Véronique Neiertz : retiré (p. 7463) ;

– *son* amendement n° 9 rectifié (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de une tous les ans ; dispose que l'avis de la commission compétente pour examiner ces nominations est intégralement publié) (p. 7463) : retiré (p. 7464) ;

– *son* sous-amendement n° 35 (dispose que l'avis de la commission sur les nominations est intégralement publié, en même temps que l'ordre de nomination) à l'amendement n° 18 du Gouvernement (organise le recrutement au tour extérieur des sous-préfets ; précise que ces nominations ne peuvent excéder le dixième des emplois budgétaires de sous-préfets et ne peuvent intervenir qu'à raison de deux tous les deux ans ; dispose que seul le sens de l'avis de la commission sur les nominations prononcées est publié) : rejeté (p. 7465).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 rectifié de la commission (dispose que les militaires qui ont notoirement et manifestement conclu des contrats d'armement avec des entreprises ne peuvent y prendre des intérêts ou y travailler pendant un délai de cinq ans) (p. 7468).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Explications de vote [13 décembre 1993] (p. 7497) :

Conseils généraux : élections cantonales : mode de scrutin : modification trois mois avant les élections.

Vote pour du groupe U.D.F.

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Après l'article 16 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (précise que les contrefaçons d'œuvres d'art confisquées et remises au service des domaines ne peuvent être vendues lorsqu'elles sont susceptibles d'être placées dans les musées nationaux) (p. 7607).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Premiere lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de M. Michel Vuibert (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 251) : retiré (p. 253).

Article 18 *(modification de l'article 1002 du code rural : statut et rôle des caisses de mutualité sociale agricole) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 74 du Gouvernement (de coordination) (p. 261).

Article 29 *bis* nouveau *(modification de l'article 1003-12 du code rural : déduction des déficits de l'assiette des cotisations sociales agricoles) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (modifie les modalités de calcul des cotisations pour les exploitants soumis au régime réel ou transitoire d'imposition et qui optent pour le calcul de leurs cotisations sur une base annuelle (p. 267) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 du Gouvernement (autorise, à titre exceptionnel, les exploitants à revoir le choix exercé en 1993 entre l'option annuelle et la moyenne triennale avec déduction des déficits) : rectifié (fixe la date de l'option au 31 mars 1994 (p. 267).

Article 30 : *(art. 1143-6 et 1143-7 du code rural : sanction de la non-application de la législation sociale agricole) :*

– *défavorable* (p. 269).

Après l'article 30 :

Article L. 411-5 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. François Guillaume (donne une base aux services fiscaux pour fixer le taux de location des biens agricoles du domaine public loués à titre précaire) (p. 270).

Article 1003-12 du code rural :

– *son* amendement n° 46 (permet le calcul des cotisations sociales sur le revenu de l'année au titre de laquelle les cotisations sont dues) (p. 270) : retiré (p. 271).

Après l'article 33 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 du Gouvernement (permet aux agents non titulaires de l'Etat en fonction dans un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de la pêche de se voir reconnaître la qualité d'agent non titulaire de la collectivité qui les emploie) (p. 274) ; rectifié (fixe les dates relatives à la formulation de la demande et de son acceptation respectivement aux 1er janvier 1995 et 1er juillet 1996) (p. 274) ;

– *ses observations* sur le rappel au règlement de : *Malhuret (Claude)* opposant l'irrecevabilité aux amendements nos 50, 20, 41, 18 et 68 (application de l'article 98, alinéa 5, du règlement de l'Assemblée nationale) (p. 276, 277).

COUSIN (Alain)

Député de la Manche

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

COUSIN (Bertrand)

Député du Finistère

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Collectivités locales : compétences (p. 7069).

Politique audiovisuelle (p. 7069).

Radiodiffusion : Radio France Outre-mer (R.F.O.) (p. 7069).

Secteur public :
- évolution, financement et spécificités (p. 7069) ;
- rapport Campet (p. 7069).

Télévision :
- France Télévision et présidence commune (p. 7069) ;
- France 3 (p. 7068, 7069).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Laurent Dominati (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7115).

COUSSAIN (Yves)

Député du Cantal

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil national d'aménagement du territoire [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 132**, posée le 15 juin 1993 : **voirie (R.N. 122 - aménagement - Cantal)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : desserte et désenclavement du département ; Col du Lioran : nouveau tunnel : programmation (p. 1749, 1750).

INTERVENTIONS

- Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] (p. 3404) :

Emploi : emplois de proximité et de service : développement.

Entreprises : « délocalisations ».

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation.

Travail :
- négociation collective ;
- temps de travail : durée et organisation.

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. - B.A.P.S.A. - *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : primes : versement par les Etats membres : calendrier français (p. 4689).

Départements : Cantal (p. 4706).

Elevage : crise et remèdes (p. 4706).

Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Agriculture : rôle dans l'aménagement du territoire (p. 4756).

Aménagement du territoire :
- crédits : montant : évolution, répartition (p. 4755) ;
- loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4755).

Audiovisuel : radiodiffusion : réception des émissions ; télévision : réseau câblé : accès (p. 4756).

Collectivités locales : rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4755, 4756).

Communautés européennes :
- aides communautaires : zones éligibles (p. 4757) ;
- fonds structurels, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.), Fonds européen de développement régional (F.E.D.E.R.) (p. 4757).

Communes : Aurillac (p. 4755).

Départements : Cantal (p. 4755, 4756).

Emploi : fuite des cadres et élites (p. 4756).

Enseignement supérieur :
- bourses d'enseignement supérieur (p. 4757) ;
- universités et grandes écoles : implantation (p. 4756).

Entreprises : charges fiscales et sociales : allégement (p. 4756).

Logement et habitat : zones rurales et zones urbaines en difficultés : aides au logement et à l'amélioration de l'habitat (p. 4756).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 4756) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4755) ;
- Fonds d'aide à la délocalisation des activités (F.A.D.) (p. 4755) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4755) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4755) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E) (p. 4755).

Paris (p. 4756).

Postes et télécommunications : téléphone : tarification (p. 4756).

Régions : Auvergne (p. 4755 à 4757).

Services publics : maintien en milieu rural (p. 4756).

Transports : S.N.C.F. : réseau secondaire (p. 4756)

Voirie : réseau routier (p. 4755).

Communication. - *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision : Télévision de France (T.D.F.) : zones d'ombre : résorption (p. 5773).

COUVE (Jean-Michel)

Député du Var

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : tourisme) [12 mai 1993].

Membre titulaire du conseil national du tourisme [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Pierre Pascalon tendant à créer une commission d'enquête sur l'hôtellerie (n° 687) [23 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **coordonner l'autorisation de défrichement et l'autorisation d'aménager en Z.A.C.** afin **d'éviter l'insécurité juridique des opérations d'urbanisme (n° 632)** [20 octobre 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome X : **Equipement, transports et tourisme : tourisme (n° 585)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 210**, posée le 29 novembre 1993 : **accès routier au golfe de Saint-Tropez** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : routes : desserte du golfe de Saint-Tropez (p. 6859 à 6861).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [19 octobre 1993] :

Commerce extérieur : balance des échanges touristiques (p. 4472).

Communes : rôle et moyens (p. 4473).

Formation professionnelle et promotion sociale : nécessité, moyens engagés (p. 4472).

Hôtellerie et restauration :

- chaînes hôtelières (p. 4473) ;
- hôtellerie indépendante : modernisation (p. 4473).

Loisirs : changement des comportements (p. 4471).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4472).

Organismes et structures :

- Agence française de l'ingénierie touristique (p. 4472) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4472) ;
- organisation territoriale du tourisme : répartition des compétences : Etat, collectivités locales (p. 4473).

Politique économique et sociale : conjoncture et tourisme (p. 4472).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 4472).

Tourisme :

- tourisme associatif : moyens (p. 4472) ;
- tourisme : connaissances statistiques : amélioration (p. 4473) ;
- tourisme rural : rôle et moyens (p. 4473).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés :

- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création) (p. 5851) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale : rôle des entreprises et collectivités locales (p. 5851).

COUVEINHES (René)

Député de l'Hérault

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre suppléant du conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

INTERVENTIONS

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *son* amendement n° 41 (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 275) : retiré (p. 279).

COVA (Charles)

Député de la Seine-et-Marne

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'emploi) :*

Article 31 bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :*

– *soutient* l'amendement n° 136 de M. Christian Vanneste (dispose que le droit d'asile est refusé lorsque la demande repose sur une fraude, qu'elle soit délibérée ou non) : retiré (p. 1812).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 604 soutenu par M. Jacques Masdeu-Arus (étend le champ d'application de la dérogation aux « communes situées à moins de quarante kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants ») (p. 3717) : rejeté (p. 3718) ;

– *son* amendement n° 605 : non soutenu (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 607 : non soutenu (p. 3721).

COZAN (Jean-Yves)

Député du Finistère

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

CUQ (Henri)

Député des Yvelines

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 144**, posée le 22 juin 1993 : **transports ferroviaires (lignes Paris-Dreux et Paris-Mantes – fonctionnement – Yvelines)** (p. 2067). Appelée le 24 juin 1993 : augmentation du trafic ; hétérogénéité du matériel roulant ; modernisation progressive des trains et des gares ; liaison Aubergenville–Epône : troisième voie : réalisation (p. 2166, 2167).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à **réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :

– conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 390) ;

– intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 389) ;

– population étrangère en France : origine extra-européenne : développement (p. 389).

Nationalité :

– généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la Nation (p. 389) ;

– acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 390) ;

– acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 390) ;

– code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 390) ;

– code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 389) ;

– Commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 389) ;

– droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 389) ;

– *Jus solis, jus sanguinis :* principes : application et combinaison (p. 389).

Discussion des articles [12 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code la nationalité : dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que le détenteur de l'autorité parentale peut demander, par déclaration, la nationalité française pour le compte d'un mineur de seize ans lorsque celui-ci réside en France depuis cinq ans au moins au moment de la déclaration) (p. 418) ;

Nationalité : Commission Marceau Long : respect des conclusions.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 52 soutenu par M. Alain Marsaud (dispose que le Gouvernement déposera devant le Parlement, avant le 1er mars 1994, un rapport sur la prise en charge par les différentes autorités publiques de la dette contractée par les établissements de santé pour les soins donnés à des étrangers) : rejeté (p. 1856).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 697 : non soutenu (p. 3494).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Afrique : Tchad : coopération militaire (p. 4742).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

- généralités et statistiques (p. 5199) ;
- délinquance urbaine et juvénile : constat, prévention, répression (p. 5199, 5200).

Drogue : trafic et toxicomanie : lutte contre (p. 5199).

Etrangers : immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 5200).

Ordre public :

- contrôles d'identité : loi n° 93-992 du 10 août 1993 (p. 5200) ;
- sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5199).

Police :

- auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5200) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5200) ;
- départementalisation : réforme et restauration de la hiérarchie (p. 5200) ;
- « îlotage » et police de proximité : renforcement de la présence policière dans les quartiers difficiles (p. 5200) ;
- logement des policiers (p. 5200) ;
- modernisation : plan triennal (p. 5200, 5201) ;
- moyens de fonctionnement et équipement (p. 5200) ;
- personnels administratifs (p. 5200) ;
- polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (p. 5201) ;
- primes et bonifications indiciaires : motivation des personnels et affectation dans les circonscriptions difficiles (p. 5201) ;
- région Ile-de-France : primes de « S.G.A.P. » (secrétariat général d'administration de la police) : disparités (p. 5201).

Procédure pénale : loi n° 93-1013 du 24 août 1993 (p. 5200).

Questions :

Délinquance et criminalité : commune des Mureaux : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5244, 5245).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : réforme administrative et territoriale : opportunité (p. 5334).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Gendarmerie : missions et réorganisation des astreintes : difficultés de conciliation (p. 5726).

Industries d'armement : Aérospatiale : site des Mureaux (p. 5731).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 13 *septies* nouveau *(services de garde et d'urgence : art. L. 588-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 247 soutenu par Mme Elisabeth Hubert (supprime l'obligation faite au pharmacien qui ouvre son officine sans être de service de tenir cette dernière ouverte durant tout le service considéré) (p. 6607) : rejeté (p. 6608).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la SNCF et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 7921, 7922).

S.N.C.F. :

- effectifs : évolution (p. 7921) ;
- lignes T.G.V. (p. 7921) ;
- missions et statut (p. 7921, 7922) ;
- personnel : revendications (p. 7921) ;
- pertes d'exploitation et endettement (p. 7922) ;
- structure administrative régionale (p. 7921).

CYPRES (Jacques)

Député de la Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pascal Clément, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

D

DANIEL (Christian)

Député des Côtes-d'Armor

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre suppléant de la commission générale du conseil supérieur du cheval [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre suppléant du conseil supérieur de l'aviation marchande [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 647) [3 novembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 647), relatif aux **recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 831)**[8 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Régulation des dépenses de santé** : politique et réglementation : plan de réduction des dépenses : négociations avec les praticiens [27 octobre 1993] (p. 4993, 4994).

orales sans débat :

– **n° 25**, posée le 27 avril 1993 : **T.V.A. (récupération - délais)** (p. 173). Appelée le 29 avril 1993 : crédits de T.V.A. non imputables : remboursement par l'Etat : conditions (p. 270, 271).

– **n° 72**, posée le 25 mai 1993 : **tourisme et loisirs (navigation de plaisance – réglementation – carte mer – conditions d'attribution)** (p. 662). Appelée le 27 mai 1993 : permis ; pratique du pilotage ; observatoire du suivi de la réforme (p. 747, 748).

– **n° 229**, posée le 6 décembre 1993 : **situation du personnel infirmier des services de réanimation** (p. 7286). Appelée le 9 décembre 1993 : fonction publique hospitalière : rémunérations : bonification indiciaire : conditions d'attribution : infirmiers et infirmières des services de réanimation médico-chirurgicale (p. 7368).

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion des articles [24 juin 1993] :

Collectivités locales : rapports financiers avec la S.N.C.F. (p. 2197).

S.N.C.F. :

- déficit (p. 2197) ;
- gares : rôle dans la vie locale (p. 2198) ;
- tarifs : inégalités, opacité (p. 2197) ;
- tarifs : système informatique Socrate (p. 2198) ;
- tutelle de l'Etat : rapports avec la S.N.C.F. (p. 2198).

Taxes locales : surtaxes locales temporaires sur les titres de transport S.N.C.F. : régime en vigueur et modifications envisagées (p. 2197, 2198).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2198).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Chômage : indemnisation : Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3436).

Entreprises :

- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3436) ;
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3436).

Handicapés : insertion professionnelle (p. 3437).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3436, 3437).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Eau : qualité : amélioration : situation dans les Côtes-d'Armor (p. 4940).

Ministère : directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : rôle et moyens (p. 4940).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Sports : emploi sportif : centres de formation aux métiers du sport : Bretagne (p. 5469).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 199 corrigé de M. Charles de Courson (asseoit les cotisations sociales agricoles sur les revenus de l'année en cours) (p. 6042) ;

Agriculture : cotisations sociales : prise en compte des déficits (p. 6042).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6895, 6896).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6896) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6896).

Départements : dotations de l'Etat : statistiques : publication (p. 6895).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6896).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6896) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6896) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6895) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire (p. 6895) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6895) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » (p. 6895) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une téforme (p. 6895).

Solidarité intercommunale et péréquation (p. 6896).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Derosier (propose que les dispositions du projet de loi soient appliquées progressivement sur cinq ans) (p. 6904).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *ses* amendements nos 15 et 16 : devenus sans objet (p. 6940).

– Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 647).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 7540).

Communautés européennes :
- directive n° 92-13 du 25 février 1992 relative à la passation de marchés publics : transposition en droit interne (p. 7540) ;
- marché unique : mise en œuvre et ouverture des marchés publics nationaux (p. 7540) ;
- préférence communautaire (p. 7540).

Justice : recours relatifs aux contrats de droit privé ou de droit public : juge compétent et procédure : astreinte et suspension-annulation (p. 7540, 7541).

Mines et carrières : entreprises détentrices de titres miniers : exclusion du dispositif de mise en concurrence (p. 7541).

Secteur public : continuité (p. 7540).

– Projet de loi relatif à la réalisation d'un grand stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) en vue de la coupe du monde de football de 1998 (n° 841).

Premiere lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Communes : Saint-Denis (p. 7914).

Fédérations sportives : Fédération internationale de football (F.I.F.A.) (p. 7914).

Grand stade : construction, équipement et exploitation : concession ; appels d'offres : concours ; délais (p. 7914, 7915).

Manifestations sportives : coupe du monde de football de 1998 (p. 7914).

Urbanisme :
- expropriation et relogement (p. 7915) ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : dérogation (p. 7915).

DANILET (Alain)

Député du Gard

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Sécurité routière : sécurité routière : politique et réglementation : accidents ; délinquance ; prévention ; police de la circulation : effectifs de personnel [27 octobre 1993] (p. 4992, 4993).

orales sans débat :

– n° 256, posée le 13 décembre 1993 : **conditions de délivrance de la carte d'invalidité** (p. 7612). Appelée le 16 décembre 1993 : enfants handicapés ; carte d'invalidité : délivrance ; modalités ; conséquences (p. 7718).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Police :
- commissariats : accueil du public (p. 5227) ;
- motocyclistes : équipement (p. 5226).

DARRASON (Olivier)

Député des Bouches-du-Rhône

(13e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au gtoupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Défense : Air) [12 mai 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à abroger la loi n° 57-897 du 7 août 1957 portant **interdiction de la pêche dans l'étang de Berre (n° 545)** [23 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VIII : **Défense : Air (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Pollution de l'étang de Berre : pollution ; comité d'experts scientifiques : étude en cours [5 mai 1993] (p. 294, 295).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Communautés européennes : formation professionnelle (p. 3411).

Formation professionnelle : organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3411).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Questions* [20 octobre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : débat national et réflexion à long terme : nécessité (p. 4625).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Bois et forêts : lutte contre les incendies : département des Bouches-du-Rhône (p. 4942).

Lois : loi de programmation pour l'environnement : perspectives (p. 4938).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Vote des crédits* [3 novembre 1993] :

Après l'article 60 :

– *son* amendement n° 65 (invite le Gouvernement à déposer avant le 1er juillet 1994 sur le bureau de chacune des deux assemblées un rapport concernant les mesures prises ou à prendre pour favoriser l'utilisation de la flotte de commerce sous pavillon français et l'emploi de marins français) (p. 5350) : retiré (p. 5351).

Défense. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense pour l'air [9 novembre 1993] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5681).

Armée de l'air :

- crédits : montant et évolution (p. 5682) ;
- effectifs : réduction (p. 5682) ;
- flotte : vieillissement (p. 5682, 5683).

Armements classiques :

- avions Mirage 2000 DA, 2000 D, F1CT, 2000/5 (p. 5682) ;
- avions Rafale Air et Rafale Marine (p. 5682, 5683).

Industries d'armement :

- commandes publiques : réduction et étalement des programmes : coûts financier et technologique (p. 5683) ;
- coopération européenne (p. 5683).

« Livre blanc » sur la défense (p. 5683).

Loi de programmation militaire (p. 5683).

Ministère de la défense : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5681).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 17 corrigé (rétablit le droit de pêche dans l'étang de Berre) (p. 271) : adopté après modifications (p. 273).

DARSIERES (Camille)

Député de la Martinique

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République chargé des pétitions [10 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Production bananière des Antilles : banane : concurrence sauvage d'Amérique latine ; préférence communautaire : application ; organisation commune des marchés [16 juin 1993] (p. 1658, 1659).

– Situation en Haïti : situation en Haïti : blocus : opérations de l'O.N.U. : attitude de la France [20 octobre 1993] (p. 4570).

orales sans débat :

– n° 138, posée le 15 juin 1993 : **D.O.M. (retraites : régimes autonomes et spéciaux – C.A.R.M.F. – adhésion des médecins d'outre-mer)** (p. 1648). Appelée le 17 juin 1993 : caisse autonome de retraite des médecins français (C.A.R.M.F.) : affiliation obligatoire ; retards de paiement des cotisations ; pourparlers (p. 1744, 1745).

– n° 139, posée le 15 juin 1993 : **D.O.M. (Martinique : hôpitaux – C.H.U. de Fort-de-France – fonctionnement)** (p. 1648). Appelée le 17 juin 1993 : contrat pluriannuel de remise à niveau : perspectives de conclusion ; apurement des dettes : objectif prioritaire (p. 1745).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1703, 1704).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1702, 1703, 1704).

Immigration :

- généralités, historique et statistiques (p. 1703) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1704) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1703).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :
- généralités, crise économique et sociale (p. 4596) ;
- objectifs et priorités de la nouvelle majorité (p. 4596).

Enseignement : enseignements scolaire et universitaire : carences et besoins (p. 4596).

Martinique :
- situation générale (p. 4595, 4596) ;
- hôpitaux et corps médical : difficultés actuelles (p. 4595, 4596).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4595).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan, projets de développement et perspectives à moyen terme (p. 4595) ;
- développement économique et relance de l'activité : refus de l'assistance (p. 4596).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4595).

Questions :

Martinique : service public hospitalier (p. 4624).

DASSAULT (Olivier)

Député de l'Oise

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur : commerce extérieur) [29 avril 1993].

Membre du conseil d'orientation du Centre national d'art et de cultures Georges-Pompidou [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **conservation des copies de films (n° 98)** [20 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 27 : **Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur : commerce extérieur (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Mesures en faveur du commerce extérieur** : concurrence étrangère ; préférence communautaire ; accord C.E.E.-Japon sur l'automobile : renégociation [5 mai 1993] (p. 297, 298).

– **G.A.T.T.** : négociations du G.A.T.T. : volet agricole ; exception culturelle ; construction aéronautique [13 octobre 1993] (p. 4135).

INTERVENTIONS

– **Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Communautés européennes :
- Commission : effectifs des services techniques : renforcement (p. 4037) ;
- instruments de défense commerciale : différents moyens de riposte, procédures d'instruction et de décision : réforme, perspectives (p. 4035, 4036) ;
- politique industrielle européenne (p. 4037) ;
- préférence communautaire : devenir (p. 4036) ;
- zone commerciale « ouverte » (p. 4035).

Etats-Unis : « Section 301 » de la loi sur le commerce et « Buy American Act » relatif aux marchés publics (p. 4035, 4037).

Parlement : représentation nationale : consensus sur la politique commerciale (p. 4036).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision :
- télévision « à la séance » *(pay per view)* : diffusion de films (p. 5773) ;
- télévision numérique (p. 5772).

DAUBRESSE (Marc-Philippe)

Député du Nord

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

DEPOTS

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 145 du Règlement, sur l'**organisation du libre-échange (n° 774)** [30 novembre 1993].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à supprimer **l'immunité judiciaire dont jouissent les parlementaires (n° 858)** [16 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Enseignement supérieur privé** : enseignement supérieur privé : statut ; financement [6 octobre 1993] (p. 3938, 3939).

orales sans débat :

– **n° 238**, posée le 6 décembre 1993 : **décrets d'application de la loi relative à la lutte contre le bruit** (p. 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : bruit : loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 : décrets d'application : publication (p. 7377, 7378).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre, 1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *son* amendement n° 731 (p. 3504) : non soutenu (p. 3505).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : article L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 676 corrigé : non soutenu (p. 3617).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *son* amendement n° 677 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3659) : retiré (p. 3660) ;

– *son* amendement n° 678 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (prévoit que l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail peut résulter d'un accord adopté par la majorité du personnel dans les entreprises qui n'ont pas de délégués syndicaux) : retiré (p. 3661) ;

– *son* amendement n° 679 (précise que la répartition du travail sur tout ou partie de l'année est spécifiée « par service, par atelier, par salarié ») : retiré (p. 3663).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *ses* amendements nos 931 et 933 (prévoient l'application du « repos compensateur de remplacement » pour le personnel d'encadrement) : devenus sans objet (p. 3697) ;

– *son* amendement n° 932 : non soutenu (p. 3698).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 680 (prévoit la possibilité d'adapter le délai minimal pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au sein de ces périodes par un accord résultant d'un vote à la majorité du personnel dans les entreprises où il n'existe pas de délégués syndicaux) : rejeté (p. 3704).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 935 (étend le champ d'application de la dérogation aux zones frontalières lorsque les établissements visés au paragraphe I « se trouvent en concurrence directe avec des établissements de pays voisins ouverts lors du repos dominical ») : rejeté (p. 3719) ;

– *son* amendement n° 681 (étend le champ d'application de la dérogation aux commerces de détail de la décoration, de l'aménagement de la maison ou du jardin situés dans les départements frontaliers de la métropole) : retiré (p. 3721) ;

– *son* amendement n° 732 (étend le champ d'application de la dérogation aux commerces de détail de la décoration, de l'aménagement ou du jardin situés dans les zones frontalières et qui se trouvent en concurrence directe avec des établissements de pays voisins ouverts lors du repos dominical) : retiré (p. 3721).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations :*

Affaires étrangères : Allemagne : formation professionnelle (p. 3731).

Emploi : chômage : commission Mattéoli (p. 3731).

Formation professionnelle : organisation : dysfonctionnements (p. 3731).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3731).

Régions :

– bassins d'emplois et plans régionaux de développement (p. 3731) ;

– compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3731).

– *son* amendement n° 948 (prévoit la conclusion de contrats d'objectifs entre la région et les comités de bassins d'emplois pour l'organisation des actions de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de 26 ans en vue de leur permettre d'acquérir une qualification) : rejeté (p. 3739).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 918 : non soutenu (p. 3757) ;

– *son* amendement n° 919 soutenu par M. Germain Gengenwin (inclut les contrats d'adaptation dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : retiré (p. 3764) ;

– *son* amendement n° 734 (prévoit la possibilité de conventions pluriannuelles précisant, pour l'État et la région, la programmation et les financements des formations) : retiré (p. 3768).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *son* sous-amendement n° 969 soutenu par M. Germain Gengenwin (prévoit que la formation professionnelle avant la sortie du système scolaire comporte l'étude obligatoire d'une langue étrangère) à l'amendement n° 86 de la commission (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3775) : rejeté (p. 3776) ;

– *son* amendement n° 968 (prévoit que la formation professionnelle avant la sortie du système scolaire comporte l'étude obligatoire d'une langue étrangère) : retiré (p. 3776).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 735 soutenu par M. Germain Gengenwin (prévoit que le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel peuvent saisir le préfet ou le comité départemental de la formation professionnelle sur les conditions insuffisantes de l'apprentissage dans l'entreprise) : retiré (p. 3801).

Article 40 *(contrat d'insertion : articles L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 736 soutenu par M. Jean-Pierre Bastiani (supprime l'abrogation du contrat d'adaptation) (p. 3813) : rejeté (p. 3814) ;

– *son* amendement n° 737 soutenu par M. Jean-Pierre Bastiani (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) : rejeté (p. 3823).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports : « plurimodalité » : priorité (p. 5304).

Urbanisme : architectes : formation ; projet « Architecture 2000 » (p. 5304).

Voirie : autoroutes : financement ; péages : modulation et péage urbain (p. 5304).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses* amendements nos 478 et 91 corrigé précédemment réservés : non soutenus (p. 6969).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *son* amendement n° 92 corrigé : non soutenu (p. 7001).

DAVID (Martine)

Député du Rhône

(13e circonscription)

Socialiste

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission nationale consultative des gens du voyage [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Arménie : génocide de 1915 ; blocus instauré par l'Azerbaïdjan ; Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : rôle [28 avril 1993] (p. 207, 208).

orales sans débat :

– n° 177, posée le 6 octobre 1993 : **contrôle des dépenses électorales** (p. 3923). Appelée le 7 octobre 1993 : campagnes électorales : comptes de campagne : contrôle ; contestation ; bilan de l'application de la loi du 15 janvier 1990 (p. 4013, 4014).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3035) : rejetée au scrutin public (p. 3040).

Principaux thèmes développés :

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3038).

Impôts et taxes :

- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3036) ;
- revenus des capitaux : taxation (p. 3036).

Lois : projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 3036).

Personnes âgées : dépendance (p. 3038).

Politique générale (p. 3037).

Retraites : généralités :

- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3036) ;
- livre blanc sur les retraites (p. 3036, 3037) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3036) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3037) ;
- régimes par répartition (p. 3035, 3037) ;
- revalorisation des pensions (p. 3036, 3037) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3036).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 3037).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29 septembre, 1er et 2 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 777 (prévoit la suspension des aides de l'Etat aux entreprises qui n'ont pas réalisé d'actions de prévention ou de formation au bénéfice des salariés que leur emploi expose plus que d'autres aux conséquences de l'évolution économique ou technologique ; prévoit cette suspension lorsque l'aide n'a pas permis de maintenir ou de créer des emplois) (p. 3472) : rejeté (p. 3473).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* (p. 3623).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : articles L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 363 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe IV de l'article qui supprime le registre des travailleurs à domicile) : rejeté (p. 3633).

Après l'article 23 :

– *défavorable* à l'amendement n° 727 de M. Philippe Mathot (supprime l'obligation de déclaration préalable à l'embauche d'un salarié) (p. 3635).

Avant l'article 27 :

– *son* amendement n° 778 (prévoit l'ouverture de négociations entre partenaires sociaux sur les contreparties et les garanties offertes aux salariés dont le temps de travail a été aménagé ; enjoint au Gouvernement de déposer un projet de loi fixant les garanties et compensations minimales obligatoires) (p. 3693) : rejeté (p. 3695).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : carte du combattant (p. 4874).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5385).

DAVOINE (Bernard)

Député du Nord

(5e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 56 de M. Jean Glavany (limite la perception de la taxe d'apprentissage par certains établissements privés ; crée des fonds régionaux de péréquation de cette taxe entre les établissements scolaires et un fonds national de péréquation de son produit entre les régions) (p. 2601) ; vote réservé (p. 2602) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3407).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3408).

Entreprises :

- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3407) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3407) ;
- « délocalisations » (p. 3408) ;
- licenciements (p. 3407) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3408) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3407).

Finances publiques : budget : projet de loi de finances pour 1994 (p. 3408).

Formation professionnelle :

- A.F.P.A. : réforme (p. 3411) ;
- apprentissage : développement (p. 3407) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3407).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : diminution (p. 3408).

Politique économique (p. 3408).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3407).

DEBLOCK (Gabriel)

Député du Nord

(14e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEBRE (Bernard)

Député de l'Indre-et-Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Lutte contre le SIDA : SIDA : lutte et prévention : hébergement ; maintien à domicile ; recherche ; toxicomanie ; préservatifs [1er décembre 1993] (p. 6782).

INTERVENTIONS

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– lutte contre le SIDA [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 615).

SIDA :

- Agence française de lutte contre le SIDA (A.F.L.S.) (p. 615) ;
- dépistage (p. 615) ;
- information (p. 615) ;
- lutte contre (p. 614, 615) ;
- pays pauvres : aide humanitaire (p. 615).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *son* amendement n° 46 (supprime le paragraphe V de l'article qui impose aux personnes atteintes d'une tuberculose évolutive de se soumettre au dépistage du virus de l'immunodéficience) (p. 6576) : adopté (p. 6577).

Article 7 *bis* nouveau *(modification de l'article L 365-1 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel : adopté (p. 6598).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6624).

Après l'article 36 *bis* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 129 de la commission (autorise les gérants minoritaires des sociétés à responsabilité limitée de s'affilier aux régimes de protection sociale des professions indépendantes) (p. 6656).

Article 38 nouveau *(unification du taux de remises de gestion accordées aux mutuelles étudiantes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 6657).

Après l'article 38 nouveau :

– *défavorable* au sous-amendement n° 212 de M. Georges Sarre (précise que « tout malade peut retirer la tenue de son dossier médical à un médecin pour le confier à un autre ») à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6665) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 173 rectifié de M. Pierre Hellier (précise que le choix du médecin qui tient le dossier médical peut être modifié sur demande du patient ou du médecin) à l'amendent n° 31 du Gouvernement (p. 6665) ;

– *son* sous-amendement n° 226 (fixe le taux de la contribution des grossistes-répartiteurs à 1,35 p. 100 si la croissance du chiffre d'affaires moyen du dernier trimestre de 1993 et des trois premiers trimestres de 1994 croît de moins de 6 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente, ramène ce taux à 1,2 p. 100 si la croissance précitée est comprise entre 2 p. 100 et 5 p. 100, à 1 p. 100 si cette même croissance est inférieure à 2 p. 100) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) : adopté (p. 6684).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Après l'article 6 *ter* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jean-Louis Beaumont (impose de dépister la contamination par le virus HIV « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 7865).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *son* amendement n° 34 (dispense les personnes qui ont cessé l'activité de visiteur médical dans les douze derniers mois précédant la date de la promulgation de la loi avec une pratique professionnelle inférieure à trois ans de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission) : retiré (p. 7869).

– *son* amendement n° 35 (supprime l'obligation faite aux personnes qui exercent l'activité de visiteur médical depuis moins de trois ans à la date de promulgation de la loi de satisfaire, dans un délai de quatre ans à partir de cette même date, aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique) : retiré (p. 7869).

DEBRE (Jean-Louis)

Député de l'Eure

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi organique modifiant l'**ordonnance n° 58-1271 du 22 décembre 1958 portant loi organique** relative au **Conseil supérieur de la magistrature (n° 186)** [12 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Baisse des cours de la banane** : emploi et activité ; clauses de sauvegarde des accords de Lomé : mise en œuvre par Bruxelles : perspectives [28 avril 1993] (p. 213).

INTERVENTIONS

– ***Rappel au règlement*** *:* réclame au Gouvernement des précisions relatives à l'accord sur les oléagineux ; lui demande confirmation que cet accord ne préjuge pas de la position de la Communauté européenne et de la France sur les autres volets de l'accord de Blair House et des négociations du G.A.T.T. [8 juin 1993] (p. 1139).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Normandie (p. 5340).

Transports ferroviaires : ligne Paris-Granville : électrification (p. 5340).

Voirie : route nationale 154 : Evreux – Nonancourt : aménagement (p. 5340).

– Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– Nouvelle-Calédonie : suivi des accords de Matignon [14 décembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Nouvelle-Calédonie (p. 7552) :

– accords de Matignon : application : bilan et conclusions du cinquième comité du suivi ;

– rééquilibrage des provinces ;

– situation géographique stratégique.

DECAGNY (Jean-Claude)

Député du Nord

(23e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 28 avril 1993] (p. 6740).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Australie (n° 553)[14 octobre 1993].

Juge suppléant de la cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 553) autorisant l'**approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Australie (n° 761)** [25 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Bassin de la Sambre :** région en difficulté ; société Desvres – Jeumont-Industrie : emploi et activité ; grosse mécanique : repreneur étranger : perspectives [30 juin 1993] (p. 2807, 2808).

DEFONTAINE (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation économique :** prélèvements obligatoires ; pouvoir d'achat ; privatisations ; emploi : bilan et perspectives [13 octobre 1993] (p. 4129, 4130).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4674).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4673).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Transports aériens : Air France : redressement : moyens (p. 5311).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Commercialisation :

– appellations d'origine contrôlée et labels ; organismes certificateurs : agrément et moyens ; harmonisation avec les normes communautaires (p. 8066 à 8068) ;

– rapport de M. Alain Brune sur la certification des produits agroalimentaires (p. 8067).

Communautés européennes : réglementation communautaire : appellations d'origine protégée, indications géographiques protégées, attestations de spécificité ; transposition dans la législation française (p. 8067, 8068).

Infractions : fraudes : peines applicables : renforcement (p. 8068).

Lois : loi « montagne » du 9 janvier 1985 (p. 8066).

Organismes et structures : Commission nationale des labels et de la certification de conformité, Institut national des appellations d'origine et commission mixte (p. 8068).

DEGAUCHY (Lucien)

Député de l'Oise

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEHAINE (Arthur)

Député de l'Oise

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161).

Membre titulaire du comité des finances locales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 5 :

– *son* sous-amendement n° 218 (exonère de la taxe sur les ventes d'or les pièces et lingots dont le produit de cession est placé en titres de l'emprunt) à l'amendement n° 205 corrigé du Gouvernement (autorise l'émission de « l'emprunt Balladur » et en définit les caractéristiques) (p. 836) : non soutenu (p. 837).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Son interruption sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2790).

Principaux thèmes développés :

Finances publiques : « emprunt Giscard » (p. 2790).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6757).

DELALANDE (Jean-Pierre)

Député du Val-d'Oise

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Rapporteur d'information sur le financement de la protection sociale et sur l'aide à l'emploi [24 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17941).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **contribution de la France à la lutte contre la faim et pour le développement des régions très défavorisées (n° 65)** [20 avril 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Déficit de l'U.N.E.D.I.C.** : assurance chômage : déséquilibre des comptes [21 avril 1993] (p. 110).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 709, 710).

Entreprises :

– défaillances (p. 709) ;
– délocalisations (p. 709, 710) ;
– salaires : réduction : compensation par l'Etat (p. 710).

Industrie (p. 709, 710).

Sécurité sociale :

– allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 710) ;
– assurance maladie (p. 709) ;
– cotisations : exonération pour l'embauche (p. 710) ;
– retraites (p. 709).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat annuel sur la protection sociale (p. 3035).

Conseil constitutionnel : décision n° 87-234 DC du 7 janvier 1988 (p. 3035).

Lois : ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 relative à l'organisation administrative et financière de la sécurité sociale : séparation des branches (p. 3034).

Parlement : information sur les comptes sociaux (p. 3035).

Régime général : financement : avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 3034).

Retraites : généralités :

– fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3034, 3035) ;
– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3034) ;
– prestations non contributives (p. 3034) ;
– revalorisation des pensions (p. 3034) ;
– surcompensation (p. 3034) ;
– systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3034).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux :

– avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3035) ;
– Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 3034, 3035).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Administration : administration centrale : réforme (p. 3422).

Aménagement du territoire (p. 3422, 3423).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 3421, 3422).

Commerce et artisanat : grandes surfaces et réseaux de distribution (p. 3423).

Commerce extérieur : négociations commerciales internationales (p. 3422).

Emploi : chômage :
- cadres (p. 3421, 3423) ;
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 3421) ;
- contrats emploi – solidarité (C.E.S.) (p. 3421) ;
- entreprises d'insertion économique (p. 3421) ;
- évolution : aggravation (p. 3421) ;
- exclusion et assistanat (p. 3421) ;
- salariés âgés (p. 3421, 3423).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3421).

Entreprises :
- charges sociales / bas salaires : allégement (p. 3421) ;
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3422) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3422, 3423) ;
- suppressions d'emplois (p. 3421).

Formation professionnelle : organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3421).

Gouvernement : structures gouvernementales : réforme (p. 3422).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3421, 3423).

Lois :
- codification : code du travail : révision (p. 3421) ;
- ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence (p. 3423).

Politique de l'emploi (p. 3423).

Politique économique (p. 3422).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3421).

Syndicats : organisations patronales et de salariés : dialogue social (p. 3422).

Travail :
- négociation collective (p. 3422) ;
- participation (p. 3424) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3421, 3424).

Rappel au règlement : souligne l'impossibilité dans laquelle il se trouve de suivre le débat dans son intégralité compte tenu du calendrier de la commission des finances dont il est membre (p. 3459).

Discussion des articles [29, 30 septembre, 1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 682 (intitule le chapitre Ier « mesures d'aide à la création et au maintien de l'emploi ») : adopté (p. 3474).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *soutient* l'amendement n° 634 de Mme Roselyne Bachelot, précédemment réservé (prévoit l'accord de l'employeur pour l'utilisation du « ticket service ») (p. 3532) : retiré (p. 3533).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 31 de M. Michel Hannoun (ramène à trois mois le délai d'inscription comme demandeur d'emploi à partir duquel le bénéfice de l'aide à la création d'entreprise peut être accordé) : adopté (p. 3544) ;

– *soutient* l'amendement n° 616 de M. Michel Hannoun (prévoit le remboursement de l'aide accordée si aucune création d'emploi n'intervient dans l'année de son attribution) : rejeté (p. 3544) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 760 de M. Georges Chavanes, 866 de M. Patrice Martin-Lalande et 909 de M. Henri de Richemont (précisent que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) (p. 3546) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 128 de la commission de la production (prévoit le dépôt d'un rapport sur les effets sur l'emploi de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) (p. 3548).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3578) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1014 de M. Michel Berson (supprime la possibilité d'un cumul avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (p. 3579).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *soutient* l'amendement n° 797 deuxième rectification de M. Jérôme Bignon (prévoit le renouvellement des C.E.S lorsqu'il n'est pas possible de conclure un contrat « emploi consolidé ») (p. 3580) : adopté (p. 3581).

Après l'article 15 :

– *son* sous-amendement n° 1015 (dispense l'employeur de verser la « contribution Delalande » en cas de démission trouvant son origine dans le départ à la retraite du conjoint) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (dispense du même versement en cas de rupture du contrat de travail pour inaptitude physique au travail et en cas de refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) (p. 3589) : adopté (p. 3590) ;

– *son* sous-amendement n° 1016 (supprime l'exonération dans le cas du refus du salarié d'accepter le bénéfice d'une convention de préretraite progressive proposée par l'employeur dans un plan social) à l'amendement n° 15 corrigé de M. Jean-Yves Chamard (p. 3589) : adopté (p. 3590) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 610 de M. Yves Van Haecke (dispose que, « dans le cas où un salarié fait l'objet d'un licenciement économique dans le délai d'un an après sa reprise de travail, il retrouve le bénéfice des droits qu'il avait acquis au moment de celle-ci ») (p. 3591).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 64 de la commission et 130 de la commission de la production (visent à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3619).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 635 corrigé de Mme Roselyne Bachelot (inclut dans le rapport unique l'information sur les actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) : adopté (p. 3627).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *son* amendement n° 627 (exclut les contrats commerciaux de la liste des documents dont l'inspecteur du travail peut exiger la présentation) (p. 3632) : retiré (p. 3633).

Après l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 24 rectifié du Gouvernement (dispose que les salariés détachés temporairement par une entreprise non établie en France pour y effectuer une prestation de service sont soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables aux salariés employés par les entreprises établies en France en matière de sécurité sociale, de rémunération, de durée du travail et de conditions de travail) (p. 3634) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 727 de M. Philippe Mathot (supprime l'obligation de déclaration préalable à l'embauche d'un salarié) (p. 3635).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *ses observations* (p. 3654).

Aménagement du territoire (p. 3655).

Entreprises : progrès technologiques et productivité (p. 3655).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3654, 3655).

Après l'article 24 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 1018 de M. Laurent Fabius (précise que la majoration du taux d'abattement des charges sociales patronales de certaines entreprises qui emploient des salariés à temps partiel s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3684).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *son* amendement n° 861 (précise, dans le cas où la nature de l'activité ne permet pas de fixer dans l'année avec précision les périodes travaillées et la répartition des heures de travail au sein de ces périodes, que le délai d'information préalable du salarié est de sept jours, ce dernier pouvant refuser deux fois la période de travail ou la répartition des horaires proposées en cas de respect de la durée annuelle fixée au contrat, quatre fois en cas de dépassement de cette durée) (p. 3703) : adopté (p. 3704).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *soutient* l'amendement n° 701 corrigé de Mme Nicole Catala (précise que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si elle n'a pas conclu un nouveau contrat d'apprentissage dans les cinq années qui suivent cet engagement) (p. 3801) : adopté (p. 3802).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n^{os} 306 de Mme Muguette Jacquaint et 529 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3812) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 531 de M. Michel Berson (prévoit que la durée du contrat d'insertion est comprise entre trois mois et six mois) (p. 3814) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3820).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 465 de M. Maxime Gremetz (de suppression) (p. 3838).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *son* amendement n° 986 (permet d'affecter certains excédents de cotisations dues au titre de la participation à la formation professionnelle à des actions destinées à la formation continue de tous les salariés dans des conditions fixées, sans intervention de l'Etat, par un accord entre les partenaires sociaux) (p. 3845) : rejeté (p. 3846).

Article 1er (précédemment réservé) *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit l'allégement progressif des cotisations d'allocations familiales) (p. 3888) ;

– *soutient* l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3891) : adopté (p. 3892).

Explications de vote [5 octobre 1993] :

Administration : administration centrale : réforme (p. 3916).

Aménagement du territoire (p. 3916).

Assemblée nationale : débats : qualité (p. 3915, 3916).

Emploi : chômage :

– cadres (p. 3916) ;

– contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) ; contrats emploi-solidarité (C.E.S.) et emplois consolidés (p. 3916) ;

– évolution : aggravation (p. 3916) ;

– salariés âgés (p. 3916).

Entreprises : organisation du travail (p. 3915, 3916).

Formation professionnelle : formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3916).

Gouvernement : structures gouvernementales : réforme (p. 3916).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3915).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3915, 3916).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3916).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3916).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : réindustrialisation (p. 5525, 5526).

Audiovisuel : information (p. 5525).

Chômage : indemnisation : U.N.E.D.I.C. (p. 5526).

Emploi : chômage :

– cadres (p. 5525) ;

– commission Mattéoli (p. 5525) ;

– évolution : aggravation (p. 5525).

Entreprises :

– aides publiques : réforme (p. 5526) ;

– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5525) ;

– coûts salariaux : niveau et structure (p. 5525, 5526) ;

– investissements et productivité (p. 5526).

Gouvernement : structures gouvernementales : réforme (p. 5525).

Jeunes : chômage et exclusion (p. 5525).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5525).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits :

– montant, évolution, répartition (p. 5525) ;

– régulation budgétaire (p. 5525).

Politique de l'emploi (p. 5525).

Politique économique (p. 5526).

Retraites : régimes par capitalisation (p. 5526).

Sécurité sociale :

- budgétisation (p. 5525) ;
- cotisations : assiette : réforme (p. 5526).

Syndicats (p. 5526).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 52 *(réforme des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés) :*

– *son* amendement n° 20 (de suppression) (p. 6029) ; vote réservé (p. 6033) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6045) ;

Allocation aux adultes handicapés : C.O.T.O.R.E.P. (p. 6030).

Constitution : conformité (p. 6030).

Gouvernement : engagement à poursuivre la recherche d'une nouvelle rédaction et à examiner les effets de la réforme (p. 6033).

SIDA : malades (p. 6030, 6031).

DELATTRE (Francis)

Député du Val-d'Oise

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer une garantie de paiement du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 317)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à favoriser l'**accession à la propriété des locataires de logements H.L.M.** et à diversifier le **logement social (n° 562)** [7 octobre 1993]

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Transports en commun de la région parisienne : Ile-de-France : transports en commun : situation des usagers : retards, grèves ; moyens de financement ; régionalisation du syndicat des transports parisiens ; R.A.T.P. : statut ; Air France : plan de redressement [20 octobre 1993] (p. 4572).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Etrangers : Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 199).

Finances locales :

- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 198) ;
- impôts locaux : dégrèvements (p. 198) ;
- péréquation (p. 198) ;
- réforme : nécessité (p. 198) ;
- taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 198).

Logement et habitat :

- accession sociale à la propriété (p. 198, 199) ;
- Agence foncière et technique de la région parisienne (p. 199) ;
- charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 199) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 199).

Lois de finances : comptes spéciaux du Trésor : Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme (F.N.A.F.U.) (p. 199).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1993] :

Explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 359).

Principaux thèmes développés :

Etrangers : population étrangère en France : origine extra-européenne : développement (p. 359).

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression (p. 360).

Nationalité :

- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 360) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 359) ;
- mineurs de moins de seize ans : demande de nationalité française par les parents (art. 52 et 54 du code) : suppression (p. 360) ;
- proposition de loi n° 364 adoptée au Sénat le 20 juin 1990 : origine, contenu et amendement par la commission des lois de l'Assemblée nationale et le Gouvernement (p. 360).

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 112 soutenu par M. Hubert Falco (dispose que l'étranger ou l'apatride qui souhaite se marier avec une personne de nationalité française doit être en situation régulière en regard des conditions légales d'entrée et de séjour sur le territoire français) : rejeté (p. 463) ;

– *son* amendement n° 113 soutenu par M. Alain Griotteray (autorise l'officier d'état-civil à retarder de quinze jours au maximum la célébration d'un mariage entre une personne française et une personne étrangère lorsqu'il existe un doute sérieux quant à la sincérité de leur engagement) : retiré (p. 464).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *soutient* l'amendement n° 119 de M. François d'Aubert (de coordination) : devenu sans objet (p. 473).

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *soutient* l'amendement n° 20 de M. Pierre Lequiller (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 477) : rejeté au scrutin public (p. 478).

Article 19 *(art. 79 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par déclaration de nationalité ou par décision de l'autorité publique ou à la réintégration dans cette nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 127 de M. François d'Aubert (dispose que nul ne peut acquérir la nationalité française ou être réintégré dans celle-ci s'il a été condamné à une peine de prison ferme) : rejeté (p. 483).

Après l'article 19 :

– *soutient* l'amendement n° 21 de M. Pierre Lequiller (dispose que toute acquisition de la nationalité française par naturalisation donne lieu au préalable à une prestation de serment devant le juge d'instance) : rejeté (p. 485).

Article 20 *(art. 84 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française par l'enfant mineur dont l'un des parents acquiert cette nationalité) :*

– *soutient* l'amendement n° 128 de M. François d'Aubert (dispose que pour l'enfant mineur l'acquisition de la nationalité française ne se fait pas de plein droit) : rejeté (p. 485).

Article 24 *(art. 104 du code de la nationalité : enregistrement des déclarations de nationalité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 107 du Gouvernement (dispose que l'enregistrement des déclarations de nationalité demeure de la compétence du ministère chargé des naturalisations) (p. 488) ;

Nationalité : acquisition : judiciarisation (p. 488).

Article 29 *(art. 110 du code de la nationalité : motivation des décisions administratives de rejet) :*

– *soutient* l'amendement n° 133 de M. François d'Aubert (de suppression) : rejeté (p. 491) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 du Gouvernement (maintient l'obligation de motiver les décisions d'irrecevabilité et dispose que les décisions de rejet « mentionnent les considérations d'opportunité » qui les fondent) (p. 492).

Article 32 *(art. 144 du code de la nationalité : déclaration expresse de nationalité française pour les Français de l'étranger) :*

– *soutient* l'amendement n° 134 de M. François d'Aubert (de suppression) : adopté (p. 494).

Article 35 *(art. 23 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973 : attribution de la nationalité française aux enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance) :*

– *soutient* l'amendement n° 136 de M. François d'Aubert (dispose que les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer avant leur indépendance bénéficient de la nationalité française dès leur naissance si celle-ci est antérieure au 1er janvier 1994) (p. 496) : adopté au scrutin public (p. 497).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1639).

Aide au retour volontaire (p. 1639).

Coopération et développement :
- aide au développement : renforcement (p. 1639) ;
- pays du Maghreb (anciennes colonies) : partenariat et co-développement (p. 1639).

Délinquance et criminalité : interdictions de séjour sur le territoire français (p. 1639).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1638).

Immigration :
- généralités, historique et statistique (p. 1637, 1638) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1638) ;
- étudiants étrangers (p. 1639) ;
- flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1639) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1638) ;
- « immigration zéro » (p. 1639) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1638) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1638) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1637) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1638, 1639).

Immigration clandestine :
- conséquences sur l'intégration (p. 1638) ;
- reconduites à la frontière (p. 1638, 1639) ;
- lutte contre : nécessité (p. 1638).

Informatique : police et sécurité sociale : communication des fichiers (p. 1639).

Mariages et régimes matrimoniaux : polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1639).

Mesures d'éloignement : dispositions communes : sanctions des manœuvres dilatoires, voies d'exécution, voies de recours (p. 1639).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1639).

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *favorable* à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (précise que la carte de résident ne peut être délivrée à un étranger vivant en état de polygamie sur le territoire français ni à ses conjoints) (p. 1773).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1808).

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences (p. 1808).

Explications de vote [18 juin 1993] :

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1866).

Droit d'asile (p. 1865).

France : tradition républicaine de l'accueil et préservation de l'identité et des valeurs nationales : interrogations des Français (p. 1865).

Immigration :

– intégration (p. 1866) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité et « courage » : appréciation globale (p. 1865, 1866).

Mariages, régimes matrimoniaux et polygamie (p. 1866).

Regroupement familial (p. 1866).

Sécurité sociale : prestations sociales et immigrés en situation régulière (p. 1866).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1865).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 3288).

Immigration :

– intégration (p. 3288) ;
– projet de loi : nécessité, opportunité et équilibre : appréciation d'ensemble (p. 3287).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 3287).

Ordre public : contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3287, 3288).

Regroupement familial (p. 3287).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 3288).

Sénat : modifications apportées au projet en première lecture (p. 3287).

– Projet de loi organique sur la cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *défavorable* (p. 3970, 3971).

Conseil constitutionnel : sanction éventuelle du projet de loi organique (p. 3971).

Cour de justice de la République :

– légitimité (p. 3970, 3971) ;
– pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3971).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3970, 3971).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– généralités et statistiques (p. 5202) ;
– délinquance urbaine et juvénile : constat, prévention, répression (p. 5202).

Drogue : trafic et toxicomanie (p. 5202, 5203).

Etrangers : immigration clandestine et personnes en situation irrégulière : contrôle et sanction (p. 5202, 5203).

Ordre public : sécurité publique : garantie et renforcement : priorité gouvernementale (p. 5202, 5203).

Police :

– auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5203) ;
– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5203) ;
– effectifs : absence de création de postes, répartition, utilisation (p. 5203) ;
– modernisation : plan triennal (p. 5203, 5204) ;
– personnels administratifs (p. 5203) ;
– polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (p. 5203) ;
– primes et bonifications indiciaires : motivation des personnels et affectation dans les circonscriptions difficiles (p. 5203) ;
– région Ile-de-France : primes de « S.G.A.P. » (secrétariat général d'administration de la police) : disparités (p. 5203) ;
– service public de la sécurité intérieure : projet de loi (p. 5203).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel :

– décision du 20 juillet 1993 sur la loi portant réforme du droit de la nationalité : portée, conséquences et prise en compte par le projet de loi (p. 6450) ;
– décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6449).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 6450).

Immigration :

– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6448) ;
– projet de loi : contenu et nécessité (p. 6448, 6449).

Immigration clandestine (p. 6450).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6449).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6449).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6449).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6450).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 18 (dispose que dans chaque département, et préalablement au renouvellement du conseil général, un aménagement territorial des cantons est réalisé afin que le rapport de population entre le canton le plus peuplé et le canton le moins peuplé ne soit pas supérieur à trois) : retiré (p. 7495).

DELL' AGNOLA (Richard)

Député du Val-de-Marne

(12e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réduire à un an le délai de remboursement par l'Etat de la TVA sur investissement acquittée par les communes, leurs regroupements ainsi que leurs établissements publics (n° 564)** [7 octobre 1993]

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Transfèrement de détenus étrangers : détenus étrangers : transfèrement dans le pays d'origine [27 octobre 1993] (p. 4993).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Consommation : litiges : résolution par la conciliation (p. 4536).

Ministère de la justice : politique de communication et d'information (p. 4535).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Communautés européennes :

– directive du Conseil n° 92-57 du 24 juin 1992 (p. 6476, 6477) ;

– Europe sociale (p. 6476).

Risques professionnels : Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :

– accidents du travail (p. 6476) ;

– coordonnateurs : désignation et rôle (p. 6477) ;

– maître d'ouvrage et maître d'œuvre : obligations (p. 6476, 6477) ;

– sanctions pénales (p. 6477).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6894).

Coopération intercommunale : regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6894).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6894) ;

– projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6894) ;

– système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6894).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6894).

Ville : politique de la ville et réforme de la D.G.F. (p. 6894).

DELMAR (Pierre)

Député des Alpes-de-Haute-Provence

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Ecoles rurales : zones rurales : maintien des écoles à classe unique [26 mai 1993] (p. 679).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 13 :

– *son* amendement n° 36 corrigé : non soutenu (p. 867).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *soutient* l'amendement n° 152 de M. Michel Hannoun (prévoit la consultation des ordres des pharmaciens et des médecins pour établir la liste des diplômes permettant l'accès à la profession de visiteur médical) : rejeté (p. 6595).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 154 de M. Michel Hannoun (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) : devenu sans objet (p. 6611) ;

– *soutient* l'amendement n° 155 de M. Michel Hannoun (exclut l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) : rejeté (p. 6611).

Article L. 665-4 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 156 de M. Michel Hannoun (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical intérieur aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer d'« une personne qualifiée ») (p. 6611) : adopté (p. 6612).

DELMAS (Jean-Jacques)

Député de la Lozère

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Prime à l'herbe** : élevage : prime à l'herbe : conditions d'attribution : montant : Lozère [6 octobre 1993] (p. 3939, 3940).

orales sans débat :

– **n° 135**, posée le 15 juin 1993 : **voirie (A 75 et R.N. 88 – construction et aménagement – Lozère)** (p. 1647, 1648). Appelée le 17 juin 1993 : Massif central : désenclavement ; négociations préparatoires au prochain contrat de Plan (p. 1750, 1751).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture :

– aides et prêts (p. 970) ;

– crise agricole (p. 970) ;

– transmission des exploitations (p. 970).

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 970).

Bois et forêts (p. 970).

Départements : Lozère (p. 970).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 970).

– **Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 239) ;

B.A.P.S.A. :

– cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 239) ;

– mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 239).

Communautés européennes : directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 238).

Lois : loi d'orientation agricole : printemps 1994 (p. 239).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 239).

DELVAUX (Jean-Jacques)

Député du Pas-de-Calais

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission supérieure des sites [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 107**, posée le 8 juin 1993 : **voirie (RN 42 – liaison Métaren – Saint-Omer – aménagement)** (p. 1196). Appelée le 10 juin 1993 : Nord – Pas-de-Calais : infrastructures routières intrarégionales ; XIe Plan : options (p. 1323, 1324, 1325).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Famille : allocation parentale d'éducation (p. 5171).

Logement et habitat : aides au logement : revalorisation (p. 5174).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : opérations programmées d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) (p. 5632).

Communes : Saint-Omer (p. 5632).

DEMANGE (Jean-Marie)

Député de la Moselle

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 15 septembre 1993] (p. 12903).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° **92**, posée le 1er juin 1993 : **ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur : structures administratives)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : Thionville : implantation du groupement d'intérêt public des postes et télécommunications : perspectives (p. 1061, 1062).

DEMASSIEUX (Claude)

Député du Pas-de-Calais

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° **124**, posée le 15 juin 1993 : **transports maritimes (trafic transmanche – perspectives)** (p. 1646). Appelée le 17 juin 1993 : pavillon français : maintien : conditions et perspectives (p. 1746, 1747).

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales : dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2453, 2454).

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : liberté de l'enseignement (p. 2454).

Contrats d'association (p. 2454).

Enseignement :
- querelle scolaire (p. 2455) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2454) ;
- zones prioritaires (p. 2454).

Etablissements : affectation des biens subventionnés (p. 2454).

Justice : Conseil d'Etat : arrêt du 6 avril 1990, département de l'Ille-et-Vilaine (p. 2454).

Lois :
- loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2453) ;
- loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2454) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2454) ;
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2453).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2454).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *son* amendement n° 126 soutenu par M. Marc Le Fur (rédactionnel) : vote réservé (p. 2494) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *soutient son* amendement n° 125 rectifié et l'amendement identique n° 606 de M. Marc Le Fur (prévoient la participation de représentants des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation) (p. 2494) : vote réservé (p. 2495) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2558).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande spécialement motivée auprès du maire de la commune) (p. 2612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du second degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et, chacun pour sa compétence, du président du conseil général ou du président du conseil régional) (p. 2613) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean Glavany (dispose que « les subventions publiques allouées aux associations ne peuvent être détournées de leur fin en vue d'être reversées aux établissements d'enseignement privés ») (p. 2629) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur la prévention sanitaire) (p. 2632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur les locaux et installations) (p. 2633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean Glavany (dispose que « les réunions tenues dans les locaux d'établissement d'enseignement sous contrat restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public ») (p. 2636).

Explications de vote :

Assemblée nationale : initiative parlementaire (p. 2639).

Enseignement : laïcité (p. 2639).

Vote pour du groupe R.P.R (p. 2639).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 136 corrigé : non soutenu (p. 4272) ;

– *son* amendement n° 135 : non soutenu (p. 4277).

Deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Communes : Calais : pôle de développement (p. 4778, 4779).

Régions : Nord - Pas-de-Calais : revitalisation économique ; fonds d'industrialisation du bassin minier (F.I.B.M.) : crédits : répartition (p. 4779).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Marine marchande : trafic transmanche : pavillon français : devenir (p. 5315, 5316).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement privé : maîtres auxiliaires : titularisation (p. 5392).

DEMUYNCK (Christian)

Député de la Seine-Saint-Denis

(13e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du comité des finances locales [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à promouvoir la **collecte de sang dans les entreprises** du secteur privé et public **(n° 613)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **alléger les charges sociales des clubs sportifs sur les indemnités de dédommagement** versées aux dirigeants, animateurs, entraîneurs bénévoles **(n° 614)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Insertion des jeunes** : formation professionnelle ; formation en alternance ; associations : financement [30 juin 1993] (p. 2806, 2807).

orales sans débat :

– **n° 71 : voirie (A 103 – tracé – bruit – construction en souterrain – Seine-Saint-Denis)** (p. 662). Appelée le 25 mai 1993 : schéma directeur d'Ile-de-France : confirmation du projet ; environnement : respect ; emprises foncières (p. 746, 747).

– **n° 108,** posée le 8 juin 1993 : **aéroports (aéroport de Lognes-Emerainville – bruit – lutte et prévention)** (p. 1196). Appelée le 10 juin 1993 : ouverture au trafic aérien international ; écoles de pilotage : nuisance et dangers (p. 1321, 1322).

– **n° 191,** posée le 22 novembre 1993 : **commissariat de police de Neuilly-sur-Marne en Seine-Saint-Denis** (p. 6244). Appelée le 25 novembre 1993 : rénovation (p. 6387, 6388).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 5343).

Voirie : autoroute A 103 en Seine-Saint-Denis : opportunité (p. 5343).

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Politique de la ville : Neuilly-Plaisance (p. 5498).

Santé publique : toxicomanie : lutte contre (p. 5504).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5633).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 5633).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers :

– crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6209) ;

– partenariat banques-entreprises (p. 6209, 6210).

Entreprises :

– fonds propres : insuffisance (p. 6109, 6210) ;

– P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6209, 6210) ;

– situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6209).

Redressement et liquidation judiciaires :

– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6209) ;

– créances publiques (Trésor, U.R.S.S.A.F.) : maintien de la priorité ou limitation du privilège fiscal (p. 6209).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 114 : non soutenu (p. 6266).

DENIAU (Jean-François)

Député du Cher

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **Affaires étrangères (n° 583)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Yougoslavie** : présence militaire française ; financement et commandement [28 avril 1993] (p. 214, 215).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 544).

Communautés européennes :

- commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 544) ;
- élargissement (p. 545) ;
- finalité (p. 545).

Coopération et développement : aide de l'Europe communautaire aux pays en voie de développement (p. 544).

Parlement : parlements nationaux : intervention sur les propositions d'actes communautaires (p. 545).

Ex-Yougoslavie : médiation européenne (p. 544, 545).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la défense [28 octobre 1993] :

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5086).

Défense :

- défense française : moyens (p. 5085) ;
- instrument militaire et politique étrangère : cadre d'action : U.E.O., Communauté européenne, O.T.A.N., corps franco-allemand, C.S.C.E., O.N.U. (p. 5085, 5086).

Etats-Unis : unique « superpuissance » (p. 5085).

Europe centrale et de l'Est :

- ex-U.R.S.S. (p. 5085) ;
- ex-Yougoslavie (p. 5085).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité, rénovation (p. 5086).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5085).

DENIAU (Xavier)

Député du Loiret

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la république du Yémen relatif à la coopération culturelle, scientifique et technique, signé à Sanaa le 31 octobre 1991 (n° 150) [6 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires étrangères : Relations culturelles internationales et Francophonie) [6 mai 1993].

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 150), autorisant l'**approbation d'un accord** entre le **gouvernement de la République française** et le **gouvernement de la République du Yémen** relatif à la **coopération culturelle, scientifique et technique**, signé à Sanaa le 31 octobre 1991 **(n° 216)** [19 mai 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome IV : **Affaires étrangères : Relations culturelles internationales et Francophonie (n° 582)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Voies navigables de France** : Voies navigables de France : fonctionnement ; usine élévatoire de Briare [10 novembre 1993] (p. 5739, 5740).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Afrique : pays du champ : coopérants : répartition (p. 4739).

Enseignement : enseignants français : répartition (p. 4742).

Français : langue : Agence pour l'enseignement français à l'étranger (A.E.F.E.) : dotation (p. 4739).

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les relations culturelles internationales et la francophonie [28 octobre 1993] :

Audiovisuel : chaînes francophones : TV 5, Canal France International, R.F.I. (p. 5088).

Coopération et développement : aide bilatérale et aide européenne : coordination (p. 5088).

Enseignement : enseignants : répartition (p. 5088).

Français : langue :
- Assemblée internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) (p. 5089) ;
- Délégation générale de la langue française : rattachement au ministère de la culture : opportunité ; crédits (p. 5089) ;
- sommet de l'île Maurice (p. 5089).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5088) ;
- structures : réforme : rapports de M. Picq et de M. Levitte (p. 5088).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Français : langue :
- francophonie : crédits budgétaires : information du Parlement (p. 5658) ;
- livre français : diffusion à l'étranger (p. 5658).

DENIAUD (Yves)

Député de l'Orne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Renouvellement de son mandat [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [23 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 752), portant **diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 769)** [30 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 909)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 109, posée le 8 juin 1993 : **impôts locaux (taxes foncières – assiette – valeur locative – révision)** (p. 1196). Appelée le 10 juin 1993 : foncier bâti et non bâti : bases d'imposition : révision ; immeubles : recensement général : perspectives (p. 1336, 1337).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Régions : Haute-Normandie (p. 1041).

Transports :
- transports ferroviaires (p. 1041) ;
- transports routiers : routes (p. 1041).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4712).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : formation et aides financières, dotation aux jeunes agriculteurs (D.J.A.) (p. 4708).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Basse-Normandie (p. 5339).

Transports ferroviaires :
- dessertes régionales : financement (p. 5339) ;
- S.N.C.F. : politique commerciale (p. 5339).

Voirie : autoroute A 28 : section Le Mans–Alençon : construction : perspectives (p. 5339).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Universités : implantations : villes moyennes (p. 5825).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Rapporteur de la commission des finances.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 7680).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne et décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en date du 12 octobre 1993 (p. 7618).

Assurances :
- agents généraux : fonds communs de placement d'entreprise (p. 7619) ;
- assurances mutuelles agricoles : Groupama (p. 7620) ;
- chasse (p. 7620) ;
- réquisition de services par l'Etat (p. 7620) ;
- vol de véhicules : indemnisation de tous les passagers : « loi Badinter » (p. 7620).

Banque de France : statut, conseil de la politique monétaire et missions (p. 7617, 7618).

Banques et établissements financiers (p. 7618, 7619).

Communautés européennes :
- Maastricht (p. 7617) ;
- Union économique et monétaire (p. 7618).

Constitution :
- Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7617, 7618) ;
- traités : articles 55 et 88-2 de la Constitution (p. 7617).

Entreprises :
- actions : détenteurs : identification (p. 7619) ;
- crédit bancaire : « loi Dailly » (p. 7618, 7619) ;
- obligations : émission (p. 7619).

Marchés financiers (p. 7619).

Parlement : rôle (p. 7618).

Rapatriés (p. 7620).

Sociétés :
- actionnaires minoritaires : retrait obligatoire (p. 7619) ;
- organismes de placement collectif en valeurs mobilières (p. 7619) ;
- sociétés anonymes de crédit immobilier (p. 7619) ;
- sociétés civiles de placement immobilier (S.C.P.I.) (p. 7621).

Discussion des articles [15 et 16 décembre 1993] :

Article 1er *(indépendance de la Banque de France dans la définition de la politique monétaire et régime des incompatibilités des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 20 de M. Jean Tardito et 31 de M. Jean-Pierre Chevènement (de suppression) (p. 7685) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 12 de M. Alain Rodet et 32 de M. Jean-Pierre Chevènement (fixent la date d'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1997) (p. 7686) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean Tardito (supprime la définition de la politique monétaire par la Banque de France et dispose que cette politique a pour buts la croissance et l'emploi) (p. 7686, 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Rodet (supprime l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) (p. 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 corrigé de M. Jean-Pierre Chevènement (ajoute la croissance et l'emploi à l'objectif de stabilité des prix assigné à la politique monétaire) (p. 7687) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Alain Rodet (dispose que la Banque de France veille sur le crédit et le bon fonctionnement du système bancaire) (p. 7687, 7688) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Alain Rodet (supprime le paragraphe II de l'article disposant que les membres du conseil de la politique monétaire ne peuvent solliciter ou recevoir d'instructions du Gouvernement ou de toute personne) (p. 7688) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 rectifié de M. Pierre Mazeaud (supprime l'incompatibilité de tout mandat électif avec les fonctions de membre du conseil de la politique monétaire et la limite aux postes de président de conseil régional ou de conseil général et au mandat de maire d'une commune de plus de 10 000 habitants) (p. 7688, 7689) ;

Conseil constitutionnel : membres : incompatibilités (p. 7689).

– *favorable* aux amendements identiques nos 1 de la commission et 34 de M. Jean-Pierre Chevènement (soumettent à un vote du parlement français le passage de la France à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, et ce quelle que soit la date retenue pour l'éligibilité de la France à la monnaie unique) (p. 7692) ;

Affaires étrangères : Allemagne : décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (p. 7692).

Article 3 (précédemment réservé) *(contrôle des établissements de crédit, agréés en France, filiales d'établissements de crédit installés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise que, seule la commission bancaire peut prononcer des sanctions) : adopté (p. 7765).

Article 4 (précédemment réservé) *(renforcement de la sécurité juridique des paiements interbancaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant la limitation – introduite par le Sénat – aux seules conventions – cadre de l'irrévocabilité du paiement interbancaire) : adopté (p. 7765) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 corrigé de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant la limitation, introduite par le Sénat, aux seuls paiements en continu de l'irrévocabilité des paiements interbancaires) : adopté (p. 7765).

Article 4 ter nouveau (précédemment réservé) *(conditions d'opposabilité des cessions ou nantissements de créances professionnelles) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7766) ;

Entreprises : financement : « loi Dailly » (p. 7766).

Article 5 (précédemment réservé) *(assouplissement des conditions dans lesquelles les sociétés peuvent émettre des emprunts obligataires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 7767).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (précédemment réservé) (dispose que la procédure du titre au porteur identifiable prévoit la communication de l'année de naissance des détenteurs de titres ou de l'année de constitution des sociétés détentrices) : adopté (p. 7767).

Article 6 (précédemment réservé) *(marchés à terme) :*

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit la rédaction initiale du projet en réintégrant dans le champ d'application de la loi les marchés de gré à gré qui en avaient été exclus par le Sénat) (p. 7767) : adopté (p. 7768).

Avant l'article 7 :

– *son* amendement n° 37 (précédemment réservé) (supprime l'impôt de bourse) : retiré (p. 7768) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Michel Jacquemin (supprime l'impôt de bourse pour les non-résidents) (p. 7768).

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précédemment réservé) (autorise les agents généraux de compagnies d'assurances privatisées à faire gérer les titres des sociétés dont ils sont mandataires par un fonds commun de placement d'entreprise) : adopté (p. 7769) ;

– *favorable* à l'amendement n° 28 de M. Gilbert Gantier (étend aux fonds communs de placement en valeurs intermédiaires les règles fiscales applicables aux fonds de capital-risque) (p. 7770) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 de M. Gilbert Gantier (dispose que l'actif des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires doit être constitué pour au moins les deux tiers de valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé français ou d'un Etat membre de l'Union européenne et fixe des conditions relatives à l'émetteur) (p. 7770) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de M. Gilbert Gantier (fixe les règles de composition des actifs et de détention des titres des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires) (p. 7770).

Article 8 (précédemment réservé) *(pension des titres) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jean Tardito (supprime le paragraphe III de l'article assimilant la pension de titres à une opération bancaire) (p. 7771).

Article 10 *(sociétés anonymes de crédit immobilier : pouvoirs de contrôle de la chambre syndicale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 25 (précédemment réservé) de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 7772).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Alain Rodet (de suppression) (p. 7772) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Alain Rodet (autorise le débiteur à s'opposer à la cession de la créance) (p. 7773) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (dispose que la faculté de cession de la créance doit être prévue dans les contrats de prêts conclus à partir du 1er janvier 1995) (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Alain Rodet (dispose qu'un nouveau contrat de prêt est rédigé à l'occasion de la cession de la créance et que le débiteur peut alors renégocier les conditions de son prêt) (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Alain Rodet (dispose que les contrats de prêts en cours pouvant faire l'objet d'une cession doivent comporter une clause mentionnant cette possibilité) (p. 7773) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean Tardito (dispose que les opérations de transfert de créances réalisées par la Caisse des dépôts font l'objet d'une annexe à son rapport annuel d'activité) (p. 7774).

Article 11 *bis* nouveau (précédemment réservé) *(conditions de retrait obligatoire des actionnaires minoritaires des sociétés inscrites à la cote officielle et au second marché) :*

– *favorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Jacques Hyest (fixe les règles d'évaluation des titres détenus par les actionnaires minoritaires) (p. 7774) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (étend les dispositions de l'article aux titres négociés au marché hors cote à condition qu'ils aient été antérieurement inscrits à la cote officielle ou au second marché) : adopté (p. 7775).

Avant l'article 12 A :

– *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (précédemment réservé) (propose un dispositif réduisant les risques de fraude sur les cartes grises des véhicules déclarés épaves) (p. 7775).

Article 12 A nouveau (précédemment réservé) *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7776, 7777).

Article 12 (précédemment réservé) *(effets de la réquisition de services sur les contrats d'assurance) :*

– *favorable* à l'amendement n° 42 du Gouvernement (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant l'assimilation en matière d'assurances – introduite par le Sénat – du régime de réquisition de services à celui des transports maritimes) et *ses observations* à titre personnel (p. 7778).

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 43 rectifié du Gouvernement (insère un titre X relatif à l'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts contractés par l'U.N.E.D.I.C.) (p. 7779) ;

– *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (autorise les régions à émettre – en vue du financement d'infrastructures – des emprunts assortis d'avantages en nature et dispose que ces derniers sont exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve que, sur la durée de vie de l'emprunt, ils n'excèdent pas 5 p. 100 du prix d'émission) ; le rectifie (insère un titre XI : « Emprunts régionaux ») (p. 7780).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Assurances :

– réquisition de services par l'Etat (p. 8143) ;

– vol de véhicules : indemnisation de tous les passagers : « loi Badinter » (p. 8144).

Chômage : U.N.E.D.I.C. : emprunts : garantie de l'Etat (p. 8143).

Entreprises : crédit bancaire : « loi Dailly » (p. 8142).

Impôts et taxes : impôt de bourse (p. 8143).

Marchés financiers : marchés à terme de marchandises (p. 8143).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 8142 à 8144).

Régions : emprunts (p. 8143).

Sociétés : actionnaires minoritaires (p. 8143).

DEPREZ (Léonce)

Député du Pas-de-Calais

(4e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation de jeux [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **amnistier les contraventions et les délits commis en relation avec la crise de la pêche (n° 61)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative aux **baux commerciaux dans les communes touristiques et les stations classées (n° 621)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **favoriser la plantation d'arbres pour l'amélioration de l'environnement (n° 735)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Plan national et plans régionaux : élaboration du XI[e] Plan national ; plans régionaux et contrats de plan Etat-régions ; aménagement du territoire [28 avril 1993] (p. 216).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 588) ;
- finalité (p. 588) ;

Mer et littoral : pêches maritimes (p. 588).

Politique économique : récession française et européenne (p. 588).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Emploi : politique (p. 714).

Environnement (p. 714, 715).

Equipement et grands travaux (p. 714).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 714).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 715).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 715).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1939).

Communautés européennes : concurrence intracommunautaire (p. 1939).

Emplois de proximité (p. 1939).

Environnement (p. 1939).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1939).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 1939).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 3445).

Principaux thèmes développés :

Politique de l'emploi (p. 3445).

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 632 : non soutenu (p. 3697) ;

– *son* amendement n° 631 : non soutenu (p. 3698).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 826 : non soutenu (p. 3721) ;

– *son* amendement n° 630 : non soutenu (p. 3722) ;

– *son* amendement n° 629 : non soutenu (p. 3723).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 305 de Mme Muguette Jacquaint et 528 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3799).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3820).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *ses observations* (p. 3845).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3859).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4205).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 319 : non soutenu (p. 4246).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *son* amendement n° 292 soutenu par M. Jean-Pierre Thomas (étend le bénéfice de la mesure aux acquisitions de parts sociales d'une entreprise) (p. 4274) : retiré (p. 4275) ;

– *son* amendement n° 293 : retiré (p. 4275).

Deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espace rural : protection et revitalisation par le « tourisme vert » (p. 4476).

Communes :
- activités plurisaisonnières : soutien (p. 4476) ;
- rôle et moyens (p. 4476).

Emploi : tourisme et emplois saisonniers (p. 4476).

Formation professionnelle et promotion sociale : nécessité, moyens engagés (p. 4476).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4475).

Organismes et structures :
- Agence française de l'ingénierie touristique (p. 4476) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4477) ;
- organisation territoriale du tourisme : répartition des compétences : Etat, collectivités locales (p. 4476).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 4476).

Tourisme : tourisme d'affaires et villes de congrès (p. 4476).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : rééquilibrage du territoire national et nouvelle répartition des ressources (p. 5246).

Collectivités locales et finances locales : dotation globale de fonctionnement : projet de réforme (p. 5246).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 206 soutenu par M. Gilbert Gantier (assujettit les prestations fournies par les centres équestres et les poneys-clubs au taux réduit de la T.V.A.) : retiré (p. 5988).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 208 : non soutenu (p. 6001).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : perspectives et moyens (p. 6724) ; communes : maires : compétences (p. 6724).

Droit de l'urbanisme :

– code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6724, 6725) ;

– participations d'urbanisme : régime juridique (p. 6724).

Environnement :

– constructions : respect des paysages (p. 6724) ;

– fonds emploi-environnement-aménagement urbain : création : perspectives (p. 6724).

Impôts et taxes : S.I.C.A.V. monétaires : exonération : conditions (p. 6724).

Logement et habitat : logements neufs : stock : résorption (p. 6724).

Lois : loi « paysage » n° 93-24 du 8 janvier 1993 : aménagements (p. 6724).

Politique foncière :

– permis de construire (p. 6724, 6725) ;

– plans d'occupation des sols (p. 6724).

Zones d'aménagement concerté (p. 6724).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son amendement* n° 118 (permet à l'autorité compétente, en cas de rejet d'un permis de construire pour mauvaise insertion dans l'environnement, de contraindre les propriétaires des parcelles contiguës à s'entendre sur un projet commun et à défaut d'exproprier) (p. 6768) : retiré (p. 6769) : repris par Mme Ségolène Royal : rejeté (p. 6769).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidences de tourisme) (p. 6804).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *ses* amendements nos 158 et 159 : devenus sans objet (p. 6940).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 160 : devenu sans objet (p. 6949).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 161 : devenu sans objet (p. 6954).

DEROSIER (Bernard)

Député du Nord

(2e circonscription)

Socialiste

Questeur de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Bioéthique** : projets de loi sur la bioéthique : perspectives [27 octobre 1993] (p. 4997, 4998).

– **Financement de l'enseignement privé** : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8094, 8095).

orales sans débat :

– **n° 180**, posée le 6 octobre 1993 : **aides au développement des véhicules électriques** (p. 3923). Appelée le 7 octobre 1993 : véhicules électriques : développement ; rôle de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; cas de Nevers (p. 4002, 4003).

– **n° 178**, posée le 6 octobre 1993 : **accès des familles à revenus moyens aux logements sociaux** (p. 3923). Appelée le 7 octobre 1993 : logement social : conditions d'attribution : ménages à revenus intermédiaires ; nécessité d'augmenter les plafonds de ressources (p. 4003 à 4005).

– **n° 202**, posée le 22 novembre 1993 : **allocation aux adultes handicapés** (p. 6245, 6246). Appelée le 25 novembre 1993 : allocation aux adultes handicapés : conditions d'attribution (p. 6369 à 6371).

– **n° 263**, posée le 13 décembre 1993 : **formation professionnelle des jeunes** (p. 7613). Appelée le 16 décembre 1993 : formation professionnelle et insertion sociale des jeunes : cré-

dit formation individualisée (C.F.I.) et préparation active à la qualification et à l'emploi (P.A.Q.U.E.) : perspectives ; missions locales : rôle et moyens (p. 7707, 7708).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Après l'article 34 :

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de la commission des lois (crée un comité national d'évaluation des politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle continue) (p. 3769).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Cour de justice de la République :
- composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3952) ;
- jugement : pourvoi en cassation (p. 3953) ;
- siège (p. 3953).

Commission des requêtes : saisine directe par le citoyen, composition et attributions (p. 3952, 3953).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : définition (p. 3952, 3953).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : origine : projet de loi déposé le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy (p. 3952).

Parlement : durée des sessions : réforme constitutionnelle (p. 3952).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3952).

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 11 *(composition de la commission des requêtes) :*

– *ses observations* (p. 3959).

Commission des requêtes : « filtrage » : critères (p. 3959).

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3972, 3973).

Cour de justice de la République :
- droits de la défense : respect (p. 3973) ;
- pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3973).

Explications de vote :

Cour de justice de la République :
- composition : membres parlementaires : mode de désignation (p. 3979) ;
- jugement : pourvoi en cassation (p. 3979) ;
- siège (p. 3979).

Gouvernement : responsabilité pénale d'un membre du gouvernement : définition (p. 3979, 3980).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3980).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Administration : déconcentration et décentralisation (p. 4548).

Fonction publique territoriale : statuts, formation et passage dans la fonction publique d'Etat (p. 4548).

Fonctionnaires et agents publics :
- généralités et politique du gouvernement Balladur (p. 4547, 4548) ;
- effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4548) ;
- formation professionnelle (p. 4548) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4547) ;
- rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4547, 4548).

Hauts fonctionnaires : carrière et rémunération : revalorisation (rapport Prada) (p. 4548).

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Aménagement du territoire :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4776) ;
- loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4775).

Organismes et structures : D.A.T.A.R., F.I.A.T., F.I.D.A.R., F.R.I.L.E., G.I.R.Z.O.M. : crédits : évolution (p. 4776).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [2 novembre 1993] :

Collectivités locales et finances locales :
- budgets locaux : structure et évolution (p. 5202) ;
- concours financiers de l'Etat : montant, évolution, répartition (p. 5201) ;
- décentralisation : remise en cause (p. 5201) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : niveau, indexation et projet de loi modifiant les modalités de sa répartition (p. 5201) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5201).

Drogue : trafic et toxicomanie : lutte contre (p. 5202).

Finances publiques : difficultés actuelles et rigueur budgétaire : conséquences pour les crédits de l'intérieur (p. 5201).

Impôts locaux : niveau actuel et risque d'accroissement (p. 5202).

Police :
- auxiliaires de police et jeunes appelés (p. 5202) ;
- commissariats : rénovation (p. 5202) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5202) ;
- effectifs : absence de création de postes, répartition, utilisation (p. 5202) ;
- « îlotage » et police de proximité : renforcement de la présence policière dans les quartiers difficiles (p. 5202) ;
- moyens de fonctionnement et équipement (p. 5202).

Questions :

Collectivités locales et finances locales : élus locaux : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : conseil national de la formation des élus locaux : mise en place (p. 5228).

Culture et francophonie. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Patrimoine : musées : projet de loi de programme : préparation (p. 5657).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration (n° 767) [25 novembre 1993].

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6407).

Communautés européennes :
- accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6407) ;
- Conseil des ministres de l'énergie (p. 6407, 6408) ;
- politique énergétique (p. 6407, 6408) ;
- principe de subsidiarité (p. 6407).

Energie : spécificité (p. 6407).

Environnement : généralités (p. 6407).

Parlement : débat sur la politique énergétique (p. 6407).

Politique énergétique :
- généralités et contexte international (p. 6408) ;
- groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6407, 6408).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6407, 6408).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er décembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 6831) : rejetée (p. 6834).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire :
- petites villes et « bourgs centres » : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6833) ;
- priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6831, 6833).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6833).

Coopération intercommunale :
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6833) ;
- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6832) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6832, 6833).

Décentralisation : remise en cause (p. 6833, 6834).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6832, 6833).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6833) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6832, 6833) ;
- historique : vocation, composition, ctitères de calcul et d'attribution : évolution (p. 6831, 6832) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6832, 6833) ;
- montants et statistiques (p. 6832) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6832, 6834).

Finances locales :
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6831, 6832, 6833) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6833, 6834).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6833).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6832).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6832, 6833, 6834).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 219 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le projet entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995) (p. 6902) : rejeté (p. 6903) ;

– *son* amendement n° 221 (propose que les dispositions du projet de loi soient appliquées progressivement sur cinq ans) : rejeté (p. 6904) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 223 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916, 6917) ;

– *son* amendement n° 222 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (autorise les conseils municipaux à instituer des abattements de 15, 20 ou 25 p. 100 sur les bases de taxe d'habitation acquittée au titre de la résidence principale ; dispose que les pertes de recettes sont compensées par un relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6921) : rejeté (p. 6922) ;

– *soutient* les amendements n° 288 à 305 de M. Didier Migaud (accroissent, par voie de réduction d'impôt ou de plafonnement, les allègements de taxe d'habitation accordés aux contribuables peu ou pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu) (p. 6922 à 6926) : rejetés (p. 6923 à 6926).

Finances publiques : prélèvements obligatoires : augmentation en 1994 (p. 6923).

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 186 (de suppression) : rejeté (p. 6928) ;

– *son* amendement n° 308 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6928) : rejeté (p. 6929) ;

– *son* amendement n° 306 (précise que la régularisation ne peut conduire à une réduction du montant initial de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6929) : rejeté (p. 6930).

Article 2 *(suppression d'une sous-section) :*

– *son* amendement n° 187 (de suppression) : rejeté (p. 6930).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *son* amendement n° 188 (de suppression) : rejeté (p. 6931) ;

– *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) (p. 6933).

Article 4 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 189 (de suppression) : rejeté (p. 6934).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *son* amendement n° 190 (de suppression) : rejeté (p. 6935).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 252 (dispose que la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et des deux tiers du taux d'évolution du produit intérieur brut) : rejeté (p. 6935).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 191 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 6936) ;

– *soutient* l'amendement n° 253 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le premier alinéa de l'article qui institue la dotation forfaitaire) : rejeté (p. 6936) ;

– *ses* amendements n[os] 255 et 266 : devenus sans objet (p. 6940) ;

– *soutient* l'amendement n° 270 de M. Didier Migaud (dispose que, en cas d'augmentation de la population communale, la dotation forfaitaire se voit appliquer un taux d'augmentation égal au taux d'accroissement de la population) (p. 6942) : rejeté (p. 6943) ;

– *favorable* à l'amendement n° 58 de la commission (propose que, en cas de fusion de communes, la dotation forfaitaire soit égale au produit de la plus élevée des attributions par habitant perçues antérieurement par les communes fusionnées par la population de la nouvelle commune) (p. 6943) ;

– *reprend* ce même amendement : rejeté (p. 6944).

Observations sur le rappel au règlement de : *Bonrepaux (Augustin) :* soutient que l'amendement a bien été adopté et demande une suspension de séance (p. 6945).

– *soutient* l'amendement n° 465 rectifié de M. Laurent Cathala (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes présentant une capacité d'accueil d'un lit pour 1 000 habitants en centre d'hébergement temporaire ou d'urgence) : rejeté (p. 6946).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 192 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6946) : rejeté (p. 6947) ;

– *son* amendement n° 271 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») : rejeté (p. 6948).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 193 (de suppression) : rejeté (p. 6949) ;

– *soutient* l'amendement n° 272 corrigé de M. Didier Migaud (de conséquence) : rejeté (p. 6949) ;

– *soutient* l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la répartition de la dotation d'aménagement est précédée d'un avis du comité des finances locales) : retiré (p. 6950).

– *son* amendement n° 279 (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 900 millions de francs) (p. 6951) : rejeté (p. 6952).

Rappel au règlement : s'interroge, en raison de l'heure tardive, sur l'organisation de la suite de la discussion et propose que celle-ci soit reprise le lendemain matin (p. 6952).

– *soutient* l'amendement n° 281 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 700 millions de francs) : rejeté (p. 6953) ;

– *son* amendement n° 282 (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 600 millions de francs) : rejeté (p. 6953) ;

– *soutient* l'amendement n° 283 de M. Didier Migaud (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 500 millions de francs) : rejeté (p. 6953) ;

– *soutient* l'amendement n° 284 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 400 millions de francs) : rejeté (p. 6953) ;

– *soutient* l'amendement n° 285 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 300 millions de francs) (p. 6953) : rejeté (p. 6954).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *ses* amendements n[os] 313 à 316, 318, 338 et 339 : devenus sans objet (p. 6959).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 377 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) : retiré (p. 6966) ;

– *son* amendement n° 378 soutenu par M. Jean-Louis Idiart (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine ; précise que la population prise en compte est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968) ;

– *son* amendement n° 381 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend le bénéfice de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants et qui répondent à certains des critères d'éligibilité prévus pour l'attribution de la dotation) (p. 6972) : devenu sans objet (p. 6973) ;

– *son* amendement n° 384 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) : rejeté (p. 6974) ;

– *son* amendement n° 391 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) : rejeté (p. 6980) ;

– *son* amendement n° 404 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (supprime la disposition qui, pour 1994, réserve le bénéfice de la deuxième fraction de solidarité rurale aux communes de moins de 3 500 habitants) : retiré (p. 6987).

Après l'article 26 :

– *son* amendement n° 350 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (supprime les dispositions de la loi du 29 novembre 1985 qui organisent le régime particulier de la dotation globale de fonctionnement destinée à la région Ile-de-France) (p. 7003) : rejeté (p. 7004).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural)* :

– *son* amendement n° 358 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (propose une nouvelle définition des critères d'attribution de la dotation de développement rural) : rejeté (p. 7008) ;

– *son* amendement n° 360 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 1 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 364 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 5 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013) ;

– *son* amendement n° 368 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 9 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7013).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 1[er] :

– *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime la disposition qui précise que les conseillers généraux sont « indéfiniment » rééligibles) (p. 7492) : rejeté (p. 7493).

DESANLIS (Jean)

Député du Loir-et-Cher

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Réforme de la P.A.C.** : gel des terres et indemnisation ; biocarburants : développement : perspectives [28 avril 1993] (p. 215, 216).

orales sans débat :

– **n° 134,** posée le 15 juin 1993 : **emploi (zones rurales – développement – associations)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : zones rurales : activités : diversification ; services publics : maintien ; monde associatif : aide et partenaire des pouvoirs publics (p. 1734).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Agroalimentaire : champignons : production et conditionnement, crise et remèdes (p. 4678).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5616).

DESCAMPS (Jean-Jacques)

Député de l'Indre-et-Loire

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : tourisme) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 24 : **Equipement, transports et tourisme : tourisme (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Rupture des négociations entre Renault et Volvo** : Renault : fusion avec Volvo : rupture ; privatisation ; coopération industrielle [8 décembre 1993] (p. 7305).

orales sans débat :

– **n° 33,** posée le 27 avril 1993 : **T.V.A. (récupération – communes – travaux d'aménagement de locaux)** (p. 174, 175). Appelée le 29 avril 1993 : communes rurales : aménagements immobiliers ; T.V.A. sur ces travaux : récupération : perspectives (p. 270).

– **n° 118,** posée le 8 juin 1993 : **transports ferroviaires (SNCF – structures administratives – réforme – conséquences)** (p. 1197, 1198). Appelée le 10 juin 1993 : projets de réorganisation ; directions interrégionales : sièges ; gestion distincte des infrastructures et de la circulation des trains : réflexion et concertation à poursuivre (p. 1325, 1326).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 21 :

– *son* amendement n° 133 soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère de la C.S.G. les cotisations de sécurité sociale des travailleurs indépendants pour la fraction excédant celles des salariés) (p. 906) : retiré (p. 907).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Banque de France :

– missions autres que la politique monétaire (p. 1213, 1214) ;

– personnels (p. 1213, 1214).

Communautés européennes :

– monnaie unique (p. 1213) ;

– système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1213).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1213).

Constitution :
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1213) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1213).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1214).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 1213).

Projet de loi : adaptation ultérieure de la loi (p. 1213).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 1929).

Affaires étrangères :
- négociations commerciales (p. 1929) ;
- rétorsions commerciales (p. 1929).

Chômage : situation : aggravation (p. 1928).

Entreprises :
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1929) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1929) ;
- fonds propres : aide (p. 1929) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 1929).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 1929).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 1929) ;
- crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1929).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1929).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 1929).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *soutient* l'amendement n° 40 de M. Dominique Paillé (porte à 186,33 fois le S.M.I.C. majoré de 10 p. 100 ou 20 p. 100 les plafonds de rémunération ouvrant droit à l'exonération totale ou partielle de cotisation d'allocations familiales pour les cafés, hôtels et restaurants ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les tabacs) (p. 1956) : retiré (p. 1957).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* (p. 3523).

Administration : simplifications administratives.

Emploi : emplois de proximité et de service :
- développement ;
- « ticket-service » : création et expérimentation.

Emploi : emplois publics.

Entreprises :
- cotisations d'allocations familiales : exonération ;
- rôle (p. 3523).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : taux.

Lois : loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage.

Travail : temps de travail : durée et organisation.

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *favorable* (p. 3543).

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de la commission (prévoit le remboursement de tout ou partie de l'aide par les bénéficiaires qui se réinscrivent comme demandeurs d'emploi moins d'un an après son attribution) (p. 3547).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 219 de M. Jean-Pierre Thomas et 315 de M. Gilbert Gantier (ramènent le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4200, 4201).

Deuxième partie :

Tourisme. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur de la commission des finances [19 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espace rural : protection et revitalisation par le « tourisme vert » (p. 4470, 4471).

Commerce extérieur :
- balance des échanges touristiques (p. 4470) ;
- concurrence étrangère (p. 4470).

Emploi :
- plan quinquennal pour l'emploi (p. 4470) ;
- tourisme et créations d'emplois (p. 4470).

Formation professionnelle et promotion sociale : nécessité, moyens engagés (p. 4470).

Hôtellerie et restauration : hôtellerie indépendante : modernisation (p. 4470).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4470).

Organismes et structures :
- Agence française de l'ingénierie touristique (p. 4470) ;
- groupement d'intérêt économique (G.I.E.) Maison de la France (p. 4471).

Politique économique et sociale : conjoncture et tourisme (p. 4470).

Tourisme :
- tourisme : connaissances statistiques : amélioration (p. 4470) ;
- tourisme rural : rôle et moyens (p. 4471).

Vote des crédits :

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Louis Pierna (propose de réduire les crédits de Maison de la France de 32 millions de francs pour les affecter au tourisme social) (p. 4489).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Administration :
- formalités : simplification (p. 5436) ;
- U.R.S.S.A.F. : impayés (p. 5435, 5436).

Aménagement du territoire : zones rurales : redynamisation : moyens (p. 5435).

Entreprises commerciales et artisanales : entreprises saisonnières : statut : perspectives (p. 5436).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6021, 6022) ;

Logement et habitat : communes rurales (p. 6021, 6022).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 41 :

– *son* amendements n° 78 : non soutenu (p. 7213) ;

– *son* amendement n° 79 : non soutenu (p. 7214) ;

– *son* amendement n° 77 : non soutenu (p. 7215).

DESTOT (Michel)

Député de l'Isère

(3e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **prévention de la pollution par les friches industrielles et créant le bilan écologique d'entreprise (n° 865)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Relance européenne** : politique économique et sociale : relance de la croissance : emploi : projet d'un emprunt européen : sommet exceptionnel de Bruxelles d'octobre 1993 [3 novembre 1993] (p. 5289, 5290).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Banques et établissements financiers (p. 3361).

Communautés européennes : Europe sociale (p. 3360).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3361).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 3361).

Environnement : créations d'emplois (p. 3361).

Industrie :

– politique industrielle : insuffisances (p. 3360) ;

– situation française : évolution et retards (p. 3360).

Politique économique (p. 3360, 3361).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3360).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1993] :

Commerce extérieur : services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France (D.R.C.E.), postes d'expansion économique (P.E.E.), Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.) et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (A.C.T.I.M.) (p. 4812).

Communautés européennes : Commission et Cour de justice : politique de concurrence : services publics : dérégulation (dont A.T.R. – accès des tiers au réseau) (p. 4811).

Communes : Marseille (p. 4811).

Energie :

– énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4811) ;

– E.D.F.-G.D.F. : statut, missions (p. 4811).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits : évolution (p. 4811).

Industrie : informatique : Bull (p. 4811).

Ministère : crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 4810).

Politique industrielle : Etat : rôle (p. 4811).

Postes et télécommunications : La Poste et France-Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4811).

Secteur public : domaine : privatisations (p. 4811, 4812).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement : suites (p. 4929).

Air : pollution : effet de serre (p. 4929).

Déchets :

– décharges : création en région Rhône-Alpes (p. 4928) ;

– déchets hospitaliers (p. 4928).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits (p. 4928).

Service national : service national de l'environnement (p. 4929).

Transports : transport automobile et transports en commun (p. 4930).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :

– zones de montagne (p. 5419) ;

– zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5419) ;

– zones sensibles : crédits : évolution (p. 5419).

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : restrictions (p. 5419).

Collectivités locales : comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (C.O.D.E.F.I.) : moyens financiers (p. 5418).

Commerce extérieur : rôle des P.M.E.-P.M.I. (p. 5419).

Emploi :

– plan quinquennal pour l'emploi (p. 5420) ;

– P.M.E.-P.M.I. : rôle (p. 5418).

Entreprises commerciales et artisanales :

– défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5418) ;

– délais de paiement (p. 5419).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5419).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5418).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) (p. 5418).

Politique économique et sociale :
- crise économique : P.M.E.-P.M.I. : situation et perspectives (p. 5418) ;
- privatisations : conséquences pour les P.M.E. (p. 5419) ;
- subventions et aides publiques aux P.M.E. : opportunité (p. 5419).

Recherche : situation des P.M.E.-P.M.I. (p. 5418, 5419).

T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 5418).

Ville : politique de la ville (p. 5419).

Vote des crédits :

Article 57 *(actualisation du montant de la taxe pour frais de chambres de métiers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de la commission (porte à 551 francs le montant maximal du droit fixe de la taxe pour frais de chambres de métiers) (p. 5441).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6201).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6201) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6200).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6200) ;
- règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6201).

Entreprises :
- P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6202) ;
- situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6200).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6201) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6201) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6201) ;
- plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6201).

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 4 *(art. 1er de la loi du 25 janvier 1985 : liquidation judiciaire sans période d'observation) :*

– *ses* amendements nos 94 et 95 : non soutenus (p. 6238).

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *ses* amendements nos 96 et 97 : non soutenus (p. 6239) ;

– *son* amendement n° 98 soutenu par Mme Véronique Neiertz (dispose que la radiation ne peut être prononcée qu'après l'audition du chef d'entreprise ou de son représentant) : adopté après modifications (p. 6239).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6416).

Communautés européennes :
- accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6416) ;
- politique énergétique (p. 6418, 6419).

Electricité : tarification, « péréquation » (p. 6415).

Energie nucléaire :
- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6415, 6416) ;
- surgénérateur de Creys-Malville : devenir (p. 6416).

Environnement :
- paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6417) ;
- pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6416).

Politique énergétique :
- généralités et contexte international (p. 6415, 6417) ;
- énergies renouvelables (p. 6416).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6415, 6417).

Transports : politique des transports routiers (p. 6416).

DEVAQUET (Alain)

Député de Paris

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Parlement : information : nomenclature budgétaire (p. 5806).

Recherche :
- assises nationales : préparation et suites (p. 5807, 5808) ;
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5806, 5807) ;
- communication et information scientifiques (p. 5808) ;
- Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (C.S.R.T.) (p. 5807) ;
- crédits (p. 5806) ;
- entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5807) ;
- fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5807) ;
- politique scientifique (p. 5807, 5808) ;

– recherche fondamentale (p. 5807) ;
– recherche aéronautique et spatiale : importance et moyens (p. 5807, 5808).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) :
– Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5807) ;
– Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5808).

Recherche médicale : recherche fondamentale : conséquences dans la lutte contre le sida (p. 5807).

DEVEDJIAN (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(13e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (comptes spéciaux du Trésor, entreprises publiques et privatisations) [29 avril 1993].

Membre du haut-conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **supprimer la possibilité de fusion des listes de candidats au deuxième tour des élections municipales (n° 64)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à supprimer le délai d'un an, précédant les échéances électorales, pour les **modifications de limites communales**, dès lors que les communes ont expressement manifesté leur accord et que cette modification n'entraîne pas de transfert d'électeurs **(n° 565)** [7 octobre 1993]

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 43 : **Comptes spéciaux du Trésor, entreprises publiques et privatisations (n° 580)** [7 octobre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 145 du Règlement, **sur l'organisation du libre-échange (n° 774)** [30 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Collecte et recyclage du papier** : importations allemandes ; soutiens aux cours et valorisation des déchets [2 juin 1993] (p. 1012).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 200).

Enseignement : chefs d'établissement : autonomie (p. 200).

Logement et habitat :
– logement social : attribution : compétences et conditions (p. 200) ;
– logement social : offre et définition (p. 200).

Police : îlotage et police de proximité (p. 200).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 6 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* au sous-amendement n° 157 du Gouvernement (supprime la publicité de l'avis du conseil de la politique monétaire) à l'amendement n° 26 de la commission (dispose que les listes établies pour le renouvellement des membres du conseil de la politique monétaire sont soumises pour avis à ce conseil préalablement à leur transmission au Gouvernement et que cet avis est rendu public) (p. 1484).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 du Gouvernement (autorise le ministre chargé de l'économie et des finances à se faire représenter au conseil de la politique monétaire par une personne nommément désignée et spécialement habilitée à cet effet) (p. 1489).

Gouvernement : sa représentation au conseil de la politique monétaire et niveau de celle-ci (p. 1490).

Article 13 *(le gouverneur et les sous-gouverneurs) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 109 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (porte de six à neuf ans la durée du mandat du gouverneur et des sous-gouverneurs et de soixante-cinq à soixante-huit ans l'âge limite pour l'exercice de ces fonctions, rend leur mandat non renouvelable et dispose qu'un des sous-gouverneurs doit être issu du personnel de la Banque) (p. 1499) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 3 corrigé de M. Michel Hannoun et 102 de M. Pierre Mazeaud (disposent que le gouverneur de la Banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1502).

Maastricht (p. 1502).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Fait personnel : estime qu'en le traitant « d'analphabète » M. Guy Hermier a manifesté « une volonté de discrimination fort peu sociale » (p. 2766).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Entreprises : coopérations nationales et internationales (p. 3194).

Secteur public :
– dotations en capital : Etat actionnaire (p. 3194) ;
– nationalisations : bilan (p. 3194) ;
– privatisations de 1986 - 1988 (p. 3194).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 46 de M. Jean-Pierre Michel et 102 de M. Rémy Auchedé (suppriment la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) (p. 2883).

Après l'article 3 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (supprime l'obligation de faire émarger par la personne gardée à vue les mentions portées sur le registre spécial des gardes à vue) (p. 2884, 2885).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *son* amendement n° 113 (dispose que, sur réquisition du procureur de la République, le tribunal de grande instance se prononce sur la mise en examen, la mise en détention provisoire et la désignation d'un juge d'instruction chargé de l'enquête) : retiré (p. 2888).

Après l'article 14 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 115 de M. Emmanuel Aubert (rétablit le texte de l'article 137-1 du code de procédure pénale qui dispose que la mise en détention provisoire est prescrite par le président du tribunal de grande instance ou un juge délégué) (p. 2897).

Article 15 *(art. 187-1 [nouveau] du code de procédure pénale : référé-liberté) :*

– *son* amendement n° 114 : devenu sans objet (p. 2901).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Assemblée nationale : dépôt d'amendements : obstruction (p. 2938).

Chômage (p. 2940).

Communautés européennes : marché unique (p. 2940).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 2940).

Marchés financiers (p. 2940, 2951).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : privatisations : évolution : (p. 2939).

Politique économique :
- économie mixte (p. 2939) ;
- taux d'intérêt (p. 2940).

Premier ministre (p. 2951).

Projet de loi de privatisation :
- action spécifique (p. 2940) ;
- champ (p. 2938) ;
- investisseurs extra-européens : limitation (p. 2940) ;
- « noyaux durs » (p. 2938) ;
- prix de cession (p. 2938).

Secteur public :
- entreprises : obstacles à leur développement (p. 2939, 2940) ;
- nationalisations : bilan (p. 2940) ;
- privatisations : produit : affectation (p. 2939) ;
- privatisations de 1986-1988 : commission d'enquête (p. 2939).

Le groupe R.P.R. ne vote pas la censure (p. 2951).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor, les entreprises publiques et les privatisations [16 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : banques publiques : engagements dans l'immobilier (p. 5876).

Comptes spéciaux du Trésor :
- compte d'avances sur le montant des impositions locales (p. 5876) ;
- compte de soutien des industries du cinéma et de l'audiovisuel (p. 5875) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, dépenses et financement de la Coupe du monde de football (p. 5875, 5876) ;
- Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France (p. 5875).

Cour des comptes (p. 5876).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital (p. 5876) ;
- place dans l'économie française (p. 5876) ;
- privatisations (p. 5875, 5876) ;
- ptivatisations : affectation du produit (p. 5875).

DEWEES (Emmanuel)

Député du Nord

(13e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi) [8 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XVII : **Travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi (n° 581)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le travail et l'emploi [6 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi :
- Agence nationale pour l'emploi : missions, moyens et effectifs (p. 5516, 5517) ;

– coordination : conseil d'orientation et de surveillance (p. 5516) ;

– réforme (p. 5516, 5517).

Chômage : indemnisation : chômage partiel et aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 5516).

Emploi :

– emplois de proximité et de service (p. 5517) ;

– emplois de proximité et de service : « chèque service » (p. 5517).

Emploi : chômage :

– commission Mattéoli (p. 5517) ;

– exclusion et insertion professionnelle (p. 5516, 5517).

Entreprises :

– créations d'entreprises : chômeurs (p. 5516) ;

– secteur tertiaire : productivité et créations d'emplois (p. 5517).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : réduction d'impôt pour emplois familiaux (p. 5517).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5516).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5516).

Politique économique (p. 5517).

DHINNIN (Claude)

Député du Nord

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [28 avril 1993] (p. 217).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer des centres de santé spécifiques au profit des toxicomanes (n° 340)** [15 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Drogue et ouverture des frontières : convention de Schengen : conséquences ; région Nord - Pas-de-Calais : vulnérabilité [14 avril 1993] (p. 73).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Commerce et artisanat : commerces : ouverture dominicale (p. 3433).

Emploi : chômage : salariés âgés (p. 3433).

Entreprises :

– charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3433) ;

– cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 3433) ;

– P.M.E.-P.M.I. (p. 3433).

Impôts et taxes : assiette : exonérations : bas salaires et dépenses de recherche (p. 3433).

Jeunes : jeunes diplômés : chômage (p. 3433, 3434).

Travail :

– négociation collective (p. 3433) ;

– temps de travail : durée et organisation (p. 3433) ;

– travail clandestin : sanctions (p. 3433).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Horticulture : taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : relèvement : conséquences (p. 4711).

DIDIER (Serge)

Député de la Haute-Garonne

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission consultative des archives audiovisuelles de la justice [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Rapporteur de la proposition de loi de M. François d'Aubert visant à créer une délégation parlementaire dénommée « office parlementaire d'étude sur la criminalité » (n° 196) [10 novembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1622).

Principaux thèmes développés :

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1629, 1630).

Immigration :

– généralités, historique et statistiques (p. 1629) ;

– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1630) ;

– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1629) ;

– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1629).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Après l'article 32 *ter* :

– *son* amendement n° 36 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (limite l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître) (p. 2911) : adopté (p. 2913).

DIEBOLD (Jean)

Député de la Haute-Garonne

(4e circonscription)

R.P.R.

Élu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120) [12 mai 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la commission de la défense sur le projet de loi (n° 120) relatif à a conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité **(n° 228)** [26 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Industrie aéronautique** : aérospatiale : emploi et activité : perspectives : concurrence étrangère : flotte d'Air-Inter [13 octobre 1993] (p. 4134).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Rapporteur de la commission de la défense.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1993] :

Armes conventionnelles (p. 1095).

Constitution : article 34 de la Constitution : régime de la propriété (p. 1095).

Désarmement (p. 1095, 1096).

Domaine public et domaine privé : accès des inspecteurs aux propriétés privées (p. 1096).

Justice : contrôle judiciaire en cas d'inspection (p. 1096).

Police : désignation et rôle de l'officier de police judiciaire assistant à l'inspection (p. 1096).

Traités et conventions : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1095).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Article 1er *(présentation du projet de loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 1099) : adopté (p. 1099).

Article 2 *(procédure normale d'inspection) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (introduit, dans le cas d'une demande d'inspection portant sur un lieu privé, la notion de « délais compatibles avec ceux fixés à la section 8 du protocole sur l'inspection ») (p. 1099) : adopté après modifications (p. 1100) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 9 du Gouvernement (rétablit la notion de lieu « dont l'accès ne dépend pas de l'Etat ») à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1100) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 10 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1100) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 8 de M. Pierre Favre (prévoit que le responsable du lieu peut s'opposer à l'inspection) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1100) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de cohérence) : adopté après modifications (p. 1101) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 11 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 3 de la commission (p. 1101) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : adopté (p. 1101).

Article 3 *(procédure exceptionnelle d'inspection) :*

– *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (prévoit que la visite d'inspection se déroule sous le contrôle du juge qui l'a autorisée, mais non sous son autorité) (p. 1101) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (prévoit la remise d'une copie du procès-verbal à la personne ayant qualité pour autoriser l'accès du lieu inspecté) (p. 1101) : adopté (p. 1102) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise la compétence du représentant de l'Etat et ses devoirs d'information) : adopté (p. 1102).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 juin 1993] :

Son interruption sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin) :* traite M. Didier Migaud de menteur (p. 2781) ; considéré comme ayant été ***rappelé à l'ordre*** (p. 2782).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Commerce extérieur : aéronautique : extension de l'accord C.E.E. – Etats-Unis et négociations du G.A.T.T. (p. 5316).

Industrie : industrie aéronautique : relance : moyens (p. 5316).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Armements classiques : transport aérien militaire : avenir (p. 5730).

DIMEGLIO (Willy)

Député de l'Hérault

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur [*J.O.* du 8 septembre 1993] (p. 12601).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 155, posée le 22 juin 1993 : **urbanisme (POS – annulation – conséquences – Montpellier)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : construction de la faculté de droit et des sciences économiques : poursuite ; risque d'inondations : prise en compte dans la construction (p. 2185, 2186).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Enseignement : école : mission d'intégration (p. 414).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 414) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 414).

Service national : doubles-nationaux (p. 414).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique :« migrations de peuplement » (p. 1676, 1677).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1676).

Coopération et développement : pays du Maghreb (anciennes colonies) : partenariat et codéveloppement (p. 1677).

Immigration :

- génétalités, historique et statistiques (p. 1676) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1676) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1676) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1676) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1676).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1677).

DOLIGE (Eric)

Député du Loiret

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Affaires sociales, santé et ville : ville) [12 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une commission d'enquête sur le bilan de la nationalisation d'Usinor-Sacilor et sur les perspectives d'évolution de la sidérurgie française (n° 124) [3 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome I : **Affaires sociales, santé et ville : ville (n° 585)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la **proposition de résolution (n° 124)** de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une commission d'enquête sur le bilan de la nationalisation d'Usinor-Sacilor et sur les perspectives d'évolution de la sidérurgie française **(n° 382)** [24 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 743 (prévoit que les « compagnies consulaires » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *son* amendement n° 744 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3767).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : article L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 745 corrigé : non soutenu (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Ville. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [5 novembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 5484).

Assemblée nationale : commission de la production : compétences et avis : (p. 5484).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France (p. 5485).

Etrangers : Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 5485).

Justice : moyens (p. 5486).

Logement et habitat : logement social : financement (p. 5484).

Politique de la ville :

- crédits (montant, évolution, répartition) et information du Parlement (p. 5484, 5485) ;
- définition et priorités (p. 5484 à 5486) ;
- évaluation (p. 5485) ;
- moyens et procédures : simplification (p. 5485) ;
- plan de relance (p. 5485).

DOMINATI (Laurent)

Député de Paris

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**extension des pouvoirs de police du maire de Paris (n° 161)** [11 mai 1993].

Proposition de loi visant à réglementer la création et les conditions d'exploitation des **établissements de spectacle ou de commerce à caractère pornographique (n° 557)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à la sanction de l'**installation illégale dans des locaux à usage d'habitation (n° 558)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Secteur public de l'audiovisuel : réforme : perspectives ; charte du secteur public [19 mai 1993] (p. 577).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 648).

Principaux thèmes développés :

Constitution :

- Conseil constitutionnel : décision du 28 décembre 1990 relative à la contribution sociale généralisée (p. 648) ;
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (p. 648).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 649) ;
- dépenses (p. 649).

Sécurité sociale : déficit (p. 649).

- Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

- *favorable* aux amendements identiques nos 69 de M. Louis Pierna et 154 de M. Alain Rodet (suppriment le mot « seuls » au début de l'article dans le but d'ôter tout caractère limitatif à l'énumération des titulaires de comptes) (p. 1509).

- Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

- *son* amendement n° 942 (substitue la notion de « centre-ville » à celle de « zones touristiques d'affluence exceptionnelle ») : rejeté (p. 3717).
- *reprend* l'amendement n° 791 de M. Philippe Vasseur (ajoute l'existence d'accords conclus avec les organisations représentatives des salariés portant sur les contreparties du travail dominical aux critères d'appréciation du préfet pour autoriser les dérogations à la règle du repos dominical) : rejeté (p. 3721).

- Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Conseil constitutionnel :

- contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5026) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5025).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5025, 5026).

Droit d'asile :

- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 5025) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5025) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5025) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5025, 5026) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5025).

Immigration clandestine (p. 5026).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5025).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4270) ;

– *son* sous-amendement n° 392 (porte la réduction d'impôt de 25 à 50 p. 100) à l'amendement n° 208 de M. Julien Dray (p. 4270) : rejeté (p. 4279).

Deuxième partie :

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Communes :

– Paris : logements sociaux : terrains de l'Etat : libération (p. 5627) ;

– Paris : parc locatif privé : augmentation : perspectives (p. 5627).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

Achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Culture : politique culturelle : déséquilibre Paris-Province et « aménagement culturel du territoire » (p. 5863).

Musée du Louvre :

– budget de fonctionnement (p. 5863) ;

– extension (p. 5863).

Musées : aides et promotion (p. 5863).

Palais du Louvre : aménagement : coûts (p. 5863).

Paris : secteur du Carrousel : aménagement (p. 5863).

Tuileries : jardin : rénovation (p. 5863).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7052).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7051, 7052).

Politique audiovisuelle (p. 7052).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7052).

Radiodiffusion : réseaux radiophoniques (p. 7052).

Système audiovisuel : organisation et évolution (p. 7050, 7051).

Télévision :

– câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7051) ;

– Canal Plus (p. 7051) ;

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7051) ;

– France Télévision et présidence commune (p. 7051, 7052) ;

– France 3 (p. 7052) ;

– programmes (p. 7051) ;

– télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7052) ;

– T.F. 1 (p. 7051).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* sous-amendement n° 75 (exclut les conséquences de la deuxième coupure publicitaire du champ du rapport demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7091) à l'amendement n° 5 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport du C.S.A. sur les conséquences de la deuxième coupure publicitaire, de la présidence commune, de la réglementation sur la publicité des boissons faiblement alcoolisées, de la séparation entre la production et la diffusion, de l'institution des quotas, de la réglementation concernant la publicité et le parrainage et du régime du câble) : retiré (p. 7093).

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *défavorable* (p. 7094).

– *son* amendement n° 66 (de suppression) (p. 7099) : rejeté (p. 7101) ;

– *défavorable* aux amendements 10 rectifié de la commission et 44 corrigé de M. Didier Mathus (autorisent les établissements d'enseignement à enregistrer les émissions de la chaîne pour les rediffuser, dans leur enceinte, à des fins pédagogiques) (p. 7107) ;

– *son* amendement n° 68 (supprime l'attribution prioritaire de fréquences hertziennes à la chaîne) : rejeté (p. 7110) ;

– *son* amendement n° 69 (prévoit de diffuser les programmes de la chaîne et ceux d'Arte sur les seuls réseaux câblés dans le délai de deux ans à compter de la promulgation de la loi) (p. 7110) : rejeté (p. 7112).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 70 (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme ; supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par le conseil d'administration de cette société) (p. 7114) : rejeté (p. 7116) ;

– *son* amendement n° 71 (fixe à cinq ans la durée du mandat des membres du conseil d'administration de chaque société nationale de programme) : rejeté (p. 7116).

Article 2 *(extension du pouvoir de sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel aux sociétés nationales de programme et à la chaîne du savoir : art. 48-1 à 48-10 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7117).

Article 4 *(présomption de renouvellement des autorisations des services de communication audiovisuelle : art. 28-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7126).

Article 5 *(modalités de passage de la société mentionnée au III de l'article 105 de la loi du 30 septembre 1986 du régime de la concession de service public à celui de l'autorisation : art. 28-2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7128).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 76 deuxième rectification (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire sous forme de supports destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé) (p. 7129) : retiré (p. 7130).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 72 (supprime la référence aux heures de grande écoute ou d'écoute significative dans la définition des quotas de diffusion) (p. 7131) : retiré (p. 7132) ;

– *son* amendement n° 73 (de précision) (p. 7133) : adopté (p. 7134).

Article 8 *(possibilité de mise en location-gérance d'entreprises de communication audiovisuelle : art. 42-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7141).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7141).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *favorable* (p. 7143).

Après l'article 10 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 104 de M. Robert-André Vivien (supprime la présidence commune des sociétés nationales France 2 et France 3 ; prévoit que le président de chaque société nationale de programme est nommé par décret en conseil des ministres et peut être révoqué, sur proposition du C.S.A., pour manquement grave de la société en cause à ses obligations) (p. 7149) ;

– *son* amendement n° 74 soutenu par M. François d'Aubert (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7150) : rejeté (p. 7155) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7153).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7153).

Seconde délibération [4 décembre 1993] :

Explications de vote :

Politique audiovisuelle (p. 7156).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7156).

Télévision :

- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7156) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7156) ;
- France 3 (p. 7156) ;
- programmes : quotas de production (p. 7156) ;
- télévision à la séance et chronologie de diffusion (p. 7156).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7156).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Article 4 *(modalités de l'apposition des poinçons et effets juridiques de la garantie – modification de l'article 524 du code général des impôts) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 du Gouvernement (renvoie à l'article 535 du code général des impôts – art. 13 du présent projet – la possibilité de déroger au monopole du service de la garantie pour l'insculpation du poinçon sur les ouvrages relevant de la garantie d'Etat) (p. 7518).

Article 9 *(modalités de certification dans le cadre de la garantie publique – création des articles 530* bis *et 530* ter *du code général des impôts) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (étend à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats et prévoit, dans ce cas, qu'un contrôle du produit fini pourra se substituer à celui du mode de production) (p. 7523).

Communautés européennes : projet de directive visant à harmoniser les règles relatives aux métaux précieux (p. 7523).

Article 13 *(obligations d'apport à la marque – modification de l'article 535 du code général des impôts) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 51 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants et les conditions de délivrance de l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie) (p. 7525, 7526) ;

– *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Bernard de Froment (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants, les conditions dans lesquelles l'administration peut refuser de passer la convention qui accorde l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie des ouvrages devant bénéficier de la garantie d'Etat ainsi que les conditions de délivrance et de retrait de cette habilitation) (p. 7525, 7526).

DOUSSET (Maurice)

Député de l'Eure-et-Loir

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **préciser la législation applicable aux comptes de campagne (n° 56)** [20 avril 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisations** : délocalisations internationales : contrôle : perspectives ; dumping monétaire et social ; convergence économique au sein de la Communauté européenne ; Commission européenne : rôle régulateur : opportunité [30 juin 1993] (p. 2808, 2809).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Céréales : blé dur : aide : perspectives (p. 4682).

DOUSTE-BLAZY (Philippe)

Député des Hautes-Pyrénées

(2e circonscription)

U.D.F.

puis ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, chargé de la santé

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, chargé de la santé. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

– ***Le Déaut (Jean-Yves)* : sécurité des travailleurs intérimaires** : accident de l'usine de Forbach ; rayonnements ionisants ; installations dangereuses : réglementation ; travailleurs intérimaires : formation [21 avril 1993] (p. 115, 116).

– ***Charles (Bernard)* : bioéthique** : projets de loi sur la bioéthique : inscription à l'ordre du jour ; dons d'organes [5 mai 1993] (p. 303).

– ***Beaumont (Jean-Louis)* : sécurité de la transfusion sanguine** : sélection des donneurs : perspective ; tests de dépistage plus performants : mise en place [12 mai 1993] (p. 382).

– ***Van Haecke (Yves)* : hôpitaux de proximité** : hôpitaux en milieu rural : maintien ; schémas régionaux d'organisation sanitaire [19 mai 1993] (p. 580).

– ***Roques (Serge)* : carte sanitaire** : révision : perspectives ; régionalisation et concertation [26 mai 1993] (p. 681).

– ***Auchedé (Rémy)* : fermeture d'établissements hospitaliers** : fermeture d'établissements de proximité ; Bully-les-Mines : décision le 19 juin 1993 [2 juin 1993] (p. 1009).

– ***Rinaldi (Pierre)* : politique du thermalisme** : laboratoire national de la santé : suppression : conséquences ; thermalisme : développement et tarifs [9 juin 1993] (p. 1237).

– ***Balligand (Jean-Pierre)* : hôpitaux ruraux** : carte sanitaire ; hôpitaux de proximité : maintien : perspectives ; zones rurales : place dans la société française [30 juin 1993] (p. 2800).

– ***Hellier (Pierre)* : dépistage du SIDA** : SIDA : lutte et prévention : dépistage : examens prénuptiaux ; examens prénatals ; malades atteints de tuberculose [3 novembre 1993] (p. 5300, 5301).

– ***Urbaniak (Jean)* : avenir de la transfusion sanguine** : transfusion sanguine : politique et réglementation ; Agence française du sang [10 novembre 1993] (p. 5749).

– ***Hubert (Elisabeth)* : Agence française de lutte contre le SIDA** : organisation et fonctionnement [17 novembre 1993] (p. 5965).

– ***Warhouver (Aloyse)* : avenir des hôpitaux de proximité** : carte sanitaire : hôpitaux de proximité : maintien ; zones rurales ; régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle [24 novembre 1993] (p. 6287, 6288).

– ***Debré (Bernard)* : lutte contre le SIDA** : SIDA : lutte et prévention : hébergement ; maintien à domicile ; recherche ; toxicomanie ; préservatifs [1er décembre 1993] (p. 6782).

– ***Pinte (Etienne)* : soins ambulatoires hospitaliers** : alternatives à l'hospitalisation : compétences : soins ambulatoires : interdictions ; préfets : recours ; perspectives [8 décembre 1993] (p. 7303, 7304).

orales sans débat de :

– ***Jacquaint (Muguette)* (n° 41) : santé publique (accidents thérapeutiques – indemnisation)** : préjudice considérable ; système d'assistance et de réparation : mise en place ; professions médicales : protection [6 mai 1993] (p. 324, 325).

– ***Lenoir (Jean-Claude)* (n° 204) : budget des hôpitaux** : hôpitaux : financement [25 novembre 1993] (p. 6374, 6375).

– ***Michel (Jean-Pierre)* (n° 201) : remboursement des soins à domicile** : assurance maladie maternité : prestations : frais médicaux ; matériel médical utilisé pour les soins à domicile [25 novembre 1993] (p. 6375, 6376).

– ***Montesquiou (Aymeri de)* (n° 198) : publication des décrets d'application de la loi Evin** : alcoolisme : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application [25 novembre 1993] (p. 6376, 6377).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Drogue : produits de substitution : mise à disposition (p. 251).

Enseignement : médecine scolaire (p. 251).

Santé publique :
- cadre de vie (p. 251) ;
- protection sanitaire : accès aux soins (p. 251).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– lutte contre le SIDA [25 mai 1993] :

Principaux thèmes développés :

Drogue : produits de substitution : métadone (p. 614, 618).

Enseignement :
- établissements scolaires : prévention du SIDA (p. 618) ;
- médecine scolaire : rôle et moyens (p. 614, 618).

Hôpitaux : humanisation, maintien à domicile et appartements thérapeutiques (p. 614).

Lois de finances rectificatives : annulations de crédits (p. 618).

Médecins : généralistes : « réseaux ville-hôpital » (p. 614).

Professions sociales : aides ménagères, psychologues, assistantes sociales (p. 614).

Recherche médicale (p. 618).

Sida :
- Agence française de lutte contre le SIDA (A.F.L.S.) (p. 617) ;
- dépistage (p. 618) ;
- information (p. 614) ;
- lutte contre (p. 613, 614) ;
- pays pauvres : aide humanitaire (p. 618) ;
- prévention : plan triennal (p. 614).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé.

– Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : exclusion sociale : conséquences sanitaires (p. 5154).

Hôpitaux et cliniques :
- carte hospitalière et planification hospitalière (p. 5153) ;
- « réseaux ville-hôpital »(p. 5154).

Lois : loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière (p. 5153).

Ministère des affaires sociales et de la santé :
- administration sanitaire et sociale : dysfonctionnements et réforme (p. 5152) ;
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5152).

Parlement : information et débat sur les comptes sociaux (p. 5152).

Professions médicales : convention médicale (p. 5152).

Recherche : Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (p. 5153).

Santé publique :
- Agence française du médicament (p. 5153) ;
- alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (p. 5153) ;

– prévention et veille sanitaire (p. 5152, 5153) ;
– réseau national et observatoires régionaux de santé (p. 5153) ;
– SIDA : lutte contre (p. 5152, 5153) ;
– toxicomanie : lutte contre (p. 5152, 5153) ;
– tuberculose (p. 5154).

Réponses aux questions :

Hôpitaux et cliniques :
– Cambrai : centte hospitalier (M. Claude Pringalle) (p. 5169) ;
– carte sanitaire : scanographes (M. Serge Roques) (p. 5177) ;
– centres hospitaliers généraux (M. Jean-François Chossy) (p. 5173) ;
– Firminy : centre hospitalier (M. Daniel Mandon) (p. 5182) ;
– Montbrison : centre hospitalier (M. Jean-François Chossy) (p. 5173).

Santé publique :
– alcoolisme : centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (M. Alain Rodet) (p. 5161) ;
– centres anticancéreux (M. Bernard Serrou) (p. 5179) ;
– prévention : Comité français d'éducation pour la santé (M. Bernard Serrou) (p. 5180, 5181) ;
– SIDA (MM. Georges Hage, Bernard Accoyer, Claude Bartolone, Ernest Chénière, Jean-Louis Bernard) (p. 5159, 5163, 5167, 5170, 5177, 5178) ;
– toxicomanie : (M. Georges Hage) (p. 5158) ;
– urgences médicales (M. Jean-Louis Bernard) (p. 5176).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 6571).

Sida : lutte contre :
– débat parlementaire (p. 6533, 6570) ;
– dépistage (p. 6534, 6570) ;
– politique et rapport Montagnier (p. 6533).

Système pénitentiaire : détenus :
– protection sociale (p. 6533, 6571) ;
– soins médicaux (p. 6533, 6534, 6570).

Tuberculose (p. 6533, 6571).

Vie, médecine et biologie : prélèvements, importations et exportations d'organes (p. 6571).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 1er *(lutte contre la tuberculose) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de Mme Muguette Jacquaint (taxe les « bénéfices réalisés dans l'industrie pharmaceutique » à due concurrence du taux nécessaire pour compenser les dépenses de vaccination antituberculeuse des services de vaccination) (p. 6575) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 corrigé du Gouvernement (limite la compétence des dispensaires antituberculeux à la seule délivrance de médicaments) : adopté après modifications (p. 6575) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 137 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 5 corrigé du Gouvernement (p. 6575) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (supprime le paragraphe V de l'article qui impose aux personnes atteintes d'une tuberculose évolutive de se soumettre au dépistage du virus de l'immunodéficience) (p. 6576) : adopté (p. 6577).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean-Louis Beaumont (impose le dépistage de la contamination par le virus de l'immunodéficience « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 6578) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Louis Beaumont (impose la déclaration des cas de contamination par le virus de l'immunodéficience dès qu'ils sont constatés) (p. 6578).

Article 2 *(prise en charge sanitaire des détenus par le service public hospitalier : art. L. 711-3 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Philippe Houillon (précise que les établissements privés d'hospitalisation peuvent participer à la mission du service public hospitalier en milieu pénitentiaire) (p. 6580).

Article 2 bis nouveau *(participation financière des établissements hospitaliers à la protection sociale des détenus) :*

– *favorable* à l'amendement n° 87 de la commission (de suppression compte tenu de l'insertion de son dispositif à l'article 3) (p. 6581).

Article 3 *(protection sociale des détenus et financement de leur prise en charge sanitaire) :*

Article L. 381-30 du code de la sécurité sociale (affiliation des détenus à l'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 88 de la commission (rédactionnel) (p. 6581).

Article L. 381-30-1 du code de la sécurité sociale (prestations en nature versées aux détenus et à leurs ayants droit) :

– *défavorable* à l'amendement n° 256 de M. Claude Bartolone (maintient le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie aux ayants droit d'un étranger incarcéré en situation irrégulière et l'ensemble des droits pour lui-même et ses ayants droit à sa libération) (p. 6582) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (supprime la référence à l'évolution des dépenses de santé de la population carcérale pour fixer le montant de la participation de l'Etat) : rejeté (p. 6582).

Article L. 381-30-5 du code de la sécurité sociale (modalités de prise en charge des dépenses relatives à la protection sociale des détenus) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de la commission (de conséquence) (p. 6582).

Article L. 380-30-6 du code de la sécurité sociale (nature des dépenses prises en charge par l'Etat) :

– *favorable* à l'amendement n° 90 de la commission (rédactionnel) (p. 6583).

Article 4 *(dispositions transitoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (diminue le montant de la cotisation individuelle due par l'Etat pour chaque détenu pendant la période au cours de laquelle sa prise en charge sanitaire n'est pas assurée par le service public hospitalier sauf cas d'hospitalisation) : adopté (p. 6583).

Article 5 bis nouveau *(personnels de santé exerçant en milieu pénitentiaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles intervient le reclassement professionnel des personnels infirmiers des établissements pénitentiaires) (p. 6583) : adopté (p. 6584).

Article 6 bis nouveau *(proposition systématique du dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience dans les établissements pénitentiaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 6591).

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *défavorable* aux amendements identiques nos 92 de la commission et 153 de M. Michel Hannoun (excluent du champ de l'article l'information dispensée au sein de l'hôpital par les pharmaciens hospitaliers) (p. 6593) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 33 de Mme Roselyne Bachelot et 52 deuxième rectification de M. Bernard Charles (excluent du champ de l'article la correspondance nécessaire pour répondre à une question précise sur un médicament, certaines informations de nature pharmacologique et sur les conditions de vente ainsi que les informations relatives à la santé humaine) (p. 6594).

Article L. 551-3 du code de la santé publique (médicaments pouvant faire l'objet de publicité auprès du public) :

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 de Mme Roselyne Bachelot (supprime l'obligation d'un message de renvoi à la consultation d'un médecin en cas de publicité pour un médicament) (p. 6594).

Article L. 551-5 du code de la santé publique (visa de publicité auprès du public) :

– *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Bernard Charles (exclut du champ d'application les campagnes de publicité pour les vaccinations auprès des professionnels de la santé) (p. 6594).

Article L. 551-6 du code de la santé publique (dépôt de publicité auprès des professionnels de santé) :

– *défavorable* aux amendements nos 93 de la commission et 54 de M. Bernard Charles (portent à quinze jours le délai dans lequel la publicité pour un médicament diffusée auprès de professionnels de santé est déposée à l'Agence du médicament) (p. 6595)

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *défavorable* aux amendements identiques nos 36 de Mme Roselyne Bachelot et 152 de M. Michel Hannoun (prévoient la consultation des ordres des pharmaciens et des médecins pour établir la liste des diplômes permettant l'accès à la profession de visiteur médical) (p. 6595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de Mme Muguette Jacquaint (précise que l'obligation faite aux employeurs des visiteurs médicaux de veiller à l'actualisation de leurs connaissances est remplie au titre de la formation continue) (p. 6595).

Article L. 551-8 du code de la santé publique (délivrance d'échantillons gratuits de médicaments) :

– *défavorable* aux amendements identiques nos 37 de Mme Roselyne Bachelot et 50 de M. Bernard Charles (interdisent de remettre des échantillons gratuits aux médecins) (p. 6596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Bernard Charles (précise que l'interdiction de donner des échantillons de médicaments contenant des substances classées comme psychotropes ou stupéfiants s'entend par référence aux classements « des conventions internationales ») (p. 6596) ;

– *favorable* à l'amendement n° 94 de la commission (précise que les échantillons gratuits sont identiques aux spécialités pharmaceutiques concernées et portent la mention de leur gratuité) (p. 6596) ;

– *favorable* à l'amendement n° 95 de la commission (interdit la promotion de médicaments auprès de médecins ou de pharmaciens par l'attribution d'un quelconque avantage) (p. 6596).

Article L. 551-10 du code de la santé publique (publicité en faveur de certains produits) :

– *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (exclut de la réglementation sur la publicité des médicaments les produits bénéfiques pour la santé qui ne sont pas des médicaments au sens de l'article L. 511 du code de la santé publique) : adopté (p. 6597).

Après l'article L. 551-10 du code de la santé publique :

– *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des règles relatives à la publicité pour les officines et les entreprises pharmaceutiques) (p. 6597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de la commission (précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6598).

Article 8 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 162 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (porte à 250 000 F et 500 000 F en cas de récidive le montant de l'amende pour infraction aux règles sur la publicité pharmaceutique et la profession de visiteur médical ; supprime l'amende pour infraction à l'interdiction de publicité ou de propagande pour les objets, appareils et méthodes visés à l'article L. 552 du code de la santé publique) (p. 6599) ;

– *soutient* l'amendement n° 189 du Gouvernement (porte à 250 000 F et 500 000 F en cas de récidive le montant maximal de l'amende pour infraction aux règles sur la publicité pharmaceutique ou à l'interdiction de publicité ou de propagande pour les objets, appareils et méthodes visés à l'article L. 552 du code de la santé publique) (p. 6598) : adopté (p. 6599).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de la commission (dispense de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique, après avis d'une commission, les visiteurs médicaux en exercice depuis moins de trois ans) (p. 6599).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6601) ;

– *favorable* à l'amendement n° 186 de M. Bernard Charles (de précision) (p. 6601) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean Ueberschlag (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6602) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Claude Birraux (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 6602) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 142 de M. Jean Ueberschlag et 149 de M. Claude Birraux (de conséquence) (p. 6602) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 143 de M. Jean Ueberschlag et 151 de M. Claude Birraux (de conséquence) (p. 6602) ;

– *favorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Bernard Charles (précise que les règles propres aux essais des médicaments homéopathiques qui font l'objet d'une autorisation de mise sur le marché prennent en compte « la spécificité du médicament homéopathique et un usage généralement lié à la tradition ») (p. 6603).

Article 11 *(adaptation des dispositions de l'article 17 de la loi n° 92-1477 du 31 décembre 1992) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 144 de M. Jean Ueberschlag et 150 corrigé de M. Claude Birraux (de conséquence) (p. 6603).

Article 12 *(dispositions transitoires)* (p. 6603) :

– *favorable* à l'amendement n° 102 de la commission (supprime l'obligation de déposer dans les six mois de l'entrée en vigueur des dispositions d'application de l'article 10 de la loi les demandes d'enregistrement ou d'autorisation des médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la loi) (p. 6604) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 rectifié de M. Denis Jacquat (reporte au 31 décembre 1996 le terme du délai dans lequel les médicaments homéopathiques mis sur le marché avant la promulgation de la loi doivent faire l'objet d'une demande d'enregistrement ou d'autorisation) (p. 6604).

Article 13 *bis* nouveau *(transferts d'officine : art. L. 570 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (autorise les transferts d'officine par dérogations aux règles de population et de plafond des licences accordées) : adopté (p. 6605).

Article 13 *quater* nouveau *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*

– *favorable* à l'amendement n° 265 de M. Arsène Lux (impose au directeur régional des affaires sanitaires et sociales, au pharmacien inspecteur régional de la santé, au conseil régional de l'ordre des pharmaciens et aux syndicats professionnels de motiver l'avis qu'ils émettent sur la création ou le transfert d'officine selon la procédure dérogatoire) (p. 6606) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 266 de M. Arsène Lux (impose de consulter les conseils municipaux et les associations représentatives des usagers sur la création ou le transfert d'officine selon la procédure dérogatoire) (p. 6606) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6606) : adopté (p. 6607) ;

– *favorable* à l'amendement n° 267 de M. Arsène Lux (précise que les critères d'appréciation des autorisations dérogatoires comprennent les caractéristiques d'âge et de dépendance des populations concernées) (p. 6607).

Article 13 *septies* nouveau *(services de garde et d'urgence : art. L. 588-1 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Henri Cuq (supprime l'obligation faite au pharmacien qui ouvre son officine sans être de service de tenir cette dernière ouverte durant tout le service considéré) (p. 6608).

Après l'article 13 *septies* nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise les pharmaciens d'officine à dispenser personnellement une commande au domicile des patients dont la situation le requiert) (p. 6609) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 277 de M. Jean Bardet (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions de mise en œuvre de cette autorisation) à l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Foucher (p. 6609) ;

– *favorable* à l'amendement n° 103 de la commission (aligne le statut des pharmacies du service de santé des armées sur celui des pharmacies des établissements publics de santé) (p. 6609) ;

– *favorable* à l'amendement n° 104 rectifié de la commission (soumet toute collecte de médicaments inutilisés au contrôle d'un pharmacien) (p. 6609) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de la commission (soumet les établissements de ravitaillement sanitaire du service de santé des armées au régime des établissements pharmaceutiques issu des dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la pharmacie et au médicament) (p. 6610).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 168 de M. Bernard Charles (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) (p. 6611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Michel Hannoun (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) (p. 6611) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 155 de M. Michel Hannoun et 169 de M. Jean-Pierre Foucher (excluent l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) (p. 6611).

Article L. 665-4 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 156 de M. Michel Hannoun (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical interne aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer d'« une personne qualifiée ») (p. 6612) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Foucher (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical intérieur aux exigences de sécurité et de santé s'il dispose d'« une personne qualifiée ») (p. 6612).

Article L. 665-7 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 190 du Gouvernement (punit d'un emprisonnement de quatre ans et d'une amende de 500 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement la méconnaissance de l'obligation de déclaration prévue au premier alinéa de l'article L. 665-6 du code de la santé publique et prévoit, premièrement, que les personnes visées à l'article L. 658-8 du même code sont qualifiées pour rechercher et constater les infractions aux règles applicables aux dispositifs médicaux, deuxièmement, que les dispositions de la loi du 1[er] août 1905 sur la répression des fraudes s'appliquent à ces mêmes infractions) : adopté (p. 6612).

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 106 de la commission (de coordination) (p. 6612).

Article 16 *(renforcement du dispositif de lutte contre le tabagisme) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 67 de M. Germain Gengenwin (reporte au 30 juin 1996 la date jusqu'à laquelle peuvent être commercialisées les unités de conditionnement, autres que les paquets de cigarettes, ne portant pas un message spécifique de caractère sanitaire) (p. 6613).

Article 23 *(fonction publique hospitalière) :*

– *favorable* à l'amendement n° 116 de la commission (impose d'obtenir l'accord des établissements de santé concernés avant que le plus grand d'entre eux organise un concours de recrutement commun) (p. 6636).

Article 28 *(distribution des produits stables) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de la commission (supprime l'exclusivité de la distribution des produits stables autorisés avant la date de promulgation de la loi du 4 janvier 1993 par les établissements de transfusion sanguine) (p. 6638).

Après l'article 38 nouveau :

– sur les sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) :

– *défavorable* au sous-amendement n° 240 de M. Claude Bartolone (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la fixation des modalités d'application des articles relatifs au dossier de suivi médical et au carnet de liaison) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 241 de M. Claude Bartolone (de conséquence) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 243 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur

certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 216 (supprime la mise en œuvre progressive du dossier de suivi médical en fonction de catégories de patients et fixe au 31 décembre 1998 la date limite de cette généralisation) (p. 6677) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 244 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite au médecin d'informer tout patient, et le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont il relève, qu'il appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur) (p. 6678) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 177 de M. Pierre Hellier (impose au médecin de recueillir l'accord du patient qui appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur avant d'informer de ce fait le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève ce patient) (p. 6678) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 245 de M. Claude Bartolone (soumet la décision de constituer un dossier de suivi médical à l'accord du service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève le patient) (p. 6678).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 6 ter nouveau *(proposition systématique de dépistage du SIDA) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 4 de la commission et 48 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7864).

Après l'article 6 ter nouveau :

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Louis Beaumont (impose de déclarer auprès de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales tout cas de contamination par le virus HIV) (p. 7865).

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Foucher (exclut du champ de l'article l'information dispensée, dans l'exercice de leurs fonctions, par les pharmaciens gérant une pharmacie à usage intérieur) (p. 7866).

Article L. 551-6 du code de la santé publique (dépôt de publicité auprès des professionnels de santé) :

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui fixe à quinze jours le délai dans lequel la publicité pour un médicament qui a été diffusée auprès de professionnels de santé est déposée à l'Agence du médicament) (p. 7867).

Article L. 551-11 du code de la santé publique (publicité en faveur des établissements pharmaceutiques) :

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de règles relatives à la publicité pour les officines de pharmacie) (p. 7867).

Article 7 bis *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Foucher (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel) (p. 7868).

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament) (p. 7872) ;

– *soutient* l'amendement n° 77 du Gouvernement (précise que les règles propres aux essais des médicaments homéopathiques administrés par voie injectable sous-cutanée qui font l'objet d'une autorisation prennent en compte la spécificité du médicament homéopathique et un usage généralement lié à la tradition) : adopté (p. 7872).

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui permet au ministre de la santé de se substituer au directeur général de l'Agence en cas de menace grave pour la santé publique) (p. 7876) ;

– *soutient* l'amendement n° 79 du Gouvernement (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui exclut de la compétence de l'Agence l'autorisation d'ouvrir un établissement pharmaceutique se livrant à l'exportation de médicaments) : adopté (p. 7876).

Article 31 bis *(limitation de la dispense d'avance de frais pour les dépenses de biologie médicale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 7885) ;

– *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (précise que la dispense d'avance des frais intervient compte tenu du montant total des actes de biologie en cause) (p. 7886).

Article 35 bis A nouveau *(application rétroactive des nouvelles procédures de reconnaissance des maladies professionnelles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) (p. 7886).

Article 36 bis *(extension facultative du maintien des droits aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles après liquidation judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) (p. 7886).

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Claude Bartolone (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) (p. 7889) ;

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que le patient a accès au contenu de son dossier médical par l'intermédiaire du médecin choisi pour tenir ce dossier) (p. 7889) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Claude Bartolone (supprime le carnet médical) (p. 7891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Claude Bartolone (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions selon lesquelles le dispositif conventionnel de formation médicale continue est prolongé en l'absence de convention médicale) (p. 7891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Claude Bartolone (supprime l'obligation faite à l'assuré social de produire une attestation par laquelle le médecin prescripteur certifie avoir eu connaissance de son carnet de liaison pour bénéficier des remboursements des organismes d'assurance maladie) (p. 7891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (prévoit l'établissement d'un dossier médical pour toute personne qui en fait la demande) (p. 7892) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le service du contrôle médical de l'organisme d'assurance maladie dispose d'un mois pour approuver la constitution du dossier médical ; supprime l'obligation faite au médecin qui tient le dossier de suivi médical d'informer le patient que les conditions qui ont justifié l'attribution du dossier ne sont plus satisfaites) (p. 7892).

DRAY (Julien)

Député de l'Essonne

(10e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Déclaration de Washington sur l'ex-Yougoslavie** : zones de sécurité : création ; tribunal international pour crimes de guerre [26 mai 1993] (p. 671, 672).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Commerce et artisanat : grandes surfaces (p. 183).

Communes : Grigny (p. 182).

Drogue : usage : extension et conséquences (p. 183).

Finances locales : concours financiers de l'Etat (p. 183).

Police : îlotage et police de proximité (p. 183).

Politique de la ville : associations : subventions (p. 183).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 183).

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1670).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1671).

France :

– crise économique et sociale, chômage : généralités et action du Gouvernement (p. 1671) ;

– terre d'accueil ou « tepli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1669).

Immigration :

– contingentement par quotas (p. 1669) ;

– flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1669) ;

– « immigration zéro » (p. 1669) ;

– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1669, 1771) ;

– intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1669) ;

– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1668, 1669).

Immigration clandestine : conséquences sur l'intégration (p. 1669) ;

Mariages et régimes matrimoniaux :

– mariages de complaisance (p. 1670) ;

– polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1670).

Ordre public : insécurité : moyens (p. 1669).

Regroupement familial (p. 1670).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1670).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : (p. 1670).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *soutient* l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1762).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764, 1765).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que, pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 142 de M. Pierre Mazeaud (substitue les mots « appartenance raciale » aux mots « considérations de race ») à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (p. 1768) ;

– *soutient* l'amendement n° 105 de M. Jean Glavany (dispose que seuls les étrangers de plus de vingt et un ans peuvent faire l'objet des contrôles prévus par l'article) : rejeté (p. 1769).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *soutient* l'amendement n° 107 de M. Jean Glavany (dispose que la carte de séjour est délivrée de plein droit aux étrangers ayant résidé de façon habituelle en France depuis au moins l'âge de dix ans) : adopté après modifications (p. 1770).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *soutient* l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1772) : rejeté (p. 1773).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *favorable* à l'amendement n° 95 de la commission (précise que la carte de résident ne peut être délivrée à un étranger vivant en état de polygamie sur le territoire français ni à ses conjoints) (p. 1773) : adopté (p. 1774).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1777).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *soutient* l'amendement n° 111 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1778) : rejeté (p. 1779).

Après l'article 10 :

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (porte à 10 000 F par passager l'amende infligée aux transporteurs routiers ayant introduit des clandestins sur le territoire français) (p. 1779).

Article 12 *(art. 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *soutient* l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (supprime la disposition qui assortit de plein droit tout arrêté de reconduite à la frontière d'une interdiction de séjour d'un an) : rejeté (p. 1781).

Article 13 *(art. 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion sur l'abrogation d'un arrêté d'expulsion) :*

– *soutient* l'amendement n° 113 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1781).

Article 14 *(art. 24 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion en préalable à un arrêté d'expulsion) :*

– *soutient* l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1782).

Article 15 *(art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : étrangers protégés de l'expulsion et de la reconduite à la frontière) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime la disposition qui retire toute protection contre les mesures d'éloignement à l'étranger arrivé en France avant l'âge de dix ans en dehors d'une procédure de regroupement familial) (p. 1782).

Article 16 *(art. 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : expulsion en urgence absolue) :*

– *soutient* l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (de suppression) : rejeté (p. 1784).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *soutient* l'amendement n° 127 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que le regroupement familial doit être simultané pour l'ensemble de la famille) : rejeté au scrutin public (p. 1791).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *favorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1807, 1808).

Droit d'asile :

– O.F.P.R.A. : compétences (p. 1808) ;

– convention de Genève : respect (p. 1807).

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

Rappel au règlement : souligne que plusieurs amendements concourent à durcir le texte présenté par le Gouvernement, au point d'en rendre ses dispositions « ridicules », comme à l'article 23 (p. 1815)

Article 25 *(art. 35* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative)* (p. 1816) :

– *favorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1817).

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1820) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 138 rectifié de M. Christian Vanneste (précise que le rapport porte sur la politique de maîtrise de l'immigration) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (p. 1820).

Article 29 *(art. 131-30 et 222-48 du code pénal : interdiction du territoire français dans les cas prévus par le code pénal) :*

– *favorable* à l'amendement n° 147 du Gouvernement (dispose que l'interdiction du territoire français n'est pas applicable au condamné mineur de dix-huit ans) (p. 1843).

Article 30 *(art. 78-2 et 469-5 du code de procédure pénale – art. 132-70.1 du code pénal : rétention judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (de suppression) (p. 1844) : rejeté (p. 1845).

Article 32 *(art. L. 115-6 et L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1 et L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *favorable* aux amendements identiques n°s 73 de M. Claude Malhuret et 123 de M. Jean Glavany (suppriment les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1852).

Assemblée nationale : députés socialistes : absence de la commission des lois et obstruction en séance publique (p. 1852).

Sécurité sociale : assurés étrangers : ayants droit mineurs en situation irrégulière : bénéfice des prestations (p. 1852).

Explications de vote :

Assemblée nationale : opposition : rôle (p. 1866).

Immigration :
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1866) ;
- projet de loi : logique d'exclusion et « gage » à l'extrême droite (p. 1806) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité et « courage » : appréciation globale (p. 1866).

Mariages, régimes matrimoniaux et polygamie (p. 1866).

Regroupement familial (p. 1867).

Travail : travail clandestin (p. 1866).

Vote contre du groupe socialiste (p. 1866).

Commission mixte paritaire :

Avant le texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3278) : rejetée au scrutin public (p. 3285).

Principaux thèmes développés :

Délinquance et criminalité : interdiction du territoire (p. 3281).

Drogue : toxicomanie et trafic de drogue (p. 3279).

Gouvernement : ministre de l'intérieur : absence (p. 3278).

Immigration :
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 3278, 3279) ;
- immigrés en situation régulière : situation : précarisation (p. 3279, 3280, 3281) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 3278, 3279, 3280, 3283) ;
- projet de loi : nécessité, opportunité et équilibre : appréciation d'ensemble (p. 3283).

Immigration clandestine :
- lutte contre : inefficacité du projet (p. 3280, 3282) ;
- reconduites à la frontière (p. 3280, 3281).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- mariages de complaisance (p. 3280) ;
- polygamie (p. 3282, 3283).

Mesures d'éloignement : dispositions communes et personnes protégées (p. 3281).

Ordre public :
- contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3278) ;
- insécurité (p. 3278).

Politique générale : réforme des contrôles d'identité, du droit de la nationalité et des conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français : logique d'ensemble répressive et « gage » au Front national (p. 3278, 3279, 3283, 3284).

Regroupement familial (p. 3282).

Rétention judiciaire (p. 3280, 3281).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 3283).

Sénat : modifications apportées au projet en première lecture (p. 3278).

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 3281).

Travail : travail clandestin (p. 3283).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 et 25 juin 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 2253) : rejetée au scrutin public (p. 2260).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : déséquilibres universitaires : correction (p. 2255).

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 2256).

Ecole des hautes études urbaines : création (p. 2253).

Enseignement : baccalauréat (p. 2254).

Enseignement privé (p. 2245).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) : ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2255).

Etrangers : immigration (p. 2245).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2245).

Régions : plan Université 2000 (p. 2245, 2254).

Unités de formation et de recherche (U.F.R). (p. 2246).

Universités :
- autonomie (p. 2245) ;
- démographie universitaire : évolution et conséquences (p. 2245, 2254) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2245, 2246) ;
- dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2245, 2246) ;
- échecs universitaires et formation (p. 2254) ;
- liens avec les collectivités locales (p. 2246) ;
- liens avec les entreprises (p. 2246) ;
- professionnalisation (p. 2255) ;
- universités nouvelles : expérience (p. 2245).

Rappel au règlement : souhaite l'instauration d'un débat approfondi sur la proposition de loi avec la participation d'un plus grand nombre de députés (p. 2306).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* (p. 2308) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2310) : rejeté au scrutin public (p. 2311) ;

– *soutient* l'amendement n° 22 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis de la conférence des présidents d'université sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2313) ; vote réservé jusqu'à la vérification du quorum (p. 2314) : rejeté au scrutin public (p. 2325) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 rectifié de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil économique, social et culturel de la région de la Corse sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2325) : rejeté au scrutin public (p. 2326) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) : rejeté au scrutin public (p. 2337) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2340) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe à quatre ans la durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) : rejeté (p. 2343) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe une durée maximale d'application de trois ans renouvelable une fois pour les dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) : rejeté au scrutin public (p. 2344) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil d'administration) (p. 2347) : rejeté au scrutin public (p. 2349) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au directeur des instituts et écoles extérieurs aux universités) : rejeté au scrutin public (p. 2350) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la qualité des personnalités extérieures membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2351) : rejeté au scrutin public (p. 2352) ;

– *soutient* l'amendement n° 50 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) (p. 2355) : rejeté (p. 2356) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels et des usagers doit être organisée « dans les différentes composantes de chaque établissement ») (p. 2358) : rejeté (p. 2359).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* (p. 2361) ;

– *soutient* l'amendement n° 57 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose l'avis conforme du conseil scientifique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) : rejeté (p. 2363) ;

– *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux départements laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) : rejeté (p. 2365) ;

– *soutient* les amendements nos 108, 111, 112, 114, 118, 120, 124, 128, 130 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoient que le bénéfice des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 peut être demandé afin de mieux intégrer dans l'université chaque filière successivement visée : œnologie, parapsychologie, médecines dites douces, droit européen et communautaire, matériaux nouveaux, physique nucléaire, histoire moderne et contemporaine, sociologie, recherche pétrolière) : rejetés (p. 2365 à 2372) ;

– *soutient* l'amendement n° 66 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation explicite de ces dérogations dans le délai de quatre mois) : rejeté (p. 2374) ;

– *soutient* l'amendement n° 73 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit l'avis conforme du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) (p. 2374) : rejeté (p. 2375) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit que la décision implicite d'approbation des demandes de dérogations intervient dans un délai « au minimum de quatre mois et n'excédant pas la durée de l'exercice budgétaire en cours ») ; rejeté (p. 2375) ;

– *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean-Yves Le Déaut (rédactionnel) (p. 2376) : rejeté (p. 2377) ;

– *soutient* l'amendement n° 69 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit et à celui du libre accès des bacheliers à l'université dans la filière de leur choix) : rejeté (p. 2377) ;

– *soutient* l'amendement n° 70 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit) : rejeté (p. 2377).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 104 de M. Jean-Yves Le Déaut (exclut du champ d'application de la loi les U.F.R. de philosophie) : rejeté (p. 2375).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* les sous-amendements nos 1905, 1909 et 1914 de M. Jean Glavany (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 1 p. 100, 5 p. 100 et 50 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) (p. 2502, 2504 et 2506) : votes réservés (p. 2503, 2504 et 2506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *soutient* les sous-amendements nos 1928 et 1933 de M. Jean Glavany (étendent aux communes respectivement de moins de 100 000 et 25 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement ; votes réservés (p. 2507 et 2509) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* (p. 2555).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* les amendements nos 129 et 132 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2576, 2577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 278 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par les établissements d'enseignement subventionnés de la secte des Chevaliers du lotus d'or) : vote réservé (p. 2580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 282 de M. Jean Glavany (impose le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public aux établissements d'enseignement subventionnés de la secte des Témoins de Jehovah) (p. 2580) ; vote réservé (p. 2581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* le sous-amendement n° 3073 de M. Claude Bartolone (dispose que les parents d'élèves élus dans les conseils des établissements secondaires sous contrat veillent au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) : vote réservé (p. 2595) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 3080 de M. Claude Bartolone (rédactionnel) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) : vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 3082 de M. Claude Bartolone (dispose que l'enseignement des établissements précités respecte les mêmes programmes que celui dispensé dans les établissements publics) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 65 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la nation garantit l'égal accès des enfants à l'instruction) : vote réservé (p. 2605) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 70 de M. Jean Glavany (précise que les missions de service public qui s'imposent aux établissements privés subventionnés sont notamment l'accueil de tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2607) : vote réservé (p. 2608) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *soutient* l'amendement n° 77 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour conclure un contrat d'association) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 80 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux classes d'écoles maternelles privées ne peuvent excéder ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) : vote réservé (p. 2611) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *favorable* à l'amendement n° 81 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux établissements privés du second degré par les collectivités territoriales ne peuvent excéder 5 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) ; rectifié (plafond de 6 p. 100) (p. 2612) ;

– *soutient* l'amendement n° 89 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2614) : vote réservé (p. 2616) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 94 de M. Jean Glavany (autorise les collectivités territoriales à organiser et prendre en charge, au titre du contrat d'association, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement sous réserve que les avantages ainsi accordés n'excèdent pas ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2618) : vote réservé (p. 2619) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 99 de M. Jean Glavany (dispose que les ressources publiques d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent avoir pour résultat de le placer dans une situation portant atteinte « au principe d'égalité de tous devant l'éducation ») (p. 2621) : vote réservé (p. 2622) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 105 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que les personnes propriétaires d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent s'enrichir indûment à l'occasion notamment de la fermeture d'un tel établissement) (p. 2626) : vote réservé (p. 2627) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à augmenter la pression fiscale des collectivités territoriales) (p. 2630) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 115 de M. Jean Glavany (prévoit un régime d'extinction du contrat simple applicable dans les six années suivant la promulgation de la loi) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (précise que le caractère propre de l'établissement ne peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement ni un motif de sanction fondé sur des comportements relevant de la vie privée des enseignants) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : amendements (p. 3001).

Assurance maladie maternité (p. 2998).

Enseignement : médecine scolaire (p. 2999).

Hôpitaux et cliniques :
- forfait hospitalier (p. 2998) ;
- hôpitaux : nombre de lits (p. 2998).

Personnes âgées : dépendance (p. 3001).

Pharmacies : industrie pharmaceutique (p. 2999).

Professions médicales (p. 2998).

Retraites : généralités :
- livre blanc sur les retraites (p. 2999) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 2999, 3000) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3000) ;
- régimes par répartition (p. 3000) ;
- revalorisation des pensions (p. 3000, 3001) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 2999).

Santé publique : maladies : cancer et tuberculose (p. 2999).

Secteur public : entreprises publiques : cession d'actifs (p. 3000).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993] :

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 208 (institue une réduction d'impôt au titre des dépenses engagées pour la transformation en logements des immeubles de bureaux inoccupés et crée une taxe sur ces immeubles à défaut de transformation) (p. 4269) ; réservé (p. 4271) : rejeté (p. 4279).

Enseignement supérieur : étudiants : logement (p. 4270).

Deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Système pénitentiaire :

– administration pénitentiaire : gardiens : effectifs, sécurité, conditions de travail (p. 4528) ;

– centres de semi-liberté : centre de Corbeil (p. 4529).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5168).

Personnes âgées : hospices : humanisation (p. 5168).

Service national : objecteurs de conscience (p. 5167).

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Administration : préfecture : primes : extension aux personnels des services administratifs (p. 5228).

Police :

– commune de Grigny : commissariat : construction (p. 5229) ;

– polices municipales : statut et compétences : rapport Balkany (p. 5229) ;

– région Ile-de-France : prime de « S.G.A.P. » (secrétariat général d'administration de la police) : extension (p. 5228).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 4968) : rejetée au scrutin public (p. 4980).

Principaux thèmes développés :

Action sociale et solidarité nationale : droits sociaux : principe d'égalité (p. 4973, 4974).

Communautés européennes :

– accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 4975) ;

– accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4969, 4975) ;

– construction européenne : orientation (p. 4975, 4976) ;

– réfugié : statut européen : mise en place (p. 4976).

Conseil constitutionnel :

– décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 4969, 4970) ;

– décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4970, 4974).

Constitution :

– fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 4972, 4973, 4975) ;

– révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 4969).

Droit d'asile :

– généralités et historique (p. 4968, 4971, 4973) ;

– abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4971, 4972) ;

– coopération européenne et internationale : nécessité et intérêt (p. 4975) ;

– demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4971, 4974) ;

– Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences et moyens : renforcement (p. 4972) ;

– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4968, 4969, 4971, 4973, 4974) ;

– projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4970, 4974) ;

– remise en cause ou préservation (p. 4969, 4970, 4972 à 4974).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4973).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 4975, 4976).

France :

– souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du deuxième alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4969, 4970, 4973, 4976) ;

– « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 4968, 4969, 4976, 4977).

Immigration :

– flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 4972) ;

– immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 4971) ;

– immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 4972, 4974) ;

– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 4970).

Immigration clandestine : travail clandestin : sanction des employeurs (p. 4972).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 4971, 4973).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 4972, 4977).

Président de la République : approbation du projet de loi constitutionnelle (p. 4976, 4977).

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution, relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. André Fanton (propose une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article 53-1 de la Constitution qui précise que les autorités de la République n'ont jamais l'obligation d'examiner des demandes d'asile relevant de la responsabilité d'un autre Etat, quelle que soit la situation du demandeur) (p. 5046).

Droit d'asile : restriction (p. 5046).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : portée et conséquences (p. 6444, 6445).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 6448).

Droit d'asile : restriction (p. 6448).

Immigration :

– droit de l'immigration : mise en œuvre : insuffisance des moyens de l'administration (p. 6445, 6447) ;

– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 6447, 6448) ;
– intégration : nécessité, débat national et moyens (p. 6447) ;
– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6445) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 6447, 6448) ;
– projet de loi : caractère dangereux et logique d'exclusion (p. 6445, 6447, 6448).

Immigration clandestine :
– lutte contre : nécessité et moyens (p. 6445) ;
– travailleurs clandestins : sanction des employeurs (p. 6447).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6445, 6446).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : possibilité de surseoir à la célébration (p. 6445 à 6447).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6446).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6447).

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière).*

– *son* amendement n° 11 (de suppression) : rejeté (p. 6457) ;
– *son* amendement n° 12 (dispose que l'interdiction du territoire est prononcée par le tribunal correctionnel) : rejeté (p. 6457) ;
– *son* amendement n° 13 (précise que la décision prononçant l'interdiction du territoire est « spécialement motivée ») (p. 6457) : rejeté (p. 6458) ;
– *son* amendement n° 29 (propose que l'étranger faisant l'objet d'un arrêté préfectoral d'interdiction du territoire puisse, dans les vingt-quatre heures suivant sa notification, en demander l'annulation au président du tribunal administratif) : rejeté (p. 6458).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (précise que l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides n'est pas compétent pour examiner en appel les demandes d'asile dont l'examen relève d'un autre État, en application du nouvel article 53-1 de la Constitution) (p. 6459).

Droit d'asile : restriction (p. 6459).

Article 2 *(art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *son* amendement n° 14 (de suppression) : rejeté (p. 6460) ;
– *son* amendement n° 15 (supprime la disposition qui autorise la prolongation de la rétention administrative lorsque l'étranger n'est pas en mesure de produire ses documents de voyage) : rejeté (p. 6461).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 16 (supprime les dispositions de l'article qui précisent la procédure applicable lorsque l'officier d'état civil saisit le procureur de la République) : rejeté (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *son* amendement n° 17 (supprime les dispositions instituant l'ajournement de peine avec rétention judiciaire) : rejeté (p. 6465) ;
– *son* amendement n° 18 (supprime les dispositions qui précisent le lieu de la rétention judiciaire et la nature des contrôles menés par le juge) : rejeté (p. 6465).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :
– formation professionnelle (p. 6479) ;
– sous-traitance (p. 6479).

Communautés européennes : directive du Conseil n° 92-57 du 24 juin 1992 (p. 6480).

Risques professionnels :
– accidents du travail (p. 6478) ;
– prévention (p. 6479).

Risques professionnels : Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :
– accidents du travail (p. 6478, 6479) ;
– contrôles : arrêt de chantier (p. 6479) ;
– maître d'ouvrage et maître d'œuvre : obligations (p. 6479).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes) (p. 6483).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Maxime Gremetz (abroge la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail) (p. 6484).

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre II du code du travail)* (p. 6485) :

Article L. 235-1 du code du travail (obligation de mise en œuvre des principes généraux de prévention par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonnateurs) :

– *son* sous-amendement oral (limite aux communes de moins de 2 000 habitants la possibilité de déléguer au maître d'œuvre la réalisation des obligations du maître d'ouvrage en matière de sécurité) à l'amendement n° 9 de la commission (limite cette même possibilité aux seules communes de moins de 5 000 habitants) : rejeté (p. 6487).

Abstention du groupe socialiste (p. 6480).

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Communautés européennes :
– citoyenneté européenne (p. 7028) ;
– traité de Maastricht : généralités et intérêt pour la France (p. 7028) ;
– traité de Maastricht : article 8 B, paragraphe II : contenu et conséquences (p. 7028).

Proposition de résolution : contenu et « réserves » sur les dispositions de la directive (p. 7028).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7060).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7061).

Lois : loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (loi Léotard) (p. 7061).

Politique audiovisuelle (p. 7061, 7062).

Politique générale (p. 7060).

Radiodiffusion :

- Radio France Outre-Mer (R.F.O.) (p. 7060, 7061) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7061).

Secteur public :

- Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 7061) ;
- rapport Campet (p. 7061) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 7061).

Télévision :

- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7060, 7061) ;
- France Télévision et présidence commune (p. 7060) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7061) ;
- T.F. 1 (p. 7061, 7062).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7336) : rejetée (p. 7342).

Principaux thèmes développés :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7337).

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7338, 7341) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : exemples et statistiques (p. 7337, 7338) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7337) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7339) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7337) ;
- peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7337) ;
- viol : appréhension sociale et pénale : évolution : p. 7338).

Gouvernement : garde des sceaux : présentation des textes relatifs aux contrôles d'identité, au code de la nationalité, au droit d'asile : « caution morale » (p. 7341, 7342).

Projet de loi :

- entrée en application en 2024 et principe de non-rétroactivité de la loi pénale (p. 7336, 7337) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants (p. 7336 à 7339) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7336) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique (p. 7336 à 7338).

Système pénitentiaire :

- personnels : surveillance des condamnés à une peine perpétuelle : sécurité (p. 7339, 7340) ;
- soins psychiatriques en milieu carcéral (p. 7339 à 7341).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques (p. 7340, 7341).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 26 (de suppression) (p. 7406) : rejeté (p. 7407).

Libérations conditionnelles : refus : pouvoirs du garde des sceaux (p. 7406).

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 52 soutenu par M. Jacques Floch (institue un centre national d'observations chargé d'examiner la situation psychiatrique et psychologique des condamnés à des peines de trente ans et plus et de collaborer avec le juge d'application des peines) : retiré(p. 7410) ;

Article 6 *bis* nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *son* sous-amendement n° 27 soutenu par M. Jacques Floch (de correction) à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) (p. 7410) : adopté (p. 7411).

Après l'article 6 *bis* :

– *soutient* l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que tout condamné à une peine incompressible de trente ans se voit proposer un examen médical, un traitement ou des soins adaptés à son cas ; précise que si le condamné accepte cette proposition, sa peine peut, après une période de vingt-deux ans et l'audition du collège d'experts psychiatriques, être réduite par le juge d'application des peines) (p. 7411) : rejeté (p. 7412) ;

– *son* amendement n° 30 (dispose que le tribunal est tenu de prévoir une période de mise à l'épreuve lorsqu'il prononce une peine avec sursis en sanction d'une infraction d'origine sexuelle) : rejeté (p. 7413).

Article 7 *(art. 722 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *son* sous-amendement n° 31 (de corrrection) à l'amendement n° 6 de la commission (étend l'obligation d'expertise psychiatrique préalable à toute mesure d'aménagement de peine à toute personne condamnée pour une infraction à caractère sexuel) : adopté (p. 7415).

Après l'article 7 :

– *favorable* à l'amendement n° 12 rectifié de M. Alain Marsaud (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre d'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) : adopté (p. 7416) ;

Article 3 (précédemment réservé) *(art. 18 du code de procédure pénale : extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire) :*

– *son* amendement n° 23 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime la première partie de l'article qui étend les compétences des officiers de police judiciaire à l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique sises dans le ressort du tribunal de grande instance) : rejeté (p. 7425) ;

– *son* amendement n° 24 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime la deuxième partie de l'article qui étend à l'ensemble du territoire national, en cas d'urgence et sous le contrôle du parquet, la compétence des officiers de police judiciaire menant une enquête préliminaire) : rejeté (p. 7426).

Article 5 (précédemment réservé) *(art. 704 à 706-2 du code de procédure pénale : poursuite, instruction et jugement des infractions commises en matière économique) :*

– *son* amendement n° 25 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime les dispositions qui précisent le mode de saisine des juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière) : rejeté (p. 7427).

Après l'article 13 :

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Christine Boutin (rétablit la pénalisation de l'autoavortement) (p. 7434).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *favorable* aux amendements identiques n° 22 de M. André Gérin et n° 33 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 7439).

Explications de vote [9 décembre 1993] (p. 7442) :

Délinquance et criminalité : crimes sexuels : possibilité de traitement et réinsertion : prise en compte dans le projet de loi.

Projet de loi : entrée en application en 2024 et élaboration « précipitée ».

Vote contre du groupe socialiste.

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Après l'article 6 *bis* :

– *son* amendement n° 9 soutenu par Mme Véronique Neiertz (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 8036) : rejeté (p. 8037).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Michel (de suppression) (p. 8044) : rejeté (p. 8045).

Explications de vote (p. 8047) :

Délinquance et criminalité :

- crimes sexuels : prévention ;
- criminels sexuels : possibilité de traitement et suivi en milieu carcéral.

Projet de loi : entrée en application en 2024 et élaboration « précipitée ».

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin que le groupe socialiste puisse tirer les conséquences du refus gouvernemental de permettre à l'Assemblée nationale d'étudier le rapport Vedel (p. 7561).

Rappel au règlement : considère que le refus de délibérer sur le projet de loi s'explique par le caractère provocateur à l'égard de l'opposition de la modification de l'ordre du jour du Sénat (p. 7575).

– *soutient* la motion de renvoi en commission de *Malvy (Martin)* (p. 7588) : rejetée (p. 7591).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission (p. 7589).

Collectivités locales (p. 7589).

Enseignement :

- enseignement privé (p. 7589, 7590, 7591) ;
- enseignement public (p. 7590).

Sénat : ordre du jour : (p. 7589, 7590).

– Rappel au règlement : demande que la commission des affaires culturelles puisse entendre le doyen Vedel et discuter des conclusions de son rapport sur la sécurité dans les établissements d'enseignement privés [14 décembre 1993] (p. 7568).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 7958) : rejetée (p. 7963).

Principaux thèmes développés :

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 7958).

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux :

- charges des collectivités locales : accroissement et modes de financement envisagés (p. 7959, 7960, 7962) ;
- laïcité et principe d'égalité : remise en cause : réouverture de la « guerre scolaire » (p. 7960 à 7962) ;
- méthode utilisée : précipitation, caractère « électoraliste » et provocateur (p. 7959 à 7961) ;
- « rapport Vedel » sur la sécurité dans les établissements privés : contestation (p. 7959, 7960).

Enseignement public : établissements : travaux et réparations : urgence (p. 7959,7960).

Finances locales :

- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7958) ;
- difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7958, 7959) ;
- transferts de charges et compensation financière : inadéquation (p. 7958).

Gouvernement : politique : caractère « électoraliste » et « clientéliste » (p. 7962, 7963).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Ollier (Patrick)* (p. 7971).

DROITCOURT (André)

Député de la Meuse

(1re circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Gérard Longuet, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 196, posée le 22 novembre 1993 : **fonds structurels communautaires dans le département de la Meuse** (p. 6245). Appelée le 25 novembre 1993 : politiques communautaires : développement des régions : classement en zone 5 b : Meuse (p. 6388, 6389).

DRUT (Guy)

Député de la Seine-et-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du comité de l'éthique du Loto sportif [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Rapporteur pour avis du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [21 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **prévenir le stationnement anarchique des caravanes des gens du voyage (n° 521)** [16 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Stationnement des gens du voyage : aires de stationnement ; maires : arrêtés d'interdiction en cas de stationnement irrégulier [28 avril 1993] (p. 211, 212).

orales sans débat :

– n° 110, posée le 8 juin 1993 : **papier et carton (Arjo Wiggins – usine Sainte-Marie – emploi et activité)** (p. 1196, 1197). Appelée le 10 juin 1993 : restructuration hexagonale ; reclassement : perspectives (p. 1328).

– n° 162, posée le 6 octobre 1993 : **suppression de l'indemnité de première affectation aux enseignants de Seine-et-Marne** (p. 3921, 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : personnel enseignant : insuffisance ; Seine-et-Marne : indemnité de première affectation : maintien nécessaire (p. 3993).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 221).

Communes : Brest (p. 221).

Lois de finances : comptes spéciaux du Trésor : fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 222).

Politique de la ville :

- associations et bénévoles : rôle (p. 221) ;
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 221) ;
- équipements et services culturels et de loisirs (p. 222).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 221).

Sports : pratiques sportives : intégration (p. 222).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 842, 843).

Sports : sports mécaniques et Grand Prix de France (p. 842, 843).

Tabac : S.E.I.T.A. (p. 842).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *son* amendement n° 475 : non soutenu (p. 3788) ;

– *son* amendement n° 476 : non soutenu (p. 3789).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : primes : versement par les Etats membres : calendrier français (p. 4704).

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Elections et référendums : « appui logistique » de la France pour les opérations électorales (p. 4738).

Santé publique : SIDA : progression (p. 4737).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Agriculture : pollution agricole (p. 4932).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5403).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés : Français musulmans rapatriés : associations : subventions et aides à la formation des cadres (p. 5851, 5852).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5573).

Europe : Conseil de l'Europe : convention du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et législations spécifiques des pays membres (p. 5573).

Manifestations sportives : retransmission simultanée sur écrans géants : interdiction de principe (p. 5574).

Stades : sécurité :

- législation actuelle : insuffisance (p. 5573) ;
- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5573, 5574) ;
- peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5573) ;

– port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale : amendement de la commission des lois (p. 5574) ;

– projet de loi : caractère préventif et répressif (p. 5573) ;

– projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5574).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

– *défavorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Georges Hage (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5584).

Article 42-5 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'introduction de boissons alcoolisées lors d'une manifestation sportive) :

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission des affaires culturelles (incrimine également la tentative d'introduction de boissons alcoolisées par force ou par fraude) : adopté (p. 5585).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission des affaires culturelles (porte à 200 000 F le montant maximal de l'amende prévue par l'article) : rejeté (p. 5586) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission des affaires culturelles (applique les peines prévues par l'article aux personnes qui, munies d'insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe, ont pénétré ou tenté de pénétrer par force ou par fraude dans une enceinte sportive pendant le déroulement d'une manifestation sportive) (p. 5586) : retiré (p. 5588).

Après l'article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 :

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission des affaires culturelles (interdit l'utilisation de murs d'images, écrans géants et autres moyens de projection durant une manifestation sportive, à l'exception des projections publicitaires prévues avant, après la manifestation et pendant les interruptions du jeu) : retiré (p. 5588) ;

– *son* sous-amendement n° 30 (punir de 100 000 F d'amende les atteintes à cette interdiction) à l'amendement n° 25 de la commission des affaires culturelles : retiré (p. 5588) ;

– *son* amendement n° 31 (réglemente les retransmissions simultanées de manifestations sportives par murs d'images, écrans géants et autres systèmes de diffusion ; punit d'une amende de 100 000 F le non-respect des dispositions prévues par cette réglementation) (p. 5588) : retiré (p. 5589).

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-11 de la loi du 16 juillet 1984 (peines complémentaires) :

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Christian Estrosi (dispose que l'interdiction de pénétrer dans une enceinte sportive peut être levée par la juridiction qui l'a prononcée ; précise les conditions d'application de cette disposition) (p. 5592).

DUBERNARD (Jean-Michel)

Député du Rhône

(3e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

DUBOC (Eric)

Député de la Vienne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 29 juillet 1993] (p. 10700).

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 47,** posée le 4 mai 1993 : **animaux (faune sauvage – protection – entretien des jachères)** (p. 288). Appelée le 6 mai 1993 : faune sauvage : protection ; jachères : période de fauche : report : perspectives (p. 327, 328).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993].

Aménagement du territoire (p. 1219, 1220).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1219, 1220).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre, 2 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *son* amendement n° 870 (p. 3529) : non soutenu (p. 3530).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 966 (prévoit que les « compagnies consulaires » élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *son* amendement n° 954 : non soutenu (p. 3768).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés : Français musulmans rapatriés : veuves : accès à la nationalité française et ressources (p. 5853).

DUBOURG (Philippe)

Député de la Gironde

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DUCOUT (Pierre)

Député de la Gironde

(7e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre du conseil national du bruit [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Vice-président de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 10 septembre 1993] (p. 12687).

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. :

– cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 230) ;

– mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 230).

Communautés européennes : directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 229, 230).

Douanes :

– agents des douanes : contrôles sur les échanges intracommunautaires (p. 229, 230) ;

– contrebande : répression (p. 230).

Organismes et structures : Agence du médicament vétérinaire (p. 229).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 229).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 229).

DUFEU (Danielle)

Député d'Ille-et-Vilaine

(5e circonscription)

U.D.F.

Devenue député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Pierre Méhaignerie, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre II du code du travail) :*

Article L. 235-1 du code du travail (obligation de mise en œuvre des principes généraux de prévention par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonateurs) :

– *son* sous-amendement n° 19 (étend aux groupements de communes de moins de 5 000 habitants la possibilité de déléguer au maître d'œuvre la réalisation des obligations du maître d'ouvrage en matière de sécurité) à l'amendement n° 9 de la commission (limite cette possibilité aux seules communes de moins de 5 000 habitants) : adopté (p. 6487).

DUGOIN (Xavier)

Député de l'Essonne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Jeunesse et sports) [29 avril 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire l'addition de carburants d'origine agricole dans les carburants pétroliers (n° 99)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **alléger le taux de T.V.A. sur le matériel et les équipements sportifs (n° 134)** [4 mai 1993].

Proposition de loi visant à la **réalisation ou au financement d'équipements sportifs dans le cadre d'une opération d'aménagement et dans le cadre de la construction d'écoles élémentaires, de collèges, de lycées d'enseignement général ou d'enseignement professionnel et des établissements d'éducation spéciale (n° 163)** [11 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 31 : **Jeunesse et sports (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Grand stade de Melun-Sénart** : football : grand stade : implantation ; financement : solutions à l'étude [28 avril 1993] (p. 210, 211).

orales sans débat :

– **n° 44,** posée le 4 mai 1993 : **politique extérieure (francophonie – deuxièmes jeux de la francophonie – organisation)** (p. 287, 288). Appelée le 6 mai 1993 : Bouches-du-Rhône : site des jeux de juillet 1993 ; Essonne : choix de 1989 écarté par la suite (p. 332, 333).

– **n° 111,** posée le 8 juin 1993 : **politique extérieure (République dominicaine – lycée français – construction)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : crédits nécessaires : redéploiement (p. 1334, 1335).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues et débat d'orientation sur cette déclaration par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Grigny (p. 230).

Départements : Essonne (p. 230).

Enseignement : rythmes scolaires (p. 230).

Lois : loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi n° 84-610 du 10 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités : article 40 (p. 230).

Sports : pratique scolaire (p. 230).

Urbanisme : code de l'urbanisme (p. 230).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 15 :

– *soutient* les amendements identiques n^{os} 38 de la commission et 2 rectifié de M. Edouard Landrain (instituent une taxe additionnelle au taux de 1,8 p. 100 sur le prix de vente des paquets de cigarettes afin d'améliorer le financement du sport) : rejetés (p. 4385).

Sports : sports mécaniques (p. 4386).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 1 rectifié et *soutient* l'amendement identique n° 40 de la commission (soumettent les sommes misées aux jeux exploités par la Française des jeux à des prélèvements supplémentaires de sorte que le volume global du prélèvement représente 4 p. 100 des enjeux) : rejetés (p. 4397).

Jeux et paris : Française des jeux : taxation des différents jeux (p. 4396).

Sports : Fonds national pour le développement du sport :

– ressources : montant (p. 4396) ;

– ressources : utilisation (p. 4396).

Deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances. [5 novembre 1993] :

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5451).

Jeunes : conventions locales d'animation et plans locaux d'animation sportive (p. 5450).

Ministère de la jeunesse et des sports :

– administration centrale : implantation : coût (p. 5450) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5449, 5450) ;

– emplois : suppression (p. 5449, 5450) ;

– services déconcentrés (p. 5449).

Politique de la ville : sports (p. 5442).

Sports :

– fédérations sportives : cadres techniques : maintien des emplois (p. 5450) ;

– fonds de compensation des recettes des sports mécaniques (« fonds-tabac ») (p. 5449) ;

– football : Coupe du monde de 1998 : financement (p. 5451) ;

– jeux Olympiques d'hiver de 1992 : financement (p. 5451) ;

– moralisation (p. 5450, 5451) ;

– politique sportive (p. 5449 à 5451) ;

– pratiques sportives (p. 5451).

Vote des crédits :

Article 35 *(comptes d'affectation spéciale-opérations définitives-mesures nouvelles) :*

– *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (réduit de 15 millions de francs les autorisations de programme et du même montant les crédits de paiement applicables aux comptes d'affectation spéciale pour refuser la participation du Fonds national pour le développement du sport – F.N.D.S. – au financement de la Coupe du monde de football de 1998) : adopté (p. 5476) ;

– *son* amendement identique n° 36 : retiré (p. 5476).

Après l'article 35 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. Jacques Blanc (institue, à compter du 1er janvier 1995, un prélèvement de 4 p. 100 sur toutes les sommes misées aux jeux organisés par la société Française des jeux ; diminue, à due concurrence, le prélèvement de l'Etat sur les sommes misées au Loto national ; augmente, à due concurrence, le prélèvement effectué sur ces dernières sommes au profit du Fonds national de développement du sport – F.N.D.S.) (p. 5476).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5576, 5577).

Europe : Conseil de l'Europe : convention du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et législations spécifiques des pays membres (p. 5577).

Sport : vocation et déviations (p. 5576).

Stades : sécurité :
- législation actuelle (p. 5576) ;
- politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5576, 5577) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5576).

DUPILET (Dominique)

Député du Pas-de-Calais

(6e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Négociations européennes sur la pêche : pêche maritime : protection de la ressource ; engins de pêche : réglementation [23 juin 1993] (p. 2106).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. - B.A.P.S.A. - *Questions* [21 octobre 1993] :

Pêche : commercialisation : aides (p. 4679).

DUPUY (Christian)

Député des Hauts-de-Seine

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 709) [18 novembre 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 709), **modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 825)** [8 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Logement social : aides et prêts : conditions d'attribution ; financement : réduction de la part à la charge des collectivités locales : perspectives [26 mai 1993] (p. 678, 679).

orales sans débat :

- n° 10, posée le 21 avril 1993 : **étrangers (gens du voyage - stationnement - Nanterre)** (p. 125). Appelée le 23 avril 1993 : campements sauvages ; retours dans le pays d'origine (p. 141, 142).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : services publics : implantation (p. 232).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 232).

Communes : Suresnes (p. 232).

Logement et habitat :
- charge foncière : enchérissement, maîtrise et droit de préemption (p. 232) ;
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 232) ;
- politique du logement (p. 232).

Lois de finances : dépenses publiques : éducation, justice, logement : augmentation (p. 232).

Politique de la ville :
- équipements et services culturels et de loisirs (p. 232) ;
- moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 232) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 231).

- Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1695).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1695).

Immigration :
- généralités, historique et statistiques (p. 1695) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1695).

Immigration clandestine (p. 1695).

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 93 rectifié de la commission (précise les compétences respectives des maires et de l'Office des migrations internationales en matière de délivrance des certificats d'hébergement et des attestations d'accueil, de vérification des conditions d'accueil et du départ effectif de l'étranger hébergé) (p. 1764).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3357).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : guichet unique (p. 3357).

Assemblée nationale : fait personnel (p. 3357).

Emploi :

– chômage : évolution : aggravation (p. 3357) ;

– emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3358).

Entreprises : charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3358).

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3357).

Jeunes : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3358).

Politique de l'emploi (p. 3357).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3358).

Travail : négociation collective (p. 3357).

Discussion des articles [2 octobre 1993] :

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *son* amendement n° 944 soutenu par M. Jacques Masdeu-Arus (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle permanente ») : adopté (p. 3717) ;

– *son* amendement n° 945 (de conséquence) ; repris par le Gouvernement après rectification (de coordination) : adopté (p. 3720).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *favorable* (p. 3971, 3972) ;

Conseil constitutionnel : sanction éventuelle du projet de loi organique (p. 3972).

Cour de justice de la République :

– droits de la défense : respect (p. 3972) ;

– pourvoi en cassation : maintien ou suppression : amendement de M. André Fanton (p. 3972).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3971).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales :

– concours de l'Etat (p. 4159, 4160) ;

– élus : « lobby » (p. 4159, 4160) ;

– ralentissement économique et modification des modes de vie : conséquences sur leurs dépenses et sur leurs ressources (p. 4159).

Finances publiques : généralités (p. 4159).

Logement et habitat (p. 4159).

Deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Impôts locaux : liaison des taux : assouplissement (p. 5244).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.), (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) ; prix de référence ; plafonds de ressources (p. 5619, 5620).

Régions : Ile-de-France (p. 5620).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 95 deuxième rectification (autorise les collectivités locales – en dérogation avec le principe de la liaison des taux– – à modifier en 1994 les taux des quatre principaux impôts locaux dans une limite de 3 p. 100, sous réserve de ne pas créer ou aggraver un écart de plus de 7 p. 100 entre ces impôts ni dépasser les taux moyens nationaux des collectivités de même type) (p. 6036) ; retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 6037).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 4978).

Principaux thèmes développés :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4979).

Droit d'asile :

– abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4979) ;

– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique (p. 4979) ;

– projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4979) ;

– remise en cause ou préservation (p. 4979).

France :

– souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du deuxième alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4979) ;

– « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 4979).

Immigration :

– immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 4979) ;

– loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 4978).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [1er et 2 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 6841).

Son intervention (p. 6882).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6883).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6883).

Coopération intercommunale : dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6882).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6882, 6883).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6882) ;
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6883) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6882) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6882) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6841) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6841) ;
- projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6882) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6882).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6841).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6883).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6882).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6917, 6918) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Jean-Pierre Balligand (propose que la révision des valeurs locatives résultant de la loi du 30 juillet 1990 soit prise en compte à dater du 1er janvier 1994) (p. 6927).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 172 de M. Jacques Brunhes (insère dans l'article la définition des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) ;

– *soutient* l'amendement n° 407 de M. Eric Raoult (propose que la part relative des ménages de plus de cinq personnes dans la population de la commune soit également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6967).

– Proposition de loi modifiant les articles 17, 22 et 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et les articles 12 et 18 de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 709).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Avocats :

- barreaux de plus de cinq cents membres : conseils de l'ordre : autorisation à statuer en formations restreintes (p. 7474) ;
- sociétés d'exercice libéral : règles de constitution : assouplissement (p. 7474).

Conseils juridiques : dispense de diplôme ou de stage pour intégrer la profession de notaire : délai d'obtention : prorogation (p. 7474).

Lois : lois du 31 décembre 1990 relatives aux professions juridiques et judiciaires et aux sociétés d'exercice libéral : conditions d'application : révision d'ensemble (p. 7474).

Proposition de loi : contenu, intérêt, nécessité (p. 7474).

DURAND (Georges)

Député de la Drôme

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du conseil national des services publics départementaux et communaux [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O., débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178, troisième et quatrième alinéas, et de l'article L. 179 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre aux résistants du Vercors déportés des camps de Wesermünde (n° 624)** [20 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Fonctionnaires et agents publics :

- action sociale interministérielle (p. 4550) ;
- affectation dans des quartiers difficiles ou en zone rurale : incitation (p. 4551) ;
- carrières et statuts : plan Durafour (p. 4550) ;
- effectifs : redéploiement, gestion prévisionnelle et politique de l'encadrement (p. 4550) ;
- ministère de la fonction publique : crédits : montants, évolution, répartition (p. 4550) ;

– rémunérations et traitements : niveau, évolution, négociation actuelle (p. 4550) ;
– temps partiel (p. 4550).

Hauts fonctionnaires :
– carrière et rémunération : revalorisation (rapport Prada) (p. 4550) ;
– départs vers le secteur privé : accroissement : encadrement (p. 4551) ;
– « tour extérieur » : nominations : encadrement (p. 4551).

DURIEUX (Jean-Paul)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(7e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **lutter contre certaines pratiques de bizutage portant atteinte à la dignité humaine (n° 677)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Fonds de solidarité pour les anciens combattants d'Afrique du Nord : chômeurs de longue durée ; fonds de solidarité : dotation pour l'année 1993 : annulation de crédits [9 juin 1993] (p. 1233).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Alsace-Moselle : patriotes résistants à l'occupation (P.R.O.) (p. 4864).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
– carte du combattant (p. 4864) ;
– fonds de solidarité (p. 4863) ;
– retraite anticipée (p. 4863, 4864).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : budget des anciens combattants : rejet (p. 4863).

Mémoire et souvenir :
– généralités et hommages (p. 4863) ;
– mission du cinquantenaire des débarquements et de la Libération (p. 4863).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4863).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) : missions et moyens, fonds sociaux (p. 4863).

Orphelins : infirmes : allocation spéciale (p. 4863).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
– régime des suffixes (p. 4863) ;
– retraite mutualiste (p. 4863).

DURR (André)

Député du Bas-Rhin

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 126, posée le 15 juin 1993 : **assurance maladie maternité : prestations (conditions d'attribution – régime local – retraités ne résident plus en Alsace-Lorraine)** (p. 1646). Appelée le 17 juin 1993 : code de la sécurité sociale : interprétation ; régime général et régime local : régime de rattachement des assurés sociaux : principe de territorialité : respect (p. 1731, 1732).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Handicapés : établissements sociaux et maisons de retraite : sections de cure médicale (p. 5164, 5169).

E

EHRMANN (Charles)

Député des Alpes-Maritimes

(1re circonscription)

U.D.F.

Président d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le prince de Monaco (n° 122) [6 mai 1993].

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 juillet 1993] (p. 10759).

DEPOTS

Allocution en qualité de président d'âge **(n° 1)** [2 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 122) autorisant l'**approbation de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le prince de Monaco (n° 214)** [19 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Relations franco-allemandes :** importance ; divergences d'intérêt : prise en compte et dialogue [30 juin 1993] (p. 2809, 2810).

INTERVENTIONS

En qualité de président d'âge :

– **Déclare** ouverte la dixième législature et la seconde session ordinaire de 1992-1993 [2 avril 1993] (p. 3).

– **Son allocution en tant que président d'âge (n° 1)** [2 avril 1993].

Assemblée nationale :

– doyen de 1973 : Virgile Barel : hommage (p. 3) ;
– collègues battus : hommage (p. 4) ;
– nouvelle majorité : union et mission (p. 4).

Délinquance et criminalité : sécurité : renforcement (p. 5).

Départements : Alpes-maritimes (p. 4).

Enseignement : réforme (p. 5).

Etat : autorité : délitement (p. 4).

Etrangers : immigration clandestine et code de la nationalité (p. 5).

Politique économique et sociale : situation de la France (p. 4).

Vie publique :

– affaires et scandales (p. 4) ;
– sa carrière politique (p. 3, 4).

– **Proclame** M. Philippe Séguin président de l'Assemblée nationale [2 avril 1993] (p. 6).

– **Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205) et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Communautés européennes :

– commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 561) ;
– Europe sociale (p. 561).

Politique économique : récession française et européenne (p. 561).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5466).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits budgétaires (p. 5465).

Sports : équipements sportifs de proximité (p. 5465).

EMMANUELLI (Henri)

Député des Landes

(3e circonscription)

Socialiste

puis non inscrit

puis socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

Se démet de son mandat de député le 8 juillet 1993 [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Réélu le 19 septembre 1993 [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 25 septembre 1993] (p. 13340).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 10 juin 1993] (p. 8349).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 26 septembre 1993] (p. 13392).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Projets sur la bioéthique : projets de loi : inscription à l'ordre du jour du Sénat [19 mai 1993] (p. 585).

– G.A.T.T. : négociations du G.A.T.T. : volet agricole : produits de substitution aux céréales ; exception culturelle ; organisation mondiale du commerce : audiovisuel ; textile ; aéronautique ; engagement de responsabilité du Gouvernement ; accord de Blair House [8 décembre 1993] (p. 7294 à 7296).

– Loi Falloux – finances locales : constructions scolaires : financement ; collectivités territoriales ; loi Falloux : réforme [22 décembre 1993] (p. 8095, 8096).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Son interruption sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 648).

– *Rappel au règlement :* demande que le Premier ministre s'explique devant l'Assemblée nationale avant la signature de l'accord sur les oléagineux [8 juin 1993] (p. 1145).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité de : *Chevènement (Jean-Pierre)* (p. 1132).

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1161) : rejetée au scrutin public (p. 1179).

Son interruption (p. 1244).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire (p. 1168).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1171).

Banques centrales étrangères (p. 1132, 1162, 1166, 1170, 1171).

Chômage (p. 1132, 1167, 1169, 1170).

Communautés européennes :

- construction européenne : conceptions (p. 1166, 1167, 1168) ;
- monnaie unique (p. 1161, 1165).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1167).

Constitution :

- article 3 (souveraineté nationale) (p. 1132, 1133, 1164, 1167) ;
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1165, 1166) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1161).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1165).

G.A.T.T. (p. 1168, 1169).

Gouvernement : politique économique : modifications successives (p. 1162).

Marchés financiers (p. 1162).

Parlement : contrôle et information (p. 1167).

Partis et mouvements politiques : majorité : déclarations sur la parité du franc (p. 1162, 1164).

Politique économique :

- bilan du précédent gouvernement (p. 1162) ;
- inflation (p. 1170) ;
- libéralisme économique et système capitaliste (p. 1133, 1161, 1166, 1167, 1168, 1171) ;
- pouvoir d'achat (p. 1168, 1169, 1170) ;
- taux d'intérêt (p. 1132, 1163).

Politique générale : démocratie (p. 1165, 1166).

Projet de loi : opportunité (p. 1132, 1161, 1164).

Discussion des articles [9 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1248, 1254).

Conseil constitutionnel (p. 1248).

Constitution : article 55 (traités) (p. 1248).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : construction européenne et refus du libéralisme (p. 1248, 1254).

Politique économique : inflation (p. 1248, 1254).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 121 de M. Alain Rodet (transfère après l'article 1er les dispositions de l'article 18 relatives à l'émission des billets) (p. 1281, 1282).

Banque de France : personnels (p. 1281).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Louis Pierna (précise que les intérêts produits par les réserves de change sont inscrits au compte de résultat de la Banque de France (p. 1283).

Banque de France : convention passée avec l'Etat (p. 1283).

– *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise les opérations que la Banque de France peut réaliser sur les marchés de l'or et des devises) (p. 1284).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *ses observations* (p. 1286, 1287).

– *favorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise la Banque de France à employer ses fonds propres à l'achat de titres de la dette de l'Etat ou du secteur public) (p. 1289) : retiré ; le reprend : rejeté (p. 1290).

Après l'article 4 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Louis Pierna (énumère les missions de la Banque de France comme teneur de fichiers et du secrétariat des commissions de surendettement) (p. 1293, 1294).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1293, 1294).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28, 29 et 30 juin 1993] :

Son interruption (p. 2661).

Observations sur le fait personnel de : *Devedjian (Patrick)* (p. 2766).

Ses interruptions sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2775, 2790, 2791).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des lois : avis (p. 2775).

Défense : Rafale et E.F.A. (p. 2661).

Finances publiques : « emprunt Giscard » : (p. 2790, 2791).

Politique économique : gouvernements de gauche : bilan : (p. 2790).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Rappel au règlement : note la faible présence de la majorité dans l'hémicycle et estime que la « pantalonnade » se trouve dans ses rangs (p. 2684).

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 2707).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne : conseil économique et financier franco-allemand : ajournement par le ministre des finances allemand (p. 2707, 2708).

Etat : Trésor public : avances consenties par la Banque de France (p. 2708).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 2708).

Projet de loi : inopportunité (p. 2708).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2707).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Son interruption (p. 2966).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2966).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Son interruption (p. 4173).

Principaux thèmes développés :

Premier ministre : M. Michel Rocard (p. 4173).

EMORINE (Jean-Paul)

Député de Saône-et-Loire

(5e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Dominique Perben, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Impôts locaux : impôt sur le foncier non bâti : réforme (p. 4698).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 52 :

– *ses* amendements n°s 215 et 216 : non soutenus (p. 6035).

ESCANDE (Jean-Paul)

Rapporteur du Conseil économique et social.

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [7 décembre 1993] :

Collectivités locales :
- compétences : répartition (p. 7252) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7253) ;
- relations financières avec l'Etat et baisse des dotations (p. 7253).

Communautés européennes :
- initiative de croissance (p. 7253, 7254) ;
- Maastricht (p. 7253) ;
- système monétaire européen (p. 7253).

Etat : rôle dans le domaine économique (p. 7253).

Etat, collectivités locales et Communauté européenne : compétences respectives et efficacité (p. 7252).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7252, 7253) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7252) ;
- dette publique (p. 7252) ;
- services votés : révision (p. 7252).

Politique économique :
- généralités (p. 7253) ;
- croissance-récession (p. 7253) ;
- politique de l'offre ou de la demande (p. 7253) ;
- système monétaire international (p. 7253) ;
- taux d'intérêt (p. 7252, 7253).

Prévisions et projections économiques (p. 7253).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7253).

Sécurité sociale : déficit (p. 7252, 7253).

ESTROSI (Christian)

Député des Alpes-Maritimes

(2e circonscription)

R.P.R

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Annulation de son élection en conséquence de la décision n° 93-1213 du Conseil constitutionnel le déclarant inéligible [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17694).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (intérieur et aménagement du territoire : sécurité civile) [10 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer une garantie de paiement du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 315)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **favoriser la prévention des incendies de forêts par une déduction du revenu imposable des frais de débroussaillement (n° 508)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi relative à l'**extension du service de sécurité civile (n° 509)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi relative à la **disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (n° 510)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer dans les établissements scolaires des départements exposés des activités de sensibilisation aux risques naturels et technologiques (n° 511)** [16 septembre 1993].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VI : **Intérieur et aménagement du territoire : sécurité civile) (n° 584)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi relative à maîtrise de l'**urbanisation des zones inondables (n° 625)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Organisation de la sécurité civile** : risques civils ; risques majeurs ; incendies de forêt : lutte et prévention [5 mai 1993] (p. 298, 299).

– **Alpes-Maritimes et aménagement du territoire** : aménagement du territoire : débat national : document introductif de la D.A.T.A.R. : situation des Alpes-Maritimes [20 octobre 1993] (p. 4568).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (n° 118), et débat d'orientation sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration : services publics : implantation (p. 197).

Aménagement du territoire : équilibre Ile-de-France – Province (p. 198).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 197).

Communes : Nice (p. 197).

Etat : missions : restauration (p. 197).

Politique de la ville :

- équipements et services culturels et de loisirs (p. 197) ;
- objectifs (p. 198) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 197).

Politique générale : socialisme : échec (p. 197).

Urbanisme : code de l'urbanisme (p. 197).

– Proposition de loi tendant à **réformer le droit de la nationalité (n° 16).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :

- intégration (p. 401) ;
- population étrangère en France : origine extra-européenne (p. 401).

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 401).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 401) ;
- code de la nationalité : réforme (p. 401) ;
- droit de la nationalité : historique, évolution, adaptation à la société et aux mœurs (p. 401) ;
- naturalisation (p. 401).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [24 juin 1993] :

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. Raoul Béteille (exclut du bénéfice de la nationalité française les étrangers qui emploient des travailleurs clandestins) (p. 2206) : rejeté (p. 2207).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *son* amendement n° 25 (porte à 50 kilomètres l'étendue de la zone de contrôle) (p. 1393) : non soutenu (p. 1394).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1636).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : règlement : question préalable : justification (p. 1636).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1637).

Droit d'asile : définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1637).

Immigration :

- généralités, historique et statistiques (p. 1636) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1637) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1636) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1637) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1637) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs (p. 1636, 1637).

Immigration clandestine (p. 1637).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1637).

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 21 *(art. 29, 30 et 31* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *son* amendement n° 58 : non soutenu (p. 1792).

Article 23 *(art. 33 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : réadmission dans un Etat membre de la C.E.E.) :*

– *son* amendement n° 59 (porte à dix ans au maximum la durée de l'interdiction du territoire que le juge peut prononcer à l'encontre d'un étranger ayant pénétré à nouveau, irrégulièrement, sur le territoire national après une décision lui refusant l'admission en France) : adopté (p. 1815).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 85 (dispose que tout mariage polygamique contracté sous l'empire d'une loi étrangère est nul et de nul effet en droit français ; précise que ces dispositions sont d'ordre public) (p. 1822) : retiré (p. 1823).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4879).

Intérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la sécurité civile [2 novembre 1993] :

Sécurité civile :

- Canadair (p. 5198) ;
- crédits : montants, évolution, répartition (p. 5198) ;
- incendies de forêts (p. 5198) ;
- inondations en Corse et dans le Sud-Est : moyens d'action et hommage aux victimes (p. 5197 à 5199) ;
- matériel aérien : achat et maintenance (p. 5198) ;
- missions : diversité et importance (p. 5197, 5199) ;
- risques naturels (p. 5199) ;
- sapeurs-pompiers : hommage (p. 5198) ;
- sapeurs-pompiers volontaires (p. 5199) ;
- services départementaux d'incendie et de secours : participation de l'Etat (p. 5198).

Questions :

Délinquance et criminalité : commune de Nice : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5227).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Universités : université de Nice (p. 5824).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés : rapatriés réinstallés : endettement.

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

- manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5580) ;
- peines de substitution et remises de peine : intérêt (p. 5580).

Sport : vocation et déviations (p. 5580).

Stades : sécurité :

- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 5580) ;
- peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5580) ;
- projet de loi : caractère préventif et répressif (p. 5580) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5580) ;

Discussion des articles :

Article 3 *(art. 42-8 et 42-9 à 42-12 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : nouvelles incriminations, nouvelles peines complémentaires) :*

Article 42-11 de la loi du 16 juillet 1984 (peines complémentaires) :

– *son* amendement n° 36 (dispose que l'interdiction de pénétrer dans une enceinte sportive peut être levée par la juridiction qui l'a prononcée ; précise les conditions d'application de cette disposition) : retiré (p. 5592).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 6290).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 6291).

Stades : sécurité :

- législation actuelle : insuffisance (p. 6290) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale (p. 6291).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 108 (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise que, à défaut de constitution de cette caution, l'entrepreneur peut suspendre l'exécution du contrat) (p. 6233) : devenu sans objet (p. 6235).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :

Gouvernement : nouvelle majorité : mandat des électeurs et missions (p. 6453).

Immigration :

- droit de l'immigration : respect, application intégrale et lutte contre la fraude (p. 6453) ;
- loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : inspiration, contenu et dispositions annulées (p. 6453) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 6453) ;
- projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6453).

Immigration clandestine (p. 6453).

Interdiction du territoire : lien avec une reconduite à la frontière : absence d'automaticité et prononcé par le préfet (p. 6452).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6453).

Rétention administrative : allongement, prolongation et garanties (p. 6453).

Rétention « judiciaire » en zone de transit : sanction de manœuvres dilatoires contre une mesure d'éloignement : encadrement et garanties (p. 6453).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son* amendement n° 139 (soumet la délivrance du permis de construire dans les zones à risques à l'avis conforme du préfet) (p. 6766) : retiré (p. 6767) : repris par Mme Ségolène Royal : rejeté (p. 6767).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 92 : non soutenu (p. 7128).

Après l'article 7 :

– *ses* amendements nos 93, 94 et 95 : non soutenus (p. 7170).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 96 : non soutenu (p. 7141).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7397, 7398) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : exemples et statistiques (p. 7397) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7397, 7398) ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7397, 7398) ;

– peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7398).

Projet de loi : objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7398).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle)* :

– *son* amendement n° 16 (supprime les dispositions relatives à la « grâce judiciaire ») : rejeté (p. 7408) ;

– *son* amendement n° 43 rectifié (dispose que la commission de magistrats, au vu de l'avis du collège d'experts psychiatriques, peut seulement saisir la cour d'assises afin de déterminer s'il y a lieu de mettre fin à la peine perpétuelle) (p. 7408) : rejeté (p. 7409).

ETIENNE (Jean-Claude)

Député de la Marne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Cotisations sociales agricoles : cotisations : assiette : conséquences ; réforme [24 novembre 1993] (p. 6280, 6281).

F

FABIUS (Laurent)

Député de la Seine-Maritime

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 14 septembre 1993] (p. 12861).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **étendre aux délits de mauvais traitements à animaux le droit reconnu aux associations de protection des animaux de se porter partie civile en cas d'actes de cruauté (n° 637)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Négociations du G.A.T.T.** : oléagineux : accord ; Etats-Unis : rétorsions unilatérales ; Europe : contre-mesures : perspectives ; dumping des pays en voie de développement [16 juin 1993] (p. 1657, 1658).

– **G.A.T.T.** : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : consultation du Parlement [24 novembre 1993] (p. 6281).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Commerce extérieur (p. 684).

Communautés européennes : croissance : initiative (p. 686).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 684, 685, 686).

Emploi : politique (p. 685, 686).

Entreprises :
- investissements (p. 685) ;
- salaires : réduction : compensation par l'Etat (p. 686).

Finances publiques :
- dette publique (p. 684) ;
- « emprunt Balladur » (p. 685) ;
- prélèvements obligatoires (p. 684, 685).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 685).

G.A.T.T. (p. 685, 686).

Impôts et taxes : justice fiscale (p. 684, 685, 686).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : I.S.F. (p. 686).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 685, 686) ;
- environnement international (p. 684).

Prévisions et projections économiques (p. 684).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 684).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 685) ;
- assurance maladie (p. 685, 686).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

– *soutient* la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1901) ; rejetée (p. 1914).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : mobilisation et réforme (p. 1908).

Affaires étrangères :
- négociations commerciales (p. 1906, 1907) ;
- rétorsions commerciales (p. 1906, 1907).

Bâtiment et travaux publics (p. 1905).

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1902).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 1908).

Communautés européennes :
- agence commerciale européenne : création (p. 1906) ;
- « initiative européenne de croissance » (p. 1904, 1905).

Difficultés des entreprises : compensation salariale versée par l'Etat : projet (p. 1902, 1903).

Emplois de proximité (p. 1907, 1908).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1902) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1902) ;
- délocalisations (p. 1907).

Environnement (p. 1904).

Finances publiques :
- emprunt (p. 1902) ;
- prélèvements obligatoires (p. 1906).

Formation professionnelle :
- « capital temps-formation » (p. 1905) ;
- éducation nationale : rôle (p. 1905) ;
- formation en alternance (p. 1893).

Formation professionnelle : apprentissage : rôle (p. 1905).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1902).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1902).

Politique de l'emploi :
- « adaptation des temps sociaux » (p. 1905) ;
- instruments : réforme (p. 1903, 1904, 1908).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1903, 1904, 1908, 1909).

Régions : conférences régionales de la formation : création (p. 1905).

Retraites : généralités : réforme (p. 1903).

Travail :
- S.M.I.C. (p. 1903, 1906) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 1907).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3334) ; rejetée au scrutin public (p. 3341).

Principaux thèmes dévoppés :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3338).

Affaires étrangères : Etats-Unis : situation sociale (p. 3337).

Assemblée nationale : exceptions d'irrecevabilité (p. 3339).

Chômage : indemnisation :
- dépenses : réorientation (p. 3337, 3338) ;
- Fonds national pour l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3336).

Commerce extérieur : négociations commerciales internationales (p. 3336).

Communautés européennes :
- Europe sociale (p. 3336) ;
- taux de chômage (p. 3355).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3334) ;
- exclusion et assistanat (p. 3335).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- développement (p. 3338) ;
- « ticket-service » : création (p. 3336).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3336, 3337, 3338) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3335) ;
- licenciements (p. 3336, 3338) ;
- organisation du travail (p. 3334, 3335) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3334, 3435) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3336, 3338) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3338).

Finances publiques : budget : projet de loi de finances pour 1994 (p. 3336).

Formation professionnelle :
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3336) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3337).

Impôts et taxes : T.V.A. : suppression du décalage d'un mois (p. 3336).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : évaluation prévisionnelle (p. 3338).

Politique de l'emploi (p. 3335).

Politique économique (p. 3336) ;

Sécurité sociale : cotisations sociales : assiette : réforme (p. 3336).

Travail :
- négociation collective (p. 3336) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 3336, 3337).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 776 de M. Michel Berson (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) (p. 3470) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3471) : rejeté au scrutin public (p. 3472) ;

– *favorable* à l'amendement n° 645 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 F à 15 000 F l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié ») (p. 3474).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *favorable* à l'amendement n° 355 de M. Michel Berson (prévoit la prise en compte des bénéficiaires d'un « emploi consolidé » pour déterminer l'effectif minimal des salariés pour l'application des dispositions relatives aux institutions représentatives du personnel) (p. 3582).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 235 de Mme Muguette Jacquaint et 489 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximal d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3613).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *ses observations* (p. 3653) ;

Affaires étrangères : Allemagne : modèle social (p. 3654).

Chômage : indemnisation : réorientation des dépenses (p. 3653).

Entreprises : progrès technologiques et productivité (p. 3653).

Politique économique (p. 3653).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3653, 3654).

Après l'article 24 :

– *son* sous-amendement n° 1018 (précise que la majoration du taux d'abattement des charges sociales patronales de certaines entreprises qui emploient des salariés à temps partiel s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3679, 3681) : rejeté (p. 3685).

Avant l'article 27 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 778 de Mme Martine David (prévoit l'ouverture de négociations entre partenaires sociaux sur les contreparties et les garanties offertes aux salariés dont le temps de travail a été aménagé ; enjoint au Gouvernement de déposer un projet de loi fixant les garanties et compensations minimales obligatoires) (p. 3694).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *défavorable* (p. 3837).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 309 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3842).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *son* sous-amendement n° 1037 (prévoit une évaluation « des effets sur l'emploi des diverses mesures de la présente loi ») à l'amendement n° 139 de la commission de la production (fixe au 31 décembre 1995 la date avant laquelle doit être déposé le rapport d'évaluation) (p. 3879) : rejeté au scrutin public (p. 3880).

Article 1er (précédemment réservé) *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 836 de M. Charles Millon (ramène à 5 p. 100 en 1994 et à 4,5 p. 100 à compter du 1er janvier 1995 le taux des cotisations d'allocations familiales ; impose en contrepartie une augmentation des dépenses de formation professionnelle ou d'apprentissage des entreprises ou un versement au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 3886) ;

Emploi : chômage :
- commissariat général du Plan (p. 3886) ;
- commission Mattéoli (p. 3886).

Entreprises :
- charges sociales : allégements : contreparties (p. 3887) ;
- charges sociales : bas salaires : allégements (p. 3886) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3886).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3887).

– *ses observations* sur l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3892).

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat sur cette déclaration (n° 851).

Principaux thèmes développés [15 décembre 1993] :

Affaires étrangères : Russie : instabilité (p. 7650).

Audiovisuel : exception culturelle : respect (p. 7648).

Commerce extérieur :
- Asie : nouvelle puissance économique (p. 7650) ;
- Etats-Unis : loi sur le commerce : section 301 (p. 7649, 7650) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 7646 à 7650) ;
- G.A.T.T. : organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 7649).

Communautés européennes :
- instruments de défense commerciale : mise en œuvre (p. 7649) ;
- politique agricole commune : pérennité (p. 7649) ;
- système monétaire européen, crise et calendrier d'union monétaire (p. 7649).

Emploi : chômage : aggravation (p. 7646).

Enseignement privé : proposition de loi de révision de la loi Falloux : ordre du jour du Sénat : opportunité (p. 7645).

Environnement : respect (p. 7649).

Industrie : industrie française : avenir ; « accès aux marchés » (p. 7649, 7650).

Vote contre du groupe socialiste (p. 7650).

FALALA (Jean)

Député de la Marne

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 15).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Mesures de relance : tissu économique français : dévitalisation ; crédits pour les petites et moyennes entreprises ; faillites : réforme de la loi [21 avril 1993] (p. 111).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 4096, 4097).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4096, 4097) ;
- situation financière (p. 4097) ;
- villes et grandes villes : rôle et difficultés particulières (p. 4096).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4096).

Impôts locaux : augmentation (p. 4096).

FALCO (Hubert)

Député du Var

(6e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre du conseil national de la montagne [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Lutte contre les incendies de forêt : hélicoptères bombardiers d'eau ; région : Provence - Alpes - Côte d'Azur : engagement financier important [21 avril 1993] (p. 108).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 112 de M. Francis Delattre (dispose que l'étranger ou l'apatride qui souhaite se marier avec une personne de nationalité française doit être en situation régulière en regard des conditions légales d'entrée et de séjour sur le territoire français) : rejeté (p. 463).

Article 8 *(art. 39 du code de la nationalité : opposition à l'acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *soutient* l'amendement n° 117 de M. François d'Aubert (de conséquence) (p. 465) : rejeté (p. 466).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 21 *(expérimentations) :*

– *ses observations* p. 6629).

FANGET (Michel)

Député du Puy-de-Dôme

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Délocalisations à Clermont-Ferrand : CEMAGREF ; ENGREF [24 novembre 1993] (p. 6286).

FANTON (André)

Député du Calvados

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à réprimer la falsification des procès-verbaux des opérations électorales (n° 9) [15 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à compléter l'article L. 30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision (n° 10) [15 avril 1993].

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à clarifier la rédaction de l'article L. 52-1 du code électoral relatif aux campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion des collectivités locales (n° 23) [15 avril 1993].

Rapporteur d'information sur la réflexion communautaire concernant le mode d'élection du Parlement européen [5 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi constitutionnelle, adopté par le Sénat, portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232) [3 juin 1993].

Rapporteur du projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504) [22 septembre 1993].

Rapporteur du projet de loi organique, adopté par le Sénat, sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [21 octobre 1993].

Rapporteur du projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [21 octobre 1993].

Rapporteur d'information sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen par les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (E-143) [24 novembre 1993].

Rapporteur de sa proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° 773) [1er décembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle (n° 232) portant **révision de la Constitution du 4 octobre 1958** et modifiant **ses titres VII, VIII, IX et X (n° 356)** [17 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté avec modification par le Sénat en deuxième lecture (n° 414), portant **révision de la Constitution du 4 octobre 1958** et modifiant **ses titres VIII, IX, X et XVI (n° 417)** [5 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les projets de loi organique, adoptés par le Sénat :

1. (n° 554) sur **le Conseil supérieur de la magistrature ;**
2. (n° 555) modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au **statut de la magistrature ; (n° 725)** [18 novembre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la proposition de **directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité** (n° E-143) **(n° 772)** [30 novembre 1993].

Proposition de résolution sur la proposition de **directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité** (n° E-143) **(n° 773)** [30 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur sa proposition de résolution (n° 773) sur la

proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) **(n° 780)** [1er décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur :

1° le projet de loi organique, adopté avec modifications par le Sénat, en deuxième lecture (n° 854), sur le **Conseil supérieur de la magistrature**

2° le projet de loi organique, adopté avec modifications par le Sénat, en deuxième lecture (n° 854), modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au **statut de la magistrature (n° 862)** [17 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature **(n° 907)** [22 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature **(n° 908)** [22 décembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– **n° 23,** posée le 27 avril 1993 : **automobiles et cycles (équipement – dispositifs antivol)** (p. 173). Appelée le 29 avril 1993 : délinquance et criminalité : augmentation importante ; protection des véhicules : dispositifs fiables : nécessité (p. 264, 265, 266).

– **n° 73 – politiques communautaires (agroalimentaire – aliments du bétail – importations des Etats-Unis – composition – réglementation)** (p. 662). Appelée le 25 mai 1993 : corn gluten feed : importations de sous-produits du maïs en provenance des Etats-Unis : fraudes dans la composition ; accord de Blair House : memorandum français déposé à Bruxelles (p. 758, 759).

– **n° 228**, posée le 6 décembre 1993 : **travail clandestin dans les industries du textile** (p. 7285). Appelée le 9 décembre 1993 : textile et habillement : politique et réglementation : travail clandestin : lutte et prévention (p. 7370, 7371).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 195 de M. Germain Gengenwin (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 772) ;

Créances et privilèges : livre foncier : généralisation (p. 772).

Article 2 *(allégement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) :*

– *son* amendement n° 93 (institue un abattement de 5 p. 100 par année à partir de la cinquième année d'exploitation pour les plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, artisanale, commerciale ou libérale) (p. 797) : retiré (p. 798).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

– *son intervention* (p. 2026).

– *son intervention* sur la question préalable opposée par : *Julia (Didier)* (p. 2039).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motions de procédure : question préalable : opportunité (p. 2039).

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2027).

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 2029) ;
- compétences pour les magistrats du siège : extension (p. 2029) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2027, 2028) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2029) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2024) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 2029) ;
- présidence : Président de la République : garant de l'indépendance de la magistrature (p. 2027).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2029) ;
- jugement : possibilité de cassation (p. 2031) ;
- jugement : pourvoi en révision (p. 2031) ;
- objectifs et vocation (p. 2031) ;
- saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2030) ;
- saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2030, 2031).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2030, 2031).

Haute Cour de justice :
- fonctionnement impossible : exemple de l'« affaire du sang contaminé » : nécessité d'une réforme (p. 2029) ;
- jugement du Président de la République pour haute trahison : maintien du dispositif (p. 2029).

Justice :
- « affaire Nucci » (p. 2029) ;
- crise et dysfonctionnements (p. 2027) ;
- justice et magistrats : politisation (p. 2028).

Magistrature :
- indépendance : garantie et accroissement (p. 2031) ;
- parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2028, 2029).

Projet de loi constitutionnelle :
- nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2031) ;
- origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2026).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2027).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Germain Gengenwin (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2107) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Charles de Courson (supprime l'article 17 de la Constitution qui attribue un droit de grâce au Président de la République) (p. 2108) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Charles de Courson (précise, à l'article 40 de la Constitution, qu'en matière de charges publiques seuls sont irrecevables les amendements d'origine parlementaire qui aggravent ces charges) (p. 2109) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jacques Brunhes (intitule le titre VII de la Constitution « du contrôle de la constitutionnalité ») (p. 2111) ;

Conseil constitutionnel : composition et pouvoirs : réforme (p. 2111).

Article 1er supprimé par le Sénat *(art. 56 de la Constitution : suppression de la qualité de membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel conférée aux anciens Présidents de la République) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jacques Brunhes (substitue, à l'article 56 de la Constitution, une commission constitutionnelle composée de parlementaires à l'actuel Conseil constitutionnel) (p. 2111) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Floch (rétablit l'article 1er supprimé par le Sénat) (p. 2111).

Article 2 supprimé par le Sénat *(art. 57 de la Constitution : régime des incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jacques Brunhes (de conséquence) (p. 2111) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jacques Floch (rétablit l'article 2 supprimé par le Sénat) (p. 2111).

Article 6 *(intitulé du titre VIII de la Constitution) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 2113) : adopté (p. 2114).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2114, 2115) : adopté (p. 2116).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jacques Brunhes (dispose que le Conseil supérieur de la magisttature est composé de dix-sept membres dont huit magistrats élus, huit personnalités désignées par l'Assemblée nationale et une par le Président de la République ; précise que son président est élu parmi ses membres ; investit le Conseil supérieur de la magistrature d'un pouvoir de proposition en matière d'avancement et de nomination pour les magistrats du siège et d'un pouvoir disciplinaire pour les magistrats du siège et du parquet) (p. 2117) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jacques Floch (rétablit le texte du projet de loi initial ; dispose que le garde des sceaux est vice-président de droit du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2117) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de forme) (p. 2117) : adopté (p. 2118) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de forme) : adopté (p. 2118) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2118, 2120) : adopté (p. 2121) ;

Magistrature : unité et soumission hiérarchique du parquet au garde des sceaux (p. 2118, 2120).

– *soutient* l'amendement n° 7 rectifié de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de treize membres ; précise que huit de ces membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire) (p. 2121) : adopté après une deuxième rectification (p. 2122) ;

– *soutient* les amendements nos 8 et 9 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 2122) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature donne son avis pour les nominations de magistrats du parquet à l'exception de celles effectuées en Conseil des ministres) (p. 2122) : adopté (p. 2123) ;

– *soutient* les amendements nos 12 et 11 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 2123) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2123) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature est consulté sur les grâces) (p. 2123 à 2125) : adopté (p. 2125) ;

Conseil supérieur de la magistrature : fonctionnement : disponibilité de ses membres magistrats (p. 2123, 2124).

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2125).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 66 de la Constitution, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles) (p. 2133).

Article 9 *(art. 68 de la Constitution : Haute Cour de justice) :*

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (prévoit qu'en cas de haute trahison les complices du Président de la République sont également jugés par la Haute Cour de justice) (p. 2133) : rejeté (p. 2134) ;

– *ses observations à titre personnel* sur ce même amendement (p. 2134).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-1 de la Constitution :

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres du Gouvernement sont jugés pour les crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions dans les conditions du droit commun) (p. 2135) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jacques Floch (rétablit à cet endroit du texte les dispositions du projet initial qui précisent la composition de la Cour de justice de la République) (p. 2136).

Article 68-2 de la Constitution :

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2137, 2138) : adopté (p. 2139) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que la Cour de justice de la République est composée de quinze juges, dont douze parlementaires et trois magistrats du siège de la Cour de cassation choisis par celle-ci) (p. 2138) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jacques Floch (de conséquence) (p. 2139) ;

– *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure, lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2139, 2140, 2141, 2143, 2144, 2146) : adopté (p. 2147) ;

Cour de justice de la République :

– saisines : tri : rôle du procureur de la République et de la commission des requêtes (p. 2140, 2141, 2143, 2144) ;

– saisine parlementaire (p. 2139) ;

Haute Cour de justice : impossiblité de fonctionnement (p. 2139, 2140).

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime la double saisine parlementaire de la Cour de justice de la République) : adopté (p. 2147) ;

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que d'un pourvoi en révision) : adopté (p. 2147) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (renvoie à une loi organique la fixation des conditions de désignation des membres de la Cour de justice de la République, des règles de saisine et de fonctionnement ainsi que de la procédure applicable) : adopté (p. 2147).

Article 11 *bis* nouveau *(disposition transitoire relative à la section 3) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2148).

Avant l'article 12 :

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rétablit la section 4 du projet sous le titre « dispositions transitoires ») : adopté (p. 2148).

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (précise que les dispositions de l'article 65 et du titre X de la Constitution telles qu'elles résultent du projet de loi n'entreront en vigueur qu'à la publication des lois organiques qui s'y rapportent) : adopté (p. 2148).

Titre *(projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VIII, IX et X) :*

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de coordination) (p. 2148) : adopté (p. 2149).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– composition : membres : mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 3052) ;

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 3051, 3052) ;

– mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 3052).

Cour de justice de la République :

– membres : personnalités désignées : préséance textuelle du président de l'Assemblée nationale sur le président du Sénat (p. 3053) ;

– présidence (p. 3052, 3053)

– saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 3053) ;

– saisine parlementaire : suppression (p. 3052).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 3052).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : accord sur un texte identique : concessions réciproques (p. 3051, 3052, 3053).

Projet de loi constitutionnelle : dispositions transitoires et complémentaires : domaine de la loi organique (p. 3053).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3059) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jacques Floch (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059) ;

– *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3060) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature donne un avis sur les sanctions « concernant » les magistrats du parquet, avant que celles-ci ne soient prononcées) : adopté (p. 3060) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime la disposition qui précise que la formation compétente pour les magistrats du siège peut être consultée sur les grâces) (p. 3060).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jacques Floch (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; modifie sa composition) (p. 3061) ;

– *favorable* à l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République ; dispose que les plaintes sont déposées auprès d'une commission des requêtes qui, soit ordonne leur classement, soit les transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 3062) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 25 de la commission (supprime la référence à la commission d'instruction) à l'amendement n° 23 du Gouvernement (p. 3061) : adopté (p. 3063) ;

Constitution : refus d'y insérer des dispositions relevant de la loi organique (p. 3062).

Article 14 *(art. 93 de la Constitution : dispositions transitoires) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (supprime la disposition qui précise que les actes, formalités ou décisions intervenus avant l'entrée en vigueur de la loi dans le cadre de procédures devant la Haute Cour de justice demeurent valables) (p. 3063) : adopté (p. 3064).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3528).

Après l'article 50 :

– *défavorable* à l'amendement n° 633 de M. Jean-Yves Haby (prévoit le dépôt d'un rapport sur « les conditions de mise en place, au bénéfice des personnes sans emploi depuis plus de six mois, d'une organisation chargée de leur assurer des activités au service des collectivités ») (p. 3875).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Cour de justice de la République :

– commission d'instruction : compétences et procédure applicable (p. 3944) ;

– composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3944) ;

– jugement : pourvoi en cassation (p. 3945, 3946) ;
– jugement : procédure applicable (p. 3944, 3945) ;
– objectifs et vocation (p. 3943, 3945, 3946).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du gouvetnement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3945).

Haute Cour de justice : dysfonctionnements (p. 3944).

Justice : indépendance (p. 3945).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3945).

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 1er *(constitution de la Cour de justice de la République) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les juges parlementaires de la Cour de justice de la République sont élus au scrutin majoritaire) (p. 3955, 3956) : adopté (p. 3956) ;

Cour de justice de la République : juges parlementaires : nombre (p. 3956).

Article 3 *(obligation de présence) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de forme) : adopté (p. 3957).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de la commission (prévoit pour tout juge de la Cour de justice de la République la possibilité de se récuser) : adopté (p. 3957).

Article 5 *(suppléance des juges) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3957).

Article 6 *(cessation des fonctions de juge parlementaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de forme) : adopté (p. 3958).

Article 9 *(personnel mis à la disposition de la Cour de justice de la République) :*

– *ses observations* (p. 3958) ;

Cour de justice de la République : siège (p. 3958).

Article 11 *(composition de la commission des requêtes) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3959) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (porte de trois à cinq ans la durée du mandat des membres de la commission des requêtes) : adopté (p. 3959) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que les magistrats de la Cour de cassation sont élus membres de la commission des requêtes par les seuls magistrats du siège) : adopté (p. 3959).

Article 12 *(conditions de recevabilité des plaintes) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que la plainte mettant en cause la responsabilité pénale d'un membre du gouvernement doit dans tous les cas être signée par le plaignant) : adopté (p. 3959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (dispose que la constitution de partie civile est de droit devant la commission des requêtes, la commission d'instruction et la Cour de justice de la République) (p. 3960) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (précise que les constitutions de partie civile sont irrecevables devant la Cour de justice de la République ; précise que les actions en réparation de crimes ou délits poursuivis devant la Cour de justice de la République doivent être portées devant les juridictions de droit commun) : adopté (p. 3960).

Article 13 *(traitement des plaintes par la commission des requêtes) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (précise à cet endroit du texte que les actes de la commission des requêtes ne sont susceptibles d'aucun recours) (p. 3960) : adopté (p. 3961).

Article 15 *(qualification des faits par la commission des requêtes) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (indique qu'il s'agit de qualifier « pénalement » les faits) : adopté (p. 3961) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3961).

Article 16 *(action d'office du procureur général près la Cour de cassation) :*

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que, lorsqu'il agit d'office, le procureur général près la Cour de cassation doit se conformer en tout point à l'avis de la commission des requêtes) : adopté (p. 3961).

Article 17 *(compétences de la commission d'instruction) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (supprime la possibilité pour la commission d'instruction de commettre un de ses membres afin de prescrire tous les actes d'instruction nécessaires sur le territoire de la République) (p. 3962, 3963) : adopté (3963) ;

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3963).

Article 19 *(requalification des faits – faits nouveaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3963).

Article 20 *(auditions, interrogatoires et confrontations des membres du Gouvernement) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3963).

Article 22 *(clôture de l'information) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jacques Brunhes (dispose que le plaignant est également informé de la clôture de l'information) (p. 3964) ;

– *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (précise que le membre du Gouvernement mis en examen dispose d'un délai de vingt jours à compter de la clôture de l'information pour présenter ses requêtes en nullité) : adopté (p. 3964).

Article 24 *(renvoi de l'affaire après cassation) :*

– *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3964).

Article 30 *(irrecevabilité des constitutions de partie civile) :*

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3965).

Article 31 *(supplément d'information) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3965).

Après l'article 31 :

– *soutient* l'amendement n° 23 corrigé de la commission (précise la procédure applicable lors des délibérations de la Cour de justice de la République) (p. 3969, 3970) : adopté (p. 3970) ;

Cour de justice de la République : jugement : motivation (p. 3970).

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *son* amendement n° 24 (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que de pourvoi en révision) (p. 3974) : rejeté (p. 3977) ;

– *défavorable au nom de la commission* à ce même amendement (p. 3975) ;

Conseil constitutionnel : sanction éventuelle du projet de loi organique et jurisprudence (p. 3974, 3975).

Cour de justice de la République : pourvoi en cassation : maintien ou suppression (p. 3974, 3975).

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 du Gouvernement (dispose que la Cour de cassation doit statuer dans les trois mois qui suivent sa saisine) (p. 3977, 3978).

Article 33 *(conséquences de la cassation) :*

– *son* amendement n° 25 (de suppression) : devenu sans objet (p. 3978) ;

– *son* amendement oral (rédactionnel) : adopté (p. 3978).

Après l'article 34 :

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (dispose que les parlementaires membres de la Haute Cour de justice sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés) : adopté (p. 3979).

Article 35 *(coordination) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3979).

Après l'article 35 :

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de forme) : adopté (p. 3979).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 24 *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 corrigé de M. François d'Aubert (opère une réduction de 10 p. 100 sur le montant du prélèvement) (p. 4235) ;

Constitution : article 88-4 (p. 4235).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 138 (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail) (p. 4243) : retiré (p. 4246) ;

Aménagement du territoire (p. 4243, 4244).

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 384 de M. Adrien Zeller (réduit la limite à 40 kilomètres mais dispose que la déduction porte au moins sur les 40 premiers kilomètres lorsque la distance est supérieure) à l'amendement n° 9 de la commission (institue la déductibilité des frais de transport du domicile au lieu de travail dans la limite de 50 kilomères et dispose qu'il est tenu compte des circonstances particulières liées à l'emploi lorsque la distance est supérieure) (p. 4245).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 388 du Gouvernement (précise qu'il s'agit des travaux de reconstruction ou d'agrandissement) à l'amendement n° 12 de la commission (étend le bénérice de la mesure aux dépenses de gros travaux) (p. 4274) ;

Logement et habitat : travaux de grosses réparations, de restauration et de réhabilitation (p. 4274).

– *soutient* l'amendement n° 129 de M. Eric Raoult (étend le bénéfice de la mesure aux départements et territoires d'outremer) : rejeté (p. 4278).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 139 deuxième rectification (applique le taux réduit de la T.V.A. à l'horticulture) (p. 4306, 4308) ; retiré : repris par M. Zuccarelli (p. 4310) ;

Agriculture : horticulture (p. 4306, 4308).

Communautés européennes :

– Cour de justice (p. 4306) ;

– fraudes (p. 4306).

Gouvernement : direction générale des impôts : liste de produits de l'horticulture bénéficiant du taux réduit (p. 4308).

Gouvernement précédent (p. 4308).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 140 soutenu par M. Philippe Legras (institue un abattement de 5 p. 100 par année au-delà de la cinquième pour la taxation des plus-values réalisées lors de la cession d'une activité agricole, commerciale, artisanale ou libérale) : retiré (p. 4320).

Après l'article 16 :

– *soutient* l'amendement n° 161 de M. Pierre Mazeaud (institue un droit de timbre de 150 francs par requête enregistrée auprès des juridictions administratives et en exonère les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide juridictionelle) (p. 4388) : adopté (p. 4389).

Après l'article 17 :

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de la commission (étend la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures à l'ensemble des carburants destinés à l'usage automobile et en ramène le montant de 0,90 à 0,45 franc par hectolitre) (p. 4395).

Transports : transports routiers (p. 4395).

Deuxième partie :

Fonction publique. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : catégorie C : recrutement : niveau élevé des candidats (p. 4558).

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice : carte judiciaire : regroupement des juridictions et départementalisation : rapport Haenel-Arthuis (p. 4531, 4532).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 187 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) (p. 6005) ;

Impôt sur les sociétés : simplification (p. 6005).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *son* amendement n° 3 (supprime le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 53-1 de la Constitution qui traite de la réserve de souveraineté de la France en matière de droit d'asile) (p. 5043) : rejeté (p. 5045) ;

Conseil constitutionnel : contrôle : extension : risque et critique (p. 5043).

Droit d'asile : réserve de souveraineté (2e alinéa de l'article 53-1 de la Constitution) : nécessité : appréciation (p. 5043, 5044).

Président de la République : responsabilité du texte proposé (p. 5043).

Projet de loi constitutionnelle : nécessité (p. 5043, 5044).

– *son* amendement n° 2 (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa de l'article 53-1 de la Constitution qui précise que les autorités de la République n'ont jamais l'obligation d'examiner des demandes d'asile relevant de la responsabilité d'un autre Etat, quelle que soit la situation du demandeur) (p. 5045) : rejeté (p. 5046) ;

Conseil d'Etat : avis sur le projet de loi constitutionnelle (p. 5045).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois au maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6230, 6231).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :

– formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet : « double collège » (p. 6326) ;

– membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6326) ;

– secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 6326).

Justice :

– loi quinquennale : projet (p. 6328) ;

– tribunaux de grande instance : départementalisation (p. 6328).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6326).

Magistrats :

– affectations et nominations : système actuel et procédure de « transparence » (p. 6327) ;

– auditeurs de justice : primo-affectation à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature (p. 6327) ;

– place dans la société et dans l'Etat : légitimité, reconnaissance et indépendance (p. 6327, 6328).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 3 *(art. 9-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exercice d'une activité privée par un magistrat en disponibilité ou ayant définitivement cessé ses fonctions) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (ajoute les mandataires liquidateurs et les administrateurs sur la liste des fonctions qui ne peuvent être exercées pendant cinq ans) : adopté (p. 6335).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les magistrats en exercice ne peuvent exercer la fonction d'arbitre) : adopté (p. 6336).

Article 5 *(art. 12-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pièces relatives à la situation administrative des magistrats) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6336).

Article 8 *(art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : équivalences de diplômes pour l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 rectifié de la commission (de précision) : adopté (p. 6337).

Article 9 *(art. 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recommandation sur la première affectation des auditeurs de justice) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6337).

Article 10 *(art. 26 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : proposition de nomination des auditeurs de justice à leur premier poste) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les auditeurs de justice peuvent, par convention, se répartir les postes proposés à la sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6338).

Article 11 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : transmission au Conseil supérieur de la magistrature des observations relatives à un projet de nomination) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (réorganise la procédure des nominations aux fonctions du premier et du second grades en précisant notamment que seuls sont publiés les noms des candidats susceptibles d'être retenus) (p. 6338, 6339) : adopté (p. 6340) ;

Magistrature : nominations : « transparence » (p. 6339, 6340).

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (soumet à la procédure dite « de transparence » les nominations aux fonctions de conseiller référendaire à la Cour de cassation) : adopté (p. 6340).

Article 12 *(art. 28 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : décrets de nomination aux fonctions du premier et du second grades) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6340).

Après l'article 13 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant rang de vice-président peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli cinq ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif soit au parquet, soit en fonctions devant une juridiction pénale et étant proposés sur une liste d'aptitude peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6342) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que seuls les magistrats ayant accompli trois ans de service effectif peuvent être nommés aux fonctions de juge d'instruction pour une délégation de un an renouvelable) (p. 6341, 6342) : rejeté (p. 6344).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : extension de la procédure de transparence aux premiers présidents de cour d'appel) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 rectifié de la commission (étend la procédure dite « de transparence » aux nominations aux fonctions hors hiérarchie de magistrat du siège de la Cour de cassation, à l'exception de celles de premier président et de magistrat du parquet) : adopté (p. 6344).

Article 20 *(art. 56 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : audition du directeur des services judiciaires par le Conseil de discipline des magistrats) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6345).

Article 23 *(coordination avec la suppression de la commission de discipline du parquet) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Michel (propose que le magistrat concerné par une procédure disciplinaire puisse présenter de nouvelles observations lorsque le garde des sceaux demande à la formation compétente du Conseil supérieur de la magistrature de statuer une seconde fois sur une sanction plus grave que celle proposée) (p. 6345) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Michel (précise que si, lors de sa deuxième délibération, cette formation émet un avis identique, le garde des sceaux ne peut prendre une sanction plus grave que celle qui lui avait été proposée) (p. 6346).

Article 24 *bis* nouveau *(art. 79 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : retrait de l'honoriat) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise les garanties applicables lors d'un retrait de l'honorariat) : adopté (p. 6346).

Article 27 *(entrée en vigueur) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6347) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que l'interdiction faite aux magistrats d'exercer certaines fonctions privées dans le ressort d'une juridiction où ils ont exercé leurs fonctions depuis moins de cinq ans ne s'applique pas aux magistrats qui se trouvent déjà dans cette situation) : adopté (p. 6347).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 4 *bis* *(art. 9-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : arbitrage) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 8024).

Article 9 *(art. 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : recommandations sur la première affectation des auditeurs de justice) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) : rejeté (p. 8025).

Article 16 supprimé par le Sénat *(art. 31-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : extension de la procédure de transparence aux premiers présidents de cour d'appel) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8025).

Article 27 *(entrée en vigueur) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : retiré (p. 8025) ;

– *son* amendement oral (reporte au 1er janvier 1996 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 9) : adopté (p. 8026).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Magisttats :

– auditeurs de justice : « primo-affectation » à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature (p. 8126, 8127) ;

– fonctions d'arbitrage : exercice par un magistrat en activité.

– nominations : procédure de « transparence » (p. 8126).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [24 novembre 1993].

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 1er *(magistrats membres de la formation compétente à l'égard des magistrats du siège) :*

– *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose une nouvelle composition de la formation compétente à l'égard des magistrats du siège) (p. 6348).

Article 2 *(magistrats membres de la formation compétente à l'égard des magistrats du parquet) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (propose une nouvelle composition de la formation compétente pour les magistrats du parquet) (p. 6349).

Article 3 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Michel (propose que les représentants des cours et des tribunaux soient élus au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne) (p. 6349).

Article 4 *(désignation des membres représentant les magistrats des cours et des tribunaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de Mme Nicole Catala (propose que les magistrats appelés à siéger au sein du Conseil supérieur de la magistrature soient désignés par tirage au sort parmi les magistrats élus par les cours et les tribunaux) (p. 6350).

Article 5 *(durée du mandat et incompatibilité) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que l'état de membre du Conseil supérieur de la magistrature est incompatible avec l'exercice d'un mandat électif local) : adopté (p. 6351).

Article 7 *(statut des membres) :*

– *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que les membres magistrats ou fonctionnaires du Conseil supérieur de la magistrature sont systématiquement mis en position de détachement pour la durée de leur mandat) (p. 6351) : retiré (p. 6352) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de M. Jacques Brunhes (dispose que les membres magistrats du Conseil supérieur de la magistrature sont de droit, à leur demande, soit mis en position de détachement, soit déchargés partiellement d'activité de service) (p. 6351) : rectifié (vise tous les membres du Conseil supérieur) (p. 6352) : adopté (p. 6353).

Article 10 *(secrétariat administratif) :*

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui précise que le Conseil supérieur de la magistrature propose une liste de trois noms pour la désignation du secrétaire administratif) : adopté (p. 6353) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que le secrétaire administratif ne peut exercer aucune autre fonction) (p. 6353) : adopté (p. 6354) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime la disposition qui précise que le secrétaire administratif peut être assisté d'un ou plusieurs adjoints) : rejeté (p. 6354).

Article 11 *(budget) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime une disposition de l'article de nature réglementaire) : adopté (p. 6354).

Article 14 *(nomination des magistrats du siège) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de coordination) (p. 6355) : adopté (p. 6355).

Avant l'article 21 :

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6355).

Article 22 *(abrogation et dispositions transitoires) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de Mme Nicole Catala (supprime les dispositions qui prévoient le régime transitoire applicable au Conseil supérieur de la magistrature) (p. 6356).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature : secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 8021).

Magistrats (p. 8021) :

– affectations et nominations : procédure de « transparence » ;

– auditeurs de justice : « primo-affectation » à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature.

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 5 *(durée du mandat et incompatibilités) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que les fonctions de membre du Conseil supérieur de la magistrature sont incompatibles avec tout mandat électif) : adopté (p. 8022) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature constate d'office la démission de ceux de ses membres qui, dans un délai d'un mois, ne se sont pas démis de fonctions incompatibles avec leur nouvelle qualité) : adopté (p. 8023).

Article 10 *(secrétariat administratif) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime la disposition qui précise que le Conseil supérieur de la magistrature propose une liste de trois noms au Président de la République pour la désignation du secrétaire administratif) : adopté (p. 8023).

Article 14 *(nomination des magistrats du siège) :*

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8023) : adopté (p. 8024).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature (p. 8125) :

– membres : incompatibilités ;

– secrétaire général administratif.

Magistrature : présidents de tribunaux de grande instance : nominations : non-application de la procédure de « transparence » (p. 8125).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) (p. 6805).

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Rapporteur de la commission des lois.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Communautés européennes : traité de Maastricht : article 8 B, paragraphe II : contenu et conséquences (p. 7026, 7027).

Listes électorales : date de clôture et inscription des électeurs européens (p. 7027).

Ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité :

– élections européennes : droit de vote et d'éligibilité : portée et conséquences de la proposition de directive n° E-143 ; électeurs potentiellement concernés (p. 7026) ;

– élections municipales : droit de vote et d'éligibilité : mise en place (p. 7026) ;

– inéligibilités et incapacités électorales : règles applicables et vérifications (p. 7027) ;

– inscription dans une commune française au titre d'une résidence secondaire : risques de double vote : dérogation prévue par le traité (p. 7027).

– Projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860).

Première lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 5 *(appellations et indications d'origine protégée, attestations de spécificité) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (allège les modalités de contrôle pour les producteurs agricoles et les artisans qui commercialisent en petite quantité directement sur le marché local) ; rectifié (précise qu'il s'agit des propres productions des petits producteurs et artisans) (p. 8078) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 6 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 8079).

Après l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (modifie les articles 33, 34 et 35 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 8082).

FAUCHOIT (Régis)

Député du Nord

(12e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation du Dunkerquois** : région en difficulté ; port : activité ; construction navale et sidérurgie : crise ; commissaire à la reconversion dans le Hainaut : nomination [16 juin 1993] (p. 1662, 1663).

– **Canal Seine-Nord** : transports fluviaux : canal Seine-Nord : construction ; tracé : port de Dunkerque ; grands chantiers [1er décembre 1993] (p. 6779).

orales sans débat :

– **n° 7**, posée le 21 avril 1993 : **transports maritimes (ports autonomes – emploi et activité – concurrence étrangère)** (p. 125). Appelée le 23 avril 1993 : véhicules Renault à destination de la Grande-Bretagne : embarquement à Dunkerque (p. 143, 144).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué eux affaires européennes, sur l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Aménagement du territoire (p. 550).

Mer et littoral :
- pêches maritimes (p. 550) ;
- ports maritimes (p. 550).

Transports (p. 550).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Assemblée nationale : organisation des débats (p. 3395).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3395) ;
- statistiques : insuffisances (p. 3395).

Entreprises :
- licenciements (p. 3396) ;
- organisation du travail (p. 3396).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3396).

Secteur public : entreprises publiques : politique de l'emploi : instructions du Gouvernement (p. 3396).

Travail : inspection du travail : rôle et pouvoirs (p. 3396).

Discussion des articles [29 septembre 1993] :

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3479) ;

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3480).

Entreprises :
- charges sociales : allégements (p. 3479) ;
- charges sociales : exonérations : complexité des dispositifs (p. 3480).

Politique de l'emploi (p. 3480, 3481).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 3480).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Communes :
- Boulogne-sur-Mer (p. 5274) ;
- Dunkerque (p. 5273, 5274).

Domaine public : adaptation des règles dans les zones portuaires (p. 5273, 5274).

Douanes : zones portuaires : stockage des marchandises hors douane : perspectives (p. 5273, 5274).

Enseignement : enseignement maritime (p. 5274).

Environnement : respect (p. 5274).

Industrie : industrie navale : réparation et construction ; arsenaux publics : modernisation (p. 5274).

Marine marchande : charges sociales : allégements (p. 5274).

Mer et littoral : régions côtières : désenclavement (p. 5273).

Pêche maritime : étiquetage selon l'origine des produits : perspectives (p. 5274).

Ports maritimes :
- prix des prestations portuaires : unification : perspectives (p. 5273) ;
- rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5273).

Transports fluviaux : liaison Seine-Nord : réalisation : perspectives (p. 5273).

Transports maritimes : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5274).

Voirie : voies de communication entre sites portuaires (p. 5273).

FAURE (Jacques-Michel)

Député de la Haute-Vienne

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Banques et entreprises** : récession économique ; taux d'intérêt : baisse ; risques encourus par les banques : prise en charge partielle par l'Etat [9 juin 1993] (p. 1235, 1236).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993]) :

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 1038).

Emploi en milieu rural :
- chômage (p. 1038) ;
- rôle des nouvelles technologies de communication (p. 1038).

Postes et télécommunications :
- téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1038).

Transports :
- transports ferroviaires (p. 1037) ;
- transports routiers (p. 1037) ;
- transports aériens (p. 1037).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Appellations d'origine (p. 7586, 7587).

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 7586).

Industrie : contrefaçons : porcelaine (p. 7586).

FAVRE (Pierre)

Député de la Gironde

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi autorisant la ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert » (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 (n° 149) [12 mai 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 149) autorisant la **ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert »** (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 **(n° 229)** [26 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation de la Société nationale des poudres et explosifs : industries d'armement : emploi et activité ; fonds de restructuration de la défense : crédits : doublement [2 juin 1993] (p. 1017).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité (n° 120).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juin 1993] :

Armes conventionnelles (p. 1098).

Désarmement (p. 1098, 1099).

Police : désignation et rôle de l'officier de police judiciaire assistant à l'inspection (p. 1099).

Traités et conventions : traité du 19 novembre 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (p. 1098).

Discussion des articles [3 juin 1993] :

Article 2 *(procédure normale d'inspection) :*

– *son* sous-amendement n° 8 (prévoit que le responsable du lieu peut s'opposer à l'inspection) à l'amendement n° 2 de la commission (introduit, dans le cas d'une demande d'inspection portant sur un lieu privé, la notion de « délais compatibles avec ceux fixés à la section 8 du protocole sur l'inspection ») : retiré (p. 1100).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1098, 1099).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité sur le régime « Ciel ouvert » (ensemble douze annexes), signé à Helsinki le 24 mars 1992 (n° 149).

Rapporteur pour avis de la commission de la défense.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération militaire :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 1090) ;
- U.E.O. (p. 1089, 1090).

Défense : survols d'observation : conditions d'organisation (p. 1089, 1090).

Etats-Unis (p. 1089, 1090).

Ex-U.R.S.S. (p. 1089, 1090).

Ex-Yougoslavie : situation (p. 1090).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplification (p. 5435).

Commerçants et artisans : groupements d'employeurs (p. 5435).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : sous-traitants : diversification : aide de l'Etat (p. 5723).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 12 *(effets de la réquisition de services sur les contrats d'assurance) :*

– *son* amendement n° 36 (rétablit la rédaction initiale du projet en supprimant l'assimilation en matière d'assurances – introduite par le Sénat – du régime de réquisition de services à celui des transports maritimes) : adopté (p. 7778).

FERON (Jacques)

Député de Paris

(20e circonscription)

Apparenté R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre titulaire du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

FERRAND (Jean-Michel)

Député de Vaucluse

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un amendement de la convention établissant l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques « EUMETSAT » (n° 684) [18 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **renforcer le droit au compte de dépôt dans les établissements de crédit (n° 84)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **reporter l'application de certaines dispositions de la loi du 10 janvier 1991** relative à la **lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 443)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **suspendre l'application de certaines dispositions de la loi du 10 janvier 1991** relative à la **lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 635)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 684) autorisant l'approbation d'un **amendement de la convention établissant l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques « EUMETSAT » (n° 834)** [9 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Publicité pour les alcools :** loi Evin n° 91-32 du 10 janvier 1991 : application et conséquences [14 avril 1993] (p. 72).

– **Application de la loi Evin :** alcoolisme : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 dite « loi Evin » : application : conséquences pour les produits « appellations d'origine contrôlée » : concertation des partenaires intéressés [8 décembre 1993] (p. 7302).

– **Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).**

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

– *son* amendement n° 18 (assouplit la « loi Evin » et codifie la publicité sur les alcools) (p. 275) : retiré (p. 279) : repris par M. Hervé Mariton (p. 279) : retiré (p. 281).

FERRARI (Gratien)

Député de la Savoie

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

FERRY (Alain)

Député du Bas-Rhin

(6e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier les privilèges des U.R.S.S.A.F. dans le cadre d'une procédure collective (n° 529)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **exonérer les transporteurs routiers du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (n° 530)** [16 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier les dispositions du chapitre IV, livre Ier, première partie du Code électoral** relatives **aux incompatibilités (n° 1185)** [28 avril 1994].

Proposition de loi tendant à **instaurer une limite d'âge pour se porter candidat aux mandats de conseiller régional, conseiller général, conseiller municipal (n° 1186)** [28 avril 1994].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Filière bois :** industrie du bois : emploi et activité ; concurrence étrangère ; protection communautaire : perspective [16 juin 1993] (p. 1663, 1664).

– **Attribution des fonds structurels européens :** Fonds structurels européens : développement des régions : aides : conditions d'attribution : objectifs 2 et 5 B ; vallées vosgiennes ; Villé ; Saales ; Schirmeck [8 décembre 1993] (p. 7300, 7301).

orales sans débat :

– **n° 43,** posée le 4 mai 1993 : **santé publique (alcoolisme – loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 – application – associations et clubs sportifs – financement)** (p. 287). Appelée le 6 mai 1993 : vente de boissons alcoolisées dans les stades : interdiction ; pénalisation pour les petits clubs (p. 326, 327).

– **n° 205,** posée le 29 novembre 1993 : **préretraite : entreprise Messier Bugatti à Molsheim** (p. 6733). Appelée le 2 décembre 1993 : préretraites : conditions d'attribution ; dérogation : critères ; situation de l'emploi dans l'arrondissement de Molsheim (p. 6851, 6852).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Aménagement rural :
- approche globale ville-campagne (p. 973) ;
- planification (p. 973).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 973).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale (p. 973) ;
- ressources fiscales (p. 973, 974) ;
- ressources fiscales : taxe professionnelle : péréquation (p. 974).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 973).

Zones rurales : désertification (p. 973).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Communautés européennes : relance économique concertée (p. 3431).

Emploi : chômage :
- évolution : aggravation (p. 3431) ;
- exclusion et assistanat (p. 3432).

Emploi : emplois de proximité et de service : développement (p. 3432).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3431, 3432) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3432) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3431).

Famille : salaire parental (p. 3432).

Impôts et taxes : taxe professionnelle : exonérations et réforme (p. 3432).

Politique de l'emploi (p. 3431).

Politique économique (p. 3431).

Politique générale (p. 3431).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3431).

Travail :
- négociation collective (p. 3431) ;
- temps de travail (p. 3431, 3432).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : zones rurales : redynamisation : moyens (p. 5432).

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Associations :
- bénévoles : hommage (p. 5454) ;
- Fondation du bénévolat : création (p. 5453, 5454).

Comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 5453).

Enseignement : éducation physique et sportive (p. 5454).

Impôts et taxes : prélèvements sur le loto, le P.M.U. et les loteries (p. 5453).

Jeunes :
- centres de vacances et de loisirs (p. 5453) ;
- insertion sociale (p. 5453, 5454).

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (p. 5453, 5454).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5453, 5454).

Politique de la ville : sports : rôle (p. 5454).

Sports :
- emploi sportif : formation et contrats d'apprentissage (p. 5454) ;
- équipements sportifs en milieu rural (p. 5453) ;
- fédérations sportives : trésorerie (p. 5453) ;
- jeux Olympiques d'hiver de 1992 : financement (p. 5453) ;
- politique sportive : bilan, carences et renouveau (p. 5453) ;
- pratiques sportives : développement (p. 5453, 5454) ;
- sports de haut niveau : soutien (p. 5453).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides :
- opérations programmées d'amélioration de l'habitat (p. 5619) ;
- prêts locatifs aidés, P.L.A.-insertion et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ; prix de référence ; plafonds de ressources (p. 5619) ;
- 1 p. cent logement : mobilisation (p. 5619).

Logement social : H.L.M. : parc ; plafond de ressources ; niveau de confort ; acquisition par les locataires (p. 5619).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6205, 6206).

Difficultés des entreprises :
- généralités et statistiques (p. 6205) ;
- loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6205) ;
- proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6206).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6205) ;
- mandataire « ad hoc » désigné par le président du tribunal de commerce (p. 6206) ;
- procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6206).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6205, 6206).

Redressement et liquidation judiciaires :
- créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6205, 6206) ;
- créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6206) ;
- créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6206) ;
- dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6206) ;
- liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6206) ;
- plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6206) ;
- procédures : allégement et simplification (p. 6206).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 2 (précédemment réservé) *(règlement amiable) :*

– *son* amendement n° 155 (interdit toute publicité pour une procédure de dépôt de bilan ; précise l'amende applicable en cas de violation de cette interdiction) (p. 6270) : rejeté (p. 6271).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : petites villes et « bourgs centres » : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6881).

Coopération intercommunale : dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6881).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6881) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6881) ;
- projet de loi : objectifs (p. 6881).

Finances locales : difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6881).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6881).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6881).

FEVRE (Charles)

Député de la Haute-Marne

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343).

Membre titulaire du conseil national des transports [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– S.N.C.F. : lignes classiques, express et rapides : missions de service public ; contrat de plan Etat-S.N.C.F. ; aménagement du territoire [2 juin 1993] (p. 1016).

orales sans débat :

– n° 258, posée le 13 décembre 1993 : **liquidation de la retraite complémentaire** (p. 7612). Appelée le 16 décembre 1993 : retraite complémentaire des salariés : liquidation entre soixante et soixante-cinq ans : conditions et financement : association pour la structure financière (A.S.F.) (p. 7716, 7717).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture : crise agricole (p. 965).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 966).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p. 965).

Départements : Haute-Marne (p. 965).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (p. 966).

Travail : pluriactivité (p. 966).

Zones rurales : désertification (p. 966).

Zones sensibles (p. 966).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] :

Avant l'article 1er :

Rappel au règlement : demande le respect de l'article 66 du règlement qui impose un délai minimal entre l'annonce d'un scrutin public et son ouverture (p. 3474).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

Rappel au règlement : refuse que le président de séance s'estime autorisé à interpréter le règlement (p. 3522).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* (p. 3526).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : décrets d'application (p. 3526).

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de « ticket-service » ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3530) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 957 du Gouvernement (étend le champ d'application du dispositif de « ticket-service » aux « résidences » des particuliers) (p. 3533) ;

– *favorable* à l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3534).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– Transport aérien [26 octobre 1993].

Principaux thèmes développés :

Air France :

– dirigeants et Gouvernement : rôles respectifs (p. 4891) ;

– personnel : effectifs (p. 4891) ;

– plan de redressement : contenu et appréciation (p. 4891).

Air France - Air Inter :

– dirigeants : choix (p. 4891) ;

– situation commerciale et financière (p. 4891).

Assemblée nationale : communications hebdomadaires du Gouvernement : hommage à l'initiative du président Séguin (p. 4891).

Etat : apurement des dettes d'Air France : perspectives et modalités (p. 4891).

Transports aériens : crise mondiale et réponses gouvernementales (p. 4891).

Travail :

– conflit d'octobre 1993 (p. 4891) ;

– dialogue social (p. 4891).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : tôle pour la relance de l'activité économique ; fonds d'action conjoncturelle : perspectives (p. 5271).

Impôts et taxes : budget annexe de l'aviation civile : redevances de navigation aérienne et taxe de sécurité et de sûreté (p. 5273).

Industrie : construction aéronautique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5271, 5273).

Lois de finances : exécution : rythme d'engagement des dépenses et reports : cas de la région Champagne-Ardenne (p. 5271).

Marine marchande : flotte : modernisation (p. 5273).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5270, 5271).

Organismes et structures : comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5271).

Ports maritimes : rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5271).

Régions :

– contrats de plan Etat-régions (p. 5271) ;

– Ile-de-France : transports en commun : participation de l'Etat : évolution ; contribution des usagers (p. 5273).

Transports : politique globale des transports : coordination entre les divers moyens de transport, « intermodalité » (p. 5270).

Transports aériens :

– Air France (p. 5273) ;

– aviation civile : budget annexe : montant, évolution, répartition (p. 5273).

Transports ferroviaires :

– dessertes régionales et interrégionales : maintien ; collectivités locales : participation (p. 5272) ;

– fret : nature et volume, transport combiné rail-route : perspectives (p. 5272) ;

– réservations : système Socrate (p. 5272) ;

– S.N.C.F. : déficit d'exploitation, endettement et financement des investissements (p. 5271, 5272) ;

– S.N.C.F. : politique commerciale : redynamisation (p. 5272) ;

– trafic : volume : évolution (p. 5270, 5272).

Transports fluviaux :

– canal Rhin-Rhône : calendrier et financement : Compagnie nationale du Rhône : rôle et moyens (p. 5272) ;

– liaison Seine-Nord : réalisation : perspectives (p. 5272).

Transports maritimes : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5273).

Voirie :

– autoroutes (p. 5271) ;

– crédits (p. 5271) ;

– priorités nationales : route des Estuaires, route Centre-Europe-Atlantique, R.N. 88 (p. 5271) ;

– rôle pour l'aménagement du territoire (p. 5270) ;

– routes nationales (p. 5271).

FILLON (François)

Député de la Sarthe

(4e circonscription)

R.P.R.

puis ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

***– Boishue (Jean de) :* université** : plan Université 2000 : mise en œuvre ; relations entre collectivités locales et universités : « contractualisation » [26 mai 1993] (p. 675).

***– Grandpierre (Michel) :* crédits de fonctionnement des universités** : retard de versement des crédits de fonctionnement ; université de Rouen : mandatement en cours [2 juin 1993] (p. 1008).

***– Charles (Bernard) :* recherche sur le SIDA** : recherche : financement et organisation [30 juin 1993] (p. 2802, 2803).

***– Daubresse (Marc-Philippe) :* enseignement supérieur privé** : enseignement supérieur privé : statut ; financement [6 octobre 1993] (p. 3938, 3939).

***– Leroy (Bernard) :* recherche et aménagement du territoire** : délocalisations : organismes de recherche : I.N.R.A. ; C.N.R.S. ; I.N.S.E.R.M. ; pôles de compétence régionaux : développement [27 octobre 1993] (p. 4988).

***– Neiertz (Véronique) :* allocation logement pour les étudiants** : allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution aux étudiants ; rentrée universitaire 1993-1994 [3 novembre 1993] (p. 5289).

***– Bourg-Broc (Bruno) :* allocation logement pour les étudiants** : allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution aux étudiants [3 novembre 1993] (p. 5295, 5296).

***– Jambu (Janine) :* revendications étudiantes** : enseignement supérieur : crédits budgétaires ; allocation de logement à caractère social : conditions d'attribution [10 novembre 1993] (p. 5737, 5738).

- ***Schwartzenberg (Roger-Gérard)* : enseignement supérieur** : fonctionnement : moyens financiers : plan université 2000 : réalisation ; orientation des étudiants [10 novembre 1993] (p. 5742, 5743).

- ***Goasguen (Claude)* : enseignement supérieur** : universités ; développement de filières de formation professionnelle ; aménagement du territoire [17 novembre 1993] (p. 5955, 5956).

- ***Raoult (Eric)* : situation de l'université** : universités : plan social ; étudiants [17 novembre 1993] (p. 5963, 5964).

- ***Moirin (Odile)* : recherche sur les maladies génétiques** : génétique : développement : concertation entre les ministères concernés ; commercialisation : Téléthon ; Généthon [8 décembre 1993] (p. 7303).

orales sans débat de :

- ***Glavany (Jean) (n° 113)* : recherche (observatoire du Pic du Midi ; perspectives)** : site national d'astronomie : fermeture : perspectives ; communauté scientifique : intérêts : préservation ; collectivités locales : aides [10 juin 1993] (p. 1326, 1327, 1328).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses interventions sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 2222, 2226), sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2236, 2237) et sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 2256).

Son intervention (p. 2213) et *son interruption* (p. 2245).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : déséquilibres universitaires : correction (p. 2222, 2258).

Assemblée nationale : ordre du jour (p. 2226, 2256).

Constitution : propositions de loi : régime (p. 2222, 2237).

Diplômes : caractère national (p. 2257).

Enseignement : service public (p. 2259).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) :

- droits d'inscription (p. 2224) ;
- ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2223, 2224, 2236, 2258).

Etudiants : plan social (p. 2257).

Finances publiques : emprunt (p. 2257).

Fonctionnaires et agents publics : statut : universitaires (p. 2257).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 2214).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2222).

Lois de finances rectificatives : crédits : annulations (p. 2257).

Lois :

- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2214) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2214) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : concertation (p. 2222, 2237, 2259).

Recherche : Muséum d'histoire naturelle (p. 2257).

Régions :

- Ile-de-France (p. 2223) ;
- plan Université 2000 (p. 2245).

Unités de formation et de recherche (U.F.R). (p. 2258).

Universités :

- autonomie (p. 2214) ;
- conseils et président d'université (p. 2223, 2226, 2257) ;
- démographie universitaire : évolution et conséquences (p. 2214, 2222) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2214, 2237) ;
- dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2215, 2222, 2223, 2258) ;
- échecs universitaires et formation (p. 2214, 2222, 2226, 2258) ;
- liens avec les collectivités locales (p. 2214, 2222) ;
- liens avec les entreprises (p. 2214, 2222, 2258) ;
- professionnalisation (p. 2259) ;
- rôle : évolution (p. 2213, 2214) ;
- universités nouvelles : expérience (p. 2214, 2222, 2223, 2258).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : article 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2309) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2311) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2312) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis des conseils économiques et sociaux régionaux sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2313) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis de la conférence des présidents d'université sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2314) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du conseil économique, social et culturel de la région de la Corse sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2326) ;
- *défavorable* aux amendements nos 32 et 33 de M. Jean-Yves Le Déaut (imposent de recueillir l'avis respectivement du conseil économique et social régional des Pays de la Loire et du conseil économique et social régional de la Lorraine sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2335, 2336) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du Conseil économique et social et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du Conseil économique et social et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2338) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du conseil économique et social régional et du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2339) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2340) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2340) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires, du conseil économique et social régional et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2341) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Yves Le Déaut (permet aux décrets portant création d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de prévoir des « adaptations » des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 pour une durée qui ne peut excéder trois ans) (p. 2342) ;

– *défavorable* aux amendement n^os^ 7, 35, 37, 34 et 36 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixent chacun une durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) (p. 2342, 2343, 2344) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives aux conseils et au président d'université) (p. 2345) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 131 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil scientifique) à l'amendement n° 38 de M. Jean-Yves Le Déaut (p. 2346) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 qui déterminent les composantes de l'université) (p. 2347) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 132 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au conseil des études et de la vie universitaire) à l'amendement n° 47 de M. Jean-Yves Le Déaut (p. 2347) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la composition et aux compétences du conseil d'administration (p. 2349) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 133 de M. Jean-Pierre Brard (supprime la possibilité de déroger aux dispositions des articles 34 à 46 de la loi du 26 janvier 1984) à l'amendement n° 48 de M. Jean-Yves Le Déaut (p. 2349) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à l'administration des instituts et écoles extérieurs aux universités) (p. 2349) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au conseil d'administration, au conseil scientifique et au conseil des études des instituts et écoles extérieurs aux universités) (p. 2350) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au directeur des instituts et écoles extérieurs aux universités) (p. 2350) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à l'élection des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2351) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la représentation des enseignants chercheurs, à la participation des étudiants étrangers et aux incompatibilités pour les élections aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2351) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la qualité des personnalités extérieures membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2352) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2352, 2353) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2354) ;

– *favorable à* l'amendement n° 3 corrigé de M. Bruno Bourg-Broc (exclut toute possibilité de déroger à l'article 38-1 de la loi du 26 janvier 1984 qui prévoit l'inéligibilité aux conseils des établissements publics d'enseignement supérieur des personnes condamnées pour crime ou certains délits) (p. 2355) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) (p. 2356) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime l'extension à tout établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherches) (p. 2356) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe à trois ans la durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) (p. 2357) ;

– *défavorable* aux amendements n^os^ 80, 81, 82 de M. Jean-Yves Le Déaut (précisent la nature des activités de recherche dont le développement peut être favorisé par l'expérimentation de formules nouvelles en dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984) (p. 2357, 2358) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la mention de la participation des personnels et des usagers parmi les objectifs des dérogations à la loi du 26 janvier 1984) (p. 2358) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels et des usagers doit être organisée « dans les différentes composantes de chaque établissement ») (p. 2359) ;

– *favorable à* l'amendement n° 12 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels et des usagers intervient « avec voix délibérative ») (p. 2359) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels doit être assurée « dans une proportion comprise entre 15 et 20 p. 100 » et celle des usagers « entre 25 et 30 p. 100 ») (p. 2359) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Yves Le Déaut (soumet l'extension des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 à la condition que préalablement un rapport soit déposé qui évalue les expérimentations autorisées par la loi du 20 juillet 1992) (p. 2360).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2362) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit que les conseils d'administration des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel demandent à bénéficier des dérogations en vue d'expérimenter des formules nouvelles par une décision prise à la majorité des deux tiers de leurs membres) (p. 2363) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose l'avis conforme du conseil scientifique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) (p. 2363) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis des représentants du personnel et des étudiants avant toute demande de dérogation aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles) (p. 2364) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux instituts ou écoles extérieurs, aux unités de formation et de recherche et aux départements et laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2364) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux U.F.R. et aux départements laboratoires d'un établissemenr public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2364) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux U.F.R. d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2365) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux départemenrs laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2365) ;

– *défavorable* aux amendements n^{os} 108 à 130 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoient que le bénéfice des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 peut être demandé afin de mieux intégrer dans l'université chaque filière successivement visée) (p. 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit que le conseil d'administration d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel approuve à la majorité des deux tiers de ses membres les propositions de modification de leurs statuts faites par ses différentes composantes) (p. 2372) ;

– *favorable à* l'amendement n° 134 de M. Yves Fréville (prévoit que la proposition faite par l'une des composantes d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de modifier ses propres statuts est prise à la majorité simple des membres en exercice de son conseil) (p. 2372) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) (p. 2373) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la conférence des présidents d'université sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation expresse de ces dérogations par le ministre dans un délai de quatre mois) (p. 2373) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) (p. 2373) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation explicite de ces dérogations dans le délai de quatre mois) (p. 2374) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime le régime d'approbation implicite des dérogations statutaires ; supprime l'énumération des motifs pour lesquels le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations) (p. 2374) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la conférence des présidents d'université sur les demandes de dérogations) (p. 2374) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit l'avis conforme du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) (p. 2375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) (p. 2375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, la conférence des présidents d'université et le Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les demandes de dérogations) (p. 2375) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit que la décision implicite d'approbation des demandes de dérogations intervient dans un délai « au minimum de quatre mois et n'excédant pas la durée de l'exercice budgétaire en cours ») (p. 2375) ;

– *soutient* l'amendement n° 135 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 2376) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise que le rejet des demandes de dérogations est décidé par arrêté, l'avis du ministre du budget étant requis pour les décisions relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : adopté (p. 2376) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de M. René Couanau (rédactionnel) (p. 2376) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Yves Le Déaut (rédactionnel) (p. 2377) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit et à celui du libre accès des bacheliers à l'université dans la filière de leur choix) (p. 2377) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires aux principes généraux du droit) (p. 2377) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires à la reconnaissance du baccalauréat comme diplôme donnant libre accès à l'université) (p. 2377).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean-Yves Le Déaut (exclut du champ d'application de la loi les U.F.R. de philosophie) (p. 2379) ;

– *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation après trois années d'application de la loi) (p. 2380).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
- allocation de logement social (p. 5810, 5811) ;
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5811) ;
- prêts bancaires spécifiques (p. 5811).

Conseil constitutionnel : décision n° 93-322 DC du 28 juillet 1993 (loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 5812).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 5809) ;
- premier cycle (p. 5809) ;
- second et troisième cycles (p. 5809).

Enseignants : recrutement et revalorisation (p. 5810).

Etudiants : effectifs : évolution (p. 5808, 5809, 5812).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :
- compétences et structures (p. 5808, 5812) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5809).

Plan : XI[e] Plan : contrats de plan (p. 5810, 5811).

Recherche :
- assises nationales : préparation et suites (p. 5811, 5812) ;
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5810) ;
- crédits (p. 5809, 5810) ;
- entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5811) ;
- fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5809) ;
- politique scientifique (p. 5812) ;
- recherche aéronautique et spatiale : importance et moyens (p. 5811).

Recherche : établissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T.) : Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (p. 5809).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5811) ;
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5809).

Recherche médicale : moyens : évolution et coordination (p. 5811).

Universités :
- bibliothèques : moyens (p. 5811) ;
- gestion : autonomie (p. 5808, 5809) ;
- plan Université 2000 (p. 5809, 5810) ;
- politique universitaire (p. 5808) ;
- universités nouvelles (p. 5812).

Réponses aux questions :

Commerce et artisanat : chambres de commerce : école supérieure de commerce de Limoges (M. Alain Marsaud) (p. 5825).

Cycles universitaires :
- filière courte professionnalisée : instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (Mme Nicole Catala) (p. 5819) ;
- premier cycle : rénovation (Mme Nicole Catala) (p. 5819).

Enseignants : recrutement (M. Jacques Guyard) (p. 5815).

Enseignement technologique : plasturgie (M. Jacques Boyon) (p. 5824).

Etudiants : orientation (M. Jacques Guyard) (p. 5822).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : réorganisation (M. Claude Birraux) (p. 5819).

Recherche :
- chercheurs : démographie et mobilité (MM. François Loos, Jean-Yves Le Déaut, Bernard Leroy, Serge Poignant) (p. 5814, 5817, 5821, 5824) ;
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (M. Michel Pelchat) (p. 5813) ;
- évaluation (M. Yves Fréville) (p. 5821) ;
- observatoire du pic du Midi (M. Jean Glavany) (p. 5823) ;
- recherche fondamentale : projets Soleil et U.T.C. : mise en œuvre (M. Francis Saint-Ellier) (p. 5813, 5814) ;
- recherche industrielle (M. Claude Birraux) (p. 5821) ;
- recherche universitaire (M. Yves Fréville) (p. 5820).

Universités :
- gestion : système de répartition de la dotation globale de fonctionnement des établissements (système SAN-REMO) : U.F.R. pharmaceutiques (M. Jean-Pierre Foucher) (p. 5820) ;
- implantations : villes moyennes (M. Yves Deniaud) (p. 5826) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) (Mme Nicole Catala) (p. 5818) ;
- plan Université 2000 (M. Jean-Glavany) (p. 5823) ;
- rythmes universitaires (M. Francis Saint-Ellier) (p. 5814, 5815) ;
- université d'Artois (M. Jean-Claude Bois) (p. 5816) ;
- université de Nice (M. Christian Estrosi) (p. 5825) ;
- universités nouvelles (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5818, 5819).

Vétérinaires : Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (M. Jean-Pierre Foucher) (p. 5826).

Intervention après les explications de vote [16 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : bourses (p. 5870).

Recherche :
- assises nationales : préparation (p. 5870) ;
- politique de la recherche (p. 5870).

Universités :
- gestion : autonomie : expérimentations (p. 5870).
- politique universitaire (p. 5870).

Vote des crédits [15 novembre 1993] :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission des finances (réduit les crédits de 40 millions de francs afin d'obtenir une augmentation des subventions aux établissements d'enseignement supérieur privés) (p. 5827).

FLOCH (Jacques)

Député de la Loire-Atlantique

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre suppléant de la commission d'accès aux documents administratifs [*J.O.* du 27 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Justice : Administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse) [10 juin 1993].

Cesse d'être représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8381).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VIII : **Justice : Administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse) (n° 584)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **E.D.F.-G.D.F.** : électricité et gaz : politique européenne : déréglementation ; inquiétudes des personnels [24 novembre 1993] (p. 6282).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Administration :

– ministère des affaires sociales : rattachement des délégations pour la ville (p. 159) ;
– préfets et sous-préfets chargés de la ville (p. 159) ;
– services publics : implantation (p. 158, 159).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 157).

Collectivités locales :

– établissements publics intercommunaux (p. 159) ;
– partenariat avec l'Etat (p. 158).

Délinquance et criminalité : prévention (p. 159).

Emploi : chômage : exclusion (p. 158).

Fonctionnaires et agents publics :

– affectations (p. 159) ;
– conditions de travail : amélioration (p. 159).

Logement et habitat : logement social : offre et définition (p. 158).

Lois :

– loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement (p. 159) ;
– loi n° 91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes (p. 159) ;
– loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville (p. 159) ;
– loi n° 92-125 du 6 février 1992 d'orientation relative à l'administration territoriale de la République (p. 159).

Politique de la ville :

– bilan et dispositif d'évaluation (p. 158, 159) ;
– intervenants : multiplicité et coordination (p. 159) ;
– moyens et procédures : multiplicité, simplification et protocole unique (p. 159) ;
– urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 157, 158).

Transports : transports en commun : désenclavement (p. 159).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Explications de vote [10 juin 1993] :

Contrôles d'identité : projet de loi : intérêt, nécessité et équilibre (p. 1396).

Droits de l'homme et libertés publiques : contrôles d'identité : garanties juridiques et judiciaires (p. 1396).

Police : contrôles d'identité et vigilance démocratique (p. 1396, 1397).

Sécurité des personnes et des biens : renforcement et moyens d'action (p. 1397).

Vote contre du groupe socialiste (p. 1397).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1993] :

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 1411, 1412).

Holdings : implantation en France : incitation juridique (p. 1412).

Marchés financiers : présomption d'action de concert : extension aux S.A.S. (p. 1411).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :
- organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 1411, 1412) ;
- projet de loi : intérêt et opportunité (p. 1412) ;
- sociétés actionnaires : capital propre, pouvoirs et obligations (p. 1411) ;
- statuts : « désencadrement » : risques et limites (p. 1411, 1412).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Assemblée nationale : loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : travaux préparatoires : qualité (p. 2010).

Coopération intercommunale :
- bilan (p. 2009) ;
- intérêt, nécessité (p. 2010).

Proposition de loi : opportunité (p. 2009).

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

Coopération intercommunale : rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt (p. 2014).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 2010).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet de loi constitutionnelle (p. 2048).

Conseil constitutionnel :
- anciens Présidents de la République : membres à vie (p. 2047) ;
- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2046, 2047) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section 1 du projet de loi : suppression (p. 2046, 2047).

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2047) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2047) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2047) ;
- présidence : Président de la République : garant de l'indépendance de la magistrature (p. 2047).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2048) ;
- saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2048).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2048).

Justice :
- crise et dysfonctionnements (p. 2048) ;
- justice et magistrats : politisation (p. 2047, 2048).

Magistrature :
- indépendance : garantie et accroissement (p. 2047) ;
- parquet : subordination hiérarchique et instructions du garde des sceaux : légitimité (p. 2047).

Projet de loi constitutionnelle : origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2046).

Révision de la Constitution : difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2046).

Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 2048).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Charles de Courson (précise, à l'article 40 de la Constitution, qu'en matière de charges publiques seuls sont irrecevables les amendements d'origine parlementaire qui aggravent ces charges) (p. 2109) ;

– *son* amendement n° 44 : réservé jusqu'après l'article 5 (p. 2111).

Article 1er : supprimé par le Sénat *(art. 56 de la Constitution : suppression de la qualité de membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel conférée aux anciens Présidents de la République) :*

– *son* amendement n° 45 (rétablit l'article 1er supprimé par le Sénat) : rejeté (p. 2111).

Article 2 supprimé par le Sénat *(art. 57 de la Constitution : régime des incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) :*

– *son* amendement n° 46 (rétablit l'article 2 supprimé par le Sénat) : rejeté (p. 2112).

Article 3 supprimé par le Sénat *(institution d'une procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 47 (rétablit l'article 3 supprimé par le Sénat) : rejeté (p. 2113).

Article 4 supprimé par le Sénat *(effet des déclarations d'inconstitutionnalité par le Conseil consitutionnel) :*

– *son* amendement n° 48 (rétablit l'article 4 supprimé par le Sénat) : devenu sans objet (p. 2113).

Article 5 supprimé par le Sénat *(renvoie à la loi organique pour définir la procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 49 (rétablit l'article 5 supprimé par le Sénat) : devenu sans objet (p. 2113).

Avant l'article 1er *(suite) :*

– *son* amendement n° 44 précédemment réservé (rétablit la section 1 du projet supprimée par le Sénat) : devenu sans objet (p. 2113).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2115).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *son* amendement n° 50 (rétablit le texte du projet de loi initial ; dispose que le garde des sceaux est vice-président de droit du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2116) : rejeté (p. 2117) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2119, 2120).

Article 9 *(art. 68 de la Constitution : Haute Cour de justice) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (prévoit qu'en cas de haute trahison les complices du Président de la République sont également jugés par la Haute Cour de justice) (p. 2134).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-1 de la Constitution :

– *son* amendement n° 51 (rétablit à cet endroit du texte les dispositions du projet initial qui précisent la composition de la Cour de justice de la République) : rejeté (p. 2136) ;

– *son* amendement n° 52 (rétablit à cet endroit du texte les dispositions du projet initial qui définissent le mode de saisine de la Cour de justice de la République) : rejeté (p. 2136) ;

– *son* amendement n° 53 (renvoie à une loi organique la fixation des conditions de désignation des membres de la Cour de justice de la République et de la commission d'instruction ainsi que la définition des règles de procédure et de fonctionnement) : rejeté (p. 2136).

Article 68-2 de la Constitution :

– *ses* amendements n[os] 54 et 61 (de conséquence) : rejetés (p. 2136) ;

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2138) ;

– *son* amendement n° 62 : devenu sans objet (p. 2139) ;

– *son* amendement n° 63 (de conséquence) : rejeté (p. 2139) ;

– *son* amendement n° 64 (supprime la double saisine parlementaire de la Cour de justice de la République) : adopté (p. 2147) ;

– *son* amendement n° 65 (de conséquence) : rejeté (p. 2147).

Article 11 *bis* nouveau *(disposition transitoire relative à la section 3) :*

– *son* amendement n° 55 (de suppression) : adopté (p. 2148).

Avant l'article 12 :

– *son* amendement n° 56 (rétablit la section 4 du projet sous le titre « dispositions diverses ») : devenu sans objet (p. 2148).

Article 13 supprimé par le Sénat *(art. 93 de la Constitution : champ d'application du contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception) :*

– *son* amendement n° 57 : devenu sans objet (p. 2148).

Explications de vote :

Conseil constitutionnel : saisine par voie d'exception : abandon de la réforme (p. 2149).

Conseil supérieur de la magistrature : réforme et indépendance de la justice (p. 2149).

Cour de justice de la République : mise en place (p. 2149).

Parlement : accord des deux assemblées sur un texte identique (p. 2149).

Projet de loi : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2149).

Abstention du groupe socialiste (p. 2149).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *son* amendement n° 15 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime le double collège du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 3059) : rejeté (p. 3060) ;

– *son* amendement n° 16 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (de conséquence) : devenu sans objet (p. 3060) ;

– *ses* amendements n[os] 17 et 18 soutenus par M. Jean-Pierre Michel (de conséquence) : devenus sans objet (p. 3060).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *son* amendement n° 19 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; modifie sa composition) : rejeté (p. 3061) ;

– *son* amendement n° 20 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Michel (dispose que les plaintes sont déposées auprès du procureur général près la Cour de cassation qui peut les transmettre avec ses réquisitions à une commission d'instruction) : retiré (p. 3062) ;

– *son* amendement n° 21 soutenu par M. Jean-Pierre Michel (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République) : satisfait (p. 3063).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration pénitentiaire et la protection judiciaire de la jeunesse [19 octobre 1993] :

Délinquance et criminalité :

– délinquance urbaine : accroissement et prévention (p. 4509) ;

– peines de substitution (p. 4509).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : rôle, crédits et moyens (p. 4509).

Justice : « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4509).

Système pénitentiaire :

– généralités : « crise » et insécurité (p. 4508, 4509) ;

– action sanitaire en milieu carcéral (p. 4509) ;

– administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4509) ;

– détenus : nombre et taux d'occupation des établissements (p. 4509) ;

– prisons : programme d'équipement des « treize mille places » (p. 4509).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5006).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5006).

Constitution :

– fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 5006, 5007) ;

– révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5006).

Droit d'asile :

– demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5007) ;

– demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5007) ;
– projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5006) ;
– remise en cause ou préservation (p. 5007).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5007).

France :
– souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du deuxième alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5006, 5007) ;
– « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 5007, 5008).

Immigration :
– flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 5007) ;
– immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5006, 5007) ;
– immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 5007).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 5006).

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. André Fanton (supprime le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 53-1 de la Constitution qui traite de la réserve de souveraineté de la France en matière de droit d'asile) (p. 5044, 5045).

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– L'Islam et le fondamentalisme en France [23 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Turquie : Kurdes (p. 6195).

Islam :
– étrangers musulmans résidant en France : intégration : libre exercice de leur religion et respect des institutions nationales (p. 6194) ;
– intégrisme : menace pour la démocratie et les principes républicains : influence sur les jeunes en difficulté (p. 6194, 6195) ;
– religion musulmane en France : place dans la communauté française (p. 6194) ;
– religion musulmane en France : organisation représentative (p. 6194).

Ordre public : sympathisants de mouvements intégristes (comme le F.I.S.) ou du mouvement extrémiste kurde (P.K.K.) : arrestations et expulsions (p. 6195).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 novembre 1993] :

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6331, 6332).

Magistrats :
– affectations et nominations : système actuel et procédure de « transparence » (p. 6332) ;
– auditeurs de justice : primo-affectation à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature (p. 6332) ;
– place dans la société et dans l'Etat : légitimité, reconnaissance et indépendance (p. 6331, 6332).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6332).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 10 *(art. 26 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : proposition de nomination des auditeurs de justice à leur premier poste) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les auditeurs de justice peuvent, par convention, se répartir les postes proposés à la sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) : rejeté (p. 6338).

– Projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : voir Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [24 novembre 1993].

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 7 *(statut des membres) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 5 rectifié de la commission (dispose que les membres magistrats ou fonctionnaires du Conseil supérieur de la magistrature sont systématiquement mis en position de détachement pour la durée de leur mandat) (p. 6352).

Article 22 *(abrogation et dispositions transitoires) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 22 de Mme Nicole Catala (supprime les dispositions qui prévoient le régime transitoire applicable au Conseil supérieur de la magistrature) (p. 6356).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 10 *(secrétariat administratif) :*

– *son* amendement n° 5 (supprime la disposition qui précise que le Conseil supérieur de la magistrature propose une liste de trois noms au Président de la République pour la désignation du secrétaire administratif) : adopté (p. 8023).

Article 14 *(nomination des magistrats du siège) :*

– *son* amendement n° 6 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8023) : adopté (p. 8024).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7387).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 7388).

Délinquance et criminalité :
– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7388) ;
– infractions économiques et financières : juridictions spécialisées : compétences et procédure applicable (p. 7387) ;
– victimes : familles : traitement et prise en considération (p. 7388).

Garde à vue : intervention de l'avocat : délai en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou de terrorisme (p. 7388).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et pouvoir (p. 7387).

Police : police judiciaire : dispositions du projet de loi : renforcement des effectifs (p. 7387).

Projet de loi :

- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants (p. 7388) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7387) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7387, 7388).

Tourisme : « tourisme sexuel » en Asie du Sud-Est et prostitution enfantine : dénonciation et condamnation pénale (p. 7389).

Vie, médecine et biologie : perversions sexuelles : recherches psychiatriques et cliniques (p. 7388).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Julien Dray (institue un centre national d'observations chargé d'examiner la situation psychiatrique et psychologique des condamnés à des peines de trente ans et plus et de collaborer avec le juge d'application des peines) : retiré (p. 7410).

Article 6 *bis* nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) : adopté après modifications (p. 7411) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 27 de M. Julien Dray (de correction) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 7410) : adopté (p. 7411).

Après l'article 6 *bis* :

– *soutient* l'amendement n° 29 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que les condamnés pour infraction d'origine sexuelle peuvent se voir appliquer un sursis avec mise à l'épreuve pour un délai supérieur au délai normal de trois ans) (p. 7412) : rejeté (p. 7413).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 7968) : rejetée au scrutin public (p. 7970).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission : justification (p. 7968, 7970).

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : discours et prise en compte dans le projet de loi (p. 7970).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 7970) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 7969, 7970).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 7970).

Dotation de développement rural : vocation, réforme proposée et part réservée aux groupements (p. 7969, 7970).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 7969) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 7970) ;
- garantie de progression minimale : effets pervers et réforme : inclusion dans la dotation forfaitaire (p. 7968 à 7970) ;
- historique et bilan (p. 7968, 7969) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivante (p. 7969) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et équilibre : appréciation (p. 7970).

Finances locales :

- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7970) ;
- difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7968 à 7970) ;
- transferts de charges et compensation financière : inadéquation (p. 7968).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 7969).

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : rejeté (p. 7975).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7984) : rejeté (p. 7985) ;

Solidarité intercommunale (p. 7984).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *soutient* l'amendement n° 17 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7990) : retiré (p. 7992) ;

Départements : solidarité et crédits réservés à la dotation minimale (p. 7990).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *soutient* l'amendement n° 20 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) : retiré (p. 7994) ;

– *reprend* l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7995) : retiré (p. 7996).

Après l'article 32 :

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter d'un an après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement déposera un rapport annuel devant le Parlement évaluant les incidences financières pour les collectivités locales de la loi réformant les conditions d'aide à l'investissement des établissements d'enseignement privés) : rejeté (p. 8000) ;

– *soutient* l'amendement n° 53 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'Etat peut accorder des subventions aux communes pour la construction et la réfection d'établissements publics d'enseignement primaire ou technique) (p. 8002) : rejeté (p. 8003) ;

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux : méthode et contenu : condamnation (p. 8002, 8003).

– *soutient* l'amendement n° 27 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent participer aux campagnes de prévention des maladies sexuellement transmissibles) : rejeté (p. 8007) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté de conscience de chaque élève) : rejeté (p. 8008) ;

– *soutient* l'amendement n° 30 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève séropositif) : rejeté (p. 8008) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter les convictions philosophiques des familles de leurs élèves) : rejeté (p. 8009) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations relatives à son milieu familial) : rejeté (p. 8009) ;

– *soutient* l'amendement n° 41 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser de nommer un enseignant pour des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un enseignant en se fondant sur le caractère propre de l'établissement) : rejeté (p. 8011) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de son état civil) (p. 8011) : rejeté (p. 8012) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent contraindre aucun élève à suivre des enseignements religieux) : rejeté (p. 8012) ;

– *soutient* l'amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements ne doivent pas comporter d'éléments de nature à développer des croyances irrationnelles chez les élèves) : rejeté (p. 8013).

FLOSSE (Gaston)

Député de la Polynésie française

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 20 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Départements et territoires d'outre-mer : territoires d'outre-mer) [29 avril 1993].

Membre titulaire du conseil de surveillance de la caisse française de développement [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 14 : Départements et territoires d'outre-mer : territoires d'outre-mer **(n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Présence française dans le Pacifique** : Asie-Pacifique : présence française : développement ; télécommunications [24 novembre 1993] (p. 6279, 6280).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

D.O.M.-T.O.M. :

– crédits, gestion (p. 711) ;

– Polynésie (p. 710, 711, 712).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 204 deuxième rectification (propose une nouvelle rédaction des articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts relatifs à la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 887) : adopté après modifications (p. 891) ; objet d'une nouvelle rédaction en seconde délibération (p. 909).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances (T.O.M.) [20 octobre 1993] :

Bâtiment et travaux publics : crise (p. 4582).

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4583).

Départements et territoires d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.) :

– généralités, crise économique et sociale (p. 4582, 4583) ;

– effort budgétaire global (p. 4582).

Impôts et taxes : défiscalisation des investissements (p. 4582).

Ministère des D.O.M.-T.O.M. :

– budgets précédents : exécution et gestion des crédits de paiement (p. 4582, 4583) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4582, 4583).

Nouvelle-Calédonie (p. 4583).

Politique économique et sociale :

– égalité sociale : garantie (p. 4582) ;

– Fonds d'investissement et de développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 4583).

Polynésie française :

– situation générale (p. 4582, 4583) ;

– expérimentations nucléaires : arrêt (p. 4583).

Wallis et Futuna (p. 4583).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Après l'article unique :

– *son* amendement n° 1 : non soutenu (p. 5046).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *son* amendement n° 1 corrigé : non soutenu (p. 6996).

FORISSIER (Nicolas)

Député de l'Indre

(2e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre du comité de contrôle du Fonds forestier national [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1027).

Agriculture : aides et prêts (p. 1027).

Agroalimentaire : politique de qualité (p. 1027).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 1026, 1027).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1027).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1027).

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 1027).

Transports :

– transports ferroviaires (p. 1027) ;

– transports routiers : routes (p. 1027).

Zones sensibles (p. 1027).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 5556).

Travail : temps de travail : « trente-deux heures » (p. 5554).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 8 *(art. 8 de la loi du 25 janvier 1985 : durée de la période d'observation) :*

– *son* amendement n° 68 soutenu par M. Charles Revet (dispose que la durée de la période d'observation ne peut excéder deux mois) : retiré (p. 6250).

Après l'article 8 :

– *son* sous-amendement n° 69 corrigé soutenu par M. Charles Revet (supprime pour les contrôleurs la possibilité de demander le remplacement des mandataires) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (autorise les contrôleurs à demander directement au tribunal le remplacement des mandataires de justice) : devenu sans objet (p. 6252).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 70 soutenu par M. Charles Revet (abaisse à trois le nombre maximal de contrôleurs) (p. 6252) : rejeté (p. 6253).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *son* amendement n° 71 soutenu par M. Charles Revet (supprime la possibilité d'allonger d'un mois le délai octroyé à l'administrateur pour décider de la continuation des contrats en cours) (p. 6258) : rejeté (p. 6259).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 182 : non soutenu (p. 6261).

Article 43 *(art. 140 de la loi du 25 janvier 1985 : période d'observation de la procédure simplifiée) :*

– *son* amendement n° 75 (dispose que la période d'observation ne peut durer plus d'un mois) : retiré (p. 6314).

Après l'article 51 :

– *son* sous-amendement n° 197 (supprime la disposition relative aux créances publiques) à l'amendement n° 11 du Gouvernement (autorise le paiement, à titre provisionnel, d'une quote-part d'une créance définitivement admise ; précise que ce paiement doit être assorti d'une garantie bancaire par le bénéficiaire, à l'exception des créanciers publics) : satisfait (p. 6317) ;

– *son* sous-amendement n° 77 (dispose que les créances publiques ne peuvent faire l'objet d'un paiement provisionnel) à l'amendement n° 11 du Gouvernement : retiré (p. 6317).

FOUCHER (Jean-Pierre)

Député des Hauts-de-Seine

(12e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Enseignement supérieur et recherche : recherche) [8 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Barrot relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311) [16 juin 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de Mme Jeanine Jambu tendant à créer une commission d'enquête sur la politique des prix pratiquée par les entreprises pharmaceutiques (n° 261) [7 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**amélioration des ressources des personnes handicapées (n° 93)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **étendre le bénéfice de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987** relative à l'**emploi des handicapés aux centres d'adaptation à la vie active (n° 94)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **renforcer la répression des ventes illicites de marchandises (n° 95)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier les articles 1520 et suivants du code général des impôts et relatifs au paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (n° 96)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier certaines dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre relatives aux pensions d'ascendants (n° 97)** [20 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 311) relative aux **établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 371)** [22 juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XIII : **Enseignement supérieur et recherche : recherche (n° 581)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 261) de Mme Jeanine Jambu tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la politique des prix pratiquée par les entreprises pharmaceutiques (n° 661)** [28 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Calcul de la C.S.G. : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : augmentation : revenus financiers : date d'application et mode de calcul [10 novembre 1993] (p. 5747, 5748).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 et 25 juin 1993] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2237).

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Malvy (Martin)* (p. 2259).

Principaux thèmes développés :

Constitution : propositions de loi : régime (p. 2237).

Diplômes : caractère national (p. 2212).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) :

- droits d'inscription (p. 2213) ;
- ressources et régles de la comptabilité publique (p. 2213).

Fonctionnaires et agents publics : statut : universitaires (p. 2238).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 2211).

Lois :

- loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi Savary) (p. 2212) ;
- loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (p. 2212) ;
- proposition de loi n° 311 relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : concertation (p. 2259).

Unités de formation et de recherche (U.F.R). (p. 2213).

Universités :

- autonomie (p. 2211, 2212) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2212, 2213, 2238) ;
- dérogations statutaires : pouvoirs du ministre et évaluation (p. 2212, 2213) ;
- liens avec les collectivités locales (p. 2211) ;
- liens avec les entreprises (p. 2211) ;
- universités nouvelles : expérience (p. 2212).

Observations sur le rappel au règlement de : *Le Déaut (Jean-Yves) :*

Assemblée nationale : règlement : application de l'article 91, alinéa 9 (p. 2306).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2309) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2311) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2312) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis des conseils économiques et sociaux régionaux sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2313) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis de la conférence des présidents d'université sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2313) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 rectifié de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir l'avis du conseil économique, social et culturel de la région de la Corse sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2326) ;

– *défavorable* aux amendements n°s 32 et 33 de M. Jean-Yves Le Déaut (imposent de recueillir l'avis respectivement du conseil économique et social régional des Pays de la Loire et du conseil économique et social régional de la Lorraine sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2335) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe une durée maximale d'application de trois ans renouvelable une fois pour les dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) (p. 2344) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 corrigé de M. Bruno Bourg-Broc (exclut toute possibilité de déroger à l'article 38-1 de la loi du 26 janvier 1984 qui prévoit l'inéligibilité aux conseils des établissements publics d'enseignement supérieur des personnes condamnées pour crime ou certains délits) (p. 2355) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe à trois ans la durée maximale d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) (p. 2357) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels et des usagers intervient « avec voix délibérative ») (p. 2359) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels doit être assurée « dans une proportion comprise entre 15 et 20 p. 100 » et celle des usagers « entre 25 et 30 p. 100 ») (p. 2359) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Yves Le Déaut (soumet l'extension des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 à la condition que préalablement un rapport soit déposé qui évalue les expérimentations autorisées par la loi du 20 juillet 1992) (p. 2360).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 2362) ;

– *favorable* à l'amendement n° 134 de M. Yves Fréville (prévoit que la proposition faite par l'une des composantes d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de modifier ses propres statuts est prise à la majorité simple des membres en exercice de son conseil) (p. 2372) ;

– *favorable* à l'amendement n° 135 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 2376) ;

– *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (précise que le rejet des demandes de dérogations est décidé par arrêté, l'avis du ministre du budget étant requis pour les décisions relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2376) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de M. René Couanau (rédactionnel) (p. 2376).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *favorable* (p. 3630).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 677 corrigé de M. Marc-Philippe Daubresse (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3659) : retiré (p. 3660) ;

– *soutient* l'amendement n° 678 corrigé de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail peut résulter d'un accord adopté par la majorité du personnel dans les entreprises qui n'ont pas de délégués syndicaux) : retiré (p. 3661).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :

– centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5136) ;

– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5136) ;

– revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5136).

Famille : projet de loi-cadre (p. 5136).

Handicapés :

– allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5136) ;

– centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5136) ;

– commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) (p. 5136).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5136).

Personnes âgées :

– dépendance (p. 5136) ;

– dépendance : « allocation dépendance » : création (p. 5136).

Retraites : généralités :

– prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 5136) ;

– revalorisation des pensions (p. 5136).

Santé publique :

– aléa thérapeutique : indemnisation (p. 5137) ;

– prévention et veille sanitaire (p. 5136) ;

– SIDA (p. 5136, 5137) ;

– toxicomanie (p. 5136, 5137) ;

– transfusion sanguine : transfusés atteints du virus de l'hépatite C (p. 5137).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la recherche [15 novembre 1993] :

Collectivités locales : régions : dépenses de recherche (p. 5795).

Recherche :

– chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5795) ;

– communication et information scientifiques (p. 5795, 5796) ;

– crédits (p. 5795, 5796) ;

– entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5795) ;

– évaluation (p. 5796) ;

– ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 5795).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) :

– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 5795) ;

– Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5795).

Recherche médicale : moyens : évolution et coordination (p. 5795).

Questions :

Universités : gestion : système de répartition de la dotation globale de fonctionnement des établissements (système SAN-REMO) : U.F.R. pharmaceutiques (p. 5820).

Vétérinaires : Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (p. 5826)

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Communautés européennes : directives : préparation et transposition (p. 6547).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 6547).

Hôpitaux et cliniques :
- autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 6547) ;
- fonction publique hospitalière (p. 6547).

Médicaments : publicité et profession de visiteur médical (p. 6547).

Personnes âgées : dépendance : « allocation dépendance » (p. 6547).

Pharmacie : pharmaciens (p. 6547).

Prévention (p. 6547).

Professions médicales :
- aléa thérapeutique (p. 6548) ;
- médecins (p. 6547).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6546 à 6548).

SIDA :
- débat parlementaire (p. 6547) ;
- dépistage (p. 6547) ;
- politique et rapport Montagnier (p. 6548).

Système pénitentiaire : détenus :
- protection sociale (p. 6547) ;
- soins médicaux (p. 6546).

Tabagisme (p. 6546).

Tuberculose (p. 6546).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Après l'article L. 551-10 du code de la santé publique :

– *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des règles relatives à la publicité pour les officines et les entreprises pharmaceutiques) : adopté (p. 6597).

Article 7 *bis* nouveau *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 163 (prévoit que l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des entreprises organisatrices de manifestations de promotion ou à caractère professionnel sans qu'ils aient l'obligation de conclure une convention relative à l'hospitalité et de la soumettre avant son application à l'avis du conseil départemental de l'ordre) : devenu sans objet (p. 6598).

Article 8 *(coordination) :*

– *son* amendement n° 162 rectifié (porte à 250 000 F et 500 000 F en cas de récidive le montant de l'amende pour infraction aux règles sur la publicité pharmaceutique et la profession de visiteur médical ; supprime l'amende pour infraction à l'interdiction de publicité ou de propagande pour les objets, appareils et méthodes visés à l'article L. 552 du code de la santé publique) (p. 6598) : retiré (p. 6599).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *son* amendement n° 164 (dispense de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique les personnes exerçant ou ayant exercé l'activité de visiteur médical qui satisfont à des obligations de formation dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) : retiré (p. 6599).

Article 13 *quater* nouveau *(créations par voie normale et par voie dérogatoire : art. L. 571 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 165 (prévoit que le préfet peut imposer une distance minimale entre deux officines) : retiré (p. 6607).

Après l'article 13 *septies* nouveau :

– *son* amendement n° 166 (autorise les pharmaciens d'officine à dispenser personnellement une commande au domicile des patients dont la situation le requiert) (p. 6608) : adopté après modifications (p. 6609) ;

– *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (aligne le statut des pharmacies du service de santé des armées sur celui des pharmacies des établissements publics de santé) : adopté (p. 6609) ;

– *soutient* l'amendement n° 104 rectifié de la commission (soumet toute collecte de médicaments inutilisés au contrôle d'un pharmacien) : adopté (p. 6609) ;

– *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (soumet les établissements de ravitaillement sanitaire du service de santé des armées au régime des établissements pharmaceutiques issu des dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la pharmacie et au médicament) : adopté (p. 6609).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 169 soutenu par M. Bernard Charles (exclut l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) : rejeté (p. 6611).

Article 665-4 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 167 (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical intérieur aux exigences de sécurité et de santé s'il dispose « d'une personne qualifiée ») (p. 6611) : devenu sans objet (p. 6612).

Article 17 *(compétence et régime des décisions de l'Agence du médicament) :*

– *son* amendement n° 171 (permet un recours hiérarchique contre les décisions du directeur général de l'Agence) (p. 6614) : retiré (p. 6615) ;

– *soutient* l'amendement n° 108 rectifié de la commission (supprime la possibilité pour l'Agence de recourir à l'emprunt) : rejeté (p. 6615).

Après l'article 18 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (interdit aux laboratoires auxquels sont transmis des prélèvements aux fins d'analyse d'organiser leur ramassage chez les préleveurs dans les agglomérations où existe une pharmacie ou un laboratoire et prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat fixe le volume maximal des analyses pouvant être transmises par un laboratoire à d'autres laboratoires) (p. 6618) : adopté (p. 6619).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 172 (exclut les demandes de regroupement ou de reconversion du champ d'application du rejet tacite) : devenu sans objet (p. 6622).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *son* amendement n° 178 (précise que le niveau des activités de soins justifiant un retrait d'autorisation est « apprécié selon des critères identiques entre établissements publics et privés ») (p. 6624) : adopté (p. 6625) ;

– *son* amendement n° 179 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat régle la situation des praticiens hospitaliers titulaires dont le service fait l'objet d'une reconversion) : retiré (p. 6627).

Après l'article 20 :

– *son* amendement n° 221 (autorise le directeur d'hôpital public, premièrement, à répartir entre les comptes de chaque groupe fonctionnel la dotation budgétaire arrêtée par le représentant de l'Etat, le conseil d'administration étant ultérieurement informé de cette répartition ; deuxièmement, à procéder en cours d'exercice à des virements de crédits entre les comptes d'un même groupe fonctionnel) : adopté (p. 6628).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *soutient* l'amendement n° 136 corrigé de M. Jean-Paul Virapoullé (institue un comité d'observation de la santé publique dans chaque département d'outre-mer) : adopté (p. 6641).

Après l'article 38 nouveau :

– *son* amendement n° 253 (donne aux commissions régionales et à la Commission nationale du contentieux technique de la sécurité sociale la dénomination respectivement de tribunaux du contentieux de l'incapacité et de Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail et modifie la composition des commissions régionales) : adopté (p. 6679) ;

– *son* sous-amendement n° 170 (fixe le taux de la contribution des grossistes-répartiteurs à 1,35 p. 100 si la croissance du chiffre d'affaires moyen du dernier trimestre de 1993 et des trois premiers trimestres de 1994 croît de moins de 6 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente, ramène ce taux à 1,2 p. 100 si la croissance précitée est comprise entre 2 p. 100 et 5 p. 100, à 1 p. 100 si cette même croissance est inférieure à 2 p. 100) à l'amendement n° 30 du Gouvernement (porte à 1,5 p. 100 en 1994 le taux de la contribution exceptionnelle des pharmaciens grossistes-répartiteurs au profit des régimes d'assurance maladie ; reconduit pour une durée d'un an le plafonnement des remises consenties par leurs fournisseurs aux pharmacies d'officine et sanctionne pénalement le non-respect de ce plafonnement) (p. 6683) : adopté (p. 6684).

Explications de vote (p. 6687) :

Sécurité sociale : assurance maladie :
- dépenses : maîtrise ;
- dossier médical : création et tenue.

SIDA : lutte contre : débat parlementaire.

Vote pour du groupe U.D.F.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1993] :

Handicapés : allocation compensatrice (p. 7859).

Hôpitaux et cliniques : autorisations tacites et retraits d'autorisations (p. 7858).

Laboratoires : analyses biologiques et réactifs (p. 7858).

Médicaments : Agence du médicament : statut et recours hiérarchique (p. 7858).

Parlement : amendements (p. 7858).

Sécurité sociale : assurance maladie :
- dépenses : maîtrise médicalisée (p. 7859) ;
- dispense d'avance des frais (p. 7859) ;
- dossier médical : création et tenue (p. 7858).

Sécurité sociale : financement (p. 7859) (p. 7859).

SIDA :
- débat parlementaire (p. 7858) ;
- dépistage (p. 7858).

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *son* amendement n° 60 (exclut du champ de l'article l'information dispensée, dans l'exercice de leurs fonctions, par les pharmaciens gérant une pharmacie à usage intérieur) : adopté (p. 7866).

Article L. 551-11 du code de la santé publique (publicité en faveur des établissements pharmaceutiques) :

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de règles relatives à la publicité pour les officines de pharmacie) (p. 7867).

Article 7 *bis* *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 61 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise les conditions dans lesquelles l'hospitalité peut être offerte aux praticiens par des professions ou entreprises, dont les prestations ou produits sont pris en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale, à l'occasion de manifestations à caractère scientifique ou professionnel) (p. 7867) : adopté (p. 7868).

Article 9 *(dispositions transitoires relatives à l'exercice de la profession de visiteur médical) :*

– *son* amendement n° 62 (dispense les personnes qui exercent l'activité de visiteur médical à la date de la promulgation de la loi ou qui ont exercé ces activités pendant moins de trois ans dans les dix années précédant cette date à condition de remplir dans un délai de quatre ans des obligations de formation fixées par décret en Conseil d'Etat de satisfaire aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique) : retiré (p. 7869) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 du Gouvernement (dispense les personnes qui exercent l'activité de visiteur médical depuis moins de trois ans à la date de promulgation de la loi de satisfaire, dans un délai de quatre ans à partir de cette même date, aux conditions de diplômes prévues à l'article L. 551-7 du code de la santé publique si elles satisfont, dans le même délai, à des obligations de formation définies par l'autorité administrative) (p. 7869).

Article 17 *bis* *(contrôle et sécurité des réactifs) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (supprime le paragraphe V de l'article qui prévoit une procédure d'enregistrement des réactifs auprès de l'Agence du médicament) : rejeté (p. 7877).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Explications de vote (p. 7934) :

Hôpitaux et cliniques : autorisation : refus tacite.

Médicaments : Agence du médicament : recours hiérarchique.

SIDA : débat parlementaire.

Vote pour du groupe U.D.F.

FOURGOUS (Jean-Michel)

Député des Yvelines

(11e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

INTERVENTIONS

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 novembre 1993] :

Coopération industrielle internationale : alliances et groupes : développement (p. 6135).

Droit des sociétés : rigidités et « déconcentration juridique » (p. 6135).

Marchés financiers : présomption d'action de concert : extension aux S.A.S. (p. 6135).

Sénat : modification du projet de loi en première lecture (p. 6135).

Société par actions simplifiée (S.A.S.) :

- capital : montant et constitution : appel public à l'épargne interdit (p. 6135) ;
- organisation et fonctionnement : libre fixation des règles (p. 6135) ;
- projet de loi : intérêt et opportunité (p. 6135) ;
- représentation à l'égard des tiers (p. 6135).

FRANCO (Gaston)

Député des Alpes-Maritimes

(5e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

FRAYSSE (Marc)

Député du Rhône

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 194, 195).

Collectivités locales : démocratie locale et participation des habitants (p. 195).

Communes : Villeurbanne (p. 194).

Drogue : usage : extension et conséquences (p. 195).

Emploi : insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 195).

Etrangers :

- enseignement (p. 195) ;
- intégration et société pluriculturelle (p. 195).

Finances publiques : emprunts : emprunt national pour la ville (p. 195).

Logement et habitat : logement social : offre et définition (p. 194, 195).

Lois : loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale (p. 195).

Police :

- îlotage (p. 195) ;
- plan de modernisation (p. 195).

Politique de la ville : urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 195).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Etrangers :

- conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 413) ;
- intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 413).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 413) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 413).

FREVILLE (Yves)

Député d'Ille-et-Vilaine

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6161).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (économie : charges communes) [29 avril 1993].

Membre titulaire du conseil national de l'information statistique [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158) [*J.O.* du 6 juillet 1993] (p. 9577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 15 : **économie : charges communes (n° 580)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 700).

Entreprises :
- financement (p. 701) ;
- investissements (p. 699) ;
- licenciements (p. 699).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 699, 700) ;
- « emprunt Balladur » (p. 699, 700).

Impôts et taxes : majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 700).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 701).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 700).

Logement et habitat (p. 700).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 699) ;
- taux d'intérêt (p. 701).

Prévisions et projections économiques (p. 700).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 701).

Sécurité sociale : déficit (p. 699, 700).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* sous-amendement n° 10 (supprime la part de financement de l'exonération à la charge des départements pour 1994 et majore à due concurrence les droits sur le tabac et les alcools) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (engage à partir de 1993 la suppression partielle de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux terres agricoles) : retiré (p. 823)

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 840).

Seconde délibération des articles 3 et 6 et de l'état A :

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Barrot (supprime le plafonnement à 4 000 F par transaction du montant de l'impôt de bourse) (p. 858) ;

Impôts et taxes : impôt de bourse : suppression proposée par M. Christian Pierret (p. 858).

Article 8 et état C *(dépenses en capital des services civils – ouvertures) :*

– *soutient* l'amendement n° 108 de M. Jean-Jacques Jegou (réduit de 1 milliard de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement du ministère de l'équipement) : retiré (p. 865) ;

Logement : P.A.P. (p. 865).

Avant l'article 13 :

– *son* amendement n° 223 (maintient la fiscalité propre des groupements de communes traditionnels en cas d'instauration d'une taxe professionnelle d'agglomération) (p. 867) : retiré (p. 868).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *soutient* l'amendement n° 203 de M. Charles de Courson (rétablit l'ensemble des droits à l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global pour les nus-propriétaires) (p. 875) : retiré (p. 876).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 95 (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation, situé dans une commune de moins de 5 000 habitants) : retiré (p. 883).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *son* amendement n° 198 soutenu par M. Jacques Barrot (supprime la déductibilité partielle de la C.S.G. et réduit de 0,9 p. 100 pour les revenus de 1993 puis de 0,5 p. 100 pour ceux de 1994 les taux des tranches du barème de l'impôt sur le revenu à l'exception des deux dernières) : retiré (p. 902).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1249) ;

Constitution : article 34 (domaine de la loi) (p. 1249).

Politique économique : inflation (p. 1249).

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (fait référence à la stabilité générale des prix) (p. 1271) ;

Maastricht : référence au traité (p. 1271).

Article 3 *(interdiction du financement des déficits publics) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 1287).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire doit comprendre un nombre de noms double – et non pas triple – de celui des membres à désigner) (p. 1477) ;

– *son* amendement n° 147 (supprime l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1478) : adopté (p. 1480) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (complète le critère de compétence dans le domaine économique et monétaire par l'exigence d'expérience professionnelle pour la composition de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1484) ;

– *son* sous-amendement n° 164 (rédactionnel) à l'amendement n° 25 de la commission : adopté (p. 1484) ;

– *son* sous-amendement n° 165 (rédactionnel) à l'amendement n° 25 de la commission : adopté (p. 1484).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Philippe Auberger (permet au conseil de la politique monétaire de demander au ministre chargé de l'économie et des finances de désigner un représentant pour assister aux séances du conseil) (p. 1490) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 du Gouvernement (autorise le ministre chargé de l'économie et des finances à se faire représenter au conseil de la politique monétaire par une personne nommément désignée et spécialement habilitée à cet effet) (p. 1490) ;

Gouvernement : sa représentation au conseil de la politique monétaire et niveau de celle-ci (p. 1490).

Article 15 *(exercice d'activités ne se rattachant pas directement aux missions de la Banque de France en matière de politique monétaire) :*

– *ses observations* sur les amendements n°s 68 de M. Louis Pierna et 95 de M. Aloyse Warhouver (proposent une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque peut continuer à exercer l'ensemble de ses activités et les étendre ou en développer de nouvelles après accord du conseil général) (p. 1505).

Après l'article 31 :

– *son* amendement n° 163 (dispose que la situation hebdomadaire de la Banque de France est publiée au *Journal officiel*) : adopté (p. 1519).

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Affaires étrangères : Allemagne (p. 2082).

Collectivités locales : relations financières avec l'Etat (p. 2082, 2083).

Défense : dépenses d'équipement (p. 2082).

Entreprises : investissements et licenciements (p. 2081).

Finances publiques :

- crédits : annulations, réductions et ouvertures (p. 2082) ;
- déficit budgétaire (p. 2082) ;
- dette publique (p. 2082) ;
- fonds de concours (p. 2083) ;
- recettes : plus-values enregistrées de 1988 à 1990 (p. 2082) ;
- recettes : prévisions, surévaluations, moins-values (p. 2082).

Impôts et taxes : système fiscal : sensibilité à la conjoncture (p. 2082).

Lois de règlement : objet (p. 2081, 2083).

Parlement : contrôle (p. 2082).

Politique économique :

- croissance, récession (p. 2081, 2082) ;
- taux d'intérêt (p. 2082).

Prévisions et projections économiques (p. 2081).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (prévoit le dépôt, à partir de 1996, d'un rapport annexé au projet de loi de règlement présentant la ventilation des dégrèvements et remboursements de contributions directes et taxes assimilées entre impôts d'Etat et des collectivités locales par département et selon leur origine) (p. 2088) : adopté après modifications (p. 2089).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2239) et *son intervention* (p. 2251).

Principaux thèmes développés :

Constitution : principes fondamentaux reconnus par les lois de la République : indépendance des professeurs d'université (p. 2239).

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) : ressources et règles de la comptabilité publique (p. 2251, 2252).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 2239).

Unités de formation et de recherche (U.F.R). (p. 2251).

Universités :

- autonomie (p. 2251) ;
- conseils et président d'université (p. 2229, 2251) ;
- démographie universitaire : évolution et conséquences (p. 2239) ;
- dérogations statutaires : extensions, pérennisation et volontariat (p. 2251).

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2352, 2353).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux U.F.R. d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) (p. 2364) ;

– *son* amendement n° 134 (prévoit que la proposition faite par l'une des composantes d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de modifier ses propres statuts est prise à la majorité simple des membres en exercice de son conseil) : adopté (p. 2372).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales :

- dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2469) ;
- dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2469).

Enseignement : querelle scolaire (p. 2470).

Enseignement supérieur : plan Université 2000 (p. 2469).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Collectivités locales :

- concours de l'Etat (p. 4104) ;
- relations financières avec l'Etat (p. 4104, 4105).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation logement (p. 4103).

Entreprises :

- charges salariales, fiscales et financières (p. 4104) ;
- investissements et soutien à l'investissement (p. 4104).

Finances publiques :

- déficit budgétaire (p. 4103, 4105) ;
- dépenses (p. 4103).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4104).

Politique économique :

- consommation (p. 4104) ;
- crise économique (p. 4103) ;
- croissance – récession (p. 4104, 4105) ;
- taux d'intérêt (p. 4104).

Prévisions et projections économiques (p. 4103, 4104).

Sécurité sociale : déficit (p. 4103).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993] :

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (opère une diminution de 10 p. 100 sur les montants du premier tiers provisionnel et des mensualités de février, mars et avril ; la plafonne à 2 000 F pour le tiers provisionnel et à 500 F pour les mensualités) (p. 4207) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 385 du Gouvernement (remplace le taux de 10 p. 100 par celui de 6 p. 100 et double le montant des plafonds prévus par l'amendement) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 4207).

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 280 de M. Dominique Paillé (porte de 65 000 à 100 000 F le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315) : retiré (p. 4316) ;

– *soutient* l'amendement n° 122 de M. Germain Gengenwin (anticipe au 1er janvier 1994 l'alignement du taux du prélèvement libératoire applicable aux produits bancaires sur celui de droit commun) (p. 4319) ; retiré (p. 4320) ;

– *soutient* l'amendement n° 261 corrigé de M. Charles de Courson (supprime le régime particulier d'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de droits sociaux par les détenteurs de plus de 25 p. 100 du capital d'une société) (p. 4320) : retiré (p. 4321) ;

– *soutient* l'amendement n° 262 de M. Charles de Courson (permet aux associés détenant plus de 25 p. 100 du capital d'une société d'imputer les moins-values subies à l'occasion de cessions de droits sociaux sur des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou durant les cinq années suivantes) : retiré (p. 4321) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (institue un abattement de 20 p. 100 sur la valeur vénale de certaines entreprises pour le calcul des droits de mutation en cas de transmission par décès) (p. 4335).

Entreprises : charges (p. 4335).

Familles : aides (p. 4335).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 265 de M. Charles de Courson (dispose que la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs n'est pas comprise dans le bénéfice imposable) : retiré (p. 4372) ;

– *soutient* l'amendement n° 263 de M. Charles de Courson (rétablit le régime fiscal du crédit-bail antérieur à 1990) : retiré (p. 4379).

Avant l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 307 de M. Charles de Courson (majore de 14 p. 100 et affecte au budget de l'Etat le produit des redevances d'exploitation acquittées par les installations nucléaires) (p. 4393) : rejeté (p. 4394).

Parlement : contrôle (p. 4393).

Après l'article 19 :

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (prend en compte les déficits pour la détermination de l'assiette des cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles) (p. 4403) : rejeté (p. 4404).

Article 20 *(modification de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement à compter de 1994) :*

– *son* amendement n° 373 (majore le taux d'indexation de la dotation globale de fonctionnement à partir de 1995 à concurrence des deux tiers du taux de croissance du produit intérieur brut en volume de l'année en cours et de la moyenne des taux des quatre années antérieures) (p. 4414) : vote réservé (p. 4415) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 242 de M. Jean-Pierre Thomas (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1996) (p. 4419) ;

Villes : politique de la ville (p. 4419, 4420).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 270 de M. Charles de Courson (propose une nouvelle rédaction de l'article modulant la réduction de la compensation en fonction du potentiel fiscal par habitant rapporté au potentiel fiscal moyen national par habitant et ne l'applique pas aux collectivités dont le potentiel est inférieur à 50 p. 100 de ce dernier) (p. 4424) : vote réservé (p. 4425) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *soutient* l'amendement n° 269 de M. Charles de Courson (n'applique pas la réduction de la compensation au fonds départemental de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 4426) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de la commission (module la réduction de la compensation en fonction de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle lorsque celui-ci augmente de plus de 30 p. 100 et ne l'applique pas au fonds départemental) (p. 4427) ;

– *son* amendement n° 404 (plafonne le montant de la réduction à deux points de fiscalité) (p. 4429) : vote réservé (p. 4430) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche :

- évaluation (p. 5820) ;
- recherche universitaire (p. 5820).

Vote des crédits :

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission des finances (réduit les crédits de 40 millions de francs afin d'obtenir une augmentation des subventions aux établissements d'enseignement supérieur privés) (p. 5827).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) –

Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes [16 novembre 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C (p. 5872).

Collectivités locales :

– bâtiments scolaires : rénovation : bonifications d'intérêt pour les départements (p. 5873) ;

– Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 5872).

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5872, 5873).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 5872).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : fonds de garantie gérés par la S.O.F.A.R.I.S. (p. 5873).

Finances publiques :

– budget des charges communes : importance et réforme (p. 5871) ;

– déficit budgétaire (p. 5871) ;

– dette publique (p. 5871, 5872) ;

– projet de loi quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (p. 5872) ;

– services votés : révision (p. 5873).

Impôts et taxes : remboursements et dégrèvements (p. 5871).

Partis et mouvements politiques : financement public : réduction (p. 5873).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 5871, 5872).

Rentes viagères :

– anciens combattants : retraite mutualiste (p. 5873) ;

– compagnies d'assurances : réduction du remboursement au titre des majorations de rente viagère (p. 5873).

Sécurité sociale :

– allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 5872) ;

– dette de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale : reprise par l'Etat (p. 5872).

Questions :

Son interruption (p. 5890).

Finances publiques : dette publique (p. 5890).

Vote des crédits :

Charges communes :

Etat B, titre IV :

– *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. Michel Berson (réduit de 9 milliards de francs les crédits finançant les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle) (p. 5893) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 220 de M. Augustin Bonrepaux (réduit les crédits de 10 millions de francs) (p. 5894).

Après l'article 56 :

– *favorable* à l'amendement n° 257 du Gouvernement (réduit le montant des aides accordées aux partis ou groupements politiques) (p. 5896).

Comptes spéciaux du Trésor :

Après l'article 35 :

– *favorable* à l'amendement n° 258 corrigé du Gouvernement (complète la définition des recettes du compte d'affectation des produits de cessions de titres du secteur public afin d'y rattacher le produit de la cession des titres d'Elf-Aquitaine détenus par l'E.R.A.P.) (p. 5899).

Logement. – *Vote des crédits* [17 novembre 1993] :

Etat B, titre IV :

– *ses observations* sur l'amendement n° 269 du Gouvernement (traduit le retrait de l'article 63 en majorant les crédits d'un milliard de francs) (p. 6045) ;

Enseignement supérieur : étudiants : aides et avantages fiscaux : bilan (p. 6045).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 236 de M. Jacques Barrot (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires) (p. 5947) ;

Parlement : information et contrôle (p. 5947).

Article 51 *(conditions d'octroi de l'abattement spécial à la base en matière de taxe d'habitation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Augustin Bonrepaux (autorise les communes à majorer le taux des abattements à la base et augmente à due concurrence le tarif de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6000).

Après l'article 51 :

– *soutient* l'amendement n° 158 de M. François Rochebloine (institue le remboursement des exonérations de taxe professionnelle obtenues durant les cinq dernières années, au titre de la création d'entreprise ou de l'implantation dans des quartiers dégradés, pour les entreprises qui cessent volontairement leur activité) (p. 6008) : adopté après modifications (p. 6009) ;

– *soutient* l'amendement n° 152 rectifié de la commission (autorise les communes – en dérogation avec le principe de liaison des taux – à majorer en 1994 leur taux de taxe professionnelle du cinquième de l'écart entre celui-ci et le taux national moyen si leur taux de taxe professionnelle est inférieur à la fois d'au moins deux points au taux national moyen et d'au moins cinq points au taux de leur taxe d'habitation) (p. 6016) : rejeté (p. 6017) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 238 de M. Gilles Carrez (prévoit les modalités de réduction de l'écart des taux de taxe professionnelle entre un groupement de communes et une commune qui y adhère) (p. 6019, 6020) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Dominique Paillé (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses exposées par les communes pour la construction ou l'aménagement de locaux destinés à être utilisés par des tiers) (p. 6022) ;

Logement et habitat : communes rurales (p. 6022).

Article 63 *(modalités de prise en compte des ressources pour le calcul des aides personnelles au logement) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 269 du Gouvernement (traduit le retrait de l'article 63 en majorant les crédits d'un milliard de francs) (p. 6045) ;

Enseignement supérieur : étudiants : aides et avantages fiscaux : bilan (p. 6045).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire :

– petites villes et « bourgs centres » : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6879) ;

– priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6878, 6881).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6880, 6881).

Coopération intercommunale :

- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6880) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6880).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6880).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6879, 6880) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6879, 6880) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6878, 6879) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6879) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6878) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » (p. 6878, 6880, 6881) ;
- projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6880) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6878).

Finances locales :

- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : téduction (p. 6878) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 6880, 6881) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6878) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6878, 6891).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6878).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6878, 6879, 6881).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* aux amendements nos 288 à 305 de M. Didier Migaud (accroissent, par voie de réduction d'impôt ou de plafonnement, les allégements de taxe d'habitation accordés aux contribuables peu ou pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu) (p. 6923).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* sous-amendement n° 483 (dispose que la dotation forfaitaire progresse chaque année d'un taux égal aux deux tiers du taux d'inflation et au tiers du taux d'évolution de l'ensemble des ressources affectées à la dotation globale de fonctionnement) (p. 6938) à l'amendement n° 56 de la commission (prévoit l'identification des dotations aux communes touristiques au sein de la dotation forfaitaire ; rédactionnel pour le surplus) : retiré (p. 6940).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 111 (propose que le potentiel fiscal pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine soit pondéré par l'effort fiscal de la commune ; précise le mécanisme d'application de cette pondération) : retiré (p. 6963) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *soutient* l'amendement n° 458 de M. Michel Jacquemin (dispose que les résidences universitaires sont également prises en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6966) ;

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission des finances (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968) ;

– *son* amendement n° 109 (supprime la référence à l'effort fiscal pour définir les attributions de la dotation de solidarité urbaine) : retiré (p. 6970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 391 de M. Bernard Derosier (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985, 6986) ;

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6985, 6986).

– *son* amendement n° 110 (supprime la pondération par l'effort fiscal prévue pour la répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985) : retiré (p. 6986) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission des finances (définit la notion de potentiel financier d'une commune ; institue pour 1994, à titre exceptionnel, une dotation de potentiel financier minimal, prélevée sur la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale, de façon à assurer une péréquation entre communes bénéficiaires) (p. 6988) : retiré (p. 6989).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *favorable* aux amendements identiques nos 4 de M. Michel Inchauspé, 102 de M. José Rossi et 433 de M. Jean Briane (modifient les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission des finances (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) : retiré (p. 7009) ;

– *soutient* l'amendement n° 33 de M. Marc Le Fur (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'entretien et de valorisation du patrimoine historique) (p. 7013) : devenu sans objet (p. 7014).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux : qualité et attitude ouverte du Gouvernement (p. 7020).

Dotation globale de fonctionnement :

- dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale : contenu et portée (p. 7020) ;
- projet de loi : objectifs, contenu, conséquences : apprécia-tion (p. 7020).

Vote pour des groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 7020).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Ses explixations de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7957).

Son intervention (p. 7963).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- exception d'irrecevabilité : rejet (p. 7957) ;
- modification du projet de loi en première lecture : « marge de manœuvre » (p. 7963).

Coopération intercommunale : regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 7964).

Décentralisation et libre administration : remise en cause (p. 7957, 7958).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 7964) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 7963) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et équilibre : appréciation (p. 7963, 7964).

Finances locales :
- compensation de la T.V.A. : réduction (p. 7964) ;
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7958, 7963) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 7964) ;
- difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7963).

Finances publiques : maîtrise : conséquences pour les collectivités locales (p. 7964).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 7964).

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 65 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale sont répartis en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal superficiaire de la commune) (p. 7988).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *son* amendement n° 63 (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7994) : retiré (p. 7995) ; repris par M. Jacques Floch (p. 7995) : retiré (p. 7996).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent intégrer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes) (p. 8012).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1993] :

Article 2 *(norme de progression des charges budgétaires) :*

– *son* amendement n° 5 (n'applique pas la norme aux dépenses en capital) (p. 7272) : retiré (p. 7275).

Article 4 *(approbation du rapport sur les orientations budgétaires à moyen terme annexé au projet de loi) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (modifie les projections budgétaires en fonction de la loi de finances pour 1994 et de la deuxième loi de finances rectificative pour 1993) (p. 7279) ;

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7279).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1993] :

Explications de vote :

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : critères d'éligibilité (p. 7949).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7949).

FROMENT (Bernard de)

Député de la Creuse

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (éducation nationale) [12 mai 1993].

Rapporteur du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux (n° 685) [16 novembre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 17 : **Education nationale (n° 580)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 685) et sur la lettre rectificative (n° 757) portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 792)** [6 décembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 876)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Normes européennes de sécurité : normes européennes : respect par les firmes françaises ; entreprise Sauthon de Guéret ; concurrence étrangère déloyale [5 mai 1993] (p. 301).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 992, 993).

Postes et télécommunications : téléphone, télécommunications : tarification : durée ou distance (p. 992).

Transports : transports ferroviaires (p. 992).

Zones sensibles (p. 993).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *ses observations* (p. 1805, 1806).

Droit d'asile : refus : voies de recours (O.F.P.R.A. et commission des recours des réfugiés) (p. 1805).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n° 192 de Mme Muguette Jacquaint et 339 de M. Michel Berson (suppriment l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) (p. 3511).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Départements : Creuse (p. 4705).

Eau : Fonds national des adductions d'eau : crédits : évolution (p. 4705).

Exploitations agricoles : successions et transmissions (p. 4704).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Départements : Creuse (p. 5345).

Voirie : route nationale 145 : aménagement pour la Creuse (p. 5345).

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [4 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : assistants du service social (p. 5355).

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5356).

Bourses et allocations d'études :

– bourses (p. 5356) ;

– fournitures scolaires (p. 5356).

Enseignants :

– effectifs et créations d'emplois (p. 5355) ;

– revalorisation (p. 5357).

Enseignement maternel et primaire : élèves : encadrement (p. 5355, 5357).

Enseignement privé :

– aide de l'Etat (p. 5355 à 5357) ;

– protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 5357) ;

– protocole d'accord du 11 janvier 1993 (p. 5356, 5357).

Enseignement secondaire : baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5358).

Etablissements scolaires : chefs d'établissement (p. 5357).

Fonctionnaires et agents publics :

– affectations et mutations : régime, bonifications indiciaires et remboursements de frais (p. 5356, 5357) ;

– congés bonifiés (p. 5357).

Jeunes :

– formation : contenu et rôle (p. 5358) ;

– insertion professionnelle : difficultés (p. 5358).

Mayotte (p. 5356).

Ministère de l'éducation nationale :

– administration centrale : réforme (p. 5356, 5357) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5355) ;

– direction de l'évaluation et de la prospective (p. 5356) ;

– effectifs : suppressions d'emplois (p. 5356, 5357) ;

– services déconcentrés (p. 5357).

Personnel non enseignant :

– agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5355) ;

– maîtres d'internat et surveillants d'externat (p. 5356).

Politique de la ville (p. 5356).

Politique de l'éducation :

– contenu et évolution (p. 5355, 5358) ;

– dépense nationale d'éducation : évolution (p. 5357, 5358).

Professions médicales et paramédicales : médecins et infirmières scolaires (p. 5355).

Service national : appelés : surveillance des lycées et collèges (p. 5356).

Syndicats d'enseignants (p. 5355, 5357).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5356).

Vote des crédits :

– *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Claude Gayssot (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 2,3 milliards de francs afin d'obtenir la création d'emplois d'enseignants titulaires) (p. 5406) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 54 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. René Carpentier (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 50 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5406).

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 17 de M. Serge Lepeltier (exonère les établissements d'enseignement privés du versement pour dépassement du plafond légal de densité ; gage cette mesure, pour les communes et les départements, par une augmentation de leur attribution de dotation globale de fonctionnement ; gage cette dernière augmentation, pour l'Etat, par une majoration des droits de consommation sur le tabac) (p. 5407).

– Projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et lettre rectificative n° 757 (n° 685).

Rapporteur de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Assemblée nationale :

- commission des finances : amendements adoptés (p. 7507 à 7509) ;
- commission des lois : saisine (p. 7506).

Communautés européennes :

- accords de Schengen : convention d'application (p. 7508, 7509) ;
- marché unique (p. 7506) ;
- report de l'entrée en vigueur de la libre circulation des ouvrages en métaux précieux (p. 7507).

Conseil constitutionnel (p. 7509).

Douanes :

- agents : pouvoirs (p. 7506, 7508, 7509) ;
- service de la garantie des métaux précieux (p. 7506 à 7508).

Etrangers : immigration (p. 7508, 7509).

Impôts et taxes : droit spécifique : assiette et fait générateur (p. 7507).

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations (p. 7507).

Poids et mesures : poinçon garantissant le titre des métaux précieux :

- historique (p. 7506) ;
- ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne (p. 7507) ;
- ouvrages relevant de la garantie d'Etat (p. 7507) ;
- ouvrages titrant 14 ou 9 carats (p. 7507) ;
- titres légaux : élargissement de la gamme (p. 7506).

Projet de loi : lettre rectificative relative au pouvoir de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (p. 7506).

Discussion des articles [13 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 1 deuxième rectification de la commission (crée un titre Ier intitulé : « Ouvrages en alliage d'or, d'argent ou de platine ») : adopté (p. 7514).

Article 1er *(champ d'application de la législation sur les ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 521 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la distinction entre les ouvrages d'or ou contenant de l'or et introduit la notion d'ouvrages en alliage d'or) : adopté (p. 7515).

Article 2 *(gamme des titres légaux – modification de l'article 522 du code général des impôts) :*

– *soutient* les amendements nos 3, 4, 5, 6 et 7 de la commission (rédactionnels) (p. 7515, 7516) : adoptés (p. 7515, 7516).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 67 du Gouvernement (dispose que seuls les ouvrages en alliage d'or dont le titre est supérieur ou égal à 18 carats peuvent bénéficier de l'appellation « or ») (p. 7516, 7517).

Communautés européennes (p. 7517).

– *son* amendement n° 63 (dispose que, pour pouvoir bénéficier de l'appellation « or », les ouvrages en alliage d'or titrant moins de 18 carats doivent être vendus avec l'indication de leur titre en or) (p. 7516) : devenu sans objet (p. 7517).

Article 4 *(modalités de l'apposition des poinçons et effets juridiques de la garantie – modification de l'article 524 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction du paragraphe III et prévoit la responsabilité du fabricant lorsqu'il est autorisé à insculper le poinçon sur les ouvrages relevant de la garantie d'Etat) (p. 7518) : retiré (p. 7519) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 68 du Gouvernement (précise que le fabricant assume la responsabilité de la concordance entre le titre correspondant au poinçon et le titre réel de l'ouvrage lorsqu'il a lui-même procédé à l'insculpation du poinçon) (p. 7518).

Article 5 *(ouvrages dispensés du poinçon de garantie – création d'un article 524 bis du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 7519) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (reporte au 1er janvier 1998 la dispense du poinçon de garantie pour les ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne) (p. 7519) ; retiré (p. 7520) ;

Communautés européennes :

- projet de directive visant à harmoniser les règles relatives aux métaux précieux : entrée en vigueur en 1998 (p. 7519) ;
- risque de poursuites contentieuses à l'encontre de la France (p. 7520).

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (dispose que les ouvrages provenant d'Etats membres de la Communauté européenne sont dispensés du poinçon de garantie lorsque le poinçon du fabricant a été déposé auprès de l'administration française et celui de titre reconnu par celle-ci) : adopté (p. 7520).

Article 6 *(droit spécifique – modification de l'article 527 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (assoit le droit spécifique sur le poids de métal précieux contenu dans l'ouvrage et non sur le poids de ce dernier) (p. 7520) : rejeté (p. 7521) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 7521) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7521).

Article 7 *(ouvrages déposés aux caisses de crédit municipal ou revendus – modification de l'article 528 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7521).

Article 8 *(modalités de l'essai des ouvrages par le service de la garantie – nouvelle rédaction de l'article 530 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7521) ;

– *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7521).

Article 9 *(modalités de certification dans le cadre de la garantie publique – création des articles 530 bis et 530 ter du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (étend à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats et prévoit, dans ce cas, qu'un contrôle du produit fini pourra se substituer à celui du mode de production) (p. 7522) : retiré (p. 7523) ;

Communautés européennes : projet de directive visant à harmoniser les règles relatives aux métaux précieux (p. 7522).

Article 12 *(obligations déclaratives des fabricants – modification de l'article 533 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7524).

Article 13 *(obligations d'apport à la marque – modification de l'article 535 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article tenant compte de l'extension à l'ensemble des ouvrages en métaux précieux de la faculté donnée aux fabricants d'insculper eux-mêmes le poinçon de garantie prévue pour les alliages d'or titrant 9 ou 14 carats) : retiré (p. 7524) ;

– *favorable* à l'amendement n° 50 du Gouvernement (dispose que les fabricants peuvent être dispensés de l'apport au service de la garantie des ouvrages devant bénéficier de la garantie d'Etat s'ils y sont habilités par une convention passée avec l'administration) (p. 7525) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 51 du Gouvernement (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants et les conditions de délivrance de l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie) (p. 7525) ;

– *son* amendement n° 64 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les obligations imposées aux fabricants, les conditions dans lesquelles l'administration peut refuser de passer la convention qui accorde l'habilitation dispensant de l'apport au service de la garantie des ouvrages devant bénéficier de la garantie d'Etat ainsi que les conditions de délivrance et de retrait de cette habilitation) (p. 7525) : retiré (p. 7526).

Article 14 *(obligation de tenir un livre de police – nouvelle rédaction de l'article 537 du code général des impôts) :*

– *favorable* aux amendements n[os] 52 et 53 du Gouvernement (de précision) (p. 7526).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (prévoit que le Gouvernement déposera avant le 1[er] juillet 1994 un rapport sur les modalités d'assouplissement de l'obligation de tenue du livre de police prévu à l'article 537 du code général des impôts) : adopté (p. 7527).

Article 16 *(régime d'exportation des ouvrages non revêtus des poinçons réglementaires – nouvelle rédaction de l'article 543 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de précision) : adopté (p. 7527) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) (p. 7527) : adopté après modifications (p. 7528) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 55 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 7527).

Article 17 *(régime d'exportation des ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 545 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7528) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de précision) : adopté (p. 7528).

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 54 du Gouvernement (de précision) (p. 7528).

Article 18 *(régime d'importation des ouvrages en métaux précieux – modification de l'article 548 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (précise que les ouvrages provenant d'Etats de la Communauté européenne sont dispensés du contrôle préalable à condition que le poinçon du fabricant ait été déclaré au service de la garantie et le poinçon de titre reconnu par ce service et non simplement déclaré à ce dernier) : adopté (p. 7529) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (réduit de 500 à 100 grammes le plafond de la franchise prévue à l'article 548 du code général des impôts pour l'importation d'ouvrages en métaux précieux par les voyageurs) : rejeté (p. 7529).

Article 19 *(mise sur le marché des ouvrages importés en franchise de droits par les voyageurs – nouvelle rédaction de l'article 549 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de précision) : adopté (p. 7529).

Article 20 *(définition du vermeil – modification de l'article 551 du code général des impôts) :*

– *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7530).

Article 22 *(adaptation rédactionnelle de la législation) :*

– *soutient* les amendements n[os] 35, 36, 37, 38 et 39 de la commission (de coordination) (p. 7530, 7531) : adoptés (p. 7530, 7531).

Après l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 7531) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 57 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission (rédactionnel) (p. 7531).

Article 25 *(tolérance de circulation pour les ouvrages aux titres supprimés par le projet de loi) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7531).

Après l'article 25 :

– *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (fixe au 3 novembre 1993 la date d'entrée en vigueur du titre I[er] de la loi relatif aux « ouvrages en alliage d'or, d'argent ou de platine ») (p. 7531) : rectifié (date fixée au 13 décembre 1993) ; adopté (p. 7532).

Article 26 *(pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes) :*

– *son* amendement n° 61 (fonde la retenue administrative provisoire effectuée par les agents des douanes sur l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 après constatation par procès-verbal d'une infraction à cet article) (p. 7532) : adopté (p. 7533) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (précise que le motif de la retenue administrative provisoire réside dans le non-respect des obligations prévues à l'article 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 et non dans une infraction aux dispositions de cet article) : adopté (p. 7533) ;

– *son* amendement n° 62 (de coordination) : adopté (p. 7533) ;

– *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (dispose que les agents des douanes informent sans délai le procureur de la République des motifs et du lieu de la retenue administrative provisoire) : adopté (p. 7533) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (dispose que la personne faisant l'objet de la retenue administrative provisoire est laissée libre à l'expiration du délai de trois heures si elle n'a pu être remise à l'officier de police judiciaire et si elle n'a pas commis d'infraction douanière) (p. 7533) : adopté (p. 7534) ;

– *favorable* à l'amendement n° 58 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 7534).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [21 décembre 1993] :

Douanes : agents : pouvoirs (p. 8048).

Impôts et taxes : droit spécifique : allégement pour les ouvrages en alliage d'or titrant 9 ou 14 carats (p. 8047).

Industrie : bijouterie-joaillerie : fabricants : obligations (p. 8048).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 8047, 8048).

Poids et mesures :

- poinçon de garantie du titre des ouvrages en métaux précieux : conditions d'insculpation (p. 8048) ;
- titres légaux : dénomination (p. 8047).

FUCHS (Jean-Paul)

Député du Haut-Rhin

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre du conseil d'orientation du Centre national d'art et de cultures Georges-Pompidou [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [3 juin 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Culture et francophonie) [8 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374) [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9737).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **contribution de la France à la lutte contre la faim et pour le développement des régions très défavorisées (n° 275)** [8 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 266) relatif au **développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 350)** [16 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 449)** [6 juillet 1993].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome X : **Culture et francophonie (n° 581)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **améliorer la sincérité des élections municipales dans les communes de moins de 3 500 habitants (n° 797)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Industrie textile : concurrence étrangère et dumping social ; délocalisations en Asie du Sud-Est : conséquences économiques et sociales ; accord multifibres et négociations du G.A.T.T. [12 mai 1993] (p. 381).

INTERVENTIONS

Communications hebdomadaires du Gouvernement :

– politique en matière de francophonie [1er juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

- Afrique (p. 960) ;
- Cambodge (p. 960) ;
- O.N.U. (p. 960).

Audiovisuel :

- radiodiffusion : Radio France Internationale (R.F.I.) (p. 960) ;
- télévision : Canal Plus International (p. 960).

Francophonie :

- communauté francophone (p. 960) ;
- « pays du champ – pays hors champ » (p. 960).

Recherche : publications (p. 960).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : travaux et propositions (p. 1878).

Chômage :

- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 1878) ;
- situation : aggravation (p. 1877).

Difficultés des entreprises : chômage partiel : allocation spécifique (p. 1878).

Entreprises :

- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1877) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 1877) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1877).

Finances publiques : fonds régional pour l'emploi : création (p. 1878).

Formation professionnelle : apprentissage :

- formateurs et maîtres (p. 1878) ;
- rôle (p. 1878).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 1878).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1878).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1878).

Jeunes :

- contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1878) ;
- taux de chômage (p. 1877).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1877, 1878).

Lois de finances rectificatives : loi n° 93-859 du 22 juin 1993 (p. 1877).

Politique de l'emploi :

- commission Mattéoli (p. 1878) ;
- instruments : réforme (p. 1878).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1877).

Sécurité sociale : C.N.A.F. : exonérations de cotisation : compensation (p. 1877).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 1945) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Muguette Jacquaint (impose à l'employeur de verser à l'U.N.E.D.I.C., pour chaque licenciement, un montant égal à trois mois de salaire) (p. 1946) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur les exonérations sociales et fiscales dont bénéficie l'entreprise) (p. 1947) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension des exonérations, subventions ou aides dont bénéficie une entreprise dans les cas où leurs conditions d'attribution ne sont plus remplies) (p. 1947) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux banques et établissements de crédit de constituer des réserves auprès de la Banque de France et d'acquitter un prélèvement exceptionnel de 2 p. 1 000 du montant moyen en 1992 des comptes ordinaires créditeurs et des comptes sur livret comptabilisés par leurs sièges et agences) (p. 1948) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 1948) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) (p. 1949) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 1950) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de Mme Muguette Jacquaint (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) (p. 1950) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) (p. 1950) ;

– *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (crée un titre premier du projet de loi intitulé : « allégement des charges sociales des entreprises ») (p. 1952).

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : articles L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1955) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (retient un plafond unique de rémunération de 1,2 fois le S.M.I.C. qui ouvre droit à une exonération totale de cotisation d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-250 du 29 janvier 1983) (p. 1955) : rejeté (p. 1956) ;

– *son* amendement n° 53 (prévoit de calculer les plafonds d'exonération de cotisation d'allocations familiales sur une base supérieure à 169 heures pour les professions dans lesquelles le S.M.I.C. est réglementairement calculé sur une telle base ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 1956) : adopté après rectification (supprime le gage) (p. 1957) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 48 de M. Jean Ueberschlag (étend le champ d'application de l'exonération aux salariés recrutés par contrat à durée déterminée et aux salariés des entreprises de travail temporaire ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 1957).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 47 de Mme Christine Boutin (prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur les subventions accordées par l'Etat à la Caisse nationale d'allocations familiales en contrepartie de la budgétisation de prestations familiales) (p. 1958).

Article 2 *(application de l'allégement des cotisations d'allocations familiales aux rémunérations des salariés visés à l'article 1144 du code rural : art. 1062-1 nouveau du code rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1958).

Article 3 *(date d'entrée en vigueur du dispositif d'allégement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1959).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (transforme tout emploi au titre d'un contrat emploi-solidarité en emploi à durée indéterminée soit immédiatement soit après une période de formation du salarié) (p. 1959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux conventions collectives de prévoir que dans un délai de trois ans 10 p. 100 du temps de travail seront consacrés à la formation) (p. 1959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Maxime Gremetz (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis ; supprime les dérogations à l'interdiction d'employer les apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 1960) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C.) (p. 1960) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Maxime Gremetz (crée, dans chaque région, un centre régional pour les formations initiales dont les ressources proviennent de la taxe d'apprentissage ; crée un centre national pour les formations initiales qui assure la péréquation des ressources de la taxe d'apprentissage ; supprime les exonérations de taxe d'apprentissage et gage la mesure par une augmentation de l'impôt sur les bénéfices mis en distribution) (p. 1961) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Maxime Gremetz (impose aux organismes dispensateurs de formation professionnelle de transmettre à la commission départementale sur l'emploi et la formation le document qu'ils établissent chaque année sur l'emploi des sommes qu'ils ont reçues et le bilan pédagogique et financier de leur activité) (p. 1962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1964) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Berson (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,70 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. pour les entreprises bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1964).

Avant l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (crée un titre deuxième du projet de loi intitulé : « Mesures d'urgence en faveur de l'emploi ») (p. 1965).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244* quater *C du code général des impôts) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1965) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1966).

Après l'article 4 :

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue une aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) (p. 1967) ;

– *son* sous-amendement n° 39 (prévoit que l'aide attribuée pour les contrats d'apprentissage ne peut être inférieure au double de celle accordée pour les autres contrats visés à l'amendement) (p. 1967) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1967) : retiré (p. 1968) ;

– *favorable* à l'amendement n° 50 de M. Charles Revet (ramène à quatorze ans l'âge minimal d'entrée en apprentissage) (p. 1969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de toute cotisation sociale patronale les salaires versés aux apprentis ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 1970) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Jacques Barrot (prévoit d'affecter les crédits du Fonds national pour l'emploi sur proposition d'un comité régional de représentants des élus locaux lorsque les objectifs poursuivis par le fonds « paraissent devoir être mieux atteints par la mise en œuvre d'actions de caractère local ») : réservé (p. 1971) : retiré (p. 1976) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 1971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimal de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) (p. 1972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 10 p. 100 le montant de la contribution des employeurs au financement des congés de formation des personnes qui ont été titulaires de contrats à durée déterminée) (p. 1972) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime le plafonnement de la réduction d'impôt au titre des emplois familiaux à compter du calcul de l'impôt sur le revenu de l'année 1993 ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : retiré (p. 1974) ;

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (institue un crédit d'impôt pour la création d'emplois qui concourent à la protection de l'environnement ; prévoit son entrée en vigueur à compter du calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 1993 ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) : réservé (p. 1974) : retiré (p. 1976) ;

– *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (abroge l'article 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 relative à la formation professionnelle et à l'emploi qui avait institué le dispositif « Exo-jeunes ») (p. 1974) : retiré (p. 1975).

Titre :

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (propose pour l'intitulé : « Projet de loi portant diverses mesures d'urgence en faveur de l'emploi ») : rejeté (p. 1978).

Seconde délibération :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales – articles L. 241-6, L. 241-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de cohérence) (p. 1979).

Commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Rapporteur suppléé par : *Chamard Jean-Yves* (p. 3240).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3356).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi (p. 3357).

Assemblée nationale :

– initiative parlementaire : amendements (p. 3357) ;

– questions préalables (p. 3356).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket service » : création (p. 3356).

Entreprises :

– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3356) ;

– « délocalisations » (p. 3357).

Formation professionnelle : apprentissage : développement (p. 3356, 3357).

Politique de l'emploi (p. 3356).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3356).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3357).

Travail :

– négociation collective (p. 3356) ;

– temps de travail : durée et organisation (p. 3356, 3357).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 326 : non soutenu (p. 4261).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (p. 4709).

Bois et forêts : boisement et reboisement : maîtrise : réglementation (p. 4709).

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Sites : paysages : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (p. 4942).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Police de la route et circulation routière : sécurité routière ; poids lourds : responsabilisation des routiers professionnels (p. 5305).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Emploi :
- emplois de proximité et de service (p. 5523) ;
- emplois de proximité et de service : « chèque-service » (p. 5523).

Emploi : chômage :
- contrats de qualification (p. 5523) ;
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 5523) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5523).

Enseignement secondaire : baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5523).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5523) ;
- licenciements : prévention (p. 5523) ;
- secteur tertiaire : productivité et créations d'emplois (p. 5523) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 5523).

Formation professionnelle : apprentissage : crédits et développement (p. 5523).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 5523) ;
- évaluation et contrôle (p. 5523) ;
- financement : réforme (p. 5523) ;
- nécessité et développement (p. 5523) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 5523).

Jeunes :
- chômage et exclusion (p. 5522) ;
- contrat d'insertion professionnelle (p. 5523).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5523).

Lois de finances rectificatives : loi de finances rectificative pour 1991 n° 90-1323 du 30 décembre 1990 : article 17 (p. 5523).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5522).

Politique de l'emploi (p. 5523).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5523).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5616).

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :
- « aménagement culturel » (p. 5643, 5644) ;
- déséquilibre Paris-province (p. 5643).

Culture : démocratisation et sensibilisation (p. 5643).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5643).

Français : langue : francophonie (p. 5643, 5644).

Grands travaux : crédits (p. 5643).

Impôts et taxes : T.V.A. (p. 5644).

Lois :
- loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques (p. 5643) ;
- loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique : entrée en application et extension aux librairies (p. 5644) ;
- projet de loi de programme n° 657 relatif au patrimoine monumental (p. 5643).

Ministère de la culture et de la francophonie :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5643) ;
- déconcentration (p. 5644).

Musique : écoles et conservatoires (p. 5643).

Patrimoine : musées : acquisitions et commandes publiques (p. 5644).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5643).

Politique de la ville : culture : rôle (p. 5644).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : « aménagement culturel » (p. 6505).

Archéologie (p. 6506).

Conseil économique et social : avis (p. 6506).

Culture : politique culturelle :
- animation culturelle (p. 6505) ;
- déséquilibre Paris-province (p. 6505) ;
- métiers d'art (p. 6505, 6506).

Finances publiques : situation et priorités (p. 6506).

Fonctionnaires et agents publics : architectes en chef des monuments historiques (p. 6505).

Lois : loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques (p. 6505).

Lois : loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (loi Léotard) :
- exécution (p. 6505) ;
- objectifs et portée (p. 6505).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :
- champ d'application (p. 6506) ;
- exécution (p. 6506) ;
- programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6506).

Monuments historiques :
- Alésia (p. 6506) ;
- Brouage (p. 6506) ;
- Carcassonne (p. 6506) ;
- Carnac (p. 6506) ;
- Martinique : Fort-Saint-Louis (p. 6506) ;
- Provins (p. 6506).

Patrimoine mobilier : protection (p. 6505).

Patrimoine rural (p. 6505).

Tourisme et loisirs : tourisme culturel (p. 6506).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 10 *(médicaments homéopathiques) :*

– *soutient* l'amendement n° 148 de M. Claude Birraux (étend aux médicaments homéopathiques non administrés par voie orale ou externe le régime de l'enregistrement auprès de l'Agence du médicament (p. 6601) : devenu sans objet (p. 6602).

G

GAILLARD (Claude)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur d'information sur la libéralisation des services postaux et des télécommunications [6 octobre 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : postes et télécommunications) [12 mai 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier les articles 39 et 93 du code général des impôts afin de **permettre la déductibilité fiscale des primes afférentes aux contrats d'assurance couvrant les pertes d'exploitation dues à l'absence d'un « homme clé » dans une petite et moyenne entreprise ou une petite et moyenne industrie (n° 331)** [15 juin 1993].

Proposition de loi visant à **instituer un fonds de concours à l'Etat pour le maintien des postes d'instituteurs en milieu rural (n° 332)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **autoriser un majeur en tutelle à être inscrit sur une liste électorale et à voter si le juge l'y autorise (n° 333)** [15 juin 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XII : **industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur : postes et télécommunications (n° 585)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **lutter contre la publication de petites annonces d'offres de services** tendant à **favoriser le travail clandestin (n° 737)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Nuage radioactif : Russie : complexe militaro-industriel de Tomsk : accident ; conséquences [14 avril 1993] (p. 79, 80).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour les postes et télécommunications [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle du téléphone et de la poste (p. 4803, 4804).

Ministère :

- crédits des postes et télécommunications : montant, évolution, répartition (p. 4803) ;
- restructuration (p. 4802).

Postes et télécommunications :

- France Télécom : capital : ouverture : perspectives (Deutsche Bundespost Telekom) (p. 4804) ;
- France Télécom : environnement : respect (p. 4803) ;
- La Poste : aide à la presse (p. 4803) ;
- La Poste : comptes de chèques postaux (C.C.P.) et livrets d'épargne : rémunération (p. 4803) ;
- La Poste : livre vert : mise en œuvre (p. 4803) ;
- La Poste : taxe sur les salaires : assujettissement : opportunité (p. 4803) ;
- La Poste et France Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4803, 4804) ;
- télécommunications : place dans l'économie française et perspectives (p. 4804) ;
- télécommunications : réseaux de base : dérégulation (p. 4803) ;
- téléphone : tarification (p. 4803).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisenat. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Administration : formalités : simplifications (p. 5416, 5417).

Aménagement du territoire :

- zones rurales : opération « 1 000 villages de France » (p. 5416) ;
- zones sensibles : crédits : évolution (p. 5416).

Entreprises commerciales et artisanales :

- commerces de proximité : rôle (p. 5416) ;
- gestion : modernisation (p. 5417) ;
- transmission (p. 5417).

Formation professionnelle et promotion sociale : artisans et commerçants : formation initiale ; formation continue (p. 5417).

Grandes surfaces : taxation : réforme (p. 5416, 5417).

Impôts, taxes et charges sociales des P.M.E.-P.M.I. (p. 5417).

Ministère : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5416, 5417).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) (p. 5417).

Plan : contrats de plan (p. 5416).

Recherche : situation des P.M.E.-P.M.I. (p. 5416).

Ville : politique de la ville (p. 5416).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6400).

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6401).

Communautés européennes : accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6400, 6401).

Electricité :

- Electricité de France : désendettement (p. 6400) ;
- Electricité de France : politique de diversification : opportunité (p. 6401) ;
- tarification, « péréquation » (p. 6400, 6401).

Emploi (p. 6401).

Energie : spécificité (p. 6400).

Energie nucléaire :

- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6400) ;
- nucléaire civil et nucléaire militaire : imbrication (p. 6401).

Environnement :

- économies d'énergie (p. 6400, 6401) ;
- pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6400).

Gaz : Pays-Bas : monopole (p. 6400, 6401).

Parlement : débat sur la politique énergétique (p. 6400).

Pétrole (p. 6400).

Politique énergétique :

- généralités et contexte international (p. 6400) ;
- énergies renouvelables (p. 6400) ;
- groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6401) ;
- indépendance énergétique (p. 6400).

Secteur public :

- électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6401) ;
- service public et nationalisations de 1946 (p. 6401).

- Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) : formation professionnelle (p. 6476).

Marchés publics : appel d'offres (p. 6476).

Risques professionnels : Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :

- coordonnateurs : désignation et rôle (p. 6476) ;
- maître d'ouvrage et maître d'œuvre : obligations (p. 6476).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6476).

GALLEY (Robert)

Député de l'Aube

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à favoriser l'incorporation de carburants agricoles dans les carburants pétroliers (n° 27) [21 avril 1993].

Vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 29 avril 1993] (p. 6780).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Enseignement supérieur et recherche : recherche) [12 mai 1993].

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Pierre Brard tendant à créer une Commission d'enquête sur les conditions d'exploitation et de maintenance des centrales nucléaires (n° 410) [7 octobre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome V : **Enseignement supérieur et recherche : recherche (n° 585)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur l'**intérêt du véhicule électrique au regard de la protection de l'environnement (n° 680)** [3 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la **proposition de résolution (n° 410)** de M. Jean-Pierre Brard **tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions d'exploitation et de maintenance des centrales nucléaires (n° 690)** [9 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Maîtrise des pollutions agricoles : eau : qualité : lutte contre les pollutions agricoles : plan de maîtrise : financement [3 novembre 1993] (p. 5298).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (n° 118), et débat d'orientation sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Jeunes :

- diversité des situations et suivi individualisé (p. 220) ;
- intégration sociale (p. 220) ;
- marginalisation : processus (p. 219, 220).

- Projet de loi quinquennal relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration :

- service public de l'emploi : guichet unique (p. 3371) ;
- service public de l'emploi : réforme (p. 3371).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3371).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3371).

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *son* amendement n° 852 : non soutenu (p. 3617).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *ses observations :*

Entreprises :

– « délocalisations » (p. 3651) ;

– organisation du travail (p. 3651).

Industrie : textile (p. 3651).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3651).

– *son* amendement n° 881 rectifié (précise que les conventions ou accords aménageant l'organisation et la durée du travail tiennent compte de la nature saisonnière de certaines activités) : adopté (p. 3662).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *son* amendement n° 962 : non soutenu (p. 3697).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Collectivités locales : association aux actions de coopération (p. 4743).

Coopération financière : Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) : subventions : évolution (p. 4743).

Organisations internationales : aide (p. 4743).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) et associations de volontaires (p. 4743).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour la recherche [15 novembre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : propriété intellectuelle (p. 5799).

Impôts et taxes : crédit d'impôt recherche (p. 5798).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : compétences et structures (p. 5797).

Recherche :

– chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5798) ;

– crédits (p. 5797, 5798) ;

– entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5797) ;

– fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5798) ;

– recherche fondamentale (p. 5798, 5799) ;

– recherche aéronautique et spatiale : importance et moyens (p. 5797, 5798).

Recherche : établissements publics industriels et commerciaux (E.P.I.C.) : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5799).

Recherche médicale :

– moyens : évolution et coordination (p. 5798) ;

– recherche fondamentale : conséquences dans la lutte contre le sida (p. 5798).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 49 :

– *favorable* à l'amendement n° 149 de la commission (institue une obligation d'incorporation progressive d'esters et d'alcool éthylique dans les carburants) (p. 5985).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6408).

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6410).

Communautés européennes :

– accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6409, 6410) ;

– Conseil des ministres de l'énergie (p. 6409) ;

– politique énergétique (p. 6408, 6409).

Electricité :

– Compagnie nationale du Rhône : rapprochement avec le groupe Pechiney (p. 6409) ;

– Electricité de France : désendettement (p. 6409) ;

– électricité hydraulique : prix de revient (p. 6409) ;

– tarification, « péréquation » (p. 6408, 6409).

Energie nucléaire : surgénérateur de Creys-Malville : devenir (p. 6410).

Environnement :

– généralités (p. 6408) ;

– déchets nucléaires (p. 6410) ;

– paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6410).

Pétrole (p. 6409).

Secteur public :

– électricité et gaz : monopole de production, d'importation et d'exportation : opportunité (p. 6409) ;

– service public et nationalisations de 1946 (p. 6408, 6409).

GALY-DEJEAN (René)

Député de Paris

(13e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [12 mai 1993].

Rapporteur d'information sur les industries d'armement [12 mai 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de privatisation adopté par le Sénat (n° 345) [16 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur d'information sur la simulation des essais nucléaires [28 octobre 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756) [24 novembre 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 206)** [18 mai 1993].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur la **crise des industries de défense (n° 552)** [5 octobre 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 783)** [1er décembre 1993].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur la **simulation des essais nucléaires (n° 847)** [15 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Rapporteur pour avis de la commission de la défense.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mai 1993] :

Défense :

- crédits (p. 638, 639, 640) ;
- opérations extérieures (p. 639, 640, 641).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Rapporteur pour avis de la commission de la défense.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Commerce extérieur : industries de défense : coopérations (p. 2660, 2661).

Conseil constitutionnel (p. 2662).

Défense :

- industries : Aérospatiale, S.N.E.C.M.A., Thomson, S.N.P.E. et G.I.A.T. Industries (p. 2659 à 2661) ;
- Rafale et E.F.A. (p. 2661).

Etat (p. 2660, 2661).

Projet de loi :

- action spécifique (p. 2662) ;
- champ (p. 2659).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Première lecture :

Rapporteur pour avis de la commission de la défense.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Affaires étrangères : O.N.U. : contribution financière de la France et délai apporté par les Nations unies au remboursement de dépenses engagées par la France au titre du maintien de la paix (p. 7167).

Défense :

- crédits d'équipement (p. 7165) ;
- crédits : réductions : intérêts moratoires supportés par l'Etat pour paiement hors délai (p. 7166) ;
- crédits : reports (p. 7166) ;
- dépenses ordinaires (p. 7165, 7166) ;
- entreprises publiques : dotations en capital (p. 7167) ;
- opérations extérieures (p. 7165, 7166).

Parlement : contrôle (p. 7166).

GANTIER (Gilbert)

Député de Paris

(15e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : transports aériens et météorologie) [29 avril 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant aménagement de la législation relative à la garantie des métaux précieux et aux pouvoirs de contrôle des agents des douanes sur la situation administrative de certaines personnes (n° 685) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17869).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réformer l'imposition des plus-values immobilières (n° 44)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à abroger la loi n° 82-1172 du 31 décembre 1982 relative à la **couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (n° 274)** [8 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 23 : **Equipement, transports et tourisme : transports aériens et météorologie (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Bibliothèque de France : construction ; programme et révision ; frais de fonctionnement : réduction : perspectives [5 mai 1993] (p. 296, 297).

– Situation de Bull : déficit et endettement ; aides de l'Etat : perspectives [9 juin 1993] (p. 1229).

orales sans débat :

– n° 18, posée le 21 avril 1993 : **famille (politique familiale – perspectives)** (p. 126). Appelée le 23 avril 1993 : mariages et naissances : diminution ; prestations familiales : revalorisation ; quotient familial : plafonnement : pénalisation des familles (p. 144, 145).

– **n° 83,** posée le 25 mai 1993 : **Laboratoires d'analyse (laboratoire d'analyses médicales d'Artois – fermeture – Paris)** (p. 663, 664). Appelée le 27 mai 1993 : santé publique et éthique médicale ; personnel : mise à disposition des autres laboratoires et mesures de reclassement – reconversion (p. 740, 741).

– **n° 80,** posée le 25 mai 1993 : **aménagement du territoire (montagne – urbanisme – réglementation)** (p. 663). Appelée le 27 mai 1993 : loi « montagne » et urbanisation ; respect des sites et des équilibres naturels (p. 745).

– **n° 262,** posée le 13 décembre 1993 : **voitures âgées de plus de dix ans** (p. 7613). Appelée le 16 décembre 1993 : épaves : politique et réglementation (p. 7727, 7728).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Tourisme et loisirs : vacances : étalement (p. 314).

Vote par procuration :

– régime actuel : article L. 71 du code électoral : liste des personnes autorisées à voter par procuration : suppression (p. 314) ;

– régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 314) ;

– retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 314) ;

– retraités et inactifs en vacances : proposition de loi adoptée par le Sénat, propositions de loi de différents députés et synthèse de la commission des lois (p. 314).

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 18).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Article 11 *(art. 46 du code de la nationalité : autorités habilitées à recevoir et à enregistrer la manifestation de la volonté de devenir Français) :*

– *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Pierre Lequiller (dispose que la déclaration de volonté est recueillie par le juge d'instance et donne lieu à une prestation de serment) (p. 478) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 153 de la commission (de précision) (p. 478).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Chômage :

– progression (p. 691) ;

– U.N.E.D.I.C. (p. 692).

Culture : Très Grande Bibliothèque et Opéra-Bastille (p. 692).

Entreprises :

– charges salariales et fiscales (p. 693) ;

– défaillances (p. 693) ;

– investissements (p. 693).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 692) ;

– dépenses (p. 692, 693) ;

– dette publique (p. 692) ;

– « emprunt Balladur » (p. 693) ;

– prélèvements obligatoires (p. 692).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 693).

Impôts et taxes : réforme fiscale (p. 692, 693).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 693).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 692, 693).

Logement et habitat (p. 693).

Plus-values : imposition (p. 693).

Politique économique : croissance – récession (p. 691).

Prévisions et projections économiques (p. 692).

Sécurité sociale : déficit (p. 692).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 693).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *favorable* (p. 775) ;

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 775).

– *son* amendement n° 117 (dispose que la créance peut être cédée en garantie) (p. 779) : retiré (p. 780).

– *son* amendement n° 120 (précise que le montant de la déduction de référence est remboursé à l'assujetti en cas de cessation d'activité avant la naissance de la créance) (p. 784) : retiré (p. 785) ;

– *son* amendement n° 116 (dispose que les intérêts perçus au titre de la créance ne sont pas pris en compte pour la détermination du résultat imposable) (p. 785) : retiré (p. 786).

Article 3 *(réduction de la fiscalité applicable aux petites transactions sur valeurs mobilières) :*

– *son* amendement n° 125 (plafonne le montant de l'impôt de bourse à 4 000 F par opération) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 807) ; supprimé en seconde délibération (p. 852) ;

Marchés financiers : place de Paris (p. 807).

Rappel au règlement : s'interroge sur l'existence d'une « collusion entre la gauche et la place capitalistique de Londres » (p. 809).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 137 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 825) : retiré (p. 826) ;

– *soutient* l'amendement n° 138 de M. Ladislas Poniatowski (assujettit jusqu'au 31 décembre 1996 les opérations portant sur les publications de presse à un taux de T.V.A. de 0,5 p. 100) (p. 825) : retiré (p. 826).

Article 5 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final) :*

– *son* amendement n° 143 (supprime la majoration de taxe prévue pour le fioul domestique) (p. 835) : retiré (p. 836) ;

– *son* amendement n° 192 (ramène au minimum communautaire la taxe sur le gaz de pétrole liquéfié utilisé dans les chariots élévateurs et les moteurs fixes) : retiré (p. 836).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *son* amendement n° 142 corrigé (abroge l'article 27 de la loi de finances pour 1993 et en conséquence reprend pour référence la valeur ajoutée de l'année n-2) (p. 839) : retiré (p. 842) ;

– *son* amendement n° 139 corrigé (prend pour référence la valeur ajoutée de l'année n-1) (p. 839) : retiré (p. 842).

Avant l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 843) ;

Sports : sports mécaniques et Grand prix de France (p. 843).

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *ses observations* (p. 870) ;

– *soutient* l'amendement n° 164 de M. Alain Griotteray (repousse du 1er juillet 1994 au 1er juillet 1995 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) (p. 870) : retiré (p. 871).

– *soutient* l'amendement n° 163 de M. Alain Griotteray (dispose que l'acte peut être signé entre le 10 mai 1993 et le 1er juillet 1995) : retiré (p. 871).

Article 14 *(relèvement du plafond de la réduction d'impôt pour grosses réparations) :*

– *son* amendement n° 150 (supprime la condition de revenu imposable mise au bénéfice de la réduction d'impôt pour grosses réparations) : retiré (p. 873).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *son* amendement n° 152 corrigé (rétablit l'ensemble des droits à l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global pour les nus-propriétaires) (p. 875) : retiré (p. 876) ;

– *son* amendement n° 151 (comptabilise toutes les charges de propriété prévues à l'article 31-I-1° du code général des impôts pour le calcul du déficit foncier imputable sur le revenu global par les propriétaires de biens faisant l'objet d'une opération groupée de restauration immobilière) : retiré (p. 876) ;

– *son* amendement n° 153 (autorise l'imputation de la fraction excédant 50 000 francs sur le revenu global des trois années suivantes) : retiré (p. 876) ;

– *son* amendement n° 156 (ramène de 90 à 75 p. 100 le pourcentage minimal de surface affectée à l'habitation permettant aux sociétés dont l'actif est constitué d'immeubles de bénéficier de la mesure prévue par l'article) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 877) ;

– *son* amendement n° 216 (rétablit le bénéfice de l'imputation des déficits sur le revenu global pour toutes les catégories de nus-propriétaires) : retiré (p. 877) ;

– *son* amendement n° 154 (supprime l'obligation de louer l'immeuble pendant six ans en cas de décès, d'incapacité physique lourde ou de perte d'emploi) : retiré (p. 877) ;

– *son* amendement n° 155 (supprime la reprise de l'avantage fiscal en cas de vente du bien sur lequel des travaux donnant lieu à imputation sur le revenu global ont été effectués moins de trois ans auparavant) : devenu sans objet (p. 878).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *son* amendement n° 157 (porte le relèvement de la déduction forfaitaire de 10 à 15 p. 100 et majore à due concurrence le prélèvement sur les œuvres pornographiques ou d'incitation à la violence) (p. 880) : retiré (p. 881) ;

– *soutient* l'amendement n° 188 de M. Gérard Trémège (porte le relèvement de la déduction forfaitaire de 10 à 11 p. 100 et à 12 p. 100 à compter de l'imposition des revenus de 1994) (p. 880) : retiré (p. 881).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 158 (porte l'abattement sur les plus-values immobilières de 3,33 à 5 p. 100 par année de détention au-delà de la deuxième) (p. 881) : devenu sans objet (p. 882) ;

– *soutient* l'amendement n° 109 de M. Jean Proriol (étend le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs à l'acquisition et à la transformation d'un local auparavant utilisé à un usage autre que l'habitation) : retiré (p. 883).

Avant l'article 17 :

– *son* amendement n° 126 (supprime l'impôt de bourse) : retiré (p. 884).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *ses observations* (p. 885) ;

– *ses* amendements nos 128 et 144 : devenus sans objet (p. 886).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 130 (modifie les articles 92 B et 160 I *ter* du code général des impôts relatifs à l'imposition des plus-values afin de faciliter les restructurations d'entreprises) : retiré (p. 887).

– *soutient* l'amendement n° 129 de M. Charles Millon (institue les sociétés civiles de placement immobilier à but social dont les souscriptions au capital ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 20 p. 100 de leur montant dans la limite de 300 000 francs pour un célibataire et de 600 000 francs pour un couple) (p. 891) : retiré (p. 892).

Article 19 *(imposition selon la règle des intérêts courus des produits de placements à revenu fixe des entreprises) :*

– *ses observations* (p. 894) ;

– *son* amendement n° 193 (reporte l'entrée en vigueur de l'article au 1er janvier 1994) : retiré (p. 894).

Lois : rétroactivité (p. 894).

Après l'article 21 :

– *soutient* l'amendement n° 134 de M. Charles Millon (demande au Gouvernement de déposer au Parlement, avant la discussion du projet de loi de finances pour 1994, un rapport sur la simplification et l'atténuation de la progressivité de l'impôt sur le revenu) : retiré (p. 903) ;

– *soutient* l'amendement n° 136 de M. Charles Millon (assied le crédit d'impôt apprentissage sur le volume des dépenses et non plus sur leur accroissement) (p. 904) : retiré (p. 905) ;

– *soutient* l'amendement n° 189 de M. Charles Revet (autorise les communes à exonérer les terres mises en jachère de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) : retiré (p. 906) ;

– *soutient* l'amendement n° 133 de M. Jean-Jacques Descamps (exonère de la C.S.G. les cotisations de sécurité sociale des travailleurs indépendants pour la fraction excédant celles des salariés) (p. 906) : retiré (p. 907) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 34 corrigé de la commission (autorise les agriculteurs à calculer leurs cotisations sociales sur la base du revenu de l'année en cours) (p. 907).

Explications de vote :

Assemblée nationale (p. 915).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 916).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 916).

Logement et barème de l'A.P.L (p. 916).

Plus-values : imposition (p. 916).

Taxe professionnelle : plafonnement : modalités de calcul (p. 916).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 916).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Banque de France : historique (p. 1203).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1204).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1204).

Gouvernement : M. Martin Malvy : déclaration sur la croissance (p. 1203).

Politique économique :
- croissance – récession (p. 1204) ;
- franc et politique de change (p. 1203, 1204) ;
- inflation (p. 1203) ;
- taux d'intérêt (p. 1204).

Politique générale : décentralisation des responsabilités et libéralisme (p. 1204).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1248, 1249) ;

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1248).

Politique économique : inflation (p. 1248).

– *son* amendement n° 110 (supprime la référence aux prix et lui substitue la notion de valeur de la monnaie) (p. 1266) : non soutenu (p. 1271) ;

– *son* amendement n° 111 (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le respect des intérêts économiques de la nation et non dans le cadre de la politique générale du Gouvernement) (p. 1273) : retiré (p. 1274).

Article 6 *(statut de la Banque de France) :*

– *son* amendement n° 112 (propose une nouvelle rédaction de l'article indiquant que la Banque de France est une institution financière indépendante dont les actions sont en totalité détenues par l'Etat) : retiré (p. 1459).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 113 (dispose que la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire ne doit pas comprendre un nombre de noms triple de celui des membres à désigner mais un nombre éventuellement supérieur) (p. 1477) : retiré (p. 1478) ;

– *son* amendement n° 114 (supprime l'élaboration conjointe par les autorités concernées de la liste sur laquelle sont choisis les membres du conseil de la politique monétaire) (p. 1478) : adopté (p. 1480).

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (dispose que le Gouvernement ne peut être représenté aux séances du conseil de la politique monétaire que par le Premier ministre ou le ministre de l'économie et des finances) (p. 1488).

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (complète l'article par un septième alinéa étendant le droit de détenir un compte à tout organisme ou personne sur autorisation expresse du conseil général) (p. 1510).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Conseil de la politique monétaire (p. 3176, 3177).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 3176, 3177).

Politique économique :
- franc (p. 3176) ;
- taux d'intérêt (p. 3176).

– Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991 (n° 208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 juin 1993] :

Chômage (p. 2077).

Cour des comptes (p. 2078).

Finances publiques :
- crédits : annulations, réductions et ouvertures (p. 2078) ;
- déficit budgétaire (p. 2077) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2077) ;
- dette publique (p. 2078) ;
- recettes non fiscales (p. 2077, 2078) ;
- services votés (p. 2078).

Lois de règlement : objet (p. 2077).

Parlement : contrôle (p. 2078).

Politique économique : croissance, récession (p. 2077).

Prévisions et projections économiques (p. 2077).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Secteur public :
- dotations en capital : Etat actionnaire (p. 3197) ;
- exemples étrangers : privatisations (p. 3197) ;
- nationalisations : bilan (p. 3197) ;
- privatisations depuis 1988 (p. 3197).

Rappel au règlement *:* regrette de devoir siéger le dimanche 3 octobre, mais rappelle qu'il est arrivé, en 1983, que l'Assemblée siège un dimanche au cours de la session ordinaire [1er octobre 1993] (p. 3608).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2 octobre 1993] :

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *favorable* (p. 3652) ;

Affaires étrangères : Allemagne : modèle social (p. 3652).

Entreprises :
- coûts salariaux (p. 3652) ;
- organisation du travail (p. 3652).

Travail :
- temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3652, 3653) ;
- travail clandestin (p. 3653).

– *défavorable* à l'amendement n° 856 corrigé de M. Claude Malhuret (précise que la durée hebdomadaire de travail doit être inférieure à trente-neuf heures ou à la durée conventionnellement applicable dans la branche professionnelle pour permettre une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année) (p. 3663).

Après l'article 24 :

– *défavorable* au sous-amendement n° 1018 de M. Laurent Fabius (précise que la majoration du taux d'abattement des charges sociales patronales de certaines entreprises qui emploient des salariés à temps partiel s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à remps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3683).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* (p. 3712).

– *soutient* l'amendement n° 790 de M. Philippe Vasseur (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones situées à moins de 40 kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants » et aux « départements d'Ile-de-France ») (p. 3717) : rejeté (p. 3718) ;

– *soutient* l'amendement n° 941 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical en faveur des commerces et dans les zones visées par le paragraphe I) (p. 3718) : rejeté (p. 3719) ;

– *soutient* l'amendement n° 803 de M. Xavier de Roux (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones présentant une attraction commerciale spécifique ») (p. 3718) : rejeté (p. 3719) ;

– *soutient* l'amendement n° 672 de M. Michel Pelchat (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») (p. 3718) : rejeté (p. 3719) ;

– *soutient* l'amendement n° 937 de M. Jean-Pierre Thomas (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») : rejeté (p. 3719) ;

– *soutient* l'amendement n° 862 de M. Claude Malhuret (étend le champ d'application de la dérogation à tous les établissements de vente au détail situés dans les zones visées au paragraphe I) : rejeté (p. 3719) ;

– *soutient* les amendements identiques n°s 673 de M. Michel Pelchat et 940 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoient que les communes touristiques visées à l'article s'entendent des stations classées au sens du code des communes) : rejetés (p. 3719) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 945 de M. Christian Dupuy (de conséquence) (p. 3720) ;

– *son* sous-amendement n° 1025 (rédactionnel) à l'amendement n° 945 de M. Christian Dupuy : retiré (p. 3720) ;

– *soutient* l'amendement n° 674 de M. Michel Pelchat (autorise le préfet à prendre l'initiative de la procédure visant à délimiter la zone dans laquelle s'appliquera la dérogation au régime général du repos hebdomadaire) (p. 3720) : rejeté (p. 3721) ;

– *soutient* l'amendement n° 939 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical pour les « entreprises ou établissements de vente au détail, de location ou de prêt de biens culturels ») (p. 3723) : rejeté (p. 3724).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. (p. 4099).

Communautés européennes : commerce extérieur : protection et « T.V.A. sociale » (p. 4099).

Epargne : fiscalité et orientation (p. 4100).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4099, 4100) ;
- dette publique (p. 4099) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4100).

Fonctionnaires et agents publics (p. 4099).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4098 à 4100).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine : impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 4100).

Impôt sur le revenu (p. 4100).

Impôt sur le revenu : taux marginal (p. 4100).

Politique économique :
- consommation (p. 4100) ;
- croissance-récession (p. 4098) ;
- environnement international (p. 4098) ;
- pouvoir d'achat (p. 4100).

Prévisions et projections économiques (p. 4099).

Retraites : fonds de pension (p. 4100, 4101).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4099).

Sécurité sociale : déficit (p. 4099).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Observations sur le rappel au règlement de : *Tardito (Jean)* (p. 4192).

Article 2 *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 287 (ramène le taux marginal à 55 p. 100) (p. 4199) : retiré (p. 4201) ;

– *son* amendement n° 315 (ramène le taux marginal à 56 p. 100) (p. 4199) : retiré (p. 4201) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (majore le relèvement du plafond de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial) (p. 4204) : rejeté (p. 4205) ;

Démographie : natalité (p. 4204, 4205).

Avant l'article 3 :

– *soutient* les amendements identiques n°s 340 de M. Gérard Trémège et 368 de M. Ladislas Poniatowski (portent de 25 000 à 60 000 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) : retirés (p. 4248) ;

– *soutient* l'amendement n° 350 de M. Pierre Lequiller (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunt relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles) (p. 4249) : retiré (p. 4250).

Article 5 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

– *son* amendement n° 180 (réintroduit la revalorisation des tranches prévue pour 1993 mais rejetée à la suite d'un incident de séance) (p. 4263) : retiré (p. 4264).

Après l'article 5 :

– *ses* amendements n°s 179 et 313 (instituent des abattements, respectivement de 900 000 et de 500 000 francs sur la résidence principale, majorés de 100 000 francs par personne à charge) : retirés (p. 4265) ;

– *son* amendement n° 310 (exclut les plans d'épargne en actions de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4265) : retiré (p. 4266) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (double les limites des tranches pour les contribuables mariés et finance cette mesure par la majoration des taux du barème) (p. 4267).

Article 9 *(allégement des droits d'enregistrement dûs par les sociétés au titre de l'incorporation à leur capital de bénéfices, réserves ou provisions) :*

– *ses observations* (p. 4313) ;

Communautés européennes : directive sur le droit d'apport : défaut de transposition en droit interne : contentieux en cours avec l'administration fiscale (p. 4313).

– *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (applique la mesure aux actes signés à compter du 22 septembre 1993) : adopté après modifications (p. 4313) ;

– *son* amendement n° 177 (applique la mesure à compter du 22 septembre 1993) : devenu sans objet (p. 4313).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 173 (ajoute la référence de la moyenne annuelle des taux moyens pondérés publiés par la Banque de France pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) (p. 4313) : retiré (p. 4314) ;

– *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (porte de 65 000 à 90 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières) (p. 4315) : retiré (p. 4316) ;

Automobile : difficultés (p. 4315, 4316).

– *favorable* à l'amendement n° 397 du Gouvernement (porte de 65 000 à 75 000 francs le montant amortissable de la fraction du prix d'achat des voitures particulières dont la première mise en circulation est intervenue à compter du 1er novembre 1993) (p. 4316) ;

– *son* amendement n° 288 : retiré (p. 4320) ;

– *son* amendement n° 175 (permet l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices ultérieurs) : retiré (p. 4322) ;

– *son* amendement n° 176 (prévoit l'imputation du crédit d'impôt afférent aux dividendes perçus par les sociétés, excédant l'impôt dû ou ne pouvant être imputé en cas d'exercice déficitaire, sur l'impôt à acquitter au titre des exercices des cinq années suivantes) : retiré (p. 4322) ;

– *son* amendement n° 164 (ramène de cinq à deux ans le délai de remboursement de la créance née de l'imputation en arrière du déficit) (p. 4323) : rejeté (p. 4324) ;

Industrie : mécanique, construction électrique et biens intermédiaires (p. 4323).

– *son* amendement n° 165 (impute les dépenses de mécénat sur le résultat et non sur le bénéfice imposable afin que les entreprises déficitaires aient avantage à consentir ces dons) : retiré (p. 4329) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (permet aux entreprises ayant renoncé au dispositif du crédit d'impôt-recherche d'en bénéficier à nouveau) (p. 4330) : retiré (p. 4331) ;

– *son* amendement n° 314 corrigé (institue un abattement de 35 p. 100 sur la valeur des biens professionnels transmis à titre gratuit sous condition de détention pendant les cinq années ultérieures par leurs nouveaux propriétaires) (p. 4335) : retiré (p. 4336) ;

Entreprises : transmission (p. 4335, 4336).

Article 10 *(pérennisation du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement) :*

– *ses observations* (p. 4344) ;

Impôts et taxes : pérennisations, reconductions et aménagements (p. 4344).

Article 11 *(modification du tarif des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel livré à l'utilisateur final – mesures diverses relatives à l'énergie) :*

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (supprime le mécanisme d'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 4348) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4349) ;

– *son* amendement n° 312 (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur le gas-oil au taux prévisionnel de la hausse des prix) : retiré (p. 4353) ;

– *soutient* l'amendement n° 113 de M. Jacques Masdeu-Arus (ramène le relèvement de la taxe intérieure sur le gas-oil au taux prévisionnel de la hausse des prix) : retiré (p. 4353).

Article 12 *(reconduction et aménagement du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

– *son* amendement n° 170 (de suppression) : retiré (p. 4354) ;

– *son* amendement n° 172 (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements en mer) : retiré (p. 4355) ;

– *son* amendement n° 169 (supprime le prélèvement au titre des produits extraits de gisements à faible production) : retiré (p. 4355).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 235 de M. Philippe Vasseur (dispose que le régime fiscal de la pluriactivité en agriculture s'applique lorsque les recettes tirées des activités accessoires n'excèdent pas 30 p. 100 du chiffre d'affaires agricole) (p. 4369) : retiré (p. 4370) ;

– *soutient* l'amendement n° 264 de M. Charles de Courson (porte de 200 000 à 400 000 francs la limite de chiffre d'affaires des activités non agricoles pour l'application du régime fiscal de la pluriactivité en agriculture) : retiré (p. 4370) ;

– *soutient* l'amendement n° 236 de M. Philippe Vasseur (supprime la réduction des bases d'amortissement appliquée lorsque la déduction est utilisée à l'acquisition ou à la création d'immobilisations amortissables) : retiré (p. 4370) ;

– *son* amendement n° 166 (porte de 25 à 27 francs par repas le plafond de la participation patronale déductible pour la restauration des salariés) : retiré (p. 4372) ;

– *soutient* l'amendement n° 247 de M. Aymeri de Montesquiou (porte de 100 000 à 200 000 francs le plafond des revenus non agricoles permettant l'imputation de déficits agricoles) : retiré (p. 4373) ;

– *son* amendement n° 405 (autorise les élus locaux à opter pour l'imposition de leurs indemnités de fonction à l'impôt sur le revenu suivant le régime des traitements et salaires) (p. 4374) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4375) ;

– *soutient* l'amendement n° 332 de M. Yves Rousset-Rouard (étend la possibilité de financement par les S.O.F.I.C.A. aux œuvres destinées à une diffusion sur support optique) (p. 4375) : retiré (p. 4376) ;

– *son* amendement n° 317 (aligne le régime des droits de mutation à titre onéreux applicable aux établissements hôteliers sur celui des immeubles destinés à l'habitation) : retiré (p. 4376).

Deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25, 26 octobre 1993] :

Commerce extérieur :

– balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4817, 4818) ;
– distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4818) ;
– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 4818) ;
– libre-échange ou protectionnisme (p. 4818) ;
– nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) : traitement privilégié : suppression : perspectives (p. 4818).

Emploi : emplois industriels : évolution (p. 4818).

Industrie :

– généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4817, 4818) ;
– compétitivité (p. 4817, 4818).

Politique industrielle : fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. (p. 4818)

Recherche industrielle et développement technologique (dont l'Agence nationale de valorisation de la recherche – A.N.V.A.R.) (p. 4818).

Travail : partage du travail : fausse solution à la crise (p. 4818).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports aériens, la météorologie et l'aviation civile [3 novembre 1993] :

Aéroports :

– aéroport de Paris : Roissy-Charles-de-Gaulle : troisième piste (p. 5266) ;

– aéroports de province et d'outre-mer (p. 5266).

Impôts et taxes : budget annexe de l'aviation civile : redevances de navigation aérienne et taxe de sécurité et de sûreté (p. 5266).

Industrie : construction aéronautique : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5265, 5266).

Organismes et structures : Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : décisions ; réforme : perspectives (p. 5266).

Transports aériens :

– Air France (p. 5264, 5265) ;

– Air Inter (p. 5265) ;

– aviation civile : budget annexe : montant, évolution, répartition (p. 5266) ;

– ciel européen : « ouverture » en 1997 (p. 5265) ;

– trafic fret et trafic passagers : évolution (p. 5266).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 251 (porte de 10 à 11 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 5968) : retiré (p. 5969).

Article 48 *(aménagement du régime fiscal des groupes) :*

– *son* amendement n° 252 (supprime la procédure de demande motivée de dérogation par les sociétés concernées en cas de dépassement du seuil de détention de 95 p. 100) : retiré (p. 5979) ;

– *son* amendement n° 260 (institue la déductibilité des déficits ou moins-values de la société mère des résultats ou plus-values des sociétés membres de l'ancien groupe en cas d'absorption de la société mère ou de détention de 95 p. 100 ou plus de son capital) (p. 5979) : retiré (p. 5980) ;

– *son* amendement n° 239 (autorise la vérification par l'administration des seuls déficits ou moins-values nettes à long terme et non des résultats ou plus-values nettes à long terme qui concourent à la détermination d'un déficit d'ensemble ou à une moins-value d'ensemble) (p. 5980) : retiré (p. 5981).

Après l'article 49 :

– *son* amendement n° 242 (ajoute la référence du taux annuel monétaire pour le calcul de la déductibilité du bénéfice des intérêts servis aux comptes d'associés) : retiré (p. 5982) ;

– *soutient* l'amendement n° 146 de la commission (rétablit la déduction du résultat pour les intérêts afférents aux avances consenties par une société mère à ses filiales) : retiré (p. 5982) ;

– *son* amendement n° 240 (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois pour les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques) (p. 5982) : retiré (p. 5983) ;

– *soutient* l'amendement n° 147 de la commission (étend le champ d'application de la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) : retiré (p. 5983) ;

Politique économique : libéralisme (p. 5984).

– *favorable* à l'amendement n° 148 de la commission (étend aux opérations de scission la dispense d'agrément prévue à l'article 210 B du code général des impôts pour les apports partiels d'actifs) (p. 5984) ;

Politique économique : libéralisme (p. 5984, 5985).

– *son* amendement n° 243 (rend la créance de T.V.A. cessible et négociable) : retiré (p. 5988) ;

– *soutient* l'amendement n° 206 de M. Léonce Deprez (assujettit les prestations fournies par les centres équestres et les poneys-clubs au taux réduit de la T.V.A.) : retiré (p. 5988) ;

– *son* amendement n° 241 (dispose que les aménagements supplémentaires réalisés dans les installations classées et destinés à la protection contre la foudre et à la prévention des risques sismiques ne sont pas pris en compte pour le calcul des impôts directs locaux) (p. 5988) : retiré (p. 5989).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 207 : non soutenu (p. 6001) ;

– *son* amendement n° 244 (réduit les taux plafonds du versement transport) (p. 6023) : rejeté (p. 6024).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 253 rectifié : non soutenu (p. 6037).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 758).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1993] :

Chômage (p. 7170).

Commerce extérieur (p. 7170).

Entreprises : investissements (p. 7170).

Etat :

– compétitivité (p. 7172) ;

– délocalisations et gestion du patrimoine immobilier (p. 7171, 7172).

Famille :

– allocation de rentrée scolaire : majoration : prise en charge (p. 7171) ;

– politique familiale (p. 7171).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7170) ;

– dépenses : maîtrise (p. 7170, 7171) ;

– dette publique (p. 7171) ;

– « emprunt Balladur » (p. 7171) ;

– prélèvements sur divers organismes (p. 7171) ;

– recettes (p. 7170).

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 7170).

Politique économique :

– consommation (p. 7170) ;

– croissance – récession (p. 7170) ;

– taux d'intérêt (p. 7171).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation du produit (p. 7171).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Article 30 *(motivation des redressements en matière de droits d'enregistrement) :*

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) (p. 7203) : rejeté (p. 7204) ;

– *son* amendement n° 56 (applique les dispositions de l'article aux notifications de redressement et non aux redressements) : adopté (p. 7204).

Article 33 *(conséquences de l'exclusion de certains amortissements pour la détermination du résultat imposable) :*

– *son* amendement n° 27 (dispose que ne sont pas considérés comme des revenus distribués les amortissements passés au titre de l'acquisition des biens somptuaires définis au 4 de l'article 39 du code général des impôts) : retiré (p. 7205).

Après l'article 33 :

– *soutient* l'amendement n° 9 de la commission et *son* amendement identique n° 28 (étendent aux sociétés de capital risque l'aide fiscale bénéficiant à l'épargne de proximité et la suppriment pour les « sociétés intermédiaires ») (p. 7205) : retirés (p. 7206) ;

– *son* amendement n° 29 : retiré (p. 7206).

Article 34 *(régime fiscal des plus-values de cession d'un fonds de commerce mis en location-gérance) :*

– *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) (p. 7206) : retiré (p. 7207) ;

– *son* amendement n° 57 corrigé (maintient l'exonération pour les contribuables qui en remplissaient les conditions à la date de mise en location-gérance) (p. 7206) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 7207).

Article 35 *(unification du régime fiscal des sociétés de personnes) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) : retiré (p. 7209) ;

– *son* amendement n° 58 (autorise les sociétés de personnes issues de la transformation de sociétés de capitaux intervenue depuis plus de quinze ans à opter pour le régime des sociétés de capitaux) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 7210).

Article 39 *(conditions de remboursement de l'avoir fiscal en cas de démembrement de certains titres) :*

– *ses observations* (p. 7211) ;

Affaires étrangères : conventions fiscales : avoir fiscal (p. 7211).

Article 41 *(paiement par virement des impôts directs dus par les entreprises) :*

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit que les dispositions de l'article entreront en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995 et au plus tard le 1er janvier 1996) : adopté (p. 7213).

Après l'article 41 :

– *son* amendement n° 36 (étend la réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts relatifs à la résidence principale à l'acquisition ou à la location de longue durée de places de stationnement pour automobiles dans la limite de deux emplacements par foyer et avec un plafond d'emprunt de 200 000 francs par emplacement) : retiré (p. 7214).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relatif à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Chômage : U.N.E.D.I.C. : déficit (p. 7261).

Collectivités locales : dépenses : maîtrise (p. 7262).

Communautés européennes : Maastricht (p. 7262, 7263).

Etat, collectivités locales et Communauté européenne : compétences respectives et efficacité (p. 7262).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7261, 7262) ;
- dépenses : maîtrise (p. 7262) ;
- dette publique (p. 7261, 7262) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7261, 7262, 7271) ;
- programmation à moyen terme : exemples étrangers (p. 7261, 7262).

Gouvernements précédents (p. 7261).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 7262).

Prévisions et projections économiques (p. 7261, 7262).

Sécurité sociale : déficit (p. 7262).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 7810) ;

Assemblée nationale : « inflation législative ».

Dividende majoré :
- contentieux : rôle des tribunaux et de la jurisprudence ;
- exclusion des personnes morales ;
- utilité et nécessité d'un encadrement législatif.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 28 (étend aux fonds communs de placement en valeurs intermédiaires les règles fiscales applicables aux fonds de capital-risque) (p. 7769) : retiré (p. 7770) ;

– *son* amendement n° 29 (dispose que l'actif des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires doit être constitué pour au moins les deux tiers de valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé français ou d'un Etat membre de l'Union européenne et fixe des conditions relatives à l'émetteur) (p. 7769) : retiré (p. 7770) ;

– *son* amendement n° 30 (fixe les règles de composition des actifs et de détention des titres des fonds communs de placement en valeurs intermédiaires) (p. 7769) : retiré (p. 7770).

Article 12 A nouveau *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7777).

GARMENDIA (Pierre)

Député de la Gironde

(4e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Venezuela en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (n° 146) [6 mai 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 146), autorisant l'**approbation de la convention** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République du Venezuela** en vue d'**éviter les doubles impositions** et de **prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (n° 190)** [13 mai 1993].

Proposition de loi visant à **permettre la propagande et le publicité en faveur du vin (n° 675)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Privatisations** : ressources de privatisations et lutte contre le chômage [26 mai 1993] (p. 672).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).**

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes :
- Bassens (p. 186) ;
- Cenon (p. 186) ;
- Floirac (p. 186) ;
- Lormont (p. 186).

Drogue :
- information et prévention (p. 186) ;
- usage : extension et conséquences (p. 186).

Police : îlotage et police de proximité (p. 186).

Politique de la ville :
- bilan et dispositif d'évaluation (p. 186) ;
- crédits : montant et déconcentration (p. 186) ;
- urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 186).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 186).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Mémoire et souvenir : délégation à la mémoire et à l'information historique (p. 4881).

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Affaires étrangères : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) ; conférence sur la stabilité (1994) (p. 5059).

Budget communautaire :
- actions structurelles : programmes d'initiatives communautaires, fonds structurels et fonds de cohésion : rôle et contrôle (p. 5059) ;
- contribution française : montant, évolution et répartition (p. 5058, 5059) ;
- fraudes (p. 5059).

Coopération et développement :
- accords de Lomé et accords avec les pays méditerranéens (p. 5059) ;
- Moyen-Orient : « territoires occupés » et aide communautaire (p. 5059).

Europe : crises (p. 5059).

Institutions communautaires :
- Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 (p. 5058) ;
- Europe sociale (p. 5059) ;
- Parlement européen : siège (Bruxelles – Strasbourg) (p. 5059).

Union européenne : conceptions et finalités (p. 5059).

Ex-Yougoslavie : guerre civile, rôle de la Communauté européenne (p. 5059).

Questions :

Citoyenneté européenne (p. 5068).

Coopération et développement : Moyen-Orient : processus de paix et aide communautaire (p. 5068).

Institutions communautaires : comité des régions (p. 5068).

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un fonds européen d'investissement (n° 658).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :
- Conseil européen d'Edimbourg du 10 décembre 1992 (p. 7323) ;
- initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du fonds (p. 7323).

GARNIER (Etienne)

Député de la Loire-Atlantique

(8e circonscription)

R.P.R.

puis non inscrit

puis R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Annulation de son élection [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Réélu le 19 septembre 1993 [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 21 septembre 1993] (p. 13150).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 23 septembre 1993] (p. 13245).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 4 juin 1993] (p. 8132).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 25 juin 1993] (p. 9001).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [9 juillet 1993].

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [9 juillet 1993].

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 23 septembre 1993] (p. 13245).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 1er octobre 1993] (p. 13663).

Vice-président de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 7 octobre 1993]. (p. 13977).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 236).

Entreprises : insertion : rôle (p. 236).

Politique de la ville :

- intervenants : multiplicité et coordination (p. 236) ;
- objectifs (p. 236).

Professions sociales : animateurs et éducateurs (p. 236).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Politique générale (p. 721).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 8 soutenu par Mme Elisabeth Hubert (ramène des quatre cinquièmes aux deux tiers la garantie des bases de taxe professionnelle bénéficiant aux collectivités locales en cas de fusion ou d'opérations assimilées et supprime le calcul de cette garantie par catégories d'immobilisations) (p. 894) : retiré (p. 895).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Assurance maladie maternité (p. 3014).

Impôts et taxes :

- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3014) ;
- droits sur les alcools (p. 3014).

Politique générale (p. 3013).

Retraites : généralités : prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3014).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *favorable ;*

Emploi : préretraites (p. 3649).

Entreprises : organisation du travail (p. 3649).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3748).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 289 de Mme Muguette Jacquaint (p. 3774).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *ses observations* (p. 3841).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Article unique *(addition d'un article 53-1 au titre VI de la Constitution relatif à l'exercice du droit d'asile) :*

– *favorable* (p. 5042) ;

Droit d'asile :

- dévoiement :(p. 5042) ;
- projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité (p. 5043).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 538).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : arsenaux et chantiers navals civils : rôles respectifs : sites de Cherbourg et de Brest (p. 5722).

Communication. – *Vote des crédits* [15 novembre 1993] :

Article 44 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu des recettes publicitaires des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) :*

– *ses observations* (p. 5782) ;

Télévision : F.R. 3 (p. 5782).

GARREC (René)

Député du Calvados

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre du conseil supérieur de l'électricité et du gaz [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

GARRIGUE (Daniel)

Député de la Dordogne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur d'information sur la situation du secteur des munitions [16 juin 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **rénover la planification à la française (n° 631)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à créer une **procédure d'arbitrage en cas de désaccord entre départements au sujet de la conception ou de la réalisation d'un équipement interdépartemental (n° 663)** [2 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Retraités agricoles : montant et revalorisation [5 mai 1993] (p. 298).

– Activité des industries françaises d'armement : Société nationale des poudres et explosifs : emploi et activité ; plans de suppression d'emplois ; Bergerac – Sorgues – Pont-de-Buis [19 mai 1993] (p. 578, 579).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Communautés européennes : système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1218).

Constitution : article 55 (traités internationaux) (p. 1218).

Etat : démantèlement et autorités indépendantes (p. 1218).

Maastricht (p. 1218).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1218).

Politique économique : monétarisme (p. 1218).

Projet de loi : adaptation ultérieure de la loi (p. 1218).

Discussion des articles [9 et 11 juin 1993] :

Article 1er *(définition et mise en œuvre de la politique monétaire) :*

– *ses observations* (p. 1247, 1248) ;

Constitution : article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1247).

Politique économique : inflation (p. 1247).

– *son* amendement n° 86 (supprime la référence à la stabilité des prix) (p. 1266) : retiré (p. 1267) ;

– *favorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Thomas (supprime la référence à la stabilité des prix et lui substitue la notion de rythme d'évolution de la masse monétaire compatible avec un développement harmonieux de l'économie) (p. 1268) ;

– *son* amendement n° 85 (dispose que la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre des orientations que lui donne le Gouvernement et non dans celui de la politique générale de ce dernier) (p. 1273) : rejeté (p. 1275) ;

– *son* amendement n° 87 rectifié (dispose qu'un délégué du Gouvernement siège à titre consultatif au sein du conseil de la politique monétaire) : retiré (p. 1280).

Article 2 *(mise en œuvre de la politique de change) :*

– *ses observations* (p. 1282).

Politique économique : franc (p. 1282).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 89 (de coordination) : retiré (p. 1476) ;

– *son* amendement n° 88 (de coordination) : devenu sans objet (p. 1485).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *ses observations* (p. 3013).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : pensions de réversion (p. 4714).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Politique industrielle : définition et modalités ; exemples étrangers : Japon, Etats-Unis (p. 4851).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Irak : respect des résolutions du Conseil de sécurité (p. 5117).

Moyen-Orient : processus de paix : association de la France : perspectives (p. 5113).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : rôle dans l'aménagement du territoire : Fonds pour la restructuration de la défense (F.R.E.D.) et sociétés de conversion (p. 5717).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Plan : planification nationale : devenir (p. 5855).

Rapatriés :

– Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création) (p. 5854) ;

– Français musulmans rapatriés : logement (en son nom personnel et aux noms de MM. Paul Chollet et Daniel Soulage) (p. 5854).

Economie, finances et budget. – Charges communes. – Services financiers. – Imprimerie nationale (budget annexe). – Monnaies et médailles (budget annexe). – Comptes spéciaux du Trésor. – Taxes parafiscales. – *Questions* [16 novembre 1993] :

Comptes spéciaux du Trésor : Fonds forestier national (p. 5890).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Article 48 *(aménagement du régime fiscal des groupes) :*

– *ses observations* (p. 5977) ;

Entreprises : reprise par les salariés (p. 5977).

Rappel au règlement : souhaite, lors des scrutins publics, que les députés diposent d'un délai supérieur à cinq minutes pour regagner leur place [26 octobre 1993] (p. 4897).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 49 nouveau *(revalorisation des petites retraites agricoles) :*

– *ses observations* (p. 7899).

Rappel au règlement : souhaite que la proposition de résolution relative au droit de vote et à l'éligibilité des citoyens des pays membres de l'Union européenne aux élections européennes, prévue à l'ordre du jour du 3 décembre, soit reportée, compte tenu de son importance, à une date plus favorable à la présence de nombreux parlementaires [2 décembre 1993] (p. 6915).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Rappel au règlement : regrette la décision du Gouvernement de retirer de l'ordre du jour le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'agriculture et insiste sur le fait que la viticulture est un élément important de l'agriculture [22 décembre 1993] (p. 8103).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 236).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 236).

Publicité : « loi Evin » n° 91-32 du 10 janvier 1991 limitant la publicité sur les vins et alcools : aménagements (p. 236).

Vin et viticulture : crise (p. 236).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 33 :

son amendement n° 20 (suspend l'application de certaines dispositions de la « loi Evin ») (p. 275) : retiré (p. 279) : repris par M. Marcel Roques (p. 279) : retiré (p. 281) ;

son amendement n° 68 (autorise la publicité en faveur des alcools tout en prévoyant l'exclusion de certaines zones et la limitation du montant des campagnes publicitaires) (p. 276) : retiré (p. 279).

GASCHER (Pierre)

Député de la Sarthe

(5e circonscription)

Non inscrit

puis République et Liberté

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

S'inscrit au groupe République et Liberté [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Logement** : prêts P.A.P. : plafond de ressources : relèvement : perspectives ; revenu foncier : déduction forfaitaire : montant [23 juin 1993] (p. 2097, 2098).

– **Exonération des charges sociales pour les jeunes agriculteurs** : cotisations : exonération des jeunes agriculteurs ; budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) [17 novembre 1993] (p. 5955).

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1032).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p 1032).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1032).

Zones rurales : désertification (p. 1031).

– **Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Agriculture (p. 4170).

Collectivités locales :

– concours de l'Etat (p. 4169) ;

– investissements (p. 4169).

Logement et habitat (p. 4169).

Plus-values : imposition (p. 4169, 4170).

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 159 soutenu par M. Philippe Legras (de suppression) (p. 4417, 4418) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Article 23 *(aménagement de la compensation de l'abattement de 16 p. 100 appliqué aux bases de la taxe professionnelle) :*

– *son* amendement n° 160 : non soutenu (p. 4422).

GASTINES (Henri de)

Député de la Mayenne

(2e circonscription)

R.P.R

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **étendre les dispositions de l'article L. 351-8 du code de la sécurité sociale relatives aux mères de familles salariées (n° 75)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **situation des auto-écoles au regard du champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée (n° 76)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **compléter l'article 1096 du code civil** relatif à la **révocation des donations faites entre époux (n° 105)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer une garantie de paiement du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 198)** [18 mai 1993].

GATA (Kamilo)

Député de Wallis et Futuna

Apparenté socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.-T.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

GATIGNOL (Claude)

Député de la Manche

(4e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Renouvellement de son mandat [*J.O.* du 16 décembre 1993] (p. 17524).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

Rapporteur de la proposition de résolution (n° 273) sur la proposition de directive du Conseil instaurant une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie (n° E-5) (n° 273) [24 juin 1993].

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la proposition de résolution de M. Jean Propriol (n° 273) sur la proposition de directive du Conseil instaurant une taxe sur les **émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie** (n° E-5) **(n° 399)** [30 juin 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 720).

Finances publiques :

- généralités (p. 720) ;
- dépenses (p. 720) ;
- « emprunt Balladur » (p. 720).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 720).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 720).

Logement et habitat (p. 720).

Logement et habitat : habitat rural (p. 720).

Politique économique : généralités (p. 720).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 720).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Avant l'article 52 :

– *son* amendement n° 234 (autorise les communes comptant un établissement exceptionnel à majorer – sous conditions – leur taux de taxe professionnelle) : rejeté (p. 6026) ;

Taxe professionnelle : fonds départementaux de péréquation (p. 6026).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6423).

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6423).

Communautés européennes :

- accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6423) ;
- directive « Transit » : utilisation du réseau français (p. 6423) ;
- politique énergétique (p. 6423) ;
- principe de subsidiarité (p. 6423).

Electricité : tarification, « péréquation » (p. 6422).

Emploi (p. 6423).

Energie nucléaire :

- généralités, situation actuelle et perspectives (p. 6422, 6423) ;
- surgénérateur de Creys-Malville : devenir (p. 6423).

Environnement : pollution atmosphérique : émissions gazeuses et taxe sur l'oxyde de carbone (p. 6422).

Gaz : périmètres d'approvisionnement (p. 6422).

Politique énergétique :

- généralités et contexte international (p. 6422, 6423) ;
- groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6422) ;
- indépendance énergétique (p. 6422).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6422).

GAULLE (Jean de)

Député de Paris

(8e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Cesse d'être représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Chargé d'une mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès de M. le Premier ministre [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17804).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Emploi : chômage :
- commission Mattéoli (p. 3365) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3366) ;
- évolution : aggravation (p. 3365) ;
- exclusion et assistanat (p. 3365).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création (p. 3366).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3365) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3366) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3366).

Jeunes :
- chômage et intégration professionnelle (p. 3365, 3366) ;
- contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3366) ;
- jeunes diplômés : chômage (p. 3365).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3365).

Politique de l'emploi (p. 3365).

Politique générale (p. 3365).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3366).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Article 2 *(suite)* *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *son* amendement n° 380 soutenu par Mme Elisabeth Hubert (porte de 25 000 francs à 62 500 francs le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4238) : retiré (p. 4243).

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 381 : non soutenu (p. 4247).

GAYMARD (Hervé)

Député de la Savoie

(2e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Michel Barnier, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Membre du conseil national de la montagne [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'agriculture et de la pêche [*J.O.* du 9 octobre 1993] (p. 14136).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 782) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Impayés : recouvrement des factures dues par les maîtres d'ouvrages publics et privés ; perspectives d'extension de la clause de réserve de propriété pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics [26 mai 1993] (p. 677).

orales sans débat :

– n° 128, posée le 15 juin 1993 : **métaux (aluminium – Péchiney – emploi et activité)** (p. 1647). Appelée le 17 juin 1993 : Europe de l'Est et pays de la C.E.I. : concurrence sauvage ; Communautés européennes : clauses antidumping : mise en œuvre ; coopération et développement pour la restauration des sites industriels et nucléaires en Russie (p. 1739, 1740).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Anciens combattants : anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée et validation de périodes (p. 3033).

Lois : projet de loi n° 3075 portant création d'un fonds de solidarité vieillesse (p. 3032).

Retraites : généralités :
- cumul emploi-retraite (p. 3033) ;
- Livre blanc sur les retraites (p. 3032) ;
- revalorisation des pensions (p. 3032) ;

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : avantages relatifs : transparence et harmonisation (p. 3032).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1993] :

Collectivités locales : relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4102).

Finances publiques :
- dépenses (p. 4102, 4103) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4103).

Impôts et taxes : administration fiscale (p. 4103).

Parlement (p. 4102, 4103).

Première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 8 :

– *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (porte de 453 000 à 550 000 francs le montant du bénéfice faisant l'objet de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés et supprime tout plafond pour l'application de l'abattement de 10 p. 100) (p. 4304) ;

– *soutient* l'amendement n° 363 de Mme Elisabeth Hubert (multiplie par 10 les plafonds de la réduction d'impôt pour l'achat de parts de navires de charge ou de pêche neufs et en double le taux) : retiré (p. 4306).

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 182 de M. Patrick Ollier (dispose que les dépenses afférentes aux véhicules à usage non exclusivement professionnel peuvent être déterminées par application du barème forfaitaire publié chaque année pour les salariés) : retiré (p. 4317).

Après l'article 14 :

– *soutient* l'amendement n° 328 de M. Denis Merville (étend la dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) : retiré (p. 4377).

Après l'article 16 :

– *son* amendement n° 353 (aligne sur l'année civile la période de référence pour la perception de la taxe additionnelle au droit de bail) : retiré (p. 4388) ;

Impôts et taxes : système fiscal : simplification (p. 4388).

– *soutient* l'amendement n° 306 de M. Bernard Murat (institue une taxe au taux de 5 p. 100 sur les produits importés en provenance des pays à faible protection sociale) (p. 4392) ; retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 4393).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget. – Charges communes. – Services financiers. – Imprimerie nationale (budget annexe). – Monnaies et médailles (budget annexe). – Comptes spéciaux du Trésor. – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Comptes spéciaux du Trésor :

– compte d'avances sur le montant des impositions locales (p. 5881) ;

– compte de commerce des directions départementales de l'équipement (p. 5881, 5882) ;

– Fonds forestier national (p. 5881) ;

– Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : ressources, dépenses et financement de la Coupe du monde de football (p. 5881, 5882).

Finances publiques :

– dette publique (p. 5881, 5882) ;

– projet de loi quinquennale relatif à la maîtrise des finances publiques (p. 5882).

Parlement : contrôle (p. 5881).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 318).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Bâtiments et travaux publics : marchés privés : garanties de paiement du prestataire de service : réserve de propriété (p. 6213).

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6213) ;

– proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6213).

Redressement et liquidation judiciaires : créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6213).

– Projet de loi d'orientation quinquennale relative à la maîtrise des finances publiques (n° 407).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 décembre 1993] :

Etat : « Etat providence » et système de prélèvements et de redistribution (p. 7258).

Finances publiques :

– déficit budgétaire (p. 7257, 7258) ;

– dépenses : maîtrise (p. 7258) ;

– « régulation budgétaire » (p. 7258).

Gouvernements précédents (p. 7257, 7258).

GAYSSOT (Jean-Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(5e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instituer des droits nouveaux en matière d'information et d'intervention des travailleurs dans l'entreprise et à garantir l'exercice de la citoyenneté (n° 172)** [11 mai 1993].

Proposition de loi relative à la **célébration de l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine (n° 278)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative à la **conservation des noms de rues qui évoquent la résistance au nazisme (n° 292)** [8 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Politique économique et sociale** : salaires, retraites et S.M.I.C. : relèvement : perspectives ; protection sociale : préservation [23 juin 1993] (p. 2102, 2103).

– **Avenir de la S.N.C.F.** : S.N.C.F. : restructuration : conséquences [6 octobre 1993] (p. 3930, 3931).

orales sans débat :

– **n° 173**, posée le 6 octobre 1993 : **pharmacies en milieu rural** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : officines : maintien : zones rurales ; pharmacie de Poujol-sur-Orb dans l'Hérault (p. 3997, 3998).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Administration : services publics : implantation (p. 161).

Assemblée nationale : ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 160).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 161).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 161).

Délinquance et criminalité :
- insécurité (p. 161) ;
- prévention (p. 161) ;
- sanctions (p. 161).

Enseignement : échec scolaire (p. 160).

Etrangers : immigration (p. 160).

Finances locales : concours financiers de l'Etat (p. 160).

Impôts et taxes : T.V.A. : organismes d'H.L.M. : remboursement (p. 160).

Justice : voies d'exécution : locataires (p. 160).

Logement et habitat :
- logement social : attribution : compétences et conditions (p. 160) ;
- logement social : offre et définition (p. 160) ;
- logement social : réhabilitation et restructuration (p. 160) ;
- participation financière des employeurs (p. 160).

Lois : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : articles 60 et 61 (p. 160).

Lois de finances : dépenses publiques : éducation, justice, logement : augmentation (p. 160).

Police : îlotage et police de proximité (p. 161).

Politique de la ville :
- associations et bénévoles : rôle (p. 160) ;
- intervenants : multiplicité et coordination (p. 160) ;
- objectifs (p. 160).

Politique économique : conséquences (p. 160).

Politique économique et sociale : R.M.I. (p. 161).

Travail : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 160).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Avant l'article 16 :

– *soutient* l'amendement n° 215 de Mme Muguette Jacquaint (organise une procédure de proposition des salariés dans les domaines relatifs à l'emploi, l'investissement, la recherche, la production et les conditions de la production) : rejeté (p. 3593) ;

– *soutient* l'amendement n° 217 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur les retards de versement des cotisations sociales par l'employeur ; prévoit qu'un représentant du comité d'entreprise « assiste aux négociations relatives aux modalités de règlement de la dette susceptibles d'intervenir entre l'employeur et la caisse ») (p. 3593) : rejeté (p. 3594) ;

– *soutient* l'amendement n° 221 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres des conseils d'administration des entreprises publiques « aux questions ayant trait aux procédés de fabrication et si trois cinquièmes des membres du conseil en décident ainsi ») : rejeté (p. 3595) ;

– *soutient* l'amendement n° 227 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la « pleine et entière liberté de gestion » de ses fonds par le comité d'entreprise) (p. 3596) : rejeté (p. 3597) ;

– *soutient* l'amendement n° 229 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres du comité d'entreprise aux procédés de fabrication si « le comité en décide ainsi par un vote à la majorité des présents ») : rejeté (p. 3597).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *soutient* l'amendement n° 233 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3609) : rejeté au scrutin public (p. 3611).

Travail :
- rapport Coffineau : P.M.E.-P.M.I. : propositions (p. 3610) ;
- représentants du personnel : seuils d'application (p. 3610).

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 240 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3615).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 64 de la commission et 130 de la commission de la production (visent à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3619).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 555 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (inclut dans le rapport unique l'information sur les actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) : adopté (p. 3627).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Politique de l'éducation (p. 5388).

Professions médicales : médecins scolaires (p. 5390).

Vote des crédits :

– *son* amendement n° 84 soutenu par M. Louis Pierna (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 2,3 milliards de francs afin d'obtenir la création d'emplois d'enseignants titulaires) (p. 5405) : rejeté (p. 5406).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
- allocation de logement social : réforme (p. 5801, 5802) ;
- crédits, plan social, bourses, logement (p. 5802) ;
- restauration (p. 5802).

Enseignants :
- formation : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : moyens (p. 5802) ;
- rectutement et revalorisation (p. 5802).

Etudiants : effectifs : évolution (p. 5802).

Impôts et taxes : crédit d'impôt recherche (p. 5803).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :
- compétences et structures (p. 5803, 5804) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5802).

Personnel non enseignant :
- agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) (p. 5802, 5803) ;
- assistantes sociales (p. 5803).

Politique générale (p. 5801, 5802).

Recherche :
- chercheurs : démographie, mobilité, recrutement et revalorisation (p. 5803) ;
- crédits (p. 5803) ;
- entreprises : innovation et recherche-développement (p. 5803) ;
- ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 5803) ;
- recherche fondamentale (p. 5803).

Universités :
- plan Université 2000 (p. 5802) ;
- politique universitaire (p. 5802).

Explications de vote [16 novembre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : allocation de logement sociale : réforme (p. 5869).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5868).

Universités : politique universitaire (p. 5868, 5869).

Vote contre du groupe communiste (p. 5869).

GENEY (Jean)

Député du Doubs

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. André Gérin tendant à créer une commission d'enquête sur l'automobile et la gestion du véhicule industriel par Renault (n° 718) [15 décembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi relative au **montant des pénalités libératoires versées par le titulaire d'un compte pour recouvrer la faculté d'émettre des chèques (n° 612)** [20 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi :
- chômage : exclusion et assistanat (p. 3418) ;
- emplois de proximité et de service : développement (p. 3418).

Entreprises : charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3418).

Entreprises :
- « délocalisations » (p. 3418) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 3418).

Industrie : industrie automobile (p. 3418).

Jeunes : jeunes diplômés : chômage (p. 3418).

Politique de l'emploi (p. 3418).

Politique générale (p. 3418).

Travail : travail clandestin : sanctions (p. 3418).

GENGENWIN (Germain)

Député du Bas-Rhin

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un quatrième avenant à la convention intervenue le 20 mai 1993 entre l'Etat et la ville de Strasbourg relative à la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome et à l'exécution des travaux d'extension de ce port (n° 650) [3 novembre 1993].

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861) [15 décembre 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 650), adopté par le Sénat, portant **approbation d'un quatrième avenant à la convention intervenue le 20 mai 1923 entre l'Etat et la ville de Strasbourg relative à la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome et à l'exécution des travaux d'extension de ce port (n° 715)** [17 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 861), portant **diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 874)** [20 décembre 1993].

Proposition de loi tendant à instituer un **droit d'établissement dans l'artisanat fondé sur l'aptitude professionnelle et de gestion (n° 892)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Délégation interministérielle à l'économie sociale : Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale : suppression : annulation du projet [30 juin 1993] (p. 2809).

orales sans débat :

– n° 120, posée le 8 juin 1993 : **ordures et déchets (décharges – implantation – conséquences – nappe phréatique – Bas-Rhin)** (p. 1198). Appelée le 10 juin 1993 : plan départemental de gestion des déchets ; Bergheim : centre de tri et de stockage ; commission de surveillance : mise en place (p. 1333, 1334).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [12 mai 1993] :

Article 1er *(art. 5 du code de la nationalité ; dispense d'autorisation pour les mineurs de plus de seize ans et représentation des mineurs de moins de seize ans pour l'acquisition, la perte ou la réintégration dans la nationalité française) :*

– *ses observations* (p. 416).

Nationalité : Alsaciens-lorrains nés avant le 11 novembre 1918 : situation (p. 416).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 195 soutenu par M. Adrien Zeller (crée un groupement d'intérêt public chargé de la réalisation du livre foncier des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 771) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) (p. 772) ; adopté (p. 773).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 14 de M. Jean-Pierre Michel et 18 de M. André Gérin (de suppression) (p. 1386).

Projet de loi : intérêt et nécessité (p. 1385).

– Projet de loi relatif au code de la consommation (partie législative) (n° 233).

Première lecture :

Discussion des articles [14 juin 1993] :

Article 1er et code de la consommation annexé *(partie législative).*

Article L. 312-10 *(délais et modalités d'acceptation) :*

– *son* amendement n° 29 (dans la rédaction de l'article L 312-10 prévoir, en cas de grève, l'acceptation de l'offre de crédit par écrit contre récépissé) : non soutenu (p. 1581).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1895) et *son intervention* (p. 1923).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : exceptions d'irrecevabilité (p. 1895).

Chômage : situation : aggravation (p. 1923).

Entreprises :

– cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1923, 1924) ;
– coûts salariaux : niveau et structure (p. 1923) ;
– délocalisations (p. 1923).

Formation professionnelle : apprentissage :

– formateurs et maîtres (p. 1925) ;
– rôle (p. 1923).

Impôts et taxes :

– crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1924) ;
– taxe d'apprentissage (p. 1924).

Jeunes : contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1924).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1923, 1924).

Régions : Alsace (p. 1923).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 1924).

Travail :

– salariés : cadres : chômage (p. 1924).
– S.M.I.C. (p. 1924).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié) (p. 1952).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 21 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1964) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Berson (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,70 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. pour les entreprises bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1964).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue une aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) (p. 1968) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 1972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Michel Berson (prévoit que la durée des actions d'orientation professionnelle dispensées au titulaire d'un contrat d'orientation pendant le temps de travail ne peut être inférieure à trente-deux heures par mois) (p. 1973).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Jean-Jacques Weber (précise, à l'article 2 de la Constitution, que « la République protège les langues régionales ») (p. 2106) ; rectifié (substitue le verbe « reconnaît » au verbe « protège ») (p. 2107) ; rejeté (p. 2108).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) (p. 3028).

Femmes : veuves : allocation veuvage et pensions de réversion (p. 3028).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3027) ;
- droits sur les alcools (p. 3027).

Personnes âgées : allocation supplémentaires du F.N.S. (p. 3028).

Régime général : financement :
- avances du Trésor et de la Caisse des dépôts : apurement de la dette (p. 3027) ;
- projections 1993-1994 (p. 3027).

Retraites : généralités :
- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3027) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3028) ;
- prestations non contributives (p. 3027) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3027, 3028) ;
- régimes des artisans et commerçants : alignement sur le régime général (p. 3028) ;
- régime des exploitants agricoles (p. 3028) ;
- régimes par répartition (p. 3028) ;
- revalorisation des pensions (p. 3028) ;
- systèmes de retraite : évolution à long terme (p. 3028).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : Alsace-Moselle : régime local (p. 3028).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 10 *(conséquences de la création du fonds sur le financement du budget annexe des prestations agricoles) :*

– *ses* sous-amendements n[os] 90 et 91 soutenus par Mme Bernadette Isaac-Sibille (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission (harmonise la rédaction des dispositions concernant les versements du fonds au régime des non-salariés agricoles avec les dispositions du projet de loi et apporte des précisions) (p. 3106) : rejetés (p. 3107).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 septembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi : guichet unique (p. 3362).

Enseignement secondaire : lycées professionnels (p. 3362).

Entreprises : charges sociales :
- bas salaires : allégement (p. 3361) ;
- exonérations : complexité des dispositifs (p. 3361, 3362) ;
- exonérations pour embauche (p. 3361) ;

Entreprises : cotisations d'allocations familiales : non-salariés (p. 3361).

Finances publiques : budget : projet de loi de finances pour 1994 (p. 3361).

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3362) ;
- formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3361).

Impôts et taxes : T.V.A. : suppression du décalage d'un mois (p. 3361).

Jeunes :
- contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3362) ;
- jeunes diplômés : chômage (p. 3362).

Lois :
- loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre I[er] du livre I[er] du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 3362) ;
- loi n° 93-936 du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (p. 3361).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3362).

Sécutité sociale :
- allocations familiales : budgétisation (p. 3361) ;
- protection sociale : préparation d'un projet de loi quinquennale (p. 3361) ;
- régimes sociaux : exonérations de cotisations : compensation (p. 3362).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1[er], 2 et 3 octobre 1993] :

Après l'article 1[er] :

– *défavorable* à l'amendement n° 330 de M. Michel Berson (porte respectivement à 1,9 p. 100 et à 0,5 p. 100 des salaires qui ouvrent droit à l'exonération des cotisations d'allocations familiales les taux de la participation des entreprises à la formation professionnelle continue et aux contrats d'insertion en alternance) (p. 3497).

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *favorable* (p. 3509) ;

– *soutient* l'amendement n° 757 de M. Georges Chavanes (prévoit une actualisation, compte tenu de l'évolution du contexte économique, des zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan dans lesquelles est accordé le bénéfice de l'exonération pour embauche d'un deuxième ou troisième salarié) : adopté (p. 3513).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3543) ;

– *favorable* à l'amendement n° 616 de M. Michel Hannoun (prévoit le remboursement de l'aide accordée si aucune création d'emploi n'intervient dans l'année de son attribution) (p. 3544) ;

– *soutient* l'amendement n° 760 de M. Georges Chavanes (précise que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) : retiré (p. 3546) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 128 de la commission de la production (prévoit le dépôt d'un rapport sur les effets sur l'emploi de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises) (p. 3548).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *soutient* l'amendement n° 763 de M. Georges Chavanes (supprime le paragraphe B de l'article qui relève le plafond de la provision lorsque l'entreprise nouvelle ou reprise prend la forme d'une société) : rejeté (p. 3557).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *ses observations* (p. 3568).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 1014 de M. Michel Berson (supprime la possibilité de cumuler un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3579).

Article 14 *(mise en place d'un dispositif d'accompagnement social en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ; art. L. 322-4-17 nouveau du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 62 de la commission (permet aux entreprises de s'acquitter de leur obligation d'employer des personnes handicapées en finançant les organismes qui ont conclu une convention de parrainage avec l'Etat pour des actions spécifiquement destinées aux handicapés) (p. 3586).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 817 de M. Jean-Jacques Weber repris par M. Denis Jacquat (précise que les dispositions du droit local continuent de s'appliquer à l'Alsace-Moselle) (p. 3718).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations* (p. 3732) ;

Administration : déconcentration (p. 3732).

Jeunes :

- chômage et intégration professionnelle (p. 3732) ;
- contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3732) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3732) ;
- jeunes diplômés : chômage (p. 3732).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3732).

– *son* amendement n° 830 (étend la compétence de la région en ce qui concerne l'organisation d'actions de formation professionnelle continue destinées aux jeunes de moins de 26 ans, à des formations autres que destinées à l'acquisition d'une qualification) (p. 3738) : rejeté (p. 3739) ;

– *son* amendement n° 831 (permet de transférer aux régions, avant l'expiration du délai de cinq ans, la compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) : retiré (p. 3741).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3747).

– *son* amendement n° 832 (dispose que le comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue « est chargé du suivi des évaluations et des conditions de mise en œuvre des transferts de ressources ») : rejeté (p. 3750).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *favorable ;*

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3753).

– *soutient* l'amendement n° 919 de M. Marc-Philippe Daubresse (inclut les contrats d'adaptation dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) : retiré (p. 3764).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *favorable* (p. 3772) ;

Jeunes : jeunes diplômés : chômage (p. 3772).

Régions : plans régionaux de développement (p. 3772).

– *soutient* le sous-amendement n° 969 de M. Marc-Philippe Daubresse à l'amendement n° 86 de la commission (prévoit que la formation professionnelle avant la sortie du système scolaire comporte l'étude obligatoire d'une langue étrangère) (p. 3775) : rejeté (p. 3776).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *favorable* (p. 3777).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *ses observations* (p. 3794) ;

– *soutient* l'amendement n° 735 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel peuvent saisir le préfet ou le comité départemental de la formation professionnelle sur les conditions insuffisantes de l'apprentissage dans l'entreprise) : retiré (p. 3801).

Après l'article 39 :

– *son* amendement n° 833 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat spécifique adapte et fixe la date d'entrée en vigueur de toute disposition relative à l'apprentissage dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) : adopté (p. 3807) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *ses observations* (p. 3809) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 455 de Mme Janine Jambu et 530 de M. Michel Berson (suppression du paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1[er] juillet 1994) (p. 3813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 533 de M. Michel Berson (fixe à 15 p. 100 de la durée du contrat d'insertion la durée minimum du temps de formation) (p. 3816).

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 95 corrigé de la commission (crée un « contrat de perfectionnement des cadres » qui prévoit une période de formation professionnelle au bénéfice des diplômés de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles âgés de moins de 26 ans) (p. 3836).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 587 de Mme Muguette Jacquaint (affecte au fonds régional de l'apprentissage et de la formation les montants perçus au titre de la participation de l'entreprise au financement de la formation professionnelle continue) (p. 3845).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 834 (permet l'agrément des organismes collecteurs à compétence interrégionale) (p. 3853) : retiré (p. 3854).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 835 (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités particulières d'application de la loi aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle et celle de leur date d'entrée en vigueur) : devenu sans objet (p. 3882).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14, 15 octobre 1993].

Article 3 *(relèvement de la limite de versement des dons aux organismes sans but lucratif qui fournissent des repas à des personnes en difficulté ou qui contribuent à favoriser leur logement) :*

– *son* amendement n° 252 soutenu par M. Adrien Zeller (étend le bénéfice de la réduction d'impôt aux dons reçus par les associations agréées de bienfaisance mentionnées au 3 de l'article 200 du code général des impôts) (p. 4256) : retiré (p. 4257).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 120 (ramène de 4,8 à 1 p. 100 le taux du droit applicable sur les cessions d'actions d'établissements de crédit mutualistes ou coopératifs) : rejeté (p. 4310).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 122 soutenu par M. Yves Fréville (anticipe au 1er janvier 1994 l'alignement du taux du prélèvement libératoire applicable aux produits bancaires sur celui de droit commun) (p. 4319) : retiré (p. 4320).

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 123 : non soutenu (p. 4370) ;

– *son* amendement n° 253 : non soutenu (p. 4374) ;

– *son* amendement n° 121 : non soutenu (p. 4376).

Après l'article 19 :

– *son* amendement n° 130 : non soutenu (p. 4404).

Article 22 *(modification du taux forfaitaire permettant le calcul des attributions du fonds de compensation de la T.V.A.) :*

– *son* amendement n° 124 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (de suppression) (p. 4417) : vote réservé (p. 4419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4447).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : recettes : participation de l'Etat : montant (p. 4687).

Pêche : cotisations sociales (p. 4702).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Son interruption (p. 5534).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : article 44 (p. 5535).

Régions : Alsace (p. 5535).

Questions :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : formation professionnelle (p. 5555).

Formation professionnelle : apprentissage : crédits : globalisation (p. 5553).

Formation professionnelle et promotion sociale : financement (p. 5555).

Plan : contrats de plan : apprentissage (p. 5553).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 209 : non soutenu (p. 6001) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 187 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation) (p. 6005) ;

Impôt sur le revenu : économies d'énergie : réduction d'impôt (p. 6005).

Rappel au règlement : précise que l'accord conclu entre le Gouvernement français et le Land de Bade-Wurtemberg concernant les relations de coopération entre les établissements portuaires de Strasbourg et de Kehl autorise trois représentants du port de Kehl à faire partie du conseil d'administration du port de Strasbourg et réciproquement [22 novembre 1993] (p. 6161).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Commerce et artisanat : artisans : formation aux techniques de gestion (p. 6211).

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6210) ;

– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6210).

Entreprises :

– crédit inter-entreprises et délais de paiement : risques potentiels : encadrement (p. 6210) ;

– soutien : allègement des contraintes : politique du Gouvernement actuel (p. 6210).

Redressement et liquidation judiciaires : créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6210).

Discussion des articles [23 et 24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 183 (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) : rejeté (p. 6220).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *son* amendement n° 145 (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6228) : rejeté (p. 6229).

Après l'article 2 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 francs le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6236).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 146 (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un auxiliaire de justice) (p. 6253) : devenu sans objet (p. 6254).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *son* amendement n° 147 (dispose qu'en cas de bail ou de crédit-bail, le débiteur restitue les locaux dans le délai d'un mois à compter de la résiliation du contrat) : retiré (p. 6259).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *favorable* à l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (dispose qu'un créancier fournisseur peut demander au tribunal le paiement de sa créance juste après les créances salariales lorsque il démontre que le respect de l'ordre légal des paiements entraînera des conséquences graves pour la poursuite de son activité et le maintien des emplois dans son entreprise) (p. 6264).

Article 2 (précédemment réservé) *(règlement amiable) :*

– *son* amendement n° 184 soutenu par M. Harry Lapp (propose que l'ouverture d'un règlement amiable ainsi que l'homologation d'un accord amiable soit, pour les personnes de droit privé non immatriculées au registre du commerce ou au répertoire des métiers, inscrites sur un registre spécial du tribunal de grande instance) : rejeté (p. 6271).

Article 21 *(art. 50 de la loi du 25 janvier 1985 : déclaration des créances) :*

– *son* amendement n° 149 : non soutenu (p. 6297).

Article 36 *(art. 90-1 de la loi du 25 janvier 1985 : biens grevés de sûretés) :*

– *son* amendement n° 150 : non soutenu (p. 6308).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 16 *(renforcement du dispositif de lutte contre le tabagisme) :*

– *son* amendement n° 67 (reporte au 30 juin 1996 la date jusqu'à laquelle peuvent être commercialisées les unités de conditionnement, autres que les paquets de cigarettes, ne portant pas un message spécifique de caractère sanitaire) : adopté après correction (30 juin 1995) (p. 6613).

Article 20 *(retrait des autorisations en cas de sous-activité ou pour des raisons sanitaires) :*

– *soutient* l'amendement n° 161 de M. Adrien Zeller (précise que le comité d'organisation sanitaire consulté examine si, compte tenu de la carte et du schéma d'organisation sanitaire, l'établissement pour lequel un retrait d'autorisation est envisagé peut bénéficier du transfert de services d'un établissement public de santé) (p. 6625) : devenu sans objet (p. 6626).

Article 34 *(validation de dispositions relatives au régime local d'assurance maladie) :*

– *ses observations* (p. 6648).

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de Mme Muguette Jacquaint (donne un caractère obligatoire à la cotisation au régime local d'assurance maladie) (p. 6650).

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 252 (donne un fondement législatif à l'instance de gestion du régime local) (p. 6650) : rejeté (p. 6651) ;

– *son* amendement n° 251 soutenu par M. Adrien Zeller (donne compétence à l'instance de gestion du régime local pour fixer le taux et l'assiette de la cotisation d'assurance maladie assise sur les avantages de vieillesse) (p. 6651) : retiré (p. 6652).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 7879) : rejeté (p. 7880).

Article 50 nouveau *(pensions de retraite des élus locaux) :*

– *favorable* à l'amendement n° 93 du Gouvernement (étend à tous les élus locaux qui ont acquis des droits à pension de retraite avant l'entrée en vigueur de la loi du 3 février 1992 la possibilité de continuer à cotiser auprès des institutions ou organismes redevables de ces avantages) (p. 7901).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Après l'article 14 :

– *son* amendement n° 40 (prévoit que l'exercice de la profession d'avocat est compatible avec celui de conseil en proptiété industrielle) : rejeté (p. 7597).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8001).

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux : accroissement des charges locales et de l'inégalité d'accès à l'enseignement.

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Rapporteur de la commission de la production.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

B.A.P.S.A. :

– cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 8084) ;

– mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 8083, 8084).

Communautés européennes :

– agence européenne pour l'évaluation des médicaments à usage humain et vétérinaire (p. 8083) ;

– directives communautaires instituant un agrément sanitaire et des contrôles vétérinaires : transposition en droit interne (p. 8083).

Douanes : contretrebande : répression (p. 8083).

Organismes et structures :

– Agence du médicament vétérinaire (p. 8083) ;

– Centre national des études vétérinaires et alimentaires (p. 8083).

Publicité : « loi Evin » n° 91-32 du 10 janvier 1991 limitant la publicité sur les vins et alcools : aménagements (p. 8084).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 8083).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 8083).

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 1er *(code de la santé publique : agence du médicament vétérinaire) :*

Article L. 617-4 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 25 du Gouvernement (subordonne l'importation des médicaments vétérinaires à une autorisation de l'autorité administrative) (p. 247) ;

– *favorable* à l'amendement n° 26 rectifié du Gouvernement (rédactionnel) (p. 247) ;

– *favorable* à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Thérèse Boisseau (précise la date à partir de laquelle les fonds seront versés au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires pour être affectés à l'agence du médicament vétérinaire) (p. 247) ;

– *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 247).

Article L. 617-14 du code de la santé publique :

– *favorable* à l'amendement n° 6 du Gouvernement (affirme que seuls les ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation peuvent diligenter les missions d'inspection demandées par le directeur général du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires) (p. 248) ;

– *favorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (de conséquence) (p. 248).

Avant l'article 2 :

Articles 215-1 et 283-1 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. René Beaumont (habilite les vétérinaires sanitaires assermentés à constater les infractions aux dispositions des articles 214 à 252 du code rural relatifs à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 249) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 75 du Gouvernement (habilite les vétérinaires sanitaires qui se seront vus attribuer la qualification de vétérinaire officiel à constater les infractions aux dispositions du code rural relatives à la lutte contre les maladies des animaux) (p. 249).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (prend en compte les techniciens des services vétérinaires appelés à remplacer le corps des préposés sanitaires) : adopté (p. 250).

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (p. 252) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 corrigé du Gouvernement (laisse latitude au préfet pour juger de l'opportunité d'une dispense d'agrément pour les établissements dont une partie limitée de la production n'est pas destinée directement aux consommateurs ou dont la production est destinée à des établissements de restauration) (p. 254).

Après l'article 4 :

Article 259 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. René Beaumont (rédactionnel) (p. 254).

Article 6 *(art. 275-1 à 275-12 du code rural : régime des échanges) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (dispose que, dans certaines conditions particulières et pour être introduits sur le territoire national, les animaux et leurs produits doivent répondre aux conditions sanitaires fixées par le ministre chargé de l'agriculture) (p. 256) ;

– *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 256) ;

– *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Roger Lestas (oblige le ministre de l'agriculture à prendre les mesures préventives nécessaires lorsque l'importation des marchandises constitue un danger grave pour la santé humaine ou animale) (p. 256) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 256) ;

– *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 256) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Roger Lestas (supprime l'agrément pour les établissements procédant à des échanges ou à des exportations) (p. 257) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. René Beaumont (précise que les contrôles frontaliers sont effectués par des fonctionnaires et agents contractuels) (p. 257) ;

– *favorable* à l'amendement n° 11 du Gouvernement (étend à tous les opérateurs les sanctions en cas de manquements graves) (p. 257).

Article 275-6 du code rural :

– *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 257).

Article 275-7 du code rural :

– *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 257) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (étend les sanctions prévues à l'article 275-9 du code rural au cas de non-respect des conditions ayant trait à la protection des animaux) : adopté (p. 257) ;

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) (p. 258) : adopté (p. 258) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (contraint les véhicules qui ont transporté des animaux ou des denrées ne répondant pas aux conditions sanitaires à l'immobilisation et à la désinfection) (p. 258).

Article 8 *(art. 337 du code rural : infractions et pénalités) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 30 de M. Roger Lestas (précise la nature des atteintes graves à la santé humaine ou animale) (p. 258).

Article 10 *(art. 65 A* bis *du code des douanes : contrôle des produits bénéficiant d'aides du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) :*

– *favorable* à l'amendement n° 14 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 259).

Article 15 *(art. 468 et 469 du code des douanes : présentation en douane des produits soumis à certaines restrictions de circulation) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 de M. Roger Lestas (fixe à quarante-huit heures le délai au-delà duquel le tribunal d'instance désigne une personne pour représenter le destinataire ou l'exportateur des marchandises contrôlées) (p. 260).

Article 18 *(modification de l'article 1002 du code rural : statut et rôle des caisses de mutualité sociale agricole) :*

– *favorable* à l'amendement n° 74 du Gouvernement (de coordination) (p. 261).

Article 19 *(art. 1002-1, 1002-2, 1002-3, 1002-4 du code rural : organisation des caisses de mutualité sociale agricole, fusion des trois caisses centrales)* (p. 261) :

– *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (fixe au 1er janvier 1994 la fusion des trois caisses : Caisse centrale d'allocations familiales, Caisse centrale de secours mutuels et Caisse nationale d'assurance vieillesse mutuelle) : adopté (p. 262).

Article 25 *(modification de l'article 1005 du code rural : réunion de circonscriptions électorales pour les élections des délégués communaux) :*

– *soutient* l'amendement n° 43 rectifié de la commission (autorise le représentant de l'Etat dans le département à réunir deux ou plusieurs communes limitrophes pour former des circonscriptions électorales regroupant au moins cinquante électeurs et dix électeurs par collège tout en évitant qu'un regroupement du troisième collège n'entraîne automatiquement celui du premier collège) (p. 263) : adopté (p. 264).

Après l'article 26 :

Article 1007 du code rural :

– *ses observations* sur l'amendement n° 19 rectifié de M. Bernard Coulon (introduit le scrutin majoritaire à un tour et abaisse le nombre minimum de candidats pour l'élection des délégués du collège des salariés agricoles) (p. 265).

Article 29 bis nouveau *(modification de l'article 1003-12 du code rural : déduction des déficits de l'assiette des cotisations sociales agricoles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 87 du Gouvernement (modifie les modalités de calcul des cotisations pour les exploitants soumis au régime réel ou transitoire d'imposition et qui optent pour le calcul de leurs cotisations sur une base annuelle) (p. 266) ;

– *favorable* à l'amendement n° 88 du Gouvernement (autorise, à titre exceptionnel, les exploitants à revoir le choix exercé en 1993 entre l'option annuelle et la moyenne triennale avec déduction des déficits) : rectifié (fixe la date de l'option au 31 mars 1994 (p. 266).

Après l'article 30 :

Article L. 411-5 du code rural :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. François Guillaume (donne une base aux services fiscaux pour fixer le taux de location des biens agricoles du domaine public loués à titre précaire) (p. 270).

Après l'article 31 :

– *favorable* à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (rétablit le droit de pêche dans l'étang de Berre) (p. 272) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 72 du Gouvernement (supprime les dispositions de limitation de responsabilité civile qui relèvent d'une convention entre pêcheurs et industriels) à l'amendement n° 17 corrigé de M. Olivier Darrason (p. 272) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 73 du Gouvernement (supprime la procédure d'arbitrage qui est du domaine conventionnel) à l'amendement n° 17 de M. Olivier Darrason (p. 272).

Après l'article 33 :

– *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (assouplit la « loi Evin » limitant la publicité sur les alcools) (p. 275) : retiré (p. 277, 278).

– *ses observations* sur le rappel au règlement de : *Malhuret (Claude) :* oppose l'irrecevabilité des amendements n°s 50, 20, 41, 18 et 68 (application de l'article 98, alinéa 5, du réglement de l'Assemblée nationale) (p. 276).

Article L. 355-24 du code de la santé publique :

– *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Jacques de Peretti (autorise la publicité dans la presse écrite en faveur des seules cigarettes « légères ») (p. 282).

Article 69 B du code général des impôts :

– *favorable* à l'amendement n° 64 de la commission (attribue la qualité d'exploitant soit au conjoint survivant soit à l'indivision successorale afin qu'il n'y ait pas cessation d'activité au plan fiscal) (p. 283).

Commission mixte paritaire [27 janvier 1994] :

Principaux thèmes développés :

B.A.P.S.A. :

– cotisations sociales (p. 447, 448) ;

– mutualité sociale agricole : restructuration : délégués : élections (p. 447).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 447).

Vétérinaires : animaux : protection : maladies : contrôles sanitaires (p. 447).

GEOFFROY (Aloys)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Représentant titulaire de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6322).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Fiscalité locale :** assiette : évaluations cadastrales : révision [27 octobre 1993] (p. 4987, 4988).

orales sans débat :

– **n° 151**, posée le 22 juin 1993 : **communes (coopération intercommunale – politique et réglementation)** (p. 2068). Appelée le 24 juin 1993 : schémas départementaux de coopération intercommunale : mise en place ; « périmètres de coopération » et respect de la volonté des communes (p. 2179, 2180).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Entreprises commerciales et artisanales : défaillances d'entreprises : droit applicable et réforme législative (p. 5437).

GERIN (André)

Député du Rhône

(14e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Juge suppléant de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [*J.O.* débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **modalités de règlement de l'allocation de logement (n° 180)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **faire du 20 novembre une journée nationale des droits de l'enfant (n° 295)** [8 juin 1993].

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur la gestion de l'**industrie du véhicule industriel par Renault (n° 718)** [17 novembre 1993].

Proposition de loi relative au **droit du conjoint survivant et des enfants dans la succession (n° 745)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Jeunesse : citoyenneté ; emploi et ressources [14 avril 1993] (p. 81, 82).

– Privatisation de Rhône-Poulenc : chimie : Rhône-Poulenc : privatisation [27 octobre 1993] (p. 4995).

orales sans débat :

– n° 185, posée le 22 novembre 1993 : **restructuration du secteur recherche d'Usinor-Sacilor** (p. 6243). Appelée le 25 novembre 1993 : sidérurgie : Usinor-Sacilor : emploi et activité (p. 6382 à 6384).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Emploi :
- formation professionnelle (p. 166) ;
- jeunes (p. 166).

Enseignement : échec scolaire (p. 166).

Lois : proposition de loi n° 2955 d'orientation sur les droits de la jeunesse (p. 167).

Politique économique et sociale : R.M.I. (p. 166).

Travail :
- durée du travail : réduction (p. 166) ;
- S.M.I.C. : revalorisation (p. 166).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 51 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (rend éligibles les dépenses de fonctionnement des collectivités locales au fonds de compensation de la T.V.A. et supprime diverses dispositions fiscales) : rejeté (p. 791).

Après l'article 4 :

– *son* amendement n° 61 (institue une taxe de 1 p. 100 sur les opérations de change à moins de trois mois et impose aux non-résidents acquéreurs de francs pour un montant supérieur à une somme fixée par décret d'en déposer 5 p. 100 sur un compte bloqué) (p. 829) : rejeté (p. 830).

Article 6 et état A *(équilibre général) :*

– *ses observations* (p. 849).

Entreprises : charges sociales et fiscales (p. 849).

Sécurité sociale : allocations familiales (p. 849).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 861) ;

Transports : transports collectifs (p. 861).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *ses observations* (p. 872).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *ses observations* (p. 880) ;

Epargne : livret A (p. 880).

Après l'article 17 :

– *soutient* l'amendement n° 78 de M. Michel Grandpierre (institue un livret d'épargne populaire automobile) : rejeté (p. 892).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Communautés européennes :
- accords de Maastricht : Europe supranationale et déficit démocratique (p. 1366) ;
- accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1365).

Contrôles d'identité :
- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1365) ;
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1365).

Délinquance et criminalité : généralités et statistiques (p. 1366).

Drogue : lutte contre (p. 1365).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1365, 1367).

Etrangers : projet de loi : caractère discriminatoire (p. 1365, 1367).

France : crise économique et sociale : choix politiques du Gouvernement (p. 1365).

Justice : moyens : insuffisance (p. 1367).

Police :
- coopération européenne (p. 1365) ;
- police de proximité et îlotage (p. 1366) ;
- missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1366).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1365, 1366).

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Limouzy (Jacques)* (p. 1374).

Discussion des articles [10 juin 1993].

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *son* amendement n° 18 (de suppression) (p. 1384) : rejeté (p. 1386) ;

Projet de loi : logique sécuritaire (p. 1385).

– *son* amendement n° 19 (supprime le deuxième alinéa de l'article qui crée une nouvelle modalité de contrôle d'identité par la police judiciaire, sous l'autorité du Procureur de la République) (p. 1386) : rejeté (p. 1387).

– *son* amendement n° 20 (supprime le troisième alinéa de l'article qui assouplit les conditions des contrôles d'identité préventifs menés par la police administrative) (p. 1388) : rejeté (p. 1389).

Contrôles d'identité préventifs : arbitraire de la police (p. 1389).

– *son* amendement n° 21 (supprime le dernier alinéa de l'article qui adapte les modalités de contrôle d'identité aux conséquences de l'accord de Schengen) : rejeté (p. 1392) ;

Drogue : trafic de stupéfiants (p. 1392).

Explications de vote :

Délinquance et criminalité : prévention (p. 1397).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi et libertés (p. 1397, 1398).

Sécurité des personnes et des biens : renforcement et moyens d'action (p. 1397).

Vote contre du groupe communiste (p. 1398).

– Projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 1er *(art. 262-1 à 262-19 de la loi du 24 juillet 1966 : régime de la société par actions simplifiée [S.A.S.]) :*

Article 262-1 : constitution et caractéristiques de la S.A.S. :

– *son* amendement n° 1 soutenu par M. Rémy Auchedé (précise que le capital minimum exigé des sociétés fondatrices doit être entièrement libéré) : retiré (p. 1413).

Article 262-2 : libération du capital :

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Rémy Auchedé (dispose que le capital de la S.A.S. ne peut être inférieur à 1 500 000 francs) (p. 1413) : rejeté (p. 1414).

– Projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre de l'économie et le Gouverneur de la Banque de France (n° 351).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Alain Bocquet (p. 2677) : rejetée au scrutin public (p. 2689).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Allemagne :

– conseil économique et financier franco-allemand : ajournement par le ministre des finances allemand (p. 2680) ;

– domination (p. 2679 à 2682).

Banque de France :

– missions (p. 2681 à 2683) ;

– personnels (p. 2683).

Banques centrales étrangères (p. 2678).

Banques et établissements financiers : commission bancaire et conseil national du crédit (p. 2681).

Banques et établissements financiers : rôle (p. 2679, 2680, 2682).

Communautés européennes :

– construction européenne : conceptions (p. 2682, 2683) ;

– Maastricht (p. 2677, 2679 à 2683) ;

– système monétaire européen (p. 2677, 2679, 2683).

Conseil de la politique monétaire (p. 2677).

Conseil économique et social (p. 2683).

Constitution :

– article 3 : souveraineté nationale (p. 2677, 2679) ;

– article 34 : domaine de la loi (p. 2677).

Epargne (p. 2680, 2682).

Finances publiques : dette publique (p. 2680).

Marchés financiers (p. 2679 à 2682).

Moyens de paiement (p. 2682).

Politique économique :

– balance des paiements (p. 2680) ;

– croissance-récession (p. 2680, 2682) ;

– franc (p. 2679, 2680, 2682) ;

– inflation-déflation (p. 2681) ;

– pouvoir d'achat (p. 2678, 2679) ;

– taux d'intérêt (p. 2679 à 2682).

Projet de loi relatif au statut de la Banque de France (p. 2677, 2682, 2683).

Secteur public : entreprises publiques : nationalisations : conception du Général de Gaulle (p. 2677).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Avant l'article unique :

– *son* amendement n° 1 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (abroge le livre Ier du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *son* amendement n° 2 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (abroge le livre II du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *son* amendement n° 3 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (abroge le livre III du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927) ;

– *son* amendement n° 4 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (abroge le livre IV du nouveau code pénal) : retiré (p. 2927).

Article unique *(entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *son* amendement n° 5 soutenu par M. Louis Pierna (limite le principe de la responsabilité pénale des personnes morales aux seules personnes morales à but lucratif) (p. 2927) : rejeté (p. 2928) ;

– *son* amendement n° 6 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime du code pénal la référence à la légitime défense des biens) : retiré (p. 2928) ;

– *son* amendement n° 7 soutenu par M. Louis Pierna (abaisse à deux ans la durée de l'interdiction de chéquier) : retiré (p. 2928) ;

– *son* amendement n° 8 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose qu'est également considérée comme auteur d'une infraction la personne qui, chargée de faire respecter des prescriptions légales, laisse violer ces prescriptions par une personne placée sous son autorité) : retiré (p. 2929).

– Motion de censure déposée par M. Martin Malvy et quatre-vingt-cinq membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 1er juillet 1993.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [5 juillet 1993] :

Automobiles et cycles : Renault et Renault Véhicules Industriels (p. 2936, 2937).

Constitution : article 49, alinéa 3 : motifs de son utilisation (p. 2936).

Défense (p. 2937).

Energie : Elf-Aquitaine (p. 2936).

Industrie : chimie : Rhône-Poulenc (p. 2936).

Parlement (p. 2936, 2937).

Projet de loi de privatisation :
- investisseurs extra-européens : limitation (p. 2937) ;
- prix de cession (p. 2937).

Régions : Rhône-Alpes (p. 2936).

Secteur public :
- nationalisations : bilan (p. 2936) ;
- personnels (p. 2937, 2938) ;
- privatisations : dangers et exemples étrangers (p. 2936, 2937) ;
- rôle (p. 2937).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Aide juridique et judiciaire : dépense d'aide juridictionnelle : prévision pour 1994 (p. 4512).

Délinquance et criminalité : délinquance urbaine : accroissement et prévention (p. 4513).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : rôle, crédits et moyens (p. 4512, 4513).

Justice :
- accroissement du contentieux, lenteurs et dysfonctionnements (p. 4512) ;
- « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4513) ;
- « crise » et généralités (p. 4512, 4513) ;
- greffiers (p. 4512) ;
- justice de proximité et conciliation (p. 4513) ;
- politique répressive : logique du « tout carcéral » (p. 4512, 4513).

Magistrature :
- effectifs : créations de postes (p. 4512) ;
- indépendance : renforcement (p. 4513).

Ministère de la justice : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4512).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4512).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4962) : rejetée (p. 4968).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :
- accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 4962, 4965) ;
- traité de Maastricht : abandons de souveraineté et menace pour la démocratie (p. 4962, 4963).

Coopération et développement : aide au développement démocratique du Sud et de l'Est (p. 4964).

Drogue : trafic : conséquence de l'accord de Schengen (p. 4964).

Droit d'asile :
- généralités et historique (p. 4962, 4963) ;
- abus et détournements de procédure : facteurs d'immigration clandestine (p. 4963) ;
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 4963) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 4965) ;
- projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 4963, 4965) ;
- remise en cause ou préservation (p. 4962, 4963, 4965, 4966).

France :
- souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 4965) ;
- « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 4962, 4964 à 4966).

Immigration :
- flux migratoires : maîtrise : nécessité (p. 4964) ;
- immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 4963) ;
- immigrés, étrangers : « boucs émissaires » de la crise et de l'insécurité (p. 4963 à 4965).

Immigration clandestine : travail clandestin : lutte contre : sanction des employeurs (p. 4964).

Politique générale : lois relatives aux contrôles d'identité, à la nationalité, à la maîtrise de l'immigration et projet de loi actuel : logique sécuritaire et d'exclusion : gages à l'extrême droite (p. 4963).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Première lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1993] :

Article 1er *(art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière)* (p. 6457) :

– *son* amendement n° 6 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 6457).

Article 2 *(art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :*

– *son* amendement n° 7 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 6460).

Article 3 *(art. 175-2 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 8 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 6462).

Article 4 *(art. 469-5 nouveau du code de procédure pénale et 132-70-1 nouveau du nouveau code pénal : rétention judiciaire) :*

– *son* amendement n° 9 soutenu par M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 6464) : rejeté (p. 6465).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 166 soutenu par M. Rémy Auchedé (dispose qu'en 1994 chaque commune reçoit une dotation minimale garantie dont le taux de progression ne peut être inférieur à celui de l'inflation) : rejeté (p. 6937).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 167 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 6946) : rejeté (p. 6947).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 168 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (intègre les actifs financiers immobiliers des sociétés dans les bases de calcul de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6948).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 479 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (dispose que le revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des foyers fiscaux non imposables des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7348).

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7348, 7349) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : exemples et statistiques (p. 7346, 7348) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7347) ;
- peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7347) ;
- peine perpétuelle et négation de toute possibilité de réinsertion : caractère inhumain, inconstitutionnel et contraire aux engagements internationaux de la France (p. 7347, 7348, 7349).

France : crise économique et sociale : généralités : (p. 7347 à 7349).

Projet de loi :

- associations ou syndicats : condamnation (p. 7348) ;
- objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7347 à 7349) ;
- préparation et conditions d'examen : « précipitation » (p. 7347) ;
- « texte de circonstance » et pression de l'opinion publique : appréciation (p. 7347, 7349).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7348).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *(art. 221-3 et 221-4 du nouveau code pénal : peine perpétuelle) :*

– *son* amendement n° 21 soutenu par M. Patrick Braouzec (de suppression) (p. 7406) : rejeté (p. 7407).

Article 16 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs de treize ans) :*

– *son* amendement n° 22 soutenu par M. Patrick Braouzec (de suppression) (p. 7438) : rejeté (p. 7439).

Explications de vote :

Délinquance et criminalité : crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans : peine perpétuelle : justification (p. 7442).

Projet de loi : entrée en application en 2024 et élaboration « précipitée » (p. 7442).

Vote contre du groupe communiste (p. 7442).

GEST (Alain)

Député de la Somme

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Bureaux de poste en milieu rural : fonctionnement ; zones rurales : polyvalence : mise en œuvre [19 mai 1993] (p. 575, 576).

orales sans débat :

– n° 242, posée le 6 décembre 1993 : **cotisations sociales des artistes et auteurs** (p. 7288). Appelée le 9 décembre 1993 : sécurité sociale : artistes et auteurs : cotisations sociales : assiette (p. 7367, 7368).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 1040, 1041).

Aménagement rural : approche globale ville - campagne (p. 1040).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. – *Questions* [2 novembre 1993] :

Coopération communale : loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : conditions d'application et crédits prévus (p. 5247).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Gendarmerie : brigade de Villers-Bretonneux (p. 5728, 5729).

GEVEAUX (Jean-Marie)

Député de la Sarthe

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à réformer la loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme et tendant à **autoriser, sous certaines conditions, la publicité en faveur du tabac ou des produits du tabac à l'occasion des manifestations sportives de véhicules à moteur et dans la presse écrite (n° 671)** [2 novembre 1993].

Proposition de loi tendant au **maintien des allocations familiales pour les jeunes placés en apprentissage (n° 895)** [21 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Le Mans (p. 233).

Emploi : jeunes (p. 233).

Enseignement :

- échec scolaire (p. 233) ;
- rythmes scolaires (p. 233) ;
- soutien scolaire (p. 233).

Jeunes : marginalisation : processus (p. 233).

Sports : pratique scolaire (p. 233).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (p. 5473).

Sports : fédérations : cadres techniques (p. 5469).

GHEERBRANT (Charles)

Député du Pas-de-Calais

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Chômage partiel et licenciements économiques : chômage partiel : réglementation et indemnisation ; meilleure prise en charge par l'Etat : perspectives [26 mai 1993] (p. 682).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *ses observations* (p. 3509) ;

– *son* amendement n° 71 (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les départements dont le taux de chômage est supérieur d'au moins 10 p. 100 à la moyenne nationale ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 3513) : retiré (p. 3514).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : carte du combattant (p. 4876).

Entreprises et développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Commerce et artisanat : chambres de commerce et chambres de métiers : ressources ; fonds de développement et de promotion : création : perspectives (p. 5437).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5437 à 5439).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration d'activités commerciales et artisanales (F.I.S.A.C.) : crédits (p. 5437, 5438).

Vote des crédits :

Après l'article 57 :

– *soutient* l'amendement n° 24 de M. Charles de Courson (permet aux chambres de commerce et d'industrie de fixer le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle dans la limite d'un plafond de 2 p. cent) (p. 5443) : retiré (p. 5444).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

Aides :

- aide personnalisée au logement (p. 5630) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5633, 5634).

Départements : Pas-de-Calais (p. 5633).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 4 *(art. 1er de la loi du 25 janvier 1985 : liquidation judiciaire sans période d'observation) :*

– *son* amendement n° 14 : non soutenu (p. 6238).

GHYSEL (Michel)

Député du Nord

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une commission d'enquête sur la défense de la langue française (n° 34) [16 juin 1993].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson (n° 34) tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la défense de la langue française (n° 401)** [30 juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Lutte contre la toxicomanie : département du Nord : lutte et prévention ; projet de loi lors de la session d'automne [2 juin 1993] (p. 1010).

– Contrôles d'identité : lutte et prévention : drogue ; contrôles d'identité ; procédure pénale ; instruction [22 décembre 1993] (p. 8089, 8090).

orales sans débat :

– n° 145, posée le 22 juin 1993 : **personnes âgées (soins et maintien à domicile – politique et réglementation)** (p. 2067, 2068). Appelée le 24 juin 1993 : alternative à l'hospitalisation ; prestations d'aide ménagère et de garde à domicile : financement par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (p. 2173, 2174, 2175).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [27 avril 1993] :

Communautés européennes : convention de Schengen :
- article 71 (p. 167) ;
- Pays-Bas (p. 167).

Départements : Nord (p. 167).

Drogue :
- établissements de post-cure (p. 167) ;
- information et prévention (p. 167) ;
- trafic : répression (p. 167) ;
- usage : caractère illicite et dépénalisation (p. 167) ;
- usage : extension et conséquences (p. 167).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 855).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Après l'article 18 *bis* nouveau :

– *son* amendement n° 269 corrigé : non soutenu (p. 6618) ;

– *son* amendement n° 270 corrigé : non soutenu (p. 6618).

GIRARD (Claude)

Député du Doubs

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (affaires sociales, santé et ville : action sociale) [29 avril 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instituer un **droit à l'emprunt** en faveur des **étudiants (n° 538)** [23 septembre 1993].

Proposition de loi tendant à instituer un **Plan d'Epargne-études** en faveur des **étudiants (n° 539)** [23 septembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances,de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 3 : **affaires sociales, santé et ville : action sociale (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **modifier le seuil à partir duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle** (n° 729) [18 novembre 1993].

Proposition de loi visant à modifier les articles L. 195-18, L. 195-19 et L. 231-8 du Code électoral afin de **permettre aux membres des cabinets des présidents de conseil général et de conseil régional d'être candidats aux élections municipales, cantonales et régionales (n° 806)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Industrie horlogère : industrie horlogère : concurrence étrangère : importations d'Asie du Sud-Est ; politique communautaire [17 novembre 1993] (p. 5966, 5967).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Finances publiques : dépenses (p. 723, 724).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (p. 724).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 723, 724).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Jeunes : opération « 1 000 défis pour ma planète » (p. 4936).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'action sociale [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale :
- centres d'hébergement et de réadaptation sociale (C.H.R.S.) (p. 5129) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : évolution et montant (p. 5128) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 5128).

Aménagement du territoire (p. 5130).

Cour des comptes : rapports (p. 5129).

Départements : dépenses sociales (p. 5128).

Emploi : chômage :
- chômeurs de longue durée : « appui social individualisé » (A.S.I.) (p. 5129) ;
- insertion économique (p. 5129).

Etrangers : Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 5129).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 5129) ;
- allocation compensatrice (p. 5129) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 5129).

Jeunes : fonds d'aide aux jeunes (F.A.J.) et fonds locaux (p. 5128).

Lois : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (p. 5129).

Ministère des affaires sociales et de la santé : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5127, 5129).

Personnes âgées : dépendance (p. 5129).

Politique générale : crise : conséquences sociales (p. 5129, 5130).

GIRAUD (Michel)

Député du Val-de-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

puis ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

Cessation de son mandat de député le 1er mai 1993 [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Est nommé ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Projet de loi relatif au **développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266)** [2 juin 1993].

Projet de loi quinquennale relatif au **travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505)** [14 septembre 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Colliard (Daniel)* : emploi** : délocalisations ; licenciements ; Seine-Maritime : situation critique [14 avril 1993] (p. 82).

- ***Delalande (Jean-Pierre)* : déficit de l'U.N.E.D.I.C.** : assurance chômage : déséquilibre des comptes [21 avril 1993] (p. 110).

- ***Catala (Nicole)* : traitement social du chômage** : contrats emploi-solidarité et stages : statistiques ; mesures d'insertion [21 avril 1993] (p. 111, 112).

- ***Carpentier (René)* : application de la loi du 27 janvier 1993 concernant l'emploi** : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application [28 avril 1993] (p. 208, 209).

- ***Hubert (Elisabeth)* : contribution versée par les entreprises pour la formation continue des salariés** : loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 ; date d'exigibilité : report au 3 juin 1993 [28 avril 1993] (p. 212).

- ***Jacquat (Denis)* : contrats emploi-solidarité** : financement ; collectif budgétaire [5 mai 1993] (p. 295).

- ***Birraux (Claude)* : travailleurs frontaliers** : chômage : indemnisation ; Suisse : contribution versée à l'U.N.E.D.I.C. [5 mai 1993] (p. 295).

- ***Malvy (Martin)* : perspectives pour l'emploi** : statistiques sur le chômage ; plan de relance de l'économie [19 mai 1993] (p. 584, 585).

- ***Sarre (Georges)* : « licenciements minute »** : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application ; commission de l'emploi, du travail et de l'apprentissage : fonctionnement [26 mai 1993] (p. 672, 673).

- ***Gremetz (Maxime)* : suppressions d'emplois** : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application [26 mai 1993] (p. 673).

- ***Sauvadet (François)* : charges des entreprises** : charges d'exploitation : perspectives ; allocations familiales : budgétisation [26 mai 1993] (p. 680).

- ***Gheerbrant (Charles)* : chômage partiel et licenciements économiques** : chômage partiel : réglementation et indemnisation ; meilleure prise en charge par l'Etat : perspectives [26 mai 1993] (p. 682).

- ***Bocquet (Alain)* : patronat et emploi** : patronat et insertion des jeunes [9 juin 1993] (p. 1230, 1231).

- ***Loos (François)* : emploi des jeunes et régionalisation des services de l'emploi** : projet de loi sur l'emploi et l'apprentissage ; plan régional de développement des formations pour les jeunes ; nouveau contrat de progrès avec l'A.F.P.A. et l'A.N.P.E. : déconcentration [16 juin 1993] (p. 1659, 1660).

- ***André (Jean-Marie)* : Contrats emploi-solidarité** : communes : embauches des « contrats-emploi-solidarité » : augmentation ; financement : prise en charge par l'Etat : taux [16 juin 1993] (p. 1660, 1661).

- ***Gravier (Jean)* : délocalisations** : aménagement du territoire ; Rhône-Poulenc ; délocalisations internationales ; directive européenne en cours d'élaboration [16 juin 1993] (p. 1662).

- ***Saint-Ellier (Francis)* : sidérurgie dans la région de Caen** : entreprise de métallurgie de Caen : cessation d'activité ; reconversion des personnels ; Usinor-Sacilor : création d'emplois : perspectives [23 juin 1993] (p. 2096).

- ***Bouvard (Michel)* : transitaires** : transitaires et commissionnaires en douane : reconversion ; plan social : salaires et primes aux entreprises ; congés de formation ; financement : Etat et Communauté européenne [23 juin 1993] (p. 2100).

- ***Lepercq (Arnaud)* : industrie de la porcelaine** : concurrence étrangère ; centre technique et d'essais : rôle ; budgétisation des allocations familiales [23 juin 1993] (p. 2100, 2101).

- ***Berson (Michel)* : politique économique et sociale du Gouvernement** : salaires, retraites, prestations familiales : blocage ; S.M.I.C. : revalorisation minimum ; contribution sociale généralisée (C.S.G.) : augmentation ; efforts : répartition [30 juin 1993] (p. 2799, 2800).

- ***Demuynck (Christian)* : insertion des jeunes** : formation professionnelle ; formation en alternance ; associations : financement [30 juin 1993] (p. 2806, 2807).

- ***Berson (Michel)* : emploi des jeunes** : politique de l'emploi : projet de loi quinquennale de 1993 : création des contrats d'insertion professionnelle ; préapprentissage [6 octobre 1993] (p. 3937, 3938).

- ***Bocquet (Alain)* : journée d'action du 12 octobre** : politique économique et sociale : bilan et perspectives ; journée d'action syndicale du 12 octobre 1993 ; négociations du G.A.T.T. [13 octobre 1993] (p. 4128).

– ***Defontaine (Jean-Pierre)* : situation économique** : prélèvements obligatoires ; pouvoir d'achat ; privatisations ; emploi : bilan et perspectives [13 octobre 1993] (p. 4129, 4130).

– ***Masdeu-Arus (Jacques)* : aides aux emplois créés par les collectivités locales** : contrats emploi-solidarité : collectivités territoriales : charges : exonération : emplois nouveaux : « RMIstes » ; « contrats verts » : mise en place ; télévision : chaîne de la formation et de l'emploi : préparation [1er décembre 1993] (p. 6779, 6780).

– ***Josselin (Charles)* : chômage** : politique de l'emploi : chômeurs de longue durée ; jeunes [1er décembre 1993] (p. 6785, 6786).

– ***Biessy (Gilbert)* : économie et emploi** : emploi : perspectives : loi quinquennale sur l'emploi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 [22 décembre 1993] (p. 8088, 8089).

– ***Boulaud (Didier)* : évolution du chômage** : politique de l'emploi : croissance : jeunes ; formation [22 décembre 1993] (p. 8093, 8094).

– ***Cartaud (Michel)* : contrats emploi-solidarité** : contrats emploi-solidarité : conditions d'attribution : jeunes [22 décembre 1993] (p. 8097).

orales sans débat de :

– ***Jacquaint (Muguette) (n° 78)* : enfants (politique de l'enfance – travail des enfants, interdiction)** : directive communautaire : amendement français ; délocalisations des productions [27 mai 1993] (p. 742, 743).

– ***Jambu (Janine) (n° 94)* : matériels électriques et électroniques (Thomson – emploi et activité)** : compétition mondiale ; Groupe Thomson : restructurations ; plans sociaux [3 juin 1993] (p. 1059, 1060).

– ***Drut (Guy) (n° 110)* : papier et carton (Arjo Wiggins – usine Sainte-Marie – emploi et activité)** : restructuration hexagonale ; reclassement : perspectives [10 juin 1993] (p. 1328).

– ***Brard (Jean-Pierre) (n° 105)* : formation professionnelle (A.F.P.A. – perspectives)** : association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : éclatement de ses moyens dans les régions ; formation : décentralisation [10 juin 1993] (p. 1328, 1329, 1330).

– ***Boisseau (Marie-Thérèse) (n° 133)* : emploi (contrats emploi solidarité – prolongation)** : sortie des stages ; contrats de retour à l'emploi : aide forfaitaire de l'Etat : doublement ; grand service de l'emploi : réponse au problème [17 juin 1993] (p. 1735).

– ***Van Haecke (Yves) (n° 166)* : projet gouvernemental en matière de préretraite** : préretraites : conditions d'attribution : âge : réforme : conséquences ; plan social : respect [7 octobre 1993] (p. 3992, 3993).

– ***Le Fur (Marc) (n° 192)* : concours d'assistant de gestion à l'Agence nationale pour l'emploi** : handicapés : réinsertion ; accès aux concours organisés par l'A.N.P.E. [25 novembre 1993] (p. 6366, 6367).

– ***Ayrault (Jean-Marc) (n° 221)* : fermeture de l'entreprise Chantelle à Saint-Herblain** : textile et habillement : Chantelle : emploi et activité ; délocalisations ; Saint-Herblain [2 décembre 1993] (p. 6850, 6851).

– ***Ferry (Alain) (n° 205)* : préretraite : entreprise Messier Bugatti à Molsheim** : préretraites : conditions d'attribution ; dérogation : critères ; situation de l'emploi dans l'arrondissement de Molsheim [2 décembre 1993] (p. 6851, 6852).

– ***Derosier (Bernard) (n° 263)* : formation professionnelle des jeunes** : formation professionnelle et insertion sociale des jeunes : Crédit formation individualisée (C.F.I.) et préparation active à la qualification et à l'emploi (PAQUE) : perspectives ; missions locales : rôle et moyens [16 décembre 1993] (p. 7707, 7708).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Administration :
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) (p. 244) ;
- ministère du travail (p. 244).

Collectivités locales : partenariat avec l'Etat (p. 244).

Commerce et artisanat : artisans et commerces de détail : implantation (p. 244).

Emploi :
- chômage : exclusion (p. 244) ;
- formation professionnelle (p. 244) ;
- insertion économique et emplois d'utilité sociale (p. 244) ;
- projet quinquennal : préparation (p. 244).

Fonctionnaires et agents publics : affectations (p. 244).

Jeunes : apprentissage et formation qualifiante (p. 244).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1894).

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 1909).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : mobilisation et réforme (p. 1879).

Affaires étrangères : rétorsions commerciales (p. 1911).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles : travaux et propositions (p. 1880).

Bâtiment et travaux publics (p. 1911).

Chômage :
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 1880, 1945) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1880, 1910, 1942, 1943, 1945) ;
- situation : aggravation (p. 1878).

Chômage : indemnisation :
- dépenses : réorientation (p. 1912) ;
- U.N.E.D.I.C. (p. 1944).

Communautés européennes :
- concurrence intra-communautaire (p. 1945) ;
- « initiative européenne de croissance » (p. 1911) ;
- directives : droit du travail (p. 1911).

Démographie (p. 1944).

Difficultés des entreprises :
- chômage partiel : allocation spécifique (p. 1880) ;
- compensation salariale versée par l'Etat : projet (p. 1910) ;
- licenciements : prévention (p. 1880) ;
- P.M.E. : avances financières (p. 1880).

Emplois de proximité (p. 1880, 1912, 1945).

Enseignement : service public : moyens (p. 1942).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 1879, 1880, 1910) ;
- compétitivité : secteur concurrentiel (p. 1944) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1879, 1880, 1942) ;
- cotisations sociales : exonération pour embauche (p. 1880) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1911, 1942, 1944) ;
- créations : aide aux chômeurs (p. 1881) ;
- délocalisations (p. 1911) ;
- entreprise unipersonnelle (p. 1943) ;
- formation professionnelle : rôle (p. 1944) ;
- progrès technologique : conséquences (p. 1944).

Environnement (p. 1911, 1945).

Famille : politique familiale (p. 1944).

Finances publiques :
- dépenses militaires (p. 1942) ;
- emprunt (p. 1910) ;
- prélèvements obligatoires (p. 1911).

Formation professionnelle :
- « capital temps-formation » (p. 1881, 1911) ;
- décentralisation (p. 1881, 1942) ;
- formation en alternance (p. 1879, 1881, 1910).

Formation professionnelle : apprentissage :
- formateurs et maîtres (p. 1881, 1942) ;
- rôle (p. 1881, 1910, 1912, 1942 à 1945) ;
- système allemand (p. 1942).

Gouvernement : déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 1910).

Impôts et taxes :
- crédit d'impôt pour apprentissage : élargissement (p. 1880, 1942) ;
- taxe d'apprentissage (p. 1942, 1943).

Jeunes :
- contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation (p. 1880, 1910, 1943) ;
- taux de chômage (p. 1879, 1945).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1888, 1910, 1942 à 1945).

Lois de finances rectificatives : loi n° 93-859 du 22 juin 1993 (p. 1879).

Politique de l'emploi : commission Mattéoli (p. 1910).

Politique économique :
- crise économique : ampleur et conséquences (p. 1878, 1879, 1894, 1895, 1909, 1910) ;
- croissance (p. 1944).

Régions : conférences régionales de la formation : création (p. 1911).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : budgétisation (p. 1879, 1910, 1942 à 1944) ;
- C.N.A.F. : budget annexe : création (p. 1944) ;
- C.N.A.F. : exonérations de cotisation : compensation (p. 1944) ;
- séparation des branches (p. 1944).

Travail :
- salariés : cadres : chômage (p. 1881, 1945) ;
- S.M.I.C. (p. 1911) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 1881, 1945).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 1945) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Muguette Jacquaint (impose à l'employeur de verser à l'U.N.E.D.I.C., pour chaque licenciement, un montant égal à trois mois de salaire) (p. 1946) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur les exonérations sociales et fiscales dont bénéficie l'entreprise) (p. 1947) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension des exonérations, subventions ou aides dont bénéficie une entreprise dans les cas où leurs conditions d'attribution ne sont plus remplies) (p. 1947) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux banques et établissements de crédit de constituer des réserves auprès de la Banque de France et d'acquitter un prélèvement exceptionnel de 2 p. 1 000 du montant moyen en 1992 des comptes ordinaires créditeurs et des comptes sur livret comptabilisés par leurs sièges et agences) (p. 1948) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 1949) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) (p. 1949) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 10 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 1950) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de Mme Muguette Jacquaint (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) (p. 1950) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) (p. 1951) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié) (p. 1952) ;
- *soutient* l'amendement n° 43 du Gouvernement (crée un titre premier du projet de loi intitulé : « allégement des charges sociales des entreprises ») : adopté (p. 1952).

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

- *ses observations* (p. 1953).

  Lois de finances : budgets annexes : financement des allocations familiales (p. 1953).
- *défavorable* à l'amendement n° 14 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1955).
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (retient un plafond unique de rémunération de 1,2 fois le S.M.I.C. qui ouvre droit à une exonération totale de cotisation d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-250 du 29 janvier 1983) (p. 1956) ;

– *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit de calculer les plafonds d'exonération de cotisation d'allocations familiales sur une base supérieure à 169 heures pour les professions dans lesquelles le S.M.I.C. est réglementairement calculé sur une telle base ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 1957) ;

– *favorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean Ueberschlag (étend le champ d'application de l'exonération aux salariés recrutés par contrat à durée déterminée et aux salariés des entreprises de travail temporaire ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 1957).

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 47 de Mme Christine Boutin (prévoit le dépôt d'un rapport annuel sur les subventions accordées par l'Etat à la Caisse nationale d'allocations familiales en contrepartie de la budgétisation de prestations familiales) (p. 1958).

Article 2 *(application de l'allégement des cotisations d'allocations familiales aux rémunérations des salariés visés à l'article 1144 du code rural : art. 1062-1 nouveau du code rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1958).

Article 3 *(date d'entrée en vigueur du dispositif d'allégement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1959).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (transforme tout emploi au titre d'un contrat emploi-solidarité en emploi à durée indéterminée soit immédiatement soit après une période de formation du salarié) (p. 1959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux conventions collectives de prévoir que, dans un délai de trois ans, 10 p. 100 du temps de travail seront consacrés à la formation) (p. 1959) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Maxime Gremetz (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis ; supprime les dérogations à l'interdiction d'employer les apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 1960) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C.) (p. 1960) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'imputation des dépenses exposées par les entreprises pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur le montant de la taxe d'apprentissage ou de la participation au développement de la formation professionnelle continue) (p. 1961) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Maxime Gremetz (crée, dans chaque région, un centre régional pour les formations initiales dont les ressources proviennent de la taxe d'apprentissage ; crée un centre national pour les formations initiales qui assure la péréquation des ressources de la taxe d'apprentissage ; supprime les exonérations de taxe d'apprentissage et gage la mesure par une augmentation de l'impôt sur les bénéfices mis en distribution) (p. 1961) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Maxime Gremetz (impose aux organismes dispensateurs de formation professionnelle de transmettre à la commission départementale sur l'emploi et la formation le document qu'ils établissent chaque année sur l'emploi des sommes qu'ils ont reçues et le bilan pédagogique et financier de leur activité) (p. 1962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Michel Berson (impose d'ouvrir des négociations par branche professionnelle sur les mesures propres à favoriser le maintien ou la création d'emplois dans les trois mois de la promulgation de la loi) (p. 1963) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Michel Berson (augmente les taux de la participation au développement de la formation professionnelle continue des employeurs bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1963) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100, à compter du 1er juillet 1993, pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1964) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Berson (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,70 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. pour les entreprises bénéficiaires de l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 1964).

Avant l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 44 du Gouvernement (crée un titre deuxième du projet de loi intitulé : « mesures d'urgence en faveur de l'emploi ») : adopté (p. 1965).

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : art. 244* quater *C du code général des impôts)* :

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1965) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1966) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Muguette Jacquaint (soumet l'application de l'article à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti diplômé un contrat de travail à durée indéterminée) (p. 1967).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue une aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) (p. 1967) : adopté au scrutin public (p. 1969) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 39 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit que l'aide attribuée pour les contrats d'apprentissage ne peut être inférieure au double de celle accordée pour les autres contrats visés à l'amendement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1967) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 58 de M. Michel Berson (scinde le versement de l'aide en deux échéances, la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1968) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 50 de M. Charles Revet (ramène à quatorze ans l'âge minimal d'entrée en apprentissage) (p. 1970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jean-Pierre Thomas (exonère de toute cotisation sociale patronale les salaires versés aux apprentis ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 1970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Michel Berson (précise que l'organisation du temps de travail d'un bénéficiaire de contrat emploi-solidarité doit lui permettre de suivre une formation) (p. 1971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Denis Jacquat (exclut de l'application des règles de cumul avec les allocations de chômage les pensions militaires de retraite servies avant l'âge auquel l'allocataire peut bénéficier d'une pension de vieillesse au taux plein ; interdit d'assimiler à des avantages de vieillesse les pensions et rentes d'invalidité concédées en application du code des pensions civiles et militaires de retraite avant l'âge requis pour bénéficier de la pension de vieillesse du régime général au taux plein) (p. 1971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 1971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimal de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) (p. 1972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 10 p. 100 le montant de la contribution des employeurs au financement des congés de formation des personnes qui ont été titulaires de contrats à durée déterminée) (p. 1972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Michel Berson (prévoit l'avis du comité d'entreprise sur les conditions de mise en œuvre des actions de formation dispensées pendant le temps de travail aux bénéficiaires de contrats de retour à l'emploi) (p. 1972) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Michel Berson (impose d'informer le comité d'entreprise du montant des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage, du montant du crédit d'impôt au titre de ces dépenses, des aides forfaitaires de l'Etat et des actions et moyens supplémentaires rendus possibles par ces aides) (p. 1973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Michel Berson (prévoit que la durée des actions d'orientation professionnelle dispensées au titulaire d'un contrat d'orientation pendant le temps de travail ne peut être inférieure à trente-deux heures par mois) (p. 1973) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (supprime le plafonnement de la réduction d'impôt au titre des emplois familiaux à compter du calcul de l'impôt sur le revenu de l'année 1993 ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1974) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (abroge l'article 52 de la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 relative à la formation professionnelle et à l'emploi qui avait institué le dispositif « Exo-jeunes ») (p. 1974) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Michel Berson (permet de suspendre toute aide de l'Etat à une entreprise qui « ne permettrait pas de maintenir les emplois, de créer des emplois nouveaux, de développer l'investissement productif ») (p. 1975) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 67 précédemment réservé de M. Jacques Barrot (prévoit d'affecter les crédits du Fonds national de l'emploi sur proposition d'un comité régional de représentants des élus locaux lorsque les objectifs poursuivis par le Fonds « paraissent devoir être mieux atteints par la mise en œuvre d'actions de caractère local ») (p. 1975) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 précédemment réservé de la commission (institue un crédit d'impôt pour la création d'emplois qui concourent à la protection de l'environnement ; prévoit son entrée en vigueur à compter du calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 1993 ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1975) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 68 de M. Jean-Yves Chamard (donne un caractère « expérimental » à la dotation exceptionnelle versée par l'Etat aux régions en 1993 pour financer les actions engagées en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement de juillet 1993 à juin 1994) à l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que l'Etat versera cette dotation aux régions en 1993) (p. 1977) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Michel Berson (précise le contenu des contrats d'objectifs signés entre les préfets et les organisations patronales en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel ou technologique) (p. 1978).

Titre :

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de la commission (propose pour l'intitulé : « projet de loi portant diverses mesures d'urgence en faveur de l'emploi ») (p. 1978).

Seconde délibération :

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales – art. L. 241-6, L. 241-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 1979).

Son intervention lors des explications de vote :

Chômage : lutte contre (p. 1981).

Lois : projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1981).

Politique économique : crise (p. 1981).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [9 juillet 1993] :

Administration : service public de l'emploi : réforme (p. 3246).

Chômage : contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3242).

Finances publiques : situation (p. 3245).

Formation professionnelle : amélioration (p. 3246).

Jeunes :

– contrats de qualification : durée de formation (p. 3242) ;
– premier emploi (p. 3242).

Lois : projet de loi quinquennale (p. 3242, 3245, 3246).

Politique économique et sociale (p. 3245, 3246).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3245).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3246).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 septembre 1993] :

Son intervention (p. 3327).

Ses interventions sur *l'exception d'irrecevabilité* soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 3339) ; sur la *question préalable* opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 3356) et sur la *motion de renvoi en commission* de : *Malvy (Martin)* (p. 3444).

Sa réponse (p. 3446).

Principaux thèmes développés :

Administration :

– déconcentration (p. 3452) ;
– service public de l'emploi : guichet unique (p. 3332, 3452) ;
– service public de l'emploi : réforme (p. 3330, 3332, 3449, 3452).

Aménagement du territoire (p. 3448).

Assemblée nationale :

– commissions : travaux et propositions (p. 3444, 3446) ;
– présidence : président de séance (p. 3446).

Chômage : indemnisation :
- dépenses : réorientation (p. 3339, 3447) ;
- Fonds national de l'emploi (F.N.E.) : aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 3332, 3449).

Commerce extérieur : exportations et protectionnisme (p. 3348).

Communautés européennes : Europe sociale (p. 3449, 3450).

D.O.M.-T.O.M. : Réunion (p. 3450).

Emploi : chômage :
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 3332, 3333) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 3332, 3333, 3446) ;
- évolution : aggravation (p. 3329, 3450) ;
- exclusion et assistanat (p. 3339, 3452) ;
- stages d'insertion et d'accès à l'emploi (p. 3332).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- cotisations sociales : exonérations (p. 3451) ;
- développement (p. 3447) ;
- « ticket-service » : création (p. 3332, 3446, 3450, 3451).

Enseignement : orientation scolaire et professionnelle (p. 3452).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 3333, 3449, 3451)
- charges sociales : exonérations pour embauche (p. 3330, 3451) ;
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3448, 3450, 3451) ;
- cotisations d'allocations familiales : non salariés (p. 3451) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 3333, 3448) ;
- licenciements (p. 3332, 3333, 3449) ;
- organisation du travail (p. 3332) ;
- P.M.E.-P.M.I. (p. 3452) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3452) ;
- représentants du personnel : délégation unique et simplifications (p. 3332, 3338, 3451) ;
- rôle, concurrence extérieure et gains de productivité (p. 3333, 3448, 3451) ;
- travail à temps partiel : incitations (p. 3331, 3332, 3449).

Famille : loi cadre : préparation (p. 3333).

Finances publiques : budget : projet de loi de finances pour 1994 (p. 3448).

Formation professionnelle :
- A.F.P.A. : réforme (p. 3453) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3330, 3331) ;
- formation en alternance et préapprentissage (p. 3331, 3334, 3449, 3452) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3330, 3447, 3449, 3452).

Formation professionnelle : apprentissage :
- développement (p. 3334, 3347) ;
- habilitation et agrément (p. 3332).

Gouvernement :
- déclaration de politique générale du 8 avril 1993 (p. 3448) ;
- structures gouvernementales : réforme (p. 3448).

Handicapés :
- fonds national d'insertion professionnelle des personnes handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) : rôle : réforme (p. 3451) ;
- insertion professionnelle et sociale : C.A.T. et ateliers protégés : droits sociaux et conditions de travail (p. 3452).

Impôts et taxes : taxe professionnelle : exonérations et réforme (p. 3450).

Jeunes :
- chômage et intégration professionnelle (p. 3331, 3333) ;
- contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3331, 3332, 3334, 3446, 3452) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3452).

Lois :
- codification : code du travail : révision (p. 3447) ;
- loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (p. 3446, 3451) ;
- loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 3329) ;
- technique législative : dégradation (p. 3347).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :
- concertation (p. 3330) ;
- évaluation : rapport au Parlement (p. 3330, 3331, 3447, 3452).

Moyens de paiement : dévaluations (p. 3448).

Politique de l'emploi (p. 3329, 3330, 3333, 3446, 3448, 3450) ;

Politique économique (p. 3335, 3339, 3347).

Politique générale (p. 3329, 3447).

Régions :
- bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3331) ;
- compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3321, 3339, 3448).

Sécurité sociale :
- allocations familiales : budgétisation (p. 3330, 3333, 3446, 3447, 3448, 3451) ;
- cotisations sociales : assiette : réforme (p. 3333) ;
- protection sociale : préparation d'un projet de loi quinquennale (p. 3333, 3448).

S.M.I.C. (p. 3333, 3451).

Syndicats : organisations patronales et de salariés :
- dialogue social (p. 3331) ;
- représentativité (p. 3347).

Travail :
- inspection du travail : rôle et pouvoirs (p. 3331, 3451) ;
- négociation collective (p. 3331, 3339, 3446, 3447, 3448, 3452) ;
- participation (p. 3448) ;
- travail clandestin : sanctions (p. 3352).

Travail : temps de travail :
- durée et organisation (p. 3331, 3332, 3339, 3446, 3447, 3448, 3449, 3452) ;
- repos hebdomadaire et dominical (p. 3333).

Discussion des articles [29, 30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'ouverture de discussions communautaires afin de fixer des quotas d'importation et prendre des mesures fiscales et douanières pour lutter contre les distorsions de concurrence ; dispose que les « entreprises qui procèdent à des délocalisations ne doivent pas recevoir d'aides européennes ») (p. 3460) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que la France engage des négociations avec les pays membres de l'O.N.U. afin de transformer les négociations du G.A.T.T. en négociations pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international) (p. 3461) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 153 de Mme Muguette Jacquaint (suspend, à titre conservatoire, les « opérations de délocalisation d'une entreprise de France dans un autre pays ») (p. 3461) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 154 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout projet de délocalisation à l'accord du comité de groupe, du comité d'entreprise ou des délégués du personnel et à l'agrément des ministres de l'économie et des finances et de l'industrie) (p. 3462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 de Mme Muguette Jacquaint soutenu par M. René Carpentier (autorise la France à prendre, en cas de carence communautaire, des mesures de sauvegarde contre l'importation de produits à bas prix en raison du « différentiel social ») (p. 3462) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le Gouvernement français défend les intérêts fondamentaux du pays en matière de politique industrielle éventuellement par l'utilisation « de son droit de veto » ou l'adoption de mesures de sauvegarde) (p. 3463) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 157 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le droit du travail est garanti à chacun ; précise son contenu ; interdit toute sanction pour l'usage des droits qu'il reconnaît) (p. 3464) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 158 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le contrat de travail à durée indéterminée est de droit commun) (p. 3464) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 159 de Mme Muguette Jacquaint (fixe les conditions de forme et les conditions de représentativité des signataires d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 160 de Mme Muguette Jacquaint soutenu par M. René Carpentier (prévoit que le S.M.I.C. est identique pour toutes les catégories de salariés et fixe son régime) (p. 3465) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 161 de Mme Muguette Jacquaint (garantit l'exercice « sans restriction » du droit de grève) (p. 3466) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'occupation de locaux et la mise en place de piquets de grève ne constituent pas en elles-mêmes des causes d'illégalité de la grève) (p. 3466) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de Mme Muguette Jacquaint (interdit toute recherche de la responsabilité des syndicats pour faits relatifs à l'exercice du droit de grève ou du droit syndical) (p. 3467) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « tout litige relatif à l'exercice du droit de grève est de la compétence des conseils de prud'hommes ») (p. 3467) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 168 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « tout licenciement dépourvu de motif réel et sérieux est nul ») (p. 3467) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute fermeture temporaire, partielle ou totale d'une entreprise par l'employeur comme moyen de pression ou sanction et toute privation arbitraire de travail sont interdites ») (p. 3468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 3468) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 de Mme Muguette Jacquaint (interdit les « milices patronales » et l'utilisation du personnel de gardiennage dans un conflit collectif du travail ; interdit les fichiers sur les activités, opinions politiques ou syndicales et sur la vie privée des salariés) (p. 3469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 407 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de fixer la durée légale hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération avant le 1er janvier 1994 pour les salariés effectuant des travaux pénibles et les femmes ayant un ou des enfants à charge et dans le délai de trois ans pour les autres salariés) (p. 3469) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 544 de Mme Muguette Jacquaint (impose à l'employeur d'informer les organisations syndicales représentatives et les délégués du personnel des remplacements provisoires de salariés absents pour maladie ou accident ; prévoit d'informer par écrit les remplaçants du caractère provisoire de leur embauche ; prévoit une priorité d'embauche pour le salarié remplaçant ; reconnaît à ce dernier les mêmes avantages et garanties qu'aux autres salariés (p. 3470) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 545 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un droit à réintégration du salarié après un arrêt de travail prolongé pour maladie ou accident ; prévoit une adaptation de l'emploi du salarié ainsi réintégré avec maintien de sa rémunération antérieure) (p. 3470) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 776 de M. Michel Berson (prévoit la réalisation d'une étude sur les créations d'emplois qui résulteront de l'application des dispositions de la loi pendant cinq ans et prévoit la communication des résultats de cette étude avant la fin de la discussion du projet de loi) (p. 3470) ; rectifié (date de dépôt fixée au 20 octobre 1993) (p. 3472) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 777 de Mme Martine David (prévoit la suspension des aides de l'Etat aux entreprises qui n'ont pas réalisé d'actions de prévention ou de formation au bénéfice des salariés que leur emploi expose plus que d'autres aux conséquences de l'évolution économique ou technologique ; prévoit cette suspension lorsque l'aide n'a pas permis de maintenir ou de créer des emplois) (p. 3473) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 645 de M. Michel Berson (punit d'une amende de 1 000 francs à 15 000 francs l'employeur qui a effectué un licenciement accompagné « de circonstances brutales et vexatoires pour le salarié ») (p. 3474) ;

– *favorable* à l'amendement n° 682 de M. Jean-Pierre Delalande (intitule le chapitre Ier « mesures d'aide à la création et au maintien de l'emploi ») (p. 3474).

Article 1er *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

Collectivités locales : emplois (p. 3480).

Communautés européennes : marché communautaire : organisation (p. 3480).

D.O.M.-T.O.M. : action sociale : financement (p. 3481).

Entreprises :

– charges sociales : bas salaires : allégements (p. 3480) ;

– salaires (p. 3480).

Famille : politique familiale :

– financement (p. 3480) ;

– loi-cadre : préparation (p. 3481).

Politique économique (p. 3480).

Politique générale (p. 3480).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3480).

Demande la réserve de la discussion de l'article 1er (p. 3491).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 329 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur la compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales) (p. 3492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 178 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel et des organisations syndicales représentatives sur le « montant de l'exonération de cotisations sociales accordée à l'entreprise » ainsi que sur « l'usage qui en est fait par l'employeur » ; autorise la suspension de l'exonération si elle n'est pas « utilisée pour la création d'emplois stables ou pour l'investissement productif ») (p. 3492) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 174 de Mme Muguette Jacquaint (soumet les revenus des biens immobiliers autres que ceux utilisés pour l'usage personnel du propriétaire et de sa famille directe à une contribution sociale de 15,8 p. 100) (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 175 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que la cotisation patronale d'assurance vieillesse « est relevée et élargie à l'ensemble de la valeur ajoutée et modulée selon la politique de l'emploi suivie par l'entreprise ») (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 176 de Mme Muguette Jacquaint (assujettit les revenus financiers provenant des titres émis en France à une contribution de 15,8 p. 100) (p. 3493) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 177 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le financement de la sécurité sociale est assuré par les cotisations des salariés, la contribution des entreprises, des contributions spécifiques assises sur les revenus financiers et immobiliers, les bénéfices des compagnies d'assurance et des banques) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 546 de Mme Muguette Jacquaint (autorise le juge à ordonner toute mesure d'instruction en vue de se prononcer sur la réalité de l'inaptitude qui a motivé le licenciement d'un salarié) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 547 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la réintégration ou l'indemnisation du salarié licencié sans motif au cours de la période de suspension du contrat de travail consécutive à un accident du travail) (p. 3494) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 548 de Mme Muguette Jacquaint (ajoute l'emploi des travailleurs handicapés à l'objet de la négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise) (p. 3495) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit un relèvement du S.M.I.C., des bas et moyens salaires et du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3495).

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du S.M.I.C. à 7 500 francs mensuels à compter du 1er juin 1993 ; dispose que « son montant sera régulièrement révisé en fonction de l'évolution des prix ») (p. 3496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 550 de Mme Muguette Jacquaint (limite aux seuls emplois pour lesquels l'intégralité des aptitudes physiques et mentales est exigée ceux dont les salariés qui les occupent ne sont pas décomptés dans l'effectif retenu pour déterminer l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) (p. 3496) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 553 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'habilitation des organismes de formation professionnelle qui ne peuvent accueillir des handicapés) (p. 3496) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 330 de M. Michel Berson (porte respectivement à 1,9 p. 100 et à 0,5 p. 100 des salaires qui ouvrent droit à l'exonération des cotisations d'allocations familiales les taux de la participation des entreprises à la formation professionnelle continue et aux contrats d'insertion en alternance) (p. 3497) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 331 de M. Michel Berson (fixe à 0,7 p. 100 le taux de la taxe d'apprentissage pour les salaires qui ouvrent droit à l'exonération de cotisation d'allocations familiales) (p. 3497) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 179 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés ; prévoit le remboursement de 6 p. 100 du montant dû à ce titre à la double condition d'une absence de licenciements économiques dans l'année et d'un montant minimum d'investissements réalisés en France) (p. 3497) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de Mme Muguette Jacquaint (institue « un impôt sur l'achat des sociétés étrangères par des sociétés françaises au taux de 10 p. 100 ») (p. 3498) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 181 de Mme Muguette Jacquaint (crée un livret d'épargne populaire automobile dont l'exonération fiscale est gagée par une augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3498, 3499).

Article 2 *(élaboration d'un rapport sur les incidences prévisibles d'une modification de l'assiette de certaines charges sociales ou fiscales) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 185 de Mme Muguette Jacquaint et 352 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3501) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 333 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt d'un rapport sur la réforme de la taxe professionnelle) (p. 3502) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 39 de la commission et 122 de la commission de la production (précisent que le rapport évaluera les effets sur l'emploi d'une suppression des contributions qui pèsent sur les entreprises) (p. 3502) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 40 de la commission (inclut les cotisations d'allocations familiales parmi les contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) (p. 3503) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 186 et 334 (excluent la participation des employeurs à l'effort de construction des contributions dont les effets d'une suppression ou d'une modification d'assiette font l'objet du rapport) (p. 3504) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 187 de Mme Muguette Jacquaint, 335 de M. Michel Berson et 731 de M. Marc-Philippe Daubresse (excluent le versement destiné au financement des transports collectifs du champ du rapport) (p. 3505) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 188 de Mme Muguette Jacquaint et 336 de M. Michel Berson (excluent la taxe d'apprentissage du champ du rapport) (p. 3505).

– *défavorable* aux amendements identiques nos 189 de Mme Muguette Jacquaint et 337 de M. Michel Berson (excluent la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue du champ du rapport) (p. 3506) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 190 de Mme Muguette Jacquaint et 338 de M. Michel Berson (excluent la taxe professionnelle du champ du rapport) (p. 3507) ;

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3510) ;

– *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (accorde le bénéfice de l'exonération en cas de reprise d'entreprise existante employant au moins un salarié si cette reprise évite la cessation de l'activité et la disparition des emplois ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3510) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 192 de Mme Muguette Jacquaint et 339 de M. Michel Berson (suppriment l'extension de l'exonération au cas de l'embauche par un contrat à durée déterminée) (p. 3511) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 193 corrigé de Mme Muguette Jacquaint et 340 de M. Michel Berson (de conséquence) (p. 3512) ;

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (fixe à dix-huit mois la durée d'exonération pour l'embauche d'un premier salarié pour une durée déterminée, par cohérence avec l'article L. 122-1-2 du code du travail) : adopté (p. 3512) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 479 de M. Michel Péricard (précise que les contrats à durée déterminée conclus pour une durée inférieure à 480 heures annuelles n'ouvrent pas droit à l'exonération) (p. 3512) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 757 de M. Georges Chavanes et 875 corrigé de M. Patrice Martin-Lalande (prévoient une actualisation, compte tenu de l'évolution du contexte économique, des zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan dans lesquelles est accordé le bénéfice de l'exonération pour embauche d'un deuxième ou troisième salarié) (p. 3513) ;

– *soutient* l'amendement n° 956 du Gouvernement (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou troisième salarié aux entreprises des zones rurales des départements d'outre-mer et des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradés définis en application de l'article 26 de la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991) (p. 3513) : adopté (p. 3515) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Charles Gheerbrant (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les départements dont le taux de chômage est supérieur d'au moins 10 p. 100 à la moyenne nationale ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques prévue à l'article L. 245-7 du code de la sécurité sociale) (p. 3514) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 799 de M. Jean-Paul Virapoullé (étend le champ d'application de l'exonération pour l'embauche d'un deuxième ou d'un troisième salarié aux entreprises situées dans les zones rurales des départements d'outre-mer ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle aux droits sur les tabacs) (p. 3515) ;

– *soutient* l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (précise que le premier salarié en contrat d'insertion professionnelle n'est pas pris en compte pour déterminer l'effectif du personnel ouvrant droit à l'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) : adopté après modifications (p. 3515) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 537 de M. Denis Jacquat (de coordination) à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (p. 3515) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission (prolonge le versement de l'allocation de garde des enfants à domicile – A.G.E.D. – jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant à charge ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 3516) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 46 de la commission (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile à l'accueil d'un stagiaire aide familial ressortissant d'un pays de la C.E.E. ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 3516) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (augmente le montant de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile pour les contribuables qui ont au moins trois enfants à charge ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et les alcools) (p. 3516) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 47 de la commission (supprime la condition d'emploi d'une assistante maternelle agréée ou de placement dans une crèche agréée pour bénéficier de la réduction d'impôt au titre des frais de garde des jeunes enfants ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs et alcools) (p. 3516) ;

– *favorable* à l'amendement n° 123 de la commission de la production (prévoit que le rapport sur les effets pour l'emploi des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié évaluera leur effet sur la concurrence) (p. 3516) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur le coût des exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié et sur la compensation versée à ce titre par l'Etat aux organismes d'assurance sociale) (p. 3517).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

Agriculture : travail saisonnier (p. 3527).

Associations : créations d'emplois (p. 3527).

Emploi : emplois de proximité et de service : « ticket-service » : création et expérimentation (p. 3527).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : décrets d'application (p. 3527).

– *défavorable* à l'amendement n° 195 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3528) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3528) ;

– *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission (rend applicable le dispositif de « ticket-service » sur l'ensemble du territoire ; crée un comité du suivi de sa mise en œuvre) (p. 3529) ; rectifié (renvoie à un décret la fixation des conditions d'application progessive du dispositif de ticket-service ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3530) ;

– *soutient* l'amendement n° 467 du Gouvernement (prévoit une expérimentation du dispositif dans « au moins » deux régions désignées par décret ; prévoit la présentation du bilan de cette expérimentation dans un délai de dix-huit mois) (p. 3529) ; devenu sans objet (p. 3531) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 143 de M. Jean-Paul Virapoullé (prévoit une expérimentation du dispositif de « ticket-service » dans les départements d'outre-mer) : devenu sans objet (p. 3531) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 592 de M. Marc Le Fur (crée un comité de suivi de l'expérimentation) : devenu sans objet (p. 3531) ;

– *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission, précédemment réservé (supprime la référence au caractère expérimental du « ticket-service ») (p. 3532) ;

– *favorable* à l'amendement n° 343 de M. Michel Berson, précédemment réservé (retient l'appellation de « chèque-service ») (p. 3532) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 634 de Mme Roselyne Bachelot, précédemment réservé (prévoit l'accord de l'employeur pour l'utilisation du « ticket-service ») (p. 3533) ;

– *soutient* l'amendement n° 957 du Gouvernement (étend le champ d'application du dispositif de « ticket-service » aux « résidences » des particuliers) : adopté (p. 3533) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 484 de M. Michel Berson, précédemment réservé (étend le champ d'application du dispositif aux associations intermédiaires) (p. 3534, 3536) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Francisque Perrut (étend le champ d'application du dispositif aux associations) (p. 3538) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 705 de Mme Nicole Catala, précédemment réservé (autorise les chômeurs bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise à utiliser le « ticket-service » pendant les six premiers mois d'activité) (p. 3539) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 344 de M. Michel Berson, précédemment réservé (précise que la convention nationale des employés de maison s'applique aux emplois de service) (p. 3540) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 840 de M. Hervé Mariton, précédemment réservé (dispose que le « ticket-service » peut être utilisé pour la rémunération d'une personne au plus qui consacre tout ou partie de son temps de travail à une activité relevant de la profession de son employeur et pour le compte de celui-ci) (p. 3540) ;

– *soutient* l'amendement n° 3 rectifié du Gouvernement, précédemment réservé (prévoit l'existence de plusieurs réseaux de distribution du « ticket-service » ; substitue la notion de « valeur forfaitaire » à celle de rémunération forfaitaire ; supprime la référence à un nombre maximum de tickets) (p. 3540) : adopté (p. 3541).

– *soutient* l'amendement n° 958 du Gouvernement (de coordination) (p. 3541) : adopté (p. 3542) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 485 de M. Michel Berson (prévoit qu'une convention collective ou un accord national organise les garanties des salariés qui occupent des emplois de service) (p. 3542).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *ses observations* (p. 3544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Michel Hannoun (ramène à trois mois le délai d'inscription comme demandeur d'emploi à partir duquel le bénéfice de l'aide à la création d'entreprise peut être accordé) (p. 3544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 616 de M. Michel Hannoun (prévoit le remboursement de l'aide accordée si aucune création d'emploi n'intervient dans l'année de son attribution) (p. 3544) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 843 corrigé de M. François Loos (prévoit de consulter la chambre de commerce et d'industrie sur l'attribution de l'aide à la création d'une entreprise inscrite au registre du commerce) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 842 de M. François Loos (précise les motifs justifiant un refus d'attribution de l'aide) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 845 de M. Gérard Voisin (précise que l'administration vérifie la réalité et la consistance du projet pour lequel l'aide est demandée) (p. 3545) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^os^ 760 de M. Georges Chavanes, 866 de M. Patrice Martin-Lalande et 909 de M. Henri de Richemont (précisent que l'administration vérifie, au vu d'un dossier économique, la réalité, la consistance et la viabilité du projet pour lequel l'aide est demandée) (p. 3545) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 761 de M. Georges Chavanes (prévoit la participation éventuelle de l'Etat au financement d'actions d'accompagnement du bénéficiaire de l'aide) (p. 3546) ;

– *favorable* à l'amendement n° 53 de la commission (inclut la formation à la gestion parmi les actions en faveur des chômeurs créateurs d'entreprises au financement desquelles l'Etat peut participer) (p. 3547) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de la commission (prévoit le remboursement de tout ou partie de l'aide par les bénéficiaires qui se réinscrivent comme demandeurs d'emploi moins d'un an après son attribution) (p. 3547) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Michel Hannoun (prévoit le cumul de l'aide et d'une indemnisation plafonnée du chômage pendant la première année d'attribution de l'aide) (p. 3547) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Yves Nicolin (porte à deux années, à compter de la création d'entreprise, la durée de maintien des droits à l'assurance chômage du bénéficiaire de l'aide qui se réinscrit comme demandeur d'emploi) (p. 3547).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 818 de M. Louis de Broissia (institue une procédure suspensive des « délocalisations » d'entreprises à l'initiative des représentants du personnel) (p. 3549).

Article 1^er^ précédemment réservé :

Demande la réserve de la discussion de l'article 1^er^ jusqu'après l'article 52 (p. 3556).

Article 6 *(extension et relèvement de la provision d'impôt pour création d'entreprise au titre de l'essaimage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 197 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3557) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 198 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe A de l'article qui étend le champ d'application de la provision d'impôt) (p. 3557) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 793 corrigé de M. Philippe Vasseur (étend le champ d'application de la provision d'impôt aux professions libérales) (p. 3557) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 763 de M. Georges Chavanes (supprime le paragraphe B de l'article qui relève le plafond de la provision lorsque l'entreprise nouvelle ou reprise prend la forme d'une société) (p. 3557).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 664 de M. Charles de Courson (prévoit un abattement sur le montant des avantages de vieillesse en cas de cumul avec un revenu d'activité) (p. 3558).

Article 8 *(élargissement et assouplissement du dispositif relatif aux groupements d'employeurs) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 199 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3559) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^os^ 55 de la commission et 129 de la commission de la production (permettent l'adhésion des entreprises de plus de 200 salariés à un groupement d'employeurs et l'adhésion d'une même entreprise à plusieurs groupements d'employeurs) (p. 3559) ;

– *soutient* l'amendement n° 978 du Gouvernement (permet l'adhésion d'une même entreprise à deux groupements) (p. 3559) : adopté (p. 3560) ;

– *soutient* l'amendement n° 1011 du Gouvernement (permet l'adhésion à un groupement d'employeurs des entreprises qui comptent entre deux cents et trois cents salariés) (p. 3559) : adopté (p. 3560).

Avant l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 200 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute discrimination à l'encontre des femmes en matière d'embauche, de salaire, de promotion et de formation continue est interdite ») (p. 3561) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de Mme Muguette Jacquaint (impose à toute embauche d'un jeune de 16 à 25 ans de prendre la forme d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage ; prévoit une priorité d'embauche dans l'entreprise à l'issue d'une période d'apprentissage ; impose la conclusion d'un contrat à durée indéterminée en cas d'embauche à l'issue d'une période d'apprentissage) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 202 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la réintégration dans son ancienne entreprise, dans le même emploi ou un emploi équivalent, du salarié ayant achevé sa période de service national) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 408 corrigé de Mme Janine Jambu (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) (p. 3562) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 409 corrigé de M. Maxime Gremetz (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 410 corrigé de M. Maxime Gremetz (interdit le travail de nuit des femmes) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 411 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que tout travail effectué entre 22 heures et 5 heures est considéré comme travail de nuit et donne droit à des compensations) (p. 3563) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 412 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le repos des femmes assujetties au travail de nuit doit avoir une durée de quinze heures consécutives au minimum) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 413 corrigé de M. Maxime Gremetz (fixe le régime applicable au travail de nuit des femmes) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 414 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (interdit le travail de nuit des femmes enceintes) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 415 corrigé de M. Maxime Gremetz (impose à l'employeur de proposer une nouvelle affectation à la salariée dans l'impossibilité d'exercer une activité de nuit) (p. 3564) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 416 corrigé de Mme Janine Jambu (dispose que l'employeur ne peut imposer à une salariée un travail de nuit hormis dans les services de santé) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 418 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'une convention ou un accord collectif étendu peut déroger seulement dans un sens plus favorable aux salariés aux dispositions relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 419 corrigé de M. Maxime Gremetz (dispose qu'« une convention ou un accord collectif étendu ne peut être conclu que s'il est plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur ») (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 420 corrigé de Mme Janine Jambu (abroge l'article L. 221-19 du code du travail relatif aux dérogations à la fermeture dominicale des commerces de détail) (p. 3565) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 421 corrigé de Mme Janine Jambu (permet à l'inspecteur du travail de saisir en référé le président du tribunal de grande instance pour ordonner les mesures en vue de prévenir ou faire cesser, dans les établissements de commerce, les manquements aux règles relatives au repos hebdomadaire) (p. 3566) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 422 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (permet au juge d'ordonner la fermeture temporaire des établissements de commerce en cas de condamnation pour infraction aux règles relatives au repos hebdmadaire) (p. 3566).

Article 10 *(institution du stage d'insertion et de formation à l'emploi) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 204 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3567) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 205 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui dénomme « stages d'accès à l'entreprise » les stages d'adaptation à l'emploi lorsqu'ils s'adressent à des demandeurs d'emploi) (p. 3567) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui institue les stages d'insertion et de formation à l'emploi – S.I.F.E.) (p. 3567).

Article 11 *(modification du régime des contrats de retour à l'emploi – C.R.E.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3568) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui porte à vingt-quatre mois la durée maximale des C.R.E. qui sont à durée déterminée) (p. 3569) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui augmente les durées d'exonération de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3570) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 694 de M. Jean-Yves Chamard (allonge la durée d'exonération de cotisations sociales des C.R.E. en instituant une période d'exonération partielle) (p. 3570).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 346 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.R.E.) (p. 3571) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 347 de M. Michel Berson (prévoit la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de formation des bénéficiaires des C.R.E.) (p. 3572).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 210 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui définit les catégories de bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – ; supprime les contrats locaux d'orientation ; rédactionnel pour le surplus) (p. 3573) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 570 de M. Ernest Moutoussamy (réserve les C.E.S. aux jeunes chômeurs de moins de 26 ans dans les départements d'outre-mer) (p. 3573).

Demande la réserve de la discussion de l'amendement n° 60 (p. 3574).

– *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission, précédemment réservé (prévoit que les jeunes connaissant des difficultés particulières d'insertion bénéficient des C.E.S.) (p. 3575) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1013 du Gouvernement, précédemment réservé (précise qu'il s'agit de jeunes de dix-huit à vingt-six ans) à l'amendement n° 57 de la commission (p. 3574) : adopté (p. 3576) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3577) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1014 de M. Michel Berson (supprime la possibilité d'un cumul avec une activité professionnelle à temps partiel) à l'amendement n° 60 de la commission (p. 3579).

Après l'article 12 :

– *défavorable* à l'amendement n° 352 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour les C.E.S) (p. 3580).

Article 13 *(incitation au développement des « emplois consolidés ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 211 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3580) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui subordonne le troisième renouvellement d'un C.E.S. à l'impossibilité de conclure un contrat « emploi consolidé ») (p. 3580) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 213 de Mme Muguette Jacquaint et 354 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui étend le champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés » et prévoit une possibilité de prise en charge par l'Etat des frais de formation professionnelle pour les titulaires de ces emplois) (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 353 de M. Michel Berson (supprime l'extension du champ des exonérations prévues en faveur des « emplois consolidés ») (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 955 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui prévoit que les bénéficiaires d'un contrat « emploi consolidé » ne sont pas pris en compte pour calculer l'effectif du personnel retenu pour l'application des dispositions se référant à une condition d'effectif minimal, sauf en matière de tarification d'accidents du travail) (p. 3581) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 355 de M. Michel Berson (prévoit la prise en compte des bénéficiaires d'un « emploi consolidé » pour déterminer l'effectif minimal des salariés pour l'application des dispositions relatives aux institutions représentatives du personnel) (p. 3582).

Article 14 *(mise en place d'un dispositif d'accompagnement social en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion ; art. L. 322-4-17 nouveau du code du travail) :*

– *ses observations* (p. 3585) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de la commission (permet aux entreprises de s'acquitter de leur obligation d'employer des personnes handicapées en finançant les organismes qui ont conclu une convention de parrainage avec l'Etat pour des actions spécifiquement destinées aux handicapés) (p. 3586).

Article 15 *(institution d'une aide de l'Etat en vue de soutenir les actions conduites par les collectivités locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 487 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3588).

Après l'article 15 :

– *défavorable* à l'amendement n° 356 de M. Michel Berson (prévoit la suspension ou le remboursement de l'aide versée par l'Etat à une entreprise qui ne permet pas « de maintenir les emplois, de créer des emplois nouveaux, de développer l'investissement productif ») (p. 3591) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 610 de M. Yves Van Haecke (dispose que « dans le cas où un salarié fait l'objet d'un licenciement économique dans le délai d'un an après sa reprise de travail, il retrouve le bénéfice des droits qu'il avait acquis au moment de celle-ci ») (p. 3591).

Avant l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 214 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'avis préalable du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les décisions relatives à l'emploi, à l'investissement, à la recherche, à la production et aux conditions de la production) (p. 3592) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 215 de Mme Muguette Jacquaint (organise une procédure de proposition des salariés dans les domaines relatifs à l'emploi, l'investissement, la recherche, la production et les conditions de la production) (p. 3593) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 216 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information annuelle du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur le montant des exonérations sociales et fiscales accordées à l'entreprise et sur « l'usage qui en est fait par l'employeur ») (p. 3593) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 217 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information du comité d'entreprise et des organisations syndicales représentatives sur les retards de versement des cotisations sociales par l'employeur ; prévoit qu'un représentant du comité d'entreprise « assiste aux négociations relatives aux modalités de règlement de la dette susceptibles d'intervenir entre l'employeur et la caisse ») (p. 3594) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 218 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la suspension des aides accordées à une entreprise qui ne sont pas utilisées « pour la création d'emplois stables, pour l'investissement productif ou, plus généralement, pour l'usage ayant justifié leur attribution ») (p. 3594) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit une négociation entre l'employeur, le comité d'entreprise et l'organisme qui attribue une aide à la restructuration ou l'introduction de nouvelles technologies) (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 220 de Mme Muguette Jacquaint (fixe la composition des conseils d'administration des entreprises publiques) (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 221 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres des conseils d'administration des entreprises publiques « aux questions ayant trait aux procédés de fabrication et si trois cinquièmes des membres du conseil en décident ainsi ») (p. 3595) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'information du comité d'entreprise, ou à défaut des délégués du personnel, sur les candidatures à un emploi et les embauches, prévoit la saisine du juge en cas de pratique discriminatoire à l'embauche) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de Mme Muguette Jacquaint (inclut tous les salariés de l'entreprise, quel que soit leur statut, pour déterminer l'effectif retenu pour la mise en place des institutions représentatives du personnel) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « le droit d'expression des salariés sur les conditions de travail et de production s'exerce, sur le lieu et pendant le temps de travail, en dehors de toute intervention, sous une forme directe ou indirecte, de l'employeur ») (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la « pleine et entière liberté de gestion » de ses fonds par le comité d'entreprise) (p. 3596) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « le comité d'entreprise bénéficie d'une présomption de bon usage des moyens matériels ainsi que des locaux mis à sa disposition » et qu'il « peut inviter toute personne de son choix extérieure à l'entreprise dans ses locaux auxquels l'employeur doit garantir l'accès ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de Mme Muguette Jacquaint (limite l'obligation de discrétion des membres du comité d'entreprise aux procédés de fabrication si « le comité en décide ainsi par un vote à la majorité des présents ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « toute constitution d'une section syndicale d'entreprise emporte la possibilité de désigner un délégué syndical investi de la protection légale contre le licenciement ») (p. 3597) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 357 de M. Michel Berson (prévoit l'engagement d'une négociation entre partenaires sociaux sur l'organisation de la représentation des salariés des petites et moyennes entreprises) (p. 3598) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 928 rectifié de M. Pierre Petit (supprime, pendant une durée de trois ans, l'obligation de désigner un délégué syndical dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 51 et 56 salariés) (p. 3599) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 927 rectifié de M. Pierre Petit (supprime, pendant une période de trois ans, l'obligation d'élire des délégués du personnel dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 11 et 14 salariés) (p. 3599) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 929 rectifié de M. Pierre petit (supprime, pendant une durée de trois ans, l'obligation de constituer un comité d'entreprise dans les entreprises qui atteignent un effectif compris entre 51 et 56 salariés) (p. 3599).

Observation sur le rappel au règlement de : *Berson (Michel) :* rappelle la concertation étendue qui a précédé le dépôt du projet de loi et demande la venue du Premier ministre (p. 3600).

Article 16 *(dispositions relatives aux délégués du personnel) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 233 de Mme Muguette Jacquaint et 358 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3609, 3610).

Travail :

– rapport Coffineau : P.M.E.-P.M.I. : propositions (p. 3609, 3610) ;

– représentants du personnel : seuils d'application (p. 3610).

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui met les dispositions relatives au renouvellement du mandat des délégués du personnel en cohérence avec l'article 17 du projet de loi qui allonge la durée de ce mandat) (p. 3611) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 490 de M. Michel Berson (fixe au début du dernier mandat de délégué du personnel le point de départ de la période de référence retenue pour apprécier la condition d'effectifs pour la mise en place des délégués du personnel) (p. 3612) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 235 de Mme Muguette Jacquaint et 489 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui module, en fonction de la taille de l'entreprise, le nombre maximal d'heures de délégation dont bénéficient mensuellement les délégués du personnel) (p. 3613).

Article 17 *(allongement de la durée du mandat des délégués du personnel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3614).

Article 18 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 237 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3614).

Article 19 *(élection simultanée des délégués du personnel et du comité d'entreprise : art. L. 423-19 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 240 de Mme Muguette Jacquaint et 359 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3615).

Après l'article 19 :

– *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (harmonise les durées de protection assurée aux délégués du personnel et aux membres du comité d'entreprise) : adopté (p. 3616).

Article 20 *(cumul de fonctions des délégués du personnel : art. L. 431-1-1 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 241 de Mme Muguette Jacquaint et 360 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3617) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 491 de M. Michel Berson (prévoit que la décision de mise en place de la « délégation unique » est prise conjointement par le chef d'entreprise, les délégués du personnel et les représentants du personnel au sein du comité d'entreprise) (p. 3618) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 64 de la commission et 130 de la commission de la production (visent à constituer une délégation unique du personnel investie des fonctions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, outre celles des délégués du personnel et du comité d'entreprise) (p. 3619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 492 de M. Michel Berson (impose au chef d'entreprise d'obtenir l'accord des délégués du personnel et, s'il existe, du comité d'entreprise sur la décision de constituer la « délégation unique ») (p. 3619) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 493 de M. Michel Berson (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la fixation du nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») (p. 3620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 494 de M. Michel Berson (fixe le nombre de délégués du personnel membres de la « délégation unique ») (p. 3620) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 495 de M. Michel Berson (précise que les seuls représentants du personnel au comité d'entreprise membres de la « délégation unique » conservent l'ensemble de leurs attributions au titre du comité d'entreprise) (p. 3621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 496 de M. Michel Berson (précise que les réunions respectives au titre de délégués du personnel et de comité d'entreprise se tiennent au moins une fois par mois sur convocation du chef d'entreprise) (p. 3621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 497 de M. Michel Berson (supprime le plafonnement à vingt heures par mois du temps de délégation pour l'exercice des attributions dévolues aux délégués du personnel et au comité d'entreprise) (p. 3621) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 639 de M. Michel Berson (fixe à trente-cinq heures par mois la durée maximale du temps de délégation) (p. 3622) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 640 de M. Michel Berson (fixe à trente heures par mois la durée maximale du temps de délégation) (p. 3622).

Article 21 *(unification de l'information du comité d'entreprise : art. L. 432-4-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 243 de Mme Muguette Jacquaint et 361 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3624) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 571 de M. Jean Bousquet (généralise l'application de l'article) (p. 3625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 498 corrigé de M. Michel Berson (rédactionnel) (p. 3625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 499 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique le bilan du travail à temps partiel réalisé dans l'entreprise) (p. 3625) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 500 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur l'évolution de l'emploi, des qualifications dans l'entreprise et les actions en faveur des salariés âgés ou exposés particulièrement aux conséquences de l'évolution technologique) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 501 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 502 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur l'activité de l'entreprise et sa situation financière, l'évolution de la rémunération moyenne, les perspectives économiques, les modifications de l'équipement et des méthodes de production et d'exploitation) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 503 de M. Michel Berson (exclut du rapport unique l'information sur la situation de l'emploi, l'évolution des effectifs et la qualification des salariés) (p. 3626) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de la commission (inclut dans le rapport unique les informations relatives au plan de formation dans l'entreprise) (p. 3627).

Article 22 *(réunions du comité d'entreprise) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 245 de Mme Muguette Jacquaint et 362 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3628) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 505 de M. Michel Berson (permet à la majorité des membres du comité d'entreprise de décider la réunion de ce dernier) (p. 3628).

Avant l'article 23 :

– *favorable* à l'amendement n° 102 de la commission des lois (retient la dénomination de « travail illégal » dans l'intitulé du chapitre) (p. 3629) ;

– *favorable* à l'amendement n° 103 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives au travail clandestin en cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 3629) ;

– *favorable* à l'amendement n° 104 de la commission des lois (prévoit une nouvelle rédaction des dispositions pénales du code du travail relatives à l'emploi de main d'œuvre étrangère en cohérence avec le nouveau code pénal) (p. 3630).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 105 de la commission des lois (de coordination) (p. 3631) ;

– *favorable* à l'amendement n° 106 de la commission des lois (de coordination) (p. 3631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 739 corrigé de M. Patrick Braouezec (permet à l'inspecteur du travail d'exiger, « pour mener les enquêtes contre les discriminations de tous ordres », la production des mêmes documents qu'en cas de contrôle en matière de travail clandestin) (p. 3632) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 131 de la commission de la production (supprime la possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger la production des documents commerciaux pour le contrôle de l'application des dispositions relatives au prêt de main-d'œuvre, aux cumuls d'emplois et au travail clandestin) (p. 3633) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 66 de la commission et 627 de M. Jean-Pierre Delalande (excluent les contrats commerciaux de la liste des documents dont l'inspecteur du travail peut exiger la présentation) (p. 3633) ;

– *favorable* à l'amendement n° 107 de la commission des lois (prévoit que l'inspecteur du travail peut se faire présenter les documents par lesquels une entreprise s'est assurée que son cocontractant s'acquitte de ses obligations légales, sociales et fiscales) (p. 3633) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 363 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe IV de l'article qui supprime le registre des travailleurs à domicile) (p. 3633) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 67 de la commission, 599 de M. Jean Ueberschlag et 853 de M. Michel Jacquemin (précisent que le cocontractant établi à l'étranger applique dès le premier jour de son intervention sur le territoire français les dispositions sociales légales, réglementaires et conventionnelles régissant son activité) (p. 3633).

Après l'article 23 :

– *soutient* l'amendement n° 24 rectifié du Gouvernement (dispose que les salariés détachés temporairement par une entreprise non établie en France pour y effectuer une prestation de service sont soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables aux salariés employés par les entreprises établies en France en matière de sécurité sociale, de rémunération, de durée du travail et de conditions de travail) (p. 3634) : adopté (p. 3635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 727 de M. Philippe Mathot (supprime l'obligation de déclaration préalable à l'embauche d'un salarié) (p. 3635) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 132 de la commission de la production (exclut l'embauche des travailleurs saisonniers du secteur agricole de l'obligation de déclaration préalable) (p. 3636).

Avant l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 364 de M. Michel Berson (intitule le chapitre 1er : « incitation à la négociation de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ») (p. 3647) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le travail à temps partiel résulte du libre choix du salarié ; garantit au salarié à temps partiel le droit de retrouver un emploi à temps complet) (p. 3647) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 253 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le refus par le salarié d'une modification substantielle de son contrat de travail n'est pas constitutif d'une démission et ne motive pas un licenciement) (p. 3648) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 641 rectifié de M. Michel Berson (prévoit l'ouverture de négociations par branche sur une réduction « significative et programmée de la durée du travail pour atteindre selon des voies diversifiées l'objectif d'une durée hebdomadaire de 35 heures applicable dès 1998 » ; enjoint au Gouvernement de déposer, avant le 31 décembre 1994, un projet de loi modifiant la durée légale du travail) (p. 3648).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

Emploi : préretraites (p. 3657).

Entreprises : organisation du travail (p. 3657).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3657).

Travail :

– négociation collective (p. 3657, 3658) ;

– temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3657).

– *défavorable* à l'amendement n° 257 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3657) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 258 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit d'organiser une négociation collective liant la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année et la réduction de la durée du travail) (p. 3658) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Michel Berson (prévoit que l'annualisation du temps de travail résultant d'une convention ou d'un accord de branche étendu doit être assortie d'une réduction du temps de travail) (p. 3658) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 854 de M. Claude Malhuret (rédactionnel) (p. 3660) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 574 de M. Jean Bousquet (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3660) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 677 corrigé de M. Marc-Philippe Daubresse (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'anne) (p. 3660) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 133 de la commission de la production (supprime la réduction collective de la durée du travail comme contrepartie obligatoire de sa répartition sur tout ou partie de l'année) (p. 3660) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 134 de la commission de la production (prévoit que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année a pour contrepartie soit une réduction collective de sa durée soit un renforcement de l'effort de formation) (p. 3661) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 678 corrigé de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail peut résulter d'un accord adopté par la majorité du personnel dans les entreprises qui n'ont pas de délégués syndicaux) (p. 3661) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 805 de M. Philippe Mathot (fixe un délai maximum de début et de fin des négociations sur l'aménagement de l'organisation et de la durée du travail) (p. 3661) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 855 de M. Claude Malhuret (prévoit que ces mêmes négociations débuteront au plus tard six mois après la promulgation de la loi) (p. 3661) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 366 corrigé de M. Michel Berson (dispose que la répartition du travail sur tout ou partie de l'année ne peut résulter que des conventions ou accords de branche étendus) (p. 3662) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 856 corrigé de M. Claude Malhuret (précise que la durée hebdomadaire de travail doit être inférieure à 39 heures ou à la durée conventionnellement applicable dans la branche professionnelle pour permettre une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année) (p. 3663) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de la commission (prévoit la possibilité pour l'employeur de consentir aux salariés qui ont des enfants à charge une répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année par un avenant à leur contrat de travail) (p. 3664) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 670 de M. Gilles de Robien (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conséquences économiques et sociales d'une « réduction substantielle de la durée annuelle du travail ») (p. 3665) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 261 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit la possibilité de contreparties en termes d'« emploi » aux décisions d'annualisation de la durée du travail) (p. 3665) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 367 de M. Michel Berson (précise que la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année est assortie d'une réduction de la durée effective du temps de travail des salariés) (p. 3666) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 262 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui étend aux salariés agricoles et assimilés le champ d'application de l'article) (p. 3666).

Après l'article 24 :

– *défavorable* à l'amendement n° 73 de la commission (majore le taux d'abattement des charges sociales patronales des entreprises dont le pourcentage de salariés à temps partiel dépasse un plafond fixé par décret et qui créent des emplois compensant, à hauteur d'un pourcentage fixé par décret, les conséquences induites par cette mesure ; gage cette mesure par une augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3681) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1018 de M. Laurent Fabius (précise que cette mesure s'inscrit dans la perspective de la réduction de la durée hebdomadaire du travail pour chaque salarié à trente-deux heures sur quatre jours) à l'amendement n° 73 de la commission (p. 3682) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 857 rectifié de M. François Guillaume (prévoit la possibilité pour chaque salarié de diminuer sa durée hebdomadaire de travail jusqu'à 32 heures avec une diminution correspondante de son salaire, sauf pour les « petits salaires » ; supprime la cotisation d'assurance chômage, patronale et salariale, pour les salariés qui font ce choix ; augmente celle des salariés qui maintiennent leur durée effective de travail égale à la durée légale ; subordonne la présentation d'un plan social d'entreprise avec des licenciements à une proposition antérieure de diminution de la durée du travail dans l'entreprise) (p. 3681).

Article 25 *(négociation sur le capital de temps de formation : art. L. 932-2 nouveau du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 74 de la commission (vise à élargir les dispositions relatives au capital de temps de formation à toutes les actions de formation visées par le livre IX du code du travail) (p. 3691) ;

– *favorable* à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (précise le contenu des accords relatifs au capital de temps de formation) (p. 3692) ;

– *favorable* aux sous-amendements n°s 717 et 718 de M. Denis Jacquat (rédactionnels) à l'amendement n° 477 de M. Jean-Yves Chamard (p. 3692) ;

– *favorable* à l'amendement n° 656 de M. Jean Ueberschlag (de précision) (p. 3692).

Article 26 *(rapport au Parlement) :*

– *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (ramène à un an le délai de présentation du bilan des négociations relatives à l'organisation et à la réduction de la durée du travail et de celles relatives au capital de temps de formation) : adopté (p. 3693).

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 426 de Mme Janine Jambu (prévoit une modification du contrat de travail lorsque l'horaire moyen de travail effectif d'un salarié a dépassé, pendant douze semaines consécutives, l'horaire prévu dans le contrat) (p. 3693) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 778 de Mme Martine David (prévoit l'ouverture de négociations entre partenaires sociaux sur les contreparties et les garanties offertes aux salariés dont le temps de travail a été aménagé ; enjoint au Gouvernement de déposer un projet de loi fixant les garanties et compensations minimales obligatoires) (p. 3694).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 263 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3695) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 264 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui aménage le régime du « repos compensateur de remplacement ») (p. 3696) ;

– *favorable* à l'amendement n° 75 de la commission (permet aux entreprises de remplacer des majorations de salaires pour heures supplémentaires par des repos compensateurs, en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu, d'entreprise ou d'établissement, après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 3697) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1020 du Gouvernement (exclut cette possibilité lorsque les négociations d'une convention ou d'un accord n'ont pas abouti) à l'amendement n° 75 de la commission (p. 3696) : adopté (p. 3697) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1021 du Gouvernement (prévoit l'avis conforme du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) à l'amendement n° 75 de la commission (p. 3696) : adopté (p. 3697) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 265 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ d'application de ce dernier aux salariés agricoles) (p. 3697) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 507 de M. Michel Berson (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement) (p. 3698) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 508 de M. Michel Berson (prévoit que le décret qui fixe les conditions d'application du « repos compensateur de droit commun » dans les entreprises ne relevant pas d'un accord conclu dans ce domaine détermine des modalités particulières au personnel d'encadrement) (p. 3698) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 509 de M. Michel Berson (prévoit l'application du « repos compensateur de droit commun » pour le personnel d'encadrement dans l'agriculture) (p. 3698).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 268 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3701) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 76 de la commission (étend le bénéfice de l'exonération de charges sociales patronales sans obligation de remplacer le salarié à temps partiel au cas de la transformation en contrat à durée indéterminée à temps partiel d'un contrat à durée indéterminée à temps plein à l'occasion de la naissance d'un enfant ; gage la mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3702) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 368 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe I de l'article qui élargit la définition du travail à temps partiel afin d'y inclure les modalités de durée du travail qui répondent actuellement à la définition du travail intermittent) (p. 3702) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 269 de Mme Muguette Jacquaint et 369 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe II de l'article qui modifie le contenu et les conditions d'exécution du contrat de travail à temps partiel compte tenu de l'institution du travail à temps partiel annualisé) (p. 3703) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 77 rectifié de la commission (simplifie le contenu obligatoire du contrat de travail à temps partiel annualisé pour les salariés intermittents) (p. 3703) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter par convention ou accord collectif étendu le délai minimum pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au cours de ces périodes) (p. 3703) ;

– *favorable* aux amendements identiques n^{os} 19 corrrigé de M. Jean-Yves Chamard et 861 de M. Jean-Pierre Delalande (précisent, dans le cas où la nature de l'activité ne permet pas de fixer dans l'année avec précision les périodes travaillées et la répartition des heures de travail au sein de ces périodes, que le délai d'information préalable du salarié est de sept jours, ce dernier pouvant refuser deux fois la période de travail ou la répartition des horaires proposées en cas de respect de la durée annuelle fixée au contrat, quatre fois en cas de dépassement de cette durée) (p. 3704) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 680 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit la possibilité d'adapter le délai minimum pour prévenir le salarié des périodes travaillées au cours de l'année et de la répartition des heures de travail au sein de ces périodes par un accord résultant d'un vote à la majorité du personnel dans les entreprises où il n'existe pas de délégués syndicaux) (p. 3704) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 271 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le *d* du paragraphe II qui prévoit, en cas de travail à temps partiel annualisé, un plafonnement des heures complémentaires et supplémentaires) (p. 3705) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 370 de M. Michel Berson (supprime le paragraphe III de l'article qui abroge les dispositions relatives au travail intermittent) (p. 3705) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 79 rectifié de la commission (étend le congé parental jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant) (p. 3705) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 272 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe VI de l'article qui élargit le champ d'application de l'abattement de cotisations sociales pour le travail à temps partiel) (p. 3706) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 273 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le I° du paragraphe VI qui fait bénéficier de l'abattement de cotisations sociales les transformations d'emploi à plein temps en emploi à temps partiel pour éviter les licenciements collectifs pour motif économique) (p. 3706) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 274 de Mme Muguette Jacquaint et 510 de M. Michel Berson (suppriment le 2° du paragraphe VI qui modifie la durée hebdomadaire du travail prévue au contrat de travail à temps partiel ouvrant droit à l'abattement de cotisations sociales) (p. 3706) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 275 de Mme Muguette Jacquaint et 371 de M. Michel Berson (suppriment le 3° du paragraphe VI qui fait bénéficier le travail à temps partiel annualisé de l'abattement de cotisations sociales) (p. 3707).

Après l'article 28 :

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de la commission (prévoit que les emplois à temps incomplet dans la fonction publique d'Etat peuvent être occupés par des fonctionnaires titulaires) (p. 3707) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 373 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport sur la compensation par l'Etat des abattements de cotisations sociales applicables au travail à temps partiel) (p. 3709) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 559 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que l'incorporation au service national actif, le rappel au service national, l'exécution de périodes militaires obligatoires ou au titre de la préparation militaire ou de la formation des réservistes ne constituent pas une rupture du contrat de travail ; prévoit la conclusion d'un contrat à durée déterminée en cas de remplacement du salarié en cause) (p. 3709).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *ses observations* (p. 3714) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 276 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3714) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 277 de Mme Muguette Jacquaint et 511 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe I de l'article qui permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des commerces dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle) (p. 3715) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 deuxième correction de M. Michel Péricard (permet de déroger au principe du repos dominical en faveur des établissements de vente au détail, sauf les grandes surfaces alimentaires, dans toutes les communes de la métropole et des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3716) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 942 de M. Laurent Dominati (substitue la notion de « centre-ville » à celle de « zones touristiques d'affluence exceptionnelle ») (p. 3717) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 593 de M. Jacques Masdeu-Arus (substitue la notion de « zones d'affluence exceptionnelle » à celle de « zones touristiques d'affluence exceptionnelle ») (p. 3717) ;

– *favorable* à l'amendement n° 944 de M. Christian Dupuy (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle permanente ») (p. 3717) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 604 de M. Charles Cova (étend le champ d'application de la dérogation aux « communes situées à moins de quarante kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants ») (p. 3717) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 790 de M. Philippe Vasseur (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones situées à moins de quarante kilomètres d'une agglomération de plus d'un million d'habitants » et aux « départements d'Ile-de-France ») (p. 3717) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 817 de M. Jean-Jacques Weber repris par M. Denis Jacquat (précise que les dispositions du droit local continuent de s'appliquer à l'Alsace-Moselle) (p. 3718) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 941 rectifié de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical en faveur des commerces et dans les zones visées par le paragraphe I) (p. 3719) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 803 de M. Xavier de Roux (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones présentant une attraction commerciale spécifique ») (p. 3719) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 672 de M. Michel Pelchat (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») (p. 3719) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 937 de M. Jean-Pierre Thomas (étend le champ d'application de la dérogation aux « zones d'animation culturelle ») (p. 3719) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 862 de M. Claude Malhuret (étend le champ d'application de la dérogation à tous les établissements de vente au détail situés dans les zones visées au paragraphe I) (p. 3719) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 935 de M. Marc-Philippe Daubresse (étend le champ d'application de la dérogation aux zones frontalières lorsque les établissements visés au paragraphe I « se trouvent en concurrence directe avec des établissements de pays voisins ouverts lors du repos dominical ») (p. 3719) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 673 de M. Michel Pelchat et 940 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoient que les communes touristiques visées à l'article s'entendent des stations classées au sens du code des communes) (p. 3719) ;

– *reprend* l'amendement n° 945 de M. Christian Dupuy (de conséquence) ; après rectification (de coordination) : adopté (p. 3720) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1025 de M. Gilbert Gantier (rédactionnel) à l'amendement n° 945 de M. Christian Dupuy (p. 3720) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 674 de M. Michel Pelchat (autorise le préfet à prendre l'initiative de la procédure visant à délimiter la zone dans laquelle s'appliquera la dérogation au régime général du repos hebdomadaire) (p. 3720) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 278 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article relatif à la procédure d'introduction du travail en continu pour raisons économiques) (p. 3721) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 82 de la commission et 135 de la commission de la production (prévoient l'introduction du travail en continu pour raisons économiques selon des conditions fixées par décret en l'absence de convention ou d'accord collectif étendu) (p. 3721) ;

– *retire* l'amendement n° 468 du Gouvernement (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722).

– *favorable* au sous-amendement n° 1026 de M. Denis Jacquat (précise les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques à défaut de convention ou d'accord collectif étendu) à l'amendement n° 21 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit l'introduction du travail en continu pour raisons économiques soit par une convention ou un accord collectif étendu, soit par une convention ou un accord d'entreprise et, à défaut de convention ou d'accord d'entreprise selon des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 3722) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Michel Berson (supprime la possibilité de fixer par décret en Conseil d'Etat les conditions d'introduction du travail en continu pour raisons économiques dans l'agriculture) (p. 3723) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 939 de M. Jean-Pierre Thomas (prévoit une dérogation de plein droit au principe du repos dominical pour les « entreprises ou établissements de vente au détail, de location ou de prêt de biens culturels ») (p. 3723).

Article 30 *(indemnisation du temps réduit de longue durée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 280 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3729).

Après l'article 30 :

– *soutient* l'amendement n° 469 du Gouvernement (précise que les décrets prévus à l'article L. 212-2 du code du travail et relatifs aux horaires de travail fixent également les périodes de repos et les conditions de recours aux astreintes) : adopté (p. 3730).

Avant l'article 31 :

– *défavorable* à l'amendement n° 715 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux conventions collectives de prévoir que dans un délai de trois ans 10 p. 100 du temps de travail sera consacré à la formation) (p. 3730).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

Formation professionnelle : décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3737).

Jeunes :

– chômage et intégration professionnelle (p. 3736, 3737) ;

– insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3737).

Régions :

– bassins d'emplois et plans régionaux de développement (p. 3737) ;

– compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3737, 3738).

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 281 de Mme Muguette Jacquaint et 512 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3736) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 282 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le deuxième alinéa *b* – de coordination – du paragraphe A de l'article) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 283 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe B de l'article qui prévoit : 1° la compétence immédiate de la région pour organiser des actions prioritaires de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans ; 2° cette même compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans à l'issue d'une période de cinq ans ; 3° au terme de la même période les pouvoirs de la région en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 830 de M. Germain Gengenwin (étend la compétence de la région en ce qui concerne l'organisation d'actions de formation professionnelle continue destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans, à des formations autres que destinées à l'acquisition d'une qualification) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 948 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit la conclusion de contrats d'objectifs entre la région et les comités de bassins d'emplois pour l'organisation des actions de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans en vue de leur permettre d'acquérir une qualification) (p. 3738) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 284 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la compétence reconnue à la région, à l'issue d'une période de cinq ans, pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans et pour l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) (p. 3739) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 68 corrigé de Mme Nicole Catala (substitue au transfert de l'Etat aux régions, à l'issue d'une période de cinq ans, de compétences en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes, la possibilité pour l'Etat de conclure immédiatement des conventions avec les régions en vue de concourir au financement des actions en ce domaine) (p. 3740, 3741) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 831 de M. Germain Gengenwin (permet de transférer aux régions, ayant l'expiration du délai de cinq ans, la compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans et en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) (p. 3741) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 513 corrigé de M. Michel Berson (limite au « suivi de l'exécution des parcours de formation » le transfert aux régions de compétences à l'égard du réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes) (p. 3742) ;

– *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise que les compétences transférées en ce qui concerne le réseau d'accueil, d'orientation et de suivi des jeunes sont celles qu'exerce l'Etat en matière de formation professionnelle) (p. 3742) : adopté (p. 3743) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 515 de M. Michel Berson (dispose qu'« en matière d'accompagnement social des jeunes, les attributions des missions locales et des permanences d'accueil, d'insertion et d'orientation restent sous la responsabilité de l'Etat ») (p. 3742) ;

– *favorable* à l'amendement n° 752 de M. Jean Royer (prévoit l'engagement d'actions conjointes à caractère expérimental entre l'Etat et les collectivités territoriales) (p. 3744).

Après l'article 31 :

– *défavorable* à l'amendement n° 753 de M. Jean Royer (prévoit d'affecter des crédits d'indemnisation du chômage à l'aide aux entreprises qui embauchent des chômeurs) (p. 3744) : retiré (p. 3746).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3749) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3749) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 3749) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 832 de M. Germain Gengenwin (dispose que le comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue « est chargé du suivi des évaluations et des conditions de mise en œuvre des transferts de ressources ») (p. 3750).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 917 de M. René Couanau (prévoit le dépôt d'un rapport sur les conditions d'un transferr aux régions des compétences de l'Etat à l'égard de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes – A.F.P.A.) (p. 3750) : rejeté (p. 3751).

Article 33 *(coordination) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 70 de Mme Nicole Catala, 285 de Mme Muguette Jacquaint et 377 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3752) ;

– *soutient* les amendements n[os] 6 et 7 du Gouvernement (organisent les conditions du transfert de compétences aux régions pendant la période transitoire) (p. 3752) : adoptés (p. 3753).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 108 corrigé de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3757) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3757) ;

– *favorable* à l'amendement n° 83 de la commission (rédactionnel) (p. 3757) ;

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 84 de la commission et 521 de M. Michel Berson (rédactionnels) (p. 3763) ;

– *favorable* à l'amendement n° 110 de la commission des lois (rédactionnel) (p. 3763) ;

– *favorable* à l'amendement n° 522 de M. Michel Berson (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes « définit un plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation » et « prévoit les échanges d'information entre les professionnels éducatifs et les usagers ») (p. 3764) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1027 du Gouvernement (supprime la mention des échanges d'information entre les professionnels éducatifs et les usagers) à l'amendement n° 522 de M. Michel Berson (p. 3763) : adopté (p. 3764) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 919 de M. Marc-Philippe Daubresse (inclut les contrats d'adaptation dans le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) (p. 3764) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 400 de M. Claude Goasguen à l'amendement n° 85 de la commission (prévoit la consultation du conseil académique de l'éducation nationale) aux amendements identiques n[os] 85 de la commission et 23 de M. Jean-Yves Chamard (disposent que le plan régional est élaboré en concertation avec l'Etat, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les chambres consulaires, au niveau régional, et soumis pour avis au conseil économique et social régional) (p. 3765) ;

– *favorable* à l'amendement n° 589 de M. Marcel Porcher (précise que les chambres de métiers, de commerce et d'industrie et les chambres d'agriculture élaborent le plan régional en concertation avec l'Etat et les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, le conseil économique et social régional étant associé à cette élaboration) (p. 3764) ; rectifié (prévoit d'associer le conseil académique de l'éducation nationale à l'élaboration du plan régional) (p. 3765) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3766) ;

– *favorable* à l'amendement n° 112 de la commission des lois (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes vaut schéma prévisionnel d'apprentissage) (p. 3768) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 287 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes est subordonné à l'accord du préfet de région et des autorités académiques) (p. 3768).

Après l'article 34 :

– *favorable* à l'amendement n° 113 de la commission des lois (crée un comité national d'évaluation des politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle continue) (p. 3769).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *soutient* l'amendement n° 481 du Gouvernement (précise que les formations au titre de la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif sont mises en place en concertation avec les entreprises et les professions) : adopté (p. 3777) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 87 de la commission, 142 de la commission de la production et 601 de M. Jean Ueberschlag (précisent que ces mêmes formations sont mises en place en concertation avec les branches professionnelles) (p. 3777).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de la commission (précise que les classes préparatoires à l'apprentissage sont ouvertes « en priorité » dans les centres de formation d'apprentis et « éventuellement » dans les établissements d'enseignement) (p. 3779).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 89 de la commission (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information des élèves est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781).

Avant l'article 38 :

– *défavorable* à l'amendement n° 296 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'obtenir par l'apprentissage des titres homologués de l'enseignement technologique) (p. 3785) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 297 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité d'adapter la durée du contrat d'apprentissage en fonction du niveau initial de compétence de l'apprenti) (p. 3786) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 299 de Mme Muguette Jacquaint (définit la mission des centres de formation d'apprentis et prévoit que le temps passé par l'apprenti au centre de formation représente au minimum 50 p. 100 du temps consacré à l'ensemble des activités exercées au titre du contrat d'apprentissage) (p. 3786).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 305 de Mme Muguette Jacquaint et 528 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3799, 3800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 433 corrigé de M. Maxime Gremetz (remplace le régime de déclaration d'engagement d'apprentis par un régime d'agrément préalable de l'entreprise) (p. 3800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 440 de M. Maxime Gremetz (prévoit l'agrément des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) (p. 3800) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 434 de Mme Muguette Jacquaint (fixe la composition du dossier de demande d'agrément d'une entreprise) (p. 3801) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 435 de Mme Janine Jambu (prévoit que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si l'entreprise n'a pas conclu de contrat d'apprentissage dans les trois ans de son engagement ou si ses activités ont changé de nature ; prévoit que l'engagement est valable pour une durée de cinq ans renouvelable) (p. 3801) ;

– *favorable* à l'amendement n° 701 corrigé de Mme Nicole Catala (précise que l'engagement de l'entreprise à prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage devient caduc si elle n'a pas conclu un nouveau contrat d'apprentissage dans les cinq années qui suivent cet engagement) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 437 de Mme Janine Jambu (prévoit que les représentants du personnel ou l'inspecteur du travail peuvent demander au préfet de s'opposer à l'engagement d'apprentis dans une entreprise) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 436 de Mme Janine Jambu (prévoit qu'en cas d'opposition du préfet à l'engagement d'apprentis par une entreprise, cette dernière rembourse toutes les exonérations et déductions de charges liées aux contrats d'apprentissage conclus dans les trois années précédentes) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 439 de Mme Muguette Jacquaint (rédactionnel) (p. 3802) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 438 de Mme Janine Jambu (prévoit que la décision définitive du préfet sur la possibilité pour l'entreprise de continuer à engager des apprentis « doit intervenir dans un délai de un mois ») (p. 3803).

Après l'article 39 :

– *défavorable* à l'amendement n° 447 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction d'employer des apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 448 de M. Maxime Gremetz (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 449 de M. Maxime Gremetz (crée un conseil des délégués des apprentis dans chaque centre de formation d'apprentis) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 442 de M. Maxime Gremetz (prévoit de définir la progression annuelle des travaux effectués par l'apprenti en accord avec les délégués syndicaux des entreprises insctivant des apprentis dans le centre de formation) (p. 3804) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 443 de M. Maxime Gremetz (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) (p. 3805) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 444 de M. Maxime Gremetz (définit la mission du maître d'apprentissage et prévoit son agrément préalable après avis du comité d'entreprise) (p. 3805) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 441 de M. Maxime Gremetz (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C. et augmente le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 445 de M. Maxime Gremetz (prévoit la prise en compte des apprentis pour le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 451 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de charges sociales, fiscale ou parafiscale, dont bénéficie la part du salaire versé aux apprentis admise en exonération de la taxe d'apprentissage) (p. 3806) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 450 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'imputation des dépenses exposées par les entreprises pour la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage sur le montant de la taxe d'apprentissage ou de la participation au développement de la formation professionnelle continue) (p. 3807) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 452 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de cotisations sociales au titre des salaires versés aux apprentis dans les petites entreprises) (p. 3807) ;

– *favorable* à l'amendement n° 833 de M. Germain Gengenwin (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat spécifique adapte et fixe la date d'entrée en vigueur de toute disposition relative à l'apprentissage dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) (p. 3807) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 453 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le comité d'entreprise ou d'établissement, ou, à défaut, les délégués du personnel, sont obligatoirement consultés sur le nombre et les perspectives d'emploi des apprentis dans l'entreprise) (p. 3808) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Michel Berson (impose de consulter le comité d'entreprise sur l'utilisation des aides forfaitaires versées par l'Etat pour favoriser la conclusion de contrats d'apprentissage) (p. 3808) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 454 de Mme Janine Jambu (supprime l'exonération de cotisarions sociales pour l'embauche d'un jeune par un contrat de qualification) (p. 3809).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *ses observations* (p. 3811) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 306 de Mme Muguette Jacquaint et 529 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3811) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 455 de Mme Janine Jambu et 530 de M. Michel Berson (suppriment le paragraphe I de l'article qui supprime les contrats d'adaptation et d'orientation, à compter du 1[er] juillet 1994) (p. 3813) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 736 de M. Marc-Philippe Daubresse (supprime l'abrogation du contrat d'adaptation) (p. 3814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 456 de Mme Janine Jambu (fixe à six mois non renouvelables la durée du contrat d'insertion) (p. 3814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 531 de M. Michel Berson (prévoit que la durée du contrat d'insertion est comprise entre trois mois et six mois) (p. 3814) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 457 de Mme Janine Jambu (prévoit que le contrat d'insertion est obligatoirement accompagné d'un temps de formation au moins égal à la moitié de la durée totale du contrat) (p. 3815) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 92 de la commission et 532 de M. Michel Berson (imposent au contrat d'insertion de prévoir un temps de formation au moins égal à 10 p. 100 de sa durée) (p. 3815) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 533 de M. Michel Berson (fixe à 15 p. 100 de la durée du contrat d'insertion la durée minimale du temps de formation) (p. 3816) ;

– *soutient* l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3816) : adopté (p. 3823) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1032 de M. Michel Berson (donne au contrat précité la dénomination de « contrat junior » pour les jeunes diplômés qui rencontrent des « difficultés d'accès à l'emploi » et prévoit que la réalisation du « projet professionnel » est assortie d'une formation) à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (p. 3819) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 737 de M. Marc-Philippe Daubresse (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 458 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le taux de la rémunération des bénéficiaires d'un contrat d'insertion varie en fonction de leur âge) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 460 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'imputation des avantages en nature sur la rémunération du bénéficiaire d'un contrat d'insertion) (p. 3823) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 459 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le contrat d'insertion peut être rompu avant l'échéance à l'initiative du salarié lorsque la rupture a pour objet de permettre de suivre une formation qualifiante) (p. 3823, 3824) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 307 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'exonération de cotisations sociales pour embauche d'un jeune par un contrat d'insertion) (p. 3824) ;

– *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit d'imputer les dépenses de formation en faveur des bénéficiaires des contrats d'insertion professionnelle sur la participation des employeurs à la formation professionnelle au titre des formations en alternance) (p. 3824) : adopté après modifications (p. 3825) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 538 de M. Denis Jacquat (rédactionnel) à l'amendement n° 9 du Gouvernement (p. 3824).

Après l'article 40 :

– *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Michel Berson (scinde le versement de l'aide forfaitaire de l'Etat pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation et d'orientation conclus entre le 1[er] juillet 1993 et le 30 juin 1994, en deux échéances, la première lors de la conclusion du contrat qui y ouvre droit, le solde lors de l'embauche définitive ou de la signature d'un contrat de formation qualifiante) (p. 3832) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 381 de M. Michel Berson (prévoit le dépôt annuel d'un rapport au Parlement sur la compensation par l'Etat des exonérations de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune par contrat de qualification ou d'insertion) (p. 3833).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 308 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3833) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 461 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit une négociation annuelle entre les partenaires sociaux liés par une convention de branche ou, à défaut, un accord professionnel sur les modalités de recours aux contrats d'insertion en alternance et aux contrats d'apprentissage) (p. 3834) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 94 de la commission (donne un caractère au moins triennal à la négociation sur les modalités de recours aux contrats d'insertion en alternance et aux contrats d'apprentissage) (p. 3834) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 462 de Mme Muguette Jacquaint (exclut du champ de la négociation annuelle les possibilités de recourir à des salariés sur le point de cesser leur acrivité pour exercer le tutorat) (p. 3834) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 463 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit que les partenaires sociaux négocieront une extension du recours aux contrats d'insertion en alternance au profit des demandeurs d'emploi) (p. 3834) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 rectifié du Gouvernement (précise que la négociation précitée interviendra au niveau national et interprofessionnel et que l'extension négociée visera les demandeurs d'emploi âgés de vingt-six ans et plus) (p. 3834) : adopté (p. 3835).

Après l'article 41 :

– *défavorable* à l'amendement n° 95 corrigé de la commission (crée un « contrat de perfectionnement des cadres » qui prévoit une période de formation professionnelle au bénéfice des diplômés de l'enseignement supérieur ou des grandes écoles âgés de moins de vingt-six ans) (p. 3836) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1033 de M. Michel Berson (prévoit que le temps de formation intervient dans la première année d'exécution du contrat) (p. 3836) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1034 de M. Michel Berson (précise que le temps de formation contribue à réaliser « un projet professionnel ») (p. 3836).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *ses observations* (p. 3838) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 465 de M. Maxime Gremetz (de suppression) (p. 3838).

Après l'article 42 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 96 de la commission (prévoit de sanctionner la formation du maître d'apprentissage par un diplôme à compter du 1er janvier 1998) (p. 3839, 3840) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 535 de M. Michel Berson (prévoit l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle nationale entre partenaires sociaux sur les différentes mesures de formation sous contrat de travail en faveur des jeunes) (p. 3840) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 578 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que « la France prendra toutes dispositions nécessaires afin que dans les conventions européennes et internationales le travail des enfants de moins de seize ans soit interdit ») (p. 3841).

Article 43 *(congé d'enseignement et de recherche) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 309 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 579 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le A de l'article qui ramène de deux ans à un an la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement et étend son champ d'application aux enseignements dispensés quel que soit l'organisme de formation public ou privé) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 580 de Mme Muguette Jacquaint (fixe à deux ans la durée d'ancienneté dans l'entreprise pour ouvrir droit au congé d'enseignement) (p. 3842) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 581 de Mme Muguette Jacquaint (limite le champ d'application du congé d'enseignement aux enseignements dispensés dans un établissement public ou privé sous contrat, ou au titre d'un stage agréé ou conventionné par l'Etat ou les régions) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 582 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le B de l'article qui, dans les établissements de 200 salariés et plus, porte à 2 p. 100 de l'ensemble des salariés le nombre de ces derniers simultanément absents pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 583 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le deuxième alinéa du C de l'article qui, dans les établissements de moins de 200 salariés, porte à 2 p. 100 des heures de travail le nombre de ces dernières utilisées pour congé d'enseignement permettant de refuser un tel congé) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 584 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les quatre derniers alinéas du C de l'article qui renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'application de l'article L. 931-28 du code du travail sur le congé d'enseignement) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 585 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité de dispositions conventionnelles plus favorables propres au seul personnel d'encadrement) (p. 3843) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 586 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit qu'un accord conventionnel peut permettre la prise en charge au titre de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue de tout ou partie de la rémunération et des cotisations sociales dues pour les salariés en congé de recherche) (p. 3843).

Après l'article 43 :

– *soutient* l'amendement n° 802 du Gouvernement (précise les modalités de recouvrement de la contribution des exploitants agricoles au financement de la formation professionnelle continue des non-salariés) : adopté (p. 3844).

Article 44 *(interdiction des transferts volontaires entre organismes de mutualisation agréés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 587 de Mme Muguette Jacquaint (affecte au fonds régional de l'apprentissage et de la formation les montants perçus au titre de la participation de l'entreprise au financement de la formation professionnelle continue) (p. 3845) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 986 de M. Jean-Pierre Delalande (permet d'affecter certains excédents des cotisations dues au titre de la participation à la formation professionnelle à des actions destinées à la formation continue de tous les salariés dans des conditions fixées, sans intervention de l'Etat, par un accord entre les partenaires sociaux) (p. 3845) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 659 de M. Jean Ueberschlag (permet d'affecter jusqu'à la moitié des fonds de l'alternance au financement des dépenses de fonctionnement des centres de formation d'apprentis conventionnés par l'Etat ou les régions) (p. 3846) ;

– *soutient* l'amendement n° 26 corrigé du Gouvernement (prévoit la désignation d'un commissaire du Gouvernement auprès du compte unique qui reçoit la trésorerie des organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle) : adopté (p. 3846).

Après l'article 44 :

– *défavorable* à l'amendement n° 711 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 1,7 p. 100 au 1er janvier 1994 et à 2 p. 100 au 1er janvier 1995 le pourcentage minimal de la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) (p. 3847) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 714 de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,8 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, pour les salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C. dans les entreprises de plus de dix salariés) (p. 3847).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 310 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3848) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 588 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le crédit d'impôt pour dépenses de formation et d'apprentissage) (p. 3848) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 98 de la commission (étend le champ d'application du crédit d'impôt formation « aux entreprises dont le bénéfice industriel et commercial est déterminé selon le régime du forfait » ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3849) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 383 de M. Jean Glavany (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3849).

Après l'article 45 :

– *défavorable* à l'amendement n° 713 de Mme Muguette Jacquaint (soumet le bénéfice du crédit d'impôt pour apprentissage à la condition que l'entreprise s'engage à conclure avec l'apprenti un contrat de travail à durée indéterminée) (p. 3850) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 384 de M. Michel Berson (impose d'informer le comité d'entreprise du montant des dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage, du montant du crédit d'impôt au titre de ces dépenses, des aides forfaitaires de l'Etat et des actions et moyens supplémentaires rendus possibles par ces aides) (p. 3851) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 385 de M. Michel Berson (précise le contenu des contrats d'objectifs signés entre les préfets et les organisations patronales en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel ou technologique) (p. 3851).

Article 46 *(garantie de la qualité de la formation professionnelle continue) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 710 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3852) ;

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 693 de M. Gérard Cherpion et 795 de Mme Françoise Hostalier (prévoient que les compagnies consulaires dotées de conseils *ad hoc* d'orientation paritaires pourront être agréées pour collecter les contributions des employeurs au titre de la formation professionnelle) (p. 3853) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 834 de M. Germain Gengenwin (permet l'agrément des organismes collecteurs à compétence interrégionale) (p. 3853) ;

– *favorable* à l'amendement n° 472 de M. Pierre Bédier (prévoit que les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et les chambres d'agriculture peuvent être autorisées à collecter les contributions des employeurs à la formation professionnelle ; prévoit qu'elles peuvent percevoir auprès des entreprises les fonds destinés à des actions de formation professionnelle en application de conventions de formation) (p. 3854).

Article 48 *(contrôle de l'emploi des fonds et des financements de la formation professionnelle) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 114 de la commission des lois et 707 de Mme Muguette Jacquaint (suppriment le paragraphe I de l'article qui abroge le régime de sanction administrative en cas de manquements par un organisme de formation professionnelle à ses obligations) (p. 3856) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 708 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le dernier alinéa du paragraphe II de l'article qui étend le contrôle de l'Etat à toute activité de l'organisme de formation lorsque des manquements ont été mis en évidence) (p. 3856) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de la commission des lois (supprime les sixième, septième, huitième et neuvième alinéas du paragraphe IV qui énumèrent les pouvoirs dont disposent les inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle pour rechercher et constater les infractions aux règles et obligations en matière de formation professionnelle) (p. 3856) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1001 de Mme Nicole Catala (de coordination) (p. 3857).

Avant l'article 49 :

– *défavorable* à l'amendement n° 568 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les usagers des organismes paritaires qui exercent une mission de service public peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix afin de faciliter leurs démarches auprès de ces organismes) (p. 3858).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les signataires et le contenu des conventions de coopération ; rédactionnel pour le surplus) : adopté après rectification (précise que les communes peuvent être parties à une convention de coopération) (p. 3862) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 782 de M. Michel Berson (précise que le « guichet unique » s'adresse aux jeunes de moins de vingt-six ans « qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à un emploi » et offre des services « en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion sociale ») à l'amendement n° 12 du Gouvernement (p. 3861) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1004 de M. Jean-Yves Le Déaut (définit le rôle des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ; prévoit la conclusion par ces missions de conventions de coopération avec l'Etat, la région, l'A.N.P.E. et des personnes publiques ou privées) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (p. 3861).

Après l'article 49 :

– *défavorable* à l'amendement n° 781 de M. Michel Berson (crée une instance représentative du bassin d'emploi chargée d'établir un programme de développement de la formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique et d'aménagement du temps de travail) (p. 3863) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 321 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit une réunion des commissions départementales sur l'emploi et la formation) (p. 3863).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *ses observations* (p. 3869) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 314 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3869) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 315 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de consulter les comités régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi sur les contrats de progrès quinquennaux conclus entre l'Etat, l'A.N.P.E. et l'A.F.P.A.) (p. 3870) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 316 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (prévoit la renégociation des contrats de progrès entre l'Etat, l'A.N.P.E. ou l'A.F.P.A. pour lesquels un comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi a donné un avis défavorable) (p. 3870) ;

– *soutient* l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (prévoit la signature de conventions départementales entre les services déconcentrés de l'Etat, de l'A.N.P.E et les A.S.S.E.D.I.C. compétentes afin de coordonner les actions de placement, d'indemnisation et de contrôle des demandeurs d'emplois ; crée un conseil d'orientation et de surveillance des initiatives locales de concertation et de coordination) : adopté (p. 3871) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 712 de Mme Muguette Jacquaint (exclut le contrôle des demandeurs d'emplois du champ de ces conventions) à l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (p. 3871) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 317 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi se réunissent au moins deux fois par an) (p. 3871) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 318 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le président du conseil général préside le comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) (p. 3871) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 319 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit de consulter les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi sur « les projets de programme de la formation professionnelle ») (p. 3872) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 320 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui supprime les commissions départementales de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage) (p. 3872).

Après l'article 50 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1006 de M. Pierre Bédier (crée un conseil d'orientation et de surveillance des institutions chargées du placement, de l'indemnisation et du contrôle des demandeurs d'emploi) (p. 3872) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 99 de la commission (prévoit le dépôt d'un rapport au Parlement sur la coordination ou la fusion des instances nationales et régionales de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) (p. 3873, 3874) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 1036 du Gouvernement (supprime la référence à une fusion de l'A.N.P.E. et de l'U.N.E.D.I.C.) à l'amendement n° 99 de la commission (p. 3873) : retiré (p. 3874) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 633 de M. Jean-Yves Haby (prévoit le dépôt d'un rapport sur « les conditions de mise en place, au bénéfice des personnes sans emploi depuis plus de six mois, d'une organisation chargée de leur assurer des activités au service des collectivités ») (p. 3875).

Article 51 *(évaluation de la loi quinquennale) :*

– *favorable* à l'amendement n° 139 de la commission de la production (fixe au 31 décembre 1995 la date avant laquelle doit être déposé le rapport d'évaluation) (p. 3878) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 386 de M. Michel Berson (dispose que « le rapport analysera les effets sur l'emploi en termes de maintien et de développement de l'emploi des différentes mesures, notamment des mesures d'allégement de charges sociales, les contreparties aux aménagements du temps de travail, de réduction du temps de travail ou de temps de formation accordées aux salariés et les effets de la décentralisation de la formation professionnelle des jeunes sur le développement de celle-ci ») (p. 3879) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 1037 de M. Laurent Fabius (prévoit une évaluation « des effets sur l'emploi des diverses mesures de la présente loi ») à l'amendement n° 140 de la commission de la production (prévoit que le rapport « étudiera la possibilité, dans certaines zones particulièrement touchées par le chômage, de conclure des conventions d'expérimentation destinées à favoriser le développement local et l'emploi par de nouvelles mesures ») (p. 3880) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 387 de M. Michel Berson (prévoit « un bilan chiffré des différentes mesures d'exonération de charges sociales précisant notamment le montant total annuel de chacune des exonérations et le nombre de bénéficiaires ou de salariés concernés par ces mesures ») (p. 3880) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 536 de M. Michel Berson (dispose que le rapport présentera « l'évolution des prestations d'allocations familiales et des actions sociales financées par les caisses d'allocations familiales à compter du 1er juillet 1993 ») (p. 3880).

Article 52 *(application de la loi quinquennale aux départements d'outre-mer) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 398 corrigé de M. Ernest Moutoussamy (précise que le projet de loi complémentaire visera les T.O.M. et sera présenté dans les six mois de la promulgation de la loi) (p. 3881) ;

– *favorable* à l'amendement n° 101 de la commission (précise que la loi d'adaptation s'appliquera à Mayotte) (p. 3882).

Après l'article 52 :

– *défavorable* à l'amendement n° 322 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'établissement d'une nouvelle nomenclature des classifications salariales) (p. 3882) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 323 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'organisation d'un débat annuel sur les statistiques d'infractions au code du travail, d'autorisations de licenciements économiques et de licenciements de représentants du personnel) (p. 3882).

Article 1er précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 172 de Mme Muguette Jacquaint et 324 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3884) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 836 de M. Charles Millon (ramène à 5 p. 100 en 1994 et à 4,5 p. 100 à compter du 1er janvier 1995 le taux des cotisations d'allocations familiales ; impose en contrepartie une augmentation des dépenses de formation professionnelle ou d'apprentissage des entreprises ou un versement au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle ; gage cette mesure par la création d'une taxe additionnelle aux droits de consommation sur les alcools et les tabacs) (p. 3886, 3887).

Emploi : chômage : commission Mattéoli (p. 3886).

Entreprises :

– charges sociales : allégements : contreparties (p. 3886, 3887) ;

– charges sociales : bas salaires : allégements (p. 3886) ;

– coûts salariaux : niveau et structure (p. 3886).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 3886).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 3886, 3887).

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit l'allégement progressif des cotisations d'allocations familiales) (p. 3888) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 37 et 120 (retiennent un plafond unique de rémunération qui ouvre droit à une exonération totale de cotisations d'allocations familiales ; gagent cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcoolisées instituée par l'article 26 de la loi n° 83-25 du 29 janvier 1983) (p. 3889) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 637 de M. Michel Berson (subordonne le bénéfice de l'exonération de cotisations d'allocations familiales à des obligations en matière de maintien et de développement des emplois « qui portent notamment sur le temps de formation, la réduction du temps de travail pour les salariés concernés ») (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 325 de M. Michel Berson (prévoit que le rapport sur les effets de l'exonération de cotisations d'allocations familiales analysera les contreparties de cette exonération pour les salariés « notamment la réduction du temps de travail, le temps de formation et l'incidence de ces exonérations en termes de création d'emplois ») (p. 3890) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 38 de la commission et 121 de la commission de la production (prévoient que le rapport précité indiquera les conditions et les effets attendus de l'extension de ces exonérations à l'ensemble des gains et rémunérations) (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 326 de M. Michel Berson (prévoit que ce même rapport « portera également sur le développement des actions sociales financées par les caisses d'allocations familiales à compter du 1er juillet 1993 ») (p. 3890) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 327 de M. Michel Berson (impose à la négociation annuelle d'entreprise de porter sur les contreparties, en matière de formation ou de réduction du temps de travail, à l'exonération de cotisations d'allocations familiales) (p. 3890) ;

– *favorable* à l'amendement n° 706 de Mme Nicole Catala (de précision) (p. 3891) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 482 de M. Michel Berson (prévoit d'informer chaque année les sections syndicales des répercussions financières des exonérations de cotisations d'allocations familiales) (p. 3891) ;

– *favorable* à l'amendement n° 613 de M. Michel Hannoun (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3892) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 774 de Mme Marie-Thérèse Boisseau (supprime l'allocation parentale d'éducation à compter du 1er janvier 1994) (p. 3893) ;

– *soutient* l'amendement n° 1035 du Gouvernement (prévoit le dépôt d'un rapport sur les modalités de financement d'une filière de formation en alternance) (p. 3893) : adopté après modifications (p. 3894) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 1039 de M. Charles Millon (substitue au dépôt d'un rapport l'obligation de faire « connaître au Parlement, avant le 31 mars 1994, les dispositions relatives au financement » de cette filière) à l'amendement n° 1035 du Gouvernement (p. 3894).

Seconde délibération [3 octobre 1993] (p. 3894).

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 3895).

Article 23 bis *(statut des salariés d'une entreprise étrangère détachés en France) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (insère le dispositif de l'article dans le code du travail) (p. 3895).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) (p. 3896) ;

– *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 3897).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (de coordination) (p. 3897).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime la référence à la possibilité pour l'Etat et les collectivités territoriales d'engager des actions conjointes à caractère expérimental) (p. 3898).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3898) : adopté (p. 3899).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9-1 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (prévoit que le contrat d'insertion peut comprendre un temps de formation au moins égal à 15 p. 100 de la durée totale du contrat) (p. 3899) : adopté au scrutin public (p. 3900).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit que les organismes collecteurs à compétence interrégionale peuvent être agréés) : adopté (p. 3900).

Son intervention (p. 3900) :

Assemblée nationale : président : remerciements.

Son intervention lors des explications de vote [5 octobre 1993] :

Assemblée nationale :

– débats : qualité (p. 3920) ;

– Président : remerciements (p. 3919).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 novembre 1993] :

Assemblée nationale :

– commission des affaires culturelles : travaux et propositions (p. 6075) ;

– présidence : Président de l'Assemblée nationale (p. 6075).

Chômage : indemnisation : dépenses : réorientation (p. 6075).

Emploi : emplois de proximité et de service : « chèque service » : création (p. 6075).

Entreprises :

– charges sociales : exonérations pour embauche (p. 6075) ;

– « contribution Delalande » : exonérations (p. 6075) ;

– groupements d'employeurs (p. 6075).

Etrangers : travailleurs étrangers : prestations de service (p. 6075).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 6075, 6076).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle : contrat d'insertion professionnelle : création (p. 6075).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :

– décrets d'application (p. 6076) ;

– D.O.M.-T.O.M. : adaptations (p. 6076) ;

– évaluation : rapport au Parlement (p. 6076) ;

– portée (p. 6075).

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 6076).

Politique de l'emploi (p. 6076).

Régions : plans régionaux de formation (p. 6075).

Travail : négociation collective (p. 6076).

Travail : temps de travail : réduction : trente-deux heures (p. 6076).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi :

– administration centrale : direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques et des évaluations : création (p. 5536) ;

– Agence nationale pour l'emploi : missions, moyens et effectifs (p. 5536) ;

– déconcentration : direction régionale du travail et direction régionale de la formation professionnelle : fusion (p. 5536) ;

– réforme (p. 5535) ;

– système « info-emploi » : création (p. 5536).

Assemblée nationale : commission d'enquête : formation professionnelle (p. 5535).

Chômage : indemnisation :

– chômage partiel et aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 5533) ;

– dépenses : réorientation (p. 5534) ;

– U.N.E.D.I.C. (p. 5536, 5537).

Communautés européennes : Fonds social européen (p. 5535).

Emploi :
- emplois de proximité et de service : « chèque-service » (p. 5534) ;
- conventions de conversion et aides aux restructurations (p. 5534) ;
- préretraites (p. 5532, 5533).

Emploi : chômage :
- contrats de qualification (p. 5533) ;
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 5533) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5532, 5533, 5537) ;
- contrats locaux d'orientation : suppression (p. 5532) ;
- insertion professionnelle : associations intermédiaires (p. 5534).

Enseignement :
- formation en alternance, pré-apprentissage et plans régionaux de développement des formations (p. 5534, 5535) ;
- formation qualifiante (p. 5535) ;
- orientation scolaire et professionnelle (p. 5535).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5532) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 5532) ;
- créations d'entreprises : chômeurs (p. 5533) ;
- licenciements : prévention (p. 5533) ;
- secteur tertiaire : productivité et créations d'emplois (p. 5534).

Famille : projet de loi cadre : préparation (p. 5532, 5534).

Formation professionnelle : apprentissage :
- contrats d'apprentissage (p. 5533) ;
- crédits et développement (p. 5535).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 5536) ;
- crédit formation individualisé (p. 5532) ;
- crédits (p. 5535) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 5534, 5535) ;
- évaluation et contrôle (p. 5535, 5537) ;
- nécessité et développement (p. 5534) ;
- Office professionnel de qualification des conseils en management (p. 5535) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 5535).

Handicapés :
- fonds national d'insertion professionnelle des personnes handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) (p. 5532) ;
- insertion professionnelle et sociale : centres d'aide par le travail (C.A.T.) et ateliers protégés (p. 5532).

Jeunes :
- « carrefours jeunes » et préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5537) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5536) ;
- stages de formation : crédits (p. 5532).

Lois :
- loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 5531) ;
- projet de loi de finances pour 1994 n° 536 : hypothèses économiques (p. 5531).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :
- article 48 (p. 5535) ;
- contenu et portée (p. 5531 à 5534, 5537).

Lois de finances rectificatives : loi de finances rectificative pour 1993 n° 93-859 du 22 juin 1993 (p. 5531).

Ministère du budget : charges communes (p. 5531).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits :
- montant, évolution, répartition (p. 5531, 5532) ;
- régulation budgétaire (p. 5531, 5533).

Personnes âgées : dépendance : projet de loi cadre : préparation (p. 5534).

Plan : contrats de plan (p. 5535).

Politique de l'emploi (p. 5531 à 5533, 5537).

Politique économique (p. 5534).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5534, 5535).

Sécurité sociale :
- budgétisation (p. 5531, 5532) ;
- protection sociale : projet de loi quinquennale : préparation (p. 5532).

Travail :
- temps de travail : durée : réduction et organisation (p. 5533) ;
- travail clandestin : sanctions (p. 5534).

Réponses aux questions :

Administration : service public de l'emploi : réforme (M. Nicolas Forissier) (p. 5556).

Assemblée nationale : commissions d'enquête : formation professionnelle (M. Germain Gengenwin) (p. 5556).

Chômage : indemnisation :
- chômeurs : transports : gratuité (M. Daniel Colliard) (p. 5547) ;
- travailleurs frontaliers : Suisse (MM. Jean-Jacques Weber, Jean-Luc Reitzer) (p. 5542, 5551, 5557).

Entreprises : suppressions d'emplois : prévention (M. Francisque Perrut) (p. 5549).

Environnement : zones rurales : mise en valeur du patrimoine naturel (M. Jacques Le Nay) (p. 5543).

Femmes : activité professionnelle (Mme Françoise de Panafieu) (p. 5546).

Fonctionnaires et agents publics : préretraite progressive (M. Michel Godard) (p. 5550).

Formation professionnelle : apprentissage :
- crédits : globalisation (M. Germain Gengenwin) (p. 5553) ;
- secteur public (M. Jean-François Chossy) (p. 5543).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (M. Gérard Larrat) (p. 5552, 5553) ;
- crédit formation individualisé (MM. Jean-Paul Anciaux, Michel Berson, Mme Jeanine Bonvoisin) (p. 5550) ;
- financement (M. Germain Gengenwin) (p. 5555) ;
- maisons de l'information sur la formation (M. Jean-Paul Anciaux) (p. 5552).

Inspection du travail : effectifs (M. Michel Berson) (p. 5549).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (MM. Jean-Paul Anciaux, Michel Berson) (p. 5544, 5548).

Plan : contrats de plan : apprentissage (M. Germain Gengenwin) (p. 5553).

Risques professionnels : accidents du travail (Mme Muguette Jacquaint) (p. 5547).

Travail : temps de travail :
- hôtellerie et restauration : apprentis : dérogations (M. Francisque Perrut) (p. 5554) ;

– « trente-deux heures » (Mme Jeanine Bonvoisin, M. Jean-Yves Chamard, Mme Françoise de Panafieu, M. Nicolas Forissier) (p. 5541, 5545, 5546, 5554, 5555).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

– *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'abonder les crédits de fonctionnement et d'investissement de l'A.F.P.A.) (p. 5558) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 170 millions de francs afin d'abonder les crédits de fonctionnement des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation – P.A.I.O.) (p. 5558) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 240 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la réalisation du programme national de formation professionnelle, à la politique contractuelle de gestion prévisionnelle des emplois et à la formation professionnelle des détenus, des handicapés et des illettrés) (p. 5558) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 350 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à l'organisation de stages au bénéfice des cadres demandeurs d'emplois) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 500 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés au reclassement professionnel des travailleurs handicapés) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 140 millions de francs afin de souligner le caractère contestable de la méthode d'établissement de l'annexe générale – « jaune » – sur la formation professionnelle) (p. 5560) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 180 millions de francs afin d'abonder les crédits d'aide aux associations créant des emplois familiaux et de proximité) (p. 5560).

– ***Observations sur les rappels au règlement*** de : *Marsaud (Alain)* ; *Rochebloine (François)* ; *Migaud (Didier)* ; *Colliard (Daniel)* [18 novembre 1993] (p. 6072).

– Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] (p. 6493) :

Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) : formation professionnelle (p. 6480).

Communautés européennes : directive du Conseil n° 92-57 du 24 juin 1992 (p. 6480).

Lois : loi n° 90-613 du 12 juillet 1990 favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (p. 6480).

Risques professionnels :
- Conseil supérieur des risques professionnels (p. 6474) ;
- prévention (p. 6480).

Risques professionnels : Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) :
- accidents du travail (p. 6474, 6475) ;
- artisans (p. 6475) ;
- contrôles : arrêt de chantier (p. 6480) ;
- coordonnateurs : désignation et rôle (p. 6475, 6480, 6481) ;
- maître d'ouvrage et maître d'œuvre : obligations (p. 6475, 6480, 6481).

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Maxime Gremetz (fixe les droits du salarié d'une entreprise d'intérim victime d'un accident du travail et les obligations de cette entreprise à son égard) (p. 6481) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Maxime Gremetz (ramène à trente-cinq heures la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6482) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Maxime Gremetz (ramène à huit heures la durée quotidienne légale du travail) (p. 6482) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Maxime Gremetz (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes) (p. 6483).

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Maxime Gremetz (abroge la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail) (p. 6484) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Maxime Gremetz (précise les obligations du chef d'établissement en matière de prévention des risques professionnels) (p. 6485).

Article 2 *(dispositions applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil : sections 1 et 2 du chapitre V du titre III du livre deuxième du code du travail) :*

Article L. 235-1 du code du travail (obligation de mise en œuvre des principes généraux de prévention par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonnateurs) :

– *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (limite la possibilité de déléguer la réalisation des obligations du maître d'ouvrage en matière de sécurité aux seules communes de moins de 5 000 habitants et à destination du seul maître d'œuvre) (p. 6487) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 19 de Mme Danielle Dufeu (étend cette possibilité de délégation aux groupements de communes de moins de 5 000 habitants) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 6487) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement oral de M. Julien Dray (limite cette possibilité de délégation aux communes de moins de 2 000 habitants) (p. 6487).

Article L. 235-2 du code du travail (obligation d'une déclaration préalable avant l'ouverture de certains chantiers) :

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Maxime Gremetz (prévoit de transmettre la déclaration préalable à l'ouverture de chantier aux secrétaires des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des entreprises réalisant l'ouvrage) (p. 6488).

Article L. 235-7 du code du travail (élaboration d'un plan particulier de sécurité et de protection de la santé) :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Maxime Gremetz (prévoit la consultation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sur les plans particuliers de sécurité adressés au maître d'ouvrage ou au coordonnateur par les entreprises intervenant sur un chantier) (p. 6488).

Article L. 235-11 du code du travail (constitution d'un collège interentreprises) :

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Maxime Gremetz (donne voix délibérative aux représentants des salariés au sein du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail) (p. 6488) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation aux travaux du collège interentreprises d'un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise intervenante) (p. 6489).

Article 4 bis *(modification des règles de quorum fixées par l'article L. 615-20 du code de la sécurité sociale) :*

– *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (limite aux seules prestations supplémentaires portant sur l'octroi d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accident du travail la dérogation à la règle de majorité posée par l'article L. 615-20 du code de la sécurité sociale) (p. 6489).

Article 6 *(saisine du juge des référés par l'inspection du travail : art. L. 263-1 du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Maxime Gremetz (prévoit la participation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise concernée à la réunion des maîtres d'ouvrages décidée par le juge des référés en cas de non respect de l'obligation de concertation entre ces derniers lorsqu'ils interviennent sur le même site) (p. 6490).

Article 8 *(peines encourues par les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs en cas de violation des obligations nouvelles définies par le projet de loi : art. L. 263-10 du code du travail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Gilles Berthommier (de coordination) (p. 6491).

Après l'article 9 :

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Maxime Gremetz (dispose que les décrets d'application des articles 2, 3 et 4 de la loi sont préparés « en concertation avec les organisations représentatives de salariés et d'employeurs ») (p. 6491).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– **Conventions en matière de formation en alternance** [30 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi :
- communication : campagne « Des mesures pour l'emploi » (p. 6671) ;
- conventions de formation en alternance des jeunes : promotion, négociation et suivi (p. 6672) ;
- forums pour l'emploi : mise en place (p. 6672) ;
- « Info-emploi » (p. 6671, 6672).

Assurances : compagnies d'assurance (p. 6671, 6672, 6675).

Audiovisuel : chaîne pour l'emploi et chaîne éducative (p. 6672).

Banques et établissements financiers (p. 6671, 6675).

Bâtiment et travaux publics (B.T.P.) (p. 6671).

Commerce et artisanat : commerce (p. 6671).

Energie : produits pétroliers (p. 6671).

Entreprises :
- licenciements (p. 6674) ;
- P.M.E.-P.M.I. *(G)* (p. 6675).

Formation en alternance et préapprentissage (p. 6675).

Industrie (p. 6671, 6675).

Jeunes :
- chartes de mobilisation en faveur des contrats d'apprentissage et d'insertion en alternance (p. 6671, 6675) ;
- chômage et insertion professionnelle (p. 6671, 6675) ;
- contrat d'apprentissage-qualification (p. 6671) ;
- contrat d'insertion (p. 6671).

Lois :
- loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relative à l'apprentissage (p. 6675) ;
- loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 6671, 6675) ;
- projet de loi sur la filière de formation en alternance : préparation (p. 6672, 6675).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 :
- article 56 (p. 6675) ;
- article 64 (p. 6672) ;
- contenu et portée (p. 6675).

Tourisme : hôtellerie (p. 6671).

Transports (p. 6671).

GISCARD d'ESTAING (Valéry)

Député du Puy-de-Dôme

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993].

Banque de France :
- historique (p. 1205, 1206) ;
- missions autres que la politique monétaire (p. 1205).

Communautés européennes :
- construction européenne : conceptions (p. 1207) ;
- Institut monétaire européen (p. 1207) ;
- monnaie unique (p. 1207).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1205).

Constitution :
- article 20 (rôle du Gouvernement) (p. 1207) ;
- article 55 (traités internationaux) (p. 1207).

Maastricht (p. 1205, 1206).

Parlement : contrôle et information (p. 1207).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : référendum sur Maastricht et opposition au projet de loi (p. 1206).

Politique économique :
- franc et politique de change (p. 1206) ;
- inflation (p. 1205, 1206) ;
- taux d'intérêt (p. 1207).

Projet de loi : adaptation ultérieure de la loi (p. 1207).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 337 soutenu par M. Jean-Pierre Thomas (institue un crédit d'impôt pour investissement dans le domaine immobilier basé sur l'accroissement de ce type de dépenses dans les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 4332) : retiré (p. 4333).

Deuxième partie :

Affaires européennes. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Son interruption (p. 5052).

Politique agricole commune (p. 5052).

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Algérie : diplomates français pris en otage (p. 5081).

Allemagne : place économique dans le monde (p. 5083).

Chine : place économique dans le monde et dialogue franco-chinois (p. 5083).

Communautés européennes :

- construction européenne (p. 5082, 8083) ;
- Institut monétaire européen : siège (p. 5082) ;
- partenariat franco-allemand (p. 5083).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5081, 5082).

Cultures étrangères : méconnaissance par les puissances occidentales (p. 5082).

Droits de l'homme et libertés publiques : droit d'ingérence humanitaire (p. 5081).

Europe centrale et de l'Est : ex-Yougoslavie (p. 5081).

France : place dans le monde (p. 5083).

Haïti (p. 5081, 5082).

Organisation des Nations Unies : interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5081).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5081).

– Déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et débat sur cette déclaration [15 décembre 1993] (n° 851).

Principaux thèmes développés :

Agriculture : Conférence nationale d'évaluation des conséquences de l'accord du G.A.T.T. par secteur et par produit : perspectives (p. 7652).

Audiovisuel : exception culturelle : respect (p. 7651, 7653).

Commerce extérieur :

- Etats-Unis : loi sur le commerce : section 301 (p. 7651) ;
- France : quatrième exportateur mondial, deuxième puissance agricole mondiale (p. 7650) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; préaccord de Blair House (p. 7651 à 7653) ;
- G.A.T.T. : Organisation mondiale du commerce : mise en place (p. 7651).

Communautés européennes :

- Conseil européen : rôle : réaffirmation (p. 7652) ;
- initiative européenne de croissance (p. 7653) ;
- instruments de défense commerciale : mise en œuvre (p. 7651) ;
- solidarité européenne (p. 7653) ;
- système monétaire européen, crise et calendrier d'Union monétaire (p. 7653).

Emploi :

- chômage : aggravation (p. 7653) ;
- emplois peu qualifiés (p. 7653) ;
- petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : rôle (p. 7653).

Industrie : industrie française : avenir ; « accès aux marchés » (p. 7651).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7653).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Assemblée nationale : suivi des actes communautaires : application de l'article 88-4 de la Constitution (p. 7823).

Communautés européennes :

- préférence communautaire : réaffirmation pour les secteurs « sensibles » ; clauses de sauvegarde : mise en œuvre (p. 7823) ;
- programmes P.H.A.R.E. : crédits et orientation (p. 7824).

Europe centrale et de l'Est :

- élections législatives : déroulement et résultats (p. 7824) ;
- Hongrie : hommage de la France à M. Antall Jozsef, Premier ministre décédé (p. 7825) ;
- intégration à l'Espace économique européen : opportunité (p. 7824).

GLAVANY (Jean)

Député des Hautes-Pyrénées

(3e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Prestations sociales agricoles) [8 juin 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome XVIII : **Prestations sociales agricoles** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Retraite à soixante ans : taux plein ; fonds de garantie des retraites [19 mai 1993] (p. 585, 586).

– Contrats emploi-solidarité : financement : nombre : projet de loi de finances pour 1994 [3 novembre 1993] (p. 5290, 5291).

orales sans débat :

– n° 113, posée le 8 juin 1993 : **recherche (observatoire du Pic du Midi ; perspectives)** (p. 1197). Appelée le 10 juin 1993 : site national d'astronomie : fermeture : perspectives ; communauté scientifique : intérêts : préservation ; collectivités locales : aides (p. 1326, 1327, 1328).

– n° 179, posée le 6 octobre 1993 : **suppression d'emplois dans les établissements du G.I.A.T. à Tarbes** (p. 3923). Appelée le 7 octobre 1993 : armement : G.I.A.T.-industries ; emploi et activité ; établissement de Tarbes (p. 4009, 4010).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 955).

Départements : Hautes-Pyrénées (p. 956).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 955).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Rénovation du lycée [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : ministère de l'éducation nationale : déconcentration (p. 1604).

Impôts et taxes : crédits d'impôt : apprentissage (p. 1605).

Lois de finances rectificatives : annulations et gels de crédits : éducation nationale (p. 1604).

Lycées :

- chefs d'établissements et professeurs principaux : rôle (p. 1604) ;
- lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) (p. 1605) ;
- programmes : modules, options et spécialités (p. 1604) ;
- programmes : séries technologiques : réforme (p. 1604) ;
- rentrées scolaires 1993 et 1994 (p. 1604) ;
- rythmes scolaires (p. 1604).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 1605).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1622) : rejetée au scrutin public (p. 1630).

Principaux thèmes développés :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1625).

Assemblée nationale : règlement : exception d'irrecevabilité : signification (p. 1622).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1625).

Droit d'asile :

- décision du Conseil constitutionnel du 25 janvier 1992 : demande manifestement infondée (p. 1625) ;
- définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1625).

Droits de l'homme et libertés publiques : Commission consultative des droits de l'homme : projet de loi : désapprobation (p. 1625).

France :

- crise économique et sociale, chômage : généralités et action du Gouvernement (p. 1622, 1623) ;
- terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1624).

Immigration :

- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédures (p. 1624) ;
- « immigration zéro » (p. 1623, 1624, 1625) ;
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1623, 1624) ;
- politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1624) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1625) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1625, 1626).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1624).

Informatique : police et sécurité sociale : communication des fichiers (p. 1626).

Mariages et régimes matrimoniaux : polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1625).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1622, 1625).

Regroupement familial (p. 1625).

Rétention administrative : conditions et durée (décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986) (p. 1625, 1626).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1626).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1625).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *son* amendement n° 104 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) : rejeté (p. 1762).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *son* amendement n° 105 soutenu par M. Julien Dray (dispose que seuls les étrangers de plus de vingt et un ans peuvent faire l'objet des contrôles prévus par l'article) : rejeté (p. 1769).

Article 6 *(art. 12* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *son* amendement n° 106 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) : rejeté (p. 1770) ;

– *son* amendement n° 107 soutenu par M. Julien Dray (dispose que la carte de séjour est délivrée de plein droit aux étrangers ayant résidé de façon habituelle en France depuis au moins l'âge de dix ans) : adopté après modifications (p. 1771).

Article 7 *(art. 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de plein droit de la carte de résident) :*

– *son* amendement n° 108 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) : rejeté (p. 1772) ;

– *son* amendement n° 109 soutenu par M. Julien Dray (supprime la disposition qui retire aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant dix ans l'attribution de plein droit d'une carte de résident) (p. 1772) : rejeté (p. 1773) ;

– *son* amendement n° 110 soutenu par M. Laurent Cathala (maintient l'attribution de plein droit d'une carte de résident aux étudiants étrangers présents en France de façon régulière pendant cinq ans) : rejeté (p. 1773).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *son* amendement n° 111 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) (p. 1778) : rejeté (p. 1779).

Article 12 *(art. 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : reconduite à la frontière) :*

– *son* amendement n° 112 soutenu par M. Julien Dray (supprime la disposition qui assortit de plein droit tout arrêté de reconduite à la frontière d'une interdiction de séjour d'un an) : rejeté (p. 1781).

Article 13 *(art. 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion sur l'abrogation d'un arrêté d'expulsion) :*

– *son* amendement n° 113 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) : rejeté (p. 1781).

Article 14 *(art. 24 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion en préalable à un arrêté d'expulsion) :*

– *son* amendement n° 114 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) : rejeté (p. 1782).

Article 16 *(art. 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : expulsion en urgence absolue) :*

– *son* amendement n° 115 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) : rejeté (p. 1784).

Article 22 *(art. 31, 31* bis, *31* ter, *32, 32* bis, *32* ter *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

– *son* amendement n° 117 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) (p. 1806) : rejeté (p. 1808).

Article 25 *(art. 35 **bis*** de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : rétention administrative) :

– *son* amendement n° 118 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) : rejeté (p. 1817).

Article 26 *(art. 36 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : régime de circulation des ressortissants étrangers résidant en France) :*

– *son* amendement n° 119 soutenu par M. Laurent Cathala (de suppression) : rejeté (p. 1819).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *son* amendement n° 120 soutenu par M. Laurent Cathala (abaisse à dix jours le délai impatti au procureur de la République pour se prononcer sur la célébration d'un mariage que l'on soupçonne d'être de complaisance) : rejeté (p. 1824).

Article 29 *(art. 131-30 et 222-48 du code pénal : interdiction du territoire français dans les cas prévus par le code pénal) :*

– *son* amendement n° 121 soutenu par M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui retire à certaines petsonnes limitativement énumérées la garantie d'une protection absolue contre l'interdiction du territoire) : rejeté (p. 1842).

Article 30 *(art. 78-2 et 469-5 du code de procédure pénale – art. 132-70-1 du code pénal : rétention judiciaire) :*

– *son* amendement n° 122 soutenu par M. Julien Dray (de suppression) (p. 1844) : rejeté (p. 1845).

Article 32 *(art. L. 115-6 et L. 115-7, L. 161-18-1, L. 161-25-1 et L. 161-25-2, L. 311-3, L. 356-1, L. 374-1, L. 381-30, L. 381-31, L. 471-1 et L. 831-1 du code de la sécurité sociale : conditions de régularité du séjour et du travail pour l'affiliation à la sécurité sociale) :*

– *son* amendement n° 123 soutenu par M. Laurent Cathala (supprime les dispositions qui réservent le bénéfice des prestations sociales aux ayants droit étrangers en situation régulière sur le territoire français) (p. 1849) : rejeté au scrutin public (p. 1854) ;

– *son* amendement n° 124 soutenu par M. Laurent Cathala (supprime les dispositions qui abrogent l'article L. 374-1 du code de la sécurité sociale, relatif à l'action récursoire de la sécurité sociale contre les employeurs de travailleurs clandestins) : adopté (p. 1854).

Article 34 *(art. 186 du code de la famille et de l'aide sociale : conditions d'attribution de l'aide sociale aux étrangers) :*

– *son* amendement n° 125 : devenu sans objet (p. 1855).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Article 4 *(élargissement du crédit d'impôt formation pour les dépenses d'apprentissage : article 244* quater C du code général des impôts) :

– *son* amendement n° 57 soutenu par M. Michel Berson (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 1965) : rejeté au scrutin public (p. 1967).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 juin 1993] :

Rappel au règlement : condamne l'appréciation portée par le Président de la commission des affaires culturelles sur la nature et le nombre des amendements à la proposition de loi (p. 2307).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 2443) et *son intervention* (p. 2455).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : initiative parlementaire :
- droits de l'opposition (p. 2443, 2456, 2459) ;
- recevabilité financière : principes et procédures (p. 2420, 2421 et *erratum J.O.* du 7 juillet 1993, p. 3023).

Collectivités locales :
- dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2443) ;
- dépenses d'investissement : établissements d'enseignement privés (p. 2443).

Constitution : préambule de 1946 (p. 2457, 2459).

Enseignement :
- élèves : inégalités (p. 2457) ;
- querelle scolaire (p. 2443) ;
- rôle (p. 2464) ;
- schémas prévisionnels de formation (p. 2458, 2459) ;
- zones prioritaires (p. 2459).

Enseignement public : laïcité, missions et obligations de service public (p. 2457, 2458).

Etablissements :
- affectation des biens subventionnés (p. 2459) ;
- obligations de service public (p. 2459).

Lois :
- proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 2456) ;
- proposition de loi n° 367 : amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2456).

Politique générale (p. 2456, 2457).

Rappel au règlement : demande la réunion du bureau de la commission des finances pour apprécier la recevabilité financière de la proposition de loi (p. 2420, 2421 et erratum *J.O.* Débats du 7 juillet 1993 – p. 3023).

Discussion des articles [26 et 27 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 4 (précise que les établissements d'enseignement privés hors contrat « relèvent des lois Falloux, Ferry et Astier », les établissements sous contrat relevant « de la loi Debré modifiée ») (p. 2487) : rejeté au scrutin public (p. 2488).

Article 1er *(concours des collectivités territoriales à la liberté d'enseignement) :*

– *son* amendement n° 5 soutenu par M. Didier Mathus (précise que les collectivités territoriales, dans le domaine de leurs compétences respectives, apportent leur concours aux établissements d'enseignement privés dans les conditions prévues par la loi) : rejeté au scrutin public (p. 2490).

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 7 (précise que les établissements privés ou subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec l'Eglise catholique doivent respecter le principe de laïcité de l'enseignement) (p. 2490) : rejeté (p. 2491).

Article 2 *(respect des orientations du schéma prévisionnel des formations) :*

– *défavorable* (p. 2492) ;

– *son* amendement n° 49 (étend aux établissements privés d'enseignement secondaire sous contrat les règles de mise en œuvre du schéma prévisionnel des formations et du programme prévisionnel des investissements applicables aux établissements d'enseignement publics) (p. 2493) ; vote réservé (p. 2494) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 2 corrigé de M. Marc Le Fur et 126 de M. Claude Demassieux (rédactionnels) (p. 2494) ;

– *son* amendement n° 50 soutenu par M. Didier Mathus (vise à mettre fin aux avantages consentis à certains établissements privés techniques ou agricoles bénéficiant de fonds publics supérieurs à ce qui est dépensé pour les établissements publics ; interdit d'imputer les aides à l'investissement des établissements secondaires privés sur la D.R.E.S. – dotation régionale d'équipement scolaire – ou la D.D.E.C. – dotation départementale d'équipement des collèges) : vote réservé (p. 2494) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2499) ;

– *défavorable* aux amendements identiques nos 125 rectifié de M. Claude Demassieux et 606 de M. Marc Le Fur (prévoient la participation de représentants des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'élaboration des schémas prévisionnels de formation) (p. 2495).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *son* sous-amendement n° 1946 (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (autorise les collectivités locales à accorder aux établissements d'enseignement privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, une aide aux investissements qui ne peut dépasser, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nom des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2500) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1945 (supprime la mention du respect du caractère propre des établissements privés d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2500) : vote réservé (p. 2501) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1947 (précise que l'aide des collectivités locales intervient dans les conditions de la loi Falloux) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2501) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1948 soutenu par M. Didier Mathus (supprime la libre fixation par les collectivités locales, dans les limites de l'aide apportée aux établissements publics, des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2501) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1949 (supprime la libre fixation par les collectivités locales des modalités de leur intervention) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2501) : vote réservé (p. 2502) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1950 soutenu par M. Claude Bartolone (impose aux collectivités locales de décider leurs interventions à l'unanimité de leur organe délibérant) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2502) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *ses* sous-amendements nos 1905 à 1914 (fixent le plafond de l'aide accordée par les collectivités locales respectivement à 1 p. 100, 2 p. 100, 3 p. 100, 4 p. 100, 5 p. 100, 10 p. 100, 15 p. 100, 20 p. 100, 25 p. 100 et 50 p. 100 du montant des investissements réalisés pour l'enseignement public) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2502 à 2506) : votes réservés (p. 2503 à 2506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) :

  – sous-amendements nos 1905, 1909 et 1914 soutenus par M. Julien Dray (p. 2502, 2504, 2506) ;

  – sous-amendements nos 1906, 1910 et 1913 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2503, 2504, 2506) ;

  – sous-amendements nos 1907 et 1911 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2503, 2505) ;

– *ses* sous-amendements nos 1926 à 1935 (étendent aux communes respectivement de moins de 500 000, 200 000, 100 000, 75 000, 50 000, 40 000, 30 000, 25 000, 20 000 et 15 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2506 à 2509) ; votes réservés (p. 2507 à 2510) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) :

  – sous-amendements nos 1927, 1931 et 1935 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2507, 2508, 2509) ;

  – sous-amendements nos 1928 et 1933 soutenus par M. Julien Dray (p. 2507, 2509) ;

  – sous-amendements nos 1929 et 1932 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2507, 2508).

– *son* sous-amendement n° 1936 soutenu par M. Claude Bartolone (étend aux communes de moins de 10 000 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2510) : adopté au scrutin public (p. 2511) ;

– *ses* sous-amendements nos 1937 à 1944 (étendent aux communes successivement de moins de 9 000 à moins de 2 500 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : devenus sans objet (p. 2511) ;

– *ses* sous-amendements nos 1915 à 1925 (limitent aux communes successivement de moins de 1 500 à moins de 100 habitants l'appréciation sur une base départementale du montant des investissements réalisés dans l'enseignement public pris en compte pour calculer le plafond des aides aux établissements privés) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : devenus sans objet (p. 2511) ;

– *son* sous-amendement n° 1951 (de précision) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2528) : vote réservé (p. 2529) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1968 (précise que les établissements privés visés à l'article sont soumis aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2529) : vote réservé (p. 2530) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

– *son* sous-amendement n° 1956 soutenu par M. Claude Bartolone (prévoit la consultation préalable du conseil de l'éducation nationale institué dans chaque académie sur les aides aux investissements des établissements d'enseignement privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2530) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1955 soutenu par M. Didier Mathus (interdit aux établissements d'enseignement privés de recevoir des subventions publiques pendant leurs cinq premières années d'activité) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2531) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1953 soutenu par M. Claude Bartolone (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « conduire à une diminution des aides accordées aux établissements publics situés sur le territoire de la collectivité concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2531) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1952 soutenu par M. Didier Mathus (dispose que l'aide aux établissements privés ne peut « aboutir à une augmentation de la pression fiscale dans la collectivité territoriale concernée ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2532) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1960 soutenu par M. Claude Bartolone (interdit de prélever les aides aux établissements privés sur les montants reçus au titre de la D.R.E.S. ou de la D.D.E.C.) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2532) : vote réservé (p. 2533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1957 (limite le bénéfice des aides à l'investissement aux établissements d'enseignement privés qui justifient de « cinq années d'existence ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1958 soutenu par M. Christian Bataille (précise que les parents d'élèves des établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2533) : vote réservé (p. 2534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539).

– *son* sous-amendement n° 1961 soutenu par M. Claude Bartolone (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « doit respecter strictement la liberté de conscience ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1962 soutenu par M. Claude Bartolone (dispose que les établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « accueillent tous les enfants sans discrimination d'origine, d'opinions ou de croyances ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2534) : vote réservé (p. 2536) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1963 (dispose que les parents d'élèves des établissements d'enseignement privés bénéficiaires de l'aide à l'investissement « ont la liberté d'adhérer à l'association de leur choix ») à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2536) : vote réservé (p. 2537) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1964 soutenu par M. Didier Mathus (interdit la mise sous contrat de nouvelles classes de l'enseignement privé tant que l'effectif moyen de ces classes est inférieur à celui des classes correspondantes des établissements publics dans le département) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2537) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1966 soutenu par M. Claude Bartolone (prévoit le remboursement des aides à l'investissement en cas de cessation totale ou partielle de l'activité d'enseignement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2537) : vote réservé (p. 2538) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1967 soutenu par M. Didier Mathus (prévoit la signature d'une convention précisant l'affectation de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2538) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1954 soutenu par M. Didier Mathus (étend le champ d'application de l'article aux établissements techniques et agricoles privés sous contrat) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2538) : vote réservé (p. 2539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1959 soutenu par M. Claude Bartolone (précise que le décret d'application de l'article prévoit les contreparties attendues des bénéficiaires de l'aide à l'investissement) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* sous-amendement n° 1965 (précise que les formations dispensées par les établissements bénéficiaires de l'aide à l'investissement respectent le schéma prévisionnel des formations et le programme prévisionnel des investissements applicables dans la région) à l'amendement n° 1 du Gouvernement : vote réservé (p. 2539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2539) ;

– *son* amendement n° 6 soutenu par M. Didier Mathus (dispose que les aides de toute nature apportées par les collectivités publiques à des établissements d'enseignement privés ne peuvent excéder le montant des dépenses correspondantes effectuées pour les établissement d'enseignement public) (p. 2500) : devenu sans objet (p. 2540).

Article 3 *(convention entre la collectivité territoriale et l'établissement d'enseignement privé) :*

– *ses observations* (p. 2540) ;

– *son* amendement n° 57 (précise qu'en cas de cessation totale ou partielle d'activité, de résiliation du contrat ou de changement d'affectation des locaux, l'aide attribuée fait l'objet d'un remboursement au moins égal à la valeur vénale des investissements qu'elle a financés) (p. 2544) : rejeté (p. 2545).

Article 4 *(aide à l'enseignement privé hors contrat) :*

– *son* amendement n° 60 soutenu par M. Claude Bartolone (de suppression) (p. 2546, 2547) : adopté au scrutin public (p. 2553) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques nos 407 de M. René Couanau et 1903 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2550, 2551).

Contrats d'association (p. 2550).

Enseignement public : sectorisation (p. 2550)

– *son* amendement n° 61 : devenu sans objet (p. 2553).

Article 5 *(investissements de l'enseignement privé technique) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1904 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 2557) ;

– *son* amendement n° 62 : devenu sans objet (p. 2559).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *ses* amendements nos 8 à 13 (imposent pour chaque confession successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) : retirés (p. 2573).

– *son* amendement n° 127 soutenu par M. Christian Bataille (impose le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements privés subventionnés gérés par une association liée à la secte la Fraternité blanche universelle) (p. 2574) : vote réservé (p. 2576) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *ses* amendements nos 128 à 133 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2576, 2577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 128, 130, 131 et 133 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2576, 2577) ;

– amendements nos 129 et 132 soutenus par M. Julien Dray (p. 2576, 2577) ;

– *ses* amendements nos 134 à 137 (imposent le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par les établissements d'enseignement privés subventionnés ayant des liens avec les communautés respectivement alaouite, chiite, bouddhiste, sunnite) : retirés (p. 2577) ;

– *ses* amendements nos 138 à 155 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2577 à 2580) : votes réservés (p. 2577 à 2580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 138 à 150 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2577, 2578, 2579) ;

– *ses* amendements nos 276 à 281 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2579, 2580) : votes réservés (p. 2579, 2580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 276 et 277 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2579) ;

– amendement n° 278 soutenu par M. Julien Dray (p. 2580) ;

– *ses* amendements nos 282 soutenu par M. Julien Dray et 283 soutenu par M. Didier Mathus (imposent le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public aux établissements d'enseignement subventionnés de la secte des Témoins de Jehovah et celle de l'Eglise de scientologie) (p. 2580, 2581) ; votes réservés (p. 2580, 2581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *ses* amendements nos 284 à 287 (imposent le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par les établissements d'enseignement privés subventionnés ayant des liens avec les communautés respectivement alaouite, chiite, bouddhiste, sunnite) : retirés (p. 2581) ;

– *ses* amendements nos 288 à 305 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2581 à 2584) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 288, 292, 294, 299 soutenus par M. Christian Bataille (p. 2581, 2582, 2583) ;

– *ses* amendements nos 21 à 27 (imposent pour chaque confession successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : retirés (p. 2584) ;

– *ses* amendements nos 156 à 163 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2584, 2585) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 157, 160 et 163 soutenus par M. Christian Bataille (p. 2584, 2585) ;

– amendements nos 158, 159, 161 et 162 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2584, 2585) ;

– *ses* amendements nos 164 à 167 (imposent le respect de la liberté de conscience des élèves par les établissements d'enseignement privés subventionnés ayant des liens avec les communautés respectivement alaouite, chiite, bouddhiste, sunnite) : retirés (p. 2585) ;

– *ses* amendements nos 168 à 185 (imposent pour chaque secte visée successivement le respect de la liberté de conscience des élèves par ses établissements d'enseignement subventionnés) : votes réservés (p. 2585 à 2587) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 168 à 182, 184 et 185 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2584 à 2587) ;

– amendement n° 183 soutenu par M. Claude Bartolone (p. 2586) ;

– *ses* amendements nos 28 à 34 (imposent pour chaque confession successivement la reconnaissance par ses établissements d'enseignement subventionnés du droit des enseignants au respect de leur vie privée) : retirés (p. 2587) ;

– *ses* amendements nos 186 à 193 soutenus par M. Didier Mathus (imposent pour chaque secte visée successivement la reconnaissance par ses établissements d'enseignement subventionnés du droit des enseignants au respect de leur vie privée) : votes réservés (p. 2587, 2588) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *ses* amendements nos 194 à 197 (imposent la reconnaissance du droit des enseignants au respect de leur vie privée par les établissements d'enseignement privés subventionnés ayant des liens avec les communautés respectivement alaouite, chiite, bouddhiste, sunnite) : retirés (p. 2588) ;

– *ses* amendements nos 198 à 215 (imposent pour chaque secte successivement visée la reconnaissance par ses établissements d'enseignement subventionnés du droit des enseignants au respect de leur vie privée) : votes réservés (p. 2588, 2589) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 198 à 207, 210 à 215 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2589) ;

– *ses* amendements nos 35 à 41 (imposent pour chaque confession successivement la participation de ses établissements d'enseignement subventionnés à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : retirés (p. 2589) ;

– *ses* amendements nos 216 à 223 (imposent pour chaque secte successivement visée la participation de ses établissements d'enseignement subventionnés à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : votes réservés (p. 2589, 2590) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 216 à 221 et 233 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2589, 2590) ;

– amendement n° 222 soutenu par M. Christian Bataille (p. 2590) ;

– *ses* amendements nos 224 à 227 (imposent aux établissements d'enseignement privés subventionnés ayant des liens avec les communautés respectivement alaouite, chiite, bouddhiste, sunnite de participer à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : retirés (p. 2590) ;

– *ses* amendements nos 228 à 245 (imposent pour chaque secte successivement visée la participation de ses établissements d'enseignement subventionnés à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles) : votes réservés (p. 2590 à 2592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) :

– amendements nos 228 à 234, 240, 244 soutenus par M. Claude Bartolone (p. 2591) ;

– amendements nos 235, 242, 243 et 245 soutenus par M. Didier Mathus (p. 2592) ;

– *ses* amendements nos 42 à 48 (imposent aux établissements privés subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec chaque confession successivement visée de bannir des enseignements dispensés toute déformation de la vérité scientifique ou historique fondée sur une propagande religieuse ou sur l'invocation du caractère propre de l'établissement) : retirés (p. 2592) ;

– *ses* amendements nos 246 à 275 (imposent aux établissements privés subventionnés gérés par une association entretenant des liens avec chaque secte ou chaque communauté successivement visée de bannir des enseignements dispensés toute déformation de la vérité scientifique ou historique fondée sur une propagande religieuse ou sur l'invocation du caractère propre de l'établissement) : retirés (p. 2592).

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *son* amendement n° 51 soutenu par M. Christian Bataille (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) (p. 2592) : vote réservé (p. 2596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 52 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2596) : vote réservé (p. 2597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 53 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ; vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 54 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que l'enseignement dispensé dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) : vote réservé (p. 2600) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 55 soutenu par M. Michel Berson (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions tant que l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des classes ou divisions correspondantes des établissements publics situés dans le même département) (p. 2600) ; vote réservé (p. 2601) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 56 soutenu par M. Bernard Davoine (limite la perception de la taxe d'apprentissage par certains établissements privés ; crée des fonds régionaux de péréquation de cette taxe entre les établissements scolaires et un fonds national de péréquation de son produit entre les régions) (p. 2601) ; vote réservé (p. 2602) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *son* amendement n° 58 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit l'avis conforme des conseils académiques de l'éducation nationale sur le respect des conditions d'attribution de l'aide des collectivités locales) : vote réservé (p. 2602) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 59 soutenu par M. Michel Berson (soumet les établissements d'enseignement secondaire sous contrat subventionnés aux mêmes règles d'affectation de la taxe d'apprentissage que les établissements d'enseignement publics) (p. 2602) : vote réservé (p. 2603) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 5 :

– *son* amendement n° 406 soutenu par M. Jacques Guyard (impose cinq années d'activité aux établissements d'enseignement privés pour recevoir une subvention publique) (p. 2603) : vote réservé (p. 2604) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 63 (abroge l'article 69 de la loi Falloux hormis pour les travaux exigés par les commissions départementales de sécurité) : vote réservé (p. 2604) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 64 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les investissements des établissements d'enseignement privés respectent les schémas prévisionnels de formation et tiennent compte des programmes de construction des établissements d'enseignement publics) (p. 2604) : vote réservé (p. 2605) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 65 rectifié soutenu par M. Julien Dray (dispose que la Nation garantit l'égal accès des enfants à l'instruction) : vote réservé (p. 2605) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 66 (dispose que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat) (p. 2605) : vote réservé (p. 2606) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 67 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose qu'en cas de fermeture de classes en zone rurale, l'école publique est sauvegardée en priorité) : vote réservé (p. 2606) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 68 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés sont tenus de se conformer aux principes de la laïcité républicaine) (p. 2606) : vote réservé (p. 2607) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 69 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés assurent les missions de service public de l'éducation nationale) : vote réservé (p. 2607) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 70 soutenu par M. Julien Dray (précise que les missions de service public qui s'imposent aux établissements privés subventionnés sont notamment l'accueil de tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2607) : vote réservé (p. 2608) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 71 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que tout établissement privé hors contrat subventionné est soumis aux obligations du service public de l'éducation) : vote réservé (p. 2608) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 72 soutenu par M. Didier Mathus (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux obligations de formation des enseignants qui incombent au service public de l'éducation) (p. 2608) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 73 soutenu par M. Jacques Guyard (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux mêmes obligations de programme que celles du service public de l'éducation) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 74 soutenu par M. Michel Berson (garantit l'égalité de traitement des associations de parents d'élèves) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 75 soutenu par M. Michel Berson (dispose que tout établissement d'enseignement privé sous contrat respecte dans son projet éducatif les principes constitutionnels qui s'imposent au service public de l'enseignement) (p. 2609) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 76 soutenu par M. Jacques Guyard (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour bénéficier d'une aide publique) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 77 soutenu par M. Julien Dray (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour conclure un contrat d'association) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 79 soutenu par M. Jacques Guyard (précise qu'en ce qui concerne les classes des écoles maternelles et les classes enfantines, le contrat d'association fixe la participation de la commune dans laquelle ces classes sont implantées, sans qu'elle puisse dépasser le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe) (p. 2610) : vote réservé (p. 2611) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 80 soutenu par M. Julien Dray (dispose que les avantages accordés aux classes d'écoles maternelles privées ne peuvent excéder ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) : vote réservé (p. 2611) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 81 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les avantages accordés aux établissements privés du second degré par les collectivités territoriales ne peuvent excéder 5 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) ; rectifié (plafond de 6 p. 100) (p. 2611) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 82 soutenu par M. Didier Mathus (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 83 soutenu par M. Jacques Guyard (impose aux mêmes établissements de présenter une demande spécialement motivée auprès du maire de la commune) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 84 soutenu par M. Michel Berson (soumet les décisions de subvention des établissements privés du second degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et, chacun pour sa compétence, du président du conseil général ou du président du conseil régional) (p. 2612) : vote réservé (p. 2613) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 85 rectifié soutenu par M. Jacques Guyard (impose aux établissements privés du second degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée au président du conseil général ou du conseil régional pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) : vote réservé (p. 2613) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 86 soutenu par M. Jacques Guyard (soumet les décisions de subvention des établissements privés du premier degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et du maire) (p. 2613) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 87 soutenu par M. Jacques Guyard (fixe les conditions auxquelles l'autorité académique soumet l'agrément d'un établissement d'enseignement privé) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 88 soutenu par M. Jacques Guyard (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires, enfantines ou maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 89 soutenu par M. Julien Dray (soumet les demandes de contrat relatives à des classes maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2614) : vote réservé (p. 2616) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 90 soutenu par M. Michel Berson (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2616) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *son* amendement n° 91 soutenu par M. Jacques Guyard (soumet les demandes de contrat relatives à des classes du second degré aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2616) : vote réservé (p. 2617) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 92 soutenu par M. Jacques Guyard (précise les conditions mises à la conclusion d'un contrat d'association) (p. 2617) : vote réservé (p. 2618) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 93 soutenu par M. Jacques Guyard (précise les obligations résultant du contrat d'association) : vote réservé (p. 2618) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 94 soutenu par M. Julien Dray (autorise les collectivités territoriales à organiser et prendre en charge, au titre du contrat d'association, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires de l'enseignement sous réserve que les avantages ainsi accordés n'excèdent pas ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) (p. 2618) : vote réservé (p. 2619) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 95 rectifié soutenu par M. Didier Mathus (dispose que la dotation d'emplois affectée pour l'enseignement aux établissements privés sous contrat est déterminée chaque année par la loi de finances, par référence aux effectifs des élèves accueillis, par degré et cycle d'enseignement et par type de formation, dans les établissements d'enseignement public, compte tenu des contraintes spécifiques des établissements d'enseignement public liées aux conditions démographiques, sociales, linguistiques ou climatiques) : vote réservé (p. 2620) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 97 rectifié soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre toutes les communes intéressées et fixe le mode de calcul de ces dépenses par référence à l'enseignement public) (p. 2620) : vote réservé (p. 2621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *son* amendement n° 98 soutenu par M. Michel Berson (précise la rémunération des personnels enseignants et les dépenses pédagogiques prises en charge dans les classes sous contrat) : vote réservé (p. 2621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 99 soutenu par M. Julien Dray (dispose que les ressources publiques d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent avoir pour résultat de le placer dans une situation portant atteinte « au principe d'égalité de tous devant l'éducation ») (p. 2621) : vote réservé (p. 2622) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 100 soutenu par M. Didier Mathus (interdit la mise sous contrat de classes ou de divisions lorsque l'effectif moyen d'élèves par classe ou par division est inférieur à celui des établissements publics d'enseignement du département pour des classes ou divisions correspondantes) (p. 2622) : vote réservé (p. 2623) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 101 soutenu par M. Jacques Guyard (fixe la composition des commissions d'agrément et d'emploi) (p. 2623) ; vote réservé (p. 2624) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 102 soutenu par M. Jacques Guyard (fixe la composition et la compétence de commissions d'harmonisation) (p. 2624) : rejeté au scrutin public (p. 2625) ;

– *son* amendement n° 103 (précise la composition et la compétence de la commission d'harmonisation dans sa formation d'arbitrage) : devenu sans objet (p. 2625) ;

– *son* amendement n° 104 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les subventions publiques ne doivent pas aboutir à un enrichissement de la personne propriétaire de l'établissement privé sous contrat) : vote réservé (p. 2625) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 105 rectifié soutenu par M. Julien Dray (dispose que les personnes propriétaires d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent s'enrichir indûment à l'occasion notamment de la fermeture d'un tel établissement) (p. 2626) : vote réservé (p. 2627) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 106 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que « les aides allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas nuire au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics ») (p. 2628) ; vote réservé (p. 2629) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 107 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que « les subventions publiques allouées aux associations ne peuvent être détournées de leur fin en vue d'être reversées aux établissements d'enseignement privés » : vote réservé (p. 2629) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 108 soutenu par M. Michel Berson (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à l'augmentation de la pression fiscale des collectivités territoriales ni à la diminution des subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2629) : vote réservé (p. 2630) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 109 soutenu par M. Julien Dray (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à augmenter la pression fiscale des collectivités territoriales) (p. 2630) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 110 soutenu par M. Didier Mathus (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à diminuer les subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 111 soutenu par M. Michel Berson (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur la prévention sanitaire) : vote réservé (p. 2631) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 112 soutenu par M. Jacques Guyard (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur le respect de l'obligation scolaire) : vote réservé (p. 2632) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 113 soutenu par M. Michel Berson (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur les locaux et installations) (p. 2632) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 114 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit l'extinction du contrat d'association si l'établissement d'enseignement privé n'est plus rattaché à un établissement d'intérêt public) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 115 soutenu par M. Julien Dray (prévoit un régime d'extinction du contrat simple applicable dans les six années suivant la promulgation de la loi) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 116 (prévoit l'extinction du régime du contrat simple dans le délai de quatre ans après la promulgation de la loi) : non soutenu (p. 2634) ;

– *son* amendement n° 117 soutenu par M. Jacques Guyard (permet à la commune de subordonner sa participation financière aux classes sous contrat à la condition que l'enseignement soit assuré, à l'expiration d'une période de huit années, par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 118 soutenu par M. Jacques Guyard (prévoit la représentation des parents d'élèves aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements privés subventionnés) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 119 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les parents d'élèves exercent librement leur choix à l'égard des établissements d'enseignement privés en fonction de leur projet éducatif) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *son* amendement n° 120 soutenu par M. Didier Mathus (dispose que tout parent qui souhaite inscrire un élève dans un établissement d'enseignement privé sous contrat reçoit le projet éducatif dudit établissement) (p. 2634) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 121 soutenu par M. Jacques Guyard (reconnaît aux candidats admis à un concours de l'enseignement public qui demandent à exercer dans un établissement privé sous contrat la possibilité de choisir entre la qualité de titulaire de l'enseignement public et celle de contractuel de droit public) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 122 soutenu par M. Julien Dray (précise que le caractère propre de l'établissement ne peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement ni un motif de sanction fondé sur des comportements relevant de la vie privée des enseignants) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 123 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que « les réunions tenues dans les locaux d'établissement d'enseignement sous contrat restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public ») (p. 2635) ; vote réservé (p. 2636) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 124 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose qu'« il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les établissements d'enseignement primaire et secondaire sous contrat ») : vote réservé (p. 2636) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 306 soutenu par M. Jacques Guyard (dispose que les avantages accordés par les collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés du premier degré ne peuvent excéder 1 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) : retiré (p. 2636) ;

– *ses* amendements n°s 307 à 355 (modifient chacun d'un point le pourcentage fixé par l'amendement n° 306) (p. 2636) : retirés (p. 2637) ;

– *son* amendement n° 356 (dispose que les avantages accordés par les collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés du second degré ne peuvent excéder 2 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) : retiré (p. 2637).

– *ses* amendements n°s 357 à 403 (modifient chacun d'un point le pourcentage fixé par l'amendement n° 356) : retirés (p. 2637).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *défavorable* (p. 3754) ;

Enseignement : diplômes nationaux (p. 3755).

Enseignement secondaire : collèges (p. 3754).

Formation professionnelle :

– apprentissage (p. 3754) ;

– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3754).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 3754).

Lois :

– loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 3754) ;

– projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : concertation (p. 3754).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3754, 3755).

– *soutient* l'amendement n° 522 de M. Michel Berson (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes « définit un plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation » et « prévoit les échanges d'information entre les professionnels éducatifs et les usagers ») (p. 3763) : adopté après modifications (p. 3764) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3767).

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3771) ;

Formation professionnelle :

– apprentissage (p. 3771, 3772) ;

– formation en alternance (p. 3771).

Jeunes : chômage et intégration professionnelle (p. 3771, 3772).

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 3771).

– *soutient* l'amendement n° 525 de M. Michel Berson (supprime la définition des filières de formation qui assurent la mission de formation professionnelle avant la sortie du système éducatif) (p. 3774) : rejeté (p. 3775).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* (p. 3778).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *favorable* à l'amendement n° 470 du Gouvernement (prévoit que les élèves bénéficient d'une information sur les professions et les formations qui y préparent à temps plein, en alternance et en apprentissage, en vue de faciliter le choix d'un avenir professionnel, de la voie et de la méthode d'éducation qui y conduisent) (p. 3782).

Article 38 *(ouverture de sections d'apprentissage dans les établissements d'enseignement publics et privés) :*

– *défavorable* (p. 3787).

Article 45 *(crédit d'impôt formation) :*

– *son* amendement n° 383 soutenu par M. Michel Berson (augmente la base de calcul du crédit d'impôt formation dans le cas de jeunes en alternance sous statut scolaire ; gage cette mesure par une augmentation des droits de consommation sur les tabacs) (p. 3849) : rejeté (p. 3850).

– Communication hebdomadaire du Gouvernement :

Implantation d'un grand stade à Saint-Denis [19 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire (p. 4498).

Environnement : grand stade : intégration dans le site (p. 4498).

Fédérations sportives (p. 4498).

Grand stade :

– équipements (p. 4499) ;
– site de Melun-Sénart : avantages et inconvénients (p. 4498, 4499) ;
– site de Saint-Denis : avantages et inconvénients (p. 4498, 4499).

Villes : politique de la ville (p. 4498).

Villes nouvelles : Melun-Sénart (p. 4498, 4501).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (B.A.P.S.A.) [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. :

– contribution sociale de solidarité des sociétés : versement au profit du B.A.P.S.A. ou des caisses de retraites des travailleurs non salariés non agricoles (p. 4644) ;
– cotisations sociales : mode de calcul : réforme (p. 4643, 4644) ;
– dépenses et recettes : montant et répartition (p. 4644) ;
– mutualité sociale agricole (p. 4644) ;
– retraites agricoles : revalorisation (p. 4644).

Santé publique : dépenses : maîtrise (p. 4644).

Questions :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (en son nom personnel et au nom de M. Didier Migaud) (p. 4680).

Elevage : quotas laitiers (p. 4680).

Education nationale. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1993] :

Son interruption (p. 5384).

Rappel au règlement : s'indigne de la mise en cause de sa personne par le ministre (p. 5379).

Aménagement du territoire : classes rurales : maintien (p. 5363).

Education physique et sportive (p. 5364).

Enseignants :

– effectifs et créations d'emplois (p. 5362) ;
– formation continue et formation et innovation pédagogiques (p. 5364) ;
– revalorisation (p. 5362, 5363).

Enseignement maternel et primaire : lecture et écriture : apprentissage et maîtrise (p. 5364).

Enseignement privé : aide de l'Etat (p. 5363).

Enseignement secondaire :

– collèges : moyens et rénovation pédagogique (p. 5363) ;
– démocratisation (p. 5364) ;
– orientation scolaire et professionnelle (p. 5363, 5384).

Enseignement technique et professionnel :

– contenu, moyens et portée (p. 5364) ;
– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 5363, 5364).

Etablissements scolaires : autonomie (p. 5363, 5364).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 5364).

Lois : proposition de loi n° 367 relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (p. 5363).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5362, 5363).

Personnel non enseignant : documentalistes et conseillers d'otientation (p. 5362).

Politique de la ville (p. 5362).

Politique de l'éducation : contenu et évolution (p. 5362, 5364).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 5363).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5364).

Vote des crédits :

– *son* amendement n° 87 (diminue les crédits d'heures supplémentaires de 54 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés à la revalorisation de la condition enseignante) (p. 5405) : rejeté (p. 5406).

Enseignement supérieur et recherche. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Recherche : observatoire du pic du Midi (p. 5822).

Universités : plan Université 2000 (p. 5822).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Rappel au règlement : condamne l'appréciation portée par le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville sur l'intervention de l'orateur du groupe socialiste dans la discussion générale (p. 6571).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Seconde délibération [4 décembre 1993] :

Explications de vote :

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7156).

Politique audiovisuelle (p. 7155, 7156).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7155).

Radiodiffusion :

– R.F.O. (p. 7155, 7156) ;
– réseaux radiophoniques (p. 7156).

Secteur public :

– évolution, financement et spécificités (p. 7156) ;
– rapport Campet (p. 7156).

Télévision :

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7155) ;
– France Télévision et présidence commune (p. 7156) ;
– T.F. 1 (p. 7156).

Vote contre du groupe socialiste (p. 7156).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : discours et prise en compte dans le projet de loi (p. 7965).

Coopération intercommunale : dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 7967).

Décentralisation et libre administration : remise en cause (p. 7965, 7967).

Dotation de développement rural : vocation, réforme proposée et part réservée aux groupements (p. 7967).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– garantie de progression minimale : effets pervers et réforme : inclusion dans la dotation forfaitaire (p. 7966) ;

– historique et bilan (p. 7966) ;

– indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 7966).

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux :

– charges des collectivités locales : accroissement et modes de financement envisagés (p. 7967, 7968) ;

– méthode utilisée : précipitation, caractère « électoraliste » et provocateur (p. 7967).

Finances locales :

– concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7966) ;

– difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7966, 7967) ;

– transferts de charges et compensation financière : inadéquation (p. 7967, 7968).

Finances publiques : prélèvements obligatoires : accroissement (p. 7967).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 7966).

GOASDUFF (Jean-Louis)

Député du Finistère

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Situation des éleveurs de porcs : élevage de porcs : soutien du marché : exportations vers les pays de l'Est ; aide : perspectives [20 octobre 1993] (p. 4566, 4567).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : arsenaux et chantiers navals civils : rôles respectifs : sites de Cherbourg et de Brest (p. 5725).

GOASGUEN (Claude)

Député de Paris

(10e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Jacques Toubon, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues, tendant à améliorer la protection du domicile (n° 135) [17 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Rapporteur de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 8 décembre 1993] (p. 17083).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

DEPOTS

Rapport (n° 694) [10 novembre 1993] fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi :

1° (n° 135) de M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues, tendant à améliorer la **protection du domicile** ;

2° (n° 558) de M. Laurent Dominati relative à la **sanction de l'installation illégale dans des locaux à usage d'habitation.**

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Enseignement supérieur** : universités ; développement de filières de formation professionnelle ; aménagement du territoire [17 novembre 1993] (p. 5955, 5956).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Contrôles d'identité :
- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du Procureur de la République (p. 1373) ;
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1373) ;
- évaluation et bilan annuels (p. 1373) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et justification (p. 1373).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1373).

Droits de l'homme et libertés publiques : projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1373).

Police : contrôles d'identité : policier contrôleur : identification (p. 1373).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1373).

Discussion des articles [10 juin 1993] :

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que le fait que le contrôle d'identité révèle d'autres infractions que celles visées par le Procureur n'est pas une cause de nullité des procédures incidentes) (p. 1388).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [18 juin 1993] :

Avant l'article 36 :

– *soutient* l'amendement n° 44 rectifié de la commission (dispose que lors de l'inscription d'une personne étrangère sur la liste des demandeurs d'emplois, les agents de l'A.N.P.E. vérifient la validité des titres de séjour et de travail de ce demandeur ; précise les conditions de consultation des fichiers contenant ces informations) (p. 1857) : adopté après modifications (p. 1858).

– *favorable* au sous-amendement n° 152 du Gouvernement (charge l'établissement public de l'A.N.P.E. de procéder à la vérification des titres de séjour et de travail) à l'amendement n° 44 rectifié de la commission (p. 1856) : adopté (p. 1857).

Après l'article 41 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 francs d'amende) (p. 1862).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Etrangers : travailleurs étrangers : emploi irrégulier : sanctions (p. 3414).

Formation professionnelle :
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3414) ;
- organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3414, 3415).

Travail : travail clandestin : sanctions (p. 3414).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [1er, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket-service ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538).

Article 12 *(définition des bénéficiaires des contrats emploi-solidarité – C.E.S. – et suppression des contrats locaux d'insertion) :*

– *favorable* à l'amendement n° 60 de la commission, précédemment réservé (autorise, dans des conditions fixées par décret, le cumul d'un C.E.S. avec une activité professionnelle à temps partiel ou une formation professionnelle rémunérée) (p. 3578).

Après l'article 23 :

– *défavorable* à l'amendement n° 727 de M. Philippe Mathot (supprime l'obligation de déclaration préalable à l'embauche d'un salarié) (p. 3635).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *ses observations ;*

Formation professionnelle :
- apprentissage : développement (p. 3734) ;
- Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 3734) ;
- décentralisation et rôle de l'Etat (p. 3734) ;
- organisation : dysfonctionnements (p. 3734).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3734).

Lois : loi n° 71-576 du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage (p. 3734).

– *défavorable* à l'amendement n° 68 corrigé de Mme Nicole Catala (substitue au transfert de l'Etat aux régions, à l'issue d'une période de cinq ans, de compétences en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes, la possibilité pour l'Etat de conclure immédiatement des conventions avec les régions en vue de concourir au financement des actions en ce domaine) (p. 3740).

Article 33 *(coordination) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 70 de Mme Nicole Catala, 285 de Mme Muguette Jacquaint et 377 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3752).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* sous-amendement n° 400 (prévoit la consultation du conseil académique de l'éducation nationale) à l'amendement n° 85 de la commission (dispose que le plan régional est élaboré en concertation avec l'Etat, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les chambres consulaires, au niveau régional, et soumis pour avis au conseil économique et social régional) : devenu sans objet (p. 3767) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1031 de M. Denis Jacquat (dispose que le plan régional de développement des formations professionnelles est élaboré en concertation avec l'Etat et en y associant le conseil économique et social régional, le conseil académique de l'éducation nationale, les organisations d'employeurs et de salariés au niveau régional, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les chambres d'agriculture au niveau régional) (p. 3767).

Article 50 *(coordination des actions pour l'emploi et la formation professionnelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (prévoit la signature de conventions départementales entre les services déconcentrés de l'Etat, de l'A.N.P.E et les A.S.S.E.D.I.C. compétentes afin de coordonner les actions de placement, d'indemnisation et de contrôle des demandeurs d'emplois ; crée un conseil d'orientation et de surveillance des initiatives locales de concertation et de coordination) (p. 3871).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Administration : obligation de réponse aux questions des administrés (p. 4525).

Délinquance et criminalité : délinquance économique et financière : juridictions et magistrats spécialisés (p. 4530).

Justice : justice de proximité, maisons de justice et médiation : développement : rapport Haenel-Arthuis (p. 4525).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : suites (p. 6127).

Commerce et artisanat : chambres des métiers (p. 6127).

Cour des comptes : rapports (p. 6127).

Formation professionnelle :

– Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 6127) ;

– entreprises de formation professionnelle : nombre et caractéristiques (p. 6127) ;

– évaluation et contrôle (p. 6127) ;

– organisation et dysfonctionnements (p. 6127) ;

– services de contrôle : effectifs et moyens (p. 6127).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : article 48 (p. 6127).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6127).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).

– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Application des peines : remise de peine et mise en liberté conditionnelle : caractère systématique, conséquences néfastes sur les longues peines et nécessité d'un débat d'ensemble (p. 7345, 7346).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 7346).

Délinquance et criminalité :

– crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7346) ;

– crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7345, 7346) ;

– criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7346) ;

– peine de mort : suppression, rétablissement, peine de substitution (p. 7345).

Droit pénal : nouveau code pénal : modification (p. 7344).

Grâce présidentielle (p. 7346).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et pouvoirs (p. 7346).

Projet de loi : objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7345).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7346).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Article 6 *bis* nouveau *(art. 718 du code de procédure pénale : peine perpétuelle) :*

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 46 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article seront mises en œuvre dans des conditions prévues par décret) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'un décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 5 de la commission (propose que l'ensemble des condamnés pour un délit ou un crime sexuel exécutent leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté) (p. 7411).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 12 rectifié de M. Alain Marsaud (institue, pour chaque cour d'appel, une chambre de l'application des peines, compétente en matière criminelle et composée de trois conseillers) (p. 7417).

Magistrature : juge d'application des peines : fonctions et insuffisances.

Après l'article 13 :

– *soutient* l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que la loi française est applicable aux crimes et aux délits punis de dix ans d'emprisonnement et commis par un Français à l'étranger ; aggrave les peines prévues pour les atteintes sexuelles commises sans violence sur des mineurs de quinze ans ; précise que la prostitution du mineur est une circonstance aggravante pour ce type de délit ou de crime) (p. 7433) : adopté (p. 7434).

« Tourisme sexuel » : prostitution enfantine en Asie du sud-est (p. 7433, 7434).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1993] :

Application des peines : problèmes actuels, pouvoirs du juge d'application des peines et mise en place de la collégialité (p. 8033).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 8033).

Délinquance et criminalité : crimes et délits sexuels : importance de la récidive et de la prévention (p. 8032).

Projet de loi : contenu, nécessité, efficacité : appréciation (p. 8033).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 8033).

Tourisme : « tourisme sexuel » : condamnation pénale (p. 8033).

Discussion des articles [21 décembre 1993] :

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat *(art. 709-2 nouveau du code de procédure pénale : chambre de l'application des peines) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 rectifié de la commission (dispose qu'un collège de trois magistrats de la cour d'appel exerce les compétences dévolues au juge d'application des peines pour les peines d'origine criminelle ; précise le ressort de ce collège et les possibilités d'appel de ses décisions) (p. 8039, 8040).

Article 13 *bis* supprimé par le Sénat *(tourisme sexuel) :*

– *son* amendement n° 12 (aggrave les peines prévues par le nouveau code pénal pour le délit de proxénétisme et dispose que ces peines sont applicables même lorsque l'infraction est commise à l'étranger) (p. 8042) : adopté (p. 8043).

Explications de vote (p. 8046) :

Application des peines.

Justice : réforme d'ensemble et moyens matériels.

Projet de loi : intérêt, nécessité et limites.

Vote pour du groupe U.D.F.

GODARD (Michel)

Député du Morbihan

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Questions* [6 novembre 1993] :

Fonctionnaires et agents publics : préretraite progressive (p. 5550).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : Etat : soutien à l'exportation (p. 5722, 5723).

GODFRAIN (Jacques)

Député de l'Aveyron

(3e circonscription)

R.P.R.

Questeur de l'Assemblée nationale

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acre de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6107).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du Premier ministre [*J.O.* du 19 mai 1993] (p. 7584).

DEPOTS

Proposition de loi rendant à **accorder le droit à l'antenne aux utilisateurs de postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés (n° 67)** [20 avril 1993].

Proposition de loi tendant à la **reconnaissance du statut de prisonnier de guerre détenu par les Japonais après le coup de force du 9 mars 1945 (n° 68)** [20 avril 1993].

Proposition de loi modifiant le **nouveau code pénal et fixant à trente ans la durée de la période de sûreté applicable aux personnes condamnées pour des crimes particulièrement odieux (n° 69)** [20 avril 1993].

Proposition de loi relative à la **protection des créations réservées (n° 82)** [20 avril 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Services publics en milieu rural** : services publics : maintien [14 avril 1993] (p. 70).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agroalimentaire : politique de qualité : appellations d'origine contrôlée et labels (p. 999).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 17 *(titulaires de comptes) :*

– *son* amendement n° 103 (prévoit que les dispositions du sixième alinéa relatives au gel des comptes détenus par les agents ou toute personne titulaire d'un compte de clientèle n'entreront en vigueur qu'à compter de la troisième année suivant la publication de la loi) : non soutenu (p. 1510).

Communication hebdomadaire du Gouvernement.

– **Transport aérien** [26 octobre 1993] (p. 4889).

Principaux thèmes développés :

Air France :

- dirigeants et Gouvernement : rôle respectif (p. 4893) ;
- mission de service public, statut et perspectives de privatisation (p. 4894) ;
- personnel : actionnariat : souscription de titres d'Air France : perspectives (p. 4894) ;
- personnel : effectifs (p. 4893) ;
- plan de redressement : contenu et appréciation (p. 4893).

Air France – Air Inter :

- dirigeants : choix (p. 4894) ;
- situation commerciale et financière (p. 4893, 4894).

Documents administratifs : communication : Commission des opérations de bourse (C.O.B.) : rapport sur le rachat d'U.T.A. (p. 4893).

Travail :

- conflit d'octobre 1993 : déroulement et causes (p. 4893) ;
- dialogue social : nécessité (p. 4894).

GONNOT (François-Michel)

Député de l'Oise

(6e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Cesse d'être membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 16 avril 1993] (p. 6343).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'heure légale (n° 15) [21 avril 1993].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Environnement) [12 mai 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Alain Bocquet tendant à créer une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics attribués à la Corse (n° 467) [7 octobre 1993].

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Guy Hermier, tendant à créer une commission d'enquête sur les inondations catastrophiques qui ont eu lieu dans le Midi de la France et en Corse, les moyens à mettre en œuvre pour venir en aide aux sinistrés et assurer une prévention efficace (n° 717) [15 décembre 1993].

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VII : **Environnement (n° 565)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la **proposition de résolution (n° 467)** de M. Alain Bocquet tendant à **créer une Commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics attribués à la Corse (n° 690)** [9 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Carburants d'origine agricole** : réglementation et fiscalité [28 avril 1993] (p. 216).

orales sans débat :

– **n° 172**, posée le 6 octobre 1993 : **port du foulard islamique** (p. 3922). Appelée le 7 octobre 1993 : Noyon : école Alain Fournier : respect de la laïcité : position de l'inspection académique (p. 3994, 3995).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean Glavany (dispose que les ressources publiques d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent avoir pour résultat de le placer dans une situation portant atteinte « au principe d'égalité de tous devant l'éducation ») (p. 2622) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean Glavany (fixe la composition des commissions d'agrément et d'emploi) (p. 2623).

– *défavorable* à l'amendement n° 105 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que les personnes propriétaires d'un établissement d'enseignement privé ne peuvent s'enrichir indûment à l'occasion notamment de la fermeture d'un tel établissement) (p. 2627) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (dispose que « les aides allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas nuire au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics ») (p. 2629) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à augmenter la pression fiscale des collectivités territoriales) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas conduire à diminuer les subventions allouées aux établissements d'enseignement publics) (p. 2631) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean Glavany (précise que le caractère propre de l'établissement ne peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement ni un motif de sanction fondé sur des comportements relevant de la vie privée des enseignants) (p. 2635).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4880).

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : suites (p. 4900).

Agriculture : bâtiments d'élevage : mise aux normes ; pollution agricole (p. 4900).

Bruit : lutte contre (p. 4901).

Collectivités locales et Etat : compétences respectives : projet de loi (p. 4901).

Ecocitoyenneté (p. 4901).

Energie : énergies renouvelables : biocarburants, biocombustibles, énergie solaire (p. 4901).

Lois : lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4900).

Ministère de l'environnement :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 4900, 4901) ;
- directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) : effectifs et investissements immobiliers (p. 4900) ;
- services centraux : emménagement dans les nouveaux locaux du 20, avenue de Ségur (p. 4900).

Organismes et structures :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4900, 4901) ;
- Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4900) ;
- Institut français de l'environnement (I.F.E.N.) (p. 4900).

Parcs naturels régionaux et réserves naturelles (p. 4900).

Recherche :

- Institut national de l'environnement industriel et des risques (I.N.E.R.I.S.) (p. 4901) ;
- recherche sur l'environnement : moyens (p. 4901).

Risques naturels : prévention et protection : plans d'exposition aux risques (P.E.R.) : cas des départements de l'Ardèche et du Vaucluse (p. 4900).

Sites : paysages : protection et restauration (p. 4901).

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Commerce extérieur : exportation d'électricité et de produits complémentaires (p. 6419).

Communautés européennes : Conseil des ministres de l'énergie (p. 6419).

Electricité : Electricité de France : politique de diversification : opportunité (p. 6419).

Environnement : paysages : respect : enfouissement des lignes électriques à haute tension (p. 6419, 6420).

Politique énergétique : groupe de travail présidé par M. Mandil : rapport (p. 6419).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 661).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *son* amendement n° 16 (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) : non soutenu (p. 251).

GORSE (Georges)

Député des Hauts-de-Seine

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**article L. 130-1 du code de l'urbanisme, tendant à empêcher la modification du classement par le plan d'occupation des sols d'un espace boisé détruit par un incendie (n° 109)** [27 avril 1993].

GOUGY (Jean)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(1re circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° **255**, posée le 13 décembre 1993 : **Insfrastructures routières dans l'agglomération de Pau** (p. 7611). Appelée le 16 décembre 1993 : agglomération de Pau : pont : construction ; perspectives (p. 7724, 7725).

GOUJON (Philippe)

Député de Paris

(12e circonscription)

Non inscrit

puis R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Edouard Balladur, nommé Premier ministre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 9 juillet 1993] (p. 9734).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Délinquance et criminalité :

– généralités et statistiques (p. 1372) ;

– prévention et répression : rôle des contrôles d'identité (p. 1371, 1372).

Papiers d'identité : caractère infalsifiable (p. 1371, 1372, 1373).

Police : missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1371).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1371).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Assemblée nationale : commission des lois : travaux et auditions sur la proposition de loi (p. 2854).

Code de procédure pénale : réforme :
– loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2854, 2855) ;
– proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2854, 2855).
Détention provisoire :
– décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2854) ;
– « référé-liberté » (p. 2854).
Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2854).
Instruction :
– caractère contradictoire et droits des parties (p. 2854) ;
– juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2854) ;
– nouvelle procédure : critiques et défense : allègement (p. 2854).
Justice : fonctionnement : conséquences de la réforme du code de procédure pénale (p. 2854).
Nullités (p. 2854).
– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).
Première lecture :
Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :
Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5581, 5582).
Stades : sécurité :
– législation actuelle : insuffisance (p. 5582) ;
– peines complémentaires : interdiction d'accès aux stades et interdiction du territoire : portée dissuasive (p. 5582) ;
– politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5581) ;
– projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5582).
– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).
Première lecture :
Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1993] :
Gouvernement : nouvelle majorité : mandat des électeurs et missions (p. 6453).
Immigration :
– droit de l'immigration : respect, application intégrale et lutte contre la fraude (p. 6453) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 6453, 6454) ;
– projet de loi : contenu et nécessité : appréciation (p. 6453, 6454).
Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre et possibilité de surseoir à la célébration (p. 6453, 6454).
– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41).
– Projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).
Première lecture :
Discussion des articles [9 décembre 1993] :
Avant l'article 15 :
– *son* amendement n° 18 précédemment réservé (permet aux associations de lutte contre l'insécurité dans les établissements d'enseignement régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans de se porter partie civile dans des affaires portant atteinte aux intérêts matériels ou moraux qu'elles défendent) : rejeté (p. 7436).

GOURMELEN (Christian)

Député du Val-d'Oise

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'article L. 112-16 du code de la construction et de l'habitation pour ce qui concerne les nuisances dues à certaines activités (n° 28) [21 avril 1993].

GOURNAY (Marie-Fanny)

Député du Nord

(15e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

GRANDPIERRE (Michel)

Député de la Seine-Maritime

(3e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **droit de vote par procuration des retraités (n° 102)** [27 avril 1993].

Proposition de loi tendant à **accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord (n° 170)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **développer la prévention des dangers dus à l'usage du tabac par la maîtrise publique de la production et de la commercialisation des produits tabacoles (n° 250)** [1er juin 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Crédits de fonctionnement des universités : retard de versement des crédits de fonctionnement ; université de Rouen : mandatement en cours [2 juin 1993] (p. 1008).

– Fusion Renault-Volvo : Renault : projet de fusion avec Volvo : privatisation [17 novembre 1993] (p. 5959, 5960).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Délinquance et criminalité :
- insécurité (p. 184) ;
- plans locaux de sécurité (p. 184) ;
- prévention (p. 184) ;
- sanctions (p. 184).

Drogue : trafic : répression (p. 184).

Police :
- îlotage (p. 184) ;
- plans locaux de sécurité (p. 184) ;
- police municipale (p. 184).

Politique économique : conséquences (p. 184).

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Constitution : principe d'égalité (p. 311).

Fraude électorale : risque (p. 311).

Tourisme et loisirs : tourisme du troisième âge : développement (p. 311).

Vote par procuration :
- conditions : encadrement : décret en Conseil d'Etat (p. 311) ;
- régime actuel : « congés de vacances » : interprétation restrictive (p. 311) ;
- retraités et inactifs en vacances : bénéfice de la procuration : justification (p. 311).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 112 (porte à 40 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés et le réduit à 34 p. 100 pour les entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements économiques et ayant investi en France à hauteur de 1 p. 100 de leur chiffre d'affaires) : rejeté (p. 794).

Après l'article 4 :

– *soutient* l'amendement n° 66 de M. Louis Pierna (majore de 10 p. 100 les cotisations d'impôt sur le revenu supérieures à 100 000 francs pour leur fraction excédant 50 000 francs) (p. 833) : rejeté (p. 834).

Anciens combattants (p. 834).

Après l'article 17 :

– *son* amendement n° 78 soutenu par M. André Gérin (institue un livret d'épargne populaire automobile) : rejeté (p. 892).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture :
- aides et prêts (p. 963).
- revenu agricole et endettement (p. 963).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 2 *(art. 63, 63-1, 63-2 et 63-3 du code de procédure pénale : modalités de la garde à vue) :*

– *soutient* l'amendement n° 100 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2864) : rejeté (p. 2865).

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *soutient* l'amendement n° 101 de M. Rémy Auchedé (dispose que la personne peut s'entretenir pendant une demi-heure avec un avocat dès le début de la garde à vue) : retiré (p. 2882).

Article 6 *(art. 80, 80-1, 80-2 et 80-3 du code de procédure pénale : mise en examen par le juge d'instruction) :*

– *soutient* l'amendement n° 103 de M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 2888).

Article 7 *(art. 86 du code de procédure pénale : ouverture d'une information sur plainte avec constitution de partie civile) :*

– *soutient* l'amendement n° 104 de M. Rémy Auchedé (de suppression) : rejeté (p. 2890).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 105 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2906) : rejeté (p. 2907).

Explications de vote :

Détention provisoire (p. 2915).

Garde à vue (p. 2915).

Loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : contenu et modification (p. 2915).

Proposition de loi : recul des libertés et des droits de l'homme (p. 2915).

Vote contre du groupe communiste (p. 2915).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme :
- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 3264) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 3263) ;
- proposition de loi : recul de l'Etat de droit (p. 3263, 3264).

Délinquance et criminalité : prévention et répression : généralités (p. 3264).

Garde à vue :
- conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 3264) ;
- mineurs de treize ans (p. 3264).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3012) ;
- revenus des capitaux : taxation (p. 3013).

Politique générale (p. 3013).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er octobre 1993] :

Article 17 *(allongement de la durée du mandat des délégués du personnel) :*

– *soutient* l'amendement n° 236 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3614).

Article 22 *(réunions du comité d'entreprise) :*

– *soutient* l'amendement n° 245 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 3628).

Article 23 *(renforcement du dispositif de lutte contre le travail clandestin : sanctions applicables et moyens de contrôle : art. L. 362-7, L. 364-6, L. 152-3-1 nouveaux du code du travail) :*

– *soutient* l'amendement n° 739 corrigé de M. Patrick Braouezec (permet à l'inspecteur du travail d'exiger, « pour mener les enquêtes contre les discriminations de tous ordres », la production des mêmes documents qu'en cas de contrôle en matière de travail clandestin) : rejeté (p. 3632).

Avant l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 246 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le travail à temps partiel résulte du libre choix du salarié ; garantit au salarié à temps partiel le droit de retrouver un emploi à temps complet) : rejeté (p. 3647) ;

– *soutient* l'amendement n° 253 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le refus par le salarié d'une modification substantielle de son contrat de travail n'est pas constitutif d'une démission et ne motive pas un licenciement) : rejeté (p. 3648).

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *défavorable* (p. 3654).

Entreprises : organisation du travail (p. 3655).

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3654).

– *soutient* l'amendement n° 258 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe I de l'article qui prévoit d'organiser une négociation collective liant la répartition de la durée du travail sur tout ou partie de l'année et la réduction de la durée du travail) : rejeté (p. 3658) ;

– *soutient* l'amendement n° 261 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui prévoit la possibilité de contreparties en termes d'« emploi » aux décisions d'annualisation de la durée du travail) : rejeté (p. 3665) ;

– *soutient* l'amendement n° 262 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe III de l'article qui étend aux salariés agricoles et assimilés le champ d'application de l'article) : rejeté (p. 3666).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Afrique :

– continent en crise (p. 4734) ;

– endettement : dette : annulation, perspectives (p. 4734, 4735).

Commerce extérieur : termes de l'échange des matières premières et des produits tropicaux (p. 4734, 4735).

Communautés européennes : Fonds européen de développement (p. 4734).

Coopération financière : conditions de l'aide française : conclusion d'accords avec les institutions financières multilatérales : présentation de plans d'ajustements structurels (p. 4734, 4735).

D.O.M.-T.O.M. : Martinique : grève générale (p. 4734).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4735).

Etrangers : immigration en France : maîtrise (p. 4734).

Formation professionnelle : cadres africains civils et militaires : formation par la France (p. 4735).

France : finances publiques : rigueur (p. 4734).

Ministère de la coopération :

– aide humanitaire : rôle du ministère (p. 4734) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 4734).

Organisations internationales :

– Fonds monétaire international (F.M.I.) (p. 4734, 4735) ;

– Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : recommandations (p. 4734).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) : crédits affectés : évolution (p. 4734).

Défense. – *Questions* [10 novembre 1993] :

Industries d'armement : arsenaux : plans de charges ; direction des constructions navales (D.C.N.) et direction générale de l'armement (D.G.A.) : statut et effectifs (p. 5714).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 8 *(différé du paiement de certaines contributions d'urbanisme) :*

– *soutient* l'amendement n° 76 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6803) : rejeté (p. 6804).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6890).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6890) ;

– indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 6890) ;

– projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6890).

Finances locales :

– concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6890) ;

– difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6890).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6890).

Impôts locaux : réforme : réalisations des gouvernements précédents et propositions (p. 6890).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 460 : devenu sans objet (p. 6940).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *son* amendement n° 462 soutenu par M. Jean-Pierre Bratd (dispose que le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du R.M.I. que compte la commune est également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6966) : rejeté (p. 6967).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 7965) ;
- indexation : blocage en 1994 et abandon de la référence à l'évolution du P.I.B. pour les années suivantes (p. 7965).

Enseignement privé : réforme de la loi Falloux : charges des collectivités locales : accroissement et modes de financement envisagés (p. 7965).

Finances locales :
- compensation de la T.V.A. : réduction (p. 7965) ;
- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 7964, 7965) ;
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 7965) ;
- difficultés budgétaires : réduction des dépenses de fonctionnement et risque d'accroissement des impôts locaux ou de l'emprunt (p. 7965).

Finances publiques : maîtrise : conséquences pour les collectivités locales (p. 7965).

Discussion des articles [20 décembre 1993] :

Article 11 *(art. L. 234-12 et L. 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 2 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (propose de déplafonner l'effort fiscal pris en compte dans l'indice synthétique pour les communes à faible potentiel fiscal) : rejeté (p. 7986).

– Projet de loi rétablissant le renouvellement triennal par moitié des conseils généraux (n° 711).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1993] :

Circonscriptions : découpage (p. 7485).

Conseils généraux :
- élections cantonales : mode de scrutin et conditions de maintien des candidats au deuxième tour (p. 7485) ;
- projet de loi : renouvellement triennal par moitié : rétablissement : intérêt, opportunité, conséquences (p. 7485).

Elections locales : regroupement aux mêmes dates : intérêt et limites (p. 7485).

Femmes : vie politique : sous-représentation (p. 7485, 7486).

Scrutin uninominal à deux tours : généralités et critiques (p. 7485).

Abstention du groupe communiste (p. 7497).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 décembre 1993] :

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 sur la loi relative à la maîtrise de l'immigration : conséquences et prise en compte par le projet de loi (p. 7498).

Coopération et développement : aide au développement (p. 7499).

Droit d'asile : restriction et dispositions relevant de la loi organique (p. 7498).

Immigration :
- immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 7498) ;
- projet de loi : contenu, logique d'exclusion (p. 7498, 7499).

Vote contre du groupe communiste (p. 7499).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes des dysfonctionnements actuels du service public de transports ferroviaires, l'évolution de la S.N.C.F. et la compatibilité de ses projets d'évolution avec la politique d'aménagement du territoire ainsi que la redéfinition des missions de service public qui lui sont dévolues et les orientations de nature à les clarifier (n° 839).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 décembre 1993] :

Aménagement du territoire (p. 7922, 7923).

Communautés européennes : doctrines ultra-libérales (p. 7922).

Environnement : pollution atmosphérique (p. 7922).

Intermodalité des différents modes de transport (p. 7923).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 7922).

S.N.C.F. :
- dessertes locales et réseau « classique » (p. 7922, 7923) ;
- lignes T.G.V. ;
- missions et statut (p. 7922, 7923) ;
- participations dans des sociétés de transport routier (p. 7922) ;
- personnel : revendications (p. 7922) ;
- tarification (p. 7922, 7923).

Transports collectifs : priorité (p. 7923).

Transports routiers : trafic « poids lourds » : législation sociale : non-respect (p. 7922).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 janvier 1994] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 225).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : assiette ; sanctions contre les « comités de défense » incitant à la « grève » des cotisations (p. 225) ;
- mutualité sociale agricole : restructuration ; délégués ; élection (p. 225).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations agricoles et accord de décembre 1993 (p. 224).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 224).

Douanes : agents des douanes : contrôles sur les échanges intracommunautaires (p. 225).

Organismes et structures :
- Agence du médicament vétérinaire (p. 224, 225) ;
- Centre national des études vétérinaires et alimentaires (p. 224).

Santé publique : médicaments vétérinaires : mise sur le marché : autorisation (p. 224).

Vétérinaires : animaux : protection ; commercialisation ; denrées d'origine animale : agrément et contrôle sanitaires (p. 225).

GRAVIER (Jean)

Député de l'Allier

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Délocalisations** : aménagement du territoire ; Rhône-Poulenc ; délocalisations internationales ; directive européenne en cours d'élaboration [16 juin 1993] (p. 1662).

orales sans débat :

– **n° 193,** posée le 22 novembre 1993 : **sport de haut niveau dans l'Allier** (p. 5244). Appelée le 25 novembre 1993 : politique du sport : jeunes : pratique du sport de haut niveau ; perspectives (p. 6371).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Cours d'eau, étangs et lacs : Loire : aménagement (p. 4934).

GREMETZ (Maxime)

Député de la Somme

(1re circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **protection de l'emploi des salariés victimes d'un accident de trajet (n° 284)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à moderniser les dispositions du code du travail relatives au **repos hebdomadaire (n° 437)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à autoriser le **maintien dans le logement d'un locataire de bonne foi menacé d'expulsion (n° 623)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Saisies et expulsions** : statistiques ; réglementation ; exemple d'Amiens ; préfets : rôle ; fonds départementaux [28 avril 1993] (p. 208).

– **Suppressions d'emplois** : loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 : application [26 mai 1993] (p. 673).

– **Conflits sociaux** : transports aériens : Air France : équilibre financier : plan de redressement ; personnel : situation : grève [27 octobre 1993] (p. 4994).

orales sans débat :

– **n° 3,** posée le 14 avril 1993 : **anciens combattants et victimes de guerre (Afrique du Nord – revendications)** (p. 90, 91). Appelée le 16 avril 1993 : retraite anticipée : perspectives (p. 97, 98).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 2 :

– *son* amendement n° 54 (institue une surtaxe de 5 p. 100 sur les revenus financiers ou immobiliers supérieurs à 150 000 francs) (p. 803) : rejeté au scrutin public (p. 804).

Anciens combattants : Afrique du Nord (p. 803).

Article 7 et état B *(dépenses ordinaires des services civils – ouvertures) :*

– *ses observations* (p. 860, 861) ;

Drogue (p. 860, 861).

Politique économique et sociale : pauvreté (p. 860).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *son* amendement n° 80 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) (p. 898) : rejeté au scrutin public (p. 899).

– Projet de loi relatif au développement de l'emploi et de l'apprentissage (n° 266).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 juin 1993] :

– *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1881) ; rejetée au scrutin public (p. 1895).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :

– coopération internationale (p. 1885) ;

– négociations commerciales (p. 1894).

Agroalimentaire (p. 1883, 1891).

Chômage :

– contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 1888, 1889, 1892) ;

– situation : aggravation (p. 1887).

Chômage : indemnisation : U.N.E.D.I.C. (p. 1887).

Communautés européennes : directives : droit du travail (p. 1884).

Communes : Amiens (p. 1894).

Constitution : préambule : droit à l'emploi (p. 1894).

Difficultés des entreprises :

– chômage partiel : allocation spécifique (p. 1888, 1889) ;

– compensation salariale versée par l'Etat : projet (p. 1889).

Emplois de proximité (p. 1890).

Entreprises :
- cotisations d'allocations familiales : exonération : dispositif (p. 1887) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 1886, 1887, 1889) ;
- délocalisations (p. 1890, 1891, 1893).

Formation professionnelle : apprentissage :
- apprentis : rémunération (p. 1888) ;
- rôle (p. 1888).

Formation professionnelle : formation en alternance (p. 1892).

Impôts et taxes :
- contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 1888) ;
- T.V.A. : décalage d'un mois : suppression (p. 1890).

Industrie (p. 1883).

Jeunes : taux de chômage (p. 1882, 1883).

Lois :
- loi n° 93-21 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : articles 60 et 61 (p. 1892) ;
- projet de loi n° 374 relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (p. 1887) ;
- projet de loi quinquennale pour l'emploi (p. 1886) ;
- proposition de loi n° 245 tendant à prendre des mesures urgentes pour l'emploi et la croissance (p. 1891).

Lois de finances rectificatives : loi n° 93-859 du 22 juin 1993 (p. 1882).

Marchés financiers (p. 1891).

Politique de l'emploi : instruments : réforme (p. 1886, 1890).

Politique économique : crise économique : ampleur et conséquences (p. 1881 à 1983, 1889).

Politique économique et sociale : R.M.I. (p. 1882).

Prestations familiales (p. 1891).

Régions : Picardie (p. 1887).

Retraites : généralités : durée de cotisation (p. 1888).

Risques professionnels : accidents du travail et maladies professionnelles (p. 1883, 1884).

Secteur public : privatisations (p. 1890, 1893).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 1887).

Travail :
- S.M.I.C. (p. 1888, 1891) ;
- temps de travail : durée et organisation (p. 1883 à 1885, 1893).

Discussion des articles [21 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *soutient* l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (soumet tout licenciement économique à l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; impose à l'employeur, en cas d'avis défavorable, de négocier avec les organisations syndicales représentatives ; interdit de prononcer le licenciement avant l'épuisement des voies de recours ; accorde au salarié qui a été licencié pour motif économique depuis moins d'un an une priorité d'embauche dans son ancienne entreprise) (p. 1945) : rejeté au scrutin public (p. 1946) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (impose aux banques et établissements de crédit de constituer des réserves auprès de la Banque de France et d'acquitter un prélèvement exceptionnel de 2 pour mille du montant moyen en 1992 des comptes ordinaires créditeurs et des comptes sur livret comptabilisés par leurs sièges et agences) : rejeté (p. 1948) ;

– *soutient* l'amendement n° 11 de Mme Muguette Jacquaint (interdit d'occuper plus de cinq jours par semaine un même salarié) : rejeté au scrutin public (p. 1951).

Article 1er *(allégement des cotisations d'allocations familiales : art. L. 241-6, L. 241-6-1 nouveau et L. 755-2 du code de la sécurité sociale) :*

– *défavorable* (p. 1953) ;

Entreprises : délocalisations (p. 1953).

Prestations familiales : allocations familiales :
- budgétisation : compensation et conséquences (p. 1953) ;
- revalorisation (p. 1953).

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (retient un plafond unique de rémunération de 1,2 fois le S.M.I.C. qui ouvre droit à une exonération totale de cotisation d'allocations familiales ; gage cette mesure par la création d'une cotisation additionnelle à la cotisation sur les boissons alcooliques instituée par l'article 26 de la loi n° 83-250 du 29 janvier 1983) (p. 1956).

Après l'article 3 :

– *soutient* l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (transforme tout emploi au titre d'un contrat emploi-solidarité en emploi à durée indéterminée soit immédiatement soit après une période de formation du salarié) (p. 1959) ;

– *son* amendement n° 33 (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis ; supprime les dérogations à l'interdiction d'employer les apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 1959) : rejeté (p. 1960) ;

– *son* amendement n° 52 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée, dans chaque région, un centre régional pour les formations initiales dont les ressources proviennent de la taxe d'apprentissage ; crée un centre national pour les formations initiales qui assure la péréquation des ressources de la taxe d'apprentissage ; supprime les exonérations de taxe d'apprentissage et gage la mesure par une augmentation de l'impôt sur les bénéfices mis en distribution) (p. 1960) : rejeté (p. 1962) ;

– *son* amendement n° 37 (impose aux organismes dispensateurs de formation professionnelle de transmettre à la commission départementale sur l'emploi et la formation le document qu'ils établissent chaque année sur l'emploi des sommes qu'ils ont reçues et le bilan pédagogique et financier de leur activité) : rejeté (p. 1962) ;

– *soutient* l'amendement n° 21 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (porte le taux de la taxe d'apprentissage à 0,80 p. 100 à compter du 1er juillet 1993 pour les entreprises de plus de dix salariés pour leurs salaires inférieurs à 1,2 fois le S.M.I.C.) (p. 1964).

Après l'article 4 :

– *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (institue une aide forfaitaire de l'État pour les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation conclus entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994) (p. 1968) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 42 du Gouvernement (prévoit que l'Etat versera aux régions, en 1993, une dotation exceptionnelle pour financer les actions engagées en matière de développement de l'emploi dans les activités liées à la protection de l'environnement de juillet 1993 à juin 1994) (p. 1976) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 68 de M. Jean-Yves Chamard (donne un caractère « expérimental » à la dotation) à l'amendement n° 42 du Gouvernement (p. 1977).

Explications de vote :

Assemblée nationale : obstruction (p. 1980).

Chômage : lutte contre (p. 1981).

Entreprises : aides : coût (p. 1980).

Vote contre du groupe communiste (p. 1981).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juillet 1993] :

Famille : allocations familiales : fiscalisation (p. 3006).

Impôts et taxes : revenus des capitaux : taxation (p. 3005).

Politique générale (p. 3005).

Régime général : financement : contributions budgétaires de l'Etat et cotisations patronales : retards de versement (p. 3005).

Retraites : généralités :
- fonds de solidarité vieillesse : création, structures, missions et ressources (p. 3006) ;
- prestations contributives : calcul : durée de cotisation et périodes de référence (p. 3006) ;
- régimes par capitalisation et fonds d'épargne retraite (p. 3006) ;
- régimes par répartition (p. 3006) ;
- revalorisation des pensions (p. 3007).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 3 *(modalités de revalorisation des pensions d'invalidité) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 101 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (prévoit une régularisation de la revalorisation des pensions en cas de différence entre le taux prévisionnel de revalorisation et l'évolution constatée des prix à la consommation) (p. 3092).

Article 4 *(modalités de revalorisation des pensions de retraite) :*

– *défavorable* (p. 3093).

Article 5 *bis* nouveau *(dissociation de la durée d'assurance ouvrant droit au taux plein et de la durée d'assurance retenue pour le calcul de la pension) :*

– *soutient* l'amendement n° 48 de Mme Janine Jambu (de suppression) (p. 3098) : rejeté au scrutin public (p. 3100).

Article 9 *(conséquence de la création du fonds sur le financement et le service de l'allocation spéciale et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) :*

– *ses observations* (p. 3105).

Explications de vote :

Politique générale : *Gremetz (Maxime)* (p. 3111).

Vote contre du groupe communiste (p. 3112).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain) :* rejetée (p. 3185).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission des finances : auditions (p. 3186).

Banques et établissements financiers : rôle (p. 3190).

Communautés européennes : Maastricht (p. 3186).

Conseil constitutionnel (p. 3188).

Constitution :
- article 3 : souveraineté nationale (p. 3186, 3190) ;
- article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sur le vote d'un texte (p. 3185) ;
- préambule (p. 3190).

Défense : Aérospatiale, Thomson, S.N.E.C.M.A. (p. 3185, 3186, 3189, 3190).

Energie : Elf-Aquitaine (p. 3188).

Entreprises :
- coopérations nationales et internationales (p. 3188) ;
- licenciements (p. 3185) ;
- personnels : représentation et participation à la gestion (p. 3190).

Industrie :
- Péchiney (p. 3187) ;
- Rhône-Poulenc (p. 3188, 3189).

Informatique : Bull (p. 3189).

Marchés financiers (p. 3187).

Politique économique :
- économie mixte et conceptions du Général de Gaulle (p. 3186) ;
- taux d'intérêt (p. 3190).

Projet de loi :
- commission de la privatisation et prix de cession (p. 3187, 3188) ;
- investisseurs extra-communautaires : limite de 20 p. 100 du capital des sociétés privatisables (p. 3186) ;
- personnels des sociétés privatisables (p. 3190).

Secteur public :
- exemples étrangers : privatisations (p. 3186) ;
- nationalisations : bilan (p. 3187) ;
- rôle (p. 3186, 3188 à 3190).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi : chômage : évolution : aggravation (p. 3433).

Impôts et taxes : revenus financiers et exportations de capitaux : taxation (p. 3433).

S.M.I.C. (p. 3433).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3432, 3433).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2 et 3 octobre 1993] :

Avant l'article 9 :

– *son* amendement n° 409 corrigé (prévoit que le repos hebdomadaire, obligatoirement de deux jours, doit comprendre le dimanche) : rejeté (p. 3563) ;

– *son* amendement n° 410 corrigé soutenu par M. François Asensi (interdit le travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 3563) ;

– *son* amendement n° 413 corrigé soutenu par M. François Asensi (fixe le régime applicable au travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 3564) ;

– *son* amendement n° 415 corrigé soutenu par Mme Janine Jambu (impose à l'employeur de proposer une nouvelle affectation à la salariée dans l'impossibilité d'exercer une activité de nuit) : rejeté (p. 3564) ;

– *son* amendement n° 417 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit que le refus d'une salariée d'effectuer un travail de nuit ne peut constituer une faute ou un motif de licenciement) : rejeté (p. 3565) ;

– *son* amendement n° 419 corrigé soutenu par M. François Asensi (dispose qu'« une convention ou un accord collectif étendu ne peut être conclu que s'il est plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur ») : rejeté (p. 3565).

Article 27 *(dispositions relatives au repos compensateur) :*

– *défavorable* (p. 3695) ;

– *soutient* l'amendement n° 265 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui étend le champ d'application de ce dernier aux salariés agricoles) : rejeté (p. 3697).

Article 28 *(dispositions relatives au travail à temps partiel) :*

– *défavorable* (p. 3700) ;

– *soutient* l'amendement n° 269 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article qui modifie le contenu et les conditions d'exécution du contrat de travail à temps partiel compte tenu de l'institution du travail à temps partiel annualisé) (p. 3702) : rejeté (p. 3703) ;

– *soutient* l'amendement n° 271 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le *d* du paragraphe II qui prévoit, en cas de travail à temps partiel annualisé, un plafonnement des heures complémentaires et supplémentaires) : rejeté (p. 3705) ;

– *soutient* l'amendement n° 274 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le 2° du paragraphe II qui modifie la durée hebdomadaire du travail prévue au contrat de travail à temps partiel ouvrant droit à l'abattement de cotisations sociales) (p. 3706) : rejeté (p. 3707).

Article 29 *(dérogations au régime général du repos hebdomadaire) :*

– *défavorable* (p. 3713) ;

– *soutient* l'amendement n° 278 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe II de l'article relatif à la procédure d'introduction du travail en continu pour raisons économiques) : rejeté (p. 3721).

Article 30 *(indemnisation du temps réduit de longue durée) :*

– *soutient* l'amendement n° 280 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3729).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *soutient* l'amendement n° 281 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3735) : rejeté (p. 3737) ;

– *soutient* l'amendement n° 283 de Mme Muguette Jacquaint (supprime le paragraphe B de l'article qui prévoit : 1° la compétence immédiate de la région pour organiser des actions prioritaires de formation professionnelle destinées aux jeunes de moins de vingt-six ans ; 2° cette même compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle des jeunes de moins de vingt-six ans à l'issue d'une période de cinq ans ; 3° au terme de la même période les pouvoirs de la région en ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes) : rejeté (p. 3738).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3747).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *défavorable* (p. 3753).

Communautés européennes : traité de Maastricht (p. 3754).

Enseignement :

– diplômes nationaux (p. 3753, 3754) ;

– service public (p. 3754).

Enseignement secondaire : lycées professionnels (p. 3754).

Régions : bassins d'emploi et plans régionaux de développement (p. 3753).

– *soutient* l'amendement n° 286 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 3754).

Après l'article 38 :

– *son* amendement n° 431 soutenu par M. Patrick Braouezec (impose de mentionner dans le contrat d'apprentissage l'interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit) (p. 3792) : rejeté (p. 3793) ;

– *son* amendement n° 432 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (rédactionnel) : rejeté (p. 3793).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 433 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (remplace le régime de déclaration d'engagement d'apprentis par un régime d'agrément préalable de l'entreprise) : rejeté (p. 3800) ;

– *son* amendement n° 440 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit l'agrément des maîtres d'apprentissage après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) : rejeté (p. 3800).

Après l'article 39 :

– *son* amendement n° 447 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dérogations à l'interdiction d'employer des apprentis à un travail effectif qui excède huit heures par jour ou la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 3803) : rejeté (p. 3804) ;

– *son* amendement n° 448 soutenu par M. Louis Pierna (interdit le travail le dimanche et le travail de nuit des apprentis) : rejeté (p. 3804) ;

– *son* amendement n° 449 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée un conseil des délégués des apprentis dans chaque centre de formation d'apprentis) : rejeté (p. 3804) ;

– *son* amendement n° 442 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit de définir la progression annuelle des travaux effectués par l'apprenti en accord avec les délégués syndicaux des entreprises inscrivant des apprentis dans le centre de formation) : rejeté (p. 3804) ;

– *son* amendement n° 443 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit d'associer les représentants des enseignants du centre de formation, les délégués syndicaux, les délégués du personnel, les délégués des apprentis et un représentant du comité d'entreprise aux activités visant à coordonner la formation dispensée par le centre et celle reçue en entreprise) (p. 3804) : rejeté (p. 3805) ;

– *son* amendement n° 444 soutenu par M. Louis Pierna (définit la mission du maître d'apprentissage et prévoit son agrément préalable après avis du comité d'entreprise) : rejeté (p. 3805) ;

– *son* amendement n° 441 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (fixe le salaire minimum de l'apprenti à la moitié de la rémunération conventionnelle de la catégorie correspondant au diplôme préparé sans que ce minimum puisse être inférieur à la moitié du S.M.I.C. et augmente le taux de l'impôt sur les sociétés) (p. 3805) : rejeté (p. 3806).

– *son* amendement n° 445 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit la prise en compte des apprentis pour le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise) : rejeté (p. 3806) ;

– *son* amendement n° 446 (prévoit que la signature du contrat d'apprentissage par les deux parties contractantes « est un préalable au démarrage de l'apprentissage ») : adopté (p. 3806).

Article 41 *(négociations sur le recours aux contrats d'insertion en alternance) :*

– *son* amendement n° 464 (prévoit que cette négociation interviendra dans un délai de cent ans à compter de la promulgation de la loi) : devenu sans objet (p. 3835).

Article 42 *(concertation sur l'harmonisation des filières de formation alternée) :*

– *son* amendement n° 465 (de suppression) (p. 3837) : rejeté (p. 3839).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Automobiles et cycles :

– accord C.E.E.-Japon sur les importations d'automobiles japonaises (p. 4812).

– atouts et difficultés (p. 4812).

Commerce extérieur :
- balance commerciale française ; place économique de la France dans le monde (p. 4813) ;
- délocalisations internationales (p. 4812 à 4814) ;
- distorsions de concurrence : dumping social, écologique et monétaire ; pratiques commerciales déloyales restrictives d'accès au marché (p. 4814) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round ; pré-accord de Blair House (p. 4814) ;
- libre-échange ou protectionnisme (p. 4813).

Communautés européennes : défense commerciale et préférence communautaire (p. 4814).

Emploi : emplois industriels : évolution (p. 4812).

Industrie :
- industrie aéronautique (p. 4812) ;
- informatique : Bull (p. 4812).

Postes et télécommunications : La Poste et France Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4813).

Secteur public : domaine : privatisations (p. 4812).

Transports aériens :
- Air-France : restructuration (p. 4812) ;
- déréglementation internationale : opportunité et conséquences (p. 4812).

Travail : protection sociale (p. 4813, 4814).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

- Réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 5223).

Politique économique et sociale européenne : Europe sociale (p. 5223).

Secteur public : privatisations (p. 5223).

Système monétaire européen :
- crise et calendrier de réalisation de l'Union monétaire (p. 5223) ;
- hégémonie du mark et de la Bundesbank (p. 5223).

Union européenne :
- désaffection et identité (p. 5223) ;
- traité de Maastricht : entrée en vigueur : célébration et manifestations (p. 5222).

- Projet de loi modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des Communautés européennes n° 92-57 en date du 24 juin 1992 (n° 603).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1993] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 13 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (fixe les droits du salarié d'une entreprise d'intérim victime d'un accident du travail et les obligations de cette entreprise à son égard) : rejeté (p. 6481) ;
- *son* amendement n° 11 soutenu par M. René Carpentier (ramène à trente-cinq heures la durée hebdomadaire légale du travail) (p. 6481) : rejeté (p. 6482) ;
- *son* amendement n° 12 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (ramène à huit heures la durée quotidienne légale du travail) (p. 6482) : rejeté (p. 6483) ;
- *son* amendement n° 14 soutenu par M. René Carpentier (supprime les dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 6483).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 1 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (abroge la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail) (p. 6483) : rejeté (p. 6484) ;
- *son* amendement n° 2 soutenu par M. René Carpentier (précise les obligations du chef d'établissement en matière de prévention des risques professionnels) (p. 6484) : rejeté (p. 6485).

Article L. 235-2 du code du travail (obligation d'une déclaration préalable avant l'ouverture de certains chantiers) :

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. René Carpentier (prévoit de transmettre la déclaration préalable à l'ouverture de chantier aux secrétaires des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des entreprises réalisant l'ouvrage) : rejeté (p. 6488).

Article L. 235-7 du code du travail (élaboration d'un plan particulier de sécurité et de protection de la santé) :

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. René Carpentier (prévoit la consultation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sur les plans particuliers de sécurité adressés au maître d'ouvrage ou au coordonnateur par les entreprises intervenant sur un chantier) : rejeté (p. 6488).

Article L. 235-11 du code du travail (constitution d'un collège interentreprises) :

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. René Carpentier (donne voix délibérative aux représentants des salariés au sein du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail) : rejeté (p. 6488) ;
- *son* amendement n° 6 soutenu par M. René Carpentier (prévoit la participation aux travaux du collège interentreprises d'un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise intervenante) : rejeté (p. 6489).

Article 6 *(saisine du juge des référés par l'inspection du travail : art. L. 263-1 du code du travail) :*

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. René Carpentier (prévoit la participation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque entreprise concernée à la réunion des maîtres d'ouvrages décidée par le juge des référés en cas de non-respect de l'obligation de concertation entre ces derniers lorsqu'ils interviennent sur le même site) : rejeté (p. 6490).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 15 soutenu par M. René Carpentier (dispose que les décrets d'application des articles 2, 3 et 4 de la loi sont préparés « en concertation avec les organisations représentatives de salariés et d'employeurs ») : rejeté (p. 6491).

GRENET (Jean)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(5e circonscription)

Non inscrit

puis apparenté R.P.R.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Alain Lamassoure, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6982).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 6 mai 1993] (p. 7033).

GRIGNON (Gérard)

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7826).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation de Saint-Pierre-et-Miquelon** : zones de pêche : négociations avec le Canada ; diversification économique [9 juin 1993] (p. 1228, 1229).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

D.O.M.-T.O.M. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [20 octobre 1993] :

Collectivités locales : budgets locaux : difficultés financières et réduction des ressources (p. 4597).

Emploi et formation professionnelle : chômage : aggravation et politique de l'emploi outre-mer (p. 4597).

Impôts locaux : réforme d'adaptation aux D.O.M. et aux T.O.M. (p. 4597).

Saint-Pierre-et-Miquelon :

– situation générale (p. 4597, 4598) ;

– pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 4597).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : extension à l'outre-mer (p. 4597, 4598).

Transports : ports et aéroports d'outre-mer : développement et désenclavement (p. 4597).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Saint-Pierre-et-Miquelon : loi n° 87-563 du 17 juillet 1987 portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon : décrets d'application (p. 5177).

Logement. – *Questions* [8 novembre 1993] :

D.O.M.-T.O.M. : Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5626, 5627).

GRIMAULT (Hubert)

Député du Maine-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre suppléant du conseil national de l'habitat [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation du football français** : football : football amateur : garanties ; perspectives [1er décembre 1993] (p. 6776, 6777).

GRIOTTERAY (Alain)

Député du Val-de-Marne

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre du Haut Conseil du secteur public [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Rapporteur du projet de loi de privatisation, adopté par le Sénat (n° 345) [16 juin 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à **créer une commission d'enquête sur l'ensemble des conséquences de l'évolution des structures, du périmètre et des conditions du financement du secteur public de 1988 à 1993 (n° 346)** [15 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de **privatisation,** adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 345) **(n° 392)** [24 juin 1993].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de **privatisation (n° 446)** [6 juillet 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Privatisation du Crédit local de France** : recettes de privatisations : comptabilisation ; acquisition de titres du Crédit local de France par les collectivités locales [9 juin 1993] (p. 1227).

orales sans débat :

– **n° 65,** posée le 11 mai 1993 : **affaires étrangères (Liban – dépouille mortelle de Michel Seurat – rapatriement)** (p. 366). Appelée le 13 mai 1993 : efforts de la diplomatie française : discrétion et dignité (p. 438, 439).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Discussion des articles [13 mai 1993] :

Après l'article 7 :

– *soutient* l'amendement n° 113 de M. Francis Delattre (autorise l'officier d'état-civil à retarder de quinze jours maximum la célébration d'un mariage entre une personne française et une personne étrangère lorsqu'il existe un doute sérieux quant à la sincérité de leur engagement) : retiré (p. 464).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 13 *(exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles) :*

– *son* amendement n° 164 soutenu par M. Gilbert Gantier (repousse du 1er juillet 1994 au 1er juillet 1995 la date limite de déclaration d'achèvement des travaux) (p. 870) : retiré (p. 871) ;

– *son* amendement n° 163 soutenu par M. Gilbert Gantier (dispose que l'acte peut être signé entre le 10 mai 1993 et le 1er juillet 1995) : retiré (p. 871).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 9 *(organisation des délibérations du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 92 (organise une procédure de règlement des conflits entre le conseil de la politique monétaire et le ministre chargé de l'économie et des finances) : rejeté (p. 1489).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 91 rectifié (dispose que le gouverneur de la Banque présente un rapport à la demande des commissions compétentes de chacune des deux assemblées et que ce rapport peut faire l'objet d'un vote de l'assemblée concernée) : non soutenu (p. 1501).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *soutient* l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1775, 1776) : rejeté au scrutin public (p. 1777).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Rapporteur de la commission des finances.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 et 30 juin 1993] :

Banques et établissements financiers (p. 2657).

Energie : E.D.F.-G.D.F. (p. 2655, 2656).

Etat (p. 2655).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 2655).

Parlement (p. 2658).

Politique économique :
- capitalisme populaire, intéressement, participation et petits porteurs (p. 2657, 2658, 2787) ;
- société d'économie mixte (p. 2655).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 2656 à 2658) ;
- actions : paiement échelonné (p. 2657, 2658) ;
- commission de la privatisation (p. 2656).

Secteur public :
- exemples étrangers : privatisations (p. 2654) ;
- nationalisations : bilan (p. 2655, 2656) ;
- politique suivie depuis 1988 (p. 2654, 2655) ;
- « respiration » (p. 2658) ;
- rôle (p. 2655, 2656).

Transports : S.N.C.F. (p. 2655).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Banques et établissements financiers :
- actions : droits de garde (p. 3184) ;
- Crédit lyonnais (p. 3194).

Communautés européennes : Maastricht (p. 3190).

Constitution :
- article 3 : souveraineté nationale (p. 3194) ;
- article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sur le vote d'un texte (p. 3184).

Etat : rôle (p. 3190, 3191).

Gouvernement : amendements et suggestions d'origine parlementaire : prise en compte (p. 3184).

Parlement : commission mixte paritaire : travaux (p. 3184).

Projet de loi :
- action spécifique (p. 3184) ;
- commission de la privatisation et prix de cession (p. 3184) ;
- petits porteurs : représentation au conseil d'administration et de surveillance (p. 3184).

Secteur public :
- exemples étrangers : privatisations (p. 3190) ;
- privatisations depuis 1988 (p. 3194).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Communication. – *Questions* [15 novembre 1993] :

Télévision : Arte (p. 5779).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Son intervention (p. 7068) *et son interruption* (p. 7078).

Principaux thèmes développés :

Banques et établissements financiers : Caisse des dépôts et consignations (p. 7078).

Postes et télécommunications : France Télécom (p. 7068).

Télévision :
- Arte (p. 7068) ;
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7068) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7068).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *son* amendement n° 1 (impose à la chaîne une obligation de défense de la langue française et de la francophonie) (p. 7101) : adopté (p. 7103) ;
- *son* amendement n° 2 (supprime l'obligation d'une participation publique majoritaire dans le capital de la chaîne) : retiré (p. 7103) ;
- *son* amendement n° 3 (impose à la société nationale France 3 de participer au capital de la chaîne) (p. 7105) : retiré (p. 7106) ;
- *son* amendement n° 4 (prévoit la présence d'un représentant au moins de la société nationale France 3 dans le conseil d'administration de la chaîne) : retiré (p. 7106).

GROSDIDIER (François)

Député de la Moselle

(1re circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre l'accès à l'apprentissage à partir de l'âge de 14 ans (n° 516)** [16 septembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Situation de la sidérurgie française : contexte international et européen ; restructurations [2 juin 1993] (p. 1012, 1013).

- Sidérurgie : sidérurgie : restructuration européenne des productions d'acier ; loi quinquennale sur l'emploi de 1993 : application ; Lorraine [24 novembre 1993] (p. 6279).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Aménagement du territoire : délocalisations : administrations centrales et sièges sociaux (p. 218).

Communes :
- Hagondange (p. 218) ;
- Metz (p. 218) ;
- Woippy (p. 218).

Drogue :
- information et prévention (p. 218) ;
- usage : extension et conséquences (p. 218) ;
- trafic : répression (p. 218).

Finances locales : taxe professionnelle : inégalités et exonérations (p. 218).

Impôts et taxes : zones franches : création (p. 218).

Industrie : sidérurgie : crise (p. 218).

Jeunes : délinquance (p. 218).

Justice : juge des enfants (p. 218).

Politique de la ville : urbanisation : ampleur, diversité et conséquences (p. 218).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Communautés européennes : commerce extérieur : protection (p. 717).

Industrie (p. 717).

Régions : Lorraine (p. 717).

Secteur public : entreprises publiques : dotations (p. 717).

- Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle du téléphone et de la poste (p. 4816).

Commerce extérieur :
- COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) : rôle et avenir (p. 4817) ;
- concurrence internationale : exacerbation (p. 4817) ;
- libre-échange ou protectionnisme (p. 4817) ;
- services et organismes français de promotion : directions régionales du commerce extérieur en France (D.R.C.E.), postes d'expansion économique (P.E.E.), Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), Comité français des manifestations économiques à l'étranger (C.F.M.E.) et Agence pour la coopération technique industrielle et économique (A.C.T.I.M.) (p. 4817).

Communautés européennes : Commission et Cour de Justice : politique de concurrence : services publics : dérégulation (dont A.T.R. – accès des tiers au réseau) (p. 4816).

Energie : énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4816).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) : crédits : évolution (p. 4816).

Industrie : généralités : place dans l'économie française : atouts et difficultés (p. 4817).

Mines et carrières : Charbonnages de France : subvention (p. 4816).

Ministère :
- Comité interministériel pour les restructurations industrielles (C.I.R.I.) : crédits : évolution (p. 4817) ;
- crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 4817) ;
- crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 4816) ;
- restructuration (p. 4816).

Politique industrielle :
- Etat : rôle (p. 4816) ;
- Fonds d'aide à l'investissement des P.M.I. (p. 4817).

Postes et télécommunications :
- France Télécom : capital : ouverture : perspectives (Deutsche Bundespost Telekom) (p. 4816) ;
- La Poste : taxe sur les salaires : assujettissement : opportunité (p. 4816) ;
- La Poste et France Télécom : statut ; missions ; situation financière (p. 4816).

GUEDON (Louis)

Député de la Vendée

(3e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **statut de la mère au foyer** et tendant à instituer une **rémunération parentale de libre choix (n° 899)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Pêches maritimes** : pêche maritime : charges sociales : réduction : navires dont la jauge est antérieure à 1988 et navires artisanaux de douze mètres et plus ; commerce extracommunautaire : réglementation ; respect ; golfe de Gascogne [8 décembre 1993] (p. 7302, 7303).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Communes : Les Sables d'Olonne (p. 5335).

Départements : Vendée (p. 5335).

Voirie :
- autoroute A 87 Angers–Cholet–La Roche-sur-Yon : tracé et réalisation (p. 5335).
- autoroute Nantes–Niort (p. 5335).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Entreprises :
- P.M.E.-P.M.I. : difficultés actuelles : politique industrielle et financière spécifique (p. 6211) ;
- sous-traitance (p. 6211).

Redressement et liquidation judiciaires : créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délais de paiement, poursuite des contrats en cours : risques de « faillites en cascade » (p. 6211).

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *son* amendement n° 65 : non soutenu (p. 6253).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *son* amendement n° 66 (définit l'ordre de paiement des créances en accordant, après les créances salariales, la priorité aux créances nées d'un contrat de sous-traitance) (p. 6262) : devenu sans objet (p. 6263).

GUELLEC (Ambroise)

Député du Finistère

(7e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : transports terrestres et maritimes) [12 mai 1993].

Membre du comité directeur du fonds d'aide et de coopération [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7392).

Membre titulaire du conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**aménagement du régime quirataire (n° 113)** [27 avril 1993].

Proposition de loi relative à l'**exonération au titre de l'impôt sur le revenu des personnels navigants (n° 114)** [27 avril 1993].

Proposition de loi relative à l'**aménagement de la taxation des plus-values résultant de la cession des navires de commerce (n° 115)** [27 avril 1993].

Proposition de loi relative à l'**aménagement de la taxe professionnelle des entreprises armatoriales (n° 116)** [27 avril 1993].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : tome VIII : **Equipement, transports et tourisme : transports terrestres et maritimes (n° 585)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Situation de la pêche française** : concurrence étrangère ; prix minima : augmentation ; préférence communautaire : opportunité [2 juin 1993] (p. 1017, 1018).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur le développement rural (n° 234).

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture : crise agricole (p. 954).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 954).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 954).

Entreprises :

- petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 955).
- grandes surfaces et petits commerces (p. 955).

Logement et habitat (p. 955).

Zones rurales : population (p. 954).

Zones sensibles (p. 954).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1993] :

Affaires étrangères : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro : suites (p. 4904, 4905).

Agriculture : bâtiments d'élevage : mise aux normes ; pollution agricole (p. 4904).

Collectivités locales et Etat : compétences respectives : projet de loi (p. 4904).

Cours d'eau, étangs et lacs : Loire (p. 4904).

Déchets :

- décharges : résorption : échéance de 2002 fixée par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (p. 4904) ;
- valorisation : papiers et emballages ; éco-emballage (p. 4904).

Eau :

- agences de l'eau : moyens financiers : sixième programme (1992-1996) (p. 4904) ;
- lutte contre la pollution (p. 4903, 4904).

Impôts et taxes : fiscalité de l'environnement (p. 4903, 4904).

Lois : lois relatives à l'environnement : textes d'application : parution (p. 4903).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4903).

Organismes et structures :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.) (p. 4904) ;
- Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (p. 4904).

Parcs naturels régionaux et réserves naturelles (p. 4904).

T.V.A. : récupération : travaux réalisés par les collectivités locales pour le compte du Conservatoire du littoral (p. 4904).

Vote des crédits :

Après l'article 58 :

– *soutient* l'amendement n° 34 de M. Adrien Zeller (propose que les équipements réalisés pour le compte du Conservatoire du littoral soient éligibles au fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 4946) : retiré (p. 4948).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis de la commission de la production pour les transports terrestres et maritimes [3 novembre 1993] :

Environnement : respect (p. 5262 à 5264).

Impôts et taxes :

- taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) (p. 5264) ;
- « versement transport » : assiette (p. 5263).

Marine marchande :

- charges sociales : allégements (p. 5264) ;
- pavillon national, immatriculation aux terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) ou « pavillon des Kerguelen » (p. 5264).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5263, 5264).

Ports maritimes :

- réforme de la manutention portuaire (p. 5264) ;
- rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5264).

Régions : Ile-de-France : transports en commun : participation de l'Etat : évolution ; contribution des usagers (p. 5263).

Transports :

- politique globale des transports : coordination entre les divers moyens de transport, « intermodalité » (p. 5262) ;
- transports collectifs urbains de province : financement (p. 5263).

Transports ferroviaires :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5262) ;
- dessertes régionales et interrégionales : maintien ; collectivités locales : participation (p. 5262) ;
- fret : nature et volume, transport combiné rail-route : perspectives (p. 5263) ;
- réservations : système Socrate (p. 5262) ;
- rôle pour l'aménagement du territoire (p. 5262) ;
- S.N.C.F. : déficit d'exploitation, endettement et financement des investissements (p. 5263) ;
- S.N.C.F. : mission de service public (p. 5262) ;
- S.N.C.F. : organisation interne : plan d'entreprise ; réforme de l'organisation territoriale (p. 5262, 5263) ;
- S.N.C.F. : politique commerciale : redynamisation (p. 5262) ;
- T.G.V. : lignes et financement (p. 5262) ;
- trafic : volume : évolution (p. 5262).

Transports fluviaux :

- environnement : respect (p. 5263) ;
- liaison Seine-Nord : réalisation : perspectives (p. 5263) ;
- projet de loi sur l'exploitation commerciale des voies navigables (n° 447 du 6 juillet 1993) (p. 5263) ;
- voies navigables : généralités et crédits (p. 5263) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : ressources (p. 5263).

Voirie : rôle pour l'aménagement du territoire (p. 5263).

Vote des crédits :

– *soutient* l'amendement n° 60 de M. André Santini (remplace la taxe hydraulique finançant Voies navigables de France par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5348) : rejeté (p. 5349).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 51 :

– *soutient* l'amendement n° 33 de M. Adrien Zeller (autorise les communautés de villes et les communautés de communes à percevoir la taxe sur certaines fournitures d'électricité prévue à l'article 233-1 du code des communes) : adopté (p. 6013).

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320) :

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (ONP) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Rapporteur suppléant de la commission de la production.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : rôle des télécommunications (p. 7833).

Assemblée nationale : article 88-4 : mise en œuvre (p. 7832).

Communautés européennes :

– accès des tiers au réseau ou « open network provision » (ONP) : projet de directive (p. 7832) ;

– Conseil des ministres des télécommunications du 7 décembre 1989 (p. 7832) ;

– Conseil des ministres des télécommunications du 10 mai 1993 et memorandum français (p. 7832, 7833) ;

– politique industrielle : perspectives (p. 7833) ;

– subsidiarité : mise en œuvre en matière de télécommunications (p. 7832, 7833) ;

– zone commerciale ouverte et préférence communautaire (p. 7833).

Télécommunications :

– accès spéciaux et sécurité des réseaux (p. 7832) ;

– Livre vert de juin 1987 (p. 7832) ;

– missions de service public (p. 7832, 7833) ;

– tarifs (p. 7833).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) (p. 7841) ;

– *son* sous-amendement n° 1 (de précision) à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa : adopté (p. 7841) ;

– *son* sous-amendement n° 2 (préserve les intérêts européens face aux marchés nord-américain et asiatique) à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa : adopté (p. 7841) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Joseph Klifa (intègre dans la résolution la sauvegarde du statut des personnels de France-Télécom) : rectifié (précise que le Gouvernement veille à cette sauvegarde) (p. 7842) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Joseph Klifa (exige que le coût des contraintes tarifaires liées aux objectifs nationaux d'aménagement du territoire soit équitablement réparti entre tous les opérateurs de la téléphonie vocale autorisés) (p. 7842) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Joseph Klifa (souhaite que le régulateur communautaire se préoccupe aussi de la stratégie industrielle de la Communauté) (p. 7842).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 881).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 4 *(art. 260 du code rural : agrément sanitaire) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Pierre Micaux (exclut du champ d'application du présent article les établissements dont l'essentiel de la production est cédé directement aux consommateurs) (p. 252, 253).

Après l'article 33 :

Article 69 B du code général des impôts :

– *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (attribue la qualité d'exploitant soit au conjoint survivant soit à l'indivision successorale afin qu'il n'y ait pas cessation d'activité au plan fiscal) : adopté (p. 283).

GUICHARD (Olivier)

Député de la Loire-Atlantique

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Aménagement rural : planification (p. 953).

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 953).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 956).

D.A.T.A.R. : rôle et travaux (p 953).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 955).

Logement et habitat (p. 955).

Transports : transports routiers : essence : prix (p. 956).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 954).

Zones sensibles (p. 955).

GUICHON (Lucien)

Député de l'Ain

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

GUILHEM (Evelyne)

Député de la Haute-Vienne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Récupération de papier et de carton : papier et carton : récupération : soutien du marché : ordonnance Töpfer [1er décembre 1993] (p. 6782, 6783).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1re et 2 juin 1993] :

Agriculture : transmission des exploitations (p. 1023).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1023).

Régions : Limousin (p. 1023).

Zones rurales : désertification (p. 1023).

GUILLAUME (François)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur l'utilisation des crédits du programme communautaire « Phare » [27 mai 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Pollution et agriculture : normes antipollution : respect ; conséquences financières pour les exploitants [5 mai 1993] (p. 300, 301).

orales sans débat :

– n° 227, posée le 6 décembre 1993 : **marchés internationaux de matières premières** (p. 7285, 7286). Appelée le 9 décembre 1993 : relations Nord-Sud : marchés internationaux de matières premières : cacao, café et caoutchouc ; organisation ; franc C.F.A. : cours (p. 7374 à 7376).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon : renégociation : perspectives (p. 560).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 560).

Communautés européennes :

- commerce intracommunautaire et préférence communautaire (p. 560) ;
- déficit démocratique (p. 559) ;
- élargissement (p. 560) ;
- subsidiarité : application du principe (p. 559).

Europe : Europe centrale et orientale : aide et association à la Communauté européenne (p. 559).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 719).

Finances publiques : « emprunt Balladur » (p. 719).

Impôts et taxes : majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 719).

T.V.A. : horticulture (p. 719).

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1re et 2 juin 1993] :

Aménagement du territoire : politique globale : nécessité ; loi d'orientation : perspectives (p. 981).

Collectivités locales : coopération intercommunale : intercommunalité (p. 981)

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 981).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 981).

Logement et habitat (p. 981).

Zones rurales : désertification (p. 981).

– Projet de loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République de Lituanie (n° 151).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1993] :

Coopération économique :

- Communautés européennes (p. 1084) ;
- France : aide au passage à l'économie de marché (p. 1084).

Histoire de la Lituanie ; hommage au Président Landsbergis (p. 1083).

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993].

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1212).

Banques centrales étrangères (p. 1212).

Communautés européennes : système monétaire européen et monnaies européennes (p. 1212, 1213).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1212).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 287).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1700).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1700).

Immigration : flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1699).

Immigration clandestine : lutte contre : nécessité (p. 1699).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [1er et 2 octobre 1993] :

Article 24 *(dispositions relatives à la négociation sur l'organisation et la durée du travail) :*

– *ses observations* (p. 3651) ;

Travail : temps de travail : réduction et contreparties salariales (p. 3651, 3652).

Après l'article 24 :

– *son* amendement n° 857 rectifié (prévoit la possibilité pour chaque salarié de diminuer sa durée hebdomadaire de travail jusqu'à 32 heures avec une diminution correspondante de son salaire, sauf pour les « petits salaires » ; supprime la cotisation d'assurance chômage, patronale et salariale, pour les salariés qui font ce choix ; augmente celle des salariés qui maintiennent leur durée effective de travail égale à la durée légale ; subordonne la présentation d'un plan social d'entreprise avec des licenciements à une proposition antérieure de diminution de la durée du travail dans l'entreprise) (p. 3679, 3681) : rejeté (p. 3685).

– Proposition de résolution sur la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil relative à l'harmonisation et à la rationalisation des procédures décisionnelles des instruments communautaires de défense commerciale, et portant modification des règlements du Conseil applicables en la matière (n° E-3) (n° 354).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 octobre 1993] :

Commerce extérieur :

– organisation mondiale du commerce : instauration : nécessité (p. 4045) ;

– partisans du libre-échange et partisans du protectionnisme (p. 4044, 4045).

Communautés européennes :

– commerce intra-communautaire (p. 4045) ;

– Commission : rôle et encadrement (p. 4045) ;

– zone commerciale « ouverte » (p. 4045).

Coopération et développement :

– Accords de Lomé (p. 4045) ;

– nouveaux pays industriels d'Asie (N.P.I.) (p. 4045).

Etats-Unis : « Section 301 » de la loi sur le commerce et « buy american act » relatif aux marchés publics (p. 4045).

Japon : politique de dumping commercial (p. 4045).

Travail :

– chômage : aggravation (p. 4044) ;

– coût du travail et dumping social (p. 4045).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : aménagement rural : animation sociale et culturelle : crédits (p. 4697).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 4696).

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Budget communautaire :

– contribution française : montant et évolution (p. 5073) ;

– dépenses agricoles : « switch over » : coût (p. 5073).

Institutions communautaires : Parlement européen : siège (Bruxelles - Strasbourg) : (p. 5073).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Régions : Alsace (p. 5336).

Voirie : routes nationales 4, 59 et 66 : aménagements (p. 5336).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 756).

Discussion des articles [6 décembre 1993] :

Après l'article 34 :

– *son* amendement n° 21 (exonère les plus-values de cessions de titres d'O.P.C.V.M. investis en titres de taux lorsqu'elles sont employées à l'acquisition de terres agricoles exploitées en direct) ; rectifié (extension de la mesure aux terres faisant l'objet d'un bail à long terme) : retiré (p. 7208).

Avant l'article 42 :

– *son* amendement n° 20 (soumet les taux de fermage des biens agricoles du domaine public appartenant aux collectivités publiques et mis en location à titre précaire au barème fixé par arrêté préfectoral) : retiré (p. 7223).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Après l'article 30 :

Article L. 411-5 du code rural :

– *son* amendement n° 1 (donne une base aux services fiscaux pour fixer le taux de location des biens agricoles du domaine public loués à titre précaire) : retiré (p. 270).

GUILLET (Jean-Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(8e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **favoriser la pluralité des candidatures au second tour des élections (n° 235)** [1er juin 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 231, posée le 6 décembre 1993 : **tronçon Ouest de l'autoroute A 86** (p. 7286, 7287). Appelée le 9 décembre 1993 : A 86 : tronçon Ouest : tracé : perspectives : Ile-de-France (p. 7358, 7659).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur l'organisation électrique et gazière dans le contexte européen, par M. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et débat sur cette déclaration [25 novembre 1993] (n° 767).

Principaux thèmes développés [25 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : politique européenne et nationale (p. 6421).

Collectivités locales : compétences (p. 6421).

Communautés européennes :
- accès des tiers aux réseaux de gaz et d'électricité : opportunité (p. 6421) ;
- Conseil des ministres de l'énergie (p. 6420) ;
- politique énergétique (p. 6420).

Electricité :
- Electricité de France : politique de diversification : opportunité (p. 6421) ;
- Electricité de France : statut juridique (p. 6420).

Gaz : Gaz de France : statut juridique (p. 6420).

Secteur public : service public et nationalisations de 1946 (p. 6420, 6421).

GUYARD (Jacques)

Député de l'Essonne

(1re circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Communes : Evry (p. 194).

Drogue :
- produits de substitution : mise à disposition (p. 194) ;
- trafic : répression (p. 194).

Emploi : jeunes (p. 194).

Enseignement : collège unique (p. 194).

Jeunes : marginalisation : processus (p. 194).

Logement et habitat : logement social : attribution : compétences et conditions (p. 194).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Logement et habitat (p. 726, 727).

Logement et habitat : blocage des barèmes des aides personnalisées (p. 726, 727).

– Proposition de loi relative aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (n° 311).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1993] :

Article 1er *(possibilité de règles dérogatoires d'organisation et de fonctionnement : art. 21 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *soutient* l'amendement n° 23 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2336) ; rejeté (p. 2337) ;

– *soutient* l'amendement n° 25 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du Conseil économique et social et du conseil économique et social régional sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2337) : rejeté au scrutin public (p. 2338) ;

– *soutient* l'amendement n° 27 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis de la conférence des présidents d'université, du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2339) : rejeté (p. 2340) ;

– *soutient* l'amendement n° 29 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de recueillir les avis du Conseil national des œuvres universitaires et scolaires, du conseil économique et social régional et du Conseil économique et social sur les créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2341) ;

– *soutient* l'amendement n° 7 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe à trois ans la durée maximum d'application des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article) (p. 2342) : rejeté au scrutin public (p. 2343) ;

– *soutient* l'amendement n° 36 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe pour les dérogations à la loi du 26 janvier 1984 autorisées par l'article une durée maximum d'application de quatre ans renouvelable pour deux années supplémentaires) (p. 2344) : rejeté (p. 2345) ;

– *soutient* l'amendement n° 47 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 qui déterminent les composantes de l'université) (p. 2346) : rejeté (p. 2347) ;

– *soutient* l'amendement n° 40 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au conseil d'administration, au conseil scientifique et au conseil des études des instituts et écoles extérieurs aux universités) : rejeté (p. 2350) ;

– *soutient* l'amendement n° 43 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives à la représentation des enseignants chercheurs, à la participation des étudiants étrangers et aux incompatibilités pour les élections aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) : rejeté (p. 2351) ;

– *soutient* l'amendement n° 46 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 relatives au régime budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel) (p. 2353) : rejeté (p. 2354) ;

– *soutient* l'amendement n° 8 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime l'extension à tout établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de la possibilité de déroger aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherches) : rejeté (p. 2356) ;

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Jean-Yves Le Déaut (fixe une durée maximum d'application de quatre ans pour les dérogations à la loi du 26 janvier 1984 en vue d'expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche) : retiré (p. 2357) ;

– *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean-Yves Le Déaut (supprime la mention de la participation des personnels et des usagers parmi les objectifs des dérogations à la loi du 26 janvier 1984) : rejeté au scrutin public (p. 2358) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que la participation des personnels et des usagers intervient « avec voix délibérative ») : adopté au scrutin public (p. 2359).

Article 2 *(modalités de détermination des nouvelles dispositions statutaires : art. 22 de la loi du 26 janvier 1984) :*

– *défavorable* (p. 2361) ;

– *soutient* l'amendement n° 14 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit que les conseils d'administration des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel demandent à bénéficier des dérogations en vue d'expérimenter des formules nouvelles par une décision prise à la majorité des deux tiers de leurs membres) : rejeté au scrutin public (p. 2363) ;

– *soutient* l'amendement n° 60 de M. Jean-Yves Le Déaut (interdit aux U.F.R. et aux départements laboratoires d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de proposer au conseil d'administration une modification de leurs propres statuts) : rejeté (p. 2364) ;

– *soutient* les amendements n°s 110, 117, 121, 123, 126, 129 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoient que le bénéfice des dérogations à la loi du 26 janvier 1984 peut être demandé afin de mieux intégrer dans l'université chaque filière successivement visée : droit de l'environnement, neurologie, biologie moléculaire, économétrie, immunologie, biophysique) : rejetés (p. 2366 à 2372) ;

– *soutient* l'amendement n° 63 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) : rejeté (p. 2373) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérogations statutaires ; prévoit le cas d'approbation expresse des statuts dérogatoires par le ministre) : rejeté (p. 2373) ;

– *soutient* l'amendement n° 72 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des présidents d'université sur les demandes de dérogations) : rejeté (p. 2374) ;

– *soutient* l'amendement n° 71 de M. Jean-Yves Le Déaut (impose de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes de dérogations) : rejeté (p. 2375) ;

– *soutient* l'amendement n° 74 de M. Jean-Yves Le Déaut (rédactionnel) (p. 2375) : retiré (p. 2376) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. René Couanau (rédactionnel) (p. 2376) ;

– *soutient* l'amendement n° 75 de M. Jean-Yves Le Déaut (précise que le ministre peut s'opposer aux demandes de dérogations contraires à la reconnaissance du baccalauréat comme diplôme donnant libre accès à l'université) : retiré (p. 2377).

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 18 de M. Jean-Yves Le Déaut (prévoit le dépôt d'un rapport d'évaluation après trois années d'application de la loi) : rectifié (rédactionnel) : adopté (p. 2380).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Collectivités locales :

– concours financiers de l'Etat (p. 2465) ;

– dépenses d'investissement : collèges et lycées publics (p. 2465).

Enseignement :

– élèves : inégalités (p. 2464, 2465) ;

– querelle scolaire (p. 2464).

Enseignement public : rôle, historique, situation et moyens (p. 2464).

Lois :

– loi du 7 mars 1850 (loi Falloux) (p. 2463) ;

– loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial (loi Astier) (p. 2464) ;

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 2 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* les sous-amendements n°s 3070, 3071, 3072 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 51 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves des établissements secondaires sous contrat participent par leurs représentants aux conseils d'administration et aux conseils de classe de ces établissements) : votes réservés (p. 2593, 2594) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés en application de la proposition de loi accueillent tous les enfants, sans discrimination d'origines, d'opinions ou de croyances) (p. 2596) : vote réservé (p. 2597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* les sous-amendements n°s 3076 et 3077 de M. Claude Bartolone (de précision) à l'amendement n° 52 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement donné dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) (p. 2598) ; vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 3079 de M. Claude Bartolone à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany (limite le champ d'application de l'amendement aux établissements d'enseignement secondaire qui bénéficient d'aide à l'investissement de la part des collectivités locales) : vote réservé (p. 2598) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 3081 de M. Claude Bartolone (dispose que le caractère propre des établissements ne peut être opposé au respect de la liberté de conscience) à l'amendement n° 53 de M. Jean Glavany : vote réservé (p. 2599) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 54 de M. Jean Glavany (dispose que l'enseignement dispensé dans les établissements d'enseignement secondaire sous contrat, visés à l'article 2, respecte la liberté de conscience) : vote réservé (p. 2600) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 3 (amendements précédemment réservés) :

– *soutient* l'amendement n° 58 de M. Jean Glavany (prévoit l'avis conforme des conseils académiques de l'éducation nationale sur le respect des conditions d'attribution de l'aide des collectivités locales) : vote réservé (p. 2602) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

Après l'article 5 :

– *soutient* l'amendement n° 406 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'activité aux établissements d'enseignement privés pour recevoir une subvention publique) (p. 2603) ; vote réservé (p. 2604) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 64 de M. Jean Glavany (dispose que les investissements des établissements d'enseignement privés respectent les schémas prévisionnels de formation et tiennent compte des programmes de construction des établissements d'enseignement publics) (p. 2604) : vote réservé (p. 2605) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 67 de M. Jean Glavany (dispose que, en cas de fermeture de classes en zone rurale, l'école publique est sauvegardée en priorité) : vote réservé (p. 2606) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 68 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés sont tenus de se conformer aux principes de la laïcité républicaine) (p. 2606) : vote réservé (p. 2607) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 69 de M. Jean Glavany (dispose que les établissements d'enseignement privés subventionnés assurent les missions de service public de l'éducation nationale) : vote réservé (p. 2607) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 71 de M. Jean Glavany (dispose que tout établissement privé hors contrat subventionné est soumis aux obligations du service public de l'éducation) : vote réservé (p. 2608) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 73 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés subventionnés aux mêmes obligations de programme que celles du service public de l'éducation) : vote réservé (p. 2609) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 76 de M. Jean Glavany (impose cinq années d'existence aux établissements d'enseignement privés pour bénéficier d'une aide publique) : vote réservé (p. 2610) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 79 de M. Jean Glavany (précise qu'en ce qui concerne les classes des écoles maternelles et les classes enfantines, le contrat d'association fixe la participation de la commune dans laquelle ces classes sont implantées, sans qu'elle puisse dépasser le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe) (p. 2610) : vote réservé (p. 2611) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 81 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés aux établissements privés du second degré par les collectivités territoriales ne peuvent excéder 5 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) ; rectifié (plafond de 6 p. 100) (p. 2611) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du premier degré sous contrat de présenter une demande spécialement motivée auprès du maire de la commune) : vote réservé (p. 2612) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 85 rectifié de M. Jean Glavany (impose aux établissements privés du second degré sous contrat de présenter une demande écrite et motivée au président du conseil général ou du conseil régional pour obtenir les avantages accordés à l'enseignement public) : vote réservé (p. 2613) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 86 de M. Jean Glavany (soumet les décisions de subvention des établissements privés du premier degré sous contrat à l'avis conforme du recteur d'académie et du maire) (p. 2613) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 87 de M. Jean Glavany (fixe les conditions auxquelles l'autorité académique soumet l'agrément d'un établissement d'enseignement privé) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 88 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes élémentaires, enfantines ou maternelles aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) : vote réservé (p. 2614) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 91 de M. Jean Glavany (soumet les demandes de contrat relatives à des classes du second degré aux règles et critères retenus pour l'ouverture et la fermeture des classes correspondantes dans l'enseignement public) (p. 2616) : vote réservé (p. 2617) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 92 de M. Jean Glavany (précise les conditions mises à la conclusion d'un contrat d'association) (p. 2617) : vote réservé (p. 2618) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 93 de M. Jean Glavany (précise les obligations résultant du contrat d'association) : vote réservé (p. 2618) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 97 rectifié de M. Jean Glavany (dispose que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre toutes les communes intéressées et fixe le mode de calcul de ces dépenses par référence à l'enseignement public) (p. 2620) : vote réservé (p. 2621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 101 de M. Jean Glavany (fixe la composition des commissions d'agrément et d'emploi) (p. 2623) ; vote réservé (p. 2624) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 102 de M. Jean Glavany (fixe la composition et la compétence de commissions d'harmonisation) (p. 2624) : rejeté au scrutin public (p. 2625) ;

– *soutient* l'amendement n° 104 de M. Jean Glavany (dispose que les subventions publiques ne doivent pas aboutir à un enrichissement de la personne propriétaire de l'établissement privé sous contrat) : vote réservé (p. 2625) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637).

– *soutient* l'amendement n° 106 de M. Jean Glavany (dispose que « les aides allouées aux établissements d'enseignement privés ne doivent pas nuire au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics ») (p. 2628) ; vote réservé (p. 2629) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 107 de M. Jean Glavany (dispose que « les subventions publiques allouées aux associations ne peuvent être détournées de leur fin en vue d'être reversées aux établissements d'enseignement privés » : vote réservé (p. 2629) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 112 de M. Jean Glavany (soumet les établissements d'enseignement privés au contrôle de l'Etat sur le respect de l'obligation scolaire) : vote réservé (p. 2632) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 114 de M. Jean Glavany (prévoit l'extinction du contrat d'association si l'établissement d'enseignement privé n'est plus rattaché à un établissement d'intérêt public) : vote réservé (p. 2633) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 117 de M. Jean Glavany (permet à la commune de subordonner sa participation financière aux classes sous contrat à la condition que l'enseignement soit assuré, à l'expiration d'une période de huit années, par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 118 de M. Jean Glavany (prévoit la représentation des parents d'élèves aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements privés subventionnés) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 119 de M. Jean Glavany (dispose que les parents d'élèves exercent librement leur choix à l'égard des établissements d'enseignement privés en fonction de leur projet éducatif) : vote réservé (p. 2634) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 121 de M. Jean Glavany (reconnaît aux candidats admis à un concours de l'enseignement public qui demandent à exercer dans un établissement privé sous contrat la possibilité de choisir entre la qualité de titulaire de l'enseignement public et celle de contractuel de droit public) : vote réservé (p. 2635) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 123 de M. Jean Glavany (dispose que « les réunions tenues dans les locaux d'établissement d'enseignement sous contrat restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public ») (p. 2635) ; vote réservé (p. 2636) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 124 de M. Jean Glavany (dispose qu'« il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les établissements d'enseignement primaire et secondaire sous contrat ») : vote réservé (p. 2636) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2637) ;

– *soutient* l'amendement n° 306 de M. Jean Glavany (dispose que les avantages accordés par les collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés du premier degré ne peuvent excéder 1 p. 100 de ceux consentis aux établissements d'enseignement publics correspondants) : retiré (p. 2636).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [2 et 3 octobre 1993] :

Article 35 *(droit à l'initiation professionnelle) :*

– *défavorable* (p. 3772) ;

Enseignement : baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 3772).

Formation professionnelle :

– apprentissage (p. 3772) ;

– formation en alternance (p. 3772).

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 3772).

– *défavorable* à l'amendement n° 970 de M. Patrice Martin-Lalande (précise que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées quel que soit le niveau d'enseignement général de son bénéficiaire) (p. 3776) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 86 de la commission et 137 de la commission de la production (précisent que la formation professionnelle avant la sortie du système éducatif privilégie l'apprentissage et les formations alternées) (p. 3776).

Article 36 *(classes préparatoires à l'apprentissage) :*

– *défavorable* (p. 3778) ;

– *soutient* l'amendement n° 526 de M. Michel Berson (de suppression) (p. 3778) : rejeté (p. 3779).

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de la commission (précise que les classes préparatoires à l'apprentissage sont ouvertes « en priorité » dans les centres de formation d'apprentis et « éventuellement » dans les établissements d'enseignement) (p. 3779).

Article 37 *(information sur l'orientation scolaire et professionnelle) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de la commission (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information des élèves est « confiée de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 602 de M. René Couanau (précise que « les élèves participent, sur le temps scolaire, à des actions d'orientation qui sont de nature à favoriser leur éducation des choix en vue d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel » ; précise que l'information sur les dispositifs de formation en alternance et l'apprentissage est « confiée, de façon prioritaire, aux chefs d'entreprise et formateurs concernés par ces formations » ; prévoit une concertation avec les représentants des parents d'élèves) (p. 3781).

Article 40 *(contrat d'insertion : art. L. 981-9 à L. 981-9-3 nouveaux du code du travail) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1024 du Gouvernement (étend le bénéfice du contrat d'insertion aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi ; prévoit que l'obligation de formation peut, dans ce cas, consister en la réalisation d'un « projet professionnel ») (p. 3822).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Postes et télécommunications :

– France Télécom : statut, missions, situation financière, ouverture du capital, personnel (p. 4834) ;

– La Poste : statut, missions, situation financière, contrat de plan, personnel (p. 4834).

Logement. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aides :

– aide à la personne, aide à la pierre (p. 5610) ;

– prêts locatifs aidés (P.L.A.), P.L.A.I. (P.L.A.-insertion) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5610).

Bâtiment et travaux publics : construction immobilière : crise ; relance : perspectives (p. 5609, 5610).

Communes : maires : pouvoirs lors de l'attribution des logements sociaux (p. 5610).

Epargne : taux d'intérêt réels : évolution (p. 5610).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5609).

Logement privé : parc locatif privé (p. 5609, 5610).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) : parc ; plafond de ressources ; acquisition par les locataires (p. 5610).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5610).

Régions : Ile-de-France (p. 5610).

Questions :

Aides :

- aide personnalisée au logement (p. 5623) ;
- 1 p. 100 logement : mobilisation (p. 5624).

Logement social :

- logement des plus démunis : centres d'hébergement d'urgence ; « Formule 1 » (p. 5625) ;
- prix de revient des constructions (p. 5623).

Organismes et structures : fonds de solidarité logement (F.S.L.) (p. 5624, 5625).

Vote des crédits [16 novembre 1993] :

– *son* amendement n° 93 (réduit les crédits de 100 millions de francs pour inciter le Gouvernement à maintenir une ligne budgétaire « qualités de services ») (p. 5636) : retiré (p. 5637).

Enseignement supérieur et recherche. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de permettre au groupe socialiste de recevoir des délégués des étudiants qui manifestent devant l'Assemblée (p. 5806).

Questions :

Enseignants : recrutements (p. 5815).

Etudiants : orientation (p. 5822).

Explications de vote [16 novembre 1993] :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5869).

Universités : politique universitaire (p. 5869).

Vote contre du groupe socialiste (p. 5869).

– Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental (n° 657).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Archéologie (p. 6501).

Culture : politique culturelle :

- déséquilibre Paris-province (p. 6501) ;
- métiers d'art (p. 6501).

Lois : loi de programme n° 88-12 du 5 janvier 1988 relative au patrimoine monumental (Loi Léotard) : exécution (p. 6501).

Lois : projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental n° 657 :

- champ d'application (p. 6501) ;
- programmation budgétaire : engagement et actualisation annuels (p. 6501).

Monuments historiques : Paris : Grand-Palais, palais Garnier et Panthéon (p. 6501).

Patrimoine industriel (p. 6501).

Patrimoine rural (p. 6501).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6501).

– Projet de loi portant mise en œuvre de la directive n° 91/250/C.E.E. du Conseil des Communautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle (n° 226).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1993] :

Informatique : logiciels :

- auteur : droit moral (p. 6515) ;
- droit d'exploitation : nantissement (p. 6515) ;
- projet de loi : contenu, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6515) ;
- projet de loi n° 2953 présenté en 1992 par le Gouvernement de M. Pierre Bérégovoy et projet actuel : similitude (p. 6515) ;
- protection : nécessité économique et industrielle (p. 6515).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [30 novembre 1993] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 6699) : rejetée (p. 6702).

Rappel au règlement : regrette l'absence du ministre de l'environnement pour la discussion du projet de loi sur l'urbanisme et demande une suspension de séance (p. 6695).

Principaux thèmes développés : Bâtiment et travaux publics : crise ; relance : perspectives et moyens (p. 6699, 6700).

Communes : Fabrèges (p. 6701).

Droit de l'urbanisme :

- code de l'urbanisme : complexité ; réforme : projet de loi au printemps 1994 (p. 6700, 6701) ;
- exception d'illégalité : champ et délais de recours (p. 6700 à 6702).

Environnement : constructions : respect des paysages (p. 6701).

Justice : contentieux : augmentation du nombre de recours (p. 6700).

Lois :

- égalité devant la loi : principe : respect (p. 6701) ;
- exceptions ministérielles et Etat de droit (p. 6700).

Politique foncière : plans d'occupation des sols (p. 6700).

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 1er *(règles applicables en cas d'annulation ou de déclaration d'illégalité d'un document d'urbanisme) :*

Article L. 125-5 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Vernier (permet au préfet, dans un délai de deux mois à compter de l'annulation d'un P.O.S. et dans le cas où le P.O.S. antérieur est obsolète, de revenir au règlement national d'urbanisme) (p. 6743) ; rectifié (accorde ce droit au conseil municipal après délibération motivée) (p. 6743).

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

– *son* amendement n° 87 rectifié (de suppression) (p. 6747) : rejeté (p. 6748).

Après l'article 3 :

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Jacques Myard (institue un droit de timbre de 300 francs pour toute requête présentée devant le tribunal administratif) (p. 6757).

Article 4 *(décisions de préemption illégales) :*

– *son* amendement n° 88 (de suppression) : rejeté (p. 6758).

Article 5 *(situation des opérations d'aménagement par rapport à certaines dispositions de la loi « Sapin ») :*

– *son* amendement n° 89 (de suppression) : rejeté (p. 6760).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *son* amendement n° 90 (de suppression partielle) soutenu par Mme Ségolène Royal (p. 6765) : rejeté (p. 6766) ;

– *son* amendement n° 47 (de suppression partielle) : retiré (p. 6789) ;

– *son* amendement n° 79 (précise que les paysages, secteurs et quartiers à proréger identifiés par la présente loi et faisant l'objet d'un P.O.S. en cours d'élaboration ne sont pas concernés) : retiré (p. 6790) ;

– *son* amendement n° 91 soutenu par Mme Ségolène Royal (remet en vigueur les programmes de référence) : rejeté (p. 6790) ;

– *son* amendement n° 92 (de suppression) soutenu par Mme Ségolène Royal : rejeté (p. 6790).

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *son* amendement n° 93 (de suppression) soutenu par Mme Ségolène Royal : rejeté (p. 6793).

Article 6 *ter* nouveau *(non-application de certaines dispositions de la loi « littoral » aux stations d'épuration avec rejet en mer) :*

– *son* amendement n° 94 (de suppression) : rejeté (p. 6799).

Article 6 *quater* nouveau *(extension aux départements d'outre-mer des dispositions dérogatoires de la loi « littoral ») :*

– *son amendement* n° 95 (de suppression) (p. 6799) : rejeté (p. 6800).

Article 6 *quinquies* nouveau *(non-prorogation du délai de recours contentieux en cas de déféré préfectoral) :*

– *son* amendement n° 96 (de suppression) : rejeté (p. 6802).

Article 8 *(différé du paiement de certaines contributions d'urbanisme) :*

– *défavorable* (p. 6803) ;

– *son amendement* n° 97 (de suppression) : rejeté (p. 6804).

Article 9 nouveau *(abrogation de l'article 51 de la loi « Sapin ») :*

– *défavorable* (p. 6807) ;

Collectivités locales : cessions foncières ou immobilières à des particuliers : publicité : nécessité (p. 6807).

– *son* amendement n° 98 (de suppression) : rejeté (p. 6807).

Article 10 nouveau *(publicité pour les lotissements) :*

– *défavorable* (p. 6808) ;

– *son* amendement n° 99 (de suppression) : rejeté (p. 6809).

Article 11 nouveau *(participations pouvant être exigées des constructeurs à l'occasion de certaines opérations d'urbanisme) :*

– *favorable* (p. 6810) ;

Equipements publics : prise en charge par les constructeurs (p. 6810).

Après l'article 11 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. Etienne Pinte (propose que chaque syndicat d'agglomération nouvelle soit administré par un comité composé de membres élus en son sein par les conseils municipaux) (p. 6815, 6816).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 décembre 1993] :

Associations : droit à l'information (p. 8108).

Bâtiment et travaux publics : relance (p. 8108).

Collectivités locales : politique foncière : droit de préemption : publicité (p. 8108).

Lois : loi anti-corruption, loi « littoral », loi « montagne », loi « paysages » : aménagements (p. 8108).

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Article 3 *(dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :*

– *son* amendement n° 4 (de suppression) (p. 8114) : rejeté (p. 8115).

– Proposition de résolution sur les projets communautaires d'ouverture des réseaux de téléphonie vocale et de libéralisation des services de télécommunications (n° 320) :

– proposition de directive du Conseil relative à l'application à la téléphonie vocale des principes de la fourniture d'un réseau ouvert (ONP) (n° E-31) ;

– communication au Conseil et au Parlement européen sur la consultation sur l'examen de la situation dans le secteur des services de télécommunications (n° E-81).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Assemblée nationale : article 88-4 : mise en œuvre (p. 7839).

Commission supérieure du service des postes et télécommunications : avis des 10 février 1993 et 17 novembre 1993 (p. 7839, 7840).

Communautés européennes :

– accès des tiers au réseau ou « open network provision » (ONP) : projet de directive (p. 7839) ;

– Conseil des ministres des télécommunications du 16 juin 1993 : résolution relative à la libéralisation des services des télécommunications (p. 7839) ;

– Conseil des ministres des télécommunications du 7 décembre 1993 : résolution concernant le service universel (p. 7839) ;

– service public européen : perspectives (p. 7840).

Lois : loi n° 91-648 du 11 juillet 1991 sur la réglementation des télécommunications (p. 7839).

Télécommunications :

– accès spéciaux et sécurité des réseaux (p. 7840) ;

– France Télécom : statut (p. 7840) ;

– Livre vert de juin 1987 (p. 7839) ;

– missions de service public (p. 7840) ;

– mouvements sociaux (p. 7840) ;

– tarifs (p. 7839, 7840).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

– *défavorable* au sous-amendement n° 1 de M. Ambroise Guellec (de précision) à l'amendement n° 1 de M. Joseph Klifa (défend les intérêts européens face au marché nord-américain) (p. 7841).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E-64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères : politique étrangère et de sécurité commune ; pacte de stabilité (p. 7827).

Commerce extérieur : échanges commerciaux entre la Communauté européenne et l'Europe centrale et de l'Est : évolution et solde (p. 7827).

Europe centrale et de l'Est :

– élections législatives : déroulement et résultats (p. 7827) ;

– libération de l'ex-empire soviétique ; droit à la sécurité (p. 7827).

H

HABIG (Michel)

Député du Haut-Rhin

(7e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Inde en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) (n° 500) [14 octobre 1993].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Bahrein en vue d'éviter les doubles impositions (n° 681) [18 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 52-15 du code électoral relatif au **délai d'examen des comptes de campagne (n° 512)** [16 septembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 503) autorisant l'**approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République l'Inde en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole) **(n° 763)** [25 novembre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 681) autorisant l'approbation de la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Bahrein en vue d'éviter les doubles impositions (n° 832)** [9 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : espaces « ouverts » montagnards et agriculture de montagne (p. 4676).

Elevage : bâtiments d'élevage : mise aux normes (p. 4676).

Energie : agence nationale pour les matières premières d'origine agricole : création : perspectives (p. 4680).

Régions : contrats de plan et prime d'orientation agricole (P.O.A.) (p. 4676).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur. – *Questions* [25 et 26 octobre 1993] :

Aménagement du territoire : régions minières (p. 4837).

Mines et carrières : mines de potasse d'Alsace : exploitation : devenir, reconversion et réhabilitation des sites (p. 4837).

Postes et télécommunications : services postaux en milieu rural : maintien (p. 4838).

Affaires étrangères. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Ministère des affaires étrangères : fonds d'urgence humanitaire : crédits (p. 5108).

– Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (n° 647).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 7542).

Communautés européennes :

– directive n° 92-13 du 25 février 1992 relative à la passation de marchés publics : transposition en droit interne (p. 7543) ;

– marché unique : mise en œuvre et ouverture des marchés publics nationaux (p. 7542).

Justice : recours relatifs aux contrats de droit privé ou de droit public : juge compétent et procédure : astreinte et suspension-annulation (p. 7542, 7543).

Secteur public : rôle économique (p. 7542).

HABY (Jean-Yves)

Député des Hauts-de-Seine

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Réforme du collège : collège unique : réforme ; consultation des personnes concernées ; parents d'élèves [24 novembre 1993] (p. 6285, 6286).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1993] :

Après l'article 50 :

– *son* amendement n° 633 (prévoit le dépôt d'un rapport sur « les conditions de mise en place, au bénéfice des personnes sans emploi depuis plus de six mois, d'une organisation chargée de leur assurer des activités au service des collectivités ») (p. 3874) : retiré (p. 3875).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Enseignement technique et professionnel : moyens (p. 5400).

Jeunesse et sports. – *Questions* [5 novembre 1993] :

Lois : loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (loi Evin) : réforme (p. 5472).

HAGE (Georges)

Député du Nord

(16e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [*J.O.* débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O.débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **porter le montant de l'allocation aux adultes handicapés à 80 pour cent du salaire minimum de croissance (n° 168)** [11 mai 1993].

Proposition de loi relative à la **contribution de la France à la lutte contre la faim et pour le développement des régions très défavorisées (n° 175)** [11 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **interdire le contrôle médical patronal (n° 279)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative à l'**attribution de la carte de combattant aux soldats polonais ayant servi dans l'armée française (n° 281)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **alléger les charges sociales des clubs sportifs sur les indemnités de dédommagement versées aux dirigeants bénévoles (n° 287)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative à l'**exercice de la profession de coiffeur (n° 301)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative au **droit pour les anciens pupilles de l'Etat de connaître leurs parents naturels (n° 482)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi relative à la **recherche d'héritier (n° 800)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Difficultés de la presse : emploi et activité ; fonds de soutien : financement ; liberté de la presse [5 mai 1993] (p. 293, 294).

– Privatisations : projet de loi de privatisation : examen : report : opportunité ; indépendance et emploi en France : garantie ; déficits ; marge de manœuvre : étroitesse [30 juin 1993] (p. 2801, 2802).

– Utilisation de bureaux pour l'hébergement des SDF et transformation des bureaux : personnes sans domicile fixe : hébergement : utilisation des bureaux [24 novembre 1993] (p. 6288).

orales sans débat :

– n° 93, posée le 1er juin 1993 : **politique extérieure (Cuba – embargo imposé par les Etats-Unis)** (p. 1003). Appelée le 3 juin 1993 : droits de l'homme ; équilibre humanitaire ; accords de coopération : maintien (p. 1058, 1059).

– n° 148, posée le 22 juin 1993 : **textile et habillement (emploi et activité – concurrence étrangère)** (p. 2068). Appelée le 24 juin 1993 : accord multi-fibres : application : nécessité ; clauses anti-dumping : mise en œuvre au niveau communautaire ; propriété industrielle : protection ; travail clandestin et contrefaçons : lutte (p. 2168, 2169, 2170).

– n° 214, posée le 29 novembre 1993 : **application de l'accord sur Gaza et Jéricho** (p. 6734). Appelée le 2 décembre 1993 : Palestine et Gaza : accord Gaza-Jéricho ; aide de la France : perspectives (p. 6864, 6865).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [18 mai 1993] :

Aménagement du territoire (p. 554).

Automobiles et cycles : accord C.E.E.-Japon : renégociation : perspectives (p. 555).

Commerce extérieur :

– accord multifibres (p. 555) ;

– G.A.T.T. : négociations (p. 555).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 554).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 59 (exonère de la T.V.A. les opérations portant sur les journaux d'opinion et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 824) : rejeté au scrutin public (p. 825) ;

– *soutient* l'amendement n° 60 de M. Guy Hermier (rétablir l'assujettissement des produits de l'horticulture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 826) : rejeté (p. 827).

Avant l'article 6 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission de la production (institue une taxe de un centime par cigarette) (p. 843) ;

Sports et Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) (p. 843).

Article 6 et état A *(équilibre général)* :

– *ses observations* (p. 849).

Enseignement (p. 849).

Finances publiques : dépenses : réductions (p. 849).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Rénovation du lycée [15 juin 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : ministère de l'éducation nationale :

– crédits budgétaires (p. 1603) ;

– enseignants : effectifs (p. 1603).

Baccalauréat : réforme : contenu et conséquences (p. 1603).

Constructions scolaires (p. 1603).

Education physique et sportive : création d'emplois (p. 1603).

Lois de finances rectificatives : annulations et gels de crédits : éducation nationale (p. 1603).

Lycées :

– programmes : modules, options et spécialités (p. 1603) ;

– programmes : séries générales : place des mathématiques et équivalence des séries (p. 1603) ;

– programmes : séries technologiques : réforme (p. 1603) ;
– rentrées scolaires 1993 et 1994 (p. 1602).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 1603).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Bocquet (Alain)* (p. 1630) ; rejetée au scrutin public (p. 1631).

Principaux thèmes développés :

Commission départementale du séjour des étrangers : suppression (p. 1634).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1635).

Droit d'asile :
– définition et codification : règles et délais d'admission (p. 1633) ;
– Office français de protection des réfugiés et des apatrides (O.F.P.R.A.) : compétences (p. 1633).

Droits de l'homme et libertés publiques : commission consultative des droits de l'homme : projet de loi : désapprobation (p. 1632).

Immigration :
– flux migratoires : maîtrise : coopération européenne et internationale, accords avec les pays d'immigration (p. 1635) ;
– flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1635) ;
– « immigration zéro » (p. 1631) ;
– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1631, 1635) ;
– politique française en matière d'immigration : historique et choix actuels (p. 1631) ;
– projet de loi : associations, Eglises : opposition et manifestations (p. 1631, 1632) ;
– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1631, 1632, 1633, 1635) ;
– projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1633).

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : lutte contre (p. 1634).

Office de migrations internationales (O.M.I.) : président : démission (p. 1632, 1634).

Ordre public : protection : refus d'un titre de séjour (p. 1634).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1632, 1633, 1635).

Regroupement familial (p. 1634).

Sécurité sociale et autres prestations sociales : bénéfice réservé aux immigrés en situation régulière (p. 1634).

Titres de séjour et de travail : attribution : règles (p. 1634).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1635).

Discussion des articles [17 juin 1993] :

Article 1er *(art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 : exécution d'office de la décision du refus d'entrée) :*

– *ses observations* (p. 1760).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1760, 1761).

Politique économique : choix du Gouvernement de M. Balladur (p. 1761).

Article 4 *(art. 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : contrôle des titres de circulation et de séjour des étrangers) :*

– *défavorable* (p. 1766).

Ordre public : contrôles d'identité : généralisation (p. 1766).

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Alain Marsaud (dispose que pour effectuer un contrôle de la régularité du séjour, les officiers de police judiciaire peuvent se fonder sur tout critère permettant de présumer la qualité d'étranger à l'exception de considérations de race) (p. 1767).

Article 8 *(art. 15* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : impossibilité de délivrer la carte de résident à l'étranger polygame et à son conjoint) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (précise que la carte de résident ne peut être délivrée à un étranger vivant en état de polygamie sur le territoire français ni à ses conjoints) (p. 1774).

Article 9 *(art. 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : retrait et refus de renouvellement de la carte de résident) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Philippe de Villiers (propose que la carte de résident ait une validité de trois ans et ne soit pas renouvelable de plein droit) (p. 1777).

Article 10 *(art. 18* bis *de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : suppression de la commission départementale du séjour des étrangers) :*

– *défavorable* (p. 1777, 1778).

Article 13 *(art. 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : consultation de la commission d'expulsion sur l'abrogation d'un arrêté d'expulsion) :*

– *défavorable* (p. 1781).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Code pénal : réforme : caractère répressif : généralités (p. 2925, 2926).

Délinquance et criminalité : légitime défense (p. 2925).

Personnes morales : responsabilité pénale (p. 2925).

Travail : droit de grève : abus : sanction pénale (p. 2925).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Conseil économique et social : avis sur l'avant-projet de loi (p. 3396).

Enseignement :
– enseignement public : rôle et moyens (p. 3397) ;
– orientation scolaire et professionnelle (p. 3397).

Enseignement secondaire : lycées professionnels (p. 3397).

Entreprises :
– licenciements (p. 3397) ;
– organisation du travail (p. 3396) ;
– progrès technologiques : conséquences (p. 3396).

Formation professionnelle :
– apprentissage : développement (p. 3397) ;
– formation en alternance et pré-apprentissage (p. 3397).

Impôts et taxes : crédit d'impôt pour apprentissage (p. 3397).

Lois : loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation (p. 3397).

Régions : compétences : formation professionnelle : élargissement (p. 3397).

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 3 *(prorogation et assouplissement des dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié) :*

– *défavorable* (p. 3509).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Situation en Somalie [12 octobre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : « couverture » médiatique du débarquement et des événements en Somalie : opportunité, excès (p. 4060).

Commerce extérieur :

– accords du G.A.T.T. : inadéquation pour les pays en voie de développement (p. 4060) ;

– dette des pays africains : annulation : perspectives (p. 4060) ;

– termes de l'échange des matières premières et des produits tropicaux : stabilisation : nécessité (p. 4060).

Coopération et développement :

– riz français : acheminement et distribution en Somalie (p. 4060) ;

– Somalie : situation et aide humanitaire (p. 4060).

Energie : sous-sol somalien : présence d'hydrocarbures (p. 4060).

Etats-Unis : politique étrangère : administration Bush : « nouvel ordre mondial » et déclenchement de l'opération militaire « rendre l'espoir » (p. 4060).

Force multinationale : contingent français en Somalie : zone de responsabilité, désarmement des factions, retrait du contingent : perspectives et calendrier (p. 4060).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen et convention de Dublin : contenu et conséquences pour l'exercice du droit d'asile : interprétation des dispositions relatives aux « réserves de souveraineté » (p. 5015, 5016).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 5015, 5016).

Constitution :

– fondements et préambule de la Constitution de 1946 : remise en cause par le projet de loi constitutionnelle (p. 5015) ;

– révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5015).

Coopération et développement : aide au développement démocratique du Sud et de l'Est (p. 5016).

Drogue : trafic : conséquence de l'accord de Schengen (p. 5017).

Droit d'asile :

– généralités et historique (p. 5015, 5016) ;

– demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5016) ;

– projet de loi constitutionnelle : nouvel article 53-1 de la Constitution : contenu et portée (p. 5016) ;

– remise en cause ou préservation (p. 5016).

Europe : Etats visés par l'article 53-1 de la Constitution : critères géographiques, communauté de valeurs et règles applicables en matière de droit d'asile (p. 5016).

France :

– souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5016) ;

– « terre d'accueil » et d'intégration ou repli sur soi : identité républicaine : perte ou préservation (p. 5015, 5017).

Immigration et droit d'asile : « amalgame » (p. 5016).

Immigration clandestine : travail clandestin : lutte contre : sanction des employeurs (p. 5016).

Explications de vote [2 novembre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 5224).

Droit d'asile :

– demandes : risque d'explosion (p. 5224) ;

– projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité (p. 5224) ;

– régression, recul de l'Etat de droit et de la souveraineté : appréciation (p. 5224).

Etrangers : flux migratoires : maîtrise (p. 5224).

Vote contre du groupe communiste (p. 5224).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1993] :

Algérie :

– événements politiques et crise économique (p. 5093) ;

– Office universitaire et culturel pour l'Algérie ; crédits à long et moyen terme (p. 5092).

Chypre (p. 5093).

Cuba : embargo américain (p. 5092).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : réforme (p. 5093).

Communautés européennes : partenariat franco-allemand (p. 5093).

Contexte géopolitique : instabilité ; « nouvel ordre mondial » (p. 5093).

Défense :

– désarmement mondial : perspectives (p. 5093) ;

– essais nucléaires français : suspension ; traité d'interdiction des essais nucléaires : perspectives (p. 5093).

Etats-Unis : unique « superpuissance » (p. 5092).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5092).

Moyen-Orient : processus de paix entre Israël et ses voisins (p. 5092).

Organisation des Nations unies (O.N.U.) :

– Conseil de sécurité : tutelle américaine (p. 5092) ;

– interventions : multiplication, coût et contrôle politique (p. 5092) ;

– réformes : perspectives (p. 5093).

Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : Conseil politique : absence de la France (p. 5094).

Somalie : opération « rendre l'espoir » (p. 5092).

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Santé publique :

– SIDA : lutte contre (p. 5159) ;

– toxicomanie : lutte contre (p. 5157).

Jeunesse et sports. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1993] :

Lois : loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) (p. 5457).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5456) ;
- emplois : suppression (p. 5456).

Sports : politique sportive : bilan, carences et renouveau (p. 5456).

Communication. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1993] :

Audiovisuel : secteur public : ressources : redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5768).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5768).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5768).

Presse, édition, imprimerie : presse écrite :
- aides : évolution et adaptation (p. 5767, 5768) ;
- plan d'urgence (p. 5767) ;
- T.V.A. : taux zéro (p. 5768).

Radiodiffusion : Radio-France : radios locales (p. 5768).

Télévision :
- Arte : diffusion hertzienne et programmes (p. 5768) ;
- France 2, France 3 et France Télévision : ressources, missions et programmes (p. 5768) ;
- service public : spécificités et rapport Campet (p. 5768, 5769) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 5768) ;
- Télédiffusion de France (T.D.F.) (p. 5768).

Economie, finances et budget : Charges communes – Services financiers – Imprimerie nationale (budget annexe) – Monnaies et médailles (budget annexe) – Comptes spéciaux du Trésor – Taxes parafiscales. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Imprimerie nationale :
- personnels (p. 5880, 5881) ;
- statut (p. 5880, 5881).

Monnaies et médailles :
- dépenses, recettes, productions, investissements (p. 5881) ;
- personnels (p. 5881) ;
- statut (p. 5881).

– Projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 novembre 1993] :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 5579).

Délinquance et criminalité : manifestations sportives : violences gratuites, « casseurs » : aggravation, typologie et caractère intolérable (p. 5579).

Stades : sécurité :
- politique globale de prévention : rôle des clubs et du mouvement sportif : réflexion d'ensemble (p. 5579) ;
- port d'insignes faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe : sanction pénale : amendement de la commission des lois (p. 5580) ;
- projet de loi : caractère préventif et répressif (p. 5579, 5580) ;
- projet de loi : contenu, intérêt et nécessité (p. 5579).

Discussion des articles :

Article 1er *(art. 42-4, 42-5 et 42-7 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 : modification de la définition et des sanctions de plusieurs infractions existantes) :*

Article 42-4 de la loi du 16 juillet 1984 (interdiction d'accéder à une enceinte sportive en état d'ivresse) :

– *son* amendement n° 26 corrigé (restreint le champ d'application de l'article aux seules enceintes sportives homologuées) (p. 5584) : rejeté (p. 5585).

Article 42-7 de la loi du 16 juillet 1984 (répression de la provocation à la haine ou à la violence) :

– *son* amendement n° 27 (interdit l'accès à une enceinte sportive, lors d'une manifestation sportive, à toute personne portant des insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe) (p. 5586) : devenu sans objet (p. 5588).

Vote contre du groupe communiste (p. 5594).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [24 novembre 1993] :

Son intervention (p. 6291).

Son interruption (p. 6292).

Principaux thèmes développés :

Code pénal : création de procédures et de peines spécifiques : danger (p. 6291).

Stades : sécurité :
- nouvelles incriminations, nouvelles sanctions et règle de la comparution immédiate (p. 6291) ;
- projet de loi : caractère dissuasif et répressif (p. 6291).

– Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle (n° 551).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 novembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête : suites (p. 6125).

Entreprises : représentants du personnel : pouvoirs (p. 6125).

Formation professionnelle :
- évaluation et contrôle (p. 6125) ;
- organisation et dysfonctionnements (p. 6125) ;
- services de contrôle : effectifs et moyens (p. 6125).

Lois :
- loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social : article 61 (p. 6125) ;
- projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : article 48 (p. 6125).

Abstention du groupe communiste (p. 6125).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) et projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion générale commune [24 novembre 1993] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- composition : magistrats et représentants de l'extérieur (p. 6331) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet : « double collège » (p. 6330) ;
- membres magistrats : mode de désignation, place dans la hiérarchie judiciaire et mise en position de détachement (p. 6331) ;
- présidence et vice-présidence (p. 6330) ;
- secrétaire général administratif : désignation et rôle (p. 6331).

Loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : esprit, contenu, conséquences (p. 6330).

Magistrats : auditeurs de justice : « primo-affectation » à un poste de juge d'instruction et recommandations du jury de sortie de l'École nationale de la magistrature (p. 6331).

Réforme : opportunité et renforcement de l'indépendance de la magistrature : appréciation (p. 6330, 6331).

– Projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale (n° 644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1993] :

Communautés européennes (p. 6111, 6112).

Finances publiques : prélèvements opérés sur l'Imprimerie nationale (p. 6112).

Gouvernement : Gouvernements précédents : statut de l'Imprimerie nationale : projets de réforme (p. 6112).

Imprimerie nationale :
- capital : personnes détentrices (p. 6112) ;
- compétitivité (p. 6111 à 6113) ;
- personnels : statut et maintien des avantages acquis (p. 6112, 6113) ;
- privatisation (p. 6111, 6112) ;
- statut (p. 6112, 6113).

Politique économique : libéralisme (p. 6111, 6112).

Discussion des articles [19 novembre 1993] :

Article 1er *(transfert des droits, biens et obligations de l'Imprimerie nationale à une société nationale) :*

– *son* amendement n° 10 (de suppression) (p. 6116) : rejeté (p. 6117) ;

– *son* amendement n° 11 (dispose que l'État détient entièrement le capital de l'Imprimerie nationale) (p. 6117) : rejeté (p. 6118) ;

– *son* amendement n° 12 : devenu sans objet (p. 6118).

Article 2 *(maintien des missions de souveraineté) :*

– *son* amendement n° 13 (accorde à l'Imprimerie nationale le monopole de réalisation de tout document officiel relatif à la loi de finances) : rejeté (p. 6119) ;

– *son* amendement n° 14 (dispose que l'Imprimerie nationale a pour vocation de répondre aux besoins d'impression de l'État et des collectivités territoriales) (p. 6119) : rejeté (p. 6120).

Article 3 *(dispositions relatives aux fonctionnaires techniques) :*

– *son* amendement n° 15 (supprime l'intéressement et la participation des fonctionnaires techniques aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat) (p. 6120) : rejeté (p. 6121).

Constitution : constitutionnalité de l'application à des fonctionnaires de l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation (p. 6121).

Article 4 *(dispositions relatives aux ouvriers de l'Etat) :*

– *son* amendement n° 16 (supprime la possibilité offerte aux ouvriers de l'Etat de demander à conclure un contrat de travail avec l'Imprimerie nationale) (p. 6121) : rejeté (p. 6122) ;

Armes : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) (p. 6121).

Personnels : statut : dualité (p. 6121).

Explications de vote :

Communautés européennes (p. 6123).

Imprimerie nationale : personnels : statut : dualité (p. 6123).

Politique économique : libéralisme (p. 6123).

Secteur public : entreprises publiques : privatisation (p. 6123).

Vote contre du groupe communiste (p. 6123).

– Proposition de résolution sur la proposition de directive du Conseil fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen pour les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité (n° E-143) (n° 773).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1993] :

Communautés européennes : citoyenneté européenne (p. 7029).

Etrangers : insertion : droit de vote aux élections municipales et européennes (p. 7028).

Listes électorales : date de clôture et inscription des électeurs européens (p. 7029).

Proposition de résolution : contenu et « réserves » sur les dispositions de la directive (p. 7028, 7029).

Ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité :
- élections européennes : droit de vote et d'éligibilité : portée et conséquences de la proposition de directive n° E-143 ; électeurs potentiellement concernés (p. 7029) ;
- élections municipales : droit de vote et d'éligibilité : mise en place (p. 7029) ;
- inéligibilités et incapacités électorales : règles applicables et vérifications (p. 7029) ;
- inscription dans une commune française au titre d'une résidence secondaire : risques de double vote : dérogation prévue par le traité (p. 7029).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1993] :

Arts et spectacles : chanson française (p. 7048).

Communautés européennes : directive « télévision sans frontières » (p. 7048).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 7048).

Entreprises : actionnariat, groupes multimédias et concentration (p. 7048).

Politique audiovisuelle (p. 7047).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7047).

Radiodiffusion :
- Radio-France (p. 7048) ;
- réseaux radiophoniques (p. 7048).

Secteur public :
- Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 7048) ;
- rapport Campet (p. 7047) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 7047).

Télévision :
- câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7047, 7048) ;
- Canal Plus (p. 7048) ;
- chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7048) ;
- cinquième réseau hertzien : programme temporaire : « forum pour l'emploi » (p. 7048) ;
- programmes (p. 7047) ;
- télévisions privées : autorisations : renouvellement (p. 7048) ;
- T.F. 1 (p. 7048).

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *son* amendement n° 29 (modifie la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel) : rejeté (p. 7090).

Article 1er *(chaîne du savoir et de la formation : art. 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7094).

– *son* amendement n° 27 (prévoit une approbation législative des statuts de la chaîne) : rejeté (p. 7106) ;

– *défavorable* aux amendements nos 10 rectifié de la commission et 44 corrigé de M. Didier Mathus (autorisent les établissements d'enseignement à enregistrer les émissions de la chaîne pour les rediffuser, dans leur enceinte, à des fins pédagogiques) (p. 7108) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Michel Pelchat (interdit d'affecter à la chaîne une part du produit de la redevance pour droits d'usage des appareils récepteurs de télévision) (p. 7109) ;

– *son* amendement n° 28 (supprime le renvoi à un décret de la fixation des cahiers des charges des chaînes publiques de télévision) : rejeté (p. 7113).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation des modalités successives de diffusion audiovisuelle d'une œuvre cinématographique avec diffusion prioritaire par les services pratiquant le paiement à la séance) (p. 7130).

Article 7 *(proportion de chansons de langue française diffusée par les services de radiodiffusion sonore : art. 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* (p. 7134).

Après l'article 7 :

– *son* amendement n° 30 (impose aux services de radiodiffusion de programmer des œuvres musicales et des chansons pour 40 p. 100 au moins créées ou interprétées par des auteurs, compositeurs et artistes français ou francophones) (p. 7138) : rejeté (p. 7140) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (impose aux services de radiodiffusion de programmer « une proportion substantielle, aux heures d'écoute significative, d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones, devant atteindre un minimum de 40 p. 100 de chansons d'expression française ») (p. 7139).

Article 9 *(relèvement du plafond de détention du capital des chaînes de télévision diffusant par voie hertzienne terrestre : art. 39 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 31 (de suppression) (p. 7142) : rejeté (p. 7143).

Article 10 *(réseaux radiophoniques : art. 41 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *ses observations* sur les amendements nos 88 de M. Michel Pelchat et 101 de M. Robert-André Vivien (portent à 150 millions d'habitants le plafond de population totale des zones desservies par des réseaux radiophoniques à la disposition d'une même personne) (p. 7144).

Après l'article 10 :

– *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Robert-André Vivien (autorise deux interruptions publicitaires dans la diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle par un service de communication audiovisuelle) (p. 7152).

Presse, éditions et imprimerie : presse écrite (p. 7152).

Seconde délibération [4 décembre 1993] :

Explications de vote :

Politique audiovisuelle (p. 7156, 7157).

Publicité : télévision : deuxième interruption publicitaire (p. 7157).

Radiodiffusion : Radio-France (p. 7156).

Secteur public :

– évolution, financement et spécificités (p. 7156) ;

– Société française de production (S.F.P.) (p. 7156).

Télévision :

– câble, satellite, haute définition et compression numérique (p. 7157) ;

– chaîne éducative : création, statut, financement et diffusion (p. 7156) ;

– télévision à la séance et chronologie de diffusion (p. 7156) ;

– T.F. 1 (p. 7156).

Vote contre du groupe communiste (p. 7157).

Rappel au règlement : condamne toute précipitation dans la discussion de la proposition de modification de la loi Falloux [14 décembre 1993] (p. 7568).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7582).

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 7582).

Entreprises : « délocalisations » (p. 7582).

Pharmacie : industrie pharmaceutique : contrefaçons (p. 7582).

Procédure pénale : contrefaçons : saisies et confiscations (p. 7582).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *soutient* l'amendement n° 66 de M. Jean Tardito (prévoit que les produits contrefaits saisis qui « concernent des moyens vitaux d'existence » sont remis à des associations d'utilité publique en vue de leur redistribution) : rejeté (p. 7599).

HAMEL (Gérard)

Député de l'Eure-et-Loir

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109). Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Lutte contre la délinquance des mineurs : mineurs : politique de prévention et d'éducation [12 mai 1993] (p. 376, 377).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 juin 1993] :

Expulsions : critères juridiques, procédure d'exception, pays de renvoi et voies de recours (p. 1698).

France : terre d'accueil ou « repli sur soi » : diversité culturelle et identité nationale : interrogation des Français (p. 1698).

Immigration : intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1698).

Mariages et régimes matrimoniaux : polygamie : refus d'une carte de résident et limitation du regroupement familial (p. 1698).

Mesures d'éloignement : dispositions communes : sanctions des manœuvres dilatoires, voies d'exécution, voies de recours (p. 1698).

Regroupement familial (p. 1698).

HANNOUN (Michel)

Député de l'Isère

(9e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi) [29 avril 1993].

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre de la commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques [*J.O.* du 23 juin 1993] (p. 8877).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **instaurer une incitation fiscale en faveur de la recherche médicale contre certaines maladies (n° 385)** [24 juin 1993].

Proposition de loi relative à l'**assurance maternité des femmes médecins exerçant à titre libéral (n° 640)** [20 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 38 : **Travail, emploi et formation professionnelle : Travail et emploi (n° 580)** [7 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178, troisième et quatrième alinéas, et de l'article L. 179 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre aux résistants du Vercors déportés des camps de Wesermünde (n° 824)** [20 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Bosnie-Herzégovine** : sommet de Copenhague ; zones de sécurité : mise en place ; sanctions : renforcement [23 juin 1993] (p. 2098, 2099).

orales sans débat :

– **n° 54,** posée le 11 mai 1993 : **pharmacie (Johnson and Johnson – emploi et activité – Saint-Jean-de-Moirans)** (p. 365). Appelée le 13 mai 1993 : fermeture d'une unité du groupe ; restructurations et position des pouvoirs publics ; délocalisation à Sézanne (p. 451, 452, 453).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit (n° 158).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juin 1993] :

Aménagement du territoire (p. 1216).

Banque de France : missions autres que la politique monétaire (p. 1215, 1216).

Conseil de la politique monétaire : membres : nomination, indépendance, durée des mandats (p. 1214, 1215).

Gouvernement : relations avec la Banque de France (p. 1215).

Parlement : contrôle et information (p. 1215).

Politique économique :
- inflation (p. 1214, 1215) ;
- politique monétaire (p. 1214).

Politique générale : démocratie (p. 1215).

Discussion des articles [11 juin 1993] :

Article 7 *(compétences du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 1 corrigé (supprime le dernier alinéa de l'article relatif au rapport présenté au Président de la République pour en transférer les dispositions dans une section créée au chapitre II du titre premier) : non soutenu (p. 1465).

Article 8 *(nomination des membres du conseil de la politique monétaire) :*

– *son* amendement n° 2 (propose une nouvelle rédaction de l'article ayant pour objet de conférer la nomination d'un membre du conseil de la politique monétaire à chacun des présidents des assemblées parlementaires, les quatre autres étant nommés par décret en Conseil des ministres à partir d'une liste établie conjointement par le vice-président du Conseil d'Etat, le premier président du Conseil économique et social et les premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes) (p. 1473).

Après l'article 13 :

– *son* amendement n° 3 corrigé (dispose que le gouverneur de la Banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République, qu'il le présente au Parlement, que le rapport peut donner lieu à débat et que le gouverneur peut demander à être entendu par les commissions des finances du Parlement et est tenu de se rendre à leurs convocations) (p. 1500) ;

– *son* amendement n° 97 (dispose que le gouverneur de la Banque adresse au moins une fois par an un rapport au Président de la République et au Parlement) (p. 1501) : devenu sans objet (p. 1503) ;

– *son* amendement n° 98 (dispose que le gouverneur de la Banque présente son rapport au Parlement et qu'il peut donner lieu à débat) : non soutenu (p. 1501).

– *son* amendement n° 99 devenu sans objet (p. 1503).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Emploi : chômage : exclusion et assistanat (p. 3412).

Emploi : emplois de proximité et de service :
- contrat de travail : régime juridique (p. 3412) ;
- « ticket service » : création (p. 3412).

Entreprises :
- charges sociales et fiscales : allégements : contreparties, contrôles et réforme (p. 3412) ;
- licenciements (p. 3411) ;
- progrès technologiques : conséquences (p. 3411).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 3412).

Travail : temps de travail : durée et organisation (p. 3412).

Discussion des articles [30 septembre 1993] ; [2 et 3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *son* amendement n° 614 (ramène à douze mois le délai d'expérimentation du dispositif de « ticket service ») : devenu sans objet (p. 3531).

Article 5 *(simplification et extension de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 31 soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (ramène à trois mois le délai d'inscription comme demandeur d'emploi à partir duquel le bénéfice de l'aide à la création d'entreprise peut être accordé) : adopté (p. 3544) ;

– *son* amendement n° 616 soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (prévoit le remboursement de l'aide accordée si aucune création d'emploi n'intervient dans l'année de son attribution) : rejeté (p. 3544) ;

– *son* amendement n° 33 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (prévoit le cumul de l'aide et d'une indemnisation plafonnée du chômage pendant la première année d'attribution de l'aide) : rejeté (p. 3547).

Article 31 *(décentralisation progressive de la formation professionnelle des jeunes) :*

– *son* amendement n° 649 : non soutenu (p. 3741) ;

– *son* amendement n° 650 (rectifie une erreur matérielle) : devenu sans objet (p. 3743) ;

– *son* amendement n° 617 : non soutenu (p. 3743).

Article 32 *(transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de formation professionnelle) :*

– *ses* amendements n^os^ 652 et 653 (de coordination) : devenus sans objet (p. 3749).

Article 49 *(guichet unique pour les jeunes) :*

– *son* amendement n° 654 : non soutenu (p. 3859).

Article 1^er^ précédemment réservé *(programmation sur cinq ans du dispositif d'allégement des cotisations d'allocations familiales et mise en place d'une procédure de suivi à l'occasion de la négociation annuelle d'entreprise) :*

– *son* amendement n° 612 (prévoit d'exonérer de cotisations d'assurance chômage dans des conditions fixées par convention ou accord collectif étendu les entreprises qui « s'engagent à affecter le produit de cette exonération à la création de nouveaux emplois ») : retiré (p. 3891) ;

– *son* amendement n° 613 soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (dispose que « l'acceptation par un chômeur d'un emploi pour une rémunération inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage ouvre droit au versement d'une indemnité compensatrice d'un montant égal à la différence entre l'allocation unique dégressive et le salaire pour une durée fixée par décret » ; renvoie la fixation des conditions d'application de l'article à une convention ou un accord collectif étendu) (p. 3891) : adopté (p. 3892).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [14 octobre 1993].

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 300 soutenu par M. Adrien Zeller (autorise les entreprises à constituer des provisions destinées à la recherche sur le S.I.D.A., la maladie d'Alzheimer et le cancer) : retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard : rejeté (p. 4260).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4871).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : « cristallisation » : ayants droit des pays devenus indépendants (p. 4882).

Travail, emploi et formation professionnelle. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour le travail et l'emploi [6 novembre 1993] :

Administration : service public de l'emploi :
- Agence nationale pour l'emploi : missions, moyens et effectifs (p. 5514) ;
- réforme (p. 5514).

Chômage : indemnisation :
- chômage partiel et aide au temps réduit indemnisé de longue durée (p. 5514) ;
- contribution de l'Etat (p. 5514).

Emploi :
- conventions de conversion et aides aux restructurations (p. 5515) ;
- préretraites (p. 5515).

Emploi : chômage :
- contrats de retour à l'emploi (C.R.E.) (p. 5514) ;
- contrats emploi-solidarité (C.E.S.) (p. 5513 à 5515) ;
- évolution : aggravation (p. 5513) ;
- exclusion et insertion professionnelle (p. 5515).

Entreprises :
- charges sociales : bas salaires : allégement (p. 5514) ;
- cotisations d'allocations familiales : exonération (p. 5514) ;
- coûts salariaux : niveau et structure (p. 5515) ;
- créations d'entreprises : chômeurs (p. 5514) ;
- rôle (p. 5516).

Formation professionnelle : apprentissage : contrats d'apprentissage (p. 5514).

Formation professionnelle et promotion sociale : décentralisation et rôle de l'Etat (p. 5514).

Handicapés :
- insertion professionnelle : reclassement (p. 5515) ;
- insertion professionnelle et sociale : centres d'aide par le travail (C.A.T.) et ateliers protégés (p. 5515).

Impôts et taxes : « T.V.A. sociale » (p. 5515).

Jeunes :
- contrat d'insertion professionnelle (p. 5514) ;
- insertion professionnelle et sociale : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P.A.I.O.) (p. 5514).

Lois : loi n° 93-953 du 27 juillet 1993 relative au développement de l'emploi et de l'apprentissage (p. 5513, 5514).

Lois : projet de loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 5514).

Lois de finances rectificatives : loi de finances rectificative pour 1993 n° 93-859 du 22 juin 1993 (p. 5513).

Ministère des affaires sociales, de la santé publique et de la ville : affaires sociales : crédits (p. 5515).

Ministère du budget : charges communes (p. 5513 à 5515).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5513, 5514).

Politique de l'emploi (p. 5513, 5514).

Sécurité sociale : budgétisation (p. 5515).

S.M.I.C. (p. 5515).

Travail :

– négociation collective (p. 5515) ;

– temps de travail : durée : réduction et organisation (p. 5515).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

– *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 500 millions de francs afin d'abonder les crédits affectés au reclassement professionnel des travailleurs handicapés) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 140 millions de francs afin de souligner le caractère contestable de la méthode d'établissement de l'annexe générale – « jaune » – sur la formation professionnelle) (p. 5559) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Michel Berson (réduit les crédits de 180 millions de francs afin d'abonder les crédits d'aide aux associations créant des emplois familiaux et de proximité) (p. 5560) ;

Jeunes : préparation active à la qualification et à l'emploi (programme PAQUE) (p. 5560).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [24 novembre 1993] :

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété) :*

– *son* amendement n° 186 : non soutenu (p. 6312) ;

– *son* amendement n° 187 : non soutenu (p. 6312).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Conventions en matière de formation en alternance [30 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Administration : service public de l'emploi : conventions de formation en alternance des jeunes : promotion, négociation et suivi (p. 6673).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 6673).

Formation en alternance et préapprentissage (p. 6673).

Jeunes : chômage et insertion professionnelle (p. 6672, 6673).

Lois : projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle n° 505 : contenu et portée (p. 6672).

Régions : Rhône-Alpes (p. 6673).

Tourisme : hôtellerie (p. 6673).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *son* amendement n° 142 : devenu sans objet (p. 6940).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 145 (maintient les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) : devenu sans objet (p. 6947) ;

– *son* amendement n° 146 (maintient les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) : devenu sans objet (p. 6947).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *son* amendement n° 148 corrigé : devenu sans objet (p. 6949) ;

– *son* amendement n° 149 : devenu sans objet (p. 6951).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Article 7 *(publicité pour les médicaments et réglementation de la profession de visiteur médical) :*

Article L. 551 du code de la santé publique (définition de la publicité) :

– *son* amendement n° 153 soutenu par M. Jean Bardet (exclut du champ de l'article l'information dispensée au sein de l'hôpital par les pharmaciens hospitaliers) : adopté (p. 6593).

Article L. 551-7 du code de la santé publique (accès à la profession de visiteur médical) :

– *son* amendement n° 152 soutenu par M. Pierre Delmar (prévoit la consultation des ordres des pharmaciens et des médecins pour établir la liste des diplômes permettant l'accès à la profession de visiteur médical) : rejeté (p. 6595).

Après l'article 13 *septies* nouveau :

– *son* amendement n° 47 rectifié : non soutenu (p. 6608) ;

– *son* amendement n° 275 : non soutenu (p. 6608).

Article 15 *(procédure de certification) :*

Article L. 665-3 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 154 soutenu par M. Pierre Delmar (exclut les produits d'origine humaine ou animale du régime des dispositifs médicaux internes) : devenu sans objet (p. 6611) ;

– *son* amendement n° 155 soutenu par M. Pierre Delmar (exclut l'application du régime des dispositifs médicaux internes à tout instrument ou autre article implanté dans le corps humain) : rejeté (p. 6611).

Article L. 665-4 du code de la santé publique :

– *son* amendement n° 156 soutenu par M. Pierre Delmar (précise qu'un organisme autre que le fabricant peut certifier la conformité d'un dispositif médical interne aux exigences de sécurité et de santé à la condition de disposer « d'une personne qualifiée ») (p. 6611) : adopté (p. 6612).

Après l'article 18 *bis* nouveau :

– *son* amendement n° 48 : non soutenu (p. 6618).

Article 28 *(distribution des produits stables) :*

– *son* amendement n° 158 : non soutenu (p. 6638).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 7 *bis* *(modification de l'article L. 365-1 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 33 (supprime la transmission par les entreprises aux instances ordinales des conventions relatives aux avantages offerts à des professionnels de santé à l'occasion

d'activités de recherche ou d'évaluation scientifique ainsi que des conventions relatives à l'hospitalité lors de manifestations de promotion ou lors de manifestations à caractère exclusivement professionnel et scientifique) : devenu sans objet (p. 7868).

Après l'article 13 *nonies* :

– *son* amendement n° 36 (impose que toute entreprise de préparation, de vente ou de distribution en gros de médicaments qui comporte au moins un établissement pharmaceutiqueappartienne soit à un pharmacien, soit à une société à la gérance ou à la direction générale de laquelle participe un pharmacien) : retiré (p. 7874).

HARCOURT (François d')

Député du Calvados

(5e circonscription)

U.D.F.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar, portant interprétation de la convention fiscale du 4 décembre 1990 en vue d'éviter les doubles impositions (n° 682) [18 novembre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **créer un revenu mensuel au profit des mères au foyer, dénommé « salaire maternel » (n° 128)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à la **création d'un fonds destiné à l'aide au financement de l'accession au logement locatif (n° 129)** [4 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **créer une Commission nationale des méthodes substitutives à l'expérimentation animale (n° 130)** [4 mai 1993].

Proposition de loi organique tendant **à créer dix sièges du Conseil économique et social et attribués aux retraités (n° 397)** [29 juin 1993].

Proposition de loi tendant à **reconnaître des droits aux anciens combattants dans les entreprises (n° 427)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **accorder le bénéfice de la campagne double aux anciens militaires d'Afrique du Nord (n° 428)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **accorder aux anciens combattants ayant servi en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, le bénéfice de la retraite anticipée (n° 429)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à la **mise en œuvre d'une indemnisation des riverains concernés par les projets de création ou d'extension des voiries routières et ferroviaires en milieu rural (n° 430)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **instituer un urbanisme commercial équilibré (n° 431)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **améliorer l'aide à domicile en milieu rural tant pour le service apporté sous forme d'aide à domicile que celui apporté sous forme d'aide aux personnes âgées (n° 432)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **faire bénéficier du revenu minimum d'insertion les personnes âgées de moins de vingt-cinq ans (n° 433)** [6 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à instituer une **revalorisation annuelle de la rente mutualiste versée aux anciens combattants (n° 561)** [7 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 682) autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le **Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar, portant interprétation de la convention fiscale du 4 décembre 1990 en vue d'éviter les doubles impositions.(n° 835)** [9 décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement (n° 234) sur le développement rural présentée par M. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et par M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Agriculture : revenu agricole et endettement (p. 1037).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 1037).

Emploi en milieu rural : chômage (p. 1037).

Entreprises :

– petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 1037).

– grandes surfaces et petits commerces (p. 1037).

Travail : pluriactivité (p. 1037).

Urbanisme : villes petites et moyennes : mise en valeur (p. 1037).

Zones rurales : tourisme (p. 1037).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

B.A.P.S.A. : retraites : revalorisation (p. 4669).

Commerce extérieur :

– G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 4669) ;

– importations extracommunautaires : limitation : perspectives (p. 4669).

Communautés européennes : préférence communautaire : réaffirmation (p. 4669).

Pêche :

– cotisations sociales (p. 4683) ;

– crédits budgétaires ; moyens du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche (F.I.O.M.) (p. 4683).

HART (Joël)

Député de la Somme

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la commission supérieure des sites [*J.O.* du 23 mai 1993] (p. 7700).

HELLIER (Pierre)

Député de la Sarthe

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale [*J.O.* du 20 mai 1993] (p. 7626).

Rapporteur du projet de loi relatif à la partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural (n° 390) [30 juin 1993].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823)

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 390), relatif à la **partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural (n° 402)** [30 juin 1993].

Proposition de loi visant à compléter la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 **portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur (n° 734)** [18 novembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Dépistage du SIDA :** SIDA : lutte et prévention : dépistage : examens prénuptiaux ; examens prénatals ; malades atteints de tuberculose [3 novembre 1993] (p. 5300, 5301).

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre VIII (nouveau) du code rural (n° 390).

Rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Lois :

- codification (p. 3153) ;
- loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (p. 3153) ;
- loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (p. 3153) ;
- loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation : article 28 (p. 3153) ;
- loi n° 92-1283 du 11 décembre 1992 relative à la partie législative du livre Ier (nouveau) du code rural (p. 3152).

Sénat : texte adopté (p. 3153).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Après l'article 6 :

– *son* amendement n° 49 rectifié (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable dans un délai de trente jours) : retiré (p. 6240).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6565, 6566).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 6565).

Discussion des articles [30 novembre 1993] :

Après l'article 38 nouveau :

– *ses* sous-amendements à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue su « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) :

- sous-amendement n° 173 rectifié (précise que le choix du médecin qui tient le dossier médical peut être modifié sur demande du patient ou du médecin) (p. 6665) : adopté (p. 6666) ;
- sous-amendement n° 174 (rédactionnel) : adopté (p. 6664) ;
- sous-amendement n° 177 (impose au médecin de recueillir l'accord du patient qui appartient à l'une des catégories pour lesquelles les dispositions relatives au dossier de suivi médical sont entrées en vigueur avant d'informer de ce fait le service médical de l'organisme d'assurance maladie dont relève ce patient) : rejeté (p. 6698).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Article 39 *(convention médicale : dossier médical) :*

– *son* amendement n° 28 : non soutenu (p. 7892).

HERIAUD (Pierre)

Député de la Loire-Atlantique

(9e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Pollution par les hydrocarbures aromatiques :** air : pollution : lutte et prévention ; hydrocarbures aromatiques ; essence sans plomb [22 décembre 1993] (p. 8098, 8099).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Questions* [22 octobre 1993] :

Aides et primes : prime à l'aménagement du territoire (P.A.T.) : revalorisation : perspectives (p. 4769).

Collectivités locales : concertation avec l'Etat : amélioration (p. 4771).

Communautés européennes : fonds structurels : éligibilité de la Bretagne et de l'Aquitaine (p. 4769).

Transports : S.N.C.F. : réseau secondaire : maintien (p. 4771).

HERISSON (Pierre)

Député de la Haute-Savoie

(2e circonscription)

U.D.F.

Devenu député le 2 mai 1993, en remplacement de M. Bernard Bosson, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 4 mai 1993] (p. 6929).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 5 mai 1993] (p. 6983).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Parcs naturels : parcs nationaux et régionaux : crédits et gestion (p. 4927).

Régions : contrats de plan Etat-régions (p. 4927).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Après l'article 11 :

– *soutient* l'amendement n° 153 (permet la restauration, la reconstruction et l'extension des châlets d'alpage destinés à une activité professionnelle et après avis de la commission départementale des sites) (p. 6811) ; rectifié (précise qu'il s'agit d'une activité professionnelle saisonnière) : adopté (p. 6812) ;

– *son amendement* n° 102 (permet la réhabilitation des chalets d'alpage) : retiré (p. 6812).

– Projet de loi autorisant la ratification de l'acte modifiant le protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement habilitant le conseil des gouverneurs à créer un Fonds européen d'investissement (n° 658).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 décembre 1993] :

Communautés européennes :

– Conseil européen d'Edimbourg du 10 décembre 1992 (p. 7322) ;

– initiative européenne de croissance : grands travaux d'infrastructure et garantie du Fonds (p. 7322) ;

– subsidiarité : principe : respect (p. 7322).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : fonds propres : financement : garantie du Fonds ; prises de participations (p. 7322).

Fonds européen d'investissement : capital, statuts, interventions, immunité des membres et du personnel (p. 7322).

HERMIER (Guy)

Député des Bouches-du-Rhône

(4e circonscription)

Communiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **interdire l'amnistie des infractions commises en relation avec le financement des campagnes et des partis politiques (n° 155)** [7 mai 1993].

Proposition de loi tendant à **assurer l'égalité dans l'accès aux prestations de solidarité (n° 288)** [8 juin 1993].

Proposition de loi relative au **mode de calcul des congés annuels des salariés (n° 296)** [8 juin 1993].

Proposition de loi tendant à assurer l'**aménagement et la réhabilitation de l'étang de Berre (n° 822)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **rétablir le droit de pêche dans l'étang de Berre (n° 634)** [20 octobre 1993].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête sur les inondations catastrophiques qui ont eu lieu dans le midi de la France et en Corse, les moyens à mettre en œuvre pour venir en aide aux sinistrés et assurer une prévention efficace (n° 717)** [17 novembre 1993].

Proposition de loi tendant à **reconnaître le génocide dont le peuple arménien fut victime en 1915 (n° 883)** [21 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Chantiers navals : activités portuaires : déclin ; plan de relance pour les activités maritimes ; La Ciotat et Marseille : réparations navales [19 mai 1993] (p. 583, 584).

– Inondations dans le Sud-Est : pluies et inondations : orages de septembre et octobre 1993 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : politique de prévention : Sud-Est [6 octobre 1993] (p. 3931).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Assemblée nationale :

– commissions d'enquête : moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la mafia en France (p. 187) ;

– ordre du jour : débat d'orientation sur la ville (p. 187).

Communes : Marseille (p. 187).

Délinquance et criminalité : sanctions (p. 187).

Logement et habitat :

– logement social : attribution : compétences et conditions (p. 187) ;

– logement social : réhabilitation et restructuration (p. 187).

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 3 :

– *son* amendement n° 60 soutenu par M. Georges Hage (rétablit l'assujettissement des produits de l'horticulture au taux réduit de la T.V.A.) (p. 826) : rejeté (p. 827).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 juin 1993] :

– *ses explications de vote* sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1630).

Principaux thèmes développés :

Immigration :

– immigrés : « boucs émissaires » de la crise (p. 1630) ;

– projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1630).

Politique générale : projets de loi relatifs à la nationalité, aux contrôles d'identité et à l'immigration : gage à la droite « sécuritaire » (p. 1630).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1630).

– Projet de loi de privatisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Observations sur le fait personnel de : *Devedjian (Patrick)* (p. 2766).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et francophonie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1993] :

Aménagement du territoire : déséquilibre Paris-province (p. 5645).

Audiovisuel :

– Société française de production (S.F.P.) : privatisation (p. 5646) ;

– télévisions : deuxième coupure publicitaire (p. 5647).

Chômage : artistes-interprètes : indemnisation (p. 5647).

Cinéma :

– Centre national de la cinématographie (C.N.C.) (p. 5647) ;

– cinéma français : situation et soutien (p. 5646, 5647).

Collectivités locales :

– compétences et action culturelles (p. 5645) ;

– contrats de plan et conventions de développement (p. 5645).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5646, 5647).

Entreprises : mécénat (p. 5645).

Grands travaux : crédits (p. 5645).

Ministère de la culture et de la francophonie :

– budget 1993 : régulation budgétaire (p. 5645) ;

– crédits : montant, évolution, répartition (p. 5645).

Politique culturelle : contenu, historique et priorités (p. 5646).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Achèvement des travaux du Grand Louvre [16 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Centre Georges-Pompidou (p. 5865).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 5865).

Culture : politique culturelle : contenu et rôle (p. 5865).

Lois de finances : crédits budgétaires : culture (p. 5865).

Musée du Louvre :

– historique (p. 5865) ;

– prix d'entrée et journées gratuites d'inauguration (p. 5865).

Palais du Louvre : historique (p. 5865).

HOEFFEL (Daniel)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales. Décret du 30 mars 1993 [*J.O.* du 31 mars 1993] (p. 5773).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur le **développement rural (n° 234)** [1er juin 1993].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

***– Deprez (Léonce)* : plan national et plans régionaux** : élaboration du XIe Plan national ; plans régionaux et contrats de plan Etat-régions ; aménagement du territoire [28 avril 1993] (p. 216).

***– Saint-Sernin (Frédéric de)* : réforme de la politique agricole commune ; accord sur les oléagineux** : préférence communautaire et prix garantis : perspectives ; accord sur les oléagineux : négociations en cours [2 juin 1993] (p. 1009, 1010).

***– Devedjian (Patrick)* : collecte et recyclage du papier** : importations allemandes ; soutiens aux cours et valorisation des déchets [2 juin 1993] (p. 1012).

***– Kucheida (Jean-Pierre)* : finances des collectivités locales** : finances locales : perspectives ; D.G.F. ; dotation de l'aménagement [13 octobre 1993] (p. 4130, 4131).

***– Lepeltier (Serge)* : contrats de plan Etat-régions** : contrats de plan Etat-régions : négociation ; répartition géographique des crédits ; Berry [13 octobre 1993] (p. 4135, 4136).

***– Muller (Alfred)* : utilisation des forces de police** : délinquance et criminalité : lutte et prévention : plan de réforme de la police : plans départementaux de sécurité ; Strasbourg [3 novembre 1993] (p. 5292, 5293).

***– Lenoir (Jean-Claude)* : zone d'objectif 5 b** : Commission européenne : zones rurales : Orne : Mortagne-au-Perche : classement en zone d'objectif 5 b [3 novembre 1993] (p. 5293, 5294).

***– Marcus (Claude-Gérard)* : attentat dans le Xe arrondissement de Paris** : terrorisme : lutte et prévention : extrémistes turcs ou kurdes : activité sur le territoire français ; attentat de la rue de Nancy à Paris : octobre 1993 [3 novembre 1993] (p. 5295).

***– Mandon (Daniel)* : fermeture d'un centre de recherche sidérurgique** : sidérurgie : Usinor-Sacilor : centre de recherche d'Unieux (Loire) : fermeture : conséquences [10 novembre 1993] (p. 5746).

– ***Berthommier (Jean-Gilles)* : emplois à temps non complet** : fonction publique territoriale : recrutement : emplois à temps non complet : réglementation [17 novembre 1993] (p. 5958).

– ***Fanget (Michel)* : délocalisations à Clermont-Ferrand** : délocalisations à Clermont-Ferrand : CEMAGREF ; ENGREF [24 novembre 1993] (p. 6286).

– ***Ferry (Alain)* : attribution des fonds structurels européens** : Fonds structurels européens : développement des régions : aides : conditions d'attribution : objectifs 2 et 5 B ; vallées vosgiennes ; Villé ; Saales ; Schirmeck [8 décembre 1993] (p. 7300, 7301).

orales sans débat de :

– ***Masson (Jean-Louis) (n° 1)* : aménagement du territoire (politique et réglementation – Est de la France)** : Ecole nationale d'administration : délocalisation à Strasbourg ; T.G.V.-Est : création de la ligne jusqu'à Strasbourg : perspectives [29 avril 1993] (p. 262, 263).

– ***Wiltzer (Pierre-André) (n° 49)* : transports ferroviaires (T.G.V. – ligne « Barreau-sud » – tracé – Essonne)** : réseau T.G.V. : interconnexion : réalisation [6 mai 1993] (p. 325, 326).

– ***Desanlis (Jean) (n° 134)* : emploi (zones rurales – développement – associations)** : zones rurales : activités : diversification ; services publics : maintien ; monde associatif : aide et partenaire des pouvoirs publics [17 juin 1993] (p. 1734).

– ***Demuynck (Christian) (n° 191)* : commissariat de police de Neuilly-sur-Marne en Seine-Saint-Denis** : rénovation ; perspectives [25 novembre 1993] (p. 6387, 6388).

– ***Droitcourt (André) (n° 196)* : fonds structurels communautaires dans le département de la Meuse** : politiques communautaires : développement des régions : classement en zone 5 b : Meuse [25 novembre 1993] (p. 6388, 6389).

– ***Larrat (Gérard) (n° 197)* : réseau d'assainissement de Palaja dans l'Aube** : pluies et innondations : réfection du réseau d'assainissement ; aides de l'Etat : Palaja [25 novembre 1993] (p. 6389, 6390).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 19).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 mai 1993] :

Article unique *(art. L. 71 du code électoral : droit de vote par procuration) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (supprime, dans l'article L. 71-I du code électoral, la liste énumérant limitativement les électeurs autorisés à voter par procuration ; accorde ce droit à tout électeur qui établit que des « obligations dûment constatées » l'empêchent d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ainsi qu'aux citoyens ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs vacances) (p. 316, 317) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 6 corrigé de M. Jean-Claude Lenoir (de forme) (p. 316) ;

– *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Dominique Bussereau (rédactionnel) (p. 316).

Titre : *« Proposition de loi tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration » :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (intitule la proposition de loi : « Proposition de loi modifiant l'article L. 71 du code électoral et relative au droit de vote par procuration ») (p. 318).

– Déclaration du Gouvernement sur le développement rural (n° 234).

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Administration : maintien des services publics en milieu rural (p. 940).

Aménagement rural : planification (p. 940).

Bois et forêts (p. 939).

Collectivités locales :

– coopération intercommunale : intercommunalité (p. 940, 976).

– ressources fiscales (p. 940).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 940).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 939).

Logement et habitat (p. 939, 940).

Transports : transports ferroviaires (p. 939).

Zones de montagne (p. 939).

– Son intervention sur le rappel au règlement de : *Migaud (Didier)* [1er juin 1993] (p. 996).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Assemblée nationale : loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : travaux préparatoires : qualité (p. 2013).

Coopération intercommunale :

– bilan (p. 2007) ;

– intérêt, nécessité (p. 2007).

Proposition de loi : opportunité (p. 2007).

Discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Article unique *(report jusqu'au 31 décembre 1993 du délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

– *ses observations* (p. 2013, 2014).

Coopération intercommunale :

– élus locaux : rôle (p. 2013, 2014) ;

– intérêt, nécessité (p. 2013) ;

– modalités (p. 2013) ;

– rapport du Gouvernement au Parlement : opportunité ; date de dépôt (p. 2013, 2014).

– *Observations sur les rappels au règlement* de : *Malvy (Martin), Brunhes (Jacques)* et *Ollier (Patrick)* [22 octobre 1993] (p. 4759).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Aménagement du territoire. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1993] :

Aides et primes : prêts bonifiés : plafond : doublement ; prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) : procédure d'attribution (p. 4766, 4769).

Aménagement du territoire :

– crédits : montant : évolution, répartition (p. 4766, 4769) ;

– loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (p. 4765, 4767).

Collectivités locales :
- intercommunalité (p. 4768) ;
- rôle et ressources : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), fiscalité (p. 4766 à 4768).

Communautés européennes :
- aides communautaires : zones éligibles (p. 4767) ;
- fonds structurels, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.), Fonds européen de développement régional (F.E.D.E.R.) (p. 4767) ;
- G.A.T.T. : pré-accord de Blair-House (p. 4768) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4768).

Organismes et structures :
- Comité interministériel de développement et d'aménagement rural (C.I.D.A.R.) (p. 4768) ;
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 4765 à 4767) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4765, 4767) ;
- Fonds d'aide à la délocalisation des activités (F.A.D.) (p. 4766) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4766) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4766) ;
- Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) (p. 4768) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E) (p. 4766) ;
- Groupe interministériel pour la restructuration des zones minières (G.I.R.Z.O.M.) (p. 4766).

Plan : XI[e] Plan et contrats de plan (p. 4766, 4768).

Régions : Ile-de-France (p. 4766).

Services publics : maintien en milieu rural (p. 4765).

Transports :
- S.N.C.F. : réseau secondaire (p. 4768) ;
- S.N.C.F. : réseau T.G.V. (p. 4768).

Ville : villes moyennes et petites, périurbanisation (p. 4767).

Voirie : réseau routier (p. 4768).

Zones de montagne (p. 4768).

Zones minières (p. 4766).

Zones rurales : déclin, revitalisation (p. 4768).

Réponses aux questions :

Aides et primes : prime à l'aménagement du territoire (P.A.T.) : revalorisation : perspectives (M. Pierre Hériaud) (p. 4769).

Aménagement du territoire :
- crédits : montant, évolution, répartition (M. Bernard Derosier) (p. 4776) ;
- loi d'orientation : projet et préparation au niveau régional (M. Bernard Derosier) (p. 4776).

Banques et établissements financiers : centres de décision financiers : implantation dans les villes moyennes (M. Yves Bonnet) (p. 4777).

Collectivités locales : concertation avec l'Etat : amélioration (MM. Pierre Hériaud, Yves Bonnet) (p. 4771, 4777).

Communautés européennes : fonds structurels : éligibilité de la Bretagne et de l'Aquitaine (MM. Pierre Hériaud, Jean-Claude Bois, Jean Valleix) (p. 4769, 4775, 4777).

Communes :
- Calais : pôle de développement (M. Claude Demassieux) (p. 4779) ;
- intercommunalité (M. Charles Revet) (p. 4770) ;
- Melun-Sénart : devenir ; communauté de ville : perspectives (M. Jean-Claude Mignon) (p. 4773).

D.O.M.-T.O.M. : Guyane : centre spatial, sécurité routière (Mme Christiane Taubira-Delannon) (p. 4772).

Logement et habitat :
- logement social en Ile-de-France : réalisation : perspectives (M. Gilles Carrez) (p. 4780) ;
- logement rural : encouragement (M. Alain Suguenot) (p. 4772, 4773).

Organismes et structures : D.A.T.A.R., F.I.A.T., F.I.D.A.R., F.R.I.L.E., G.I.R.Z.O.M. : crédits : évolution (M. Bernard Derosier) (p. 4776).

Régions :
- Ile-de-France : schéma directeur : adoption d'un nouveau schéma (M. Gilles Carrez) (p. 4780) ;
- Nord - Pas-de-Calais : revitalisation économique ; Fonds d'industrialisation du bassin minier (F.I.B.M.) : crédits : répartition (MM. Jean-Claude Bois, Claude Demassieux) (p. 4775, 4776, 4779).

Risques naturels : zones à risques : études prévisionnelles ; plans d'occupation des sols (P.O.S.) et plans d'exposition aux risques (M. Jean-Bernard Raimond) (p. 4778).

Transports :
- relations aériennes : rééquilibrage (M. Yves Bonnet) (p. 4777) ;
- S.N.C.F. : réseau secondaire : maintien (M. Pierre Hériaud) (p. 4771) ;
- T.G.V. : réseau : rééquilibrage (M. Jean Valleix) (p. 4774, 4778).

Voirie :
- autoroutes : financement : péage : péréquation : perspectives (M. Jean-Bernard Raimond) (p. 4779) ;
- axe autoroutier Centre-Europe-Atlantique : réalisation : perspectives (M. Jean Valleix) (p. 4774, 4778) ;
- axe autoroutier Sisteron-Gap-Grenoble et Salon-de-Provence-Arles (M. Jean-Bernard Raimond) (p. 4779, 4780) ;
- voies navigables : liaison Rhin-Rhône (M. Jean Valleix) (p. 4774).

Intérieur. – *Réponses aux questions* [2 novembre 1993] :

Aménagement du territoire :
- petites villes et villes moyennes : problèmes spécifiques et rôle dans l'aménagement du territoire (MM. Adrien Zeller, Didier Béguin) (p. 5242, 5248) ;
- S.D.A.U. d'Ile-de-France : élaboration et entrée en vigueur (M. André Rossi) (p. 5232).

Collectivités locales et finances locales :
- conseils généraux : franchise postale : suppression (M. Jean-Jacques Weber) (p. 5250) ;
- dotation globale d'équipement : perspectives pour 1994 et intégration dans le fonds de compensation de la T.V.A. (M. Arnaud Cazin d'Honincthun) (p. 5250) ;
- élus locaux : loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux : conseil national de la formation des élus locaux : mise en place (M. Bernard Derosier) (p. 5228) ;
- fonction publique territoriale : régime de retraite (M. Jacques Brunhes) (p. 5233) ;
- investissement local : financement par l'emprunt : disparition des taux bonifiés et renégociation (M. Jacques Masdeu-Arus) (p. 5235) ;
- loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : disposition relative à la transparence des comptes locaux : modalités d'application (M. Georges Chavanes) (p. 5231) ;
- transferts de charges et compensation financière : équipements et bâtiments scolaires (M. Yves Rousset-Rouard) (p. 5249).

Coopération communale :
- loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : conditions d'application et crédits prévus (M. Alain Gest) (p. 5247) ;
- regroupements de communes ou fusions : incitation et passage d'une structure à une autre (M. Yves Bonnet) (p. 5248).

Délinquance et criminalité : grandes villes : accroissement de la délinquance : renforcement des effectifs de police et mise à disposition de C.R.S. (p. 5231).

Droit pénal : nouveau code pénal : responsabilité pénale des collectivités locales : conséquences (M. Gérard Voisin) (p. 5242).

Impôts locaux :
- liaison des taux : assouplissement (MM. Christian Dupuy, Pierre Albertini) (p. 5244, 5249) ;
- réforme et différenciation (M. Pierre Albertini) (p. 5249).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er et 2 décembre 1993] :

Assemblée nationale : commissions : travail sur le projet de loi (p. 6829).

Aménagement du territoire :
- communes minières : spécificités et nécessaire solidarité financière (p. 6901) ;
- petites villes et « bourgs centres » : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6900) ;
- priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6900) ;
- villes universitaires ou à vocation universitaire : spécificités et nécessaire solidarité financière (p. 6902).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6829, 6830, 6901).

Coopération intercommunale :
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6830, 6831, 6901) ;
- groupements à fiscalité propre : attributions de D.G.F. : inflation actuelle (p. 6830) ;
- regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6900, 6901, 6902).

Décentralisation : remise en cause (p. 6901).

Départements : solidarité financière entre départements : réforme et renforcement (p. 6831).

Dotation de développement rural : réforme proposée : part réservée aux groupements (p. 6901).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6830) ;
- dotation d'aménagement : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 6902) ;
- dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6830, 6831, 6901) ;
- dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6830, 6831) ;
- dotation forfaitaire : composition, montant, critères de progression : « blocage » pour 1994 (p. 6830, 6901) ;
- dotation ville-centre et dotation aux communes touristiques : « gel » et regroupement au sein de la dotation forfaitaire : opportunité (p. 6830, 6901, 6902) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6830, 6831, 6899, 6900) ;
- projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 6900) ;
- système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6830, 6899).

Finances locales :
- concours financiers de l'Etat : réforme d'ensemble (p. 6900, 6901) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6901) ;
- transferts de charges et compensation financière : appréciation et adéquation (p. 6830, 6900).

Finances publiques : rigueur budgétaire : conséquences sur les transferts aux collectivités locales (p. 6829, 6830, 6901).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6830).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Avant l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 219 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le projet entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier 1995) (p. 6903) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 220 de M. Augustin Bonrepaux (soumet l'entrée en vigueur du projet de loi à l'approbation du Parlement au cours de l'année 1994, après examen d'un rapport du Gouvernement sur les conséquences financières de la réforme) (p. 6903) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Derosier (propose que les dispositions du projet de loi soient appliquées progressivement sur cinq ans) (p. 6904) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 14 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 13 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 247 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 12 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 248 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 11 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 249 de M. Jean-Pierre Balligand (majore de 10 p. 100, à compter du 1er janvier 1994, les taux de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6905, 6906) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 229 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,4 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 230 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,3 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1,1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 1 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,9 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,8 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 236 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Balligand (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,6 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Augustin Bonrepaux (institue, à compter du 1er janvier 1994, une cotisation nationale de péréquation de la taxe professionnelle d'un montant égal à 0,5 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe ; précise les cas dans lesquels les entreprises sont exemptées de cette cotisation) (p. 6916) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Bernard Derosier (autorise les conseils municipaux à instituer des abattements de 15, 20 ou 25 p. 100 sur les bases de taxe d'habitation acquittée au titre de la résidence principale ; dispose que les pertes de recettes sont compensées par un relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6922) ;

– *défavorable* aux amendements nos 288 à 305 de M. Didier Migaud (accroissent, par voie de réduction d'impôt ou de plafonnement, les allègements de taxe d'habitation accordés aux contribuables peu ou pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu) (p. 6923) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Jean-Pierre Balligand (propose que la révision des valeurs locatives résultant de la loi du 30 juillet 1990 soit prise en compte à dater du 1er janvier 1994) (p. 6927).

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6928) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 308 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6928) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 309 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le montant de la régularisation est réparti après avis du comité des finances locales) (p. 6929) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 306 de M. Bernard Derosier (précise que la régularisation ne peut conduire à une réduction du montant initial de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6930) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Augustin Bonrepaux (propose qu'une fraction de la régularisation puisse être notifiée par anticipation dès le début de l'année où elle intervient) (p. 6930).

Article 2 *(suppression d'une sous-section) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 187 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6930) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (indexe la dotation globale de fonctionnement sur les recettes nettes prévisionnelles de T.V.A., aux taux constants de 1979) (p. 6931).

Article 3 *(art. L. 234-2 et 234-3 du code des communes : modalités d'évaluation de la population prise en compte pour l'application des dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 188 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6931) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Jacques Brunhes (inclut dans la population prise en compte les étudiants fréquentant quotidiennement les domaines universitaires implantés sur le territoire de la commune) (p. 6931) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Pierre Albertini (majore, pour les communes dans lesquelles le nombre d'étudiants excède 15 p. 100 de la population totale, la population prise en compte d'un habitant pour cinq étudiants) (p. 6932) ;

– *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (de coordination) (p. 6932) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 250 de M. Jean-Pierre Balligand (crée une strate démographique spécifique pour les communes de plus d'un million d'habitants) (p. 6933).

Article 4 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 189 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6934) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de la commission (propose une nouvelle définition du potentiel fiscal d'une commune qui s'obtient par l'application, aux bases des quatre taxes directes locales, du taux moyen national d'imposition à chaque taxe) (p. 6934) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 53 de la commission (de coordination) (p. 6934).

Article 5 *(produit de la taxe d'habitation pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 190 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6935) ;

– *favorable* à l'amendement n° 54 rectifié de la commission (inclut dans l'effort fiscal le montant des exonérations de taxe d'habitation consenties par la commune) (p. 6935).

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Bernard Derosier (dispose que la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et des deux tiers du taux d'évolution du produit intérieur brut) (p. 6935).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 191 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6936) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 253 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le 1er alinéa de l'article qui institue la dotation forfaitaire) (p. 6936) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 55 de la commission (de forme) (p. 6936) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 254 de M. Jean-Pierre Balligand (supprime les dispositions qui précisent les règles d'évolution annuelle de la dotation forfaitaire et « gèlent » le montant de cette dotation pour 1994) (p. 6937) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. André Gérin (dispose qu'en 1994 chaque commune reçoit une dotation minimale garantie dont le taux de progression ne peut être inférieur à celui de l'inflation) (p. 6937) ;

– *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (prévoit l'identification des dotations aux communes touristiques au sein de la dotation forfaitaire ; rédactionnel pour le surplus) (p. 6939) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 483 de M. Yves Fréville (dispose que la dotation forfaitaire progresse chaque année d'un taux égal aux deux tiers du taux d'inflation et au tiers du taux d'évolution de l'ensemble des ressources affectées à la dotation globale de fonctionnement) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 6940) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 412 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 6938) : adopté (p. 6940) ;

– *favorable* à l'amendement n° 424 de M. Jean Briane (précise que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6941) ;

– *favorable* aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (précisent que les groupements bénéficiaires de la dotation supplémentaire aux communes et aux groupements touristiques continuent à la percevoir après l'instauration de la dotation forfaitaire) (p. 6942) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 409 du Gouvernement (rédactionnel) aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (p. 6941) : devenu sans objet (p. 6942) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 410 du Gouvernement (de précision) aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (p. 6941) : devenu sans objet (p. 6942) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 411 du Gouvernement (précise les conditions d'évolution de la dotation) aux amendements identiques nos 37 de la commission des finances et 258 de M. Augustin Bonrepaux (p. 6941) : devenu sans objet (p. 6942) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 464 de M. Laurent Cathala (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes réalisant un programme de logements d'insertion représentant 3 à 5 p. 100 du parc communal de logements sociaux) (p. 6942) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 270 de M. Didier Migaud (dispose qu'en cas d'augmentation de la population communale, la dotation forfaitaire se voit appliquer un taux d'augmentation égal au taux d'accroissement de la population) (p. 6942) ;

– *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (de précision) (p. 6943) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 58 de la commission (propose qu'en cas de fusion de communes la dotation forfaitaire soit égale au produit de la plus élevée des attributions par habitant perçues antérieurement par les communes fusionnées par la population de la nouvelle commune) (p. 6944) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Anicet Turinay (propose que la dotation forfaitaire versée aux communes d'outre-mer en 1994 soit égale à la somme des dotations que ces communes auraient perçues en 1993 si elles avaient, à cette date, bénéficié des mécanismes de calcul applicables en métropole) (p. 6945, 6946) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 465 rectifié de M. Laurent Cathala (propose une majoration de 10 p. 100 de la dotation forfaitaire pour les communes présentant une capacité d'accueil d'un lit pour 1 000 habitants en centre d'hébergement temporaire ou d'urgence) (p. 6946).

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *défavorable* aux amendements identiques nos 167 de M. André Gérin et 192 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6947) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 271 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6948).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 168 de M. André Gérin (intègre les actifs financiers immobiliers des sociétés dans les bases de calcul de la taxe professionnelle) (p. 6948) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jacques Brunhes (instaure une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée produite par l'entreprise au cours de la période retenue pour le calcul de la taxe) (p. 6949).

Article 8 *(dotation d'aménagement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 193 de M. Bernard Derosier (de suppression) (p. 6949) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 272 corrigé de M. Didier Migaud (de conséquence) (p. 6949) ;

– *favorable* à l'amendement n° 59 deuxième correction de la commission (rédactionnel) (p. 6949) ;

– *favorable* à l'amendement n° 60 de la commission (rédactionnel) (p. 6950) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la répartition de la dotation d'aménagement est précédée d'un avis du comité des finances locales) (p. 6950) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 8 corrigé de M. Anicet Turinay (dispose que la quote-part destinée aux communes d'outre-mer est prélevée avant répartition de la dotation d'aménagement ; précise le mode d'évolution de cette quote-part) (p. 6950) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 62 de la commission (rédactionnel) (p. 6951) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 279 de M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 900 millions de francs) (p. 6952) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 800 millions de francs) (p. 6952) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 281 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 700 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 282 de M. Bernard Derosier (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 600 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 283 de M. Didier Migaud (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 500 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 284 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 400 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 285 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité urbaine ne peuvent être inférieurs à 1 300 millions de francs) (p. 6953) ;

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 116 de M. Alain Marleix, 147 de M. Bernard Accoyer et 427 de M. Jean Briane (disposent que, pour 1994, les crédits destinés à la dotation de solidarité rurale ne peuvent être inférieurs à 680 millions de francs) (p. 6954).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n[os] 170 de M. Jacques Brunhes et 194 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6955) ;

– *favorable* à l'amendement n° 63 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise le montant minimum de la dotation globale de fonctionnement des groupements pour 1994 et le mode d'évolution de son montant total pour les années suivantes, la répartition de celui-ci entre les différentes catégories de groupements, les mécanismes de garantie et les conséquences d'un changement de périmètre et donc de population) (p. 6957, 6958) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 480 de M. Gilles Carrez (supprime les dispositions qui fixent un montant minimum pour la dotation globale de fonctionnement des groupements en 1994 et précisent son mode d'accroissement pour les années suivantes) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6959) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 413 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6957) : adopté (p. 6959) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 414 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6957) : adopté (p. 6959) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 485 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le seuil d'écrêtement de la dotation globale de fonctionnement peut être porté de 120 à 140 p. 100 de la dotation antérieure pour les communautés de communes et les districts dont le taux d'intégration fiscale dépasse 20 p. 100) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 6958).

Après l'article 9 :

– *soutient* l'amendement n° 415 du Gouvernement (précise que, pour la première année d'application du présent projet, le coefficient d'intégration fiscale pris en compte pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement des groupements est égal au coefficient moyen d'intégration fiscale des communautés de communes et des districts pour 1993) : adopté (p. 6960).

Article 10 *(coordination) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6960).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6961) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 64 rectifié de la commission (de coordination) (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jacques Brunhes (modifie les critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine pour les communes de 2 à 5 000 habitants) (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 452 de Mme Ségolène Royal (propose que l'effort écologique, tel qu'il est défini par décret en Conseil d'Etat, soit un critère de répartition de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6962) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Augustin Bonrepaux (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement sur les communes de plus de 10 000 habitants disposant d'un potentiel fiscal supérieur à la moyenne nationale et faisant peu d'effort en matière de logements sociaux) (p. 6963) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Yves Fréville (propose que le potentiel fiscal pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine soit pondéré par l'effort fiscal de la commune ; précise le mécanisme d'application de cette pondération) (p. 6963) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Jacques Brunhes (insère dans l'article la définition des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 65 de la commission (précise que seuls les logements sociaux en accession à la propriété dont le nombre est au moins égal à cinq par opération sont pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6964) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 66 de la commission et 377 de M. Bernard Derosier (disposent que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs, les maisons de retraite à caractère social et les logements caractérisés par une absence de confort sont également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6965) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 462 de M. Michel Grandpierre (dispose que le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du R.M.I. que compte la commune est également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6966) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 407 de M. Eric Raoult (propose que la part relative des ménages de plus de cinq personnes dans la population de la commune soit également un critère d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6967) ;

– *favorable* à l'amendement n° 67 de la commission (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine ; précise que la population prise en compte est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) (p. 6967) ; rectifié (les mots « ou complémentaires » sont supprimés) (p. 6968) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 457 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'importance des espaces naturels protégés par rapport au territoire de la commune est également prise en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) (p. 6968) ;

– *favorable* aux amendements identiques n[os] 68 de la commission et 41 de la commission des finances (de conséquence) (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 376 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que l'indice synthérique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 25 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social et à 25 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement) (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 175 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 6970) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 42 de la commission des finances (dispose que l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune est constitué à 50 p. 100 de l'indice représentant le potentiel fiscal, à 20 p. 100 de l'indice représentant l'effort en matière de logement social, à 20 p. 100 de l'indice représentant le nombre des allocations logement et à 10 p. 100 de l'indice représentant le niveau de revenu ; précise les possibilités de modulation de cette pondération) (p. 6969) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 380 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les quatre catégories dans lesquelles sont classées les communes en fonction de leur indice synthétique ne comportent pas forcément un nombre égal de communes) (p. 6970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Augustin Bonrepaux (propose que les communes présentant les plus hauts potentiels fiscaux et une proportion de logements sociaux peu élevée soient réunies dans la catégorie des communes non bénéficiaires) (p. 6970) ;

– *favorable* à l'amendement n° 69 de la commission (propose que les calculs pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine prennent en compte l'effort fiscal réel de la commune, dans une limite de 1,4) (p. 6970) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Jacques Brunhes (réserve 5 p. 100 de la dotation de solidarité urbaine à l'attribution d'une dotation spécifique aux communes les plus endettées) (p. 6971) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Jacques Brunhes (finance la dotation de solidarité urbaine par un prélèvement complémentaire sur les plus-values foncières et immobilières réalisées par les particuliers) (p. 6971) ;

– *favorable* à l'amendement n° 70 de la commission (de forme) (p. 6971) ;

– *favorable* à l'amendement n° 112 de M. Adrien Zeller (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale à certains chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants) (p. 6972) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 381 de M. Bernard Derosier (étend le bénéfice de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants et qui répondent à certains des critères d'éligibilité prévus pour l'attribution de la dotation) (p. 6973) ;

– *favorable* à l'amendement n° 71 de la commission (de simplification) (p. 6973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les communes bénéficiaires en 1993 de la dotation aux communes touristiques ne peuvent être également allocataires de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6973) ;

– *favorable* à l'amendement n° 72 de la commission (autorise le cumul de la dotation de solidarité urbaine et de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6973) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 384 de M. Bernard Derosier (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) (p. 6974) ;

– *favorable* à l'amendement n° 73 de la commission (exclut du bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale les communes dont le potentiel fiscal par habitant est le double de la moyenne nationale pour les communes de moins de 10 000 habitants) (p. 6974) ;

– *favorable* à l'amendement n° 74 de la commission (étend le bénéfice de la première fraction de la dotation de solidarité rurale aux chefs-lieux d'arrondissement dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, à l'exception de ceux qui, soit sont situés dans une agglomération urbaine, soit bénéficient d'un potentiel fiscal particulièrement élevé, soit ont été attributaires de la dotation « ville-centre » en 1993) (p. 6974) ;

– *favorable* à l'amendement n° 75 de la commission (dispose que, pour l'attribution de la première fraction de la dotation de solidarité rurale, la population des chefs-lieux d'arrondissement n'est prise en compte que dans la limite de 10 000 habitants) (p. 6975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 387 de M. Didier Migaud (majore de 20 p. 100 la première fraction de la dotation de solidarité rurale lorsque la commune attributaire appartient à un groupement de communes à fiscalité propre) (p. 6975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 453 de Mme Ségolène Royal (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976, 6977) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission de la production (dispose que, pour les communes dont le potentiel fiscal est le moins élevé, le potentiel fiscal par département est également pris en compte dans la répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6978) ;

– *favorable* aux amendements n°s 76 de la commission (de coordination) et 77 de la commission (de conséquence) (p. 6978) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 402 de M. Augustin Bonrepaux (propose que l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale se fonde sur le potentiel fiscal superficiaire des communes) (p. 6979) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 391 de M. Bernard Derosier (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotarion de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 392 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,1 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 393 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,2 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 394 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 395 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,4 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 396 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 397 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,6 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 398 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,7 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 399 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,8 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 400 de M. Didier Migaud (étend l'attribution de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 1,9 fois le potentiel fiscal moyen des communes appartenant à la même strate démographique) (p. 6980) ;

– *favorable* à l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) (p. 6981) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 448 de M. Jean Briane (propose que l'écart de potentiel fiscal soit estimé à partir du potentiel fiscal moyen des communes de moins de 10 000 habitants) (p. 6981, 6982) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les communes ne peuvent bénéficier en même temps des deux fractions de la dotation de solidarité rurale) (p. 6982) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 431 de M. Jean Briane (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6986) ;

– *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission des finances (propose un nouveau mode de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6985, 6986) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 481 de M. Gilles Carrez (précise que les pondérations fixées peuvent être modulées de plus ou moins cinq points dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État) (p. 6985).

Dotation de solidarité rurale : potentiel fiscal superficiaire : prise en compte dans la répartition (p. 6985).

– *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Bernard Derosier (supprime la disposition qui, pour 1994, réserve le bénéfice de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale aux communes de moins de 3 500 habitants) (p. 6987) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 442 de M. Jean Briane (dispose que, pour 1994, la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale ne peut être inférieure à 680 millions de francs) (p. 6987) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 24 de la commission de la production, 100 de M. José Rossi, 126 de M. Alain Marleix et 432 de M. Jean Briane (disposent que, lorsqu'une commune remplit les conditions requises pour bénéficier des deux fractions de la dotation de solidarité rurale, seule la plus élevée des deux lui est versée) (p. 6988) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission des finances (définit la notion de potentiel financier d'une commune ; institue pour 1994, à titre exceptionnel, une dotation de potentiel financier minimal, prélevée sur la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale, de façon à assurer une péréquation entre communes bénéficiaires) (p. 6989).

Après l'article 11 :

– *défavorable* à l'amendement n° 470 de M. Jean-Pierre Brard (majore le prélèvement effectué sur les communes possédant un potentiel fiscal particulièrement élevé au profit du fonds d'égalisation des charges de la région Île-de-France) (p. 6990).

Article 13 *(dotations « permanents syndicaux » et « frais de fonctionnement du comité des finances locales ») :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 179 de M. Jacques Brunhes et 198 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6990).

Article 14 *(art. L. 234-16 du code des communes : modalités de versement de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 181 de M. Jacques Brunhes et 199 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Jacques Brunhes (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements d'acomptes semestriels) (p. 6991) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 340 de M. Bernard Derosier (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet de versements mensuels) (p. 6991) ;

– *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission des finances (dispose que la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale font l'objet d'un versement annuel avant la fin du troisième trimestre de l'exercice au titre duquel elles sont versées) (p. 6992).

Article 15 *(abrogations) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 182 de M. Jacques Brunhes et 200 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 16 *(modification de la numérotation de la sous-section « comité des finances locales ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 201 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 17 *(répartition de la dotation globale de fonctionnement par le comité des finances locales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992).

Article 18 *(suppression d'une sous-section) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6993).

Article 19 *(art. L. 262-1 du code des communes : dispositions du code des communes applicables aux communes des D.O.M.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 204 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6993).

Article 20 *(art. L. 262-5 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M.) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6993) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 341 de M. Augustin Bonrepaux (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») (p. 6993) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 183 de M. Jacques Brunhes (propose que la progression minimale de la dotation globale de fonctionnement des communes des D.O.M. soit égale au double de la progression moyenne de cette dotation) (p. 6994).

Article 21 *(art. L. 262-10 du code des communes : dispositions du code des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6994) ;

– *favorable* à l'amendement n° 80 de la commission (de coordination) (p. 6994).

Article 22 *(abrogations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6994).

Article 23 *(abrogations) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6995).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) (p. 6995) ;

– *favorable* à l'amendement n° 81 de la commission (de précision) (p. 6995) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Augustin Bonrepaux (précise qu'il s'agit d'une dotation « d'aménagement du territoire ») (p. 6995) ;

– *favorable* à l'amendement n° 82 de la commission (de précision) (p. 6996).

Après l'article 24 :

– *soutient* l'amendement n° 471 du Gouvernement (majore de 30 millions de francs le montant total de la dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement attribuée en 1994 aux communes des D.O.M. et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté (p. 6996).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 184 de M. Jacques Brunhes et 210 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 6997) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose que, en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements sera destinée à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) (p. 6998).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 46 de la commission des finances et 349 de M. Didier Migaud (disposent que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6999, 7000, 7001).

– *ses observations* sur les amendements n°s 3 de M. Michel Inchauspé, 101 de M. José Rossi et 434 de M. Jean Briane (disposent que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) (p. 6999) ;

– *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 6999) ;

– *défavorable* aux sous-amendements identiques n°s 444 rectifié de M. Jean Briane et 469 corrigé de M. Michel Inchauspé (précisent que la dotation de fonctionnement minimale bénéficie d'au moins 75 p. 100 des sommes dégagées) à l'amendement n° 84 de la commission (p. 6999) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Michel Bouvard (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002) ;

– *ses observations* sur les amendements n°s 4 de M. Michel Inchauspé, 102 de M. José Rossi et 433 de M. Jean Briane (modifient les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7002).

Après l'article 26 :

– *soutient* l'amendement n° 417 du Gouvernement (dispose que, dans le calcul du revenu fiscal retenu pour la répartition de la dotation de péréquation des départements, sont également prises en compte les exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties entrées en vigueur en 1993) : adopté (p. 7003) ;

– *favorable* à l'amendement n° 85 de la commission (de coordination) (p. 7003) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 350 de M. Bernard Derosier (supprime les dispositions de la loi du 29 novembre 1985 qui organisent le régime particulier de la dotation globale de fonctionnement destinée à la région Ile-de-France) (p. 7004).

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 351 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7004) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 352 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 950 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 353 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 900 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 354 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 850 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 355 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 800 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 356 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 750 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 357 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7005).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Didier Migaud (de suppression) (p. 7007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 371 de M. Augustin Bonrepaux (précise que les groupements et communes situés en zone de montagne bénéficient d'une majoration de 20 p. 100 de la dotation de développement rural) (p. 7007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 372 de M. Augustin Bonrepaux (précise que les groupements et communes situés en zone de montagne bénéficient d'une majoration de 15 p. 100 de la dotation de développement rural) (p. 7007) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Bernard Derosier (propose une nouvelle définition des critères d'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7008) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 455 de Mme Ségolène Royal (attribue également la dotation de développement rural aux communautés de communes et aux groupements à fiscalité propre exerçant une compétence en matière d'environnement) (p. 7009) ;

– *favorable* à l'amendement n° 86 de la commission (de précision) (p. 7009) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 47 de la commission des finances (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7009) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 436 de M. Jean Briane (supprime la part de la dotation de développement rural destinée aux communes) (p. 7009, 7010) ;

– *favorable* à l'amendement n° 87 de la commission (de précision) (p. 7010) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 359 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont répartis après avis du comité des finances locales) (p. 7010) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 437 de M. Jean Briane (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne ; supprime la disposition qui réserve 40 p. 100 des crédits aux communes) (p. 7010) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 26 de M. Patrick Ollier (dispose que les crédits de la dotation de développement rural sont majorés de 20 p. 100 lorsque plus de la moitié des communes des groupements du département sont classées en zone de montagne) (p. 7010, 7011) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 27 de la commission de la production et 48 de la commission des finances (disposent que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 30 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7012) ;

Dotation de développement rural : réduction progressive de la part réservée aux communes par rapport à celle des groupements : amendement n° 31 de la commission de la production (p. 7012).

– *défavorable* à l'amendement n° 370 de M. Jean-Pierre Balligand (dispose que la dotation de développement rural est attribuée sous forme de subvention et sur présentation d'un programme pluriannuel de développement global concerté dans le cadre communal afin de réaliser des projets de développement économique et social, d'organisation des services publics ou d'actions en faveur des espaces naturels) (p. 7014) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 49 de la commission des finances (dispose que la dotation de développement rural est attribuée, sous forme de subvention, aux groupements en vue de la réalisation de projets de développement économique et social ou d'actions en faveur des espaces naturels et aux communes pour la réalisation d'investissement locaux) (p. 7014) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission de la production (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, en vue de réaliser des actions de maintien ou de création de services publics ou en faveur des espaces naturels) (p. 7014) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 438 de M. Jean Briane (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'organisation ou de maintien des services publics) (p. 7014) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Marc Le Fur (dispose que la dotation de développement rural peut également être attribuée, sous forme de subvention, pour des projets d'entretien et de valorisation du patrimoine historique) (p. 7014) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 456 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'existence d'espaces protégés est également un critère d'évaluation pour l'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7014) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 440 de M. Jean Briane (supprime les dispositions relatives aux bourgs-centres et à la composition de la commission d'attribution de la dotation de développement rural) (p. 7015) ;

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 88 de la commission, 50 de la commission des finances et 30 de la commission de la production (suppriment les dispositions qui attribuent une part de la dotation de développement rural, sous certains critères, aux bourgs-centres ou à d'autres communes, au titre de dépenses de fonctionnement ou d'équipement) (p. 7015).

– *favorable* à l'amendement n° 89 de la commission (d'harmonisation) (p. 7015) ;

– *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission de la production (dispose que la part de dotation de développement rural réservée aux communes est, à partir de 1995, diminuée de dix points chaque année) (p. 7012) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 482 de M. Patrick Ollier (précise que la diminution de dix points est seulement opérante en 1995 et prévoit que le rapport d'application de la présente loi étudiera les conséquences d'une disparition progressive de la dotation de développement rural attribuée aux communes) à l'amendement n° 31 de la commission de la production (p. 7012).

Après l'article 30 :

– *soutient* les amendements n[os] 418 et 419 rectifié du Gouvernement (de coordination) (p. 7017) : adoptés (p. 7018) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 185 de M. Jacques Boyon (autorise les districts renonçant à percevoir une fiscalité directe propre à se transformer en syndicat de communes) (p. 7018).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n[os] 2 de M. Michel Inchauspé, 108 de M. José Rossi, 134 de M. Alain Marleix et 441 de M. Jean Briane (proposent une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1[er] avril 1995) (p. 7019).

Son intervention à l'issue du vote : remercie l'Assemblée pour la qualité des débats et les enrichissements apportés au texte (p. 7021).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1993] :

Assemblée nationale :

– travail sur le projet de loi : qualité (p. 7951) ;

– modification du projet de loi en première lecture : « marge de manœuvre » (p. 7951).

Aménagement du territoire : « petites villes » centres : rôle, nécessaire soutien financier : éligibilité à la dotation de solidarité rurale et à la dotation de solidarité urbaine (p. 7952).

Dotation de développement rural : vocation, réforme proposée et part réservée aux groupements (p. 7952).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 7952) ;

– dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 7952) ;

– dotation forfaitaire : quote-part destinée aux D.O.M.-T.O.M. (p. 7952) ;

– projet de loi : objectifs, nécessité et équilibre : appréciation (p. 7952) ;

– projet de loi : « rapport d'étape » en septembre 1995 (p. 7952).

Sénat : modifications apportées au projet de loi en deuxième lecture (p. 7951, 7952).

Discussion des articles [20 et 21 décembre 1993] :

Après l'article 5 :

– *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Augustin Bonrepaux (fixe le montant de la dotation globale de fonctionnement pour 1994 ; dispose qu'à compter de 1995 la dotation globale de fonctionnement évolue chaque année en fonction de la hausse annuelle de l'indice des prix hors tabac et d'une fraction du taux d'évolution du produit intérieur brut) (p. 7974).

Article 6 *(dotation forfaitaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 10 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la dotation forfaitaire des groupements de communes progresse chaque année de la totalité du taux d'évolution de l'ensemble des ressources destinées à la dotation globale de fonctionnement) (p. 7975) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Augustin Bonrepaux (propose qu'en cas de fusion de communes, auparavant membres d'un groupement à fiscalité propre, la dotation forfaitaire soit égale à la somme des dotations des anciennes communes membres et de la dotation globale de fonctionnement attribuée au groupement) (p. 7976).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7982).

Article 9 bis *(coefficient d'intégration fiscale moyen des districts et communautés de communes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7982).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7984, 7985) ;

Solidarité intercommunale (p. 7984).

Dotation globale de fonctionnement : dotation de solidarité rurale : extension du bénéfice aux bourgs-centres (p. 7985).

– *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (propose que les indices représentant les critères sociaux d'attribution de la dotation de solidarité urbaine entrent pour au moins 60 p. 100 dans le calcul de l'indice synthétique représentant les ressources et les charges de la commune) (p. 7986) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 2 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (propose de déplafonner l'effort fiscal pris en compte dans l'indice synthétique pour les communes à faible potentiel fiscal) (p. 7986) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Augustin Bonrepaux (précise que la dotation de solidarité rurale peut également être attribuée à certains chefs-lieux de département) (p. 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Augustin Bonrepaux (de coordination) (p. 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Augustin Bonrepaux (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en ce qui concerne le premier critère de répartition de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 7987) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que 10 p. 100 de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale sont répartis en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal superficiaire de la commune) (p. 7988, 7989) ;

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne : soutien (p. 7988, 7989).

– *ses observations* sur l'amendement n° 16 de M. Augustin Bonrepaux (supprime la disposition qui limite à 10 p. 100 au maximum de la deuxième fraction de la dotation de solidarité rurale la prise en compte du potentiel fiscal superficiaire) (p. 7989) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Augustin Bonrepaux (de coordination) (p. 7990).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 7991, 7992).

Départements : solidarité et crédits réservés à la dotation minimale (p. 7991).

Avant l'article 27 :

– *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à un milliard de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7993) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que, pour 1994, la dotation de développement rural s'élève à 700 millions de francs ; compense cette augmentation par l'institution d'une cotisation minimale de taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise concernée) (p. 7993).

Article 27 *(art. 1648 B du code général des impôts : modifications apportées à la dotation de développement rural) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (complète la définition des groupements de communes éligibles à la dotation de développement rural) (p. 7995) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Augustin Bonrepaux (affecte la totalité des crédits de la dotation de développement rural aux groupements de communes à fiscalité propre) (p. 7996, 7997) ;

Coopération intercommunale : soutien et encouragement (p. 7996).

– *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 20 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que les crédits alloués aux communes ne peuvent excéder 10 p. 100 des sommes consacrées à la dotation de développement rural) (p. 7999) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la part de la dotation de développement rural réservée aux communes est ramenée à 20 p. 100 des crédits en 1995 et à 10 p. 100 en 1996) (p. 7999).

Après l'article 32 :

– *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Augustin Bonrepaux (dispose qu'à compter d'un an après la promulgation de la présente loi le Gouvernement déposera un rapport annuel devant le Parlement évaluant les incidences financières pour les collectivités locales de la loi réformant les conditions d'aide à l'investissement des établissements d'enseignement privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Augustin Bonrepaux (dispose qu'à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet chaque année au Parlement un rapport sur l'utilisation des aides accordées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que le comité des finances locales émet un avis annuel sur la répartition des subventions attribuées par les collectivités locales aux établissements d'enseignement publics et privés) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'Etat peut accorder des subventions aux communes pour la construction et la réfection d'établissements publics d'enseignement primaire ou technique) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que les sanctions discriminatoires à l'encontre d'un enseignant pour des raisons tirées de sa vie privée sont interdites) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent assurer l'éducation sexuelle de leurs élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent participer aux campagnes de prévention des maladies sexuellement transmissibles) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté d'association des parents d'élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter la liberté de conscience de chaque élève) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève séropositif) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent privilégier dans leurs enseignements une doctrine professée par un culte particulier) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent respecter le principe de séparation des Eglises et de l'Etat) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter les convictions philosophiques des familles de leurs élèves) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations relatives à son milieu familial) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de la carte scolaire) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa religion) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser d'accueillir un élève en se fondant sur des considérations en rapport avec sa langue maternelle) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils doivent respecter le principe constitutionnel de laïcité) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent refuser de nommer un enseignant pour des considérations tirées du caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de ses convictions philosophiques) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un enseignant en se fondant sur le caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison du caractère propre de l'établissement) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de son état civil) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent prendre des mesures discriminatoires à l'encontre d'un enseignant en raison de sa religion) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent intégrer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, qu'ils ne peuvent contraindre aucun élève à suivre des enseignements religieux) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent exclure toute manifestation d'intolérance religieuse) (p. 8013) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements doivent favoriser l'apprentissage de la tolérance mutuelle) (p. 8000) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Augustin Bonrepaux (précise, à l'intention des établissements d'enseignement privés bénéficiant de subventions des collectivités locales, que leurs enseignements ne doivent pas comporter d'éléments de nature à développer des croyances irrationnelles chez les élèves) (p. 8000).

Son intervention après les explications de vote : remercie les rapporteurs du projet et l'Assemblée pour la qualité de leurs travaux (p. 8014).

HOGUET (Patrick)

Député de l'Eure-et-Loir

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Rapporteur d'information sur les négociations du cycle de l'Uruguay [5 mai 1993].

Rapporteur de la recommandation de décision du Conseil concernant les négociations sur un accord entre la Communauté économique européenne et les Etats-Unis d'Amérique concernant l'application de la directive communautaire sur les viandes en provenance de pays tiers, directive 72/462/C.E.E. du Conseil, et des exigences réglementaires correspondantes des Etats-Unis d'Amérique en ce qui concerne les échanges de viandes fraîches bovines et porcines et la proposition de décision du Conseil autorisant la Commission à conclure des négociations sur un accord entre la Communauté économique européenne et les Etats-Unis d'Amérique concernant l'application de la directive communautaire sur les viandes en provenance de pays tiers (directive 72/462/C.E.E. du Conseil) et des exigences réglementaires correspondantes des Etats-Unis d'Amérique en ce qui concerne les échanges de viandes fraîches bovines et porcines (n° E-36) [2 juin 1993].

Rapporteur d'information de la proposition d'acte communautaire tendant à lutter contre le commerce de marchandises, de contrefaçon et de marchandises pirates (n° E-107) [12 octobre 1993].

Rapporteur d'information de la proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil fixant des mesures en vue d'interdire la mise en libre pratique, l'exportation et le transit des marchandises pirates (n° E-107) [12 octobre 1993].

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'**administration territoriale de la République concernant le champ des compétences des communautés de communes (n° 435)** [6 juillet 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur les **négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay (G.A.T.T.)** (tome I : présentation générale ; tome II : les enjeux sectoriels) **(n° 679)** [2 novembre 1993].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil fixant des mesures en vue d'interdire la mise en libre pratique, l'exportation et le transit des marchandises de contrefaçon et des marchandises pirates** (n° E-107) **(n° 777)** [1er décembre 1993].

Proposition de résolution sur la **proposition de règlement (C.E.E.) du Conseil fixant des mesures en vue d'interdire la mise en libre pratique, l'exportation et le transit des marchandises de contrefaçon et des marchandises pirates** (n° E-107) **(n° 784)** [1er décembre 1993].

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement présentée par M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et M. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, sur l'Europe (n° 205).

Principaux thèmes développés [19 mai 1993] :

Agriculture : priorité française (p. 598).

Commerce extérieur :
- concurrence « sauvage » entre les « trois pôles de puissance » (p. 599) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 598, 599).

Communautés européennes :
- finalité (p. 598) ;
- libre circulation des personnes (p. 598).

Coopération et développement : aide de l'Europe communautaire aux pays en voie de développement (p. 598).

– Proposition de loi allongeant le délai d'élaboration des projets de schéma départemental de la coopération intercommunale (n° 271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [22 juin 1993] :

Conseils municipaux : rôle (p. 2008).

Coopération intercommunale :
- bilan (p. 2008) ;
- élus locaux : information (p. 2008) ;
- intérêt, nécessité (p. 2008) ;
- modalités (p. 2008).

Proposition de loi : opportunité (p. 2008).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2008).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. – *Questions* [28 octobre 1993] :

Institutions communautaires :
- déficit démocratique (p. 5072) ;
- élargissement de la Communauté et réformes institutionnelles : Conseil, Commission et Parlement européen : compétences respectives (p. 5072).

Communication hebdomadaire du Gouvernement :

– Réunion extraordinaire du Conseil européen du 29 octobre 1993 [2 novembre 1993] :

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) : Moyen-Orient, Afrique du Sud, Europe centrale et orientale (p. 5221) ;
- ex-Yougoslavie : aide humanitaire (p. 5221).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 5221).

Délinquance et criminalité : drogue : action commune européenne (p. 5221).

Institutions communautaires :
- Conseil européen exceptionnel du 29 octobre 1993 : genèse et objectifs (p. 5221) ;
- Conseil européen « ordinaire » de décembre 1993 (p. 5221) ;
- nouvelles institutions communautaires : sièges : décisions du Conseil exceptionnel (p. 5221).

Système monétaire européen :
- crise et calendrier de réalisation de l'Union monétaire (p. 5221) ;
- Institut monétaire européen : siège : Francfort (p. 5221).

Union européenne :
- désaffection et identité (p. 5221) ;
- traité de Maastricht : entrée en vigueur : célébration et manifestations (p. 5221).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7560, 7561).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7560).

Communautés européennes : règlements communautaires : contrefaçon :
- règlement du Conseil du 1er décembre 1986 (p. 7560) ;
- proposition de règlement du Conseil du 13 juillet 1993 (p. 7559, 7560).

Contrefaçons :
- ampleur et conséquences économiques (p. 7560) ;
- délit : définition et sanctions (p. 7560, 7561).

Douanes : retenues et infractions douanières (p. 7560, 7561).

HOSTALIER (Françoise)

Député du Nord

(11e circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Violence à la télévision : télévision : programmes : images de violence ; pornographie : lutte et prévention ; C.S.A. [1er décembre 1993] (p. 6775).

orales sans débat :

– n° 257, posée le 13 décembre 1993 : **retraites des personnels des hôpitaux psychiatriques** (p. 7612). Appelée le 16 décembre 1993 : loi n° 68-690 du 31 juillet 1968 : conséquences : personnels des hôpitaux psychiatriques ayant opté pour le statut de fonctionnaire de l'Etat : situation et perspectives de revalorisation (p. 7715, 7716).

INTERVENTIONS

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre, 2 et 3 octobre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *son* amendement n° 827 corrigé, précédemment réservé, soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que le montant de l'assiette forfaitaire des cotisations sociales est à la charge de l'employeur) : devenu sans objet (p. 3541).

Article 34 *(plan régional de développement des formations professionnelles de jeunes) :*

– *son* amendement n° 794 : non soutenu (p. 3764).

Article 39 *(engagement et garantie de l'employeur accueillant des apprentis) :*

– *son* amendement n° 796 : non soutenu (p. 3801).

Article 47 *(agrément des organismes collecteurs : art. L. 961-12 du code du travail) :*

– *son* amendement n° 795 (prévoit que les compagnies consulaires dotées de conseils *ad hoc* d'orientation paritaires pourront être agréées pour collecter les contributions des employeurs au titre de la formation professionnelle) : retiré (p. 3853).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. – *Questions* [26 octobre 1993] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée (p. 4876).

– Proposition de résolution sur les propositions d'actes communautaires concernant les relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (n° E 64, 66, 82, 88, 117 et 128) (n° 705).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1993] :

Affaires étrangères :

– contexte géopolitique : instabilité (p. 7828, 7829) ;
– Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) : finalité et devenir (p. 7828) ;
– Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et Union de l'Europe occidentale : adhésion des pays de l'Europe centrale et de l'Est : perspectives (p. 7829).

Commerce extérieur : échanges commerciaux entre la Communauté européenne et l'Europe centrale et de l'Est : évolution et solde (p. 7828).

Communautés européennes :

– institutions : réforme : perspectives et calendrier (p. 7829) ;
– préférence communautaire : réaffirmation pour les secteurs « sensibles » ; clauses de sauvegarde : mise en œuvre (p. 7829).

Europe centrale et de l'Est :

– association avec les Etats membres de la C.E.E. : accords « intérimaires » de libre échange : calendrier et secteurs concernés (p. 7828, 7829) ;
– élections législatives : déroulement et résultats (p. 7828) ;
– intégration à l'Union européenne : perspectives et calendrier (p. 7829) ;
– transition vers l'économie de marché : difficultés et tensions sociales (p. 7828).

HOUILLON (Philippe)

Député du Val-d'Oise

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés [*J.O.* du 28 mai 1993] (p. 7898).

Rapporteur des propositions de loi :

– (n° 310) de M. Jérôme Bignon relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises ;
– (n° 316) de M. Jacques Barrot visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises [17 juin 1993].

Membre de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Bernard Tapie, membre de l'Assemblée nationale (n° 605) [*J.O.* du 21 octobre 1993] (p. 14650).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 28 octobre 1993] (p. 14951).

DEPOTS

Rapport (n° 411) fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi :

1. (N° 310) relative à la **prévention et au traitement des difficultés des entreprises ;**
2. (N° 316) visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la **prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises.**

[1er juillet 1993].

Rapport supplémentaire fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi :

1. (N° 310) relative à la **prévention et au traitement des difficultés des entreprises ;**
2. (N° 316) visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la **prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises** (n° 727) [18 novembre 1993].

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 224, posée le 29 novembre 1993 : **médecine cancérologique dans les établissements hospitaliers privés** (p. 6736). Appelée le 2 décembre 1993 : cliniques : fonctionnement : cancérologie : prix de journée ; forfait de pharmacie ; financement (p. 6855, 6856).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Justice :

– carte judiciaire : regroupement des juridictions et départementalisation : rapport Haenel-Arthuis (p. 4529) ;
– corps d'administrateurs intermédiaire entre les magistrats et les greffiers : création (p. 4529).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 novembre 1993] :

Banques et établissements financiers : crédits aux entreprises : accroissement du risque : restriction et renchérissement (p. 6165).

Difficultés des entreprises :

– généralités et statistiques (p. 6165, 6166) ;
– loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises et loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises : contenu, insuffisances et effets pervers (p. 6165) ;

– proposition de loi : élaboration : travaux antérieurs, consultations et réflexion d'ensemble (p. 6166) ;
– proposition de loi : intérêt, nécessité ou insuffisance : appréciation (p. 6168).

Difficultés des entreprises : prévention :
– intérêt et nécessité (p. 6166) ;
– mandataire *ad hoc* désigné par le président du tribunal de commerce (p. 6166) ;
– procédures d'alerte : créanciers publics (Trésor, U.R.S.S.A.F.) et commissaires aux comptes : information du président du tribunal de commerce (p. 6166) ;
– règlement amiable : modification de la procédure, caractère public et règle de la suspension des poursuites (p. 6166, 6167) ;
– tribunaux de commerce et organismes consulaires : rôle conciliateur (p. 6166).

Entreprises :
– situation économique et financière : détérioration, poids de la crise (p. 6168) ;
– soutien : allègement des contraintes : politique du gouvernement actuel (p. 6166).

Redressement et liquidation judiciaires :
– « bordereaux Dailly » : traitement dans le cadre des faillites (p. 6167) ;
– cautions personnelles : mise en jeu : suspension jusqu'au jugement (p. 6167) ;
– créances antérieures et postérieures au dépôt de bilan : ordre de paiement : priorité des créances assorties de sûretés : rétablissement (p. 6165, 6167) ;
– créances chirographaires (fournisseurs et sous-traitants) : rang et délai de paiement, poursuite des contrats en cours : risque de « faillites en cascades » (p. 6167) ;
– créanciers : participation à la procédure : désignation de contrôleurs (p. 6167, 6168) ;
– dispositions légales : détournement, utilisation comme techniques de gestion : condamnation (p. 6165) ;
– liquidation immédiate : suppression de la période d'observation et du double jugement (p. 6167) ;
– passif : vérification : délai (p. 6168) ;
– plans de cession : encadrement, maintien des droits des créanciers et moralisation (p. 6168) ;
– plans de redressement : durée maximale (p. 6168).

Discussion des articles [23 et 24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *favorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Jacques Hyest (dispose que les personnes morales de droit privé peuvent nommer un commissaire aux comptes dans les mêmes conditions que les sociétés de personnes ou les S.A.R.L.) (p. 6220) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Alfred Trassy-Paillogues (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) (p. 6220) ;

– *favorable* à titre personnel à ce même amendement (p. 6220) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Germain Gengenwin (étend aux entreprises individuelles à caractère artisanal, industriel ou commercial et à toute personne morale de droit privé la possibilité d'adhérer à un groupement de prévention) (p. 6220) ;

– *favorable* à titre personnel à ce même amendement (p. 6220) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. Alfred Trassy-Paillogues (autorise les centres de gestion agréés à être membres de groupements de prévention agréés) (p. 6221) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) (p. 6221) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 26 corrigé de la commission des finances (supprime la possibilité de convoquer le chef d'entreprise en se fondant sur un simple fait) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6122) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 34 de la commission (dispose que le président du tribunal de commerce peut utiliser toute information, même non publiée au registre du commerce) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6221) : adopté (p. 6222) ;

– *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission des finances (supprime la possibilité pour le chef d'entreprise de se faire assister par le groupement de prévention agréé) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 6222).

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *ses observations* (p. 6225).

Assemblée nationale : conditions de travail : dépôt d'amendements par le Gouvernement au cours de la discussion (p. 6225).

Article 35 de la loi du 1er mars 1984 :

– *favorable* à l'amendement n° 53 de M. Serge Charles (étend la procédure de règlement amiable aux entreprises éprouvant des difficultés d'ordre juridique ou économique) (p. 6226) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission des finances (dispose que, afin d'apprécier la situation de l'entreprise, le président du tribunal de commerce peut également charger un expert en diagnostic d'entreprise de faire un rapport sur la situation économique ou financière de ladite entreprise) (p. 6226) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 153 de la commission (supprime la disposition qui précise qu'il s'agit d'un expert « en diagnostic d'entreprise ») à l'amendement n° 28 de la commission des finances : adopté (p. 6226) ;

– *ses observations* sur le sous-amendement n° 191 de M. Alfred Trassy-Paillogues (porte à quatre mois la durée maximale prévue par l'amendement) à l'amendement n° 189 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal de commerce est compétent pour ouvrir le règlement amiable et désigner un conciliateur pour une période maximale de trois mois) (p. 6227) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Serge Charles (dispose que le conciliateur doit justifier auprès du président du tribunal d'une assurance professionnelle de responsabilité civile) (p. 6228) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que l'entreprise remette au conciliateur un compte d'exploitation prévisionnel communicable aux créanciers qui le demandent) (p. 6228).

Article 36 de la loi du 1er mars 1984 :

– *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Serge Charles (dispose que le conciliateur a pour but de permettre la conclusion d'un accord, non pas avec tous les créanciers, mais seulement avec les principaux d'entre eux) (p. 6228) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Pierre Laguilhon (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6229) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Germain Gengenwin (dispose que le président du tribunal autorise le conciliateur à obtenir communication de tous les renseignements économiques et financiers relatifs à l'entreprise qui pourraient lui être utiles) (p. 6229) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que le président du tribunal peut prononcer la suspension des poursuites pour un délai de deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension provisoire) (p. 6229, 6230) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le président du tribunal prononce d'office la suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (p. 6231).

Après l'article 2 :

– *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Alfred Trassy-Paillogues (dispose que toute personne qui participe ou a connaissance d'une procédure de prévention est tenue au secret professionnel à son sujet dans les conditions prévues par l'article 226-13 du code pénal) (p. 6233) ;

– *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Yvon Bonnot (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6233) ;

– *ses observations* à titre personnel sur ce même amendement (p. 6233, 6234) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Christian Estrosi (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution, l'entrepreneur peut suspendre l'exécution du contrat) (p. 6233) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Yvon Bonnot (dispose que l'entrepreneur demeure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'à l'entier paiement de sa prestation) (p. 6235) ;

– *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 F le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6236) ;

– *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission des finances (dispose que, lors de leur création, le capital social des sociétés anonymes est entièrement libérable à concurrence de 250 000 F ; précise que les sociétés existantes disposent d'un délai de trois ans à compter de la promulgation de la loi pour se mettre en conformité avec cette disposition) (p. 6236).

Article 5 *(art. 2 de la loi du 25 janvier 1985 : champ d'application) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Michel Meylan (étend la procédure de redressement et de liquidation judiciaires à toute personne, physique ou morale, exerçant une activité professionnelle indépendante) (p. 6238) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Serge Charles (dispose que le régime général du redressement judiciaire est applicable à toutes les entreprises de plus de neuf salariés) (p. 6238).

Article 6 *(art. 2-1 de la loi du 25 janvier 1985 : radiation d'office) :*

– *favorable* à l'amendement n° 127 du Gouvernement (dispose que le parquet est consulté avant la radiation de l'entreprise par le tribunal de commerce) (p. 6239) ;

– *favorable* à l'amendement n° 98 de M. Michel Destot (dispose que la radiation ne peut être prononcée qu'après l'audition du chef d'entreprise ou de son représentant) : adopté après modifications (p. 6239) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 154 de la commission (précise que le chef d'entreprise doit pour le moins avoir été « dûment appelé ») à l'amendement n° 98 de M. Michel Destot : adopté (p. 6239) ;

– *favorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que la liquidation avec radiation immédiate emporte les mêmes effets juridiques qu'un jugement de clôture pour insuffisance d'actif) ;

– *ses observations* à titre personnel sur ce même amendement (p. 6239).

Après l'article 6 :

– *défavorable* à l'amendement n° 49 rectifié de M. Pierre Hellier (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable dans un délai de trente jours) (p. 6240) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Gérard Trémège (propose une nouvelle définition de l'état de cessation de paiement qui rapporte le passif exigible à l'actif disponible et réalisable) (p. 6240).

Après l'article 7 :

– *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Gérard Trémège (porte à trente jours le délai légal de déclaration de cessation de paiement pour les débiteurs qui ont omis de bonne foi d'effectuer cette déclaration) (p. 6240).

Article 8 *(art. 8 de la loi du 25 janvier 1985 : durée de la période d'observation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Nicolas Forissier (dispose que la durée de la période d'observation ne peut excéder deux mois) (p. 6250) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission de la production (précise que la période d'observation ne peut être renouvelée lorsque la procédure de redressement est consécutive à l'échec d'un règlement amiable) (p. 6251) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission de la production (rédactionnel) (p. 6251).

Après l'article 8 :

– *favorable* à l'amendement n° 80 de M. Pierre Laguilhon (dispose que lorsqu'une procédure collective déjà ouverte est étendue à une ou plusieurs autres personnes, la date de cessation de paiement ne peut être antérieure de plus de dix-huit mois au jugement d'ouverture de la procédure pour cette ou ces personnes) (p. 6251) ;

– *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (autorise les contrôleurs à demander directement au tribunal le remplacement des mandataires de justice) (p. 6252) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 3 du Gouvernement : adopté (p. 6252) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 69 corrigé de M. Nicolas Forissier (supprime pour les contrôleurs la possibilité de demander le remplacement des mandataires) à l'amendement n° 3 du Gouvernement (p. 6252).

Article 9 *(art. 15 de la loi du 25 janvier 1985 : désignation des contrôleurs) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n^{os} 57 corrigé de M. Serge Charles, 70 de M. Nicolas Forissier et 110 de M. Jean-Claude Lenoir (abaissent à trois le nombre maximum de contrôleurs) (p. 6253) ;

– *favorable* à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un avocat ou un préposé de l'entreprise créancière) (p. 6253) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Germain Gengenwin (prévoit que le contrôleur puisse se faire représenter par un auxiliaire de justice) (p. 6253) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Serge Charles (interdit aux contrôleurs de faire des offres pour le rachat de l'entreprise) (p. 6254).

Après l'article 10 :

– *favorable* à l'amendement n° 99 de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des administrateurs judiciaires ainsi que le mode de calcul de ces émoluments) ;

– *ses observations* à titre personnel sur ce même amendement (p. 6254).

Article 12 *(Articles 25, 36 et 61 de la loi du 25 janvier 1985 : droits des contrôleurs) :*

– *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (autorise les contrôleurs à demander au tribunal d'ordonner la cessation de l'activité ou la liquidation judiciaire) : adopté (p. 6256).

Article 13 *(art. 27 de la loi du 25 janvier 1985 : inventaire des biens de l'entreprise) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Gérard Trémège (propose que l'inventaire soit systématique) (p. 6256) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Gérard Trémège (dispose que le bilan de dépôt est accompagné de l'attestation de mission comportant les nouvelles diligences des experts comptables) (p. 6256).

Article 16 *(art. 37 de la loi du 25 janvier 1985 : exécution des contrats en cours) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission de la production (impose le paiement comptant des contrats en cours dont l'administrateur a exigé l'exécution, sauf acceptation d'un délai de paiement par le cocontractant) (p. 6257) ;

– *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Serge Charles (dispose qu'en cas de résiliation de contrat postérieure au jugement d'ouverture, les indemnités de rupture ne constituent pas des créances prioritaires et font l'objet d'une déclaration au passif) (p. 6257) ;

– *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (dispose que lorsque l'administrateur décide la continuation de contrats, il doit s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour régler les cocontractants concernés) (p. 6257) : adopté (p. 6258).

– *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission de la production (précise que l'administrateur met fin à un contrat à exécution ou paiement échelonné dès lors qu'il ne dispose pas des fonds nécessaires pour s'acquitter des obligations du terme suivant) (p. 6258) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission de la production (prévoit la résiliation de plein droit du contrat en cours à défaut de paiement comptant et d'accord du cocontractant pour poursuivre les relations contractuelles) (p. 6258) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Nicolas Forissier (supprime la possibilité d'allonger d'un mois le délai octroyé à l'administrateur pour décider de la continuation des contrats en cours) (p. 6259) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean-Claude Lenoir (porte à quatre mois la durée de la période d'observation) (p. 6259) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Germain Gengenwin (dispose qu'en cas de bail ou de crédit-bail, le débiteur restitue les locaux dans le délai d'un mois à compter de la résiliation du contrat) (p. 6259) ;

– *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (autorise les clauses contractuelles exigeant un paiement comptant du cocontractant si celui-ci vient à faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire) : adopté (p. 6259).

Après l'article 16 :

– *défavorable* à l'amendement n° 100 de Mme Véronique Neiertz (dispose que tout délégataire d'un administrateur judiciaire doit être agréé par le président du tribunal ou le juge-commissaire) (p. 6260) ;

– *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (autorise le bailleur, deux mois après le jugement d'ouverture, à introduire une action en résiliation judiciaire ou en résiliation de plein droit pour non-paiement des loyers afférents à une occupation postérieure au dit jugement) : adopté (p. 6260) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 128 du Gouvernement (supprime la possibilité de résiliation de plein droit) à l'amendement n° 39 de la commission (p. 6260) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 129 du Gouvernement (porte à trois mois le délai pendant lequel le bailleur ne peut mener une action en résiliation) à l'amendement n° 39 de la commission (p. 6260) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. François Rochebloine (supprime, en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, les sûretés et privilèges qui assortissent les créances du Trésor public et des organismes de sécurité sociale) (p. 6261).

Article 17 *(art. 40 de la loi du 25 janvier 1985 : ordre de paiement des créances) :*

– *favorable* à l'amendement n° 130 du Gouvernement (fixe l'ordre de paiement des créances en distinguant les cas où un plan de redressement a été ouvert, ce qui donne priorité aux créanciers postérieurs au jugement d'ouverture, et les cas de liquidation, pour lesquels la priorité des créances assorties de sûretés est restaurée) (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Serge Charles (définit l'ordre de paiement des créances en précisant le mode de traitement des créances salariales) (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Louis Guédon (définit l'ordre de paiement des créances en accordant, après les créances salariales, la priorité aux créances nées d'un contrat de sous-traitance) (p. 6263) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Charles de Courson (dispose qu'un créancier fournisseur peut demander au tribunal le paiement de sa créance juste après les créances salariales lorsque il démontre que le respect de l'ordre légal des paiements entraînera des conséquences graves pour la poursuite de son activité et le maintien des emplois dans son entreprise) (p. 6264).

Après l'article 17 :

– *favorable* à l'amendement n° 179 de M. Gérard Trémège (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable aux organismes de sécurité sociale) (p. 6266) ;

– *favorable* à l'amendement n° 172 rectifié de M. Gérard Trémège (supprime, en cas de règlement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités ou intérêts de retard dus par le redevable au Trésor public) (p. 6266).

Article 1er précédemment réservé *(information du président du tribunal par les créanciers publics) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 125 du Gouvernement (de suppression) (p. 6267) ;

– *favorable* à titre personnel à ce même amendement (p. 6267).

Article 2 précédemment réservé *(règlement amiable) :*

– *favorable* à l'amendement n° 190 du Gouvernement (dispose que dans l'ordonnance de nomination du conciliateur, le président du tribunal peut prononcer la suspension provisoire des poursuites pour deux mois maximum ; précise les conditions d'application de cette suspension) (p. 6268) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 196 de M. Xavier de Roux (porte à trois mois la durée maximale de suspension des poursuites) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (p. 6269) ;

– *ses observations* au sous-amendement n° 193 de M. Alfred Trassy-Paillogues (supprime la publication de la décision du président du tribunal) à l'amendement n° 190 du Gouvernement (p. 6269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 93 corrigé de Mme Véronique Neiertz (supprime l'obligation de faire homologuer l'accord amiable par le président du tribunal) (p. 6269) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Alfred Trassy-Paillogues (limite à cinq ans la durée des accords amiables) (p. 6270) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que l'accord soit accompagné d'un compte d'exploitation prévisionnel pour toute la durée du plan et que l'entreprise remette à chaque trimestre au président du tribunal un compte d'exploitation certifié que celui-ci compare aux prévisions) (p. 6270) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Alain Ferry (interdit toute publicité pour une procédure de dépôt de bilan ; précise l'amende applicable en cas de violation de cette interdiction) (p. 6271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Harry Lapp (dispose que les créanciers qui poursuivent l'exécution de leurs obligations contractuelles après l'ouverture de la procédure de règlement amiable pourront obtenir le recouvrement de la créance correspondant à la période postérieure à cette ouverture) (p. 6271) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Germain Gengenwin (propose que l'ouverture d'un règlement amiable ainsi que l'homologation d'un accord amiable soit, pour les personnes de droit privé non-immatriculées au registre du commerce ou au répertoire des métiers, inscrites sur un registre spécial du tribunal de grande instance) (p. 6271).

Article 20 *(art. 46 de la loi du 25 janvier 1985 : mission du représentant des créanciers) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean-Claude Lenoir (précise que seul le représentant des créanciers a compétence pour agir au nom de ces derniers, sans préjudice de l'exercice de leurs droits par les contrôleurs désignés par le juge-commissaire) (p. 6295) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Pierre Laguilhon (rappelle que le représentant des créanciers ne peut exercer une action en dommages et intérêts contre un tiers que si celui-ci a causé un préjudice à tous les créanciers) (p. 6295).

Après l'article 20 :

– *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Christian Vanneste (dispose que le jugement de liquidation ne suspend pas les procédures de saisie immobilière en cours dès lors que la date de l'audience d'adjudication est fixée) (p. 6296) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Serge Charles (précise la nature des créances réputées antérieures au jugement d'ouverture) (p. 6296).

Article 21 *(art. 50 de la loi du 25 janvier 1985 : déclaration des créances) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 132 du Gouvernement (de suppression) (p. 6296, 6297) ;

– *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (dispose que la déclaration des créances peut être faite par le créancier ou par tout préposé ou mandataire de son choix) : adopté (p. 6297).

Après l'article 21 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 168 de M. Alfred Trassy-Paillogues (propose que les créanciers d'une entreprise en redressement judiciaire puissent provisionner, au titre de créances douteuses, la totalité de leurs créances) (p. 6297) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 169 de M. Alfred Trassy-Paillogues (dispose que la T.V.A. acquittée à l'occasion d'une transaction dont le paiement est incertain peut être récupérée dès l'ouverture de la procédure de redressement) (p. 6298).

Article 22 *(art. 51 de la loi du 25 janvier 1985 : visa du commissaire aux comptes) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission de la production (supprime l'obligation faite aux commissaires aux comptes de viser les créances supérieures à 50 000 francs) (p. 6299) ;

– *favorable* à l'amendement n° 133 du Gouvernement (supprime l'obligation faite aux commissaires aux comptes de viser les créances supérieures à 50 000 F ; réserve au juge-commissaire la possibilité de demander le visa du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable) (p. 6299).

Après l'article 22 :

– *défavorable* à l'amendement n° 174 rectifié de M. Christian Vanneste (supprime l'interdiction d'inscrire postérieurement au jugement d'ouverture du redressement judiciaire les actes et décisions judiciaires translatifs ou constitutifs de droits réels) (p. 6299, 6300).

Article 23 *(art. 53 de la loi du 25 janvier 1985 : inopposabilité de la forclusion) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Harry Lapp (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers qui n'ont pas été avisés personnellement, qu'ils bénéficient ou non de sûretés) (p. 6300) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Gérard Trémège (dispose que la forclusion n'est pas opposable aux créanciers mentionnés par le débiteur dans la liste qu'il remet à leur représentant et qui n'ont pas été avisés personnellement) (p. 6300) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Harry Lapp (précise que, pour les créanciers qui ne bénéficient pas de sûretés, l'absence d'avis personnel est une cause de relevé de forclusion) (p. 6300) ;

– *favorable* à l'amendement n° 134 du Gouvernement (précise les conditions d'appel de la décision de relevé de forclusion) (p. 6301).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) : rectifie cet amendement (p. 6301 à 6303) : adopté (p. 6303).

Article 25 *(art. 65 de la loi du 25 janvier 1985 : durée du plan de redressement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Gérard Trémège (propose que la durée puisse être portée à quinze ans lorsque le plan prévoit le paiement intégral des créances) (p. 6303) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Gérard Trémège (organise la possibilité de réduire la durée du plan ou de modifier les conditions de paiement des créances en cas de retour de l'entreprise à meilleure fortune) (p. 6303).

Article 28 *(art. 75 de la loi du 25 janvier 1985 : intérêt des créances soumises au plan de redressement) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Michel Inchauspé (dispose que les créances portent systématiquement intérêt à compter de la prise d'effet du plan de redressement) (p. 6304).

Article 30 *(art. 80 de la loi du 25 janvier 1985 : inexécution de ses engagements par le débiteur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 135 du Gouvernement (précise que la résolution du plan peut être prononcée dès lors que le débiteur n'exécute pas les engagements substantiels mis à sa charge par le plan, sur la demande d'un créancier ou d'un groupe de créanciers représentant au moins 15 p. 100 des créances ; dispose que l'issue de la résolution est soit la liquidation, soit la cession de l'entreprise) (p. 6305).

Après l'article 32 :

– *favorable* à l'amendement n° 102 de M. Jacques Barrot (dispose que l'option d'achat prévue par les contrats de crédit-bail ne peut être levée qu'après le paiement intégral des loyers dus, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à la cession ; prévoit une possibilité de paiement échelonné des arriérés) (p. 6305).

Article 34 *(art. 89 de la loi du 25 janvier 1985 : obligations du cessionnaire) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Gérard Trémège (dispose que le cessionnaire rend compte au juge-commissaire pendant les deux années qui suivent le plan de cession) (p. 6309) ;

– *favorable* à l'amendement n° 116 de M. Jean-Claude Lenoir (propose que la résolution du plan puisse être demandée par le représentant des créanciers) (p. 6306) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que le cessionnaire défaillant demeure débiteur de la totalité du prix de cession) (p. 6306).

Article 35 *(art. 89-1 de la loi du 25 janvier 1985 : aliénation d'éléments d'actif par le repreneur) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de Mme Véronique Neiertz (propose une nouvelle rédaction de l'article qui autorise le tribunal à déclarer inaliénable tout ou partie des biens cédés) (p. 6307, 6308).

Article 36 *(art. 90-1 de la loi du 25 janvier 1985 : biens grevés de sûretés) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 136 du Gouvernement (limite dans le temps la portée de l'article et donne au tribunal compétence pour fixer les délais pendant lesquels l'aliénation de biens grevés de sûretés est sanctionnée ; précise que ces délais ne peuvent être inférieurs à deux ans) (p. 6308) ;

– *favorable* à titre personnel à ce même amendement (p. 6308).

Article 37 *(art. 100 de la loi du 25 janvier 1985 : vérification et admission des créances) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 137 du Gouvernement (supprime la disposition qui prive le représentant des créanciers de rémunération pour les créances déclarées mais non portées sur la liste remise au tribunal) (p. 6309).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *défavorable* aux amendements identiques n°s 79 de M. Pierre Laguilhon et 106 de M. Michel Inchauspé (de suppression) (p. 6309).

Redressement et liquidation judiciaire : « bordereaux Dailly » : traitement dans les dépôts de bilan (p. 6309).

– *défavorable* à l'amendement n° 119 rectifié de M. Jean-Claude Lenoir (dispose que sont également frappés de nullité les actes de nantissement visés par la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 et ayant pour but de faciliter le crédit aux entreprises pour régler des dettes antérieurement contractées) (p. 6310).

Article 39 *(art. 115 de la loi du 25 janvier 1985 : revendication des biens meubles) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Serge Charles (précise que les biens dont la propriété est litigieuse ou n'a pas été définitivement transférée doivent faire l'objet d'une revendication dans le délai fixé par l'article) (p. 6311) ;

– *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (précise le délai applicable pour la revendication des biens faisant l'objet d'un contrat en cours au jour de l'ouverture de la procédure) (p. 6311).

Après l'article 39 :

– *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (précise que le propriétaire d'un bien dont le contrat a fait l'objet d'une publicité est dispensé de revendication) (p. 6311).

Article 40 *(art. 121 de la loi du 25 janvier 1985 : clause de réserve de propriété) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. François Rochebloine (dispose que les marchandises dont le prix de vente n'a pas été totalement payé à la date du jugement d'ouverture et qui se retrouvent en nature peuvent toujours être revendiquées ; précise que pour les ventes de matériel ou d'outillage d'un montant élevé, la revendication est subordonnée à la publication de la vente antérieurement au jugement d'ouverture) : rectifié (suppression de la première partie de l'amendement) (p. 6312) ;

– *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (précise que la clause de réserve de propriété peut figurer dans un document contractuel couvrant un ensemble d'opérations commerciales) : adopté (p. 6312) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 139 du Gouvernement (précise que des marchandises ayant été incorporées peuvent malgré tout être revendiquées lorsque leur reprise peut s'effectuer sans dommage) (p. 6313).

Après l'article 40 :

– *défavorable* à l'amendement n° 140 du Gouvernement (dispose que, en l'absence de contestation, l'administrateur, le représentant des créanciers ou le liquidateur peut décider de la restitution d'un bien revendiqué ; précise que lorsque la restitution est décidée par le juge-commissaire, celui-ci statue en même temps sur le sort du contrat) (p. 6313).

Article 41 *(art. 122-1 de la loi du 25 janvier 1985 : contrat de bail ou de crédit-bail) :*

– *favorable* à l'amendement n° 141 du Gouvernement (de suppression) (p. 6314).

Article 43 *(art. 140 de la loi du 25 janvier 1985 : période d'observation de la procédure simplifiée) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Nicolas Forissier (dispose que la période d'observation ne peut durer plus d'un mois) (p. 6314).

Article 50 *(Articles 153-1 à 153-4 de la loi du 25 janvier 1985 : définitions communes applicables à la liquidation judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 101 corrigé de Mme Véronique Neiertz (précise le plafond applicable aux émoluments des liquidateurs judiciaires ainsi que leur mode de calcul) (p. 6316).

Après l'article 50 :

– *favorable* à l'amendement n° 10 du Gouvernement (étend les interdictions d'acquérir aux débiteurs et aux dirigeants de fait de l'entreprise ; précise que le juge-commissaire est compétent pour choisir l'offre la plus sérieuse en cas de cession d'unités de production) (p. 6316).

Après l'article 51 :

– *favorable* à l'amendement n° 11 du Gouvernement (autorise le paiement, à titre provisionnel, d'une quote-part d'une créance définitivement admise ; précise que ce paiement doit être assorti d'une garantie bancaire par le bénéficiaire, à l'exception des créanciers publics) (p. 6317) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 45 de la commission (dispose que la garantie bancaire n'est pas systématiquement demandée) à l'amendement n° 11 du Gouvernement : adopté (p. 6317).

Article 52 *(art. 169 de la loi du 25 janvier 1985 : droit de poursuite individuelle) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 142 du Gouvernement (autorise la reprise des poursuites contre le débiteur après clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs dans les cas où la créance résulte, soit d'une condamnation pénale pour des faits étrangers à l'activité professionnelle ou pour fraude fiscale, soit de droits attachés à la personne du créancier) (p. 6318).

Après l'article 52 :

– *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (autorise les créanciers à former tierce-opposition au jugement d'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation) : adopté (p. 6318) ;

– *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (dispose que seul le procureur de la République peut interjeter appel et se pourvoir en cassation contre les jugements relatives aux recours formés contre les ordonnances du juge-commissaire statuant sur les cessions) (p. 6318) ;

– *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (dispose que seul le procureur de la République peut se pourvoir en cassation contre les arrêts rendus sur les jugements relatifs au plan de cession) (p. 6319) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 47 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 13 du Gouvernement : adopté (p. 6319).

Après l'article 53 :

– *favorable* à l'amendement n° 143 du Gouvernement (punit de trois mois à cinq ans de prison et de 10 000 F à 200 000 F d'amende la tenue d'une comptabilité manifestement incomplète ou irrégulière au regard des dispositions légales) (p. 6319) ;

– *favorable* aux amendements identiques n^{os} 144 du Gouvernement et 124 de Mme Véronique Neiertz (punissent des peines prévues par le deuxième alinéa de l'article 408 du code pénal tout contrôleur se portant acquéreur des biens du débiteur dans le cadre d'un plan de cession) (p. 6320).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1993] :

Article 2 *(prise en charge sanitaire des détenus par le service public hospitalier : art. L. 711-3 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 246 (précise que les établissements privés d'hospitalisation peuvent participer à la mission du service public hospitalier en milieu pénitentiaire) : retiré (p. 6580).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 janvier 1994] :

Contrefaçons : ampleur et conséquences économiques (p. 466).

Sénat : texte adopté (p. 466).

HOUSSIN (Pierre-Rémy)

Député de la Charente

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre aux présidents de conseils généraux et de conseils régionaux la possibilité de saisir le médiateur de la République (n° 338)** [15 juin 1993].

Proposition de loi tendant à la **décentralisation de la politique du développement rural (n° 472)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi portant diverses **mesures prioritaires en matière de finances départementales locales (n° 473)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi modifiant les **dispositions relatives à la fonction publique territoriale (n° 474)** [13 juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **rendre obligatoire le sous-titrage en français des émissions organisées dans le cadre officiel des campagnes électorales des déclarations officielles sur les chaînes de service public (n° 520)** [16 septembre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Finances publiques : généralités (p. 713).

Impôts et taxes : majoration des taxes sur les produits pétroliers et sur les alcools (p. 713, 714).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 4 *(modification du tarif du droit de consommation sur les boissons alcooliques) :*

– *son* amendement n° 44 corrigé (réduit l'augmentation prévue et majore les droits sur les vins et les produits intermédiaires) (p. 827) : rejeté (p. 829).

HUBERT (Elisabeth)

Député de la Loire-Atlantique

(2e circonscription)

R.P.R.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Vice-présidente de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (agriculture et pêche : pêche) [29 avril 1993].

Membre de la commission des comptes de la sécurité sociale [*J.O.* du 27 mai 1993] (p. 7827).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) [*J.O.* du 14 décembre 1993] (p. 17383).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655) [*J.O.* du 21 décembre 1993] (p. 17823).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à instituer une **session parlementaire unique (n° 601)** [14 octobre 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 8 : **agriculture et pêche : pêche (n° 580)** [7 octobre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Contribution versée par les entreprises pour la formation continue des salariés : loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 ; date d'exigibilité : report au 3 juin 1993 [28 avril 1993] (p. 212).

– Agence française de lutte contre le SIDA : organisation et fonctionnement [17 novembre 1993] (p. 5965).

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 mai 1993] :

Chômage :
- progression (p. 690) ;
- U.N.E.D.I.C. (p. 689).

Communautés européennes :
- commerce extérieur : protection (p. 691) ;
- Maastricht : critères : déficits publics (p. 689).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 691).

Entreprises :
- investissements (p. 690) ;
- transmission (p. 690).

Epargne : orientation (p. 690).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 689, 690) ;
- dépenses (p. 689) ;
- dépenses : réductions (p. 689) ;
- dette publique (p. 689) ;
- « emprunt Balladur » (p. 689, 691).

Impôts locaux : taxe professionnelle : plafonnement : mode de calcul (p. 690).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (p. 691).

Logement et habitat (p. 690, 691).

Plus-values : imposition (p. 690).

Politique économique :
- croissance, récession (p. 689) ;
- environnement international (p. 689) ;
- taux d'intérêt (p. 690).

Politique générale (p. 688).

Prévisions et projections économiques (p. 689).

Sécurité sociale : déficit (p. 689).

T.V.A. : décalage d'un mois (p. 690).

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Article 1er *(suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de taxe sur la valeur ajoutée) :*

– *favorable* (p. 776).

Entreprises : trésorerie (p. 776).

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 840).

Article 15 *(imputation des déficits fonciers sur le revenu global) :*

– *ses observations* (p. 875).

Article 16 *(relèvement de la déduction forfaitaire pour frais en matière de revenus fonciers) :*

– *ses observations* (p. 880).

Après l'article 19 :

– *soutient* l'amendement n° 8 de M. Etienne Garnier (ramène des quatre cinquièmes aux deux tiers la garantie des bases de taxe professionnelle bénéficiant aux collectivités locales en cas de fusion ou d'opérations assimilées et supprime le calcul de cette garantie par catégories d'immobilisations) (p. 894) : retiré (p. 895).

Article 21 *(aménagement de la contribution sociale généralisée) :*

– *favorable* (p. 898).

Après l'article 21 :

– *soutient* l'amendement n° 41 de M. Etienne Pinte (prévoit qu'au regard de l'assujettissement à la C.S.G. la preuve de la non-domiciliation fiscale en France peut être apportée par les intéressés eux-mêmes ou par l'entreprise qui les emploie) : retiré (p. 906).

Explications de vote :

D.O.M.-T.O.M. : défiscalisation des investissements (p. 916).

Logement et barème de l'A.P.L. (p. 916).

Taxe professionnelle : plafonnement : modalités de calcul (p. 916).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 916).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Discussion des articles [30 septembre 1993] :

Article 4 *(simplification des obligations relatives au paiement de la rémunération des emplois de service auprès de particuliers par l'institution d'un « ticket service ») :*

– *défavorable* à l'amendement n° 50 de la commission (étend le champ d'application du dispositif aux associations à but non lucratif) (p. 3538).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Collectivités locales :
- compétences : clarification (p. 4144) ;
- concours de l'Etat (p. 4143, 4144) ;
- relations financières avec l'Etat : clarification (p. 4143, 4144) ;
- transferts de charges (p. 4143).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 4142).

Emploi : emplois familiaux et travaux liés à l'habitat : déductibilité du revenu imposable (p. 4144).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4142, 4143).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4140) ;
- dépenses (p. 4141) ;
- dépenses prioritaires (p. 4141) ;
- dépenses : services votés : révision (p. 4141).

Gouvernement : engagements, bilan (p. 4144).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4140).

Impôts locaux :
- augmentation (p. 4144) ;
- réforme (p. 4142).

Impôt sur le revenu (p. 4141, 4142).

Logement et habitat (p. 4143).

Politique économique :
- consommation (p. 4144) ;
- croissance, récession (p. 4141).

Prévisions et projections économiques (p. 4140, 4141).

Sécurité sociale : allocations familiales : cotisations : fiscalisation (p. 4142).

Première partie :

Discussion des articles [14, 15 et 19 octobre 1993].

Article 2 (suite) *(réforme du barème de l'impôt sur le revenu) :*

– *soutient* l'amendement n° 380 de M. Jean de Gaulle (porte de 25 000 F à 62 500 F le plafond pour la prise en compte des salaires et des charges ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) (p. 4239) : retiré (p. 4243).

Article 6 *(exonération des plus-values de cession de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation investis en titres de taux dont le produit est utilisé pour l'achat d'un logement) :*

– *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux plus-values réalisées à compter du 22 juin 1993) : rejeté (p. 4272) ;

– *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (étend le bénéfice de la mesure aux dépenses de gros travaux) (p. 4273) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après modifications (p. 4274).

Après l'article 8 :

– *son* amendement n° 363 soutenu par M. Hervé Gaymard (multiplie par 10 les plafonds de la réduction d'impôt pour l'achat de parts de navires de charge ou de pêche neufs et en double le taux) : retiré (p. 4306).

Après l'article 9 :

– *son* amendement n° 362 : non soutenu (p. 4329) ;

– *son* amendement n° 361 : non soutenu (p. 4336).

Après l'article 19 :

– *défavorable* à l'amendement n° 369 de M. Philippe Legras (institue une réduction de 50 p. 100 du droit de consommation sur dix litres d'alcool pur pour les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise de dix litres d'alcool pur) (p. 4406).

Boissons et alcools : alcoolisme (p. 4406).

Explications de vote :

Assemblée nationale : travaux (p. 4467, 4468).

Gouvernement : objectifs et engagements (p. 4467, 4468).

Gouvernements précédents : héritage (p. 4468).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 4468).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances (pêche) [21 octobre 1993] :

Commerce extérieur : importations extracommunautaires : réglementation (p. 4637, 4638).

Communautés européennes :
- politique commune de la pêche : fonds structurels pour la pêche : instrument financier d'orientation pour la pêche (I.F.O.P.) (p. 4637, 4638) ;
- préférence communautaire (p. 4638) ;
- stabilité monétaire : nécessité (p. 4637).

Loi de finances rectificative : moyens financiers pour la pêche (p. 4638).

Pêche :
- cotisations sociales (p. 4638) ;
- crise et remèdes (p. 4637, 4638) ;
- flotte : modernisation (p. 4638) ;
- Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche : F.I.O.M. : moyens (p. 4638) ;
- prix minima communautaires (p. 4638).

Recherche : recherche au service de la pêche (p. 4638).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur de la commission des finances pour la mer [3 novembre 1993] :

Domaine public : adaptation des règles dans les zones portuaires (p. 5270).

Marine marchande :
- charges sociales : allègements (p. 5270) ;
- Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) : subvention de l'Etat : évolution (p. 5270) ;
- flotte : rôle dans l'économie française (p. 5270) ;
- pavillon national, immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) ou « pavillon des Kerguelen » (p. 5270) ;

Mer et littoral : régions côtières : désenclavement (p. 5269).

Ports maritimes :
- crédits budgétaires (p. 5269) ;
- ports autonomes, ports nationaux (p. 5269) ;
- réforme de la manutention portuaire (p. 5269) ;
- rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5268, 5269).

Transports maritimes :
- mer : budget : montant, évolution (p. 5268, 5269) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5270).

Voirie : voies de communication entre sites portuaires (p. 5269).

Vote des crédits :

Après l'article 60 :

– *favorable* à l'amendement n° 65 de M. Olivier Darrason (invite le Gouvernement à déposer avant le 1er juillet 1994 sur le bureau de chacune des deux assemblées un rapport concernant les mesures prises ou à prendre pour favoriser l'utilisation de la flotte de commerce sous pavillon français et l'emploi de marins français) (p. 5351).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 13 deuxième rectification (institue une provision pour investissement en faveur des titulaires de bénéfices non commerciaux) (p. 5974) : retiré (p. 5976) ;

Professions libérales : régime fiscal (p. 5975).

Après l'article 51 :

– *son* amendement n° 14 (exclut les rémunérations des titulaires de contrats d'insertion ou de qualification des bases de la taxe professionnelle) : retiré (p. 6009) ;

– *favorable* à l'amendement n° 150 de la commission (exclut les rémunérations des titulaires de contrats d'insertion ou de qualification des bases de la taxe professionnelle) (p. 6009, 6010) ;

Taxe professionnelle :
- assiette (p. 6010) ;
- comités départementaux (p. 6009).

– *son* amendement n° 15 (exonère les établissements créés après le 30 juin de la taxe professionnelle due au titre de l'année suivante) (p. 6011) : rejeté (p. 6013).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1993] :

Article 2 *(art. 35 à 37 de la loi du 1er mars 1984 : règlement amiable) :*

– *ses observations* (p. 6223, 6224).

Difficultés des entreprises : prévention :
- intérêt et nécessité (p. 6223) ;
- règlement amiable : procédure proposée par la commission des lois : caractère public et suspension des poursuites (p. 6224).

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Yvon Bonnot (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6234).

– Projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale (n° 655).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1993] :

Lois : loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière (p. 6566).

Sécurité sociale : assurance maladie : dépenses : maîtrise médicalisée et dossier médical (p. 6566).

SIDA : lutte contre : dépistage (p. 6566).

Vie, médecine et biologie : prélèvements, importations et exportations d'organes (p. 6566).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Jean-Louis Beaumont (impose le dépistage de la contamination par le virus de l'immunodéficience « dans tous les cas où cette contamination peut avoir des conséquences pour d'autres personnes que celle qui est directement concernée ») (p. 6578).

Article 13 *septies* nouveau *(services de garde et d'urgence : art. L. 588-1 du code de la santé publique) :*

– *soutient* l'amendement n° 247 de M. Henri Cuq (supprime l'obligation faite au pharmacien qui ouvre son officine sans être de service de tenir cette dernière ouverte durant tout le service considéré) (p. 6607) : rejeté (p. 6608).

Article 19 *(autorisations tacites : art. L. 712-16 du code de la santé publique) :*

– *son* amendement n° 265 (de suppression) : adopté (p. 6622).

Après l'article 29 *bis* nouveau :

– *son* sous-amendement n° 278 (précise que la répartition et l'attribution des greffons tient compte « du caractère d'urgence que peuvent prendre certaines indications de greffe ») à l'amendement n° 20 du Gouvernement (institue l'Etablissement français des greffes, établissement public national chargé de tenir la liste nationale des patients en attente d'une greffe et d'attribuer des greffons à ces derniers) (p. 6639) : adopté (p. 6640).

– *son* amendement n° 262 corrigé (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) (p. 6641) : rejeté (p. 6642).

Article 30 *(institution d'un complément d'allocation aux adultes handicapés au profit des handicapés disposant d'un logement indépendant) :*

– *ses observations* (p. 6643).

Cour des comptes : rapports.

Handicapés et malades du SIDA : attribution de l'allocation aux adultes handicapés.

Article 32 *(prorogation du mandat des membres des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale) : adopté (p. 6646).*

– *défavorable* (p. 6646).

Après l'article 33 :

– *défavorable* à l'amendement n° 24 du Gouvernement (prévoit que la contribution annuelle aux unions des médecins exerçant à titre libéral fait l'objet d'un versement unique au plus tard le 15 mai de l'année en cours) (p. 6647).

Article 35 *(validation de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1989) :*

– *son* amendement n° 263 (de suppression) (p. 6652) : retiré (p. 6653).

Après l'article 38 nouveau :

– *défavorable* au sous-amendement n° 234 de M. Claude Bartolone (supprime la « coordination des soins » des objectifs poursuivis par l'institution du dossier de suivi médical) à l'amendement n° 31 du Gouvernement (institue un « dossier de suivi médical » et un « carnet de liaison » pour toute personne recevant des soins d'un médecin ; fixe son régime et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la fixation de ses modalités d'application et les conditions de son extension progressive à l'ensemble des patients) (p. 6662) ;

– *son* amendement n° 272 (prévoit la transmission par les caisses d'assurance maladie aux unions professionnelles de médecins des données résultant du codage des actes effectués, des prestations servies et des pathologies diagnostiquées) (p. 6679) : retiré (p. 6680).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1993] :

Après l'article 29 :

– *son* amendement n° 87 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (supprime la présidence de droit des établissements hospitaliers communaux par le maire et des établissements départementaux par le président du conseil général) : adopté (p. 7882).

HUGUENARD (Robert)

Député de la Haute-Garonne

(2e circonscription)

R.P.R.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

QUESTIONS

orales sans débat :

– n° 22, posée le 27 avril 1993 : **textile et habillement (Compagnie toulousaine de vêtement : emploi et activité)** (p. 173) : mondialisation de l'économie ; délocalisation en Asie du Sud ; non appelée.

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Questions* [3 novembre 1993] :

Communes : Toulouse (p. 5323).

Impôts et taxes : « versement transport » : devenir (p. 5323).

Services du Premier ministre. – Services généraux. – Secrétariat général de la défense nationale. – Conseil économique et social. – Plan. – Rapatriés. – Budget annexe des Journaux officiels. – *Examen des fascicules avant la procédure des questions* [16 novembre 1993] :

Rapatriés :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5842) ;
- débat au Parlement : perspectives (p. 5843) ;
- Français musulmans rapatriés : groupe de travail (p. 5843) ;
- Français musulmans rapatriés : insertion sociale, formation, emploi, entreprises (création), logement (p. 5842) ;
- indemnisation (p. 5842) ;
- rapatriés réinstallés : endettement (p. 5842).

Questions :

Anciens combattants et victimes de guerre : guerre de 1939-1945 : Libération : célébration du cinquantième anniversaire (p. 5854).

Rapatriés : histoire et hommage à la mémoire : mémorial de la France d'outre-mer (Marseille) (p. 5853, 5854).

HUNAULT (Michel)

Député de la Loire-Atlantique

(6e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale [*J.O.* du 30 avril 1993] (p. 6822).

Membre de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle [*J.O.* du 25 novembre 1993] (p. 16275).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **renforcer le caractère redistributif de la dotation de solidarité rurale (n° 641)** [20 octobre 1993].

Proposition de loi tendant à **permettre aux communes d'aménager et de construire des logements d'accueil pour les personnes sans domicile fixe (n° 822)** [7 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Volet agricole du G.A.T.T. : pré-accord de Washington : rejet par la France ; préférence communautaire ; négociation globale [19 mai 1993] (p. 579, 580).

– Négociations sur le commerce international : commerce extra-communautaire : négociations du G.A.T.T. : attitude de l'Union européenne [10 novembre 1993] (p. 5738, 5739).

orales sans débat :

– n° 4, posée le 14 avril 1993 : **agriculture (politique agricole – P.A.C. – G.A.T.T.)** (p. 91). Appelée le 16 avril 1993 : négociations commerciales multilatérales : fermeté de la France (p. 95, 96).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur le développement rural (n° 234).

Principaux thèmes développés [1er et 2 juin 1993] :

Collectivités locales :

- coopération intercommunale : intercommunalité (p. 976).
- ressources fiscales (p. 976).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : aides à l'implantation et au maintien en milieu rural (p. 976).

Zones rurales : désertification (p. 975).

– Projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 septembre 1993] :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : amendements (p. 3437).

Emploi : chômage :

- contrats emploi, solidarité (C.E.S.) (p. 3437) ;
- évolution : aggravation (p. 3437).

Formation professionnelle : organisation : dysfonctionnements et réforme (p. 3437).

Industrie : situation française : évolution et retards (p. 3437).

Jeunes :

- chômage et intégration professionnelle (p. 3437) ;
- contrat d'insertion professionnelle : création (p. 3437, 3438).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 octobre 1993] :

Affaires étrangères : Asie du Sud-Est : développement (p. 4162).

Collectivités locales : compétences : clarification (p. 4163).

Emploi : loi quinquennale et politique de l'emploi (p. 4163).

Entreprises : charges salariales, fiscales et financières (p. 4163).

Equipement et grands travaux (p. 4163).

Finances publiques :

- généralités (p. 4163) ;
- dépenses prioritaires (p. 4163).

Politique économique : croissance, récession (p. 4162, 4163).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : produit : affectation (p. 4163).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche. – B.A.P.S.A. – *Questions* [21 octobre 1993] :

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) (p. 4685).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire :

– petites villes et bourgs centres : rôle et nécessaire soutien financier (p. 6889) ;

– priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6888).

Coopération intercommunale :

– dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6889) ;

– regroupements ou fusions : incitation : bilan et effets du projet de loi (p. 6889).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :

– dotation d'aménagement : composition, montant et vocation (p. 6889) ;

– dotation de solidarité rurale : création, montant, critères de calcul et d'attribution (dont critère de superficie) (p. 6889) ;

– dotation de solidarité urbaine : système actuel et réforme proposée : montant, critères de calcul et d'attribution (p. 6889) ;

– projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6889) ;

– système actuel : opacité et blocage : nécessité d'une réforme (p. 6888).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6889).

HYEST (Jean-Jacques)

Député de la Seine-et-Marne

(3e circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 9 avril 1993] (p. 6160).

Rapporteur de la proposition de loi organique, modifiée par le Sénat, modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du Parlement sur la participation de la France au budget des Communautés européennes (n° 33) [15 avril 1993].

Juge titulaire de la Haute Cour de justice [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Prête serment le 28 avril 1993 [J.O.débats du 28 avril 1993] (p. 217).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396) [1er juillet 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267) [*J.O.* du 10 juillet 1993] (p. 9814).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589) [28 octobre 1993].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives (n° 648) [*J.O.* du 11 novembre 1993] (p. 15652).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil (n° 597) [*J.O.* du 3 décembre 1993] (p. 16796).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République [*J.O.* du 9 décembre 1993] (p. 17133).

Prête serment le 15 décembre 1993 [J.O.débats du 15 décembre 1993] (p. 7665).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant une peine incompressible et portant diverses dispositions de droit pénal et de procédure pénale (n° 753) [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17870).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 554) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (n° 555) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17944).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant la société par actions simplifiée (n° 144) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17945).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique modifiée par le Sénat (n° 33) modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour **instituer un contrôle du Parlement sur la participation de la France au budget des Communautés européennes (n° 187)** [13 mai 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 396) reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal **(n° 412)** [1er juillet 1993].

Proposition de loi tendant à **assujettir au permis de construire les travaux de transformation d'un hôtel en résidence de tourisme (n° 425)** [6 juillet 1993].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 589), **autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 824)** [8 décembre 1993].

QUESTIONS

au Gouvernement :

– Collectivités locales et enseignement privé : établissements du premier et du second degré : investissements : financement par les collectivités territoriales : projet de loi [21 avril 1993] (p. 105, 106).

orales sans débat :

– n° 98, posée le 1er juin 1993 : **enseignement secondaire (Maison des Alles – fermeture – Echoubouleins)** (p. 1004). Appelée le 3 juin 1993 : coût de fonctionnement ; solution de regroupement à Grenoble ; enseignants : reclassement et formation (p. 1073, 1074).

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 16).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 mai 1993] :

Délinquance et criminalité : personnes condamnées pour infractions graves : non-accession à la nationalité française (p. 388).

Etrangers :

- conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français et débat sur la nationalité : liens (p. 388) ;
- immigration clandestine : lutte contre : projets de loi en préparation : (p. 387).

Mariage et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance : répression (p. 388).

Nationalité :

- généralités : tradition française d'intégration et conceptions de la nation (p. 387) ;
- acquisition automatique à dix-huit ans pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France (art. 44 du code) : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 388) ;
- acquisition d'origine : filiation et double droit du sol (art. 17 et 23 du code) (p. 388) ;
- acquisition par mariage (art. 37 du code) : délai d'acquisition : allongement (p. 388) ;
- code de la nationalité : réforme : intérêt, nécessité, opportunité (p. 387, 388) ;
- code de la nationalité : réforme : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 387, 388) ;
- Commission Marceau Long : travaux et propositions (p. 387).

Service national : doubles nationaux (p. 388).

Discussion des articles [12, 13 mai 1993] :

Article 7 *(art. 37-1 du code de la nationalité : acquisition de la nationalité française à raison du mariage) :*

– *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (porte à deux ans le temps de communauté de vie requis pour pouvoir demander, par déclaration, la nationalité française) (p. 422) : adopté au scrutin public (p. 423) ;

Mariages et régimes matrimoniaux : mariages de complaisance (p. 422).

Article 9 *(art. 44 du code de la nationalité : manifestation de la volonté d'acquérir la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France) :*

– *favorable* à l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise qu'un décret en Conseil d'Etat organise l'information des jeunes concernés par l'article en matière de droit de la nationalité) (p. 472).

Article 10 *(art. 45 du code de la nationalité : empêchements à l'acquisition de la nationalité française par manifestation de volonté) :*

– *son* sous-amendement n° 110 rectifié (précise la nature des atteintes à la personne d'un mineur) à l'amendement n° 35 de la commission (dispose que constitue également un empêchement à l'acquisition de la nationalité française par déclaration toute condamnation à une peine d'au moins six mois fermes pour toute atteinte à la personne d'un mineur) : adopté (p. 475).

Explications de vote :

Nationalité :

- acquisition par déclaration de volonté (p. 507) ;
- code de la nationalité : réforme : nécessité, opportunité, conséquence sur l'intégration (p. 507) ;
- Commission Marceau Long : recommandations (p. 507).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 507).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 juin 1993] :

Etrangers : intégration : difficultés actuelles et perspectives (p. 2202).

Français de l'étranger (p. 2201).

Justice : moyens : adaptation à la réforme du droit de la nationalité (p. 2201).

Nationalité :

- acquisition de plein droit pour les enfants de parents étrangers nés et résidant en France : suppression : nécessité d'une déclaration de volonté entre seize et vingt et un ans (p. 2201) ;
- proposition de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 2202).

Sénat : modifications apportées à la proposition de loi (p. 2201).

– Projet de loi relatif aux contrôles d'identité (n° 211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 juin 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 1352).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : règlement : motions de procédure : explications de vote (p. 1352).

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur (p. 1352).

Constitution : projet de loi : anticonstitutionnalité (p. 1352).

Contrôles d'identité :

- contrôles aléatoires en zones frontalières : limites géographiques du contrôle (p. 1371) ;
- contrôles de police judiciaire : élargissement : rôle du procureur de la République (1352, 1370) ;
- contrôles préventifs de police administrative : conditions légales : assouplissement (p. 1371) ;
- critères : caractère juridique ou subjectif (p. 1371).

Droits de l'homme et libertés publiques :

- liberté d'aller et de venir (p. 1370) ;
- projet de loi, libertés publiques et Etat de droit (p. 1370, 1371).

Gouvernement : garde des sceaux : défense du projet de loi (p. 1370).

Jeunes : contrôles d'identité (p. 1370).

Justice : Cour de cassation : contrôles d'identité : jurisprudence « Bassilika » (arrêt du 10 novembre 1992) (p. 1352, 1371).

Police :
- contrôles d'identité : policier contrôleur : identification (p. 1371) ;
- missions : protection du citoyen et maintien de l'ordre : moyens d'action (p. 1370).

Sécurité : protection des personnes et des biens : conciliation avec les libertés publiques : devoir d'un Etat démocratique (p. 1370).

Discussion des articles [10 juin 1993] (p. 1384).

Article 1er *(art. L. 78-2 du code de procédure pénale : modalités des contrôles d'identité)* (p. 1384) :

– *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (dispose que l'identité d'une personne peut être contrôlée « en toutes circonstances ») (p. 1390, 1391) ;

Justice : Cour de cassation : jurisprudence en matière de contrôles d'identité (p. 1391).

– *Explications de vote :*

Contrôles d'identité :
- contrôles de police judiciaire : intervention du procureur de la République (p. 1398) ;
- contrôles en zones frontalières (p. 1398) ;
- contrôles préventifs (p. 1398) ;
- projet de loi : intérêt, nécessité et équilibre (p. 1398).

Droits de l'homme et libertés publiques : contrôles d'identité : garanties juridiques et judiciaires (p. 1398).

Police : contrôles d'identité et vigilance démocratique (p. 1398).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 1398).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France (n° 267).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 et 16 juin 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable de : *Bocquet (Alain)* (p. 1636).

Son intervention (p. 1672).

Principaux thèmes développés :

Administration : conséquences du projet de loi et création d'un service unifié de l'immigration (p. 1873).

Affaires étrangères : pays en développement : explosion démographique et crise économique : « migrations de peuplement » (p. 1643).

Assemblée nationale : règlement : question préalable : justification (p. 1636).

Constitution : projet de loi : bloc de constitutionnalité et tradition républicaine (p. 1672).

Coopération et développement : aide au développement : renforcement (p. 1673).

Immigration :
- droit de l'immigration : codification en un seul texte (p. 1672) ;
- droit de l'immigration : fraudes et détournements de procédure (p. 1672) ;
- flux migratoires : maîtrise : nécessité politique, économique et sociale : préoccupation des Français (p. 1672) ;
- intégration : difficultés actuelles et propositions (p. 1673) ;
- projet de loi : application : vigilance démocratique (p. 1673) ;
- projet de loi : logique d'intégration ou logique d'exclusion (p. 1672, 1673) ;
- projet de loi : nécessité, efficacité, opportunité et objectifs : appréciation globale (p. 1672).

Mariages et régimes matrimoniaux :
- étrangers en situation irrégulière : mariage en France : interdiction (p. 1673) ;
- mariages de complaisance : lutte contre (p. 1673).

Travail : travail clandestin (industrie textile) : motivation pour l'immigration clandestine : lutte contre (p. 1673).

Discussion des articles [17, 18 juin 1993] :

Article 6 *(art. 12 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : délivrance de la carte de séjour temporaire à l'étranger mineur) :*

– *son* amendement n° 53 (dispose que la carte de séjour est délivrée de plein droit aux étrangers ayant résidé de façon habituelle en France depuis au moins l'âge de dix ans) : adopté après modifications (p. 1771).

Article 15 *(art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : étrangers protégés de l'expulsion et de la reconduite à la frontière) :*

– *son* amendement n° 54 (supprime la disposition qui retire toute protection contre les mesures d'éloignement à l'étranger arrivé en France avant l'âge de dix ans en dehors d'une procédure de regroupement familial) (p. 1782) : retiré (p. 1783) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 145 du Gouvernement (dispose que l'étranger arrivé en France avant l'âge de six ans ne peut faire l'objet d'une mesure d'éloignement) (p. 1783).

Article 21 *(art. 29, 30 et 31 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : regroupement familial) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Laurent Cathala (supprime la disposition qui précise que les prestations familiales ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des ressources de la personne demandant le regroupement familial) (p. 1790).

Article 22 *(art. 31, 31 bis, 31 ter, 32, 32 bis et 32 ter de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demandeurs d'asile) :*

Article 31 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : demande d'asile présentée à la frontière :

– *favorable* à l'amendement n° 139 du Gouvetnement (dispose que la décision de refus de la demande ne peut être prise qu'après audition du demandeur par un expert qualifié en matière d'asile, sauf pour les personnes réadmissibles dans un autre Etat de la C.E.E., en application des conventions de Schengen et de Dublin) (p. 1809).

Droit d'asile : O.F.P.R.A. : compétences et rôle protecteur (p. 1809) ;

Article 27 *(art. 37 à 40 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : dispositions transitoires) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (dispose que le Gouvernement dépose sur le bureau du Parlement un rapport sur sa politique d'immigration) (p. 1820).

Article 28 *(art. 146, 170-1, 175-1 et 175-2 et 190-1 du code civil : mariages de complaisance) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (dispose qu'un étranger en situation irrégulière sur le territoire français ne peut y contracter mariage) (p. 1827).

Droits de l'homme et libertés publiques : Convention européenne des droits de l'homme : respect par l'amendement (p. 1827).

Après l'article 41 :

– *soutient* l'amendement n° 50 de M. Jean-Paul Virapoullé (rétablit dans la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association un titre organisant le statut et le régime d'autorisation des organisations étrangères) : retiré (p. 1861) ;

– *soutient* l'amendement n° 84 de M. Charles de Courson (incrimine les occupations irrégulières de locaux vacants – « squats » ; les punit de trois mois à un an d'emprisonnement et de 25 000 à 100 000 F d'amende) (p. 1862) : retiré (p. 1863) ;

– *ses réserves personnelles* sur ce même amendement (p. 1863).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [13 juillet 1993] :

Droit d'asile : demande d'asile à la frontière : maintien des textes en vigueur (p. 3289).

Immigration :
- intégration (p. 3289) ;
- projet de loi : nécessité, opportunité et équilibre : appréciation d'ensemble (p. 3289).

Ordre public : contrôles d'identité des étrangers : critères : « amendement Marsaud » (p. 3289).

– Projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution du 4 octobre 1958 et modifiant ses titres VII, VIII, IX et X (n° 232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1993] :

Conseil constitutionnel :
- contrôle de constitutionnalité : Etat de droit ou « gouvernement des juges » et abaissement du Parlement (p. 2049) ;
- exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi : suppression (p. 2048).

Conseil supérieur de la magistrature :
- compétences pour les magistrats du parquet : création (p. 2049) ;
- composition : membres : nombre et mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 2049) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 2049) ;
- garde des sceaux : vice-président (p. 2049) ;
- mission : garantie de l'indépendance de la magistrature (p. 2049).

Cour de justice de la République :
- composition et présidence (p. 2049, 2050) ;
- saisine : directe ou indirecte : création d'une commission des requêtes (p. 2049) ;
- saisine parlementaire : maintien ou suppression (p. 2050).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime spécifique (p. 2049, 2050).

Haute cour de justice :
- fonctionnement impossible : exemple de l'« affaire du sang contaminé » : nécessité d'une réforme (p. 2049, 2050) ;
- jugement du Président de la République pour haute trahison : maintien du dispositif (p. 2049).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 2049).

Projet de loi constitutionnelle :
- nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2049, 2050) ;
- origine : projets de loi déposés le 11 mars 1993 sous le gouvernement de M. Bérégovoy (p. 2048).

Révision de la Constitution :
- difficulté, gravité et solennité : refus d'insérer des dispositions d'ordre législatif (p. 2050) ;
- réforme d'ensemble : adaptation de la loi fondamentale aux évolutions de la société : propositions (p. 2050).

Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 2048).

Discussion des articles [23 juin 1993] :

Avant l'article 1er :

– *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Charles de Courson (précise, à l'article 40 de la Constitution, qu'en matière de charges publiques seuls sont irrecevables les amendements d'origine parlementaire qui aggravent ces charges) (p. 2109).

Réforme constitutionnelle ; amendements étrangers à l'objet du projet de loi (p. 2109).

Article 3 : supprimé par le Sénat *(institution d'une procédure d'exception d'inconstitutionnalité) :*

– *son* amendement n° 43 (rétablit dans une nouvelle rédaction les dispositions de l'article 3 supprimé par le Sénat) (p. 2112) : retiré (p. 2113).

Article 7 *(art. 64 de la Constitution : jugements rendus au nom du peuple français – Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2115).

Article 8 *(art. 65 de la Constitution : le Conseil supérieur de la magistrature) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui met en place une double formation au sein du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 2119, 2120).

Magistrature : unité et soumission hiérarchique du parquet au garde des sceaux (p. 2120).

– *défavorable* à l'amendement n° 7 rectifié de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de treize membres ; précise que huit de ces membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire) (p. 2121) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (dispose que le Conseil supérieur de la magistrature donne son avis pour les nominations de magistrats du parquet à l'exception de celles effectuées en Conseil des ministres) (p. 2123) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (précise que le Conseil supérieur de la magistrature est consulté sur les grâces) (p. 2124).

Conseil supérieur de la magistrature : fonctionnement : disponibilité de ses membres magistrats (p. 2124).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (précise, à l'article 66 de la Constitution, que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles) (p. 2133).

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

Article 68-2 de la Constitution :

– *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dispose que la Cour de justice de la République est présidée par le premier président de la Cour de cassation ; précise qu'elle est composée, en outre, de quatorze juges, dont douze parlementaires et deux magistrats du siège de la Cour de cassation désignés par celle-ci) (p. 2137) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (dispose que la Cour de justice de la République ne peut être saisie que par le ministère public à la suite d'une plainte ou au cours d'une procédure, lorsqu'il apparaît qu'un membre du Gouvernement est susceptible d'être poursuivi pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de ses fonctions) (p. 2142, 2143, 2145) ;

– *son* sous-amendement n° 79 (précise que le ministère public est tenu de transmettre immédiatement la plainte ou la procédure en cause à la Cour de justice de la République) (p. 2144) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission : rejeté (p. 2147).

Cour de justice de la République :
- saisines : tri : rôle du procureur de la République et de la commission des requêtes (p. 2142, 2143, 2145) ;
- saisine parlementaire (p. 2143).

– *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (renvoie à une loi organique la fixation des conditions de désignation des membres de la Cour de justice de la République, des règles de saisine et de fonctionnement ainsi que de la procédure applicable) (p. 2147).

Explications de vote :

Conseil constitutionnel : saisine par voie d'exception : abandon de la réforme (p. 2149).

Conseil supérieur de la magistrature : réforme et indépendance de la justice (p. 2150).

Cour de justice de la République : mise en place (p. 2150).

Parlement : accord des deux assemblées sur un texte identique (p. 2150).

Projet de loi : nécessité, opportunité ou insuffisance : appréciation d'ensemble (p. 2150).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2150).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Conseil constitutionnel : exception d'inconstitutionnalité : section I du projet de loi constitutionnelle : suppression (p. 3055).

Conseil supérieur de la magistrature :

- compétence pour les magistrats du parquet : création (p. 3055, 3056) ;
- composition : membres : mode de désignation (élection ou tirage au sort) (p. 3055) ;
- formations distinctes pour les magistrats du siège et ceux du parquet (p. 3055, 3056).

Cour de justice de la République :

- jugement : possibilité de cassation et pourvoi en révision (p. 3056) ;
- saisine directe par le citoyen : commission des requêtes et procédure applicable (p. 3056) ;
- saisine parlementaire : suppression (p. 3055, 3056).

Magistrature : indépendance : garantie et accroissement (p. 3056).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : accord sur un texte identique : concessions réciproques (p. 3055, 3056).

Projet de loi constitutionnelle :

- dispositions transitoires et complémentaires : domaine de la loi organique (p. 3056) ;
- nécessité, opportunité, justification : appréciation d'ensemble (p. 3055, 3056).

Sénat : rôle au sein des institutions (p. 3056).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 11 *(titre X de la Constitution : responsabilité pénale des membres du Gouvernement) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 25 de la commission (supprime la référence à la commission d'instruction) à l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la saisine parlementaire de la Cour de justice de la République ; dispose que les plaintes sont déposées auprès d'une commission des requêtes qui, soit ordonne leur classement, soit les transmet au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République) (p. 3063).

Constitution : refus d'y insérer des dispositions relevant de la loi organique (p. 3063).

– Proposition de loi relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privés par les collectivités locales (n° 367).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1993] :

Assemblée nationale : initiative parlementaire : amendements (p. 2470).

Contrats d'association (p. 2470).

Enseignement :

- élèves : inégalités (p. 2470) ;
- querelle scolaire (p. 2470).

Justice : Conseil d'Etat : arrêt du 6 avril 1990, département de l'Ille-et-Vilaine (p. 2470).

Lois : loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public (loi Rocard) (p. 2470).

Protocole d'accord du 13 juin 1992 (p. 2470).

Discussion des articles [27 juin 1993] :

Après l'article 1er *(amendements précédemment réservés) :*

– *défavorable* aux amendements n°s 128 à 133 de M. Jean Glavany (imposent pour chaque secte visée successivement le respect du principe de la laïcité de l'enseignement par ses établissements d'enseignement subventionnés) (p. 2576).

– Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale en vue de faciliter la conduite des enquêtes judiciaires et de l'instruction ainsi que le déroulement des audiences pénales (n° 268).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juillet 1993] :

Audience de jugement : procédure contradictoire : suppression (p. 2853).

Code de procédure pénale : réforme :

- loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 2852) ;
- proposition de loi : contenu, nécessité, opportunité : appréciation d'ensemble (p. 2852, 2853) ;
- tentatives antérieures (p. 2853).

Détention provisoire :

- décision : rétablissement des pouvoirs du juge d'instruction (p. 2853) ;
- « référé-liberté » (p. 2853).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de la défense (p. 2852, 2853).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 2853).

Instruction :

- juge d'instruction : pouvoirs et responsabilité (p. 2852, 2853) ;
- nouvelle procédure : critiques et défense : allègement (p. 2853).

Ministère public (parquet) : rôle (p. 2852).

Discussion des articles [1er juillet 1993] :

Article 3 *(art. 63-4 du code de procédure pénale : entretien avec un avocat au cours de la garde à vue) :*

– *ses observations* sur les amendements identiques n°s 46 de M. Jean-Pierre Michel et 102 de M. Rémy Auchedé (suppriment la disposition qui autorise l'officier de police judiciaire à refuser, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, l'entrevue avec l'avocat) (p. 2883).

Article 5 bis nouveau *(art. 56-1 et 56-2 du code de procédure pénale : perquisitions) :*

– *favorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean-Pierre Michel (précise que les perquisitions dans le cabinet d'un médecin, d'un notaire ou d'un huissier sont effectuées par un magistrat) (p. 2886).

Article 10 *(art. 114 du code de procédure pénale : auditions et confrontations. Communication du dossier) :*

– *favorable* au sous-amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Michel (supprime la possibilité de refuser la mise à disposition de la procédure en raison des exigences de bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction) à l'amendement n° 9 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui abaisse à quatre jours ouvrables le délai de convocation des avocats par le juge d'instruction ; précise la procédure applicable lorsque la mise en examen a été faite par lettre recommandée) (p. 2892).

Article 26 *(art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 : garde à vue des mineurs) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Rémy Auchedé (de suppression) (p. 2907).

Après l'article 32 ter :

– *soutient* les amendements n°s 36 de M. Serge Didier et 81 de M. Christian Kert (limitent l'application de l'article 9-1 du code civil qui sanctionne les atteintes à la présomption d'innocence par la presse aux personnes présentées comme coupables alors qu'elles sont placées en garde à vue, mises en examen ou citées à comparaître (p. 2912) : adoptés (p. 2913) ;

Présomption d'innocence et liberté de la presse : conjugaison (p. 2912, 2913).

– *soutient* l'amendement n° 107 de M. Jean-Pierre Pont (dispose que la mention par la presse d'une condamnation prononcée à l'encontre d'un ministre, d'un élu ou d'un candidat à une fonction élective, que cette condamnation ait été ou non effacée par une amnistie, ne peut donner lieu à aucune action en justice) : rejeté (p. 2913) ;

– *soutient* l'amendement n° 108 de M. Yves Marchand (modifie la composition des tribunaux maritimes commerciaux) : adopté (p. 2914).

Explications de vote :

Détention provisoire (p. 2915).

Garde à vue (p. 2915).

Loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : contenu et modification (p. 2915).

Proposition de loi : contenu, nécessité : appréciation d'ensemble (p. 2915).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2915).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juillet 1993] :

Code de procédure pénale : réforme : loi n° 93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale : modification : justification (p. 3264).

Garde à vue : conditions, présence d'un avocat et contrôle par le parquet (p. 3264).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et secret de l'instruction : équilibre (p. 3264, 3265).

Professions juridiques et judiciaires : avocats : intervention en garde à vue : indemnisation (p. 3264, 3265).

Discussion des articles [13 juillet 1993] :

Article 32 *undecies* supprimé par le Sénat *(atteinte à la présomption d'innocence) :*

– *son* sous-amendement n° 3 (élargit le dispositif de l'amendement aux personnes faisant l'objet d'un réquisitoire du procureur de la République ou d'une plainte avec constitution de partie civile) à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3268) : adopté après rectification (p. 3269).

– Projet de loi reportant l'entrée en vigueur du nouveau code pénal (n° 396).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [5 juillet 1993] :

Code pénal : réforme :

– décrets d'application (p. 2924) ;

– entrée en vigueur : report : justification technique (p. 2923, 2924).

Délinquance et criminalité : contraventions : suppression des peines d'emprisonnement (p. 2924).

Justice : informatique judiciaire : nouveau code pénal : adaptation (p. 2924).

Magistrature : nouveau code pénal : formation et information (p. 2924).

Procédure pénale : réforme : conséquences sur l'organisation judiciaire (p. 2923).

Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 2924).

Discussion de l'article unique :

Article unique *(entrée en vigueur du nouveau code pénal) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. André Gérin (limite le principe de la responsabilité pénale des personnes morales aux seules personnes morales à but lucratif) (p. 2928).

– Projet de loi organique sur la Cour de justice de la République (n° 504).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 octobre 1993] :

Cour de justice de la République :

– composition : membres parlementaires : nombre et mode de désignation (p. 3948) ;

– jugement : pourvoi en cassation (p. 3948, 3949).

Gouvernement : responsabilité pénale des membres du Gouvernement : soumission au droit commun ou régime pénal spécifique (p. 3948).

Haute Cour de justice : dysfonctionnements (p. 3948).

Projet de loi organique : loi constitutionnelle n° 93-952 du 27 juillet 1993 : respect et complément (p. 3947, 3948).

Discussion des articles [6 octobre 1993] :

Article 32 *(pourvois en cassation) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. André Fanton (dispose que les arrêts rendus par la Cour de justice de la République ne sont susceptibles que de pourvoi en révision) (p. 3977) ;

Cour de justice de la République : pourvoi en cassation : maintien ou suppression (p. 3977).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Fonction publique. – *Questions* [20 octobre 1993] :

Hauts fonctionnaires : départ vers le secteur privé : encadrement et déontologie (p. 4560).

Justice – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [19 octobre 1993] :

Constitution : création de la Cour de justice de la République et réforme du Conseil supérieur de la magistrature (p. 4509, 4510).

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse :

– ordonnance de 1945 : réforme (p. 4510) ;

– rôle, crédits et moyens (p. 4510).

Juridictions administratives : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement : créations de postes et modernisation (p. 4510).

Justice :
- « budget de transition » : programmation pluriannuelle (p. 4510) ;
- « crise » et généralités (p. 4509) ;
- justice civile et commerciale (p. 4510) ;
- justice de proximité et conciliation (p. 4510) ;
- moyens matériels et crédits de fonctionnement (p. 4510) ;
- moyens immobiliers : augmentation et consommation des crédits (p. 4510) ;
- « priorité budgétaire » (p. 4509).

Magistrature :
- fonction, statut et rémunérations : revalorisation (p. 4510) ;
- indépendance : renforcement (p. 4510).

Ministère de la justice : informatisation (p. 4510).

Système pénitentiaire :
- action sanitaire en milieu carcéral (p. 4510) ;
- administration pénitentiaire : agents : créations de postes, revalorisation du statut et taux d'encadrement (p. 4510).

Questions :

Tribunal : tribunaux de Melun et de Montereau (p. 4529).

– Projet de loi constitutionnelle relatif aux accords internationaux en matière de droit d'asile (n° 645).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [27 octobre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Bocquet (Alain)* (p. 4967).

Son intervention (p. 5002).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : exception d'irrecevabilité : justification et opportunité (p. 4967).

Communautés européennes : accords de Schengen : entrée en vigueur : conditions préalables, dont révision de la Constitution française (p. 5003, 5004).

Conseil constitutionnel :
- contrôle et jurisprudence : extension : critiques (p. 5003) ;
- décision du 25 juillet 1991 : déclaration de conformité des accords de Schengen à la Constitution (p. 5002) ;
- décision du 13 août 1993 : obligation d'examiner toute demande d'asile présentée par une personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » : conséquences (p. 4968, 5002, 5003) ;
- droit d'asile : jurisprudence (p. 5002).

Constitution : révision : gravité, caractère nécessairement exceptionnel et abus (p. 5003).

Coopération et développement : aide au développement démocratique du Sud et de l'Est (p. 4967).

Droit d'asile :
- demandeurs d'asile : nombre actuel et afflux potentiel : « appel » auprès de la France du refus d'asile des autres pays européens (p. 5003) ;
- demandeurs d'asile : séjour sur le territoire français pendant l'examen de la demande : multiplication des « centres de rétention administrative » (p. 5003) ;
- projet de loi constitutionnelle : nécessité juridique ou choix politique : appréciation (p. 5002, 5003) ;
- remise en cause ou préservation (p. 5004).

France : souveraineté nationale : préservation ou transfert ; portée du 2e alinéa du nouvel article 53-1 de la Constitution (p. 5004).

Immigration : loi n° 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration : contenu et dispositions relatives au droit d'asile (p. 5002).

Explications de vote [2 novembre 1993] :

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 5224).

Conseil constitutionnel : décision du 13 août 1993 : conséquences (p. 5224).

Droit d'asile :
- projet de loi constitutionnelle : contenu, nécessité, opportunité (p. 5224) ;
- régression, recul de l'Etat de droit et de la souveraineté : appréciation (p. 5224).

Etrangers : flux migratoires : maîtrise (p. 5224).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 5224).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310) et proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23 et 24 novembre 1993] :

Après l'article 1er :

– *son* amendement n° 107 (dispose que les personnes morales de droit privé peuvent nommer un commissaire aux comptes dans les mêmes conditions que les sociétés de personnes ou les S.A.R.L.) : adopté (p. 6220) ;

– *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispose que tout chef d'entreprise peut être convoqué par le président du tribunal de commerce dès lors qu'au vu de faits, actes ou documents publiés au registre du commerce, existent des difficultés de nature à compromettre l'exploitation de son entreprise ; précise que le chef d'entreprise, éventuellement assisté par le groupe de prévention agréé auquel il a adhéré, envisage avec le président du tribunal les mesures propres à rétablir la situation) ;

– *ses observations* sur ce même amendement (p. 6222) ;

Tribunal de commerce : président : pouvoirs conférés par l'amendement (p. 6222).

Après l'article 2 :

– *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Yvon Bonnot (dispose qu'un entrepreneur en bâtiment peut demander au maître d'ouvrage une garantie sur le paiement des sommes dues par une caution personnelle et solidaire accordée par un établissement financier ; précise qu'à défaut de constitution de cette caution l'entrepreneur demeure tenu à l'égard de l'entrepreneur mais ne peut invoquer le contrat à son encontre) (p. 6234).

Après l'article 52 :

– *son* amendement n° 121 : non soutenu (p. 6319).

Après l'article 53 :

– *son* amendement n° 122 : non soutenu (p. 6319).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 3 (dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme) :

Après l'article L. 600-4 du code de l'urbanisme :

– *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Gilles Carrez (permet au juge administratif d'accueillir des conclusions reconventionnelles tendant à la condamnation du requérant pour citation abusive) (p. 6756).

Article 6 *(dispositions relatives à l'application de la loi « paysage », aux programmes de référence et aux programmes locaux de l'habitat) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (engage le Gouvernement à publier les décrets d'application de la loi « paysage » dans un délai de six mois) (p. 6766) ;

– *son amendement* n° 149 (reporte au 1er janvier 1995 le délai de mise en place de la taxe dite « participation à la diversité de l'habitat ») (p. 6790) : adopté (p. 6791).

Après l'article 8 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 52 de Mme Louise Moreau (assujettit à l'obligation préalable du permis de construire, les travaux exécutés sur des hôtels de tourisme afin de les transformer en résidence de tourisme) (p. 6804) ;

– *son amendement* n° 120 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux entreprises du bâtiment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 portant diverses dispositions relatives à certaines activités économiques et à certaines procédures publiques dans l'attente de directives communautaires) (p. 6805) : retiré (p. 6806) ;

Transports : transports scolaires (p. 6805).

– *son amendement* n° 121 (précise les conditions des prolongations de concessions de services publics) : retiré (p. 6806) ;

– *son amendement* n° 122 (allège les procédures applicables aux obligations de services publics d'un faible montant) : retiré (p. 6806) ;

– *son amendement* n° 123 (assure la protection de l'innovation dans le domaine des services délégués et permet les prolongations des conventions connexes à la délégation de gestion d'un service public) : retiré (p. 6806).

Après l'article 11 :

– *son amendement* n° 124 (modifie le titre du projet de loi) : devenu sans objet (p. 6816).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [22 décembre 1993] :

Après l'article 8 *bis* :

– *son* amendement n° 7 (précise le dispositif de remise gracieuse des pénalités levées par les collectivités locales en matière de taxes d'urbanisme) : adopté (p. 8116).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote :

Bâtiment et travaux publics (p. 8137).

Collectivités locales : rôle en matière d'urbanisme (p. 8138).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 8138).

– Proposition de loi tendant à l'instauration d'une peine inexorable pour les crimes odieux (n° 41) et projet de loi relatif au nouveau code pénal et à certaines dispositions de procédure pénale (n° 753).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [8 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par *Malvy (Martin)* (p. 7342).

Son intervention (p. 7391).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motions de procédure : rejet (p. 7342).

Audiovisuel : diffusion de films ou d'émissions incitant à la violence et aux déviances sexuelles : encadrement (p. 7391).

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention (p. 7391) ;
- crimes sexuels commis sur des mineurs de quinze ans : réclusion criminelle à perpétuité : période de sûreté de trente ans incompressible et « grâce judiciaire » (p. 7391) ;
- criminels et délinquants sexuels à pathologie psychiatrique : possibilité de traitement et de réinsertion : bilan psychiatrique annuel et expertise préalable à toute réduction de peine (p. 7391, 7392).

Projet de loi : objet principal : prévention de la récidive en matière de crimes sexuels commis sur des enfants : nécessité, efficacité (p. 7342).

Système pénitentiaire : soins psychiatriques en milieu carcéral : bilan et renforcement (p. 7342, 7392).

Discussion des articles [9 décembre 1993] :

Après l'article 7 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Brard (propose que l'application des dispositions relatives à la peine incompressible applicable aux auteurs de crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans fassent tous les trois ans l'objet d'un rapport au Parlement) (p. 7418, 7419).

Après l'article 8 :

– *défavorable* à l'amendement n° 19 deuxième rectification de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les correspondances et consultations adressées par un avocat à un client, même en dehors d'une procédure judiciaire ou administrative, sont couvertes par le secret professionnel) (p. 7431).

Explications de vote (p. 7442) :

Délinquance et criminalité :

- crimes et délits sexuels : récidive : importance et prévention ;
- crimes sexuels perpétrés sur des mineurs de quinze ans : peine perpétuelle : justification ;
- crimes sexuels : possibilité de traitement et réinsertion : prise en compte dans le projet de loi ;

Projet de loi :

- entrée en application en 2024 et élaboration « précipitée ;
- intérêt, nécessité et équilibre.

Vote pour du groupe U.D.F.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant le texte de la commission mixte paritaire [23 décembre 1993] :

Application des peines (p. 8127, 8128).

Avocats : secret des correspondances (p. 8128).

Parlement : commission mixte paritaire : accord : contenu (p. 8128).

Projet de loi : objectif : prévention de la récidive (p. 8128).

« Tourisme sexuel » (p. 8128).

– Projet de loi sur la répression de la contrefaçon (n° 683).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [14 décembre 1993] :

Affaires étrangères : coopération internationale : lutte contre les contrefaçons (p. 7584).

Brevets d'invention (p. 7584).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (p. 7584).

Contrefaçons :

- ampleur et conséquences économiques (p. 7584) ;
- délit : définition et sanctions (p. 5784) ;
- sanctions : fermeture de l'établissement contrefacteur (p. 7584).

Douanes : retenues et infractions douanière (p. 7584).

Discussion des articles [14 décembre 1993] :

Après l'article 16 :

– *ses observations* sur les amendements nos 52 à 62 de M. Raoul Béteille (corrigent des omissions de transcription du droit antérieur ou de coordination survenues lors de la mise en forme du code de la propriété intellectuelle, et de précision) (p. 7605).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 11 *bis* nouveau *(conditions de retrait obligatoire des actionnaires minoritaires des sociétés inscrites à la cote officielle et au second marché) :*

– *son* amendement n° 38 (fixe les règles d'évaluation des titres détenus par les actionnaires minoritaires) : adopté (p. 7774).

– Proposition de loi autorisant le versement de primes de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales (n° 589).

Rapporteur de la commission des lois.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Actionnaires : protection et respect du principe d'égalité : conséquences de la proposition de loi (p. 7802).

Dividende majoré :

– abus : risques et nécessité d'une réglementation : appréciation (p. 7803) ;
– licéité : appréciation ; dispositions légales actuellement applicables (p. 7802) ;
– opportunité, intérêt économique et financier (p. 7802) ;
– personnes physiques : bénéficiaires exclusifs : justification ou extension aux personnes morales (p. 7803) ;
– plafonnement (p. 7803) ;
– proposition de loi : contenu et opportunité : appréciation (p. 7802 à 7804) ;
– proposition de loi : rejet par la commission des lois (p. 7803).

Privatisations : distribution de dividendes majorés aux « actionnaires stables » : « soupçons » de l'opinion publique (p. 7802).

Discussion de l'article unique [16 décembre 1993] :

Article unique *(versement d'une prime de fidélité à certaines actions nominatives des sociétés commerciales) :*

– *son* amendement n° 2 (propose une nouvelle rédaction de l'article qui limite les majorations de dividende à 10 p. 100 par action et, pour un même actionnaire, à un nombre de titres égal à 1 p. 100 du capital social ; supprime toute distinction entre personnes physiques et personnes morales) (p. 7810) ; rectifié (abaisse le nombre de titres à 0,5 p. 100 du capital social) : adopté (p. 7811).

Après l'article unique :

– *son* amendement n° 4 rectifié (interdit pendant deux ans aux sociétés privatisées de distribuer des bénéfices majorés à certains de leurs actionnaires) : retiré (p. 7811).

I

IDIART (Jean-Louis)

Député de la Haute-Garonne

(8e circonscription)

Socialiste

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6109).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires (n° 860) [*J.O.* du 23 décembre 1993] (p. 17943).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Privatisations et aménagement du territoire** : grands groupes nationalisés situés en Haute-Garonne : privatisation ; développement régional ; recettes de privatisations : utilisation au profit de la relance de l'économie [23 juin 1993] (p. 2105, 2106).

orales sans débat :

– **n° 157**, posée le 22 juin 1993 : **politiques communautaires (électricité et gaz – accès des tiers aux réseaux – conséquences – monopole d'E.D.F. et de G.D.F.)** (p. 2069). Appelée le 24 juin 1993 : projets de directives européennes : position du Gouvernement français (p. 2171, 2172).

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français (n° 191).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion des articles [24 juin 1993] :

S.N.C.F. : gares : rôle dans la vie locale (p. 2196).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 2196).

– Projet de loi de privetisation (n° 345).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 juin 1993] :

Rappel au règlement : demande que la commission de la production et des échanges soit saisie pour avis (p. 2651).

Commission mixte paritaire :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [8 juillet 1993] :

Soutient la question préalable opposée par : *Malvy (Martin)* (p. 3191) : rejetée au scrutin public (p. 3194).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :

– députés : M. Dominique Baudis et les élus de la Haute-Garonne membres de la majorité : position face aux choix du Gouvernement (p. 3193) ;

– députés : nouveaux élus : sentiment de ne pas être écoutés (p. 3192).

Constitution : article 49, alinéa 3 : engagement de la responsabilité du Gouvernement sut le vote d'un texte (p. 3193).

Défense : Aérospatiale, Thomson, S.N.E.C.M.A. (p. 3192, 3193).

Départements : Haute-Garonne (p. 3192, 3193).

Energie : Elf-Aquitaine (p. 3193).

Entreprises : délocalisations (p. 3192).

Finances publiques : dette publique (p. 3193).

Industrie :

– Péchiney (p. 3193) ;

– Rhône-Poulenc (p. 3192) ;

– Usinor-Sacilor (p. 3192).

Informatique : Bull (p. 3192).

Politique économique :

– croissance-récession (p. 3191) ;

– économie mixte et conceptions du Général de Gaulle (p. 3194) ;

– pouvoir d'achat (p. 3191).

Politique générale :

– idéologie libérale (p. 3191) ;

– justice sociale (p. 3191).

Projet de loi : commission de la privatisation et prix de cession (p. 3193).

– Projet de loi relatif à la partie législative du livre III (nouveau) du code rural (n° 389).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 juillet 1993] :

Agriculture :

– calamités (p. 3131) ;

– exploitations agricoles : évolution et statut juridique (p. 3130, 3131) ;

– exercice, gatanties, redressement, transmission (p. 3130, 3131) ;

– Groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.) (p. 3130).

Code rural :

– ancienneté (p. 3130) ;

– droit rural et autres droits (p. 3130, 3131).

Enseignement : enseignement agricole : évolution et statut juridique (p. 3131).

Lois : codification : principes et méthodes (p. 3130, 3131).

Explications de vote [8 juillet 1993] :

Vote pour du groupe socialiste (p. 3131).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 3192).

Retraites : financement et fonds de contribution au régime général adossé à des entreprises publiques (p. 3193).

Secteur public :

– nationalisations : bilan (p. 3191, 3192) ;

– privatisations de 1986 – 1988 (p. 3193) ;

– rôle (p. 3193).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Tourisme. – *Questions* [19 octobre 1993] :

Stations thermales : modernisation et rôle dans l'aménagement du territoire (p. 4486).

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [3 novembre 1993] :

Commerce extérieur : aviation : négociations du G.A.T.T. (p. 5279).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5278).

Transports aériens : Air Inter (p. 5279).

Transports ferroviaires :

- dessertes régionales et interrégionales : maintien ; collectivités locales : participation (p. 5278) ;
- fret : nature et volume, transport combiné rail-route : perspectives (p. 5278) ;
- T.G.V. : lignes et financement (p. 5278) ;
- trafic : volume : évolution (p. 5278).

Voirie :

- autoroutes (p. 5278) ;
- routes nationales (p. 5278).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1993] :

Aménagement du territoire : priorité gouvernementale : prise en compte dans le projet de loi (p. 6886).

Collectivités locales : rôles et missions : généralités et soutien nécessaire de l'Etat (p. 6885).

Coopération intercommunale : dotation d'aménagement : quote-part destinée aux groupements : critères de calcul et d'attribution (p. 6886).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : projet de loi : objectifs, nécessité et « courage » : appréciation (p. 6886).

Finances locales :

- concours financiers de l'Etat : projet de loi de finances pour 1994 : réduction (p. 6885, 6886) ;
- difficultés budgétaires : recours accru à l'emprunt et risque d'accroissement des impôts locaux (p. 6886).

Solidarité intercommunale et péréquation : bilan actuel et portée du projet de loi (p. 6885, 6886).

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 1er *(structure de la dotation globale de fonctionnement) :*

– *soutient* l'amendement n° 308 de M. Bernard Derosier (propose que la dotation d'aménagement s'intitule « dotation d'aménagement du territoire ») (p. 6928) : rejeté (p. 6929).

Article 11 *(art. L. 234-12 et 234-13 du code des communes : dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale) :*

– *soutient* l'amendement n° 452 de Mme Ségolène Royal (propose que l'effort écologique, tel qu'il est défini par décret en Conseil d'Etat, soit un critère de répartition de la dotation de solidarité urbaine) : rejeté (p. 6962) ;

– *soutient* l'amendement n° 378 de M. Bernard Derosier (dispose que le revenu moyen par habitant de la commune rapporté au revenu moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus est également pris en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine ; précise que la population prise en compte est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) (p. 6967) : devenu sans objet (p. 6968) ;

– *soutient* l'amendement n° 457 de Mme Ségolène Royal (dispose que l'importance des espaces naturels protégés par rapport au territoire de la commune est également prise en compte pour l'attribution de la dotation de solidarité urbaine) : rejeté (p. 6968) ;

– *soutient* l'amendement n° 453 de Mme Ségolène Royal (dispose que la proportion d'espaces verts protégés dans la commune est également un critère de répartition de la première fraction de la dotation de solidarité rurale) (p. 6976) : rejeté (p. 6977).

Article 18 *(suppression d'une sous-section) :*

– *soutient* l'amendement n° 203 de M. Augustin Bonrepaux (de suppression) (p. 6992) : rejeté (p. 6993).

Article 19 *(art. L. 262-1 du code des communes : dispositions du code des communes applicables aux communes des D.O.M.) :*

– *soutient* l'amendement n° 204 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6993).

Article 22 *(abrogations) :*

– *soutient* l'amendement n° 207 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6994).

Article 23 *(abrogations) :*

– *soutient* l'amendement n° 208 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6995).

Article 24 *(art. 29 de la loi du 29 novembre 1985 : dotation globale de fonctionnement des T.O.M. et de la collectivité territoriale de Mayotte) :*

– *soutient* l'amendement n° 209 de M. Jean-Pierre Balligand (de suppression) : rejeté (p. 6995).

IMBERT (Amédée)

Député de l'Ardèche

(1re circonscription)

U.D.F.

Elu le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

INCHAUSPE (Michel)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(4e circonscription)

R.P.R.

Elu le 21 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 16).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5975).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108, 6109).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1994 (n° 536) (Equipement, transports et tourisme : transports terrestres) [29 avril 1993].

Membre du Conseil national du crédit [*J.O.* du 14 mai 1993] (p. 7393).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157) [*J.O.* du 11 juin 1993] (p. 8386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de privatisation (n° 345) [*J.O.* du 7 juillet 1993] (p. 9641).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752) [*J.O.* du 18 décembre 1993] (p. 17701).

Membre de la commission d'enquête sur la situation de la S.N.C.F. [*J.O.* du 22 décembre 1993] (p. 17867).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606) [*J.O.* du 24 décembre 1993] (p. 18019).

DEPOTS

Proposition de résolution relative à la **proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/C.E.E. en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux transports de personnes (n° E-41) (n° 126)** [29 avril 1993].

Rapport fait au nom de la commission des finances,de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1994 (n° 536)** : annexe n° 22 : **Equipement, transports et tourisme : transports terrestres (n° 580)** [7 octobre 1993].

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances rectificative pour 1993 (n° 157).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mai 1993] :

Après l'article 1er (amendements précédemment réservés) :

– *favorable* à l'amendement n° 227 du Gouvernement (autorise les redevables à réduire le montant du solde de taxe professionnelle exigible à partir du 1er décembre du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe au titre de la même année) (p. 841) ;

– *son* sous-amendement n° 94 (abroge l'article 27 de la loi de finances pour 1993 et en conséquence reprend pour référence la valeur ajoutée de l'année n–2 à partir de 1994) à l'amendement n° 19 de la commission (dispose que la référence de valeur ajoutée est celle de l'année n–1 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 200 millions de francs si elles exercent leur activité principale dans l'industrie et 100 millions de francs pour les autres) : retiré (p. 842).

Article 17 *(incitation au transfert dans un plan d'épargne en actions des sommes placées dans certains O.P.C.V.M.) :*

– *son* amendement n° 190 : devenu sans objet (p. 886).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [15 octobre 1993].

Article 10 *(pérennisation du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement) :*

– *son* amendement n° 181 : non soutenu (p. 4344).

Deuxième partie :

Equipement, transports et tourisme : Equipement et transports, aviation civile. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports terrestres [3 novembre 1993] :

Aéroports :
- aéroport de Bordeaux-Mérignac (p. 5260) ;
- aéroport de Paris : Roissy-Charles-de-Gaulle : troisième piste (p. 5260).

Bâtiment et travaux publics : rôle pour la relance de l'activité économique ; fonds d'action conjoncturelle : perspectives (p. 5259).

Environnement : respect (p. 5261).

Ministère :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5259) ;
- structure et missions (p. 5259).

Organismes et structures : Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : décisions ; réforme : perspectives (p. 5260).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5261).

Ports maritimes : rôle dans l'économie française et le commerce extérieur (p. 5261).

Transports : politique globale des transports : coordination entre les divers moyens de transport, « intermodalité » (p. 5259, 5260).

Transports ferroviaires :
- cheminots : conditions de travail, rémunérations, régime de retraite (p. 5261) ;
- dessertes régionales et interrégionales : maintien ; collectivités locales : participation (p. 5261) ;
- réservations : système Socrate (p. 5261) ;
- rôle pour l'aménagement du territoire (p. 5260) ;
- S.N.C.F. : déficit d'exploitation, endettement et financement des investissements (p. 5260) ;
- S.N.C.F. : filiales : vente : perspectives (p. 5261).

Transports fluviaux :
- canal Rhin-Rhône : calendrier et financement : Compagnie nationale du Rhône : rôle et moyens (p. 5261) ;
- environnement : respect (p. 5261) ;
- liaison Seine–Nord : réalisation : perspectives (p. 5261) ;
- voies navigables : généralités et crédits (p. 5261).

Voirie :
- autoroutes (p. 5260, 5261) ;
- crédits (p. 5261) ;
- routes nationales (p. 5261) ;
- tunnel du Somport : réalisation (p. 5261).

Vote des crédits :

Après l'article 51 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 32 de M. Adrien Zeller (permet aux communes de majorer le 500 p. 100 – au lieu de 200 p. 100 – la valeur locative cadastrale des terrains non bâtis situés dans les zones urbaines délimitées par un plan d'occupation des sols afin d'inciter à leur mise en vente) (p. 5346).

Après l'article 60 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. André Santini (remplace la taxe hydraulique finançant Voies navigables de France par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5348) ;

– *son* amendement n° 82 (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à deux députés et deux sénateurs lorsque le conseil traite des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires et fluviales) (p. 5349) ; réservé à la demande du Gouvernement : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5350) : retiré [17 novembre 1993] (p. 5949).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [17 novembre 1993].

Après l'article 47 :

– *son* amendement n° 82 (élargit le conseil de direction du Fonds de développement économique et social à un membre de chacune des assemblées parlementaires lorsque le conseil traite des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires ou fluviales) (p. 5944) : retiré (p. 5949) ;

Parlement : information et contrôle (p. 5946, 5947).

Après l'article 49 :

– *ses observations* sur l'amendement n° 235 de M. Gérard Voisin (assujettit à la T.V.A. les produits de la pêche fluviale) (p. 5988).

– Proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises (n° 310).

– Proposition de loi visant à réformer la loi n° 84-148 du 1er mars 1964 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises (n° 316).

Première lecture :

Discussion des articles [23-24 novembre 1993] :

Après l'article 2 :

– *soutient* l'amendement n° 29 de la commission des finances (porte à 100 000 francs le montant minimal du capital des sociétés à responsabilité limitée ; précise que les S.A.R.L. disposent d'un délai de trois années à compter de la promulgation de la loi pour appliquer cette disposition) (p. 6235) : rejeté (p. 6237).

Entreprises : fonds propres (p. 6236).

– *soutient* l'amendement n° 30 de la commission des finances (dispose que lors de leur création, le capital social des sociétés anonymes est entièrement libérable à concurrence de 250 000 francs ; précise que les sociétés existantes disposent d'un délai de trois ans à compter de la promulgation de la loi pour se mettre en conformité avec cette disposition) (p. 6236) : rejeté (p. 6237).

Article 22 *(art. 51 de la loi du 25 janvier 1985 : visa du commissaire aux comptes) :*

– *son* amendement n° 104 (dispose que les créances des établissements de crédit n'ont pas, quel que soit leur montant, à être visées par le commissaire aux comptes) : retiré (p. 6299).

Article 24 *(art. 55 de la loi du 25 janvier 1985 : sort des cautions) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 41 de la commission (dispose que le jugement d'ouverture du redressement judiciaire suspend la mise en jeu des cautions personnelles jusqu'au jugement de redressement ou de liquidation) (p. 6301 à 6303).

Article 28 *(art. 75 de la loi du 25 janvier 1985 : intérêt des créances soumises au plan de redressement) :*

– *son* amendement n° 105 (dispose que les créances portent systématiquement intérêt à compter de la prise d'effet du plan de redressement) : rejeté (p. 6304).

Article 38 *(art. 107 de la loi du 25 janvier 1985 : nullités d'actes de la période suspecte) :*

– *son* amendement n° 106 (de suppression) : rejeté (p. 6310).

Redressement et liquidation judiciaire : « bordereaux Dailly » : traitement dans les dépôts de bilan (p. 6309, 6310).

– Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction (n° 606).

Première lecture :

Discussion des articles [1er décembre 1993] :

Article 6 *bis* nouveau *(implantation de « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement » en zone de montagne) :*

– *favorable* (p. 6791) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6794).

– Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement et modifiant le code des communes et le code général des impôts (n° 662).

Première lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1993] :

Article 7 *(suppression de dispositions devenues sans objet ; création d'une sous-section intitulée « dotation d'aménagement ») :*

– *son* amendement n° 466 (maintient les dispositions du code des communes relatives aux concours particuliers) : devenu sans objet (p. 6947) ;

– *son* amendement n° 467 (maintient les dispositions du code des communes relatives à la dotation touristique) : devenu sans objet (p. 6947).

Article 9 *(art. L. 234-17 du code des communes : dotation globale de fonctionnement des groupements de communes) :*

– *ses* amendements nos 5 et 6 rectifié : devenus sans objet (p. 6959).

Article 25 *(art. 31 de la loi du 29 novembre 1985 : répartition de la croissance de la dotation globale de fonctionnement en 1994) :*

– *son* sous-amendement n° 468 soutenu par M. Patrick Ollier (porte le pourcentage à 30 p. 100) à l'amendement n° 83 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article qui dispose qu'en 1994, 25 p. 100 au plus de l'enveloppe supplémentaire affectée à la dotation globale de fonctionnement des départements sera destinée à la garantie minimale attribuée aux départements les plus défavorisés) : rejeté (p. 6997).

Article 26 *(art. 34* bis *de la loi du 29 novembre 1985 : extinction progressive de la contribution au financement de la dotation particulière de solidarité urbaine des communes) :*

– *son* amendement n° 3 soutenu par M. Michel Bouvard (dispose que les ressources dégagées sont affectées à la dotation de fonctionnement minimale destinée aux départements les plus défavorisés) : devenu sans objet (p. 7001) ;

– *son* sous-amendement n° 469 corrigé soutenu par M. Patrick Ollier (précise que la dotation de fonctionnement minimale bénéficie d'au moins 75 p. 100 des sommes dégagées) à l'amendement n° 84 de la commission (dispose que les ressources dégagées sont affectées dans des proportions fixées par le comité des finances locales, à la dotation de péréquation et à la dotation de fonctionnement minimale) (p. 6998) : devenu sans objet (p. 7001) ;

– *son* amendement n° 4 soutenu par M. Patrick Ollier (modifie les critères de sélection des départements qui contribuent au financement du mécanisme de solidarité financière entre départements) (p. 7001) : rejeté (p. 7002).

Article 31 *(rapport au Parlement) :*

– *son* amendement n° 2 soutenu par M. Patrick Ollier (propose une nouvelle rédaction de l'article qui modifie le contenu du rapport présenté au Parlement dès le 1er avril 1995) (p. 7018) : adopté (p. 7019).

– Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication (n° 700).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1993] :

Article 6 *(autorisations temporaires d'exploitation d'un service de radiodiffusion sonore ou de télévision par voie hertzienne terrestre sans appel à candidatures : art. 26-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

– *son* amendement n° 32 soutenu par M. Louis de Broissia (permet le renouvellement des autorisations temporaires et leur attribution à des émetteurs « de la Communauté européenne ») (p. 7130) : retiré (p. 7131).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers (n° 752).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 décembre 1993] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Malvy (Martin)* (p. 7623).

Son intervention (p. 7627).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : Amérique latine (p. 7628).

Assurances :

- réquisition de services par l'Etat (p. 7628) ;
- vol de véhicules : indemnisation de tous les passagers : « loi Badinter » (p. 7628).

Banque de France : statut, Conseil de la politique monétaire et missions (p. 7628).

Communautés européennes :

- ECU : utilisation (p. 7628) ;
- système monétaire européen (p. 7623).

Constitution : Conseil constitutionnel : décision du 3 août 1993 sur la loi modifiant le statut de la Banque de France (p. 7628).

Entreprises : crédit bancaire : « loi Dailly » (p. 7628).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste (p. 7623).

Politique économique : franc et lien franc-mark (p. 7623).

Discussion des articles [16 décembre 1993] :

Article 4 ter nouveau *(conditions d'opposabilité des cessions ou nantissements de créances professionnelles) :*

– *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 7766) ;

Entreprises : financement : « loi Dailly » (p. 7766).

Article 11 *(modification des règles de transfert du recouvrement des créances cédées à un fonds commun de créances) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 45 du Gouvernement (dispose que la faculté de cession de la créance doit être prévue dans les contrats de prêts conclus à partir du 1er janvier 1995) (p. 7773).

Avant l'article 12 A :

– *soutient* l'amendement n° 27 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (propose un dispositif réduisant les risques de fraude sur les cartes grises des véhicules déclarés épaves) (p. 7775) : adopté (p. 7776).

Article 12 A nouveau *(exclusion des auteurs et complices d'un vol de véhicule du bénéfice de l'indemnisation prévue pour les victimes d'accidents de la circulation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (de suppression) (p. 7777).

Après l'article 15 :

– *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (autorise les régions à émettre, en vue du financement d'infrastructures, des emprunts assortis d'avantages en nature et dispose que ces derniers sont exonérés de l'impôt sur le revenu sous réserve que, sur la durée de vie de l'emprunt, ils n'excèdent pas 5 p. 100 du prix d'émission) ; rectifié par le rapporteur (insère un titre XI : « Emprunts régionaux ») (p. 7781) ;

Collectivités locales :

- équipements : péage (p. 7781) ;
- extension du dispositif aux départements et aux communes (p. 7781).

– Projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture (n° 861).

Première lecture :

Discussion des articles [18 janvier 1994] :

Article 25 *(modification de l'article 1005 du code rural : réunion de circonscriptions électorales pour les élections des délégués communaux) :*

– *son* amendement n° 38 (autorise les représentants de l'Etat dans le département à réunir deux ou plusieurs communes limitrophes pour former des circonscriptions électorales regroupant au moins cinquante électeurs et dix électeurs par collège) (p. 263) : non soutenu (p. 264).

ISAAC-SIBILLE (Bernadette)

Député du Rhône

(1re circonscription)

U.D.F.

Elue le 28 mars 1993.

L'Assemblée prend acte de son élection [2 avril 1993] (p. 17).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre [*J.O.* du 3 avril 1993] (p. 5976).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 8 avril 1993] (p. 6108).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 15 avril 1993] (p. 6321).

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale [*J.O.* du 17 juin 1993] (p. 8610).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle (n° 505) [*J.O.* du 16 novembre 1993] (p. 15830).

QUESTIONS

au Gouvernement :

– **Politique familiale** : logement familial ; mères de famille : retraite : perspectives ; plan d'ensemble pour la famille : présentation à l'automne [16 juin 1993] (p. 1661, 1662).

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement sur la ville et les banlieues par M. Edouard Balladur, Premier ministre, et Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 118).

Principaux thèmes développés [28 avril 1993] :

Etrangers :

- Fonds d'action sociale (F.A.S.) (p. 221) ;
- regroupement familial (p. 221).

Famille :

- allocation parentale d'éducation : montant (p. 221) ;
- allocations familiales (p. 221) ;
- associations familiales : rôle (p. 221) ;
- politique de la famille (p. 220) ;
- responsabilité éducative (p. 220) ;
- R.M.I. : conditions d'attribution (p. 221).

– Projet de loi relatif aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (n° 374).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juillet 1993] :

Démographie : natalité (p. 3033).

Famille :

- politique familiale (p. 3033) ;
- prestations familiales : évolution (p. 3033).

Femmes :

- retraites : carrières courtes, majorations et validations pour enfants (p. 3033) ;
- veuves : R.M.I. (p. 3033).

Retraites : généralités :

- cumul emploi-retraite (p. 3033) ;
- prestations non contributives : validation de périodes et validation de la durée du service national (p. 3033).

Discussion des articles [7 juillet 1993] :

Article 10 *(conséquences de la création du fonds sur le financement du budget annexe des prestations agricoles) :*

– *soutient* les sous-amendements nos 90 et 91 de M. Germain Gengenwin (de précision) à l'amendement n° 40 de la commission (harmonise la rédaction des dispositions concernant les versements du fonds au régime des non-salariés agricoles avec les dispositions du projet de loi et apporte des précisions) (p. 3106) : rejetés (p. 3107).

– Projet de loi de finances pour 1994 (n° 536).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales, santé et ville : Affaires sociales et santé. – *Questions* [29 octobre 1993] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5166).

Famille : enfants : modes de garde (p. 5165).

Education nationale. – *Questions* [4 novembre 1993] :

Professions médicales : médecine scolaire : réorganisation (p. 5394).